PR [Bdl Revue]

SHL
WITHDRAWN

Digitized by the Internet Archive
in 2026

https://archive.org/details/revue-histoire-litteraire-de-la-france_1928_35

Revue

d'Histoire littéraire

de la France

SAINT-GERMAIN-LÈS-CORBEIL

IMPRIMERIE WILLAUME

Revue
d'Histoire littéraire
de la France

publiée

par la Société d'Histoire littéraire de la France

35e Année. — 1928.

PARIS

LIBRAIRIE ARMAND COLIN

103, BOULEVARD SAINT-MICHEL, 103

—

1928

SHL
WITHDRAWN

WITHDRAWN
BIBL.
LOND.N.
UNIV.
S.H.

Revue
d'Histoire littéraire
de la France

DEUX OPINIONS SUR PASCAL
(L'ABBÉ BREMOND. — PAUL VALÉRY)

... Il paraît que les grands saints du XIIIe siècle, ceux des pèlerinages célèbres, saint Jacques de Compostelle, saint Nicolas de Bari, saint Martin de Tours, furent un peu délaissés par les fidèles à l'époque de la guerre de Cent Ans. Nous voyons dans les livres de Mâle comment les hommes d'alors, terrifiés par la poudre à canon et par la peste noire, tremblant à la pensée qu'ils pouvaient mourir sans avoir eu le temps de communier, eurent un culte spécialement passionné pour des saints qui, d'abord, avaient été moins glorifiés, mais qui avaient la réputation d'écarter la mort subite, comme sainte Barbe, ou de protéger contre les maladies contagieuses, comme saint Sébastien, saint Antoine et surtout saint Roch. C'est ainsi que chaque siècle, continuant à vénérer tous les saints de la *Légende Dorée*, eut cependant ses guides et ses intercesseurs particuliers, de qui les exploits mille fois reproduits étincellent aux vitraux des cathédrales.

Les grands hommes sont un peu pour nous ce qu'étaient les saints pour nos ancêtres, et leur sort actuel est le même que celui des saints au Moyen Age. Bien qu'il n'y ait point pour eux de Jacques-de-Voragine, ils peuvent compter sur l'éternel respect des hommes. Mais si chaque génération continue à honorer tous ceux dont le nom est inscrit dans la *Légende Dorée* des écrivains, des artistes et des savants, elle choisit spécialement quelques-uns d'entre eux pour leur vouer un culte fanatique et passager.

Les dieux d'hier ne sont plus aujourd'hui que des grands hommes, jusqu'à l'heure où une crise nouvelle d'enthousiasme relèvera leurs autels. Homère, Virgile, Shakespeare, Racine et

combien d'autres ont déjà connu ces variations de la gloire. Il se pourrait que ce fût actuellement le tour de Pascal : la religion passionnée qu'eut pour lui le XIXe siècle semble faire place à une admiration plus raisonnable, que tempèrent quelques réserves, et même quelques critiques.

I

Lorsqu'en 1842 « éclata » le rapport de V. Cousin à l'Académie française, qui révélait combien le texte autographe de Pascal conservé à la Bibliothèque royale était différent de l'édition de Port-Royal et de toutes celles qui avaient suivi, ce fut un éblouissement. A la vérité, depuis près de deux siècles, on admirait déjà Pascal : l'enfant prodige, qui avait été capable de créer à nouveau les propositions d'Euclide ; le savant qui avait réussi les expériences de la tour Saint-Jacques et du Puy de Dôme ; le pamphlétaire qui avait si durement étrillé les Jésuites ; l'écrivain en qui l'on voyait le créateur de la prose française ; et même l'apologiste, de qui l'autorité était si grande que Voltaire avait cru devoir le choisir tout spécialement comme adversaire dans son assaut contre la religion. Et, quarante ans plus tôt, dans le *Génie du Christianisme*, Chateaubriand avait déjà glorifié les *Pensées* en une phrase majestueuse : « On croit voir les ruines de Palmyre, restes superbes du génie et du temps, au pied desquelles l'Arabe du désert a bâti sa misérable hutte ».

Mais si Chateaubriand avait éprouvé un pareil sentiment de respect devant le monument restauré, quelle eût été sa vénération devant les ruines elles-mêmes ! Quand nous lisons les *Pensées*, nous ne sommes pas en face du livre dogmatique d'un auteur : nous assistons aux méditations, aux raisonnements, aux hésitations, aux doutes, aux scrupules d'un homme ; devant nous les idées naissent, grandissent, se heurtent l'une à l'autre, se dérobent ou s'affirment ; et, de temps en temps, éclatent « ces saillies de feu » qui sont le privilège des Élus. Sous nos yeux un homme vit, pense, souffre, espère, se lamente, et tremble, et s'épouvante ; et ce n'est pas un homme d'autrefois, comme on aurait pu s'y attendre : c'est un contemporain, qui, lui aussi, a eu sa nuit tragique, qui a souffert du mal du siècle, qui a senti devant le mystère de l'infini l'angoisse obsédante du héros moderne. « Notre scepticisme et notre exaltation, écrit V. Cousin, nos découragements et notre orgueil, notre besoin et notre difficulté de croire et d'aimer, il a senti tout cela... Le siècle de Chateaubriand, de

Gœthe, de Byron est préparé à tout ce qu'on peut lui dire sur la vanité de la science et de la pensée, l'empire de la coutume et l'illusion des milieux, l'écoulement de toutes choses, le néant de nos vertus et même de nos passions, le masque dont le moi se couvre, en un mot, la « comédie humaine », avec son dernier acte toujours sanglant, où on jette enfin de la terre sur la tête, et en voilà pour jamais. »

Pascal apparaissait donc comme un homme de notre temps, égaré en plein XVIIIe siècle. N'est-ce pas déjà un romantique, cet écrivain qui, dans un livre, cherche l'homme et non l'auteur; qui se moque de la rhétorique à l'époque de Balzac, et des « reines de village » à l'époque de la préciosité; qui reconnaît les « raisons du cœur » à côté de celles de la raison; qui, torturé par la maladie et plein de mépris pour le corps, ne veut vivre que de la vie de l'âme; qui, surtout, désolé par le doute, conserve une soif désespérée de la foi et de l'amour? Tel le présentait Victor Cousin en 1848; tel encore, bien des années plus tard, le chantait Jules Lemaître dans un sonnet célèbre :

Tu voyais sous tes pas un gouffre se creuser
Qu'élargissait sans fin le doute et l'ironie;
Et, penché sur cette ombre en ta longue insomnie,
Tu sentais un frisson mortel te traverser.

A l'abîme vorace alors sans balancer
Tu jetas ton grand cœur brisé, ta chair punie,
Ta rebelle raison, ta gloire et ton génie,
Et la douceur de vivre, et l'orgueil de penser.

Ayant de tes débris comblé le précipice,
Ivre de ton sublime et sanglant sacrifice,
Tu plantas une croix sur ce vaste tombeau.

Mais sous l'entassement des ruines vivantes
L'abîme se rouvrait, et, prise d'épouvante,
La croix du Rédempteur tremblait comme un roseau.

Si Pascal est un homme du XIXe siècle par sa foi douloureuse et tragique, il l'est peut-être plus encore par l'attitude de son esprit devant les problèmes de la science. Deux siècles avant Claude Bernard, il proclame qu'il n'y a pas en physique d'autre autorité que l'expérience. Rien n'est plus intéressant à ce sujet que le parti qu'il prit dans la querelle fameuse entre les partisans de l'horreur du vide et ceux de la pesanteur de l'air. Il a déjà

connaissance de la découverte de Torricelli ; il a fait lui-même toute une série d'expériences « avec des liqueurs de toute espèce et des tuyaux de toute dimension » ; il a démontré que le vide existe dans la nature, « en entendant toujours par le mot de vide un espace vide de tous les corps qui tombent sous les sens » ; tout semble donner raison à la théorie de la pesanteur de l'air : va-t-il adopter cette théorie? Non, certes ! Tant qu'elle n'est pas prouvée par des expériences incontestables, la pesanteur de l'air n'est encore qu'une hypothèse, comme l'horreur de la nature pour le vide. Ayant à choisir entre deux hypothèses, Pascal conserve provisoirement, comme plus commode, celle qui, jusqu'alors, a été le plus généralement acceptée. Il essaiera seulement de la mettre d'accord avec les faits reconnus, et il verra dans l'horreur du vide une tendance de la nature, tendance qui, jusqu'à un certain point, souffre d'être contrariée. « Il est actuellement démontré, écrit-il alors à M. Périer, que la nature peut souffrir et souffre, en effet, un espace, si grand que l'on voudra, vide de toutes les matières qui sont à notre connaissance et qui tombent sous nos sens ». C'est seulement après les expériences décisives de la tour Saint-Jacques et du Puy de Dôme que Pascal renoncera définitivement à la doctrine d'après laquelle la nature a horreur du vide, et encore le fera-t-il sans enthousiasme : « Ce n'est pas toutefois sans regret, écrit-il dans *Récit de la Grande Expérience*, que je me dépars de ces opinions si généralement reçues ; je ne le fais qu'en cédant à la force de la vérité qui m'y contraint. J'ai résisté à ces sentiments nouveaux tant que j'ai eu quelque prétexte pour suivre les anciens... Mais, enfin, l'évidence des expériences me force de quitter les opinions où le respect de l'antiquité m'avait retenu. »

Cette autorité absolue qu'il donne à l'expérience est plus éclatante encore dans le désaccord qui subsista toujours entre Descartes et lui à propos de cette question de la pesanteur de l'air. Dès 1631, dix-sept ans avant l'expérience du Puy de Dôme, Descartes admettait déjà la colonne d'air, et il s'entretint avec Pascal de cette question dans deux visites qu'il lui fit à Paris en 1647 et qui nous sont racontées par Jacqueline Pascal. Il prétend donc avoir dirigé Pascal dans ses recherches. Pascal soutient le contraire : « Il est véritable, dit-il,... que cette expérience (Puy de Dôme) est de mon invention ; et, partant, je puis dire que la nouvelle connaissance qu'elle nous a découverte est entièrement de moi ». Tous deux étaient sincères ; et leur malentendu est clairement expliqué par ces paroles de Jacqueline : « Descartes croit à la colonne d'air, mais pour une raison que mon frère n'approuve pas ». Ce qui

intéresse Descartes, partisan d'une physique déduite des mathématiques, c'est la théorie elle-même, qui peut s'unir à d'autres théories pour former un système universel; une seule chose compte pour Pascal : l'expérience qui justifie cette théorie. A ses yeux, le véritable inventeur est celui qui a fait l'expérience. Lorsqu'il écrit dans son fragment d'un traité du vide que « les expériences sont les seuls principes de la physique », il est donc en contradiction avec la doctrine cartésienne, généralement admise de son temps et pour qui la déduction mathématique seule serait constitutive de la science, mais il semble annoncer déjà la méthode expérimentale du XIXe siècle.

Ce culte de l'expérience, cette défiance à l'égard du raisonnement, Pascal ne les réserve pas uniquement aux problèmes de physique; son attitude est la même devant les questions de religion. Il s'élève violemment contre cette théologie qui prétend s'appuyer sur la raison et qui aboutira finalement au déisme du XVIIIe siècle; ce n'est pas lui qui prouverait Dieu par les arguments du vicaire savoyard. Que lui importe un vague Être Suprême? Il croit au Dieu chrétien, unique en trois personnes, Père, Fils et Saint-Esprit. La naissance et la mort du Christ, sa Divinité, ses miracles, les prophéties et les figures qui l'annonçaient, tout cela ce sont des faits. Ces faits sont ou ne sont pas vrais. Leur vérité ne se fonde pas sur des raisonnements, mais sur des témoignages. Les témoignages, ici, sont les livres saints : la théologie doit donc être uniquement l'étude des livres saints. Certes, Pascal admet sans discussion le caractère divin et infaillible des livres sacrés; les interprétations qu'il en donne exigent, pour être admissibles, une croyance absolue en la révélation; il n'a aucun soupçon des découvertes que feront plus tard l'histoire et la philologie. Ces découvertes l'auraient à coup sûr épouvanté. Il n'en est pas moins vrai qu'en substituant, dans les discussions sur la religion, l'étude des textes à l'argumentation philosophique, s'il revient à l'ancienne théologie pour combattre celle du frère Saint-Ange, il indique en même temps, dès le XVIIe siècle, ce que sera deux cents ans plus tard l'attitude des historiens et des philologues devant le problème des origines du christianisme. Et l'on a pu dire, sans trop de paradoxe, qu'il était jusqu'à un certain point le précurseur de Renan.

Pour conclure, que trouvèrent dans Pascal les hommes du XIXe siècle? Devant le mystère de l'univers, une désolation tragique qui était la leur; leur foi unique en l'expérience sur les sciences physiques; leur souci du texte et du document en histoire et en

théologie. N'est-ce pas leur siècle tout entier qu'ils voyaient concentré dans l'âme de Pascal?

II

Ce n'est pas que, même alors, l'œuvre de Pascal ait été tout entière à l'abri des objections. Et, d'abord, ceux qu'il avait si durement attaqués dans les *Provinciales* ne manquèrent point de défenseurs, de qui les arguments sont loin d'être négligables. Depuis un certain temps déjà, il est assez généralement reconnu que, même dans le cas où Montalte aurait toujours été de bonne foi dans son éloquent et spirituel réquisitoire, il n'a pas toujours été bien informé. D'autre part, les adversaires de la religion et les indifférents, qui, au siècle précédent, avec Voltaire et Condorcet, avaient dirigé contre l'auteur de l'*Apologie* leurs traits les plus acérés, ne témoignèrent à Pascal, au XIX^e^ siècle, aucune hostilité, et des hommes comme Havet et Lanson purent travailler à répandre sa gloire ; par contre, les catholiques, défenseurs d'une doctrine nettement établie, ne pouvaient montrer la même tolérance. Malgré l'admiration respectueuse qu'ils eurent en général, non seulement pour le génie, mais pour la foi religieuse de Pascal, ils n'avaient pas le droit d'oublier un fait, hélas ! incontestable : c'est que Pascal avait été janséniste, et que le jansénisme était une hérésie condamnée par l'Église. Mais ces discussions sur le véritable rôle de la casuistique, sur la théorie orthodoxe de la grâce ou du péché originel, menées, d'ailleurs, le plus souvent par des ecclésiastiques, avaient un caractère spécial et pour ainsi dire confessionnel ; leur allure de querelles de chapelle leur enlevait toute action profonde sur l'opinion publique. Quant aux catholiques eux-mêmes, — habitués à cette large et bienveillante interprétation que donnait l'Église dans la seconde moitié du XIX^e^ siècle de toutes les idées qu'inspirait un sentiment chrétien, — tout en faisant quelques réserves sur l'orthodoxie de Pascal, ils admiraient pleinement la grandeur et la tragique beauté de son christianisme. Depuis quelque temps déjà, une attitude nouvelle commence à s'indiquer discrètement. Si nous lisons, par exemple, les beaux livres de l'abbé Bremond sur l'histoire littéraire du sentiment religieux en France, nous trouvons la conception orthodoxe du catholicisme opposée à celle de Pascal avec tant de pénétration et de profondeur psychologique, tant de sentiment de la beauté, que même des ignorants peuvent y être délicieusement sensibles ; et leurs yeux, charmés par la glorieuse lumière qui peu

à peu se dévoile devant eux, deviennent moins sensibles au radieux éclat de celle de Pascal.

Une première faiblesse que nous soupçonnons dans Pascal théologien en lisant le livre de l'abbé Bremond — faiblesse que la génération précédente a trop souvent considérée comme une force — c'est l'insuffisance de sa « culture ». Le temps n'est plus où l'on félicitait Pascal d'avoir mis à la portée du public des questions réservées jusque-là aux docteurs en Sorbonne. Nous n'admettons plus l'autorité du bon sens; et nous ne sommes pas plus disposés à confier au cordonnier du coin le soin de choisir entre la grâce efficace et la grâce suffisante que celui de décider sur la vérité ou l'erreur du système d'Einstein. Nous nous défions aujourd'hui de ceux qui improvisent, — même s'ils ont du génie. Depuis tant de siècles qu'il y a des chrétiens qui consacrent leur vie tout entière à la méditation, à la prière et à l'adoration de Dieu, les problèmes de la théologie et de la mystique sont tellement ténus, raffinés et nuancés que l'on a besoin, pour les aborder, d'un long apprentissage et d'une longue discipline. Le débutant en théologie qui s'y lance avec audace fait un peu comme le mathématicien débutant qui, plein de confiance, prétendrait donner son avis sur la relativité généralisée. N'est-ce point, pourtant, ce que fit Pascal? Jusqu'à l'âge de vingt-deux ans, obéissant à son père, il avait maintenu au sujet de la religion la consigne qui demeura celle de Descartes : la laisser toujours en dehors de la recherche intellectuelle. Certes, il n'était ni libertin ni même indifférent; il était, au contraire, profondément croyant et pratiquant; mais il ne soupçonnait même pas l'existence de cette science qu'est la théologie, de cet art céleste qu'est la mystique. Et voilà que, tout à coup, en 1647, deux gentilshommes normands lui font lire l'*Augustinus*; c'est pour lui une révélation. Comme il devait découvrir la littérature à la lecture de Montaigne, il découvre la religion à celle de Jansénius. Et aussitôt voilà qu'il décide, qu'il juge, qu'il condamne, qu'il convertit. Il va devenir celui que l'abbé Bremond appelle « l'enfant terrible » de Port-Royal. Il va tirer des traits fulgurants, des éclairs et des tonnerres de l'arsenal d'arguments que les savants du parti amasseront pour lui. Mais ces arguments qu'il emploie dans la bataille, il ne les a pas, dans la méditation de la cellule, dans l'examen minutieux de la salle d'étude, dans la discussion académique de la Sorbonne, examinés sous toutes leurs faces, confrontés les uns aux autres, avec la sérénité de la recherche désintéressée. Sa théologie lui est extérieure comme une armure; elle n'est point sa propre chair.

Ce caractère est celui qu'à tort ou à raison bien des gens attribuent à la science que donne l'enseignement primaire. Peut-être forcerai-je un peu, mais je ne crois pas fausser la pensée de l'abbé Bremond si j'ose dire qu'il est des moments où l'on se demande s'il ne voit pas quelquefois dans Pascal comme un « primaire » de la théologie et de la mystique.

Peut-être que, s'il eût choisi d'autres maîtres, cette tare fondamentale aurait eu des effets atténués. Par malheur, la doctrine à laquelle il se soumit est entre toutes morose, terne, pauvre et sans beauté. Il y a lutte sur la question de savoir si la pensée de Pascal fut toute janséniste ou toute catholique, et les deux opinions extrêmes ont été soutenues. L'abbé Bremond a modifié son avis primitif ; il avait d'abord pris un moyen terme, en considérant la théologie de Pascal comme janséniste et sa prière comme catholique ; actuellement il continue à croire que, dès le ravissement, la prière avait une certaine répugnance à s'accorder avec la théologie, mais que, jusqu'à sa dernière année exclusivement, la vie intérieure de Pascal fut plus ou moins imprégnée d'esprit janséniste.

Quelle fut sa vie intérieure ? L'abbé Bremond va le demander à cette prière émouvante écrite de sa main sur un parchemin qu'il portait cousu dans ses vêtements, souvenir de la nuit inoubliable du lundi 23 novembre 1654, à cette suite fulgurante de citations, de phrases, de cris de joie et d'adoration, de laquelle tant de commentateurs ont tiré des interprétations si différentes. Pour ceux dont l'opinion est si tragiquement exprimée dans le sonnet de Jules Lemaître, c'est l'appel désespéré du sceptique assoiffé de foi et d'amour qui s'affaisse épuisé au pied de la croix. Pour Barrès, c'est le cri de triomphe de celui qui, après de durs combats, a conquis enfin la vérité suprême ; c'est le « bulletin de victoire sur les ténèbres », c'est la fin de l'angoisse. « Cette angoisse, écrit Barrès, ce n'est pas la peur de l'Enfer, comme l'a cru Barbey d'Aurevilly ; ce n'est pas non plus la mélancolie d'Hamlet devant la tête de mort ; et ce n'est pas davantage le vertige d'un philosophe qui se jette par désespoir dans la solution chrétienne. Pascal, c'est un esprit scientifique qui cherche la vérité totale, la vérité qui discipline le monde de l'âme »..... Le parchemin, « c'est le mémorial de la réponse accordée à son cri d'angoisse.... Dorénavant sa vision va commander sa vie. Il ne cessera pas de la méditer en esprit et d'y conformer sa conduite. Ces Messieurs de Port-Royal, à qui il ne veut rien refuser, pourront bien l'employer dans leurs querelles. Pour les servir, il écrira, sur les notes qu'ils lui fourni-

ront, les *Provinciales* ; mais, que lui font profondément ces polémiques ? Il repense toujours le papier cousu dans son pourpoint, mémorial du soir où, dans un mouvement d'une intensité surhumaine, il a découvert que le cœur est supérieur à la raison. »

L'abbé Bremond, tout en reconnaissant que « M. Barrès connaît trop Pascal pour lui prêter une inquiétude uniquement spéculative », croit néanmoins qu'il fait encore trop de place à l'élément intellectuel. En novembre 1654, Pascal possède depuis longtemps une certitude et une règle de vie ; il n'a pas à découvrir la vérité, il n'a aucun doute. Il ne sera pas plus croyant le 24 novembre qu'il ne l'était le 22. Et sans doute le ravissement du 23 lui apporte quelque chose de nouveau : mais ce n'est pas une foi nouvelle, c'est un bienfait « particulier » et qui n'intéresse que lui ; c'est le « signe » qu'attend avec angoisse tout janséniste, et qui, lorsqu'il l'a obtenu, lui donne la joie.

Car nous aurions tort de considérer comme nécessairement désespérantes les doctrines religieuses qui reposent sur la prédestination. On a pu parler de la « doctrine douce et savoureuse de Calvin ». Et le jansénisme, qui est lugubre et désolant pour l'ensemble de l'humanité, est plein de charmes pour « ceux qui, par un heureux sort, se trouvent du petit nombre des élus ». — « Joie, joie, pleurs de joie ! » s'écrie Pascal. L'homme est dans l'angoisse et le tremblement tant qu'il ignore s'il est désigné de toute éternité pour être dans la masse des damnés ou pour être admis dans la troupe des élus. Certes, la vie serait d'une rigueur intolérable, si l'on devait demeurer toujours dans ce doute. Mais quel bonheur parfait lorsqu'on a obtenu, non pas comme les catholiques l'espérance, mais la promesse certaine du salut. Cette promesse peut nous être communiquée par des « signes » incontestables. La prière de Pascal est le mémorial de ces « signes ».

Et, d'abord, il existe un état de notre âme dans lequel Dieu nous devient sensible, — la « consolation » de saint Ignace : pour les catholiques cet état n'est qu'une grâce, pour les jansénistes c'est un « signe ». L'état contraire, — que les catholiques appellent la sécheresse ou la désolation spirituelle, — est pour les jansénistes celui où le « signe » nous est refusé. Cette sensibilité religieuse est peut-être restée dormante en Pascal pendant ses vingt-deux premières années. Il en prend conscience en 1646, lors de sa première conversion qui lui donne pour la première fois « de vifs sentiments de Dieu, remplis de suavités et de charmes ». Il fait alors l'expérience, « toujours émouvante mais commune », d'une faculté nouvelle : le goût des choses célestes. Mais la conversion

n'est pas achevée ; il y a loin de « sentir Dieu » à l'aimer effectivement. La sensibilité nouvellement révélée s'atténue, sans effacer le souvenir des joies qu'elle a données. « Les impossibles joies du ciel ont gâté » pour Pascal « celles de la terre ; il ne peut vivre sans plaisir, et tous les plaisirs lui échappent ». — « Confusion..., désordre... » désolation. Et tout à coup, c'est la nuit radieuse du 23 novembre 1654. Quel est le caractère de ce ravissement ? Hallucination ? Expérience mystique ? Simple ferveur ? « Pourquoi y aurait-il un caractère unique ? Pourquoi pas les trois ensemble ? » suggère l'abbé Bremond. Dans cette veillée de deux heures, il distingue deux séries de moments, qui, d'ailleurs, ont pu s'entremêler. L'éblouissement, le contact direct de Dieu : « Feu ! Feu ! » Et la méditation, avec la certitude du salut, avec aussi le remords et l'angoisse, qui ne sont pas une contradiction à la joie. Le remords, en effet, est une douleur — mais aussi un signe — donc une cause de joie. *Semper de peccato doleat ; semper de dolore gaudeat.* L'angoisse, dans les périodes de sécheresse, de « désolation », est un signe. La crainte est d'abord un « devoir », mais elle est aussi un signe. « Console-toi, tu ne me chercherais pas si tu ne m'avais trouvé » ; cela veut dire, au sens janséniste : « Le fait que tu me cherches est un signe que tu es au nombre de ceux qui peuvent me chercher, c'est-à-dire des prédestinés ». Dans la *prière* de Pascal, dans le *Mystère de Jésus*, dans toute l'inspiration janséniste, ce qu'on trouve sans cesse c'est le souci individuel, personnel, — égoïste, pourrait-on dire, — par lequel le jansénisme se distingue du catholicisme. « Je te veux guérir », dit le Christ. Cela signifie, pour le catholique : « Puisque le Christ est mort pour tous les hommes, il est mort pour moi ». Cela signifie pour Pascal : « Il est mort pour moi, bien que peut-être, bien que sans doute il ne soit pas mort pour tous les hommes ».

La joie de Pascal est donc la joie tragique de l'homme « qui vient d'échapper à un immense naufrage où presque toute sa famille a péri ». Il est un sentiment assez peu sublime qui éclate partout dans la religion janséniste : la peur et la joie de ne plus avoir peur. Que devient Dieu dans tout cela ? Non pas le « réparateur de notre misère », mais « le Dieu grand et puissant et éternel ». Il semblerait vraiment que l'on se défie de Dieu : on dresse une « opposition invincible » entre lui et nous. Aller directement à Dieu — ce qui est pour les catholiques l'acte religieux par excellence — serait peut-être permis à une autre race qui n'eût pas connu le péché originel, mais est interdit à notre race maudite. C'est un acte inutile, et même dangereux ; « c'est une marque

d'orgueil ». « Pourquoi, explique Pascal, Dieu a établi la prière :

1° Pour communiquer à ses créatures la dignité de la causalité.

2° Pour nous apprendre de qui nous tenons la vertu.

3° Pour nous faire mériter les autres vertus par le travail.

En un mot, Dieu a établi la prière parce qu'il nous est utile de prier. Toujours le même point de vue terre à terre ; partout le souci de l'homme, nulle part l'amour désintéressé de Dieu. Ce n'est point que Pascal se trompe, et les raisons qu'il donne sont excellentes ; mais il ferme les yeux à tout un côté de la vérité. Combien est plus noble et plus pure la prière catholique, celle des grands mystiques, la prière lyrique de Bossuet, celle à laquelle l'église, dans sa liturgie, entend nous élever ! Elle est avant tout contemplation et extase. « Premièrement, regarder Dieu... », « l'adorer parce qu'il est en soi, et non parce qu'il est en regard de nous ». Dieu est en effet l'absolue perfection; il est lui-même avant d'être notre sauveur.

Sainte-Beuve, après Joubert, reconnaît que les jansénistes ont trop ôté au bienfait de la création pour donner davantage au bienfait de la rédemption, qu'ils « ôtent au Père pour donner au Fils ». Est-il bien sûr que le Fils y ait gagné ? Ce n'est pas l'avis de l'abbé Bremond qui, dans la *Christologie* de Pascal, d'une poésie si touchante et si pathétique, trouve moins d'élévation que dans celle de « l'humanisme dévot ». Et, d'abord, le Christ de Pascal a l'aspect d'un vaincu : il n'a pas su racheter le monde, puisque celui-ci atteste aujourd'hui encore, par une misère sans nom, soit l'impossibilité de guérir la blessure originelle, soit le besoin persistant du médecin. Combien victorieux, au contraire, est le Christ de l'École française, qui non seulement guérit le malade, mais lui donne une constitution nouvelle plus vigoureuse que l'ancienne. *Ecce nova facio omnia.* « Sans rien diminuer de la malice du péché », dit un docteur, l'état actuel des chrétiens sous Jésus-Christ présente des avantages inestimables, supérieurs à « la condition que devaient avoir les hommes sous Adam, même considéré revêtu de tous les ornements et de tous les privilèges de l'état d'innocence ». La malédiction se transforme en grâce; nous pouvons bénir « l'heureuse faute » si magnifiquement réparée. *O felix culpa !* Le Christ janséniste règne dans un coin de l'Univers sur quelques rares élus. Devant les « espaces infinis », Pascal s'épouvante. Le Christ catholique règne sur l'Univers tout entier depuis le commencement des âges ; il est le triomphateur rayonnant que l'on trouve à toutes les pages du bréviaire :

> Ecce renascentis testatur gratia mundi
> Omnia cum Domino dona redisse suo...

chante l'hymne de saint Fortunat pour la procession de Pâques. Certes, Jésus demeure le Rédempteur; mais ce n'est pas son rôle unique. Il existe pour Dieu plus encore que pour l'homme. Son occupation principale, le plus essentiel et le plus sublime de son mystère, c'est d'être avant tout « l'adorateur unique » et le « religieux » par excellence. En laissant de côté « cet abîme d'attention à Dieu que le Père de Condren appelait la vie cachée de Jésus-Christ », pour intéresser le Christ uniquement à notre bassesse, Pascal l'a donc jusqu'à un certain point rapetissé et humilié.

Aussi l'abbé Bremond, dans son admiration profonde pour Pascal, ne veut pas admettre qu'il soit demeuré janséniste jusqu'au bout. S'appuyant sur les mémoires de Bourrier, il soutient que Pascal est mort catholique; et, sans prendre parti dans la polémique qui s'est élevée à ce sujet, nous pouvons reconnaître que ses arguments ne manquent pas de force. Il croît même que le fond véritable de l'âme de Pascal n'était pas janséniste; que, de tout temps, quelque chose dans sa nature protesta contre sa doctrine; qu'il ne pouvait manquer d'être sensible un jour à certaines contradictions inconscientes de sa vie intérieure. Est-il pleinement janséniste, celui qui avait « l'idée réelle et vécue de la coopération personnelle et de l'admissibilité de la grâce; l'idée du travail méthodique et ascétique de la volonté organe de créance; qui recherchait une voie spéculative et pratique pour exercer une action sur les incroyants?... » « L'appel aux raisons du cœur n'est plus qu'une ironie désespérante, si la faute originelle a complètement perverti le cœur. » Et, dans une page d'une haute éloquence, l'abbé Bremond s'écrie : « Pascal a-t-il nettement reconnu, dans les derniers mois de sa vie, a-t-il effacé le schisme intérieur qu'il y avait en lui? cela me paraît presque certain; mais quand il nous faudrait rejeter parmi les fables l'affirmation ferme, franche, décisive du prêtre qui reçut, à maintes reprises, ses dernières confidences, nous n'en resterions pas moins persuadé que le meilleur, que le vrai Pascal est tout nôtre... Si Pascal a d'abord cru chercher le Christ de Jansenius, il a sûrement trouvé le Christ de l'Évangile et de l'Église, celui qui nous a enseigné le *Pater noster*, celui qui est mort pour tous les hommes. Pour les divines paroles de Pascal, qui ne donnerait les plus beaux sermons du monde, et jusqu'aux élévations de Bossuet? « Il faut avoir beaucoup prié pour apprendre aux autres à prier. » Non, cela ne suffit pas toujours; il faut encore avoir prié d'une certaine façon, d'ailleurs ineffable, qui émeuve d'abord les moins recueillis, qui leur donne comme la sensation du Christ présent. Telle est la prière de

Pascal. Nous en connaissons de plus sublimes, mais non, si l'on peut dire, de plus contagieuses, mais non de plus semblables aux prières de l'Évangile. »

Si belle que soit cette page de l'abbé Bremond, elle ne saurait effacer toutes celles où il nous montre l'œuvre de Pascal viciée par le jansénisme. Pascal est-il mort catholique ou janséniste? Y a-t-il eu toujours en lui une prière catholique qui résistait à la théologie janséniste? Question passionnante, — mais parce qu'il s'agit de Pascal. Combien, en cette même année 1662, sont morts sans doute d'autres bons chrétiens qui ont ému leur confesseur par une fin édifiante! Et, cependant, nous ne nous soucions point d'eux, parce qu'ils n'ont écrit ni les *Provinciales*, ni les *Pensées*, ni le *Mystère de Jésus*, ni même ce parchemin que Pascal portait cousu dans la doublure de son pourpoint. C'est à l'auteur de ces chefs-d'œuvre que nous nous intéressons. Or, dans les *Pensées*, comme dans le *Mystère de Jésus*, comme dans la prière, — ne parlons même pas des *Provinciales*, — l'abbé Bremond nous a fait suivre à la trace, corrompant plus ou moins profondément les chairs, le virus janséniste. Après cela, nous garderons à Pascal notre respectueuse admiration; peut-être même serons-nous prêts à donner pour ses prières, « si contagieuses et si semblables aux prières de l'Évangile », les plus beaux sermons du monde, et même les élévations de Bossuet. Malgré tout, une certaine gêne est née dans notre esprit. Nous imaginons, nous rêvons vaguement ce qu'aurait pu être l'œuvre de Pascal, si Pascal n'avait pas été janséniste. Même ardeur, même passion, même pathétique, même poésie, même génie; mais une autre inspiration, plus désintéressée et plus noble. L'homme tiendrait moins de place, et Dieu apparaîtrait davantage dans sa sublimité; le Christ serait aussi touchant et plus radieux. Est-il chef-d'œuvre humain qui pourrait égaler les élévations de Bossuet, pensées et senties par l'âme fulgurante de Pascal? Et lorsque nous rêvons ainsi à ce que l'œuvre aurait pu être, nous risquons d'être un peu moins éblouis par ce qu'elle est.

III

L'abbé Bremond a donc présenté contre certains points de la doctrine des objections profondes et subtiles, mais qui ne font point tort à l'admiration religieuse vouée à l'œuvre, et plus encore à l'âme de Pascal. C'est à l'œuvre tout entière, c'est à l'âme même de Pascal que Valéry déclare la guerre. L'attitude devant le mys-

tère métaphysique, devant la religion, devant l'art, devant la science, devant la vie, tout lui répugne et l'irrite; il tourne en dérision les diamants et les perles dont l'éclat indiscuté a ébloui toute une génération : « opposition si grosse et si mal définie », la distinction fameuse entre l'esprit de géométrie et l'esprit de finesse; sottise, cette véritable éloquence qui se moque de l'éloquence ». Quant à l'angoisse tragique et douloureuse devant l'infini, qui émouvait si délicieusement le romantique XIX^e^ siècle, elle présente quelque chose d'affecté et de théâtral qui excite sa redoutable ironie. Pascal « est devenu un personnage de tragédie, un acteur singulier et presque un « emploi » de la comédie de la connaissance. Certains jouent les Pascal. L'usage a fait de lui une manière d'Hamlet français et janséniste, qui soupèse son propre crâne, crâne de grand géomètre; et qui frissonne et songe, sur une terrasse opposée à l'Univers. Il est saisi par le vent très âpre de l'infini; il se parle sur la marge du néant où il paraît exactement comme sur le bord d'un théâtre, et il raisonne devant tout le monde avec le spectre de soi-même. »

Dans l'un de ses entretiens avec Frédéric Lefèvre, Valéry s'étonne du scandale qu'aurait soulevé son offensive de grand style. Il proteste « n'avoir jamais songé à contester l'extraordinaire puissance intellectuelle de Pascal, ni sa valeur d'écrivain ». Avec une modestie qui n'est pas sans inspirer quelque défiance, il présente, sans avoir l'air d'y tenir outre mesure, les critiques qu'il élève contre la conversion de Pascal, critiques que l'abbé Bremond ne désavouerait peut-être point. « Lorsqu'un homme de vaste puissance intellectuelle, dit-il, fait son retour à Dieu (j'entends dans le catholicisme), il me semble qu'il n'a le choix qu'entre trois attitudes : ou bien il résigne toutes ses ambitions, il sacrifie ses pouvoirs intellectuels, il devient le plus soumis des fidèles, abandonne les lettres, les sciences, et, s'il ne va à la Trappe ou chez les Chartreux, du moins se consacre-t-il à une obscure, sévère et profonde vie; ou bien, son esprit s'étant soumis, il en tournera toutes les forces vers l'étude des choses sacrées; mais ici, il ne trouve pas un désert, une *terra incognita*, il trouve la tradition d'une pensée parallèle aux enseignements essentiels, qui les commente et les combine, et cette pensée est organisée en deux ordres remarquablement distincts et recherchés. L'un, c'est la théologie dogmatique ou morale; l'autre se trouve dans les écrits et les exercices des mystiques. Pascal n'a choisi aucune de ces trois voies. Je ne crois pas m'avancer beaucoup en disant que la théologie de saint Thomas d'Aquin ne devait exci-

ter que ses mépris ; et, quant à l'ordre mystique, il semble ignorer qu'une quantité d'expériences très profondément poussées avaient, avant lui, tracé la voie, qu'elles avaient élucidé, et même permis de classer avec une précision remarquable les modes et les degrés de la vie purgative et illuminative. Eh bien ! Pascal me paraît neuf et éperdu dans ses essais mystiques. Il se lance dans une apologétique indépendante, hasardeuse, parfois bien imprudente. Mais, enfin, il se peut que je me trompe, et même il est probable.

Peut-être va-t-on s'imaginer, d'après ces phrases, que la critique de Valéry est sœur de celle de l'abbé Bremond. On serait vite détrompé, sans avoir besoin de chercher d'autres textes que cet entretien. Tout d'abord ce n'est pas seulement le chrétien qu'il voudrait ramener à une gloire moins éclatante, c'est aussi le savant et même l'homme ; à l'étoile déclinante de Pascal, il s'efforce de substituer, dans le firmament scientifique, l'étoile de plus en plus scintillante de Descartes. Et surtout, d'après le ton de la controverse, le sentiment que l'on devine n'est pas le regret d'un admirateur contraint à faire quelques réserves, mais l'ardeur d'un ennemi. Valéry confesse qu'il « trouve en Pascal une sorte d'ennemi du genre humain ». Lui-même s'est fait le champion du genre humain ; et l'on croit sentir comme les accents du clairon dans son violent assaut contre celui qui « ayant changé sa neuve lampe contre une vieille, se perd à coudre des papiers dans ses poches, quand c'était l'heure de donner à la France la gloire du calcul de l'infini ».

Pourquoi cet acharnement? Parce qu'aux yeux de Valéry Pascal est autre chose qu'un grand penseur et un grand écrivain : il est comme le symbole de toutes les tendances qui sont hostiles à l'effort de l'esprit. Dans le passage que nous venons de citer, Valéry ne songe à lui que pour l'opposer à Léonard de Vinci. Ah ! ce n'est pas Léonard de Vinci qui voit un abîme ouvert à sa droite : « un abîme le ferait songer à un pont. Un abîme pourrait servir aux essais de quelque grand oiseau mécanique ». Ce n'est pas lui qui établit une distinction entre l'esprit de géométrie et l'esprit de finesse : « Esprit de finesse, esprit de géométrie, on les épouse, on les abandonne, comme fait le cheval accompli ses rythmes successifs ». Si Léonard de Vinci est le type parfait du héros apollinien, Pascal apparaît comme l'antithèse de Léonard de Vinci. Et cependant, — c'est justement là son crime —, il avait en lui, pour être un héros, « de grandes ressources » : « l'une des intelligences les plus fortes qui aient paru », « les puissances de

sa logique, les vertus admirables de son langage ». Muni de ces armes merveilleuses, il a renoncé à s'en servir. C'est ainsi que le divin Achille, rendu invulnérable par les eaux du Styx, instruit par le centaure Chiron, armé par Vulcain lui-même, se cachait parmi les filles de Lycomède. S'il n'avait été poursuivi par l'artificieux Ulysse qui le contraignit à ne pas déserter son rôle et sa destinée, il n'eût jamais fait retentir de ses exploits les rives du Scamandre et du Simoïs. — Pascal, hélas ! ne connut point d'artificieux Ulysse.

Il n'est rien qui nous donne avec plus de certitude la mesure d'un homme que la façon dont il se comporte devant le spectacle du ciel étoilé : presque toujours ceux qui sont vraiment forts tirent de là une inspiration. Pythagore écoutait la musique des étoiles mobiles dont « chacune, faisant vibrer l'éther selon sa vitesse, communique à l'étendue le son qui est le propre de son nombre », et laissait « l'ordre du monde pur enchanter ses oreilles ». Quant aux Juifs, ils célébraient l'éloquence des nuits bibliques qui retentissent des louanges du Seigneur; et Jehovah lui-même dit à Job : « Les étoiles du matin éclataient en chants d'allégresse ». Deux réactions, en somme, s'offrent au contemplateur : celle du cœur qui, « dans sa lutte contre la figure effrayante du monde, finit par susciter, à force de désir, l'idée de quelque Être assez puissant pour contenir, pour avoir construit ou pour émettre ce monstre d'étendue et de rayonnements qui nous produit, qui nous alimente, qui nous enferme, qui nous menace, qui nous fascine, qui nous intrigue et nous dévore ». — Celle de l'esprit, qui, sans se hâter, examinera, cherchera, et s'efforcera de « rapprocher ce qui était si stupéfiant et si émouvant de ce qui est familier à nos sens, accessible à notre action, et qui se conforme d'assez près à nos raisonnements ».

Pascal est l'un des rares qui dans les cieux n'entendent aucune voix. « En regardant tout l'Univers muet, dit-il, il entre en effroi comme un homme qu'on aurait porté endormi dans une île déserte et effroyable. » Ce recul épouvanté à l'aspect de l'espace infini fait sur Valéry, comme sur l'abbé Bremond, d'ailleurs, une impression si profonde qu'il veut voir, pourrait-on dire, la clef de l'âme de Pascal dans la phrase célèbre : « Le silence éternel de ces espaces infinis m'effraie ». Les plaintes désespérées sur la misère de l'Univers lui inspirent des comparaisons énergiques, sinon respectueuses : elles le font « songer invinciblement à cet aboi insupportable qu'adressent les chiens à la lune ». Pour continuer cette comparaison, nous dirons que Pascal, fuyant le spectacle terrifiant des mondes innombrables, est allé tout affolé se blottir dans les

jupes de la religion. Cette « réaction », — qui, peut-être, un jour deviendra « une rareté et un objet de curiosité pour les psychologues », — peut inspirer dès aujourd'hui un jugement plutôt sévère. L'auteur des *Pensées* « avait trouvé, mais sans doute parce qu'il ne cherchait plus. La cessation de la recherche et la forme de cette cessation peuvent donner le sentiment de la trouvaille. Mais il n'a jamais eu de foi dans la recherche en tant qu'elle espère dans l'imprévu. » Cette absence de foi, aux yeux de Valéry, est justement le péché suprême contre l'esprit.

L'esprit est l'activité infatigable qui se pose sans cesse problèmes après problèmes, et qui entreprend sans répit des constructions nouvelles ; c'est la force inépuisablement créatrice qui joint, combine, organise les faits d'après un plan volontairement choisi, pour tirer de la fournaise où l'œuvre s'élabore tantôt une découverte scientifique, tantôt un poème, une sonate ou une statue. Car l'œuvre est la même du savant et de l'artiste, et réclame de l'un et de l'autre les mêmes qualités essentiellement individuelles : ardeur, enthousiasme, audace. « J'aime à essayer de me représenter, dit Valéry dans un entretien sur les savants et la science, l'état embryonnaire de l'œuvre d'art. Or, dans cet état, la distinction du savant et de l'artiste s'évanouit... ». Et plus loin : « Les préambules, les notions fondamentales, les définitions qui se trouvent en tête des exposés de la science impliquent toujours l'arbitraire de l'homme... L'homme fait œuvre libre en se donnant des chaînes, des restrictions en vue d'un certain but. Ces commencements ne peuvent se déduire de quoi que ce soit, sinon d'un désir et d'une intuition tout comparables à ceux auxquels obéit l'artiste dans l'attaque d'une œuvre. Il a bien une critique des valeurs et des moyens de la science ; mais l'art de trouver (bien qu'on l'ait baptisé euristique) demeure aussi personnel que tous les autres arts ». Certes, à mesure qu'elle se développe, la construction scientifique tend, par sa définition même, à devenir de plus en plus universelle, donc impersonnelle, et par conséquent à se distinguer de la construction artistique, toujours strictement individuelle. Et, cependant, chacun des actes de la recherche scientifique « est l'acte d'une personnalité. Il y a un style des mathématiciens... Il y a même des styles nationaux jusque dans l'algèbre... Dans la physique elle-même on peut penser que les différents systèmes d'explication (mécanisme, atomistique, énergétique) correspondent à des types d'esprit dont chacun a ses préférences ». Il y a des tempéraments scientifiques chez des artistes, des tempéraments artistiques chez des savants. « L'éminent chimiste Urbain, raconte

Valéry, m'a envoyé récemment un livre sur la musique... Pas de poète ni de peintre plus enthousiaste que l'est Jean Perrin, au milieu de ses appareils et de ses solutions fluorescentes. » Et il est tout naturel qu'il en soit ainsi; car, si l'art et la science se distinguent dans « leur développement extérieur et par leurs conditions extrinsèques », tous deux sont identiques par leur nature intime et profonde : ne sont-ils pas, l'un et l'autre, une « sorte de lutte entre la prolifération des objets de pensée et la volonté d'en conserver l'empire »?

Nous voyons ici face à face deux convictions, presque deux religions contradictoires. D'un côté Valéry, qui, dans toute son œuvre et dans ses longues années de méditation, n'a cessé de croire avec une foi ardente en l'unité créatrice de l'esprit, se manifestant identique à elle-même par l'invention scientifique, par l'œuvre artistique, ou simplement par la pensée vivante. En face de lui Pascal, qui, par sa distinction « si grosse et si mal définie » entre l'esprit de géométrie et l'esprit de finesse, sépare définitivement le domaine de la science et celui de la vie et de l'art. Valéry ne pouvait manquer d'attaquer comme « l'ennemi du genre humain » celui qu'il accuse — plus ou moins explicitement — de supprimer l'art en lui enlevant ce qu'il y a en lui de scientifique, et d'affaiblir la science en la privant de l'étincelle artistique dont elle a besoin.

La critique d'ensemble des idées de Pascal sur l'art et la littérature, on ne la trouvera nulle part dans les essais ou les entretiens de Valéry; mais il est aisé de l'établir par voie déductive, et d'en vérifier l'hypothèse au moyen de quelques phrases éparses çà et là. L'œuvre d'art est faite de deux éléments : une masse amorphe de sensations, de sentiments, de volitions, d'idées, don de la vie et du hasard, matière mise à la disposition de l'esprit; une activité volontaire de l'esprit, la même dans l'art et dans la science, qui fait un choix entre les « accidents de l'être », en sacrifie la plupart, en garde quelques-uns pour les plier à sa loi, les soumettre à un système habilement agencé de « gênes » et de « résistances », et créer ainsi une figure nouvelle et personnelle de ce monde. Sans cet artifice, la matière la plus riche n'est rien, de même que la puissance du feu, si grande soit-elle, « ne devient utile et motrice que par les machines où l'art l'engage; il faut que des gênes bien placées fassent obstacle à sa dissipation totale, et qu'un retard adroitement opposé au retour invincible de l'équilibre permette de soustraire quelque chose à la chute infructueuse de l'ardeur ». L'auteur est donc à la fois « source, ingénieur et

contraintes »; et certains de ceux qui ne donnent pas en tout point raison à Valéry trouveront qu'il s'intéresse trop aux « contraintes », et qu'il a trop de goût pour le métier d'ingénieur. Ces « contraintes », Pascal ne veut pas les connaître. Il renonce à toutes les règles, à toutes les « fausses fenêtres », à toutes les « beautés poétiques », à cette éloquence dont « se moque la véritable éloquence », en un mot à tout ce qui est artifice. Et il n'a pas besoin d'être ingénieur, puisqu'il ne construit pas de machine, puisqu'en écrivant il n'a qu'un seul désir : présenter fidèlement au lecteur « la source », dans sa pureté naturelle. L'œuvre vaudra ce que vaut la source; on cherche un auteur et l'on trouve un homme. Doctrine séduisante, mais combien dangereuse ! qui a comme résultat immédiat de sacrifier plusieurs formes d'art, la peinture, par exemple. « Quelle vanité que la peinture, qui attire l'admiration par la ressemblance des choses dont on n'admire pas les originaux ! » La poésie elle-même est bien menacée : car, enfin, qu'est-ce que la versification, sinon une contrainte? Par bonheur, Pascal est dupe d'une illusion : il est artiste, sans le vouloir, et peut-être sans le savoir. « Le seul souci d'écrire, et le soin que l'on y apporte ont le même effet naturel qu'une arrière-pensée. Il est inévitable de rendre extrême ce qui était modéré, et dense ce qui était rare, et plus entier ce qui était partagé, et pathétique ce qui n'était qu'animé... Les fausses fenêtres se dessinent d'elles-mêmes. L'artiste ne peut guère qu'il n'augmente l'intensité de son impression observée, et il rend symétriques les développements de son idée première, à peu près comme fait le système nerveux quand il généralise et étend à l'être tout entier quelque modification locale. Ce n'est pas là une objection contre l'artiste, mais un avertissement de ne jamais confondre le véritable homme qui a fait l'ouvrage, avec l'homme que l'ouvrage fait supposer. » Cette confusion est de règle pour Pascal : on l'a cru sur parole, et ce fut sa punition. « On l'a tant imaginé et si passionnément considéré qu'il en est devenu un personnage de tragédie. » Pour être simplement un homme, il ne voulait pas être un auteur : le voilà devenu « un acteur singulier et presque un « emploi » de la comédie de la connaissance ».

Dans la science comme dans l'art, Pascal ne veut considérer que la suite des phénomènes qui s'offrent à notre observation. Il est plein de timidité et de défiance devant l'activité créatrice de l'esprit. Il a le culte de la seule expérience, il se détourne des hypothèses non encore démontrées, il est plutôt hostile aux grandes constructions d'ensemble. Certes, nul n'oserait méconnaître le

rôle essentiel de l'expérience scrupuleuse et prudente, et peut-être, à l'époque de Pascal, était-il spécialement utile d'enseigner aux savants à ne pas avoir trop de foi dans des explications qui n'étaient pas confirmées par les faits. Mais c'est l'activité audacieuse de l'esprit qui crée la science. Sans l'imagination hardie qui établit entre les phénomènes des relations auxquelles nul n'avait encore songé, l'expérience n'aurait plus de raison d'être, puisqu'elle n'aurait pas d'hypothèses à vérifier. Ce qui donne leur valeur aux expériences de la tour Saint-Jacques et du Puy de Dôme, c'est qu'elles démontrent que Torricelli avait eu raison de penser à la pesanteur de l'air. L'inventeur est Torricelli et non Pascal. Il est vrai que Torricelli, lui-même, avait eu l'idée de la « colonne d'air » pour expliquer des faits qu'il avait constatés : mais l'idée déborde de beaucoup les faits ; elle est vraiment une création de l'esprit. Que l'esprit reste en contact étroit avec la terre, rien de mieux ; à condition que ce contact lui donne des forces pour s'élancer plus haut. En face de la science timide de Pascal, qui voulait qu'on se bornât à « dire en gros que tout se fait par matière et mouvement, qui se refusait à pressentir les magnifiques constructions analytiques édifiées depuis le XVII^e^ siècle, avec « l'immensité des objets qu'elles comprennent, la netteté des relations qui y sont inscrites, le raccourci prodigieux de faits, d'expériences, de résultats, de lois qu'elles supposent », comme l'œuvre de Descartes paraît immense et féconde en résultats. « L'esprit cartésien, dit Valéry, offre des développements qui sont loin d'être achevés... ; il anime toute la recherche scientifique par l'admirable conception de l'univers quantitatif, on pourrait dire par la quantification délibérée de toutes les lois du monde matériel qu'il réduit à un système de choses mesurables. Il tend, d'autre part, à constituer une psychologie étroitement liée à la physiologie, et, en somme, il s'assigne la tâche grandiose, non point d'une explication de l'univers et de l'homme, mais de leur représentation toujours plus précise. Rien de plus opposé à l'état d'esprit de Pascal, chez lequel il faut bien reconnaître une sorte de timidité devant le problème de la cosmologie dont il désespérait comme il a plus tard désespéré de la vie même. » Si Pascal avait été préoccupé par des questions aussi grandioses que celles auxquelles pensait Descartes, peut-être eût-il eu plus de peine à renoncer à la science lorsqu'il se consacra tout entier à la religion. La modestie de ses ambitions lui rendit, sans doute, l'abdication plus facile.

Ce renoncement, Valéry le considère comme n'étant nullement

nécessaire. « Il a exagéré affreusement, grossièrement, lui reproche-t-il, l'opposition de la connaissance et du salut, puisqu'on voyait, dans le même siècle, de savantes personnes qui ne faisaient pas moins bien leur salut, je pense, que lui le sien, mais qui n'en faisaient point souffrir les sciences. Il y avait Cavalieri, qui s'essayait aux indivisibles; il y avait ce Saccheri, qui soupçonnait, sans se l'avouer, ce qu'il y a de convenu dans Euclide et entr'ouvrait une porte à bien des audaces futures de la géométrie. Ce n'étaient, il est vrai, que des jésuites. »

Je ne sais si, dans l'interprétation que je propose ici des quelques pages où il s'est attaqué à Pascal, je suis demeuré véritablement fidèle à la pensée de Valéry. Je le souhaite, — sans trop oser l'espérer; — mais je me rassure quelque peu en me rappelant que, même coupable, j'aurai simplement usé de la permission que Valéry accorde à tous ses lecteurs. A Frédéric Lefèvre, qui lui demandait d'approuver ses commentaires, il répondit, en effet : « J'estime qu'une œuvre, une fois publiée, l'auteur n'a pas plus d'autorité que qui que ce soit de ses lecteurs pour interpréter ce qu'il écrit. L'écrit est un fait, l'écrit est une chose. Il est désormais hors de pouvoir de celui qui l'a engendré d'imposer une signification ou une valeur quelconque à cet objet. »

Cette ardente offensive risque-t-elle d'affaiblir de façon appréciable la gloire de Pascal? Je ne le pense guère, et je suis tout disposé à croire que le champion de Descartes n'en a aucunement le désir. Quelle raison l'engagerait à nous détourner d'admirer un homme qu'il n'a pas la prétention de connaître plus qu'un autre ? Il ne serait, en effet, conforme ni à ses principes ni à ses habitudes d'avoir essayé de faire revivre la personne véritable de Pascal, tel que celui-ci a réellement et historiquement vécu depuis le 19 juin de l'année 1623 jusqu'au 19 août de l'année 1662. Il sait trop bien qu'une telle entreprise n'a aucune chance de succès, et il n'est pas homme à s'y hasarder. Il ne se sent pas une ferveur assez grande pour les recherches d'érudition, et il répéterait ce qu'il disait si finement à son ami Marcel Schwob lorsqu'il s'occupait de Léonard de Vinci : « que de savants hommes courent bien plus de risques que les autres, puisqu'ils font des paris et que nous restons hors du jeu ; et qu'ils ont deux manières de se tromper : la nôtre, qui est aisée, et la leur, laborieuse. Que s'ils ont le bonheur de nous rendre quelques événements, le nombre même des vérités matérielles rétablies met en danger la réalité que nous cherchons. Le vrai à l'état brut est plus faux que le faux. » Une seule chose l'a intéressé dans Pascal, comme dans Léonard de

Vinci, c'est ce qu'il a conçu comme sa « loi intime ». Pour reprendre l'expression même qu'il emploie au sujet de ce « grand Léonard », « de ce front chargé de couronnes, il rêvait seulement à l'amande »...

Son Pascal est donc tout juste aussi vrai que son Léonard de Vinci ; aussi vrai que le Pascal de Victor Cousin, que celui de Jules Lemaître, que celui de Barrès, que celui de l'abbé Bremond : il est autre, et c'est l'essentiel. Léonard de Vinci est le héros parfait, Pascal est presque un démon. Mais qu'importe ? Ces deux rôles sont glorieux également, puisqu'ils sont également excitateurs de pensée et de vie spirituelle. Quand les idées de Valéry se heurtent à celles qu'il trouve dans les œuvres de Pascal telles qu'il lui plaît de les comprendre, des éclairs jaillissent, des sous-bois s'illuminent, des avenues nouvelles s'amorcent, des correspondances multiples se laissent suggérer. Et tel est l'objet de la littérature.

J. Milon.

LE LYRISME DANS LA TRAGÉDIE DE CORNEILLE

Il est bon de reviser de temps à autre les jugements que nous portons sur les maîtres de la littérature et de l'art, et le propre des grandes œuvres est qu'elles ne perdent rien à ces revisions successives : chaque fois, au contraire, elles se chargent d'une signification plus riche. Chaque génération trouve ainsi des raisons particulières à son amour, qui ne sont point celles des générations qui la suivent ou qui la précèdent. Les sévérités de la critique proviennent souvent de ce que cette mise au point n'a pas été faite, de ce que les hommes jugent d'après ce qui a été dit avant eux et qui ne leur convient plus. Peut-être, si les romantiques avaient relu de plus près les écrivains du XVII^e^ siècle, s'ils ne s'étaient point contentés de l'image que leur en léguait le XVIII^e^ à son déclin eussent-ils été plus justes à leur égard, et leur œuvre même s'en fût-elle trouvée meilleure.

Il n'est jamais vrai que tout ait été dit sur un homme ni sur une œuvre; ainsi qu'un sentiment encore inéprouvé révèle d'un visage cher un aspect imprévu, chez nos maîtres, des idées et des formes peuvent apparaître qui nous surprennent : non point inconnues sans doute, mais oubliées, mais négligées un peu, et dans la joie de cette découverte se renouvelle une affection que l'habitude avait engourdie. Telle est l'aventure que nous voudrions essayer de vivre aujourd'hui près de Corneille, en le trouvant si proche de notre sensibilité moderne.

*
* *

On n'a peut-être pas assez remarqué le caractère lyrique de la tragédie cornélienne : préoccupé par les grands conflits de l'histoire, le spectateur oublie l'expression du sentiment individuel; les personnages ne se contentent pas d'agir, ils réfléchissent sur leur action, ils écoutent les battements de leur cœur, et, tandis que s'arrête le drame, ou plutôt qu'il se continue dans la coulisse, ils viennent nous faire la confidence de leur tristesse ou de leur inquiétude.

La contemplation intérieure où s'abîment Lamartine et Musset,

cette forme de la méditation religieuse et de l'examen de conscience, c'est celle aussi des héros de Corneille. La comparaison serait facile entre Moïse, Samson ou Jésus de Vigny et Auguste dans *Cinna*.

Voltaire a parfaitement discerné cette attitude : « Le monologue de Sabine est absolument inutile et fait languir la pièce. Les comédiens voulaient alors des monologues. La déclamation approchait du chant, surtout celle des femmes, les auteurs avaient des complaisances pour elles. » Il a pressenti la nature du monologue cornélien, mais sa fonction, mais les causes profondes lui échappent. Il y a là plus qu'une affaire de complaisance; le goût des comédiens, si tant est qu'il faille lui attribuer une aussi grande influence, ne pouvait qu'affermir Corneille dans un système venu d'ailleurs, non le lui imposer, — ce goût, du reste, et ce système ont peut-être une commune origine. — Car il s'agit bien d'un système, délibérément choisi, que nous voyons Corneille successivement chercher, porter à sa perfection, puis, semble-t-il, abandonner. Si la carrière de Racine est courte, s'il arrive à un moment où le genre tragique est constitué, possède sa tradition, il n'en est pas de même pour Corneille. Dans sa longue carrière, il a le temps d'éprouver les conceptions les plus diverses; il a surtout cette chance de trouver un genre encore dans l'enfance auquel il a pu imposer sa forte personnalité. Ses débuts le mettent aux prises avec Hardy, et par la suite son jeune rival a presque terminé son œuvre pour le public que lui-même écrit encore. Sa jeunesse est toute voisine de cette période de préparation qu'est, au point de vue dramatique, la Renaissance : à Rouen il put jouer des tragédies de collège, lire aussi, sans doute, les pièces de Jodelle, de Garnier, de Monchrestien; or, dans tout cela, l'élément lyrique est encore prépondérant. — L'évolution de la tragédie se fait du système lyrique avec des monologues et des chœurs, et épique avec de longs récits, au système dramatique où récits, mologues et chœurs tendent de plus en plus à disparaître pour céder la place à l'action immédiate. Dans *Andromaque* et surtout dans *Athalie*, l'action, réduite au minimum, se déroule à peu près toute sur la scène; chez Corneille, au contraire, la scène ne présente qu'une petite part de l'action, ou, plutôt même que l'action, la répercussion d'un drame lointain sur l'âme des personnages qui s'échappent tour à tour de ce drame pour venir épancher à l'écart leur âme lasse et anxieuse de se connaître. — Le monologue devient donc, dans ces conditions, l'un des éléments essentiels de la pièce, et non point un simple hors-d'œuvre ainsi que le juge Voltaire. — Voyons comment ces confi-

dences, ces monologues lyriques sont distribués dans les principales tragédies de Corneille.

Médée (1635) : I, 2, Jason; I, 4, Médée; IV, 1, Médée; IV, 4, Stances d'Egée; V, 2, Médée.

Le Cid (1636) : I, 4, Don Diègue; I, 6, Stances de Rodrigue; III, 5, Don Diègue; V, 2, Stances de l'Infante. On peut y ajouter le duo de Chimène et de Rodrigue (III, 4), dont le caractère lyrique ne saurait être mis en doute, qui n'est guère autre chose qu'un double monologue par couplets alternés.

Horace (1640) : III, 1, Sabine; IV, 3, Camille.

Cinna (1640) : I, 1, Émilie; III, 3, Cinna; IV, 2, Auguste.

Polyeucte (1643) : III, 1, Pauline; IV, 2, Stances de Polyeucte.

Pompée (1643) : pas de monologues.

Rodogune : II, 1, Cléopâtre; III, 3, Rodogune; IV, 5, V, 1, Cléopâtre.

Héraclius (1647) : Stances d'Héraclius, V, 1.

Le monologue est à peu près supprimé dans les pièces postérieures. Ainsi, nous trouvons un assez grand nombre de monologues irrégulièrement disposés dans les deux premières pièces; plus tard, à l'époque des grands chefs-d'œuvre, le nombre diminue et la place devient fixe; dans la suite, l'irrégularité se montre à nouveau, et les monologues finissent par disparaître.

Certains de ces monologues affectent la forme proprement lyrique des stances, mais tous sont lyriques par le fond, et on peut dire aussi par la forme, car si les strophes ne sont pas distinguées, il est presque toujours possible de les faire apparaître, plus ou moins exactement constituées. Cherchant à réaliser un type déterminé de tragédie, Corneille y est parvenu dans *Horace*, *Cinna*, *Polyeucte*, et si, par la suite, en génie véritablement créateur, il a voulu se renouveler, transformer sa manière; si cette transformation a été plus ou moins heureuse, il reste que ces trois tragédies sont les titres impérissables de Corneille, la fleur immortelle de son génie.

Or dans toutes les trois la place du monologue est relativement fixe, la scène 1 ou 3 de l'acte III, la scène 2 ou 3 de l'acte IV. Si même Rodogune nous offre quatre monologues, deux d'entre eux occupent ces mêmes places : III, 3, et IV, 5. Il n'y a point là, sans doute, simple effet du hasard, et nous sommes conduits à étudier le plan de ces tragédies. Nous ne devons pas nous laisser arrêter par la division conventionnelle en cinq actes, façade banale qui masque l'architecture intérieure. En réalité, la tragédie cornélienne se divise en trois épisodes : le premier comprend les actes I et II; il

représente une situation en état d'équilibre instable, qui ne peut telle quelle se prolonger; le second épisode amène la rupture d'équilibre, épisode d'action rapide que suffit à contenir l'acte III : tout se passe en l'absence du principal personnage (Horace, Polyeucte), ou du moins celui-ci n'intervient qu'à la fin (Auguste), et son retour, sa décision, tendent à replacer le petit monde qui l'entoure dans un état d'équilibre nouveau, à créer une situation nouvelle, qui puisse durer, et où soient résolus les problèmes posés au début : tel est le rôle du troisième épisode. Or ces trois épisodes sont précisément séparés par les monologues, véritables intermèdes lyriques placés entre les grandes phases du drame pour en résumer la signification morale.

Examinons le détail de cette construction dans nos trois pièces types :

Horace. — *Premier épisode.* — I (Les femmes : espoir et inquiétude); 1, Sabine; 2, Camille; 3, Curiace, Camille. — II (Les hommes : courage et volonté); 1, 3, Horace, Curiace; 5, Curiace, Camille; 6, Horace, Sabine; Curiace, Camille; 7, les mêmes, le vieil Horace; 8, Horace, Curiace, le vieil Horace.

Intermède lyrique. — III, 1, monologue de Sabine (joie et douleur).

Deuxième épisode (La lutte). — III, 2, 4, Sabine, Camille (espoir); 5, les mêmes, le vieil Horace (douleur); 6, les mêmes (défaite). — IV, 1, 2, le vieil Horace, Camille, Valère (victoire).

Intermède lyrique. — IV, 3, monologue de Camille (désespoir).

Troisième épisode (Le fratricide et le procès). — IV, 5, Horace, Camille; 7, Horace, Sabine. — V, 1, le vieil Horace; 2, Tulle, Valère, le vieil Horace, Horace (les hommes); 3, Sabine (la femme).

Cinna. — I, 1, monologue d'Émilie; les fluctuations du drame la laisseront invariable jusqu'au coup de théâtre final; elle représente l'élément stable de la pièce comme Horace dans la tragédie précédente; aussi nous est-elle connue dès le début. Mais Horace n'a pas besoin de cette confession; son sentiment est trop simple, trop d'une seule pièce; il n'est pas homme à s'analyser, il agit, et cette différence de construction témoigne, entre tant d'autres preuves, de la finesse psychologique de Corneille. Quant aux autres personnages, leurs sentiments n'ont pas cette fixité, aussi leurs monologues sont-ils situés à l'instant de leur plus grande hésitation.

Premier épisode. — I, Émilie, Cinna (la conjuration). — II, Auguste, Cinna, Maxime (la délibération). — III, 1, Cinna, Maxime, Euphorbe (remords de Cinna).

Intermède lyrique. — III, 3, monologue de Cinna.

Deuxième épisode. — III, Émilie, Cinna. — IV, 1, Auguste, Euphorbe (la trahison).

Intermède lyrique. — IV, 2, monologue d'Auguste.

Troisième épisode. — IV, 3, Auguste, Livie. — IV, 4, 5, Émilie, Maxime. — 6, court monologue secondaire de Maxime.

Il y a là un élément parasite, utile pour expliquer la trahison de Maxime, mais non indispensable : cette trahison pourrait s'expliquer par la simple opposition de point de vue politique. Le cours logique de l'action est interrompu.

V, 1, Auguste, Cinna; 2, les mêmes, Émilie, Livie; 3, les mêmes, Maxime.

Polyeucte. — *Premier épisode.* — I, 1, Polyeucte, Néarque; 3, Pauline, 4, la même, Félix. — II, 1, Sévère; 2, le même, Pauline; 4, Polyeucte, Pauline; 6, Polyeucte, Néarque.

Intermède lyrique. — III, 1, monologue de Pauline.

Deuxième épisode. — III, 2, Pauline; 3, la même, Félix; 4, 5, Félix.

Intermède lyrique. — IV, 2, stances de Polyeucte.

Troisième épisode. — IV, 3, Polyeucte, Pauline; 5, Sévère, Pauline; 6, Sévère. — V, 1, 2, Félix; Félix, Polyeucte; 3, les mêmes, Pauline; 4, 6, Félix; Félix, Pauline, les mêmes, Sévère.

Si nous admettons ce plan, l'unité de l'œuvre apparaît beaucoup plus forte, et des scènes qui, avec la division en cinq actes, semblent déborder le sujet, s'y enferment strictement désormais : tels, par exemple, le procès d'Horace ou la conversion de Pauline et de Félix. On a dit, du moins pour Horace, qu'il y avait faute contre l'unité d'intérêt ou de danger; une nouvelle pièce commencerait avec le V^e^ acte alors qu'un nouveau danger menace le héros. De même dans le *Cid*. Tout au contraire, si nous réunissons dans un seul épisode le meurtre de Camille et le procès d'Horace, ces deux événements nous apparaissent comme liés et formant la suite nécessaire du second épisode. La victoire d'Horace est grosse de conséquences : légitime en son principe, qui est la défense de la patrie, les circonstances lui ajoutent un élément anormal, exceptionnel, un principe de désordre qu'Horace non seulement subit, en quoi il serait seulement à plaindre, mais désire, mais accepte, en quoi il est coupable. Son âme en est la première bouleversée; par elle toutes les valeurs sont confondues; contraint de tuer en lui les sentiments familiaux les plus naturels, il s'est mis hors de l'ordre, il a admis la possibilité d'une atteinte à l'ordre; il doit en subir les effets jusqu'au bout avant de retrouver l'équilibre : il

n'est pas possible d'arrêter le désordre. L'équilibre ne reviendra que lorsque le principe de désordre aura épuisé toute sa virulence, toute sa capacité de bouleversement, et donc lorsque tous les personnages en auront subi le contre-coup et, par leur adaptation, l'auront rendu inoffensif. Le drame passe donc ainsi du plan des événements extérieurs au plan intérieur, lyrique. Cette division en trois parties séparées par des monologues lyriques nous fait immédiatement songer à la tragédie antique et à ses épisodes séparés par des chœurs. Le monologue serait l'équivalent du chœur grec. Et, à vrai dire, s'il occupe la même place, il joue bien aussi à peu près le même rôle. Le chœur interrompt l'action pour introduire des réflexions sur cette action, en déterminer le sens ; il est en quelque sorte la conscience collective de cette société que rassemble le drame ; il en exprime les craintes, les aspirations ; il prête sa voix à cette loi morale qui, d'une façon plus ou moins claire, se fait entendre au fond de notre cœur. Il ne semble point cependant que Corneille ait beaucoup connu la tragédie grecque : avec les écrivains de la Renaissance, l'intermédiaire ne peut être que Sénèque.

Corneille doit certainement beaucoup à Sénèque, et en particulier dans cette tragédie d'*Horace* où, pour la première fois, il atteint la perfection de son système. La donnée en vient bien de Tite-Live, mais aussi de l'*Hercule Furieux*. — L'enivrement de la victoire, la réaction qui suit un effort contre nature provoquent chez Hercule comme chez Horace une crise de folie, l'un et l'autre tuent, poussés par cette ὕβρις, cet aveuglement orgueilleux qui attire nécessairement le châtiment divin et qui est le grand ressort du drame antique : « Quos vult perdere Juppiter dementat... » — Corneille s'est contenté, et c'est là le trait du génie, de remplacer l'antique fatalité par un motif humain, que rend vraisemblable le caractère tout entier du personnage. Cette transposition du plan surnaturel au plan humain apparaît tout particulièrement dans les pièces tirées de la légende grecque comme Œdipe. Le procédé est déjà celui qu'emploie Racine dans *Iphigénie* et dans *Phèdre* : donner à la catastrophe un motif humain, jalousie ou autre. Plus loin, le plaidoyer douloureux du vieil Horace, cet effort pour sauver les restes de la famille où l'amour paternel se mêle à l'orgueil du nom, c'est encore celui d'Amphitryon qui oblige Hercule à vaincre son désespoir et à vivre. — Mais, avec des sujets et des situations, Sénèque offre à Corneille la constitution même du drame, les chœurs et les longs monologues. Tel est le plan de l'*Hercule Furieux* :

Prologue : Monologue de Junon. — Chœur.

Premier épisode (Inquiétudes, menaces de Lycus contre la famille d'Hercule). — 1, Monologue de Mégare; 2, Mégare, Amphitryon; 3, les mêmes, Lycus, monologue de Lycus. — Dialogue. — Monologue d'Amphitryon. — Chœur.

Deuxième épisode (Joie). — 1, Amphitryon, Mégare, Thésée. — Monologue d'Hercule. — Dialogue. — 2, Thésée, Amphitryon, Mégare (récit de Thésée). — Chœur.

Troisième épisode (Le drame). — Monologue d'Hercule. — Dialogue. — Chœur.

Quatrième épisode (Apaisement). — Hercule, Amphitryon, Thésée. — Monologue d'Hercule. — Dialogue.

Nous pouvons discerner dans cette pièce les trois moments de la tragédie cornélienne : période d'incertitude où la joie alterne avec la tristesse ; catastrophe qui bouleverse les âmes ; enfin apaisement qui rétablit l'équilibre. Il y a là un rythme parfaitement net. Les monologues sont aussi nombreux que dans le *Cid* : il ne reste à Corneille qu'à en réduire le nombre, qu'à les fondre avec les chœurs, à leur donner la place qu'occupent ces chœurs aux deux grandes articulations de la pièce, et nous avons *Horace*, *Cinna*, *Polyeucte*. Notons que, dans *Cinna*, le monologue d'Émilie représente exactement le prologue de la pièce antique. La tragédie française est ainsi sortie de la tragédie grecque, non par une imitation servile, mais par un développement organique, et il se trouve que Corneille, l'historien, le politique, est, en effet, plus antique que Racine l'helléniste. Certes, Racine emploie le monologue, autant et plus en apparence que Corneille; mais, si l'on y regarde de près, l'opposition apparaît complète. Tout d'abord il n'y a aucune fixité dans le nombre et la disposition; si l'on n'en voit qu'un dans *Britannicus*, il y en a jusqu'à six dans *Iphigénie*, si l'on compte une tirade d'Ériphile en présence de Doris (II, 8) et de Clytemnestre en présence d'Ægine; tantôt les monologues se trouvent aux extrémités de la pièce (*Andromaque*, II, 4; V, 1, 4), tantôt ils s'accumulent dans le même acte (*Iphigénie*, IV, 5, 7, 9) et le même personnage en débite plusieurs (Agamemnon, trois dans le même acte; Mithridate, trois; Phèdre, deux; Thésée, deux, etc.). Mais la signification surtout est différente : il y a peu de monologues proprement cornéliens, ces longues méditations de l'âme qui péniblement s'étudie. Dans plus de la moitié des cas il n'atteint pas vingt vers, et il peut se réduire jusqu'à six (*Iphigénie*, IV, 5). Souvent il n'a d'autre valeur que d'empêcher la scène de rester vide entre la sortie d'un personnage et l'entrée du suivant, qui ne doit

pas rencontrer le premier : on s'en aperçoit particulièrement lorsque le personnage n'a aucune raison valable de se voir attribuer un monologue (Burrhus : *Britannicus*, III, 2). Le monologue se borne d'ordinaire à annoncer une action, à exprimer un jugement sur l'action, et de lyrique qu'il était chez Corneille, il devient dramatique. L'effort de Racine pour le dramatiser, pour le rapprocher du dialogue apparaît nettement : il arrive que le monologue soit débité en présence d'un confident, se transformant ainsi en une rapide apostrophe. Dans *Iphigénie* (II, 8), Ériphile prononce quatre vers qui tiennent la place du monologue cornélien, puis le mouvement change et la suite est adressée directement à la confidente Doris. C'est ce procédé racinien que plus tard reprendra Voltaire.

*
* *

L'élément lyrique est donc particulièrement important dans la tragédie cornélienne, puisqu'il en détermine la construction ; mais il ne réside pas seulement dans le monologue, il est répandu à travers la pièce tout entière. Il est dans l'âme même des personnages, dans l'émotion véhémente qui les entraîne, dans l'exaltation de leurs sentiments; aussi toutes leurs paroles ne sont-elles qu'effusion lyrique. Si la stance reste assez rare, le système de la régularité strophique est si naturel à Corneille que tout le dialogue lui est soumis : la stance n'est que le point de perfection d'un procédé constant. L'unité rythmique n'est pas le vers mais le quatrain : l'idée s'organise tout naturellement en groupes de quatre vers formant des ensembles complets et séparés par une ponctuation forte, et ces groupes sont bien à proprement parler des stances au sens étymologique du mot. Telle est peut-être la plus essentielle différence entre l'art de Corneille et celui de Racine. Chez Racine, la phrase s'allonge ou se raccourcit selon l'idée à exprimer; les répliques se succèdent sans qu'il soit possible de leur trouver un rythme commun; la versification de Racine possède une souplesse, une variété qui la rend à la fois la plus proche du langage ordinaire et la plus apte à traduire une idée dramatique. Le couplet de quatre vers apparaît bien parfois, Racine en a évidemment senti l'harmonie, mais jamais il ne semble l'avoir utilisé de façon systématique; l'emploi reste toujours irrégulier et de plus en plus exceptionnel; mais, dans les *Hymnes spirituels*, d'inspiration lyrique, le quatrain retrouve sa place en même temps que sa fonction. Chez Corneille, tout au contraire, l'idée se modèle sur une

forme de phrase préétablie, selon des lois indépendantes du genre dramatique, et les répliques se succèdent avec une symétrie facilement perceptible, qui n'est pas sans donner au dialogue une certaine rigidité. Les couplets de quatre vers abondent, soit isolés, soit par groupes :

MAXIME.

Mais la mort de César, que vous trouvez si juste,
A servi de prétexte aux cruautés d'Auguste.
Voulant nous affranchir, Brute s'est abusé :
S'il n'eût puni César, Auguste eût moins osé.

CINNA.

La faute de Cassie et ses terreurs paniques,
Ont fait rentrer l'État sous des lois tyranniques,
Mais nous ne verrons point de pareils accidents
Lorsque Rome suivra des chefs moins imprudents.

MAXIME.

Nous sommes encor loin de mettre en évidence
Si nous nous conduirons avec plus de prudence ;
Cependant c'en est peu que de n'accepter pas
Le bonheur qu'on recherche au péril du trépas.

CINNA.

C'en est encor bien moins, alors qu'on s'imagine
Guérir un mal si grand sans couper la racine ;
Employer la douceur à cette guérison
C'est, en fermant la plaie, y verser du poison.

(*Cinna*, II, 2.)

Parfois le couplet est réduit à deux vers ou s'étend jusqu'à six ou huit, mais ces formes particulières sont seulement des dérivés du quatrain. La rime contribue à l'unité : il est, en effet, extrêmement rare qu'elle chevauche sur deux couplets et il est presque toujours possible de découvrir la raison de cette anomalie. Le plus souvent il s'agit soit d'une suspension d'idée, soit d'une interruption. (*Cinna*, I, 4 ; IV, 4 ; *Polyeucte*, II, 4 ; IV, 5.)

Mais on ne trouve jamais de pareilles ruptures dans les monologues, — comme Racine en introduit dans la *Thébaïde* (V, 1), où il coupe une stance après le premier vers, montrant bien ainsi à quel point il méconnaît la régularité cornélienne. Si une réplique comporte un nombre impair de vers : 3, 5, 7, 9, la réplique suivante ou une réplique symétrique rétablit le mouvement régulier, et par suite, tous les vers de la série forment un groupe autonome. Parfois, le phénomène se produit entre deux scènes, la division en

scènes n'ayant d'autre signification que d'annoncer l'entrée ou la sortie d'un personnage (*Horace*, II, 8; III, 5 et 6; *Le Cid*, 6 et 7). Et il ne s'agit pas là d'une simple nécessité de rimes, il s'agit de l'idée, des arrêts du sens. S'il arrive à Corneille de supprimer quelque idée, le passage supprimé est toujours un quatrain. Il le faut, sans doute, pour maintenir l'alternance des rimes; mais, comme l'idée est complète dans le quatrain, la suppression n'entraîne aucune modification des vers précédents ou suivants (*Le Cid*, I, 4; II, 1, 8). Malgré sa fréquence, le quatrain pur est encore en minorité. D'ordinaire Corneille procède par groupes plus ou moins longs prononcés par un seul personnage ou par plusieurs; mais, dans tous les cas, l'élément fondamental reste le quatrain. Toute tirade peut se résoudre en éléments de quatre vers avec adjonction, parfois, des éléments secondaires deux et six : les ensembles les plus fréquents sont 12, 16, 24, 36, 44 et 10, 14 ($6+4$; $8+2$; $4+4+6$; $4+4+4+2$). Le monologue n'est qu'un cas particulier de la tirade et il en suit les lois, mais, en général, avec plus de rigueur parce qu'il est plus nettement lyrique. Le type le plus éloigné de la régularité strophique apparaît dans le monologue d'Auguste (*Cinna*, IV, 2 : $2+6+2+6+4+4+4/2+6+4+1/1+2+4+8+2+6+2/4+2$. Le type le plus voisin de cette régularité est le monologue de Sabine (*Horace*, III, 1) : $4/4+4/4/8/4//4+4+4/4+4/2+4$.

A l'opposé de la tirade, le groupe rythmique peut se décomposer en répliques plus ou moins nombreuses, mais dont le total aboutit toujours à 4 ou à un multiple de 4. Le cas particulier est la stichomythie et le dialogue coupé où le même vers est partagé entre plusieurs interlocuteurs. Mais là encore il est toujours possible de retrouver la coupe génératrice du dialogue : telle est la disposition dans *Le Cid*, I, 3 : altercation de Don Diègue et de Don Gormas :

$$\underbrace{\text{G3-D3-G4}}_{6} - \underbrace{\text{D9 } (4+5)\text{-G15-}}_{24}$$

$$\text{D6 } (2+4)\text{-G16 } (4+\underbrace{6+2}_{8}+4)+\underbrace{\frac{4}{12}-\text{D}\frac{8}{12}}_{8}+7-\underbrace{\qquad\qquad}_{16}$$

$$\underbrace{\text{G1-D1-G1-D1-G1-D1-G1-D1-G1-D1}}_{10}$$

$$-\ \text{G}\frac{7}{12}\text{-D}\frac{1}{12}\text{-G}\frac{4}{12}+1\text{-D2-G1-G6.}$$

$$+\ \underbrace{\qquad\qquad\qquad\qquad}_{6}\ =\ 16$$

Nous apercevons dans cette scène une symétrie évidente; le procédé est fréquent à travers toute une scène ou même de scène à scène :

Le Cid, I, 1 : $2+4+\underbrace{10+36}_{46}+4+\underbrace{1+1}_{2}.$

— III, 2 : $8+\underbrace{\frac{4}{12}+\frac{8}{12}+1}_{2}+\underbrace{5+3}_{8}+2.$

Polyeucte, IV, 3 : $6+16+16+\underbrace{7+9}_{16}+\underbrace{\frac{2}{12}+\left(\frac{10}{12}+5\right)}_{6}$

$$+\underbrace{1+1+2+10+18}_{32=16+16}+\underbrace{\frac{2}{12}+\left(\frac{10}{12}+3\right)}_{4}+16.$$

Partout Corneille nous a montré ce goût pour la symétrie, une symétrie analogue à celle que présente la tragédie grecque. C'est lui qui pousse Corneille a opposer des répliques où l'idée s'exprime par antithèses exactes, et aussi à construire ces vers sentences dont les deux hémistiches se balancent si parfaitement. Il y a là plus qu'une factice rhétorique, il y a un mode original de pensée, l'aptitude d'un esprit naturellement lyrique qui ne sépare jamais dans la génération des sentiments et des idées le fond de l'expression.

Là encore, pour ces questions de style et de versification, nous retrouvons de toute évidence l'influence de Sénèque. On trouve chez lui des modèles de ces débats juridiques qui sont aux yeux de Corneille le véritable sujet de presque toutes ses pièces, des modèles aussi de ces récits qui satisfont le goût épique du XVII^e^ siècle, de ces duels de paroles où les répliques hachées, haletantes, sonnent comme des épées. Jusque dans le détail les points de comparaison sont nombreux et précis; le vers tant de fois cité du *Cid* : « Cette obscure clarté qui tombe des étoiles » vient vraisemblablement de l'*Hercule Furieux*, du récit où Thésée raconte la descente d'Hercule aux Enfers : *Fulgorque dubius solis afflicti cadit...* Corneille l'a emprunté à Sénèque comme Racine tant de vers pittoresques de *Phèdre* ou d'*Andromaque*. Surtout ce que Sénèque nous montre, c'est le vers cornélien lui-même, le vers frappé en sentence, dur et net ainsi qu'un profil de médaille. Nombreux sont les passages qui simplement traduits mot pour mot rendent un écho cornélien :

> Il n'est pas de fardeau pour qui porta le ciel.
> — Je saurai te forcer. — Si je ne sais mourir...

... — Mais quoi ? préfères-tu cet esclave à mon sceptre ?
— Cet esclave a livré bien des rois à la mort.
— Pourquoi souffrir un joug et servir sous un roi ?
— Sans ces ordres si durs, où serait la vertu ?
— C'est donc une vertu que s'opposer aux bêtes ?
— C'est vertu que dompter ce qui fait peur à tous.
— Le Tartare engloutit les glorieux en paroles.
— Pénible est le chemin de la terre aux étoiles...
... Quiconque est malheureux fait voir qu'il n'est qu'un homme.
— Quiconque est courageux ignore le malheur.
(*Hercule Furieux*, 424-25 ; 430 et suiv., 463-64.)

Ce que la loi permet, l'honneur peut le défendre.
— Un vainqueur peut toujours être sa propre loi.
— Plus haut est le pouvoir, plus restreints sont les droits.
(*Troyennes*, 334 et suiv.)

Il faut craindre le roi. — Mon père aussi fut roi.
— Tu ne crains pas son bras ? — Fût-il né de la terre !
— Tu mourras. — Je le veux. — La fuite... — Un jour eut tort.
Médée... — Elle sera. — Mère... — Tu vois pour qui !
— Tu hésites à fuir ? — Quand je serai vengée.
— Le châtiment suivra. — Je saurai l'arrêter !
(*Médée*, 168 et suiv.)

Fréquemment apparaît le dialogue par couplets symétriques et en particulier le quatrain : nous ne devons pas nous en étonner si toute idée ou sentiment lyrique — et idées ou sentiments tendent vers le lyrisme dès qu'une émotion forte les anime — cherche à s'exprimer sous une forme régulière.

La Nourrice.

Au nom de ces cheveux que blanchit la vieillesse,
Par mon cœur accablé, par ce sein qui t'est cher,
Je t'en prie, aide-toi, maîtrise ta folie,
C'est presque être guéri que vouloir se guérir.

Phèdre.

Toute pudeur n'a fui mon âme généreuse,
Nourrice, j'obéis. Que l'amour soit dompté
Qui ne veut pas de loi : pas de tache à ma gloire !
Je n'ai qu'un seul recours, je n'ai qu'un seul refuge :
Mourons et prévenons le crime avec Thésée !

La Nourrice.

Modère, ô mon enfant, l'ardeur de ton délire,
Réprime ton transport. Tu mérites la vie
Jugeant de ton plein gré mériter le trépas.

PHÈDRE.

J'ai décidé ma mort et j'en cherche l'espèce :
Quoi donc? Finir mes jours par la corde ou le fer
Ou me précipiter du rocher de Pallas?
Allons, mon bras, allons venger ma chasteté!

LA NOURRICE.

Ma vieillesse pourrait te voir avant le temps
Affronter le trépas? Calme cette fureur.

PHÈDRE.

Nul ne peut attacher un mortel à la vie.
Il n'est pas de moyen d'interdire la mort
A qui l'a décidée et s'en fait un devoir.

(*Phèdre*, 245 et suiv.[1].)

Comme on le voit, le strophisme cornélien ne dépend pas de la rime : il dépend uniquement de la nature de l'idée. Mais quelle que soit l'influence de Sénèque, n'oublions pas que toute une partie de l'œuvre de Corneille, et non la plus négligeable, la plus purement cornélienne peut-être, est entièrement lyrique. Dans cette poésie la strophe de quatre vers apparaît assez souvent, ainsi, du reste, que la tirade en éléments de six ou huit vers. Ces formes sont la base de la grande strophe française de six, huit ou dix vers, la strophe de Malherbe, de J.-B. Rousseau, de Hugo; Lamartine, qui doit tant à l'harmonie classique, les a intégralement utilisées : il serait facile, nous l'avons déjà laissé entendre, de montrer les ressemblances entre tel ou tel monologue de la tragédie cornélienne et telle pièce des *Méditations* ou des *Recueillements*. Elles sont à la base aussi du sonnet, composé de deux quatrains et d'un sixain : le sonnet ajoute le croisement et l'embrassement des rimes, mais on le conçoit fort bien sans cette complication, le rythme resterait sensiblement le même. Or, le sonnet apparaît dans la tragédie cornélienne avec le groupe fréquent de quatorze vers : 8 + 6.

« La déclamation approchait du chant », nous a dit Voltaire, et, de fait, le souvenir du temps où toute poésie était chantée n'est pas complètement perdu à l'époque de Corneille. Ce temps, c'est encore celui de la Pléiade, et ce qui ressort de toutes nos observations c'est l'action certaine de la Pléiade sur Corneille. Celui-ci, nous l'avons dit, a reçu sa formation alors que Ronsard, surtout en province, a conservé tout son prestige; les maîtres de Corneille

1. Peut-être un rapprochement pourrait-il être fait entre cette régularité des couplets et celle que nous trouvons dans les dialogues bucoliques de Virgile, la bucolique étant ainsi une sorte d'intermédiaire entre la poésie lyrique et le drame.

devaient être pénétrés des doctrines de la Pléiade. Or, Ronsard s'est préoccupé particulièrement d'introduire dans l'alexandrin le rythme musical réservé jusque-là aux vers courts. Ainsi que l'a fort bien démontré P. Laumonier dans son ouvrage sur *Ronsard, poète lyrique*[1], c'est là le point de départ de sa théorie sur l'alternance des rimes masculines et des rimes féminines. Il s'agit de remplacer le vers considéré comme un élément isolé par une véritable strophe de quatre vers contenant deux vers de treize syllabes qui sont les vers féminins et deux vers de douze qui sont les vers masculins ou inversement, et cela pour satisfaire à des exigences purement musicales. Les conclusions de P. Laumonier à propos de la rythmique de Ronsard coïncident de façon saisissante avec celles que permet l'étude du seul Corneille. Le Quatrain se montre dans les odes avec les groupes $4 + 6$ et $4 + 4$, mais aussi dans les poèmes suivis ou dialogues, dans les *Discours*, dans les *Élégies*, dans les *Églogues*, où tels débats rappellent à s'y méprendre celui de Maxime et de Cinna cité plus haut. Il n'est rien d'essentiel dans la versification malherbienne que Ronsard n'ait inventé. C'est lui, notamment, qui a importé en France les stances proprement dites, où le sens s'arrête en même temps que la strophe se termine. Il faut bien se rendre compte de ces rapports entre la poésie de Ronsard et celle des écrivains postérieurs : il y a là une survivance que l'on a trop négligée ; aussi, lorsque les poètes modernes renoueront la tradition de la Renaissance, l'intervalle sera beaucoup moins grand qu'on ne le croit généralement. Non, Ronsard ne fut pas un simple pédant de collège ayant eu des heures de génie, il fut bien véritablement le père du lyrisme français. Remarquons-le du reste, les caractères de la versification chez Sénèque et chez Corneille, tels qu'ils ont été indiqués plus haut, apparaissent déjà chez les tragiques au XVI^e^ siècle, Jodelle et Garnier, par exemple. A ce point de vue la comparaison est intéressante entre l'*Horace* de Corneille et l'*Horace Trigémine* de Pierre de Laudun d'Aigaliers (1596). Ces poètes peuvent vraiment servir de trait d'union entre Corneille et l'écrivain latin. Les ressemblances entre les poètes de la Pléiade et ceux de la période de Louis XIII sont encore précisées par ce fait qu'ils ont subi les attaques des mêmes critiques. Si les écrivains de 1660 et Boileau à leur tête s'en prennent à Corneille ou à Saint-Amand comme à Ronsard, c'est qu'ils sentent en eux, plus ou moins clairement, le même idéal, la même inspiration lyrique en contradiction avec le rationalisme naissant.

1. P. 678 et suiv., sur l'hétérométrie syllabique ou musicale.

*
* *

Le monologue cornélien est une étape intermédiaire entre le chant et le dialogue parlé ; mais ce dialogue même se rapproche du chant dans la mesure où le sentiment se fait plus pathétique : nous avons là une sorte de mélopée avec crescendo et decrescendo que l'on voit fort bien soulignée par un accompagnement musical. Lorsque les acteurs débitaient ces vers avec un certain ton artificiel dont s'est moqué Molière, ils n'étaient pas tellement loin de la vérité : l'élocution naturelle, qui convient presque toujours aux vers de Racine, convient beaucoup moins à ceux de Corneille, fausse sans aucun doute la conception cornélienne du vers.

Nous ne devons pas nous étonner après cela que Corneille ait été l'un des créateurs de la tragédie proprement lyrique, c'est-à-dire de l'opéra : ce genre ne fait que développer le dialogue musical de Ronsard. Corneille y a employé le vers libre, particulièrement réussi dans *Psyché* ; mais vers libre ou vers régulier, Corneille suit seulement la logique d'un système où le lyrisme a la plus grande place, où il s'agit d'exprimer par le rythme l'émotion des personnages. — En un sens Corneille est, avant Wagner, l'inventeur du drame lyrique où toutes les ressources de l'art sont rassemblées dans un effet total. Toutes nos observations seraient confirmées par l'étude des tragédies de Voltaire. S'il n'use pas du quatrain avec la régularité de Corneille, il l'emploie cependant plus que Racine et d'autant plus que les sentiments exprimés sont plus lyriques, dans *Zaïre*, par exemple. — Du reste, jusque dans le détail, les réminiscences cornéliennes abondent chez Voltaire ; le meurtre de Zaïre rappelle évidemment celui de Camille et le vers :

« Dieu ! Lusignan... Il touche à son heure dernière »

n'est qu'une reprise de celui-ci :

« Mon Polyeucte touche à son heure dernière ».

Enfin, comme Corneille, Voltaire a composé des drames musicaux dont les rythmes ont passé dans ses tragédies.

Telle est peut-être la cause de cette séduction si forte exercée par Corneille sur les esprits les plus divers ; sa tragédie nous apparaît comme l'une des plus complètes créations artistiques qui soient ; on peut discuter la conception, on ne peut pas ne pas reconnaître la perfection avec laquelle il a réalisé son idée. Racine

s'est efforcé de rapprocher autant que possible la tragédie de la nature, et en cela il ne fait que suivre la doctrine classique telle que Boileau l'a formulée. Corneille, au contraire, nous fait assister à une déformation systématique de la nature, à une véritable stylisation, dans l'action, les sentiments et l'expression, et par là il est bien de la même famille que ces Précieux si cruellement méconnus par les classiques. La tragédie cornélienne est éminemment une œuvre d'art, si l'art a pour fonction non de copier la nature, mais de la transformer, de lui demander seulement un prétexte pour créer, pour rendre sensibles des rapports que la réalité recouvre ordinairement de ses mouvantes apparences. Certes, Corneille met en jeu les passions les plus nobles ; il propose à l'homme un admirable idéal de raison, mais surtout il le transporte dans un monde féerique où, les rapports habituels n'existant plus, d'autres rapports emprisonnent l'esprit dans leurs liens plus subtils. Œuvre d'esprit tout moderne, si l'on veut bien y faire attention, où le sens naturaliste est remplacé par le sens décoratif et constructeur, mais aussi œuvre qui rejoint les grandes stylisations du passé, des artistes du Moyen Age, des primitifs grecs ou des égéens, œuvre qui fait appel aux plus hautes et plus durables facultés d'analyse et de synthèse de l'âme humaine. Ne nous trompons pas sur la complication cornélienne : si elle est dans les faits, elle n'existe pas dans la construction du drame, ou, du moins, elle n'y existerait que pour certaines des dernières pièces, celles où Corneille semble avoir voulu rendre son œuvre plus « dramatique ». A la période des chefs-d'œuvre, les pièces sont simples dans la mesure où simplicité signifie ordre et logique de la construction : construction des personnages qui sont seulement l'incarnation d'un grand sentiment, de l'action dont nous avons vu la forme toute schématique, du style, enfin, d'une composition si savante. Admirable architecture, un peu trop riche, peut-être, surchargée d'ornements un peu barbares au goût des délicats, mais qui, précisément, offre à notre esprit le même agrément qu'à nos yeux lassés de la majesté versaillaise, les arabesques et les ciselures d'un palais Renaissance : l'enthousiasme et l'ardeur un peu folle de la jeunesse avant les œuvres austères de la maturité.

P. Barrière.

DIDEROT, ANNOTATEUR DE PERSE

L'abbé Le Monnier était de ces abbés, dont le XVIIIe siècle a connu plus d'un, qui fréquentaient les salons, fleuretaient avec la philosophie et ambitionnaient la gloire littéraire. Né en 1721 à Saint-Sauveur-le-Vicomte, ce Normand devenait, à vingt-deux ans, chapelain de la Sainte-Chapelle. De son passage au collège d'Harcourt, il avait gardé des goûts de latiniste, et ses loisirs furent en partie consacrés à une étude approfondie des auteurs de l'antiquité romaine. En 1770, il donnait, en trois volumes, une traduction, avec notes, des comédies de Térence. L'année suivante, sortait de presse une version française, non moins annotée, des *Satires* de Perse. L'érudition, toutefois, ne suffisait pas au docte abbé, qui se délassait de ses savants travaux en rimant de petits vers. Ainsi vit le jour, en 1773, un recueil de *Fables*, *Contes et Épîtres*, qui eut en son temps une certaine réputation. Un biographe de l'Empire déclare encore que « l'auteur montre un talent peu commun pour la fable » et qu' « il y a peu de fabulistes qu'on puisse lui comparer ». Il ajoute, il est vrai, — et la réserve a bien son prix — : « en exceptant toujours La Fontaine, qui est au-dessus de toute comparaison[1] ».

Encouragé, notre fabuliste voulut tâter du théâtre. Il fit jouer, cette année même, sous un pseudonyme, un opéra-comique dont Philidor avait composé la musique : *Le Bon Fils, ou Antoine Masson*. Ce fut un échec. Ce fut pire encore pour l'abbé, dont l'incognito avait été percé à jour. Les temps n'étaient plus où l'abbé Perrin « dînait de l'autel et soupait du théâtre ». On le lui fit bien voir. Il y perdit sa chapellenie et se trouva relégué, en disgrâce, dans une cure de Basse-Normandie. Il semble, du reste, avoir pris très dignement son parti de l'aventure et s'être désormais consacré tout entier aux devoirs de son ministère. Le sensible Grétry, qui l'a fréquenté à cette époque, vante « cet homme aussi connu par sa bienfaisance que par ses œuvres de littérature », et il nous le montre visitant « les cabanes du pauvre, ce

1. Chaudon et Delandine, *Dictionnaire universel*, 9e édit., Paris, 1810, t. XII, p. 84. Voir aussi son article dans la *Biographie Didot*. Il y a sur lui une notice biographique de Mulot : elle est du genre apologétique. On consultera avec plus de fruit une page de M. Tourneux dans son édition, t. XIX, p. 355.

qu'il faisoit assez régulièrement deux fois par semaine[1] ». Emprisonné sous la Terreur et libéré au 9 Thermidor, l'abbé Le Monnier devait mourir, en 1797, membre associé de l'Institut national et conservateur de la Bibliothèque du Panthéon.

C'est, semble-t-il, chez Sophie Volland que Diderot rencontra ce rimeur humaniste, « le meilleur des hommes », au dire de Raynal. Il ne tarda guère à se lier intimement avec lui, et seize lettres conservées du philosophe nous attestent son amitié pour l'abbé normand[2]. Il lui prodigue maint sage conseil : « Songez à votre poitrine et soyez sage. Voyez de jolies femmes et regardez-les tant qu'il vous plaira. Soupez avec des gens qui boivent du bon vin de Champagne, mais laissez-les faire. » Et ailleurs : « Revenez vite auprès de nous, et quittez moi la société dans laquelle vous vivez et risquez de perdre le petit grain de foi que Dieu vous a donné. Je dis un petit grain, car si vous en aviez seulement gros comme un grain de navette, il est de soi que vous transporteriez des montagnes, et je ne crois pas d'honneur que vous en soyez encore là. »

Ce ton de persiflage ne doit point nous abuser. Diderot ne badine de la sorte qu'avec ceux-là auxquels il garde une affection vraie. Lui-même le déclare : « Il y a peu d'hommes avec lesquels j'aime mieux à me trouver qu'avec l'abbé Le Monnier ». De mêmes goûts les unissaient; ils avaient des amis communs : Greuze, Moreau le Jeune, Sophie Arnould. Aussi bien le philosophe s'intéressait-il aux travaux de l'abbé. Quand ce dernier publie, en 1766, un *Dialogue sur la raison humaine*, qui doit être un de ses premiers essais, Diderot le critique, en discute minutieusement le style, tout au long d'une curieuse lettre[3]. L'auteur des *Réflexions sur Térence* ne devait pas non plus demeurer indifférent à l'entreprise de son ami, qui faisait passer en français les comédies du grand Latin. Mais c'est pour la version de Perse que nous conservons les traces de son vif intérêt. Une des lettres publiées nous le montre l'annotant sur les épreuves et prenant ce soin à cœur :

« Mon cher abbé, j'avais été si longtemps sans recevoir aucune épreuve du *Perse*, que je me croyais cassé aux gages, et j'en étais mortifié. Les nouvelles feuilles ont consolé mon amour-propre, et je suis fort bien[4]. »

Au moment même où il transcrivait hâtivement ses notes sur

1. *Mémoires ou Essais sur la musique*, Paris, an V, t. II, p. 189.
2. Elles sont dans l'édition Assézat et Tourneux, t. XIX, p. 359-376.
3. Lettre III.
4. Lettre XIII, p. 370-371.

les épreuves de l'abbé Le Monnier, il exprimait à celui-ci le désir de se livrer après coup à une autre recension : « Item, ajoutait-il dans la même lettre, vous m'avez promis un exemplaire commun que je puisse barbouiller tout à mon aise; je l'ai refusé, je l'accepte : vous serez imprimé à coup sûr, car votre ouvrage réussit comme je le souhaitais. Alors vous trouverez mes observations toutes prêtes. » Il faut peut-être lire : « vous serez *réimprimé* » et entendre que Diderot se réservait de collaborer à une seconde édition, en communiquant à son ami une nouvelle série de notes « barbouillées » à loisir.

Il y a donc eu, selon toute apparence, deux recensions successives du texte et de la traduction de Perse. Les résultats de l'une d'elles ont été publiés déjà, mais si obscurément que ces notes manquent à tous les recueils d'*Œuvres complètes* de Diderot, même à celui d'Assézat et Tourneux. C'est un éditeur du satirique latin, Nicolas-Louis Achaintre, qui les a incorporées au commentaire latin de son édition, parue en 1812, chez Firmin-Didot. Il s'expliquait sur leur provenance dans un passage de sa préface que l'on ne peut que reproduire ici :

« Invenies demum, lector, nonnullas adnotationes criticas celeberrimi quondam philosophi Diderot. Has ego recepi ex exemplari unico, quod Gallice dicimus exemplaire d'épreuve, versionis abbatis Le Monnier. Folia quæque typis mandanda recensuerat Diderot, suasque marginibus emendationes manuscriptas apposuerat, atque ad doctum suum amicum miserat, ut inde fructum caperet aliquantulum. Sin autem non eae sint quae tantum virum decerent, sicuti mihi visum est, at saltem, nec contemnendas nec praetermittendas judicavi, ut constaret quantum ego laboris susceperim qui ne hilum quidem despexerim ad optimam auctoris nostri illustrationem, et, quod maximum reor, ad tuam, Lector, utilitatem commodumque certissimum[1]. »

Ces notes, publiées par Achaintre, sont peu étendues et au nombre d'une dizaine seulement.

Quant à l'autre recension, nous ne croyons pas nous tromper en la reconnaissant dans vingt-quatre pages de notes manuscrites qu'attribue au philosophe un précieux volume de la Bibliothèque Royale de Belgique. Il s'agit d'un exemplaire sur hollande de la traduction Le Monnier, à la suite duquel est relié un cahier où une main attentive a transcrit des *Observations et notes faites par Monsieur Diderot sur le Prologue et les six Satires de Perse, traduites en français par Monsieur l'Abbé Le Monnier.*

1. *Auli Persii Flacci Satirae, ad codices parisinos recensitae... a Nic.-Lud. Achaintre.* Paris, Firmin-Didot, 1812. Praefatio, p. VIII-IX.

Ce volume a appartenu à la bibliothèque Rymenam, vendue à Gand en 1842 : il figurait, sous le n° 7931, au catalogue dressé par le bibliographe Serrure. Acheté par le libraire bruxellois Tarlier, il fut cédé par lui à la Bibliothèque Royale, où il est entré en 1853, et où il porte actuellement la cote : II, 2321. Quoi qu'en dise une note de Tarlier, inscrite sur la page de garde, ces *Observations* ne sont pas de la main de Diderot, ni même de celle de Naigeon. C'est un lecteur de la fin du XVIII^e^ ou du commencement du XIX^e^ siècle qui, ayant eu l'autographe sous les yeux, les a transcrites pour en enrichir son propre exemplaire.

Leur authenticité ne fait pas question pour la cause. Outre qu'on y retrouve, à plus d'un endroit, l'accent même du philosophe, il suffit de les comparer aux notes recueillies par Achaintre pour se convaincre que c'est bien Diderot qui, de part et d'autre, propose, pour les mêmes passages difficiles, des interprétations analogues, et parfois dans les mêmes termes. Aussi bien une fabrication eût-elle requis, chez le faussaire, la connaissance simultanée des notes de l'édition Achaintre et des lettres à Le Monnier, qui n'ont été révélées qu'en 1823, par l'édition Brière. Il aurait fallu qu'il fût, par surcroît, un latiniste expert et un lettré capable de s'assimiler la manière caractéristique de Diderot. Voilà bien des conditions difficiles à réunir et qui rendent fort invaisemblable l'hypothèse d'un faux. Au surplus, un faussaire se fût empressé de reproduire servilement les notes publiées par Achaintre. Or tel n'est point le cas : il y a parfois accord, mais parfois aussi divergence.

Reste à déterminer dans quel ordre se sont succédé ces deux recensions. Les termes mêmes dont use Diderot paraissent bien indiquer que la recension Achaintre est la seconde. Il y emploie, en effet, des formules telles que : « Je pense toujours que... Je persiste... ». D'où l'on peut déduire qu'il s'agit, cette fois, d'un revenez-y.

Dès lors l'exemplaire de la Bibliothèque Royale nous conserverait le premier état de la pensée de Diderot, et les notes de l'édition Achaintre les résultats d'une recension postérieure, qui confirme la première sur certains points, la corrige sur d'autres[1].

Si nous examinons les notes de Diderot en philologue, voici quelles observations générales elles peuvent suggérer.

1° C'est un travail de première main, absolument personnel.

1. Il y a cependant une difficulté : c'est qu'Achaintre parle d'un « exemplaire d'épreuve » et que Diderot réclame, pour son second examen, un « exemplaire commun ». Mais rien n'empêche qu'au lieu et place de celui-ci, Le Monnier lui ait envoyé un exemplaire d'épreuve.

L'originalité est souvent un mérite, même en philologie, mais Diderot a peut-être eu tort de ne se reporter à aucune des éditions antérieures à celle de l'abbé Le Monnier et de négliger les commentaires, surtout celui de l'humaniste Casaubon. Il n'a consulté ni les manuscrits du Vatican ou de Montpellier, ni les manuscrits secondaires. N'est-il pas téméraire, dans ces conditions, de prétendre expliquer ou même corriger le texte ? C'est pourtant ce que Diderot a osé faire.

2° Diderot est, en effet, persuadé que Perse n'est pas un auteur difficile et nous l'affirme avec autant d'assurance que d'ingénuité. Selon lui il n'y a, en somme, que deux difficultés dans les *Satires* : le dictionnaire et les interlocutions, c'est-à-dire le vocabulaire et les changements d'interlocuteurs. Mais Diderot s'est sans doute aperçu qu'il y avait encore quelques autres questions délicates à résoudre pour saisir le texte, car il s'écrie, après avoir vainement essayé d'interpréter un passage (5, 174) : « Ma foi ! tout cela est bien difficile ! »

3° Du philologue, Diderot n'a pas la sérénité : il prend parti tantôt pour, tantôt contre son auteur. Malheureusement, son enthousiasme ou sa réprobation nuisent souvent à son sens critique. S'il sait à l'occasion découvrir un beau vers comme : *Et premitur ratione animus uincique laborat* (5, 29), il lui arrive aussi de critiquer Perse mal à propos en lui reprochant de donner à ses personnages un caractère incohérent (1, 24) ou de le louer à contresens pour des intentions ironiques qu'il n'a pas eues (5, *passim*).

4° Traducteur, Diderot a le mérite de ne jamais hésiter devant la traduction littérale. Il a raison de vouloir traduire *supplantare* (donner un croc-en-jambe) mieux que par « mignardiser » (1, 32), de rendre *suber* par « liège, aubier » et non par « écorce » (1, 97), *expungere* par « rayer » et non par « congédier » (2, 12). Son louable souci de précision le conduit parfois au vrai sens négligé par ses devanciers. Ainsi il a vu qu'il fallait traduire, dans le vers, *tolle recens primus piper ex sitiente camelo* (5, 136), *ex sitiente camelo* par « avant qu'on ait désaltéré le chameau », parce qu'il a tenu compte du mot *primus*. Chaque fois que Diderot rencontre un terme technique, il se distingue — en bon encyclopédiste — par une traduction précise et un commentaire adéquat. Il a saisi, par exemple, deux vers contenant des métaphores prises à l'art des menuisiers (1, 63 et 65). Il va même — ce qui est peut-être excessif — jusqu'à expliquer à l'aide d'un croquis la métaphore où Perse compare demain et aujourd'hui aux roues antérieures et postérieures d'un chariot qui restent toujours équidistantes, bien

que les secondes cherchent constamment à rejoindre les premières (5, 70). Chaque fois que Diderot rencontre un terme cru, une obscénité (4, 34), on se doute bien qu'il n'hésite pas non plus à les traduire littéralement, ce qu'il faut considérer, somme toute, comme un mérite, vu la ridicule pudibonderie de ses devanciers ou de ses contemporains. Mais là s'arrêtent les mérites de Diderot comme traducteur. Il fait — hélas ! — d'énormes contre-sens attestant qu'il n'a sur la construction de la phrase latine que des données incertaines. Ainsi dans le texte *sonat hic de nare canina littera* (1, 109), il fait de *hic* un pronom démonstratif sujet de *sonat* ; dans *diem numera meliore lapillo | qui tibi labentes apponit candidus annos* (2, 1 et 2), il rapporte *qui* à *lapillo* et non à *diem*, et, au lieu de traduire : « Marquez du caillou favorable ce jour qui... », il comprend « Marquez ce jour du caillou favorable qui... ». A propos du mot *ebullire* (2, 10), qui veut dire « crever » comme une bulle, c'est-à-dire « rendre le dernier soupir », il rédige une note inepte et rend *O si | ebullit, patruo praeclarum funus* par : « O que le cadavre de mon oncle serait beau dans l'eau tiède ! »

5° Quand Diderot s'avise de corriger le texte, il n'a pas souvent la main heureuse. La plupart de ses conjectures sont inutiles, quelques-unes sont fâcheuses, par exemple celle d'*egeris* (5, 6) pour *ingeris*.

6° Ce commentaire de Diderot est amusant et plein de verve, mais il n'est pas sûr. Diderot ignore dans quelle satire Horace met en scène Tirésias ou Ulysse et rédige, à propos des vers : *Indulge genio, carpamus dulcia, nostrum est | quod uiuis...* (5, 151 et 152), une note inexacte.

7° Le tort le plus grave de Diderot est de ne connaître dans Perse ni le vocabulaire, ni ce qu'il nomme les interlocutions. Des mots comme *scrobes* (fosse), *genuinum* (molaire), qui ne sont pourtant pas spéciaux à Perse, étonnent vivement Diderot. Et il se trompe souvent sur l'interlocuteur ; ainsi, dans la satire 5, il donne la parole à Cornutus quand c'est Perse qui parle, et, dans la satire 6, il la donne à l'héritier au lieu de la donner à Perse, et réciproquement.

Enfin il semble que Diderot ait commis, sur la satire 3, une étrange bévue en y voyant quelque chose d'analogue à la fable de La Fontaine intitulée *L'Enfant et le Maître d'école*, c'est-à-dire une double critique, visant à la fois la jeunesse insouciante et les pédants radoteurs. Il ne s'agit, dans la satire 3, que de bons conseils donnés par un personnage sérieux à un jeune paresseux. Diderot,

égaré par la variété de ton de Perse, qui passe du grave au plaisant ou du noble au trivial, attribue à un pédant burlesque les conseils élevés du poète et, s'égayant à contre-sens, il découvre une scène moliéresque dans un passage où son auteur ne plaisante nullement. La suite des idées lui a échappé et on ne peut s'étonner qu'il écrive : « Point de milieu. Ou Perse s'est proposé la satire de l'élève, la satire du pédant et, par le bavardage effréné du pédant, la satire de la folie des hommes en général, et il a fait un chef-d'œuvre, une scène très fine. Ou il n'y a pas entendu finesse et sa pièce est la chose la plus décousue, la plus ridicule, la plus impertinente qu'on puisse imaginer. »

Malheureusement c'est au commentaire de la satire qu'il convient d'appliquer ce dernier et sévère jugement. Certes, il y a en faveur de Diderot des circonstances atténuantes, car Perse est, quoi qu'on en dise, un auteur obscur et difficile. Mais il faut reconnaître que ces notes n'ajoutent pas grand chose à notre admiration pour Diderot, car elles montrent que c'était un médiocre latiniste. Il avait plus de verve et de verdeur que l'abbé Le Monnier, mais il n'avait pas son érudition. Consolons-nous par la pensée qu'il avait tout de même la meilleure part.

Gustave Charlier et Léon Herrmann.

OBSERVATIONS ET NOTES

faites par M. Diderot

sur le Prologue et les six *Satires* de Perse

traduits en français par M. l'Abbé Le Monnier.

[Nous donnons chaque fois le passage de Perse auquel s'applique la note de Diderot, ainsi que la traduction qu'en propose Le Monnier. Nous insérons en bas de pages les notes publiées par Achaintre, que l'on pourra de la sorte comparer à celles de la présente série. Chaque note de Diderot sera suivie d'une brève appréciation critique pour qu'on puisse se faire une idée de sa valeur philologique.]

SUR LE PROLOGUE

Diderot. — Perse fait, sous son nom, la satire des Poëtes sans génie, qui travaillent pour avoir du pain.

1. *Nec fonte labra prolui caballino.*

Je ne me suis point abreuvé à la fontaine que le coup de pied d'un cheval a

produite. (Note du traducteur : L'épithète *caballino* marque le mepris. *Caballus* est un cheval de somme...)

DIDEROT. — Le traducteur dit, dans sa note, que l'épithète *caballino* marque le mépris. Cette observation me paraît fausse. Ces premiers vers du prologue sont écrits avec noblesse.

N. B. — *Caballino* (JUVÉNAL, 3, 48 ; *Anth. lat.*, RIESE, 1, 1, p. 296). Diderot n'a pas vu le contraste entre le ton noble des premiers vers et l'emploi de ce mot.

9. *Corvos quis olim concavum salutare ?*

Qui donc apprit au corbeau à tirer du fond de son gosier un rauque *salut* ?

DIDEROT. — Un flatteur avait appris des corbeaux à dire, les uns *Ave, Caesar, Rector, Imperator*, d'autres *Ave, Victor, Imperator, Antoni*, selon l'issuë de la bataille d'Actium. Vive le Roy, vive la Ligue.

N. B. — Vers considéré comme interpolé par les éditeurs modernes. Le texte de la note de Le Monnier donne *Aue Caesar, Victor*, et non *Aue, Caesar, Rector*. La faute est-elle due à Diderot ou à celui qui a copié ses notes ?

13. *Quod si dolosi spes refulserit nummi,*
Corvos poëtas, et poëtrias picas
Cantare credas Pegaseïum melos.

Faites briller l'espérance trompeuse d'un écu, les corbeaux et les pies, devenus poëtes et *poëtesses*, entonneront des chants que vous prendrez pour le concert des Muses.

DIDEROT. — Faites briller l'espérance trompeuse d'un écu, et vous inspirerez aux Corbeaux et aux Pies, devenus poëtes et *poëtesses*, des chants que vous prendrez pour la mélodie des Muses.

La première sillabe de *Melos* est brève. Mais peut-être faut-il écrire ou lire ce mot en changeant l'*epsilon* en *èta*, selon la dialectique Attique ou Ionique. Je ne sçay laquelle. *Pegaseium melos* sont deux expressions tout à fait grecques. Il n'y a point en latin de diphtongue *eï*.

N. B. — Les éditeurs modernes adoptent en général le texte *nectar*. La conjecture de Diderot est inacceptable.

SUR LA PREMIÈRE SATIRE

5. . . . . *Non, si quid turbida Roma*
Elevet, accedas, examenve improbum in illâ
Castiges trutinâ, nec te quaesiveris extrà.

Si le tourbillon de Rome déprimoit mon ouvrage, vous n'iriez pas grossir la foule, me peser dans cette balance inique, et chercher hors de vous [ce que vous devez penser].

DIDEROT. — Perse se suppose dans la balance Romaine ; il voit la foule occupée à la faire pencher à son désavantage ; et il se promet de

son interlocuteur qu'il n'ajoutera pas ses efforts aux autres efforts. Voilà le vrai sens d'*elevet* et d'*accedas*.

N. B. — La note est juste.

11. . . . . ; tunc, tunc, ignoscite. *A*. Nolo.

... Alors, alors... vous devez permettre. *A*. Je ne vous permets rien.

Diderot. — Au lieu de *vous devez permettre*, lisez : *Pardonnez*. Au lieu de *Je ne vous permets rien*, lisez : *Je ne vous pardonne rien*.

N. B. — La note est juste.

15. *Scilicet haec populo, pexusque, togâque recenti,*
Et natalitiâ tandem cum sardonyche albus,
Sede leges celsâ, liquido cum plasmate guttur
Mobile collueris, patranti fractus ocello.

Sans doute [poëte sublime] que, bien peigné, vêtu d'une robe blanche toute neuve, la sardoine natale au doigt, assis sur un siège exhaussé, vous lirez votre ouvrage au peuple avec une voix qu'un gargarisme aura rendue flexible, et que vous accompagnerez de regards mourans et lascifs.

Diderot. — *Poëte sublime* ajouté là est à contresens. *Haec* ne peut se rapporter à ce qui précède. *Grande aliquid quod pulmo animae praelargus anhelet* ne peut convenir à des vers lascifs, récités et entendus lascivement. *Haec* est vague et signifie des poëmes tels que ceux dont je vais parler.

Au lieu de *vous lirez*, lisez *vous débitrez*.

Patranti fractus ocello valait bien la peine d'être expliqué. Je crois qu'il faut mettre *fractus* entre deux virgules, et faire de *patranti ocello* un ablatif absolu. *Fractus* n'est pas rendu. Il marque la faiblesse qui suit le plaisir, comme on n'en peut douter du mot obscène *patranti*, le regard d'une femme qui d....

N. B. — *Haec* se rapporte à ce qui précède et non à ce qui suit (Voir *Satire* 2, vers 8 et 9). *Grande* est ironique. *Grande aliquid* peut être lu lascivement. La fin de la note est acceptable, mais obscène et d'un goût déplorable.

20. . . . . *cum carmina lumbum*
Intrant, et tremulo scalpuntur ubi intima versu.

... lorsque leurs entrailles seront pénétrées et chatouillées par vos vers obscènes.

Diderot. — Un vers qui chatoüille.

N. B. — Juste.

24. — *Quò didicisse, nisi hoc fermentum, et quae semel intùs*
Innata est, rupto jecore, exierit caprificus ?

— Mais à quoi serviroit d'être instruit, si ma science, comme un levain, comme un figuier sauvage, ne rompoit le foie où elle est née, pour se produire ?

(Note du traducteur. — Voilà en deux vers deux métaphores bien étrangères

l'une à l'autre. Pour la justification de Perse, observons que ce n'est pas lui qui parle.)

DIDEROT. — *Fermentum* signifie *engrais*, et tout le passage *Quó didicisse... caprificus* veut dire : « A quoi sert d'avoir appris, s'il n'est pas permis de laisser échapper de sa poitrine cet engrais et ce figuier sauvage qui y a pris naissance? » La science est prise pour un *engrais*, le fruit qui naît de la science pour le figuier; cela est juste. Le traducteur trouve cet endroit de mauvais goût; quoi qu'il paraisse, par le début de la satire, que l'interlocuteur soit un causeur difficile, c'est un interlocuteur qui veut qu'on fasse parade de son sçavoir. Cela n'est pas de son caractère annoncé : cela me chagrine.

N. B. — *Fermentum* veut dire levain et non engrais. Dès le début (vers 2), l'interlocuteur menace Perse de n'être pas lu. Il n'y a donc pas d'incohérence dans son caractère.

28. — *At pulchrum est digito monstrari, et dicier*, hic est,
Ten' cirratorum centum dictata fuisse,
Pro nihilo pendas? — Ecce inter pocula quaerunt
Romulidae saturi, quid dia poemata narrent.

— Mais il est beau d'être montré au doigt, et d'entendre dire, *le voilà.* [Et puis] nos vers sont dictés à cent jeunes frisés. Comptez-vous cela pour rien? — [Que ne me dites-vous encore] on voit ces descendans de Romulus, bien ivres, demander, au milieu des pots, ce que chantent nos poëmes divins.

DIDEROT. — *Cirratorum* valait bien une note. *Ten' cirratorum centum dictata fuisse* : ce vers a un tour ironique ; et ce serait déplacé dans la bouche d'un interlocuteur qui vient de dire gravement : *At pulchrum est digito monstrari, et dicier, hic est.* Je serais fort tenté de faire commencer la réponse de Perse à ce vers-là. Ce serait Perse qui continuërait la réponse de l'interlocuteur, en jettant du ridicule sur cette réponse. La suite en serait moins décousuë. *Ecce inter pocula quaerunt Romulidae saturi, quid dia poemata narrent* irait tout de suite. D'ailleurs, si l'on examine l'ironie du vers *Ten' cirratorum centum dictata fuisse*, on y retrouve le tour plaisant des dix vers suivants.

Dia poemata : cela n'est pas dit des poëtes vivants.

N. B. — Il y a bien de l'ironie dans le vers 29, mais c'est l'interlocuteur qui le prononce, et non Perse. *Dia poemata* est ironique et peut se dire d'œuvres de contemporains.

32. . . . . *cui circum humeros hyacinthina laena est.*

... les épaules couvertes d'un manteau violet...,

DIDEROT. — « *Laena.* Lisez : *lana.* »

N. B. — Correction malheureuse. Laena (χλαῖνα), attesté par tous les manuscrits, est maintenu par tous les éditeurs à juste titre.

35. . . . . *et tenero supplantat verba palato.*

Son palais délicat mignardise tous les mots.

DIDEROT. — Je voudrais bien qu'on pût trouver une meilleure étimologie à *supplantat*.

N. B. — Très juste.

40. . . . . *Rides, ait...*

Vous plaisantez, me dira-t-on...

DIDEROT. — « Lisez *ais*. »

N. B. — Correction ingénieuse, mais superflue.

51. . . . . : *non si qua eligidia crudi*
Dictârunt proceres,

Ce ne sont point ici les petites élégies que dictent nos grands, avant la digestion.

DIDEROT. — Avant la digestion ; *crudus* : non digéré, indigeste.

N. B. — Note obscure.

53. . . . . *Calidum scis ponere sumen,*
Scis comitem horridulum tritâ donare lacernâ :

[Ensuite] vous savez à propos servir une tettine chaude, donner une robe usée à ce client transi.

DIDEROT. — *Calidum... lacernâ* doit être mis en parenthèse.

N. B. — Observation inutile.

56. *Qui pote? Vis dicam? Nugaris, cùm tibi, calve,*
Pinguis aqualiculus protenso sesquipede exstet.

Le peut-il? Voulez-vous que je vous la dise, moi? Vous radotez, vieux chauve, avec ce ventre avancé d'un pied et demi.

DIDEROT. — Voici comment je traduis ces deux vers : *Comment cela se peut-il? Demander la vérité, lorsque vous avez le ventre tendu d'un demi-pié (vous et vos convives), vieux chauve, c'est se moquer.* Il me semble que *cùm* indique ce sens. Si cette circonstance du ventre tendu n'est pas un ridicule de l'homme, je dirai : pourquoi ne serait-on pas vrai avec un homme *à gros ventre*? Raprochez ce ventre de *Calidum scis ponere sumen*, et jugez.

N. B. — Diderot a vu le sens de *nugaris*, mais il propose deux versions contradictoires : « c'est se moquer » et « pourquoi ne serait-on pas vrai?... ». Faut-il lire : « Pourquoi serait-on vrai »?

63. . . . . — *Quis enim? Nisi carmina molli*
Nunc demùm numero fluere, ut per laeve severos
Effundat junctura ungues.

— Ce qu'il en dit? Que vos vers coulent avec une mollesse harmonieuse, qu'ils sont si bien polis que la jointure tromperait l'ongle le plus sévère.

DIDEROT. — Métaphore empruntée des menuisiers, qui passent l'ongle sur la jointure des bois qu'ils assemblent, pour s'assurer si elle est juste.

Ce mot *effundat* valait bien la peine d'être expliqué : *hâte*, *précipite*, etc., *faire glisser*, *faire couler*.

J'en dis autant de *verrucosa*, qui est en la même page, vers 15, quoiqu'il s'entende mieux qu'*effundat*.

N. B. — Exact. Il s'agit, en effet, plutôt des menuisiers que des marbriers.

65. . . . . *Scit tendere versum.*

Notre poëte sait filer un vers.

Diderot. — Tirer droite la ligne que les menuisiers tracent au craïon rouge.

N. B. — Exact.

69. — *Ecce modò heroas sensus afferre videmus*
Nugari solitos graecè.

[Après ces faux éloges] nous voyons bientôt des sujets héroïques traités par ces jeunes gens qui avaient coutume de composer quelques fadaises grecques.

Diderot. — Perse attaque les jeunes gens qui, en sortant des écoles, entreprenent des sujets *héroïques*.

N. B. — Juste.

97. — *Ut ramale vetus, praegrandi subere coctum.*

— Qui, comme la branche ancienne d'un grand arbre que les ans ont mûri.

Diderot. — *Suber* ne signifie pas *écorce*. Il n'y a que deux difficultés dans les satires de Perse, son dictionnaire et ses interlocutions. *Suber*, liège, aubier, cette portion du tronc de l'arbre qui se trouve entre l'écorce et le bois.

N. B. — Excellente observation.

106. *Nec pluteum caedit, nec demorsos sapit ungues.*

Le poëte, pour faire de tels vers, n'a point frappé sa table, on voit bien qu'il ne s'est pas rongé les ongles.

Diderot. — Ce vers me semble appartenir à l'interlocuteur qui suit. Il dissone trop, par sa sagesse, avec le ton exagéré qui précède. Voici donc comme j'interprète : *Il est vrai; cela ne sent ni le bureau frapé, ni les ongles rongés; mais pourquoi...*

N. B. — Erreur d'attribution. La traduction est acceptable. Pour *pluteum* certains éditeurs donnent « le rebord du lit » et non « le bureau ».

109. . . . . *sonat hîc de nare caninâ*
Littera. . . . . .

C'est là qu'on entend le chien qui gromele.

Diderot. — C'est une métaphore, et l'*hîc* est dit du maître de la maison ou du portier[1].

1. Achaintre, p. 36 : « Je pense toujours que Perse donne au portier une narine de

N. B. — Contre-sens sur *hic*. Y a-t-il une métaphore ? Ce n'est pas sûr. Un chien peut gronder dans sa niche.

112. A. : *Hoc juvat*. P. : *Hic, inquis, veto quisquam faxit oletum*.

A. Voilà ce qui me plaît. *P*. Vous me dites donc, je défends de faire ici des ordures.

DIDEROT. — Je ne mets point là d'interlocuteur ; et j'entends tout de suite : ... *Cela vous plaît, vous dites, je défends de faire ici des ordures*.

N. B. — Exact.

115. . . . . *et genuinum fregit in illis*.

... il vous aura mordus a belles dents.

DIDEROT. — « *Genuinum*, mot du dictionnaire de Perse. Il signifie ici *grosses dents*.

N. B. — Le mot est aussi dans Cicéron, Pline, Juvénal, etc.

119. . . . . *nec clàm, nec cum scrobe ?*

... bien secrètement, dans un trou ?...

DIDEROT. — Autre mot du ramage de Perse. Il signifie *une fosse, un trou*.

N. B. — Le mot est dans Cicéron, Columelle, Tacite, Martial, etc.

SUR LA SECONDE SATIRE

1. *Hunc, Macrine, diem numera meliore lapillo,*
Qui tibi labentes apponit candidus annos.

Marquez avec une pierre blanche, Macrinus, ce jour heureux qui commence pour vous une nouvelle suite d'années.

DIDEROT. — *Qui* se rapporte à *lapillo*. Ainsi il faut traduire : *Marquez ce jour avec la pierre blanche, qui va commencer pour vous une suite nouvelle d'années heureuses*[1].

N. B. — Vrai contre-sens. *Qui* se rapporte à *diem*.

10. . . . . *o si*
Ebullit patrui præclarum funus !...

... ô si je pouvois faire à mon oncle un convoi magnifique !...

DIDEROT. — *Ebullit* est ici pour *tumultuatur*, le tumulte fréquent dans toutes les cérémonies publiques.

chien ; parce qu'un portier qui a l'ordre de son maître de vous exclure, se met à gromeler dans sa loge, lorsqu'il vous voit. Sans cette métaphore l'endroit n'a pas de sens. »

1. Achaintre, p. 46 (A propos de *seductis* du vers 4) : « J'incline pour *séduits*. Pour proposer un pareil échange aux Dieux, il faudrait les avoir corrompus, séduits par le sacrifice, comme on séduit les juges par des présents. »

N. B. — *Seductis* veut dire « pris à part ».

L'usage des Anciens était de laver les corps des morts dans l'eau chaude. *Funus* signifie *funérailles* ou *cadavre*; et *o si ebullit patrui praeclarum funus!* pourrait se rendre par : *ô que le cadavre de mon oncle serait beau dans l'eau tiède*[1] *!*

N. B. — Contre-sens formel. *Ebullire* veut dire « crever ».

12. . . . *pupillumve utinam, quem proximus heres*
Impello, expungam! namque est scabiosus....

... Et ce pupille, après lequel j'hérite, dieux! si je pouvois le congédier! il est si languissant...

Diderot. — Ici *expungam* signifie *raïer* et non congédier. *Scabiosus* signifie *maléficié.*

N. B. — Exact pour *expungam*; *scabiosus* veut dire « galeux ou gâté ».

18. . . . . *Estne ut praeponere cures*
Hunc?

Est-ce un dieu que vous puissiez préférer?

Diderot. — Traduisez : *lui donnez-vous la préférence* ?

N. B. — Inexact. Traduire : « Y a-t-il lieu pour toi de le préférer? »

19. . . . . *An scilicet haeres*?

Hériteriez-vous?

Diderot. — Peut-être faut-il ôter le point d'interrogation qui suit *haeres.*

N. B. — Conjecture possible, mais inutile.

26. *An, quia non fibris ovium, Ergennâque jubente,*
Triste jaces lucis, evitandumque bidental...

Parce que votre cadavre n'est pas étendu dans un bois qu'il faille éviter comme un lieu funeste, jusqu'à ce qu'un prêtre Toscan l'ait purifié par des sacrifices de brebis....

Diderot. — Il faut, je crois, ponctuer : *An quia non, fibris ovium Ergennâque jubente...*

N. B. — La virgule est superflue.

35. *Tunc manibus quatit, et spem macram, supplice voto*
Nunc Licinî in campos, nunc Crassi mittit in aedes...

Ensuite elle le frappe des mains; puis, ses humbles vœux envoient le poupon de frêle espérance, en possession des terres de Licinius et des palais de Crassus.

Diderot. — *Spem macram*, l'enfant, sa chétive espérance.

N. B. — Exact.

1. Achaintre, p. 48 : « *Ebullire* est employé là pour le tumulte et l'effervescence des grands convois ».

48. *Et tamen hic extis, et opimo vincere farto*
Intendit;...

Et c'est cependant à force de victimes et de sacrifices, que tu prétends arracher ses faveurs.

DIDEROT. — *Hic*, lisez *his*. *Intendit*, lisez *intendis*[1].

N. B. — Conjectures inutiles.

63. *Et bona dîs ex hâc sceleratâ ducere pulpâ* ?

... Et de leur offrir ce qu'estime une chair souillée de crimes ?

DIDEROT. — Il faut traduire : *Estimer ce qui est bon pour les Dieux, d'après cette pulpe (chair) scélérate* ? Traduire : *Leur offrir ce qu'estime une chair souillée de crimes* ? ce n'est pas cela, c'est un contresens.

N. B. — Exact.

SUR LA TROISIÈME SATIRE

1. *Nempe haec assiduè* ?

Toujours au lit ?

DIDEROT. — Ce n'est pas *Toujours au lit* ? C'est un contresens. Il faut traduire : *Quoi, je dirai toujours les mêmes choses* ?

N. B. — Diderot force le sens : *Nempe haec assidue* ? veut dire simplement : « C'est toujours la même chose ? »

7. (*Unus ait comitum.*) D. : *Verumne* ? *Itàne* ?...

(C'est un pédagogue qui parle à son disciple.) *D.* Vraiment ? Oui dà ?

NOTE DU TRADUCTEUR. — C'est Perse qui parle ici. Il indique l'interlocuteur qui donne des conseils, c'est *unus comitum*. Mais qu'entend-il par *unus comitum* ? un camarade d'étude ? Il n'y a pas d'apparence. C'est plutôt un instituteur. Le mot *comes* n'y répugne point, et la sévérité des conseils l'indique.

DIDEROT. — Je ponctue ainsi ces mots : *Unus ait comitum. Verumne* ? et je les traduis aussi ainsi : *Est-il vrai* ? *dit un des disciples de ce pédagogue*. La note du traducteur sur ces mots, *unus ait comitum*, est en contradiction avec tout le préambule ou l'argument qu'il a fait sur cette satire.

L'on n'entendra rien à cette troisième satire, si l'on n'y voit pas un Pédant qui dit à un disciple paresseux de bonnes, de mauvaises choses, presque sans liaison, à bâtons rompus, comme elles reviennent à sa mémoire. Tout est clair, pourvu qu'on ne veuille pas lier des

1. Achaintre, p. 56 : « C'est *farto* pour *farcto* qu'il faut : *farcire, fartum, fartor, qui farcimina facit ex secta carne et adipe*. Opération qui rend à merveille la manière dont les viandes ou chairs d'animaux s'offraient sur les autels : « un lit de petits bâtons, un lit de graisse découpée, un lit de chair déchiquetée, et ainsi de suite ». (Plus bas, répondant à la note de Le Monnier : « *Fartum* signifie un mélange de blés, de graines, de légumes, de vin, d'encens,... etc.) : « Cela n'est pas vrai, car *fartum* ne vient pas de *far*, mais de *farcire, fartum* ; alors il se dit des chairs et de la graisse, et il est propre aux sacrifices de chair. »

propos décousus, et qu'on voie dans cette pièce, pleine de bonnes choses, la satire fine et déliée du disciple et du pédant[1].

N. B. — Fausse ponctuation. *Verumne*? doit aller avec *Itane*?

8. . . . . P. *Turgescit vitrea bilis*
D. *Findor.* P. *Ut Arcadiae pecuaria rudere credas.*

P. Sa bile s'allume. *D.* Je m'époumone. *P.* On croiroit en effet entendre braire les bestiaux d'Arcadie.

Diderot. — Je lis ainsi ces mots : *Turgescit vitrea bilis; finditur; Arcadiae...*, et c'est le pédant qui dit tout cela de son élève.

L'épithète *vitrea* est donnée à *bilis*, parce que la bile est claire et blanchâtre quand on la rend par la bouche.

N. B. — Le texte *finditur* est mauvais. La réplique appartient bien au paresseux, jusqu'à *ut*. L'observation sur *vitrea bilis* est précise et neuve.

15. *O miser! inque dies ultrà miser!...*

O malheureux, et qui le devenez chaque jour davantage!...

Diderot. — Ici le *pédant* commence à bavarder.

N. B. — Faux. C'est Perse qui s'indigne.

19. . . . . P. : *Cui verba? Quid istas*
Succinis ambages?

P. : A qui pensez-vous en faire accroire? Pourquoi rebattre ces défaites?

Diderot. — Ici le bavardage du pédant devient effréné.

N. B. — Même observation que précédemment.

43.. . . . *summâ rursùs non bullit in undâ.*

... Il ne s'élève plus à la surface de l'eau.

Diderot. — Il ne faut pas traduire : *Il ne s'élève plus à la surface de l'eau*, mais : *Il ne se débat plus à la surface de l'eau*[2].

N. B. — Contre-sens grave (voir *Satire* 2, v. 10).

35. *Magne pater divûm, saevos punire tyrannos*
Haud aliâ ratione velis;...

Souverain des dieux, pour punir les cruels tyrans, veuillez choisir ce genre de supplice;...

Diderot. — Ici le pédant s'est tout à fait fourvoié. Il a laissé là son disciple. Il s'addresse à Jupiter. Il en veut aux tirans. Il tient hors de propos un assez beau propos. Ce sont les tirans: c'est le taureau de Phalaris; c'est l'épée de Denis le tiran. C'est un particulier qui se

1. Achaintre, p. 66 (sur la note de Le Monnier): « Je ne suis pas de cet avis mais n'importe. Je fais rapporter l'*unus ait comitum* à *verumne, itane.* »
2. Achaintre, p. 73 (sur *bullit*) : « Je persiste, c'est *se débattre*; *ebullit patruum funus*, même signification. Ici *bullit* est employé pour *tumultuari.* »

parle à lui-même, tandis que sa femme dort; c'est un galimathias bien digne du personnage.

N. B. — Erreur complète sur le ton du passage.

43. . . . . *quod proxima nesciat uxor*?

.... si bas que sa femme couchée près de lui ne peut l'entendre?

DIDEROT. — Peut-être faut-il *resciat* au lieu de *nesciat*. Il craint d'avoir été entendu de sa femme, qui dort à costé de lui : *proxima*.

N. B. — Conjecture ingénieuse, mais inutile.

44. *Saepè oculos, memini, tangebam parvus olivo*
Grandia si nollem morituri verba Catonis
Dicere...

Dans mon enfance, il m'en souvient encore, j'humectois mes yeux avec de l'huile, lorsque je ne voulois pas répéter le discours sublime de Caton, prêt à se donner la mort...

DIDEROT. — Ici le pédant se rapproche de son sujet. Il se met à rabacher sur la sotisse de sa jeunesse; ce qui est bien capable de corriger son disciple. A votre avis?

N. B. — Faux. Voir les observations faites aux vers 15, 19 et 44.

60. *Est aliquid quó tendis, et in quod dirigis arcum*?

Avez-vous un but? Dirigez-vous votre arc vers un point fixe?

DIDEROT. — Il ne faut pas un grand goût pour sentir le ridicule du trivial de ce qui suit, surtout après la gravité de ce qui précède... et puis l'hydropique... et puis le médecin... et puis la bouffée sublime de morale qui commence à *Discite, o miseri*... En vérité, tout cela n'est pas indigne de Molière... Le pédant oublie qu'il parle à un clerc; il s'addresse à tous les hommes... fort bien...

N. B. — Même observation.

73. *Disce : nec invideas, quòd multa fidelia putet*
In locuplete penu, defensis pinguibus Umbris,

Instruisez-vous, et ne soyez point jaloux des provisions qui se gâtent dans la cave du riche avocat qui a défendu les peuples opulens de l'Ombrie.

DIDEROT. — Je voudrais bien savoir quel rapport cela peut avoir à la conduite d'un jeune homme qui sort de Philosophie. Bavardage de pédant, qui ne sçait où il en est, et qui suit sa mauvaise tête.

N. B. — Même observation.

77. *Hic aliquis de gente hircosâ centurionum*
Dicat; *quod sapio, satis est mihi;...*

Ici quelqu'un de la race velue des centurions me dira : « Ce que j'ai de sagesse me suffit »;...

DIDEROT. — Le pédant est tout à fait perdu ; il tombe sur les détracteurs de la Philosophie.

N. B. — *Idem*.

87. *Inspice; nescio quid trepidat mihi pectus, et aegris*
Faucibus exsuperat gravis halitus;...

Voyez; je ne sais pourquoi le cœur me palpite, pourquoi j'ai la respiration difficile et l'haleine forte;...

DIDEROT. — Là, la fureur de babil du pédant est à son comble. C'est un médecin que ce maudit babillard introduit en conversation avec son malade. C'est ce malheureux malade qui raisonne comme un insensé, qui se conduit de la même façon et qui meurt enfin. C'est de quoi faire mourir de rire l'élève du pédant, tous ses camarades et tous les auditeurs du délire de ce pauvre maître, qui, plus malade d'esprit que le malade même qu'il vient de faire parler, bat la campagne jusqu'à la fin de la satire.

N. B. — *Idem.*

106. *Tange miser venas, et pone in pectore dextram.*

Misérable, tâtez votre pouls, mettez la main sur votre cœur.

DIDEROT. — On peut ici se passer d'interlocutions. Ici le pédant fait aux malades de l'ame l'application de ce qu'il a fait dire au médecin des malades du corps. Il y a du sens, de la philosophie, de la verve. Mais à quoi cela revient-il? Quel rapport de ces propos à un jeune homme paresseux, etc.?

Point de milieu. Ou Perse s'est proposé la satire de l'élève, la satire du pédant, et, par le bavardage effréné du pédant, la satire de la folie des hommes en général, et il a fait un chef-d'œuvre, une scène très fine. Ou il n'y a pas entendu finesse; et sa pièce est la chose la plus décousue, la plus ridicule, la plus impertinente qu'on puisse imaginer.

Le traducteur n'a pas osé adopter entièrement cette idée, quoique je l'eusse mis sur la voie.

N. B. — *Idem.* Contre-sens général sur la satire trois.

SUR LA QUATRIÈME SATIRE

DIDEROT. — Cette Satire est faite à l'imitation de la [ ] du [ ] livre des Satires d'Horace, où le poète, sous prétexte de faire interroger Tirésias par Ulisse sur les moïens de rétablir ses affaires, passe en revue les vices de Rome.

N. B. — Omission de [cinquième] du [deuxieme] livre.

11. . . . *: rectum discernis, ubi inter*
Curva subit, vel cùm fallit pede regula varo :

Vous savez découvrir le droit, lorsqu'il se cache dans ses replis tortueux, lors même que la loi offre un sens trompeur et louche;...

DIDEROT. — Perse désigne ici l'injustice des actions indiquée par la loi, quand elle est bonne, l'injustice de la loi, quand elle est mauvaise.

N. B. — Exact.

15. *Ante diem blando caudam jactare popello*
Desinis,...

Que ne cessez-vous de faire avant l'âge le chien couchant devant la populace ?

NOTE DU TRADUCTEUR. — Il n'est pas nécessaire de faire ici une dissertation sur les mouvemens de queue que font les chiens lorsqu'ils veulent caresser leur maître ; il est inutile de citer le chien de Tobie et celui d'Ulysse, pour faire sentir au lecteur, que ceci est une métaphore par laquelle Socrate dit à Alcibiade, ou plutôt Perse à son jeune ambitieux : *Que ne cessez-vous de faire bassement votre cour au peuple, avant que d'être en âge d'entrer dans les charges, avant que d'avoir le talent de les bien exercer.* Notre langue a fourni une métaphore à peu près semblable à celle du texte.

DIDEROT. — C'est un contresens de traduire : *Avant que d'être en âge d'entrer en charge.* Perse suppose qu'Alcibiade y est déjà entré.... *Rem populi tractas...* Cette observation pourrait n'être pas juste ; mais, si elle ne l'est pas, il ne faut pas traduire *Rem populi tractas* par : *Vous vous mêlez de gouverner la République*[1].

N. B. — La contradiction relevée par Diderot n'existe pas. Pour *ante diem*, cela veut dire avant l'âge de la maturité : c'est presque synonyme de *ante pilos* (vers 5).

16. . . . *Anticyras melior sorbere meracas ?*

Il vaudrait mieux avaler tout pur l'ellébore des Antycires.

DIDEROT. — Ces mots veulent dire : *les Anticyres toutes pures.*

N. B. — Juste.

21. *Dum ne deteriùs sapiat pannucea Baucis*
Cùm benè distincto cantaverit ocima vernae.

Convenez aussi qu'elle n'est pas moins sage que vous, cette vieille Baucis, couverte de haillons, qui vient de chanter pouille à un esclave dissolu.

DIDEROT. — *Pannucea Baucis*, ces mots signifiënt génériquement : *toute vieille déguenillée*[2].

N. B. — Pourquoi pas : « Toute Baucis en haillons » ? (*Traduction Cartault.*)

32. *Pannosam faecem morientis sorbet aceti ?*

.... lorsqu'il avale la lie épaisse d'un vinaigre usé ?

DIDEROT. — *Pannosam faecem*, ces mots signifient : *veluë comme du drap.*

N. B. — Diderot force le sens : *pannosa* signifie « en haillons, en lambeaux ».

1. Achaintre, p. 100 (Contre la note de Le Monnier) : « Cette note est fausse. Socrate fait un enthymême bien simple ; il dit à Alcibiade : si vous savez toutes ces choses, pourquoi donc ne cessez-vous pas de flatter la populace ? »

2. Achaintre, p. 103 : « La vieille ressemble bien à Alcibiade. Mêmes principes sur le bonheur, même justesse de raison dans les invectives qu'elle adresse à l'esclave dissolu, qui les mérite, et qui ressemble au peuple. Ainsi, vous ne savez pas plus que cette vieille en quoi consiste le bonheur, quoique vous sachiez aussi bien qu'elle invectiver, elle l'esclave dissolu, vous le peuple corrompu ; et qu'en cela vous ayez raison l'un et l'autre. »

34. . . . . *et acre*
Despuat in mores, penemque, arcanaque lumbi
Runcantem, populo marcentes pandere vulvas.

.... qui crachera dédaigneusement sur ces mœurs dépravées qui vous engagent à vous faire épiler, pour vous présenter au peuple avec un air efféminé.

DIDEROT. — *Et acre in mores despuat penem et runcantem.*

Vulvas est au pluriel pour désigner les diverses prostitutions du débauché.

N. B. — Juste.

SUR LA CINQUIÈME SATIRE

5. . . . *Aut quantas robusti carminis offas*
Ingeris, ut par sit centeno gutture niti?

Vous gorgerez-vous donc de tant de gobbes poétiques, qu'il faille, pour les rendre, l'effort de cent gosiers?

DIDEROT. — Je corrigerais *Egeris*... tant de gobbes poëtiques à vomir, qu'il y faille les efforts de cent gosiers.

N. B. — Correction très malheureuse: *Ingeris* se comprend d'ailleurs parfaitement.

24. . . . . *Pulsa, dignoscere cautus*
Quid solidum crepet, et pictae tectoria linguae.

Frappez sur ce cœur; la prudence vous fera discerner s'il rend un son pur, et si ma langue est couverte d'un enduit [qui le déguise].

DIDEROT. —Le cœur est comme la cloche; la langue en est le battant. *Tectorium* est l'enduit qui empêche la cloche de raisonner (*sic*), ou qui en altère le son.

N. B. — *Tectorium* est simplement l'enduit d'un mur, le plâtras. Il n'est pas question de cloche.

39. *Et premitur ratione animus, vincique laborat.*

...; mon cœur, pressé par la raison, fut contraint de s'y soumettre.

DIDEROT. — Ce vers est d'une beauté rare.

N. B. — Très juste.

62. *At te nocturnis juvat impallescere chartis :*
Cultor enim es juvenum, purgatas inseris aures
Fruge Cleantheâ. Petite hinc juvenesque senesque
Finem animo certum, miserisque viatica canis.

Pour vous, Cornutus, vous aimez à veiller, à pâlir sur les livres; vous formez la jeunesse; après avoir extirpé les vices de son cœur, vous y semez le froment de la saine philosophie. Jeunes gens, et vous aussi, vieillards, cherchez dans l'étude de la philosophie le but fixe que vous devez vous proposer, et des provisions pour la fin de votre carrière.

DIDEROT. — Je crois que Perse montre ici Cornutus dans son école, et qu'il le fait parler à ces mots : *Petite hinc juvenesque senesque...* Je traduis donc : « Vous leur dites, d'après votre maître Cléanthe : *Cherchez ici, à présent que vous êtes jeunes, et quand vous serez vieux* », etc., et je ferais durer ce discours jusqu'à la fin de la satire.

Finem... canis, c'est-à-dire : *le but de votre vie et la consolation de votre vieillesse*[1].

N. B. — Erreur d'interlocuteur. C'est Perse qui parle.

70. *Nam quamvis propè te, quamvis temone sub uno*
Vertentem sese, frustrà sectabere canthum,
Cùm rota posterior curras, et in axe secundo.

En effet, quoique le demain soit près de vous, quoiqu'il tourne au même charriot, vous le poursuivez vainement, puisque vous êtes la roue de derrière, et au second essieu.

DIDEROT. — Cet endroit est plus difficile qu'il ne paraît. Mot à mot, il signifie : *car quoique le* (*sic*) *jante* (la barre de fer qui couvre la rouë) ou *la rouë soit proche de vous : quoiqu'elle tourne attachée au même timon, vous la suivez en vain, car vous êtes la rouë postérieure et sur le second axe.*

Perse voit le temps présent et avenir comme un char qui va. Il y a les deux rouës qui désignent *aujourd'huy* et les deux rouës qui marquent *demain*. Les deux rouës qui marquent *demain* sont les rouës de devant. Les deux qui désignent *aujourd'hui* sont les rouës de derrière.

Les rouës de devant et celles de derrière ont, chacunes, leur axe ou essieu. Ces deux axes sont fixés ou attachés à un seul et même timon qui les entraîne, placés aux deux rouës de derrière et au second axe, qui désignent *aujourd'hui* ; nous poursuivons les deux rouës de devant, c'est-à-dire le *demain* par elles indiqué, sans pouvoir les atteindre.

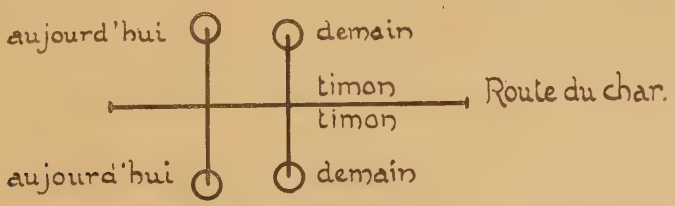

N. B. — Juste, mais superflu.

1. Achaintre, p. 130 : « Voici ce que vous leur dites : « C'est dans cette étude que vous trouverez, et dans l'adolescence et dans l'âge avancé, le but fixe que vous devez vous proposer, et des provisions pour la fin de votre carrière... » Cornutus, que Perse introduit ici, fait leçon à la jeunesse, lui recommande de puiser dans l'étude de la philosophie des conseils également utiles à leur âge et à un âge plus avancé, soit pour connaître le vrai but de leurs actions,... etc. Dire que Perse parle ici, c'est, je crois, une erreur. Croire que celui qui parle, soit Cornutus, soit Perse, s'adresse à des jeunes gens et à des vieillards, je ne doute point que ce soit un contre-sens. » [Et plus loin :] « Cornutus parle ici. Voici ce qu'il dit aux jeunes gens à qui il prêche le stoïcisme ; et le discours de Cornutus faisant leçon dure jusqu'à l'endroit où Perse lui dit : « Cela est fort beau ; mais allez prêcher cela à nos centurions bouffis ».

79. . . . . *Papae ! Marco spondente recusas*
Credere tu nummos ? Marco sub judice palles ?
Marcus dixit : ita est. Adsigna, Marce, tabellas.

Miracle ! Sous la caution de Marcus, refuseriez-vous de prêter votre argent ? Trembleriez-vous, si vous aviez Marcus pour juge ? Marcus l'a dit, cela est. Marcus, vous pouvez signer un testament.

Diderot. — Je suis bien tenté d'insérer là une interlocution de quelqu'un qui s'écrie : *Miséricorde ! qu'avez-vous dit, Cornutus ? Quoi donc, refuserez-vous,...* etc. ; interlocution que je fais durer jusqu'à ces mots : *mendose colligis.* Là Cornutus, qui fait leçon et qui a son Cléanthe devant lui, répond en montrant l'ancien philosophe dont il enseigne la doctrine : *Voilà un stoïcien, qui a l'oreille lavée de bon vinaigre, et qui dit : J'accorde la majeure, je nie la mineure...*

N. B. — Il est inutile d'ajouter un interlocuteur. Le stoïcien à l'oreille lavée n'est pas Cléanthe.

91. — *Disce : sed ira cadat naso, rugosaque sanna.*

Je vais vous le dire : mais modérez votre colère, ne froncez pas le sourcil, déridez-vous...

Diderot. — C'est, selon moi, toujours Cornutus qui parle.

N. B. — Erreur. C'est Perse.

120 . . . . *Sed nullo thure litabis,*
Haereat in stultis brevis ut semuncia recti.

Non : mais aucuns sacrifices n'obtiendront jamais que les sots puissent avoir en partage un grain de bon sens...

Diderot. — *Litare* signifie *appaiser.*

N. B. — Soit, mais comment traduire *nullo thure litabis,* | *haereat.... ut...* ?

124. — *Liber ego. — Unde datum hoc sumis, tot subdite rebus ?*

— Je suis libre, moi. — Où l'avez-vous prise, qui vous l'a donnée, cette liberté, lorsque vous êtes soumis à tant de maîtres ?

Diderot. — *Je suis libre, moi.* Il n'est pas besoin là d'interlocution.

N. B. — *Unde datum* répond à *Liber ego.* Il faut donc une *interlocution.*

136. *Tolle recens prīmus piper è sitiente camelo...*

Enlève le premier le poivre qu'apportent les chameaux altérés.

Diderot. — Il faut traduire : *Avant qu'on ait désaltéré le chameau.*

N. B. — Juste.

137. . . . . — *Eheu !*
Baro regustatum digito terebrare salinum
Contentus perages, si vivere cum Jove tendis.

— Butor ! Tu en seras réduit à lécher le doigt dont tu auras nétoyé ta salière, si tu prétends être bien avec Jupiter.

DIDEROT. — *Terebrare :* ce verbe signifie : faire avec le doigt recourbé l'action d'une vrille qui perce.

N. B. — Exact.

151. *Indulge genio, carpamus dulcia, nostrum est*
Quod vivis;...

Donne-toi du bon temps, goûtons les plaisirs, c'est pour moi que tu dois vivre...

DIDEROT. — C'est une citation d'un trait de quelque ode ou chanson du tems.

N. B. — Voir Horace, *Odes,* I, 11; I, 4, v. et 15 et 16; *Satires*, 2, 6, 92,... etc.

174. . . . . *Hic, hic, quem quaerimus, hic est ;*
Non in festucâ, lictor quam jactat ineptus.

Le voilà, le voilà celui que nous cherchons. Le voilà l'homme libre, et non celui qu'un licteur inepte affranchit avec son fétu.

DIDEROT. — Ici Cornutus remet la main sur son Cléanthe et dit : *Le voilà, le voilà l'homme vraiment libre que nous cherchons.* Cornutus continuë jusques à *dixeris haec inter varicosos.* Là Perse prend la parole et dit : *Dixeris.... licetur.*

Si l'on veut que ce soit Perse qui parle dès l'endroit : *Petite hinc juvenesque senesque*, alors le stoïcien, qui a l'oreille fine, *aurem mordaci lotus aceto,* sera Cornutus.. . et celui qui finit par : *Dixeris haec.... licetur*, ne sera plus Perse, mais Cornutus qui l'arrête et l'interrompt.

Il y a peut-être un troisième parti à prendre sur cette satire, mais je ne le connais pas.

J'ai été tenté de traduire cet endroit : *Hic, hic quem quaerimus.... ambitio?* en donnant un ton ironique à ces vers : *L'homme libre que nous cherchons, celui auquel la verge du licteur n'a pas donné la liberté, le voici : c'est ce flateur ambitieux; peut-être,... etc.*

Ma foi ! Tout cela est bien difficile !

N. B — Le texte adopté par les éditeurs est *Hic, hic, quod.* — C'est Perse qui parle et non Cornutus. Les vers 174 et suivants n'ont pas un tour ironique.

SUR LA SIXIÈME SATIRE

3. *Mire opifex numeris veterum primordia rerum,*
Atque marem strepitum fidis intendisse latinae,
Mox juvenes agitare jocos, et pollice honesto
Egregios lusisse senes?

Vous qui chantez si bien l'origine de notre ancien gouvernement, qui tantôt nous peignez les jeux folâtres de la jeunesse, ensuite, avec un style plus décent, nous vantez les actions louables des vieillards : la lyre latine rend-elle déjà des sons mâles sous vos doigts?

DIDEROT. — *Atque marem strepitum*... n'est pas clair... Je crois qu'il faut rapporter ce *marem strepitum* aux sons de l'instrument et à... *primordia veterum rerum* du vers précédent. Les sons de la lyre doivent imiter le tumulte, lorsque le Poëte s'est proposé un sujet tel que les premiers fondemens de l'Empire Romain, et que son chant est odaïque.

N. B. — Exact; mais *marem strepitum* (les sons mâles) s'explique aisément.

10. *Cor jubet hoc Ennî, postquàm destertuit esse*
Maeonides Quintus, pavone ex Pythagoraeo.

C'est ce que disoit le sage Ennius, lorsqu'il eut mis fin à ses rêveries, et qu'il ne prétendit plus être Quintus Homère, après avoir été le paon de Pythagore.

NOTE DU TRADUCTEUR. — Ennius raconte, à ce qu'on dit, dans ses annales, qu'Homère lui étoit apparu en songe, pour lui dire que son âme avoit d'abord animé le corps d'un paon, ensuite le sien, et qu'elle habitoit alors le corps d'Ennius. Si on adopte ces trois transmigrations, que Perse raille par le mot *destertuit*, le mot *Quintus* sera le prénom d'Ennius, et figurera plaisamment avec *Maeonides*, qui désigne Homère. Si on vouloit suivre le vieux scoliaste, *Quintus* seroit pris numériquement, et exprimeroit les cinq transmigrations qu'éprouva l'âme d'Ennius, qui d'un paon passa dans le corps de Pythagore, pris dans celui d'Euphorbe, ensuite dans celui d'Homère, et enfin habita le corps du poëte Ennius. En admettant ainsi la métempsycose, il faudra se permettre un anachronisme, et ne pas faire difficulté de supposer Pythagore antérieur à Homère. Une absurdité de plus ne doit pas arrêter quand on est en si beau chemin.

DIDEROT. — Pithagore prétendait avoir été cocq ou paon, Euphorbe, Homère, Pithagore, en sorte qu'Ennius était le cinquième en ligne directe depuis le paon. Il n'y a point là d'anacronisme, comme le dit le traducteur dans sa note sur cet endroit.

N. B. — Il faut traduire : Quintus, le poète Méonide sorti du paon Pythagoricien. Il n'y a pas d'allusion à Euphorbe. Mais l'explication de Diderot est ingénieuse.

37. . . . . *Sed Bestius urget*
Doctores Graïos : ita fit, postquàm sapere urbi
Cum pipere et palmis venit nostrum hoc, maris expers,
Foenisecae crasso vitiârunt unguine pultes.

.. Mais [vous saviez] ce que Bestius reproche aux philosophes Grecs : voilà [dit-il] comme on vit depuis que la sagesse nous a été apportée, qu'elle a passé la mer avec le poivre et les palmes. Jusqu'aux faucheurs assaisonnent leur bouillie.

DIDEROT. — Voici comment je ponctue ces vers : ... *Sed Bestius urget doctores graecos. Ita fit. Postquam,... etc.* Et voici comme je traduis : *Mais il faut voir comment Bestius pousse les docteurs grecs. Voilà ce qui arrive (on veut secourir son ami; on dissipe son bien). Or il n'y a pas jusqu'aux faucheurs qui n'assaisonnent leur boüillie,*

depuis que cette sagesse nous est venuë d'au delà de la mer avec le poivre et les palmes.

N. B. — Passage bien saisi. Addition inutile de « on veut secourir son ami, on dissipe son bien ».

68. *Quid reliquum est? — Reliquum? Nunc nunc impensiùs unge,*
Unge, puer, caules.

.. Que vous resteroit-il? — Ce qui me resteroit?... Vîte, vîte, garçon, répands, répands plus abondamment de l'huile sur mes légumes.

DIDEROT. — Il faut mettre une barre — devant *Quid reliquum est*? Ce *Quid reliquum est*? n'est pas du père, mais il est de l'héritier. Cela est évident par la réponse qui suit... *Reliquum est.* Le traducteur s'est bien trompé en cet endroit.

N. B. — *Quid reliquum est* se rapporte bien à ce qui précède. Inutile, en effet, de l'en séparer.

73. . . . . *Mihi trama figurae*
Sit reliqua : ...

J'aurai la figure d'un squelete.

DIDEROT. — Il faut traduire : *Je me serai réduit à la trame de moi-même*?

N. B. — Exact.

75. *Vende animam lucro,...*

Dévouez [me dites-vous] votre vie à l'amour du gain;...

DIDEROT. — Ici Perse fait parler l'héritier.

N. B. — Erreur. C'est Perse qui parle.

78. . . . . *Feci : jam triplex, jam mihi quartò,*
Jam decies redit in rugam.

Je l'ai fait : elle est déjà triple et quadruple; déjà je suis au dixième pli.

DIDEROT. — C'est Perse qui répond ici à l'héritier.

N. B. — Erreur. C'est l'héritier qui répond à Perse.

79. . . . . *Depunge ubi sistam.*
Inventus, Chrysippe, tui finitor acervi.

Marquez-moi le point où je dois m'arrêter, et moi je fixerai à quel grain de bled le monceau de Chrysippe sera complet.

DIDEROT. — Perse dit ici à l'héritier : *Chrysippe de nouvelle espèce, marquez-moi le grain où je m'arrêterai, et où je formerai l'amas que vous exigez de moi.*

N. B. — C'est bien Perse qui reprend la parole à la fin de la satire, mais seulement après *sistam*, semble-t-il.

LES ORIGINES DU « PAPE » DE J. DE MAISTRE

Dans la première partie de son livre excellent sur *J. de Maistre et la Papauté*[1], M. Latreille étudie les origines du *Pape*.

Dès 1906, pour résoudre ce problème d'histoire littéraire, M. Latreille soupçonnait l'importance de la *Correspondance* de J. de Maistre avec M. de Blacas, favori de Louis XVIII. Il en déplorait la perte, ayant eu son attention critique éveillée par la lettre 378 de la *Correspondance générale* de J. de Maistre[2]. Il s'inscrivait en faux dès cette époque, contre la version qui voulait que le *Pape* eût été écrit par J. de Maistre dans un « sentiment de repentir et d'expiation ».

En 1908, M. Ernest Daudet retrouvait la *Correspondance* de J. de Maistre et de M. de Blacas[3]. Ces lettres, comme en avait eu la juste intuition M. Latreille, apportaient des précisions nouvelles sur les origines du *Pape*.

*
* *

Nous commençons, grâce aux nombreux travaux qui ont suivi la publication du livre de M. Georges Goyau sur la *Pensée religieuse* de J. de Maistre[4], a démêler que ce dernier poursuivit, à la façon de Bossuet ou de Leibnitz, la réalisation d'un grand rêve, celui de la reconstitution de l'unité du christianisme.

Tant que J. de Maistre resta à Chambéry, comme membre du Sénat de Savoie, il fut gallican et tint en piètre estime la hiérarchie ecclésiastique. Pendant cette période, il pensa que l'unité du christianisme devait être réalisée par la Franc-Maçonnerie. Sur cette conception nous avons un document qui émane de J de Maistre lui-même. C'est le *Mémoire sur la Franc-Maçonnerie* qu'il adressait en 1782 au duc de Brunswick-Lunebourg et que vient de publier M. Dermenghem[5].

Au contraire, dès que J. de Maistre fut émigré à Lausanne, il devint, sous l'influence des prêtres réfractaires savoisiens réfugiés

1. Un vol., Paris, 1906.
2. Édition Vitte, t. 12.
3. Ernest Daudet, *J. de Maistre et Blacas*. Un vol., Paris, 1908.
4. Un vol., Paris, 1921.
5. Un vol., Paris, 1925.

comme lui dans cette capitale hospitalière du pays de Vaud, ultramontain. Il rêva désormais de reconstituer l'unité du christianisme par Rome et le catholicisme. C'est alors qu'il commença à polémiquer avec les protestants et posa, comme vérité, que la Révolution Française n'était qu'une suite, une conséquence de la Réforme du XVI^e^ siècle, un « calvinisme politique », une révolution religieuse.

Nommé en Russie, envoyé extraordinaire du roi de Sardaigne, en 1803, J. de Maistre reprit sur cette terre orthodoxe son rêve d'unité. Il devint dans ce pays, dont il adopta la nationalité afin d'échapper à Napoléon, le protecteur des jésuites et des catholiques russes à partir de 1809. Son influence religieuse et politique, dans l'entourage du Tzar Alexandre I^er^, fut énorme. Allié au parti vieux-russe, aux Francs-Maçons Martinistes de Saint-Pétersbourg, il combattit le premier ministre Speranski qui, imprégné de kantisme, préparait la conquête de l'âme russe par le luthérianisme allemand. J. de Maistre l'emporta, Speranski tomba en disgrâce (1812).

Au cours de ces années de luttes religieuses, J. de Maistre passait en Russie non seulement pour être un *pensionné* du Tzar, mais encore pour être un *agent secret* de Louis XVIII. Malgré les échecs réitérés des rois coalisés contre Napoléon, J. de Maistre ne doutait pas du succès final, qu'Alexandre I^er^ vaincrait et que les Bourbons seraient rétablis sur leur trône.

Mais ce changement des décors politiques n'était pas à ses yeux l'essentiel. Il ne suffisait pas que les souverains légitimes retrouvassent leur couronne. Après la terrible épreuve de la Révolution, il fallait que les rois, en particulier le roi de France, se rendissent compte des causes religieuses qui avaient provoqué la chute de leurs trônes et des conditions religieuses qui devaient les rendre désormais inébranlables.

Aussi, pendant qu'en Russie J. de Maistre travaillait à la réunion des Églises orthodoxes et catholiques, dans le même temps, il essayait de détruire, dans le camp des émigrés français, le gallicanisme qu'il considérait alors comme une hérésie et la « racine fétide » de la Révolution.

*
* *

L'attaque contre le gallicanisme, J. de Maistre la déclencha le 3 juillet 1811. Dans une lettre à M. de Blacas il dit : « Ma philosophie théologique va toujours son train. Tout ce que nous voyons

n'est qu'une révolution religieuse. Le reste, qui paraît immense, n'est qu'un appendice. Le roi de France était à la tête du système religieux de l'Europe; il était le pape temporel; et l'Église catholique était une espèce d'ellipse qui avait un foyer à Rome et l'autre à Paris. Il est impossible de dire ce qu'aurait pu faire le roi de France dont les devoirs égalaient nécessairement la puissance, car ces deux choses dans le monde, puissance et obligations, sont une équation éternelle. Au lieu de ce qu'aurait pu faire ce grand souverain (je ne prononce, comme vous sentez, et je ne vois même aucun nom), qu'a-t-il fait? Il a livré l'Église au Parlement de Paris que je n'ai jamais aimé, à vous parler franchement, depuis que j'y vois clair, et, sauf toutes les exceptions que j'honore, malgré une ancienne parenté de robe[1] qui n'a pu me séduire. Il lui a permis d'établir en France comme loi de l'État les quatre propositions de 1682, le plus méprisable chiffon de l'histoire ecclésiastique. Il a permis à une secte[2] exécrable de saper tous les principes, d'empester ses sujets qui ont empesté l'Europe, et de détruire complètement et impunément la souveraineté religieuse et la religion politique. »

Le 20 octobre 1811, M. de Blacas[3] lui répondit de Hartwell, résidence anglaise de Louis XVIII : « Comment pouvez-vous dire que les quatre propositions de 1682 sont le plus misérable chiffon de toute l'histoire ecclésiastique? Je cache votre lettre aux yeux de Bossuet, dont le portrait est dans une chambre. »

Le 5 janvier 1812, J. de Maistre envoya une nouvelle lettre à de Blacas. L'attaque se précise et s'amplifie. J. de Maistre s'affirme ultramontain et déclare que la source de sa doctrine, il la tire de Bellarmin[4]. « Bossuet était connu, estimé, vanté en Italie autant qu'en France; mais Bellarmin, qui n'a point de supérieur, pas même Bossuet, était à peine nommé en France. Mais les étrangers ne partageaient pas cette injustice et Leibnitz, qui a su le plus de choses, a dit de bonne foi : « Les arguments de Bellarmin en faveur de la puissance du Souverain Pontife sont si pressants qu'ils ont paru tels à Hobbes même ».

Ces *sources* indiquées, J. de Maistre affirme que, par la décla-

1. Allusion à ses anciennes fonctions de sénateur au Sénat de Savoie avant 1793.
2. Les Encyclopédistes et leurs amis.
3. Pendant que Louis XVIII résidait à Mitau, M. de Blacas avait été chargé de mission à Saint-Pétersbourg. C'est dans cette capitale qu'il s'était lié de façon très intime avec J. de Maistre (1804-1808).
4. Jésuite et cardinal célèbre par ses livres de théologie dont J. de Maistre avait fait une étude spéciale. Bellarmin vécut de 1542 à 1631. Il eut comme admirateur l'évêque de Genève, saint François de Sales.

ration de 1682, Louis XIV « ne vit pas la moindre difficulté à établir chez lui comme loi fondamentale : que les conciles généraux sont au-dessus du Pape, c'est-à-dire, par une conclusion claire, directe, inévitable : que les États généraux sont au-dessus du Roi ».

Ayant lancé ce boulet, J. de Maistre envoya à M. de Blacas un *Précis sur la Déclaration de 1662*. Ce *mémoire*, retrouvé par M. Ernest Daudet, était un résumé de ce qui devait être la quatrième partie du *Pape* et que J. de Maistre publia à part, en 1820, sous le titre : *De l'Église Gallicane*.

Le 20 mars 1812, Blacas répondit au *Précis* de J. de Maistre par une réfutation en règle : « Soyez sûr, mon cher Comte, que personne ne rend plus justice que moi à votre génie, à vos connaissances, à vos sentiments, et que j'aime votre façon de penser autant que j'estime votre personne. Mais il est un objet sur lequel je ne puis céder, ni à vos raisonnements, ni à votre profonde conviction. C'est les quatre fameux articles de 1682, que vous condamnez et que je regarde, au contraire, comme enfermant tout ce qu'on a dit de mieux sur la puissance ecclésiastique ». Puis, pendant de longues pages, Blacas réfute l'anti-gallicanisme de J. de Maistre.

*
* *

Peu après, la campagne de 1812 s'ouvre. Tandis que J. de Maistre renseigne de façon précise son ami Blacas sur les événements qui se passent en Russie, il réserve, dans chacune de ses lettres, des paragraphes pour argumenter contre la lettre théologique du 20 mars 1812.

Le 20 septembre 1812, J. de Maistre, après avoir parlé de la bataille de Borodino, revient au gallicanisme. Il ne dissimule pas, d'ailleurs, son dépit : « Autant que je pouvais être amusé en ce moment, je l'ai été par l'idée d'un militaire amené par mes arguments à m'écrire sur la théologie. Je m'attendais bien, du reste, que vous étendriez quelques toiles d'araignées devant les boulets que j'avais lancés contre la très imprudente et très condamnable déclaration. »

Il recommence aussitôt avec vigueur son tir d'artillerie. « Vous ne voulez pas que l'Église catholique soit une monarchie, voici donc les auteurs qui ont nié cette proposition depuis trois ou quatre siècles : Wicheff, Jean Huss, Jérôme de Prague, Luther, Calvin, Richer, les Jansénistes et le comte de Blacas ». Puis, s'en

prenant directement au conseil théologique de son ami, il l'interpelle en ces termes : « Les textes que vous me citez d'après l'homme qui était à côté de vous, sont précisément ceux que Luther et Calvin citaient contre le Pape. Dites à ce personnage que je n'ai pas l'honneur de connaître, mais que j'estime beaucoup puisqu'il a votre confiance, que, lorsqu'il aura prouvé que ces textes sont inutiles à Luther et Calvin, je me charge de prouver qu'ils sont inutiles à lui. » Il termine en démontrant que les conciles ne sont pas au-dessus du Pape.

*
* *

Le 28 octobre 1812, J. de Maistre faisait savoir à Blacas qu'à son avis Buonaparte était perdu. Il lui donnait en outre des renseignements sur l'incendie de Moscou.

*
* *

Le 25 novembre, J. de Maistre débutait sa lettre par cette phrase : « Vive le Roi. Buonaparte n'a plus d'armée. »

*
* *

La conversation épistolaire sur le Pape ne reprit qu'en février 1813. Le 15 de ce mois, Blacas écrivait à J. de Maistre pour l'entretenir de la nouvelle que le Pape, prisonnier à Fontainebleau, aurait, afin de retrouver Rome, signé un autre concordat avec Napoléon. Si ce bruit était exact, ne serait-ce pas encore un argument en faveur du gallicanisme bourbonien ? « Mon opinion rougirait d'un triomphe aussi affligeant sur cette infaillibilité que votre zèle et votre esprit auront bien de la peine à soutenir contre les épreuves dont le Saint-Père arme de plus en plus nos libertés gallicanes. »

M. de Blacas ayant réouvert la polémique, J. de Maistre lui répondit en exposant, le 14 avril 1813, d'une façon étourdissante, ce qu'il entendait par l'infaillibilité du Pape. « Votre lettre m'a fourni, je crois, la meilleure preuve que, sur la question du Pape, non seulement les Français (je n'excepte que les catholiques en titre) ne savent pas qui a tort ou a raison, mais qu'ils ne savent pas du tout de quoi il est question... Vous croyez que c'en est fait de l'infaillibilité, grâce à ce dernier forfait du Saint-Père, et vous me dites que mon zèle (qui est grand) et mon esprit (qui ne l'est

guère) auront bien de la peine à soutenir cette infaillibilité, etc. *Vous croyez donc que je crois à l'infaillibilité?* Sur quoi je dois vous dire comme Dante : *Io credo ch'ei credette ch'io credessi!* Car, jamais, je ne vous ai dit un mot sur ce point, et je ne saurais même où vous avez pris cette idée, si je n'avais pas rencontré si souvent sur mon chemin le préjugé de ces inconcevables Français qui attribuent aux ultramontains l'opinion que le Pape est infaillible dans sa conduite morale. Quelle folie, cher Comte, quelle inconcevable folie! Si le Pape est infaillible, Alexandre VI l'était comme Pie V.

Voici ce que disent ces théologiens. Le Pape, parfaitement libre, environné de son Conseil, comme tout souverain, et décidant, comme souverain pontife, une question de foi, ne se trompera jamais. Les Italiens disent donc que le Pape est infaillible parlant *ex cathedra*... Que me fait à moi, et que fait à tout catholique sensé, le sacre et le concordat,... etc. ? Le Pape a-t-il mal fait? Tant pis pour lui. Qu'importe à l'Église catholique (j'entends pour le dogme)? Remettez le Pape en liberté et demandez-lui si le fils est Dieu, si son corps est dans l'eucharistie, si l'on peut invoquer les saints : vous verrez ce qu'il vous répondra. Pour le reste, s'il a mal fait, qu'il se confesse; mais, quand il s'agit de le juger, il faut aller doucement. »

A ces arguments maistriens sur l'infaillibilité papale, Blacas répondit à nouveau le 3 juillet 1813. Il fit remarquer à son ami, que beaucoup parmi les catholiques refusaient de reconnaître cette infaillibilité même en matière de foi. Qu'un Pape, Adrien VI, était de cet avis.

A quoi, le 13 septembre 1813, J. de Maistre réitérait avec fougue que les Français ne comprenaient rien à cette question de l'infaillibilité papale. Puis cette déclaration : « Au reste, je ne sais pas pourquoi vous me dites que l'infaillibilité peut être catholiquement contestée. Jamais je ne vous ai dit le contraire, jamais je ne vous ai dit que j'y croyais moi-même. »

Qu'est-ce donc que l'infaillibilité alors? J. de Maistre le déclare sans ambage : ce n'est qu'un moyen de gouvernement. « C'est, au fond, l'opinion admise dans la pratique et sans laquelle le monde catholique ne peut être gouverné. » Les Souverains Pontifes, s'ils écrivent sur la foi, sont des « docteurs comme d'autres auxquels nulle promesse n'a été faite ». Mais si l'« Église les interroge ou s'ils croient devoir lui adresser la parole pontificalement, c'est tout autre chose ». Finalement J. de Maistre clôt ses explications en se servant d'une comparaison très familière pour se faire mieux

comprendre : « Croyez que le Pape peut se tromper, mais que son *fauteuil* est infaillible, c'est ce qu'il y a de plus probable ».

Mais ce sont là des « terres inconnues » qu'il voudrait faire découvrir à son ami de Blacas, lequel, ancien officier, était peu familiarisé avec les subtilités théologiques. Il désirerait cependant lui faire toucher du bout du doigt bien des questions. « Ce travail lui paraît au-dessus de ses forces » ; il n'ose l'entreprendre ; il recule : « Tout bien considéré, je m'arrête : les temps sont durs, le papier et l'encre sont hors de prix ; je ne veux pas m'embarquer dans une folle dépense ».

Le 16 novembre 1813 J. de Maistre se décidait. « A propos, écrivait-il à Blacas, faites-moi, je vous en prie, un grand et véritable plaisir. Renvoyez-moi tout ce que je vous ai écrit sur le Pape. Je médite un grand ouvrage sur ce sujet, le plus important et le plus ignoré de notre aveugle siècle. Quoique le ton de cet ouvrage futur doive être fort éloigné du style épistolaire, cependant, vous me donnerez une facilité infinie et vous abrégerez beaucoup la besogne, si vous avez la bonté de remettre sous mes yeux une foule d'idées que ma plume a jetées sur le papier avec une telle rapidité que je ne me rappelle pas une seule ligne. Je ne vois pas, cher Comte, ce qui pourrait vous empêcher de me faire ce plaisir, car j'imagine que vous tenez peu à ce fatras, qui n'est pas trop conforme à vos idées. Pour peu, d'ailleurs, que vous y teniez, je vous donne ma parole d'honneur la plus sacrée de vous renvoyer le tout sous trois mois, c'est le maximum, par une occasion parfaitement sûre. Ne me refusez pas ; après cela, il y aurait de la malice. »

*
* *

Blacas ne renvoya pas les lettres de J. de Maistre simplement, comme permet de le soupçonner la fin d'une missive du 19 février 1814, parce qu'il pensait appeler son ami de Saint-Pétersbourg auprès de Louis XVIII en qualité de conseiller plus ou moins secret des Bourbons revenus sur leur trône. D'autre part, Blacas n'ayant pas satisfait sur-le-champ à la demande de son correspondant, d'autres soucis l'accablèrent dans sa charge nouvelle de ministre du Roi[1].

Il oublia...

1. En 1817, le livre du *Pape* n'avait pas encore paru. Blacas, ayant été envoyé par Louis XVIII à Rome en qualité d'ambassadeur de France, négocia un concordat qui, déposé sur le bureau de la *Chambre introuvable*, fut peu après retiré par le Ministère. Blacas, à cette occasion, fit savoir à J. de Maistre, qui le félicitait, qu'il avait

*
* *

Quoiqu'il en soit, la lettre du 14 novembre 1813 ne laisse aucun doute. Cette correspondance relative au gallicanisme entre Blacas et J. de Maistre est bien, ainsi que l'avait deviné M. Latreille, comme la première rédaction du *Pape*, lequel fut écrit d'abord pour ramener la monarchie française à abandonner son gallicanisme traditionnel. L'idée de ce livre, qui devait acquérir la célébrité au cours du XIX^e^ siècle, naquit dans l'esprit de J. de Maistre à l'occasion d'une polémique amicale qui éclata entre lui et son ami M. de Blacas. Commencé en décembre 1813, le premier livre du *Pape* fut lu chez M^me^ de Swetchine avant 1816. En août de cette même année, le deuxième livre n'était pas achevé. Les nécessités de l'actualité forcèrent J. de Maistre à modifier son plan et à s'occuper aussi des orthodoxes russes du point de vue de l'unité du christianisme. Il nous reste à examiner à la suite de quels événements.

*
* *

On sait qu'après trois ans d'absence de ses états, le tzar Alexandre I^er^ retourna en Russie en fin décembre 1815. Un de ses premiers actes fut, lorsqu'il fut rentré dans sa capitale, de chasser, par un ukase immédiatement exécuté, les Jésuites de Saint-Pétersbourg (janvier 1816 [1]).

J. de Maistre fut compromis dans cette affaire. Dénoncé comme complice des Jésuites, il fut accusé de complot contre les autorités russes. Notre ministre de Sardaigne entendit protester contre de pareilles imputations et démontrer au tzar qu'il ne pouvait avoir de sujets plus fidèles et plus soumis que les catholiques, parce que les doctrines catholiques désapprouvaient la révolte contre les Rois.

Voilà pourquoi le deuxième livre du *Pape*, composé au cours de l'anné 1816, commence par traiter du droit d'insurrection. J. de Maistre y déclare : « Le dogme catholique, comme tout le monde sait, proscrit toute espèce de révolte sans distinction, et, pour défendre ce dogme, nos docteurs disent d'assez bonnes raisons philosophiques et politiques ». Ce qui signifiait indirectement : Le tzar a eu tort de proscrire les Jésuites, éducateurs catholiques, qui assuraient en Russie le triomphe de principes favorables à la puissance impériale. Les ennemis des jésuites ont cru bien agir

négocié ce concordat dans un esprit gallican. La polémique se raviva entre les deux amis. J. de Maistre y mit un terme par une phrase un peu sèche : « Parlons d'autre chose ».

1. J. de Maistre, éd. Vitte, t. 13.
K. Waliszewski, *Le règne d'Alexandre I^er^*, trois vol. Paris, 1924. T. 2, chap. XIX.

en favorisant le protestantisme et la propagande de la Société biblique de Londres. Erreur funeste ! En effet, « le protestantisme, au contraire (du catholicisme), partant de la souveraineté du peuple, dogme qu'il a transporté de la religion dans la politique, ne voit dans le système de la *non résistance* que le dernier avilissement de l'homme [1] ». C'est un semeur de révolte. L'Empereur a lui-même ouvert les voies de la révolution dans son empire.

*
* *

En 1818, alors que J. de Maistre s'apprêtait à quitter la Russie, M. Stourdza, jeune chambellan de Sa Majesté impériale, publia un livre de : *Considérations sur la doctrine et l'esprit de l'Église orthodoxe*. L'édition de cet ouvrage avait été payée par un don impérial de 20 000 roubles. J. de Maistre et les Jésuites étaient directement visés.

Dès le début de 1817, J. de Maistre se mit en devoir de répondre à Stourdza, ainsi que le prouve non seulement sa correspondance mais encore un avant-propos du *Pape* que M. Latreille a retrouvé [2].

Cette réfutation de Stourdza par J. de Maistre forma les livres III et IV de l'édition définitive du *Pape*.

Dans le livre III, J. de Maistre répondit aux attaques de Stourdza contre les missionnaires catholiques qu'il appelait les « Satellites du Vicariat ». Notre auteur ne se contentait pas de la défensive, il attaquait en exaltant les missionnaires catholiques dont l'œuvre de propagande aboutit partout et dans tous les temps à émanciper les hommes de la servitude. Or, défendre les missionnaires catholiques et leurs œuvres, c'était défendre les Jésuites. Tel est le sens caché de ce livre III du *Pape*. C'est donc une erreur de dire que la réfutation de Stourdza par J. de Maistre ne comprend que le livre IV du *Pape*.

En résumé, nous devons conclure que le *Pape* de J. de Maistre a pour origine lointaine la continuelle préoccupation qu'eut ce grand esprit, des problèmes relatifs au rétablissement de l'unité du christianisme. Que cet ouvrage, néanmoins, eut pour origine immédiate des polémiques religieuses que ce journaliste-né qu'était J. de Maistre soutint, de 1813 à 1817, avec l'entourage de Louis XVIII, ou celui du tzar Alexandre Ier, et la nécessité où il fut de se défendre contre des accusations de complot contre l'état russe.

F. Vermale.

1. Le *Pape*, éd. Vitte, t. 2, p. 173.
2. Latreille, *op. cit.*, p. 35.

MÉLANGES

A PROPOS DE « JE-NE-SAIS-QUOI »

« A peine constituée, la nouvelle société se demanda ce qu'elle allait faire dans ses séances hebdomadaires du lundi : ce n'était pas pour causer, évidemment, qu'un corps officiel pouvait se réunir. On résolut de faire des discours : Racan parla contre les sciences ; Chapelain, contre l'amour ; Gombauld, sur le *Je ne sais quoi*. Cela ne menait à rien. »

Ainsi s'exprime M. Lanson dans son *Histoire de la Littérature française*. C'est peut-être ma faute, mais, chaque fois que ce passage m'est tombé sous les yeux, je me suis demandé comment des gens relativement sérieux, comme les fondateurs de l'Académie française, pouvaient badiner à ce point. On peut évidemment dire gravement du mal des sciences. Rousseau l'a montré, et plus tard Brunetière. Il est plutôt plaisant de déblatérer contre l'amour, surtout quand on est Chapelain. Mais il y a encore la manière. En revanche, faire un discours sur le *Je ne sais quoi* peut paraître proprement se moquer de son auditoire. La formule de M. Lanson : « Cela ne menait à rien » paraît des plus légitimes et nous sommes tentés d'applaudir à la sévérité de son jugement contre ces frivoles Immortels. Malgré moi, cependant, il me restait un doute, et sans avoir encore aucun intérêt à défendre aucune Académie, je me demandais s'il n'y avait pas lieu d'élucider là quelque point. J'étais dans le sentiment de Socrate qui ne doutait pas de l'oracle, mais doutait de son interprétation.

La *Relation contenant l'histoire de l'Académie françoise* de Pélisson[1] ne nous apprend rien sur le discours de Gombauld. On voit seulement que c'était le sixième de la série : le premier était *sur l'Éloquence françoise* ; le second, *sur le dessein de l'Académie et sur le différent génie des Langues* ; le troisième, *contre l'Éloquence* ; le quatrième, *pour la défense du théâtre* et le cinquième, *de l'utilité des conférences* (déjà !). « Le sixième », dit Pélisson, « est de M. de Gombauld *sur le Je ne say quoy*[2]. L'auteur de la Relation nous dit que le

1. Paris, Courbé, 1653.
2. *Op. cit.*, p. 159-160.

Cardinal ne tarda pas à témoigner qu'il attendait du nouveau corps « quelque chose de plus grand et de plus solide »[1], mais il ne marque pas que le sujet traité par Gombauld ait paru moins digne que les autres d'occuper le temps des premiers académiciens.

A y regarder de près, cependant, il semble que l'expression tout au moins : « Je ne sais quoi » a pour les hommes du XVII^e^ siècle une valeur prégnante que ne me paraît pas comporter le *nescio quid* du latin. On l'emploie volontiers avec quelque emphase ou tout au moins un certain raffinement, et il est quelquefois même souligné matériellement comme dans le texte bien connu de Pascal que je rapporte, ne serait-ce que pour le faire relire :

« Qui voudra connaître à plein la vanité de l'homme n'a qu'à considérer les causes et les effets de l'amour. La cause en est un *je ne sais quoi* (CORNEILLE)[2], et les effets en sont effroyables. Ce *je ne sais quoi*, si peu de chose qu'on ne peut le reconnaître, remue toute la terre, les princes, les armes, le monde entier.

« Le nez de Cléopâtre, s'il eût été plus court, toute la face de la terre aurait changé[3]. »

C'est sur ces entrefaites que Gracian m'ayant été révélé par Rémy de Gourmont, comme à La Fontaine le fut Baruch, je m'avisai que ce « je ne sais quoy » pouvait avoir plus d'importance pour un académicien qu'il ne nous paraît aujourd'hui. A défaut du discours de Gombauld, qui se trouvera peut-être, car il fut certainement écrit, ayant, pour être prononcé, dû se soumettre à la censure préalable de quelques confrères, on peut se faire une idée de ce qui fut dit par le passage suivant que je copie sur l'édition de l'*Homme de Cour*, traduit et commenté par Ancelot de la Houssaye, qui parut à Lyon en 1693 chez Barbier[4]. On ne nous en voudra pas si, par impartialité, ayant cité du Pascal, nous citons du Jésuite.

MAXIME CXXVII

LE JE-NE-SAY-QUOY.

C'est la vie des grandes qualitez, le soufle des paroles, l'ame des actions, le lustre de toutes les beautez. Les autres perfections sont l'ornement de la nature, ce *JE-NE-SAY-QUOI* est celui des perfections. Il se fait remarquer jusque dans la manière de raisonner, il tient beaucoup plus du privilège que de l'étude, car il est même au-dessus de toute discipline. Il ne s'en tient pas à la facilité, il passe

1. *Op. cit.*, p. 173.
2. Braunschvicg cite en note :

Souvent je ne sais quoi qu'on ne peut exprimer
Nous surprend, nous emporte et nous force d'aimer.
(*Médée*, II, 6.)

[Les âmes] S'attachent l'une à l'autre et se laissent piquer
Par ces je ne sais quoi qu'on ne peut expliquer.

3. Édition Braunschvicg, § 162, p. 404-405.
4. P. 155-159.

jusqu'à la plus fine galanterie. Il supose un esprit libre et dégagé et à ce dégagement il ajoute le dernier trait de la perfection. Sans lui toute beauté est morte, toute grâce est sans grâce. Il l'emporte sur la valeur, sur la discrétion, sur la prudence, sur la majesté même. C'est une route politique, par où l'on expédie bientôt les afaires ; et enfin, l'art de se tirer galamment de tout embaras.

Il est bon d'aporter ici pour commentaire la traduction de tout le chapitre 13 du Héros *où il donne une idée un peu plus distincte de ce que c'est que le* despejo.

Le *JE-NE-SAY-QUOI*, dit-il, est l'âme de toutes les qualités, la vie de toutes les perfections, la vigueur des actions, la bonne grâce du langage et le charme de tout ce qu'il y a de bon goût. Il amuse agréablement l'idée et l'imagination, mais il est inexplicable. C'est quelque chose qui rehausse l'éclat de toutes les beautez, c'est une beauté formelle ; les autres perfections ornent la Nature, mais le *JE-NE-SAY-QUOI* orne les ornemens mêmes. De sorte que c'est la perfection de la perfection même, accompagnée d'une beauté transcendante et d'une grâce universelle. Il consiste dans un certain air du monde, dans un agrément qui n'a point de nom, mais qui se voit dans le parler, dans les façons de faire et dans le raisonnement. Son plus beau lui vient de la Nature, et le reste il le tient de la réflexion ; car il ne s'est jamais assujetti à aucun précepte impérieux, mais toujours au meilleur en chaque espèce. On l'a appelé charme, à cause qu'il dérobe les cœurs ; air-fin, parce qu'il est imperceptible ; air-vif, à cause de son activité ; air-du-monde pour sa politesse ; enjouëment et belle-humeur, pour sa facilité et pour sa complaisance ; car l'envie et l'impossibilité de le définir lui ont fait donner tous ces noms. C'est lui faire tort que de le confondre avec la facilité, car elle ne le suit que de très loin ; il va jusqu'à la plus fine galanterie. Bien qu'il supose un entier dégagement, il met encore la perfection par dessus. Les actions ont leur sage-femme et c'est à ce *JE-NE-SAY-QUOI* qu'elles sont redevables d'accoucher heureusement. Sans lui elles naissent mortes, sans lui les meilleures choses sont fades ; joint qu'il n'est pas tout l'accessoire qu'il ne soit aussi quelquefois le principal. Il ne sert pas seulement d'ornement, mais aussi d'appui et de direction dans les afaires ; car comme il est l'âme de la beauté, il est l'esprit de la prudence ; comme il est le principe de la bonne grâce, il est la vie de la valeur. Dans un Capitaine il va du pair avec la bravoure, et, dans un Roi, avec la prudence. Dans le choc d'une bataille, l'on ne le reconnoit pas moins à cet air assuré et intrépide qu'à l'adresse de manier les armes et à la vaillance. Il rend un général maître de soi-même ; et puis de tout le reste. Il est aussi impétueux à cheval qu'il est majestueux sous le dais. C'est lui qui, dans la Chaire, donne la grâce aux paroles ; c'est avec son filet d'or qu'Henri IV, le Tesée de la France, sut sortir adroitement du labirinte de tant d'obstacles et de tant d'afaires.

A cette description du DESPEJO, *qui est très métafisyque, peut servir de glose ce que dit le Pève Bouhours dans le cinquième entretien d'Ariste et d'Eugène.*

« Il est bien plus aisé de le sentir que de le connoître, dit Ariste. Ce ne seroit plus un je ne sais quoi si l'on savoit ce que c'est; sa nature est d'être incompréhensible et inexplicable. *Et une page après* : Ce n'est précisément ni la beauté, ni la bonne mine, ni la bonne grâce, ni l'enjouement de l'humeur, ni le brillant de l'esprit, puisque l'on voit tous les jours des personnages qui ont toutes ces qualitez sans avoir ce qui plaît; et que l'on en voit d'autres au contraire qui plaisent beaucoup sans avoir rien d'agréable que le je-ne-sai-quoi. Ainsi ce qu'on en peut dire de plus certain, c'est que le plus grand mérite ne peut rien sans lui et qu'il n'a besoin que de lui même pour faire un fort grand éfet. On a beau être bien fait, spirituel, enjoué, etc., si le je-ne-sai-quoi manque, toutes ces belles qualités sont comme mortes : mais aussi, quelques défauts qu'on ait au corps et en l'esprit, avec ce seul avantage on plaît infailliblement. Le je-ne-sai-quoi racommode tout. Il s'ensuit de là, dit Eugène, que c'est un agrément qui anime la beauté et les autres perfections naturelles, qui corrige la laideur et les autres défauts naturels, que c'est un charme et un air qui se mêle à toutes les actions et à toutes les paroles; qui entre dans le marcher, dans le rire, dans le ton de la voix et jusque dans le moindre geste de la personne qui plaît. *Et, quatre ou cinq pages après*, il dit que les Espagnols ont aussi leur *No sè que* qu'ils mèlent à tout, outre leur *donayre*, leur *brio* et leur *despejo* que Gracian apelle *alma de toda pren a, realce de los mismos realces, perfeccion de la misma perfeccion* et qui est selon le même auteur au-dessus de nos pensées et de nos paroles. *Li songea, la intelligencia y estranna la explicacion.* Ce que je raporte ici pour montrer que le *Despejo* est un je-ne-sai-quoi qui n'a point de nom; et que tous ceux qu'on lui donne sont de beaux mots que les savants ont inventez pour flater leur ignorance. *Ce sont les termes du Père Bouhours.* »

Il semble donc qu'au moins à cette séance de nos premiers académiciens il régna plus de sérieux qu'il ne nous apparaît au jugé. Il y allait en somme dans ces débats, si superficiels qu'ils semblent aujourd'hui, de la précision ultime de la langue française. La question nous paraît plus intéressante que cette querelle du *Car* dont La Bruyère contient le dernier écho. Ce n'est pas seulement la langue qui est en jeu, mais les impondérables de l'analyse psychologique et morale. Et du point de vue de la seule linguistique n'est-il pas intéressant de penser qu'il y a peut-être à notre *je ne sais quoi* français une double origine : savante et latine, le *nescio quid* cicéronien que je crois percevoir dans le : « Il devient un je ne sais quoi » de Bossuet[1] et le « je

1. Et, cependant, *qui n'a de nom dans aucune langue* me rappelle ce *despejo* qui n'a lui aussi *point de nom.* Mais le sens est nettement péjoratif.

ne sais quoi » des raffinés qui se mêle à toutes les actions de l'homme de cour et contribue à l'ascendant moral ou amoureux. Écoutons encore le fin jésuite :

De l'ascendant :

C'est une certaine force secrète de supériorité qui vient du naturel et non de l'artifice ni de l'affectation. Chacun s'y soumet sans savoir comment, sinon que l'on cède à une vertu insinuante de l'autorité naturelle d'un autre. Ces génies dominants sont Rois par mérite et Lions par privilège, qui est né avec eux. Ils s'emparent du cœur et de la langue des autres par un je-ne-sais-quoi qui les fait respecter. Quand de tels hommes ont les autres qualités requises, ils sont nés pour être les premiers mobiles du gouvernement politique, d'autant qu'ils en font plus d'un semblant, que ne feraient les autres avec tous leurs efforts et tous leurs raisonnements [1].

Dans l'exquis :

Un je ne sais quel charme encor vers vous m'emporte

de Pauline, il me semble que cet espèce d'adjectif composé a toute la valeur du *io no sè qué* espagnol. Ce petit problème vaut-il d'être proposé aux hispanisants et aux linguistes

Cum tot sustineant ?

Ils en jugeront, s'ils me lisent. Il m'a intéressé en curieux. Je le laisse à résoudre aux savants.

HENRI JACOUBET.

1. Pensée XLII, p. 32 de l'édition Rouveyre.

MARIVAUX VU PAR L'ABBÉ TRUBLET

L'abbé Trublet, dont les Goncourt ont dit qu'il était peut-être le plus fin critique du XVIIIe siècle, et que Voisenon appelait le *Chiffonnier de la littérature*, nous apparaît sous les traits d'une sorte de paysan parvenu, assez obstinément et puissamment ambitieux pour savoir se montrer humble selon la rencontre. Auteur d'*Essais sur divers sujets de littérature et de morale*, de *Réflexions sur l'éloquence*, de *Mémoires pour servir à l'histoire de la vie et des ouvrages de MM. de Fontenelle et de La Motte*, il frappa dès 1736 à la porte de l'Académie pour ne la voir s'ouvrir devant lui qu'en 1761. Encore ne fut-il élu contre Saurin qu'à une voix de majorité.

M. Jean Jacquart vient de lui consacrer un important ouvrage dont le frontispice nous montre l'abbé peint par F. Rys[1]; droit dans son fauteuil, entouré d'in-folio, il tient dévotement la plume dont il attend la gloire. A la fois satisfait et intimidé, il semble un peu figé dans l'attitude d'un homme qui va se mesurer avec la postérité, « cette terrible pratique ». Son biographe a cherché non point à claironner les talents de l'écrivain, mais à nous montrer que les œuvres de ce très honnête homme reflétaient fidèlement les idées, les préoccupations, les goûts de la société d'alors, et dès lors n'étaient point négligeables. C'est, en effet, comme témoin de son siècle qu'il convient de connaître Trublet, et c'est à ce titre que M. Jean Jacquart nous l'a fort judicieusement présenté.

Témoin non point impartial, mais curieux, indiscret et avisé, et, par là, propre à satisfaire de nombreuses curiosités. Dévoré par la soif des louanges littéraires, Trublet dut, pour l'assouvir, se montrer homme pratique et diligent. Il comprit que, pour avancer sur la route des honneurs, l'appui des grands hommes lui était nécessaire, et tout doucement il se mit à leur remorque, aimant mieux passer à la postérité en contrebande derrière un gros de puissants personnages que de rester sottement au milieu du *vulgum pecus*. L'abbé appartient à cette race de caudataires qui se pendent aux basques des écrivains célèbres et entretiennent avec soin les gloires dont la fumée les enivre. Toujours prêt à louer le premier grand homme qui ne le rebutât point, il se montra assidu auprès de La Motte, Fontenelle, Montesquieu, Marivaux, Duclos, en un mot de tous les représentants de cette époque de transition, tiraillée entre les habitudes littéraires du XVIIe siècle et les tendances spirituelles du XVIIIe.

1. Le tableau qui décore la salle principale de l'hôtel de ville de Saint-Malo date de 1840, mais il fut exécuté d'après un dessin de D. Roux, datant de 1766.

De cette cour respectueuse et de ces hommages familiers, un témoignage nous est resté : c'est un long fragment de journal inédit et en partie autographe de l'abbé, manuscrit qui passa à la vente Jules Claretie et contient précisément diverses notes sur ces écrivains. Comme dans les *Essais* et les *Mémoires* imprimés de notre auteur, l'anecdote entoure, pare et relie les réflexions critiques. La critique est même ici à peu près nulle : pas un argument, pas une explication, pas une déduction. Trublet procède par affirmations imprécises en leurs termes, mais auxquelles un ton péremptoire d'homme qui ne craint pas d'affirmer ce qu'il pense être seul à savoir, donne quelque apparence de netteté. Son argument décisif est toujours, pour finir, l'opinion publique, qu'il rêva toute sa vie de conquérir, et devant laquelle notre brave compilateur n'imagine pas qu'on puisse oser ne pas s'incliner.

Mais s'il est un piètre critique, cherchant avant tout à se faire valoir, Trublet garde pour nous ce mérite, ayant fréquenté de grands hommes, d'en avoir tiré vanité et, partant, d'en vouloir établir les preuves. Ces preuves sont autant de détails amusants, de mots, de remarques que les gazetiers du temps n'avaient pas relevés. Non pas que ces propos menus soient de nature à nous apporter de vives lumières sur ceux qu'ils prétendent à éclairer, car Trublet ne ramasse guère que les miettes tombées des poches de ses amis, et son souci de montrer qu'il va de pair avec les grands hommes dont il parle le met trop souvent en évidence ; malgré lui, perce aussi parfois l'amertume de celui qui a reçu sur les doigts. Il n'importe : le journal garde du moins cet avantage d'être écrit au courant de la plume, et de recevoir des impressions et souvenirs dont l'auteur ne pensait point qu'ils dussent jamais être imprimés sous cette forme hachée et rocailleuse. Trublet ne s'est — le Ciel en soit loué ! — pas mis en frais pour l'écrire ; ce sont matériaux qu'il entasse pour de futurs mémoires, et peut-être aussi pour une satisfaction personnelle qui n'est point si ridicule. En tous cas, il n'y a point encore passé le polissoir et son style a gardé les creux et bosses qui, sans doute, secouent le lecteur, mais à l'occasion le réveillent.

Voici les pages consacrées à Marivaux. Notre abbé admirait Marivaux parce qu'il voyait Fontenelle et La Motte témoigner au chantre de Silvia une considération qu'il ne s'expliquait guère, mais ne songeait pas à discuter. L'ayant fréquenté au café Gradot, chez M^me^ de Tencin, chez M^me^ Geoffrin, il s'efforce bénévolement de ne pas blesser cet homme dont les susceptibilités l'étonnaient un peu, — lui qui avait de bon cœur souffert tant d'avanies. Mais Marivaux ne correspondait pas au type de grand écrivain érigé par la critique du temps. Aussi Trublet ne démêlait-il pas les raisons de la réputation de son ami, et surtout il ne comprenait pas qu'ayant eu le bonheur d'acquérir cette gloire à si bon compte, Marivaux restât si pointilleux et défiant. C'est du moins ce qui ressort des lignes suivantes :

MARIVAUX

Bon et honete homme, dans le fond; vif et pourtant assez doux, mais d'un amour propre excessif, et qui perce de tous côtés, il parle beaucoup de lui-même, parce qu'il en est infiniment occupé, ou plutôt il n'est occupé que de lui-même, mais il en parleroit bien davantage s'il osoit. Tout ce qu'il dit est tourné, et cela par la sorte d'esprit qui lui est propre, mais encore par un travail et une recherche qui viennent en lui de vanité; pour peu qu'il soit content de ce qu'il dit, et surtout de la manière dont il le dit, d'un ton qui marque combien il en est content, il sourit le premier des jolies choses qu'il dit, comme quelques conteurs rient des contes qu'ils font; son rire n'est pas un rire de gayeté mais de satisfaction de ce qu'il dit. Ce ris ou souris n'est arété que par la peine qu'il a souvent à penser et à s'énoncer, peine qui vient : 1° de ce que pensant beaucoup, profondément, ou du moins finement et subtilement, il n'a pas d'abord une dée nette de ses pensées; 2° de son extrême vivacité qui brouille ses idées; 3° de leur abondance, d'où il arive que plusieurs lui venant à la fois, ou du moins se succédant de fort près et l'afectant vivement, elles se croisent, se confondent, veulent sortir toutes à la fois, et par là se culbutent, pour ainsi dire, les unes les autres, semblables à une foule qui sort d'un lieu extrêmement rempli de monde; personne ne sort parce que tout le monde veut sortir à la fois; 4° Cette peine et cette difficulté à s'énoncer viennent encore de ce qu'il veut le faire avec trop d'esprit, de singularité, etc.; s'il vouloit ou pouvoit l'exprimer tout simplement et naturellement il le feroit moins dificilement. Cette dificulté lui donne un air d'efort et de contention qui peine ceux qui l'écoutent et qui les peine d'autant plus que souvent les meilleurs entendeurs ne l'entendent point, parce que souvent il ne s'entend pas trop lui-même! De là, quand il a parlé, le silence de ses auditeurs, car que dire sur ce qu'on n'a pas entendu? Tout ce qu'on pourroit dire, c'est qu'on ne l'a pas entendu et il seroit à souhaiter qu'on le put dire à M^r^ de Marivaux parce que, comme il a beaucoup d'esprit, il éclaireroit souvent sa pensée si on lui en demandoit l'éclaircissement, ce qui seroit agréable, parce que sa pensée est souvent très bonne. Mais il n'y a pas moyen de lui dire qu'on ne l'a pas entendu. On craint de le blesser, parce qu'il se blesse très aisement et que de plus on sait qu'il est très persuadé que, quand on ne l'entend pas, c'est la faute des autres et non la sienne. Ainsi lui dire qu'on ne l'entend pas, ce seroit choquer son amour propre, ou s'exposer à son mépris. En effet, lorsque quelqu'un plus hardi ose le lui dire, il se fache et réplique quelquefois par des paroles assez méprisantes. On n'ose donc le prier de s'expliquer plus clairement, quoique souvent, par estime pour lui, on fût très curieux de voir sa pensée au clair; cela m'est souvent arivé. Je ne sais comment

Mr de Marivaux ne s'aperçoit pas lui-même de ce silence et de sa cause, mais peut-être s'en aperçoit-il bien.

La société de Mr de Marivaux agréable à plusieurs égards est quelquefois désagréable par cette obscurité, fatiguante même et ennuyeuse; de plus gênante par la crainte où l'on est de le blesser. En général, il exige beaucoup d'égards, d'attentions; il faut s'occuper de lui, l'écouter, lui applaudir,... etc.

Il n'est ni malin, ni railleur; et il ne lui échappe jamais rien d'impoli si ce n'est dans les cas que j'ai marqués, et encore cela n'est jamais bien fort. En le louant et le caressant on en fait tout ce qu'on veut; mais il est défiant, ombrageux, jaloux,... etc. C'est la suite de l'excès de son amour propre, il ne vit avec personne avec qui il ne soit souvent brouillé; mais il revient aisément, si on lui fait quelques avances; il est simple à beaucoup d'égards et tient beaucoup de l'enfant,... etc.

Il n'estime à un certain point que lui-même; aussi ne loue-t-il guères; et quand il le fait, on sent que c'est pour parler comme les autres, pour ne pas paroitre jaloux..., etc.

S'il n'estime que lui-même cela vient non seulement de son amour propre, mais encore de la singularité et originalité de son tour d'esprit. Il n'estime que lui-même parce que personne ne lui ressemble.

Au reste comme il a beaucoup d'humeur, il outre souvent par humeur, lorsqu'il aprécie quelque ouvrage, quelque auteur, surtout si on le contredit, mais dans ses moments les plus tranquilles et même les plus gays, je lui ai entendu parler avec beaucoup de mépris de quelques uns de nos meilleurs écrivains; et dans les commencemens j'en étois d'autant plus surpris que je croyois qu'il estimoit ces auteurs, par exemple Mrs de Fontenelle et de la Motte, parce qu'il avoit plus de raport avec eux; qu'il pensoit a peu près comme eux sur divers points de la littérature et qu'il en étoit lui-même fort estimé. Mais il ne croit pas l'être, ni autant qu'il croit meriter de l'être ni autant qu'il l'étoit en effet, peut-être ne le lui ont-ils pas dit à lui-même aussi fortement qu'ils le disoient a d'autres, car il lui faut de fortes louanges parce qu'il en rabat toujours, non par modestie, mais par une suite de son caractère defiant. Au milieu du plaisir qu'on lui fait en le louant tres fortement il demanderoit volontiers à ceux qui le louent, s'il est bien vrai qu'ils l'estiment autant qu'ils le disent. Je suis du nombre de ceux dont il ne croit pas être aussi estimé qu'il l'est en éfet.

Beaucoup de gens l'estiment peu, le meprisent même, par le degout qu'ils ont pour sa maniere d'écrire, pour son goût particulier. D'autres amoureux comme lui de tout ce qui est tourné d'une maniere singuliere et ingénieuse, goutent beaucoup ses ouvrages et même sa conversation, et citent avec éloge quelques traits qu'ils en ont retenus; mais à moins qu'ils ne connoissent bien leur monde, il leur arrive souvent d'être attrapés dans ces citations, et le trait raporté comme très heureux, paroit ridicule, ou du moins de mauvais goût.

S'il n'estime persone à un certain point du côté de l'esprit, et en

partie parce qu'il en a lui-même beaucoup, comme il a en même tems le cœur très bon et qu'il est très honete homme, il croit facilement que les autres le sont et dificilement qu'ils ne le sont pas. Je l'ai vu plusieurs fois prendre très sincerement la défense de gens qu'on attaquoit du côté de la probité et du caractère, et démêler fort bien jusqu'où et en quoi ces hommes ne valoient rien sans être néanmoins aussi mechans qu'on le prétendoit. Un jour, par exemple (mercredi 25 septembre 1754 chez Mme Geofrin), la conversation étant tombée sur *Rousseau de Genève* que Mme Geofrin peignoit à merveille et par des faits, peu importans peut-être en aparence, décisifs néanmoins pour un connoisseur, faits qui prouvoient qu'il y avoit bien de l'afectation, de la fausseté, de l'envie de faire parler de soi, et pour trancher le mot, une sorte de coquinerie dans sa misantropie, sa singularité, son désintéressement, ses paradoxes,... etc. Mr de Marivaux dit : « *Son amour propre est un coquin; mais lui il peut être un honete homme.* Ce mot par lequel il peignit d'un trait R. de G. peint lui-même très bien le tour d'esprit de M. de Marivaux et sa manière de s'exprimer, et en même tems sa sagacité pour demêler des choses que d'autres confondroient et de plus son équité. En gnal il est certain qu'un homme, très malhonnête homme à certains égards, peut ne l'être point du tout à d'autres qui n'ont point de raport à sa passion dominante, et c'est là un principe d'un grand usage dans les jugemens qu'on porte d'autrui. Il est fort question de la *Mariane* et du *P. par.*[1] de M. de Marivaux dans la bibliothèque raisonée 1749, partie 2e, à l'occasion du roman de *Miss Clarisse*. Le journaliste en fait la comparaison, et malgré de justes louanges au premier, donne la preference au second. L'auteur de *Miss Clarisse* et de *Paméla* est un libraire de Londres appelé *Robinson*[2]. On n'attaque point Mr de Marivaux sur le stile, mais on lui reproche de n'avoir pas mis assez de détails sur les devoirs d'une fille.

En effet Mr de Marivaux va plus au développement et à la peinture du cœur qu'à sa reforme. C'étoit l'homme du monde le plus propre à être utilement moral, il ne l'est guère que curieusement.

Mr de Marivaux a des tics, des refrains désagréables dans la conversation. Par exemple il dit à tout moment de ce qu'il vient de dire, *cela est vrai au moins, ce que je vous dis là est vrai*; il m'adresse souvent ce refrain, et j'en suis flaté en un sens ; par la il me demande mon attention et j'en conclus qu'il me croit plus digne que le reste de la compagnie de ce qu'il croit dire lui-même de très digne d'attention.

Quelquefois aussi il dit *cela est vrai* de ce que disent les autres, mais c'est rarement une approbation bien vraye et dite du bon ton de ce qui a été dit. C'est une manière de faire sentir qu'il est très instruit

1. *Le Paysan parvenu.*

2. La bévue de l'abbé Trublet est d'autant plus étonnante que *Paméla* et *Clarisse Harlowe*, traduites en 1741 et en 1751 par l'abbé Prévost, avaient mis le nom de Richardson sur toutes les lèvres.

de la chose et de la matière dont on parle, ou du fait qu'on a raconté; d'où il arrive qu'il place souvent son *cela est vrai* avec une fausseté qui va jusqu'au ridicule, et un ridicule bien aperçu par ceux qui connoissant Mr de Marivaux particulierement, savent jusqu'à quel point il est ignorant dans les diférentes sciences et même dans les anecdotes du monde. On ne lui aprend jamais rien. Il savoit tout cela. Jamais homme d'esprit n'a montré si grossierement son amour propre, et ce qui est encore plus remarquable, il le montre tous les jours plus grossierement ce qui va jusqu'à faire soupçonner que son esprit baisse et qu'il commence à radoter. Mme *du Boccage* me le disoit il y a quelques temps. Comme il est aisé à blesser, et que d'ailleurs on l'aime asses parce qu'au fond il est bon, honete homme, doux même et poli, malgré sa grande vivacité, on le flate, on le cajolle, ce qui nourrit et augmente son amour propre. On sait qu'on le perdroit, pour peu qu'on blessât son amour propre, et on ne veut pas le perdre et se priver de sa compagnie, qui ne laisse pas d'avoir quelque agrément, car malgré son galimathias, ses subtilités et ses discussions continuelles, il a des traits de lumière et d'agrément,... etc. C'est ce qui a fait dire que c'étoit un écheveau de fil brouillé dont on ne laissoit pas de tirer de bonnes aiguillées. Ce mot le peint à merveilles. *(May 1755.)*

Marivaux pense singulierement et s'exprime plus singulierement encore. A sa place, je me serois proposé de rendre mes pensées, déjà assez singulieres en elles mêmes, de façon que sans rien perdre, elles le parussent le moins qu'il seroit possible. Je crois être sur que ce n'a pas été là son objet. Il y a ches lui un goût marqué, mais un talent aussi pour la singularité. D'abord il n'a tâché qu'à rendre sa pensée absolument telle qu'elle est, à en faire par l'expression une image fidèle; mais à force de craindre de ne pas rendre il a chargé; il a passé le but; il a dit plus qu'il ne pensoit, et quand il n'a pu penser singulièrement, il a au moins tâché de s'exprimer de même, en sorte que sa singularité quoique naturelle en grande partie est afectée aussi, il s'est trop aidé. Marivaux écrivant dans les vues que je viens d'exposer, auroit eu cette mesure, cette dose juste de singularité qui l'auroit rendu très agreable et très piquant, au lieu que passant cette mesure de beaucoup, il est bizarre et quelquefois même ridicule; il est toujours aussi singulier qu'il lui est possible; il auroit fallu l'être le moins qu'il lui auroit été possible. Il l'auroit toujours été assez. La vanité dont il est rempli a eu grande part à son mauvais goût. De là il est arrivé qu'il est beaucoup moins estimé qu'il ne le merite, qu'il est même méprisé par beaucoup de gens nullement méprisables. Je n'ai jamais vu que Mrs de la M(otte) et de F(ontenelle) qui sentissent bien tout ce qu'il vaut; mais ce dernier sent bien ses défauts. J'en fus témoin un jour lorsque lui, Mme de T(encin) et moi examinames son morceau sur le cor...[1] de F(ontenelle). Mr de F(ontenelle) n'en laisse pas

1. Lire probablement *Corneille*; seules les trois premières lettres du mot sont lisibles.

une phrase sans critique, mais presqu'aucune aussi sans louanges. C'est peut être l'unique fois que j'aye vu *M. de Fontenelle* faire une critique un peu détaillée d'un livre... mépris avec lequel Mr... procureur général, me parla de Marivaux, le 30 décembre 1755.

De ces lignes il ressort que Trublet a bien connu Marivaux depuis le jour où, en 1742, selon les instructions formelles de Mme de Tencin, il lui céda humblement la chance de l'emporter sur Voltaire dans leur candidature commune à l'Académie pour le fauteuil de l'abbé Houteville. Mais, tout en le voyant souvent, il semble avoir été toujours assez mal à l'aise en la présence de cet homme distant et vif. En veut-on une autre preuve? Trublet nous raconte que Fontenelle, parlant dans une préface[1] des auteurs qui ont traité le genre mitoyen entre la tragédie et la comédie, oublia totalement de citer Marivaux. « J'en parlai à M. de Fontenelle, qui me répondit d'abord que cette omission était impossible et que je me trompais. Lui ayant répliqué et prouvé qu'elle était certaine, son étonnement surpassa le mien. J'ajoute son regret; jamais je ne l'avais vu aussi touché, et il l'était d'autant plus qu'il crut la réparation aussi impossible que l'omission le lui avait paru tout d'abord. « J'aurai beau protester à M. de Marivaux, me dit-il, que la chose n'est arrivée que par un pur oubli, par un de ces hasards qui écartent de l'esprit l'idée qui devait lui être la plus présente, il ne me croira point et il aura raison de ne pas me croire; la chose est trop contre toute vraisemblance... » Et Trublet ajoute : « J'ai raconté le fait à plusieurs gens de lettres, mais je n'ai jamais osé le dire à M. de Marivaux[1]. »

Que Fontenelle, qui avait commis l'oubli, fût embarrassé de s'en excuser auprès de celui qui en avait été la victime, on le conçoit; mais n'était-ce pas précisément le rôle de l'abbé d'amener Marivaux à pardonner une omission à un vieillard de quatre-vingt-quatorze ans?

Cette gêne, cette timidité nous paraissent se manifester tout aussi clairement dans la manière assez lourde dont Trublet traite l'auteur des *Surprises de l'amour*. Et même, en ce journal, l'abbé semble prendre sa revanche des flagorneries qu'il a dû adresser à un ami pour en être souffert. Cet éternel candidat à l'Académie, qui, lorsqu'on admirait sa constance, disait humblement que ce qu'il en faisait n'était que pour l'honneur de Saint-Malo, sa patrie, garde à l'endroit des hommes qu'il fréquente une âme de candidat, empressé et amer.

Ne le méprisons point, cependant : s'il n'a su goûter la subtile fantaisie de Marivaux, il nous aide à mieux comprendre l'homme; par ses maladresses, ses réactions que provoque le sens commun, il nous fait exactement saisir, et on l'en doit remercier, en quoi Marivaux se distinguait si aristocratiquement du bruyant troupeau des littérateurs contemporains.

PAUL CHAPONNIÈRE.

1. *Préface générale de la Tragédie et des six comédies.*
1. *Mémoires sur Fontenelle,* p. 213-214.

LE PROBLÈME DE LA DATE DU PREMIER SÉJOUR DE MADAME DE WARENS AUX CHARMETTES

Bibliographie. — (1.) *Œuvres complètes*, Ed. Hachette. — (2.) *Annales Jean-Jacques Rousseau*. — Et particulièrement : (3.) Vol. XV, Courtois, *Chronologie critique de la Vie et des Œuvres de J.-J. Rousseau*. — (4.) *Correspondance générale* (Dufour-Plan, A. Colin, vol. 1). — (5.) Eug. Ritter, *Famille et Jeunesse de J.-J. Rousseau* (Hachette, 1896). — (6.) L. Ducros, *Jean-Jacques Rousseau* (Fontemoing, 1908-18). — (7.) Fr. Mugnier, *Madame de Warens et J.-J. Rousseau* (Calmann-Lévy, 1891). — (8.) L.-F. Benedetto, *Madame de Warens* (Paris, 1887). — (9.) A. Metzger, *Les pensées de Mme de Warens* (Lyon, 1888). — (10.) A. Metzger, *Une poignée de documents inédits sur Mme de Warens* (Lyon, 1888).

La question de la date de l'arrivée aux Charmettes a été discutée, on le sait, et agitée dans tous les sens par plusieurs savants des plus compétents ; mais les difficultés, loin d'être résolues, subsistent. Examinons les théories avancées.

Il y en a, en somme, trois en présence :

I. Celle de Rousseau, 1736 [(1) VIII, 160] ;

II. Celle d'une lignée de savants, Metzger, Mugnier, Ducros, Benedetto, et P.-P. Plan, qui disent 1738 [(9) 24 ; (7) 148-205 ; (6) I, 82-83 ; (8) 212-236 ; (4) 88, n. 1] et

III. Celle de Masson et de Courtois qui inclinent à accepter 1736, mais placent le premier séjour au moins — l'idylle — dans une autre maison que celle des Charmettes de la tradition.

Pour simplifier la discussion assez complexe, ignorons d'abord la question de la maison de l'idylle pour ne nous occuper que de la question de date : *1736* ou *1738*.

* * *

Voici ce que dit Rousseau à ce sujet :

> Après avoir essayé deux ou trois de ces maisons, nous choisîmes enfin la plus jolie, appartenant à un gentilhomme qui était au service, appelé M. Noiret... Autant que je puis me rappeler les temps et les dates, nous en prîmes possession vers la fin de l'été de 1736. [(1) VIII, 160.]

Et voici les arguments que font valoir les savants qui n'acceptent pas cette date :

1° Le premier séjour aux Charmettes n'a pu avoir lieu en été 1736, car nous connaissons le bail de M^me^ de Warens relatif au domaine Noëray[1] ; ce bail porte la date du 6 juillet 1738.

1. Nous suivons l'orthographe des documents au lieu de celle de Rousseau, qui écrit *Noiret*.

2° Et ils ajoutent : il existe bien un premier bail d'une maison louée par Mme de Warens dans le vallon des Charmettes — car les Charmettes désigne une région dont le domaine Noëray aux Charmettes n'était qu'*un* immeuble — c'est le bail de la ferme Revil; mais celui-ci même n'est pas de 1736; il est signé le 15 septembre 1737, — et cela quand Rousseau était à Montpellier et non à Chambéry auprès de Mme de Warens. [(10) 4-8; (7) 158, 161; (3) 28.]

Ce qui rend ces arguments insuffisants, c'est d'abord :

1° Qu'ils ignorent tout simplement les considérations de vérité psychologique. Autant que possible il ne faut pas faire fi des souvenirs, qui paraissent tellement réels, de Rousseau; or, ces souvenirs de l'idylle, il les place bien dans la maison Noëray et non dans la ferme Revil; on ne peut ignorer tout simplement des phrases précises comme celles-ci des *Confessions* : « Rien de tout ce qui m'est arrivé durant cette époque chérie, rien de ce que j'ai fait, dit et pensé tout le temps qu'elle a duré, n'est échappé de ma mémoire ». Et encore : « Ici commence (dans la maison Noëray) le court bonheur de ma vie. » [(1) VIII, 160-161.] — Et plus encore comment va-t-on se débarrasser de l'affirmation de Rousseau qu'à son retour de Montpellier (qui est sûrement de 1738) il trouve sa place prise auprès de Mme de Warens par Wintzenried? Il dit que dès son retour de Montpellier il ne s'accordait plus si bien avec Mme de Warens. « Je me sentis isolé et seul dans cette maison dont auparavant j'étais l'âme ». [(1) VIII, 190.] Si on acceptait la théorie de 1738, on devrait alors croire que Rousseau n'avait jamais été aux Charmettes avant son retour de Montpellier, ce qui inflige aux *Confessions* un démenti tellement formel, qu'il faut alors leur refuser absolument *toute* créance (ce que les plus radicaux n'ont encore osé faire); ou alors, si même on trouvait quelque façon d'aplanir cette difficulté, on serait acculé à quelque chose de non moins impossible, à savoir que Rousseau n'a été aux Charmettes qu'après qu'il avait été délaissé par Mme de Warens pour Wintzenried. Placer là l'idylle, c'est une monstruosité psychologique plus grande encore que nier l'idylle tout entière. Pour nous, nous n'hésitons pas à dire que, s'il y a conflit entre des dates et des arguments psychologiques de cet ordre, ce sont les dates qu'il s'agit d'ajuster aux faits et non les faits aux dates.

Citons le dernier des biographes de J.-J. Rousseau — André Monglond : *Vies Pré-romantiques* (« Les Deux dernières Années de Rousseau »,... etc. Paris, éditions des Presses Françaises, 1925) — qui s'exprime ainsi :

> Depuis longtemps les biographes ont rectifié la *fiction* des Charmettes et le roman d'un amour prédestiné... Hélas ! des souvenirs trop précis contrariaient la fiction lentement élaborée par la souffrance et les déboires. Les Charmettes, oasis où, dans les pires détresses, son âme fatiguée se recueille et se rafraîchit, où plusieurs fois, et jusqu'en 1768, il se rend en pèlerinage ! Mais la plus belle imagination du monde ne saurait effacer ce qui fut. (P. 60-61.)

Nous nous refusons à cette méthode paresseuse qui consiste à supprimer les souvenirs de Rousseau pour quelque document de « biographe rectifiant »; en tous cas, de le faire avant qu'on ait prouvé *absolument* l'impossibilité d'accorder ses souvenirs et les documents que nous possédons. Et, certes, les quelques maigres hypothèses faites jusqu'aujourd'hui n'épuisent pas les possibilités. Ajoutons seulement qu'où il y a tant d'éléments à prendre en considération, il ne faut pas s'attendre à résoudre le problème par un coup de baguette, et ne pas s'effrayer par avance d'un examen minutieux des faits.

Autres difficultés de la théorie de 1738.

2. Ce P. Hemet, qui faisait des visites aux Charmettes (« ce bon homme et son compagnon le P. Coppier venaient souvent nous voir aux Charmettes ») [1, VIII, 173], est mort au mois de mai 1738[1], deux mois avant que le bail de la maison Noëray ait été signé.

3. Dans une lettre que Dufour-Plan date : fin-août 1738, des Charmettes [2], Rousseau parle de la mort récente de Gabriel Bernard. [(4), 76.] Or, celui-ci est mort en juillet 1737[3] à Charleston (Caroline du Sud). Donc il faut, ou bien avancer la date du séjour aux Charmettes, ou bien renoncer, sinon, à la rigueur, à la date, en tous cas au lieu de date.

4. Enfin, ne faut-il pas tenir compte aussi de ceci, que si on remet à 1738 le premier séjour aux Charmettes, l'année de 1736 serait vide de toute espèce d'événement dans la vie de Rousseau telle qu'elle nous est révélée, autant que possible jour par jour, dans des travaux comme ceux de Courtois?

*
* *

Examinons d'un peu plus près quelques-uns de ces points.

Le principal argument des adversaires de la date 1736 est celui de la date du bail Noëray (1738). Or, Rousseau nous dit : « Après avoir essayé deux ou trois de ces maisons, nous choisîmes enfin la plus jolie, appartenant à un gentilhomme qui était au service, appelé M. Noiret ». Notons l'expression : « un gentilhomme qui était au service ». M. Noëray était, en effet, capitaine grenadier au régiment de Tarentaise et, comme tel, il a dû s'absenter souvent des Charmettes. [(9) 64; (4) 161, n. 1.] Voici donc notre suggestion : Pendant son absence, n'est-il pas parfaitement admissible que M^me^ de Warens et Rousseau aient été autorisés à passer une saison (fin d'été) aux Charmettes, — en payant une location, du reste, mais sans faire un bail formel? Il ne s'agissait pas alors, semble-t-il, comme plus tard, en 1738, d'une *exploitation* d'un domaine des Charmettes, mais simple-

1. D'après les recherches de M. Ritter. [(2) IX, 40; (5) 235, n. 1.]
2. La lettre précédente sur le même sujet et sans doute écrite à la même époque est encore datée, par Dufour et par P.-P. Plan, des Charmettes. [(4) 74-77.]
3. Gabriel Bernard, d'après des recherches faites par nous-même, a été enseveli à Charleston le 19 juillet 1737 ; le jour du décès est introuvable.

ment d'une villégiature pour la santé de Rousseau compromise. Il semble légitime de distinguer entre le *domaine* des Charmettes de M. Noëray exploité par les fermiers ayant un bail et la *maison d'habitation* de M. Noëray, qui serait louée, si on peut ainsi parler, de main à main.

L'idylle des Charmettes, selon les *Confessions*, continue au printemps suivant (1737) : « A peine les neiges commençaient à fondre que nous quittâmes notre cachot, et nous fûmes assez tôt aux Charmettes pour y avoir les prémices du rossignol. » [(1), VIII, 166.] Invoquant les mêmes arguments nous la mettons encore dans la maison Noëray.

Ici, cependant, intervient la location des Charmettes (du *domaine* des Charmettes) à un M. Renauld. Le bail est daté du 8 mai 1737. [(9) 56.] Allons-nous avoir à abandonner les dates de Rousseau, cette fois ? Pas nécessairement encore; et si on nous concède la validité de notre raisonnement de tout à l'heure (location, *sans bail*, de la maison Noëray pour quelques semaines de villégiature), on ne nous refusera pas de prolonger notre argumentation et de penser que M. Renauld a loué le *domaine* des Charmettes. Et, après cela, on peut admettre de deux choses l'une, ou bien qu'à cette date, du 8 mai, M^me^ de Warens ait continué à occuper, avec l'agrément de Renauld, la *maison* [1] (indépendamment du domaine) pendant quelque temps, ou bien qu'elle soit redescendue tout de suite à Chambéry. Elle aurait toujours eu, dans ce cas, deux bons mois de printemps aux Charmettes. Cette seconde alternative s'accorderait fort bien avec le fait que c'est au mois de juin, à Chambéry, que Rousseau a l'accident de l'encre de sympathie (testament, 27 juin) [(10) 32-43]; et que, quelques jours après, il part pour Genève pour réclamer son héritage (le 18 juillet, d'après Courtois. [(3) 26.] Après cela, en septembre, il ira à Montpellier.

*
* *

Mais ici nous arrivons à une nouvelle phase de la question des Charmettes ; car maintenant M^me^ de Warens a l'idée d'exploiter elle-même un domaine, et, comme le domaine Noëray a été loué, elle louera, elle, la ferme toute proche, de M^me^ Revil. Le bail sera signé le 15 septembre 1737 [(10) 8-9], avec Wintzenried comme témoin, — quand Rousseau sera déjà à Montpellier. Nous ne voyons aucune objection à admettre que M^me^ de Warens, sans Rousseau mais avec Wintzenried, ait occupé pendant quelque temps la ferme Revil ; nous n'en connaissons cependant aucune preuve documentaire. Il semble que l'idée d'exploitation ait été concertée entre elle et Wintzenried, le garçon perruquier ; et que Rousseau, pour quelque raison, n'était

1. Les séjours aux Charmettes ne comportaient pas de déménagement; la maison était meublée, et bien des choses indiquent que M^me^ de Warens laissait courir son ménage à Chambéry pendant qu'elle était aux Charmettes.

pas favorable à ce plan ; en tous cas celui-ci est mis à exécution pendant que Rousseau était parti ; et même, en quelque sorte, dès qu'il eut tourné les talons. [Il est évident que, déjà avant le départ de Chambéry pour Montpellier, il y avait eu mésentente entre les deux hommes, mésentente qui s'accentua aux dépens de Rousseau ; c'est pour avoir la paix chez elle que Mme de Warens exilera Jean-Jacques aux Charmettes même pendant l'hiver.]

Mme de Warens avait donc loué la ferme Révil. Mais elle convoitait cependant le *domaine* des Charmettes Noëray, et elle réussit à persuader à M. Renauld, alors aux Charmettes, de faire échange avec elle. Le bail d'échange est du 6 juillet [1]. [(9) 55-61.]

Rousseau parle tout à fait comme si, à son retour de Montpellier, qui eut lieu avant la Saint-Jean 1738, il était revenu aux Charmettes Noëray et non pas à la ferme Revil des Charmettes :

> J'arrive essoufflé, car j'avais quitté ma voiture en ville ; je ne vois personne dans la cour, sur la porte, à la fenêtre ; je commence à me troubler ; je redoute quelque accident. J'entre ; tout est tranquille ; des ouvriers goûtaient dans la cuisine ; du reste, aucun apprêt... [(1) VIII, 186-187.]

Ici encore il nous semble qu'il faut respecter l'esprit des pages des *Confessions* ; certainement Rousseau aurait fait entendre d'une façon ou d'une autre que la maison où il entrait n'était pas celle à laquelle il était habitué. Or, comme on le voit, il fait juste le contraire. Y aurait-il des objections à admettre que l'échange des domaines Revil et Noëray étant décidé, Mme de Warens et M. Renauld aient occupé dès le printemps chacun son nouveau domaine et qu'ici encore l'acte notarié n'ait été signé qu'après la prise de possession des domaines ? Nous avons la preuve qu'un tel arrangement était loin d'être inconcevable, puisque c'est précisement ce que fera, quelques années après, Mme de Warens, quand, en 1750, elle s'installera au Reclus. C'est-à-dire qu'elle n'attendra pas la signature du bail pour prendre possession de la maison du marquis d'Allinges, et même qu'elle fera des réparations avant que le bail soit signé. [(10) 104 ; (7) 262.] Le contrat d'échange est du reste assez complexe (voir le texte interminable de Metzger de p. 55 à p. 61) et a dû demander aux hommes de loi de longs ajustements ; même en juillet 1738 il n'est pas satisfaisant, puisqu'il y aura revision de l'acte avec M. Noëray lui-même, le 10 mars 1740. Nous remarquons ici avec un grand intérêt que Mugnier lui-même est forcé d'admettre que Mme de Warens est établie aux Charmettes dès la Saint-Jean (24 juin), c'est-à-dire *avant la signature du bail du 6 juillet* — de ce bail qui lui sert à élaborer toute sa théorie de la date de 1738. [(7) 171.] On conviendra aussi qu'il serait extraordinaire que deux exploitateurs de domaines ruraux changent ainsi de fermes

1. Nous ne croyons pas que personne ait pensé avant nous à la portée que peut avoir ce fait que le bail du domaine Noëray est un bail d'*échange* et non un bail de *location* proprement dit.

en plein été, au milieu de la saison des travaux. Le moment normal de changement serait au printemps, ou alors en automne.

* * *

Une objection qu'on pourrait nous faire, c'est que, d'après les *Confessions*, Mme de Warens et Rousseau auraient décidé d'aller aux Charmettes après l'accident de l'encre de sympathie ; or la date de cet accident est absolument certaine ; il eut lieu en 1737 et non en 1736 (le testament qui a été fait pendant que Rousseau était encore aveugle porte la date du 27 juin 1737). [(7) 149-152.] C'est une difficulté, mais elle ne paraît pas insurmontable. Ce que le récit des *Confessions* veut souligner, c'est que Rousseau est allé aux Charmettes à cause de sa santé, et sa santé était certainement déjà très compromise. [(1) VIII, 131 ; (8) 187 ;(3) 21, n. 2 ; (4) 21.] Nous irons plus loin ; puisqu'il est bien certain que Rousseau, en 1737, partit pour Genève, dix jours environ après son accident de l'encre de sympathie, c'est que sa santé générale n'en fut pas à tel point affectée. Dans la terreur du premier moment, il aura songé à un testament et puis se sera calmé promptement. Mais on conçoit bien que, trente ans plus tard, écrivant ses *Confessions* et n'ayant pas le testament d'alors avec sa date de 1737 sous les yeux, Rousseau ait reporté à avant le premier séjour aux Charmettes l'accident de l'encre de sympathie[1].

* * *

En résumé, tout ce que nous demandons pour revenir à la date de 1736 pour le premier séjour aux Charmettes se réduit donc à accepter ces deux suggestions :

1. Que Mme de Warens et Rousseau aient habité la maison Noëray avec loyer probablement, mais sans bail, quelques semaines pendant la fin de l'été 1736 (M. Noëray étant absent) ; et de même au printemps de 1737.

2. Que l'accident de l'encre de sympathie n'aurait pas eu lieu avant l'idylle, — et cette contingence n'est pas très importante, Rousseau ayant langui longtemps avant ; et même notre disposition des événements écarte une difficulté que présente l'interprétation de cette page des *Confessions*, à savoir que Rousseau ait pu, dix jours après l'accident, s'en aller gaiement à Genève réclamer son héritage.

Est-ce que ces deux modestes propositions constituent un prix trop élevé pour sauver l'idylle des Charmettes ? Nous ne le pensons certainement pas. D'ailleurs, ceux qui adoptent l'hypothèse de 1738 comme premier séjour de Rousseau aux Charmettes se heurtent à des diffi-

1. Qu'il y ait eu ici confusion dans la chronologie (*Verwechslung der Zeiten*) et que Rousseau ait dû se tromper en reportant l'accident de l'encre de sympathie avant le premier séjour aux Charmettes, était depuis longtemps l'opinion de Brockerhoff. (*Rousseau, sein Leben und Werke*, Leipzig, 1863, note 107, au vol. I, p. 209.)

cultés extérieures qui ne paraissent pas moins sérieuses — sans compter celle qui nous paraît absolue et qui consiste à sacrifier une partie des *Confessions* qui a tous les caractères de l'authenticité, dont la fabrication ne s'expliquerait pas du tout. Nous pouvons appliquer au récit enchanteur de l'idylle des Charmettes le mot du Vicaire Savoyard : « Non, mon ami, ce n'est pas ainsi qu'on invente ».

* * *

Un mot, maintenant, relatif à la troisième théorie : celle de Masson et de Courtois, qui inclinent à accepter la date de 1736, mais placent le le premier séjour au moins — l'idylle — dans une autre maison que celle des Charmettes de la tradition. [(2) IX, 37-41 ; (3) 25.] C'est aussi celle acceptée par Mme Noelle Roger, dans un article sur « Jean-Jacques Rousseau et Madame de Warens » dans la *Revue des Deux Mondes* (1er oct. 1924, p. 639-659)[1].

Elle ne peut nous arrêter longtemps, car, en réalité, nous y avons déjà répondu ; nous opposons encore une fois ce que nous avons appelé l'argument psychologique, et qui se résume ainsi : Il faut rapporter à la période avant Wintzenried, et à la maison Noëray, les souvenirs de Rousseau ou, sinon, considérer tout ce que Rousseau raconte des Charmettes comme pure fantaisie et mensonge. C'est l'existence du bail donnant la ferme Noëray à Mme de Warens qui a suggéré à Masson et à Courtois, et sans doute à Mme Roger, de transporter l'idylle à la ferme ou à quelque autre maison du voisinage. Si, comme nous le pensons, cet argument du bail n'était pas décisif pour la date de 1738 au lieu de 1736, il ne saurait l'être davantage dans la question du lieu d'habitation. Mme de Warens n'a-t-elle pas pu louer la maison d'habitation Noëray comme lieu de villégiature, tandis que le bail de 1738 aurait rapport au domaine tout entier ?

ALBERT SCHINZ et ISABEL LAWRENCE.

1. « Mme de Warens s'installait aux Charmettes, non pas dans la maison célèbre qui sera la sienne à partir de 1738, mais dans la petite maison de Mme Revil, située en face, à droite du ruisseau des Charmettes, et qui n'est plus aujourd'hui qu'une grange que l'on a entièrement reconstruite... Ainsi le cadre réel où se déroule l'idylle des Charmettes n'existe plus. »

UN « MONSIEUR... » MYSTÉRIEUX : ANDRÉ CHÉNIER

M. Lefranc pose, à propos d'un passage en prose de Chénier, un petit problème qui mérite qu'on l'examine. Voici le passage en question :

« Outre beaucoup d'hommes médiocres, deux poètes célèbres se sont occupés de cette matière (le Nouveau Monde), savoir : Alexandre Tassoni, en Italie, et monsieur..., chez nous. J'ignore pour quelle cause le premier n'a point poussé son ouvrage au-delà du premier chant. Pour monsieur..., c'est bien dommage qu'avec de si grands talents il n'ait point exécuté une si belle entreprise. Nous aurions un poème à opposer aux anciens. Mais, comme nous le lui avons ouï dire plusieurs fois, son dessein, en commençant, n'était point d'achever cet ouvrage. Il était déjà vieux et n'avait point encore terminé plusieurs écrits qui l'ont placé au premier rang parmi nos poètes. Son projet fut seulement de montrer par cet échantillon quelle route il fallait suivre et que lui seul était capable de la tenir. Il prétendit prendre possession de cette terre sans la conquérir, et que son étendard planté sur le rivage intimidât et fît fuir quiconque aurait désiré y aborder. Il voulut que ce court et précieux fragment qu'il a publié fût comme le tableau qu'Apelle laissa imparfait et que nulle autre main n'osa se charger de finir ».

M. Lefranc, d'après l'ω placé en tête de ce fragment, l'a rangé auprès de ceux qui se rapportent à la *Perfection et Décadence des Lettres*. On sait que c'est le titre d'un vaste ouvrage de philosophie de la littérature dans lequel Chénier, se faisant en partie l'émule de Montesquieu, devait établir des rapports entre les qualités ou les défauts de la création littéraire et les circonstances politiques, géographiques, biographiques, sociales..., etc., qui l'entourent. Dans sa troisième partie, où se place ce passage, son intention était, semble-t-il, de discerner si les conditions générales de son temps favorisaient ou entravaient le développement, le perfectionnement de la littérature.

C'est ainsi qu'il conseille aux jeunes écrivains de profiter de ce que les conquêtes du génie humain ont pu apporter de neuf dans les derniers siècles. Que leur esprit, ouvert à tout, recueille avec soin tout ce qui peut être matière à réflexion. On connaît le vers fameux par lequel Chénier a exprimé cette pensée. C'est cette idée que vient appuyer le fragment précité.

La question est de savoir à qui Chénier fait allusion par ce *mon-*

1. Œuvres inédites d'André Chénier, publiées par Abel Lefranc. Paris, Champion, 1914, p. 113.

sieur... M. Lefranc met en note, à ce mot : « Les recherches faites pour découvrir le nom de cet auteur n'ont donné aucun résultat. Les questions posées à ce sujet par le journal *Le Temps* et d'autres périodiques ont suscité un certain nombre de réponses qui n'ont fourni aucune explication plausible à ce petit problème ».

Essayons précisément de lui donner une solution.

Ce *monsieur*... mystérieux est évidemment quelqu'un de célèbre ; Chénier le distingue essentiellement des *hommes médiocres* qui ont pu parler de l'Amérique ; il est doué de *grands talents* ; plusieurs de ses écrits *l'ont placé au premier rang parmi les poètes* ; il est en poésie comparable à ce que qu'*Apelle* fut en peinture ; enfin, il est Français et s'oppose à l'Italien Tassoni, à d'autres étrangers médiocres.

Quelles peuvent être les raisons pour lesquelles Chénier ne l'a pas nommé ? Ou bien il ne l'a pas voulu, ou bien il ne l'a pas pu. S'il ne l'a pas pu, ce ne saurait être que par défaut de mémoire, le nom d'un si grand homme ne pouvant être inconnu ; surtout pas de Chénier : *comme nous le lui avons ouï dire plusieurs fois*... ; ce qui exclut l'hypothèse de l'auteur anonyme d'un poème dont Chénier connaîtrait le texte sans savoir à qui l'attribuer. Est-il vraisemblable que Chénier ait oublié un nom si illustre, et l'aurait-il oublié à ce point que, n'ayant pas eu le temps de fouiller dans sa mémoire en écrivant ce fragment, il n'ait pu le retrouver ensuite et l'ajouter ? Car c'est une constante habitude humaine de n'avoir de cesse qu'on n'ait retrouvé le nom bien connu qui peut échapper une minute ; je ne pense pas que Chénier ait pu ne pas se soucier de ce vide agaçant ; je ne pense pas non plus que ce nom ait pu échapper plus de quelques minutes à sa mémoire ; à défaut d'elle, des livres, des papiers, des notes, des souvenirs adjacents devaient lui redonner cet équilibre intérieur que rompt si désagréablement une « absence ».

Si donc ce n'est pas par défaut de mémoire que le nom a été laissé en blanc, c'est que telle a été la volonté de Chénier. Quelle raison pouvait-il avoir de cacher ce nom ? J'écarte tout de suite les motifs qu'on pourrait tirer de la situation de ce personnage imaginaire. N'oublions pas qu'il s'agit d'un manuscrit, d'une note personnelle, rapidement écrite par Chénier pour lui seul. Elle ne devait pas prendre place telle quelle dans le manuscrit définitif de son grand ouvrage ; peut-être, comme chacun peut en témoigner par l'étude des notes qu'il jette sur le papier en vue de tel ouvrage lointain, après avoir noté une idée en rapport direct avec son sujet, s'est-il laissé aller à un développement qui ne devait pas passer dans le manuscrit définitif ; donc aucune raison logique pour Chénier de se cacher à lui-même et pour lui seul le nom d'un auteur à qui il pense. On ne voit d'ailleurs pas du tout pourquoi, dans un texte définitif, Chénier éviterait de nommer cet illustre vieillard à qui il ne décerne que des éloges et qui fut son maître ou son ami.

Remarquons, d'autre part, que Chénier emploie ici le *nous* :

« ... comme *nous* le lui avons ouï dire plusieurs fois... » Parlant de lui dans le fragment précédent, il dit : *je*; faisant évidemment allusion à lui, pages 224, 225[1], il dit : « le jeune homme... » Ailleurs, dans des fragments destinés au même ouvrage, c'est toujours le *je* qu'il emploie (p. 82, 83,... 85, etc.). Ce *nous*, enfin, ne peut signifier, comme ailleurs : nous, les Français de la fin du XVIII[e] siècle. Il ne saurait s'appliquer qu'à un tout petit groupe de disciples ou d'amis du poète en question, mieux encore à un seul homme, à un éditeur présentant un auteur, à un critique.

Or nul n'a pu trouver un poète contemporain de Chénier répondant au signalement voulu. Rien d'étonnant à cela : ce poète, c'est Chénier lui-même.

Chénier fait allusion à son *Amérique;* il serait au moins étrange que, considérant ceux qui ont parlé en vers de ce Nouveau Monde, il n'ait fait aucune allusion à ce vaste projet dont il avait déjà rédigé de nombreux fragments, pour lequel il avait accumulé les lectures, qui devait être son ouvrage capital, puisqu'il devait contenir « toute la géographie du globe » et son histoire. Car Chénier ne se serait cetainement pas rangé dans la catégorie des médiocres. Ce silence ne serait vraisemblable que si le fragment en question devait servir de préface à son poème, et, en ce cas, ce « Monsieur... » serait bien Chénier.

Si c'est de lui qu'il veut parler, il devient tout naturel pour Chénier de ne pas écrire le nom. Une sorte de pudeur matérielle nous empêche, même si notre papier ne doit pas tomber sous les yeux d'autrui, d'y étaler notre nom, surtout lorsque, comme c'est le cas ici, nous mettant à la place du critique qui examinera notre œuvre, nous nous adressons des éloges qu'un orgueil, ici légitime, mais plus souvent audacieux, nous inspire.

Chénier, en effet, se reporte à cette époque ultérieure, qu'il ne devait, hélas ! jamais connaître, où, pouvant embrasser l'ensemble de ses œuvres, la critique serait en mesure de lui donner sa place et son rang dans l'histoire de la littérature.

Voyons si le détail du texte permet cette hypothèse. Le seul passage vraiment délicat est : « Il était déjà vieux et n'avait point encore terminé plusieurs écrits qui l'ont placé au premier rang... » Pourquoi Chénier imagine-t-il qu'il n'a commencé que vieux un ouvrage commencé, en fait, à vingt-cinq ans? Comment, si l'auteur du poème en question était déjà vieux, n'avait-il pas encore achevé ses meilleurs ouvrages ; comment, surtout, des ouvrages inachevés lui auraient-ils donné la gloire ?

Ces objections, je me les suis faites ; un examen plus minutieux du texte les a renversées. D'abord Chénier ne dit pas que l'auteur était vieux en commençant... : *Il était déjà vieux* quand on l'a entendu dire que *son dessein, en commençant n'était point* (n'avait point été)

1. Les chiffres de pages renvoient à l'édition A. Lefranc.

d'achever cet ouvrage. Ensuite Chénier peut fort bien imaginer que, dans sa vieillesse, il n'aura pas encore pu terminer les ouvrages qui lui donnaient la gloire. Enfin Chénier ne dit pas que l'auteur *était déjà placé au premier rang de nos poètes* avant d'avoir terminé les écrits qui lui ont valu cette gloire; il dit que ces écrits une fois terminés *l'ont* ensuite *placé au premier rang*... En somme, l'obscurité vient de ce qu'au lieu de : *son dessein n'était point*... on attendrait : *n'avait point été*, et au lieu de : *son projet fut seulement*, on attendrait : *avait été seulement*. Cette confusion dans l'emploi des temps s'explique suffisamment par la complexité des éléments chronologiques dans la supposition que fait Chénier.

Cette supposition est-elle vraisemblable de la part de Chénier? Si elle l'est, à ce que je crois, pour quiconque tient la plume, à plus forte raison l'est-elle pour notre poète. Celui-ci était trop nourri d'antiquité pour ne pas désirer par-dessus tout la gloire, et trop jeune pour ne pas s'en offrir à l'imagination le tableau, le langage même. Quant à cette habitude de se reporter à l'avenir et d'écrire longtemps d'avance des pages qui ne prendraient leur sens qu'après la publication d'ouvrages à peine commencés, je n'en veux pour témoignage que son *Apologie*. On a réuni sous ce titre de nombreux fragments, tous marqués de ce même signe : απολ.... « On peut considérer cet ouvrage comme une sorte d'apologie préventive. Il (Chénier) nous présente en quelque sorte la défense d'une œuvre qui n'a pas encore été réalisée par le poète. Celui-ci feint de se trouver dans l'obligation de la justifier devant des censeurs ou même des adversaires imaginaires. Voulant expliquer son entreprise, notre auteur est conduit à exposer son propre caractère... » (p. XXX). Ce que M. Lefranc dit ici en particulier de l'*Apologie* explique l'état d'esprit du jeune poète.

Je joins à ces mots un passage de Chénier lui-même (p. 225). Représentant le jeune homme honnête seul dans sa chambre : « Il arrange, nous dit-il, ses projets, il les dispose... Dans tant d'années, tout cela sera fait... Alors seul dans son lit, se retournant, ne pouvant dormir... il sue , il s'élance dans l'avenir... il voudrait que les années fussent écoulées où il jouira... » Ce jeune homme, c'est Chénier.

Il s'est donc élancé dans l'avenir à force d'imagination, voyant comme dans une vision son œuvre ici réalisée, là inachevée; devant l'énormité de la tâche à accomplir pour mener à son terme un poème de l'envergure de l'*Amérique*, son imagination hésite; non, il ne l'aura pas terminée; et l'ami inconnu, le disciple attentif qui le disculpera ou chantera sa gloire devant l'avenir s'empressera d'affirmer que s'il ne l'a pas achevée, c'est que tel n'était point son dessein. Il n'aura voulu que montrer la voie et accoler son nom au vaste genre du poème géographique et historique, avec plus de droit qu'Amerigo Vespucci, qui donna le sien au continent qu'il avait à peine frôlé.

Deux objections se présentent à l'esprit : les expressions qu'emploie le poète en parlant de lui-même dénonceraient un orgueil difficile à concilier avec ce que nous savons de l'homme; à tant faire que de parler de soi, pourquoi n'a-t-il pas employé une forme plus directe?

A la première on peut répondre que Chénier ne s'est jamais soucié de modestie; homme de lettres, pleinement conscient de tout le labeur que réclame son métier et s'y consacrant absolument, mais persuadé que la gloire qu'on en peut recueillir est de toutes la plus durable et la plus noble, il espérait devenir le premier poète de son temps; et l'on voit mal, en effet, quel autre génie poétique aurait pu, à l'époque où ces notes étaient écrites, l'inviter à plus de modestie.

Quant à la forme indirecte donnée à ce jugement sur lui-même, elle me semble s'expliquer. Tout autre chose est de penser du bien de soi et de se l'entendre dire. La volupté est bien plus grande lorsqu'on joint à l'impression d'un jugement impartial l'évocation d'un tableau conçu selon nos plus intimes désirs.

Chénier possède à un rare degré cette faculté de dédoublement qui permet d'être presque simultanément artiste créateur et critique attentif à saisir d'avance l'effet que l'œuvre, vue en quelque sorte par l'extérieur, pourra produire quand elle sera achevée. Par là s'explique ce va-et-vient continuel que l'on observe dans ses ouvrages entre la pratique et la théorie de son art. On dirait qu'il a toujours devant lui deux papiers; sur l'un il jette ses projets de poésie, sur l'autre il inscrit les réflexions générales que ces mêmes projets lui inspirent, il note les réactions que l'œuvre d'art fait naître chez le philosophe. Parfois la cause de ces mouvements d'idées, de ces considérations générales nous échappe. Nous entendons la réponse; nous avons perdu ou il n'a pas noté la question qui la motive et l'explique. Mais, pour le morceau qui nous occupe, nous savons à quoi il fait allusion.

Chénier prend donc brusquement la personnalité d'un critique de ses amis qui, soit avant, soit après sa mort, expliquerait au public la place que son poème l'*Amérique*, tel qu'il l'entrevoit à vingt-sept ans, tiendra dans l'ensemble de sa production littéraire.

Ce fragment qui débutait comme un argument nouveau apporté à sa thèse que les sujets les plus riches, les plus neufs sont les plus délaissés, se développe comme une préface posthume à son *Amérique*. La tournure même de la phrase : « ... de cette matière (le Nouveau Monde) » montre que c'est au sujet de son poème qu'il pensait en prenant la plume et que c'est à propos de ce poème que cette réflexion lui est venue.

Si l'on veut bien admettre que c'est de lui que parle Chénier, on peut tirer de ce passage quelques conclusions intéressantes sur l'auteur. Il dit au chevalier de Pange, dans un projet de lettre ou d'épître daté de 1791 : « Tu sais combien mes muses sont vagabondes; ... elles ne peuvent achever promptement un seul projet; elles en font marcher cent à la fois... Souvent tu me crois occupé à faire des découvertes en

Amérique et tu me vois arriver une flûte pastorale sur les lèvres... » L'Épître à Lebrun prouve encore cette manière de travailler.

Or ces entreprises menées simultanément n'étaient pas précisément de minces projets dont quelques mois de travail pouvaient venir à bout ! Chénier envisageait de vastes poèmes de longue haleine, tels qu'en effet une vie humaine aurait à peine pu y suffire.

Ce fragment me semble indiquer nettement que le poète voyait fort bien dans les moments de calme et de lucidité que ces ébauches jetées sur le papier dans la fougue de l'inspiration, il serait chimérique d'en espérer le complet développement. Son intention, devant l'immensité des projets à réaliser, n'aurait été que de publier quelques fragments à titre d'indication.

Pour l'Amérique, en particulier, il aurait développé soit la description géographique de l'Europe, soit le récit historique de la conquête espagnole de l'Amérique du Sud, soit quelque tableau de l'œuvre des missions, soit l'épisode de Fernand, le moderne OEdipe, soit celui d'Alphonse, l'Ulysse espagnol ; il comprenait à vingt-sept ans qu'un siècle n'aurait pas suffi à réaliser les projets de ses vingt-cinq ans, et il se représentait en conséquence sa vie d'homme de lettres.

D'ailleurs, sa double nature d'admirateur des plus parfaits poètes grecs et de disciple de ce XVIII^e^ siècle éclairé, humanitaire, destructeur de dogmes et fondateur de foi, aurait imposé à son activité un choix de plus en plus urgent. Il n'est pas si commode, lorsqu'on est fort difficile sur la qualité du vers et fort ambitieux sur la valeur des idées, de faire des *vers antiques* sur des *pensers nouveaux*, d'être à la fois le penseur et l'artiste, le Rabelais enivré de culture moderne et le Ronsard amoureux d'antique et parfaite poésie. Je pense que le souci de perfection formelle l'eût attaché aux genres moindres et que sa nature d'artiste y aurait trouvé plus grande satisfaction que dans l'admirable et jeune audace de l'*Invention*, de l'*Hermès* ou de l'*Amérique*.

Peut-être, au contraire, sa culture toujours plus vaste et le passage au premier plan des événements politiques l'auraient-ils tourné vers la pensée, vers la poésie politique ou philosophique. En tous cas, il aurait choisi, et de toute manière n'aurait pu donner que des fragments parfaitement mis au point.

A vingt-sept ans, nous le voyons insoucieux de publier, de conquérir une gloire immédiate, mais faisant tout ce qu'il faut pour s'en assurer une éternelle ; il accumule les documents et fait des réserves pour plus tard ; mais songeons à ce qu'avaient publié à vingt-sept ans un Voltaire, un J.-B. Rousseau, un Gilbert, un Lamartine, un Vigny, un Hugo ! Tel il se connaissait à cet âge, tel il s'imaginait dans sa vieillesse, commençant mille choses, n'aboutissant que rarement à leur donner la forme définitive qu'attend le public lettré. Il semblait comprendre ce que le hasard devait faire de lui : le sculpteur trop actif qui, sitôt le mouvement de son projet dégagé de la pierre brute,

satisfait d'y voir révélé son génie en traits non douteux, passe au bloc suivant, pour donner corps à la nouvelle image qui le hante, et se soucie tout au plus de *finir* telle petite partie pour montrer au public qu'il peut être aussi parfait artiste de détail que grandiose constructeur d'ensembles.

PHILIPPE VAN TIEGHEM.

DE GEORGE SAND A MUSSET

EN MARGE DE VARCHI AVEC GIOMO LE HONGROIS

George Sand n'a jamais rien dit ni écrit sur cette *Conspiration en 1537* qui a donné naissance au *Lorenzaccio* de Musset. Celui-ci pouvait-il en parler ? Les contemporains l'auraient trop volontiers accusé d'avoir vécu, — littérairement, — aux frais de sa compagne. A supposer que Paul de Musset eût connu l'œuvre, il en aurait encore moins soufflé mot. Où trouver quelque témoin de cette initiation de George Sand à l'histoire de Florence? Plus d'un document extérieur, plus d'un rapprochement nous renseignent[1]. Mais les textes contiennent en eux-mêmes leurs révélations. Un personnage de la « scène historique » nous donnera une indication positive : c'est Giomo le Hongrois.

C'est là, au moins dans la pièce de Musset, un personnage magnifique. Nous l'avons admiré à la Comédie-Française lorsque, incarné par M. Dorival, il dressait au-dessus du torse nu d'Alexandre de Médicis sa silhouette plus danubienne que florentine. Encore faut-il savoir que le personnage est double. Il est fait d'un Giomo réel et d'un Hongrois authentique, dinstincts dans la chronique de Varchi.

Mieux que les protagonistes, cette figure d'arrière-plan va nous servir de personnage-témoin. En bibliophilie, un *témoin* est un feuillet qui, dans les transformations d'un volume, subsiste sans se trouver rogné. Il *témoigne* de la discrétion du relieur évoquant le tout premier travail de la brocheuse.

En l'espèce, l'ouvrière fut George Sand, et Giomo le Hongrois, dont Musset ne s'est pas décidé à rogner l'individualité factice, nous ramènera à la lecture initiale, au premier coup d'œil jeté par la jeune femme sur la *Storia fiorentina*.

Quelle édition? Évidemment celle qui, à l'exclusion des autres, donnerait ce personnage ou aurait l'air de le donner. Les éditions de Varchi antérieures à 1834 sont au nombre de trois : Cologne, in-f°, 1721; Leyde, in-f°, 1723; Milan, in-8, 1803-1804. Cologne et Milan distinguent très nettement Giomo et le Hongrois. Leyde les confond au moins à première vue. Seule elle rend compte de l'amalgame. Encore est-ce par suite d'une disposition particulière des lignes et d'un accident minuscule.

Reportez-vous à la colonne 620 B, vous trouverez ceci :

1. Nous avons essayé d'esquisser un aperçu d'ensemble. Voir la *Genèse de Lorenzaccio*, *Revue des Deux Mondes*, 15 novembre 1927, p. 423 et suiv. Rectifions en passant une faute d'impression : p. 431, l. 4, lire *Sands* et non *Sand*.

> ... uscì fuora con 4 solamente, Giomo l'*Ungaro*, il Capitano *Giustiniano* da *Cesena*, ed un sue Credenziere chiamato Alessandro, e quando fù in su la Piazza di San Marco,... etc.

Si l'on ne réfléchit pas, on lit tout bonnement *Giomo l'Ungaro*, soit, en français, Giomo le Hongrois : ainsi a fait George Sand. Mais que devient alors le quatrième acolyte? Une virgule a dû sauter à l'impression. La faute s'explique d'autant mieux que *Giomo* termine une ligne et que l'*Ungaro* en commence une autre. Au reste, la suite du récit attribue à Giomo et au Hongrois un rôle différent : arrivé sur la place de Saint-Marc, le duc ordonne au Hongrois de s'enfermer dans le palais de Sostegni, situé presque en face de la maison de Lorenzo. Le Hongrois perd patience et s'en va dormir dans la chambre du duc. Pour Giomo, il est congédié en même temps que le capitaine et l'officier de bouche. Lorenzo immole le tyran. Ni Giomo ni le Hongrois ne revoient la victime, et ils content seulement le lendemain matin au cardinal Cibo ce qu'ils savent de l'aventure. Si George Sand confond les deux personnages en un seul, c'est qu'elle a lu le récit du meurtre dans l'édition de Leyde, la seule qui, à la faveur d'une marge, ait laissé échapper la virgule.

D'autres personnages-témoins imposent la même conclusion. L'édition de Leyde attribue au spadassin, avec le surnom de Scoronconcolo, le nom de Michel del Favolaccino. La même édition donne une fois à tort à Capponi le prénom de Giulio[1], au lieu de Giulian ou Giuliano. Chez George Sand les deux exemplaires de la liste des personnages portent, avec le nom de Favolaccino, celui de Giulio Capponi. Certaines répliques, enfin, nous reportent de préférence à l'édition de Leyde : le spadassin tuera l'ennemi de Lorenzo, quand ce serait... L'édition hollandaise n'ajoute pas le nom pensé ou prononcé : « Iò l'ammazerò se fusse!.. » Les autres mettent brutalement : « se fosse Cristo ».La réplique de Scoronconcolo chez George Sand : « Fût-ce le pape! Pour toi je remettrais le Christ en croix », correspond peut-être à une hésitation de la lectrice, devinant, sans décider tout à fait, ce que signifie la réticence du texte de Leyde.

Musset remplacera Capponi par Venturi; il ne gardera du spadassin que le surnom de Scoronconcolo, imprimant d'ailleurs dans l'appendice en italien Tovalaccino et non Favolaccino. Il supprimera la première alternative du blasphème. La fortune de Giomo le Hongrois à été plus durable. Nom et surnom accolés sont à présent classiques. Ce personnage, fils du hasard, a aujourd'hui son état civil truqué d'apparence authentique. A vrai dire, il lui a fallu une trentaine d'années pour l'obtenir. Voyons comment.

Dans l'appendice de son édition de 1834, Musset imprime correctement : « ... uscì fuori con quattro solamente, Giomo, l'Unghero, il capitano Giustiniano da Cesena, ed un credenziere chiamato Ales-

1. Col. 622 B.

sandro, e quando fu in su la piazza di San Marco,... etc. » Il s'est donc aperçu de l'erreur. Il a suivi sciemment sa devancière. Les plans inédits révèlent à cet égard quelque scrupule[1]. Le Hongrois y est plusieurs fois indiqué comme tel, sans que le mot Giomo précède. J'y entrevois même un Giomo qui ne serait pas nécessairement le Hongrois. Dans le *Lorenzaccio* définitif, Musset dissociera volontiers nom et surnom; le duc dira : « Le Hongrois a raison »[2] ou : « Dis-moi, Hongrois », puis : « Quand mon Giomo frappe... »[3]. Chez George Sand, Alexandre ordonnait : « Capitaine Ceséna, Giomo le Hongrois, Fernand l'Andalou, suivez-moi »[4], puis « Giomo le Hongrois nous suivra »[5]. Il y a là une nuance : Musset hésite, semble-t-il, à plaquer de la sorte ce qu'il a reconnu comme une erreur.

A tout le moins une contradiction subsistait entre l'extrait en italien du *Spectacle dans un fauteuil* (*Prose*) de 1834 et le texte du drame. Personne ne s'en apercevait. Les deux volumes dits « de Lorenzaccio » se vendirent peu. Les éditions in-12 ne reproduisirent pas l'appendice et Giomo le Hongrois resta ainsi dans l'œuvre de Musset sans que ces papiers fussent en règle.

Un jour vint où Paul de Musset s'en émut. Il voulut, dans l'édition « dédiée aux amis du poète »[6], redonner l'extrait du XV^e^ livre des *Chroniques florentines*. Il jugea bon de le traduire pour la commodité du lecteur. Pas plus qu'Alfred n'avait fait, il ne nomma Varchi. Il ne tenait point à ce que chacun songeât à rechercher les dites chroniques dans les éditions courantes. Cavalièrement, il supprima la virgule du texte original, traduisit *quattro* par *trois* et imprima : «... Le duc sortit accompagné seulement de trois personnages, Giomo le Hongrois, le capitaine Justinien de Cesena et un officier de bouche nommé Alexandre...[7] ».

C'était consacrer l'individualité de Giomo le Hongrois, sans qu'il y eût désaccord entre le chiffre et les termes de l'énumération.

Ainsi finit l'histoire de cette virgule oubliée par l'édition de Leyde, délaissée par Alfred, escamotée par Paul de Musset. Libre au lecteur d'aller en quelque bibliothèque constater la faute d'impression. Il y verra poindre la figure équivoque de Giomo le Hongrois; il aura surtout le plaisir de contempler dans toute l'imperfection de leur forme typographique les pages mêmes d'où jaillirent vers l'imagination ardente d'Aurore Dupin, et non sans quelque distraction de l'esprit et du regard, les éléments d'un premier *Lorenzaccio*.

LÉON LAFOSCADE.

1. Les lectures y sont parfois difficiles, et nous en réservons l'étude précise.
2. I, 1.
3. II, 6.
4. Scène IV, fin. La pièce a été, comme on sait, imprimée par les soins de M. Dimoff, *Revue de Paris*, 15 décembre 1921.
5. Scène V.
6. Charpentier, 1865-66, 10 volumes in-4°.
7. Tome IV, p. 192. On trouvera cette même traduction dans les éditions des *Œuvres complètes* (10 vol. Charpentier in-8) de 1866 et années postérieures.

CORRESPONDANCE INÉDITE
ENTRE THOMAS ET BARTHE [1759-1785]

(Suite.)

XCIII. — *Thomas à Barthe.*

A Paris, 4 mars 1773.

Vous voulez, mon cher ami, que je vous décide pour le plan que vous devez suivre. Vous voulez que je vous dise : Renoncez ou ne renoncez pas à la comédie et aux lettres. En vérité, je n'en ai pas la force, et c'est un problème trop difficile à résoudre. Il y a quinze ans, je n'aurais pas hésité. J'avais alors ce que je n'ai plus. Je vois les choses plus tranquillement; je sens mieux et les difficultés et le prix des succès ; surtout je mets plus de prix au repos. Je commence à concevoir que le bonheur n'est pas toujours de vouloir occuper les autres de soi, et que plus on attend ses désirs, mieux on les dirige où l'on veut. La carrière où vous vous engagez a, comme vous le savez, les plus grandes difficultés, et je ne me flatte point d'avoir assez de force pour vous être aussi utile que je le voudrais.

L'autre jour, en assistant à une représentation de *Tartufe*, j'ai beaucoup pensé au *Personnel*; et plus j'y pensais, plus je comparais votre plan avec celui du grand homme, moins j'en étais content. Il manque de liberté, d'une certaine franchise, enfin de simplicité et de force ; en le regardant, on le trouve offusqué de brouillards; la vue n'en est pas nette.

L'idée de la charge dont il veut se défaire me parut à côté du sujet : c'est plutôt l'homme inutile que l'homme vraiment *personnel*. A l'égard de l'autre idée, de se défaire de sa maîtresse, j'y ai beaucoup réfléchi, et je crois que, pour la simplicité de la marche, pour rendre le caractère de la mère utile et agissant, pour la beauté même du dénouement, il faudrait qu'il eût dessein de se marier, qu'il aimât comme peut aimer un *personnel*, qu'il voulût faire un mariage avantageux et qui augmentât prodigieusement sa fortune, que tout s'avançât vers son but, et que la mère enrageât toujours, jusqu'à ce qu'enfin le dénouement change et renverse tout. Par là même, vous auriez occasion de le peindre amant *personnel*, ce qui n'est point du tout dans la pièce. Il aurait bien plus beau jeu auprès de son oncle pour dépouiller sa sœur et la condamner au célibat. Enfin la marche générale serait bien plus simple et aurait beaucoup moins de zig-zags; mais alors ce serait un plan à refondre et un très grand travail. Vous voyez alors qu'il y a bien plus de temps de perdu que vous ne croyez, et nous ne pouvons savoir quand ce nouveau plan serait fixé. Après un bon plan refait, il faut encore calculer le temps et les difficultés de l'exécution, et puis les caprices du public.

Voilà, mon cher ami, ce qu'il faut mettre en balance avec la tranquillité, le bonheur, une existence douce, et le plaisir de passer chaque jour sans orage et sans soins pénibles. Vous sentez bien qu'il n'y a que vous seul qui puissiez vous décider là-dessus. Comme ce coup de dé va décider du sort et peut-être du bonheur de votre vie, personne au monde n'est en droit de jeter les dés pour vous. Si vous préférez le bonheur et la tranquillité à tout, je vous féliciterai peut-être d'avoir eu ce courage, et je serai en même temps fâché d'avoir perdu un lien de plus qui me rapprochait de vous ; mais vous serez sûrement

plus heureux, et votre bonheur me dédommagera un peu de ce qui manquera au mien.

Si vous prenez le parti contraire, et que vous aimiez mieux courir la chance des hasards et des espérances, je ferai ce qui dépendra de moi pour vous être de quelque utilité ; mais, en vous répondant de ma bonne volonté, je ne puis vous répondre de mes forces. Voilà sur quoi il faut que vous vous décidiez. C'est là peut-être le moment le plus intéressant de votre vie. Il faut en tout ceci écarter l'imagination, et tâcher de voir précisément les choses comme elles sont, et comme elles seront. Consultez là-dessus votre frère qui vous aime ; mais surtout consultez-vous vous-même. Vous êtes la personne au monde qui puissiez vous donner là-dessus les meilleurs conseils, parce que personne ne doit mieux sentir et les difficultés, et les ressources, et les agréments, et les dégoûts.

Il est bien décidé que Diderot part pour la Russie, et je crois qu'il tardera peu à partir ; je ne sais combien durera ce voyage, et peut-être ne le sait-il pas lui-même. Il serait bien homme, s'il plaît et s'il réussit, à passer là quelques années et à faire de la philosophie dans une cour, comme son confrère Platon fit autrefois en Sicile[1].

On a célébré, comme vous savez sans doute, l'*Apothéose de Molière* par deux pièces[2] dont l'une a eu beaucoup de succès, et l'autre aucun. Dans la première, Momus et Thalie viennent, l'un déguisé en médecin, et l'autre en nièce du médecin, pour voir ce qu'il y a de nouveau sur la terre, et si, depuis Molière, il a paru de nouveaux caractères et de nouveaux ridicules. Il vient une foule de gens consulter le médecin et faire la cour à la nièce, et tous ceux qui se présentent sont les caractères que Molière a peints ; c'est l'Etourdi, le Tartuffe, le Misanthrope, Harpagon, la fille de Mr de Sotenville, Mr Jourdain, et Trissotin qui s'est fait journaliste. Sosie y vient aussi, mais on ne sait pourquoi. Ce n'est pas sûrement un caractère de la société. L'auteur, selon moi, a manqué une chose très piquante ; au lieu de représenter chacun de ses personnages avec les mêmes traits qu'ils avaient du temps de Molière, il fallait les représenter avec les nuances que le siècle leur a données ; ainsi Tartuffe ne serait plus qu'un hypocrite de probité et d'honneur ; Harpagon serait fastueux et couvert de dorures ; Georges Dandin, après s'être indigné longtemps de la coquetterie de Mlle de Sotenville, aurait pris de l'esprit avec le siècle, et chercherait à tirer parti pour sa fortune de la beauté de sa femme. M. Jourdain ne serait plus si ridicule, et jouerait d'une manière plus plaisante les airs d'un homme de Cour ; Alceste, adouci dans le fond, et devenu à peu près comme tout le monde, ne serait plus que misanthrope par air. Mr Purgon serait petit maître ; enfin Trissotin ferait ouvertement et de bonne foi la guerre à tout ce qui s'appelle génie ; les mots de réputation, gloire, talent, il voudrait effacer tous ces mots de la langue. Thalie, qui observe tous ces minois, à mesure qu'ils se présentent, a d'abord de la peine à les reconnaître sous leur déguisement, mais comme elle a la vue fine, elle les démêle bientôt. Eh ! c'est M. Tartuffe... Bon ! qui aurait reconnu sous cette dorure le seigneur Harpagon ? Seigneur Alceste, comme vous êtes changé,... etc. Ç'aurait été, je crois, la source d'un comique plus fin et plus piquant.

1. Platon avait été appelé en Sicile pour exercer une influence salutaire sur Denys l'Ancien, tyran de Syracuse ; mais sa franchise et sa gravité déplurent bien vite au tyran.

2. Le 17 février 1773, on a donné à la Comédie-Francaise un ballet héroïque et une comédie en un acte, en vers, l'*Assemblée*, par l'abbé de Schosne, en annonçant que la recette des entrées serait destinée à l'érection d'une statue à Molière. Le lendemain on a donné la *Centenaire de Molière*, comédie en un acte, en vers et en prose, de M. Artaud, secrétaire du duc de Duras. Le spectacle s'est terminé par l'*Apothéose de Molière*.

Ma sœur et moi vous faisons mille remerciements de tous les petits soins que vous voulez bien prendre pour nous. Nous avons déjà reçu l'huile ; nous attendons le riz ; mais je vous prie de tenir la note exacte de la petite lettre de change que vous avez à tirer sur nous. La robe de satin des Indes est une attention de votre part que nous ne voulons point du tout accepter. Vous ne nous devez rien en aucune manière, et nous voudrions tous deux pouvoir jouir plus souvent encore de votre société, et vous enlever un peu plus aux belles dames qui vous disputent. Vous ne trouvez chez nous que la simplicité, la bonhomie et la vieille frugalité de nos pères ; vous y trouvez le régime de la santé, et nous y trouvons avec vous celui du plaisir. Nous vous prions instamment, ma sœur et moi, de ne pas faire cette petite dépense ; elle a d'ailleurs deux robes de satin pour son hiver, et en vérité c'est presque un luxe pour une garde-robe telle que la sienne.

Mais nous avons une autre petite commission à vous donner pour une dame de votre connaissance et de la nôtre : c'est Madame de Saint-Gilles. Elle voudrait avoir six paires de souliers en point de Marseille, deux paires en gris, deux en vert, et deux en blanc. Elle vous prie de les mettre à votre retour dans votre poche, attendu que c'est contrebande. Quand je dis qu'elle vous prie, c'est qu'elle ne vous prie pas, car au contraire elle croit avoir si peu de pouvoir sur votre cœur, elle vous croit si peu de tendresse pour ses charmes, qu'elle ne veut pas être nommée auprès de vous. Ainsi vous aurez la générosité de lui rendre ce petit service sans paraître le savoir.

Et mon ouvrage ! Vous m'en demandez des nouvelles ! Comme je faisais imprimer d'après une approbation bien authentique, est venu un nouvel ordre du Chancelier pour lui envoyer mon manuscrit. Tout est suspendu, et me voici à ma cinquième censure.

Adieu, mon cher ami, je vous embrasse.

XCIV. — *Thomas à Barthe.*

[Paris], ce jeudi 5 [1778?]

Votre M... ne paraît point. Je l'ai attendu pour vous écrire, mais je suis las d'attendre, et il viendra quand il voudra ou quand il pourra. Ainsi je ne puis, mon cher ami, vous rien dire du nouveau marché que vous voulez que je lui propose. Je doute fort qu'il l'accepte, non qu'il ne soit très juste ; mais il y a d'autres conventions, et il s'y tiendra avec respect, pour ne pas perdre deux petits écus.

Je suis fâché que vous paraissiez si peu disposé à jouir du beau lieu où vous êtes[1]. Il faut vous dissiper et sortir. La multitude des objets écarte la mélancolie et la tristesse. La renaissance des feuilles et de la nature doit surtout produire cet effet. Je voudrais fort pouvoir partager votre solitude, et vivre entre le *Czar* et vous ; mais je suis cloué ici.

Mon édition avance tristement et lentement[2]. J'ai tous les jours de nouvelles observations, de nouvelles corrections. Je vais de chez le censeur chez l'im-

1. Barthe est à Saint-Firmin ; la suite de la lettre le prouve, ainsi que sa suscription. Cette lettre n'est pas datée ; nous croyons qu'elle se place entre le retour de Barthe de Marseille et la lettre de Thomas du 28 avril 1773.

2. Thomas parle ici de son édition des *Œuvres complètes*, en 4 vol. in-8°, chez Moutard éditeur, quai des Augustins. Cet ouvrage comprend une partie inédite : l'*Essai sur les Eloges*, soumise à la double censure de Le Tourneur et de Le Brun. L'*Essai sur les Éloges* remplit les deux premiers volumes. — Le tome III reproduit les *Eloges de Maurice de Saxe* (1759), *Daguesseau* (1760), *Duguay-Trouin* (1761), *Sully* (1763). Le tome IV contient l'*Eloge de Descartes* (1765), l'*Eloge de Louis, dauphin* (1766), le discours de réception à l'Académie (22 janvier 1767) et la réponse du prince de Rohan. L'*Essai sur les femmes* figure, en seconde édition, avec une pagination spéciale.

primeur, et de chez l'imprimeur chez le censeur; je perds plus de temps pour ce maudit ouvrage que je n'en ai employé à le faire. Encore si les tracasseries finissent là, et que les gens qui ont le pouvoir de nuire ne se croient pas offensés, je serais trop heureux ; mais aujourd'hui il y a trop de gens qui se rendent justice en secret, pour qu'ils ne soupçonnent pas qu'on les ait eus en vue.

J'ose pourtant vous assurer que, partout, je n'ai fait que répandre les sentiments libres de mon âme ; j'ai voulu être droit et juste, sans vouloir l'être contre qui que ce soit. Mais on a beau, dans une bataille, ne pas viser, il faut toujours que les coups tombent sur quelqu'un. Au reste, je vous parle là comme si je n'avais pas subi six censures, comme s'il me restait encore des forces, comme si on ne m'avait pas tiré tout le sang qui me reste dans les veines. J'oubliais qu'on a la sage précaution de travailler à ma sûreté. Hélas! mon ouvrage sera trop innocent pour vous !

Oubliez dans un profond repos toute cette misérable littérature, qui n'a plus que des dégoûts, et qui est avilie d'un côté par le pouvoir, de l'autre par la satire. C'est pour le coup que nous sommes dans l'arène en proie aux bêtes. Fuyons loin de l'amphithéâtre et de ces honteux combats où la victoire même a de quoi faire rougir.

Je vais, des années entières, m'ensevelir dans le repos et dans une profonde obscurité, m'occupant d'un poème toujours projeté et différé toujours. Il n'y a plus un instant à perdre, je le sens ; la jeunesse s'enfuit, l'imagination se calme, l'amour du repos commence à me gagner ; et cet enthousiasme qui accroît les forces, en exagérant celles qu'on a, je le sens tout prêt à disparaître. Il faut que j'emploie de l'art à le conserver comme le feu sacré qui, à Rome, était le garant du salut et de la grandeur de l'empire.

J'ai reçu ces jours derniers une lettre semblable à la première qui me vint de La Rochelle[1], mais plus extraordinaire encore et qui vient de plus loin. Elle est d'une italienne[2] qui me fait presque une déclaration passionnée, qui m'annonce qu'elle est veuve et libre de sa personne, qui se plaint à moi de ne pouvoir faire le voyage de Paris, et qui m'invite fort à venir en Italie, où elle aurait le plaisir de me recevoir dans une terre qu'elle a en Toscane. Sa lettre est tout-à-fait romanesque et annonce une âme vive et ardente ; je ne lui ai pas encore fait de réponse. Vous voyez que je suis comme les damnés de Saint Augustin : « *Crucifiantur ubi sunt, laudantur ubi non sunt* ».

Laissons, mon cher ami, toutes ces vanités d'un moment pour parler d'une chose qui m'intéresse plus, de votre santé. Beaucoup de personnes m'en ont demandé des nouvelles, et ont paru y prendre un véritable intérêt. Tout le monde vous conseille fort de suivre le régime le plus exact, de tempérer votre sang, de ne mettre de prix à rien qu'à votre rétablissement. Tâchez de devenir apathique comme était Fontenelle, et comme un stoïcien voulait être, et vous serez alors près de la guérison; mais elle ne sera entière qu'après avoir renouvelé tout votre sang. Le plus grand danger pour vous, c'est de vous croire guéri. L'exemple de Chamfort, qui a été bien plus mal que vous, doit vous encourager. Il a eu de la patience et du courage, et le voilà presque hors d'affaire[3]. Il vient de partir pour aller passer l'été et l'automne dans la Fran-

1. La première lettre écrite à Thomas par Mademoiselle Moreau, de La Rochelle, en avril ou mai 1766. Thomas lui répondit le 10 mai 1766 (*Œuvres complètes*, tome VI, p. 135, Paris, Firmin-Didot, 1822), et cette réponse a été suivie d'un grand nombre d'autres.

2. Il s'agit de la Marquise Violante Chigi, à laquelle Thomas a répondu deux lettres recuillies dans ses *Œuvres complètes* (1825), tome I, p. CXVII et CXIX. — Les lettres de la Marquise sont inédites dans nos papiers. — La correspondante de Thomas appartenait à une famille qui avait compté dans ses ascendants un pape, Alexandre VII (Fabio Chigi, 1599-1667).

3. Chamfort, atteint d'une grave maladie, a été aux eaux de Barèges et y a fait la connaissance de la duchesse de Grammont.

che-Comté, avec un de ses amis; de là, il ira s'égarer dans les montagnes de Suisse et respirer sur leurs sommets la liberté et la vie.

Je n'ai pas de nouvelles à vous donner. C'est un temps mort; point de spectacles, point d'ouvrages. On m'a dit seulement que l'abbé Delille avait fait ces jours derniers plusieurs voyages à Versailles pour lire sa traduction de l'*Enéide* à madame la comtesse du Barry.

Adieu, mon cher ami, je vous embrasse et vais me renfoncer dans des épreuves. Ce sont de véritables « épreuves »; quand j'en serai quitte, je ferai un *ex-voto* dans quelque temple, comme ceux qui ont fait naufrage et qui ont eu le bonheur ou le malheur d'en réchapper.

Ma sœur vous fait bien des compliments. Elle vous prie d'avoir l'œil au jardin et au sieur Ponchard. Cependant, comme elle se défie un peu de l'étendue de vos lumières en ce genre, elle vous prie de vouloir bien déroger jusqu'à consulter l'érudition de Françoise pour savoir si notre jardin est en état, et si on y a fini tout ce qui convient à la saison. Nous devons aussi une demi-année, c'est-à-dire quinze livres, à maître Ponchard; si vous les donnez, probablement il ne les refusera pas.

Ma jambe commence à aller mieux. Mes compliments au docteur et à sa famille. Si vous voyez madame Gentil, rappelez-moi à son souvenir.

Suscription. — A Monsieur Monsieur Barthe, de l'Académie des Belles-Lettres de Marseille, à Saint-Firmin, chez Madame Genty, par Chantilly.

XCV. — *Thomas à Barthe.*

[Paris], ce mercredi 28 avril 1773.

Vous pouvez, mon cher ami, disposer des appartements comme vous jugerez à propos; il est trop juste que vous en soyez le maître[1]. Je voudrais pouvoir les aller occuper moi-même, et vous tenir compagnie dans la solitude et la douleur; mais je suis retenu malgré moi. Je dépêche ces malheureux ouvriers pour que je sois éternellement délivré d'une édition qui m'est devenue en horreur, par tous les tracas et les ennuis qu'elle m'a causés; j'espère pourtant qu'elle s'achèvera[2].

Je tâcherai de vous aller joindre avec ma sœur au premier jour de juin; j'irai respirer la fraîcheur à travers ces longs canaux, ces cascades et ces jets d'eau retentissant jour et nuit, comme dit l'éloquent Bossuet dans le plus éloquent de ses discours[3]. J'aimerais mieux vous voir errer à travers ces eaux-là, que plongé dans votre baignoire; mais il faut songer que dans les promenades on ne rencontre que le plaisir, mais qu'au fond de la baignoire est la santé. Mon cher ami, il faut dans ce monde avoir le courage de tout, et celui d'être malade comme d'être malheureux. La vie est un combat; jusqu'à trente ans, on ne s'en doute pas, on se laisse aller mollement au fil de l'eau; mais, passé cet âge, on sent les tempêtes, et il faut résister ou consentir à être submergé. Heureux qui est inconnu et gai : personne ne l'attaque, personne ne l'outrage, il n'a le malheur ni d'écrire ni d'être lu; il n'a point la sottise

1. La suite de la lettre explique pour quel motif Barthe désirait disposer des appartements de Thomas à Saint-Firmin. C'était pour y recevoir ses amis Cailhavez.

2. L'édition des *Œuvres* de Thomas s'est achevée rapidement, puisque, quinze jours après cette lettre, l'auteur recevait les félicitations de ses confrères et amis, le duc de Nivernais (lettre du 17 mai), Saint-Lambert (lettre du 24 mai),... etc.

3. Allusion à ce passage de l'*Oraison funèbre du Grand Condé* : « Sans envie, sans fard, sans ostentation; toujours grand dans l'action et dans le repos, il parut à Chantilly comme à la tête de ses troupes. Qu'il embellît cette magnifique et délicieuse maison, ou bien qu'il munît un camp au milieu d'un pays ennemi, et qu'il fortifiât une place; qu'il marchât avec une armée parmi les périls, ou qu'il conduisît ses amis dans ces superbes allées, au bruit de tant de jets d'eau qui ne se taisaient ni jour ni nuit, c'était toujours le même homme, et sa gloire le suivait partout. »

d'aimer la gloire; il n'a point la sottise de se fâcher contre ceux qui la lui arrachent ou la lui disputent et qui veulent lui prouver, en lui mordant les talons, qu'il ne marche pas.

Tout cela est bien misérable; mais le pis de tout est de se mal porter. C'est trop que de dépendre à la fois et des médecins et du public. Il y en a la moitié plus qu'il n'en faut pour troubler la vie. Malgré cela, consultez les médecins et faites des comédies, puisque la nature vous force à l'un, et votre goût à l'autre; mais ne mêlez pas ces deux choses ensemble. C'est trop à la fois de deux maux; du moins, partageons nos malheurs ! Je suis persuadé que votre ami Cavailhez hâtera votre guérison en adoucissant votre ennui, et sa femme répandra sur vos jours longs et solitaires ce baume que répand l'amitié, et que les femmes surtout ont reçu de la nature. Vous pouvez leur écrire d'envoyer prendre les clefs chez moi; mais le lit de ma sœur[1] est fort en désordre, parce qu'elle en avait donné une partie à sa fille qui était malade, afin qu'elle fût mieux couchée; et qu'elle avait fait mettre, sans que je le susse, son lit de plume à mon lit. Vous réparerez ces désordres de l'humanité et de la tendresse, en restituant le tout au lit qui doit recevoir M^me^ Cavailhez. Je vous préviens aussi que toutes les hardes de ma sœur, du linge à elle et à sa fille, sont dans les commodes qui ne ferment pas, et je vous prierai d'avoir l'œil pour que les domestiques ne dérangent rien.

La triste et misérable littérature n'a rien produit de nouveau. La Harpe seulement vient de faire une Épître intitulée: *L'âme de Duclos*[2]. C'est Duclos qui descend aux enfers, et qui, arrivé sur les bords du Léthé, voit tous les ouvrages de ce monde qui tombent dans le fleuve de l'oubli; un petit nombre surnage et ne peut enfoncer. Là-dessus passent en revue les Sabathier, les Clément, les Fréron et Linguet,... etc. Enfin l'ouvrage est une satire. Je ne le connais pas; j'en ai entendu seulement citer ces deux vers sur les points qu'on multiplie dans les romans et les drames modernes :

> Points merveilleux qui font si bien entendre
> Ce que l'auteur n'a pas l'esprit de rendre.

Deleyre, que je vois et que j'aime de plus en plus, part dimanche pour Bordeaux. Il m'a chargé de vous dire mille choses de sa part, avec son âme ardente et profonde qui a en souterrains vastes ce que les autres ont en surface et en saillies.

Adieu, mon cher ami, je vous embrasse. Mes compliments au docteur, et à sa famille si vous la voyez, et aux rossignols des bois, si votre âme peut les entendre. Ma sœur aussi me charge de mille choses pour vous.

Ma sœur vient de s'apercevoir qu'elle n'a ici que la clef de sa chambre, qu'elle remettra à M. Cavailhez. A l'égard de ma clef, elle doit être dans le tiroir carré de la commode qui est dans le petit cabinet, à côté de son lit, sous la soupente. Ce tiroir est à droite, et ne ferme pas. Ainsi vous la trouverez aisément.

Suscription. — A Monsieur Monsieur Barthe, chez Madame Genty, à Saint-Firmin, par Chantilly.

XCVI. — *Thomas à Barthe.*

A Saint-Firmin, ce 13 juin [1773].

Je vous écris, mon cher ami, de Saint-Firmin où vous n'êtes pas, mais où j'espère que vous serez bientôt en état de paraître avec tout l'orgueil de la santé[3]. Je m'imagine que cela va toujours de mieux en mieux et que le bon

1. Madame Rochefort.
2. Duclos était mort le 26 mars 1772.
3. Entre cette lettre et la précédente, Barthe a quitté Saint-Firmin pour revenir à Paris, où il est tombé malade, tandis que Thomas venait d'arriver à son tour à Saint-Firmin.

et sage Pipelet vous prodigue tous ses talents et tous ses soins[1]. Pour moi, je ne me porte pas très bien ici. J'ai eu plusieurs maux de poitrine, et je n'ai pas même la consolation de pouvoir les attribuer à un grand travail ; je n'ai pas fait grand'chose jusqu'à présent. Les Muses épiques, comme toutes les femmes, demandent à être cultivées, et elles boudent ceux qui les négligent. J'espère que je me racommoderai avec elles, et qu'elles m'accorderont leurs anciennes bontés.

Le docteur est malade, et il s'est fait saigner deux fois pour des douleurs d'hémorroïdes et un flux de sang qui en est la suite. Il m'a envoyé demander hier la baignoire, et je la lui ai prêtée[2].

Voilà toutes les nouvelles de ce pays-ci. Je ne me suis pas encore promené beaucoup, mais le parc est superbe et de cette fraîcheur de verdure qui réjouit tous les sens.

Laugeon m'est venu voir. Il est toujours occupé à faire des comédies et des couplets de commande, ce qui est sans doute le plus misérable emploi qu'un homme d'esprit puisse faire de son esprit. J'aimerais mieux être bûcheron. Il m'a lu cependant quelques scènes d'une comédie de ce genre, qui sont très agréables : c'est une pièce entre quatre femmes, sans homme. Il en doit faire une autre où toutes les femmes seront des soubrettes[3].

Adieu, mon cher ami, je vous embrasse. Ma sœur vous fait bien des compliments. Donnez-nous de vos nouvelles.

XCVII. — *Barthe à Thomas.*

Paris, 18 juin [1773].

Vous avez donc des maux de poitrine, mon cher ami ? Hélas ! tant pis, car il ne suffit pas d'habiter le plus beau lieu du monde, et dans le plus beau mois de l'année, de donner un ouvrage qui impose silence à la haine ou même à l'envie : il faut de plus se porter bien. Mais ce n'est pas en ce moment une chose si difficile ; le lait de la mère Montmidy, l'air de la campagne, un travail et un exercice modérés doivent vous redonner des forces.

Pour moi, je suis toujours enchaîné à mon entresol. L'ennui et l'impatience me chassent quelquefois hors de ma prison, malgré les défenses des docteurs[4]. J'ai été à l'Opéra, j'ai parcouru l'ancien et le nouveau boulevard, les Champs-Élysées ; je donne aujourd'hui à dîner à Cavailhez et à sa femme, et je vais à l'Opéra encore. Ils reviennent dîner demain et ont la complaisance de m'accompagner ensuite au bois de Boulogne, où j'essaierai d'une petite promenade à pied. Vous voyez que je n'ai plus l'honneur d'être aussi intéressant, que je ne suis pas tout à fait à plaindre ; ma guérison est sûre, je me sens mieux de jour en jour, d'heure en heure ; mais, comme j'avais un long

1. Le médecin de Barthe, à Paris, était le docteur Pipelet de Leury, le mari de Constance-Marie de Théis, collaboratrice de l'*Almanach des Muses*.

2. Il s'agit ici du médecin de Saint-Firmin ou de Chantilly.

3 Pierre Laujon, né à Paris en 1727, est l'auteur de plusieurs opéras, notamment *Sylvie* (1766) et *Ismène et Isménus*, musique de La Borde (1763). Il a donné au Théâtre-Français : *Le Couvent* et *Les Soubrettes ou l'Inconséquent*. Le théâtre de l'Opéra-Comique a représenté : *La Fille, la Femme et la Veuve*, et L'*Amoureux de quinze ans* ou *La Double Fête*, comédie en trois actes mêlée d'ariettes, musique de Martini, 18 avril 1771. Dédiée au duc de Bourbon, cette pièce a été jouée aux fêtes du mariage de ce prince avec Mademoiselle, fille du duc d'Orléans. — Laujon, dont les vers passaient pour naturels et harmonieux, a publié deux volumes : *Les A-Propos de société*.

4. « Le bon et sage Pipelet », comme dit Thomas dans la lettre précédente, avait prescrit à son client Barthe un régime sévère contre lequel il protesta dans une *Épître à mon médecin sur le régime*.

chemin à faire, je ne suis pas au bout, mais surtout je ne puis encore vous aller joindre.

Adieu ; j'écris plus longtemps qu'il ne m'est permis d'écrire ; mais c'est à vous. Mes tendres hommages à Mademoiselle votre sœur. N'a-t-elle pas revu sa petite terre avec transport après quelques mois d'absence ? Bien des compliments au cruel et cher docteur. Parlez, je vous prie, à ces dames et demoiselles avec votre éloquence ordinaire de tous mes sentiments pour elles.

Bret m'a lu son troisième extrait qui est fort bien[1]. Vous en serez plus content que vos ennemis ; il rend justice et fait justice. Rousseau m'a bien assuré que M. de Querlon ferait son devoir[2].

Adieu encore. Je demande quelquefois par intérêt pour vous à ceux qui viennent me voir le matin si le temps est beau, si le soleil brille sans nuages. Ce « pâle flambeau de la Russie » est si nécessaire à la verdure du parc de Chantilly, à la tête d'un poëte épique et aux fraises de votre jardin !

Mille amitiés au père Laujon ; il me tarde de le revoir et de l'embrasser ! J'ai reçu pour vous la *Pharsale* du chevalier de Laurès[3] avec une lettre.

XCVIII. — *Thomas à Barthe.*

[Saint Firmin], ce mardi 22 juin 1773.

Je vous félicite, mon cher ami, du progrès de votre guérison, et surtout de ce que vous commencez à secouer un peu le joug des docteurs. Il faut de la liberté pour tout, et pour la santé comme pour les ouvrages. Quand on est renfermé malgré soi dans une chambre, il semble que les quatre murs s'approchent de vous pour vous presser, et pèsent sur vous de tout leur poids. La musique et le spectacle, et les jolis pas de Mademoiselle Guimard[4], et la fraîcheur des arbres du bois de Boulogne, dans les endroits où il y a de la fraîcheur, et ce nouvel air plus pur et plus doux, tout cela doit contribuer à calmer l'âme et à épurer le sang.

Nous avons entendu retentir dans nos bois les coups de canon qui annonçaient l'arrivée de Madame la Dauphine à Paris[5]. Sans doute vous n'aurez pas été vous mêler dans cette foule ; mais aurez-vous résisté au plaisir d'aller la voir à l'Opéra ? On dit qu'elle y est venue avec un cortège immense et tout l'éclat de la grandeur[6]. Je m'imagine que sa jolie figure aura fait disparaître tout cela, et qu'on lui aura pardonné son faste pour sa beauté. On dit qu'elle doit aller aux Français. Mandez-moi, je vous prie, quelle pièce on lui

1. Antoine Bret, né à Dijon en 1717, quitte le barreau pour les lettres et se fixe à Paris. Les *extraits* dont parle Barthe, ce sont sans doute des fragments du *Commentaire* qu'il préparait alors pour une édition en six volumes du *Théâtre de Molière*, parue en 1773 et 1788. Ce *Commentaire* se recommande par une critique modérée, pleine de justesse et de goût. — Bret est mort à Paris le 25 février 1792.

2. Meusnier de Querlon (1754-1793), militaire, géomètre et physicien, membre de l'Académie des Sciences en 1784.

3. Le dernier ouvrage du chevalier de Laurès, une imitation libre de la *Pharsale* de Lucain, poème en dix chants, a paru en 1773.

4. Marie-Madeleine Guimard, née à Paris le 10 octobre 1743, débuta à l'âge de seize ans dans les ballets de la Comédie-Française ; l'année suivante, elle fut engagée à l'Opéra. Elle épousa, le 14 août 1789, le danseur Jean-Etienne Despréaux, et mourut à Paris le 4 mai 1816. Barthe l'a chantée dans le troisième chant de son poème : *L'Art d'aimer*.

5. L'entrée solennelle du Dauphin et de la Dauphine à Paris a eu lieu le 8 juin 1773, un peu plus de trois ans après leur mariage. Les détails de la fête sont donnés par M. Pierre de Nolhac : « A onze heures du matin, le canon des Invalides, de l'Hôtel de Ville et de la Bastille annonça leur arrivée,... etc. » (*Marie-Antoinette Dauphine*, Édition Nelson, p. 248.)

6. C'est le 16 juin que le Dauphin et la Dauphine ont été à l'Opéra.

donnera ; que, dans le désert, nous sachions au moins ce qui se passe parmi les hommes !

Le docteur est guéri. Il a traité cette maladie-là comme étant à lui; il veut apprendre aux maladies à le respecter. Nous avons dîné dimanche avec toute la famille, et toutes les dames, surtout les jeunes, ont beaucoup parlé de vous.

Vous devriez me faire le plaisir de m'envoyer par la diligence la *Pharsale* du chevalier de Laurès avec sa lettre. Si votre bon Guillemin avait le temps, je voudrais aussi le prier d'aller dans la rue Contrescarpe, proche la rue Dauphine, au carrosse de Châtellerault, retirer un paquet qui y est pour moi. Je ne sais ce que c'est, si le paquet est considérable ou non, s'il faut payer le port ou ne pas le payer. Voudriez-vous bien lui donner ces petits ordres? Le paquet retiré, s'il n'est pas trop considérable, il faudrait le faire mettre à la diligence de Chantilly avec la *Pharsale* et la lettre, et faire en même temps demander chez moi à la portière s'il n'y a point de lettres ou de paquets pour moi. Si par hasard il y en avait, il faudrait retirer et empaqueter tout cela ensemble, pour que rien ne se perde et que tout arrive à bon port. Je vous demande pardon, et à Guillemin, de ces petites commissions ; mais vous me rendriez service de vouloir bien vous en charger.

Comme peut-être on ne voudrait point, au bureau de la rue Contrescarpe, remettre le paquet à quelqu'un qu'on ne connaîtrait pas, je vous envoie la lettre qui m'annonce l'arrivée de ce paquet, afin que Guillemin la montre si on lui fait quelque difficulté. Ce sont les dernières lignes vers le milieu de la seconde page.

Adieu, mon cher ami, je vous embrasse. Mille pardons encore. Achevez de vous guérir, et venez respirer l'air de nos bois et manger des fraises de notre jardin. Je me porte mieux. Ma sœur vous fait mille compliments.

(A suivre.) M. Henriet.

COMPTES RENDUS

Pierre Champion, **Ronsard et son temps** (avec 24 phototypies hors texte). Paris, Édouard Champion. Un vol. in-8° de xviii-508 pages.

On comprend aisément que notre meilleur historien de la poésie française au xv° siècle ait été séduit à son tour par le sujet de Ronsard et du xvi° siècle, au moment du quatrième centenaire. Quoi qu'en pensent certains médiévistes et quelques seiziémistes attardés, il n'y a pas de solution de continuité entre le Moyen Age et la Renaissance, et d'Alain Chartier aux poètes érudits de 1550 la pente est bien moins abrupte qu'on ne croit.

La méthode de Pierre Champion est ici la même que celle qu'il a appliquée à ses précédents ouvrages, et c'est la bonne : ne pas séparer une œuvre littéraire de son temps ni de son atmosphère et l'expliquer par eux, tout en dégageant et sauvegardant la personnalité de l'auteur; méthode relativiste, la seule qui soit scientifique et équitable. Aussi l'un des grands mérites de ce livre est-il dans l'abondance des documents d'archives et des références à tout ce qui peut caractériser l'époque de Ronsard, ses protecteurs, ses maîtresses, ses amis et ses ennemis, et, par suite, éclairer la conduite de sa vie et de son œuvre : manuscrits inédits, mémoires, correspondances, papiers d'Etat, rapports d'ambassadeurs, pamphlets, témoignages de prosateurs et de poètes contemporains (latins et français). Les estampes, tapisseries, tableaux, portraits complètent heureusement cette copieuse documentation. Inversement, tous les passages de Ronsard qui nous renseignent sur les milieux qu'il fréquentait et, plus généralement, sur les mœurs du temps ont été extraits abondamment de ses œuvres, groupés de la façon la plus ingénieuse et rapprochés de faits historiques qui les éclairent. Je n'en citerai que deux exemples. Le premier concerne l'élégie sarcastique *Donques, voici le jour...*, publiée seulement en 1584. Pierre Champion l'applique (p. 275) au mariage d'Isabeau de Limeuil avec le financier italien Sardini, qui remonte à 1567. Je doutais jadis de cette application, me fondant sur le long intervalle qui sépare ce mariage de la publication de la pièce. Mais les arguments invoqués me paraissent péremptoires : à trois reprises, Ronsard qualifie le mari d' « estranger »; il rappelle que son « amoureux servage » avec la femme a duré « quatre ans », ce qui correspond bien aux années de leurs relations (1563-1567); enfin, il la maudit d'avoir « vendu son amour pour l'avarice », allusion à la richesse scandaleuse de Sardini. Certes il est arrivé d'autres fois à Ronsard d'ajourner la publication de pièces relatives à ses aventures personnelles avec les dames de la Cour, et P. Champion doit avoir raison.

J'ai de même plaisir à confirmer l'opinion de P. Champion sur la date de la fameuse lettre de Ronsard à Sc. de Sainte-Marthe que P. de Nolhac a remise au jour en 1923, où Hélène de Surgères est si malmenée par son poète (p. 319 à 321). Elle est certainement de juillet 1583, et j'en ai donné la raison dès 1924 dans une étude synthétique sur la vie amoureuse de Ronsard. J'y rappelais qu'après avoir adressé à Hélène la belle élégie qui contient sa révérence finale, Ronsard, presque toujours éloigné de la Cour, qu'il avait fini par « haïr », confiné dans sa province, tourmenté par les rhumatismes et

la goutte, n'eut plus avec elle que des relations d'affaire, et j'ajoutais : « On sait même par une lettre récemment retrouvée qu'il montra quelque impatience à son sujet, lorsqu'il élabora sa sixième édition collective qui parut en janvier 1584. Hélène prétendait alors imposer ses goûts à Ronsard dans le classement des pièces qu'elle lui avait inspirées. Il crut bon de passer outre et de réintégrer dans les *Sonnets pour Hélène* trente-cinq sonnets très probablement écrits pour elle, qu'il avait rangés, en 1578, pour lui être agréable, dans la section nouvelle des *Amours diverses*[1] ». Il n'y avait rien d'artificiel ou d'arbitraire dans cette transposition ; Ronsard, loin de défigurer ainsi l'histoire d'amour présentée en 1578, comme l'a dit P. de Nolhac d'après H. Vaganay, y faisait rentrer plus de passion sensuelle et, par conséquent, de vérité ; et c'est ce qui déplaisait à la pudique Hélène, dont le poète a plus d'une fois raillé la « peur d'infamie ». Cette remarque, fondée sur la comparaison des éditions et la lecture attentive des textes, permet non seulement d' « incliner » pour l'année 1583, mais d'adopter décidément cette date plutôt que celle de 1577, que rien n'autorise; comme l'a noté P. Champion, il n'y a pas à faire grand état de l'allusion que contient la lettre à un voyage d'Henri III à Blois et à Tours, car ce n'est qu'un « on-dit ». Mais, au lieu de *V*[esme] *de juillet* je lis en abrégé *vingtiesme de juillet*.

Je félicite encore P. Champion d'avoir adopté les deux textes qu'il convient de lire : le primitif pour la vérité historique, le définitif pour le point de vue esthétique. Les considérations qui l'ont guidé sont précisément celles que j'ai exposées à plusieurs reprises, notamment dans l'Introduction des tomes I et III de mon édition critique. Principe excellent; mais, dans la pratique, P. Champion l'a quelquefois oublié, mélangeant aux textes primitifs ceux de 1584, ce qui risque de fausser la biographie du poète. Par exemple, à la page 51, où il rappelle les compagnons de Ronsard dans le *Folastrissime voyage d'Hercueil* de 1549, il nomme un certain Vigneau, qui n'apparaît qu'en 1584, à la place d'Abel, portier du collège Coqueret, dont le nom avait déjà été remplacé par celui de Jamyn en 1578 ; à la page 57, où il insère parmi les *Folastries* de février 1553 une *Épitre à Ambroise de la Porte* qui parut à la fin de 1554 et ne fut réunie aux *Gayetez* (anciennes *Folastries* très réduites) qu'à partir de 1584, comme P. Champion le constate lui-même en note ; à la page 63, où il fait de Cassandre une brune, d'après les dernières éditions, et donne une fausse explication de ses « cheveux d'or » d'après un commentaire très suspect de 1578, au lieu de suivre les indications surabondantes des *Amours* de 1552-1553, qui en font incontestablement une blonde[2].

Maintenant P. Champion me permettra de rectifier certains passages où je suis personnellement mis en cause. 1° On pourrait croire, d'après quelques lignes trop condensées de la page 63, que le sonnet *Moins que devant*, reproduit par moi dans *Ronsard et sa province* (p. xvii), a quelque rapport avec Cassandre et qu'on peut caractériser d'après lui le genre d'amour qu'elle lui a inspiré, « amourettes d'un collégien épris de sa cousine pendant les vacances ». Je n'ai jamais rien dit qui puisse le faire penser, car ce sonnet concerne une autre femme ; et, d'ailleurs, je ne crois pas que Cassandre était « un peu parente de son poète » ; je laisse la responsabilité de cette assertion à J. Martellière et à R. Sorg, qui l'a fâcheusement suivi. — 2° Je ne crois pas et je n'ai jamais cru que Marie « n'était qu'un nom » (p. 86, note 1). J'ai toujours écrit le contraire. C'est une idée lancée par H. Vaganay et développée par R. Sorg, avec qui je n'ai rien de commun. J'approuve donc tout à fait P. Champion de s'élever contre une thèse insoutenable,

1. Introduction aux *Amours de Ronsard*, deux vol. publiés chez Lemerre dans la « Bibliothèque Universelle » en avril 1924 (p. 14).

2. Voir mon étude sur la *Cassandre de Ronsard*, dans la *Revue de la Renaissance* d'octobre 1902, et mon édition critique des *Œuvres* (Hachette), t. IV, p. 29, n. 6.

qu'A. Lefranc et M. Raymond ont pris les premiers le soin de réfuter et que j'ai eu moi-même l'occasion de combattre dans une récente étude de la *Revue du XVI^e Siècle* (1926, p. 221 et suiv.). Mais, ce qui déroute, c'est qu'après avoir affirmé que le nom de Marie répondait à une personne réelle, P. Champion semble n'y voir à son tour qu'un symbole. A la page suivante, à propos du sonnet *D'une belle Marie en une autre Marie*, il demande : Qu'est-ce à dire, sinon que Marie est le nom que Ronsard donne à l'Amour? J'avoue qu'une telle interprétation ne me serait jamais venue à l'esprit, et je m'en tiens au sens littéral que j'ai indiqué dans *Ronsard poète lyrique* (p. 556-557) : pendant que Ronsard courtisait une Marie à Bourgueil, il aimait à Paris une autre femme portant le même prénom, comme l'a écrit son confident et commentateur R. Belleau. — 3° P. Champion se demande, à la page 211, pourquoi j'ai daté du mois d'août 1564 l'épître des *Nues ou Nouvelles* qui parut seulement en 1565, Ronsard n'y parlant que de l'hiver et des brouillards qui couvrent Paris. C'est qu'il n'y a là que métaphores et comparaisons empruntées à l'Italien Mattio Franzesi : l'hiver est venu pour les Parisiens depuis le départ de Charles IX, leur roi-soleil, et les nuées qui se déversent sur eux sont les nouvelles politiques. Quant à la date de composition de cette pièce, je ne l'ai pas précisée ; j'ai dit seulement « vers le mois d'août » et cela d'après le texte même : la reine-mère et son fils, partis de Fontainebleau le 14 mars 1564, sont en route depuis plusieurs mois, mais ne sont pas encore en Provence, où ils arrivèrent en octobre. C'est donc soit en août à Valence, soit en septembre à Montélimart ou Avignon que Catherine de Médicis reçut cette épître. — 4° A propos du sonnet de 1571 *Si quelque Dieu au millieu de l'orage*, dans une note de la page 239, P. Champion écrit : « Il s'agit bien de Villeroy, et non de Nicolas Moreau, comme l'a dit M. Laumonier, VIII, p. 81 ». D'abord je n'ai jamais dit qu'il s'agissait de Nicolas Moreau. Ensuite je répète que ce sonnet est adressé non pas « à M. Nicolas de Villeroy » (titre fantaisiste inventé par Blanchemain, qui n'a pas vu que le Nicolas du troisième vers et le Villeroy du vers final ne sont pas le même personnage, tome VIII, p. 126 de son édition), mais *Au seigneur Nicolas, Segretaire du Roy*, titre qu'on lit dans les éditions de 1571 et 1572-1573, les seules où ce sonnet ait figuré. Dans le manuscrit d'où Blanchemain l'a extrait avec des gloses qui ont pris la place du vrai texte, il n'a pas d'autre titre que *Sonnet* (B. N., fds français, 1663, p. 41, v°). Et je répète que Ronsard s'adresse à un personnage ayant *pour nom de famille* Nicolas et qu'il s'agit de Simon Nicolas, auquel il a dédié encore une ode, une élégie et un poème. S'il s'était adressé à Nicolas de Neufville, seigneur de Villeroy, il l'aurait appelé Villeroy, comme il l'a toujours fait ailleurs, et ne l'aurait pas qualifié « secretaire du Roy », mais « secretaire d'Etat ».

Voici, d'autre part, des obscurités, contradictions et erreurs que j'ai le devoir de signaler. D'après Cl. Binet (*Vie de Ronsard*) et J. Dorat (*Poematia*), Ronsard, vers la fin de 1544, se serait dérobé de l'Écurie du roi pour suivre l'enseignement de Dorat chez Lazare de Baïf, « ayant le plus souvent pour compaignon le sieur de Carnavalet ». P. Champion affirme qu'il s'agit du fils de son maître d'équitation (p. 32). J'ai toujours pensé qu'il s'agissait de François de Carnavalet lui-même, qui, s'il est né vers 1520, n'avait guère que quatre ans de plus que Ronsard et ne pouvait pas, à vingt-quatre ans, avoir un fils qui fût d'âge à l'accompagner chez Dorat. — A la p. 46, Ronsard nous est présenté une fois de plus, d'après Cl. Binet, comme l'auteur d'une traduction française du *Plutus* d'Aristophane, qu'on aurait jouée sur les tréteaux de Coqueret. Or le texte primitif de Binet ne dit rien de tel, du moins rien d'aussi net ; il est équivoque et laisse entendre que cette traduction est due plutôt à Dorat ; j'ai démontré, d'ailleurs, par des arguments que personne encore n'a réfutés, que l'attribution de cette œuvre à Ronsard est inadmissible (édition critique de la *Vie de Ronsard*, p. 102 et suiv.). — A la

page 53, après avoir annoncé dans une note de la page 31 que P. de Nolhac « a découvert la source latine du *Voyage d'Hercueil* », faisant allusion au *Carmen ad fontem Arculii* de J. Dorat, P. Champion cite deux strophes et demie dudit *Voyage* et ajoute avec raison : « C'est le seul moment où Ronsard se souviendra du *carmen* de Dorat ». En réalité les sources latines du *Voyage* sont multiples (voir le tome III de mon édition critique), et le *carmen* que P. de Nolhac a reproduit dans son *Ronsard et l'Humanisme* (p. 64) n'est que la pièce chantée par Dorat à la fin de cette promenade scolaire et rappelée par Ronsard aux vers 571 et suiv. de son *Voyage*. — A la page 63, P. Champion écrit à propos de Cassandre Salviati que Brantôme, grand ami de Ronsard, savait aussi son nom : « Et fust sa belle Cassandre ; je sçay bien qu'elle a été belle, mais il l'a déguisée d'un faux nom ». Or cette citation montre précisément que Brantôme ne savait pas que Cassandre était le vrai nom de cette belle. — Après avoir cité, à la page 69, le sonnet où Ronsard a mis dans la bouche de Cassandre cette prophétie qui le concerne lui-même :

De peu de jours ta fin sera bornée,

P. Champion reprend à la page 73 : « Celle dont le poète avait écrit

De peu de jours sera ta fin bornée

mourut très ancienne, vers 1606 ». A la fin de cette même page, P. Champion, par inadvertance, applique à Anacréon, natif de Téos, la périphrase « harpeur lesbien » que Ronsard a employée dans les *Isles fortunées* pour désigner Alcée, poète bachique autant que guerrier. — A la page 76, P. Champion écrit à propos des *Meslanges* de 1554 : « Il a réalisé son rêve ancien, car sous les ombrages de la forêt de Gastine, s'il a chanté autrefois une chanson italienne, enamouré de Cassandre, Ronsard avait dit à son luth qu'il allait changer de style et sonner un chant bien français ». Or l'ode à laquelle il nous renvoie n'a aucun rapport avec le changement de ton que l'on peut constater entre les *Amours* de 1552-1553 et les *Meslanges* de 1554. Dans cette ode, écrite bien avant que le poète connût Cassandre, Ronsard nous déclare simplement qu'il ne veut plus écrire des vers latins, mais des vers français :

Si autrefois sous l'ombre de Gâtine
Avons joué quelque chanson latine
D'Amarille enamouré,
Sus, maintenant, Luc doré...
Change ton stile et me sois
Sonnant un chant en françois.

Cette interprétation est corroborée par un passage que P. Champion cite lui-même à la page 33 :

Je fus premierement curieux du latin :
Mais voyant par effet que mon cruel destin
Ne m'avoit dextrement pour le latin fait naistre,
Je me fis tout françois.

En tout cela aucune allusion au pétrarquisme des *Amours* abandonné pour l'inspiration purement gauloise.

A la page 82, P. Champion cite des vers de Ronsard à un nommé Julien et la réponse de ce Julien, en ajoutant : « C'est certainement Julien Pacate, recteur de Thoré, son voisin ». Je n'en suis pas aussi sûr que lui, car Ronsard appelle ses amis par leur nom de famille ou de fief, sauf de très rares exceptions ; il dit notamment Pacate, ou Peccate, pour désigner Julien Pacate, dans l'ode *O terre fortunée* qui lui est dédiée de 1550 à 1578, et dans le *Voyage d'Hercueil* parmi ses condisciples de Coqueret. — A la page 89, P. Champion semble confondre le Port-Guyet, où habitait Marie l'Angevine, avec la Chapelle blanche, en citant à propos de l'un une note de Belleau sur l'autre. On voit nettement la différence dans le *Voyage de Tours*, où Ronsard nomme

les deux endroits : la Chapelle blanche ou simplement la Chapelle, est un vrai port qui existe encore aujourd'hui sur la rive droite de la Loire, tandis que le Port-Guyet est un gros hameau à l'ouest de Bourgueil, à plus de quatre kilomètres de la Loire. Au reste il ne faut pas croire que le mot *port* qui se trouve dans ce nom et dans celui de bien d'autres villages de la région suffise à prouver que « les chalands de la Loire y accostaient ». Ce mot désigne plutôt, d'après les anciennes chartes, un passage, comme dans les Pyrénées. — A la page 92, P. Champion nous dit, en parlant de la *Nouvelle Continuation des Amours* : « Comme Ronsard devait l'aimer ce livre de Marie écrit pour lui seul ! » ; quelques pages plus loin : « Ce livre de Marie vraiment écrit pour elle et pour lui ». On ne voit pas bien sur quoi sont fondées ces deux assertions, en partie contradictoires. En réalité, Ronsard a écrit pour être publiées toutes les pièces que lui inspira Marie, et, sur ce point, le début de l'épilogue de 1556 ne doit pas nous faire illusion :

> Mon fils, si tu sçavois ce qu'on dira de toy,
> Tu ne voudrois jamais deloger de chez moy...,

car ce n'est qu'un artifice littéraire, imité d'une épître d'Horace et d'une épigramme de Martial. — Aux pages 100 et 103 (n. 4), P. Champion a raison de distinguer Sinope de Marie et de Cassandre ; mais l'*Amourette* et la *Quenoille*, qui furent publiées en 1559 (non en 1560), remontent à 1557, et c'est seulement vingt ans plus tard, dans l'édition collective de 1578, que Ronsard donnera à Marie les sonnets composés jadis pour Sinope ; d'autre part, les seize sonnets pour Sinope ont paru dès 1559 dans le *Second livre des Meslanges*, et, d'après leur texte primitif, le poète n'avait nullement l'intention de l'épouser : les quatre vers que cite P. Champion en fin de chapitre sont une variante de la deuxième édition, inspirée par la prudence d'un clerc tonsuré que gênait la réforme ecclésiastique du Concile de Trente (voir mon article de la *Revue du XVI^e^ Siècle* rappelé ci-dessus). — Aux pages 106-107, P. Champion écrit : « Le cinquième livre des *Odes* publié à la suite des *Amours* et dédié à M^me^ Marguerite, sœur du roi Henri II, nous rapporte le récit de sa paix avec Mellin (1552) ». Ce livre n'a jamais été dédié à M^me^ Marguerite, mais seulement la deuxième ode de ce livre, *Vierge dont la vertu redore*, et, dans le texte primitif de cette ode, Ronsard raconte sa brouille avec Mellin de Saint-Gelais, bien loin de parler de leur réconciliation ; celle-ci n'eut lieu que le 1^er^ janvier 1553 et Ronsard en a fait le récit dans son *Ode à M. de Saint-Gelais*, qui parut à la suite de la deuxième édition des *Amours* (mai 1553). — P. 108, n. 5, Léon Dorez n'a pas publié les lettres de la princesse Marguerite sur Ronsard dans la *Revue d'Histoire littéraire* de 1895, p. 83 ; il s'est contenté de rectifier dans une note le texte de la deuxième de ces lettres en quatre endroits. — P. 114, l. 1. Ce n'est pas en 1550 que Lancelot Carle lut au roi le prologue de la *Franciade*, car il faisait alors cause commune avec Saint-Gelais contre Ronsard ; c'est seulement en janvier 1554. — P. 117, n. 4. Ce n'est pas un coq, surtout le coq symbolisant la France victorieuse, qui figure en tête de l'*Ode de la Paix* ; c'est simplement la marque du libraire Cavellat, qui demeurait « à l'enseigne de la poule grasse ». — P. 124, l. 16. P. Champion a été trompé par un titre de 1584 : *Exhortation au camp du roy Henry II*, qu'il faut interpréter : Exhortation de Ronsard au camp du roi, et non pas : du roi à son camp. C'est le poète lui-même qui s'adresse aux soldats. — P. 143, n. 3. Le sonnet à L. des Masures n'a pas été « composé en 1560 », mais publié en 1559, dans le *Second livre des Meslanges*. On le sait seulement depuis février 1925 par le *Catalogue d'une collection unique des éditions originales de Ronsard* (par Seymour de Ricci, pour les libraires Maggs de Londres), qui donne le contenu du seul exemplaire connu de ce recueil. — P. 144 et 147. Quand Ronsard, dans son épître à L. des Masures, s'adresse aux « bienheureux Lorrains », il ne

désigne pas ainsi les Guises, princes lorrains, mais tous les habitants de la Lorraine, que n'a pas encore dépravés « la secte Calvine ». — P. 190, fin. Le sonnet contre Th. de Bèze, inséré dans l'épître en prose de 1563, où Ronsard prend à partie Fl. Chrestien et J. Grévin, n'est pas de Ronsard, mais de Fl. Chrestien (voir le tome VIII de ma grande édition, p. 120). — A la page 195, P. Champion, trompé par Blanchemain après tant d'autres ronsardistes, accorde au poète « en 1565 trois abbayes coup sur coup ». En réalité Ronsard obtint une seule abbaye, celle de Bellozane, en 1564, et il la résigna la même année ; en mars 1565 (n. st.) il prit possession du prieuré de Saint-Cosme-lès-Tours, auquel il ajouta le prieuré de Croixval en 1566. P. Champion le sait pourtant bien, puisqu'il rappelle lui-même ces faits à la page 391 (sauf une erreur de date due à Louis Froger). Mais la confusion se reproduit dans les pages suivantes : « Ronsard vit du revenu de ses abbayes » (p. 392), et quelques lignes plus loin : « Ronsard n'avait donc que les revenus de quatre prieurés » (p. 393, n. 1). Au chapitre IX, le prieuré de Saint-Cosme est encore appelé une abbaye (p. 428). — P. 226, n. 2. Le sonnet *A Rhodanthe* publié en 1565 n'a pas été rangé dès 1567 dans les *Amours* de Cassandre, et il est douteux que Ronsard l'ait adressé à Madeleine de Laubespine. En 1567 on le trouve classé à la fin de la deuxième partie des *Amours*, à la suite de sonnets relatifs à Isabeau de Limeuil ; de même en 1571 et 1572 ; il ne figure dans la première partie des *Amours* qu'à partir de 1578 avec cette note d'un pseudo-Muret (très probablement Ronsard) : « Ce sonnet n'appartient point à l'autheur, mais à quelcun qui prenoit congé de sa maîtresse ».

A la page 252, P. Champion dit de Ronsard que « jamais il ne fut homme de sang ni fanatique ». Je crois qu'il était en effet de tempérament pacifique et qu'il montra en ces temps troublés autant de patience et de libéralisme qu'on pouvait en avoir. Mais il n'était « ni de plomb ni de bois », et trois fois au moins sous Charles IX il a perdu sa sérénité et même a vu rouge, sans qu'on puisse l'en blâmer, se trouvant en état de légitime défense : 1° à la fin de 1562, en appelant dans sa *Remonstrance* la colère de Dieu sur la tête de Condé et sur ses troupes, s'il ne désarme pas ; 2° en mars 1569, au moment de la défaite de Condé à Jarnac, qu'il souhaite ardemment dans le poème de la *Lyre* et qu'il glorifie dans le *Champ triomphal* (Tel qu'un petit aigle sort[1]) ; 3° de septembre à novembre 1569, avant et après la défaite de Coligny à Moncontour, en écrivant trois autres pièces d'un lyrisme non moins féroce, la *Prière à Dieu pour la victoire*, l'*Hydre desfait* et les *Elemens ennemis de l'Hydre*. P. Champion, qui a mentionné ces trois pièces aux pages 237-238, sait bien que, dans l'une d'elles, « Ronsard demandait au Seigneur l'anéantissement des reîtres » ; non seulement des reîtres, c'est-à-dire des cavaliers allemands au service des huguenots français, mais des huguenots français eux-mêmes, y compris l'amiral Coligny ; cela, P. Champion le sait bien aussi, puisqu'il suffit de lire ces pièces pour en être convaincu et qu'il rappelle que Ronsard « désignait pour sepulcre de l'amiral les îles de Maraines » ; quant au silence du poète sur la Saint-Barthélemy, il n'est que relatif, et tout porte à croire qu'il ne fut pas désapprobateur, je le montrerai plus à loisir. Comment donc P. Champion a-t-il pu dire que Ronsard ne cessa de porter les Coligny dans son cœur et jamais ne fut homme de sang?

P. 275. La note 6 est pour moi une énigme : l'hôtel des Babou, à Tours, n'a rien à voir avec le mariage d'Isabeau de Limeuil. P. Champion l'a sans doute confondue ici avec Françoise d'Estrées, qui était une Babou, et qu'il présente quatre pages plus loin comme la rivale d'Isabeau à la date de 1564, ce qui, d'ailleurs, en l'absence de preuves décisives, reste contestable. —

1. Cet hymne de victoire a été appliqué par Ronsard, en 1578, à la journée de Moncontour ; mais il avait paru en 1569 au lendemain de Jarnac (voir mon *Ronsard poète lyrique*, p. 233, n. 1, et mon *Tableau chronologique*, p. 44, n. 6).

P. 413, n. 3. Ce n'est pas le « second Bocage » que Ronsard a dédié à Hurault de Cheverny, car cette expression ne peut s'appliquer qu'au *Bocage* de 1554, qui fut dédié à P. Paschal. Ce n'est pas non plus le troisième Bocage, dit *Bocage royal*, section nouvelle des œuvres dans l'édition de 1584; c'est seulement l'avant-dernière des pièces de cette section. — P. 438. Ce n'est pas à Pâques de 1584 que se place la scène racontée par P. Champion, mais à Pâques de l'année suivante. — P. 440. Les deux quatrains cités ne sont pas de Ronsard, comme on pourrait le croire. Le premier est de René Bellet Angevin et remonte à l'édition de 1567 (en tête des *Hymnes*); le second est signé A. I. (Amadis Jamyn), en 1572, parmi les liminaires de la *Franciade*. — P. 444. P. Champion a cent fois raison de penser « que les variantes et corrections de 1584 ont bien amélioré le texte de 1578 », car les preuves en surabondent, outre celles que J. Vianey a données ici même en son compte-rendu de l'édition Vaganay[1]. Malheureusement les retranchements que Ronsard a fait subir à ses œuvres sont encore présentés comme postérieurs à 1578, malgré tout ce que j'ai dit à ce sujet dans ma thèse et ailleurs[2]. Je vais donc à nouveau rouler mon rocher de Sisyphe. Ronsard a émondé ses œuvres durant toute sa carrière. Dès la première édition collective (1560), on compte 54 pièces retranchées et maintes coupes sombres dans les autres pièces; la deuxième (1567) perd encore 22 pièces; la cinquième (1578) en perd 110; la sixième (1584) en perd 85, dont vingt « inscriptions » de quatre vers n'offrant plus aucun intérêt; la septième enfin (1587), qui est la première posthume, en perd 37. D'où il ressort nettement que le plus grand abattis fait par Ronsard dans la forêt de ses œuvres remonte à l'édition de 1578 (ce qui ne la recommandait pas particulièrement pour une réimpression au quatrième centenaire), et que, sur 308 retranchements proprement dits, l'édition de 1584 n'entre en compte que pour un quart environ. Telle est l'exacte vérité, et ce ne sont pas les pauvres témoignages de Pasquier et de Dupuy qui peuvent prévaloir contre elle. — P. 453. Pierre Champion a mal lu le début de la troisième préface de la *Franciade*; car, bien loin d'avouer son erreur, Ronsard s'y justifie d'avoir employé pour son épopée le vers décasyllabique au lieu des alexandrins, qui « sentent trop la prose trop facile, et sont trop enervez et flaques, si ce n'est pour les traductions ». Ce jugement a lieu de nous étonner sous la plume de Ronsard, qui a réhabilité l'alexandrin et l'a manié merveilleusement dans ses plus beaux poèmes avant et après la *Franciade*; mais, enfin, le texte de 1587 est là, qui corrobore sur ce point celui de la première préface, et nous n'avons pas le droit de lui faire dire le contraire de ce qu'il contient.

Parmi les fautes d'impression je ne signale que celles qui intéressent la chronologie et l'histoire littéraire. Il faut lire, page 55, dernière ligne, les méfaits d'Amour enfant, au lieu de les *Méfaits d'Amour enfant* (sinon la phrase contient une erreur, aucun recueil ni aucune pièce de Ronsard ne portant ce titre); — p. 56, l. 4 : Le temps futur du lendemain; l. 32 : la plus ancienne de ses pièces anacréontiques (sinon la phrase contient une erreur historique); — p. 83, n. 2 : Ange Vergèce, au lieu de Anne (*idem* dans l'Index); — p. 123, n. 1, l. 1 : 1550, au lieu de 1555; — p. 124, n. 9, l. 4 : 1559, au lieu de 1550; — p. 144, n. 1, l. 2 : 1562, au lieu de 1563; — p. 206, n. 1, l. 2 : 1564, au lieu de 1554; — p. 275, l. 11 : Chaumont, au lieu de Beaumont (*idem* dans l'Index); — p. 332, n. 5 : V, 236, au lieu de VI, 236; — p. 341, l. 3 : Tel qu'un petit aigle sort; — p. 369, l. 8 : Est-ce ici la tombe d'Amour; — p. 381, n. 1, l. 3 : 1584, au lieu de 1585; — p. 414, n. 3 : I, 203, au lieu de

1. *Revue d'Histoire littéraire*, 1925, p. 291.

2. J. Plattard a commis la même erreur dans son petit livre récent sur la Renaissance française (Coll. A. Colin).

VIII, 322; — p. 433, n. 2 : 1571, au lieu de 1569, et vingt-neuf pièces, au lieu de vingt-huit[1].

Évidemment P. Champion s'est trop hâté de publier son livre. Il était plein de son sujet, il l'a enrichi d'une foule d'apports précieux, il l'a écrit avec la foi et l'enthousiasme qui communiquent aux œuvres la vie et l'éclat, mais aussi avec la précipitation qui engendre fatalement les confusions et les inadvertances. Ces défectuosités disparaîtront de la deuxième édition, et nous auront alors un livre parfait, car il est écrit dans un esprit excellent, sans paradoxe, ni pédantisme, avec le seul souci de donner de Ronsard et de son entourage une image fidèle. Ce que j'y admire surtout, c'est la conscience avec laquelle l'auteur, en d'abondantes références, rend à chacun de ses devanciers ronsardistes ce qui lui est dû, mérite rare aujourd'hui parmi les narrateurs et critiques littéraires, qui pillent sans le dire les travaux fondamentaux et font ainsi passer leurs plagiats pour des découvertes aux yeux des lecteurs non avertis. C'est encore la liberté vraiment scientifique avec laquelle il cite les passages les plus hardis, mais aussi les moins fardés et, par suite, les plus véridiques, des poètes et des mémorialistes capables d'éclairer la physionomie réelle de son héros. Il a fait fi, avec raison, de l'esprit puritain, dont les pudeurs inopportunes sont toujours prêtes à dissimuler certaines vérités, autant que de l'esprit catholique, toujours effarouché de la réhabilitation de la nature matérielle, si caractéristique de notre Renaissance. La franchise est la première qualité d'un véritable historien. C'est en s'inspirant du même principe qu'il n'a pas craint de critiquer les témoignages suspects des ligueurs et des huguenots, pour rendre justice aux mérites de Catherine de Médicis et même à ceux de Henri III. La neutralité en politique comme en religion est la meilleure garantie des vues claires et des jugements sains.

PAUL LAUMONIER.

M.-A. THIEL, **La figure de Saül et sa représentation dans la littérature dramatique française** (thèse). Amsterdam, H.-J. Paris, 1926. Un vol. in-8° de 138 pages.

Peu d'histoires bibliques se prêtent aussi bien que celle de Saül à une adaptation tragique : frappé par la Némésis divine, l'« oint du Seigneur » devient tout à coup le Réprouvé ; le brave et heureux guerrier n'est plus qu'un pauvre homme, fou, lâche et odieux, sur qui s'abattent les pires catastrophes. Ses malheurs ont inspiré de nombreux drames en toute langue, parmi lesquels Mlle Thiel a retenu le mystère du *Viel Testament*, les *David* de Des Masures, les tragédies de La Taille, Billard, Du Ryer, Nadal, Voltaire, prince de Ligne, Millevoye, Lamartine, Soumet, Poizat, les drames de Gravillon et Gide.

Il est un peu téméraire de parler de l'« évolution » du personnage de Saül à propos de pièces aussi dissemblables : la tragédie traditionnelle de M. Poizat n'est-elle pas contemporaine du drame subjectif et morbide de M. Gide? Mais les idées religieuses, philosophiques, sociales les plus diverses se sont reflétées dans ces drames, et l'étude précise et nuancée que Mlle Thiel fait de ces différentes inspirations est d'un vif intérêt; en particulier elle expose clairement, après M. des Cognets, le caractère byronien du Saül de Lamartine, et elle analyse avec finesse le drame de M. Gide.

Dans toutes ces pièces, comme dans la Bible, le caractère de David s'oppose à celui de Saül; mais, alors que le calviniste Des Masures exalte le berger prédestiné aux dépens du roi coupable, Voltaire fait l'inverse dans sa farce

1. Voir mes *Additions et corrections au Tableau chronologique* dans la *Revue du XVIe Siècle* de 1916.

anticléricale de 1763, et montre dans Saül une victime des prêtres[1]. Tantôt le héros reconnaît ses fautes, comme chez Du Ryer et dans la tragédie que Soumet a dédiée à l'archevêque de Paris, tantôt il n'en a pas conscience, ou même s'insurge contre la sévérité de Dieu. La Taille met à la scène son accès de folie, parce qu'une tragédie de Sénèque contient un cas analogue ; puis les classiques du XVIIe siècle le cachent à nos yeux, et même le passent sous silence, mais les romantiques Lamartine et Soumet y voient un moyen de provoquer la terreur et l'exhibent de nouveau.

Mlle Thiel montre le caractère complexe du Saül de La Taille, coupable, mais courageux ; elle y voit une interprétation moderne ; mais, en fait, l'auteur s'est inspiré à la fois de la Bible et d'Aristote, des tragiques grecs, de Josèphe. Parmi les pièces subjectives elle eût pu ranger les *tragédies saintes* de Des Masures[2] ; personne n'a remarqué leurs rapports avec la biographie du poète calviniste : la crédulité de son Saül envers Doëg ne provient pas de la Bible, elle est copiée sur celle du duc de Lorraine ; David fugitif n'est pas seulement un modèle proposé aux protestants, mais aussi une sorte de « préfiguration », comme on disait alors, de Des Masures réfugié à Metz.

R. Lebègue.

Les poésies de Malherbe, texte publié pour la première fois d'après les éditions revues et corrigées par Malherbe, et disposé dans un ordre nouveau par Ph. Martinon. Un vol. in-16 de XXX-360 pages. Paris, Garnier, 1926.

Pour faire une édition *complète* des poésies de Malherbe, il faudrait publier tous les vers et toutes les variantes fournis par les minutes et les copies autographes, les copies du temps, les plaquettes, les recueils collectifs de poésies, et l'édition de 1630[3]. Pour qu'elle fût *définitive*, il faudrait déterminer parmi les poèmes attribués et parmi les variantes ceux qui ne sont pas authentiques, et classer les variantes authentiques dans l'ordre chronologique. Une édition définitive des poésies de Malherbe est peut-être irréalisable, mais du moins on aurait pu, depuis trois siècles, établir une édition complète ; or, pour elles comme pour les *Satires* de Boileau, il n'en existe pas encore !

L'édition que M. Martinon avait préparée, et qui a été terminée par M. Allem, diffère nettement des éditions antérieures : son plan est nouveau. M. Martinon avait vu dans la magistrale *Bibliographie* de M. Lachèvre l'importance des recueils collectifs de poésies qui ont paru au temps de Malherbe, et, en 1916, il leur consacrait dans cette revue un intéressant article. Avec raison, il y affirmait que les textes de Malherbe publiés dans les recueils de Toussaint du Bray constituaient de véritables éditions préparées et revues par l'auteur, et que les poèmes « qu'il n'avait pas fait imprimer ou réimprimer en 1627 étaient condamnés par lui ».

Aussi a-t-il groupé dans la première partie de son édition les 66 pièces publiées en 1627-1628 ; dans un supplément, il a relégué 60 pièces qui n'avaient pas été réimprimées par l'auteur ou qui ont été publiées depuis sa mort, entre autres les vers peu connus sur Geneviève Rouxel ; enfin, un appendice contient les pièces attribuées. Dans les deux premières parties, les poèmes sont classés d'après leurs sujets : grandes odes et vers officiels, vers

1. D'après Mlle Thiel, un théologien hollandais, le professeur Knappert, se place au même point de vue dans un drame publié en 1920.

2. Mlle Thiel répète quelques-unes des erreurs qui ont cours sur la vie de Des Masures et sur celle de La Taille. Celui-ci n'a nullement participé à la « bataille de Vassy » (p. 30), et la note de la page 33 est erronée.

3. Pour cette classification, voir mon article sur les lettres de Malherbe (*R. H. L.*, 1922).

spirituels, consolations, poésies galantes personnelles ou pour autrui,... etc. Je n'ai rien à dire contre ce classement; il offre même de sérieux avantages : nous pouvons ainsi lire à la suite tout ce que Malherbe, arrivé au terme de sa carrière, jugeait digne de lui, et il faut étudier sa poétique d'après cette première partie, de préférence aux essais de jeunesse comme les *Larmes de saint Pierre* et à des pièces négligeables comme les vers liminaires. En outre, le groupement des poésies galantes fait apparaître la stérilité de l'auteur qui, pour cet amour pétrarquiste si peu conforme à son tempérament, ressasse les mêmes idées et les mêmes images. Toutefois, pour une édition qui serait destinée spécialement aux savants, l'ordre chronologique serait préférable.

M. Martinon retranche de l'œuvre de Malherbe les vers galants pour Montpensier, qui avaient paru sous son nom dans le *Parnasse* de 1607; car M. Garnier possède un exemplaire de ce recueil, où Malherbe a biffé son nom et écrit à la place *Des Yveteaux* [1]. A cause de leur médiocrité il exclut aussi les stances publiées par M. Bourrienne, bien qu'elles aient été conservées en autographe. Enfin il dénie toute authenticité à l'ode à M. de La Garde, que Chénier déjà trouvait détestable; de fait, elle contient des rimes fautives, des hiatus, des platitudes,... etc. Mais elle fait allusion à la mort de Marc-Antoine de Malherbe ; elle se trouve dans les papiers de Peiresc, ami de notre poète, et elle y est accompagnée d'une lettre authentique de Malherbe à La Garde. M. Martinon suppose qu'à part quelques vers ses vingt-et-une strophes sont l'œuvre des héritiers de Malherbe. Quel zèle et quelle présomption de leur part! Son hypothèse est bien hasardée, et je lui préfère la suivante : nous n'avons jamais conservé le premier jet des poèmes de Malherbe, mais la traduction de Sénèque et la lettre à Bellegarde, que j'ai publiées, prouvent combien son travail était lent et minutieux. Sommes-nous sûrs que l'ébauche de ses poèmes ne contenait ni hiatus, ni rimes fautives, et qu'il ne la reprenait pas ensuite en sous-œuvre, mot par mot? Peut-être a-t-il laissé en mourant un brouillon couvert de ratures et de variantes, et tant bien que mal l'on en aura tiré une mise au net[2] pour l'intéressé et pour Peiresc.

Les éditeurs sont insuffisamment informés : ils ignorent l'article de M. Renouard sur les *Larmes de saint Pierre*, ma publication des *Questions naturelles* qui contient quelques vers, le poème publié ici par M. Roy en 1924, le catalogue de la vente Arthur Meyer,... etc. Mais le plus grave défaut de cette édition est celui-ci : si M. Martinon a vérifié lui même les variantes des recueils, par contre il s'est fié à Lalanne pour la collation des plaquettes et des copies autographes ou contemporaines. Or, beaucoup d'entre elles sont restées ignorées de ce dernier, et elles fournissent quelques poèmes inédits et quantité de variantes inconnues, dont la plupart sont authentiques et dont certaines sont préférables au texte des éditions. Déjà, dans l'article cité, M. Martinon paraissait n'attacher aucune importance aux copies et aux plaquettes : cette inexplicable négligence enlève beaucoup de valeur à l'apparat critique de son édition[3].

Ce livre fait partie d'une collection fort estimable, puisqu'elle met à la portée de toutes les bourses des textes intéressants, dont beaucoup n'avaient jamais été réédités. Mais, même quand on s'adresse au grand public, il est des règles qu'il ne faut pas transgresser. L'édition Martinon rendra des services aux lettrés; mais, en 1916, il se flattait qu'elle serait « satisfaisante » : elle ne l'est pas.

R. Lebègue.

1. Sur cet exemplaire, les *Larmes de saint Pierre* sont biffées. On aurait dû citer les autres corrections manuscrites qu'il contient.

2. Pour la mise au net posthume de la traduction des *Questions naturelles*, voir la *R. H. L.* de 1918.

3. Il contient des lapsus p. 89, 90, 136, 176, 180, 190. Page v, Malherbe n'est pas né en 1558. P. 84, le vers 26 est faux. P. 288, le premier vers cité n'est pas d'Horace. P. 311, lire 1599 et non 1593.

THÉOPHILE, **Œuvres poétiques**. Texte choisi et établi par LOUIS-RAYMOND LEFÈVRE, avec une introduction, des notes et une bibliographie. Paris, Garnier, 1926. Un vol. in-12 de XXII-259 pages.

Ce volume appartient à la même collection que les œuvres de Maynard publiées par M. F. Gohin. Il a des mérites analogues et une utilité plus grande encore, car les œuvres de Théophile sont encore plus difficiles à acquérir que celles de Maynard, et leur intérêt historique et littéraire est assurément plus grand. L'ouvrage offre pourtant un inconvénient qu'il n'était pas possible de résoudre. M. Gohin a pu nous donner la reproduction intégrale du recueil de poésies établi par Maynard lui-même. M. L.-R. Lefèvre a dû s'en tenir à des morceaux choisis, avec tout ce qu'un choix comporte nécessairement d'arbitraire. Du moins il ne s'en est pas tenu aux morceaux « les plus intéressants » ; il a voulu y joindre « les plus caractéristiques », et c'est une intention fort judicieuse. L'œuvre de Théophile est le témoignage curieux des défauts du goût contemporain autant qu'elle est, dans quelques pièces, une œuvre durable et toujours séduisante. J'aurais même été plus loin que M. Lefèvre et j'aurais donné place à quelques-unes des pièces *les plus mauvaises* non par l'erreur de Théophile, mais par celle de son temps, par exemple.

L'édition ne comporte pas de recherches originales, mais elle utilise judicieusement les recherches abondantes des érudits. Elle fait place à quelques poésies non encore recueillies. Bonne bibliographie, qui donnera une idée du prestige de Théophile jusqu'à la fin du XVII^e siècle. Notes suffisantes et bien informées. M. Lefèvre a voulu y « multiplier les anecdotes, afin d'en rendre la lecture plus attrayante ». Cette complaisance pour le lecteur distrait est louable. Mais il n'était peut-être pas nécessaire de nous donner en huit pages de texte serré l'histoire de Des Barreaux et de Marion de Lorme parce que Théophile adresse une plainte à Des Barreaux, ni un long extrait du *Livre de Daniel* parce qu'il est fait allusion à sa fosse aux lions.

D. M.

The Fable of the Bees : or Private Vices, Publick Benefits by BERNARD MANDEVILLE. With a Commentary, Critical, Historical and Explanatory, by F.-B. KAYE. Oxford, Clarendon Press, 1924. Deux vol. in-8° de CXLVI-412 et 481 pages.

La *Revue d'Histoire Littéraire* se doit de signaler cette édition de la *Fable des Abeilles*, qui restera certes l'édition définitive, et qui rejettera à l'arrière-plan l'ouvrage, jusqu'ici faisant autorité, de Paul Sackman, *Bernard de Mandeville und die Bienenfabel Controverse...* (Freiburg i. B., Leipsic und Tübingen, 1897). Mandeville a eu tant de précurseurs, puis tant de frères d'armes ou d'adversaires en France, qu'il est presque un des nôtres. Certains épisodes du XVIII^e siècle français se rattachent directement à lui : dans sa condamnation d'Helvétius, la Sorbonne n'invoquait-elle pas comme argument des citations de Mandeville par l'auteur du livre de l'*Esprit* ? Texte n'a-t-il pas pu affirmer que, pour le *Supplément au Voyage de Bougainville*, Diderot avait puisé presque exclusivement dans la *Fable des Abeilles* ? Voltaire donne aux « Abeilles » une place dans ses *Questions sur l'Encyclopédie* ; Mellon, Montesquieu, Rousseau et cent autres s'en inspirent « pour l'éloge ou pour le blâme » ; et, dès 1759, Moréri fait à Mandeville son article dans le *Grand Dictionnaire historique*.

La publication somptueuse de M. Kaye (qui est professeur à Northwestern University, dans l'Illinois) offre un bel exemple du développement intellectuel de l'Amérique. Il y a là tout l'appareil de l'érudition moderne : Avant-Propos, Introduction, Notes, Index, fac-similés d'impressions et de manuscrits, tables

et tableaux. Le travail de l'éditeur témoigne d'une lecture et d'une érudition considérables dont il est fait bon usage. On pourrait même trouver qu'il en est fait un trop abondant usage ; parfois, au moins, on a l'impression que M. Kaye a *cherché* dans son texte des prétextes pour des notes. Par exemple (I, 39), Mandeville dit qu'il veut parler non de l'homme idéal, mais de l'homme tel qu'il *est* — et aussitôt on nous sert des bouts de citations de Machiavel, de Montaigne, de Spinoza ; à la page 44, parce que Mandeville a parlé de l'homme comme du « plus parfait des animaux », on nous énumère une série d'auteurs qui ont regardé l'homme comme ressemblant à l'animal, et une série d'autres qui ont différencié les deux : en prenant le rôle d'éditeur sur ce pied-là, on n'en finirait plus ; car quel est le penseur qui n'ait pas dit son mot là-dessus un jour ou l'autre ? D'autre part (*ibid.*), prétendre qu'il a fallu le christianisme orthodoxe pour faire de l'homme un être *sui generis* est évidemment... une exagération ; ou, par ailleurs (p. 40), quand M. Kaye parle de la conception chrétienne de l'homme comme d'un être corrompu par le péché, pourquoi dit-il seulement « doctrine augustinienne », comme si ce n'était pas la doctrine chrétienne elle-même, ou au moins la doctrine paulinienne... l'horizon est tour à tour trop peu limité ou trop.

Les renseignements sur la composition, la publication, les éditions et le texte semblent d'une exactitude absolue ; les dates sont bien établies : nous avons, dès 1705, le petit poème initial, et qui va se développer démesurément en deux gros volumes de prose, *The Grumbling Hive ;* la nouvelle édition avec discours *Enquiry into the origin of moral virtue*, et vingt « Remarks », de 1714 ; puis, en 1723, une nouvelle édition, celle qui — enfin — va déclencher la grande discussion publique ; en 1728 paraît la II^e^ Partie ; en 1732, c'est le texte qui servira à la traduction française — laquelle paraîtra en 1740, attribuée à J. Bertrand, en quatre volumes (2^e^ édition, 1750, et peut-être une 3^e^ édition en 1760).

M. Kaye, dans une longue *note* à la page CXLV-CXLVI, fait bien voir qu'il est conscient de la délicatesse qu'il y a à estimer l'influence d'une œuvre sur la pensée des hommes. Il ne laisse pas cependant d'imprimer dans son texte ces mots : « Il serait difficile de citer une demi-douzaine de livres dans tout le XVIII^e^ siècle anglais, d'une importance historique comparable à celle de la *Fable des Abeilles.* » Est-ce exagéré ou non ? Peu importe. Mais ce qui est certain, c'est qu'il manque à la *Fable des Abeilles* ce que Buffon appelait si bien « le style ». Et on ne voit pas pourquoi M. Kaye semble ignorer tout à fait ce point — important, pourtant, pour apprécier l'influence des *Abeilles*. L'idée centrale de Mandeville se trouve très clairement formulée dès le petit poème initial de 600 vers environ — dont quelques-uns sont bien frappés, mais certains aussi assez gauches ; ensuite, à mesure que l'auteur, fasciné par sa propre pensée, a creusé et étendu celle-ci, il s'est contenté de consigner dans des *notes*, rattachées par un petit chiffre à tel vers du poème, ses commentaires et ses observations ; il est allé, c'est vrai, jusqu'à essayer d'exprimer sous forme d'argument philosophique en prose sa thèse que « le vice est le fondement du bonheur et de la prospérité nationale » ; mais jamais il n'a pris la peine de refondre ces divers éléments en un tout coordonné et cohérent. Or cela semble trahir soit un manque de puissance dialectique et esthétique (comparable à celle de Shaftesbury, ou Locke, ou Berkeley, ou Hume, ou Montesquieu et des « philosophes » français), soit une parfaite indifférence pour l'une ou l'autre (ou l'une *et* l'autre) ; et ceci excuse bien un peu l'indifférence dont l'œuvre de Mandeville fut victime aux yeux de la postérité. Son premier gros volume déjà est un vrai chaos, et il rend les choses pires quand, ayant continué son jeu de composition à bâtons rompus, il imprime un second volume aussi indigeste que le premier sous forme de dialogues et d'essais. Les répétitions se multiplient, les banalités aussi, et parfois des hors-d'œuvre (par exemple la discussion sur la valeur relative des langues française et anglaise,

de certains vers du *Cid*, etc.). Le premier volume, après 427 pages impitoyables, se terminait ainsi :

Après cela je me flatte d'avoir démontré que ni les qualités aimables et les affections qui sont naturelles à l'homme, ni les vertus réelles dont il est capable par raison ou par renoncement, forment les bases de la société ; mais que c'est ce que nous appelons *mal* dans ce monde (mal moral aussi bien que mal naturel) qui est le grand principe qui fait de nous des créatures *sociables*, et qui forme la vie et le soutien de tout échange et de tout emploi sans exception : que c'est là qu'il nous faut chercher l'origine des arts et des sciences, et que, dès le moment où le mal cesserait d'exister, la société doit tomber en ruine, sinon disparaître entièrement.

C'était plus qu'il n'en fallait ; mais l'auteur continue : « Je pourrais ajouter mille choses pour prouver encore plus fortement cette vérité... », et, de fait, il ajoute encore 50 pages, sous forme d'un *Index* où sont répétées les mêmes thèses, et d'une *Défense* du livre. On comprendra que, quand, ensuite, il faut aborder un second formidable tome des *Dialogues*, on ne lise plus une ligne sans entendre bourdonner à son oreille :

Qui ne sait se borner ne sut jamais écrire

et :

Ajoutez quelquefois et souvent effacez.

Du moment qu'on trouve les idées de Mandeville bien mieux exprimées, et plus systématiquement, par des écrivains — qui, d'ailleurs, n'auraient peut-être pas eu besoin de lui pour les voir et les discuter à leur tour — il est assez naturel qu'on ait laissé dormir Mandeville.

Un mot maintenant à propos de l'interprétation de la pensée de Mandeville. M. Kaye s'efforce surtout de défendre la *Fable* contre ceux qui, selon lui, l'auraient mal entendue ; et ce zèle n'a pas toujours contribué à la clarté. En somme, Mandeville n'a été qu'à demi audacieux dans l'exposé de sa thèse : que les *Privates vices* sont des *Publick benefits*. Il était pourtant clair que, si le vice est avantageux, et si on ne nie pas, par ailleurs, que la recherche de son avantage dans la vie soit entièrement légitime, cela revenait à reconnaître le vice comme quelque chose de *bon*. Cependant Mandeville le réprouve : « Quand je dis que les Sociétés ne peuvent acquérir richesse et puissance, et le sommet de la gloire terrestre *sans les vices*, je ne pense pas qu'en disant cela j'engage les hommes à être vicieux » (I, 231. — Et cf. p. 10 de la *Préface*, et ailleurs). Pour être conséquent il fallait, il devait dire nettement : Le *vice* est un mot ; si le vice est bon, il n'est plus « vicieux ». Le fait que M. Kaye n'ose démentir son auteur, et, bien au contraire, désire l'innocenter, et veut prétendre que celui-ci ne sacrifie pas du tout la vertu, explique le caractère un peu embrouillé de tout le § 4 de l'*Introduction* (p. LVI-LXI, et les pages CXX et suiv. où M. Kaye revient, sans plus de succès, à la discussion). Mais, après tout, M. Kaye n'a nul besoin de se sentir responsable de l'immoralité (ou amoralité) de Mandeville, et il n'a pas raison quand il écrit :

« La lecture des centaines de jugements relatifs à la pensée de Mandeville « m'a convaincu qu'il était aussi important d'expliquer ce que Mandeville « n'entendait *pas* que ce qu'il entendait... [et par exemple] Mandeville ne « croyait pas que le vice devait être encouragé, mais seulement que quelques « vices, par le maniement habile d'un politicien excellent, pouvaient être « convertis en bénéfice public » (p. LXXV-VI).

Les mots de Mandeville invoqués ici sont un sophisme. Il n'avait pas plus le droit logiquement de dire que les vices ne sont pas bons parce que de ces avantageux vices on ne fait pas toujours le meilleur usage, qu'un moraliste traditionnel ne dira que la bonté n'est pas bonne parce que souvent les mères gâtent leurs enfants.

Nous ne croyons pas, donc, que la dialectique de M. Kaye, — pas plus que

celle de Mandeville — ait prévalu sur celles des « centaines de lecteurs » mentionnés. Les contemporains déjà ne s'y étaient pas trompés, et M. Kaye nous en donne lui-même d'abondantes preuves (p. ex. p. CXVI) : La *Fable des Abeilles* fut considérée comme un « scandale public », et l'*odium* qu'on avait voué à Hobbes dans une génération précédente se reporta sur Mandeville ; deux fois la *Fable* fut incriminée devant le Grand Jury ; les ministres la dénonçaient du haut de la chaire : John Wesley protestait que « même Voltaire » n'eût pu écrire des choses si abominables ; en France, l'ouvrage fut brûlé publiquement par le bourreau.

L'originalité de Mandeville — s'il en fût — est d'avoir tant insisté, avant les Encyclopédistes, sur la théorie que la vertu (un *nom* pour lui, autant que le devait être le vice) porte en elle-même sa récompense dans ce monde ; mais qu'assurément cette récompense est souvent morale et non matérielle : vanité de se vaincre soi-même pour être admiré des autres (« La soif que nous avons de l'estime des autres et les transports procurés par la pensée d'être aimés et peut-être admirés, sont plus que des équivalents à la victoire remportée sur les plus fortes passions », I, 68) ; bref, Mandeville exploite à l'endroit du grand public les aristocratiques remarques de La Rochefoucauld, de La Bruyère et, parfois, de Bayle ; et il fait l'honneur aux hommes politiques d'avoir su forcer sur les esprits ce leurre de la vanité, leurre qui est un moyen de gouverner les hommes et de leur inspirer ces vices qui créent l'industrie, le commerce, la prospérité. Les prédécesseurs français de Mandeville, nous le répétons, sont abondamment cités, de Montaigne et Charron, à La Rochefoucauld, Pascal, Fontenelle.

La position de Mandeville vis-à-vis des problèmes d'économie politique est fort bien expliquée. Il avait raison quand il disait, par exemple : « Si l'un de « mes lecteurs voulait tirer des conclusions à perte de vue de mon affirma- « tion que des biens perdus en mer ou brûlés sont d'un bénéfice aussi grand « pour le pauvre que si ces biens avaient été bien vendus et bien mis en usage, « je le regarderais comme un ratiocinateur [*Caviller*] » (I, 364). Dès l'instant où les anciennes notions de morale sont jetées par-dessus bord — ou oubliées — les affirmations de l'auteur de la *Fable des Abeilles* sont limpides. Et s'il avait eu la même audace que certains philosophes français (par exemple Diderot, dans le *Supplément au Voyage de Bougainville*) et eût fait table rase des anciens préjugés sociaux et moraux, son action, devenant solidaire de celle des « Encyclopédistes », eût été plus directe et plus considérable.

ALBERT SCHINZ.

JEAN JACQUART, **L'abbé Trublet, critique et moraliste**. Paris, Picard, 1926. Un vol. in-8° de XIII-452 pages. — LE MÊME, **Un Journal de la vie littéraire au XVIII^e siècle. La correspondance de l'abbé Trublet**. Paris, Picard, 1926. Un vol. in-8° de XIX-164 pages.

C'est, en soi, un fort bon livre, agréable, intelligent, très bien informé. Je n'en regrette que le sujet. J'ai déjà, plusieurs fois, témoigné de pareils regrets. Les candidats au doctorat auront bientôt épuisé la liste des écrivains de troisième ou quatrième ordre des XVII^e et XVIII^e siècles. Nous les connaissons déjà presque tous, et presque tous avec une louable exactitude. Pendant ce temps nous continuons à ignorer sur des points essentiels ou importants l'histoire des grandes œuvres de ces deux siècles. Assurément M. Jacquart a prévu l'objection. Il a suivi la méthode que je conseille à ceux qu'attirent ces commodes sujets de thèses. Peu intéressant soit par lui-même, soit par son œuvre, l'abbé Trublet pouvait l'être comme représentant de courants d'opinion, d'habitudes d'esprit, de mœurs importants pour l'histoire ou l'histoire littéraire ; il pouvait ainsi devenir la raison de préciser, sur un exemple bien choisi, l'étude de ces cou-

rants et de ces mœurs. C'est une étude de ce genre que M. Jacquart a tentée; il a voulu nous intéresser à l'abbé en nous intéressant aux milieux qu'il traverse. Malheureusement, pour que l'étude de ces milieux valût la peine d'être faite, il fallait que l'étude de l'abbé permît de la renouveler ou de la compléter. Ce n'est pas toujours le cas. Ni les ancêtres et la famille de Trublet ne nous apprennent rien sur la vie provinciale en Bretagne que nous ne sachions déjà, ni l'instruction de l'abbé sur les collèges provinciaux, ni sa quête de protecteurs littéraires et sa présence dans les cafés littéraires sur la carrière du débutant de lettres et sur ces cafés, ni son assiduité dans les salons sur la vie de ces salons, ni sa carrière de secrétaire du cardinal de Tencin sur la vie politique, ni ses vingt ans de candidatures académiques sur les méthodes et avatars — éternels — de ces candidatures,... etc.

Par surcroît M. Jacquart est tombé dans le défaut constant de ces sortes de thèses : non pas le besoin de réhabiliter sans mesure et de restituer, à toute force, à son héros des talents et grandeurs qu'il n'avait pas : il a gardé, sur ce point, une très judicieuse mesure et fait de Trublet un portrait indulgent sans complaisance; mais le besoin de faire connaître ce qu'il est permis ou même utile à tous les historiens de littérature d'ignorer. Deux chapitres sur les *Essais de littérature et de morale*, près de cent pages, c'est au moins cinquante de trop. Un chapitre, trente-cinq pages, sur les *Panégyriques des saints* et les *Réflexions sur l'éloquence*, œuvres pis que mauvaises, platement médiocres, c'est trente pages de trop. D'autant plus que M. Jacquart les analyse, juge et commente en eux-mêmes, pour leurs mérites et défauts intrinsèques, au lieu de les tenir pour des *documents* et de montrer simplement, avec précision (et non par de trop brèves allusions), comment leur banalité tient à ce qu'ils reflètent des tendances ou habitudes banales à l'époque même de l'abbé Trublet. Il y aurait eu sur ce point des études intéressantes à tenter. Les *Essais*, par exemple, sont faits de réflexions juxtaposées, sans ordre, groupées simplement sous des titres généraux. Inutile d'accuser ou de défendre Trublet. Personne ne lira aujourd'hui les *Essais*, si ce n'est en historien, et comme document. Mais on peut constater que cette lassitude de la composition ordonnée, du *discours*, est assez générale vers 1750 et qu'on la trouve non seulement chez des essaystes et moralistes, mais chez des philosophes et savants qui publient des livres de réflexions jusxtaposées (Maupertuis, Bonnet, Diderot, etc.).

Heureusement tout n'est pas aussi connu et aussi dénué d'intérêt profond dans ce livre. Maints détails sont curieux, significatifs et d'assez longs développements sont une précieuse contribution à des chapitres importants de notre histoire littéraire. Trublet a été censeur royal. M. Jacquart a étudié son rôle avec la plus grande précision, d'après bon nombre de documents inédits; et cette étude éclaire ce que nous savions sur ce curieux mélange de défiance et de complaisance, de sévérités et d'indulgences dont les philosophes sont tour à tour victimes ou profiteurs. On lira notamment avec grand profit l'histoire de la publication des *Mémoires sur Mme de Maintenon* de La Beaumelle, qui vient confirmer ce que l'abbé Dedieu nous a appris d'une façon si neuve, sur les intentions indécises et changeantes du pouvoir à l'égard des protestants. De même l'histoire des embarras de Trublet, ami d'Helvétius et collaborateur du *Journal chrétien*, lorsqu'il s'agit de juger l'*Esprit*, est un tableau significatif de ces communications singulières qui mêlaient chez tant de gens sincères la curiosité ou même la sympathie philosophiques à la crainte de l'impiété.

Et puis — c'est, au fond, le point important — le livre est intelligent. M. Jacquart sait travailler avec précision et perspicacité. Il a trouvé sur son abbé toutes sortes de documents inédits dans les bibliothèques de Paris, de province et les collections particulières. L'information est abondante et bien choisie. L'ouvrage est clairement ordonné et écrit dans un style aisé et vivant.

Il est, je pense, l'œuvre de début de M. Jacquart. Il y a peu de ces inexpériences inévitables quand il faut explorer trois quarts de siècle de la vie littéraire et qu'on n'y a pas encore consacré une part de sa vie. Dans la Bibliographie, par exemple, je ne relèverais que *Chass*, avocat, pour *Chas*, *Harold Hoffding* pour *Harald*. Il conviendrait d'orthographier abbé *de La Porte* ou *de Laporte* et non *Delaporte*. La liste des jugements sur l'abbé Trublet pourrait être aisément allongée. Mais l'enquête serait probablement sans profit.

La correspondance de l'abbé Trublet a été publiée par M. Jacquart avec grand soin. La plupart des lettres sont inédites. L'annotation est précise, judicieuse ; elle éclaire tout l'essentiel. L'intérêt de cette correspondance reste d'ailleurs assez médiocre. M. Jacquart reconnaît qu'elle ne brille pas par le talent. Mais il pense qu'on y trouve de la « richesse documentaire ». Il exagère. Ces lettres sont bien, si l'on veut, un « Journal de la vie littéraire », mais un journal qui ne nous entretient le plus souvent que de choses connues et bien mieux connues par ailleurs ou de très petits détails. On y peut glaner, cependant, d'utiles renseignements sur les « potins » du monde de la littérature et surtout sur la circulation en manuscrit ou en imprimé des livres et notamment des livres interdits, la réponse de Rousseau à la lettre de Voltaire relative au *Discours sur l'Inégalité*, le *Dictionnaire philosophique*, le *Christianisme dévoilé*. Noter des difficultés, non signalées, je crois, à la distribution de l'*Encyclopédie* en 1766, des renseignements curieux sur un milieu littéraire à Mézin, en Gascogne, dans le salon d'une M^me^ de Tartas. C'est quelque chose. Mais c'est peu de choses.

DANIEL MORNET.

RAMOND, **Voyage dans les Pyrénées**, précédé de **La Jeunesse de Ramond**, par ANDRÉ MONGLOND. A Lyon, chez Henri Lardanchet; MCMXXVII. Petit in-8° (CXLII pages pour *La Jeunesse de Ramond* ; 206 pages pour le *Voyage aux Pyrénées* ; illustré de cinq planches). Bibliothèque du Bibliophile (Anciens).

Tous les historiens de la littérature française, tous les lettrés curieux de l'évolution des mœurs et de la sensibilité sauront gré à M. André Monglond de leur avoir mis entre les mains le *Voyage aux Pyrénées* de Ramond, qui n'avait été imprimé que deux fois, en 1789 et 1792, et qui, en dehors des bibliothèques publiques, n'était guère accessible qu'aux amateurs de livres rares.

L'ouvrage est joliment présenté ; l'exécution typographique fait honneur à l'éditeur. Les cinq planches ne décorent pas simplement le volume : en nous présentant trois images de Ramond, dont deux nous le rendent dans sa vive et pimpante jeunesse, un portrait dessiné par lui de cette touchante et énigmatique Ursule Rilliet qui fut la grande tendresse de sa vie, et un dessin qu'il fit de *Gèdre en 1805*, Gèdre où il a tant de fois mêlé aux impressions de la montagne la méditation douloureuse sur l'amie disparue, ces planches complètent et renforcent l'effet des récits de Ramond et de l'étude de M. Monglond.

Le texte reproduit ici est celui de l'édition originale (1789), avec son orthographe et sa ponctuation.

M. Monglond, sans doute pour des considérations d'économie en ces temps difficiles, et aussi pour des raisons de goût, a allégé le volume en ne nous donnant que la première partie de l'ouvrage. Il a justement pensé que la seconde partie, « géographique, économique et géologique », d'une science par conséquent périmée, « offrait moins d'intérêt pour le lecteur d'aujourd'hui ».

Dans la première partie même, il nous avertit qu'il a supprimé « le chapitre VII : *Nivellement du Pic du Midi de Bigorre*, et le chapitre XI :

Goitreux de la vallée de Luchon ; *histoire des Cagots*, ainsi que, dans le chapitre VIII, l'*histoire de Jean V, comte d'Armagnac*, qui faisait hors-d'œuvre ».

Un éditeur est libre de choisir ce qu'il nous offre; il n'y a pas à disputer. Je ne regrette pas du tout le chapitre VII, pas beaucoup le chapitre XI, un peu plus l'histoire du comte d'Armagnac, hors-d'œuvre s'il ne s'agit que de connaître les Pyrénées, intéressant tout de même pour connaître Ramond. Entre l'évocation des périodes géologiques et l'observation des mœurs actuelles des montagnards, l'imagination historique et la curiosité du Moyen Age commencent à se faire une place chez Ramond. Nous sommes ici sur la voie qui conduit à Augustin Thierry, Barante et Michelet, de même que nous sommes encore orientés vers Michelet, lorsque, dans les coutumes des montagnards pyrénéens, Ramond (p. 54) aperçoit les survivances des mœurs d'une humanité lointaine. Rappelez-vous la *Préface* du *Peuple* : « Ce détail vous paraît grossier ; moi, je le vois barbare ».

M. Monglond nous prévient qu'il a « numéroté les chapitres sans tenir compte des chapitres supprimés ». Ce parti pris me fâche un peu ; il était facile de représenter les chapitres VII et XI par leurs titres seuls ; l'allégement se faisait, et la structure de l'œuvre originale n'était pas altérée. Le parti adopté par M. Monglond a l'inconvénient de créer un peu de confusion. Nous devons chercher au chapitre VII de son édition la place de la coupure faite dans le chapitre VIII de Ramond (Histoire du comte d'Armagnac).

Toutes ces observations sont bien mesquines ; l'essentiel est que M. Monglond nous ait rendu tout ce qui fait du *Voyage aux Pyrénées* un document considérable pour l'historien de la littérature et des mœurs. La science de Ramond est aujourd'hui bien dépassée. Sa sensibilité aussi date : c'est celle d'un élève de Rousseau, d'un « homme sensible », enthousiaste et attendri devant tous les spectacles qui lui représentent la simple et pure nature, ennemi ingénu des riches et des lois, fervent adepte des voyages à pied, naïvement fier d'avoir vécu dans les hautes solitudes avec les pâtres, les muletiers et les contrebandiers, chez qui il retrouve les traits, effacés dans les villes, de l'homme de la Nature, innocent et libre. Au travers des inspirations rousseauistes se perçoivent des réactions d'une sensibilité plus moderne : Ramond annonce Sénancourt et Chateaubriand ; çà et là il est tout près de Lamartine. C'est un lyrique, un romantique. Il lui arrive même d'écrire une page de psychologie sur le rôle des parfums dans le réveil des souvenirs, qui, bien au delà d'*Oberman*, nous porte jusqu'à Marcel Proust.

Les accents pour nous désuets de la sensibilité de Ramond sont probablement ce qui a enchanté les premiers lecteurs du *Voyage aux Pyrénées* et leur a fait accepter l'inspiration originale de l'ouvrage. Sainte-Beuve l'avait dit et M. Monglond, avec raison, le redit, Ramond a découvert la haute montagne, il l'a fait entrer dans la littérature et dans la vie de l'élite sociale. Il a lié les tableaux et les impressions des sommets et des glaciers à des états d'âme encore non exprimés. Sénancourt et Chateaubriand n'ont fait que marcher sur ses pas. Sans doute la plupart des gens du monde et des écrivains français se sont plutôt exaltés d'en bas sur la beauté de la haute montagne qu'ils ne l'ont véritablement pratiquée. Mais Ramond, du moins, plus que personne, a contribué à mettre à la mode le séjour d'été dans les hautes vallées aux points de départ des grandes ascensions.

Peintre et poète, il l'a été avec une fraîcheur et un élan qui, encore aujourd'hui, nous demeurent sensibles sous la draperie surannée du style. Il regarde et décrit avec une précision pittoresque qui n'a rien de sec. A la suite de Buffon et des *Epoques de la Nature*, il nous offre dans son livre une grande poésie scientifique. Dans les paysages pyrénéens d'aujourd'hui, il discerne les traces des périodes géologiques les plus lointaines; il nous fait apercevoir ces masses que nous croirions éternelles et immobiles en perpétuel changement sous l'action des eaux; il nous montre, dans ce chaos de ruines qu'est la terre sur

laquelle nous marchons, un ordre ancien qui, à tout moment, se détruit, et un ordre nouveau qui, à tout moment, se recompose par le jeu des forces naturelles.

A la réimpression du *Voyage aux Pyrénées* M. Monglond a joint une étude sur la *jeunesse de Ramond* qui est excellente, à la fois minutieuse, nuancée et vivante. Utilisant les publications de ses devanciers et les manuscrits déjà connus, y ajoutant des documents nouveaux que la complaisance des collectionneurs ou ses propres recherches lui ont fait connaître[1], M. Monglond s'est attaché à nous montrer la formation de son personnage, à le suivre dans ses *années d'apprentissage*, à travers d'étranges milieux et des événements singuliers (Cagliostro, le cardinal de Rohan et l'Affaire du Collier), à nous révéler les crises de sentiment (Sophie, Ursule) d'où se dégage sa vocation pour la haute montagne (les Alpes au temps de Sophie, les Pyrénées à l'époque d'Ursule) vers laquelle il sera conduit à la fois par un attrait sentimental et une curiosité intellectuelle.

M. Monglond porte dans cette étude une sympathie passionnée qui échauffe son érudition, mais aussi un souci de justesse et de mesure auquel on cède la plupart du temps avec confiance. J'ai peine, cependant, à admettre que, si Ramond n'a jamais été dupe de Cagliostro, au moment où il préparait la chambre pour les séances qui servaient à duper le cardinal de Rohan, on puisse parler de « duplicité innocente ». Ramond, dans l'ensemble, a été un homme de bon sens et un honnête homme. Mais, en sa jeunesse, ayant sa fortune à faire, tenant à sa place auprès du Cardinal, et sachant le risque qu'on court à entreprendre de désabuser un homme crédule et engoué, il s'est réfugié dans le silence et l'obéissance passive. Son patron lui commandait de préparer la chambre pour les séances de magnétisme. Il la préparait, bouche close. Ce n'est pas héroïque, c'est humain. Ne l'accablons pas ; mais, à ce moment-là, Ramond était plus malin qu'innocent.

Quand M. Monglond en vient à nous présenter Ursule, qui fut le grand amour de Ramond, et à nous parler du procès dans lequel elle fut accusée par son mari d'avoir eu un enfant de son propre frère, il nous donne quelques indications sur le thème de l'amour incestueux d'un frère et d'une sœur dans la littérature française avant *René*. Sans doute n'a-t-il pas voulu épuiser le sujet, mais il eût fallu nommer d'abord le *Tiridate* de Campistron : c'est là que paraissent, je crois, pour la première fois quelques traits de mélancolie morbide. Il eût été bon aussi de mentionner *Abufar*, qui localise le thème dans un Orient au climat brûlant et aux mœurs encore primitives et barbares.

Cette publication, d'un haut intérêt, est tout à fait digne de l'auteur des *Vies préromantiques*. Elle accroît notre impatience de voir paraître les grands travaux qu'il nous a promis depuis longtemps sur le préromantisme et sur la littérature française de 1789 à 1815.

G. Lanson.

Cornelis Kramer. **André Chénier et la Poésie parnassienne. Leconte de Lisle.** Paris, Champion, 1926. In-8° de 300 pages.

Il y a aux Pays-Bas une pléiade de jeunes érudits qui s'adonnent avec autant d'ardeur et d'intelligence que de succès à l'histoire de la littérature française. A côté des travaux de M. Fransen sur les Comédiens français en Hollande, de M. Inklaar sur Baculard d'Arnaud, et d'autres encore, il convient de mettre le livre de M. Cornelis Kramer sur André Chénier et Leconte de Lisle. Cette thèse de l'Université de Groningue, aussi remarquable par la pureté et l'élé-

1. Il faut signaler notamment les curieux extraits des *Carnets* de Ramond, qui complètent et commentent le *Voyage* de 1787 par des notes de 1792-1795.

gance du style que par l'exactitude des recherches et la précision du savoir, a été, à juste titre, couronnée par l'Académie française.

Elle comprend cinq chapitres. Le premier est une introduction. Il y est traité du « culte d'André Chénier pendant l'époque romantique chez les précurseurs des Parnassiens ». En dépit de la netteté apparente de l'intitulé, il règne dans ce chapitre une certaine indécision. M. Kramer a-t-il voulu étudier d'une manière générale l'influence de Chénier sur les romantiques ? Il aurait fallu pousser plus à fond. A-t-il entendu se borner, parmi les romantiques, à ceux qui ont frayé la voie au Parnasse? Mais pourquoi, rangeant parmi ceux-ci Chateaubriand, Millevoye, Lamartine, Sainte-Beuve, Musset, Brizeux, Barbier, Laprade, ne souffle-t-il mot de Banville ni de Gautier? L'histoire détaillée des rapports de l'œuvre de Chénier avec le romantisme est encore à faire. Ne reprochons pas à M. Kramer de ne pas nous l'avoir donnée, puisque aussi bien ce n'était pas là son principal objet.

Cet objet, c'est l'influence de Chénier sur Leconte de Lisle. M. Kramer, qui a mené son enquête avec la plus grande diligence, en classe les résultats sous quatre chefs : « L'influence d'André Chénier sur Leconte de Lisle à ses débuts dans la *Variété* et la *Phalange* (*Hélène, La Robe du Centaure, Les Sandales d'Empédocle, Les Eolides, Hylas, Thyoné, Glaucé).* » — « L'influence d'André Chénier sur les plus anciens poèmes épiques de Leconte de Lisle (*Niobé, Khirôn, Hélène*). » — « L'influence d'André Chénier sur Leconte de Lisle après sa collaboration à la *Phalange* (*Les Idylles antiques,* les adaptations d'Anacréon et d'Horace, les drames et les derniers poèmes antiques). » — « L'influence d'André Chénier sur les poèmes non antiques de Leconte de Lisle (les poèmes indiens, poésies diverses, chansons écossaises, *Dies irae*, les *Poèmes Barbares,* les *Poèmes Tragiques*). »

J'ai tenu à mettre sous les yeux du lecteur la table des matières arrêtée par M. Kramer, parce que la seule inspection en permet de pressentir et les mérites du livre et les défauts qu'on pourra lui reprocher. Ici encore il y a hésitation et flottement : hésitation entre deux plans : un plan chronologique, historique, qui suivrait pas à pas le développement de l'influence exercée par Chénier sur Leconte de Lisle, et un plan analytique, selon lequel serait dressé un catalogue complet et total des imitations et réminiscences d'André Chénier qu'un critique qui possède son œuvre à fond et la sait par cœur peut retrouver, et retrouve, ou croit retrouver à chaque ligne dans l'œuvre de Leconte de Lisle. A ce dernier point de vue, l'ouvrage de M. Kramer ne laisse rien à désirer. Il pécherait plutôt par excès de conscience et de scrupule. On se demande même s'il n'y a pas un peu d'obsession dans le zèle avec lequel M. Kramer rattache étroitement à tel poème ou fragment de Chénier des poèmes aussi peu « chéniéresques » que *Qaïn, Néférou-Ra, Les Eléphants* ou *Les Hurleurs*; ou bien encore dans l'inspiration malheureuse qui lui fait attribuer à une imitation du même auteur des morceaux pris directement du grec, par exemple, dans *Hélène,* l'ode à Pan, qui vient en substance de l'*Ajax* de Sophocle, v. 693 et suivants. A d'autres égards, on regrette que les progrès de l'influence en question ne soient pas marqués par des étapes plus claires et plus conformes à la nature des choses, depuis le premier contact, assez superficiel, que révèle l'article paru dans la *Variété* de 1840, — en passant par la période de fervent hellénisme, entre 1846 et 1852, où l'étude d'André Chénier a fourni à Leconte de Lisle non pas des idées générales ou des notions précises sur l'antiquité grecque (il les a tenues d'ailleurs), mais le *style* dans lequel il devait traiter les sujets antiques, — pour arriver, enfin, à cette imprégnation dont témoigne l'œuvre considérée dans son ensemble, et qui se manifeste en particulier par le sens aigu de la beauté plastique, le goût des lignes sculpturales, la prédilection pour les attitudes calmes et les groupes harmonieux. Ces considérations ne sont pas étrangères, loin s'en faut, à la pensée de M. Kramer. Il a eu tort, à mon avis, de les repousser et différer jus-

qu'aux dernières pages de son livre et à sa conclusion même, où elles sont énoncées hâtivement, sèchement, sans être accompagnées de leurs justifications naturelles, alors qu'elles auraient dû soutenir tout l'ouvrage et le vivifier d'un bout à l'autre. Question de méthode, dira-t-on. Si je l'ai soulevée, c'est que le livre de M. Kramer m'a paru en valoir la peine, et que, tout distingué qu'il est, une composition moins fragmentaire, plus synthétique, en aurait rendu la lecture non moins profitable et plus attachante encore.

Quelques remarques de détail. L'article de Victor Hugo sur l'édition de Latouche a paru non pas dans la *Muse Française*, mais dans le *Conservateur littéraire*, première livraison, décembre 1819 ; l'article du même sur Lamartine, où il est fait allusion à Chénier, dans le *Conservateur* encore, dixième livraison, avril 1820. — M. Kramer estime que Vigny avait lu en manuscrit, dès 1815, les idylles d'André Chénier. Il reprend la thèse qu'il a développée ici même (livraison de janvier-mars 1925). Je ne puis la discuter en ce moment, mais je tiens à faire toutes réserves sur le bien-fondé d'une hypothèse qui ne repose que sur des rapprochements de textes assez aventureux. — P. 167, l'auteur qualifie de « seconde rédaction » l'*Hélène* des *Poèmes Antiques*, par rapport à l'*Hélène* de la *Phalange* : les deux poèmes sont d'inspiration absolument différente et n'ont entre eux rien de commun. — Il est peu vraisemblable d'admettre, comme le fait systématiquement notre critique (p. 183, p. 241), que toutes les fois que Leconte de Lisle emploie dans une description l'épithète *lent*, prise au sens français : « le pêcheur vieux et lent » (*Le Vase*), « la vache lente et belle » (*Juin*), il a dans l'esprit le passage bien connu où Chénier emploie la même épithète prise au sens latin : « un cuir souple et lent » (éd. Dimoff, I, 237). Il l'est encore moins de conclure de ces rapprochements que Leconte de Lisle désapprouvait le latinisme de Chénier. — Il est inutile de supposer (p. 288) que Leconte de Lisle ait pris modèle sur Chénier pour composer des odes à la manière antique, avec strophes, antistrophes et épodes, alors qu'il n'avait qu'à s'inspirer, et s'est, en effet, inspiré directement, — comme je l'ai montré plus haut pour l'ode à Pan, — des modèles grecs. — Je termine en souhaitant que M. Kramer poursuive ses études sur André Chénier et la poésie parnassienne, et qu'il étende à d'autres poètes du groupe ces enquêtes un peu minutieuses et tâtillonnes, dont les excès, quand excès il y a, trouvent un lecteur averti facilement en garde, mais qui n'en sont pas moins fort utiles, et à la base même d'une histoire générale de l'influence de Chénier sur la poésie française.

EDMOND ESTÈVE.

JEAN VIC, **La littérature de guerre**, Manuel méthodique et critique des publications de langue française : 2 août 1914-11 novembre 1918. Préface de Gustave Lanson. Paris, Les Presses françaises, 1923, cinq vol. in-12.

Je suis fort en retard avec le bel ouvrage de M. Jean Vic. Mon excuse est qu'il ne rentre pas dans le cadre de cette revue d'où l'on exclut la littérature actuelle et que j'étais sans cesse contraint par des comptes-rendus qui étaient, eux, de notre ressort et qui n'étaient pas en avance. Je tiens pourtant à faire une exception pour le très remarquable travail de M. Vic. Il témoigne d'un prodigieux labeur poursuivi avec une sagacité obstinée. Il comprend tous les articles de vingt-trois grandes revues et des articles de beaucoup d'autres. Il est complet, autant qu'une pareille publication peut l'être ; il l'est beaucoup plus, dans tous les cas, que les publications analogues. Il n'exclut que certaines catégories très spéciales de publications (énumérées dans l'avertissement et, surtout, pour les deux premiers volumes qui furent publiés avant l'armistice, les publications interdites par la censure). Surtout ce labeur est très intelligent. Il est vraiment, comme l'indique le titre, méthodique. On se

retrouvera très aisément dans les divisions et subdivisions tout à fait nettes et judicieuses.

Première Partie : *Les causes et la préparation de la guerre.* — I. La Philosophie de la guerre. Les origines profondes ; — II. Les antécédents de la guerre. Les causes politiques. — III. Les négociations diplomatiques. La question des culpabilités. Le Socialisme et la guerre.

Deuxième Partie : *Les faits de la guerre* (en dix chapitres et un appendice).

Troisième Partie : *Les conséquences de la guerre* (en trois chapitres et un appendice).

Enfin cette bibliographie est critique, c'est-à-dire qu'elle n'est pas un simple répertoire. Dans le foisonnement des publications de toute nature, M. Jean Vic a voulu nous guider. Il a lu tout ce qu'il catalogue, ce qui est un miracle intellectuel; et il nous dit en quelques mots ou en quelques lignes le sens général de l'œuvre, son importance, ce qu'il en pense. Il ébauche vraiment, à travers ce catalogue, un panorama de la pensée française publiée pendant la guerre.

Je l'ai parcouru, ce panorama, avec un intérêt profond. Que de beaux livres et de nobles articles j'y ai retrouvés, et qui ont été pour nous un réconfort et un soutien. Que d'autres pensées d'ailleurs se réveillent à cette lecture et que je développerais, si c'était ici le lieu. On a eu raison d'écrire pendant la guerre ; mais on a vraiment trop et mal écrit. On a trop écrit pour l'arrière. On a parlé des poilus dans un langage qui les exaspérait. Et comme on pourrait dégager de ce catalogue, avec l'image de nobles et sincères pensées, une satire amère des profiteurs intellectuels de la guerre, de tous ceux qui, en servant le pays « par la plume », servaient trop impudemment leur vanité, leur vain besoin de bourdonner, leur bourse. La race n'en est pas éteinte... Au moins M. Jean Vic, condamné à l'inaction par la plus cruelle infirmité, n'a cherché que la plus utile, la plus austère de toutes les tâches.

Daniel Mornet.

H.-F. Amiel, **Philine**. Fragments inédits du *Journal intime*, publiés par Bernard Bouvier. Introduction par Edmond Jaloux. Paris, Editions de la Pléiade, J. Schiffren, 1927. Un vol. in-8° de 334 pages.

La *Revue d'Histoire Littéraire* s'excuse de ne pas avoir rendu compte des trois volumes que M. Bernard Bouvier a extraits des 16900 pages du Journal intime d'Amiel dont il est le dépositaire. Publication très importante et qui modifie profondément l'idée que nous pouvions nous faire d'Amiel d'après les morceaux déjà publiés. Malheureusement les volumes ont été publiés à tirage restreint; la Revue n'a pu les obtenir; et il est légitime et nécessaire qu'elle ne rende pas compte des publications qui lui sont refusées. Du moins l'obligeance de M. Bernard Bouvier nous fait parvenir cette *Philine*, également à tirage restreint. Elle nous permet de rappeler la publication antérieure et de lui rendre hommage.

Philine est un document passionnant et qu'on peut dire unique dans la littérature de langue française, même après les *Confessions* de Jean-Jacques et les Morceaux déjà publiés du *Journal intime*. C'est l'épisode des amours, des seules amours complètes d'Amiel avec la femme qui lui fit connaître l'amour physique, pour la première fois, à trente-neuf ans ; et, sans doute, pour la dernière. C'est donc le plus secret de la vie d'Amiel. En outre, c'est, pour la première fois, un extrait relativement continu du *Journal*. L'extrait commence en 1859 et se termine en 1878 et comprend toutes les journées où il est question de *Philine*. Pour chacune de ces journées le texte est complet et donne tout ce que note Amiel, quel qu'en soit l'intérêt général ou la banalité domes-

tique. C'est donc non pas tout Amiel, mais un Amiel vrai et non pas en habit de soirée littéraire.

Je me garderai d'exposer l'idée que je me fais de cet Amiel. Ce serait, pour un être aussi complexe et aussi fuyant, une méditation personnelle plus qu'une étude d'histoire littéraire. Il vaut mieux renvoyer à la lucide et pénétrante étude où Edmond Jaloux me semble définir Amiel plus exactement qu'on ne l'a fait jusqu'ici et avant la connaissance de ce volume. Je me permets cependant un regret et une remarque. Le regret est qu'il n'y ait pas quelque riche Mécène pour fournir les fonds nécessaires à une publication intégrale ou presque intégrale du *Journal* (si cette publication est permise par les héritiers). Quarante-huit volumes! Ce ne serait pas une œuvre à suivre. Mais quel riche trésor, sans doute, à consulter, presque au hasard, pour les heures de loisir. La remarque est que cette publication de *Philine* ne changera probablement ni les sympathies des lecteurs pour Amiel ni certaines gênes en sa présence. On l'aime ou il inquiète pour des raisons très personnelles. Mais, tout de même, ceux qu'il inquiète trouveront une raison nouvelle pour leurs inquiétudes. Nous, ne savions pas exactement devant quels visages, de quelles vies profondes Amiel n'avait su qu'hésiter, se lamenter et se dérober. Nous en connaissons un maintenant qui s'appelle Philine, grâce aux lettres publiées dans la Préface d'Edmond Jaloux. J'en connais peu qui soient plus humblement pathétiques, plus passionnément humains et vivants. Qu'Amiel ait pu ne s'émouvoir que d'une tendresse distraite, chicaneuse, fuyante pour une femme qu'il dit belle, d'humeur agréable, qui lui plaisait et qui s'attachait à lui avec de si nobles et de si frémissants accents, c'est là, sans doute, ce qui éclaire au plus profond ce qu'il y a de maladif dans cette âme et, je crois, une certaine sécheresse profonde. Désir d'aimer, de se donner, de se dévouer et incapacité d'aimer et de se donner. Amiel est resté cloué à son moi, avec le déchirement des clous qui l'attachaient. Je songe à M^me^ du Deffand, à la privation du sentiment avec la douleur de ne pouvoir s'en passer. Du moins elle a trouvé son Walpole. Amiel a laissé partir Philine...

Mais je glisse sur la pente des méditations personnelles. Elles seraient aisées et infinies. C'est dire l'extrême intérêt du livre publié par Bernard Bouvier.

DANIEL MORNET.

HENRY BAEMOND, de l'Académie française. **La Poésie pure**, suivi de **Un débat sur la poésie**, par ROBERT DE SOUZA. Deux ouvrages en un volume de 321 pages in-12. Paris, Grasset, 1926. — HENRY BREMOND, **Prière et poésie**. Paris, Grasset, 1926. Un volume in-12 de 221 pages.

Ces deux ouvrages de l'abbé Bremond ont vraiment bien du charme, de l'ingéniosité, de la pénétration, de la profondeur, de l'esprit, de la verve, du mordant et quelques autres choses encore. Ils sont subtils et précis, fuyants et assurés, courtois et acerbes. Ils touchent à toutes sortes de problèmes de métaphysique, de théologie, de psychologie, d'esthétique, d'histoire de l'art et de la littérature. Je ne prétends en étudier ici que ce qui intéresse l'histoire littéraire.

On sait quel en est le point de départ : un discours prononcé à l'Académie française, le 24 octobre 1925, sur la « poésie pure » où l'abbé Bremond affirmait que l'essence de la poésie est d'être inaccessible à l'intelligence pure, qu'on peut et doit l'éprouver et non la comprendre et qu'on altère et anéantit l'impression poétique dès qu'on essaie de la raisonner. De là surgirent grands débats et maintes polémiques où l'abbé Bremond défendit sa thèse dans des répliques dont son livre nous donne l'essentiel.

Sur le principe on peut s'étonner, et l'abbé Bremond s'en étonne avec quelque vivacité, que la doctrine de la poésie pure ait rencontré des contra-

dicteurs. Dire que la poésie est essentiellement et totalement — en tant que poésie — différente de la prose, c'est dire simplement, comme l'auteur le remarque, que l'ouïe est totalement différente de la vue. On ne comprendrait pas autrement que tous les groupes humains, dès qu'ils eurent quelque civilisation, aient inventé la poésie. S'il n'y avait entre la poésie et la prose qu'une différence de nuance, la prose y suffirait, car elle est capable de toutes les nuances. Si l'abbé Bremond n'avait développé que cette affirmation, il n'aurait guère dit qu'une banalité ; et il fait remarquer, avec bonne humeur, que bien d'autres avant lui l'avaient dit, très exactement. Mais il y a dans ses deux livres autres choses qui en font le charme, l'ingéniosité, la pénétration,... etc.

C'est d'abord une sorte d'histoire de cette psychologie et de cette esthétique de la poésie pure. L'abbé Bremond se défend de la faire méthodiquement, en érudit. Il s'est promené parmi les livres plus qu'il ne les a explorés. Sans doute. Mais c'est une promenade singulièrement intelligente et singulièrement attentive. Il s'est servi des bons ouvrages de Robertson, Toffanin, Folkierski,... etc., auxquels ils renvoie, mais il s'est encore mieux servi de sa vive curiosité et de sa remarquable connaissance de notre passé littéraire. On trouvera donc, dans ses deux volumes, une revue pittoresque et judicieuse des discuteurs du principe poétique, raisonneurs et inspirés, de Malherbe à Carlyle ou à Proust, en passant par Boileau, Saint-Évremond, Fontenelle, Lamotte, Buffier, Ducerceau et vingt autres. Pour le XIX^e^ et le XX^e^ siècle on trouvera rassemblés et commentés avec une brève et chaleureuse pénétration les textes les plus lumineux de tous les grands prophètes de l'intuition poétique, de Woodsworth à Claudel. L'ouvrage rendra les plus grands services aux raisonneurs de l'esthétique comme il donnera les plus grandes joies à ceux qui le liront seulement pour méditer. Je pense que l'abbé Bremond ne tiendra pas le compliment pour injurieux.

En second lieu, le premier et le second volume sont une tentative d'explication du mécanisme de cette poésie pure. Tentative à la fois vigoureuse et délicate, où toutes les ressources de l'esprit de finesse concourent pour séduire, et dont personne ne pourra nier la valeur. Mais elle ne paraîtra sans doute décisive qu'à ceux qui sont déjà décidés. L'abbé Bremond prétend partir d'un axiome : « Au mystique de nous expliquer le poète ». Mais cet axiome suppose que le lecteur est capable de comprendre vraiment ce qu'est le mystique, j'entends de comprendre, pour l'avoir lui-même éprouvé, le genre de certitude auquel adhère le mystique. Or je sais de ces lecteurs et non des moindres et qui ont le sens profond de la poésie, incapables d'avoir le sens profond du mystique. On a tenté, aussi bien, d'expliquer la poésie pure par la musique. L'explication ne peut rien valoir pour ceux qui sont incapables de la « possession » musicale, et qui sont parfois de vrais poètes. Si j'entre dans le détail, l'abbé Bremond nous démontre que l'intuition poétique : 1° ne nous apprend rien, en ce sens qu'elle est totalement différente de l'activité méthodique et didactique de l'intelligence, ce que je comprends et qu'il est aisé de comprendre ; 2° qu'elle nous permet de « pénétrer au delà de la surface sensible jusqu'à la substance, à la réalité des êtres » ; et 3° que « ce contact avec une présence réelle... nous est donné, et par quelqu'un qui, en nous le donnant, se donne lui-même ». Or 2° et 3° sont de la mystique, où je n'entre plus, je veux dire où je trouve non pas une certitude (point essentiel pour le mystique), mais une adhérence, un désir que ce soit certain dont je sais toujours qu'il n'est qu'un désir. Ne peut-on pas goûter tout simplement dans cette possession par la poésie, la musique, le sentiment de la nature, le dévouement, le don de soi,... etc., simplement un sentiment de plénitude, de bonheur. L'émotion poétique, l'émotion pure ne peut-elle pas être, pour certains, simplement une joie sans aucun sentiment de possession d'une vérité ou d'une réalité, du moins d'une possession certaine où s'abolit le sens critique de la défiance raisonneuse. Qu'on me permette une comparaison que je choisis

à dessein excessive. Tous les « psychiâtres » nous ont parlé de ce sentiment de paix, de sécurité, de possession d'eux-mêmes que confessent certains obsédés criminels lorsqu'ils ont commis leur crime. Il n'y a certes rien en eux qui ressemble à un sentiment de vérité. De même il est possible que le sentiment poétique profond me révèle à moi-même mon vrai moi. Mais c'est jouer sur le mot *vrai*. Je puis me dire : « Je suis moi, vraiment moi », sans avoir la pensée de tenir la vérité. Quand l'obsédé criminel est vraiment lui, ou quand l'obsédé de Freud exprime inconsciemment son symbole érotique, il obéit à son moi profond ; il ne touche pas la vérité. Et puis, que de difficultés de détail. Par exemple, j'ai lu de près, et avec l'intérêt le plus constant, les lettres de direction de Fénelon. Il n'y a guère d'œuvre où le mysticisme soit sinon plus profond (je n'en sais rien), du moins plus humain, plus à la portée des non mystiques. Et c'est pourtant Fénelon qui a écrit ce *Télémaque* qui est en grande partie responsable de ce qu'il y a de plus artificiel, de moins poétique dans la poésie du XVIII[e] siècle.

Mais il faudrait un volume pour signaler tout ce que les livres de l'abbé Bremond suggèrent, ne fût-ce que pour les discuter ; je ne dis pas pour les contredire, mais pour mettre hypothèse là où il pense certitude. Et ce volume devrait d'abord reconnaître la troisième originalité de l'œuvre : une extraordinaire fusion de l'esprit de clarté et de l'esprit de poésie, de l'art didactique et de la suggestion intuitive. Quand je compare ces livres à des ouvrages sur l'intuition esthétique écrits par des Italiens, des Suisses, des Anglais, des Allemands (je n'en connais, il est vrai, qu'un petit nombre), je ne puis pas m'empêcher tout de même de penser qu'il y a là un art merveilleux, vraiment unique et qui est, dans une certaine mesure, un art français, l'art de quelques Français d'élite. L'abbé Bremond reprend à son compte et commente longuement la parabole de Claudel sur l'antagonisme entre *Animus*, l'intelligence raisonneuse, et *Anima*, l'âme intuitive. J'ai bien envie de dire que l'abbé Bremond — quand il écrit — est un démenti à Claudel et à lui-même, tant *Animus* et *Anima* semblent collaborer à ses œuvres avec la plus humaine harmonie.

Il serait parfaitement injuste d'oublier dans ce compte-rendu l'ouvrage où M. Robert de Souza a exposé en quarante pages *Un débat sur la Poésie*. Œuvre courte mais extrêmement nourrie. M. de Souza a pris le débat en philosophe et en historien. On sait que M. de Souza a écrit sur des problèmes d'esthétique et notamment sur le problème du rythme des œuvres tout à fait originales et pénétrantes. La dialectique qui lui permet de raisonner sur la poésie pure n'est pas moins intéressante. Elle sort du cadre de cette revue — et de ma compétence. Mais il y a dans son étude un chapitre IX (Le témoignage des classiques) qui est une étude fort judicieuse et fort bien informée des théories classiques sur l'inspiration poétique, du XVI[e] siècle au Romantisme. Il convient de le signaler à tous les historiens de la littérature.

DANIEL MORNET.

H. DE BALZAC, **Contes bruns**. Préface et notes par MARCEL BOUTERON. Paris, Delpeuch, 1927. Un vol. in-12 de 167 pages.

C'est une réédition qui intéresse les bibliophiles plutôt que l'histoire littéraire. M. Bouteron nous donne les 122 pages qui, dans l'édition de 1832 des *Contes bruns* (par Balzac, Philarète Chasles, Charles Rabou) représentent la part de Balzac. Tous ces contes balzaciens ont été repris par Balzac dans des œuvres diverses, sauf un, très court, *La Femme du Médecin*, qui est médiocre. Entre l'édition originale et les reprises il y a des variantes dont l'intérêt n'est pas considérable, sauf le tableau du salon du baron Girard, où Balzac était

reçu, tableau qui fut supprimé par la suite. Pourtant il valait la peine de faire avec précision l'histoire de ces plagiats de Balzac par lui-même. C'est un paragraphe de cette histoire critique des œuvres de Balzac dont nous n'avons que des matériaux incomplets. M. Bouteron l'a établi avec la précision et la science qu'il apporte dans ses études balzaciennes.

Je trouve surtout, dans le compte rendu de ce petit volume de la collection *Pages retrouvées*, un prétexte. Nul n'ignore que M. Bouteron est devenu le maître des études balzaciennes. Il ne se contente pas d'être un guide bienveillant et merveilleusement informé pour tous ceux qui cherchent dans l'œuvre de Balzac quelque sujet de thèse ou d'étude. Il publie des ouvrages très remarquables sur Balzac ou le Romantisme (*Danses romantiques* ; *Muses romantiques*..., etc.). D'autres balzaciens publient, eux aussi, des études fort utiles (H. Clouzot et R.-H. Valensi, *Le Paris de la Comédie humaine* [*Balzac et ses fournisseurs*] ; Ch. Léger, *A la recherche de Balzac* [Balzac et Mme Hanska ; Étude sur *Albert Savarus*]..., etc.). De tout cela la *Revue d'Histoire Littéraire* ne souffle pas mot et se contente, ou se contentera de le signaler en fin d'année dans une liste des livres parus et qui ne font pas l'objet de comptes rendus. C'est que la Revue, malgré ses demandes, n'a pas reçu ces ouvrages. Ils sont publiés, comme tant de livres d'aujourd'hui, à tirage limité. Le moindre exemplaire en vaut 80 francs. Les éditeurs estiment sans doute qu'ils ne peuvent nous donner un seul de ces précieux exemplaires. La Revue, de son côté, est obligée de s'en tenir à la règle de n'étudier que les ouvrages qui lui sont envoyés ; elle ne peut pas les acheter pour les remettre à celui qui est chargé du compte rendu. Elle garde donc le silence. Mais ce n'est pas par ignorance, et souvent ce n'est pas par dédain. Je tenais à le dire en songeant aux livres de M. Bouteron dont nous n'avons rien dit parce que les éditeurs n'ont pas voulu nous en faire l'envoi. Cela n'empêche pas qu'ils soient excellents.

D. M.

CHRONIQUE[1]

XVI^e SIÈCLE

Histoire du Théâtre. — F. Benoît. La tragédie du sac de Cabrières. Tragédie inédite en vers français, du XVI^e siècle, publiée avec une introduction historique. — Etude littéraire par J. Vianey. [Document très curieux, écrit entre 1559 et 1573, excellemment édité et préfacé]. *Bibliothèque de l'Institut historique de Provence*, 1927, brochure de 93 pages.

XVII^e SIÈCLE

Bossuet. — Oraison funèbre de Louis de Bourbon, Prince de Condé. Paris, chez Sébastien Marbre-Cramoisy, 1687.

Exemplaire portant de nombreuses annotations manuscrites dues à Jean d'Aranthon d'Alex, évêque et prince de Genève.

« Bossuet critiqué, au point de vue du style, par un contemporain ; — du plus haut intérêt. Les critiques sont justes pour la plupart. » G. H. [G. Hanotaux]. — (Vente G. Hanotaux, 12-14 décembre 1927.)

Descartes. — Lettre patente de la reine Christine-Alexandra de Suède, libellée comme suit :

« Christine Alexandra Reyne. Nous faisons sçauoir par les presentes qu'ayant estè suppliée d'honorer d'une marque d'estime la memoire du feu S^r des Cartes, qui s'est acquis auec iustice le tiltre d'un Grand Philosophe de nostre Siècle, Nous n'auons pas voulù refuser à la mémoire d'un Grand Homme l'honneur de nostre approbation, et le tesmoignage de notre estime, duquel il a receu de Nous durant sa vie des marques assèz esclattantes pour accorder à ses Amis apres sa mort ce tesmoignage, qu'ils Nous demandent. Nous confessons donc que sa reputation, et ses escrits Nous donnerent autresfois enuie de le connoistre, que ce desir Nous fit employer le crédit du S^r de Chanut Ambassadeur Ordinaire de France alors en nostre Cour pour le disposer à Nous donner cette satisfaction qué l'amitié intime, qui estoit alors entre ces deux Excellents Hommes, et celle que le S^r Chanut auoit pour Nous, le fit trauailler heureusement à nostre dessein, et le disposa à quitter son Hermitage pour

1. Cette chronique est moins un compte rendu critique qu'un bulletin de renseignements. L'étendue de l'analyse des articles ne mesure pas leur intérêt. Les notes envoyées par les correspondants de la Revue sont signées de leurs initiales. Les noms des collaborateurs qui nous communiquent des renseignements sont entre parenthèses. La *Revue de Littérature comparée* et la *Revue d'Histoire Littéraire* collaborant et ne se copiant pas, il ne sera, en principe, donné aucune indication ou compte rendu des articles ou livres concernant la littérature comparée. Les indications d'autographes ne sont que des adaptations des catalogues ; aucune recherche n'est faite pour savoir s'ils sont inédits, s'ils n'ont pas déjà été signalés, etc. *Toutes les indications d'autographes nous sont communiquées par M. Edouard Champion.*

Nous venir trouuer : Ce qu'il fit, et fut receù de Nous avec tous les honneurs et les tesmoignages d'estime, que Nous auons creù conuenir à sa personne et à son merite, et l'ayant disposè à quelque séiour en Nostre Cour Nous voulusmes receuoir d'un si bon Maistre quelque tincture de la Philosophie, et des Mathematiques, et Nous auons employé les heures de nostre loisir à cette aggreable occupation autant que nos grandes, et importantes applications Nous le pouuoyent permettre. Lors que nous eusmes la douleur de Nous voir priuèe par la mort d'un si Grand, et illustre Maistre, à qui nous auons voulù donner cette dernière marque de nostre Estime, et bienueillance et nous certifions mesme par les presentes qu'il a beaucoup contribuè à nostre glorieuse conuersion, et que la prouidence de Dieu s'est seruie de Lui, et de son Illustre Amy le dit S^r de Chanut pour Nous en donner les premieres lumieres que Sa grace, et misericorde acheuerent apres à Nous faire embrasser les veritèz de la Religion Catholique Apostolique Romaine, que le dit S^r des Cartes a toujours constamment professè, et dans laquelle il est mort auec toutes les marques de la vraie pieté que nostre Religion exige de touts ceux, qui la professent. En foy de quoy Nous auons signè ces presentes, et y fait apposer Nostre seau Royal. Fait à Hambourg le 30^me d'Aoust 1667. »

CHRISTINE ALEXANDRA.

(Au-dessous le sceau royal.) SANTINI.

Parchemin de format 62 × 40 cm. accompagné d'une déclaration manuscrite, faite à Paris le neuf des Calendes de Mai 1767, par M. de Chanut, qui l'a signée, en présence de M. De Blois, notaire, certifiant que Descartes a vécu et est mort fidèle à la religion catholique. — (Vente Paul Catin, 17 février 1928.)

Fénelon. — Lettre datée : Périgueux 8 mai 1706. « J'eusse accepté, Monsieur, l'offre obligeante que Monsieur de Périgaud m'a fait de me mener à Bordeaux si je n'étais pas persuadé que vous approuveriez plus mon éloignement du monde que si j'allais vous faire ma cour. » — (Vente Barral, 334, Montpellier.)

— Les Aventures de Télémaque fils d'Ulysse. *S. l. n. d.*, 2 parties en 1 vol. in-12.

« Plus j'insiste sur cette question des éditions originales de *Télémaque*, moins je la trouve éclaircie.

Mettons à part le *fragment*. Je crois avoir démontré, dans ma note sur mon exemplaire de Moetjens, 1699, en 4 volumes, que cette édition est la première au moins pour les deux derniers tomes.

Mais voici un élément nouveau. Le présent exemplaire imprimé sans titre est évidemment du caractère qui a servi aux autres éditions belges in-12. Or, il n'est pas divisé en chapitres, et n'a pas d'*arguments*. En outre, il contient, à la fin du court *Avertissement* expliquant pourquoi le chiffre (c'est-à-dire la pagination) est redoublé, une mention de laquelle il résulte que c'est en cours d'impression du présent volume qu'on a eu la suite de l'ouvrage.

Par contre, l'exemplaire en maroquin ancien que je possède également (n° suivant), qui comporte le même avertissement, et dont le texte est imprimé avec le même petit caractère que le présent volume, est divisé en chapitres avec les *arguments*. La note qui suit l'*Avertissement* fait valoir cet avantage. Donc, le tirage est postérieur à celui du présent volume. Mais le dit tirage (celui de l'exemplaire en maroquin) est daté de 1699. Donc le présent tirage (celui en veau) étant antérieur est aussi de 1699. Il doit avoir été imprimé, comme l'indique l'*Avertissement*, au fur et à mesure que les suites arrivaient en Belgique. L'exemplaire en maroquin est de François Foppens. Celui-ci, étant imprimé avec les mêmes caractères, doit être du même libraire. En quelles relations ces deux éditions sont-elles avec celle de Moetjens. Contrefaçon ? ou doublet ?

Il est certain que les tirages Foppens sont déjà supérieurs comme correction. Voir, par exemple, le dernier mot de l'ouvrage, imprimé *Euménie* dans le

Moetjens et corrigé en *Eumée* dans les exemplaires Foppens, etc. » [Note de G. Hanotaux dans le catalogue de vente.] — (Vente G. Hanotaux, 12-14 déc. 1927.)

La Monnoye. — Lettre à Claude de Santeul, à Paris ; Dijon, 21 août 1683.

« Bien que j'eusse condamné d'abord le dessein que vous aviez de faire servir ma traduction à la dispute du Prix, aujourd'hui que l'événement semble avoir justifié votre conduite, j'aurais tort ce me semble de la blâmer. Je souhaiterais seulement que, comme vous avez plus de part à l'affaire que moi, vous voulussiez prendre soin d'informer le public de la manière dont le tout s'est passé et faire imprimer à costé de vostre ode ma traduction entière telle que je vous l'ai envoyée. Pour le Prix je vous en fais ma démission dans les formes par la procuration ci-jointe. Je vous demande seulement pour toute reconnaissance une vingtaine d'exemplaires des *Pièces victorieuses*, que vous me ferez tenir par le carosse de Dijon. » — (Catal. M^lle^ Charavay, n° 29, 1928.)

M^me^ de Maintenon. — Lettre adressée à M. Le Gnignonaille à Maintenon, datée de Fontainebleau, 30 septembre 1680.

Voici la teneur de cette lettre :

« Je suis très fachée de vous avoir donné du chagrin en vous renvoyant votre fils, mais je ne puis souffrir un amour chez moy dès que le but n'est pas de se marier et mon devoir doit lemporter sur toute sorte de complaisance.

Je suis aussi fachée de la prompte mort de ce vieillard, il faut les remplacer si on en trouve qui passe soixante ans qui soient de mes terres qui soient veufs et pauvres. Je ne doutte point que je naye consenty à l'accomodement de Mrs les chanoines avec le vicaire, ils en sont tous tombés d'accort et mont assurée que le service serait fait par tout cependant japrend qu'il ny a souvent que Mr le Noyeu à Saint-Nicolos vous pouvez leur dire que je ne laisseray pas les choses en cet estat la et que jy aporteray les remedes qui pourront leur déplaire ne voulant point me damner pour eux. '

Je vais escrire à Mr du Plessis sur les pentionnaires que je ne veux pas qui logent au chateau, advertissesmoy de lestat de santé de nos curés. Faites faire les réparations absolument nécessaires au meilleur marché qu'il se pourra et prenant le temps le plus propre pour quelles soient solides. Payez le jardinier et le garde et croyés moy pour vous comme jay toujours esté. — (Catal. Sartoni, n° 3.)

Malebranche. — Traité de la nature et de la grâce. Dernière édition. Rotterdam, Reinier Leers, 1684.

Exemplaire chargé de notes autographes de Malebranche, en vue d'une nouvelle édition.

Ces corrections se rapportent au texte, où l'auteur ajoute des phrases entières, des citations, les sources de ses citations lorsqu'elles n'étaient pas indiquées en manchette.

Il recommande, notamment, d'enlever l'avis du libraire au lecteur pour cette raison : *Cet avis n'est point de l'auteur : il faudroit l'ôter* ; de changer la disposition des ff. liminaires : de modifier la typographie de certains titres courants. Des paragraphes entiers sont ajoutés, notamment à la page 93.

Sur la garde se trouve la signature : *Malebranche, prêtre de l'Oratoire.*

A la vente Rochebilière se trouvait (n° 50) : *La Réponse au livre de M. Arnaud. Des vrayes et des fausses idées*, qui était aussi annoté par Malebranche en vue d'une nouvelle édition.

On a relié à la suite : Défense de l'auteur de la Recherche de la Vérité contre l'Accusation de M^r^ de la Ville... *Ibid., id.*, 1684, 46 pages.

Cet opuscule est également annoté et corrigé par l'auteur. — (Vente G. Hanotaux, 12-14 décembre 1927.)

Molière. — *Le Temps*, 6 décembre 1927. Emile Henriot, *Les livres de*

M. Hanotaux [Exemplaire d'*Andromède*, 1651, in-4°, avec les noms des acteurs de la Troupe de Molière qui joua cette pièce à Lyon en 1652. — Molière, *Sganarelle*. Paris, Quinet, 1666, avec des vers manuscrits dont six sont inédits. Mais rien ne permet d'affirmer qu'ils sont de Molière.] — (G. Mongrédien.)

Molière. — Sganarelle, ou le Cocu imaginaire, comédie, *S. l. n. d.* (Paris, T. Quinet, 1666). — Fragment du tome I de la première édition collective de 1666, contenant *Sganarelle*; les pages sont signées de Div à Gvj et chiffrées de 93 à 154, plus six feuillets préliminaires non chiffrés.

A l'avant-dernière scène, ont été ajoutés, à la fin, six vers manuscrits, très intéressants et qui semblent bien être destinés à modifier, au théâtre, la fin de cette scène et le dénouement de la pièce.

« Ce volume présente les caractéristiques suivantes: 1° il est paginé *à la suite* et commence, sauf les six feuillets originaires, par son titre courant à la page 93. Vérification faite, il appartient à la première édition collective, celle de 1666, qui ne comporte auparavant qu'une seule pièce, les *Précieuses ridicules*.

2° Il donne les commentaires ou « notes marginales » de M. de Neufvillaine, pareil en cela à la première édition.

3° Les variantes paraissent, en général, conformes à la première édition, décrite par Le Petit.

4° Mais voici qui est d'une importance capitale et sans doute d'un intérêt unique.

Ce petit volume, détaché d'une collection très ancienne, puisqu'il comprend les notes de Neufvillaine, comporte à la fin une modification d'une main du temps qui a pour objet la suppression de la dernière scène et son remplacement par onze vers dont six entièrement inédits et les cinq derniers reproduisant, sauf un mot changé, les cinq derniers vers de la dernière scène, qui sont une tirade de Sganarelle.

En outre, cet exemplaire présente quelques variantes ou corrections manuscrites dont plusieurs ont été adoptées dans les éditions subséquentes.

Qui s'est permis ces changements, et surtout cette suppression d'une scène? Qui s'est permis d'introduire six vers nouveaux qui sont tellement dans la manière et dans l'accent de Molière, et que voici :

Pourroit-il oublier qu'il m'a donné parole?
LELIE
Je le crains, mais il faut tomber à ses genoux.
Je vous seconderai, Lelie, et devant vous
S'il faut qu'à nos désirs il se montre insensible
Je lui declareray qu'il seroit impossible
Qu'à tout autre qu'à vous il engageât ma foy.

Qui donc, encore une fois, a compris que, pour le théâtre, la scène où Gorgibus s'explique et où Valère vient faire un aveu inutile et odieux, est plus qu'encombrante et traînante, elle est d'un mauvais goût parfait?

A cette question il n'est pas de réponse dans l'état actuel de mes connaissances. Et nous n'avons pas de morceaux d'écriture de Molière suffisants pour étudier le problème ainsi posé. L'écriture est élégante, le style et l'orthographe, du temps. C'est tout ce que l'on peut dire. Mais le tout donne à l'exemplaire un intérêt singulier. » [G. H.]

« *P.-S.* — J'ai trouvé, au sujet du dénouement du « Cocu imaginaire », une observation bien curieuse et qui confirme, après coup, certaines des déductions qui étaient résultées pour moi de la lecture attentive de cet exemplaire annoté; dans l'édition de Molière donnée par Auger, chez Desoer, en 1819, il est dit : « Voltaire blâme ce dénouement qui lui paroit un des moins bien ménagés et des moins heureux de l'auteur ». Il est certain qu'il ne sort pas du sujet, qu'il est imprévu et fortuit, enfin qu'il est de ceux dont on dit qu'il tombe des

nues... La double ou plutôt quadruple méprise sur laquelle est fondée toute l'intrigue venant à cesser, la pièce est terminée, et dès lors, il importe fort peu de quelle manière Gorgibus est amené à donner son consentement à l'union des deux amants... » Auger ajoute, après une explication sur les dénouements de Molière, que celui-ci est exceptionnellement manqué : « Le dénouement de la fable, dit-il, est l'arrivée imprévue de Villebrequin qui vient redemander et rendre à Gorgibus la parole mutuelle qu'ils se sont donnée. Ce dernier dénouement n'a rien de commun avec celui du sujet, et il pourrait être tout différent de ce qu'il est. Il était facile à Molière de le faire meilleur, et pour qu'il fût entièrement bon, il aurait fallu que, tout à la fois, il désabusât les deux amants de leurs erreurs et changeât la résolution que le père de Lélie avait prise contre leurs intérêts. »

Il est bien curieux que Voltaire, qui avait gardé la tradition du théâtre du XVII^e^ siècle, ait fait la remarque signalée ci-dessus ; il est bien curieux qu'Auger, le complétant, ait dit : « Il était facile à Molière de le faire meilleur » et qu'il ait indiqué précisément la forme du dénouement que je trouve manuscrite dans mon exemplaire remontant au XVII^e^ siècle certainement. De là à dire que Molière lui-même a fait ce dénouement meilleur, il n'y aurait qu'un pas. Mais, voilà, la discussion ne peut aller plus loin. » [Notice de G. Hanotaux dans le catalogue de la vente]. — (Vente G. Hanotaux, 12-14 décembre 1927.)

Perrault (Charles). — Grisélidis, nouvelle en vers. [A la fin :] Paris, Vve J.-B. Coignard, 1694, 69 pages. — Peau d'Asne. A Mme la Marquise de L. A Paris, chez J.-B. Coignard, 1694. — Les Souhaits ridicules. S. l. n. d., 1694, 12 pages.

Premiers essai des Contes de Perrault. C'est la véritable édition originale de Perrault. Elle paraît avoir échappé aux recherches des bibliographes, car elle ne se trouve mentionnée ni par Brunet, ni par Deschamps, ni par Ch. Giraud dans son édition des *Contes* de Perrault. D'après ces bibliographes, le texte original des premiers contes de Perrault aurait paru en Hollande dans le *Recueil de Moetjens* de 1691 à 1700. Ce petit volume présente la preuve du contraire. C'est bien à Paris, dans la boutique de Coignard, son libraire habituel, qui avait publié d'autres ouvrages de lui, que le grave académicien mettait timidement au jour, sous le voile de l'anonymat et sans privilège, ses premiers contes qui devaient devenir si populaires. Ils furent aussitôt contrefaits en Hollande dans le Recueil de Moetjens, la même année. Plus tard, en 1697, Perrault traita avec Barbin pour réunir ses Contes qui avaient paru séparément. Voilà la véritable histoire bibliographique des Contes. » — [Note de de G. Hanotaux dans le catalogue de vente.] — (Vente G. Hanotaux, 12-14 décembre 1927.)

Ch. Perrault. — Jeanne Roche-Mazon. Une Collaboration inattendue au XVII^e^ siècle. L'abbé de Choisy et Ch. Perrault [pour la nouvelle *Histoire de la Marquise-Marquis de Bonneville*, publiée à la suite de l'étude. Curieux et bien informé]. *Mercure de France*. 1^er^ février 1928.

Histoire de la Poésie provinciale. — F. Lachèvre. Glanes bibliographiques. Un poète lyonnais inconnu du XVII^e^ siècle : Cenamy. *Bulletin du Bibliophile*, 1^er^ février 1928.

Histoire de la Préciosité. — G. Mongrédien. Une précieuse, Mme du Vigean (1600-1682). [Documents inédits. Intéressant]. *Revue de Paris*, 15 février 1928.

XVIII^e^ SIÈCLE

Beaumarchais. — Les authentiques modèles du *Mariage de Figaro*. *Figaro*, 12 novembre 1917.

— D. P. Un précieux exemplaire du *Mariage de Figaro* [ayant appartenu à l'acteur Dazincourt; modifications et suppressions de sa main]. *Bulletin du Bibliophile*, 1er février 1928.

Buffon. — Lettre datée de Montbard, 16 juillet 1777, adressée à son fils « Monsieur de Buffon au collège du Plessis, rue Saint-Jacques ».

Lettre familière et intime, adressée par Buffon à son fils alors âgé de treize ans. L'enfant, ayant perdu ses cheveux par suite d'une maladie, a écrit un mot désolé à son père. Celui-ci prend part à sa peine dans cette lettre, mais en profite pour lui montrer combien « les vanités de ce monde passent vite et quelquefois de trop bonne heure ». Il propose à son fils soit de les faire couper à ras, soit de mettre une perruque de Drouard « qui le coiffe actuellement ». Puis il parle du Prince de Gonzague, son ami, dont il vante la grande science et qu'il propose en exemple à son fils.

Diderot. — F. Neri. Faville del Diderot [à propos d'ouvrages récents. Intéressant]. *La Stampa*, 10 janvier 1928.

Diderot. — Lettre de trois pages, plaidant la cause d'une femme accusée de vol par sa famille.

« Que l'ayant interrogée moi-même, sur les draps et quelques autres guenilles, en un mot sur la circonstance qui paraît la charger davantage, elle y a satisfait avec beaucoup d'ingénuité et de vraisemblance; elle nomma ceux à qui ces effets appartiennent et elle en motive l'emprunt sur la nature de la maladie de sa mère qui exigeait plus de linge qu'il n'y en avait à la maison ».

« Que moi qui connaît un peu ce que c'est que le linge des ouvriers de province, je puis vous assurer qu'on n'en ferait pas ici des torchons de cuisine. Imaginez qu'une fille portait sur ses bras quatre paires de ces draps. »

« Que quoique la maladie de sa mère ait été dispendieuse et longue, il se trouve plus de bien à sa mort qu'il n'y en avait à la mort du mari. » — (Vente Charavay, 2 novembre 1927.)

Lassay (Mis de). — Recueil de différentes choses. — Sept volumes in-4.

Copie manuscrite des *Mémoires* du Marquis de Lassay, et lui ayant appartenu, comme en fait foi une note autographe au début du tome I : « Je prie mon fils et ceux à qui le château de Madaillan sera après moy, sils veulent se donner la paine de lire des choses que iay escrites pendant le cours de ma vie, et qui mont ammuse en les fesant, après les avoir leues, d'en lesser le recueil relié en cinq tommes escris à la main, dans ce chateau, ou ie souhaite qu'il qu'il demeure tousiours, et quon le conserve avec soin quoy que peut estre il n'en vaille guère la peine, sans y rien changer. Faict au chateau de Madaillan ce sept iuillet mil sept cens vingt cinq. Lassay.

« On suplera aux fautes du copiste et d'ortografe quon y trouvera. »

Ces *Mémoires*, qui se composent de souvenirs, de lettres, de pensées éparses, comprennent cinq volumes, le dernier non tomé. — (Vente G. Hanotaux, 12-14 décembre 1927.)

Mlle de Lespinasse. — L. Villat. Mlle de Lespinasse et Suard [d'après des lettres inédites publiées par le Dr M. Druhen dans le Bulletin de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Besançon]. *Débats*, 2 octobre 1927.

Montesquieu. — J. Place. La seconde édition originale des *Lettres Persanes* [qui, selon Voltaire, aurait été imprimée, avec nombreux remaniements, pour tromper le cardinal Fleury. Existence d'une édition de 1721 qui correspondrait, décrite par le libraire propriétaire dans le *Figaro*, 11 janvier 1928. A-t-elle été imprimée dans ce but?.. etc.]. *Chronique des Lettres françaises*, janvier-février 1928.

Bernardin de Saint-Pierre. — Une page manuscrite du *Roman de l'Amazone.* — (Vente Sotheby, Londres, 2-4 avril 1928.)

Voltaire. — Copie de lettres originales et inédites de Voltaire à M. le Marquis de Ximénès.

Copie du XVIII[e] siècle trouvée dans les papiers du Cardinal de Beausset. Quatre lettres dont deux seulement figurent dans la correspondance générale de Voltaire, celle du 11 février 1867, page 749, tome XII, et celle du 18 mars 1767, page 768, tome XII (Ed. Didot, 1878. Treize volumes in-4.)

Les deux autres sont inédites : 3 février 1766, Ferney, et 23 mars 1767.

— Lettre entièrement autographe inédite s. d. (12 décembre 1759), quatre pages in-12, au Président de Brosses.

— Lettre entièrement autographe et inédite au Président de Brosses. S. date (3 juin 1760). Quatre grandes pages in-4. — (Catal. Jeanjean, Carcassonne.)

— Lettre, quatre pages in-4, au Président de Brosses, 3 juin (1760). — Lettre au même par un secrétaire, 24 mars 1760.

Très intéressantes lettres relatives à l'acquisition faite par Voltaire au Président de Brosses d'une terre de Tournay, dans le pays de Gex, et ses démêlés avec la justice à ce sujet. — (Catal. Privat, 152.)

— Lettre, 30 juin (1762). — Lettre où il parle de l'affaire Calas : « Je vous écris ce petit billet pour ne pas vous ruiner en ports de lettres. Ma reconnaissance est aussi grande que ma lettre est courte. Voicy ma procuration. Tout ce que vous ferez sera bien fait. Puisse M. le Marquis de Saint-Tropez me payer longtemps. Il luy sera aisé de vous faire passer à Marseille ma petite rente, et à vous Monsieur de me la faire tenir à Genève doresnavant, puisque vous voulez bien avoir la bonté de vous en charger.

« Je me remets à vous de mon temporel, et quant au spirituel, il vous attend sur la terre de Ferney.

« Avez-vous entendu parler de la veuve Calas ? Cette horrible avanture va enfin être connue à Paris et à la Cour. Je crois que les juges de Toulouse n'ont qu'à pleurer et à réparer leur arrest. *V. t. h. ob. Str. Voltaire.* »

« N. B. — Mon contrat doit être chez M. de La Leu, notaire, rue Sainte-Croix de la Bretonnerie. Je luy écris qu'il ait la bonté de vous le donner et je luy mande que jay des comptes à faire avec vous, afin de ne luy pas donner le dégoust de penser que je n'aye pas en luy la confiance que je luy dois. *V.* ».

— Lettre à M. Audibert, de l'Académie de Marseille ; Ferney, 15 août 1774. — Il regrette la mort de son ami M. de Laleu, qui s'était chargé de toutes ses affaires. « Il est mort depuis peu et je me trouve dans un très grand embarras.

« Si vous pouviez engager M. de Saint-Tropez à me payer les trois années qu'il me doit, ce serait une consolation dans mon désastre. Je vous prie du moins de vouloir bien me mander son adresse, et en cas qu'il ne satisfît point à ma juste demande, de me dire à qui je pourrais m'adresser pour obtenir justice. Je vous demande bien pardon de mon importunité et de ma misère. »

— Lettre (à M. de Gofeaur) ; de Prangein, 15 octobre. — « Mon Dieu, que tous les Tronchin sont aimables, et que nous vous sommes obligés de nous les avoir fait connaître. Nous avons été reçus à Genève à merveille, on a même eu l'attention de nous garder les portes de la ville jusqu'à six heures et demie, ce qui ne se fait pour personne. Mais ces Messieurs ont eu la politesse de dire qu'ils tenaient toujours leurs portes ouvertes au mérite. M[lle] de Choisi est venue me voir de votre part ; elle m'a fait tous les offres possibles

de service. Je conviens du meilleur de mon cœur que nous vous avons bien des obligations, et que nous sommes très fâchés d'être si loin de vous. Mon oncle vous aime passionnément et nous vous regrettons tous deux bien sincèrement.

« J'écris à Mme de Fleurieux et à l'abbé Pernetti que j'espère les revoir cet hyver dans cette belle ville où ils nous ont donné tant de marques de leur amitié.

« Mlle de Choisi se plaint de ce que vous ne venez presque plus à Genève, mais nous nous plaindrions bien plus qu'elle si vous ne veniez pas nous rechercher dans le païs de Vaux comme vous nous l'avez promies au mois de juillet. Adieu, Monsieur; mon oncle, par dessus tous les maux que vous lui connaissez, a une grosse fluction sur la joue, cependant il a pris un appartement qui n'est pas sur le lac et qui commence à être chaud. Adieu, n'oubliez pas vos hermites et comptez sur leur tendre amitié. Denis. »

« Nous sommes partis trop tôt de Lyon, mon cher Monsieur, il fallait attendre que vous n'y fussiez plus. Madame Denis est devenue garde-malade ambulante et moy je suis un perclus qui court la prétentaine. Je souffre beaucoup et je suis plus sensible à vos bontés qu'à mes maux. Je ne puis accuser la nature puisqu'elle a fait des cœurs comme le vôtre.

« Le major Rock chez qui je n'ay pu aller sort de chez moy. Il a vu Mandrin à Nyon, j'espère avoir bientôt cet honneur. Adieu cœur noble et tendre. J'ay pris la liberté de vous adresser par M. Tronchin mes remerciements à Monsieur le marquis de Rochebaron et à Madame, on ne peut les voir sans les respecter, et les quitter sans être attendri. Je vous supplie de les assurer de ma reconnaissance. *V.* ». — (Catalogue Mlle Charavay, n° 29, 1928.)

Voltaire. — Emile Henriot, *Les cendres de Voltaire et de Rousseau au Panthéon. Le Temps*, 13 décembre 1927. — (G. Mongrédien.)

— Dr R. Boissier. Voltaire et ses médecins. I. Voltaire et Tronchin. [Bien informé. Intéressant]. *Progrès médical*, 10 décembre 1927 et suiv.

— ***Histoire du Préromantisme.*** — E. Henriot. *Loaisel de Tréogate.* [Étude intéressante de l'ensemble de l'œuvre]. *Le Temps*, 19 juillet 1927.

XIXe SIÈCLE

Ed. About. — Colonel Gruau. Le centenaire d'Ed. About. *Nouvelle Revue*, 1er janvier 1928.

— Numéro consacré en partie à son centenaire [trois lettres, une nouvelle inédite..., etc.]. *Figaro*, 11 février 1928.

Mme Ackermann. — P. Borel. Des Inédits de Louise Ackermann. *Temps*, 20 octobre 1927.

Ballanche. — Lettre à un Ministre; 12 décembre 1846. — Mme Récamier a été vivement touchée de l'empressement si parfaitement aimable qu'il a bien voulu mettre à répondre à ses recommandations. Elle a encore recours à lui pour une personne dont il honore aussi le talent et le caractère. « L'existence de Madame Desbordes-Valmore est une lutte incessante contre le malheur; elle vient de perdre une fille qui lui a été enlevée après une longue et très cruelle maladie, c'est du sein de la douleur la plus poignante, c'est au milieu de ses trop justes larmes, qu'elle pousse vers vous un cri de détresse, etc. » — (Catalogue Noël Charavay, 613.)

Balzac. — H. de Balzac. Itinéraire de Paris en Ukraine. *Revue des Deux Mondes*, 1er octobre 1927. Voyage en Ukraine (fragment inédit). *Gaulois*, 8 octobre 1927.

Balzac. — Mme C. Radziwil. Les derniers jours de Mme de Balzac [à propos de la polémique violente soulevée par le livre de Mme Helen Floyd, traduit par Mme Kolb-Danvin]. *Revue Mondiale,* 15 février 1927.

Th. de Banville. — Les fourberies de Nérine. Manuscrit autographe de cette comédie. Elle est signée « Théodore de Banville, 17, rue de l'Odéon », et comporte trente feuillets. Les jeux de scène y sont soulignés à l'encre rouge. Le contexte est à l'encre noire. Il a appartenu à Coquelin, qui fut le créateur du principal rôle dans cette comédie. — (Catalogue, 28.)

Barbey d'Aurevilly. — Les Œuvres et les Hommes. Tome VI. Les Juges jugés. Articles de journaux avec corrections autographes constituant le texte complet de cet ouvrage, collés sur feuillets in-folio. — Édition pré-originale de cette œuvre, constituée par la réunion complète des articles tels qu'ils parurent en feuilleton dans les journaux *Le Constitutionnel*, *Le Pays*, avant d'être publiés chez Frinzine en 1885. Ces articles sont préparés par l'auteur pour être imprimés dans le texte définitif. Les divers paragraphes sont souvent liés ensemble par de longues annotations autographes de l'auteur qui occupent les grandes marges laissées à côté des coupures de journaux. Quelques titres ont été écrits par Léon Bloy.

Les dernières pages sont écrites à la main par Mlle Read, la collaboratrice de Barbey d'Aurevilly.

— Les Œuvres et les Hommes. Tome VI. Les Critiques ou les Juges jugés. Épreuves corrigées. Paris, Bibliothèque des Deux-Mondes; Frinzine et Cie, 1885. — Épreuves corrigées complètes, ayant servi pour l'impression, portant de très nombreuses annotations autographes de l'auteur; phrases entièrement transformées, observations typographiques, ratures, etc. — (Vente Andrieux, 18-22 février 1928.)

— Lettres à M. Escudier. — « Les Éloges qui viennent de vous me font m'aimer et je les aime parce que je sais votre compétence à les donner.

Vous aurez de moi le second article de l'*Idolâtrie* avec le sous-titre : *La Comédie de Société.*

Priez pour que la grippe qui me tient ne me rende pas trop bête. Le sujet me mord, à travers le rhume de cerveau. A deux heures, demain, j'irai la lire chez vous.

J'ai lu l'article de Saint-Victor. Grand Dieu ! » — (Catalogue, Mlle Charavay, n° 29, 1928.)

A. Barbier. — Iambes. Paris, Urbain Canel, 1832. — Exemplaire d'épreuve avec le bon à tirer, signé par l'auteur, à chaque feuille de l'*Édition originale*, avec des corrections importantes, comme en fait foi cette observation de la main d'auteur. « M. le Prote est prié de bien vouloir faire bien attention à toutes les nouvelles corrections, elles sont fort importantes. »

En effet, des vers entiers sont changés, ansi qu'un certain nombre de mots.

M. Barrès. — H. Gouhier. La jeunesse de Barrès. *Nouvelles Littéraires*, 14 mai 1927.

— Lettre datée du 1er mai 1916. — Lettre à un confrère qui lui reprochait d'avoir pris la parole à un gala.

M. Barrès explique qu'il y a été forcé et soutient l'opinion qu'il a émise sur les talents comparés de Colette et de F. de Curel.

« Pour Colette, j'ai dit nettement que je refusais si l'on ne parvenait à jouer quelque chose de Curel dont l'œuvre vaut mieux que Colette. »

M. Barrès. — Lettre datée du 29 mai 1907. — M. Barrès se plaint amèrement de la traduction qui a été faite contre son gré de son livre : *Au service de l'Allemagne.*

On a joint une photographie de M. Barrès encore très jeune qui porte au verso une dédicace autographe signée et datée (1897) de M. Barrès à Marie Bashkirtseff. — (Vente Andrieux, 27-28 mai 1917.)

Baudelaire. — J. Mouquet. Un drame inconnu de Baudelaire : *Manoël* [documents commentés avec beaucoup de précision]. *Figaro*, 10 mars 1928.

— H. Austruy. Autour de Baudelaire. *Nouvelle Revue*, 1er et 15 février 1928.

Béranger. — Vers adressés à Mme de la Rochefoucault, passant par Lyon avec S. M. Imp. (pour obtenir une pension de professeur vétéran supprimée par la Convention en 1793). — Longue supplique en vers en l'honneur de Napoléon Ier. — (Catalogue Jeanjean, Carcassonne.)

Brizeux. — Canevas manuscrit pour *Les Fugitifs*, 10 octobre 1826. — Canevas autographe, d'environ 600 lignes, de la main de Brizeux pour la pièce *Les Fugitifs*.

On y a joint une copie manuscrite de ce canevas d'une autre main avec de nombreuses annotations autographes du poète comique Picard. — (Catalogue Cunin.)

Champfleury. — J. Marquiset. Champfleury, le romancier de la bourgeoisie. *Nouvelle Revue*, 1er octobre 1927.

— Les amis de la Nature (*suite*). La perruque en tes sabots. Manuscrit autographe, complet, signé. 35 feuillets petit in-4. — Beau manuscrit autographe, composé de deux parties, chacune signée par l'auteur, présentant de nombreuses corrections et remaniements.

Il est entièrement écrit au verso de couvertures de catalogues des ventes publiques de tableaux que Champfleury suivait avec tant d'assiduité.

Ce conte, qui fait suite aux *Amis de la Nature*, est peut-être inédit. — (Vente Andrieux, 18-22 février 1928.)

Chateaubriand. — H. Bordeaux. Chateaubriand à Rome. [Pas de documents nouveaux. Mais bien informé et vivant.] *Revue de Paris*, 15 mars 1928.

— V. Giraud. Chateaubriand historien [synthèse vigoureuse et précise]. *Revue des Deux Mondes*, 1er février 1928.

— Lettre, 8 mars 1837. — Lettre dictée par Chateaubriand et seulement revêtue de sa signature. Il vient d'être souffrant et paraît fort désabusé. Il dit notamment :

« La fidélité n'est pas une vertu de ce siècle; garder son serment, se sacrifier à une conviction paraît une niaiserie. Je suis trop heureux, Monsieur, si mes ouvrages ont pu vous être de quelque secours au commencement de votre vie. Une longue expérience m'a prouvé que la religion est la seule chose vraie sur la terre.

— Lettre, 7 septembre 1829. — Lettre dictée par Chateaubriand et ne portant que quelques lignes écrites de sa main et sa signature. Elle est relative à son séjour à Rome, à un monument destiné à loger les cendres de Poussin, à Horace Vernet, Gérard, et d'autres grands artistes de l'époque.

Lettre, 25 avril 1834. — Lettre dictée par Chateaubriand et seulement signée par lui. Il y est question de la *Revue des Deux Mondes* et de Sainte-Beuve.

Chateaubriand. — Lettre, 3 août 1843. — « N'étant que le cadet de ma famille, je ne me suis jamais occupé de moi. Je prendrai seulement la liberté de vous faire observer, puisque vous avez bien voulu citer mon nom, que j'ai été Ministre des Affaires Étrangères sous le règne de Louis XVIII. »

Cette lettre est écrite par le secrétaire de Chateaubriand et seulement signée par lui.

Lettre, dont voici le texte : « La seule chose qui me déplaise de votre lettre, mon très cher hôte, c'est son ton cérémonieux. Croyez que je suis tout comme j'étais avant la place, tout comme je serai après, quand je l'aurai perdue. Ce que vous appelez justice a bien son mauvais côté et en m'éloignant on a eu ses raisons, mais enfin, il ne faut pas compter si rigoureusement. Dieu veuille que cette première nomination soit le signal d'un retour sincère aux Royalistes. Voilà encore de nouveaux présents de Mme de la Mole. M. de Chateaubriand et moi nous ne savons plus comment la remercier. Veuillez, Monsieur, croire à mon sincère attachement pour vous et pour toute votre famille. Je ne renonce pas à l'espoir de vous embrasser encore l'année prochaine, dans ma visite accoutumée à ma mère nourrice, la mer. Mille compliments, mille souhaits de bonheur. Je partirai vers la fin de la semaine prochaine. Ma femme viendra me rejoindre au printemps.

Lettre, 6 décembre 1824. — Il est malade et n'a pu répondre plus tôt. Il ne sait s'il pourra assister à une séance de la Société de Géographie. Il serait heureux d'entendre un homme du mérite et de l'instruction de son correspondant parler des nouvelles découvertes en Afrique. Il termine en disant : « Si je n'étais pas si vieux, je reprendrais volontiers mon bâton de voyageur pour marcher sur les traces de M. de Beaufort ».

— Lettre, 29 septembre 1826. — « Je vous remercie, Monsieur, d'avoir bien volu m'envoyer les vers que le moment vous a inspirés. L'obscurité est un bien, mais la pauvreté est un mal et je voudrais qu'il me fût possible de vous être utile. Mais je suis pauvre aussi et je n'ai à vous offrir que ma bonne volonté. Recevez, Monsieur, la nouvelle assurance de mon dévouement sincère. »

— Lettre, 20 mars 1826. — Lettre dans laquelle le grand écrivain fait part de ses ennuis d'argent et demande un sursis pour liquider une dette.

— Lettre, 31 juillet 1830. — Chateaubriand est prêt à s'engager dans une carrière pleine de péril, mais il ira où son devoir l'appelle. Il pense que Mme de Récamier arrivera bientôt. Il lui écrit tous les jours, mais il doute que ses lettres lui parviennent dans le Midi. Il termine en disant :

« La gloire qui m'a poursuivie hier dans les rues, m'a fait tant de peur que je n'ose plus sortir. » — (Catalogue Simonson, Bruxelles, n° 10.)

— Lettre datée de Paris, 2 août 1820, adressée à Mme de Genlis. — Lettre écrite à Mme de Genlis qui demandait à Chateaubriand sa collaboration pour l'aider à « refaire l'*Encyclopédie* ». Devant cet immense travail, l'auteur des *Mémoires d'Outre-Tombe* recule épouvanté et explique toutes les raisons qu'il peut trouver pour y échapper : « Vous avez toute l'ardeur de la jeunesse. Moi je suis vieux, très vieux, ... je n'aspire qu'au repos, je n'ouvre plus un livre, une plume me fait peur; je voudrais n'avoir jamais écrit ». Suit un long passage du plus haut intérêt où Chateaubriand explique ce qu'il croit avoir été son rôle dans la société; et il ajoute : « J'ai jeté trente années de ma vie au public : pourquoi ne garderais-je pas pour moi le peu de jours qui me restent ? » Devant cette jeune femme enthousiaste, il se compare à un soldat mutilé qui veut « rester au Dépôt avec sa jambe de bois et cultiver en paix son petit jardin dans les fossés de la place dont vous défendez si courageusement les remparts. » Tout serait à citer de cette splendide lettre à la fois spirituelle et mélancolique, empreinte des regrets que donne la vieillesse qui tombe peu à peu.

Chateaubriand promet ensuite de chercher un collaborateur. Il pense que cette entreprise pourrait réussir si elle était secondée par le Gouvernement.

Mais là encore, il ne peut rien faire pour Mme de Genlis : « Le Gouvernement ne m'aime pas et je ne vois aucun ministre ». — (Vente Andrieux, 23 fév. 1928.)

Chateaubriand. — Lettre, Paris, 1821. — « J'ai été très malade et je n'ai pu me souvenir plutôt (*sic*) des papiers de famille que vous avez bien voulu m'envoyer... Nous touchons à une catastrophe ministérielle, et les royalistes sont au moment de se retirer d'une administration où leurs services ne paraissent pas agréables au gouvernement. La chose va bientôt être décidée... » — (Catalogue V. Degrange, 55, avenue de la Grande-Armée.)

Chênedollé. — Lettre au libraire Gosselin, Paris, 1er octobre 1821. — Il lui accuse réception des quatre billets de deux cents francs chacun, qu'il accepte en paiement d'une nouvelle édition du *Génie de l'homme*, in-18, ainsi que des *Études poétiques*, même format. — (Catalogue Noël Charavay, 613.)

B. Constant. — F. Montel. Un roman inédit de B. Constant. *Figaro*, 5 novembre 1927.

— K.-R. Gallas. La place du *Wallstein* de B. Constant (1809) dans l'évolution de la tragédie française. [Précis. Judicieux.] *Néophilologus*, 1928.

L. Dierx. — Poésies complètes. Paris, A. Lemerre, 1879. — Exemplaire de l'auteur portant de nombreuses corrections autographes. Plusieurs vers ont été entièrement changés, ainsi que des dédicaces et des titres de chapitres. L'exemplaire contient une poésie autographe intitulée : *L'Odeur sacrée*, une page et demie in-8 reliée dans le volume.

Cette poésie ne faisant pas partie de cet exemplaire est destinée à être ajoutée à l'édition suivante. — (Vente Andrieux, 18-22 février 1928.)

A. Delveau. — Les Sonneurs de Sonnets. Manuscrit autographe complet et signé, de plus de 200 feuillets in-8. — On a joint les épreuves corrigées de ce roman portant de nombreuses corrections autographes et les premières feuilles de l'édition originale portant sur le premier feuillet la demande d'une nouvelle épreuve et la signature autographe de l'auteur. On a joint la copie de très curieuses lettres écrites par l'auteur à J. Soulary.

A. Dumas père. — Lettre au directeur d'une Revue. — « J'aime mieux faire un mauvais livre qu'une mauvaise action : le mauvais livre dure plus longtemps, c'est vrai, mais il est plus vite oublié.

Je n'enlèverai pas les rôles à Mlle Mars. Mlle Mars les jouera, peu ou prou, mais Mlle Mars les jouera tant qu'elle restera au théâtre.

Quand Mlle Plessis aura créé des Rôles à moi, il en sera de même d'elle : que voulez-vous, j'ai l'habitude des bons procédés — vous ne comprenez point, cela ce n'est point ma faute.

Je ne ferai rien pour le théâtre ; j'avais écrit à ces messieurs, ils ne m'ont point, ou m'ont mal répondu. C'est leur affaire et non la mienne.

Je vous enverrai deux volumes pour la revue, si vous voulez me laisser juge des choses que je vous enverrai, et non pas vous ériger, vous et M. B., en un tribunal que je récuse, si non, je ne vous enverrai rien : nous sommes quittes — ainsi nous n'avons rien à nous reprocher l'un à l'autre, seulement, à mon retour, comme j'ai la lettre par laquelle vous vous engagez à mettre mes trois volumes d'impression de *Voyage au bord du Rhin*, dans la revue, et que vous avez refusé de les y mettre, ce sera entre nous une affaire d'arbitres.

Il eût été au moins poli de m'envoyer à Florence la Revue où est le *Maître d'armes*, d'autant plus qu'il me reste une espèce d'épilogue de deux pages à y faire, et que j'aurais su alors quand vous l'envoyer.

Dites à Mérimée, quand vous le verrez, qu'il a fait une chose charmante —

Colomba; — si vous en avez toujours de pareilles, vous feriez bien de ne pas mettre les miennes.

Je tâcherai de me passer de la Revue et du Théâtre français, mais je ne ferai pour être imprimé dans l'une ni pour être joué sur l'autre, ni bassesse ni... ! A vous, qui, au milieu de tout cela, êtes un bon homme, à qui la tête tourne, et voilà tout.

Si vous aviez récapitulé ce que j'ai donné aux deux Revues depuis 1830, vous auriez pu voir que de la *Rose Rouge* à *John Davys* en passant par les Scènes historiques et les impressions de voyage, nous n'avions pas été trop malheureux, et un peu de mémoire vous eût épargné, non seulement un mauvais procédé, mais encore un manque de parole envers moi — heureusement que ce que vous refusez n'est point perdu »..., etc. — (Catalogue Mlle Charavay, n° 29, 1928.)

A. Dumas père. — Lettre de onze pages et demie où il parle de deux conférences qu'il doit faire en Belgique.

— Discours de deux pages in-4 signées, fait à l'occasion d'une réunion franco-italienne. — (Catalogue Loliée, 1925.)

A. Dumas fils. — Lettre à Paul Alexis. — Lettre écrite en réponse à un article que Paul Alexis avait fait paraître dans le « Réveil », portant des ratures et corrections de la main de Dumas.

Cette pièce fit partie de la collection Jules Claretie; elle débute ainsi : « Mon cher enfant. Je continue à vous appeler mon enfant parce que l'article que vous me consacrez me prouve que vous êtes toujours jeune en même temps qu'il m'annonce que je suis déjà vieux, ce dont je commençais du reste à me douter... »

On a ajouté un mot autographe de Dumas sur papier à lettre à son adresse, et un portrait de Dumas gravé en pied.

— La Dame aux Camélias. Paris, Quantin, 1887. — Exemplaire auquel on a joint trois lettres autographes, d'Alexandre Dumas fils, signées, au total six pages in 12, relatives à ses occupations, aux événements de sa vie. L'une est adressée à Mme Jules Lacroix. — (Vente Andrieux, 23 février 1928.)

Flaubert. — Miquel de Unamuno. En lisant Flaubert. Adapté de l'espagnol par A. Francastel. *Revue Bleue*, 7 janvier 1928.

— Lettre. Flaubert dit tout le travail qui l'occupe et indique à son ami les diverses routes à prendre pour arriver à Croisset, sa campagne.

On a joint une lettre du frère de G. Flaubert, qui donne des détails sur la santé de l'auteur de *Madame Bovary*. « Est-il bien réel que les accidents épileptiformes soient revenus? Gustave, d'ailleurs, fait tout ce qu'il peut, par sa manière de vivre, pour les faire reparaître. Il fait de la nuit le jour, des excès de travail, une surexcitation continuelle, etc. — (Vente Andrieux, 27-28 mai 1927.)

A. France. — Lettre à un ami; dimanche 18 octobre (1914) : « Votre lettre me fait grand plaisir. Mais, comme toutes les joies qu'on peut goûter à cette heure, ce plaisir est mêlé de douleur. Je m'associe aux glorieux deuils de votre famille et j'admire le courage de votre frère.

J'ai comme vous une foi entière en la Victoire finale. Elle nous est garantie par un commandement énergique et sage et par une armée où les jeunes gens ont l'endurance des hommes faits et les vieux combattants l'ardeur de la jeunesse. Ah ! mon ami ! que de sujets d'admiration ! que de causes de douleur !

Bien que le Ministre de la Guerre (je vous le dis tout à fait entre nous) se

prête à favoriser mon engagement, il ne m'est pas facile de triompher des lenteurs administratives. Hélas ! je ne me fais pas d'illusion sur ma valeur militaire. Mais mon cœur bat à l'unisson du cœur de mon pays. Vous n'en douterez pas, vous dont le cœur est à la fois courageux et tendre et qui aimez si bien la France, » etc.

Lettre à un ami; Pau, 28 mars 1914. — Aimable lettre. Il lui parle d'antiquités, d'une pendule signée de Thomire, etc. « Je fais ici la cure de silence qui m'était ordonnée. »

Lettre à un ami ; Antibes, 18 janvier 1914. — Lettre intime. « Le destin nous a donné sur la côte d'azur une mesure égale de soleil et de tempête. »

Lettre à un ami; La Béchellerie, 18 février 1915. — Il est heureux de se sentir en parfaite communauté de pensées, de douleurs et d'espérances avec lui. « J'ai foi dans la Victoire », etc. — (Catalogue de M^lle^ Charavay, n° 29, 1928.)

A. France. — Lettre à un ami. — Lettre dont voici quelques extraits : Après la description de Canisy, qui est un petit bourg riche, où l'on mange longuement et où l'on rit d'un gros rire : « Je vis fort libre et j'ai trouvé un bouquet de sapins dans une carrière où je vais après les repas essayer quelques vers au crayon, c'est là une assez bonne vie... Je suis aussi heureux qu'on peut l'être sans désirs. J'ai le mal des Césars : je ne souhaite rien, je ne veux rien. Il ne me reste qu'à me complaire en cette impériale indifférence et à souhaiter qu'elle ne se change pas en une inquiétude infinie. » — (Catalogue Noël Charavay, 613.)

— Les Poèmes dorés. Idylles et Légendes. Les Noces corinthiennes. Épreuves complètes avec nombreuses corrections autographes.

Épreuves définitives et complètes de la première édition collective des Poésies d'Anatole France, en partie originale, parue chez Lemerre en 1896.

Elle contient les *Poèmes dorés*, les *Idylles et Légendes* et les *Noces corinthiennes*.

Ces épreuves furent remises à l'auteur en deux parties. La première page porte « le bon à tirer après corrections jusqu'à la page 97 », de la main d'Anatole France, avec sa signature. Puis, sur la page 97, on lit, également autographe et signé, « le bon à tirer après soigneuses corrections de la page 97 à la fin ». Chacune de ces deux parties porte de nombreuses corrections autographes; changements typographiques, mots remplacés par d'autres, vers entiers transformés, tels que ce beau vers du premier poème des *Noces corinthiennes* : « Sur le parvis rompu brisa tes blancs genoux », qui est écrit là entièrement de la main d'Anatole France et qui paraît pour la première fois dans cette édition collective. On lit à la place dans l'édition originale : « Rompirent ta poitrine et ses heureux travaux ».

Citons encore de spirituelles annotations d'Anatole France, écrites en marge des poèmes. Un érudit secrétaire ayant noté devant le titre de « la Part de Madeleine » que Madeleine devait s'écrire Magdeleine, ainsi qu'il s'orthographiait en syrien, A. France ajoute à côté cette remarque : « Oui, mais c'est une Madeleine de 1870 pas du tout hébraïque ». — (Vente Andrieux, 18-22 février 1928.)

Fromentin. — Lettre. « Il vient de terminer une petite étude dont le seul mérite sera de rappeler à son correspondant un pays qu'ils aiment tous deux, et de beaux souvenirs de voyage. — (Catalogue Simonson, Bruxelles, n° 10.)

Ed. et J. de Goncourt. — *La Patrie en danger*. Drame en cinq actes et en prose. Paris, Dentu, s. d. (1875). — Édition originale.

Sur le faux-titre, envoi autographe signé d'Ed. de Goncourt à Alidor Delzant et lettre autographe jointe, adressée au même (1 page in-8). Cette lettre est entièrement relative à la pièce des Goncourt : *La Patrie en danger*. L'auteur

indique à A. Delzant, critique littéraire, ce qu'il doit dire de cette pièce : « Dans Germinie Lacerteux, E. de Goncourt a cherché à faire du théâtre tout à fait neuf; mais, dans *la Patrie en danger*, les deux frères, bien au contraire, avaient eu l'intention de faire la pièce la plus poncive du monde,... avec le général républicain, la jeune aristocrate, le coupe-tête révolutionnaire »... Mais, ajoute l'auteur, « il n'y a pas une restitution historique d'une époque quelconque pareille à celle de *la Patrie en danger*. — (Vente Andrieux, 18-22 février 1928.)

Ed. et J. de Goncourt. — Idées et sensations, Lacroix, Verboeckhoven, 1866. — Joint : Une lettre autographe, adressée à Barbey d'Aurevilly par Edmond de Goncourt, qui remercie le talent pour lequel son frère et lui professent une si grande estime, en dépit des spirituels coups de boutoir que de temps en temps ce talent voulait bien leur donner... « Les petites blessures faites à notre amour-propre n'ont jamais pu nous empêcher de sentir toute la verve et l'originalité de ce talent, — de l'aimer. Depuis il n'y a bien longtemps, j'achetais l'édition originale de votre *Vieille Maîtresse* que je ne connaissais pas et si je n'avais eu l'air de me jeter à votre tête, bien certainement je vous aurais écrit la jouissance à la fois savoureuse et cruelle que j'avais eue à goûter votre œuvre si énergiquement littéraire. Voulez-vous me permettre de vous envoyer une machine dramatique qui, je l'espère, a des chances de plaire à un esprit de la famille des regretteurs du passé, des contempteurs du présent... »

E. de Guérin. — Lettre datée de 1833. — Longue lettre; bavardage d'amitié écrit au courant de la plume dans la retraite du Cayla. Eugénie de Guérin était alors âgée de 28 ans; en l'absence de son frère tendrement aimé, ses amies, leurs familles et le cercle de ses relations composaient toute son existence. Elle écrit à une amie; ce sont des plaintes pour une lettre qui s'est fait attendre, nouvelles des unes et des autres, des réflexions sur les épreuves de la vie et la justice divine pénétrées d'un sens religieux robuste et rendues aimables par toute cette gaieté jaillissant d'un cœur limpide. Voilà des gronderies; ne vient-elle pas d'apprendre que cette amie à qui elle écrit a lu sa précédente lettre tout haut dans un salon ? et si bien qu'un bon prêtre un peu bavard en a déjà colporté le contenu dans tous les presbytères du canton : « Je vous en prie, ma chère, ne lisez pas mes lettres en public; votre ancien père à secrets (est-ce un confesseur qu'elle appelle ainsi?) m'a promis qu'il vous gronderait de trahir ainsi mes confidences. Je vous en supplie, ne lisez pas mes souvenirs comme des gazettes en plein salon. Ce sont choses qui demandent un petit coin, un peu obscur même, pour être lues, et où ni voisins ni voisines ne doivent mettre le nez... Ne m'empêchez pas de vous dire que je vous aime, et vous, recevez ce paquet de douce-amère que vous envoie votre amie ». — (Vente Andrieux, 27-28 mai 1927.)

J.-M. de Heredia. — J. Patin. Les inédits de J.-M. de Heredia. [Préparation d'une édition complète par P. Louys. Intéressant.] *Figaro*, 18 fév. 1928.

— Lettre datée du 7 septembre 1903. — Le poète prie son ami de lui trouver une maison de campagne aux environs de Paris. Le pays nous importe peu, pourvu qu'il soit beau et sain. Il se montre fort exigeant pour le confort matériel et s'enquiert de l'eau, de la distance de la gare et du médecin, des prix surtout. Il nous faut six chambres de maîtres ou plus... Regnier viendrait avec moi. — (Vente Andrieux, 27-28 mai 1927.)

V. Hugo. — P. Berret. L'élève Victor Hugo [Précis et perspicace]. *Revue des Deux Mondes*, 15 fév. 1928.

Le même. La Bibliothèque nationale et les manuscrits de V. Hugo. *Comœdia*. 28 janv. et 28 fév. 1928.

Le même. Les Carnets de V. Hugo et la bibliothèque de Guernesey. [Renseignements importants]. *Ibid.*, 9 mars 1928.

V. Hugo. — J. Patin. Les notes de V. Hugo *Le Carnet gris.* [Quelques extraits commentés de ce carnet en la possession de M. Armand Godoy.] *Figaro*, 10 mars 1928.

P. Dufay. Un ami de Mme V. Hugo : Auguste de Châtillon. [Documents intéressants]. *Ibidem.*

— Deux poèmes inédits. *Figaro*, 28 janv. 1928.

M. Levaillant. La genèse des *Misérables* [d'après le texte des *Misères* publié par G. Simon]. *Ibidem.*

A. Ponroy. Le second mariage du général Hugo. *Ibidem.*

— H. Van Daele. La réforme de la versification française par V. Hugo. *Rassegna di studi francesi* (Bari), nº 6, 1927.

— Lettre au peintre belge Jules Helbig; Guernesey, 10 mai 1856. — Il l'autorise à publier avec ses eaux-fortes le texte de trois ballades : *Une fée, la Grand'Mère, le Sylphe.* Il attend les trois gravures avec la confiance qu'il y trouvera tout le talent qu'annonce l'élévation d'esprit et de cœur empreinte dans la lettre de M. Helbig. — (Catalogue Noël Charavay, 613.)

Huysmans. — Sainte Lydwine de Schiedam. Paris, Stock, 1901. — On a joint une carte autographe de l'auteur (10 lignes sur carte in-12) datée de Ligugé, 1901, où Huysmans était en retraite; il avertit son ami qu'il va porter son manuscrit à Stock et émet cette opinion politique : « Nous attendons les résultats de la loi sur les congrégations qui nous touche directement. Quel gouvernement de voyous ! » — (Vente Legat, 14-15 octobre 1927.)

Lamartine. — Lettre datée de 1859, adressée à un ami. — Lettre mélancolique et d'un découragement tout romantique. « Je n'espère qu'à quitter cette odieuse terre où je n'ai vu de solides que des tombeaux. » Si je renais en quelque autre monde, je ne m'y dévouerai qu'à mon égoïsme et nullement à ma Patrie. La France est indigne d'avoir de nobles enfants, etc.

Cette lettre date en effet des dernières années de Lamartine, alors qu'il avait quitté toute ambition politique. — (Vente Andrieux, 23 février 1928.)

— Lettre datée de Mâcon, 31 mai 1832; adressée à M. Gacon fils. — Lettre écrite par Lamartine à un de ses compatriotes alors que le département du Jura voulait l'élire pour représentant. « Si quelque chose pouvait m'attacher davantage au pays où nous sommes nés ce serait certainement le bonheur d'y être entouré d'une bienveillance comme celle que vous exprimez. Quelle que soit l'issue de la lutte politique, je me féliciterai d'avoir dû à cette circonstance les témoignages de sympathie de vous et de vos amis. Quant à l'élection en elle-même, je ne la désire pas, je n'en accepte pas la candidature positive, je reste absolument neutre d'action et de parole dans la question : neutre, je me trompe, je fais des vœux ardents contre moi; seulement si par l'effet d'un intérêt dont je suis vivement touché et d'une conviction politique semblable, je venais à recevoir ce mandat impératif à mes yeux de vous et de vos amis, je ne me croirais pas, dans ma conscience, en droit de le décliner. — (Vente Andrieux, 27-28 mai 1927.)

— *Graziella*, Paris, Piazza, 1926. — On y a joint :

Une lettre autographe signée de Lamartine, deux pages et demie.

« Vous vous êtes trompé à ma physionomie. Je vous ai reçu en homme qui avait la migraine et voilà toute ma froideur et tout mon tort. » etc. — (Catalogue Cumin, Nice, 77.)

H. de Latouche. — Adieux. Poésies, Paris, 1844. — On a joint une lettre autographe d'Henri de Latouche, signée et datée du 15 janvier (1840); adressée à Jules Sandeau; 2 pages in-8. Henri de Latouche, l'ami de la très douce Madame Desborde-Valmore, se révèle dans cette très curieuse lettre tyrannique et étrangement méchant. Il écrit à J. Sandeau pour lui dire tout le mal qu'il pense des amitiés de ce dernier et presque pour lui défendre de fréquenter ses ennemis. Buloz, le directeur de la *Revue des Deux Mondes*, est particulièrement en cause. H. de Latouche paraît le détester plus que tout autre et voilà comment il en parle dans cette lettre : « L'amitié a ses infidélités et ses adultères. Quand vous aimez Buloz, vous faites cocus tous les honnêtes gens de votre connaissance! Plus loin, il lui donne les épithètes de laquais, voleur de place au théâtre,... etc. Et il termine par une phrase plus violente encore, d'une haine profonde et presque incroyable : Je ne doute point qu'il ne me fasse attaquer prochainement par l'un des chiens de sa basse-cour : c'est à lui que je répondrai. J'ai rêvé cette nuit que je tuais cette bête louche, sourde et venimeuse. — (Catalogue Andrieux, vente, 20-21 mai 1927.)

Leconte de Lisle. — Lettre datée du 29 juin 1888. — Lettre au sujet de la reprise des *Érynnies* et de la distribution de cette reprise.

« Je ne puis lui refuser (à Porel) de confier Klytaimnestra à Tessandier. Je serais très heureux d'écouter M^lle^ Leroux qui a en effet beaucoup de talent. » — (Vente Andrieux, 27-28 mai 1927.)

— Homère. Iliade. Traduction nouvelle. — Manuscrit autographe des Rhapsodies II, III, IV. — Manuscrit ayant servi pour l'impression. Il comporte un certain nombre de mots raturés.

On a joint le texte imprimé de ces trois chants. — (Vente Giraud-Badin, 25-26 janvier 1928.)

P. Louys. — L'Histoire littéraire est une science française qui date de notre XVI^e^ siècle. Manuscrit, s. d., in-4, de 36 feuillets. — Manuscrit à l'encre violette (quelques pages au crayon) où l'auteur traite des grands poètes français de Ronsard à Victor Hugo.

A signaler une page : « L'histoire de la poésie française n'a que trois pages : *Création*, par Ronsard; *Destruction*, par Boileau; *Résurrection*, par André Chénier. — (Catalogue Sertoni, n° 3.)

J. de Maistre. — B. Secret. J. de Maistre, substitut et sénateur. D'après des lettres inédites, avec une introduction et des notes. [Trente-trois lettres au Secrétaire d'État des Affaires internes de 1774 à 1796. Intéressant]. Brochure de 39 pages. Chambéry, Dardel, 1927.

Mallarmé. — Trois lettres. — Ces lettres sont relatives à des vers publiés par Mallarmé dans le *Parnasse contemporain* et dans l'*Épreuve*.

On a joint un important dossier relatif à cette revue de l'*Épreuve* qui publiait les vers des jeunes poètes d'alors, était à l'avant-garde de toutes les idées et contenait des illustrations de Maurice Denis, F. Rops, Steinlen, etc.

Ce sont des lettres de Maurice Dumont, Jules Le Petit, Henri Vigneaux, etc. — (Vente Andrieux, 14-22 février 1928).

P. Mérimée. — L. Vignols. Les sources du *Tamango* de Mérimée et la littérature négrière à l'époque romantique. [Très bien informé. Intéressant]. *Mercure de France*, 15 décembre 1927.

P. Mérimée. — A.-H. Krappe. Les sources flamandes de *El Verdugo* [Intéressant]. *Leuvensche Bijdragen*, XIX, 29-35.

O. Mirbeau. — Essais de Théâtre. — Manuscrit autographe, renfermant

des scènes de théâtre, sans titre et sans séparations sur le papier: les premières appartiennent à l'acte I du *Foyer*, avec Thérèse et Armand Biron comme personnages; les deux scènes suivantes forment une petite comédie complète qui met en scène Chapuzot, marchand de vin, et un journaliste interviewer; c'est une satire de la grande presse moderne.

J. Moréas. — Réponse à cette enquête : « A quelle puissance donner la suprématie mondiale »? — Jugement sur l'Allemagne : « L'Allemagne est un grand et beau pays... Ses poètes et ses philosophes, du moins ceux de son bon temps, me sont encore chers. Mais ce n'est certes pas à l'Allemagne de guider le monde,... etc.

On a joint une lettre autographe signée, adressée à Gabriel Maurey, une page in-8. L'auteur des *Stances* propose un rendez-vous au Café Voltaire et il ajoute : « Le Pèlerin sera avec moi ». — (Vente Andrieux, 27-28 mai 1927.)

H. Murger. — Lettre à son ami Noël; Paris, 23 mars 1842. — S'il ne lui envoie pas ce message par un courrier à sa livrée, c'est uniquement parce que cela n'en vaut pas la peine, autrement ses moyens le lui permettent; à l'heure présente il nage dans un flot d'or, dans un océan de pièces de cinquante centimes, c'est une véritable pluie de monarques et de monarquesses de tous les pays et de tous les profils. Il se lave les mains dans le Pactole et dans la pâte d'amande, il a des gants multicolores, des redingotes idem, des pantalons itou. Son patron lui a donné 350 francs lui-même et 150 francs à recevoir encore dans quelques mois. « J'ai couru tout d'un trait toucher ma traite chez Rothschild, de là, chez le libraire, de là, chez le tailleur, de là, au restaurant, de là, au théâtre, de là au café, de là, chez moi où je me suis entouré dans des draps neufs, et dans une atmosphère de fumée et j'ai rêvé que j'étais Empereur du Maroc, et que j'épousais la banque de France. » — (Catal. Noël Charavay, 613.)

A. de Musset. — E. Henriot. Les Variantes d'A. de Musset. *Temps*, 9 août 1927.

— M. Talmeyr. Un poème politique d'A. de Musset. *Figaro*, 22 octobre 1927.

— L. Jamet. Le Vers des « comètes », de *Rolla* et ses alentours. [Explique le vers « Les comètes du nôtre ont dépeuplé les cieux » par l'étude de la pensée d'ensemble de *Rolla* et la pensée contemporaine, Précis; neuf; judicieux.] *Revue belge de Philologie et d'Histoire*, 1927, nos 3-4.

Gérard de Nerval. — G. Girard. Les sources historiques de l'*Angélique* de G. de Nerval. *L'Opinion*, 9 juillet 1927.

— Lettre à Alexandre Dumas (1840). — Il s'étend longuement sur la vie et la société à Vienne où il a passé l'hiver.

« Je pense que vous lirez, ces jours-ci, un article où j'ai parlé des plaisirs populaires avec détail. Cela doit être dans l'*Artiste*. Munich ne m'a pas autant charmé ; c'est une ville pour les artistes qui même en sont moins satisfaits qu'on ne pense, car il y a bien du gâchis dans leurs nouvelles peintures ; enfin ce n'est pas écrasant. Du reste aucun plaisir à l'habiter. Pourtant le mouvement artiste et littéraire s'y fait sentir beaucoup plus qu'ici; mais ici on ne songe qu'a manger et à danser. »

Il parle ensuite d'un voyage qu'il a fait en Suisse et en Hongrie; il cite Augsbourg, Salzbourg, Lintz et Prague.

« On y joue beaucoup vos pièces, notamment l'*Alchimiste*, traduit en vers sous le titre de l'Orfèvre de Florence (*Der Juwelier*), qui est même le plus grand succès du moment,... » etc. — (Catal. V. Degrange, 55, avenue de la Grande-Armée.)

Renan. — Dr P. Mauriac. Cl. Bernard, Renan et Berthelot devant la science. *Revue Hebdomadaire*, 12 novembre 1927.

J. Renard. — Les Bulles de Sang. Aqua-Tinta. Poèmes. Manuscrits autographes. — Ce recueil autographe contient : *Les Bulles de Sang*, sept feuillets avec signature-autographe à la fin. Cette première œuvre de Jules Renard a été publiée en 1886, en une plaquette extrêmement rare. — *Aqua-Tinta*, cinq feuillets avec signature autographe, qui a probablement paru en revue, ne paraît pas avoir été édité en volume. En tête, lettre autographe de Jules Renard, dans laquelle il se réjouit de l'espoir de voir publier sa première œuvre (une page in-12).

On a placé dans le volume deux lettres et une pièce de vers signées Jules Renard. — (Vente Andrieux, 18-22 février 1928.)

— Histoires naturelles. Paris, Floury, 1899. — On a ajouté une lettre autographe signée de Jules Renard, datée du 26 juillet 1905 (deux p. in-12), dans laquelle il exprime curieusement son opinion sur Oscar Wilde et son œuvre.

— Lettre à un ami, datée de Chitry-les-Mines, août 1891. — « Le drame que vous affectionnez, *le Nazaréen*, et *la Fin des Dieux*, n'ayant rien du vaudeville, vous n'avez pas à vous offenser de l'accueil que vous fait la presse. Il est si naturel. Et puisque des hommes comme Huysmans, Dierx vous ont goûté comme il fallait, vous êtes indigne de toute consolation. Quand le *Mercure* se décidera-t-il à vous rendre les honneurs? » — (Vente Andrieux, 27-28 mai 1927.)

A. Rimbaud. — J.-M. Carré. Un article inconnu de Rimbaud sur son voyage en Abyssinie. [*M. Rimbaud au Harrar et au Choa*, 1887.] *Mercure de France*, 15 décembre 1927.

Sainte-Beuve. — J. Marsan. Sainte-Beuve à Lausanne [d'après un carnet inédit. Très intéressant]. *Revue de Paris*, 1er décembre 1927.

— Lettre datée du 7 février 1842, adressée à M. Ch. Labitte ; trois pages in-12. — Lettre écrite par Sainte-Beuve, de Paris, à un ami provincial de Rennes. Il lui dit tous les événements de quelque importance qui agitent la capitale, en un style rapide et spirituel.

Ici, le nouveau commence, du moins en littérature : on a le volume de Quinet sur les religions... Chasles a commencé son cours couci-couci. Les dernières leçons pourtant vont mieux.

Quinet prémédite encore,... etc. Puis il l'entretient de ses propres œuvres : *Mon Port-Royal* (deuxième volume) est terminé, vous en verrez la grosseur et le détail !

Il lui demande de relever les bourdes qu'il aurait pu faire au sujet de Du Bartas et de Rabelais. Il s'agit du « Tableau de la poésie française au XVIe siècle » : « Je vais probablement réimprimer avec Charpentier en ajoutant Bertaut, Du Bellay et Du Bartas, même Clotilde [de Surville], dans le volume comme appendice.

Puis ce sont les échos de l'Académie : « De Vigny n'a jamais eu de chance, mais il a saisi cette sanction de se faire louer dans les journaux. Je vous assure que moins il y aura de gens de lettres à l'Académie et mieux elle vaudra ou, du moins, moins elle sera ridicule encore ! — (Vente Andrieux, 27-28 mai 1927.)

Sainte-Beuve. — M. Régnier. Œuvres complète de Régnier. Nouvelle édition avec le commentaire de Brossette, publié en 1729. Paris, Lequien, 1822, in-8. — Exemplaire de Sainte-Beuve, portant de très importantes annotations autographes de la main du grand critique.

Les satires IX, XIII, XV ont été particulièrement travaillées par Sainte-Beuve qui, en plus des notes marginales au crayon, a continué ces notes à l'encre sur des feuilles blanches intercalées entre les pages du texte.

On sait que Sainte-Beuve a admiré tout particulièrement Régnier entre nos anciens poètes et s'est appliqué à mieux faire connaître ses œuvres aussi bien dans son cours professé à l'École Normale que, plus tard, dans son « Tableau de la Poésie française au XVI^e siècle ». Nous trouvons dans ces notes non seulement une critique des textes, mais des rapprochements extrêmement curieux et profonds de Regnier à Villon, Ronsard et Malherbe, et à Molière pour sa *Macette* (Satire XIII). — [Vente Andrieux, 18-22 février 1928.]

A. Samain. — Aux Flancs du Vase. Paris, *Mercure de France*, 1902. — On a joint un long et superbe poème autographe d'A. Samain, signé, intitulé : *Destins* (quatorze quatrains sur trois feuillets in-8). — (Vente Andrieux, 18-22 février 1928.)

G. Sand. — Lettre à M. Duris Dufresne, député de l'Indre, 15 octobre 1832. — Lettre fort affectueuse, elle demande d'être prévenue assez tôt de sa prochaine tournée, pour pouvoir embrasser « notre vieux patriote... moi je le trouve bien plus jeune de cœur que nous tous ensemble, mais je le suis encore assez pour l'aimer solidement ».

— Lettre autographe à M^me de Bertholdi à Lunéville, 30 octobre 1852. — Chère mignonne... Je ne sais plus où j'en suis, car après le voyage je dors depuis l'arrivée et suis abrutie de sommeil... » Elle remercie de l'envoi d'un bonnet de broderie « trop beau pour une vieille femme comme moi... Les modes changent trop pour qu'il soit utile de s'approvisionner à l'excès... J'ai passé deux semaines et demie à Paris, m'ennuyant beaucoup... J'ai conclu quelque chose pour Mauprat, mais le seul théâtre qui me convient est tellement encombré que ce ne sera peut-être pas joué avant un an ». Elle expose des difficultés avec des théâtres, les Variétés, la Gaieté, la vie hachée qu'elle mène à Paris. « J'ai laissé Maurice faire son déménagement... rue Boursault... il commence à gagner de l'argent avec ses dessins, c'est lui qui continue l'illustration de mon édition à la place de Tony Johannot... Je lui ai fait faire ici dans le grenier un atelier superbe. Lambert a aussi retenu un atelier à Paris. » — (Catal. Privat, 152.)

— Lettre à Alexandre Dumas. — « Je vous écris quoique vous ne m'aimiez pas du tout. De mon côté je ne vous aime nullement, par la seule raison que vous avez été très mal à mon égard. Du reste, je n'attaque pas votre caractère à tous autres égards. Je ne vous connais pas. »

Il sait qu'elle doit désirer voir *Don Juan* et qu'elle n'étend pas ses antipathies à sa personne et à ses œuvres, elle ne le peut pas. — (Catal. Noël Charavay, 613.)

M^me de Staël. — Lettres à B. Constant [connues seulement par des traductions] publiées [avec introductions et notes excellentes] par P.-L. Léon. *Revue de Paris*, 1^er mars 1928.

— Comtesse de Pange. *Le premier voyage de M^me de Staël en Allemagne, d'après des documents inédits*, dans la *Revue de Genève*, octobre et novembre 1927, p. 401-417 et 551-570 [documents tirés des archives de Broglie : lettres de Schiller, Gœthe, Wieland, Fichte, Jacobi, J. de Müller]. — (A. F.)

Stendhal. — M. Sauvage. Sten lhal trahi [Relevé des erreurs de texte évidemment singulières de l'édition des Souvenirs d'égotisme par C. Sryienski]. *Nouvelles Littéraires*, 17 décembre 1928.

Stendhal. — Lettre datée de Paris, 8 avril 1811, à sa sœur Mme Pauline Perier. — « ... Il me semble voir dans tes lettres le symptôme d'une passion contenue. Je me souviens toujours en frémissant de tes déguisements innocents, mais que la Société eût empoisonnée. La Société dispense les jouissances de vanité. Qui est assez sûr de soi pour croire ne désirer jamais ces jouissances-là ? Si tu faisais ce que les badauds appellent un coup de tête, tu devrais te résoudre à être éternellement blâmée par eux. Es-tu bien convaincue de ces vérités ?... »

Cette lettre est publiée dans les *Lettres à Pauline*, sous le n° LVI.

— Lettre datée de Sagan, 26 juillet 1813, à sa sœur Mme Pauline Perier, à sa propriété de Tuelin, près La Tour-du-Pin (Isère). — Stendhal se plaint beaucoup de sa santé, d'une fièvre suivie de délire : « Quelle injure pour une si bonne tête ! »

Il forme le projet d'aller à Milan avec sa sœur et lui recommande de lire « l'*Histoire des Littératures du Midi*, par Sismondi, médiocre, mais les 2e, 3e et 4e volumes sont amusants,... etc. ».

Cette lettre a été publiée dans les *Lettres à Pauline* (page 138). — (Vente Andrieux, 27-28 mai 1927.)

— Lettre ; dix lignes autographes signées « Cotonet ». — Lettre fort intéressante à H. de Balzac : « L'amour passion est dangereux à montrer longtemps sur la scène, le spectateur devient jaloux de l'amant... ».

Suivent deux lignes, notes autographes de Balzac, où il commente les signatures diverses de Beyle. — (Catalogue Privat, n° 152.)

Sully Prudhomme. — Deux lettres. Lettre à M. Barutel, août 1897. — Sully Prudhomme s'adresse à un confrère qui prépare une anthologie des femmes poètes et lui signale les œuvres remarquables d'une jeune fille qu'il serait bien aise de voir figurer dans cette galerie féminine. Il s'agit de Mlle Marguerite Comert, de Lyon, auteur d'un volume de poésies : *Comme on pleure à vingt ans*, publié en 1896 chez l'éditeur Vanier et qui, depuis, lui a soumis des vers « de plus en plus révélateurs d'une vocation poétique très remarquable ».

(Mlle Comert devait publier chez Lemerre, l'année suivante, un volume : *L'Ame et la Mort*, préfacé par Sully Prudhomme et probablement publié sous ses auspices, car, dans la présente lettre, il déplore que, par un excès de discrétion, la jeune poétesse n'ait pas réclamé son appui auprès de Lemerre pour son premier recueil.)

— Lettre datée d'Yport, août 1882. — Envoi de nouvelles pages à copier : « Vous auriez pu me prévenir par un mot que vous aviez terminé votre copie. Il m'eût été très utile de recevoir un avis de vous avant mon départ, car je voulais communiquer mon travail à un de mes amis. » — (Vente Andrieux, 27-28 mai 1927.)

Taine. — Les trois Andromaques. Étude inédite publiée avec un avant-propos par V. Giraud [écrite le 12 janvier 1852]. *Correspondant*, 10 mars 1928.

— P. Bourget. Le Centenaire de Taine. *Revue des Deux Mondes*, 15 mars 1928.

Töpffer. — Auguste Gampert. Töpffer et Vinet. Lettres inédites. Avec deux portraits, 30 p., in-8. Lausanne, Payot et Cie, 1927. — (L. Weber-Silvain.)

E. Verhaeren. — P. Valéry. Hommage à E. Verhaeren. [Discours à l'inauguration de son buste.] *Chronique des Lettres françaises*, janvier-février 1928.

— A. Fontainas. E. Verhaeren. *Figaro*, 8 octobre 1927.

Verlaine. — Marta Vogler. Die schöpferischen Werthe der Verlaineschen Lyrik. [Intéressante étude sur les caractères profonds de l'inspiration de Verlaine.] Zurich. Orell Füssli. Une brochure de 92 pages.

— Lettre adressée à Huysmans. — Lettre où il parle d'abord d'un portrait de Valadon qu'il voudrait vendre, de sa misère persistante : « ... Bloy, qui est un ange, a dû vous voir et vous parler d'un voyage sauveur de ma santé physique et morale ».

— Manuscrit. Notice biographique sur le dessinateur F.-A. Cazals. — Manuscrit autographe. Il est écrit sur du papier à en-tête de l'Administration de l'Assistance publique, en usage dans les services hospitaliers : « ... A.-F. ou F.-A. Cazals, dessinateur et chansonnier français, né à Paris, rue des Bons-Enfants (parbleu !), est mon meilleur ami. La preuve, c'est que nous avons failli avoir une dizaine de duels à cause de notre réciproque et tenace loyauté. Mais passons l'éponge sur ces peu sanglantes rencontres. Et passons « en outre ». Outrancier en tout, esprit, talent et costume, plus parisien que nature et moins bête qu'on ne pourrait le craindre, il est le mieux amusant des camarades et le plus fidèle des copains... » Comme chansonnier, quand il fut mort, sur son tombeau on fit inscrire par Baju en caractères d'or : « Sa Juliette était un Roméo », etc.

En haut du premier feuillet, cette note : « Payé à Verlaine 5 francs sur cette biographie ».

A. Cazals.

(Catalogue Loliée, n° 25.)

— Lettre à Eugène Carrière, 25 mai 1891. — Le bénéfice organisé au Vaudeville ne lui ayant rien rapporté, Verlaine propose à Carrière de lui revendre le beau portrait qu'il a fait de lui. (Le portrait fut acheté pour 300 francs par J. Dolent et acquis à la vente de celui-ci par le Musée du Luxembourg.) — (Catalogue L. Giraud-Badin, n° 8.)

— Lettre à un homme de lettres, 27 novembre 1891. — Réponse à une demande d'autorisation de publier un choix de ses poésies dans un recueil destiné à la jeunesse. Il le guide dans les textes où puiser.

Datée de l'hôpital Broussais, lit 24, salle Lasègne. — (Catalogue Privat, n° 152.)

— Deux lettres datées, l'une du 13, l'autre du 14 mars 1894, adressées à Léon Vanier. — Dans la première, il le prie de remettre entre les mains de son amie, Eug. Krantz, le prix d'un sonnet. « La « Fortnightly » ne paie pas souvent. Si moi quelque chose à toucher au *Figaro*, versez le possible es-mains ci-dessus. Vous serez un chic bonhomme ! » Il demande ensuite des nouvelles d'un livre en prose qu'il pourrait donner à Perrin, de *Dédicaces*, d'*Histoires comme ça*.

La seconde lettre est plus pressante encore. « Très sérieusement, j'ai très besoin d'argent... L'étranger paie très lentement et je me trouve sans un sou. » Vanier, sans doute, fut touché par cette phrase qui termine la lettre : « Je ne fais pas de folie, je me soigne, je travaille, je tâche de gagner des sous !... ».

— Lettre adressée à Léon Vanier. — Lettre révélant l'éternelle détresse budgétaire du « Pauvre Lelian ». Il demande à L. Vanier de « donner 10 francs (!) de mes tout derniers vers » et de « deux volumes miens avec autographes de moi à la très fidèle et très probe M^lle^ Krantz ». Il se plaint des frais de médicaments et espère un peu d'argent d'une lettre de Londres, mais, dit-il, « j'attendrai probablement jusqu'après ce cochon de jour de l'an... ».

Au verso, reçu de Léon Vanier la somme de cinq francs pour une pièce de vers : *Souvenir*. Signé : Krantz.

Verlaine. — Lettre datée du 25 mars 1895, adressée à son éditeur Léon Vanier. — Il le prie d'envoyer un exemplaire de *Dédidaces* à Léon Dierx, et lui recommande de toucher le prix « des paroles de *Parallèlement* chantées chez Lamoureux ou Colonne » (sous le titre : *Impressions fausses*).

Il le questionne ensuite sur *Femmes* et *Les Histoires comme ça.* Au bas de la lettre, Verlaine a indiqué son adresse : aux soins de M^lle^ Krantz qui l'hébergea et chez qui il devait mourir neuf mois après. — (Vente Andrieux, 27-28 mai 1927.)

Viennet. — Lettre au baron de Bausset. La Spezzia, 1^er^ septembre 1810 ; parle longuement de ses travaux littéraires.

— La Spezzia, 31 mai 1810. — Lettre où il indique les corrections nombreuses qu'il a faites à une de ses tragédies ; il lui demande le nom des acteurs qui auront bien voulu s'approprier ses personnages : « ... Talma me semble taillé pour Alexandre... ».

« ... Puissiez-vous alors avoir saisi à la volée un sujet qui fut dans l'intention de l'Empereur ! Je le traiterais tout aussi bien qu'un autre et je voudrais bien qu'il me fît à moi l'honneur qu'il avait fait à M. Chénier de lui en désigner un. C'est à vous que je le dis, mais tout le monde ne le prendrait pas comme vous, ce qui vous met dans la nécessité de ne point me trahir.... »

— Paris, 29 mai 1822. — Il parle de ses espoirs pour l'Académie où il ne devait entrer qu'en 1831 : « ... Mais je ne compte pas sur les fauteuils vacants. Le roi veut que l'abbé Sicard soit remplacé par l'abbé Fraissinous, et le duc de Richelieu par le duc d'Escars, son maître d'hôtel : et l'Académie se laissera maîtriser. Le côté gauche n'y est pas en force ; les intrigants y dominent, et les hommes de lettres n'auront désormais d'autre refuge que Bicêtre ou les Invalides : il y a de l'indécence dans les deux candidats favorisés.... »

En raison des attaques personnelles que contient cette lettre, Viennet n'a pas cru devoir les signer de son nom et a pris celui d'une de ses tragédies.

— Paris, 26 juillet 1822. Lettre d'affaires personnelles.

— Val Saint-Germain, par Dourdan, 6 juillet 1824. — Il lui adresse ses compliments de condoléances pour la mort de son oncle le cardinal de Bausset : « ... J'avais envie aussi de succéder à Monsieur votre oncle (à l'Académie française), mais on m'écrit de Paris que l'archevêque de Quélen ne se contente pas seulement de prétendre à la barrette que je suis tout disposé à lui laisser, mais qu'il jette encore un regard de convoitise sur le fauteuil ; qu'en fera-t-il ? Ces messieurs oublient la profession d'humilité qu'ils font tous les jours au pied de l'autel ; tout leur est bon, et ils nettoient les plats avec une admirable prestesse.... »

Très piquante lettre.

— Lettre, s. d. — « Mon cher compatriote, Madame la marquise de Castries, qui est en ce moment à la Tribune des Ambassadeurs, me charge de vous prier de passer chez elle le plus tôt qu'il vous sera possible ; je fais peut-être un sot métier, mais ma conscience est rassurée par la certitude qu'elle me donne que son prochain départ pour l'Italie l'oblige de réclamer de vous une lettre pour l'archiduchesse (Marie-Louise) ; je vous connais trop galant pour refuser le rendez-vous et la lettre. » — (Catalogue Jeanjean, Carcassonne.)

A. de Vigny. — Réunion de cinq pièces autographes destinées à enrichir un exemplaire de Cinq-Mars. Documents sur papier ou sur parchemin, en feuilles. — Lettre autographe d'Alfred de Vigny, deux pages in-8°, très intéressantes, relative aux corrections d'épreuves et à la publication de *Cinq-*

Mars. — Pièce in-4° parchemin signée Cinq-Mars, donnant reçu de gages de sa charge de capitaine des chasses de Tours. — Lettre signée du Cardinal de Richelieu, une page in-folio, mars 1627, avec son petit cachet de cire. — Lettre autographe signée Charlotte d'Effiat (sœur de Cinq-Mars), 6 janvier 1674, une page in-4°. Reçu de pension que lui fait son neveu, le duc de Majorin. — Pièce parchemin in-4°, signée Charlotte de Chemerault (M^me^ de la Basinière), maîtresse de Cinq-Mars et agent de Richelieu. — (Catalogue Privat, n° 150.)

A. de Vigny. — A. France, *A. de Vigny*. Paris, Aveline, 1923. — On a joint une lettre autographe d'Alfred de Vigny, deux pages et demie in-8°, signée et adressée à M^me^ de Bolly.

Le grand poète la prie d'accepter « cet Émile, le seul qu'il puisse vous offrir pour le moment, parce que l'autre est bien peu disponible, même pour ses plus chers amis ».

Et il ajoute : « Hélas, il en est de même de Roméo et de Juliette qui ne furent jamais plus morts qu'à présent, puisqu'ils sont couchés dans les cartons de la Comédie-Française, tombeau d'où l'on ne revient guère que je sache. » — (Vente Andrieux, 18-22 février 1928.)

Villiers de l'Isle-Adam. — Poème oublié (26 vers) publié dans le *Figaro* du 25 juillet 1927.

— Triboulat Bonhomet. Paris, Tresse et Stock, 1887. — On y a joint de très curieux fragments autographes : deux pages in-4° de la main de l'auteur, se rapportant au volume. Ce sont des notes pour Tribulat que l'on retrouve éparses dans le volume. Ainsi, au verso de l'une des pages, une note qui figure dans le tueur des Cygnes, etc. — (Catalogue Milhau, n° 7.)

Vinet. — Voir Töpffer.

É. Zola. — M. Le Blond. Les projets littéraires d'É. Zola au moment de sa mort. *Mercure de France*, 1^er^ octobre 1927.

— Une page inédite d'É. Zola. La première ébauche du *Rêve*.

— L. Deffoux. É. Zola et ses éditions depuis 1902. *Figaro*, 1^er^ octobre 1927.

— Lettre. Paris, 9 septembre 1876. — « Me voici de retour, mon cher confrère? « Vous seriez bien aimable de me renvoyer le manuscrit de tout ce qui a paru de l'*Assommoir*, je veux retrouver mon texte égaré à deux ou trois reprises dans l'impression. Envoyez-moi la revue en double exemplaire chez moi... Nous sommes criblé de fautes... Les injures du *Figaro* ont-elles produit quelque effet? »

Il est à noter que l'*Assommoir* ne parut en librairie qu'en 1877.

— Lettre à Vaughan, 19 février 1899. — Relative à la publication de *Fécondité* dans l'*Aurore* et à l'Affaire Dreyfus.

« Je vous remercie de l'insistance à publier *Fécondité*... M. Fasquelle étant venu me voir, je l'avais chargé de s'entendre avec vous... Ce qui me trouble c'est la hâte que vous paraissez avoir... Pour le journal comme pour moi il vaudrait beaucoup mieux attendre le mois de mai... Tant que l'*Aurore* aura l'Affaire Dreyfus elle aura son intérêt... Enfin, si nous sommes victorieux comme je l'espère encore mon autorité aura doublé, vous publierez l'œuvre d'un vainqueur dont le nom jusque-là ne sera pour beaucoup qu'un cri factieux... La lecture de l'*Aurore* est ma consolation de chaque soir.

— Lettre à Vaughan, le 10 juillet 1902. — Relative à la publication de *Vérité* en feuilleton dans l'*Aurore*.

« Je désire fixer définitivement au mercredi 10 septembre la date du premier feuilleton de *Vérité*, et j'indique cette date à tous mes traducteurs, pour

que leurs traductions paraissent avec deux jours de retard sur l'*Aurore*... » — (Catalogue Privat, n° 152.)

É. Zola.— Manuscrit autographe du docteur Pascal. — The first 46 pages are occupied by the scheme of the work — the creation of the plot, the characters, the modification of his creations, the fusing of two characters into one, etc. Then follows the plan, drawn in ink, of the *Souléiade*, the dwelling of Docteur Pascal, and the summary of the chapters with the division of time required to write them. Finally the completed draft of the work differing very considerably from the printed book. With the MS. is the copy of the first edition of the novel presented to Ernest le Blanc, « son devoué confrère », and has the author's signed autograph inscription on the fly-leaf. — (Catalogue, Vente Sotheby, Londres.)

— Mayer (Jeannette). Widersprüche in Zolas Experimentalromanen. Diss. Phil. I. Univ. Zürich [avec un portrait], VI-71 pages in-8°. Belfort, Société Générale d'imprimerie, 1927. — (L. Weber-Silvain.)

Histoire du Romantisme — H. Perrochon. Le romantisme dans le canton de Vaud. [Étude intéressante.] *Revue historique vaudoise*, janvier 1928.

— A. de Bersancourt. Les romantiques et la gastronomie. *Grande Revue*, juillet 1927.

La Vie littéraire dans les Universités françaises. — Paul Berret dans *Comœdia*. Grenoble, 2, 14, 21, 29 décembre 1927. Montpellier, 5, 12, 18 janvier; 5 février 1928. Poitiers, 12, 19, 26 février 1928.

Le Gérant : **Daniel Mornet.**

Saint-Germain-lès-Corbeil. — Imp. Willaume.

Revue
d'Histoire littéraire
de la France

LES ORIGINES DE LA TRAGÉDIE LYRIQUE ET LA PLACE DES TRAGÉDIES EN MACHINES DANS L'ÉVOLUTION DU THÉATRE VERS L'OPÉRA

Les origines de la tragédie lyrique ont été étudiées de nos jours par divers auteurs. Tour à tour, et se plaçant à des points de vue divers, Victor Fournel, Ludovic Celler, Chouquet, Boislisle, Pougin, Nuitter et Thoinan, M. Romain Rolland, ont apporté à cette étude leur contribution[1]. Plus récemment, tandis que M. Lionel de la Laurencie s'attachait à montrer l'influence exercée sur l'opéra par les pastorales en musique[2], M. Henry Prunières mettait en belle lumière la part qui échoit à l'opéra italien dans la formation de la tragédie lyrique française[3].

Part essentielle, s'il en fut. C'est l'opéra italien qui a donné l'essor à l'opéra français; c'est de l'opéra italien qu'est sortie notre tragédie lyrique. Quand Philippe Quinault écrira ses premiers livrets, il s'inspirera très directement des librettistes italiens; il leur empruntera, en les accommodant au goût français, leur conception et leurs procédés[4]. Mais, ceci dit, il est juste d'ajouter

1. Victor Fournel, *Les Contemporains de Molière* (Paris, 1863-1875), t. II et III, *Notices* sur le théâtre du Marais et sur les ballets; Lud. Celler, *Les Origines de l'Opéra* (Paris, 1868); Chouquet, *Histoire de la Musique dramatique en France* (Paris, 1873); Boislisle (De), *Les Débuts de l'Opéra français à Paris* (Paris, 1875); Pougin, *Les vrais Créateurs de l'Opéra français* (Paris, 1881); Nuitter et Thoinan, *Les Origines de l'Opéra français* (Paris, 1886); Romain Rolland, *Histoire de l'Opéra en Europe avant Lully et Scarlatti* (Paris, 1895) et *Musiciens d'autrefois* (Paris, 1908).

2. *Les Pastorales en musique au XVII^e siècle en France et leur influence sur l'Opéra* (Report of the fourth Congress of the I. M. S., London, 1912).

3. *L'Opéra italien en France avant Lully* (Paris, 1913), chap. II à VI.

4. V. notre Étude sur Quinault (*Philippe Quinault, sa vie et ses œuvres*, Paris, 1926), p. 591 sq.

que la tragédie lyrique n'attendait, pour éclore, qu'une occasion. Elle existait en puissance, si l'on peut dire, et elle n'est, en réalité, que le résultat d'une évolution qui tôt ou tard devait aboutir à l'opéra. Le genre s'organise lentement, non sans hésitations et sans tâtonnements d'ailleurs; mais la plupart des éléments qui le constitueront dans sa forme définitive se rencontrent, rassemblés ou épars, dans des genres divers dont ils avaient plus ou moins assuré le succès. Ces éléments sont multiples. La tragédie lyrique, telle qu'on la concevait au XVII^e^ siècle, est une œuvre hybride et complexe. Humaine et divine par sa matière et par ses acteurs, elle fait au merveilleux une part essentielle; elle s'encombre de machines; elle s'agrémente, à chaque acte, de danses et de divertissements; elle est à la fois poésie, musique, chorégraphie, spectacle[1]. Elle est tout cela comme l'était, avant elle, l'opéra italien; mais elle est tout cela aussi comme l'étaient *partiellement* en France, bien avant l'opéra italien et en dehors même du ballet[2], la pastorale dramatique et les pièces en machines. Ce sont ces origines lointaines et françaises de la tragédie lyrique que nous voudrions évoquer, en insistant sur les pièces en machines, un peu trop oubliées peut-être et trop négligées[3].

*
* *

On voudra bien que nous précisions d'abord un point de détail. Dans son étude si pénétrante et si documentée sur la pastorale dramatique[4], M. J. Marsan a fort bien montré la place que tient le merveilleux dans les premières pastorales françaises. Fontaines magiques, fantômes et apparitions, miroirs enchantés, philtres, métamorphoses, « tous les artifices de la magie sont mis en œuvre pour animer l'intrigue, expliquer ce que la psychologie un peu rudimentaire serait incapable de justifier, permettre les brusques revirements et, surtout, dénouer les situations les plus inextricables[5] ». Parmi ces enchantements, un personnage, le magicien,

1. « Le propre de l'opéra est de tenir les esprits, les yeux et les oreilles dans un égal enchantement. » (La Bruyère, *Des Ouvrages de l'Esprit.*)

2. Sur le ballet, v. Prunières, *Le Ballet de Cour en France avant Lully* (Paris, 1913).

3. Non par tous, sans doute. M. Henry Prunières, dans la mesure où le permettait son sujet, les mentionne et en indique tout l'intérêt (*Op. cit.*, p. 321 sq.). Mais, comme V. Fournel (tome III, p. 19 sq.), il ne remonte guère que jusqu'à la *Descente d'Orphée aux Enfers*, de Chapoton (1640).

4. *La Pastorale dramatique en France à la fin du XVI^e^ et au commencement du XVII^e^ siècle* (Paris, 1905).

5. Marsan, *op. cit.*, p. 194.

tient, comme de juste, un rôle essentiel[1]. A côté de lui s'agitent des nymphes, des satyres, des bergers et des bergères; au-dessus de lui agissent les dieux. La pastorale ne craint pas, en effet, « d'en prendre à l'aise même avec les divinités les plus majestueuses ou les plus pures de la mythologie ancienne. L'Olympe se rapproche de nous, petite cour bruyante et débauchée, où les jalousies, les commérages et les querelles vont leur train. Sous le regard indulgent de Jupiter, solennel et débonnaire, tous mènent joyeusement leur vie immortelle. Vulcain suant, soufflant, clochant, résigné d'avance à sa destinée; Mars, soldat triomphant, chéri des déesses; Vénus, trop indulgente et blonde pour refuser rien à personne[2]. » Ce n'est pas tout à fait la mythologie de l'opéra. Les dieux de Quinault sont, en général, autrement majestueux et autrement graves[3]; mais l'action qu'exercent ces divinités et le rôle qu'elles jouent dans l'intrigue sont déjà, à peu de chose près, analogues à l'action qu'elles exerceront et au rôle qu'elles joueront dans l'opéra. Elles imposent leur tyrannie « avec un sans-gêne tranquille » et « les pauvres bergers portent la peine de leurs discordes[4] ». Les dieux de Quinault interviendront, comme les dieux de la pastorale, aux moments opportuns pour faire rebondir l'action; ils pousseront les hommes à la haine, à la vengeance, à l'amour, aux combats; ils se querelleront, eux aussi, au-dessus des mortels et assouviront leurs rancunes à leurs dépens; ils aimeront enfin à leur exemple, car tout aime dans l'opéra comme dans la pastorale[5]. En vérité, il n'est pas jusqu'au cadre lui-même et jusqu'à la structure de l'œuvre qui ne présentent parfois, dans les deux genres, des analogies frappantes : l'*Arimène* de Nicolas de Montreux avec ses danses, ses chœurs, ses intermèdes, ses monstres articulés, ses jets de fumée et de flamme, son Jupiter apparaissant au milieu des nuages, son Persée descendant du ciel « campé sur un Pégase de bois et de carton[6] », se déroulera dans un décor qui, dès la fin du XVI^e^ siècle, fait penser aux machines et aux décors de l'Académie royale.

Ces merveilles, il est vrai, étaient une exception, et la pastorale était bien loin de nécessiter à l'ordinaire une mise en scène aussi

1. V. *ibid.*, p. 195, les citations de M. Marsan, et cf., dans Quinault : Médée (dans *Thésée*), Arcabonne (dans *Amadis*), Armide.
2. Marsan, *op. cit.*, p. 198.
3. V. pourtant Jupiter dans *Isis*. Cf. notre Étude sur Quinault, p. 504-505.
4. Marsan, p. 198.
5. Cybèle s'éprend d'Atys, Jupiter d'Io. Armide s'éprendra de Renaud, comme la fée Mélisse s'éprenait de Raymont (Marsan, p. 196).
6. Marsan, p. 214 et 215. Cf. Prunières, *Le Ballet de Cour en France avant Lully* (Paris, 1913), p. 147.

fastueuse. Elle s'assagira, d'ailleurs, avec Hardy : l'action, aimablement vagabonde dans la première période et souvent relâchée, se concentrera, les chœurs et les intermèdes tendront à disparaître[1], la part du merveilleux deviendra plus restreinte et le rôle des puissances divines s'amoindrira[2]. Racan et Mairet s'efforceront à leur tour d' « humaniser » le genre, d'apporter dans le ton plus d'unité et dans l'ensemble plus d'harmonie. Mais leur effort restera isolé. Du temps de Hardy, les magiciens s'obstineront à répandre leurs charmes et les dieux à intervenir pour détruire les charmes des magiciens [3]; les métamorphoses seront toujours nombreuses; du temps même de Mairet et de Racan, la mythologie restera pour beaucoup de poètes le ressort essentiel du drame[4]. La pastorale finissante aura tendance à revenir à la forme de la pastorale primitive et, par sa structure comme par sa matière, se rapprochera, autant et même plus que celle-ci, de l'opéra. Les dieux reprendront dans l'action l'importance qu'ils avaient jadis et, par suite de leur intervention constante, le spectacle et la mise en scène se développeront. Dans la *Tragi-Comédie pastorale* de Rayssiguier, le croissant de la lune brille dans le ciel; l'Amour paraît en l'air, des éclairs sillonnent la nue[5]; dans l'*Amphitrite* de Monléon[6], le Soleil, épris de Clytie, dédaignera l'amour d'Amphitrite : Amphitrite, à son tour, s'éprendra de Léandre; Neptune, Thétis, Jupiter lui-même interviendront dans l'action. Comme autrefois dans les premières pastorales, le monde entier souffrira des querelles et des inimitiés des dieux : « Léandre métamorphosé en rocher, Sylvie désespérée, cela ne peut leur suffire. Neptune, furieux, déchaîne d'épouvantables orages; l'Amour embrase le monde; c'est un cataclysme universel; des plaintes, des « cris confus » se font entendre, puis, sur l'ordre du maître suprême, les flammes s'éteignent, les gémissements se calment et dans les cieux rassérénés :

> Avec mille couleurs, Iris dessous la nue,
> Par un arc recourbé témoigne sa venue[7]....

1. Marsan, p. 241.
2. *Ibid.*, p. 257. Elles n'interviendront que pour engager l'action ou la conclure.
3. V., par exemple, l'*Amour victorieux* (Marsan, p. 246), *Alphée* (Marsan, p. 245).
4. *Endimion, Philine, la Princesse* (Marsan, p. 237); cf. p. 238 et n. 1.
5. Sur Rayssiguier, v. Carrington-Lancaster, *Revue d'Histoire Littéraire*, 1922, p. 257 sq.
6. *L'Amphitrite de M. de Monléon, dediée à Monseigneur le Marquis d'Effiat. A Paris, chez la vesve de M. Guillemot et Mathieu Guillemot. MDCXXX.* Dans son avertissement, Monléon insiste sur la nouveauté de son « invention », nul autre que lui, précise-t-il, n'en ayant « formé le dessein ». C'était beaucoup dire à cette date.
7. Marsan, p. 430; cf. l'*Argument* de l'auteur, fin. Les machines sont relativement

« La musique, remarque M. Marsan, exprimerait à merveille tout cela[1]. » La pastorale appelait, en effet, la musique. Celle-ci « n'est-elle pas l'âme même de cette poésie sans vigueur, mais languide, d'une harmonie voluptueuse? Ses sujets sont presque toujours identiques, elle ignore les grands cris de passion sincère, ses héros sont des êtres de rêve, mais l'opéra doit vivre de convention. Aucune espèce de drame n'est mieux faite pour le chant... La fantaisie du musicien, l'imagination du décorateur sont libres; point de règles, de préjugés ou de vraisemblance qui les entravent. L'action peut s'attarder à leur gré, s'interrompre même, pour laisser le champ libre à la mélodie ou aux machines. Peinture, mécanique, musique et poésie collaborent étroitement et, des divers collaborateurs, la part est égale dans la beauté de l'œuvre[2]. » Et plus loin, à propos d'*Amphitrite* et du peu de musique qu'on y trouve : « Ce n'est qu'un début modeste, mais, en somme, le futur opéra français n'aura qu'à se ressouvenir; la voie est tracée. Lorsqu'en 1659 l'abbé Perrin et Cambert s'aviseront de donner à la France ce qu'elle avait jusqu'ici emprunté à l'Italie, tout naturellement, ce premier essai[3] se présentera sous le titre nouveau de *Pastorale en musique*; et quand, dix ans plus tard, le privilège du 28 juin 1669 aura créé définitivement l'Académie Royale, le théâtre de la rue Guénégaud s'ouvrira en 1671 avec la *Pastorale de Pomone*, suivie la même année de la *Pastorale héroïque des Peines et des Plaisirs de l'Amour*, et, un an plus tard, de la *Pastorale*, encore, *des Festes de l'Amour et de Bacchus* : celle-ci marque à la fois l'entrée en scène de Lully et les débuts de sa collaboration féconde avec Philippe Quinault[4]. »

C'est fort bien dit et la formule ne manque pas de justesse : « Le futur opéra français n'aura qu'à se ressouvenir ». Mais encore faut-il bien s'entendre : l'opéra français n'*aurait eu* qu'à se ressouvenir; mais, en réalité, il ne se ressouviendra pas. Issue en partie, comme l'opéra italien, de la pastorale italienne, la pastorale

nombreuses dans l'*Amphitrite*. Si l'on s'en tient au texte, on voyait, II, 2, le char de Neptune avancer sur la mer, traîné par « deux hypotames » et entouré de deux dauphins et de tritons; III, 2, « une nymphe montre la moitié de son corps qui sort de l'écorce d'un laurier »; IV, 2, métamorphose de Léandre (la métamorphose se faisait progressivement); V, 2, Léandre reprend sa première forme; dans la même scène, le ciel s'ouvrait; V, 5, le texte semble indiquer une certaine mise en scène; de même III, 5, et V, 2 et 4 (assemblée des dieux). Cf. les apothéoses finales dans l'opéra.

1. Marsan, p. 430.

2. *Ibid.*, p. 426.

3. Ce n'est pas le premier. V. notre Étude sur Quinault, p. 514. Mais les *Amours d'Apollon et de Daphné* de d'Assoucy (1650) et le *Triomphe de l'Amour*, de Beys et La Guerre (1650) sont également des pastorales.

4. Marsan, p. 431; cf. p. 213-214.

française devait nécessairement, par son cadre et par sa matière, et, mieux encore, par ses possibilités de développement, offrir avec l'opéra français, issu lui-même de l'opéra italien, des analogies incontestables. Le cadre, ce sont les éléments accessoires et d'ailleurs indispensables du genre : magie, enchantements, métamorphoses, interventions célestes ; la matière, c'est ce qui constitue le thème toujours identique du drame : ce sont, parmi des aventures plus ou moins étranges, ces longs duos d'amour entre bergers et bergères, entre bergers et déesses, entre bergères et dieux. Pour les mettre en musique, ces longs duos, il ne faudrait parfois qu'assouplir le rythme, il ne faudrait que remplacer par le vers libre l'alexandrin un peu massif des poètes pastoraux.... Ces analogies sont réelles. Mais il n'en va pas de la pastorale française comme de la pastorale italienne. Celle-ci précède immédiatement l'opéra. « Elle avait toujours trouvé dans l'art du musicien comme dans l'art des décorateurs des auxiliaires précieux, » et Monteverde n'avait eu « qu'à mettre en valeur » les efforts des poètes pastoraux « pour devenir, avec son *Orfeo* et son *Ariane*, le créateur du drame lyrique moderne » [1]. Mais la pastorale française disparaît vers 1635 ; elle ne reparaît qu'en 1650 et sous l'influence probable des opéras italiens [2]. Ce n'est pas la pastorale dramatique qu'imite Quinault dans les *Fêtes de l'Amour et de Bacchus*, ce n'est pas d'elle qu'il s'inspire. Les *Fêtes de l'Amour et de Bacchus* sont faites de morceaux divers, pris aux pastorales de Molière. Or, ces pastorales de Molière ne viennent pas de la pastorale dramatique ; elles viennent des opéras italiens et des pastorales françaises en musique, issues elles-mêmes des œuvres italiennes. On ne peut pas dire qu'il y ait filiation directe entre la pastorale française et l'opéra français, puisqu'il y a eu, de toute évidence, d'un genre à l'autre, solution de continuité. Mais il reste que la pastorale française a pu contribuer pour une large part, dans les limites de son évolution, à donner aux spectateurs le goût du merveilleux et de la mise en scène, et qu'en un sens elle a frayé la route à l'opéra.

*
* *

L'influence des pièces mythologiques, avec lesquelles elle s'apparente, d'ailleurs, et se confond quelquefois [3], fut analogue, mais plus directe et plus durable. Moins étudiées que la pastorale,

1. Marsan, p. 66 et 67.
2. Voir notre Étude sur Quinault, p. 264.
3. Voir, par exemple, *Amphitrite ; Omphale* est intitulée *tragi-comédie*.

celles-ci sont intéressantes à un double point de vue : par le sujet d'abord : depuis *Cadmus* jusqu'à *Phaëton*, Quinault n'a pas cessé d'emprunter la matière de ses livrets à la fable antique ; *Persée*, *Phaëton, Proserpine* sont des sujets repris des tragédies mythologiques de la première partie du XVII[e] siècle. Par la mise en scène ensuite et par les machines dont elles semblent, dès les premières années du siècle, nécessiter l'emploi. Or, nul n'ignore la place que les machines tiennent dans l'ancien opéra français. C'est par les machines que le public fut séduit lors des premières représentations italiennes : psychologue averti, Lully déploiera à l'Académie royale de musique un luxe de mise en scène inouï et c'est, en somme, aux machines de Vigarani autant qu'à la musique du Florentin que s'en prendra La Fontaine quand il déplorera, dans l'épître à de Nyert, l'engouement excessif du public pour la tragédie lyrique.

Ce goût de la mise en scène et du spectacle, dont Bruscambille se raillait déjà dans un de ses *Prologues*[1], n'était, du reste, pas nouveau. Dès les dernières années du seizième siècle et, en tout cas, dès les premières années du dix-septième, auteurs et comédiens s'étaient ingéniés — les pièces mythologiques de Hardy en font foi[2] — à rehauser l'intérêt des œuvres par le jeu, toujours bien accueilli, des machines. Survivance des anciens mystères, dira-t-on ? C'est peu probable. Bien que certains mystères aient été représentés[3] jusqu'à la fin du XVI[e] siècle et que, d'ailleurs, le matériel de l'Hôtel de Bourgogne ait pu, jusqu'à un certain point, aider à maintenir la tradition[4], il semble plutôt qu'en dehors de l'influence de la pastorale et de celle des ballets à grand spectacle, il faille, ici encore, faire la part de l'Italie. Les pièces mythologiques sont relativement nombreuses dans la littérature italienne dès la fin du XV[e] siècle[5], et l'on sait ce que furent, à partir de cette époque, les relations intellectuelles entre la France et la Péninsule. Les tragédies mythologiques de Hardy sont la plupart du temps

1. *Fantaisies*, p. 80-81. Le passage est cité par Rigal, *Alexandre Hardy*, p. 151.

2. Voir *Alceste*, I, 1 (Rigal, p. 404 sq.) ; *Ariane ravie*, V, 2 (Rigal, p. 408 sq) ; *Ravissement de Proserpine*, II, 3 (Rigal, p. 411) ; *Gigantomachie*, I et V (Rigal, p. 419). Sur l'intérêt de ces pièces par rapport à l'opéra, voir Rigal, p. 426-427. Les conclusions de M. Rigal sont un peu hâtives ; entre Hardy et Quinault, il y a l'opéra italien. Mais, dans un de ses livrets tout au moins (*Proserpine*), Quinault a pu se souvenir de Hardy. Voir notre Étude sur Quinault, p. 577-578.

3. Sur les machines dans les Mystères, voir Petit de Julleville, *Les Mystères*, t. I, ch. x, p. 399, 401, 445 en particulier ; Cohen, *Histoire de la Mise en scène dans le Théâtre religieux français du Moyen Age* (Paris, 1926) ; Bapst, *Essai sur l'histoire du théâtre* (Paris, 1883), p. 40 sq.

4. Voir Rigal, *Le Théâtre français avant la période classique* (Paris, Hachette, 1901), ch. VI.

5. Marsan, *op. cit.*, p. 11 sq.

inspirées d'auteurs italiens, pour lesquels le poète lui-même ne cachait pas son admiration[1], et l'une des premières pièces mythologiques qu'en dehors de celles de Hardy l'on rencontre au XVII[e] siècle, le *Céphale* de Nicolas Chrestien des Croix, est la traduction d'un *Céphale* d'outre-monts[2]. Si l'on peut, en 1614, citer une *Descente d'Orphée aux Enfers* de Charles de Lespine, et, dans la *Zoanthropie* de François Auffray, un intermède portant le même titre, puis, en 1618, une *Délivrance d'Andromède*, c'est surtout aux environs de 1620 que les pièces mythologiques en machines semblent devenir assez nombreuses; à partir de 1630 on peut en citer qui furent certainement représentées[5]. Or, à cette époque, les Fedeli, après un premier séjour à la Cour de France en 1613[6], y étaient revenus en 1620, appelés par le roi Louis XIII. S'il n'est pas avéré qu'ils représentèrent les pièces à grand spectacle d'Andreini, le fait n'est pas tout à fait improbable. Il ne faut pas oublier, en tout cas, que la *Centaura* et la *Ferinda* furent publiées à Paris en 1622. Comme le remarque judicieusement M. Prunières, « assurément nombreux furent les poètes qui lurent ces livrets. C'est en les feuilletant peut-être que certains d'entre eux prirent la première idée de ces tragédies de machines qui allaient triompher sur le théâtre du Marais[7]. »

Le fait est qu'en 1624 les libraires Paul Mansan et Claude Collet mettaient en vente un petit volume, intitulé *Le Théâtre François*, où figuraient, entre autres pièces, le *Trébuchement de Phaëton, Andromède délivrée* et le *Foudroiement d'Athamas*[8]. Le sujet de *Phaëton* est emprunté à Ovide : c'est exactement celui que reprendra Quinault; les personnages sont les mêmes et la

1. Hardy emprunte ses sujets à Ovide, Claudien, Euripide. Mais l'idée de mettre en scène de pareils sujets vient certainement des poètes italiens (Voir Marsan, *op. cit.*, p. 429). Sur l'admiration de Hardy pour les œuvres italiennes, voir Rigal, *Alexandre Hardy*, p. 505.

2. Marsan, p. 428 et n. 2. Au premier acte, une descente de l'Aurore; au second, la mer « où le Père Océan vient monté sur un dauphin » ; le Soleil, « sur un carrosse tout flammeux » ; le ciel s'ouvre : Jupiter paraît sur son aigle.

3. *La Descente d'Orphée aux Enfers, par Charles de l'Espine, Parisien...* 1614; voir Rigal, p. 428.

4. *Catalogue Soleinne*, n° 966.

5. Sans parler, bien entendu, des pièces de Hardy.

6. Baschet, *Les Comédiens italiens à la Cour de France* (Paris, Plon, 1882), ch. VI, VII et VIII.

7. Prunières, *L'Opéra italien en France*, p. XCII.

8. *Le Théâtre François, contenant Le Trébuchement de Phaëton, La Mort de Roger, La Mort de Bradamante, Andromède delivrée, Le Foudroyement d'Athamas et La Folie de Silène. A Paris, chez Paul Mansan et Claude Collet, M.DC XXIIII.* M. Rigal (*op. cit.*, p 421, n. 2) signale un manuscrit (Arsenal, n° 3089) intitulé : *Intermèdes d'anciens ballets*, dans lequel on relève : *Athamas; Andromède ou la Jalousie de Phinée.*

disposition du poème est identique. Celui d'*Andromède*, tiré d'Ovide également, annonce déjà celui de *Persée*. Dans *Phaëton*, le héros, troublé par les insinuations blessantes d'Épaphus, se rendait à la demeure d'Apollon qui lui confiait la conduite de son char. Au troisième acte, à la vue des ruines semées sur sa route par le jeune imprudent et devant les plaintes des dieux qui tour à tour défilent devant son trône, Jupiter s'emportait en paroles menaçantes. Le texte porte en marge : *Trébuchement*. Dans *Andromède*, si l'on s'en réfère aux indications scéniques, on voyait Andromède enchaînée sur un rocher. Le monstre sortait des eaux[1]. Persée, monté sur Pégase, volait au secours de la princesse. L'intrigue d'*Athamas* évoque l'histoire du fils d'Éole et d'Ino, sa femme, fille de Cadmus et d'Harmonie. Junon, pour satisfaire ses rancunes, excite contre eux Tisiphone. Athamas, frappé de « frénésie », poursuit ses propres enfants qu'il prend pour des lionceaux. Ino, avec son fils Mélicerte, se précipite du haut d'un rocher dans la mer, où Neptune la reçoit au nombre des divinités marines. Athamas est foudroyé par Jupiter.... On peut supposer que, dans la première de ces trois pièces, Phaëton paraissait en l'air sur le char du Soleil. Jupiter, du haut du ciel, le frappait de sa foudre; Phaëton et son char s'abîmaient sur la scène. Dans la deuxième, Persée arrivait en l'air, livrait combat au monstre[2] et délivrait Andromède. Le texte de la troisième semblerait indiquer qu'il y avait dans celle-ci un jeu de machines assez semblable à celui du *Trébuchement de Phaëton*, avec accompagnement d'éclairs et de tonnerre[3].

Bien qu'on ne puisse affirmer que ces trois pièces aient été représentées, la date du recueil et leur réunion dans un même volume leur confèrent un certain intérêt. Désormais, dans les années qui vont suivre, les machines et la mise en scène vont prendre un développement de plus en plus marqué. Tandis que Mairet, dans la préface de sa *Sophonisbe*, proclamera la règle des trois unités; tandis que Corneille, dans le *Cid*, donnera l'essor à la tragédie classique, toute une série de pièces va paraître, qui révéleront chez leurs auteurs une tendance toute différente et, malgré les chefs-d'œuvre de Corneille, parfois avec la complicité de Cor-

1. II, 2 : *Mais le monstre des eaux sort la tête baissée.*
2. Le texte porte : *Combat*; le Chœur des peuples en commente les phases. Comp. Quinault, *Persée*, IV, 6.
3. *Trébuchement*, II, 3 : « Là Jupiter le foudroye ». Cf. *Athamas foudroyé* : « *Ah! quel feu me surprend, quel tonnerre grondant!* | *Sans craindre mon courroux, Jupin me va dardant* ».

neille lui-même, conduiront tout droit aux grandes pièces en machines de 1660 et par elles à l'opéra.

Voici d'abord, en 1630, *Omphale*, tragi-comédie de Grandchamp[1], où le tonnerre gronde, où une magicienne, après avoir ordonné aux ténèbres de se répandre, invoque les démons, où une ombre sort de terre[2]; voici, en 1631, les *Travaux d'Ulysse* de Durval[3], où les décors et les machines jouent un rôle important. Mercure descendait sur terre au deuxième acte précédé du scintillement des éclairs et de l'éclat du tonnerre[4]. Le troisième acte représentait les Enfers[5]. Au quatrième, on voyait surgir l'ombre d'Elpénor et celle d'Anticlée. Au cinquième, un navire voguait sur la mer. A la scène 5, apparaissaient tour à tour, et en l'air, le Soleil « en son char de lumière » et Jupiter « en son trône de gloire »[6]. Le maître des Dieux et des hommes foudroyait les compagnons d'Ulysse.

L'intérêt de la pièce de Durval vient de ce qu'elle fut certainement représentée[7]. Il en fut de même de l'*Hercule mourant* de Rotrou[8] et du *Ravissement de Proserpine* de Claveret[9] (1639). Dans le *Ravissement de Proserpine*, à l'acte II, la terre se fendait, les astres du ciel « changeoient leur mouvement », des éclairs sillonnaient la nue, et un chariot de feu s'avançait sur la scène. A l'acte IV, Aréthuse « sortoit de l'eau à moitié du corps ». Enfin, au cinquième acte, l'assemblée des dieux était une sorte d'apothéose d'opéra. Ne poussons pas trop loin la comparaison ; mais il est bien évident qu'en dehors des intermèdes, toute la mise en scène du futur livret de Quinault[10] est en germe dans la pièce de Claveret.

L'année 1639 devait être féconde en œuvres semblables. A côté

1. *Les Advantures amoureuses d'Omphale, son Combat, sa Perte, son Retour et son Mariage. Tragi-comedie. Dediée à Monseigneur, Frere unique du Roy. Par Grandchamp, Gentilhomme de Montargis. A Paris, chez la Vesve Pierre Chevalier. MDCXXX.* La pièce, considérée par M. Marsan comme une pastorale, contient en effet d'assez nombreux éléments pastoraux. Le sujet sera repris par La Motte et Campra (*Omphale*, trag. lyrique, 5 actes, prologue. Dans : *Œuvres de M. Houdar de la Motte*. Paris, Prault aîné, 1744).

2. I, 2, et III, 5. Le texte commente les jeux de scène et l'apparition.

3. *Les travaux d'Ulysse, Trage-Comedie tirée d'Homere, et dediée à Monseigneur Le Duc de Nemours. Par I. G. Durval. A Paris, chez Pierre Menard.* (Sans date ; le privilège est du 20 avril 1631 et l'achevé d'imprimer du 12 mai.)

4. II, 1.

5. Pluton entouré de sa cour ; cf. Quinault, *Alceste*, IV, 3, et *Proserpine*, V, 1.

6. Le texte est intéressant par les indications qu'il contient.

7. V. *Recueil* de Mahelot, édit. Carrington-Lancaster ; le texte de Mahelot est cité par Rigal, *Théâtre français*, p. 252.

8. 1624. Le ciel s'ouvre au IVe acte ; Hercule descend du ciel et y remonte (sc. 3).

9. *Le Ravissement de Proserpine. Tragedie de Claveret. A Paris, chez Anthoine de Sommaville. MDCXXXIX.*

10. *Proserpine* (1680). V. notre Étude sur Quinault, p. 518.

du *Ravissement*, voici, de Lhermite de Vauzelle, la *Chute de Phaëton*[1]. Comme l'auteur anonyme de 1624, Lhermite de Vauzelle met en action le récit d'Ovide; le sujet est le même, mais il est plus abondamment développé et nécessite plus de machines. Au troisième acte, l'Aurore apparaissait sur son char; Phaëton survenait, au quatrième, sur celui du Soleil; des flammes s'échappaient des divers côtés du théâtre; Phaëton, désemparé, n'était plus maître de son attelage. A l'acte IV, Cybèle sortait « du sein de la mer », Neptune, « du milieu de l'onde ». A la fin de la scène 5 se produisait le « Trébuchement ». Ajoutez à ces diverses machines les métamorphoses, à l'acte I, de Phaëtuse et de Lampethie en peupliers : vous aurez une idée de ce que devait être, dans l'esprit de l'auteur tout au moins, cette pièce à spectacle, le jour de sa représentation[2].

Il faut avouer, pourtant, qu'au point de vue de la machinerie théâtrale, bien que le rôle des machines se développe de plus en plus, ces diverses œuvres n'apportent rien d'essentiellement nouveau, rien qui ne soit déjà dans les pièces de Hardy, dans certaines pastorales et dans certains ballets. La *Descente d'Orphée aux Enfers*, de Chapoton, sous sa forme primitive (1640), ne paraît pas davantage, à ce point de vue, différer essentiellement des pièces antérieures[3]. Mais la mise en scène est plus variée et semble nécessiter un certain apparat. Aristée, à l'acte II, « se tient sur une vieille ruine d'un ancien palais »[4]; à l'acte III, on aperçoit le « rivage de l'Achéron »; des esprits vont et viennent le long du fleuve; Charon arrive avec sa barque où s'entassent les ombres; Orphée demande passage et, devant le refus du nocher, chante; « Charon laisse tomber ses rames et demeure pâmé sur la poupe de son vaisseau »; la barque vogue sur le Styx, s'arrête, reprend sa marche[5]. On la retrouve, un peu plus loin, chargée d'esprits. Toutes ces scènes présentent de curieuses analogies avec l'acte IV d'*Alceste*[6]. Celle, en particulier, où Orphée se présente devant

1. *La Cheute de Phaëton, Tragédie. Par Monsieur de Vozelle. A Paris, chez Cardin Besongne. MDCXXXIX* (in-4°).

2. On pourrait citer encore, en 1639, *Le Jugement de Pâris et le Ravissement d'Hélène* (par Sallebray. Paris, Toussaint Quinet). La pièce ne comporte pas de machines, mais nécessite une certaine mise en scène. Elle sera remise au théâtre en 1657 (v. Fr. Parfaict, *Histoire du Théâtre français*, t. VI, p. 55). Cf., au XVIII[e] siècle : *Le Jugement de Pâris, Pastorale héroïque en trois actes*, repr. le 14 juin 1718 (t. XII du *Recueil des Opéras*; v. Fr. Parfaict, *Dictionnaire*, t. III, p. 240).

3. *La Descente d'Orphée aux Enfers, Tragédie. A Paris, chez Toussainct Quinet* (1640).

4. On retrouve ces ruines dans l'Opéra. V. *Amadis*, acte III.

5. Durant l'arrêt, une longue description des Enfers (III, 4).

6. V. notre Étude sur Quinault, p. 560-561, et p. 568, n. 1.

Pluton entouré de sa cour, et où l'on voit paraître l'ombre d'Eurydice conduite par Alecto, pourrait déjà, n'était l'absence de musique, passer pour une scène d'opéra. Au cinquième acte, enfin, Orphée est déchiré par les Bacchantes; Bacchus arrive avec sa suite :

> Bacchus montre un effet de sa Divinité ;
> Tous ces rochers voisins à son abord résonnent,
> Je vois Pan et les Dieux qui partout l'environnent... (V, 7.)

N'est-ce pas, ici encore, comme une scène finale de tragédie lyrique?

Les machines sont nombreuses, dans les deux premiers actes en particulier : I, 1, « L'on entend d'abord un tonnerre, des éclairs et des vents, qui agitent l'air; le ciel s'ouvre et Junon, paraissant sur son char, parle ainsi.... » Ayant parlé, elle descend sur la scène, puis remonte; II, 6, une dryade dit :

> Le Soleil qui paraît sur son char lumineux
> S'en va nous annoncer quelque destin heureux...

Après avoir écouté la supplique que lui adresse Orphée, il disparaît lentement. Nouveauté? Non, certes; mais si la tragédie de Chapoton ne nous fournit, sur la machinerie théâtrale, aucune indication inédite, elle témoigne néanmoins du goût croissant que le public manifestait pour la mise en scène : et c'est à ce point de vue qu'elle doit nous intéresser.

Il va sans dire que si le peuple était avide de spectacle, la noblesse et les grands en étaient friands eux aussi. Quand *Mirame* fut jouée, en 1641, au Palais Cardinal[1], toute la cour se pressa à la représentation. Les machines étaient pourtant assez quelconques et banales : un lever de soleil, un lever de lune, la mer dans l'éloignement, chargée de vaisseaux[2], quelques vols... c'était tout, et, même pour l'époque, c'était peu. Mais la mise en scène était d'une somptuosité inconnue jusqu'à ce jour. Elle représentait un jardin entouré de colonnades, du haut desquelles des vases répandaient des cascades d'eau; « au-delà des massifs fleuris de mille fleurs fraîches, un balustre jalonné de statues domine la mer agitée de vagues artificielles[3] ». Si, malgré ses

1. *Ouverture du Theatre de la Grande Salle du Palais Cardinal. Mirame, Tragicomedie. A Paris, chez Henri Le Gras.... 1641* (gr. in 4° ; cinq gravures ; dédiée au Roi ; la dédicace est signée : Desmarets.)
2. Marolles, *Mémoires*, t. II, p. 235.
3. E. Magne, *Voiture et les années de gloire de l'Hôtel de Rambouillet*, p. 253.

machines et ses décors, *Mirame* ne réussit guère, c'est que la pièce était exécrable. Mais la tentative de Richelieu n'en doit pas moins retenir l'attention. Elle prouve que, comme les poètes moins fortunés, le ministre-auteur comprenait l'utilité du spectacle. Comme eux, il pensait que les machines et les beaux décors devaient aider au succès ; comme eux, il spéculait sur l'étonnement du public et sur son admiration naïve. Et comme eux, l'année même où Corneille, dans *Polyeucte*, donnait un des chefs-d'œuvre de la tragédie classique, il demandait aux arts accessoires une garantie de succès qu'il n'osait attendre de la pièce elle-même. C'était peut-être engager le théâtre sur une pente dangereuse, aux dépens de l'art véritable. Mais le courant était créé ; le succès encourageait les auteurs. L'opéra n'aura qu'à emprunter aux pièces en machines une matière toute prête à être mise en musique et à profiter d'une vogue que les tragédies mythologiques lui avaient à l'avance, pour ainsi dire, assurée.

Aussi bien les machines faisaient-elles irruption même dans les tragédies proprement dites. Est-il nécessaire de rappeler le cinquième acte de *Médée*[1] ? Mais on peut, à côté de *Médée*, citer le cinquième acte d'*Iphigénie en Aulide*, de Rotrou[2], où Diane descend du ciel et y remonte ; le *Martyre de saint Eustache*, où un ange, « tenant des palmes et des couronnes sur l'ouverture du Taureau brûlant », chante les louanges de Dieu et s'envole au ciel[3] ; le *Thésée* de Puget de la Serre, où Médée, comme dans la tragédie de Corneille, s'enfuit sur un char traîné par des dragons ailés[4] ; la *Pucelle d'Orléans*, de d'Aubignac, où, dès le premier acte, « le ciel s'ouvre par un grand éclair », livrant passage à un séraphin...[5]. La comédie elle-même avait parfois recours aux machines. On pourra s'en convaincre en parcourant les *Sosies* de Rotrou : Mercure descend de l'Olympe, le tonnerre gronde, la terre se fend ; un peu plus loin, Jupiter paraît en l'air[6].

Resterait à savoir ce que valaient, dans la réalité, ces machines

1. 1635 ; acte V, sc. 6.
2. 1640 ; acte V, sc. 2.
3. *Le Martyre de saint Eustache, Tragédie. A Paris, chez Toussainct Quinet et Nicolas de Sercy* (1643 ; par Desfontaines).
4. *Thesée ou le Prince reconnu. Tragi-comedie en prose. A Paris, chez Antoine de Sommaville, Augustin Courbé, Toussainct Quinet et Nicolas de Sercy.* Acte V, sc. 6, Nérine : « Elle fuit, elle vole, les airs la soutiennent ou plutôt les Dragons qui traînent son chariot ».
5. *La Pucelle d'Orleans. Tragedie. A Paris, chez Anthoine de Sommaville et Augustin Courbé* (1642), acte I, sc. 1. A la fin de la tirade de l'ange, on lit en marge : « Ici paroîtra en perspective une femme dans un feu allumé, et une foule de peuple à l'entour d'elle ».
6. 1636 ; actes III, 5, et V, 5.

et cette mise en scène. Il est bien évident qu'elles n'avaient rien, en général, de somptueux. On en était encore à la décoration multiple dans laquelle furent représentées les pièces de Hardy[1], et le rideau, abaissé ou remonté suivant les circonstances, jouait, comme autrefois, un grand rôle dans les représentations[2]. Quant aux décors eux-mêmes, il serait puéril de se fier aux indications scéniques, d'ailleurs assez rares, et aux descriptions emphatiques auxquelles se complaisent parfois les auteurs. Le poète, comme l'a fort justement remarqué M. Rigal, comptait beaucoup plus sur l'imagination des spectateurs que sur la réalisation des comédiens. Ceux-ci étaient pauvres et, quel que fût leur bon vouloir, les moyens leur manquaient. Chrestien des Croix, en 1609, « en traduisant le *Ravissement de Céphale...*, regrette de présenter ces merveilles *non sur un magnifique théâtre, mais sur des feuilles*[3] ». Autant valait peut-être ne pas tenter de les réaliser. Hardy, plus averti qu'un autre des ressources des comédiens, réduit autant qu'il peut la machinerie de ses pièces. Et voici, en 1642, les plaintes assez suggestives de d'Aubignac : « Au lieu de faire paraître un Ange, gémit-il, dans un grand Ciel, dont l'ouverture eût fait celle du Théâtre, ils[4] l'ont fait venir quelquefois à pied et quelquefois dans une machine impertinemment faite et impertinemment conduite ; au lieu de faire voir dans le renfondrement et en perspective l'image de la Pucelle au milieu d'un feu allumé et environné d'un grand peuple, ils firent peindre un méchant tableau, sans raison, sans art et tout contraire au sujet... »[5]. Les comédiens étaient pauvres, et les auteurs bien ambitieux !

Peu nous importe, d'ailleurs. L'intérêt des pièces en machines n'est pas dans la réalisation, mais dans la tendance qu'elles manifestent. Il n'est pas indifférent de noter, par ailleurs, que, par leur irrégularité même et l'inobservation courante des unités de temps et de lieu, ces pièces en machines sont comme une image imparfaite

1. V. Rigal, *Théâtre français*, ch. VI.

2. Les renseignements fournis par les textes sont très nets à cet égard. V., par exemple, *Ravissement de Proserpine*, acte II : « Le ciel paroît ». (La scène 2 se passe aux Enfers ; de même, actes suivants ; le lieu change d'une scène à l'autre.) Dans la *Descente d'Orphée aux Enfers*, III, 2, « la *toile s'abaisse* et le rivage de l'Achéron paroît », etc. Il semble ressortir du passage de Mahelot concernant les *Travaux d'Ulysse* (Rigal, *op. cit.*, p. 292) que le décor comprenait parfois plusieurs étages superposés : « Au milieu du théâtre, il faut un enfer caché.... *Au-dessus de l'Enfer*, le Ciel d'Apollon et, *au-dessus d'Apollon*, le Ciel de Jupiter. A côté de l'Enfer, la montagne de Sisyphe..., etc. » Mahelot ajoute : « Le tout se cache et s'ouvre ».

3. Marsan, p. 428.

4. Les comédiens.

5. Voir également ce qu'il dit dans la *Pratique*, p. 321, et dans le *Projet pour le rétablissement du Théâtre français*, p. 353.

et grossière de l'opéra ; que l'irruption des machines exerce déjà sur l'économie de l'œuvre une influence analogue à celle qu'elle exercera dans la tragédie lyrique ; que l'intervention continuelle des dieux, en introduisant dans l'action une puissance supérieure à la volonté humaine, réduit singulièrement la part de la psychologie. Il ne faut pas oublier, enfin, que les pièces en machines rencontrèrent dès lors, de la part de quelques esprits avertis, une opposition semblable — beaucoup moins violente, mais semblable pourtant — à celle que rencontrera plus tard l'opéra. Sans parler des railleries de Sorel [1], les réserves de d'Aubignac dans sa *Pratique* sont assez caractéristiques à cet égard [2].

Timidement, d'ailleurs, mais avec obstination, la musique et le chant se faisaient une place dans les divers genres dramatiques. Dans les *Aventures d'Omphale,* Omphale chantait à l'acte IV [3] en s'accompagnant sur son luth ; à l'acte V [4], des jeunes filles entonnaient un chœur. Dans les *Travaux d'Ulysse*, on entendait le chant des Sirènes [5] ; dans le *Jugement de Pâris*, au moment où Hélène montait sur le vaisseau [6], Pâris célébrait en trois couplets les peines et les plaisirs de l'amour, tout comme feront plus tard les personnages de l'opéra ; enfin, dans la *Descente d'Orphée aux Enfers*, Orphée chantait à trois reprises différentes [7]. Innovation ? Non, certes. En dehors des auteurs italiens qui, depuis longtemps, avaient, ici encore, donné l'exemple [8], les poètes pastoraux français aimaient à entremêler de chants leurs intrigues [9]. Il y avait des chœurs dans la *Didon* et dans le *Timoclée* de Hardy, et des chants lyriques s'intercalent entre les scènes dans *Scédase*, dans

1. *Berger extravagant*, l. IX.

2. *Pratique*, l. IV, chap. 8. Aussi bien cette opposition resta-t-elle sans grand effet. Le goût de la mise en scène continue à se manifester un peu partout. On cherche à échapper à la nudité du décor que les partisans des règles tendent à imposer ; on veut quelque chose de moins abstrait que la tragédie régulière, quelque chose qui ne soit pas seulement une satisfaction pour l'esprit. Voir, sur ce point, Lanson, *Esquisse d'une histoire de la Tragédie française* (Paris, 1290), p. 47. On pourrait, aux pièces que mentionne M. Lanson, en ajouter quelques autres, par exemple : l'*Innocente Infidélité*, de Rotrou (1635 ; II, 1, et surtout V, 6) ; *La Vraie Suite du Cid*, de Desfontaines (1638 ; II, 3) ; l'*Ibrahim* de Scudéry (1643 ; II, 1) ; du même, *Le Vassal généreux* (1636) : Théandre est sacré chevalier ; indications marginales curieuses ; voir surtout V, 1 : « Cérémonie antique du couronnement des Rois de France ». Cf. *Prince déguisé* (1636), I, 4 et 6.

3. Sc. 2.

4. Sc. 3. Trois strophes de dix vers.

5. I, 5 ; V, 3.

6. V, scène dernière.

7. III, 3 ; IV, 4 ; V, 3.

8. Prunières, *L'Opéra italien en France*, p. 80 ; Pellisson, *Les Comédies-Ballets de Molière* (Paris, Hachette, 1840), p. 97. Sur l'influence, en France, des poètes humanistes, voir Prunières, *Opéra*, p. 22, et *Ballet*, p. 68 sq.

9. Voir en particulier *Amphitrite*, V, 2.

Méléagre, dans la *Mort de Daire* et dans la *Mort d'Alexandre*. Plus tard, Rotrou introduira dans l'*Heureuse Constance* le duo d'amour d'Alcandre et de Rosélie, des chansons dans *Amélie*, dans *Agésilan de Colchos*; la *Belle Alphrède* comporte un intermède chanté et dansé[1]. « L'habitude d'intercaler des chansons et même des danses dans les comédies, écrit M. Prunières, remonte fort haut, et sur ce point l'*Orfeo* ne détermina aucune innovation[2] »; très justement, il attire l'attention sur les *Noces de Vaugirard*, où les danses et les chants prennent une importance particulière[3]. Tout cela n'est rien, sans doute, quand on songe qu'entre des pièces pareilles et l'opéra français il y a l'opéra italien; mais tout cela est à considérer cependant si l'on veut, dans l'histoire du théâtre français, dégager les divers courants qui mènent à la tragédie lyrique et qui, dès leur apparition, expliquent le succès des œuvres italiennes. L'*Orfeo*, en 1647, répond à des aspirations qui se font jour dès le début du XVII^e^ siècle et que les pastorales et pièces en machines ne satisfaisaient qu'en partie. Le public désirait autre chose que ces demi-satisfactions. Cette « autre chose », il croira la trouver dans l'opéra italien, jusqu'au jour où, lassé de celui-ci à son tour, il exigera des œuvres qui s'adaptent davantage à son tempérament et à ses goûts.

*
* *

L'opéra italien[4], on le sait, ne remporta en effet à Paris qu'un demi-succès. S'il avait ébloui les Français par la somptuosité de sa mise en scène et s'il avait, d'autre part, répondu à leurs aspirations en leur montrant, réuni dans une œuvre unique, tout ce qu'ils n'avaient jusqu'alors admiré qu'épars dans des œuvres diverses, — pastorales dramatiques, pièces en machines ou ballets, — il ne pouvait pas leur procurer une satisfaction complète. La première curiosité passée, ils s'ennuyèrent. L'opéra italien était trop italien pour contenter longtemps le public de Paris. Sans parler de la cabale anti-italienne dont les critiques amenèrent la chute de l'*Ercole Amante*[5], de l'opposition dévote qui s'était manifestée dès l'*Orfeo*[6], sans parler de la langue elle-même que tous n'entendaient pas, la

1. *Heureuse Constance*, III, 1; *Amélie*, IV, 1; *Agésilan*, III, 3; *Belle Alphrède*, V, 5 et 6.
2. *L'Opéra italien en France*, p. 322.
3. Prunières, *Opéra*, p. 322, n. 2. *Les Noces de Vaugirard ou les Naïvetés champêtres* (Paris, Jean Guignard, 1638).
4. Voir Prunières, *L'Opéra italien en France*, en particulier p. 298 sq.
5. *Ibid.*
6. Voir Prunières, chap. III et VI; R. Rolland, *Musiciens d'autrefois*, p. 84 sq.

longueur des représentations, la confusion des intrigues[1], l'invraisemblance des situations et le manque de vérité des caractères, le mélange trop criard du comique et du tragique, la grossièreté même ou l'inanité de ce comique[2] devaient nécessairement lui déplaire. Il n'est pas bien sûr que la prodigalité même des machines et l'excessive abondance des merveilles qu'on lui offrait n'aient pas fini par lui causer un sentiment de satiété. Mais l'*Orfeo*, la *Finta Pazza*, l'*Ercole* n'en exercèrent pas moins sur l'évolution du théâtre vers la tragédie lyrique une influence décisive. Cette influence se manifesta par une recrudescence de pièces en machines, par le développement du ballet à grand spectacle, enfin par l'apparition des premières pastorales en musique. Les pastorales en musique, fort bien étudiées ailleurs[3], ne nous intéressent pas directement; mais peut-il n'être pas inutile de dire quelques mots des ballets. Leur vogue à partir de 1650[4] a pu, malgré le voisinage de l'opéra italien, des premières pastorales en musique, puis des comédies-ballets de Molière, ne pas être étrangère à l'apparition de la danse dans les tragédies en machines et à la place de plus en plus importante qu'elle y prendra.

Le ballet mélodramatique avait disparu vers 1621 et cédé la place au ballet à entrées[5]. Celui-ci, divisé parfois en deux ou plusieurs parties, se déroulait en général dans un cadre modeste, sans machines et sans grand apparat. Chacune de ses parties était précédée d'ordinaire d'un récit fort court, chanté par un personnage allégorique ou par une divinité[6]. Il arrivait qu'un récit supplémentaire fût intercalé entre deux entrées[7]; mais le chant, comme la mise en scène, était, la plupart du temps, réduit à très peu de chose[8].

A partir de 1653, pourtant, bien que la structure du ballet reste la même, la mise en scène se fait beaucoup plus riche, les parties chantées se développent et les machines font de nouveau leur apparition. La représentation du *Ballet de la Nuit*, le premier de

1. Voir, sur ce point, Perrin, *Lettre écrite à Monseigneur l'Archevêque de Turin* (dans : *Les Œuvres de Poésie de Monsieur Perrin*, Paris, Estienne Loyson, 1661).
2. Voir Prunières, p. 115 et 117-118 ; R. Rolland, p. 89.
3. La Laurencie, *op. cit.*
4. Sur la vogue du ballet, voir Fournel, *Notices* dans le t. II des *Contemporains de Molière*, et, *ibid.*, p. 173-221, *Histoire du Ballet de Cour*.
5. Voir Prunières, *Le Ballet de Cour en France avant Lully*, p. 121 sq.
6. *Fontaine de Jouvence* (1643) ; *Libraires du Pont-Neuf* (1644) ; *Sibylle de Pansoust* (1645) ; *Rues de Paris* (1647).
7. *Sibylle de Pansoust* ; *Rues de Paris*. Dans les *Festes de Bacchus*, entre la 17e et la 18e entrée, un dialogue entre Vénus, la Volupté et les trois Grâces.
8. Voir pourtant, en 1641, le *Ballet des Prospérités des Armes de la France*. Cf. Prunières, *Le Ballet de Cour*, p. 161, et *L'Opéra italien en France*, p. 153 ; Marolles, I, p. 237.

ces divertissements à grand spectacle, fut particulièrement somptueuse[1]. Divisé en quatre parties, le *Ballet de la Nuit* comportait, au début de la première, un récit dialogué beaucoup plus long que les récits des ballets précédents[2]. On voyait le Soleil se coucher et la Nuit s'avancer sur un char traîné par des hiboux. Le théâtre changeait de face à la septième entrée. La deuxième partie commençait par un nouveau récit, court celui-là, chanté par les Parques pendant la première entrée ; Vénus en chantait un autre pendant la seconde. Entre la quatrième et la cinquième s'intercalait le *Ballet des Noces de Thétis*, avec ses entrées particulières ; puis, après la cinquième, la *Comédie muette d'Amphitryon*. Au début de la troisième partie, la Lune chantait un récit très court ; après quoi elle descendait du ciel dans une nuée. L'air s'obscurcissait à la quatrième entrée ; à la huitième, des nains sortis de coquilles de limaçons étaient enlevés dans les airs ; à la neuvième, le fond du théâtre s'ouvrait et laissait apercevoir le *Sabbat*. Tout disparaissait subitement. Au commencement de la quatrième partie, on entendait un dialogue entre le Sommeil et le Silence ; l'Aurore, à la neuvième entrée, arrivait dans un char, entourée des douze Heures et du Crépuscule ; elle chantait un dernier récit et la représentation se terminait par le « Grand Ballet » traditionnel[3].

Au *Ballet de la Nuit*, qui excita l'admiration des contemporains « par la beauté des récits, la magnificence des machines, la pompe superbe des habits et la grâce de tous les danseurs »[4], succéderont, dans les années qui vont suivre, un certain nombre de ballets où le spectacle tiendra une place plus ou moins grande suivant le cas, mais où la musique et le chant prendront une importance significative : en 1656, le *Ballet de Psyché*, sans machines[5], mais comportant, outre deux récits[6], un dialogue chanté par Zéphyr et par Flore[7] ; le ballet donné en l'honneur de la reine Christine par Hesselin, à Essonnes, avec changements à vue et machines somptueuses[8] ; en 1658, le *Ballet d'Alcidiane*,

1. 1653 ; voir Fournel, *op. cit.*, t. III, p. 355 ; Prunières, *L'Opéra italien en France*, p. 355.
2. C'est un dialogue entre la Nuit et les Heures.
3. Les Génies rendant hommage au Soleil. L'allusion est évidente. Voir dans Fournel, *loc. cit.*, le compte rendu de Loret.
4. Renaudot, *Gazette* de 1653 ; cité par Fournel, p. 356.
5. Au début de la première partie, le Palais de l'Amour paraît dans le fond du théâtre ; voir *Gazette de France*, 1656, p. 83.
6. Au début de chacune des deux parties,
7. Première partie, deuxième entrée.
8. Voir la *Relation*, citée en partie par Fournel, *op. cit.*, p. 211-212.

en trois parties, mais avec, outre ses trois récits, un concert italien, une symphonie et un récit final[1]; en 1661, deux ans après le *Ballet de la Raillerie*, le *Ballet des Saisons*, sans machines encore, mais avec, au début, un chœur de bergers formant ouverture et un récit avant la première entrée[2]; le *Ballet de l'Impatience*, sans machines, mais avec un prologue chanté par douze personnages et comptant plus de cent trente vers, et un Épilogue chanté par l'Amour, la Patience et l'Impatience[3]. Les machines reparaissent, très nombreuses, dans le *Ballet des Arts* (1663), où chaque entrée est précédée d'un changement de scène et d'un récit, et dont l'ouverture est faite par « un grand concert d'instruments »[4]. Elles disparaîtront dans le *Ballet de la Naissance de Vénus* (1665) et dans le *Ballet des Muses* (1666)[5]. Mais celui-ci présente en revanche, au point de vue du chant, de l'instrumentation et de la structure, un intérêt tout particulier[6]. Qu'ils soient d'ailleurs ou non rehaussés de machines, tous ces ballets conduisent au *Ballet de Flore*, dansé en février 1669. Le *Ballet de Flore* débutait par un récit chanté par l'Hiver, auquel répondait le chœur des Glaçons. Le Soleil sortait de la mer « environné des plus beaux rayons dont il ait jamais brillé », chassait l'Hiver, et changeait la face du théâtre « en une agréable verdure ». A la deuxième entrée, Flore descendait sur un nuage, conduisant avec elle la Beauté, la Jeunesse, l'Abondance et la Félicité. A la septième, le fond du théâtre s'ouvrait; à la huitième, on entendait une sérénade; l'Hymen, l'Amitié et la Fidélité faisaient le récit. Le théâtre changeait encore de face à la dixième, le jardin de Flore paraissait, « orné de toutes sortes de fleurs, que l'Aurore arrose de ses larmes »; à la douzième, Vénus chantait une plainte sur la mort d'Adonis; le ciel s'ouvrait à la quatorzième et Jupiter chantait un dialogue avec le Destin. Enfin, à la quinzième, le théâtre changeait pour la troisième fois. A la place du jardin de Flore apparaissait un temple. « Les Lys y règnent de toutes parts... Il est environné de Tribunes destinées à la musique. Les quatre parties du monde, représentées par quatre Dames,

1. Le premier récit a dix-huit vers, le deuxième est un dialogue entre Bellone et les Furies; le troisième a douze vers. Le concert est au début de la première partie, la symphonie à la fin de la troisième. Voir *Gazette de France*, 1658, p. 144 (16 février).

2. Chanté par la Nymphe de Fontainebleau.

3. Dans la quatrième partie, outre le récit initial, un second récit après la première entrée.

4. Les récits sont faits par la Paix et la Félicité; par Thétis, Junon, Apelle et Zeuxis; par Diane, Esculape, Mars et Bellone.

5. Pour l'historique de ce ballet, voir Fournel, *op. cit.*, p. 575.

6. Il a été très remanié.

arrivent au bruit de cette Merveille, et, par un récit, appellent à la Fête de la Déesse toutes les Nations qui leur sont sujettes. Deux trompettes marchent à la tête de quatre Quadrilles, et, joignant leur chant aux divers Chœurs de Musique, font un concert qui n'avoit point encore été ouï. La marche finie, la Quadrille des Européens se présente la première, et, après avoir dansé d'un air grave et sérieux, se retire au fond du théâtre; les Africains, inventeurs des danses de castagnettes, entrent d'un air plus gai; ils sont suivis des Asiatiques et des Américains; les Européens les rejoignent, et tous ensemble forment au son des Canaries les plus agréables figures que l'art ait encore trouvées. Huit Faunes se mêlent à cette danse, quatre portent sur leur tête des corbeilles de fleurs, les quatre autres tiennent à la main des Machines garnies de Tambours de Biscaye ornés de fleurs, qui servent à une batterie toute nouvelle; le Théâtre se trouve couvert de Festons. L'Europe et l'Asie font un second récit, l'Afrique et l'Amérique y répondent. La Musique et la Danse se suivent alternativement; cependant l'image de Flore, qui s'étoit montrée au fond du temple, en est portée au milieu, les Faunes la couronnent de fleurs, les Nations lui rendent le culte qui lui est dû, et reconnaissent l'Empire des Lys pour le premier de l'Univers[1]. » Beaucoup plus que l'apothéose de Flore, c'est l'apothéose de la Maison de France et du jeune roi.

Jamais les contemporains n'avaient, dans un ballet, contemplé, réunies, tant de merveilles, et le fait est que le *Ballet de Flore*, avec ses chants, ses concerts, ses machines, ses décors, est comme une ébauche d'opéra[2]. Avec lui, a-t-on pu dire, « les grandes lignes du divertissement évoquent l'architecture de la tragédie lyrique : prologue majestueux, sentiment dramatique qui apparaît très intense dans la plainte de Vénus sur la mort d'Adonis, final éclatant, de proportions grandioses. Le Ballet contient maintenant presque autant de musique récitative que de danses et chaque entrée s'accompagne du commentaire musical des mélodies chantées[3]. » D'une composition essentiellement libre, il comporte pourtant une unité relative. Associant dans une même œuvre les dieux, les hommes, les personnages allégoriques et les peuples les plus divers, empruntant sa matière à la légende antique, aux poètes anciens, aux romans français ou italiens, mêlant les élé-

1. *Ballet Royal de Flore. Dansé par Sa Majesté le mois de Fevrier 1669. A Paris, par Robert Ballard. Seul imprimeur du Roy pour la Musique. MDCLXIX.*
2. Voir Prunières, *L'Opéra italien en France*, p. 357.
3. La Laurencie, *Lully* (Paris, 1911), p. 115. Cette dernière remarque ne s'applique guère qu'au *Ballet des Arts*.

ments pastoraux aux éléments mythologiques, introduisant partout dans ses récits l'éloge du roi et célébrant la gloire et les joies de l'amour; destiné, enfin, à captiver à la fois l'oreille, l'esprit et les yeux, le ballet renferme à peu près tous les éléments dont sera composée la tragédie lyrique, telle que la concevront Lully et Quinault. Il ne lui manque plus que l'unité réelle du sujet et l'intérêt dramatique pour s'identifier au genre avec lequel il ne va pas tarder à se confondre, ou, plus exactement, par lequel il sera bientôt absorbé[1].

*
* *

Les auteurs de pièces en machines ne pouvaient rester insensibles à tant de splendeurs. Ils n'y restèrent pas insensibles, en effet.

Il ne faut pas oublier, quand on étudie l'évolution des pièces en machines et l'influence qu'exerça sur elles le ballet, que si les danses sont nombreuses dans l'opéra italien, le dernier opéra italien représenté à Paris fut chanté en 1662 et qu'il eut, en somme, peu de succès. Les danses n'apparaissent de façon quasi-permanente dans les tragédies en machines que quatre ans plus tard, dans les *Amours de Jupiter et de Sémélé* (1666)[2]. L'opéra italien, à cette date, était en quelque sorte oublié. Mais les ballets à grand spectacle jouissaient en revanche d'une vogue toujours croissante. Sans doute, dans cette irruption de la danse, faut-il faire leur part aux premières pastorales en musique, dont l'une du moins, la *Pastorale* d'Issy (1659), eut un certain retentissement; sans doute faut-il faire leur part aux comédies-ballets de Molière. Mais les pastorales en musique ont elles-mêmes subi l'influence du ballet de cour et les comédies-ballets de Molière en sont en partie issues. Celles-ci peuvent être considérées comme le lien qui unit les ballets et les tragédies en machines. Très applaudies à la Cour et à Paris, elles portaient en elles une indication utile. Auteurs et comédiens se gardèrent de la négliger : ils étaient à l'affût des nouveautés qui pouvaient rehausser l'éclat de leurs œuvres et de leurs représentations; ils songeaient à plaire et prenaient leur bien où ils le trouvaient.

L'opéra italien les avait inquiétés dès 1648 et avait excité leur

1. Voir notre Étude sur Quinault, p. 646.
2. Nous rappelons qu'il y avait déjà des danses dans certaines pastorales et dans certaines pièces comme *Les Noces de Vaugirard* (1638). Mais l'élément chorégraphique ne commence à faire partie intégrante des œuvres qu'à la date indiquée.

émulation. Au lendemain même de l'*Orfeo*, les Comédiens du Marais reprenaient, sous un titre nouveau, *La Descente d'Orphée aux Enfers*, de Chapoton. *La Descente d'Orphée aux Enfers* devint *Le Mariage d'Orphée et d'Eurydice* ; sur l'affiche, et dans le *Dessin du Poème* qu'on distribuait au public, on avait ajouté ce sous-titre significatif : *La grande journée des machines.* L'architecte Denis Buffequin s'était chargé de la mise en scène. Aux airs anciens — les trois chansons d'Orphée — les comédiens avaient ajouté quelques airs nouveaux. Ainsi rajeunie et transformée, la pièce réussit à merveille. Elle n'a aucune valeur littéraire ; mais ce n'est pas, on le sait, pour entendre les comédiens du Marais débiter de beaux vers qu'on se pressait au théâtre de la rue Vieille-du-Temple : on y allait pour regarder beaucoup plus que pour entendre.

On jouait encore *Orphée* le 13 février. Il fut remplacé sur l'affiche, après Pâques probablement, par une tragi-comédie intitulée *Ulysse dans l'île de Circé*[1]. La pièce comportait de la musique, du chant et des machines relativement nombreuses. A partir de cette époque, le théâtre du Marais se fera une spécialité de pièces à spectacle : il deviendra le *Théâtre des Machines*[2], quelque chose comme notre actuel Châtelet. Un an plus tard, en 1649, on y jouera avec, semble-t-il, un très grand luxe de mise en scène, *La Naissance d'Hercule*, de Rotrou.

Le texte de la pièce est perdu, mais nous avons conservé le *Dessin du Poème*[3]. Il est probable que les vers de Rotrou valaient infiniment mieux que ceux de Chapoton et de Boyer. Mais, quand on lit le *Dessin*, il apparaît que c'est beaucoup moins sur la valeur de la pièce et la beauté des vers que comptaient les comédiens pour attirer le spectateur, que sur la magnificence complaisamment décrite du spectacle proprement dit. « Il est bien difficile, y disait-on, de parler modestement des choses extraordinaires ;

1. *Ulysse dans l'Isle de Circé, ou Euriloche foudroyé, Tragi-comédie. Representée sur le theatre des Machines du Marais. Dediée à monseigneur le Prince de Conty. A Paris, chez Toussaint Quinet, MDCL.* — M. Prunières place la représentation de la pièce (elle est de Boyer) en 1650. Les Fr. Parfaict la placent, avec raison, semble-t-il, en 1648. Le privilège est du 10 novembre 1648 ; l'achevé d'imprimer, du 1er décembre 1649. En dehors de la tragédie en machines de Th. Corneille (*Circé*, Paris, Promé, 1675), le sujet sera repris en 1694 et mis en musique par Desmarets (*Circé*, tragédie lyrique, Paris, Ballard, 1694, et t. V du *Recueil général des Opéras*). Cf. *Ulysse et Circé*, dans *Les Fêtes Nouvelles* (1735 ; première entrée). Il y eut un ballet de *Circé* en 1580.

2. C'est ainsi qu'il est dénommé dans le titre des pièces.

3. *Dessein du Poëme de la Grande Piece des Machines de la Naissance d'Hercule. Dernier ouvrage de Monsieur de Rotrou, representé sur le Theatre du Marais par les Comediens du Roy A Paris, par René Baudry. Par privilège du Roy. MDCXLIX. Avec Permission.* (In-4° ; 12 pages ; non cité par les Fr. Parfaict.)

celles qui composent la merveilleuse représentation de la *Naissance d'Hercule* sont si peu communes que vous n'y seriez pas préparés comme il faut, si nous ne vous avertissions que c'est à ce coup qu'il faut crier miracle et que de moindres acclamations ne sauroient répondre à la magnificence du plus superbe spectacle qui ait jamais paru sur la scène. » On devait particulièrement admirer, au premier acte, la splendeur de la décoration, la « politesse » des maisons et la « magnificence » des palais, le ciel « paré de toutes ses planètes très judicieusement placées » et « brillant d'une infinité d'étoiles », la descente de Mercure, « soutenu dans le milieu des airs » et « commandant à la Lune de s'arrester » pour « faire durer cette heureuse nuit qui doit précéder la naissance d'Hercule ». Cette lune, « par un artifice jusqu'à présent inconnu », éclairait seule tout le théâtre. Elle cédait, à la fin de l'acte, la place au Soleil tandis que l'envoyé de Jupiter s'envolait vers le ciel « avec une vitesse » qui devait surprendre « toute l'assemblée ». Au deuxième acte, le décor, qui représentait la ville de Thèbes, disparaissait avec une merveilleuse promptitude et se trouvait remplacé par une vaste campagne. Jupiter, « paraissant dans le vague des airs entre Mercure et Lucine », commandait à cette déesse de descendre chez Alcmène « pour se trouver à son accouchement ». Il ordonnait à Mercure d'aller au ciel « pour observer la jalousie de Junon ». Et, « obéissant lui-même à son amour », il se rendait chez Alcmène « par un chemin différent de celui de Lucine », dans le moment même où Mercure s'envolait. « Ces trois mouvements si violents, si contraires, si soudains et si nouveaux » devaient combler les spectateurs « d'une admiration infinie ». Le troisième acte représentait des jardins « plus beaux que ceux d'Ecbatane, de Babylone et des Hespérides », ornés de colonnades, de bassins, de fontaines jaillissantes et d'arbres divers ; l'Amour fondait sur la terre « avec la rapidité d'un oiseau qui s'abat sur des perdrix ». Le quatrième devait se passer au ciel et représenter l'assemblée des dieux. Et tandis que les dieux conversaient, le Zodiaque, entouré de nuées, s'avançait lentement, le « Ciel Empyrée » s'abaissait vers la terre ; la « prodigieuse machine » remontait ensuite et reprenait sa place. Le théâtre changeait : on voyait un port de mer rempli de vaisseaux. Au cinquième, on apercevait la demeure d'Amphitryon. Hercule venait de naître : le tonnerre retentissait; Jupiter, « accompagné de lumières de foudre et d'éclairs », apparaissait aux yeux éblouis de l'époux d'Alcmène. Des serpents surgissaient, qui s'apprêtaient à étouffer l'enfant nouveau-né. Mais l'aigle de Jupiter fonçait sur

eux, les attaquait, les tuait, et, les tenant dans ses serres, remontait au ciel....

L'année suivante, ce fut *Andromède*, représentée le 26 février 1650 dans la Salle du Petit-Bourbon[1] ; puis, après la *Comédie sans Comédie* de Quinault[2], *Les Amours de Diane et d'Endymion*, en 1657[3] ; en 1660, *La Toison d'Or*[4] ; en 1663, *Les Amours d'Ovide*, une pastorale de Gilbert[5] ; en 1666, *Les Amours de Jupiter et de Sémélé*, de Boyer[6] ; du même Boyer, en 1669, *La Fête de Vénus*[7] ; en 1670, *Les Amours de Vénus et d'Adonis*, par De Visé[8] ; en 1671, *Psyché* et *Les Amours du Soleil*[9] ; en 1672 enfin, l'année même des *Fêtes de l'Amour et de Bacchus*, *Le Mariage de Bacchus et d'Ariane* de De Visé, encore[10].

De plus en plus, les pièces en machines évoluaient vers l'opéra. Les noms seuls de leurs auteurs nous avertiraient — exception faite, bien entendu, pour *Andromède*, *La Toison d'Or* et *Psyché* — qu'elles n'ont pas une bien grande valeur littéraire. Le style est trop souvent d'une platitude désolante, et si le vers s'allège dans le *Mariage de Bacchus et d'Ariane*, il manque encore de souplesse et n'a rien de la grâce légère du vers de Molière, dans ses ballets. On peut, à la rigueur, relever çà et là, dans ces

1. Il existe un *Dessein de la Tragedie d'Andromede* à la Bibliothèque Nationale (Réserve, Yf, 3866) ; cf. Ecorcheville, *Corneille et la Musique* (Paris, 1906) ; la *Notice* de l'édition des Grands Écrivains, et Prunières, *op. cit.*, p. 324 sq.

2. Voir notre Étude sur Quinault, p. 517-519.

3. *Les Amours de Diane et d'Endymion, Tragedie. Par M. Gilbert. A Paris, chez Guillaume de Luyne, MDCLVII* (5 actes ; prologue).

4. Sur la *Toison d'Or*, v., outre la *Notice* de l'édition des Grands Écrivains, V. et M. Delavigne, *Revue Hebdomadaire*, 25 novembre 1911. (La musique n'est pas de Lully.)

5. *Les Amours d'Ovide, Pastorale Héroïque. Par Monsieur Gilbert. A Paris, chez Guillaume de Luyne.* (Deux machines.) — C'est un mélange bizarre de mythologie, d'histoire et d'éléments pastoraux. On y voit intervenir, à côté d'Ovide, les Grâces qui, au Ve acte, montent au ciel et en descendent. L'Amour, au Ve acte encore (sc. v), fait un *Récit* ; Thalie en fait un au IVe, sans qu'on puisse dire avec certitude si ces deux récits étaient déclamés ou chantés ; celui de l'Amour, en tout cas, était accompagné de musique. Mais l'introduction du *récit* dans une pièce en machines est par elle-même intéressante et confirmerait au besoin l'influence exercée par le ballet.

6. *Les Amours de Jupiter et de Semelé, Tragedie. Par Monsieur Boyer. A Paris, chez Thomas Jolly, MDCLXVI* (5 actes, Prologue) ; cf. Robinet, 16 janvier et 6 mars 1666.

7. *La Feste de Venus, Comedie. Par Monsieur Boyer. A Paris, chez Gabriel Quinet, MDCLXIX* (5 actes, prologue) ; cf Robinet, 23 février 1669.

8. *Les Amours de Venus et d'Adonis, Tragedie. A Paris, chez Claude Barbin. MDCLXX* (5 actes, prologue).

9. *Les Amours du Soleil, Tragedie en Machines. A Paris, chez Claude Barbin, MDCLXXI.*

10. *Le Mariage de Bacchus et d'Ariane, Comedie Heroyque. A Paris, chez Pierre Le Monnier. MDCLXXII* (5 actes, prologue ; vers libres). Remise au théâtre en 1685 avec des divertissements nouveaux de Lalouette (voir Fr. Parfaict, *Dictionnaire*, t. III, p. 328, et *Histoire du Théâtre françois*, année 1672).

diverses œuvres, quelques tirades agréables ou quelques vers spirituels ; mais ces tirades agréables et ces vers spirituels sont l'exception. L'action est ou bien insignifiante et sans intérêt dramatique[1], ou bien languissante et relâchée ; les scènes comiques sont lourdes et sans saveur, conçues à l'imitation de l'opéra italien. La psychologie est à peu près inexistante : les héros sont des galantins, issus directement de la tragédie romanesque[2], et les dieux eux-mêmes se posent en interprètes de l'amour précieux[3]. Nulle part, Corneille et Molière étant exceptés, on ne trouve de la sincérité dans l'expression des passions, qu'elles soient jalousie, fureur ou tendresse : hommes et dieux ne vivent guère dans les pièces que nous venons d'énumérer.

En réalité, c'est aux machines, aux décors, aux danses et aux chants dont elles sont agrémentées, que les œuvres de Boyer, de Gilbert, de De Visé durent leur succès, et c'est par eux qu'elles sont intéressantes. Il est curieux de suivre le développement de ces divers éléments de 1648 à 1672. *Ulysse dans l'île de Circé, La Descente d'Orphée aux Enfers* — celle de 1648 — se déroulaient encore, semble-t-il, dans un décor multiple. « La scène est différente selon les divers changements de machines », écrit l'auteur d'*Ulysse* au bas de la liste des acteurs. Mais si le lieu de la scène varie d'acte en acte, et parfois dans le cours des actes[4], il est probable qu'à cette époque les changements à vue étaient encore inconnus au théâtre du Marais[5]. Ils apparaissent, si l'on en croit l'auteur du *Dessin*, dans la *Naissance d'Hercule* : les termes qu'il emploie au début du deuxième acte et dans le cours du cinquième ne peuvent guère laisser de doute à ce sujet. Ils existent certainement dans *Andromède*[6], représentée, il est vrai, au Petit-Bourbon. Mais ils se perfectionnent, au Marais, dans *Les Amours de Jupiter et de Sémélé*[7], dans *Les Amours de Vénus et d'Adonis*, dont le

1. Voir, par exemple, l'intrigue du *Mariage de Bacchus (Acte I)* : Ariane, avertie de la fuite de Thésée, se désole devant Corcine, sa confidente, qui s'efforce de la consoler. On aperçoit un navire. Est-ce Thésée ? murmure Ariane ; c'est Bacchus, accompagné de Momus et de sa suite. Il offre à Ariane son amour. Elle hésite malgré les exhortations de Corcine. (*Acte II*) : Thésée, ramené par la tempête, est jaloux de Bacchus ; Ariane cède à ses protestations, repousse Bacchus. (*Acte III*) : Abandonnée une seconde fois, Ariane accepte d'épouser le dieu.

2. Voir, dans *Diane et Endymion*, la tirade d'Endymion au moment où il va combattre le sanglier.

3. Mars dans *Les Amours de Vénus et d'Adonis*, IV, 1 ; cf. la tirade de Vénus, III, 1.

4. II, 6 et 7 ; IV, 6 ; V, 6 (un jardin ; le parc de *Circé* ; l'enfer ; une forteresse).

5. Voir, par exemple, dans *Ulysse*, II, 6 : « Circé dans l'antre du Sommeil » ; sc. 7 : « On ouvre le fond de l'antre où paraît le Sommeil ».

6. I, 1 ; II, 1 et surtout II, 5 ; cf. *Toison d'Or*, III, 4.

7. III, 4 : un jardin enchanté disparaît et fait place au parc qui ornait la scène au début de l'acte ; IV, 6 : un temple s'évanouit et l'antre de la Jalousie paraît ; V, 7 : un palais s'enflamme et se change en un palais brûlé.

prologue, en particulier, présentait une décoration très soignée[1]. Dans *Les Amours du Soleil*, on n'en comptera pas moins de treize. « Jamais, écrivait de Visé lui-même dans le *Mercure*, aucune troupe du Marais n'a fait voir un si grand spectacle, et... celle qui l'occupe aujourd'hui a voulu montrer qu'elle étoit capable de soutenir une grande dépense et faire en même temps perdre le souvenir des dernières pièces qu'elle a représentées, qui ne pouvoient justement être appelées pièces de machines et à qui l'on n'a donné ce nom qu'à cause de quelques ornements qui les faisoient paraître avec plus d'éclat que les pièces unies. Je crois que l'on ne doutera point de la grandeur du spectacle de celle des *Amours du Soleil*, puisqu'il y a huit changements magnifiques sur le théâtre d'en bas, et cinq sur le théâtre d'en haut[2]... » Treize changements à vue, c'était beaucoup plus, en effet, que n'en comportaient les pièces antérieures, y compris *Andromède* et *La Toison d'Or*.

Sous l'impulsion des opéras italiens et des pièces montées pour le roi, comme *Andromède*, ou en l'honneur du roi par quelque seigneur magnifique, comme *La Toison d'Or*[3], la machinerie prenait au théâtre une importance croissante. Mais l'intérêt de ces machines ne tient pas seulement à leur plus ou moins grande somptuosité ; il vient surtout de ce qu'elles font corps de plus en plus avec l'action. « Elles ne sont pas dans cette tragédie, disait Corneille en 1651 dans l'Argument d'*Andromède*, comme des agrémens détachés ; elles en font en quelque sorte le nœud et le dénouement et y sont si nécessaires que vous n'en sçauriez retrancher aucune, que vous ne fassiez tomber tout l'édifice. » De Visé, vingt ans plus tard, dans l'Avant-Propos du *Mariage de Bacchus et d'Ariane*, ne fera que reprendre l'argument de Corneille quand il écrira : « Cette pièce ayant été représentée pendant trois mois, un succès si avantageux doit justifier tout ce que les critiques pourroient y avoir trouvé à redire... Leur critique, toutefois, n'a pu s'attacher aux ornements de cette pièce ; ils ont trouvé qu'ils *entroient tous dans le sujet*... Comme mon principal dessein a été que le *spectacle y entrât sans y paraître forcé*, je crois avoir réussi, puisque j'ai atteint le but que je m'étois proposé. » Il est évident qu'à l'exemple de Corneille, de Visé cherchait à

1. Le Ciel, représenté par un amas de nuages, devient un bois d'Idalie.

2. Cité par Fournel, *Contemporains de Molière*, t. III, p. XXIII. Les mêmes expressions sont employées ailleurs. Voir, par exemple, *Amours de Jupiter et de Sémélé*, V, 10 : « *Sémélé paraît au fond du théâtre d'en haut* dans un ciel lumineux ».

3. Le texte de *La Toison d'Or* (IV, 5) signale l'emploi d'une machine nouvelle : le vol effectué non pas en largeur, d'un côté à l'autre du théâtre, mais en « tirant » vers le spectateur. C'est la machine à contre-poids, à laquelle fait allusion La Fontaine (*Epître* à M. de Nyert).

fondre dans un tout harmonieux les divers éléments qu'il introduisait dans son œuvre et qui devaient, selon lui, en rehausser l'éclat.

Ces éléments divers, qui, au début du siècle, n'étaient que des éléments accessoires, tendent ainsi de plus en plus à devenir l'essentiel. Les machines consistent surtout, comme dans les premières pièces mythologiques et comme, d'ailleurs, dans les opéras italiens, en vols et en apparitions de divinités ; mais elles deviennent plus compliquées. L'*Ulysse* de Boyer, à côté de machines courantes[1], contient déjà à ce point de vue des indications précieuses : Jupiter descend du Ciel « assis sur une grosse nuée »[2], tandis qu'au même moment le Soleil apparaît dans un autre nuage ; ailleurs, Jupiter apparaît assis sur son aigle[3]. Les machines de *La Naissance d'Hercule*, autant du moins qu'on peut l'induire de *Dessin* qui nous reste, marquaient à leur tour sur la pièce de Boyer un progrès sensible ; et s'il y a peu de vols dans *Les Amours de Diane et d'Endymion*, représentés à l'Hôtel de Bourgogne, il y en a beaucoup dans *Les Amours de Jupiter et de Sémélé*, représentées au Marais comme la plupart des pièces semblables : au cinquième acte, Jupiter paraît sur son aigle « au milieu de nuées enflammées[4] » ; plus loin, tout le fond du théâtre s'embrase[5]. Les « superbes décorations » que vante De Visé dans *Les Amours du Soleil* étaient accompagnées de vingt-quatre vols ou machines volantes, dont quelques-unes occupaient « toute la place du théâtre[6] ». Dans *Les Amours de Vénus et d'Adonis*, Mars arrive au deuxième acte[7] dans un char « dont les chevaux

1. II, 1 : « Aeole parlant aux vents dans une mer agitée où paroît le débris d'un vaisseau » ; I, 2 : « Aeole s'envole et emmène les vents avec lui » ; V, 9 : « Circé, Leucosie dans un char volant ». Plus loin : « Le vaisseau d'Euriloche paroît dans l'éloignement ». Le foudroiement d'Euriloque (V, 10) est un des effets les plus anciens du théâtre de machines.

2. V, 8.

3. V, 10.

4. Sc. 3.

5. Sc. 5. Les machines sont très nombreuses. Junon descend sur le théâtre (II, 4) ; Vénus paraît sur son char en compagnie de deux Amours (III, 3) ; la Jeunesse survient dans les airs tandis que Vénus remonte ; l'Hymen s'envole, « en même temps que l'antre de la Jalousie paraît » à la place même où s'élevait un temple (IV, 6) ; la Jalousie « sort d'un abîme qui s'ouvre dans le fond de l'antre » (IV, 7) ; Jupiter descend (IV, 9). A l'acte V, en dehors des machines indiquées (sc. 3 et 5), Junon remonte au ciel (sc. 7) ; « le Théâtre se change en un Théâtre de nuages et Jupiter paraît dans son Palais qui s'avance insensiblement ; Sémélé surgit dans un Ciel lumineux » (sc. 10). En somme, une machine à l'acte I, une à l'acte II ; deux à l'acte III, sans compter un changement à vue ; une à l'acte IV, sans compter deux changements à vue ; trois au cinquième, sans parler de l'embrasement du théâtre et de deux changements à vue. L'opéra, même à ses débuts, n'en fournira point tant.

6. De Visé, *Mercure*, apud Fournel, *loc. cit.*

7. Sc. 1.

ont les yeux étincelants et jettent du feu par les narines » ; au cinquième[1], le char de Vénus et celui de Mars s'envolent en même temps « par un vol croisé ». Les machinistes s'ingéniaient à qui mieux mieux à varier le spectacle et chaque pièce nouvelle enchérissait sur les précédentes : dans *Le Mariage de Bacchus et d'Ariane*, Mercure s'en retourne au ciel « par un vol d'un mouvement qui ne s'est pas encore vu[2] », et, dans la scène 9 du troisième et dernier acte, tandis que le ciel s'ouvre et que Jupiter paraît aux côtés de Junon, deux Amours surviennent en l'air, soutenant une couronne de pierreries. A la scène dernière, « la couronne se change en étoiles, les Amours qui la soutenoient s'envolent, et la couronne d'étoiles demeure ». Il est impossible de comprendre l'opéra de Lully et de Quinault si l'on ne tient pas compte de la place qu'avaient prise dans des pièces pareilles et, comme nous l'avons vu, dans les ballets, les machines et le décor.

En même temps que les machines, le chant, la musique et la danse prenaient d'ailleurs dans ces pièces une importance chaque jour grandissante. Le chant n'a encore dans l'*Ulysse* de Boyer, comme dans *La Descente d'Orphée* et *Les Amours de Diane*, « qu'un rôle extérieur et décoratif[3] ». Il est assez réduit dans *Andromède*. Mais il a une part plus grande dans *La Fête de Vénus* : la Victoire chante en descendant sur la scène, au début du prologue; un chœur de bergers se fait entendre à l'acte II[4] ; Diotime chante à l'acte IV[5]. Dans *Les Amours de Vénus et d'Adonis*, point de chants ; mais Mars arrive par deux fois au son des trompettes[6] ; dans *Le Mariage de Bacchus et d'Ariane*, à la fin du prologue, les « Naxiens » chantent un chœur à la gloire de Bacchus et de l'Amour; un Égipan, l'Amour, deux suivants et une petite bacchante chantent successivement à l'acte I[7] ; un suivant de Bacchus célèbre Ariane à l'acte II[8] ; et, à l'acte III, une nymphe célèbre l'amour, tandis que Bacchus, Ariane, Comus, Corcine et la suite de Bacchus « avancent aux sons de tous les instruments[9] ». Dans

1. Scène dernière.
2. II, 6.
3. Prunières, *L'Opéra italien en France*, p. 328.
4. Sc. 1.
5. Sc. 3.
6. Actes IV et V.
7. I, 3 et 7.
8. Sc. 7.
9. Scène dernière. Les strophes que chantent la nymphe font songer à *Atys*, IV, 5. Le rythme est le même et l'expression souvent pareille. Il est inutile, sans doute, d'ajouter que des couplets semblables se rencontrent déjà dans les premières Pastorales en musique et, en particulier, dans la *Pastorale* d'Issy, comme ils se retrouveront dans les Intermèdes et les Pastorales de Molière et dans les premières œuvres

Les Amours de Jupiter et de Sémélé, « les airs et les symphonies surgissent au cours de l'action [1] » : les Heures à l'acte I, Vénus à l'acte II, les Bergers à l'acte III, célèbrent les bienfaits et les tourments de l'amour ; à l'acte V, et par deux fois (sc. 3 et 10) des chants éclatent pour saluer l'arrivée et la puissance de Jupiter. Et quant à la danse : *Les Amours de Jupiter et de Sémélé* comportent une entrée de ballet dansée par les Plaisirs, la Jeunesse et deux Amours [2] ; *La Fête de Vénus* renferme, — outre une danse « des esclaves d'Amour avec les Amours qui les tiennent enchaînés » à la fin du prologue, — des danses de bergers [3] et des danses de femmes et de Sylvains [4]. Dans *Le Mariage de Bacchus et d'Ariane*, enfin, l'élément chorégraphique prend un développement inattendu. De Visé, selon sa coutume, accompagne son texte d'indications nombreuses. Nous les citerons, parce qu'elles donnent une idée de ce que devaient être, dans l'intention de l'auteur tout au moins, — et cela seul nous importe, — les scènes qu'il décrit. Bacchus débarque [5]. Son navire, « dont la proue est en forme de panthère », est garni, à l'entour, de « timbales » enguirlandées de lierre ; du lierre encore entoure le mât ; des feuilles de vigne et des grappes de raisin pendent de tous côtés ; du milieu du vaisseau sort « une source de vin ». Bacchus et Comus descendent du navire, accompagnés de Cobales, Satyres, Tityres, Cabires, Corybantes, Sylvains, Pans, Égipans et Bacchantes. « Toute cette troupe danse autour de Bacchus, au son des flûtes, hautbois, saqueboutes, nazards, cornets à bouquin, chalumeaux, musettes, flageolets, tambours et cornets d'airain. Les uns tiennent des thyrses ; les autres portent dans de riches corbeilles des prémices de fleurs et de fruits qu'on avoit coutume de porter devant Bacchus. Ils ont tous des couronnes et des ceintures de pampre et de lierre, et Bacchus est couronné de fleurs. » Voici encore, à l'acte II [6], la fête donnée en l'honneur d'Ariane : « Tous les danseurs, revêtus d'habits plus magnifiques qu'aux entrées précédentes, entrent de chaque côté du théâtre en admirant Ariane, et en s'inclinant comme pour lui rendre hommage, et en élevant sur sa tête chacun un feston de fleurs ; les bouts de ces festons les uns contre les autres forment une manière de couronne... qu'ils laissent

représentées à l'Académie royale (*Pomone* et *Les Peines et les Plaisirs de l'Amour*). V. notre Étude sur Quinault, p. 715 sq., et cf. p. 658 sq.

1. Prunières, *L'Opéra italien en France*, p. 331.
2. III, 3.
3. II, 4.
4. IV, 3.
5. I, 3.
6. Sc. 7.

quelque temps sur sa tête. Ils dansent après en rond pour la divertir, et s'élargissant beaucoup par le moyen des festons qu'ils tiennent alors des deux mains; ayant dansé quelque temps de cette manière, ils font encore plusieurs figures surprenantes avec leurs festons. Ils font ensuite signe aux autres de s'approcher; ils viennent aussitôt, et forment en un clin d'œil un berceau de verdure. Ceux qui portoient des corbeilles de fleurs et de fruits devant Bacchus, les portent aux deux côtés du Berceau et se mettent entre elles, et les danseurs se placent, toujours en s'élargissant, vers le devant du théâtre. Comme par leurs actions ils invitent tous Ariane d'entrer dans le Berceau (ce qu'elle semble refuser), l'Amour sort du fond de ce Berceau et Ariane marque sa surprise par ces paroles... » Deux autres entrées de ballet avaient lieu au premier acte[1], deux autres au troisième[2], séparées par une sarabande[3]... La comédie-héroïque de De Visé est en réalité une comédie-ballet rehaussée de machines[4].

Si l'on ajoute que la plupart de ces œuvres sont précédées d'un Prologue, que ce Prologue, divisé, en général, en plusieurs scènes, est consacré en partie, depuis *Les Amours de Jupiter et de Sémélé*, à l'éloge du roi[5]; si l'on considère que les personnages qui interviennent dans l'action sont ceux des livrets de Quinault[6], que la matière est pareille, que la morale qu'on y célèbre est identique, on comprendra, toute valeur littéraire mise à part, l'intérêt qu'elles présentent. Elles servent d'intermédiaire entre l'opéra italien et la tragédie lyrique; elles sont le lien qui les unit; elles marquent la continuité de l'évolution. Machines multiples et somptueuses, changements de théâtre nombreux; jardins enchantés, antres, abîmes affreux, démons, monstres, incendies, visions des Enfers et descentes de l'Olympe sur la terre; personnages allégoriques mêlés aux hommes et aux dieux[7]; intrigue divine accolée à l'intrigue humaine; scènes comiques discrètement intro-

1. I, 3, et I, 7.
2. III, 10.
3. *Ibid.*
4. L'influence de Molière est d'ailleurs évidente dans une pièce comme celle-ci.
5. Voir, par exemple : *Amours de Jupiter et de Sémélé*, début (Melpomène et Euterpe); *La Fête de Vénus* (La Paix et la Victoire); *Les Amours de Vénus et d'Adonis* (l'Amour et les Grâces); *Le Mariage de Bacchus et d'Ariane* (éloge de Bacchus, allusions au roi). Cf., bien entendu, le prologue d'*Andromède*, celui de la *Toison d'Or* et celui de *Psyché*.
6. Certaines de ces pièces, *Diane et Endymion*, par exemple, contiennent des scènes qui semblent faites pour l'opéra.
7. Voir, dans les *Amours de Jupiter et de Sémélé*, par exemple, la *Jeunesse*, la *Jalousie*, les *Plaisirs*, les *Fureurs poétiques*, les *Heures*. Cf. Prologue de la *Fête de Vénus*, etc.

duites parmi les scènes sentimentales ou tragiques ; scènes pastorales disséminées dans l'action[1] ; chants, chœurs, danses enfin... les premiers livrets de Quinault n'apporteront en réalité ni plus de merveilles ni plus de variété, et n'emploieront en somme aucun procédé nouveau. La tragédie en musique est toute proche ; elle est, pour ainsi dire, créée : créée, sinon dans sa forme définitive et lyrique, du moins dans son cadre et dans ses éléments.

Il est bien évident, en effet, qu'exception faite pour la continuité du chant, les livrets de Quinault, par leur cadre et par leur matière, s'apparentent beaucoup plus aux pièces en machines qu'aux Pastorales en musique[2]. Il y a beaucoup plus d'analogies réelles entre *Proserpine*, *Persée*, *Phaëton* et des œuvres comme *Andromède* et la *Toison d'Or*, qu'entre les mêmes livrets et des œuvres comme *Pomone* ou *Les Peines et les Plaisirs de l'Amour*. Comparez *Andromède* et *Persée*. Les deux pièces diffèrent par leur destination. Corneille écrit une tragédie : il ne prend du récit d'Ovide que les deux épisodes centraux[3] ; il s'efforce d'observer l'unité d'action ; il donne aux machines une place essentielle, mais il ne les fait apparaître que là où elles sont nécessaires ; il limite rigoureusement la part de la musique[4]. Quinault écrit un livret d'opéra ; il s'efforce, lui aussi, dans la mesure du possible, d'observer l'unité d'action ; mais il prend *tous* les épisodes que lui fournit Ovide[5] ; il veut, en mettant à profit *tous* les moyens dont il dispose, séduire le spectateur par la variété du spectacle et de l'intrigue... Différences donc, et différences très nettes : elles marquent fort bien les frontières des deux genres. Mais elles n'empêchent pas que ces deux genres ne soient voisins : dans l'ensemble, — dans les actes du moins qui mettent en scène le

1. Voir *Mariage de Bacchus et d'Ariane* ; dans les *Amours de Jupiter et de Sémélé*, Jupiter paraît (I, 1) en habit de berger. Ces éléments pastoraux sont déjà réservés, de préférence, aux intermèdes.

2. Voir notre Étude sur Quinault, p. 515-517. En dehors des indications qu'elles ont pu fournir à Quinault sur le vers lyrique, des œuvres comme *Pomone* (Perrin et Cambert), *Les Peines et les Plaisirs de l'Amour* (Gilbert et Cambert), *Le Triomphe de l'Amour* (Sablières et Guichard) sont surtout intéressantes en tant qu'elles marquent une étape dans l'histoire du théâtre français. Procédant à la fois de la lointaine pastorale dramatique, qu'elles ressuscitent pour un temps ; des pièces en machines, dont elles imitent et voudraient égaler la mise en scène et les splendeurs ; de l'opéra italien, dont elles subissent l'influence évidente tout en réagissant contre lui sur certains points (voir la *Lettre* de Perrin à l'archevêque de Turin), elles achèvent en quelque sorte une évolution ; elles en représentent, si l'on préfère, l'avant-terme : elles sont comme le dernier anneau de la chaîne qui relie les livrets de Quinault à l'*Arimène* de N. de Montreux ou à l'*Amphitrite* de Monléon.

3. La délivrance d'Andromède (acte III) ; l'attaque de Phinée (acte V). Le premier épisode est préparé et motivé dans les deux premiers actes ; le second, préparé dans le quatrième, est rapporté *sous forme de récit* dans le cours du cinquième.

4. Voir l'Avertissement de la pièce (1650).

5. Voir notre Étude sur Quinault, p. 552, n. 5.

même épisode, — la disposition de la matière est analogue, le procédé est identique, les affinités sont évidentes[1]. Ces affinités, peut-être sont-elles plus étroites encore entre le livret de Quinault et des œuvres comme le *Mariage de Bacchus* ou les *Amours de Jupiter*, dont les auteurs, moins soucieux que Corneille de sauvegarder les droits de la tragédie[2], font une place plus grande aux éléments extérieurs, aux machines et aux divertissements. Mais elles éclatent dans *Andromède*, elles y sont plus sensibles à cause de l'identité du sujet... Quinault, — est-il nécessaire de le répéter? — s'est inspiré, au début surtout de sa carrière lyrique, des livrets de l'abbé Buti. Mais il serait incroyable qu'il fût resté indifférent aux tragédies en machines, *ébauche française de la tragédie lyrique*. L'influence de l'opéra italien est primordiale sur son œuvre; elle absorbe toutes les autres et les domine; mais cette influence primordiale ne doit pas faire négliger une influence secondaire, qui se précise à mesure qu'il se libère de l'emprise italienne et qui s'affirme, à partir d'*Atys*, dans les livrets de la seconde période, dans ceux-là mêmes, en particulier, que nous avons mentionnés plus haut.

Cette influence secondaire, mais incontestable et d'ailleurs logique, les tendances intimes de l'œuvre lyrique de Quinault la révéleraient au besoin dès ses débuts. Nous avons essayé de montrer ailleurs comment, dès ses premiers livrets, l'auteur d'*Armide* s'était efforcé de « nationaliser » l'opéra, de l'adapter à la mentalité française, de l'assimiler, dans la mesure du possible, à la tragédie[3]. Dans cet effort de « nationalisation », les pièces en machines *ont dû* lui être d'un utile secours. Elles ne lui donnaient pas seulement, sur les préférences du public parisien et sur la persistance de son goût pour les divertissements et les machines, de précieux renseignements; elles lui donnaient, pour l'organisation interne de ses livrets, des indications précises. *Andromède* et la *Toison d'Or*, les *Amours de Jupiter et de Sémélé*, le *Mariage de Bacchus et d'Ariane* sont des œuvres beaucoup plus adroitement agencées que l'*Orfeo*, le *Xerse* et l'*Ercole Amante*. L'opéra italien est une œuvre grossière, « un salmigondis d'inventions étranges[4] », un assemblage d'aventures baroques et saugrenues; *Andromède* et la *Toison d'Or* sont des œuvres judicieusement

1. Voir *ibid.*, p. 582 sq.
2. Voir *ibid.*, p. 724-725.
3. Voir notre Étude sur Quinault, p. 593 sq.
4. Romain Rolland, *Musiciens d'autrefois*, p. 89. Cf. Prunières, *L'Opéra italien en France*, p. 282.

composées et, jusqu'à un certain point, des œuvres d'art; elles sont conformes — comme le sont, à un degré inférieur, le *Mariage de Bacchus* et les *Amours de Jupiter* — à ce besoin d'ordre et de clarté, à ce désir d'unité dans le ton, à cette mentalité française, que Quinault s'efforcera de satisfaire. Peut-on douter qu'elles ne l'aient aidé dans ses années d'apprentissage? L'art de Quinault est un art essentiellement personnel; il tient à ses qualités natives, à la souplesse de son talent, à la délicatesse de son inspiration. Mais il n'est nullement improbable, il est au contraire très probable, il est, en quelque sorte, certain que cet art, dans sa partie technique tout au moins, — entendons dans tout ce qui concerne la disposition matérielle du livret, — s'est formé à l'école de ses prédécesseurs, qu'il a trouvé son origine et son point de départ dans les modèles plus ou moins achevés que le poète avait eus sous les yeux. *Andromède* et la *Toison d'Or*, les œuvres de Boyer et de Gilbert n'ont pas révélé à Quinault la nécessité qu'il y avait à préparer les interventions divines, à motiver et à justifier les machines et les divertissements[1], mais elles l'ont aidé à la comprendre; elles ne lui ont pas révélé qu'il était indispensable de renoncer aux bouffonneries des auteurs d'outre-monts, d'atténuer le comique et de l'introduire plus à propos[2], mais elles l'ont aidé à le comprendre. Elles ne lui ont rien appris, au sens propre du mot; mais elles ont précisé en lui certaines idées; elles l'ont confirmé dans des principes qu'il avait déjà, sans doute, qu'il aurait eus sans elles et qu'il aurait appliqués d'instinct, mais que, peut-être, il n'aurait pas appliqués dès l'abord avec une pareille sûreté. Corneille a été, en un sens, le maître de Quinault, poète lyrique, au même titre que l'abbé Buti; mais Gilbert et Boyer, à plus d'un égard, ont été pour lui des initiateurs. Si pitoyables que soient leurs œuvres quand on les considère au point de vue littéraire, il faut rendre justice à ces obscurs précurseurs de la tragédie lyrique. Leur influence n'est pas contestable. Et quand bien même elle le serait, par le seul fait qu'ils ont, après l'échec définitif de l'opéra italien, entretenu pendant neuf ans[3] le goût des Français pour les divertissements et les machines, ils n'en auraient pas moins préparé un public à Quinault; par l'enthousiasme qu'ont suscité leurs œuvres[4], ils n'en auraient pas moins aidé au succès de l'opéra.

Étienne Gros.

1. Quinault affine le procédé; mais ce procédé est exactement le même.
2. Voir notre Étude sur Quinault, p. 594-595.
3. De la chute de l'*Ercole* (1662) à la représentation de *Pomone* (1671).
4. Voir sur ce point Robinet, 16 janvier et 6 mars 1666, 23 février 1669, etc.

LUCRÈCE ET LES PHILOSOPHES DU XVIII[e] SIÈCLE

Lucrèce semblait devoir être le poète favori, le grand poète du siècle des *philosophes*. Ceux-ci professent généralement le sensualisme : « C'est à nos sensations que nous devons nos idées[1] ». Sans doute c'est un sensualisme un peu rudimentaire que la théorie des *simulacres*, qui se détachent des objets et viennent frapper la vue : du moins Lucrèce est-il un ancêtre de Locke. Si les sens peuvent nous fournir toutes nos idées, sans la moindre exception, c'est donc que la matière, dans des conditions déterminées, est capable de penser; et nous voici conduits au matérialisme, adopté au XVIII[e] siècle par un bon nombre de philosophes, comme autrefois par Lucrèce : des atomes, plus subtils que les autres, accrochés d'une certaine manière et prenant certaine figure, donnent naissance à la pensée. Si la matière est capable de s'organiser et de penser, à quoi bon l'intervention d'une divinité? Du matérialisme nous marchons droit à l'athéisme, et parmi les philosophes, si les uns ont hésité devant cette conséquence extrême, les autres l'ont acceptée franchement et joyeusement. Or les dieux inutiles de Lucrèce viennent dans son système on ne sait trop quoi faire; en vérité, sa doctrine est un athéisme grossièrement déguisé. Ajoutez à cela la haute poésie de Lucrèce, émouvante, passionnée, dominatrice, c'était plus qu'il n'en fallait pour qu'il fût salué le prince des poètes par la majorité des écrivains du XVIII[e] siècle. Aussi bien quelques critiques nous disent-ils que la réhabilitation de Lucrèce date des philosophes, et l'on est d'abord porté à les croire[2]. Mais en fut-il ainsi? En y regardant de près, il est permis d'en douter; on est même tenté d'aller jusqu'à dire que, dans l'ensemble, les philosophes n'approuvent guère Lucrèce et n'usent que très modérément du poème *De la Nature*.

S'il s'agissait d'établir cette affirmation d'allure paradoxale, la chose en vaudrait déjà la peine. Mais le profit s'étend plus loin. Sur les questions qui étaient alors d'actualité, les philosophes pouvaient prendre des attitudes différentes, appuyer plus ou moins fort, selon leur tempérament, leurs intérêts, leur chapelle et leur

1. D'Alembert, *Discours préliminaire*.
2. V. Martha, *Le Poème de Lucrèce*, p. 113; Counson, *Lucrèce en France*, « Le Musée belge », année 1902; Bergson, *Extraits de Lucrèce* : « Le XVIII[e] siècle applaudit au matérialisme de Lucrèce ».

clientèle ; et souvent il est difficile de reconnaître au juste quelle est leur pensée vraie dans le domaine scientifique et philosophique. Mais qu'on se serve de Lucrèce comme pierre de touche : leurs idées seront pour ainsi dire vérifiées et contrôlées ; on en reconnaîtra mieux la qualité et la solidité ; nous pourrons alors définir plus exactement quelques-unes des idées maîtresses qui entrent dans la tête d'un philosophe et qui la meublent.

* * *

Éditions et traductions plus ou moins nombreuses sont les sûrs témoins de la vogue plus ou moins grande d'un auteur ancien. Or, jamais Lucrèce n'a été moins édité chez nous qu'au XVIIIe siècle. L'édition Coustelier, 1743, in-12, est sous une reliure élégante et renferme de jolies vignettes de van Myeris ; le texte est assez bon, les *variae lectiones* en sont sobres et pratiques ; mais elle ne saurait compter parmi les éditions savantes. Lucrèce, au XVIIIe siècle, est la propriété exclusive des érudits anglais et hollandais, Thomas Creech ou Havercamp.

Comme traduction, les philosophes n'eurent pendant longtemps que celle du baron des Coutures, déjà bien vieillie.

Lagrange, précepteur des enfants du baron d'Holbach, dans ses loisirs, traduisit Lucrèce. Il était l'ami de Diderot, de Naigeon, de Damilaville : c'est tout dire. Son travail parut en 1768, 2 vol. in-8°, orné de vignettes de Gravelot. Cette traduction fut très appréciée et c'est encore celle que donne l'édition Garnier dans la collection latine-française. Elle causa un demi-scandale, nous dit Grimm ; on l'attribua aux philosophes, auxquels Lagrange n'aurait fait que prêter son nom : « Les Cogé et autres marauds de cette espèce ont même ajouté que c'est en vertu de leur projet favori de détruire la religion que les philosophes avaient voulu mettre entre les mains de tout le monde une bonne traduction de ce poète le plus incrédule de l'antiquité ». Après tout, c'est possible ; Diderot l'a revue avec l'auteur, et les notes sont quelquefois assez tendancieuses. Mais cela ne veut pas dire que les idées des philosophes cadraient exactement avec celles de Lucrèce. Qu'on mette en regard de cette traduction les vingt-cinq ou trente traductions de Virgile, totales ou partielles, et l'on constatera que Lucrèce, au XVIIIe siècle, est resté dans une sorte de pénombre[1].

1. La même année, quelques mois avant Lagrange, Charles Panckouke avait publié à Amsterdam une traduction française du *De Natura Rerum* qui n'était qu'une paraphrase fantaisiste. Leblanc de Guillet en a donné une mauvaise traduction en vers, Paris, 1788, 2 vol. in-8°.

*
* *

A l'unanimité les philosophes ont raillé l'atomisme de Lucrèce. Que les écrivains catholiques aient rejeté les atomes et le vide, rien d'étonnant; mais, sur ce domaine, leurs ennemis, ceux qui seuls nous intéressent ici, sont parfaitement d'accord avec eux.

Leur maître à tous, celui qui leur enseigne ce qu'il faut croire, et surtout ce qu'il ne faut pas croire, leur fournisseur de machines de guerre contre le christianisme, Bayle, dans son *Dictionnaire*, expose le système physique d'Épicure sans le juger; mais, dans la *Continuation des Pensées diverses sur la Comète*, il proteste contre le hasard en ces termes : « La rencontre fortuite des atomes, disaient les épicuriens, a formé le ciel et la terre... Il était bien étrange qu'ils pussent trouver dans cette supposition les principes de la régularité qu'ils voyaient dans l'Univers. Cette hypothèse entraînait nécessairement la confusion, le désordre, l'anarchie de tous les corps. Personne ne pouvait être assuré que le soleil se lèverait le lendemain ou s'il se dissiperait dans la nuit; les sectateurs de ce système ne niaient point que notre monde ne fût continuellement exposé à la ruine totale ». La plupart des philosophes ont suivi l'opinion de Bayle.

Le marquis d'Argens se distingue dans les *Lettres juives*, 1738, par sa violence contre le système d'Épicure et de Lucrèce : « Est-il rien de si ridicule, rien de si absurde de s'imaginer que la confusion et le désordre puissent produire l'arrangement de l'univers; qu'un ramas d'atomes, en s'accrochant mutuellement les uns avec les autres, ait pu former une matière pensante, qui prévoit l'avenir, qui lit dans le cours des astres, qui mesure l'étendue des cieux, qui communique ses pensées, ses sentimens, tous ses mouvemens intérieurs à une autre matière pensante, formée de la même façon?... Si je croyois le système d'Épicure, chaque jour en examinant le cours du soleil, en le voyant paroître sur notre horizon et s'acheminer à grands pas vers les antipodes, je m'écrierais : Je te salue, ô hasard éternel, dérangement incompréhensible, confusion admirable, qui maintiens l'ordre et l'arrangement, qui conserves et perpétues cette divine et surprenante harmonie qu'on voit et qu'on sent dans toutes les parties de l'Univers! Souffre que je te rende des honneurs que d'autres mortels aveugles rendent à un Dieu tout bon et tout puissant et tout sage[1] ».

Jean-Antoine Guer, à son tour, l'éditeur du *Telliamed* du consul de Maillet, et l'auteur d'un livre intéressant, mais peu connu,

1. T. I., p. 319 de l'éd. 1754, 8 vol. in-12.

l'*Histoire critique de l'Ame des Bêtes* (1749, 2 vol. in-8°), se raille de la manière dont Épicure et Lucrèce nous construisent le monde, à l'aide des atomes, « tous hérissés de petits crochets, ni colorés, ni sonores, ni agréables ou désagréables au goût ou à l'odorat, mais qui, liés ensemble et accrochés d'une certaine façon, pouvaient produire des sons, des couleurs, des odeurs et des saveurs. Toute cette masse, nageant dans le vide, était dans une agitation extrême, et, dans leur mouvement violent et continuel, c'était plaisir de voir ces petits corps aller former dans un endroit une citrouille ou un moulin à vent, dans l'autre une fleur et une grenouille. Je m'arrêtai surtout avec admiration à considérer l'activité avec laquelle ces petits créateurs travaillaient dans un coin à la construction d'un monde. Après s'être souvent accrochés et décrochés et avoir formé mille figures bizarres, qui ne ressemblaient rien, ils vinrent à bout de leur édifice, et je vis paroître avec le plus grand étonnement un monde très réel et fourni, ainsi que le nôtre, de toutes ses dépendances[1] ».

Voltaire fait chorus, et le premier de ses deux *Dialogues entre Lucrèce et Possidonius* (1756) est consacré à la réfutation des principes de Lucrèce; il use contre lui des raisonnements dont s'était servi le cardinal de Polignac dans l'*Anti-Lucrèce* et quelquefois il lui emprunte sa méthode dialectique. « Même en admettant les atomes et le vide, dit Possidonius à Lucrèce, vous ne me persuaderez pas plus que l'univers s'est arrangé lui-même dans l'ordre admirable où nous le voyons, que si vous disiez aux Romains que la sphère armillaire composée par Possidonius s'est faite toute seule. » En vain Lucrèce réclame-t-il des millions de siècles pour permettre à la nature, ayant passé par toutes les formes possibles, d'arriver à une seule qui puisse produire des êtres vivants; Possidonius-Voltaire ne veut rien entendre : la matière par elle-même est impuissante; force est d'admettre un Être suprême, intelligent, tout puissant, qui a organisé la matière et les êtres pensants : « Il vaut mieux renoncer à Épicure qu'à la raison ».

Dans les *Singularités de la Nature* (1762) il blâme Lucrèce de n'avoir pas admis les causes finales et d'avoir affirmé « que l'œil n'est point fait pour voir, mais qu'on s'en est servi pour cet usage quand on s'est aperçu que les yeux y pouvaient servir ». Dans le *Dictionnaire philosophique* (1764), article *Dieu*, il le traite avec une parfaite irrévérence; il lui paraît « fort au-dessous d'un portier de collège ou d'un bedeau de paroisse ». Enfin, dans la troisième *Lettre de Memmius à Cicéron* (1771), il revient sur le hasard et

1. T. I, p. 209 et suiv.

sur les atomes : « Comment Épicure et Lucrèce ont-ils le front de nous dire que les atomes s'étant fortuitement accrochés ont d'abord produit des animaux, les uns sans bouche, les autres sans viscères ceux-ci privés de pieds, ceux-là de tête, et qu'enfin le même hasard a fait naître des animaux accomplis ? » C'est que Voltaire est un finaliste décidé ; tout en rejetant certains excès et en ne voulant pas croire que le nez ait été façonné pour porter des lunettes, il estime que « le véritable système est celui du Grand Être qui a tout fait et qui a donné à chaque élément, à chaque espèce, à chaque genre sa forme, sa place et ses fonctions éternelles ». Comme nous sommes loin d'Épicure et de Lucrèce !

Cette opinion sur la physique de Lucrèce tient à un état d'esprit à peu près général au XVIII[e] siècle : la défiance à l'égard des systèmes trop présomptueux dans leur entreprise de résoudre des problèmes qui dépassent les forces humaines. Incertitude de l'autorité des savants par la contrariété de leurs opinions, inutilité du syllogisme et de l'argumentation scolastique, vanité des disputes sur les principes généraux de la physique, sur le vide, sur la divisibilité de la matière, sur son essence, sur le temps, sur l'espace, d'Argens professe un véritable scepticisme philosophique, en même temps qu'une grande admiration pour Montaigne : « Nous ne commençons de voir les choses que lorsqu'elles sont presque achevées. La Nature ressemble à un joueur de gobelets ; elle ne nous montre que les derniers effets de ses opérations[1] ». « Le goût des systèmes, affirme d'Alembert, plus propre à frapper l'imagination qu'à éclairer l'esprit, est aujourd'hui banni des bons ouvrages[2] ». Il félicite l'abbé de Condillac de lui avoir porté les derniers coups dans son *Traité des Systèmes* (1749). Guer est d'avis que nous nous égarons en conjectures frivoles, que nous nous étourdissons de vains raisonnements, et que tous les systèmes sont sujets à des difficultés insurmontables : « Nous ne comprenons rien de tout ce qui est autour de nous ; nous ne nous comprenons pas nous-mêmes. La Terre, la Mer, les Cieux ne renferment pour nous que des mystères impénétrables. Le moindre vermisseau déconcerte nos recherches les plus exactes. Chaque atome se moque de notre philosophie. Un brin d'herbe est l'écueil du plus orgueilleux philosophe[3] ». Quant à Voltaire, il s'écrie : « Écartons les romans qu'on appelle systèmes », et il est l'auteur

1. *La philosophie du Bon Sens* (1746), t. I, p. 285.
2. *Discours préliminaire.*
3. *Histoire critique de l'âme des Bêtes*, Préface.

de la satire des *Systèmes* (1772). C'est, au XVIIIe siècle, tout un concert de voix sceptiques, qui ne vont pas jusqu'à s'en prendre à la raison elle-même, mais qui veulent en user d'une manière mesurée et humaine, sans lui demander plus qu'elle ne peut donner. Là est le vrai XVIIIe siècle, positiviste avant que le mot ne fût inventé. Et si l'on songe un instant aux critiques et aux moqueries qui accueillirent les vues audacieuses du consul de Maillet sur l'origine de la vie, ou de Buffon sur la formation de la Terre, on ne s'étonnera plus que le système de Lucrèce n'ait pas davantage trouvé grâce[1].

Ajoutons que le XVIIIe siècle, dans son ensemble, est finaliste. Le livre de Nieuwentyt, *L'Existence de Dieu démontrée dans la Nature* (1715), est le grand livre du XVIIIe siècle, et Chateaubriand s'en servira pour écrire le *Génie du Christianisme*. C'est un énorme plaidoyer en faveur des causes finales, une longue et persistante querelle menée contre les athées et les matérialistes, qui n'admettent dans le monde que le règne du Hasard; un moment, l'auteur s'en prend directement aux défenseurs des sentiments d'Épicure et de Lucrèce, pour leur prouver que leur principe fondamental ne peut se soutenir : « sçavoir que toutes les choses ont été produites sans que le Créateur ait eu aucune vue, et que les hommes ne s'en servent que parce qu'ils les ont trouvées disposées de cette manière ». C'est aussi le siècle des Théologies, un vieux titre repris du XVIe siècle : *Théologie des Insectes*, de Lesser, *Théologie astronomique*, de Derham, *Théologie de l'Eau*, *Théologie physique*, du même Derham. D'Argens, Guer, Voltaire et la plupart de leurs contemporains sont imbus des idées de Nieuwentyt, et l'invention d'un dieu Hasard est pour eux ridicule et déraisonnable.

Mais il y a les intransigeants, les ultras, les esprits systématiques, plus remuants que nombreux, ceux qui restaurent le matérialisme dans toute sa naïveté et sa brutalité; il y a La Mettrie, Helvétius et d'Holbach. La Mettrie invoque quelquefois l'autorité de Lucrèce pour affirmer que l'âme, en admettant qu'elle fût immatérielle, ne pourrait agir sur le corps, mais qu'elle est effectivement matérielle, puisqu'elle le touche et le remue de tant de façons :

Tangere nec tangi, nisi corpus, nulla potest res[2].

1. V. D. Mornet, *les Sciences de la Nature en France au XVIIIe siècle*. Le chapitre des *Systèmes* contient de nombreux textes concernant l'esprit de système.
2. *Traité de l'Ame*, 1745.

Mais surtout La Mettrie essaie de concilier le système de Lucrèce avec celui du consul de Maillet ; il n'y a pour lui dans l'univers qu'une seule substance diversement modifiée[1], et la vie tire son origine de la mer : « C'est le système du *Telliamed* qui revient à peu près à celui de Lucrèce ; car toujours faudrait-il que la mer absorbée par les pores de la terre, consumée peu à peu par la chaleur du soleil et le laps infini des temps, eût été forcée, en se retirant, de lui laisser l'œuf humain, comme fait quelquefois le poisson, à sec sur le rivage. Moyennant quoi, sans autre incubation que celle du soleil, l'Homme et tout autre animal seraient sortis de leur coque[2] ».

Helvétius n'a pas même cité Lucrèce dans son livre *De l'Esprit* (1758).

Le Système de la Nature du baron d'Holbach (1770) s'ouvrait tout grand à Lucrèce ; il semblait que son nom dût être souvent rappelé dans cet ouvrage, qui pose en principe que la matière est éternelle et nécessaire, et que le mouvement lui est essentiel ; qui établit qu'il n'y a dans la nature ni ordre ni désordre, ni vice ni vertu, que tout y est déterminé, et que tout ce qui existe est une suite des propriétés inhérentes à la matière ; qui affirme que la vie n'est qu'un mouvement, que l'homme est un être purement physique, que l'homme et la bête ne tirent leur différence que de leur génération, que l'âme est matérielle et mortelle ; qui s'élève contre les religions, fléaux de l'humanité, déplore le petit nombre des athées et célèbre l'étude de la nature comme seule capable de nous donner la paix et le bonheur. D'autre part, il était souvent question de Lucrèce chez d'Holbach, au château de Grandval, puisque Lagrange, le traducteur du *De Natura rerum*, était le précepteur de ses enfants et l'ami de Diderot, de Naigeon, de Damilaville. Néanmoins, dans le *Système de la Nature*, Lucrèce n'est cité que deux fois, en note, d'une façon tout accidentelle[3], quand il devait dominer l'œuvre de sa haute et antique autorité. Le Réquisitoire sur lequel est intervenu l'arrêt du Parlement du 10 août 1770, qui condamne à être brûlés différents livres et brochures, entre autres le *Système de la Nature*, ce réquisitoire, lui, du moins, n'observe pas le même silence : « La première partie, dit-il, commence par renouveler le système de Lucrèce, auquel l'auteur n'a fait, pour ainsi dire, que donner plus d'étendue[4] ». C'est fort bien

1. *L'Homme-machine*, 1748.
2. *Système d'Épicure*. Voir ces ouvrages dans les *Œuvres philosophiques* de La Mettrie, publiées à Londres, en 1751, sans nom d'auteur.
3. Éd. de 1781, t. I, p. 255, et t. II, p. 303, pour illustrer Bacon et Bayle.
4. Éd. de 1781, t. II, p. 360.

vu : *Le Système de la Nature* est, dans son fond, le *De Natura rerum* remis à la mode du XVIIIe siècle, enrichi de la critique de Descartes, de Malebranche, de Newton et de Clarke ; c'est un *De Natura rerum* lourdement pédantesque, et haineux intensément. D'Holbach pousse les idées principales de Lucrèce à l'extrême ; il les outre, sinon dans le fond, du moins dans la forme.

Tout cela est peu de chose ; et pourquoi n'ont-ils pas avoué hautement Lucrèce comme leur maître, La Mettrie, Helvétius ni d'Holbach ? C'est parce qu'ils rejettent le hasard et les atomes, tout comme d'Argens et Voltaire ; sur ce terrain-là, ces esprits, d'ailleurs si différents, tombent parfaitement d'accord : « Parler du *concours fortuit des atomes* ou attribuer quelques effets au hasard, c'est ne rien dire, sinon que l'on ignore l'origine des loix par lesquelles les corps agissent, se rencontrent, se combinent et se séparent [1] ». Pour eux la Nature n'est pas formée du vide ni de la danse hasardeuse des atomes ; elle n'est pas un effet, elle est une nécessité ; la matière se meut par sa propre énergie ; elle obéit à des lois permanentes ; elle est extrêmement diversifiée et les combinaisons en sont prodigieusement variées : « Rentrez d'un monde imaginaire dans un monde réel ; tenez-vous-en aux *causes secondes* ; laissez aux théologiens leur *cause première* dont la nature n'a pas besoin pour produire tous les effets que vous voyez [2] ». C'est l'état d'esprit que nous appelons *positiviste* ; il consiste à reconnaître ce qui est comme la première et unique nécessité ; ce qui est, est parce qu'il est. Logiquement, il devrait être accompagné d'une grande modestie ; mais nos philosophes sont très orgueilleux ; ils croient avoir inventé la vérité, ce qui fait sourire les autres, ceux dont nous avons parlé plus haut, très intelligents et assez sceptiques. Nos présomptueux auteurs dédaignent les anciens ; ils leur empruntent au besoin une ou deux idées de détail, mais ils n'estiment pas qu'ils aient bien raisonné ni qu'ils aient été capables de coordonner un système qui se tînt parfaitement bien ; les anciens sont nés loin des lumières ; à peine ont-ils entrevu quelques lueurs fugitives ; la grande clarté ne date que du XVIIIe siècle. Lucrèce n'est pas traité autrement que les autres ; les philosophes lui savent gré de son athéisme sans attribuer à son système la moindre valeur scientifique.

Quant à Diderot, tout en aimant le poète, lui non plus n'en appelle jamais à la physique de Lucrèce. Son matérialisme, si

1. D'Holbach, *Le Bon Sens*, 1772, in-12, première forme du *Bon Sens du curé Meslier*, p. 29.
2. *Le Bon Sens*, p. 24.

c'est le mot juste, est d'une tout autre qualité que celui de La Mettrie, d'Helvétius et du baron d'Holbach; il renonce à toute supposition d'une matière homogène; la molécule, telle qu'il la conçoit, ne ressemble pas à l'atome d'Épicure; elle est par elle-même une force active; elle a sa nature propre et vivante; il anime et spiritualise la matière; il lui attribue une sorte de sensibilité sourde; et quand Lucrèce et d'Holbach expliquent tout par le dehors, Diderot explique tout par le dedans; au mécanisme il oppose une sorte de panthéisme vitaliste, qui n'a rien de commun avec le système de Lucrèce[1].

En somme, les philosophes du XVIII^e^ siècle, à quelque groupe qu'ils appartinssent, à l'unanimité ont rejeté l'atomisme de Lucrèce. Signe des temps, on pouvait écrire un long article pour réfuter le matérialisme sans même y mentionner l'atomisme[2]! C'était cependant l'époque où déjà la chimie découvrait des jeux et des combinaisons moléculaires jusqu'alors à peine soupçonnées; il faut attendre jusqu'à la seconde moitié du XIX^e^ siècle pour voir les savants rétablir l'atomisme sur des bases, qui, jusqu'ici, semblent solides, et reconnaître hautement Lucrèce comme leur précurseur et leur maître.

*
* *

Les erreurs scientifiques de Lucrèce n'ont pas été sans lui nuire très gravement. Les philosophes, qui étaient en général des façons de savants, sinon des savants authentiques, craignaient que leurs adversaires, avec de grands éclats de rire, ne leur reprochassent de prendre pour maître un homme qui raillait les antipodes, soutenait que les globes célestes ne sont guère plus grands qu'ils ne paraissent, que le soleil n'a que trois pieds de diamètre, et qu'il s'éteint toutes les nuits et se rallume chaque matin. Aussi font-ils momentanément alliance avec le cardinal de Polignac, qui, dans le livre VIII de l'*Anti-Lucrèce*, avait dénoncé toutes ces erreurs.

Voltaire, dans les *Singularités de la Nature* (ch. 15), et dans une longue page du *Système vraisemblable*, Diderot, dans les *Opinions des anciens philosophes*, et Savérien dans son *Histoire des Philosophes anciens* (1771, 5 vol. in-12), énumèrent les opi-

1. V. *Principes philosophiques sur la Matière et le Mouvement. Interprétation de la Nature.*
2. V. *Mémoires pour servir à l'histoire des Égaremens de l'Esprit humain, ou Dictionnaire des Hérésies* (1762), t. II, art. MATÉRIALISME.

nions scientifiques particulières aux Épicuriens : le mouvement des astres provient du mouvement général du ciel même, qui les entraîne avec lui ; — les accroissements et les déclins de la lune viennent de ce qu'elle a un côté obscur et qu'elle se meut sur elle-même ; — les éclipses du soleil et de la lune sont causées par l'extinction même de la lumière de ces deux astres ou par l'opposition de quelque autre corps ; — la variation des jours et des nuits est due à ce que le soleil va tantôt plus vite, tantôt plus lentement, selon les lieux qu'il traverse, soit au-dessus, soit au-dessous de l'horizon ; — le soleil et les autres feux s'abreuvent des eaux de la terre ; — des simulacres émanent des corps pour venir frapper notre vue et notre odorat ; — les voix s'engendrent mutuellement ; — les animaux se livrent au sommeil quand, des trois parties de l'âme, l'une est chassée dehors, qu'une autre se retire dans l'intérieur, et que la troisième, éparse dans les membres, ne peut se réunir ; — le lion tremble et s'enfuit à la vue du coq, etc. — Diderot et Savérien, qui sont plus favorables à l'indépendance d'esprit d'un Épicure ou d'un Lucrèce qu'à leur physique, exposent ces erreurs sans commentaires ; mais Voltaire de s'en gaudir invariablement durant quarante années : sur la lumière et la vision, « Lucrèce débite des absurdités ; presque tout est absurde dans Lucrèce ; physicien de la plus complète ignorance ; physicien ridicule ; ignorante et ridicule physique », la kyrielle pourrait être allongée ; et à Lucrèce il joint Virgile, coupable de penser que les étoiles tombent du ciel par le grand vent, que les cavales sont fécondées par les zéphirs et que les abeilles naissent du cuir d'un taureau. « Quiconque croirait connaître la nature en lisant Lucrèce et Virgile meublerait sa tête d'autant d'erreurs qu'il y en a dans *Le Petit Albert* et dans les anciens almanachs de Liége. » Guer imite Voltaire : « Le monde d'Épicure était éclairé, comme celui-ci, par un soleil dont la grandeur n'excédait point celle d'un bassin, quoique nos astronomes veuillent nous faire croire le contraire [1] ».

Plus intéressants que ces railleries faciles étaient les rapprochements que certains philosophes essayaient d'établir entre la science de Lucrèce et la science moderne. D'Argens, dont la lecture est vraiment profitable, dans l'un de ses *Songes philosophiques*, le vingtième (1746), remarque que Lucrèce, en admettant que les odeurs et les saveurs ne sont point attachées aux corps par leur nature, mais qu'elles sont produites par l'impression des corpus-

1. T. I, p. 209.

cules émanant de ces corps, renonçait ainsi, bien avant Descartes, aux qualités occultes. De même, dit-il, sur la lumière transmise du soleil à la terre par des corpuscules, Lucrèce parle comme Newton; et il a sur l'aimant les mêmes vues que Descartes. Reprenant une opinion de Huet, qui, grand ennemi de Descartes, cherchait toujours à le diminuer, Savérien fait remonter à Lucrèce et à Leucippe la théorie des tourbillons, et le mot *tourbillon* est plusieurs fois dans Diogène Laërce. Après que Spallanzani eut convaincu d'erreur les malheureuses expériences de Needham, Voltaire, si souvent impitoyable, rappelle que Lucrèce a réfuté par l'absurde la théorie de la génération spontanée :

... ex omnibus rebus
Omne genus nasci posset, nil semine egeret.

Juste éloge : mais il ne faut pas oublier que Lucrèce admet la génération spontanée à l'origine des végétaux et des animaux.

Malgré ces quelques rapprochements ingénieux, la physique de Lucrèce n'a donné aucune satisfaction aux philosophes. Là encore Lucrèce heurtait l'esprit philosophique du XVIII^e^ siècle. L'expérience apparaît au XVI^e^ siècle, elle grandit au XVII^e^, et, au XVIII^e^, son triomphe est complet. Elle règne en maîtresse dans les sciences de la nature ; grâce à elle, la physique, la chimie, l'histoire naturelle réalisent des progrès considérables. L'électricité en particulier, la biologie et la cristallographie doivent leur naissance aux savants du XVIII^e^ siècle. Avec quelle conscience, avec quelle joie aussi les esprits scientifiques entrent-ils dans ces routes nouvelles ! Comme ils sont intéressants et soignés les livres de vulgarisation des Pluche et des Nollet, pour ne citer que les plus connus[1] ! Une histoire des sciences au XVIII^e^ siècle, qui est encore à écrire dans son ensemble, nous prouverait que ce siècle est celui de l'expérience et des expériences à la fois instructives et amusantes. Dans cet état d'esprit, quelle confiance apporter à un ancien, à un poète, dénué de tout instrument d'observation ou d'analyse, qui n'explique les phénomènes que par des comparaisons et des analogies? On rejette en bloc ce qui, dans Lucrèce, concerne les phénomènes de la nature, sans même se demander s'il n'y a pas eu en lui les qualités d'un observateur, des pressentiments, mieux encore, une connaissance émue des phénomènes et un essai remarquable pour les ramener à l'unité : matière et mouvement. Les hommes du

1. V. Daniel Mornet, *Les Sciences de la Nature au XVIII^e^ siècle*, Colin, 1911. C.-A. Fusil, *La Poésie scientifique de 1750 à nos jours* chez Victorion, 87, bd Saint-Germain, 1917, ch. I.

XVIIIe siècle sont plus intéressés par les choses elles-mêmes, par leur mécanisme et leur développement, qu'anxieux d'en trouver l'enigme ; chez eux la science reste descriptive et expérimentale ; descriptive, Lucrèce, qui use de l'observation, pouvait leur rendre des services ; expérimentale, ils ont cru que Lucrèce, qui use de l'analogie, ne pouvait rien leur apporter, et ils l'ont rejeté tout entier ; ou, s'ils ouvraient le *De Natura rerum*, dans leur gloire neuve ils n'ont guère su qu'en railler les erreurs. Ce n'est que plus tard, à la réflexion, qu'on attribuera à Lucrèce l'honneur « d'avoir pressenti et souvent exprimé en termes nets quelques-unes de ces grandes théories, œuvres d'imagination autant que suggestions de l'expérience, auxquelles la science moderne a donné une consécration définitive [1] », par exemple l'atomisme et le transformisme.

* * *

Les idées de Lucrèce sur la divinité, la religion, l'immortalité de l'âme et le souverain bien n'ont guère eu plus de succès au XVIIIe siècle que son système philosophico-scientifique. Ses dieux fainéants, eux aussi, ont été condamnés à l'unanimité, comme ils le méritaient. C'étaient des dieux « qui n'avaient rien de réel que quelques traits et contours, des dieux transparens et de papier mâché, qui, dès qu'on crachait dessus, disparaissaient et se dissipaient comme la fumée [2] ». Non seulement les chrétiens, mais un bon nombre de philosophes ne voulaient pas renoncer à une divinité-providence. En dépit de l'existence du mal, d'Argens admet la nécessité d'un être intelligent, maître des choses : « J'attribue à la faiblesse de nos connaissances, non au défaut de la Divinité, les choses dont la solution m'embarrasse ». Dans le *Dialogue de Lucrèce et de Possidonius*, Lucrèce est contraint de reconnaître un Être suprême supérieur à notre raison, qui a créé le monde et qui le conserve ; et Voltaire demande : « A quoi bon des dieux qui ne faisaient rien et qui passaient leur temps à boire, à manger, à dormir, à faire l'amour ? » L'audacieux auteur du livre *De la Nature* (1762), pour qui les planètes et les étoiles sont des êtres animés et capables de se reproduire, J.-B. Robinet, ne cite Lucrèce qu'une fois et c'est pour critiquer ses dieux : « La divinité d'Épicure, oisive au plus haut point du firmament, voit avec indifférence les mortels sur la terre comme un essaim de vils insectes qui se jouent sur un grain de sable et dont les jeux imbéciles ne l'affectent point ».

1. Bergson, *Extraits de Lucrèce*, XVI et XVII.
2. Guer, t. I, p. 209.

Dans leur lutte contre la religion, les philosophes auraient dû fêter en Lucrèce un ancêtre fougueux et éloquent ; il n'en est rien. Dans un pamphlet d'une violence inouïe, *La Contagion sacrée ou Histoire naturelle de la Superstition* (1768), où d'Holbach affirme que, de toutes les religions, il ne peut y en avoir une de vraie, qu'elles donnent des idées contradictoires et sinistres de la divinité, qu'elles causent le malheur des États et des individus, de Lucrèce il ne cite qu'un seul vers, et c'est le *tantum relligio potuit suadere malorum*. Boulanger, dans *L'Antiquité dévoilée par ses usages* (1766), soutient que les cérémonies et les institutions religieuses des anciens peuples avaient pour objet de voiler au vulgaire des dogmes dangereux à son repos, de l'arracher à ses idées de tristesse funestes pour la société, de l'empêcher de tomber dans des erreurs affreuses et dans le découragement. L'une de ces idées était que tout doit périr un jour. Or Boulanger, qui use assez souvent d'Ovide, n'a rien dit de Lucrèce, qui veut guérir les hommes par la seule vérité.

Pourquoi ce silence ? Ici encore, entre les philosophes et Lucrèce, nous constatons une assez forte divergence. Lucrèce attribue à trois causes la naissance de la religion : à certains phénomènes de réapparition, diurnes ou nocturnes, hallucinations et songes ; à la peur des sinistres, foudre, tempêtes et tremblements de terre ; et surtout à l'ignorance des lois qui déterminent l'univers. Les philosophes, tous, aussi bien Voltaire que d'Holbach et Raynal, sont unanimes pour voir dans les religions une succession de coups montés par des thaumaturges et des imposteurs, et profitables aux rois et aux prêtres. « Les superstitions et religions sont la faute des législateurs, qui ont créé la police pour leur propre utilité[1]. » Système simpliste et brutal, qui ne cherche pas à comprendre le fait religieux, qui en méconnaît la mystérieuse antiquité, qui n'ose point se demander s'il n'est pas constitutif de la pensée humaine, et qui mène tout droit à un sectarisme étroit et aveugle.

Touchant la nature de l'âme, Lucrèce n'a été cité que pour être combattu, soit par d'Argens, soit par Voltaire. Toujours dans les *Dialogues de Lucrèce et de Possidonius*, Voltaire, tout comme le cardinal de Polignac, essaie de démontrer que la matière ne saurait penser ; nous ne connaissons pas, dit-il, ce que c'est que l'âme, ni comment elle est liée au corps ; mais elle n'est pas ce que dit Lucrèce, « elle vient d'un être supérieur à moi ». Il est vrai

1. Raynal, *Histoire philosophique*, VIII, 74.

que Lucrèce, pour détruire l'espérance de l'immortalité, « apporte dans son troisième livre des arguments dont la force afflige; mais il n'oppose que des vraisemblances à des vraisemblances plus fortes[1] ». Tout ce que nous pouvons, c'est sentir notre infirmité, confesser un Dieu tout puissant et nous garder des systèmes.

Quant aux matérialistes, ce troisième livre de Lucrèce, c'est à croire qu'ils ne l'ont pas lu. Sinon, seraient-ils restés insensibles à cette dialectique passionnée, à ces vers éloquents, tragiques, animés du profond désir de guérir les vaines terreurs des hommes en leur apportant le robuste remède de la vérité? Jamais l'immortalité de l'âme n'a été combattue avec une si noble passion, soutenue par des arguments si rigoureux et si redoutables. Mais Lucrèce appuyait ses raisonnements sur le système des atomes; or les philosophes se sont montrés les ennemis irréductibles de l'atomisme; aussi n'ont-ils tenu aucun compte des pages les plus triomphales que le matérialisme ait jamais inspirées ; et ils se sont contentés du *tantum religio potuit suadere malorum.*

Plus favorable à Lucrèce est l'*Abrégé de la Vie et du Système de Gassendi*, par de Camburat (1770); mais la critique s'y joint à l'éloge : « Le but de Lucrèce est de prouver que tout périt avec nous; on voit dans son troisième livre qu'il a pris à tâche de renverser de fond en comble toutes les preuves dont on avait accoutumé d'étayer l'immortalité ; ses objections sont d'autant plus séduisantes qu'elles sont toutes tirées de la physiologie et amenées avec beaucoup d'art; il y déploie son énergie ordinaire, parée de toutes les richesses et de toutes les grâces de la poésie. Le poison y est partout délayé dans le nectar. »

Nous ne trouvons guère que Frédéric II qui apporte aux idées de Lucrèce une adhésion entière, en le reconnaissant pour maître et en imitant ses vers ; et Frédéric II, si prussien soit-il, appartient à notre XVIII^e siècle philosophique. *L'Épître au maréchal Keith* a pour sous-titre : *Imitation du III^e livre de Lucrèce*[2]. Frédéric y invoque à la fois Lucrèce et Locke pour dissiper les terreurs de la mort mal comprise, et contre les fables qui en obscurcissent la nature :

> Ne voyons dans la mort qu'un tranquille sommeil,
> A l'abri des malheurs, sans songe et sans réveil...
> Il n'est aucun objet ni d'espoir ni de crainte.

Voici la paraphrase des vers célèbres de Lucrèce :

1. *Poème sur le Désastre de Lisbonne.* Note de Voltaire.
2. *Poésies du Philosophe Sans-Souci.* Amsterdam, 1760, 2 volumes.

Craindrais-je le trépas et ses coups imprévus ?
Je sais qu'il me remet en l'état où je fus
Pendant l'éternité qui précéda mon être ;
Étais-je malheureux avant qu'on m'eût vu naître

Et cela finit par une apostrophe aux chrétiens :

Vos austères vertus n'en ont que l'apparence.
Mais nous qui renonçons à toute récompense,...
Le bien du genre humain, la Vertu nous anime.

Il est piquant de constater que les philosophes qui ont le plus tenu compte de Lucrèce, La Mettrie, d'Argens, Voltaire, ont fait partie de l'entourage de Frédéric[1] ; le château de Sans-Souci a été l'un des principaux milieux lucrétiens ; mais seul le génie de Frédéric s'adaptait au génie de Lucrèce.

La morale de Lucrèce n'obtient pas non plus un grand succès chez les philosophes. Et pourtant Dieu sait si les épicuriens étaient nombreux alors ! D'Argens, dans le *Législateur moderne ou les Mémoires du chevalier de Meillecourt* (1749), débute par une préface violente contre la superstition et la soumission servile que la plupart des hommes ont pour des imposteurs ; mais, dès les premières pages du livre, l'auteur, par la bouche de son héros, élevé par un père incrédule, s'en prend à la morale de Lucrèce et de Spinoza : « Mon père étouffait le remords dans son cœur et se défendait par des raisonnements absurdes contre les attaques de la raison et de la morale naturelle. Il pensait que l'idée d'une autre vie ne servait qu'à troubler les plaisirs qu'on goûtait dans celle-ci. Il m'instruisit dans ses fausses maximes... Je savais par cœur Lucrèce, et je n'ignorais rien de ce qui pouvait contribuer à m'entretenir dans la plus abominable des erreurs. »

L'ex-mathurin du Laurens, dans le *Compère Mathieu* (1776), rabaisse le III[e] livre de Lucrèce au cynisme de ses héros ; à la fin de leur épopée burlesque et malpropre, le père Jean, dans son allocution philosophique au compère Mathieu qui va mourir, lui cite Platon, Cicéron, Sénèque, et d'abord Lucrèce :

... nec quisquam exspergitus exstat,
Frigida cum semel est vitai pausa secuta.

Quant à la physique de Lucrèce, du Laurens n'en souffle pas mot.

Voltaire, en vérité, défend à plusieurs reprises la morale épicu-

1. Ajoutez à ceux-là L. de Beausobre, né et mort à Berlin, où il publia le *Synchronisme du Sage* (1754) et les *Songes d'Épicure* (1755).

rienne : « Lucrèce, dit-il, est admirable dans sa morale... Il est immortel par la beauté de sa morale... Rien n'était plus respectable que la morale des vrais épicuriens. Elle consistait dans l'éloignement des affaires publiques, incompatibles avec la sagesse, et dans l'amitié, sans laquelle la vie est un fardeau. » Les encyclopédistes aimaient pleurer sur l'épaule d'un ami ; mais ils n'admettaient pas qu'on dût s'abstenir des affaires publiques, et leur plus grand soin était de travailler l'opinion. L'épicurisme de Lucrèce ne s'accordait pas non plus avec la morale naturelle, beaucoup plus simpliste, et beaucoup mieux à la portée de tous, celle que vantaient les Helvétius et les d'Holbach. « L'homme est fait pour être heureux », déclare d'Holbach ; c'était aussi l'affirmation de Lucrèce. Mais voici où ils ne sont plus d'accord : il faut établir, selon d'Holbach, une morale vraie, universelle, « faite pour des êtres de raison et bien organisés, et ne promettant pas un souverain bien attaché à une *apathie insociable*, à une misanthropie dangereuse, à une sombre mélancolie[1] ». Aussi Lucrèce ne sert-il guère à d'Holbach que pour quelques développements moraux un peu banals : inquiétude, agitation convulsive des princes et des riches ; admiration des hommes pour tout ce qu'ils n'entendent pas, etc. ; il ne lui ouvre pas même la place que nombre de chrétiens au XVIe et au XVIIe siècle lui accordaient comme moraliste. Et cela se comprend : Lucrèce voulait que le sage refrénât ses passions pour trouver la tranquillité de l'âme. Les encyclopédistes veulent que les hommes soient heureux en développant et en guidant ces mêmes passions ; ils en font les ressorts de la vie heureuse. Ceux-ci étaient plus voisins et plus à la portée de la foule que celui-là. Chose surprenante et pourtant vraie : Lucrèce moraliste était plus près des chrétiens que des partisans de la morale naturelle.

*
* *

En résumé, les philosophes du XVIIIe siècle ont passé à côté de Lucrèce sans le bien connaître. La hauteur sereine du *De Natura rerum* échappe à leur compas. Les uns sont restés attachés à des idées respectables et toujours défendables, les causes finales, la Providence, l'immortalité de l'âme ; on ne saurait le leur reprocher ; mais ils sont demeurés si bien possédés par elles que la pensée lucrétienne n'a pu les émouvoir. Les autres, plus audacieux

1. *La Morale universelle*, 1776, t. I, préface.

et pleins d'eux-mêmes, n'ont pas senti la beauté totale du système. Lucrèce a beau être athée et matérialiste ; par des forces purement humaines il a cru résoudre l'énigme indéchiffrable. Mais, en même temps, devant la totalité des choses, il a éprouvé le frisson divin, l'horreur sacrée, qui manque à tous les philosophes. Comme Épicure, il a franchi les murailles enflammées du monde ; de ses yeux mortels il a contemplé le ruissellement éternel des choses, il a vécu dans le rythme universel ; il a reconnu les lois du monde, primitives, nécessaires, inéluctables ; de ce voyage il est revenu étrangement pâle, hérissé et frissonnant, très calme quand même. Car il a trouvé le remède contre les passions et contre la mort ; il a conquis la résignation, la maîtrise de soi et la sérénité. Son imagination formidable a vivifié son savoir, et sa pitié pour les hommes circule dans tout son poème et l'anime comme une sève généreuse.

Voilà ce que n'ont pas su reconnaître les philosophes ; nulle part chez eux ne se manifeste l'admiration que suscite un tel génie. Réalistes et pratiques, acharnés à détruire les préjugés de leur temps et à conquérir l'opinion, Lucrèce, cet aristocrate de la pensée, ne leur a rien dit. Peut-être ont-ils fait œuvre utile, mais ils n'ont pas fréquenté les *templa serena*. Pour des raisons que nous avons essayé de démêler, les philosophes n'étaient ni de cette trempe ni de cette taille ; ils n'ont pu supporter l'épreuve que nous leur avons imposée. Avec les meilleures intentions du monde, ces propagateurs des lumières à la lumière de Lucrèce nous paraissent incomplets, terre à terre, presque petits[1].

C.-A. Fusil.

1. Le XVIII[e] siècle a-t-il été du moins sensible à la beauté souveraine du poète, nous en dirons un jour quelque chose.

LE SENS DE « DOMINIQUE »

L'épreuve de 1920[1] a été assez peu favorable à Fromentin, à son *Dominique* en particulier. On a donné des points au critique, loué le descriptif, mais le roman n'a plus soulevé les passions et les enthousiasmes qu'il soulevait encore vers 1909-1910[2]. Il n'apparaît plus guère que comme un divertissement (de qualité distinguée, d'ailleurs, d'un critique insuffisamment doté des dons du romancier) qui n'ajoute rien au renom de l'auteur ni au sens de son œuvre.

La critique, en cette occasion, s'est-elle montrée clairvoyante, et, à bien réfléchir, le problème n'a-t-il pas été faussé dès le début? Du jour où l'on a pensé que *Dominique* pouvait être une autobiographie, on a âprement discuté de l'authenticité des faits et des personnages, comme si cette authenticité était la loi spécifique du genre.

Ensuite on a contesté l'originalité du roman; M. Pailhès a brandi l'*Édouard* de Mme de Duras, que très probablement Fromentin ne connaissait pas.

Enfin, et ceci présentait déjà un intérêt plus littéraire, on a discuté l'économie du roman : la marche de la passion, la logique du dénoûment. Après Sainte-Beuve[3], M. Souday[4] s'en est déclaré peu satisfait, et sans doute n'a-t-il pas tort; mais il ne semble pas qu'on ait senti la nécessité de coordonner ces triples remarques, et l'intérêt — capital — d'en dégager des conclusions.

I

Authenticité des faits et des personnages.

D'un examen attentif des *Lettres de Jeunesse* et de la *Correspondance* il résulte que le récit de *Dominique*, jusqu'à la scène de la distribution des prix inclusivement — peut-être les chapitres XI et XII[5], — s'inspire de la vie de Fromentin, étant bien entendu

1. Centenaire de la naissance de Fromentin.
2. Pailhès, Le modèle de « Dominique », *Revue Bleue*, 13-20 mars 1909. — Blanchon, Originalité de « Dominique », *Revue Bleue* 5-12 juin 1909. — Gonnard, La Leçon de « Dominique », *Revue Bleue*, 6 novembre 1910. — Faguet, « Dominique », *Revue des Deux Mondes*, 1er avril 1910.
3. Sainte-Beuve, *Nouveaux Lundis*, t. VII : « Fromentin ».
4. *Le Temps*, 29 octobre 1920 : « Eugène Fromentin ».
5. Nous n'avons pour les années 1834-1840, dans lesquelles il conviendrait de situer les événements des ch. XI et XII, aucun document sur la passion de Fromentin.

qu' « en passant par le souvenir, la vérité devient un poème »[1].

Le reste du récit n'a avec la réalité, même morale, même intellectuelle, aucun rapport.

En ce qui concerne les personnages, la Madeleine du roman ne rappelle que lointainement son prétendu original, et — détail curieux — l'héroïne du roman est *moins romanesque* que le modèle. Olivier est la reproduction d'un ami d'enfance, Léon Mouillade[2], mais *plus romanesque* que l'original, — voilà qui est encore curieux. Pour Dominique, sa mesure est sans conteste *inférieure* à celle de Fromentin, ce qui ne laisse pas non plus de surprendre. On trouve encore le personnage d'Augustin — un aspect fortement accusé de Fromentin, — et l'importance donnée dans le roman à ce « moraliste » répond certainement à une intention.

Un récit de passion moins romanesque que la passion elle-même — les deux personnages centraux inférieurs à leurs modèles, tant au point de vue romanesque qu'au point de vue intellectuel, — par contre, exaltation du personnage d'Olivier dont le suicide (inventé), d'abord fortement accusé dans le texte de la *Revue des Deux Mondes*[3], voilé, mais maintenu quand même, en dépit des conseils de George Sand, dans la première édition, doit certainement traduire une préoccupation, — voilà ce que révèle la collation des lettres et du roman.

Remarquez que ces variations trop systématiques pour être de simples démarques d'état civil, destinées à égarer la curiosité, n'enlèveraient pas à *Dominique* son caractère autobiographique. Une autobiographie n'est point le récit d'une vie, c'en est la stylisation, et l'on sent bien qu'ici l'intérêt ne réside pas dans l'authenticité, mais uniquement dans l'esprit de cette stylisation.

Toutefois, ne voir dans *Dominique* que le souvenir, même déformé (le mot « idéalisé » serait un contre-sens), d'une aventure personnelle, c'est être dupe du document de 1844[4], écrit aux lendemains de la mort de Madeleine, c'est ne guère tenir compte du travail du temps et de l'évolution morale de l'auteur; c'est tout bonnement fermer les yeux sur les révélations des *Lettres de*

Les poèmes écrits à cette date traduisent l'inquiétude d'une époque plus qu'ils ne définissent le cas particulier de Fromentin.

1. *Lettres de Jeunesse*, p. 191.
2. *Correspondance*, p. 396.
3. Cf. 1er avril 1862, p. 799, et *Dominique*, p. 42, 43, 44.
4. *Lettres de Jeunesse*, p. 107 : « Amie, ma divine et sainte amie, je veux écrire notre histoire commune depuis le premier jour jusqu'au dernier, et chaque fois qu'un souvenir effacé luira dans ma mémoire, chaque fois qu'un mot plus tendre et plus ému jaillira de mon cœur, ce seront autant de preuves que tu m'entends et que tu m'assistes ». — Voir aussi *Lettres de Jeunesse*, p. 78, où l'auteur parle d'écrire ses mémoires.

Jeunesse et de la *Correspondance* qui nous montrent que, loin de la « surpasser » et de l' « embellir »[1], le roman appauvrit *volontairement* la réalité.

II

Les Emprunts.

Ils pullulent, et il ne coûte rien de le reconnaître puisque aussi bien leur nombre n'ôte rien à la véritable originalité de *Dominique* et qu'ils concourent naturellement à notre démonstration.

A part la partie du récit qui s'étend jusqu'au chapitre XI, la plupart des circonstances sont empruntées, emprunts d'atmosphère, emprunts de péripéties.

Les premiers, on ne finirait pas de les énumérer, non seulement emprunts d'*idées*, mais emprunts littéraux : promenades werthériennes au clair de lune[2], lac de Lamartine[3] ; — strophe de la tristesse d'Olympio (on a pavé la route âpre et mal aplanie)[4] ; — sonnet d'Arvers[5] ; — culte du héros pour l'automne dont l'expression coincide fâcheusement avec celle de Sénancour[6] ; — promenade en avril qui n'est qu'une transposition d'une page de la Vie de Joseph Delorme[7] ; — rêverie de Dominique devant la mer historique qui est du Chateaubriand mêlé de Lamartine[8], — bornons-nous là ; — tout cela pullule, sans légitimer d'ailleurs le grief de plagiats : ne seraient-ce pas plutôt — qu'on veuille bien y réfléchir — des pastiches d'où nesont absentes ni l'émotion ni... l'ironie ?

Plus concluants, par contre, semblent devoir être les emprunts de péripéties. Or les situations capitales du roman : *La Promenade à Nièvres*, *La Chevauchée*, *La Scène du Baiser*, celle de l'*Adieu*, celle du *Portrait*, sont empruntées (mais pas à l'*Édouard* de Mme de Duras).

La promenade nocturne se retrouve dans *La Princesse de Clèves* et dans *Le Lys dans la Vallée* que Fromentin relisait en 1847. *La Chevauchée* figure dans *Mauprat* ; l'analogie est, d'ailleurs, signalée.

Le portrait se retrouve dans *La Princesse de Clèves*, dans *Wer-*

1. *Lettres de Jeunesse*, p. 191.
2. Cf. *Werther*, Livre I, 16 juin, et *Dominique*, p. 112-113.
3. *Dominique*, p. 187-188.
4. *Dominique*, p. 192-193.
5. *Dominique*, p. 156.
6. Cf. Sénancour. Edition critique Michaut, p. 92-93 ; *Dominique*, p. 4.
7. Cf. *Poésies complètes* de Joseph Delorme ; « Vie de Joseph Delorme », p. 11, et *Dominique*, p. 84-85.
8. *Dominique*, p. 226.

ther; mais, en outre, un portrait de ce genre est esquissé dans une pièce des *Poésies* de Joseph Delorme, au titre significatif[1]; et n'oublions pas que *Dominique* contient d'autres emprunts faits à Sainte-Beuve (promenade en avril — motif de la retraite de Dominique qui rappelle le souhait d'Amaury[2]).

La scène du baiser se retrouve dans *Werther*, — celle de l'adieu dans la *Confession d'un Enfant du siècle*. Dans les deux cas, le dessin est le même.

Et si l'on songe que Fromentin, qui tient ses correspondants au courant de ses lectures, ne parle pas une fois d'*Édouard*, — que Sainte-Beuve, qui connaissait *Édouard* de longue date, qui en faisait un de ses livres de prédilection[3], qui avait consacré une étude à ce roman[4], ne fait aucun rapprochement entre les deux romans dans son article sur *Dominique*[5], la thèse de M. Pailhès semble très précaire.

D'ailleurs, à bien réfléchir, la question est oiseuse : l'important n'est pas de savoir qui Fromentin imite, mais d'essayer d'expliquer pourquoi il imite.

Manque d'imagination, dira-t-on avec quelque apparence de bon sens. Attention! La réalité vous offre une matière romanesque et palpitante, une héroïne vibrante... pour l'amour sinon pour son amant, qui meurt jeune, sur la tombe de qui mari et amant échevelés se réconcilient... Cette réalité brûlante, on la tempère, on l'éteint, voire on y renonce parfois complètement. Pourquoi délaisser du vécu et emprunter à la littérature des situations traitées avec éclat, *et connues*, dont au surplus on ne prend pas la peine d'exploiter le contenu pathétique? Car, enfin, dans la chevauchée, pour ne citer que cet exemple, le drame s'évapore, on nous l'escamote, on n'en tire rien. On se contente de signaler et l'on est coutumier du fait. Déjà nous avons rencontré pareil procédé dans *Une Année dans le Sahel* à propos de l'épisode d'Haoua[6]. Il y avait là un vrai roman, on ne daigne pas s'y attarder. N'y a-t-il pas dans tout ceci une apparence de contradiction?

Je reconnais volontiers que Fromentin n'a que modestement cette imagination qui porte sur les péripéties; il en a une autre en compensation : l'imagination sentimentale qui se traduit par la délicatesse et la nuance dans l'analyse psychologique. Mais, enfin,

1. *Premier amour* (Voir particulièrement str. 7-8).
2. *Volupté*, p. 381. — Voir aussi *Poésies complètes* : « Bonheur champêtre », strophe 7. — Cf. *Dominique*, p. 278.
3. *Poésies* de Joseph Delorme : « Mes livres », p. 81.
4. *Nouveaux Lundis*, VII.
5. *Id.*, *ibid.*
6. Cf. *Lettres de Jeunesse*, p. 311, où la femme est appelée Zorh.

la question ne se pose pas moins : est-ce parce qu'il manque d'imagination ou, mieux, est-ce uniquement parce qu'il manque d'imagination que Fromentin emprunte ses péripéties ?

III

L'Économie du Roman. — Conclusions.

Je dois avouer que la conduite de l'intrigue est peu satisfaisante. Il y domine une déférence à la morale bourgeoise incompatible avec le jeu de la passion. Mais ces points ont été dégagés avec trop de force par Sainte-Beuve et, après lui, par M. Souday, pour qu'il soit désormais utile d'y insister.

Le point faible de la construction, c'est surtout le dénoûment qui n'a point de fondement logique. Nous ne saisissons pas la raison de la retraite de Dominique aux Trembles, son renoncement à un avenir intellectuel qui s'ouvrait à lui sous d'heureux présages. Cette retraite, à laquelle avaient songé Obermann [1], puis Amaury [2], que réalise l'*Arthur* de Guttinguer, et à laquelle les romans champêtres de George Sand ajoutaient une séduction d'actualité, repose — en définitive — sur une conception assez étrange du chef-d'œuvre. Dominique renonce à la vie littéraire parce que, nous dit-il, il est incapable d'écrire « une œuvre qui ait ce rare, absolu, et indubitable caractère, auquel on reconnaît une œuvre divine et humaine, de pouvoir être imitée, non suppléée, et de manquer aux besoins du monde si on la suppose absente [3] ».

1. Oberman. Éd. crit. Michaut, lettre LXXII.
Il est à noter que Dominique, retiré aux Trembles, réalise strictement, littéralement, l'idéal d'Obermann.
« Quand on n'est point propre aux occupations de la campagne, on s'y trouve étranger.
On sent qu'on n'a pas les facultés convenables à la vie qu'on a choisie et qu'on ferait mieux un autre rôle que peut-être pourtant on aime ou on approuve moins. Pour vivre dans une terre, il faut avoir des habitudes rurales : il n'est guère temps de les prendre lorsqu'on n'est plus dans la jeunesse. Il faut avoir les bras travailleurs et s'amuser à planter, à greffer, à faner soi-même : il faudrait aussi aimer la chasse ou la pêche.
. . . . . .
Sans doute, s'il est un sort satisfaisant, c'est celui du propriétaire qui, sans autres soins, et sans état comme sans passions, tranquille dans un domaine agréable, dirige avec sagesse ses terres, sa maison, sa famille et lui-même ; et, ne cherchant point les succès et les amertumes du monde, veut seulement jouir chaque jour de ces plaisirs faibles et répétés, de cette joie douce, mais durable, que chaque jour peut reproduire.
Avec une femme comme il en est, avec un ou deux enfants et un ami comme vous savez, avec de la santé, un terrain suffisant, dans un site heureux, et l'esprit d'ordre, on a toute la félicité que l'homme sage puisse maintenir dans son cœur. »
2. *Volupté*, p. 381.
3. *Dominique*, p. 278. On comparera avec profit à ce passage de *Dominique* les réflexions d'Amaury : *Volupté*, p. 381.

Or, cette définition cassante, amère, étroite, est en contradiction flagrante avec une idée chère à l'auteur qu'il développait dans *A quoi servent les petits poètes*[1], et qu'il reprendra dans ses *Maîtres d'autrefois*[2] : l'idée de la continuité de l'art et de l'utilité de tous les efforts.

Tout donc, richesse psychologique des personnages, convictions intellectuelles, logique même, tout cela est sacrifié à un dénouement rigoureusement arrêté dans les prémisses, puisque c'est par lui que Fromentin a préludé à la rédaction de *Dominique*. L'intérêt de l'intrigue est sacrifié à une leçon.

Mais l'examen du style nous apportera de son côté des révélations. Sans doute ce style est un ; cependant, en y regardant d'un peu près, on constate que les chapitres XII, XIII, XIV, XV, XVI, XVII tranchent avec les autres sinon par la qualité, du moins par la manière : descriptions plus rares ; moins de recherches des sonorités et des harmonies ; moins de souci du rythme et de l'image. Sans peut-être s'appuyer sur la correspondance, Faguet pensait déjà que les différents chapitres n'avaient pas dû être écrits à la même époque[3], — nous ajouterons ni avec le même intérêt. Ces chapitres XII, XIII, XIV, XV, XVI, XVII ont été très vraisemblablement écrits après 1861[4]. Très visiblement l'auteur a hâte d'en finir. Est-ce par lassitude (il y travaillait depuis deux ans) ? Ou ne serait-ce pas plutôt parce que, dès 1861, il avait dit tout ce qu'il avait à dire, tout ce qu'il voulait dire ? Or, qu'a-t-il fait dans les chapitres I, II, III, IV, V, VI, VII, VIII, IX, X, XI, XVIII ? Il s'est enchanté de souvenirs[5] et, surtout, il a donné sa leçon, la préoccupation qui a hanté sa jeunesse et réglé sa vie[6] : le cœur et l'esprit sont satisfaits.

*
* *

Coordonnant ces triples remarques, nous pouvons, sans imprudence, formuler les conclusions suivantes :

Fromentin, — moins essentiellement préoccupé de raconter une époque de sa vie qu'on ne le croit communément et qu'il ne le dit

1. *Lettres de Jeunesse*, p. 143-144.
2. Ch. II.
3. Faguet, « Dominique », *Revue des Deux Mondes*, 1er avril 1909.
4. Voir *Correspondance*, p. 133.
5. C'est à cette partie du roman, et incontestablement à celle-là seule, qu'il pensait en écrivant : « Ce qu'il y a de plus clair pour moi, c'est que j'ai voulu me plaire, m'émouvoir avec des souvenirs, etc. ». *Correspondance*, p. 139.
6. Le secret de la vie, c'est de connaître sa mesure ; le but, c'est de la fournir ; le moyen, c'est de se trouver une sphère d'action proportionnée à ses forces. *Lettres de Jeunesse*, p. 112.

lui-même[1], — a voulu avant tout exposer sa doctrine morale, en l'affabulant, tout comme dans *Les Maîtres d'autrefois* il exposera sa doctrine esthétique.

Et parce qu'une leçon a d'autant plus de portée qu'elle dépasse le fait particulier, il appauvrit délibérément le contenu romanesque de son aventure[2], s'appliquant ainsi à ne pas entretenir, par l'apport personnel de sa vie, l'illusion romantique qu'il combat.

Et s'il subsiste quelque doute sur l'intention de Fromentin, considérez que la profession de foi de Dominique au chapitre I n'est, en fait, que la transposition du discours du père Souël à René et de la jolie fable de Chactas (l'apologue du Meschacebé) : « Il n'y a de bonheur que dans les voies communes ». Confrontez les textes ; vous saisirez la valeur symbolique et didactique du suicide d'Olivier. Le père Souël a dit : « Quiconque a reçu des forces vitales doit les consacrer aux services de ses semblables. S'il les laisse inutiles, il en est puni par une secrète misère et, tôt ou tard, le ciel lui envoie un châtiment terrible. » Le suicide d'Olivier serait-il autre chose qu'une illustration de ce postulat moral ?

Dès lors, le sens de *Dominique* apparaît clair. On fait le procès du romantisme ; on accumule tout un dossier romanesque ; on emprunte thèmes, atmosphère, situations ; on « pastiche » non seulement pour donner au récit sa couleur et son action extérieure, mais encore pour reconstituer plus fidèlement la synthèse d'une époque morale.

Sans doute, dans cette œuvre de raison, on ne s'interdira pas de mêler les émotions d'un passé qui chante toujours dans le cadre des beaux automnes vendéens. Tout au long de cette grave leçon, le cœur fera souvent l'école buissonnière, mais ce dualisme, ce compromis entre le cœur et la raison (qui par plus d'un côté rappelle le cas Flaubert, le cas Leconte de Lisle), n'est-ce pas le secret de Fromentin, le charme de cette austère leçon, et n'est-ce pas là que réside la véritable « délicatesse » de *Dominique* ?

Pour juger sainement d'une œuvre, il convient de la replacer dans l'ensemble de la production de son auteur. Pourquoi, dans cette vie si solidement organisée, dans cette production d'une si constante unité, vouloir faire une place à part à *Dominique*, alors qu'il forme un lien si heureux, si nécessaire entre les *Lettres de*

1. Cf. *Correspondance*, p. 139.

2. Cf. *Dominique*, p. 4. Il (le héros) était devenu, d'après ses propres termes (et par le vouloir de l'auteur), si peu quelqu'un, et tant d'autres que lui pourraient à la rigueur se reconnaître dans ces pages, que je ne vois pas la moindre indiscrétion à publier de son vivant le portrait d'un homme dont la physionomie se prête à tant de ressemblances.

Jeunesse et les *Maîtres d'autrefois*. Une éthique, une esthétique, a-t-on le droit de demander autre chose à Fromentin ?

Sa vie, son tempérament nous promettaient-ils rien d'autre, et n'a-t-il pas rempli amplement toutes ses promesses, à l'exception de ce livre qui eût parachevé son œuvre de critique, et auquel il songeait douloureusement sur son lit de mort : « Je voudrais écrire encore un livre, oh ! un seul. Je voudrais écrire comment se fait la production dans un cerveau. »

Et si, par surcroît, nous replaçons *Dominique* à son époque, ces préoccupations surprennent moins encore. Les époques de transition sont fécondes en moralistes. Les âmes malades sont avides de remèdes. Et comment, parlant de *Dominique*, ne point citer Michelet qui, dans *De l'Amour* et *De la Femme*, rebâtissait des bonheurs accessibles, raisonnés, dans le cadre de la vie sociale et familiale ? Toute la jeunesse studieuse d'alors subit cet ascendant [1], et Fromentin le subit d'autant plus vivement que la pureté de sa vie avait laissé intactes sa jeunesse et sa foi. L'idéal familial, la conception dernière de l'amour dans *Dominique* s'apparentent de fort près à Michelet.

*
* *

Les fervents de Fromentin me pardonneront-ils d'avoir ravalé leur auteur au rang d'un moraliste ? Jusqu'ici leur *Dominique* a souffert autant des ferveurs que des attaques. Il n'est ni une autobiographie, comme l'ont voulu les premiers, ni une idylle incolore, comme l'ont prétendu les autres ; il n'est surtout pas un plagiat, ni la mésaventure d'un critique égaré dans le champ du sentiment et du romanesque, ni, en un mot, un livre sentimental : c'est un livre de claire raison et de critique morale.

On l'a anémié, on le fera mourir d'inanition à force de lui trouver une délicatesse exclusive de tout autre mérite !

Nous n'avons voulu ici qu'esquisser l'esprit avec lequel on pourrait aborder le problème de *Dominique* laissé intact jusqu'ici en dépit de nombreuses études portant sur des questions de détail et dont la synthèse est encore à faire...

Le point de départ de ce travail serait sans doute une édition critique et commentée, avec les modifications successives apportées au texte (qui ne sont pas d'un mince intérêt), avec la mention des emprunts à la réalité et à la littérature (qui réservent des surprises). Ce jour-là on verrait clair, une étude véritablement littéraire serait possible. Elle serait féconde et *Dominique* n'en pâtirait pas.

MARCEL CRESSOT.

1. Cf. Zola, *Confession de Claude*.

MÉLANGES

NOUVELLES NOTES BIOGRAPHIQUES SUR JEAN DE SCHELANDRE d'après des documents inédits.

On voudra bien m'excuser de revenir une fois encore sur Jean de Schelandre, mais sa biographie, qui tend peu à peu à se constituer, me paraît, du seul point de vue de la méthode, un type excellent de ces enquêtes collectives, exigeant la collaboration de maints chercheurs et permettant la substitution de la vérité à l'incertitude. Du choc de documents notariés ou judiciaires d'une sèche et incontestable rigueur, on arrivera à faire jaillir l'étincelle de vie qui restituera en humanité la figure de ce poète-soldat de la première moitié du XVII[e] siècle, lequel tient une place honorable parmi les disciples attardés de Ronsard et parmi les précurseurs de Corneille.

Peut-être trouvera-t-on, pour emprunter une image vulgaire venue de l'ancien théâtre, que le jeu ne vaut pas la chandelle, mais les historiens ne méprisent pas les petites vérités, qui peuvent conduire aux grandes, non plus que les auteurs secondaires, qui préparent la voie au génie et lui servent de tremplins, de comparses ou de repoussoir.

Voici les étapes de l'enquête dont il s'agit :

1. Une ancienne biographie de Colletet[1] perdue, mais utilisée par Asselineau (cf. G. Lanson, *Manuel bibliographique,* n° 4739[2]).
2. La notice de Haraszti en tête de son édition de *Tyr et Sidon*, 1908 [S. T. F. M.].
3. G. Cohen, *Écrivains français en Hollande dans la première moitié du XVII[e] siècle*, Paris, H. Champion, 1920, in-8°, livre I.
4. G. Cohen, *Notes généalogiques et Documents inédits sur le poète Jean de Schelandre et sur sa famille* (*R. H. L.*, juillet-septembre 1921).
5. Ch. Samaran, *La date et le lieu de naissance de Jean de Schelandre* (*R. H. L.*, octobre-décembre 1926).
6. Le présent article.

Par le livre de raison des de l'Isle, auxquels appartenait la mère de notre poète, M. Samaran a eu le mérite d'établir, sans contestation possible, avec une sûreté que les Rabelaisants envieraient, la date de naissance du poète :

1. J'ai fait de vains efforts pour retrouver la copie qu'en avait faite Ch. Buvignier, de Verdun.
2. Le n° 4742 est à rayer, comme ne concernant pas le poète, mais son homonyme, ce cousin-germain dont j'ai parlé dans *R. H. L.*, 1921.

Jean de Chelandre.

L'an 1584, le 10e jour de fevrier, à midy, nasquit Jean de Chelandre au chasteau de Jamets....

Or, me voici en mesure de prouver avec non moins de précision la date de sa mort, par cette mention que j'ai retrouvée, lors d'un voyage à Metz, à la Bibliothèque municipale de la vieille cité française, dans le registre des décès protestants (Registre R. P. R. [religion prétendue réformée] n° 733. Mortuaire 1625-1667) :

1635, 18 octobre, Monsieur de Schelandre Soumazanne.

Et maintenant, entre ces deux dates extrêmes vient s'insérer une série de documents auxquels m'ont conduit la connaissance d'un procès engagé par Charlotte de Schelandre, sœur du poète, après la mort de ce dernier, au sujet de la seigneurie de Soumazanne[1] et auquel j'avais déjà fait allusion dans mes *Notes généalogiques* (*R. H. L.*, 1921, p. 413).

Interrogé par moi sur les traces que ce procès avait laissées dans les archives du Parlement de Metz, M. d'Arbois de Jubainville n'avait pu d'abord me répondre, ses prédécesseurs français et allemands s'étant totalement abstenus de les inventorier et de les classer; mais, ayant enfin mené à bien cette immense tâche, l'érudit archiviste de la Moselle a pu me mettre entre les mains un dossier considérable, dont on trouvera en appendice un inventaire sommaire.

De toutes ces pièces, il se peut déduire que la vie de Jean de Schelandre, depuis sa prime jeunesse, s'accompagna, comme il arriva souvent au XVIe et au XVIIe siècle, d'une séquelle ininterrompue de procès; que ce hobereau lorrain, homme de lettres et homme d'épée, était chargé de dettes, dont quelques-unes lui venaient encore de son père, et qu'au lieu de s'en alléger par des remboursements échelonnés, il les aggravait sans cesse d'engagements nouveaux. S'il trouvait encore, malgré cette situation obérée, vraisemblablement connue de tous, des prêteurs bénévoles, c'était, d'une part, eu égard au prestige dont jouissait le fils de l'ancien gouverneur de Jamets ; d'autre part, à raison de ses relations avec le duc de Bouillon, et surtout à cause de sa seigneurie de Soumazanne, joli petit domaine offrant garantie au soleil.

1. L'orthographe de ce lieu reste flottante dans les documents, mais celle-ci représente exactement la prononciation locale de ce qui ailleurs se dit « Somme ». Soumazanne est pour Somme-Azanne (cf. Somme-Bionne, Somme-Py, Somme-Tourbe, Somme-Suippe ; voir *Dictionnaire topographique de la Marne*. L'Azanne étant une petite rivière, Somme-Azanne est le lieu situé à la source (lat. *summa*) de celle-ci. Je remercie mon savant collègue A. Jeanroy, de l'Institut et de Verdun, de m'avoir donné à cet égard bien des précisions. « Schelandre » existait, m'écrivait, de son côté, le 21 janvier 1922, M. E. Henry, sur la route de Damvillers et celle de Longuyon à Verdun, commune de Beaumont ou d'Ornes. Le *Dictionnaire topographique de la Meuse* dit : « Schelandre, ferme ruinée, commune d'Azannes », et la *Géographie de la Meuse*, revue (et augmentée d'erreurs) par Lemoine, 1909, p. 509 : « Azannes et Soumazannes ; célébrités locales : Jean de Schelandre, né au château de Schelandre vers 1585, mort en 1635, etc. Schelandre est entre Azannes (à l'extrémité), Beaumont et Ornes. »

Les engagements pris et dont nous avons, dans de précédentes études, signalé plusieurs, vont de 1593 à 1635 ; mais les réclamations des créanciers, accompagnées de menaces de saisies, suivies d'opposition du débiteur, ne commencent qu'en 1610 et se multiplient jusqu'à la mort de ce dernier, voire au delà, aboutissant à l'adjudication de la terre à la propre sœur du poète, cette Charlotte de Schelandre dont je reparlerai plus loin.

L'acte qui nous renseigne le plus sur la biographie de notre poète est l'arrêt du Parlement du 30 juillet 1639 (B 737, n° 896) réglant les droits des créanciers de Jean de Schelandre, à la suite de « l'adjudication de la terre et seigneurie de Soubzmazanne faicte en la dicte Cour au proffict de damoiselle Charlotte de Schelandre, fille jouissante de ses droicts », après enchère de 4000 livres sur la mise à prix de 25 000 livres faite par Nicolas Jappin, premier poursuivant et adjudicataire.

Ladite demoiselle Charlotte agit « en son nom et comme heritiere en partie de deffunct Robert Thin de Schelandre », son frère (celui qui fut tué en 1603 au siège d'Ostende) [1] ; et de « demoiselle Helene de Schelandre, vivante femme du sieur de Chezelle, sa sœur ».

La principale opposante est, comme il convient, la veuve du poète, dame Suzanne de Sainct-Delis, agissant tant en son nom que « *comme tutrice des enfans mineurs dudit defunct et d'elle* ». J'ai donc eu tort de douter (*R. H. L.*, 1921, p. 411 et 413) qu'il fût marié [2] et qu'il eût des enfants. Le même arrêt du 30 juillet 1639 mentionne, en ce qui concerne Suzanne de Saint-Delis, le « vingthuictiesme janvier mil six cens quatorze », comme jour de son contrat de mariage.

Jean de Schelandre l'a donc épousée vers la fin de janvier 1614, c'est un point définitivement acquis de sa biographie, et il a eu d'elle des enfants. Il n'est pas impossible que cette union ait eu un but un peu intéressé et ait été, au moins pour une part, un mariage d'argent, car, en vertu d'un jugement du président de Selve, en date du 14 novembre 1612, une procédure de saisie sur la terre de Soumazanne est en cours pour une obligation de 900 escus sol contractée le 15 mai 1593 [3].

Le mariage est le plus souvent la fin de l'aventure amoureuse, guerrière, littéraire. Il n'en fut point ainsi pour Jean de Schelandre. Je ne

1. Entre le 30 juin et le 17 septembre (Cf. mes *Écrivains français en Hollande*, p. 97-98).

2. L'érudit sedanais E. Henry m'écrivait de son côté, le 1er juin 1921 : « Je n'ai jamais vu aucune pièce qui me permette de croire qu'il a été marié ». Par contre, j'ai eu raison d'affirmer dans le même article que Marie Le Goullon, qui figure aussi au présent acte, était non pas l'épouse du poète, mais celle du cousin et homonyme de ce dernier, le sieur de Tailly et de Vuydebource.

3. Le texte porte par erreur 1693. Ce jugement fut d'ailleurs cassé par le présidial de Verdun le 2 novembre 1622. Le 31 janvier 1635, Jean de Schelandre est condamné à payer 900 écus sol à Benjamin d'Aumalle, représentant Aymée de Barisey, son épouse, moins 200 écus de Lorraine, déjà remboursés et avec intérêts au denier douze depuis 1593 (B 943, f° 149 r° et v°).

sais rien de ses passions extra-conjugales; mais sa carrière militaire, non plus que sa carrière littéraire ne se trouvent interrompues par ce sage établissement.

Le procès-verbal d'huissier du 13 décembre 1633, sur lequel nous aurons à revenir, le dit *au service du Roy dans son armée*, tandis que l'arrêt du Parlement de Metz du 8 avril 1634, le déboutant de son opposition à la saisie de sa seigneurie, le qualifie de *capitaine au regiment du Comte de Thurennes*, simple confirmation, mais fort nette, de ce que Colletet avait appris de sa participation à la campagne d'Allemagne, pendant la guerre de Trente Ans, où il devait, en octobre 1635, recueillir la suprême et mortelle blessure.

Ce n'est pas encore tout ce à quoi nous initie la prose archaïsante et un peu radoteuse des actes judiciaires. Un constat de l'huissier chargé de la saisie de la terre de Soumazannes nous y fait pénétrer à sa suite et même, une fois, entendre la voix du chevalier-poète insultant ce misérable exécuteur.

Celui-ci, qui s'appelle Bouchelet, « sergent au Bailliage de l'Evesché et conté de Verdun », déclare agir au nom et à la requête de « noble Nicolas Jappin, commissaire general des pouldres et salpetres de France », irrité de ne point recevoir les rentes que, à la suite d'un prêt consenti le 25 février 1625, Jean de Schelandre s'est engagé à lui payer. Bouchelet, le treizième jour du mois de décembre 1633 (cf. Registre aux Criées, B, 1012, f^os^ 15-16), se transporte au village d'Azanne et, le lendemain, quatorzième du même, à Sommazanne, devant le château dont il trouve les portes fermées. Après qu'il a « bucqué » [heurté][1] plusieurs fois à la porte d'icelui, survient Jacquemin Serva[2], greffier du seigneur de Schelandre « et soy [se] disant son serviteur domestique », qui demande de quoi il retourne. A la réponse de l'huissier, qui entend parler « à honoré seigneur Jean de Schelandre », pour « luy faire commandement de payer quelques deniers qu'il doit au dit sieur Jappin », Serva objecte « qu'il avoit defense d'honoree dame Suzanne de Saint Delit espouse du dit seigneur de faire ouverture des dites portes ». L'homme de loi essaie de pénétrer quand même, mais, voyant qu'il n'y parviendrait que par effraction, il se borne à laisser entre les mains du secrétaire un commandement de payer au sieur Jappin la somme de 2240 francs barrois pour sept années d'arrérages échus en février 1632. Rien que cela d'arriérés. On comprend que le bonhomme Jappin se soit lassé d'attendre. Serva empoche le commandement, s'en va le montrer à sa maîtresse et revient, persistant à garder portes closes et déclarant

1. Mot lorrain encore usité dans le patois (cf. Zeliqzôn, *Dictionnaire des Patois romans de la Moselle*, v° *bokè*) et qui était au XVI^e^ siècle du français commun. Cf. à défaut de Huguet, *Dictionnaire de la langue du XVI^e^ siècle*, Paris, Champion, 1926, Cotgrave, v° *buquer*, *To knock... at a doore*.

2. On le qualifie ailleurs de notaire au tabellionnage de Verdun (B 1012, f° 22 r°), ce qu'il ne devint sans doute que plus tard.

en son nom, sans doute à travers le guichet, arguër de nullité et s'opposer formellement à l'exécution :

Que ledit Seigneur de Schelandre, son Maistre, estoit au seruice du Roy *dans son armée*, qu'il a obtenu lettres d'Estat et surseance contre sa personne et ses biens, desquelles lettres il demande delay de faire paroistre, apres que le dit Seigneur de Schelandre en sera aduerty et qu'il donneroit autres causes d'opposition qu'il offroit de fournir de temps et lieu...

« Prenant, non sans raison, « tout ce que dessus » pour refus de payer, l'huissier et ses recors procèdent à l'exécution et mise « sous la main de justice » « du chasteau [f° 14 v°] et maison forte du dit Sommazanne où le dit seigneur de Schelandre fait sa résidence, avec les aisances et appartenances dudit chasteau de toutes partz en quoy elles puissent consister, soit en fief, basse-cour, granges, estables, etc. » et en constitue commissaires les nommés Noël Collinet, François Richier, etc. Il était sur le point d'afficher une copie de son exploit contre la porte du dit château, lorsque, la trouvant cette fois ouverte, il entre..., tombe sur la personne du dit seigneur de Schelandre lui-même, pris au gîte, et lui réitère ses commandements de payer. Celui-ci, qui n'en a nulle envie et sans doute nul moyen, maintient son opposition, conforme aux instructions données par lui à Jacquemin Serva. L'huissier lui glisse entre les mains signification de la première criée des immeubles, fixée au dimanche 18 décembre 1633, à quoi le seigneur de Schelandre se borne à répondre qu'une autre fois il ait à attacher les copies contre la porte du château.

Le 17 décembre, l'huissier va de nouveau coucher à Azanne et «sur le refus donné par decret du seigneur Lieutenant au baillage de Jametz de permettre criees estre faites au devant de l'Eglise de Thy des Immeubles appartenant à honoré seigneur Jean de Schelandre, seigneur de Sommazanne, qui sont situés au dedans du dit Evesché et conté » (la persistance des glorieux souvenirs du siège de Jametz et la révérence due à la mémoire du vieux gouverneur, défend pareil blasphème), l'huissier procède à ses « criées », c'est-à-dire à son adjudication, à l'issue de la messe paroissiale dudit Azanne, « en presence de la plus grande et saine partie des habitans du dit lieu, sortans en abondance de ladite Eglise ». La criée est répétée à une croix qui est « au devant dudit chasteau où on a accoutumé faire criées et proclamations des Immeubles et arrestz de communaulté » [de la commune] et expédition y est affichée. Il m'a été impossible de faire autrement, observe l'honorable instrument de la justice, « à raison que les habitans dudit Sommazanne ne voulant estre presentz à icelle, iceux sortant de l'Eglise dudit Thy se sont enfuys, cachés et latittés [même sens] à raison qu'ilz sont sujetz du seigneur de Schelandre ». Est-ce bien la vraie « raison » ou ne serait-ce pas plutôt que ses sujets sont attachés à leur maître par d'autres liens que ceux de la servitude féodale[1] ?

1. On le voit, le 8 novembre 1604, s'engager à payer 30 livres pour l'apprentissage

Le 25 décembre 1633, l'huissier se rend de nouveau à Azanne, puis le lendemain, jour de fête de saint Étienne, à Soumazanne pour faire sa seconde criée et y étant arrivé[1] :

Est comparu en personne honoré seigneur Jean de Schelandre, seigneur de Sommazanne, lequel m'a declaré qu'il empeschoit estre procedé plus avant ausd. criées, qu'il s'opposoit formellement sur lcelles et fait plusieurs protestations... sur lesquelles protestations j'ay remonstré audit seigneur que je l'escoutois à son opposition et qu'à la fin des criées à la dernière d'icelle je luy donnerois assignation pour en dire les causes, mais que je ne pouvois discontinuer lesdites criées, ains qu'il m'estoit defendu par les ordonnances de prendre aucune connoissance de cause. Lequel Seigneur de Schelandre m'auroit reparty en parlant bien aigrement, disant en ces termes : « *Tu pense estre bien sage, tu ne feras la criée, je t'en empescheray bien, tu ne la feras pas, et je t'en empescheray formellement* », ce qu'il aurait plusieurs fois reiteré et sur ce que luy ay respondu que je ne pouvois nonobstant opposition discontinuer les criees, iceluy m'a declaré qu'il se portoit pour appellant formellement, tant de l'exécution, criée, que de tout ce qui s'en est ensuivy, pour reverence duquel appel n'ay passé plus outre, temoins mon seing manuel cy mis, etc.

F. Bouchelet.

Rien de plus typique et de plus pittoresque aussi que ce procès-verbal d'homme de loi, lequel, même à travers les formules maladroites et stéréotypées, a le caractère de choses vues et entendues, car c'est le son même de la voix du poète en colère, parlant « bien aigrement » et menaçant qui parvient à nos oreilles lointaines, comme à celles, plus proches, de l'homme en noir, apeuré, qui l'enregistre.

Voilà le personnage, et maintenant, voici, toujours d'après les documents les plus authentiques, le cadre où il passa, avec sa femme et ses jeunes enfants, des années relativement paisibles entre ses campagnes de Hollande (1602-1606) ou le *voyage* de Julliers (1611), que j'ai longuement décrits, et celles d'Allemagne, où il eut l'honneur de combattre sous Turenne.

Le *premier Registre des criées et adjudications du Parlement de Metz*, B 1012, renferme en effet, aux f^os^ 16 r^o^ à 17 r^o^, une : *Declaration en quoy consiste la seigneurie de Sommazanne* :

Ladicte seigneurie de Sommazanne consistant en droitz de haulte Justice, moyenne, comme basse, droitz, profitz et emolumens d'icelle.

En un chasteau, scitué audit Sommazanne, pavillon et estables entouré de fossé et eaue au dedans avec pontlevis, bassecourt, colombier, grange, estables, bergeries, pressoir et autre aysances dependantes dudit Chasteau, le tout enfermé de murailles de costé et d'autres.

En parterre dependant dudit Chasteau, consistant en un demi jour de terre, ou environ, entouré de murailles.

En vigne au costier dudit Chasteau, dependant d'iceluy, contenant jour et demi et plus, voyé [avoisinant] le grand chemin qui conduit de Sommazanne

du fils de son laquais chez un maître drapier de Sedan. (Cf. *R. H. L.*, 1921, p. 413.)

1. Registre des criées du Parlement de Metz, aux Archives de la Moselle, B 1012, f^o^ 15 v^o^-16 r^o^.

au village d'Azanne d'une part et Barbe, vefve de feu Jean Michel d'autre, enfermé de vive haye.

En sauleye contenant un jour et demy, joignant ladite vigne d'un costé, voyé ladite vefve d'une part.

En jardin à arbre, contenant trois jours de terre ou environ, scitué au costier du chasteau, fermé de murailles d'un costé et de vive haye de l'autre, et la ruelle qui conduit à Orne :

En autre jardin à arbre contenant sept jours ou environ enfermé de fossé et vive haye, scitué au dessous du chasteau, les estangs au loing, au dedans duquel jardin y a un reservoir....

[16 v°.] Deux estangs au bout l'un de l'autre, dependant dudit chasteau sur les jardin[s], par les terres d'autre.

Une cheneviere, au dessous de la chaussée des Estangs, contenant deux jours et demi, ou environ entre le ruisseau des Moulins d'une part et les terres d'autre....

Deux Moulins dependant de la Seig*neu*rie, l'un scitué proche d'Azanne et l'autre au bout des estangs....

Un bois appelé le bois de la Gruierie, dependant de lad. seig*neurie* et les bois de Neufville [entre] ceux de ville d'une part et les terres d'Azanne d'autre, les bois consistant a cent arpentz ou environ.

Un autre bois aussy dependant de ladite seigneurie au dessouz de Sommazanne, contenant deux cents arpens ou environ sur le grand chemin, qui conduit dud*it* Somazanne au village d'Orne d'une part et les terres d'autre.

Un four banal aud*it* Somazanne dependant de lad*ite* seigneurie, qui rapporte par an six vingt dix francs....

Plus une maison scituée aud*it* Somazanne avec une grange... avec trente six jours de terre labourable....

Suit une énumération de terres affermées avec leurs revenus en reidz de froment, d'orge et d' « aveyne », et de redevances en chapons, gros et carolus dus par divers manants.

Ainsi une gentilhommière bien défendue, dont les murailles, le pont-levis, les douves remplies d'eau, donnent à son possesseur des garanties utiles contre les incursions, toujours possibles aux frontières, de bandes de soldats licenciés, mais chimériques s'il s'agissait de résister au canon du roi ou d'une armée étrangère. Toutefois, cette illusion de sécurité et surtout ce spectacle guerrier plaît à celui qui prit part aux sièges d'Ostende, de Grave et de Julliers. Mais l'œil du poète a aussi de quoi se satisfaire à la contemplation des parterres fleuris, des jardins plantés d'arbres et cernés de vive haie, des deux étangs qui, situés en contre-bas en prolongent « au loing » la perspective : on dirait d'un petit Meudon.

Tout n'est pas uniquement pour la sécurité ou pour la vue. Les vignes, si elles le charment par leur verdure, doivent plus encore satisfaire le goût du rude soldat qui aime le vin, un vin de Moselle, sans soleil, sentant la pierre à fusil. Encore ne le boit-il point tout et vend-il une partie de sa vendange, ainsi que de la récolte de froment, orge, et « aveines », des fauchées de prés et des coupes de bois que produisent, par exploitation directe ou par fermage, les terres dépendant de la seigneurie.

Ajoutez-y les redevances en poules et chapons et le produit de ce

mystérieux droit qu'on nomme « l'on s'i vante[1] » et l'on aura une idée d'un bien-être relatif, dont une sage administration ferait de l'aisance, si l'on n'était soldat et poète, c'est-à-dire deux fois gaspilleur et imprévoyant ».

En tout cas de tels revenus font plus que justifier l'enchère de 24000 livres, mise le 14 novembre 1636 par M. Charles Gruier, procureur [avoué] à la dite cour, et celle de 25000 livres faite par Nicolas Jappin, personnage énigmatique qui me semble avoir été l'homme de paille de Charlotte de Schelandre; puisque, le 2 janvier 1637, on le voit s'effacer tout à coup devant celle-ci sur une grosse enchère de 4000 livres, qui fait adjuger la terre et ses dépendances à la sœur du poète pour 29000 francs. (Arrêt du 2 janvier 1637. B 943, f° 347 et v°, et B, 1000, original.)

Ainsi frustrait-elle à la fois sa belle-sœur et ses neveux, à moins de supposer une autre collusion entre elle et les héritiers directs et légitimes, pour apaiser les créanciers aux abois en leur jetant en pâture une tranche des 29000 francs, réduction de ce qui leur était dû. Cela n'est pas du tout impossible, et ce qui tendrait à le prouver, c'est qu'on voit la veuve, le 20 septembre 1636, renoncer tout à coup à son opposition (B 1012, f° 22 r°).

Qui sont maintenant ces enfants mineurs? Je croirais assez que ce sont, outre deux fils, dont l'un mourut jeune et dont il sera question à l'appendice IV, deux filles, dont l'une, Magdelaine de Schelandre, fille majeure, demeurant au château de Roucy, qualifiée en 1700, donc à un âge très avancé, d' « heritiere de feu Robert de Schelandre son ayeul » et, l'autre, Suzanne de Schelandre, qui aurait, d'après le *Nobiliaire de Champagne* de Caumartin, épousé Louis de Miserac. Cet auteur fait de Suzanne la fille d'un Claude de Schelandre, écuyer, sieur de Soumazanne, et de demoiselle Suzanne de Saint-Delys. A ce titre, à ce mariage, on reconnaît sans peine notre poète, dont le prénom a été altéré.

L'erreur poursuivra donc partout la mémoire du pauvre Jean de Schelandre C'est un peu sa faute, car il paraît dans le monde des lettres d'abord masqué sous le pseudonyme de Daniel d'Anchères et il avait même tiré de cet anagramme de son nom la devise qu'il inscrivit sur le manuscrit du *Modelle de la Stuartide* : « Plus d'Encheres et plus vault ». Était-ce une prescience de celles qui allaient, de 1633 à 1639, disperser l'héritage paternel et celui de ses enfants, mais qui, exhumées des archives poudreuses et maintenant pieusement recueillies, assurent à son existence posthume un peu de la calme lumière et du rayonnement de la vérité ?

GUSTAVE COHEN.

1. Mon collègue M. Ernest Perrot, l'historien du Droit, de la Faculté de Paris, l'a bien ingénieusement identifié, à ma demande. Il s'agit d'une corruption du terme « lods et ventes », droit de mutation payé au seigneur foncier.

Appendices[1].

I. — Sources judiciaires.

Archives de la Moselle, à Metz, fonds du Parlement.

Registre B 943, f° 149 r° - 149 v°. Arrêt du 31 janvier 1635 condamnant J. de Schelandre à payer 900 écus sol avec les intérêts à Benjamin d'Aumalles.

— f° 248. Arrêt du 23 janvier 1636, accordant un délai de deux mois à Charlotte de Schelandre.

— f° 259 v°. Arrêt la déboutant de son opposition à la saisie de la Seigneurie de Schelandre.

— f° 357 et v°. Arrêt du 2 janvier 1637 comportant adjudication de la terre de Soumazannes.

Registre B 737, n° 896. Arrêt du 30 juillet 1639, réglant les droits des créanciers de Jean de Schelandre.

Dossier B 1 000. Pièces originales, 2 janvier 1637. Arrêt d'adjudication de la terre de Soumazannes.

Registre B 1 012. Registre des criées et adjudications par décret du Parlement de Metz, commençant le dernier d'avril 1635 jusqu'au 10 aoust 1642.

— 1633, 13 décembre, f° 14 r° et v°. Procès-verbal d'huissier contenant assignation à Jean de Schelandre, alors « au service du roi dans son armée ».

— 1633, 17 décembre, f° 15 r° et v°. Procès-verbal d'huissier renouvelant cette assignation.

— 1633, 25 décembre, f° 15 v° et 16 r°, id.

— f° 16-18. Déclaration de la Seigneurie de Soumazanne.

— 1634, 8 avril, f° 18 r° et v°. Arrêt du Parlement de Metz déboutant Jean de Schelandre de son opposition à la vente par saisie de la Seigneurie de Soumazanne.

— 1634, 13, 21 et 28 mars, f° 18 r° à 20 v°. Procès-verbal d'huissier, signifiant cet arrêt à Jean de Schelandre.

— 1634, 16 septembre, f° 21 r° et v°. Arrêt déboutant à nouveau Jean de Schelandre de son opposition et confirmant la saisie ordonnée par sentence du bailliage de Verdun du 13 septembre 1633, au profit de Nicolas Jappin de Verdun.

— 1636, 9 avril, f° 21 v°. Arrêt déboutant Charlotte de Schelandre de son opposition à la vente réclamée par Nicolas Jappin.

— 1636, 2 octobre, f° 21 v°. Première enchère.

— 1636, septembre, 1637, 20 janvier, f° 22 à 25 v°. Déclaration des créanciers de Jean de Schelandre.

II. — Ordre de préférence des créanciers.

Je crois utile d'énumérer ici dans l'ordre de préférence que leur a donné l'Arrêt du Parlement de Metz du 30 juillet 1639 (B 737, n° 896)[2], portant répar-

1. Emprunté en partie aux notes manuscrites qu'a bien voulu me communiquer M. d'Arbois de Jubainville, mais j'ai lu moi-même toutes les pièces.

2. La copie contenue dans le Registre du Parlement, Arch. de la Moselle, B 945, f°s 311-313 v°, ajoute le lieu et la date : « Fait au Parlement de Metz séant à Toul le trentième juillet mil six cens trente-neuf ». Je ne me sers pas seulement, pour dresser le présent tableau, de cet arrêt, mais aussi des autres pièces contenues dans le Registre des Criées B 1002.

tition des 29 000 livres provenant de l'adjudication du 2 janvier 1637, les créanciers du poète Jean de Schelandre, en accolant à leur nom le chiffre de leur créance et le titre d'où elle dérive et dont la date, souvent lointaine, peut avoir son intérêt.

1. Nicolas Jappin, seigneur de Genicourt, et Panges, « commissaire général des pouldres et salpestres de France, demandeur, poursuivant l'ordre et distribution des deniers provenant de l'adjudication par décret de la terre et seigneurie de Soubzmazanne faicte en la dicte Cour au proffict de damoiselle Charlotte de Schelandre, fille jouissante de ses droicts sur Jean de Schelandre, seigneur du dict lieu et dame Suzanne de Sainct Delis, sa femme opposant affin de conserver d'une part et la dicte de Sainct Delis en son nom et comme *tutrice des enfans mineurs* du dict defunct et d'elle ». « Le dict Jappin sera payé par préférence à tous autres des frais et despens des saisies, criées et adjudication. » (B 737, n° 896.)

2. Me Nicolas Aubertin « l'un des treize et changeur de la ville de Metz », subrogé à Benjamin d'Aumalle, chevalier, seigneur de Marchetz, à cause de dame Aymée de Barisey son épouse (arrêt du Parlement de Metz du 31 janvier 1635 ; B 943, f° 149, r° et v°) : 900 écus sols, intérêts d'une hypothèque de 12435 livres 13 sous contractée par Robert Thin de Schelandre père et Agnès de Lisle, sa femme et reconnus par transaction du 25 janvier 1635, signée par Jehan de Schelandre, en son nom et au nom de sa sœur Charlotte.

3. Auguste Le Goullon, escuyer, sieur de Coin, comme héritier de damoiselle Marthe Gauvain, sa femme, de deffunt Melchior Gauvain et comme tutrice des enfants mineurs dudit deffunt lequel avait les droits cédés de Pierre Gauvain, son frère, tous deux enfants et héritiers de Louis Gauvain. Obligation de 600 écus d'or par Robert Thin de Schelandre père, reconnue le 23 novembre 1600 par sa veuve.

4. Damoiselle Charlotte de Schelandre, « fille usante et jouissante de ses droicts », demeurant à Sedan, pour sa « légitime », « arbitrée au tiers des fiefs et héritages de roture de ce qu'elle pouvoit heriter ab intestat de la succession de son père, et encore en qualité d'heritiere pour moitié en la succession du dict deffunct Robert de Thin de Schelandre, son frere », « et en troisieme lieu comme heritiere aussy pour moitié de la legitime de la dicte Helene de Schelandre sa sœur ».

5. Dame Suzanne de Suzanne, veuve de feu M. Robert de Saint Delis « vivant chevalier seigneur de Haucourt et autres lieux », pour une créance de 8888 livres, 6 sols, 3 deniers, à elle cédée par Me Charles de Carvoisin, sieur d'Aschy, par contrat du 27 juin 1614, et faisant partie des 13500 livres, portées sur le traité fait et passé entre ledict sieur de Carvoisin et le dit Jean de Schelandre, le 19 juin 1613. Elle vient en ordre utile par préférence à dame Martin de Mallesy, veuve de Messire François Tardieu, vivant conseiller du Roy et Maistre des Requestes, créancière de 4800 livres par cession de Leonor de Mouy, seigneur de Verames, Suzanne de Suzanne ayant passé procuration devant notaire à Ruvigny, c'est probablement là que réside la famille de la veuve de Jean de Schelandre et l'obligation en question préparait sans doute son contrat de mariage du 28 janvier 1614 et quelque constitution de douaire.

6. Nicolas Jappin (voir n° 1), « sy tant lesdicts deniers se peuvent estendre », des « dix mil frans barrois faisant le principal de certain contract de constitution de rente faict et passé solidairement à son proffict par le dict Jean de Schelandre et sa femme par devant notaires de l'evesché et comté de Verdun », le 31 octobre 1621, de 6000 francs par autre contrat du 2 février 1622, autres 6000 francs par autre contrat du 14 octobre 1624 ; de 4000 francs par autre du 25 février 1625 plus les intérêts, plus 300 livres tournois portées par obligations passées devant notaires au Châtelet de Paris, le 5 janvier 1629 et de 120 livres tournois par obligation passée au dit lieu le 5 juin 1635. L'avant-

dernière obligation est particulièrement intéressante pour nous à la fois par le lieu et par la date, en ce qu'elle pourrait se référer à un séjour à Paris et aux représentations de *Tyr et Sidon* ou au moins à l'édition (1628).

7. Suzanne de Saint Delis, pour ce qui est échu de son douaire, résultant 28 janvier 1614, jour de son contrat de mariage, depuis le décès de son époux à raison de 800 livres par an et pour 7500 livres tournois « réputés propres par le dict contract, faisant partie des neuf mil qui luy ont esté données en mariage ». (Cf. aussi sub n° 5.)

8. Anthonin de la Marche, dit le Conte, seigneur et baron de la Roche et de l'Eschelle, gouverneur des souverainetés de Sedan, de Raucourt,... etc., qui fut, nous le savions déjà, souvent le garant du besogneux poète (cf. *R. H. L.*, 1921, p. 412-413), pour les sommes suivantes payées par lui en cautionnement : 150 livres restituées à Samuel Poilblanc, chirurgien à Sedan[1] (obligation du 14 novembre 1609) ; 300 livres restituées au seigneur Didier et à lui dues par contrat de constitution de vente passé à Sedan par le dict de Schelandre le 6 février 1614, donc au lendemain de son mariage. A Jacques Didier, apothicaire à Sedan et beau-père du dit Poilblanc sont dues concurremment encore 200 livres pour obligation du 26 novembre 1625.

9. Jean Fournier au nom de la succession de son père Annibal, pour une créance de 1000 livres résultant d'une obligation passée par devant notaires à Sedan, plus 191 livres 17 sols résultant d'une constitution de rente, 14 mai 1610.

10. Roton, 700 francs barrois, « faisant le principal de certain contrat de constitution de rente passé à son proffict par le dict Jean de Schelandre par devant notaires au comté de Verdun, le troisieme febvrier 1621. »

Sont déboutés les suivants :

11. Marie Le Goullon, « veuve de Jean de Schelandre, vivant sieur de Tailly[2] ».

12. André Guérin, dit la Route, soldat de la garnison de Sedan, « au nom et comme curateur à la succession vacante de deffuncte dame Agnetz de l'Isle, veufve de feu Robert Thin de Schelandre, vivant gouverneur de Jametz seigneur de Soubzmazanne » (B 1012, f° 23 r° ; B 737, n° 836, 30 juillet 1639). La mère du poète est donc morte avant cette dernière date, comme il est naturel.

13. Hesther Boudaine « vefve en premières noces de Isaac Wiriot et en secondes, de René d'Ambly, au nom et comme tuteur des enfants mineurs du dict Wiriot et d'elle ».

14. Dames Gabrielle et Françoise d'Alaumont, baronnes de Bolandre et vicomtesses de Voulzey, tutrices des enfants mineurs de Pierre de Grasset.

Je prie qu'on veuille bien me dispenser de faire le calcul de ce qui pouvait rester aux Schelandre des débris de leur fortune et, en ce qui concerne les sommes réellement touchées par chaque créancier, d'utiliser à mon profit la formule dont s'est servie à l'occasion du seigneur Jappin la Cour elle-même « sy tant les dicts deniers se peuvent estendre ».

Mais il sera certainement plus utile de dresser de ces diverses obligations et constitutions de rente (autre formule d'emprunt) de Jean de Schelandre, ainsi que des arrêts auxquels elles ont donné lieu avant sa mort, un tableau chronologique qui montrera les étapes de sa vie jalonnées pour ainsi dire par les dettes.

1. C'est très probablement le même qui est nommé chirurgien à Ostende le 4 juillet 1603. Il avait dû y soigner Robert de Schelandre (cf. mes *Ecrivains*, p. 100, n. 2). Un autre Sedanais, Frédéric Poilblanc, est inscrit à l'Université de Leyde comme étudiant en 1636. (Cf. *ibid.*, p. 346.)

2. J'ai longuement parlé de cet homonyme et cousin du poète, ainsi que de sa femme, Marie Le Goullon, dans *R. H. L.*, 1921, p. 410-411.

III. — Tableau chronologique des engagements

contractés par Jean de Schelandre ou en son nom et des actes judiciaires auxquels ils ont donné lieu.

1586, 10 janvier. — Donation entre-vifs faite à ses deux fils Robert et Jean par Jean Robert Thin de Schelandre, et hypothèque constituée en faveur d'Agnès de Lisle. (Cf. B 943, f° 149.)

1589, 17 août. — Reconnaissance de 1690 écus à Aymée de Barisey par Robert Thin de Schelandre et Agnès de Lisle. (B 137, n° 896.)

1589, 2 octobre. — Engagement de 900 écus d'or pris par Robert Thin de Schelandre envers Louis Gauvain. (B 737, n° 896.)

1593, 15 mai. — Engagement de 900 écus sol envers Aymée de Barisey représentée par son tuteur. (Cf. *ibid.* et B 737, n° 896.)

1600, 23 novembre. — Sentence du bailli de Verdun dans l'affaire Melchior et Pierre Gauvain, demandeurs contre Agnès de Lisle. (Cf. B 737, n° 896.)

1604, 12 juillet. — Emprunt de 150 livres tournois à M^e^ Jean Stasquin, notaire, moyennant 12 livres 10 sols tournois de rente annuelle. (Cf. *R. H. L.*, 1921, p. 412.) Caution : Ant. de la Marche dit Le Comte.

1604, 8 novembre. — Engagement de 30 livres envers Toussaint Ladague, marchand drapier à Sedan. (*Ibid.*, p. 413.)

1606, 24 août. — Obligation de 1000 livres contractée par Jean de Schelandre en faveur d'Annibal Fournier. (B 1012, f° 24 v°.)

1608, 17 janvier. — Sentence du bailli de Verdun dans l'affaire Gauvain de Lisle. (B 737, n° 896.)

1609, 14 novembre. — Obligation passée par « Jean de Schelandre envers Samuel Poilblanc, chirurgien à Sedan. (Cf. B 737, n° 896, et B 1012, f° 24 r° et v°.)

1610, 3 février. — Sentence du bailli de Verdun dans l'affaire Gauvain de Lisle. (Cf. B 737, n° 896.)

1610, 14 mai. — Obligation de 1000 livres d'une part et 191 livres 17 sols contractée par devant notaire à Sedan en faveur de Michel (?) Fournier. (Cf. B 1012, f° 24 v° ; B 737, n° 896.)

1610, 22 juin. — Emprunt de 600 livres fait conjointement par Jean de Schelandre et sa mère Agnès de Lisle moyennant rente de 50 livres à Étienne Thevenau, marchand à Paris. (Cf. *R. H. L.*, p. 413.)

1611, 5 août. — Sentence du bailli de Verdun dans l'affaire Pierre et Romagne commissaires de ladite terre saisie en faveur de Gauvain contre Schelandre (B 737).

1612, 12 juillet-16 août. — *Idem*, dans même affaire.

1612, 14 novembre. — Jugement du président de Selve dans l'affaire Barisey, ordonnant saisie de la terre de Soumazannes. (Cf. B 943, f° 149.)

1613, 10 juin. — Saisie commencée de la terre de Soumazannes. (Cf. *ibid.*).

1613, 19 juin. — Traité entre le sieur de Corvoisin et Jean de Schelandre qui lui reconnaît 13 500 livres.

1614, 28 janvier. — Contrat de mariage de Jean de Schelandre et de Suzanne de Saint Delys. Sur sa dot de 9000 livres, 7500 sont réputées propres.

1614, 5 février. — Obligation 300 livres envers Samuel Poilblanc.

1614, 6 février. — Constitution de rente par Jean de Schelandre pour 300 livres tournois en principal (B 737, n° 896) sous la caution de La March.

1616, 15 mars. — Jugement du présidial de Verdun dans l'affaire Barisey. (Cf. B 943, f° 149.)

1619, 2 septembre. — Transaction entre Schelandre et Lepin et Vallot.

1619, 2 novembre. — Jugement du présidial de Verdun dans l'affaire Barisey. (B 943, f° 149.)

1620, 17 décembre. — *Id.*, *ibid.*

1621, 3 février. — Contrat de constitution de rente de 700 francs barrois passé devant notaires au comté de Verdun par Jean de Schelandre au profit du sieur Roton. (Cf. B 737, n° 896.)

1621, 31 octobre. — Contrat de constitution de rente passé solidairement par Jean de Schelandre et sa femme devant notaires de l'évêché de Verdun en échange d'un prêt de 10 000 francs barrois en principal. (Cf. B 737, n° 896.)

1622, 10 février. — Autres 6000 francs.

1622, 28 mars. — Lettres de requête civile obtenues au conseil privé du Roy par

Jean de Schelandre (Cf. B 943, p. 149) disant qu'il s'était avec raison opposé à la saisie projetée.

1622, 2 novembre. — Jugement du présidial de Verdun, dans la même affaire Barisey. (Cf. *ibid.*).

1623, 2 septembre. — Lettres obtenues par B. d'Aumalle, sieur de Marchetz, à cause de dame de Barisey son épouse et cassant ledit jugement. (B 943, f° 149.)

1624, 1er avril. — Arrêt du Conseil privé du Roy renvoyant l'affaire devant d'autres juges présidés par le sieur Charpentier. (B 943, f° 149.)

1624, 14 octobre — Constitution de rente en échange de 4000 francs prêtés par N. Jappin. (B 737, n° 896.)

1625, 25 février. — Item. (Cf. *ibid.*)

1625, 26 novembre. — Obligation de 300 livres en faveur de Samuel Poilblanc.

1629, 5 janvier. — 300 livres tournois sont dues par Jean de Schelandre à Nic. Jappin, selon obligation passée devant notaires au Châtelet de Paris. (Cf. B 737, n° 896.)

1629, 6 février. — Arrêt du Conseil privé, prescrivant un nouveau renvoi. (B 943, f° 149.)

1633, 1-3 septembre. — Saisie de la terre de Sommazanne, à la requête de N. Jappin. (B 1012, f° 212.)

1633, 16 septembre. — Le Bailli du comté de Verdun ou son lieutenant, commis par la Cour à la vérification de la saisie. (B 1012, p. 21 v°.)

1633, 13-26 décembre. — *Idem* Procès-verbal de l'huissier Bouchelet. (B 1012, f°s 14-17.)

1634, 8 avril. — La Cour du Parlement de Metz déboute Jean de Schelandre, défaillant de son opposition à la saisie par Nic. Jappin. (B 1012, f°s 18 r° et 21 r°.)

1634, 12 juin. — Opposition de Charlotte de Schelandre « fille jouissante de ses droits » aux criées.

1634, 14-21-28 mai. — Procès-verbal de criée et saisie. (B 1012, f° 19, r° et v°.)

1634, 16-18 septembre. — Arrêt de la Cour de Metz évoquant l'affaire Barisey toujours pendante au Présidial de Verdun. (B 943, f° 149.)

1634, 24 octobre. — La Cour du Parlement ordonne production des pièces de l'opposition faite par Charlotte de Schelandre[1]. (B 943, f° 248.)

1634, 19 décembre. — Requête de Jean de Schelandre dans la même affaire. (Cf. *ibid.*)

1635, 13 janvier. — Arrêt de la Cour déclarant son opposition recevable.

1635, 20 janvier. — Autre arrêt ordonnant collation des originaux.

1635, 25 janvier. — Transaction signée par Jean de Schelandre et sa sœur dans l'affaire Barisey-d'Aumalle reconnaissant à ceux-ci représentés par Me Aubertin : 12435 livres 13 sols tournois.

1635, 31 janvier. — Arrêt de la Cour de Metz remettant les parties en l'état où elles étaient avant le jugement du 2 novembre 1622. J. de Schelandre cependant est condamné à payer au demandeur 900 écus sol avec intérêt au denier douze depuis 1593 (B 943, f° 149.)

1635, 10 mars. — Arrêt du Parlement de Saint-Mihiel dans l'affaire Lepin et Vallet contre Jean de Schelandre. (B 737, n° 896.)

1635, 5 juin. — Obligation de 120 livres tournois au profit de Nic. Jappin passée par Jean de Schelandre devant notaire au Châtelet de Paris. (B 737, n° 896.)

1636, 23 janvier. — La Cour accorde à Charlotte de Schelandre un délai de deux mois pour faire valoir son opposition. (B 1012, f° 21 v°.)

1636, 9 avril. — La Cour l'en déboute. (*Ibid.*)

1636, 28 novembre. — Opposition de Suzanne de Saint Delis représentée par M. Jacques Roussel, procureur à Metz, en vertu d'une procuration passée devant Me Jacquin Servà, notaire juré, « estably au tabellionnage de l'evesché et court de Verdun ». (Cf. B 1012, f° 22, v°.)

1636, 23 décembre. — Arrêt de la Cour (cf. B 737, n° 896).

1637, 2 janvier. — Arrêt de la Cour de Metz adjugeant la terre de Soumazannes à Charlotte de Schelandre, complété le 26 janvier et scellé le 5 février. (B 737, n° 896; B 1000, original.)

1638, 27 mars, 4 et 5 décembre. — Arrêt invitant les parties à faire valoir leurs oppositions. (B 737, n° 896.)

1639, 22 mars. — Id., ibid.

1. Elle fut déboutée de son opposition le 9 avril 1636. (Cf. B 943, f° 259 v°).

1639, 25 mai. — *Id., ibid.*

1639, 30 juillet. — Arrêt du Parlement réglant les droits des créanciers de Jean de Schelandre. (B 737, n° 896.)

La plupart de ces pièces et contrats énumérés manquent, mais les indications chronologiques, onomastiques et topographiques précises données ci-dessus permettront peut-être de les retrouver.

Je signale encore aux historiens comme pièces à rechercher et capables de jeter une certaine lumière sur les obligations si embrouillées du poète et sur sa personne :

1. Des lettres en forme de requêtes civiles obtenues par Benjamin d'Aumale, chevalier, seigneur de Marchetz, à cause de dame Aymée de Barisey, son épouse, le 2 septembre 1623, cassant le jugement du présidial de Verdun du 2 novembre 1622.

2. Un arrêt du conseil privé du Roy du 1er avril 1624.

3. *Id.* du 6 février 1629.

DOCUMENTATION SUR RACINE
P. DE SAINT-VICTOR, CHERBULIEZ

Deux « fiches » sur Racine.

Je trouve dans les précieux *Mémoires* du P. Sattenl sur les pères de l'Oratoire (IV, p. 413) une lettre du P. Levassor à Nicole, où il est curieusement question de Racine :

« M. Du Charmel dit encore que M. Racine est de votre avis. (Nicole avait blâmé le livre de Levassor : *De la véritable religion*). Quoique le jugement de cet illustre auteur ne soit pas d'un aussi grand poids que le vôtre, je tâcherai de l'obliger à me faire savoir ses remarques. C'est un homme qui a de la piété et une grande réputation dans le monde; je serais bien fâché que mon livre l'eût scandalisé. (29 novembre 1688.)

On sait que Levassor devait bientôt passer à l'anglicanisme. Nicole et Racine auraient-ils flairé cette prochaine « apostasie » ?

Racine est également mentionné dans la notice sur Bourdelin (*Histoire de l'Académie royale des Inscriptions...*, Paris, 1750, II, p. 115. Pour le dire en passant, plusieurs de ces éloges sont d'un joli tour.

Note de Paul de Saint-Victor sur son œuvre en 1870.

Les rectifications, adressées à l'éditeur Lorenz, puis à son successeur, D. Jordell, pour les épreuves du *Catalogue de la Librairie française*, et dont beaucoup sont de la main même des auteurs, sont conservées au département des manuscrits de la Bibliothèque Nationale (nouv. acq. franç., 6740 à 6762, 6936 à 6945, 11777 à 11786) : elles ne donnent le plus souvent que d'insignifiantes corrections. Certaines, cependant, précisent des points d'histoire littéraire et de bibliographie, comme celle due à Leconte de Lisle et qui a été signalée ici même[1].

En février 1870, Paul de Saint-Victor envoya ses observations sur l'épreuve, qu'il lui avait adressée, de sa notice. Voici ce petit texte, qui précise une date de la vie du critique :

« Le livre que j'ai publié en 1867 est intitulé : *Hommes et Dieux*, et non les « *Dieux et demi-Dieux de la peinture*[2], un vol. in-8. Cette année[3], j'ai publié

1. *Revue d'Histoire Littéraire*, janvier 1926, p. 86.

2. Ce n'était pas l'erreur que croyait Saint-Victor. Cette indication venait de la notice exacte, parue au t. III de la première partie du catalogue d'un travail de vulgarisation dû à Théophile Gautier, Arsène Houssaye et Paul de Saint-Victor en 1864. L'observation de ce dernier veut-elle signifier que celui-ci refusait de rendre publique sa collaboration à cet ouvrage ?

3. C'est-à-dire en 1869.

« un autre livre : *Les femmes de Gœthe*, un vol. in-folio chez Hachette. Depuis « le mois de janvier 1868, j'ai quitté la *Presse*, pour rédiger la critique drama- « tique et celle des beaux-arts dans la *Liberté*. »

P.-M. B.

Une note de Victor Cherbuliez sur lui-même.

Interrogé par l'éditeur Lorenz qui lui demandait de revoir les épreuves de son article de bibliographie pour le *Catalogue de la Librairie française*, Victor Cherbuliez corrigeait, en mai 1886, la notice à lui proposée et qui était ainsi conçue :

Cherbuliez (Victor), romancier et publiciste, membre de l'Académie française, né à Genève en 1828, naturalisé français en 18... Voyez tome V, p. 284[1].

Le romancier faisait remarquer qu'il était « né le 19 juillet 1829 et non en 1828, neveu du précédent[2], fils d'André Cherbuliez[3], professeur de grec à l'Université de Genève. Je n'ai pas été naturalisé, mais réintégré Français en vertu de la loi de 1790, comme descendant de Français expatriés pour cause de religion. »

Cette rectification a son intérêt, et l'éditeur en tint compte[4].

P.-M. B.

1. *Bibl. Nat.*, ms. nouv. acq. franç. 6938, fol. 84.
2. L'économiste Antoine-Élisée Cherbuliez (1797-1869).
3. Mort en 1874.
4. *Catalogue de la Librairie française*, t. IX (1876-1885), 1886, in-8°, p. 319.

UNE PARODIE INÉDITE DU « MAHOMET » DE VOLTAIRE : « L'EMPIRIQUE »

Dès le commencement de l'année 1741, *Mahomet*, pièce anti-religieuse, avait été représenté à Lille, où Voltaire « n'avait point de cabale à craindre ». Les difficultés s'accumulèrent dès qu'il fut question « d'essuyer les orages de Paris ». A force de diplomatie et de soumission, l'auteur parvint à endormir les soupçons du censeur Crébillon et arracha au lieutenant de police, M. de Marville, une permission tacite[1]. Enfin, le 9 août 1742, *Mahomet ou le Fanatisme* faisait son apparition sur la scène parisienne, au grand émoi des dévots. Obéissant à « des ordres reçus », Voltaire se résignait à retirer sa tragédie après la troisième représentation; ce sacrifice partiel devait être compensé, du reste, par la publication de cette pièce de combat. Tandis que les éditions se multipliaient — on n'en compte pas moins de cinq en 1742 — les cerveaux exaltés ne parvenaient point à se calmer, et les interprétations malveillantes s'obstinaient à voir dans le fanatisme de *Mahomet* une allusion mal voilée à l'intolérance du clergé. Glorifié par une partie du public, déchiré par les « cagots », Voltaire dédie sa tragédie au Pape, pour se protéger en montrant que le Chef de l'Église avait l'esprit plus large que ses ouailles.

Successivement on avait vu paraître plusieurs brochures sur *Mahomet* : *Lettre d'un Comédien de Lille*, *Sentiments d'un Spectateur* (par l'abbé Cahagne), *Lettre à M. de V**** (par Villaret), *Lettre écrite à M. le Comte de ***, au Sujet de la Tragédie de Mahomet*, etc. A la Foire Saint-Laurent, au début de 1743[2], se jouait une parodie, *L'Empirique*, vaudeville en un acte, mêlé de prose, due à la plume alerte et féconde de Favart. Restée inédite jusqu'à nos jours, malgré son intérêt, elle a été négligée par les historiens du théâtre de Voltaire[3].

Dans *L'Empirique*, Favart a un double but : d'abord, faire la critique de *Mahomet*; d'autre part, se moquer des médecins. Il attaque vivement la conduite de la tragédie de Voltaire, si invraisemblable et

1. Pour l'histoire détaillée de la pièce, voir : Henri Lion, *Les Tragédies de Voltaire*, 1895.

2. Font, *Essai sur Favart*, p. 343. — Le Cat. Soleine (n° 3419) dit que cette pièce n'a pas été représentée.

3. Voir Ms. B. N. 9235. En 1755 parut *Thomet ou le Brouillamini, Parodie en un acte de Mahomet Ier, de M. de Voltaire, par M. C...* [Collier?], représenté pour la première fois sur le théâtre de ... le 7 mars de la même année. Une autre parodie, de la scène V du deuxième acte, intitulée : *Dialogue en Vers entre MM. Le Franc et Voltaire*, a été publiée en 1760 dans *Les Nouveaux Si et Pourquoi* (Sol., Vol. V, 450).

maladroite, et son style grandiloquent; mais, comme le titre de la parodie l'indique, c'est surtout à la médecine qu'il s'en prend.

Dans ses traits contre les médecins, Favart courait sur un chemin battu et rebattu. Il répétait les accusations amoncelées au XVII^e^ comme au XVIII^e^ siècle, contre les « empoisonneurs publics » et les saigneurs enragés. Depuis 1702, année où l'*Opérateur Barry* était ridiculisé par Dancourt, on avait vu paraître mainte satire analogue, entre autres dans *Le Légataire Universel* de Regnard (1708); *L'Hippocrate amoureux*, pastorale comique de Le Brun (1712); *La Peine et Misère des Garçons-Chirurgiens, autrement appelés Fratres* (1715)[1]; *Le Docteur Fagotin*, par Delille (1732); *Arlequin Misanthrope*, de Claude Brugière et Dufresny; *Le Superstitieux* de Romagnési (1740). Notons surtout que, dans *Le Mari Garçon* (1742), Boissy nous présente une caricature tout à fait réussie du docteur joyeux[2].

L'idée de faire de la parodie une arme à double tranchant était donc loin d'être nouvelle. Favart a pu l'emprunter, par exemple, à une autre parodie, *Le Bolus*[3], qui, en 1731, daubait déjà à la fois sur le *Brutus* de Voltaire et sur la Faculté de Médecine. Cette parodie « en grands vers » offre, avec *L'Empirique*, des ressemblances assez frappantes.

L'action de *Bolus* se déroule à l'École de Médecine de Paris et présente une caricature de la dispute des médecins et des chirurgiens au sujet de leurs prérogatives : Les médecins sont réunis en séance officielle sous la présidence de leur doyen, Bolus. Il annonce à l'assemblée que le grand Turquin (Tarquin) envoie au nom des chirurgiens un ambassadeur, La Sonde, pour négocier la paix. La Sonde ouvre les pourparlers sans tarder :

> Je viens offrir la paix à ces grands médecins,
> Du salut des mortels arbitres souverains;
> Et dans ces lieux, fumants des fréquentes saignées
> Qu'ils ont pendant l'hiver pour le rhume ordonnées
> (Bien souvent, entre nous, remèdes superflus),
> Je reconnois ici cet insigne Bolus,

1. C'est un Dialogue « joyeux et spirituel », au dire de son auteur anonyme, ou un clerc de la Basoche donne la réplique à un garçon-chirurgien qui se plaint de son métier.

2. Les médecins sont encore malmenés dans *Les Folies amoureuses*, de Regnard (1704); *Les Médecins de Village* (anonyme, 1704); *La Tarentole*, de Malézieu (1705); *Le Faux Instinct*, de Rivière du Fresny (1707); *Le Curieux impertinent*, de Destouches (1710); *Arlequin, Roi de Serendib*, par Le Sage et d'Orneval (1713); *L'Aveugle clairvoyant*, de Le Grand (1717); *Arlequin Médecin volant* (1717); *Le Monde renversé*, de Le Sage (1718); *Les Funérailles de la Foire*, de Le Sage et d'Orneval (1718); *La Veuve coquette*, de Desportes (1721); *Le Fleuve d'Oubli*, de Le Grand (1721); *La Forêt de Dodone* (1721); *Les Eaux de Passy ou Les Coquettes à la Mode* (1724); *Le Fâcheux veuvage*, de Piron (1725); *L'Obstacle favorable*, de Le Sage, Fuselier et d'Orneval (1726); *Le Chevalier Errant*, par Le Grand, parodie de l'*Œdipe* de La Motte (1726); *L'Ile de la Raison*, de Marivaux (1727); *Les Spectacles malades*, par Le Sage et d'Orneval (1729); etc.

3. Par Dominique (Biancolelli) et Romagnési. Le « bolus » désigne une pilule ovalaire. Il paraissait déjà un apothicaire Bolus dans *La Forêt de Dodone* (1721).

Qui risque tout pour rendre un malade à la vie,
Et qui ne l'abandonne enfin qu'à l'agonie.
Je revois près de lui le grand Coclicola,
L'intrépide Pancrace et le fier Quinquina,
Et tant d'autres héros dont les vertus sublimes
Éternisent les noms par d'illustres victimes....

La Sonde réclame l'égalité entre médecins et chirurgiens, tous enfants de Galien, après tout. Il n'obtient aucun succès et déclare la guerre aux médecins.

... Sur ces lancettes,
Instruments bien plus sûrs, standis, que vos recettes,
Je vous jure la guerre, au nom du grand Turquin,
Comme vous la jurez à tout le genre humain ;
Ennemis déclarés de vos vieux aphorismes,
Nous en mettrons au jour les obscurs barbarismes.

La guerre finit par la victoire des médecins, aidés par les apothicaires, sous les ordres de leur chef Fleurant. Pour services exceptionnels, Fleurant est sacré Médecin par Bolus :

O toi, dont l'ignorance et l'aveugle destin
Au lieu d'un Clistorel dut faire un médecin,
Sois-le, prends ce bonnet, que ta tête le porte !

FLEURANT.

Je ne sais pas un mot de latin....

BOLUS.

Et qu'importe?

FLEURANT.

Ce n'est pas mon savoir que vous récompensez....

BOLUS.

Pour être médecin, vous en savez assez.

Les Comédiens italiens avaient le droit d'être fiers. Ils s'étaient moqués impartialement à la fois de l'histoire romaine, du *Brutus* de Voltaire et des médecins « empoisonneurs », de leurs aides, les apothicaires, et de leurs ennemis, les chirurgiens....

*
* *

Marchant sur les traces peu glorieuses de trop nombreux prédécesseurs, sûr du succès, certain de plaire à un public enchanté de pouvoir se venger des amères pilules et des multiples saignées des disciples d'Esculape, Favart a bien su amuser son auditoire. Certes, du point de vue purement littéraire, *L'Empirique* est très inférieur à ses meilleures œuvres ; mais une gaieté débordante, une critique à la fois sociale et dramatique y dédommageaient suffisamment le spectateur.

Fidèle à une habitude assez générale chez les parodistes, Favart suit de près le texte de *Mahomet*. Marmouset, qui représente le faux prophète, est médecin empirique ; il traite les maladies par des

remèdes secrets et sans aucune notion scientifique du corps et de ses maladies. Il fait des prodiges, mais il ne peut aveugler Sot Père (Zopire) :

SOT PÈRE.

Qui, moi, baisser les yeux devant ces faux prestiges!
Qui, moi, de Marmouset croire les vains prodiges!

COLIN.

Monsieur, il est sorcier...

SOT PÈRE.

Non, ce n'est qu'un fripon.
Je connais mieux que toi quel est le compagnon;
Ne crois pas que ma main blanche et nette
Caresse l'imposture et lui fasse courbette.
Je l'ai vu de troupeaux un grossier conducteur,
Un petit berger coquin, fourbe, menteur,
Qui cherchait des secrets pour abuser nos filles.

COLIN.

Il ensorceloit, ma foi, les plus belles!

SOT PÈRE.

Air : *Attendez à demain, mon Voisin.*

Chacun croit ses sornettes;
Après lui le malin
Fait courir les fillettes :
Il en a magasin!

COLIN.

Ah, morbleu, qu'il est fin,
Le cousin,
Ah, morbleu, qu'il est fin!

SOT PÈRE.

Pour tous ses petits tours, moi, bailli docte et sage,
Je le fis prudemment chasser de ce village,
Depuis ce temps, errant avec plusieurs vauriens,
Il s'est associé d'un tas d'Égyptiens,
S'est fait opérateur, dit la bonne aventure,
Fait la petite guerre et pille sans mesure!
Il revient triomphant enfin dans son pays,
Et se fait surnommer le Comte Gabalis[1].
Je suis bailli et médecin;
Seul, je suffis pour ce village.

Sot Père refuse les offres d'amitié de Marmouset :

COLIN.

C'est encore trop d'un assassin. J'entends : vous avez peur que ses pilules sucrées ne discréditent vos médecines amères.

SOT PÈRE.

Oh! ce n'est pas pour cela seulement que je m'oppose à lui. Il m'accuse d'avoir fait crever son fils d'une potion et le coquin a fait enlever mon fils avec ma fille il y a quinze ans, pour leur faire subir le même sort :

1. Allusion au *Comte de Gabalis*, roman de l'abbé Montfaucon de Villars (1635-1673), dirigé contre la magie des Rose-Croix.

Les flambeaux de la haine entre nous allumés,
Jamais des mains du temps ne seront consumés !

Mais, de même que dans la pièce de Voltaire, ses enfants vivent encore : Tirlire (Palmire) est aimée de Marmouset ; Sot Fils (Séide), qu'elle aime sans savoir qu'il est son frère, suit aveuglément les ordres de ce charlatan. Pour se venger de Sot Père, Marmouset donne à Sot Fils « une prise d'opium » et le force de battre le vieux bonhomme, son père. La parodie suit scène par scène la tragédie de Voltaire, mais elle finit d'une façon moins tragique : Marmouset est démasqué et s'enfuit, tandis que Sot Fils s'endort — et se réveille de bonne humeur après avoir fait « un petit somme ». Sot Père embrasse ses enfants et la parodie finit, comme tout finissait au XVIII[e] siècle, — « par des chansons ».

Favart ne manque pas d'attaquer le *Mahomet* de Voltaire à chaque occasion. Il intercale dans sa parodie des passages de la tragédie, dont l'éloquence outrée donnait beau jeu aux exagérations burlesques des acteurs de la Foire.

Jouflar (Omar dans *Mahomet*), par exemple, s'écrie avec un enthousiasme extravagant :

Écoute au moins ces vers que chacun applaudit :
Ne sais-tu pas encore, homme vil et superbe,
Que l'insecte insensible enseveli sous l'herbe,
Et l'aigle impérieux qui plane au haut du Ciel...

SOT PÈRE.

Parle-nous un jargon qui soit plus naturel.

Plus loin, Marmouset (Mahomet), fatigué de sa propre emphase, revient bien vite au style naturel, pensant donner ainsi une leçon à Voltaire :

— Et quel droit as-tu donc de faire ainsi le maître ?
— Le Droit qu'un esprit vaste et ferme en ses desseins
A sur l'esprit grossier des vulgaires humains.
Mais laissons là l'enflure et parlons sans emblême...

Il se moque de la prétention qu'avait Voltaire de mettre, avec *Le Fanatisme*, un sujet neuf sur la scène :

— Encore une fois, pourquoi tout ce mystère !
— Esprit matériel, ne vois-tu pas bien que cela doit produire quelque chose de neuf.
— Attendez ; oui, oui, il faut tirer parti de cela ; si Sot Père (Zopire) ne veut pas que vous vous établissiez dans le village et vous céder ses pratiques, il faudra le faire étriller par Sot Fils ! (Séide.)
— Oui da, cela sera nouveau et digne de nous...

Sans nous arrêter plus longtemps à toutes les allusions critiques dont la pièce foisonne, notons que le parodiste se targue de « corriger l'histoire », lui aussi, pour que sa pièce ne le cède en rien à *Mahomet*...

Emmenez Marmouset : je suis le Grand Prévôt,
Et je viens pour finir l'intrigue comme il faut.
— C'est manquer à l'histoire.
— Oh, moi, je la corrige !

Il résume enfin son opinion sur les héros du *Mahomet* de M. de Voltaire en expédiant sans autre forme de procès :

Le père aux incurables,
Le fils aux petites maisons...

et semble prendre parti pour les dévots contre Voltaire. En effet, un des personnages dit à Marmouset (Mahomet) :

Par ma foi, plus on vous contemple,
Plus on s'indigne contre vous.
C'est assez donner parmi nous
Mauvais exemple.
Çà, détalons ; il faut, mon cher,
Passer la mer...

Ne pourrait-on voir dans ces mots une allusion au voyage forcé de Voltaire en Angleterre ?

Gustave L. van Roosbroeck.

UNE BIBLIOPHILE AU TEMPS DE LOUIS XV

Quel est l'amateur de beaux livres qui n'a pas une fois tenu dans ses mains un de ces charmants exemplaires reliés en maroquin rouge ou en veau basane, frappés sur leurs plats des armoiries de Madame de Gramont-Choiseul.

Cette célèbre bibliophile, qui se range avec honneur parmi les cent quatre-vingts femmes bibliophiles des XVII^e^ et XVIII^e^ siècles, possédait 3225 livres, tous choisis avec un discernement remarquable et reliés avec une parfaite unité.

Une belle bibliothèque, une vie brillante, une fin tragique la rendent intéressante et curieuse. De plus, elle était la sœur du fameux ministre Choiseul.

Béatrix de Choiseul-Stainville naquit à Lunéville en 1730. Elle était fille de François-Joseph, marquis de Choiseul-Stainville, et de Marie-Louise de Bassompierre, deux Lorrains.

Les Choiseul venaient du plateau de Langres. — Choiseul est situé précisément entre Langres et Vittel. Ce dur bastion balayé par les vents d'est domine les routes de Champagne, de Bourgogne, de Franche-Comté et de Lorraine. Les Choiseul descendirent avec joie vers ces provinces plus clémentes.

Un Choiseul prit part à la première Croisade, un autre épousa une princesse de la Maison de France, fille de Louis le Gros, et les nombreuses branches de la famille en descendent. Les Choiseul-Lanques et les Choiseul-d'Aigremont s'éteignent au début du XVIII^e^ siècle. Ils sont remplacés par les Choiseul-Daillecourt, qui restent en Lorraine, au service des ducs, et disparaissent, pour laisser subsister seulement celle des Choiseul-Beaupré, qui va donner la mesure des forces de la famille avec le ministre Choiseul.

La grand-mère du ministre était Stainville, et son père avait été institué l'héritier de son oncle le chanoine Stainville, à charge de porter son nom et ses armes. Il fut l'ambassadeur du duc de Lorraine à la Cour de France et à celle d'Angleterre, et continua de servir ce prince lorsqu'il devint grand-duc en Toscane. — Sa femme était Bassompierre, fille d'un Beauvau. Ce fidèle attachement à la Maison de Lorraine explique la faveur du ministre auprès de la dauphine Marie-Antoinette.

Les parents du ministre étaient à ce moment-là sans crédit et sans fortune. Il ne fut même pas cherché de mari à Béatrix qui resta de longues années en Lorraine, chanoinesse à l'abbaye de Remiremont.

Derrière la solennelle et élégante façade de cette abbaye, qui subsiste encore, elle se morfondit jusqu'à l'âge de vingt-huit ans.

Pendant ce temps son frère Étienne-François, plus vieux qu'elle d'une dizaine d'années, édifiait une carrière splendide. Plein de talent, d'intelligence, d'esprit et d'à-propos, il brillait partout où il passait.

Militaire adroit, Choiseul servit son pays ou plutôt son roi de 1730 à 1748. Il fit plusieurs campagnes sous les ordres du prince Charles de Lorraine, du maréchal de Noailles et du prince de Conti. Puis il débuta à la Cour et sut gagner la faveur de M^me^ de Pompadour par un jeu d'intrigues assez habile. La favorite le prit en amitié, comprit que l'homme de salon spirituel et fin était doublé par un autre homme de très grand mérite et le soutint de toutes ses forces.

Il quitta l'armée pour les affaires. Nommé ambassadeur à Rome, et à Vienne, il y conquiert bien vite les bonnes grâces de l'impératrice Marie-Thérèse.

En 1758, il est nommé ministre des Relations Extérieures en remplacement du cardinal de Bernis. En 1761, il passe ministre de la Guerre. En 1763, il devient également ministre de la Marine, et dirige conjointement ces deux portefeuilles.

Il est le premier ministre de la Guerre qui arrive au pouvoir avec une expérience personnelle de vingt ans passés aux armées. Il ouvre une carrière aux officiers plébéiens, dits officiers bleus, qu'on reléguait jusqu'alors au dernier rang pour laisser place aux officiers recommandés, reconstitue l'armée, notamment l'artillerie et le génie, dont il prévoit l'importance dans l'avenir, signe, le 15 août 1761, le Pacte de Famille, alliance défensive de tous les Bourbons d'Europe. — Je ne sais si cette idée était bonne, car les Anglais en frémirent de joie. — Il cherche à continuer l'œuvre de Machault pour rétablir la marine anéantie et met en chantier soixante-quatre vaisseaux et cinquante frégates.

Choiseul épousa Louise-Honorine Crozat du Chatel, la fille de l'illustre fermier général.

Les honneurs, la puissance, l'argent pleuvent sur sa tête.

Le duc de Choiseul avait l'esprit de famille, et surtout un grand attachement pour sa sœur Béatrix. Il l'appela près de lui à Paris. Il fallut d'abord lui trouver un mari. Et chacun voulait bien être le beau-frère de l'homme le plus puissant du royaume.

On choisit le duc de Gramont, un veuf ayant déjà un fils, et immensément riche. Le 16 août 1759, le duc Antoine-Antonin de Gramont, âgé de trente-sept ans, épousa Beatrix de Stainville.

La famille du duc voulait par ce mariage l'éloigner de la compagnie interlope dans laquelle il compromettait sa fortune et sa considération.

Cette union n'eut pas le temps d'être heureuse ou malheureuse. Au bout de trois mois Gramont retournait à l'existence qui lui plaisait, faite de liberté et de basse débauche, et madame de Gramont, qui

n'avait en tête que l'orgueil et l'ambition, ayant une situation importante et beaucoup d'argent, n'en demandait pas davantage.

Elle partagea l'existence agréable du ministre.

Le frère et la sœur se ressemblaient beaucoup ; elle avait plus de force et lui plus de souplesse. — Ils n'étaient beaux ni l'un ni l'autre, mais pleins de feu et de phosphore. Ils avaient la même chevelure un peu rousse cachée par la poudre de l'époque.

Ils étaient profondément attachés l'un à l'autre, unis par des liens de caractère et de tempérament qui se complétaient tant et si bien que quelques médisants appelaient Choiseul « Ptolémée », mais il ne faisait que rire de cette insinuation.

La douce duchesse de Choiseul, l'épouse du ministre, souffrit beaucoup du caractère impérieux de sa belle-sœur et de l'ascendant que celle-ci avait sur son mari. En fait, elle la détestait franchement, mais comme elle était soumise et vertueuse, elle la supporta toute sa vie. Les mémoires et correspondances de l'époque parlent abondamment des grâces de la duchesse de Choiseul.

Vraiment ce ménage, ou plutôt ce trio, était le point de mire universel.

Voilà donc notre chanoinesse friande d'honneurs et de domination, installée au cœur de la plus belle Cour du monde.

Arrogante, impérieuse, bruyante, elle ne cherchait pas à plaire, mais à diriger et à imposer ses volontés à tout le monde. Cependant ne jouons pas à ce jeu inutile de prétendre que la France était gouvernée par Choiseul, qui était gouverné par sa sœur, qui était gouvernée par sa lectrice, M^lle^ Julie. Cette dernière, forcément, aimait à ramasser les bouts d'intrigue qui traînaient dans les pièces entresolées de Versailles et de Paris, pour en faire des nœuds.

Les affections de la duchesse de Gramont étaient inaltérables. Incapable de bassesse, elle était franche, loyale et d'un dévouement sans bornes à ses amis.

Entraînée par son frère, elle le suivit dans le groupe de M^me^ de Pompadour et devint une des meilleures amies de la grande favorite.

Elle était rancunière aussi. Son jeune cousin Lauzun lui ayant fait la cour, et avec succès, la femme de son second frère, la ravissante maréchale de Stainville, s'en aperçut et, bien qu'elle eut auparavant repoussé les hommages de Lauzun, s'amusa à l'attirer de nouveau pour l'enlever à la duchesse de Gramont. Elle y réussit sans peine. M^me^ de Gramont se tut. Mais quand le maréchal de Stainville envoya son épouse pour un exil éternel dans un couvent de Lorraine, elle ne fit rien pour la sauver, et garda le même silence.

Madame de Gramont n'était pas ce qu'on appelle sensible. Extérieure avant tout, son affection pour son frère et sa vie agitée remplissaient suffisamment ses heures.

Délicate et scrupuleuse en affaires, elle se sentit mortellement offensée quand des calomniateurs firent courir le bruit qu'elle touchait

des commissions sur les contrats de Choiseul ; notamment à propos d'une certaine affaire de fourrages où elle était censée avoir reçu cent mille francs, elle aurait voulu que Choiseul cassât le contrat signé par le roi pour démontrer son innocence. Soupçonnée d'avoir reçu des diamants de Lally-Tollendal lors de son procès, elle excita Choiseul contre le malheureux capitaine, au lieu de l'apaiser.

Choiseul fut disgracié en 1770.

Pendant ses ministères, il avait su trouver pour la Martinique et Saint-Domingue, où son grand-père avait jadis été gouverneur, un administrateur intelligent et actif, qui augmenta sensiblement la prospérité des Antilles françaises. En plus des chargements de rhum, de café et de sucre, ces îles envoyaient à la métropole des images d'un exotisme particulier et délicieux, et des créoles belles et languides apportèrent dans leurs mousselines un rêve nouveau aux gens de Paris. Et souvent la vision *des îles* chatoie dans la littérature française : « A la Pointe-à-Pitre, il y a des forêts parfumées où des nègres se promènent » (Francis Jammes), « Lucile Bucolin était créole » (André Gide), et maintes pages suggestives de Gérard d'Houville.

Choiseul avait profité heureusement de la rébellion des montagnards de Corse pour conclure avec Gênes un traité qui assurait à la France la possession de cette île. Avant que les Anglais aient eu le temps d'intervenir, il envoya cinquante bataillons dirigés par le comte de Vansot et le marquis de Marbeuf, qui firent la conquête de cette terre. Quelques mois après, en cette année 1769, naissait à Ajaccio Napoléon Bonaparte sujet français.

Les deux îles que Choiseul a données à la France, la Martinique et la Corse, s'unissent dans les personnes de Joséphine Tascher et de Napoléon Bonaparte !

— Choiseul découvrit aussi une créance que la France avait sur Avignon et le Comtat Venaissin, et voulut en faire la conquête pacifique. Mais ce fut en 1791 que ce projet aboutit.

Néanmoins on avait assez des Choiseul et on les laissa facilement partir pour Chanteloup. — La duchesse de Gramont n'abandonna pas son frère et s'installa avec lui, au grand désespoir de la duchesse de Choiseul. Les deux dames conclurent une paix apparente. Et M^me^ de Gramont continua de régner dans cette nouvelle cour consacrée par la mode.

Choiseul y installa ses collections de meubles et de tableaux qui étaient célèbres. Tous trois avaient le goût des lettres et des arts. M^me^ de Choiseul épanchait sa sensibilité dans sa correspondance et M^me^ de Gramont aimait les livres.

Le duc de Choiseul mourut en 1785.

Cette figure paraît grande partout, excepté dans Michelet.

Choiseul plaisait aux philosophes qu'il avait honorés hautement, au Parlement dont il avait servi les vengeances, à la noblesse et au peuple à cause de son esprit réformateur.

Il fut peint par Van Loo. Un très beau portrait qui a plusieurs répliques le représente assis devant son bureau, sous lequel il cache ses jambes trop courtes. L'habit rouge étincelant comme son esprit, l'œil bleu plein d'assurance, ne disait-il pas de lui-même : « Depuis mon enfance, sans être ébloui des titres ni des dignités, j'ai regardé que mon maître et le sang de mon maître étaient au-dessus de moi et que tout le reste était ou mon égal ou mon inférieur ».

Mme de Gramont, elle, fit faire son portrait par Roslin; il en existe aussi plusieurs répliques. Son étonnante ressemblance avec son frère est là, un peu féminisée par la courtoisie du peintre. Elle a une robe d'une étoffe rayée rose et gris, décolletée en carré, avec des engageantes en point d'Angleterre. Et pour lui donner, je pense, le tendre et le doux qui lui manquaient, une colombe est posée sur son épaule.

— Où jetait-il parfois sa petite perruque, le pétulant Choiseul, emmêlant si bien les affaires et la galanterie qu'il expédiait l'une et l'autre de ces occupations avec la même rapide désinvolture? — Nous l'imaginons courant à Versailles travailler avec le roi. Il se tenait dans la bibliothèque actuelle, là où l'on peut encore voir son bureau. Puis il reprenait le chemin de Paris, et son carrosse passait sous le fronton qui décore le passage Choiseul, ancien emplacement de son hôtel.

Celui de sa sœur, situé rue Neuve-Batelière, n'en était pas éloigné.

Quand elle s'y retira, de nombreux amis continuèrent à l'entourer; l'estime qu'on avait pour elle était indépendante des circonstances.

— Je crois que c'est à ce moment de sa vie que Mme de Gramont dut profiter le plus de sa belle bibliothèque, séjour agréable qui donnait sur son jardin.

C'est là qu'on l'arrêta, le 3 septembre 1792, — an IV de la Liberté, Ier de l'Égalité.

« D'après l'ordre de la Municipalité, département de police et de Salut Public en date du 2 septembre... nous autorisons MM. Lemort et Midot, membres du Comité, de se transporter chez Mme de Gramont sur le boulevard du côté des Italiens à l'effet d'arrêter ladite dame de Gramont et apposer les scellés sur les meubles et effets de ladite dame, le tout conformément à l'ordre annoncé et annexé. »

(*Section Mirabeau.*)

« ... Ledit Cabanis... a demandé à ladite dame de Gramont :

1° Si elle connaissait Mme du Châtelet et Mme de Simianne; à quoi elle a répondu qu'elle les connaissait beaucoup;

2° Si elle les a logées; à quoi elle a répondu qu'elle les a logées plusieurs fois, et en différentes occasions;

3° Depuis quelle époque elles n'y demeurent plus; à quoi elle a répondu « depuis hier » ;

4° Si elle a connaissance de leur domicile actuel; à quoi elle a répondu que dans les circonstances présentes il est impossible de répondre pour les autres puisque chacun prend secrètement des précautions pour sa sûreté et qu'elle ignore absolument leur demeure. »

Extrait de l'acte d'accusation :

« ... La cy-devant duchesse du Châtelet a émigré avec son mary, et rentrée en France, elle et la ci-devant duchesse de Gramont qui l'a recellée... a conjointement avec ces derniers entretenu une correspondance aussy active que contre-révolutionnaire avec les ennemis intérieurs et extérieurs de la République, et particulièrement la veuve de Gramont a osé déclarer hautement qu'elle haïssait la Liberté et qu'elle conspirait de tout son pouvoir pour l'anéantir....

« ... En conséquence, l'Accusateur public requiert qu'il lui soit donné acte de la présente accusation, qu'il soit dit et ordonné qu'à sa diligence et par l'huissier porteur de l'ordonnance... lesdits prévenus seront pris au corps et écroués sur les registres de la maison d'arrêt de la Conciergerie, où ils sont détenus pour y rester comme en maison de justice....

« Fait au cabinet de l'Accusateur public le deux Floréal de l'an second de la République une et indivisible. »

Signé : A.-Q. Fouquier.

« ... Le Tribunal, après avoir entendu l'Accusateur public en ses conclusions sur l'application de la loi, condamne à la peine de mort... XXX... la femme Gramont....

« ... Déclare leurs biens acquis à la République conformément à l'article 2 du titre 2 de la loi du 10 mars 1793....

« ... Le président a demandé aux accusés s'ils n'avaient rien à dire sur l'application de la loi, sur quoi n'ayant rien répondu,

« Le Tribunal, en présence des accusés, a opiné à haute voix... et le président... a prononcé aux accusés le jugement de condamnation.

« 3 Floréal (30 avril) 1794. »

Le 16 ventôse an V, on fit une vente au profit de la nation des livres de M^me^ de Gramont.

Le catalogue de ces livres est imprimé avec une élégance d'ancien régime. Le papier, les caractères et la mise en pages forment de cette petite brochure un véritable modèle.

Les livres furent dispersés, mais ils existent toujours et continuent à circuler de mains en mains.

Grâce au précieux catalogue, nous pouvons reconstituer exactement la bibliothèque de la duchesse de Gramont, et noter les diverses orientations de son esprit, qui devaient être celles de toute personne cultivée à la fin du XVIII^e^ siècle.

Cette bibliothèque est d'ailleurs parfaitement équilibrée. On n'y a oublié ni la jurisprudence, ni la théologie, ni les sciences ; mais ce qui prédomine, ce sont les romans, le théâtre, les relations de voyage et l'histoire.

On y trouve les poètes latins, les tragiques grecs, l'*Encyclopédie*, et tous les auteurs de tous les temps, des Anglais, comme Tom Jones, des Espagnols, comme Cervantès, et le roman français va du *Roman de la Rose* jusqu'à la *Nouvelle Héloïse*.

En somme, cette bibliothèque dut être composée avec la fougue et la vivacité d'esprit de la jeunesse, afin d'être lue et méditée aux heures plus mélancoliques du déclin de la vie.

E. de Clermont-Tonnerre.

CATALOGUE

DES LIVRES DE LA BIBLIOTHÈQUE DE FEU LA DUCHESSE DE GRAMONT, DONT LA VENTE SE FERA LES 16 VENTÔSE AN V (6 MARS 1797) ET JOURS SUIVANTS, DE RELEVÉE, EN SA MAISON, RUE NEUVE-GRANGE-BATELIÈRE, AU COIN DES BOULEVARDS.

A PARIS

Chez { RICHARD, libraire, rue de la Harpe, vis-à-vis la rue Saint-Séverin.
SALIOR et PERNIER, libraires, quai des Augustins.
GIRARDIN, huissier priseur, rue des Petits-Augustins.

An V (1797).

De l'imprimerie DE STOUPE, rue de la Harpe, an V (1797).

3225 VOLUMES ENVIRON

61 volumes de Théologie :
Abrégé de l'Ancien Testament, Paris, 1747, 10 vol. — *Manuel du Chrétien.* — *Sermons* de Bourdaloue. — *Sermons* de Massillon,... etc.

45 volumes de Jurisprudence :
L'Esprit des Lois, de Montesquieu, 1764. — *Droits publics de l'Europe*, par Mably, Genève, 1764. — *Essai sur l'Histoire générale des tribunaux*, 26 vol. de causes célèbres,... etc.

78 volumes de Sciences et Arts :
Encyclopédie de Diderot et d'Alembert, Paris, 1751, 35 vol. etc.

62 volumes de Philosophie et Morale :
Anciens philosophes, par Dacier, 1771, 13 vol. — *Collection des Moralistes anciens*, 1782, 15 vol. — *Caractères* de La Bruyère. — *Considérations sur l'Esprit et les Mœurs*, par Sénac de Meilhan, 1789. — *Le Socrate Moderne*, 8 vol. — *De l'Esprit*, par Helvétius. — *Emile ou de l'Education*, par J.-J. Rousseau. — *Madame de Genlis*,... etc.

88 volumes de Physique et d'Histoire naturelle :
Dictionnaire de Physique, 3 vol. — *Etudes de la Nature*, par Bernardin de Saint-Pierre. — *Histoire Naturelle* de Buffon, 73 vol. en maroquin citron.

25 traités de Médecine.

1 dictionnaire de Musique :
Celui de J.-J. Rousseau.

7 volumes sur les Arts, Peinture, Sculpture, Gravure, Fêtes et Pompes :
Recueil d'Estampes gravées d'après les tableaux de M. le duc de Choiseul, par les soins de Basan, 1771, in-4°, maroquin rouge. — *Les Délices de Paris et de ses Environs, ou Recueil de 210 vues perspectives des plus beaux monuments de Paris*, 1753, 1 vol. grand in-folio, maroquin blanc.

23 volumes de Belles-Lettres, Dictionnaires, Lexiques et Grammaires.

37 volumes sur les Orateurs :
Dont 15 sur Cicéron.

21 volumes sur les Poètes grecs :
L'Iliade. — *L'Odyssée.* — *Anacréon.* — *Tragédies* de Sophocle. — *Théâtre des Grecs*, etc.

39 volumes sur les Poètes latins :
L'Anti-Lucrèce. — *Œuvres* de Virgile. — *Géorgiques*, Paris, Didot, 1783. — Horace. — Ovide : *Les Métamorphoses.* — Lucain. — Térence,... etc.

81 volumes de Poètes français :
Annales poétiques, depuis les origines de la poésie française, en 36 vol. — *Malherbe*, chez Barbon, 1764. — Boileau, La Haye, reliure de Derosne. — La Fontaine. — *Contes et Nouvelles* en vers, La Fontaine, édition des Fermiers généraux. — Gresset. — Grécourt. — Deshoulières. — De Bernis, *Opuscules* de M. le Chevalier de Parny, Londres, 1781. — *Zélis au bain.* — *L'Art d'aimer*, de Bernard. — *Les Jardins*, de Delille,... etc.

298 volumes de Poètes dramatiques français :
Œuvres de Pierre et Thomas Corneille. — *Théâtre* de Corneille. — *Œuvres* de Molière. — *Œuvres* de Poisson. — *Œuvres* de Montfleury, — Racine, — Pradon, — Hauteroche, — Guyor de Merville, Paris, 1766, 3 vol. in-12 ; — Campestron, — Dancourt, — Renard, — Crébillon, — Piron, — Marivaux, — Sedaine, — Quinault, — Palissot,... etc.

46 volumes sur le Théâtre italien et espagnol.

96 volumes sur l'Opéra :
Histoire de l'Opéra, chansons et musique. — *Recueil des Opéras.* — *Chansons.* — *Airs choisis.* — *Dictionnaire lyrique.* — *Recueil de Musique.* — *Le Chansonnier français*, 16 vol. in-12, mar. blanc. — *Recueil d'airs pour la Musique*,... etc.

28 volumes de poètes italiens, portugais, russes,... etc.
Roland Furieux, et extrait du *Roland Amoureux.* — *Métastase.* — *Jérusalem délivrée.* — *La Luziade*,... etc.

49 volumes de Poètes anglais et allemands :
Milton. — Shakespeare, trad. Letourneur, 20 vol. — Pope. — *Les Saisons*, de Thomson. — *Théâtre anglais.* — *Choix de Poésies allemandes*,... etc.

6 volumes de Mythologie :
Dictionnaire de Mythologie.

57 volumes de Contes et Nouvelles, Facéties :
Décaméron. — 4 vol. de *Contes* des XII^e^ et XIII^e^ siècles. — Rabelais. — Marguerite de Valois. — *Cent Nouvelles nouvelles.* — *Fables indiennes*, etc. — *Le Goût de bien des Gens*, 1766, 3 vol. in-12, mar. rouge. — Marmontel. — *Le Sopha.* — *Daïra*, etc.

220 volumes de Romans français, dont les Romans anciens et de chevalerie :
Roman de la Rose. — *Daphnis et Chloë.* — 78 volumes de la Collection d'anciens Romans. — *Amadis de Gaules.* — Bibliothèque Universelle des Romans, 64 vol. — M^me^ de La Fayette. — *Télémaque.* — *Gil Blas.* — *Les Liaisons dangereuses.* — *Histoire amoureuse des Gaules*, de Bussy-Rabutin. — L'abbé Prévost, *Manon Lescaut.* — *Julie ou la Nouvelle Héloïse*, etc.

97 volumes de Romans traduits de l'anglais :
Pamela. — *Histoire du chevalier Grandisson.* — *Cleveland.* — *Clarisse Harlowe.* — *Amélie.* — *Tom Jones.* — *Mémoires de Miledi B.*, par Ricobini, etc.

25 volumes de Contes orientaux :
Les Mille et une Nuits. — *Les Mille et un Quarts d'heure*, contes tartares,... etc.

317 volumes de Polygraphes :
Essais de Michel de Montaigne, 1781, Amsterdam, 3 vol. — Scarron, — Saint-Evremond, — Fontenelle, — Houdard de La Mothe, — Roussé, — Abbé de Voisemon, — Marivaux, — Sainte-Foix, — La Harpe,... etc.

22 volumes d'Épistolaires :
Lettres de Pline le Jeune, Paris, 1773. — *Lettres* du Comte de Chesterfield. — *Lettres* de M^me^ de Sévigné,... etc.

8 volumes d'Histoire.

38 volumes de Géographie :
Description géographique de la Guyane. — *Le Conducteur François*, contenant les routes desservies par les voitures publiques, par Denis, Paris, 1778, 7 vol.

190 volumes de Voyages, dont 12 cahiers :
Le Voyageur françois, 28 vol. — *Les trois Voyages du capitaine Cook autour du Monde.* — *Voyages dans l'intérieur de l'Afrique.* — *Voyages dans l'Amérique septentrionale* du marquis de Chasteloup,

12 livraisons + 176 volumes de Chronologie :
Histoire Universelle.

60 volumes de l'Histoire ecclésiastique :
Histoire ecclésiastique, par Fleury. — *Histoire de la Papesse Jeanne,...* etc.

7 volumes sur l'Histoire des Juifs.

57 volumes + 9 livraisons d'Histoire romaine :
Commentaires de César, — Tacite, — Sénèque,... etc.

30 volumes sur l'Histoire byzantine,... etc.
Histoire de la République de Venise, en 12 volumes.

95 volumes + 8 livraisons d'Histoire de France :
Commines. — *Mémoires* de Saint-Simon. — *Mémoires secrets.* — *Mémoires politiques et militaires* du duc de Noailles. — *Les Figures de l'Histoire de France,* gravées par Le Bas, 8 livraisons in-4° brochées.

100 volumes d'histoire particulière de France depuis les rois de la première race jusqu'à Louis XIII.

110 volumes depuis Louis XIII jusqu'à présent.

16 volumes sur l'Histoire des provinces de France :
Dictionnaire historique de la Ville de Paris, par Hurtaut, 1779. — *Histoire de Lorraine.* — *Histoire des Flandres,* par Panckoucke, 1762.

21 volumes sur l'Histoire d'Allemagne.

28 volumes sur l'Histoire d'Espagne et de Portugal.

39 volumes + 12 livraisons Histoire d'Angleterre, Écosse, Irlande.

23 volumes sur l'Histoire des pays septentrionaux.

85 volumes d'Histoire orientale, générale et particulière.

22 volumes d'Histoire héraldique.

11 volumes Antiquités.

121 volumes d'Histoire littéraire :
Vie des Hommes illustres de Plutarque, — Brantôme,... etc.

29 volumes de Dictionnaires, Extraits, Mélanges historiques
Dictionnaire de Bayle. — *Dictionnaire historique* de Morery, 1759, en 10 vol.

L'ÉDITION ORIGINALE DE LA PREMIÈRE PARTIE DES « CONFESSIONS » DE J.-J. ROUSSEAU

En 1782, les *Confessions* de J.-J. Rousseau (1re partie) parurent presque simultanément dans trois éditions différentes : 1° l'édition des *Œuvres complètes*, in-8°, lancée par souscription en mai 1779 et qui a paru en trois livraisons, en 1780, 1781 et 1782, dont les tomes XIX et XX, dans la troisième livraison, renferment les *Confessions*. — 2° L'édition des *Œuvres posthumes*, in-8°, parue en 1781, 1782 et 1783, aussi en trois livraisons et dont la deuxième livraison, parue en 1782, contient également, dans les tomes VIII et IX, l'ouvrage qui nous occupe. — 3° L'édition séparée, en deux volumes in-8°, qui est composée des *Confessions* (1re partie) et des *Rêveries du promeneur solitaire*; elle est communément considérée comme l'originale et elle est connue sous la dénomination d' « édition en gros caractères ».

Contrairement à l'opinion courante, et se basant sur de vagues renseignements, M. Calemard, dans une série d'articles publiés, d'avril à octobre 1927, dans le *Bulletin du Bibliophile*, prétend établir que l'édition originale est contenue dans les tomes VIII et IX des *Œuvres posthumes* (1782).

Il déclare d'abord que la Société Typographique de Genève, recueillant peu de souscriptions pour l'édition des *Œuvres complètes* et ayant un pressant besoin d'argent pour « sauver la mise », se décida à publier les *Œuvres posthumes* (en neuf volumes), dont elle était propriétaire. Cette édition, à cause du nombre assez notable de volumes qu'elle contenait (neuf ou plutôt douze[1]), n'aurait pu procurer un sérieux bénéfice *immédiat*. Elle avait dû, d'ailleurs, être mise en souscription, comme cela paraissait se pratiquer alors de façon habituelle pour les ouvrages comprenant un nombre important de volumes et paraissant par livraisons, à intervalles assez éloignés. Par souscription ou autrement, la somme à débourser était relativement élevée.

1. Les *Œuvres posthumes* se composent de douze volumes et non de neuf. Elles sont en réalité renfermées dans onze volumes, la deuxième partie du XIe volume et le XIIe contenant des pièces relatives à J.-J. Rousseau. M. Calemard prétend que les éditeurs ne se décidèrent à publier les tomes X, XI, XII qu'à la fin de 1782, mais il n'en donne aucune preuve. La publication de ces œuvres avait commencé en 1781, sans aucune indication qui fît penser qu'on n'en publierait qu'une partie. D'ailleurs, M. Calemard déclare lui-même (p. 396) « que la Société Typographique avait décidé d'imprimer *tous* les inédits... sous le nom d'*Œuvres posthumes*, en neuf volumes ». C'est donc onze volumes qu'il aurait fallu mentionner s'il est question de *tous* les inédits. La collection a paru en trois livraisons, en 1781, 1782, 1783, soit une livraison par année, comme cela s'est produit pour la collection des *Œuvres complètes* qui parurent en 1780, 1781 et 1782, également en trois livraisons.

Il n'en était pas de même de l'édition en gros caractères comprenant seulement deux volumes. Composée des *Confessions* et des *Rêveries du promeneur solitaire*, elle devait avoir un débit facile, car elle contenait, de l'avis de M. Calemard, « le morceau de choix, l'œuvre sur laquelle tout le succès de l'entreprise était fondé... Car, il faut bien le reconnaître : les autres inédits étaient d'une importance secondaire... tous ces « chiffons », « griffonnages », « barbouillages », comme dit Rousseau, quand il ne va pas jusqu'au mot plus familier de « torcheculs », ce n'était point cela qui assurerait le succès de l'opération. »

M. Calemard raconte, d'après M. Henriot (*Temps* du 20 juillet 1926) et M. Alexis François, qu'un traité serait intervenu le 31 janvier 1780 entre la Société Typographique de Genève, propriétaire des *Œuvres posthumes*, et le libraire parisien Panckoucke (traité dont M. François *n'a pu découvrir le texte*), pour l'impression et la vente séparée des *Confessions*, cette impression, comme celle des *Œuvres complètes*, devant se faire à Genève. Avec ces *seuls* renseignements M. Calemard se fait fort *d'établir* : « 1° que Panckoucke traitait avec la Société Typographique pour une édition séparée destinée à la vente en France » (la vente exclusive de l'ouvrage, réservée à Panckoucke pour la France, est probable, mais elle n'est pas prouvée) ; — « 2° qu'il était stipulé que l'impression de cette édition serait faite non seulement à Genève, mais dans les propres ateliers de la Société Typographique, comme celle des *Œuvres complètes*, afin que celle-ci fût assurée que cette édition séparée ne pourrait paraître avant sa propre édition et ne pourrait en compromettre la vente. » (Assertion absolument gratuite.[1]) Il ajoute, sans aucune preuve, que cette édition n'a pas été débitée à Genève.

Pour prouver que l'édition en gros caractères ne peut pas avoir été visée par le passage du *Journal Helvétique* de juin 1782, qui parle d'édition *partielle*, M. Calemard fait cette déclaration : « Édition *partielle* veut dire édition d'une partie des œuvres et non point d'un *seul* ouvrage ». Mais l'édition dont il s'agit ne contient pas seulement *un* ouvrage, elle en contient *deux* répartis en deux tomes : la première partie des *Confessions* et les *Rêveries du promeneur solitaire*, insérées dans la deuxième moitié du tome deux. C'est donc bien une édition *partielle*, et l'argument avancé contre la priorité de l'édition en gros caractères n'a aucune valeur.

Malgré le raisonnement assez logique qui a amené M. Calemard à fixer les dates de parution des diverses éditions, je crois pouvoir affirmer qu'il a fait erreur. Se basant sur des déclarations du *Journal Helvétique*, il dit que la dernière livraison des *Œuvres complètes*,

1. M. Calemard a prouvé, par la comparaison des textes, que les deux éditions avaient le même imprimeur, mais il n'a pas démontré que cette manière de faire était *obligatoire par traité* et aussi que l'édition séparée ne pourrait paraître avant l'autre.

comprenant la première partie des *Confessions*, a paru en juin 1782. Mais dans son étude même (p. 358) on peut lire un document qui va à l'encontre de cette assertion. C'est un avis de la Société Typographique aux souscripteurs de l'édition générale ainsi conçu : « En donnant *aujourd'hui* la troisième livraison de l'édition des œuvres de Rousseau, nous achevons de remplir les engagements que nous avons pris avec le public par notre prospectus du 1er mai 1779... » La circulaire est datée du *1er mars 1782*. C'est donc à cette date qu'a paru la troisième livraison des *Œuvres complètes* comprenant, aux tomes XIX et XX, la première partie des *Confessions*. On aurait peine, en effet, à admettre qu'une circulaire de deux pages, datée du 1er mars 1782, déclarant en termes absolument précis (*aujourd'hui*) la parution de la dernière livraison, ait pu être imprimée trois mois avant la mise en vente de l'ouvrage, quand il était si facile, en cas de retard, de ne pas faire figurer de date erronée.

Il ne faudrait pas conclure de là que c'est dans cette collection que se trouve l'édition originale des *Confessions*. M. Calemard, en effet, s'est trompé également sur la date de parution des tomes VIII et IX des *Œuvres posthumes* ; ce n'est pas en mai 1782, mais avant le 25 février qu'ils ont été livrés au public ; par conséquent avant la troisième livraison des *Œuvres complètes* : les *Mémoires secrets*[1], dits de Métra, racontent, le 20 février 1782, que Voisenon représente Diderot « comme un charlatan... comme un fourbe ; en un mot, l'abbé Voisenon semblait à cet égard s'accorder avec ce qu'en dit *Rousseau dans ses Confessions* ». Enfin, dans le tome XII des *Œuvres posthumes* (1783), j'en ai trouvé la preuve décisive : c'est une lettre d'un certain Villar, médecin et professeur de botanique à Grenoble, relative à une critique lancée par J.-J. Rousseau contre M. Bouvier, dans la VIIe *Rêverie du promeneur solitaire*. Cette lettre rectificative, adressée aux éditeurs du *Supplément des Œuvres*, est du 25 février 1782. Le tome IX, contenant la fin de la première partie des *Confessions* et les *Rêveries*, avait donc paru avant cette date. Comme ce volume est daté de 1782, il a, par conséquent, été mis en vente entre le 1er janvier et le 25 février 1782.

On peut remarquer, d'autre part, que si Panckoucke a signé un traité en 1780 avec la Société Typographique de Genève, propriétaire des *Œuvres posthumes*, et s'est engagé certainement à verser une somme assez importante, à cause de la qualité de l'ouvrage pour lequel il traitait, il eût fait preuve d'une maladresse inconcevable pour un libraire en ne se faisant pas garantir la priorité de vente de l'édition en deux volumes. Il avait à craindre, en effet, la concurrence des contrefaçons, d'autant plus certaine que la curiosité publique était éveillée depuis longtemps par l'attente de la publication des *Confessions*.

1. *La Correspondance secrète, politique et littéraire des Cours...* par Métra et autres. Londres, de 1786 à 1790, 18 volumes in-12.

M. Calemard déclare lui-même que les contrefaçons devaient se produire *immédiatement après* la parution de l'ouvrage. Mais cet argument, qu'il emploie en faveur de sa thèse, est encore plus valable en ce qui concerne l'édition séparée des *Confessions*, le morceau le plus important des *Œuvres posthumes*, celui qui devait être choisi, avant tous les autres, par les contrefacteurs.

D'après ce qui précède, on peut établir les conclusions suivantes[1] :

1° Si Panckoucke, dans son traité avec la Société Typographique de Genève, n'a pas obtenu le droit exclusif de vendre en France son édition, cette édition en gros caractères, comme cela a été admis jusqu'à présent, a paru vraisemblablement avant les tomes VIII et IX des *Œuvres posthumes*; elle constitue l'édition originale.

2° Si Panckoucke a obtenu par traité la vente exclusive en France, l'édition en gros caractères et l'édition des *Œuvres posthumes*, tomes VIII et IX, contenant les *Confessions* (1re partie), ont pu paraître le même jour, l'une à Paris et l'autre à Genève, les deux mises en vente simultanées ne se contrariant pas[2]. Dans ce cas, on pourrait les considérer toutes deux comme originales.

3° La troisième livraison des *Œuvres complètes*, contenant la première partie des *Confessions*, a paru le 1er mars 1782.

4° L'édition en gros caractères, ainsi que les tomes VIII et IX des *Œuvres posthumes*, ont paru entre le 1er janvier 1782 et le 25 février de la même année.

Dr F. Michaux.

1. Les deux premières basées sur des hypothèses vraisemblables (le texte du traité n'étant pas connu).

2. Au siècle suivant, dans les traités concernant les œuvres de V. Hugo parues pendant l'exil, il était spécifié que les éditions belges et parisiennes seraient mises en vente le même jour à Paris et à Bruxelles. On ne peut pourtant assimiler les deux cas : pour les œuvres de V. Hugo, l'édition belge était seule corrigée par le poète ; elle était imprimée avant l'autre; elle servait de modèle pour l'impression de l'édition parisienne et constituait seule l'originale, tandis qu'on ignore jusqu'à présent quelle édition des *Confessions* a été imprimée la première. On peut seulement conclure de cet exemple que les mises en vente simultanées en France et à l'étranger ne se nuisaient pas l'une à l'autre.

UNE LETTRE INÉDITE DE CHATEAUBRIAND

Cette lettre n'est pas autographe. Elle a dû être dictée à quelque secrétaire. Seule, la signature est de Chateaubriand. Elle est adressée à « M. Fournier », dont le nom figure sur le verso extérieur de ces quatre pages in-octavo, dont les deux premières seules sont écrites. Ce M. Fournier devait être ou l'imprimeur ou le représentant de l'éditeur de la traduction du *Paradis perdu* de Milton, dont il est manifestement ici question. Je n'ai pas sous la main l'édition originale de cette publication, et j'emprunte simplement au *Répertoire général de biobibliographie bretonne* de René Kerviler (p. 465) l'indication bibliographique que voici :

Le Paradis perdu de Milton, traduction nouvelle. Paris, Ch. Gosselin, 1836, 2 vol. in-18; autre édition, texte en regard, Paris, Gosselin et Furne, 1836, 2 vol. in-8 (tirage à part de l'édition des Œuvres complètes).

C'est sans doute de cette « autre édition » qu'il s'agit ici.

La lettre, ne portant pas le timbre de la poste, n'a pas dû être envoyée, mais simplement portée. Le cachet extérieur a été naturellement brisé : il est en cire rouge, et on y lit distinctement les initiales F. C. [*François Chateaubriand*] surmontées d'une couronne vicomtale.

Je dois la communication de cette pièce à M. E. Levesque, l'aimable et savant bibliothécaire de Saint-Sulpice, l'éditeur, avec l'abbé Urbain, de l'admirable monument de la *Correspondance* de Bossuet (dans la Collection des *Grands Écrivains*), auquel je devais déjà la communication de la précieuse *Relation* de l'abbé de Mondésir sur le voyage de Chateaubriand en Amérique. Que M. E. Levesque trouve ici mes remerciements multipliés.

Paris, 2 mars 1836.

Nous étions convenus, Monsieur, la dernière fois que j'ai eu l'honneur de vous voir, que je recevrois au moins deux feuilles par jour, ce qui ne fait qu'une feuille de la traduction. Voilà bientôt huit jours que je n'ai reçu que la feuille que je vous renvoye. Je vous prie de vouloir bien accélérer l'impression, car, à ce compte, nous n'aurions pas fini dans trois mois. On quittera Paris : moi-même je m'en irai, et nous donnerions peut-être le temps à d'autres traductions de paroître avant la nôtre.

Si, comme vous me l'avez dit, Monsieur, c'est la composition du texte anglois qui retarde, ne pourrions-nous toujours aller de l'avant sur le texte françois, laissant en regard la page du texte anglois blanche. Comme cela j'avancerois mes corrections sans attendre le texte anglois et sans compliquer les deux compositions l'une avec l'autre ? Je puis livrer dès ce moment tout mon travail jusqu'au 8ᵉ livre, ce qui dépasse le premier volume de la traduc-

tion de deux livres. Si cela peut s'arranger ainsi, ayez la bonté de me le faire savoir ce soir ou demain matin.

Recevez, Monsieur, mes compliments les plus empressés.

CHATEAUBRIAND.

Je sais fort bien que cette lettre ne nous apprend rien d'essentiel sur Chateaubriand. Mais tout sert, ou tout peut servir en histoire littéraire. Et, si minuscule qu'elle puisse être, ce sera encore là une « contribution » à la *Correspondance générale* du grand écrivain.

VICTOR GIRAUD.

NOTES SUR LES SOURCES DE MÉRIMÉE

I

Tamango.

Dans le *Tamango* de Prosper Mérimée, le malheureux Tamango, prisonnier à bord du négrier, pour comble d'humiliation, aperçoit sa ci-devant femme, maintenant la maîtresse du capitaine Ledoux. Pour laisser la parole à Mérimée : — Ayché ! cria-t-il d'une voix foudroyante, et Ayché poussa un cri de terreur ; crois-tu que dans le pays des blancs il n'y ait point de Mama-Jumbo ? .... et... Ayché, fondant en larmes, semblait pétrifiée par ces mystérieuses paroles. L'interprète expliqua ce qu'était ce terrible Mama-Jumbo, dont le seul nom produisait tant d'horreur.

— C'est le Croquemitaine des nègres, dit-il. Quand un mari a peur que sa femme ne fasse ce que font bien des femmes en France comme en Afrique, il la menace du Mama-Jumbo. Moi, qui vous parle, j'ai vu le Mama-Jumbo, et j'ai compris la ruse ; mais les noirs..., comme c'est simple, cela ne comprend rien. — Figurez-vous qu'un soir, pendant que les femmes s'amusaient à danser, à faire un *folgar*, comme ils disent dans leur jargon, voilà que, d'un petit bois bien touffu et bien sombre, on entend une musique étrange, sans que l'on vît personne pour la faire ; tous les musiciens étaient cachés dans le bois. Il y avait des flûtes de roseau, des tambourins de bois, des *balafos* et des guitares faites avec des moitiés de calebasses. Tout cela jouait un air à porter le diable en terre. Les femmes n'ont pas plutôt entendu cet air-là, qu'elles se mettent à trembler ; elles veulent se sauver, mais les maris les retiennent : elles savaient bien ce qui leur pendait à l'oreille. Tout à coup sort du bois une grande figure blanche, haute comme notre mât de perroquet, avec une tête grosse comme un boisseau, des yeux larges comme des écubiers, et une gueule comme celle du diable, avec du feu dedans. Cela marchait lentement, lentement ; et cela n'alla pas plus loin qu'à demi encâblure du bois. Les femmes criaient : « Voilà Mama-Jumbo ! » Elles braillaient comme des vendeuses d'huîtres. Alors les maris leur disaient : « Allons, coquines, dites-nous si vous avez été sages ; si vous mentez, Mama-Jumbo est là pour vous manger toutes crues ». Il y en avait qui étaient assez simples pour avouer, et alors les maris les battaient comme plâtre. — Et qu'était-ce donc que cette figure blanche, ce Mama-Jumbo ? demanda le capitaine. — Eh bien, c'était un farceur affublé d'un grand drap blanc, portant, au lieu de tête, une citrouille creusée et garnie d'une chandelle allumée, au bout d'un grand bâton. Cela n'est pas plus malin, et il ne faut pas de grands frais d'esprit pour attraper les noirs. Avec tout cela, c'est une bonne invention que le Mama-Jumbo, et je voudrais que ma femme y crût. — Pour la mienne, dit Ledoux, si elle n'a pas peur de Mama-Jumbo, elle a peur de Martin-Bâton ; et elle sait du reste comment je l'arrangerais si elle me jouait quelque tour...

Où Mérimée a-t-il puisé ce détail très intéressant? Écoutons le récit de Mungo Park, le héros du Niger, comme on l'a appelé, et qui fit la connaissance du Mama-Jumbo sans doute quelque temps avant le charitable interprète du capitaine Ledoux, à savoir pendant son expédition dans l'intérieur de l'Afrique occidentale, entreprise, on le sait, de 1795 à 1797[1].

... I arrived at Kolor, a considerable town ; near the entrance into which I observed, hanging upon a tree, a sort of masquerate habit, made of the bark of trees, which I was told on enquiry belonged to Mumbo Jumbo. This is a strange bugbear, common to all the Mandingo towns, and much employed by the Pagan natives in keeping their women in subjection ; for as the Kafirs are not restricted in the number of their wives, every one marries as many as he can conveniently maintain ; and as it frequently happens that the ladies disagree among themselves, family quarrels sometimes rise to such a height, that the authority of the husband can no longer preserve peace in his household. In such cases, the interposition of Mumbo Jumbo is called in, and is always decisive.

This strange minister of justice (who is supposed to be either the husband himself, or some person instructed by him), disguised in the dress that has been mentioned, and armed with the rod of public authority, announces his coming (whenever his services are required) by loud and dismal screams in the woods near the town. He begins the pantomime at the approach of night ; and as soon as it is dark he enters the town, and proceeds to the Bentang, at which all the inhabitants immediately assemble.

It may easily be supposed that this exhibition is not much relished by the women; for as the person in disguise is entirely unknown to them, every married female suspects that the visit may possibly be intended for herself; but they dare not refuse to appear when they are summoned ; and the ceremony commences with songs and dances, which continue till midnight, about which time Mumbo fixes on the offender. This unfortunate victim being there upon immediately seized, is stripped naked, tied to a post, and severely scourged with Mumbo's rod, amidst the shouts and derision of the whole assembly; and it is remarkable that the rest of the women are the loudest in their exclamations on this occasion against their unhappy sister. Daylight puts an end to this indecent and unmanly revel.

La comparaison qu'on pourrait établir entre ce rapport anglais et le joli conte de l'officier français serait assurément une des plus lumineuses du point de vue de la psychologie des deux races, la française et l'anglaise ; d'un côté la fine ironie d'un homme du monde, voltairien convaincu ; de l'autre, l'indignation peu cachée d'un esprit étroit, intolérant et doctrinaire, l'esprit des missionnaires anglo-saxons. Mais il ne s'agit pas de cela dans cette étude. Les ressemblances des deux récits, en dépit de leur inspiration tout à fait différente, sont tellement frappantes qu'il n'y a nul besoin de les souligner. Mais j'aimerais à dire quelques mots sur les différences qu'on peut relever. Mérimée a évidemment modifié à bon escient le nom du croquemitaine africain, sans doute pour des raisons d'euphonie. Ce qui est plus sérieux, c'est que Mérimée est certain que le Mumbo Jumbo (pour me servir de la forme correcte du nom) est là pour punir les femmes qui ont trahi

1. *Travels in the Interior Districts of Africa*, Londres, 1817, I, 58 et suiv.

leurs maris, tandis que l'explorateur anglais n'en dit mot, mais ne laisse pas de doute qu'on a recours à ce masque pour mettre fin à ces interminables querelles de famille dont les polygames n'ont d'ailleurs pas le privilège exclusif. Il s'agit de savoir si nous avons affaire, comme il est fort probable, à un changement dû à l'auteur français désireux d'ajouter au piquant du récit, ou si, au contraire, c'est Mungo Park qui a supprimé certains détails en vue d'un public anglais trop chatouilleux sur un certain point. Si l'on interroge d'autres rapports sur l'organisation sociale des tribus dont il s'agit, c'est-à-dire du Sénégal, on ne tarde pas à s'apercevoir que le soupçon qu'on pourrait entretenir envers le voyageur anglais n'est pas fondé, vu que la jalousie du mari n'y existe guère. Certes, les conditions y sont tout autres qu'on ne s'attendrait peut-être à les y trouver en vue des influences mahométanes [1]. Le récit de Park ne dit rien non plus d'une confession qu'on arrache à la malheureuse femme à l'apparition du Mumbo Jumbo ; au contraire, c'est le croquemitaine lui-même qui se charge de la punition de la coupable sans se soucier trop de l'état de son âme. Or, encore que l'institution de la confession ne soit pas inconnue aux soi-disants primitifs [2], il est virtuellement certain qu'encore ici il s'agit d'une addition assez heureuse de Prosper Mérimée. Cela rendait possible, d'ailleurs, le joli contraste entre Mama-Jumbo et Martin-Bâton, qui, suivant Mungo Park, sont tout un en Afrique.

Mungo Park est toujours l'autorité principale sur cette partie de l'Afrique, et le texte cité *in extenso* est le *locus classicus* pour ce qui se rapporte au Mumbo Jumbo [3]. Mérimée était bon linguiste et n'aurait pas éprouvé de difficulté à lire le livre anglais ou dans l'édition originale de 1798 ou dans celle dont j'ai cité le passage qu'on sait. Mais il existait du temps de Mérimée une traduction française, publiée en 1800, et sans doute accessible à tout auteur écrivant à Paris [4]. Notons de plus que Mungo Park aussi bien que le capitaine Ledoux se rendent à peu près à la même partie de la côte d'Afrique, le Sénégal, et que l'explorateur anglais, son premier voyage fini, s'embarqua pour les Indes Occidentales sur un bateau négrier [5]. Qu'il y ait eu des dérivés du récit de Park en français et que Mérimée ait utilisé une source secondaire, il est également difficile de l'affirmer et de le nier, vu les conditions bibliothécaires sous lesquelles j'écris

1. E.-S. Hartland, *Primitive Paternity*, Londres, 1909-1910, II, 118 et suiv. ; 217 et suiv.

2. Voir : Sir J.-G. Frazer, *Taboo and the Perils of the Soul*, Londres, 1914, p. 214 ; *Folk-Lore in the Old Testament*, *ibid.*, 1918, II, 171 ; 420 ; *Revue d'Ethnographie et de Sociologie*, I, 150 ; Frazer, *The Belief in Immortality and the Worship of the Dead*, I (Londres, 1913), p. 201 ; II (1922), p. 189, 207 ; *Psyche's Task*, Londres, 1913, p. 104.

3. Voir, par exemple, l'étude détaillée sur les masques de Richard Andree dans *Ethnographische Parallelen und Vergleiche*, *N. F.*, Leipzig, 1889, p. 136.

4. *Voyages dans l'intérieur de l'Afrique*, trad. par Castera, Paris, 1800, deux vol. in-8°.

5. Voir les p. 547 et suiv. du tome I de l'édition anglaise citée ci-dessus.

cette étude. Ce qui est certain, toutefois, c'est que Prosper Mérimée a puisé directement ou indirectement dans le journal de Mungo Park, pour en tirer, avec maintes modifications, son joli épisode du Mama-Jumbo.

II

Mateo Falcone.

On a signalé à plusieurs reprises les sources, vraies ou présumées, de ce chef-d'œuvre de l'art narratif[1]. On n'a pas, à ma connaissance, mis en relief, ainsi qu'il serait juste, l'ubiquité du motif principal et qui se laisse résumer ainsi :

Un fugitif implore celui qu'il croit être son ami de le sauver en le mettant à l'abri de ses persécuteurs ou du moins de ne pas leur révéler la direction de sa course. L'ami promet, en effet, de n'en dire mot. Mais, dans la suite, il change d'avis et décide de livrer le fuyard à ses ennemis ; cependant, pour ne pas le trahir ouvertement et pour tenir sa promesse à la lettre, il garde le silence aux questions qu'on lui fait et se contente d'indiquer le refuge d'un mouvement des yeux ou de la main.

Je commence par citer une légende suédoise.

Un paysan qui fauche un pré se voit accosté par une géante en fuite qui le prie de la cacher. Il le lui promet ; mais, à l'approche des poursuivants, il leur donne d'un geste les indications nécessaires. La géante parvient tout de même à se sauver et profite de la première occasion pour se venger du traître[2].

Jacob Grimm avait déjà reconnu dans ce conte le reflet d'une fable latine, très répandue au Moyen Age et intitulée *Lupus, Pastor et Venator*, qui a passé, d'ailleurs, dans le recueil de Marie de France[3]. Il s'y agit d'un loup en fuite, d'un pâtre et d'un chasseur, et c'est avec un clin d'œil que le pâtre trahit le loup, qui réussit d'ailleurs, lui aussi, à s'échapper. En 1855, Reinhold Koehler fit observer que cette même fable, que Grimm avait supposée d'origine latine, se trouve également en grec, dans les recueils d'Esope[4] et de Babrius[5]. Seulement la place du loup y a été prise par un renard, et, au lieu du pâtre, il est question d'un bûcheron qui tâche de trahir le fuyard, non d'un clin d'œil, mais d'un geste de main.

La fable a pénétré dans le folk-lore allemand, où elle se raconte d'un

1. On en trouvera une bonne bibliographie dans Trahard, *op. cit.*, p. 747. Voir aussi l'étude de G. Courtillier, *L'inspiration de Mateo Falcone*, dans la *Revue d'Histoire Littéraire de la France*, XXVII (1920), p. 161-93.
2. J. Grimm, *Kleinere Schriften*, VII, 155.
3. C'est le n° 30 de l'édition de Warnke.
4. N° 35 de l'édition de Halm.
5. N° 50.

renard poursuivi des chasseurs et mis à l'abri par un paysan sur une charrette chargée de paille. Les chasseurs demandent au paysan s'il a vu un renard ; il leur répond que non, mais indique la paille ; toutefois, les interlocuteurs ne comprennent pas et s'en vont[1].

Reinhold Koehler fut le premier à signaler l'existence du même motif dans les légendes hagiologiques[2]. Dans celle de sainte Barbe, par exemple, la jeune fille persécutée par son propre père s'enfuit vers une montagne qui s'ouvre sur sa prière et la laisse passer. Deux pasteurs ont vu le miracle, dont l'un indique du doigt au père persécuteur le refuge de la vierge. Alors elle le maudit, lui et ses moutons ; aussitôt il est transformé en statue de marbre, tandis que les animaux sont changés en locustes[3].

Une légende semblable se racontait en Grèce au siècle passé et s'y conte peut-être toujours, puisqu'elle est aussi le sujet d'une chanson populaire intitulée Ἡ Λυγερὴ προδομένη (la jeune fille trahie). Une jeune fille chrétienne, poursuivie par un Turc, se réfugie dans une église de saint Georges et prie le saint de la protéger en lui promettant de la cire, de l'encens et de l'huile. Elle n'y perd pas sa peine, et le saint, incapable de résister à des offres pareilles, soulève une dalle en lui indiquant de s'y mettre à l'abri. Sur ces entrefaites le Turc arrive et, sachant évidemment très bien à qui il a affaire, fait au saint des promesse encore plus grandes (dans une version il promet même de se convertir). Saint Georges sait se tirer d'affaire ; il dit qu'il n'a pas vu la jeune fille ; mais, d'un geste, il signale la dalle qui la couvre. Le Turc est moins stupide que les chasseurs du conte allemand ; il soulève la pierre et s'empare de la victime qui, se voyant ainsi trahie, maudit le saint et son église. Que le Turc ait tenu sa promesse mieux que le saint n'avait tenu la sienne, on l'ignore[4].

On ne saurait donc douter que les récits corses qu'il faut supposer à la base du conte de Mérimée ne sont eux-mêmes que les variantes d'un récit beaucoup plus ancien. Comme le bandit du conte corse éclate en malédictions, couvrant d'injures le traître, je suis enclin à croire qu'il est dérivé d'un prototype plus proche de la légende de sainte Barbe et de la chanson grecque que de la fable ancienne, qui était, d'ailleurs, très bien connue en Italie dès l'époque de la Renaissance[5].

Alexander Haggerty Krappe.

1. L. Strackerjan, *Aberglaube und Sagen aus dem Herzogtum Oldenburg*, Oldenbourg, 1909, II, 153. Pour d'autres textes folkloriques, voir R. Koehler, *Kleinere Schriften*, I (Berlin, 1898), p. 2.
2. *Ibid.*
3. *Ibid.*
4. F. Liebrecht, *Zur Volkskunde*, Heilbronn, 1879, p. 212.
5. Lodovico Domenichi, *Facetie, motti, e burle*, Venise, 1574, p. 291.

COMPTES RENDUS

Gustave Cohen, **Histoire de la mise en scène dans le théâtre religieux français du Moyen Age.** *Nouvelle édition, revue et augmentée.* Un vol. in-8° de LVI-332 pages (*6 planches*). Paris, Champion, 1926.

Après avoir publié le *Livre de Conduite* du régisseur de Mons, si riche en renseignements sur la représentation des derniers mystères, M. Cohen nous donne une reproduction anastatique de son *Histoire de la Mise en scène.* Il a introduit des corrections dans le texte et l'a fait suivre d'un fort utile index analytique, linguistique et onomastique. Mais la principale nouveauté de cette réimpression, c'est un copieux avant-propos dans lequel il signale et utilise les travaux publiés sur ce sujet depuis vingt ans. Comme il est très difficile de réunir les écrits relatifs à la mise en scène, dont beaucoup restent ensevelis dans des revues locales ou étrangères, je souhaite que de temps en temps il publie des suppléments à son incomparable bibliographie.

Dans la *R. H. L.*, en 1906, Henri Chatelain a donné un compte-rendu détaillé de cet ouvrage. Je me contenterai donc de louer l'abondante documentation de l'auteur, qui a relevé d'innombrables « rubriques » de mystères imprimés et manuscrits, les a soigneusement classées, et les a expliquées en recourant souvent au théâtre médiéval des autres pays. Non seulement il a décrit le développement et le réalisme croissant de la mise en scène, mais son livre contient beaucoup d'aperçus intéressants sur les acteurs, sur l'importance des représentations de mystères dans la vie sociale, sur leurs rapports avec l'art médiéval[1].

M. Cohen n'a pas atténué la sévérité de sa conclusion : selon lui, la multiplicité des scènes de supplices révèle chez le public qui s'y complaisait une sorte de sadisme ; « les mystères nourrissaient sa cruauté ». Je ne prétends pas réhabiliter les hommes qui ont vécu entre la guerre de Cent Ans et la Renaissance, mais leurs sentiments me semblent trop complexes pour être définis par le seul mot de cruauté. Leur piété avait besoin, pour s'émouvoir, du spectacle des souffrances de Dieu et des saints ; les scènes de tortures sont contemporaines de ces Christs flagellés si pathétiques, et elles procèdent, en partie, de la même inspiration. Pensons à la sculpture polychrome espagnole et à l'émotion produite chez sainte Thérèse par la vue d'un crucifix ensanglanté[2]. D'autre part, dans les mystères, les païens sont parfois suppliciés, et, dans certains cas, par exemple pour l'autopsie d'Agrippine qu'en 1541 le reviseur des *Actes des Apôtres* a empruntée au mystère de la *Vengeance*, l'auteur n'a cherché qu'à plaire aux spectateurs, et non à les édifier. Mais encore aujourd'hui, le public qui se presse dans

1. Sur ce dernier point, M. Lucien Febvre a donné l'opinion des économistes dans la *Revue des Cours et Conférences* (1925, p. 406).

2. Cf. Pierre Paris, *Le Greco, Revue de Paris* du 15 juin 1927, p. 881.

les cirques, les ménageries, les cinémas, éprouve un plaisir mêlé de crainte à voir des hommes en danger de mort.

Pendant toute la première moitié du XVI[e] siècle les mystères ont eu partout un vif succès ; aussi le livre de M. Cohen contient-il une foule de renseignements sur cette époque : sur le décor juxtaposé, sur la mentalité du public, sur l'opinion des autorités religieuses et laïques,... etc. Mais ce siècle a vu aussi nos premières tragédies et comédies, et nous aimerions connaître leur mise en scène aussi bien que celle des derniers mystères. M. Cohen n'avait pas à toucher à ce sujet, et malheureusement aucun livre n'existe, où il soit traité à fond. Pour les pièces classiques de la Renaissance il nous manque l'équivalent du précieux recueil de Mahelot, et l'on ne possède que des notions dispersées, vagues, quelquefois contradictoires. Il faudrait reproduire des textes et des dessins peu connus, distinguer l'influence de l'architecture classique, que les mystères eux-mêmes ont subie, de celle du théâtre médiéval,... etc. M. Cohen ne donnera-t-il pas à son livre une suite, où il étudierait la mise en scène du théâtre moderne depuis les premières représentations de tragédies et de comédies scolaires jusqu'à Hardy ? Elle comblerait une regrettable lacune.

Voici quelques additions et corrections : pour l'emploi des tapisseries en 1541, voir Minier, *Le Théâtre à Bordeaux*. Les limbes sont placés au-dessus de l'enfer dans l'*Histoire et Tragédie du Mauvais Riche*. En 1913, M. Couffon a publié à Laval un travail sur le théâtre de Douces, ou Doué. Pour les nuées portatives et les figures moulées, voir l'ouvrage de M. Graillot sur Nicolas Bachelier (1914). En 1509 et 1511 les représantations à Dijon sont accompagnées d'incidents scandaleux (Gouvenain, *Le Théâtre à Dijon*). En 1560, quatre paysans briards louent à un fripier parisien des costumes et des barbes en vue d'un mystère (*Bulletin de la Société de l'Histoire de Paris*, 1882, p. 77). Le 15 mai 1926, la *Bretagne touristique* a publié une photographie représentant les acteurs d'une *Nativité* jouée en breton ; leurs costumes sont aussi fantaisistes que ceux des Pastorales basques (cf. l'*Illustration* du 4 juin 1927, p. 599). *Les Mélanges Joseph Loth* (1927, p. 31) contiennent le récit de représentations religieuses données près de Pontivy vers 1810. — A Bourges, Joubert était le grènetier de la ville (p. 166) ; le chiffre de quarante jours donné pour la représentation des *Actes des Apôtres* me paraît faux (p. 250). Plutôt que d'apprivoiser un pigeon, on mettait un fil à sa patte (p. 213). Lire, p. 183, Amerval, et non Amemol.

R. LEBÈGUE.

MAURICE MAGENDIE. — **Du nouveau sur l' « Astrée »**. Un vol. in-8° de 466 pages. Paris, Champion, 1927 (prix : 60 fr.).

— **L' « Astrée », analyse et extraits**. Un vol. in-8° écu de 310 pages. Paris, Perrin et C[ie], 1928 (prix : 25 fr.).

L'*Astrée* a été, dans ces cinquante ou soixante dernières années, l'objet de plusieurs études pénétrantes, qui méritent de ne pas être oubliées ; mais les unes ne dépassent guère les proportions d'un article de revue, les autres prennent place dans des travaux plus étendus, où le roman de d'Urfé n'est envisagé que d'un point de vue spécial. L'intérêt de l'ouvrage de M. Magendie, c'est, au contraire, que l'auteur y aborde à peu près toutes les questions que peut soulever la lecture de ce livre célèbre. En même temps il a eu l'heureuse idée, pour remédier autant que possible à l'absence de toute édition de l'*Astrée* à la fois complète et facilement accessible, d'illustrer en quelque sorte son travail par la publication d'un recueil de quarante extraits du roman, la plupart assez étendus : quelques-uns dépassent dix, quinze, vingt et même trente pages.

En offrant au public *Du nouveau sur l' « Astrée »*, M. Magendie a voulu sans doute contribuer à fixer l'opinion sur les mérites du roman, de sa composition, de ses descriptions et de ses récits, de la psychologie de ses personnages, de son style : on lira avec intérêt le chapitre (XIII, pages 313-381) qu'il consacre à ces appréciations. Mais il s'est moins préoccupé de critique que d'histoire.

L'*Astrée* n'excite plus de notre temps la même sorte d'intérêt qu'y trouvaient les contemporains et, après eux, un La Fontaine et, plus tard encore, un Jean-Jacques Rousseau : si agréable que nous paraisse, même aujourd'hui, mainte page de ce long roman, c'est surtout comme un monument de notre histoire littéraire et de l'histoire de la société polie en France qu'il retient encore notre attention ; et c'est en effet à le situer dans cette histoire le plus exactement possible que tend surtout l'effort de M. Magendie.

Après un récit bien informé, mais rapide, de « la vie d'Honoré d'Urfé », une revue de ses « principaux ouvrages avant l'*Astrée* », un historique très précis de la publication du roman et des « abrégés et remaniements » dont il fut l'objet par la suite, l'auteur en vient à l'étude qui est l'essentiel de son livre, celle qu'il consacre aux « origines de l'*Astrée* » et qui, divisée en chapitres, qui constituent comme autant de séries dans son enquête, occupe plus de la moitié du volume.

Ces « origines », M. Magendie les recherche d'abord dans la vie même de l'auteur. Il ne semble pas douteux, en effet, que son *Astrée* ne contienne plus d'une allusion à ses propres aventures. Il va sans dire, pourtant, qu'il faut ici se garder des excès d'une exégèse trop séduisante. Déjà, d'un mot exact et mesuré[1], M. Lanson, en en rappelant la principale source, ces *Éclaircissements sur l'histoire de l' « Astrée »* que Patru avait rédigés d'après les confidences — peut-être mal comprises — de d'Urfé, en avait dénoncé le péril. Plus sévère — et même un peu trop — pour Patru, M. Magendie entre dans le détail et fait une critique serrée d'un témoignage qui « veut, dit-il, donner les raisons de trop de choses » ; et sa conclusion, à laquelle il paraît bien qu'il convienne de souscrire, c'est qu'on peut chercher dans l'*Astrée* une « conformité générale » du roman et de ses épisodes avec certaines données de l'histoire du temps ou de la biographie de d'Urfé, mais qu' « en poussant à l'excès le parallèle, on arriverait à des absurdités ». Aussi bien « Patru ne s'est-il pas douté de l'importance des sources littéraires de l'*Astrée* ».

L'enquête, au contraire, à laquelle sur ce dernier point se livre M. Magendie est extrêmement précise. Enquête d'autant plus délicate que les renseignements qui ont pu guider dans la recherche des sources d'un Montaigne, par exemple, font ici défaut : on sait par divers témoignages que la culture d'Honoré d'Urfé était fort étendue ; mais du détail de ses lectures ou de ce qu'il a pu devoir à des amitiés érudites, nous ignorons presque tout. Le principal procédé ne peut donc guère être ici que la recherche, puis la confrontation des textes, et, sauf dans certaines occasions privilégiées où la filiation des œuvres est évidente, ce procédé a toujours quelque chose d'un peu hasardeux. Mais, sous cette réserve, à laquelle M. Magendie marque plus d'une fois qu'il consent d'avance, sa patiente investigation lui permet d'établir ou de conjecturer la parenté, plus ou moins consciente, plus ou moins prochaine, de l'*Astrée*, dans sa conception générale ou dans les détails de l'invention et de la pensée, avec une quarantaine d'œuvres anciennes ou modernes, et, par là, de rattacher le roman de d'Urfé, sur plusieurs points, à quelques-unes des traditions plus anciennes de la littérature française et de la littérature européenne.

Mais c'est une autre source encore de l'*Astrée* que l'observation des mœurs et l'esprit général de la société au milieu de laquelle elle naissait et dont elle devait conquérir immédiatement l'admiration : dans ce roman, en effet, cette

1. *Histoire de la Littérature française*, IV, I, II, 2, page 373.

société, sous un déguisement qui ne trompait personne, reconnaissait à la fois son portrait et son idéal. Et tel était bien le dessein de l'auteur : de là ce mélange d'aventures, parfois équivoques et scabreuses, et de débats courtois, de conversations subtiles et, par rencontre, trop chargées d'érudition, mais hautes et galantes, et qui allaient devenir autant de modèles pour un monde qui déjà s'essayait à ce noble divertissement. Nouveau sujet d'étude, auquel M. Magendie consacre deux chapitres, qui ne sont pas moins riches que les précédents.

On voit bien, d'ailleurs, que l'intérêt de son travail en dépasse l'objet propre : à vrai dire, ce travail se rattache étroitement à celui que M. Magendie nous avait donné déjà sur la *Politesse mondaine* dans les soixante premières années du XVII^e^ siècle. Et, d'autre part, cependant, c'est un très utile complément à l'étude de l'*Astrée* elle-même que le recueil d'*Extraits* que nous avons mentionné plus haut. Peut-être souhaiterait-on que ces extraits eussent été reliés entre eux par de courtes analyses, de manière qu'apparût plus nettement à nos yeux la composition du roman[1]. Si touffu, en effet, qu'il soit, et si chargé d'épisodes et de personnages, on a pu louer d'Urfé de la sûreté avec laquelle il savait, sans s'égarer jamais, conduire son lecteur où il lui avait fait habilement désirer d'être amené. « On n'avait pas encore vu en France, dit M. Magendie lui-même, un ouvrage de cette ampleur si intelligemment organisé. » Or de ce mérite particulier ces morceaux détachés ne donnent aucune idée, et il faut le regretter. Mais, de tous les autres caractères qui ont fait au XVII^e^ siècle le succès de l'*Astrée*, de tous les thèmes de développement où l'invention de d'Urfé s'est donné carrière, rêveries et descriptions, narrations héroïques ou touchantes, dissertations et controverses, procès et sentences touchant le véritable amour, il n'est pas un seul qui ne soit ici représenté.

Le double travail que nous venons d'analyser sera donc aussi utile qu'il est attachant. S'il est vrai — et il est vrai —, sans que l'*Astrée* soit un chef d'œuvre, que l'apparition de l'*Astrée* est « un fait d'une importance capitale dans l'histoire des mœurs et de la littérature », nul n'aura plus que M. Magendie, et par une étude plus précise et des témoignages plus probants, contribué à rendre cette vérité sensible.

ALBERT CAHEN.

ÉTIENNE GROS, **Philippe Quinault, sa vie et son œuvre**. Un vol. in-8° raisin de XII-825 pages (65 fr.). Paris, Honoré Champion, 1926.

PHILIPPE QUINAULT, **La Mère coquette ou les Amants brouillés**. Un vol. in-8° de XXVIII-158 pages (16 fr.). Édit. critique par ÉTIENNE GROS, *ibid.*, 1926.

Le premier mérite de M. Étienne Gros est de nous avoir donné, au prix d'un long et minutieux travail, une étude qui nous manquait. Quinault a été, suivant les temps et suivant l'esprit de ses juges, l'objet d'appréciations diverses : tout bien examiné, ce poète heureux, qui connut la douceur des grands succès, n'est évidemment pas de ceux qui s'imposent à l'admiration de la postérité ou auxquels même on éprouve de temps en temps le désir de revenir; mais son œuvre est de celles qui doivent retenir l'attention, d'abord parce qu'elle est un témoin du goût d'une époque : entre la chute retentissante de *Pertharite*, qui va, pour sept ans, éloigner Corneille du théâtre, et le succès d'*Andromaque*, qui fonde définitivement la réputation de Racine, Quinault est le représentant essentiel de la tragédie romanesque; d'autre part, il est le vrai créateur de cette « tragédie lyrique », de cet opéra français, qui fut l'objet de tant de railleries et de dénigrements, qu'on accuse,

1. L'« analyse de l'*Astrée* », en six pages, qui précède les *Extraits* et qui ne résume que les événements intéressant les deux personnages d'Astrée et de Céladon, n'y saurait suppléer.

à tort ou à raison, d'avoir tué la tragédie, et qui, en fait, lui a survécu et lui survit encore. Or, nous avons sur lui plusieurs bons travaux, mais tous partiels ou très sommaires. Le livre de M. Gros est, au contraire, une étude approfondie de la vie et de toutes les parties de l'œuvre de Quinault : il n'est pas vraisemblable que personne tente désormais de faire mieux, — ni plus long. C'est, en effet, le reproche — beau reproche, en un sens, — qu'on fera peut-être à M. Gros, et qu'il a lui-même prévu[1] : sa monographie dépasse, je ne dirai pas comme lui « les limites permises », mais celles qui convenaient au sujet. Après une biographie très étendue et qui contient déjà en partie l'histoire des œuvres de Quinault, consacrer 330 pages grand in-8° et de texte serré à seize pièces, comédies, tragi-comédies, tragédies, dont aucune n'est demeurée au théâtre, et de la plupart desquelles la postérité a oublié jusqu'au titre, c'est sans doute témoigner à l'égard de Quinault d'une complaisance excessive et qui présente peut-être plus d'inconvénients que d'avantages. De ses quatre comédies, il n'en est qu'une, *La Mère coquette*, dont le titre à tout le moins soit demeuré dans le souvenir, — titre trompeur, car il fait attendre une comédie de caractère, et la pièce n'est guère qu'une assez banale et lente comédie d'intrigue : c'était, M. Gros le rappelle, le jugement de Jules Lemaître, et ce jugement est fondé. M. Gros, cependant, nous donne de *La Mère coquette* une « édition critique », qu'il faut louer puisqu'elle est accompagnée d'une introduction et de notes diligentes, intéressantes et utiles, mais qui, en elle-même, est à peu près sans objet, car les variantes s'y réduisent à des différences de texte presque uniquement typographiques. Quoi qu'il en soit, cet honneur suffit. Des quatre comédies, en effet, sans en excepter aucune, les mérites et les insuffisances apparaissent sensiblement pareils : une originalité limitée et qui s'accommode du plagiat ; une composition médiocrement serrée, des personnages sans vérité profonde ; avec cela, dans le détail du dialogue, à défaut de vigueur, une aisance parfois assez plaisante ou gracieuse et assez touchante. Un long chapitre était-il donc nécessaire pour chacune de ces pièces, et les traits essentiels de la comédie de Quinault ne seraient-ils peut-être pas mieux ressortis d'une étude plus resserrée ? A plus forte raison, quand il s'agit de ces tragi-comédies ou de ces tragédies dont on emporte une impression presque toujours la même, qui sont toutes animées d'un même esprit et dont aucune n'a survécu à la société qui se reconnut en elles et qui leur fit accueil, n'était-il pas possible, tout en se gardant des généralisations sans preuves, de réduire, et de beaucoup, les neuf chapitres où chacune d'elles est analysée, puis étudiée dans sa « structure » et dans la « psychologie » de ses « personnages secondaires », de son « héros » et de son « héroïne » ?

Plus justifiés, toutefois, sont les développements que M. Gros donne à son étude des « tragédies lyriques » de Quinault, non seulement parce qu'il y a lieu, en effet, de suivre ici les efforts du poète pour atteindre à la perfection et de distinguer « les époques de l'opéra de Quinault », mais parce que ces efforts n'ont pas été sans résultat et que la postérité elle-même a consacré tel de ses « livrets » comme une manière de chef-d'œuvre : sur ses onze tragédies lyriques, il en est six dont les musiciens du XVIII^e^ siècle et, parmi eux, l'illustre Glück, se sont encore inspirés[2]. C'est qu'en effet, de *Cadmus* ou même d'*Alceste* à *Atys*, puis des opéras mythologiques aux opéras chevaleresques, à *Amadis*, à *Roland*, à *Armide* surtout, ce n'est pas l'art seulement de Quinault, c'est le genre même de l'opéra qui se perfectionne, se délestant

1. Préface, p. XI.

2. *Amadis*, musique de Laborde (1771) ; *Armide*, musique de Glück (1777) ; *Roland*, musique de Piccini (1778) ; de nouveau *Amadis* (remanié par Devismes), musique de Chrétien Bach (1779) ; *Atys* (remanié par Marmontel), musique de Piccini (1780) ; *Persée* (remanié par Marmontel), musique de Philidor (1780) ; *Thésée* (remanié par Morel de Chédeville), musique de Gossec (1782).

de plus en plus de surcharges vieillies, pour prendre de plus en plus le caractère d'un drame attachant et bien fait, qui ménage cependant aux spectacles somptueux et surtout à la pure expression des sentiments et des passions les scènes où se déploiera l'inspiration du musicien.

Ce progrès, M. Gros l'a suivi avec beaucoup d'exactitude et de délicatesse, comme il a fort bien démêlé les mérites de la souple versification de Quinault et jusqu'aux avantages relatifs de sa langue indigente. Il faut louer également l'intéressante discussion sur les rapports de la tragédie et de l'opéra par laquelle M. Gros a jugé qu'il convenait de clore cette partie de son ouvrage : on pourrait ajouter à son argumentation ou la modifier sur quelques points ; mais avec beaucoup de mesure et de courtoisie, il fait bien sentir ce qu'il y a d'excessif dans « les réquisitoires de Brunetière et de M. Doumic » contre l'opéra et l'influence funeste qu'il aurait exercée sur l'évolution de la tragédie.

Aussi bien retrouvons-nous cette sagesse et cette sûreté du jugement dans toutes les parties du livre de M. Gros. Nulle part il ne s'est exagéré les mérites de l'homme habile, aimable et de vertu moyenne que fut Quinault : « Son chef-d'œuvre, dit-il[1], ce n'est ni l'*Astrate*, ni la *Mère coquette* ; le chef-d'œuvre de Quinault, c'est sa vie ». C'est d'avance marquer avec esprit qu'on ne forcera rien dans l'appréciation de son mérite littéraire ; mais on ne souffrira pas non plus qu'il soit injustement ravalé. Quinault, écrira donc encore M. Gros[2], « Quinault ne fut pas un grand poète. Il a écrit des comédies, dont l'une est une très jolie chose (*c'est beaucoup dire*), des tragédies et des tragi-comédies qui révèlent parfois une sensibilité assez fine, des livrets d'opéra qui contiennent presque tous des scènes charmantes et dont l'un[3], en tout cas, renferme de très beaux accents ; mais rien, dans ces œuvres agréables et quelquefois émouvantes, ne porte la marque du génie ; rien ne permet de comparer, ne fût-ce qu'un seul instant, leur auteur à un Racine ou à un Molière : Quinault ne triomphe guère que là où il n'a pas eu de rivaux » (entendez : dans ce genre de l'opéra dont il fut le vrai créateur et qui, en France du moins, ne fut guère un genre « littéraire » que sous sa plume). A un détail, à une nuance près, on ne saurait mieux résumer et conclure une étude qui ne pouvait elle-même être plus complète et plus impartiale.

ALBERT CAHEN.

LANGLOIS MARCEL, **Louis XIV et la Cour, d'après trois témoins nouveaux : Bélise, Beauvillier, Chamillart.** In-8°, 20 gravures. A. Michel, 1926.

Dans ce volume M. Langlois a réuni quelques études, dont une parue dans cette Revue en 1925, qui intéressent plutôt l'histoire de la France au XVII^e^ siècle ; ces travaux ont pour objet deux œuvres anonymes, qu'il a eu le mérite de découvrir et de présenter avec une annotation, et aussi une œuvre, connue sous un pseudonyme, qu'il restitue au véritable auteur. Nous n'en parlerions pas du point de vue de l'histoire littéraire s'il ne nous paraissait évident que, même sous cet aspect, nos lecteurs peuvent en tirer quelque profit. Inutile d'insister sur l'apport nouveau que constituent les « Anecdotes » et les « Réflexions » de la présidente Ferrand, de qui on ne connaissait jusqu'ici que les « Lettres » ; elles contiennent des appréciations intéressantes sur les œuvres de M^me^ de La Fayette, de M^me^ Dacier, de l'abbé de Choisy et de La Bruyère. Les « Pensées intimes » de Beauvillier complètent sur un point l'enquête de M. l'abbé Brémond sur la littérature mystique ; il faut espérer que M. Langlois ne s'arrêtera pas en si bonne voie et nous appor-

1. *Philippe Quinault*, I, II, dernières lignes (p. 96).
2. *Id.* Conclusion, p. 767.
3. *Armide.*

tera bientôt du nouveau encore sur ce pieux personnage. Le côté qui paraît le plus curieux ce sont ces « Anecdotes et portraits », extraits de Chamillart ; il y a là l'impression au jour le jour d'un contemporain sur la querelle Bossuet-Fénelon, sur Bourdaloue, Fléchier, Hébert, Bussy-Rabutin, Racine, Corneille, Perrault et Mme de Sévigné. Le choix des illustrations réunit toute une iconographie souvent inédite, entre autres un portrait du roi par N. Robert, qui fait partie de la série des « Vélins du Muséum », et plusieurs gravures curieuses. Un index permet de retrouver tous les passages du texte.

G.-M. Michel Drucker.

René Bray. **La Formation de la doctrine classique en France.** Un vol. gr. in-8° de v-389 pages. Paris, Librairie Hachette, 1927.

— **La tragédie cornélienne devant la critique classique, d'après la querelle de « Sophonisbe » (1663).** Un vol. gr. in-8° de 59 pages (*ibid.*), 1927.

« Le XVIIe siècle est le siècle de la raison[1]. » — Je le savais, dites-vous, et aussi qu'il était — que cette seconde vérité soit le principe ou la conséquence de la première — « le siècle de la règle[2] », et enfin que son art visait à « l'universel » plus qu'à la peinture de la réalité particulière et historique[3]. Et je savais encore que le génie de Corneille, invinciblement amoureux des « beaux sujets » et chargés d'événements, s'était difficilement plié à ces règles du théâtre auxquelles Racine devait plus tard se conformer avec tant d'aisance, et qu'ainsi la tragédie cornélienne était en quelque sorte une « étape » — glorieuse et déjà singulièrement rapprochée du but — mais enfin une « étape entre la tragi-comédie de Hardy et la tragédie de Racine[4] ». — Vous le saviez, et dès avant la publication du livre de M. Bray, *La Formation de la doctrine classique en France*, et de la courte étude, *La Tragédie cornélienne devant la critique classique*, qui le complète et l'illustre. Aussi le but de ce livre n'est-il pas de vous l'apprendre, encore que ces assertions traditionnelles, et qui sont justes, en jalonnent nécessairement les divers chapitres. Mais comment cet esprit du XVIIe siècle s'explique-t-il lui-même ? Par quelles circonstances et par quelles influences ? Comment ce code de l'art raisonnable et régulier s'est-il édifié peu à peu ? Du principe général quelles lois ont découlé, régissant la conception même de l'œuvre d'art ?

Reprenons les indications par lesquelles M. Bray délimite le champ de son enquête : « entre le déclin de la fortune de Ronsard et le triomphe de Boileau », c'est-à-dire des environs de 1630 aux environs de 1670, sous l'effort continu de théories, en somme, concordantes et auxquelles ne fit pas défaut l'adhésion du public, une doctrine littéraire ou, plus précisément, une poétique s'est constituée, qui, consacrée, dans la génération suivante, par de parfaits chefs-d'œuvre, devait, durant une siècle et demi, imposer à la poésie française son autorité incontestée : c'est proprement la « doctrine classique », et l'objet du travail de M. Bray, c'est, après en avoir recherché les origines, d'en démêler les fondements et d'en exposer nettement et complètement les principes. Ses sources d'information sont, non pas les œuvres des poètes — le tempérament, le génie individuel y ont trop de part, — mais les innombrables traités, dissertations, lettres, préfaces, écrits didactiques ou polémiques de toutes formes, qui furent alors, ou même antérieurement, rédigés ou publiés en France et hors de France, depuis l'*Art poétique* de Vida (1527), la *Poétique* de Scaliger (1561) et le *Commentaire* de Castelvetro sur la *Poétique* d'Aristote (1570) jusqu'à *la Critique de l'École des femmes*, aux écrits de Boileau lui-même et aux préfaces de Racine. Et à ce propos dirons-nous que M. Bray aurait rendu service à ses

1. *La Formation*, p. 136. — 2. *Id.*, p. 113. — 3. *Id.*, p. 213. — 4. *Id.*, p. 264.

lecteurs en dressant une table *chronologique* de toutes les pièces originales — des plus importantes au moins — qu'il a utilisées et qu'il se borne à citer, dans sa *Bibliographie* (II-V), suivant l'ordre alphabétique des auteurs[1] et parfois même en renvoyant seulement aux recueils généraux, œuvres ou correspondances, auxquels il les a empruntées ? L'addition, semble-t-il, aurait été d'autant plus souhaitable que, si l'auteur n'oublie pas de dater avec précision chaque fois qu'il convient de suivre de près les progrès d'une prescription, d'une exigence nouvelle[2], l'ordre général qui, dans cette histoire, qui est une histoire d'idées, et d'une durée assez étroitement limitée, devait être suivi et l'a été en effet, ce n'est pas l'ordre chronologique, c'est l'ordre rationnel des matières.

Ainsi conçue, d'ailleurs, la composition du livre est d'une justesse et d'une netteté tout à fait satisfaisantes. Non seulement les questions y sont groupées suivant le plan le plus clair : — les origines de la doctrine ; les fondements de la doctrine ; les règles générales de la doctrine ; les règles particulières des genres (encore qu'il ne soit pas toujours facile, l'auteur en fait lui-même l'aveu quelque part, de distinguer à laquelle de ces deux dernières parties certains exposés doivent être rattachés) ; — mais on ne saurait être plus complet.

Peut-être même est-ce par un excès de scrupule sur ce dernier point que M. Bray a cru devoir, à la fin de sa troisième partie, consacrer un dernier chapitre à « la poésie chrétienne ». Il n'est pas aisé de comprendre que la question de la poésie chrétienne puisse être assimilée aux *règles* touchant la « vraisemblance », les « bienséances », l'emploi du « merveilleux » ou le respect des « unités », qui étaient l'objet, dans cette même partie, des cinq chapitres précédents. L'histoire, depuis la fin du Moyen Age et les débuts de la Réforme, de la poésie religieuse en France, de celle surtout qui puise son inspiration dans l'Écriture, est encore à faire, et les causes de son maigre destin sont à démêler : mais il ne s'agit ici de rien de tel, et tout s'y réduit à deux points : les sujets chrétiens conviennent-ils à la tragédie et à l'épopée? Puis, si l'on répond par l'affirmative, quelles conditions s'imposent au poète qui prétend les traiter? Or, sur les deux points, les hommes du XVII[e] siècle ont pu répondre différemment, mais toujours par des arguments tirés de la « raison », — et le « rationalisme classique » est l'objet d'un chapitre de la seconde partie du livre de M. Bray ; quelques-uns ont pu se défier d'un genre qui ne pouvait trouver de modèles que chez les modernes, — et un autre chapitre traite de « l'imitation des anciens », et, à ce propos, des « modèles italiens » et même, pour la réduire, d'ailleurs, presque à rien, de « l'influence espagnole » ; sans doute, enfin, la double question peut-elle se rattacher à celles du choix du sujet et du héros, ou du vraisemblable et du merveilleux, à quoi sont consacrés encore d'autres chapitres : il était donc facile et, à notre sentiment, plus rationnel de considérer ici la discussion touchant la poésie chrétienne comme un cas particulier d'une théorie plus générale et de l'y rattacher.

Comme la clarté du plan, on louera aussi presque sans réserve la sagacité dont l'auteur fait preuve dans l'analyse de chacun des principes de la doctrine, dont il pénètre les conséquences, dont il dénonce, quand il y a lieu, les contradictions. Certes, on pourra contester la justesse de la critique qu'il fait[3] de

1. En donnant, il est vrai, chaque fois qu'il s'agit de pièces séparées, la date de la publication.

2. Dans la question des règles, par exemple : du début du siècle à 1630 environ ; de 1630 à la fin de la querelle du *Cid* ; après 1640, enfin, et jusqu'après le triomphe de l'école de 1660 (p. 101-113). — Dans la question de l'unité d'action : de Hardy à la querelle du *Cid*, puis à la publication (1660) des *Discours* et des *Examens* de Corneille (p. 243-248). — Dans la question de l'unité de lieu, dont l'histoire est ici contée presque année par année, de 1628 à 1638, et de 1639 à 1660 et 1663, c'est-à-dire à la querelle de *Sophonisbe* (p. 262-284).

3. *La Formation*, p. 152-154.

la fameuse théorie par laquelle s'ouvre le troisième chant de l'*Art poétique* de Boileau, où il ne veut voir qu'un lieu commun presque sans portée : il a prévu spontanément quelques-unes des objections qu'on pourrait tirer contre lui des œuvres mêmes de Boileau; le théâtre de Racine et celui de Molière en fourniraient d'autres, qui viennent à l'esprit de tout le monde. Mais on aura plaisir à suivre, dans la courte histoire qu'en trace M. Bray, les démarches plus ou moins conscientes de l'esprit d'un Chapelain ou des autres théoriciens du XVII[e] siècle, finissant par concilier — comment? par quelles assimilations complaisantes ou par quelle pétition de principe ? — deux règles de la pensée qui paraissent s'exclure l'une l'autre, le respect de la tradition et de l'autorité et le culte de la raison. De même l'observation du vraisemblable est assurément l'un des principes le plus souvent invoqués et, semble-t-il, les plus salutaires de la doctrine : M. Bray en démêle avec beaucoup de finesse les conséquences parfois dangereuses; car elle devient l'excuse de l'infidélité à l'histoire et de la substitution du romanesque au vrai, ce vrai qui, disait-on pourtant, « seul est aimable ».

M. Bray résume ainsi son dessein : « C'est un moment de l'histoire des idées littéraires qui est, dit-il[1], l'objet de ce travail ». Ce moment, il le distingue nettement et de celui qui l'a précédé, et de celui qui l'a suivi, le premier étant bien représenté par le nom de Ronsard, le dernier par celui de Boileau; de même il est un nom qui représente exactement la période intermédiaire : c'est celui de Chapelain. Les railleries de Boileau ont longtemps offusqué les regards de la critique et l'ont empêchée de bien discerner l'œuvre de Chapelain prosateur, théoricien, et celle de son époque. En fait, que reprochait Boileau aux écrivains de la génération qui avait précédé la sienne, réserve faite du génie mal discipliné, mais éclatant, de Corneille ? D'avoir manqué de ce goût exquis, de ce sentiment parfait de l'art qui fait de purs chefs-d'œuvre des tragédies de Racine, des grandes comédies de Molière, des *Fables* de La Fontaine, de telle satire et de telle épître de Boileau lui-même. Mais, quant au fond, l'accord, dit M. Bray, est « intime entre la doctrine de l'*Art poétique* et celle de la génération de Chapelain[2] ». C'est ce que, dans une page mémorable de son *Histoire de la Littérature française*, M. Gustave Lanson avait déjà — il y a aujourd'hui plus de trente ans — fortement marqué[3]; c'est ce que démontre, presque à chaque page, le livre de M. Bray, en associant, d'ailleurs, au nom de Chapelain, le plus considérable de tous, les noms de ceux qui, dans le même temps, furent comme lui, avec moins d'autorité et d'éclat, les théoriciens de l'art fondé sur la raison.

ALBERT CAHEN.

LAWRENCE MELVILLE RIDDLE. **The genesis and sources of Pierre Corneille's tragedies from *Médée* to *Pertharite***, The John Hopkins Studies in Romance Literatures and Languages, vol. III, 1 vol. in-8°, XII-222 pages, The John Hopkins Press, 1926.

Les Américains sont pour l'érudition française de précieux collaborateurs. Nous leur devons en particulier d'excellentes contributions à l'étude de notre littérature classique. L'ouvrage de M. Riddle vient d'accroître cette dette. C'est une entreprise que beaucoup auraient hésité à aborder. L'auteur veut mettre en lumière la méthode de travail de Corneille. Il s'est limité à la première partie de la carrière du tragique. Mais cela fait onze pièces dont il a dû retracer la genèse et chercher les sources à travers anciens et contemporains. Cela demandait beaucoup d'érudition et non

1. *La Formation*, avant-propos.
2. *Id.*, p. 363.
3. Quatrième partie, livre I, chap. III, 2.

moins de jugement. Quelques réserves que j'aie à faire sur l'ouvrage, je dois dire dès le début qu'il est à lire et à consulter pour quiconque étudiera la tragédie classique.

L'auteur prend successivement chaque tragédie de Corneille, explique d'abord brièvement comment le sujet a été choisi et modifié, indique ce que Corneille a connu ou lu pour cette besogne ; puis il suit la pièce presque vers par vers, et au passage note les sources déjà connues ou nouvelles des caractères, des situations ou des détails de l'expression ; un court résumé à la fin de chaque chapitre reprend les résultats essentiels, une courte conclusion les condense à la fin du volume.

Ce sera assurément un ouvrage commode à consulter plutôt que facile à lire. Cette multitude de fiches accolées à chaque vers papillotent un peu devant les yeux. Les conclusions ne s'en dégagent pas d'elles-mêmes. J'aurais préféré un exposé du sujet de la pièce, tel que Corneille le connaissait, avec ses variantes ; puis l'indication des modifications subies par ce sujet du fait de la contamination par d'autres sujets historiques ou inventés, anciens ou modernes ; enfin la part de l'invention personnelle de l'auteur. Les rapprochements portant sur l'expression seulement — ce sont ici les moins probants, donc les moins utiles — pouvaient être rejetés à la fin de chaque chapitre, dans l'ordre des vers. Il me semble que cet ordre serait plus clair, et surtout que la méthode de travail et l'originalité du poète se dégageraient plus facilement.

Mais cette réserve n'infirme pas la valeur des résultats de l'enquête. Elle contient de nombreux rapprochements d'un grand intérêt entre telle pièce de Corneille et telle autre pièce contemporaine; elle en indique encore davantage à l'intérieur du théâtre de Corneille. Pour ne prendre que les plus généraux, je signale par exemple l'étude du motif de l'amoureux évincé, en même temps personnage indispensable à l'action, que M. Riddle relève dans toutes les tragédies qu'il étudie sauf *Pompée* : Égée, Don Sanche, Valère, Maxime, Sévère, etc. De même pour le motif de la « tête » que l'héroïne cornélienne, en quête de vengeance, — voyez *le Cid*, *Cinna*, *Rodogune*, *Héraclius* — veut se faire apporter par l'un de ses amants, et en échange de laquelle elle promet de récompenser un amour jusque-là dédaigné. Une excellente étude du caractère de Médée, de judicieuses remarques sur les sources de l'inhumanité d'Horace, un exposé particulièrement prudent de la genèse de *Nicomède*, voilà encore quelques-uns des meilleurs morceaux de l'ouvrage.

Mais il contient des rapprochements de moindre valeur. Ceux qui regardent l'expression sont souvent hasardeux. Que tel vers de Corneille ait quelque ressemblance avec tel vers de Hardy, cela ne veut pas dire qu'il y ait emprunt. Souvent l'un et l'autre expriment une pensée banale à cette époque. D'autres rapprochements, portant sur des procédés habituels au théâtre classique, ne sont pas plus significatifs : par exemple les songes. L'auteur s'en est rendu compte, puisqu'il multiplie les *peut-être*. On en trouve presque à chaque page. Cela me semble assez grave. M. Riddle a voulu signaler toutes les possibilités de sources. Chaque fois qu'il a remarqué quelque parenté entre un texte d'une pièce de Corneille et un texte d'une pièce contemporaine jouée antérieurement, il a signalé cette parenté, sans affirmer cependant qu'il y ait source. Mais, dans sa conclusion, il se sert aussi bien de ces possibilités de sources que des sources reconnues. Je crois que mille *peut-être* ne donnent pas une certitude, et que, si la conclusion de l'ouvrage appelle des réserves, c'est justement parce que M. Riddle ne s'est pas aperçu qu'à côté de fondations solides il en utilisait beaucoup de fragiles. Dépouillé de tout ce qu'il contient de hasardeux, l'ouvrage aboutirait à des résultats moins tranchés, mais plus sûrs et plus vrais.

Ce reproche est peut-être encore mieux fondé pour la partie de ce travail qui concerne la genèse des pièces. L'auteur prétend y retrouver les raisons qui ont conduit Corneille à choisir ses sujets. J'avoue que cela me paraît très ambitieux. Comment savoir si tel sujet a été suggéré, comme le veut presque chaque fois M. Riddle, par une pièce contemporaine, Corneille faisant ensuite des lectures chez les anciens pour enrichir sa première idée, ou si les lectures sont antérieures à la suggestion contemporaine? Corneille a-t-il écrit *Médée* parce que l'*Hercule mourant* de Rotrou, qui contenait une situation quelque peu analogue, l'a fait penser à ce sujet? *Cosroès* lui a-t-il suggéré *Nicodème*? Mais il faudrait admettre, me semble-t-il, que le poète a d'abord conçu un thème abstrait, suggéré par la pièce qu'il venait d'entendre, et n'a cherché qu'ensuite un héros concret illustrant ce thème. Je sais bien que c'est ce qu'allait préconiser le P. Le Bossu. Mais il me paraît difficile d'admettre que ce soit la marche ordinaire de l'esprit du poète dramatique. Je crois qu'il part plus souvent d'un cas concret, d'une situation, d'un caractère historique ou observé, et cela ne me semble pas pouvoir s'accorder avec les genèses que décrit M. Riddle. J'admets seulement que les pièces contemporaines ont pu, dans la composition d'une tragédie déjà choisie, suggérer à Corneille des modifications, des enrichissements du sujet primitif.

Mais M. Riddle avait un but en écrivant cet ouvrage. Il a voulu montrer que les tragédies de Corneille ont été suggérées par le théâtre contemporain et les expériences antérieures du poète, et non par des lectures d'écrivains anciens ou par des leçons des théoriciens. Il a voulu établir la solidarité de Corneille et du théâtre de son temps et démolir la théorie qui fait du poète un imitateur de l'antiquité. La première partie de cette tâche s'inspire d'une idée excellente. Il est certain que Corneille n'est pas un isolé. Mais M. Riddle est trop exclusif. Il n'admet ni que Corneille se soit inspiré des événements contemporains — qu'en dira M. Lefranc? — ni qu'il doive ses sujets à Sénèque ou à tel Espagnol, ni qu'il se soit inspiré des leçons d'Aristote ou de ses commentateurs. Mairet, Scudéry, Rotrou, voilà les seuls inspirateurs de notre poète. *La Mort de César* a inspiré à la fois *Cinna*, *Polyeucte*, *Pompée*. Ce serait curieux si c'était démontré.

M. Riddle s'élève surtout contre la thèse de l'influence des commentateurs d'Aristote sur la tragédie cornélienne. Il dit même que Corneille « commence à faire quelque peu consciemment attention à la *Poétique* d'Aristote pendant la composition d'*Héraclius* »[1]. Mais Scaliger est cité dans la préface de *la Suivante*, Aristote invoqué dans l'avertissement du *Cid*, dans la *Suite du Menteur*, etc. Le seul argument qu'apporte M. Riddle porte sur l'unité de lieu dans *Horace*[2]. Il est tout à fait contestable. Je persiste à croire que Corneille a maintenu au prix d'une invraisemblance l'unité de lieu dans *Horace* pour donner satisfaction au parti des réguliers.

Il y aurait encore beaucoup à dire sur les rapports de Corneille et de l'histoire, tels que les conçoit M. Riddle. Corneille a-t-il vraiment une préférence instinctive pour les événements ou caractères tirés de l'histoire? Mais alors pourquoi ne la suit-il pas toujours? Je pense qu'il a surtout le goût des situations extraordinaires et des intrigues compliquées. Si l'histoire lui en fournit, il s'y conforme, heureux d'y trouver un garant contre la critique ; si elle est trop nue ou trop quotidienne, il s'en affranchit. L'intrigue de *Théodore* le montre nettement.

Un dernier mot. M. Riddle estime que, contrairement à l'opinion reçue, Corneille ne cherche pas des caractères volontaires, qu'ils lui ont été imposés par ses sources. Nous revenons encore à la question des genèses. M. Riddle oublie ses *peut-être*. Il n'a pourtant pas prouvé que Corneille a écrit *Cinna* parce que Scudéry, avec sa *Mort de César*, lui avait suggéré

1. P. 138. — 2. P. 37, 39, 200.

cette idée, et non parce que le caractère d'Auguste, après celui d'Horace, de Rodrigue ou de Chimène, était conforme à sa conception, peut-être encore en partie instinctive, de la tragédie.

On voit tout l'intérêt de cet ouvrage. Non seulement il apporte de précieux renseignements, mais il sollicite la discussion sur des problèmes fondamentaux. S'il prend un peu trop souvent le contre-pied des idées reçues, ce n'est pas là un défaut si commun.

René Bray.

Maurice Muller, **Essai sur la philosophie de Jean d'Alembert**. Un vol. in-8° de 313 pages. Paris, Payot, 1926.

Une partie du livre m'échappe, celle qui a trait aux principes mathématiques et mécaniques de d'Alembert ; je suis incapable d'en suivre les formules. Je n'ai pas la compétence nécessaire pour juger une autre partie ; celle qui discute la logique philosophique de d'Alembert, la valeur de ses raisonnements ou qui en cherche les origines, prolongements et transformations dans la pensée de grands philosophes. Je m'en tiendrai donc à quelques remarques qui intéressent plus particulièrement l'histoire littéraire et ses rapports avec l'histoire de la philosophie.

L'ouvrage de M. Maurice Muller me semble étudier avec précision et perspicacité deux points très importants. D'Alembert n'a pas cessé de se poser le problème de la valeur de la connaissance rationnelle. On sait que, pour Descartes et les cartésiens, cette connaissance avait une valeur absolue ; elle nous faisait toucher une réalité, et même la réalité. On sait aussi la fortune qu'a faite au XVIII^e^ siècle, non pas seulement cette philosophie, mais, en dehors de toute métaphysique, la confiance dans la raison. On a souvent montré à quels abus cette confiance avait pu entraîner certaines philosophies politiques et sociales, dans quelle idéologie abstraite et trompeuse ils étaient tombés. J'ai essayé de montrer, par ailleurs, qu'il ne fallait pas exagérer l'importance de ce rationalisme abstrait et qu'il avait été combattu par le développement d'un esprit expérimental et réaliste. L'étude de M. Muller complète et confirme ces vues. On a eu si peu une confiance aveugle dans la raison que d'Alembert, et d'autres, ont fait une critique serrée des principes sur lesquels elle se fonde et ont abouti, presque toujours, à des conclusions sceptiques. On voit s'ébaucher les docrines contemporaines qui feront croire non seulement à la faillite de la logique rationnelle, mais à celle de la science.

D'autre part, M. Muller a bien montré quelles avaient été les incertitudes de d'Alembert, tiraillé entre le scepticisme et le matérialisme athée et le besoin de croire à quelque chose, à des réalités objets de science, à des intuitions du cœur. Cette histoire précise un des épisodes de ce grand débat entre la négation ironique et glacée et le besoin de croire qui a partagé tant d'âmes dans la deuxième moitié du XVIII^e^ siècle, celle de Diderot comme celle de d'Alembert.

Le livre est donc très riche d'enseignements même pour ceux qui ne sont pas philosophes. Il montre quels services l'histoire littéraire peut demander à l'histoire de la philosophie. Mais il permet aussi de comprendre quels services elle pourrait aussi lui rendre. Si d'Alembert a été ainsi partagé entre le goût du raisonnement strict poussé jusqu'à ses limites sceptiques et le sentiment qu'il y a tout de même des vérités et réalités indémontrables, ce n'est pas seulement, je crois, par le travail de son intelligence. C'est sous la pression de la vie. Car ce géomètre n'était pas du tout un Fontenelle satisfait d'une vie enfermée dans l'égoïsme intellectuel. Il a été vraiment la proie d'une grande passion, profonde et malheureuse, son amour pour M^lle^ de Lespinasse. C'est elle qui lui a fait comprendre ce que pouvaient être certaines certitudes et

certaines réalités : celles du cœur. C'est par elle, il l'a dit expressément, qu'il a pu goûter une œuvre aussi peu rationnelle et géométrique que possible, *La Nouvelle Héloïse*. Même aventure est advenue à Diderot avec Mlle Volland, avec cette différence que Diderot a été l'amant de la demoiselle. Cet élément biographique devrait compléter, je crois, la seule analyse abstraite des œuvres. D'autre part, M. Muller nous dit qu'il a voulu étudier avec la philosophie de d'Alembert « celle d'une époque, celle d'une catégorie d'esprits, d'une catégorie de savants, qui se sont réclamés de Locke ». Catégorie d'esprits, catégorie de savants, sans doute, et fort bien. Une époque, c'est plus douteux. Et je serais sans cesse tenté de demander si cette doctrine s'explique seulement par cette demi-douzaine de grands ou bons esprits ; si elle n'est pas née d'une poussée plus générale, ou si elle ne s'explique pas par la lutte contre une autre opinion, répandue, qu'il faudrait connaître. Je pense, par exemple, qu'on ne tient pas assez compte dans l'étude de la pensée du XVIIIe siècle, de cette philosophie scolastique, qui se pénètre sans doute de principes cartésiens, mais qui reste encore tout encombrée de vieilles méthodes et du vieil esprit, comme en témoignent les manuels scolaires et les « cahiers » manuscrits dont il y a quelques-uns à la Sorbonne. Toutes ces discussions sur la valeur des définitions et divisions naissent de la méthode scolastique qui est presque toute définitions et divisions. De même les discussions sur la nature et les principes du mouvement qui sont pour ainsi dire des thèmes d'école (Pierre-Maurice Masson l'a montré dans son édition de la *Profession de foi du Vicaire savoyard* à propos de ce qu'en dit Rousseau). Que de problèmes je verrais ainsi se prolonger hors de d'Alembert, Diderot, Condillac, Locke et quelques autres, pour devenir de grands mouvements d'opinion où d'Alembert ne fait que suivre le courant ou l'un des courants. Il suffira, pour s'en rendre compte, de lire, après ce que M. Muller dit de l'esthétique de d'Alembert : le livre de M. Fœkierski, *Entre le classicisme et le romantisme ; étude sur l'esthétique et les esthéticiens du XVIIIe siècle*. Encore ai-je essayé de montrer que cet excellent ouvrage était incomplet et ne tenait pas assez de compte de ces courants généraux. Même remarque pour la morale de d'Alembert : séparation de la religion et de la morale, dédain pour la métaphysique de la morale (qui en est aussi la scolastique), constitution d'une morale sociale par l'enseignement du plus grand bien de chacun naissant du plus grand bien de tous, ce sont là des banalités où d'Alembert ne fait que puiser et qu'il faudrait dans tous les cas étudier avec précision pour montrer son apport original (qui n'existe pas, je crois). Il se rencontre, sur ce point, avec Hélvétius, que M. Muller lui oppose en partie (p. 208), opposition qui n'existe que dans les principes lointains et qui disparaît dès qu'on passe aux conséquences pratiques. Il y aurait ainsi à faire une étude d'un milieu assez large sur un certain nombre d'autres points : les idées de d'Alembert sur la musique « descriptive » (ne pas oublier, par exemple, le fameux *clavecin oculaire* du P. Castel), sur cette question de l'origine des langues discutée par plus de vingt auteurs,... etc.

Toutes ces études seraient fort utiles pour juger exactement l'originalité de la pensée de d'Alembert et faire son histoire. Mais je n'oublie pas que l'ouvrage de M. Muller est surtout celui d'un philosophe à qui l'on doit demander surtout une description exacte de cette pensée et de ses mécanismes, une étude de ses rapports avec quelques autres grandes pensées philosophiques et un jugement. Je pense qu'il a fort bien fait tout cela en laissant à des philosophes le soin de me confirmer ou contredire. J'ai simplement voulu marquer l'intérêt du livre pour l'histoire littéraire et l'histoire générale de la pensée.

Daniel Mornet.

PROSPER MÉRIMÉE, **Mémoires historiques (Inédits)**. In-8°. Paris, F. Bernouard, 1927.

En même temps que M. Édouard Champion, l'éditeur parisien F. Bernouard avait annoncé la publication des *Œuvres complètes* de P. Mérimée. La curiosité des lettrés, des érudits et des collectionneurs était d'autant plus piquée que M. Bernouard promettait un premier volume de *Mémoires inédits*. Ce volume vient de paraître et nous apporte une désillusion ; il ne contient, en effet, rien que de connu, et l'on peut dire que son titre : *Mémoires historiques (Inédits)* est fallacieux et ne correspond pas à la réalité. Sans doute la mode est aux inédits; est-ce une raison pour baptiser *inédits* des morceaux qui ont paru déjà ? Mérimée, pince sans-rire, aurait vu là une mystification, comme il aimait à en faire. Mais toute mystification n'a qu'un temps et, à la longue, les mystifiés se vengent.

Ouvrons le livre ; il nous offre un choix assez arbitraire d'articles historiques que Mérimée composa dans la seconde partie de sa vie. On nous les présente comme inédits. Or *Philippe II et Don Carlos* a paru dans la *Revue des Deux Mondes* du 1er avril 1859. — L'*Histoire de Jules César* (le titre exact, que l'éditeur tronque on ne sait pourquoi, est : *Histoire de Jules César par Napoléon III*) a paru dans le *Journal des Savants* en septembre 1865 et en juillet 1866. — L'*Histoire de la Fausse Élisabeth II* fut publiée dans le même journal en juin et en juillet 1869. — Les *Mémoires contemporains relatifs au Faux Démétrius* le furent également en février et mars 1852... — Le *Moniteur Universel* publia, le 30 octobre 1852, le compte rendu du livre de Haxthausen ; — l'*Athenæum français*, le 29 janvier 1853, le compte rendu de *Mémoires secrets pour servir à l'histoire de la Cour de Russie sous les règnes de Pierre le Grand et de Catherine Ire*. Enfin l'article intitulé *La Littérature et le Servage en Russie* parut le 1er juillet 1854 dans la *Revue des Deux Mondes*... Ainsi donc aucune de ces études n'est inconnue, et l'annotateur anonyme le sait bien qui, dans les notes jointes au volume, donne lui-même la référence exacte de chaque publication (Cf. p. 255-260). Alors, pourquoi, sur la couverture et dans les *Notes*, ce mot prestigieux et trompeur : *Inédits* ? L'annotateur veut-il signifier qu'une publication dans la *Revue des Deux Mondes* ou le *Journal des Savants*... ne compte pas : c'est fort peu aimable pour des revues aussi universellement connues ! Veut-il sous-entendre que tout ce qui n'a pas paru en volume peut être considéré comme inédit? C'est jouer singulièrement sur les mots. Le public, non plus que les érudits, ne s'y trompera.

De même le *Prospectus* d'annonce proclame que *la plus grande partie de l'œuvre critique et historique de Mérimée est demeurée jusqu'ici inédite*. C'est une erreur; tout, dans ce domaine, semble bien avoir été publié. Là où l'inédit nous réservera des surprises c'est dans la correspondance. Or, précisément, l'édition en question n'annonce aucun volume de correspondance ! C'est, dirait-on, un fait exprès. En revanche, elle annonce, sous la rubrique inédits : *La Bataille*, qui a été publiée deux fois, d'abord par M. Tourneux dans *L'Age du Romantisme* (1887), puis par M. Trahard dans l'édition du *Théâtre de Clara Gazul* (Paris, Champion, 1927), p. 5-10. — *Le Cor au pied*, qui a été publié dans l'*Information* (n° 156) des 5 et 6 juin 1920, et que M. Bernouard avait fait reproduire déjà comme *inédit* dans le *Figaro* (supplément littéraire) du 19 février 1927. — Enfin l'*Histoire du règne de Pierre le Grand*, qui a paru, en 7 articles, dans le *Journal des Savants*, de juin 1867 à février 1868. La même méthode fâcheuse s'affirmera donc dans la suite.

Cette méthode ne vaut guère mieux quand il s'agit de grouper les œuvres de Mérimée; tâche délicate, sans doute. Mais on ne voit pas quelles raisons détermine, par exemple, l'éditeur à grouper *La Jacquerie* et les *Débuts d'un Aventurier*, la place de cette dernière œuvre étant avec les études russes; de même *La Guzla* et la *Chronique du règne de Charles IX*. Groupement arbitraire

également pour presque tous les autres volumes ; on s'étonne de voir accouplés les *Études sur l'Histoire romaine* et les *Études sur les Arts au Moyen Age; Colomba* et *Mosaïque*,... etc. Voilà qui sent un peu le désordre. Même certains titres (*L'Inspecteur*, *Nouvelles Moscovites*...) paraissent tronqués, ou fantaisistes.

Défaut plus grave : toute une partie de l'œuvre de Mérimée est délibérément laissée de côté. On n'annonce aucun volume de correspondance ; et, sans doute, la publication des lettres se heurte à de grosses difficultés. Celles-ci sont-elles tellement insurmontables qu'on ne puisse espérer les surmonter? En tout cas ces difficultés n'existent pas pour les rapports d'art ; or, à part les *Études sur les Arts au Moyen Age*, l'éditeur n'annonce aucune publication archéologique[1] — A-t-il alors le droit de dire que son édition, *pour la première fois, nous révèle l'aspect total du génie* de Mérimée ? Il s'en faut ! Deux lacunes graves, comme celles de la correspondance et de l'œuvre archéologique, ne se pardonnent guère : c'est le visage mutilé d'un écrivain qu'on nous présente.

Enfin l'édition s'annonce comme *critique et définitive*. Or qui peut se vanter de faire jamais œuvre *définitive*? Quant à l'appareil critique, nous sommes d'accord qu'il doit se garder d'étouffer le texte. Tout de même il est réduit ici à une trop simple expression. Ni introduction, ni préface ; les notes destinées à éclairer le texte sont d'une excessive maigreur. Six pages leur suffisent (p. 255 à 260) et elles ne nous apprennent rien sur l'écrivain ni sur son œuvre. On ne nous dit ni pourquoi ni comment Mérimée a composé tel article ; on n'explique pas un texte qui a constamment besoin d'un commentaire précis et vivant. Qui donc pourrait se vanter de connaître à fond, par exemple, l'histoire du faux Démétrius, ou la question du servage en Russie?... Les savants articles de Mérimée fourmillent d'allusions, et nous aurions besoin de la pénétration d'un érudit pour nous les expliquer. Si une édition *critique* ne poursuit pas ce but, à quoi sert-elle? On se demande également pourquoi les notes plus fournies et plus nettes de Mérimée sont isolées du texte. Il n'y aurait que demi-mal si elles n'étaient rejetées à la fin du volume, *après* les notes du commentateur : d'où une confusion possible. Et Mérimée, de toute façon, doit avoir le pas.

Bref, la disposition et la pauvreté du commentaire surprennent : quatre lignes sur le compte rendu du livre de Haxthausen, sept sur les *Mémoires secrets pour servir à l'histoire de la Cour de Russie*, deux sur *La Littérature et le Servage Russie*, étude qui soulève tant de problèmes politiques, sociaux et littéraires... sont absolument insuffisantes. Un commentaire n'est utile que si, replaçant l'écrivain dans son milieu, il nous montre la formation et l'évolution de sa pensée[2].

« La sotte chose que la critique ! » s'écrie Diderot ; il a raison. On aimerait à louer et on regrette amèrement d'être obligé souvent de blâmer ; c'est une des tristesses du métier. Pour notre part, nous nous serions réjoui d'avoir, concurremment avec l'édition des *Œuvres Complètes de P. Mérimée* entreprise par l'éditeur É. Champion de la façon la plus sérieuse, une autre édition soignée, instructive par les rapprochements qu'elle nous eût permis de faire, et, au besoin, par les contradictions qu'elle eût apportées ; très sincèrement, nous regrettons de ne pas l'avoir.

T.

1. De même, si on publie les Études sur l'Histoire romaine, pourquoi ne pas publier les études, presque aussi importantes, sur l'Histoire grecque publiées dans la *Revue des Deux Mondes* de 1847 à 1856? Les ignore-t-on ? Et l'on relève, dans le plan, d'autres lacunes aussi fâcheuses.

2. Dans le texte, aucun appel de note ne renvoie aux notes du commentateur ; il est vrai que celles-ci ne concernent guère que le titre de chaque article.

Pierre Flottes, ancien élève de l'École Normale supérieure, professeur agrégé de l'Université au Lycée de Rochefort-sur-Mer, docteur ès lettres, **La pensée politique et sociale d'Alfred de Vigny**. Un vol. in-8° de XVI-360 p. Paris, Société d'édition « Les Belles-Lettres », 1927.

Ce livre n'est pas seulement un exposé de la pensée d'Alfred de Vigny en matière politique et sociale. C'est aussi, et c'est surtout un commentaire extrêmement attentif et minutieux de cette pensée. Et ce commentaire lui-même n'est autre chose que l'histoire des hésitations, des audaces et des reculs, des incertitudes et des contradictions de Vigny sur des sujets auxquels pendant toute sa vie il n'a pas cessé de réfléchir. Histoire d'autant plus intéressante que l'auteur a eu à sa disposition de nombreux inédits du poète, et qu'il a pu suivre les démarches de son esprit dans leurs moindres détails. Ce n'est pas qu'il nous révèle des aspects nouveaux et inattendus de sa pensée, mais il nous permet d'en saisir les nuances, d'en préciser la courbe, de la voir à l'œuvre et en action, de la suivre pas à pas et d'en discerner nettement les caractères originaux.

De ces caractères, le plus éminent, c'est l'autonomie, si l'on veut bien entendre par là l'indépendance de Vigny à l'égard des hommes, des théories et des systèmes. Habitué de bonne heure à s'isoler et à vivre en lui-même, il ne s'est fait le disciple de personne. Il a beaucoup lu, sans doute; mais, au contraire de ce qui arrive à beaucoup de gens, ses lectures ne l'ont pas dispensé ou empêché de penser : elles ont éveillé ses réflexions et surexcité l'activité de son esprit. Certaines doctrines l'ont obsédé, que ce soit celle de Joseph de Maistre, ou celle de Saint-Simon, ou celle de Tocqueville. Tantôt il a réagi contre elles, avec quelle vigueur, on le sait; tantôt il s'est laissé gagner et attirer à elles, le temps, tout au moins, d'y prendre ce qu'il jugeait à propos de s'assimiler. Mais jamais il n'a perdu cette possession de soi, ce sang-froid, cette liberté d'esprit, et, pour appeler les choses par leur nom, ce sens critique, qui faisait à la fois son orgueil et son tourment. Ses idées ne sont pas des acquisitions livresques. Elles sont le fruit de son expérience d'homme, de ses observations quotidiennes, de son jugement appliqué aux événements contemporains. On suit avec une curiosité passionnée, dans le livre de M. Flottes, cet effort consciencieux, laborieux, pour atteindre la vérité, cette hardiesse dans les déductions qui conduit Vigny par moments aux confins du socialisme, et aussi ces timidités, ou ces répugnances, ou ces scrupules qui l'arrêtent et le font revenir sur ses pas.

Car on s'aperçoit assez vite que, si la pensée d'Alfred de Vigny est indépendante à l'égard des hommes et des livres, elle n'est pas libre vis-à-vis d'elle-même. Le poète a défini son état moral dans une belle image qu'il affectionnait et que reprennent deux vers bien connus de la *Maison du Berger* :

> Le marbre des vieux temps jusqu'aux reins nous enchaîne,
> Et tout homme énergique au dieu Terme est pareil.

Il est et restera toujours partagé entre ses souvenirs du passé, ses traditions de famille, ses habitudes d'éducation, ses préjugés de caste, et sa sympathie pour des idées nouvelles, que sa raison approuve, pour qui son cœur s'enthousiasme, mais auxquelles il lui est impossible de se donner sans réserve et tout entier. Comme le dit excellemment M. Flottes (p. 13) : « Il souffrira... de penser autrement que ses parents, avec une âme fournie par eux; il craindra d'être infidèle et craindra de mentir à lui-même; le cœur et l'esprit se livreront un combat toujours renaissant, et ce combat secret se déroulera, sinon toute sa vie, comme il l'avait craint, du moins pendant vingt ans environ, depuis l'éveil de sa pensée jusqu'aux environs de 1840 ». De là ce qu'il nous paraît y avoir d'incertain et de changeant dans la pensée pourtant

si logique et si ferme d'Alfred de Vigny ; de là ce défaut d'aplomb et de confiance en soi, qui le détournera du moins d'être jamais un homme à partis pris et à systèmes ; de là le caractère dramatique de ses méditations, caractère qui se communique de lui-même au livre qui les rapporte avec tant d'exactitude, de sympathie et de fidélité.

Tel est, à mon avis, l'intérêt capital de la thèse de M. Flottes. Je m'en voudrais cependant de ne pas avertir le lecteur curieux de tout ce qui regarde Vigny qu'il trouvera dans cet ouvrage quantité d'idées, de faits, d'aperçus et de documents qui ne manqueront pas de retenir son attention. Il y trouvera, — déchiquetés, malheureusement, en menus lambeaux, mais sans doute était-il impossible de procéder autrement et le sera-t-il tant qu'une publication intégrale ne sera pas intervenue, — les *Mémoires* et *Journal* inédits du poète, des plans de livres, des ébauches de poèmes, voire même un sonnet tout entier. Il y trouvera des renseignements fort intéressants, et puisés à bonne source, sur la chronologie des poèmes : il apprendra, par exemple, de façon certaine que *La Bouteille à la Mer* était achevée dès le 27 novembre 1847, bien que la pièce soit officiellement datée d'octobre 1853 ; que le début de *L'Esprit Pur* reprend des vers écrits vingt ans plus tôt, au temps de *La Maison du Berger*[1]. D'autres fois M. Flottes soulève à nouveau et résout d'une manière personnelle certaines questions qui se posent et sans doute se poseront toujours à propos de l'œuvre d'Alfred de Vigny. Telle est celle de la prétendue stérilité du poète. Telle est celle de l'identité de la mystérieuse Eva. Personnage semi-réel, semi-idéal, trop caractérisée pour qu'on puisse la prendre pour une abstraction pure, trop peu ou trop vaguement caractérisée pour qu'on puisse reconnaître en elle telle ou telle des femmes qui ont charmé ou troublé la vie de Vigny, l'héroïne de *la Maison du Berger* sollicite et désappointe la curiosité des chercheurs. Le plus sage paraît bien être, comme le propose M. Flottes, de voir en elle non pas une femme unique, mais une synthèse des traits divers, parfois même contradictoires, qui ont été ceux des femmes que le poète a aimées. « Le poète, dit M. Flottes, dégage l'unité spirituelle de ces passions changeantes, la permanence de l'amour sous la diversité de l'objet aimé ; et il cherche dans les mythes bibliques un nom en forme de symbole vaste et pénétrant, qui évoquera l'amour sous son aspect le plus primitif et le plus éternel. »

Il y a une de ces questions sur laquelle je regrette que M. Flottes n'ait pas fixé plus longtemps son attention et la nôtre. C'est celle des rapports de Vigny et de Shelley : rapports de pensée et de langage, bien entendu ; il ne peut en avoir existé d'autres. M. Flottes la tranche, cette question, très vite, et dans un sens qui me paraît difficilement acceptable. Il semble considérer Vigny comme ayant été, dès avant 1830, en intimité étroite avec

1. A propos de chronologie, M. Flottes remet en question la date d'*Héléna*, fixée par le poète à ses dix-neuf ans, soit à 1816-1817, contestée par Sainte-Beuve, qui n'admet pas que le poème puisse être antérieur à 1821. M. Flottes estime qu'on peut reporter cette date à 1818-1819, Vigny se croyant né seulement en 1799, comme il l'a dit et même écrit à plusieurs reprises. Un canevas en prose, dont M. Flottes ne donne pas le texte et dont la date reste indéterminée, montre que Vigny était hanté par la situation de « l'héroïne cosaquée » et qu'il a porté pendant un certain temps dans sa tête l'idée d'un poème sur ce sujet. L'argumentation est ingénieuse. J'avoue qu'elle ne me convainc pas. Vigny s'est plu, pour des raisons diverses, à équivoquer sur la date de composition de ses poèmes. Mais, pour qui donne aux mots leur sens, il ne saurait y avoir de doute. Vigny a pu, dès 1818-1819 ou même avant, si l'on veut, voir un sujet possible de poème dans les malheurs d'une jeune fille violée par une soldatesque quelconque. Mais le poème d'*Héléna*, tel qu'il l'a conçu et exécuté, porte en lui-même sa date, et cette date n'est autre, comme l'estimait fort judicieusement Sainte-Beuve, que 1821.

la pensée du grand lyrique anglais : « son ami Shelley », dit-il. Dans la conception du rôle social assigné par *Stello* à la poésie, il voit une inspiration de Shelley. Or Shelley, comme on sait, n'a été vraiment connu en France qu'aux environs de 1850. Que Vigny pouvait-il savoir de lui en 1830 ou 1831 ? On peut faire des rapprochements entre certains passages de leurs œuvres : M. Gilbert Chinard en a fait, et j'en ai fait aussi. Mais est-ce autre chose que des rapprochements, c'est-à-dire la constatation d'une rencontre entre des esprits qui peuvent s'être ignorés? Et, partant de là, est-on fondé à proclamer « l'influence indéniable » de Shelley sur la pensée de Vigny, surtout quand il s'agit d'un thème romantique aussi répandu à cette époque que la fonction sociale du poète? Réduites à leur contenu le plus simple et présentées sous une forme abstraite, les opinions humaines prennent des airs de ressemblance et de famille auxquels on est parfois trompé : il ne s'ensuit pas qu'elles soient engendrées les unes des autres.

J'en ai dit assez, je l'espère, pour montrer tout le plaisir et le profit que vignistes ou simples curieux prendront à la lecture du livre de M. Flottes. Ils en goûteront l'ordonnance méthodique et l'ample développement, nourri de citations et toujours appuyé sur les textes. Peut-être auront-ils par moments l'impression que cette minutieuse analyse dissout un peu la pensée de Vigny, qu'elle en exagère les trop certaines incertitudes et les trop réelles difficultés, que l'auteur multiplie trop facilement les questions, problèmes, contradictions qu'après avoir mis sur le tapis et discutés, il lui arrive de déclarer insolubles. Ceci n'est qu'un témoignage de plus de la parfaite sincérité et de la scrupuleuse conscience avec lesquelles a été composé et écrit ce livre, qui marquera dans la critique vigniste, et sans la connaissance duquel il sera difficile, désormais, de parler sérieusement non seulement de la pensée politique et sociale de Vigny, mais de sa vie et de son œuvre tout entière[1].

EDMOND ESTÈVE.

FERNAND BALDENSPERGER, **Orientations étrangères chez Honoré de Balzac.** Paris, Champion, 1927. Un vol. in-8° de XVIII-274 p. (Bibliothèque de la Revue de Littérature comparée, tome XXXI).

A propos de chaque écrivain important, on doit se demander, et c'est une partie essentielle de son histoire, s'il a été connu, apprécié à l'étranger, et jusqu'à quel point, ou si sa valeur a été méconnue passé la frontière. Dans le premier cas, les éléments de son œuvre qui ont été le plus goûtés au dehors ne sont-ils pas justement des éléments étrangers, modifiés par son génie propre, mais confusément reconnus par le lecteur et aisément discernables pour le critique ? Tel est le cas de Balzac pour M. Baldensperger. Son succès européen, qui fut très grand, s'explique et par ce qu'il donnait, et par ce qu'il avait emprunté. Son œuvre immense est toute pleine de ressouvenirs, d'influences, qui vont depuis l'écho lointain jusqu'à

1. Quelques erreurs légères, mais qui peuvent avoir à l'occasion leur importance : P. 25, la première édition de la traduction Pichot des Œuvres de Byron est non pas de 1820, mais de 1819-1821. — P. 26, il est bien difficile de donner comme une « œuvre cynique » *Heaven and Earth*, qui est un admirable chant lyrique, le cri d'angoisse et l'adieu à la vie de la race humaine qui va s'engloutir sous les eaux du déluge. — Même page, il semble un peu inattendu d'affirmer, du moins sous une forme aussi simple, que la *Fille de Jephté* procède de Chénier. — P. 142, n. 5, Leflageais, donné, d'après Émile Deschamps, comme « un Breton qui poétise une grande partie de sa province », n'est-il pas le Normand Alphonse Leflaguais ou Le Flaguais, l'auteur des *Neustriennes, chroniques et ballades*, Paris et Caen, 1835. — P. 247, Madame Kosakovska, et non de Kosakovska.

l'adaptation précise, et qui partent de tous les points de l'horizon pour converger en son esprit : esprit curieux, mobile, qui déploie une infatigable ardeur à s'éprendre successivement ou en même temps des figures, des idées, des systèmes surtout les plus contradictoires. M. Baldensperger, qui connaît, d'une science si étendue et si précise, dans ses aspects les plus divers, l'Europe intellectuelle des deux derniers siècles, a entrepris de nous offrir un tableau complet et minutieux de ces emprunts innombrables qui font un des caractères les plus originaux de la *Comédie humaine*, à laquelle il joint les romans de la jeunesse de Balzac et tous les autres écrits aujourd'hui accessibles.

Un *Avant-Propos* des plus substantiels et d'une extrême densité, qui aurait pu s'étirer sans dommage aux dimensions d'une ample Introduction, résume le succès européen de Balzac et le rôle qu'il a joué dans diverses littératures. Ce succès a été inégal suivant les pays, mais souvent très vif, et parfois prolongé. Les défauts de Balzac, défauts que l'auteur connaît bien, qu'il rappelle discrètement à diverses reprises, mais auxquels il est peut-être moins sensible que d'autres — le romanesque ou le forcené, l'excessif et le faux dans bien des caractères et des actions, le style informe ou prétentieux de tant de pages, l'air important et le ton naïvement charlatanesque que prend le romancier, l'absence trop fréquente de pureté, de délicatesse, d'élévation vraie, d'élégance native — ces défauts ont probablement moins frappé l'étranger qu'ils ne frappaient le public français contemporain, et qu'ils ne frappent même de nos jours ceux que n'aveugle pas une *balzacomanie* presque aussi agaçante, et ce n'est pas peu dire, que la *stendhalomanie* ou la *proustomanie* régnantes. Le lecteur étranger a pu se laisser prendre plus cordialement aux rares qualités du romancier, à son étude pénétrante de tant de sentiments divers, à l'acuité de son intérêt passionné pour les questions morales et sociales, à tout ce qu'avait de nouveau en Europe le roman tel qu'il l'écrivait. L'auteur enregistre brièvement de curieuses variations de l'opinion française et étrangère : visiblement, Balzac reste longtemps sans être classé. Sur la question de son *réalisme* et de son *romantisme*, il note les assertions les plus contradictoires.

Il étudie ensuite en douze chapitres les diverses *orientations étrangères*. S'il fallait les numéroter, on arriverait à un nombre très supérieur à douze; mais l'auteur les a groupées habilement par affinités. Ainsi nous passons en revue la hantise orientale des *Mille et une Nuits*; les maîtres du roman frénétique, gothique et *noir*, les ressouvenirs de Rabelais, de Sterne, de *Werther*, de Walter Scott (influence très importante) et de Fenimore Cooper; le prestige prolongé des théories physiognomoniques ou craniologiques de Lavater et de Gall, et, en général, l'ardent désir de connaître l'homme physique pour mieux pénétrer l'homme moral — ce chapitre (p. 75-97) est des plus neufs, des plus riches et des plus utiles pour l'histoire du roman français au XIX^e^ siècle; les sympathies pour le merveilleux d'Hoffmann, le *Songe* de Jean-Paul, pour les diableries et le satanisme, ce qui fait de lui un précurseur reconnu de M. Bernanos; les inspirations discrètes de l'Espagne et de l'Italie, de leurs vies passionnées et souvent tragiques; les curiosités prolongées pour les visions célestes de Swedenborg et autres mystiques; l'admiration pour Byron et Gœthe, qui cherche à s'assimiler certains traits de leurs œuvres, et la sympathie grandissante de Balzac pour l'Allemagne — et à cette occasion nous trouvons ici un parallèle un peu inattendu, mais assez poussé, entre Gœthe et Balzac; ses goûts musicaux, ses idées sur la destinée humaine et les joies sûres du renoncement, sur le hasard, dont il nie le rôle dans l'existence, ses relations avec Wronski, sa hantise du mystère. — Un bref *Épilogue* situe l'influence de Balzac comme une des dernières qui aient imposé un grand nom français

à l'admiration durable de l'étranger, et doit se lire par conséquent en connexion étroite avec l'Avant-Propos.

Toutes ces questions si variées et souvent si délicates sont étudiées avec une érudition inépuisable et minutieuse ; l'auteur excelle à dépister les sources les plus lointaines des idées ou des thèmes de Balzac. Tout cela est extrêmement intéressant et fait pénétrer, mieux qu'aucun des travaux dont il a été l'objet, dans l'esprit même du grand romancier. Il est seulement dommage que l'auteur n'ait pas essayé d'établir une sorte de chronologie des orientations qu'il enregistre. On aperçoit bien à la lecture que certaines curiosités appartiennent à sa jeunesse, que d'autres lui sont venues beaucoup plus tard : Mme de Berny, Mme Hanska, y sont pour quelque chose ; mais ne pourrait-on résumer en une sorte de tableau les influences successives que les dates (toujours soigneusement indiquées ici) permettent de situer ? Il est vrai que la carrière totale de Balzac a été courte, si elle a été bien remplie. — On regrettera peut-être également que l'auteur ne nous donne pas une liste des articles et ouvrages de critique ou d'histoire littéraire qu'il a consultés et qu'il cite en note. Pour savoir si tel d'entre eux a été utilisé par lui et ce qu'il en a tiré, il est nécessaire de tourner toutes les pages.

Il faudrait, en terminant, louer d'une manière digne de leurs mérites l'ordre lucide qui fait de cet ouvrage un modèle de composition ; l'habile distribution des chapitres, avec leurs titres ingénieux et parfois un peu recherchés dans leur élégance énigmatique, avec leurs épigraphes habilement cueillies dans l'œuvre immense du romancier pour être préfixées à chacun d'eux ; les transitions savantes et délicates qui unissent à l'intérieur des chapitres les développements de sujets extrêmement divers, si divers qu'il faut, pour passer de l'un à l'autre, sans interruption apparente du discours, beaucoup d'art et un peu d'artifice ; le style si personnel, si figuré, chargé de tant d'éléments différents que le lecteur ne l'assimile pas toujours aisément[1] ; enfin la parfaite présentation du volume, aussi agréable à lire qu'il est utile à consulter[2].

PAUL VAN TIEGHEM.

1. L'auteur puise volontiers dans le vocabulaire de diverses sciences ; à ces emprunts est peut-être due l'obscurité de certaines phrases, dont j'avoue mon impuissance à trouver le sens *précis* : P. XIV : « Sa théorie des « destinées » qui dominent les caractères et font de ceux-ci de simples réactifs aux forces universelles diffuses dans un univers organisé dont les personnages humains ne sont que des « indices ». Je sais bien qu'il s'agissait ici de résumer brièvement la théorie de M. von Hofmannsthal, qui n'est peut-être pas très nette ; mais si l'idée générale s'aperçoit aisément, l'emploi de termes empruntés successivement à la chimie, à la mécanique, à la biologie, à l'algèbre, en obscurcit l'exposé. — P. 155 : « Ces dates jalonnent assez exactement la portée d'un problème, « Balzac nouvelliste », resté en grande partie négatif ». Ici je ne comprends plus, même en gros. Qu'est-ce qu'un *problème négatif* ? Ce sont les *solutions* qui peuvent être négatives. Qu'est-ce que *jalonner la portée d'un problème* ? — Après avoir relu encore une fois cette phrase, et surtout le contexte, je hasarde le sens suivant : Ces dates déterminent assez exactement la période pendant laquelle Balzac s'est demandé s'il ne serait pas surtout un nouvelliste, conception de son rôle littéraire à laquelle il a de bonne heure presque entièrement renoncé. Mais je soupçonne que d'autres sens sont possibles.

2. Je relève au cours de la lecture quelques inadvertances ou erreurs de plume. P. 161 : « aux mains *intelligentes*... » ; je crois qu'il faut lire *inintelligentes*. — P. 194 : « le *mens divinior* » : j'aimerais mieux *la*, par manie de grammairien. — P. 146 : *tra los montes* ; c'est *tras*. — P. 148 : *cascini* ; c'est *cascine*. — P. 214 : « la *Revue Parisienne* fait place à des *Lettres russes*... » ; l'auteur veut dire « fait *une* place à... », les insère. — P. 76 : « le boulevard intérieur » ne saurait être « le boulevard [Auguste] Blanqui », qui s'appelait d'ailleurs, à cette époque, boulevard Saint-Jacques, et qui est extérieur ; ce devait être le boulevard Saint-Marcel. — P. 50 : bien que Stendhal se serve dans sa *Préface* de 1842 des mots

Alphonse Séché et Jules Bertaut, **La Passion romantique. Antony, Marion Delorme, Chatterton**. Un vol. in-16 de VI-240 p. Paris, Fasquelle, 1927.

« Pour parler de ces trois pièces, dit l'avant-propos, nous ne nous sommes pas placés sur le plan de la critique ; nous n'avons pas prétendu les juger, les analyser, les estimer et les situer. Elles n'ont été pour nous qu'un prétexte. Avec *Antony, Marion Delorme, Chatterton*, nous avons pu faire revivre des écrivains, des acteurs, évoquer des décors, des salles de spectacles, des publics pittoresques, montrer les milieux, les mœurs d'il y a cent ans, peindre des figures romanesques. »

Ce volume coloré, d'un style parfois fougueux et truculent, spirituel aussi, se lit sans ennui. Sans doute il n'apprend pas grand chose au lecteur un peu initié. Il rappelle par moments certaines pages des *Mémoires* d'Alexandre Dumas, ou encore les digressions un peu diffuses, mais du moins enrichies d'inédits, de Léon Séché.

Il y a de la couleur, certes; mais parfois cela semble brossé de *chic*.

Page 146, Célestin Nanteuil nous est représenté avec ses « longs cheveux d'un blond de lin clair » ; page 171, avec une « longue chevelure d'or ». C'est une question de nuances !

Page 11, Alexandre Dumas s'écrie, à propos de M. Villenave, le père de Mme Mélanie Waldor, une des nombreuses dixièmes Muses de l'époque :

« Dans quel antre poussiéreux a-t-on été dénicher ce burgrave ! »

Or on est en 1827, et la vogue des « Burgraves » date plutôt de l'année 1843, et pour cause !

Tout épris qu'ils soient du romantisme pittoresque et pathétique, les auteurs n'hésitent pas à le charger de tous les malheurs de l'époque. S'agit-il de la mort de Le Bras et d'Escousse? Ils écrivent : « Fin lamentable de jeunes gens trop épris de gloire, en l'âme desquels le romantisme avait versé son poison funeste ». Ce n'est pas seulement dans les années 1830 que des auteurs, déçus dans leurs ambitions, ont mis fin à leurs jours. Chatterton s'empoisonna longtemps avant la naissance de ces malheureux « enfants du siècle ».

N'importe ! Les deux chapitres sur la « Bohème dorée » et la « Bohème-misère » sont fort bien venus. Ils font revivre sous nos yeux la physionomie de plus d'un original, de plus d'un « enfant perdu » du romantisme.

Jean Giraud.

Physiologie ou *Essai sur l'amour* pour désigner son livre de 1822, celui-ci portait pour seul titre : *De l'Amour*. — P. 162 : « le *vieux* Manzoni » n'avait en 1837 que 52 ans. — P. 154 : Balzac met Boccace plus haut que Rabelais, parce que le premier de ces noms précède le second dans une liste de conteurs, liste dont « l'ordre n'est pas alphabétique ». Mais si l'ordre en était chronologique ? — P. 264 : «Edgar Poe et Dickens, dont on a tardé [chez nous] à s'informer, mais que Baudelaire et Daudet ont vite rattrapés ». Le lecteur pourrait croire que Dickens a été révélé à la France par Daudet, comme Poe l'a été surtout par Baudelaire, ce qui, bien entendu, serait inexact. L'influence directe de Dickens sur Daudet, niée par ce dernier, est restée plus que discutable. De plus, Dickens n'est pas resté longtemps inconnu en France ; de très bonne heure, ses romans ont été traduits. — P. 166 : Balzac met en scène « contre toute vraisemblance » Dante lui-même à Paris. Mais il ne faisait que suivre l'opinion commune et qui a régné jusqu'en des temps beaucoup plus voisins de nous. — P. 167 : il n'est pas certain qu'aujourd'hui même beaucoup d'Italiens ne préfèrent le *Paradis* à l'*Enfer*. — P. 51 : « Les femmes sont habituées... à ne voir dans un homme de talent que ses défauts, et dans un sot que ses qualités » : « cet aphorisme de la *Physiologie* sonne comme une expérience personnelle. » La première moitié seulement !

B. Combes de Patris, **Une muse romantique : Pauline de Flaugergues et son œuvre.** Un vol. in-16 de x-208 p. Paris, É. de Boccard, 1927.

En ses *Dernières pages*, George Sand regrettait de ne pas voir figurer « dans l'inimitable galerie de portraits littéraires et philosophiques de Sainte-Beuve » la douce et attachante figure de Pauline de Flaugergues, l'Antigone d'Henri de Latouche, l'amie fidèle dont l'ermite de la Vallée-aux-Loups disait : « Voilà ma sainte, mon ange gardien ».

M. Combes de Patris, petit-neveu de Pauline de Flaugergues, nous donne, dans ce volume de présentation romantique, orné d'illustrations documentaires, où il reproduit « quelques-unes des pages les plus caractéristiques de la femme romanesque dont l'œuvre apparaît bien comme le reflet de la vie », une biographie succincte, discrète, pieusement délicate, de cette âme noble et passionnée.

Née à Rodez le 21 août 1799, Pauline Flaugergues (qui prit la particule, comme tant d'autres romantiques) mourut le 2 février 1878, toujours fidèle au souvenir d'Henri de Latouche, mort le 27 février 1851, dont elle avait été la compagne pendant une dizaine d'années.

Tu m'appelas ta sœur, et ta fille, et ta mère,
Tu me donnas des noms encor plus doux parfois.

Liaison tardive, amour d'automne, qui inspirèrent à cette muse bien oubliée quelques pièces émues, d'une fraîcheur assez rare, il faut l'avouer, dans ses recueils assez monotones et prosaïques.

Vers ce toit brun s'élance en longs festons le lierre ;
Le jasmin étoilé jette, frêle espalier,
Au mur qu'il réjouit sa grâce printanière ;
La fenêtre, en s'ouvrant, froisse un jeune églantier ;
Le soleil renaissant dore le clair vitrage,
Et des senteurs d'avril les airs sont enivrés ;
La rose au buisson vert, le ramier sous l'ombrage,
Près de vous tout fleurit, tout chante et vous souffrez !

Pur mariage d'âmes ? Passion d'abord toute littéraire ? Attachement d'arrière-saison ? M. Combes de Patris laisse planer le mystère sur la nature de cette liaison fervente et plus forte que la mort.

Jadis, dans la V[e] Élégie de la *Vallée-aux-Loups*[1], Henri de Latouche avait formulé un vœu. Ce vœu, son cher André Chénier ne l'aurait point désavoué, mais sans doute l'aurait-il exprimé mieux encore :

Et quand viendra la Parque à la main meurtrière
Du flambeau de mes jours incliner la lumière,
Heureux si je t'entends ! Assise auprès de moi,
Donne ta main si faible, et qu'elle me soutienne ;
Et que ma bouche encor s'arrête sur la tienne ;
Que mon dernier baiser soit mon dernier soupir ;
Que tes yeux en pleurant me regardent mourir !

Grâce à Pauline de Flaugergues, à laquelle il ne songeait point alors, ce souhait fut exaucé.

George Sand, qui avait bien connu Henri de Latouche, insiste sur le charme un peu inattendu de ce satirique mordant et à coup sûr peu candide : « Autant il avait de verve dans la raillerie et de mordante amertume dans le blâme, autant il avait de suavité et de séduction dans l'effusion de l'amitié. Pour tous ceux qui l'ont connu, l'ascendant qu'à la veille de mourir il exerça sur cette fille austère se comprend parfaitement... » Pauline fut en quelque sorte l'Éloa de ce Satan !

1. *Souvenirs et Fantaisies*, Paris, Levavasseur, in-8, 1833, p. 177.

Pourtant elle sentait l'équivoque de sa situation et donnait à certains de ses parents du Rouergue des renseignements qui, à distance, nous font sourire :

« Mon père m'a recommandée en mourant à l'abbé de la Touche, qui prend soin de moi comme si j'étais sa fille, et il me conserve la même amitié qu'il avait pour mon père[1]. »

L'abbé de la Touche ! quel avatar de l'auteur assez audacieux d'*Olivier*, de *Fragoletta* et de *La Reine d'Espagne* !

Les œuvres de Pauline de Flaugergues : *Au bord du Tage, Les Bruyères, Les Epaves*, sont introuvables. M. Combes de Patris en a recueilli toute une partie dans ce volume. Parfois la nostalgie ou le pessimisme inspirent à cette âme des accents émus et graves :

> Ah ! j'avais ce long mal que rien ne peut décrire,
> Ce besoin incessant des lieux où l'on n'est pas !
> . . . . . .
> Quelques douleurs encor ; puis la paix du cercueil.
> Ne me plains pas, longtemps sur moi gronda l'orage.
> Mieux vaut dormir au port que trembler sur l'écueil.

Mais trop souvent des épithètes banales, des clichés de style troubadour ou pseudo-classique, des images surannées, des réminiscences de poètes en vogue déparent les vers et la prose de cette « muse romantique ». Parfois, cependant, comme dans l'*Adieu d'une hirondelle* ou la *Matinée de Mai 1851*, le sentiment brise les entraves, et les vers s'essorent librement.

On ne lira pas sans intérêt les impressions de guerre de cette femme de dévouement et de courage, pages adressées par elle à George Sand, sous ce titre : *Mes Campagnes*.

JEAN GIRAUD.

GABRIEL DES HONS, **Anatole France et Jean Racine ou la clé de l'art francien**. Un vol. in-12 de XXIX-284 pages. (Préface de Charles Maurras. Lettre de Pierre de Nolhac). Paris, Librairie Armand Colin.

C'est un ouvrage intéressant dont la thèse générale est juste et les conclusions importantes. M. des Hons démontre d'abord, indiscutablement, que France, malgré quelques impertinences qu'il a toujours décochées à ses plus chères idoles, a toujours eu pour Racine la plus vive et presque la plus pieuse admiration. Il l'a lu, relu, il le savait vraiment par cœur. Il était si plein de lui qu'il l'a constamment imité. Son style est tout plein de souvenirs ou de réminiscences du style racinien. Parmi les très nombreux exemples donnés par M. des Hons, beaucoup sont significatifs. Il semble très certain, par exemple, que la description de l'affublement monstrueux de Kraken dans l'*Ile des Pingouins* (des Hons, p. 218) s'inspire du récit de Théramène. Si beaucoup de ces exemples, pris isolément, pourraient s'expliquer par un hasard, le hasard ne saurait se répéter cent fois. M. des Hons me semble avoir démontré que France a subi profondément l'influence du style de Racine.

Son seul tort est d'avoir outré sa thèse. Il a voulu avoir trop pleinement raison. Il est tombé très souvent dans cette erreur qui consiste à croire que si B ressemble à A, B est nécessairement imitateur de A. Erreur fréquente chez les « sourciers ». La ressemblance peut s'expliquer parce que x a imité A et que B imite x. Même A peut ressembler à A′,... A″, etc., qui sont ses contemporains et qui seront imités par x', x'', etc. Si bien qu'on ne peut plus savoir qui imite B. C'est le cas même pour le style de France. M. des

1. P. 31-32, en note.

Hons semble croire que Racine est le seul à avoir écrit dans son style. Il est le seul à l'avoir employé avec génie, mais les caractères généraux et même les « élégances » de ce style se retrouvent dans tous les styles de son temps. Je renvoie à l'*Histoire de la Langue française* de M. Brunot. Ajoutons (comme M. A. François l'a montré) que Racine a été véritablement le professeur de style du XVIIIe siècle au moins jusqu'à la *Nouvelle Héloïse*, jusqu'en 1761. Peu importerait si l'on pouvait prouver que France n'a lu et relu que Racine. Mais il est amplement démontré qu'il a lu avec la plus vive curiosité et constamment imité et Voltaire et ces conteurs du XVIIIe siècle dont la langue et le style (harmonie mise à part) ont beaucoup de caractères raciniens. M. des Hons se propose, nous dit-on, d'établir que Voltaire est, lui aussi, constamment, l'élève de Racine. C'est l'évidence même. Dès lors France imite-t-il Racine ou Voltaire? Beaucoup d'expressions, de tours de style où M. des Hons voit des réminiscences raciniennes sont donc tout simplement des réminiscences du style classique « puriste » dont le goût se retrouve dans cent ouvrages connus d'A. France, et dont il s'est ainsi fait une seconde nature.

Mais le paradoxe est plus sensible encore dans l'étude de la pensée d'Anatole France. Là aussi il y a une partie de vérité. France a réellement aimé et compris la vie des livres, plus que la vie vraie. C'est à la fois la force de son génie (parce qu'il choisissait très bien) et sa limite. Je croirais donc volontiers qu'en peignant, par exemple, ses amoureuses, il a été souvent hanté par le souvenir des amoureuses raciniennes. Mais la plupart des précisions données par M. des Hons me semblent des rapprochements arbritraires parce que les points sur lesquels France pense comme Racine sont des banalités que France pouvait trouver soit en lui, soit dans vingt ouvrages du XVIIe ou du XVIIIe siècle, soit dans cent ouvrages de n'importe quand.

Tout retrace à mes yeux les charmes que j'évite...

dit Phèdre. Est-ce que vraiment France imite Phèdre lorsqu'il écrit : « Absente, je vous vois, Julie... J'assemble autour de vous, dans mes rêves, les plus magnifiques spectacles de l'univers », ou bien : « La pensée de Catherine occupa mon esprit pendant toute la semaine qui suivit... Son image brillait aux feuillets des in-folio sur lesquels je me courbais... » (Des Hons, p. 29.) N'est-ce pas plutôt une banalité de psychologie amoureuse ? C'était si bien une banalité qu'elle était devenue l'un des jeux du salon de Mme de Tencin. On y posait ce petit problème : « On dit de l'un : il la voit où elle n'est pas; on dit de l'autre : il ne la voit pas où elle est. Lequel exprime le plus d'amour? » M. des Hons donne (p. 34) une démonstration plus vraisemblable que les sombres regards et les sombres silences des amoureux de France viennent des amoureux de Racine. Mais lorsque l'Élodie des *Dieux ont soif* songe à s'unir à Évariste en se contentant pour témoin de « l'auteur de la nature », c'est M. Souday qui a raison en niant que France se souvienne d'Aricie, non pas seulement parce que cet auteur de la nature est du style de Jean-Jacques, comme il le dit, mais parce que ces sortes d'unions sont un des thèmes familiers à ces contes, romans, poèmes du XVIIIe siècle que France connaissait si bien (Des Hons, p. 41). Phèdre affirme qu'elle s'est éprise d'Hippolyte :

Non que, par les yeux seuls lâchement enchantée,
J'aime en lui sa beauté...

Est-ce une triple imitation de *Phèdre* lorsque, dans trois romans, Anatole France explique ainsi des amours : « Oh ! ce n'était pas pour votre beauté. — Ce n'était pas à cause de sa beauté. — Ce ne fut pas par sa beauté ». Mais Julie en dit tout autant à Saint-Preux dans cette *Nouvelle Héloïse* dont France a dit (sans doute dans un moment d'aberration de son propre goût) qu'elle était « le plus beau des romans d'amour » ; avec Julie, c'est le propos

de tout autant de douzaines d'amoureux et surtout d'amoureuses qu'on en voudra chercher.

Je pourrais continuer (je ne suis qu'à la p. 44). Il arrive que la démonstration de M. des Hons soit plus probante (par exemple, p. 72, lorsqu'il montre que « le simple appareil d'une beauté qu'on vient d'arracher au sommeil » se retrouve dans une évocation de Catherine la dentellière). Souvent aussi elle est encore plus discutable. Parce que Racine a demandé qu'on écrivît l'histoire *plus familièrement* [que les rhéteurs de son temps], y a-t-il la moindre chance pour que France se soit souvenu du conseil en déclarant qu'il garderait dans l'histoire de Jeanne d'Arc « un ton simple et familier »? C'est tout simplement pour s'opposer, tout de suite, à la méthode lyrique de Michelet. (Des Hons, p. 92.)

Je ne dirai pas : « qui veut trop prouver ne prouve rien ». M. des Hons a beaucoup prouvé, mais non pas exactement ce qu'il pense. Le maître de France, semble-t-il dire, c'est, pour le style, Racine, et, pour la pensée, en partie Racine. Je dirais : les maîtres de style de France ce sont les classiques et les écrivains du XVIIIe siècle de l'école classique ; et l'un de ses maîtres préférés, c'est Racine.

DANIEL MORNET.

JEAN BONNEROT. **La Sorbonne. Sa vie, son rôle, son œuvre à travers les siècles.** Un vol in-8° de VII-228 pages. Paris, Presses universitaires de France, 1927.

C'est un travail fait avec une conscience et une précision extrêmes, l'œuvre non pas (comme il y en a tant) d'un compilateur, mais d'un véritable historien qui se renseigne aux meilleures sources, imprimées ou inédites. Par surcroît, tout ce qui n'est pas description énumérative est écrit avec aisance, pittoresque, agrément.

Trois parties dans l'ouvrage. Une histoire de la Sorbonne, qui, sous cette forme à la fois rapide et précise, était vraiment indispensable. Trop de gens, même parmi ceux qui sont cultivés, s'imaginent que la Sorbonne a toujours été un bâtiment abritant une « Faculté ». On apprendra, en lisant M. Bonnerot, ce qu'était cette Maison de Sorbonne, beaucoup plus semblable à notre École Normale supérieure qu'à notre actuelle Sorbonne. — En deuxième lieu, un exposé exact des organisations actuelles de la Faculté des lettres et de la Faculté des sciences, utile en lui-même et intéressant plus encore (pour ceux qui ne sont pas du bâtiment) lorsqu'on la compare aux organisations antérieures dont M. Bonnerot fait l'histoire. — Enfin, succédant à une étude pittoresque des successives et défuntes constructions sorbonniques, une description méticuleuse de la construction actuelle. La méticulosité fera plaisir à tous ceux qui souffrent de ne pas pouvoir mettre un nom, même obscur, sur toutes les figures bien ou mal peintes qui décorent les murs. Qu'on me permette de dire que j'y ai trouvé, en passant, le plaisir d'une haine satisfaite. Je n'ai jamais pu entrer dans la salle de thèses sans ressentir une suffocation devant le style des ornements de son plafond ; style d'un sculpteur en saindoux, un peu ivre, pour le mariage d'une demoiselle charcutière. Il est parfois dur de siéger six heures de suite, pour la soutenance d'une thèse, sous ce plafond, c'est écrasant. Je sais maintenant le nom du charcutier. Cela dit sans vouloir médire de l'ensemble de la Sorbonne, qui est une belle œuvre où l'architecte a même le mérite d'avoir résisté aux suggestions du style salle des thèses pour lequel les architectes officiels ont eu, de 1860 à 1900, des tendresses détestables.

DANIEL MORNET.

S. Viktor Johansson, **Études sur Denis Diderot**. Göteborg, Wettergren et Kerbers. Un vol. in-12 de IX-209 p. Paris, Champion.

Ouvrage important traduit du suédois. Il faut regretter que la traduction française ne soit tirée qu'à 300 exemplaires. M. Johansson a d'abord fait une histoire minutieuse de la publication des œuvres de Diderot ; ou, du moins, s'il n'a pas entrepris une étude détaillée, et qui n'était pas dans son dessein, du contenu et du texte et de la valeur critique de ces éditions, il en a établi avec précision l'histoire générale qui suffit pour l'instant. Il a, en outre, étudié avec la plus grande minutie le contenu du tome XVII des manuscrits de Diderot à la bibliothèque de Léningrad, tome qui n'avait pu être retrouvé lors de l'inventaire de ces manuscrits fait par M. Tourneux.

Les conclusions de ces deux études sont un peu décourageantes. Peu des texte que nous possédons ont été publiés sur des manuscrits autographes de Diderot ; ce n'est pas même, sans doute, toujours le cas pour ce qui fut publié de son vivant et parfois à son insu Outre que Diderot n'aimait pas achever et qu'il y eut assurément deux ou même plusieurs versions de sa main pour certains ouvrages, il a été très certainement établi, de son vivant ou après sa mort, un grand nombre de copies. Aucun des manuscrits ou tome XVII, par exemple, n'est de la main de Diderot ; on y retrouve huit copistes différents (ce qui est le cas de tous les manuscrits de la collection de Léningrad). Les premiers éditeurs des œuvres posthumes avaient des copies acquises dans des conditions obscures, sur lesquelles ils ne nous ont donné que des renseignements très vagues, qu'ils ont utilisées avec les scrupules de « goût » et le mépris de la fidélité scientifique qui étaient la règle dans la première moitié du XIXe siècle. Quelle est la valeur de ces copies? En cas de divergences de texte, quel est ou quels sont les textes authentiques (car il semble souvent qu'il y en ait plusieurs)? Quelle est leur filiation? M. Johansson a abordé ces problèmes pour les textes donnés par le tome XVII de Léningrad avec tout le soin et toute la perspicacité nécessaires. On peut dire que son étude est le premier examen critique vraiment complet et rigoureux de textes de Diderot. Or il aboutit le plus souvent non aux certitudes qu'on trouve ordinairement à la fin d'études ainsi conduites, mais seulement à des probabilités. L'embarras augmente lorsqu'on songe à l'existence d'un nombre très important de manuscrits de Diderot, propriété des héritiers de Mme de Vandeul, et sur lesquels nous n'avons, on ne veut donner que les renseignements les plus vagues. La tâche des futurs éditeurs de Diderot apparaît comme fort malaisée ; et il est à souhaiter que les manuscrits Vandeul soient confiés à des mains expérimentées.

Quoi qu'il en soit, M. Johansson apporte des résultats importants. Il démontre rigoureusement la complète insuffisance de la plus grande partie de l'édition Assézat-Tourneux, celle donnée par Assézat. Par contre, s'il ne prouve pas que Naigeon ait eu les scrupules d'un éditeur moderne, puisque Naigeon a affirmé son devoir de corriger Diderot, il tend à prouver qu'il a dû s'en tenir à de menues corrections de style ; la comparaison de textes Naigeon, différents d'autres textes, et des copies de Léningrad, confirme Naigeon. Enfin il prouve sur bien des points l'existence des copies divergentes, non par négligence, mais parce qu'elles se réfèrent à des versions de Diderot différentes. Il établit, par exemple, à la suite d'un examen critique très serré, qu'il a dû y avoir une forme primitive du fameux *Entretien d'un philosophe avec la maréchale de...*, une forme assez remaniée et une forme intermédiaire représentée par la copie de Léningrad. M. Johansson donne une édition critique de la *Lettre de M*** à Madame la C. de** qui lui avait communiqué un plan d'éducation qu'elle avait fait pour ses enfants*, éditée partout inexactement (ainsi que le texte de cette lettre de la comtesse qu'on ne trouve pas dans les éditions de Diderot). Dans le détail on trouvera toutes sortes de renseignements intéressants sur l'histoire et le texte des opuscules contenus dans ce

tome XVII (*De la suffisance de la religion naturelle*, — *Entretien d'un philosophe avec la maréchale*, — *Entretien d'un père avec ses enfants*, — *Introduction aux grands principes*, — *Addition aux Pensées philosophiques*, — *Additions à la Lettre sur les Aveugles*, — *Principes de politique des souverains*, — *Supplément au voyage de Bougainville*,... *etc.*).

L'ouvrage se termine par une étude sur le Discours de Polly Baker inséré par Raynal dans son *Histoire des deux Indes*, par Diderot dans le *Supplément*, tenu par eux pour authentique et qui n'est qu'une plaisanterie de Franklin. L'étude, très minutieuse et très nette, intéresse l'histoire de Franklin, celle de Raynal et celle de Diderot.

M. Johansson débute par quelques considérations générales sur Diderot et son œuvre. Elles sont judicieuses. Ne pas dire cependant que les études de métiers données par Diderot dans l'*Encyclopédie* s'expliquent par l'atavisme, parce qu'il était fils d'un coutelier. On sait qu'il avait fui avec obstination ce métier et qu'il lui avait préféré les pires risques. La place donnée à la description des métiers dans l'*Encyclopédie* s'explique par un goût contemporain et même par une tradition. Plusieurs dictionnaires en avaient parlé. Il suffit de rappeler le *Dictionnaire des Arts et des Sciences* de Th. Corneille (1694) et dont la troisième édition est de 1732.

Daniel Mornet.

CHRONIQUE[1]

XVI^e SIÈCLE

Du Vair. — P. Mesnard. Du Vair et le néostoïcisme. [Étude du contenu et de la valeur de son œuvre. Pénétrant.] *Revue d'Histoire de la Philosophie*, avril-juin 1928.

Charles Estienne. — H.-W. Lawlon. Charles Estienne et le théâtre. *Revue du XVI^e Siècle*. Fasc. 3-4, 1927.

Marot. — Haemel. Clément Marot und François Juste (*Zeitschrift für Französische Sprache und Litteratur*, 1926, p. 151-152). Signale deux éditions trouvées à la bibliothèque de Munich et qui avaient échappé à tous les bibliographes : une édition de l'*Adolescence*, datée du 12 juillet 1533, qui prend place entre les deux premières éditions connues de Juste (février 1533 et décembre 1534), et une édition des épîtres de l'*Amant Verd* « revues et remises en leur entier par Clément Marot », sous la date de 1537, alors que la seule édition connue de cette revision était postérieure à la mort de Marot. A noter que l'*Adolescence* de juillet 1533 contient déjà toutes les pièces que présente l'édition de 1534. (Rectifier sur ce point mon tableau chronologique des publications de Marot, p. 39.) — (P. Villey.)

Rabelais. — J. Plattard. L'Invective de Gargantua contre les mariages contractés « sans le sceu et adveu » des parents. [Son caractère d'actualité. Intéressant.] *Revue du XVI^e Siècle*. Fasc. 3-4, 1927.

Ronsard. — P. Laumonier. Sur la bibliothèque de Ronsard. [Dix livres authentiquement possédés par Ronsard. Très précis. Intéressant.] *Revue du XVI^e Siècle*. Fasc. 3-4, 1927.

XVII^e SIÈCLE

Beauvillier à l'Académie des sciences morales et politiques (15 avril 1928). M. l'abbé Langlois fait une communication sur « la conversion de M^lle de la Vallière, et l'auteur véritable des *Réflexions* » ; il rend compte de la décou-

1. Cette chronique est moins un compte rendu critique qu'un bulletin de renseignements. L'étendue de l'analyse des articles ne mesure pas leur intérêt. Les notes envoyées par les correspondants de la Revue sont signées de leurs initiales. Les noms des collaborateurs qui nous communiquent des renseignements sont entre parenthèses. La *Revue de Littérature comparée* et la *Revue d'Histoire Littéraire* collaborant et ne se copiant pas, il ne sera, en principe, donné aucune indication ou compte rendu des articles ou livres concernant la littérature comparée. Les indications d'autographes ne sont que des adaptations des catalogues; aucune recherche n'est faite pour savoir s'ils sont inédits, s'ils n'ont pas déjà été signalés, etc. *Toutes les indications d'autographes nous sont communiquées par M. Edouard Champion.*

verte par M. Daulnoy d'un texte nouveau des *Réflexions*, et démontre, par l'analyse et la comparaison de ce texte et des écrits de M^lle^ de la Vallière, du maréchal de Bellefont et de Beauvillier, qu'il n'est plus possible désormais de l'attribuer à un autre auteur qu'à Beauvillier. Il faut souhaiter qu'un éditeur charge M. Langlois de nous donner bientôt une 35^e^ édition de ce texte justement célèbre.

Boileau. — L. Vaunois. La mort de Nicolas Boileau, homme d'esprit. *Figaro*, 31 mars 1928.

— Voir La Fontaine.

Bourdaloue. — Lettre à M... (27 février). « Pardonnes moi, s'il vous plaist, Monsieur, la liberté que ie prends de vous envoier une lettre que ie receus hier au soir de M^me^ la Présidente de Moras; elle vous expliquera ce que ie n'ose vous demander pour elle, ne le iugeant pas moi même raisonnable... ie vous demande tres humblement pardon d'en user avec vous si librement, au moins estce une marque de mon entière confiance qui ne diminue rien du respect avec lequel je suis votre tres humble et tres obéissant serviteur. » — (Vente Kra, 2 avril 1928.)

Corneille. — G. Mongrédien. Corneille et Molière. [Histoire de leurs relations. Intéressant.] *Revue Mondiale*, 15 avril 1928.

— Voir Racine.

Descartes. — « Dans la Chronique de la dernière livraison (janvier-mars 1928) de la *Revue d'Histoire Littéraire*, p. 136-137; on a pris soin de reproduire, d'après le catalogue de vente Paul Catin, du 17 février 1928, la lettre patente, ou déclaration, de Christine de Suède, concernant la foi de Descartes et la sienne propre, en la religion catholique. Peut-être vous intéressera-t-il, et intéressera-t-il les lecteurs de la *Revue*, de savoir que ce document fort précieux, même s'il n'est pas absolument sincère, comme on peut le soupçonner, est entré dans les collections de la Bibliothèque Nationale, grâce à la générosité de M. Julien Chappée, du Mans; il forme aujourd'hui, avec les quelques pièces qui y sont jointes, le manuscrit 23144 du fonds français des nouvelles acquisitions. Permettez-moi d'ajouter que cette attestation, autrefois conservée à l'abbaye de Sainte-Geneviève, a été publiée pour la première fois, si je ne me trompe, par Jacques Rohault, dans ses *Entretiens sur la philosophie*, édit. de 1674, p. 145, et publiée à nouveau d'après Rohault, par Arckenholtz, dans ses *Mémoires concernant Christine, reine de Suède*, t. IV (1760), p. 19-20. » — (L. Auvray.)

La Fontaine. — J. Demeure. Les quatre amis de Psyché. [Très important. Démontre l'arbitraire des traditions qui voient dans ces quatre amis Boileau, Chapelle, Racine... Ce seraient Maucroix, Pellisson. Chemin faisant remarques importantes sur diverses autres traditions discutables.] *Mercure de France*, 15 janvier 1928.

M^me^ de Maintenon. — Lettre. S. l., 22 juillet 1689. Lettre inédite, ne figurant pas dans la *Correspondance générale* publiée par Th. Lavallée, Paris, Charpentier, 1866. Elle doit prendre place entre la lettre CLXXIII à M^me^ de Brinon, 14 juillet 1696, et la lettre CLXXV, à l'abbé Gobelin. Une des plus belles lettres de M^me^ de Maintenon, sur l'éducation d'un prince, probablement relative au duc du Maine. « Jamais, à mon gré, il ne fut en meilleure compagnie qu'il est présentement; dittes ie vous prie à vostre général que j'espere quil nous le renvoyera parfait et tout formé et fortifié contre les exemples de paresse et de grossièreté quil retrouvera icy, car ce sont les deux esprits qui reignent dans la ieunesse de lun et lautre sexe... La flotte des

ennemis est tousiours fort prest de la nostre, mais s'ils passent leur esté à sopposer à la ionction des vaisseaux du Roy ils ne feront pas grand chose. On croit que les ennemis vont faire le siège de Mayence. Dieu veille benir les armes du Roy comme il benit sa santé ; il n'en eut iamais davantage il alla hier disner et passer le iour à Marli il y ioüa au Brelan et y perdit trois cens pistolles avec M. le chevalier de Lorraine, Mrs. de Lautun, de Canois et Attingeaux ; les Princesse allerent se baigner... » — (Vente Kra, 23 mai 1927.)

Massillon. — Lettre à Mgr (le cardinal de Bissy). Clermont, s. d. « Je ne sçaurois trop vous temoigner à quel point j'ay esté sensible au chagrin que vous a causé l'éloignement de M. le duc de Noailles ; c'eût été du moins une consolation pour moi si je me fusse trouvé à Clermont lorsqu'il a passé, mais je venois de finir mes visites du Bourbonois, et j'estois allé passer quelques jours à la campagne pour me délasser. On m'a dit que M^me^ la duchesse de Noailles debvoit passer par Clermont. Jay pris des mesures pour en estre averty et ne pas la manquer. Je contribueray de tout ce qui pourra dépendre de moy pour luy faciliter sa route et luy en adoucir les fatigues. » — (Vente Kra, 2 avril 1928.)

Molière. — F. Neri. Da un corso sul Molière. [Don Juan. Il momento drammatico di Molière. Intéressant.] *La Cultura* [Rome], 1928-4.

— Voir Corneille.

Ch. Perrault. — Numéro du *Figaro* en partie consacré à Ch. Perrault. Articles de A. Hallays, H. Rambaud (Perrault et la Querelle des Anciens et des Modernes), etc., 14 février 1928.

— E. Henriot. *De qui sont les Contes de Perrault.* [Dus sans doute au jeune fils de Perrault, revisés par le père.] *Revue des Deux Mondes*, 15 janvier 1928.

— A. Hallays. Les Contes de Perrault sont de Ch. Perrault. [Réponse à la thèse précédente.] *Débats*, 22 janvier et 5 février 1928.

— Le Troisième Centenaire de Ch. Perrault. [Vue d'ensemble sur les articles parus.] *Chronique des Lettres françaises*, mars-avril 1928.

Racine. — L. Herrmann. Vers une solution du problème des deux « Bérénices ». [Reprend tout le problème. Intéressant.] *Mercure de France*, 15 avril 1928.

M^me^ de Sévigné. — Lettre à M. du Plessis. Aux Rochers, dimanche 20 aoust 1690). Lettre publiée dans les *Mémoires de Coulanges*, 1820, p. 334, et reproduite dans l'édition des Grands Écrivains, Hachette, tome IX, p. 562, lettre n° 1296. Il est à signaler que les auteurs de cette dernière édition n'ont pas connu l'existence de notre original, car ils ont établi leur texte en reproduisant simplement celui des *Mémoires de Coulanges* (cf. tome XI, p. 411, table générale des sources). Le texte imprimé offre une orthographe rajeunie et simplifiée, et une phrase a été omise : « Vous n'estes donc plus cette mesme personne ». Notre lettre est donc particulièrement intéressante puisqu'elle permet de fixer le texte exact. « J'ay envie de comancer ma lettre come vous me comancez La vostre, et vous dire que ie vous ecrirais trop souvent. Icy ie le faisois toutes les foys que ie pense à vous. Vous ne sauriez croire combien ie suis touchée du chagrin qui vous noircy vostre ioye naturelle et la gayeté de vostre belle ieunesse. C'est un meurtre que d'avoir chassé tout cela de chez vous. La ioye estoit faite pour vostre temperamment... ie ne doubte point que vous ne fussiez fort consolé de me conter un peu tous ces malheurs où la providance vous a condamné, de mon costé, ie serois vaine den savoir le détail et par quelz chemins vous avez esté conduit à ce qui vous paraissoit un bien... Je suis touiours persuadée que quand vous aurez remis vostre petit

poussin sous Laile de son brave père vous rentrerez dans le giron de cette tribu de Grignan où vous estes fort aymé, ie ne puis vous rien dire de moy, ni de mon retour, ie ne veux plus parler aussy des dragons. Ce sont des demons ils ont le dyable au corps, mais ie suis en furie contre le *Mercure galant*, etc... » — (Vente Kra, 23 mai 1927.)

Histoire des Doctrines littéraires. — K.-S. Laurila. Les premiers devanciers français de la théorie du milieu. [Bodin, Chardin, Fontenelle, Fénelon, Dubos. Intéressant. Précise des points déjà signalés.] Helsinki. Société de littérature finnoise, 1928. Brochure de 50 pages.

XVIII^e SIÈCLE

Beaumarchais. — J. Patin. Beaumarchais inédit [A propos de la publication des lettres à M^me^ de Godeville par M. Formont.] *Figaro*, 2 juin 1928.

— Lettre, mercredi 27 juillet. « Vous m'avez fait l'honneur, Monsieur, de passer hier au soir chez moi, j'étais allé prendre l'air sur les hauteurs autour de la ville. Vou lriez-vous me faire le plaisir de venir dîner aujourd'hui?... J'ai besoin de jaser avec vous sur plusieurs points très importants. » — (Catalogue Cornuau, 169.)

Florian. — Lettre à Mgr Bruguier, Paris, 23 février 1788. « J'ai reçu la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, par laquelle vous m'apprenez le mariage de Mademoiselle votre fille avec M. Verdier de la Salle. Je vous ai envoyé mon dernier ouvrage sous le contreseing du Prince et joint à un exemplaire pour la pauvre Margotton. Je vous prie de m'en accuser la réception et de dire mille choses tendres à Margotton. Je ne lui écris pas, parce que je lui ai déjà écrit en lui envoyant *Estelle* ; mais parlez-lui de ma reconnaissance pour sa Dinde qui était excellente. Je vous prie encore de dire à M. Seguret que j'ai eu l'honneur de dîner avec son aimable fils et M. l'abbé son frère à Versailles, où j'avais été remercier le Ministre du grade de Lieutenant Colonel de Dragons qu'il a bien voulu m'accorder et de la Croix de Saint-Louis que je vais avoir dans très peu de jours. » — Belle pièce. — (Catalogue Cornuau, 169.)

Grimm. — Pièce signée, 1774. Cette pièce nous apprend que Grimm recevait une pension du duc d'Orléans assez forte, 1 600 livres par année. — (Le Vélin d'Or, n° 15.)

Helvetius. — Lettre à Monsieur d'Arnaud. « J'ai reçu Monsieur la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'adresser ; je la trouve charmante, et, au sujet près, j'admire vos vers. Vous avez bien raison d'étudier les philosophes ; la poésie ne doit être hantée que sur ce fond de raisonnement solide qui ne s'acquiert que par la méditation. Les vers ne sont faits que pour dire harmonieusement des vérités et les orner de l'habit de l'imagination, et cet habit n'est beau qu'autant qu'il va bien à sa taille. » — Le destinataire de la lettre est l'homme de lettres Fr.-Thomas-Marie de Baculard, connu sous le nom d'Arnaud-Baculard. — (Vente Kra, 2 avril 1928.)

Laclos. — P. Zorzanello. *A propos des Liaisons dangereuses* [Indications intéressantes sur une édition de 1787.] *Bulletin du Bibliophile*, 1^er^ mai 1928.

Montesquieu. — Lettre, 1742. « Il y a à Paris un nombre innombrable de petits abbés, les uns sans mérite, les autres avec un très médiocre ; ces gens-là se présentent pour toutes les places ; comptés qu'il ni a aucun de nos princes qui sentent ou qu'ils veulent sentir l'infinie distance qu'il y a de ces gens-là à vous. Soiés sur que le poste que vous occupés vaut cent fois mieux que celui que vous désirez ; ces princes ne connoissent que deux places, le

percepteur et le gouverneur, car, pour des bibliothécaires, ils n'ont ni bibliothécaires ni bibliothèques. Le duc d'Orléans pourroit mieux faire, mais c'est un père de la Trape, qui ne pense qu'à la discipline; je me suis informé pour la maison de Condé; M. de Charolais prend des gens qui lui sont recommandés par Mme la Duchesse... » — (Vente Kra, 2 avril 1928.)

Rivarol. — S. Goulding. Le beau-père de Rivarol : Mather Flint, maître de langue anglaise à Paris. *Revue de Littérature comparée.* Avril-juin 1928.

Jean-Baptiste Rousseau. — *Épode tirée principalement des livres de Salomon*, manuscrit autogr.

— Trois lettres autogr. à Ségui, à l'abbé de Mouginot et à Titon du Tillet. Paris et Bruxelles, 1738-1739. — Œuvre la plus vivement critiquée des œuvres de Rousseau, lors de sa parution. Nombreuses ratures laissant voir la version primitive (Voir : *Œuvres*, éd. de Latour, Paris, Garnier, 1869, p. 74). — Lettres. Dans l'une d'elles il attaque violemment le « sieur Riccoboni ». « Son goût, qu'il appelle épuré, moi je l'appelle misérable; pour moi qui connais les *Plaideurs*, le *Malade imaginaire*, etc., je ne penserai jamais que le public soit devenu aussi fou que les comédiens qui en jouent d'autres, et les auteurs qui les font. Il n'est pas dit que parce qu'un homme a fait des odes, il doive ne jamais sortir du genre pompeux... »

Ode V au roi de Pologne; sur les vœux que les peuples de Saxe font pour le retour de sa Majesté; manuscrit aut. n. s., 10 p. in-4.

— Lettre a. s. à Boutel; Bruxelles, 1731, 3 p. in-8, avec suscription. — Manuscrit autographe avec quelques ratures. *L'Ode au roi de Pologne* (Stanislas Leczinski) figure dans les *Œuvres*, édition Latour, p. 264. — Lettre politique, relative à « l'abolition du commerce à Ostende. L'Angleterre ne pouvoit se tirer autrement du traité fait à Londres avec les Hollandois, et ceux-ci n'ont rien de mieux à faire que de se conformer aux Anglois et de s'attacher à l'Empereur, voïant bien qu'ils ne peuvent avec succès s'attacher à d'autres ». — (Vente Kra, 2 avril 1928.)

— Lettre; Bruxelles, 26 octobre 1728. — Dans la première partie il s'entretient de souscription à des ouvrages illustrés. Dans la seconde partie il se défend d'avoir du goût pour la littérature allemande, car il ne connaît pas un mot de cette langue. Quand bien même on pourrait discerner ce qu'on peut appeler le goût dans Malherbe, Voiture, La Fontaine, Racine, on ne peut pas dire que le goût de l'un d'eux ou même de tous représente le goût français. — (Catalogue Degrange, décembre 1927.)

Jean-Jacques Rousseau. — L. Abatangel. La Légende du suicide de J.-J. Rousseau. *Revue des Cours et Conférences*, 15 décembre 1927.

— Lettres de deux amans, habitans d'une petite ville aux pieds des Alpes [la Nouvelle Héloïse]. Manuscrit autographe, 994 pages (19 × 13,5 cm.). Version différente de la préface (2 p.) insérée après la 5e partie, 2 p. et instructions à l'imprimeur, datée 1er juin 1760.

Note de H. Seymour of Knoyle : « J'ai acheté ce manuscrit de la Nouvelle Heloise, de la Veuve de J.-J. Rousseau dans l'année 1810 ou 1811.

« J.-J. Rousseau avait deux Manuscrits de cet ouvrage célèbre — il donna l'un à Mme la Maréchale de Luxembourg — celui-ci était le Sien et l'on y voit beaucoup de changements, etc.

« Il n'est point necessaire de remarquer combien ce manuscrit de la main de cet Homme celebre est curieux et precieux. — H : S : — Mars 1837. » [En réalité nous avons, à la Chambre des députés, la copie faite pour Mme de Luxembourg. La copie pour Mme d'Houdetot est en la possession de M. le

Comte Frémy. Le manuscrit ci-dessus est une copie jusqu'ici non signalée.] — (Catalogue Sotheby, 2-4 avril 1928.)

Jean-Jacques Rousseau. — Lettre autogr. (fragment), à Mme de Warens. Paris, 12 mars 1750, 2 pages in-4. — Lettre inédite dont il ne paraît manquer que les salutations finales. Elle est adressée à « ma très chère Maman », nom que Rousseau donnait, à cette époque, à Mme de Warens. « Voilà, ma chère maman, bien du tems passé en silence ; un peu de maladie, un peu de paresse, voilà mon histoire, voilà mon excuse qui, je le sais, ne peut jamais rien valoir auprès de vous. Je n'ai eu, tout cet hiver, quoique très doux, que rhûme, que fièvre, qu'ardeur d'urine. Ceci soit dit pour le cher Patouillaud, aussi pour M. Léonard, pour M. Giloz, pour M. de Clavaire, en un mot pour tous mes anciens et respectables amis que je n'oublierai jamais, mais à qui je n'écrirai point à moins qu'il ne soit question de leur rendre quelque service. Je ne fais rien du tout et cependant tout mon temps est aliéné ; le peu de tems qui me reste, je le donne au spectacle dont mon humeur mélancolique a besoin, et à la promenade, dont ma santé a plus besoin encore. » — (Vente Kra, 2 avril 1928.)

— Lettre autographe de Mme de Warens, Chambéry, 1754, 2 pages in-4. — « Je vous prie, Monsieur, de vouloir faire agréer à Monsieur Lintendant général lassurance de mes profonds Respect, en luy faisant agreer Létat cy-joint de nos charbons, avec la caisse quy Les contient, que jay lhonneur de faire passer soub ses jour avant quil parvienne a leur destinations à Turin, où je vous prie Mr. de vouloir Les faire parvenir le plus tôt possible suivant Leur adrece de S. E. Mr. Bica, intandant general Dartilleries à Turin, et vous obligerez celle qui sera toutes sa vie avec sa plus parfaite reconoissance, votre tres humble et tres obeysante servante... » — (Vente Kra, 2 avril 1928.)

Saint-Lambert. — Reçu de 150 livres « pour les six premiers mois de l'an 1785, pour 300 livres de rentes constituées par S. A. S. le duc d'Orléans. Paris, 1785.

Abbé de Saint-Pierre. — F. Strowski. De La Bruyère à Stendhal : l'abbé de Saint-Pierre. *Revue des Cours et Conférences.* 15 décembre 1927.

B. de Saint-Pierre. — Lettre, Paris, 1792. — Lettre, datée de sa maison de la rue de la Reine-Blanche, au faubourg Saint-Marcel. « J'ai l'honneur de vous représenter que, m'étant jetté au sortir du service de Russie dans les parti protégé par la France en Pologne, lors de l'élection du roy actuel, j'y fus fait prisonnier, que M. Hennin, alors ministre de France en Pologne, écrivit en vain à la cour de France pour me faire avoir quelque récompense. Cependant, ayant publié à la fin de 1784 mes *Études de la Nature*, M. de Vergennes ayant remis mes services sous les yeux du roi m'obtint un traitement annuel de cinq cens livres. La Révolution m'ayant enlevé la plupart des bienfaits nationaux, et qui plus est le revenu de mes ouvrages par l'impunité des contrefacteurs, en sorte que je me trouve réduit à une seule pension de 1 200 livres sur le trésor royal, je vous prie de me faire rétablir le traitement annuel de 500 livres dont je jouissais dans votre département. » — (Vente Kra, 2 avril 1928.)

— Manuscrit aut., 4 p. in-4. — Pièce intitulée *Les Berceaux*, avec ratures et additions. Elle a été composée à l'occasion de la naissance du roi de Rome. L'auteur examine les diverses manières de formes des berceaux, l'un sera composé de plumes de faucons et d'aigles qui conviendra fort bien au fils de l'Empereur, d'autres composés d'éléments marins annonceront le rétablissement de la marine. Une autre jeune fille appelée Désirée, et qui me parut la plus aimable, avait formé un berceau de simple gazon émaillé de margue-

rites. Il était couronné de branches de peuplier en fleurs. Soit que l'enfant, me dit Désirée, soit fille ou garçon, il aimera le peuple à l'exemple de son père et de sa mère, etc. — La dernière page est terminée par un fragment des *Études de la nature*. — (Catalogue Cornuau, 168.)

Voltaire. — Lettre (au lieutenant de police ?), s. l., jeudi 19 mai (1746). — Lettre inédite, se rapportant à un curieux épisode de la vie de Voltaire, dont le commencement figure dans la lettre à Moncrif, n° 1799 (*Correspondance de Voltaire*, éd. Garnier frères), puis dans le n° 1800 et dans le n° 1803, à l'abbé Alary, 7 avril 1746. Voltaire fit poursuivre le poète Pierre-Charles Roy, ou Roi, chevalier de Saint-Michel, pour avoir publié un pamphlet intitulé : « Discours prononcé à la porte de l'Académie par M. le Directeur », dont il attribuait la paternité à Voltaire. Roi envoya une protestation au lieutenant de police (n° 1807) ; Voltaire fit faire une première perquisition chez Mairault, le 29 avril 1746, une autre, le 3 juin, chez le violoniste de l'Opéra Travenol, sur la dénonciation du colporteur Phelizot. Notre lettre se place avant cette perquisition, et comble une lacune énorme dans l'histoire de cet épisode. « J'ay vu aujourd'huy, en consequence de votre permission, le nommé Phélizot, tout ce que jay pu tirer de luy cest qu'il a entendu dire à deux personnes dont l'une est M. Cahuzac, que le Sieur Roy est l'auteur du libelle diffamatoire en question. Les Sieurs Coignard et Mercier, libraires, ont entendu souvent dire au sieur Roy mot pour mot les memes choses qui sont dans son libelle, et vous pouvez, Monsieur, le savoir de la bouche de ces libraires dont la probité est reconnue. Ces fortes présomptions sont accréditées par la lettre de M. Linaut ; le sieur Roy luy lut, il y a quelques années, le libelle en manuscrit, et depuis il y ajouta quelques nouvelles méchancetés contre M. le Duc de Richelieu qu'il appelle Levrier, et contre Madame la marquise du Chastellet qu'il appelle Chevre. Depuis, il fit un ouvrage scandaleux et infâme contre L'académie : vous verrez qu'il fut mis à Saint-Lazare par ordre du roy sur la requisition des académiciens en corps... J'espère que la justice de Sa Majesté daignera me sauver le chagrin d'une procédure criminelle qui me feroit perdre un temps précieux que je dois consacrer uniquement à écrire l'histoire des glorieuses actions de Sa Majesté... »

— Lettre (en italien) au Cardinal Passionea. Paris, 17 août (1745). — « Qu'il me soit permis de présenter à Votre Éminence ce petit livre dont je suis l'auteur, et que mon Roi a fait imprimer dans son palais. Si Votre Éminence se complaît à le lire, elle reconnaîtra bien que, dans l'appréciation que je fais de nos victoires, j'ai attesté mon respect pour une reine très digne contre laquelle nous combattons aujourd'hui ; et qu'en chantant les horreurs de la guerre, j'ai invoqué la paix de tout cœur. Les Italiens furent les maîtres de toute l'Europe en tous genres de vertu, sans avoir égard, ni aux intérêts politiques, ni aux si nombreuses guerres qui ont infesté la chrétienté. » — (Vente Kra, 23 mai 1927.)

— Pensées sur Dieu. C'est ici qu'il faut dire : Définissez les termes. Définition claire dans Cicéron ; obscure dans Platon. Aristote est plein de contradictions et Xénocrate, son disciple, de pauvretés. « Toutes ces folies passèrent de la Grèce chez les Romains. Chez le peuple-roi elle se joignirent fraternellement. » — (Catalogue Degrange, décembre 1927.)

Histoire de la Pensée. — A. Brulé. Les Hommes de lettres au XVIII[e] siècle [Ne cite pas l'ouvrage de Pellisson qui traite le même sujet et aboutit aux mêmes conclusions.] *Revue de France*. 15 avril 1928 et suiv.

Histoire du Conte. — Ed. Maynial. Les Mémoires de Casanova et les Conteurs français au XVIII[e] siècle. [Intéressant.] *Mercure de France*. 1[er] janvier 1928.

Histoire des Doctrines littéraires. — Voir XVII[e] siècle.

XIXe SIÈCLE

Ed. About. — Une nouvelle inédite. Mon dernier bain de mer. *Figaro,* 11 février 1928.

E. Augier. — Lettre. « Voici une lettre qui aurait dû vous arriver en même temps que la signification de l'huissier pour ôter à ce papier timbré sa tournure brutale. J'avais chargé Guyod de retirer *la Jeunesse* de l'Odéon à l'expiration du délai. » — (Catalogue Cornuau, 169.)

Ballanche. — Lettre à M. de Salvandy. — « Mme Récamier a engagé Mlle Rachel à venir chez elle demain vendredi, à neuf heures du soir, pour dire quelques belles scènes; elle ne fait pas d'invitation, mais elle désire que vous en soyez instruit et que vous puissiez disposer de cette soirée en sa faveur. » — (Catalogue Charavay, 612.)

— Lettre à M. Dumarl, secrétaire de l'Académie de Lyon. — Il lui transmet le compliment qu'il adressa à la duchesse de Berry lors de la visite de cette princesse à Lyon. Ce compliment occupe la moitié de la page et était destiné à être inséré dans les procès-verbaux de l'Académie de Lyon.

— Lettre, 21 juin. — « Ces jours-ci, Mme Récamier s'étonnait de ce que vous n'aviez pas donné signe de vie dans une circonstance où elle croyait bien qu'elle recevrait de vous une preuve de votre constant intérêt. » — (Catalogue Cornuau, 166.)

— Lettre à Mme de Jussieu pour s'excuser de n'être pas allée la voir. 28 janvier 1835.

— Lettre à Mme de Jussieu pour lui recommander Mme de Verneuil. 25 mars 1835.

— Lettre à Mme de Jussieu pour lui donner des nouvelles de Mme Récamier et l'informer de son installation à Passy. 8 mars 1837.

— Lettre à un ami, 13 janvier 1841. — Il demande une recommandation pour M. Terme au sujet « de la plus grande découverte du siècle ». Il écrit : « Je voudrais que M. Terme fût bien persuadé qu'il ne s'agit pas seulement de me rendre un service à moi, mais d'en rendre un à la science et j'ose dire à la chose publique. » Il fait remarquer que « la navigation à vapeur a été d'abord refusée en France » et qu'on a refusé en France la machine à filer le lin, alors qu'à l'étranger le nom de M. Girard, l'inventeur, a été donné à une ville.

— Et diverses autres lettres.

H. de Balzac. — Lettre (à la duchesse de Castries). S. l. n. d. — Cette lettre — tout particulièrement intéressante à cause des nombreuses citations de ses œuvres — figure dans la *Correspondance de Balzac* (Lévy, 1876), sous le n° 145, où elle est datée de Paris, mars 1835, et porte l'en-tête « Madame », ce qui ne figure pas sur notre autographe. « Toute la première édition du P. G. (Père Goriot) est vendue avant les annonces; *Seraphita* s'avance. La grande figure de femme promise par la préface que vous trouvez piquante est faite à moitié ; c'est intitulé *Le Lys dans la Vallée*. Ce sera à fondre en larmes; je me surprends à pleurer. Cette œuvre sera la dernière des études de mœurs. » Les nombreuses et importantes variantes que comporte cette lettre indiquent que la correspondance imprimée de Balzac a été complètement remaniée et altérée. Voici un spécimen des différences que présente le texte imprimé avec le texte de notre lettre :

LETTRE AUTOGRAPHE. — *Seraphita*... paraîtra dans les deux derniers dimanches du mois. C'est *un* œuvre dont le faire est écrasant et terrible; j'y passe les jours et les nuits... dans quelques jours tout sera dit : ou j'aurai grandi, ou les parisiens ne comprendront pas — je crois à la moquerie, le succès se fera plus loin, il sera ça et là.

ÉDITION IMPRIMÉE. — *Seraphita*... paraîtra dans les derniers jours du mois. C'est une œuvre dont le travail a été écrasant et terrible; j'y ai passé, j'y passe encore les jours et les nuits... dans quelques jours tout sera dit : ou j'aurai grandi, ou les Parisiens ne me comprendront pas. Et comme, chez eux, la moquerie remplace ordinairement la compréhension, je n'espère qu'en un succès lointain et tardif. Ce sera apprécié au loin, et, pour ainsi dire çà et là.

H. de Balzac. — Lettre (à la duchesse de Castries). Sèvres, aux Jardies. — Lettre figurant dans la *Correspondance de Balzac* (Lévy, 1876) sous le n° 194, où elle est tronquée des 15 lignes du commencement, qui sont ainsi inédites. La date, 1838, ne figure pas dans l'original. « Rien ne m'a plus étonné, chère, que la lettre de M^me^ Saint-Clair, car il est impossible que vous chargiez une autre femme de vos ordres pour moi. Toutes les fois que vous avez voulu, désiré me voir vous n'aviez qu'à incliner le doigt. Il y a eu cette erreur, entre nous, que, toutes les fois qu'il vous plaît de paraître diminuer votre amitié, par la forme que vous prenez, je me dis : ce n'est pas elle, et je fais comme si rien n'était advenu. » — Les lignes qui précèdent ont été supprimées dans l'impression, probablement comme désobligeantes à l'égard de la duchesse de Castries. Balzac parle ensuite de sa maison de Sèvres : « Je vous assure qu'à l'horizon du paysage qui se déploie sous mes fenêtres, j'ai la plaine de Montrouge qui fait l'effet d'une mer calme,... etc. » — (Vente Kra, 2 avril 1928.)

— Lettre à la duchesse de Castries. S. l. 1831. — Une des premières adressées par Balzac à la duchesse de Castries, lorsqu'il ne l'avait encore jamais vue. « Permettez-moi d'user de quelque franchise en répondant à vos franches attaques; et daignez d'abord agréer mes remerciements sincères pour la flatterie indirecte de vos plaintes, puisqu'elles m'annoncent des impressions vives produites par mes ouvrages. Vous m'avez malheureusement placé dans la triste nécessité de parler de moi, et c'est une grande faute, en s'adressant à une femme dont je ne sais ni l'âge ni la situation. La *Physiologie* (du Mariage), Madame, fut un livre entrepris dans le but de défendre les femmes. Pour une femme qui a passé par les orages de la vie, le sens de mon livre est l'attribution exclusive de toutes les fautes commises par les femmes, à leurs maris. Maintenant, s'il s'agit de la *Peau de Chagrin*, je me défendrai contre vos plaintes par un seul mot : cet ouvrage n'est pas destiné à rester seul... *Jésus-Christ en Flandre*, *L'Enfant maudit*, *Les Proscrits*, vous prouveront peut-être que je ne manque ni de foi, ni de conviction, ni de douceur... » *La Peau de Chagrin* devait formuler le siècle actuel, notre vie, notre égoïsme; les reproductions de nos types ont été méconnues, mais notre consolation, à nous, est dans les approbations sincères qui nous sont données dans les critiques faites comme l'est la vôtre, de bonne foi, amicalement. Aussi ne croyez pas que votre lettre me soit indifférente — ces sympathies excitées de loin sont tout mon trésor, toute ma fortune. »

— Lettre à la duchesse de Castries. Issoudun (1838, date donnée par le cachet de la poste). — Lettre inédite, ne se trouvant pas dans la *Correspondance de Balzac*, Paris, Calmann-Lévy, 1876, 2 vol. — « En voulant éviter les plaisirs de Paris, je comptais travailler; et soit fatigue, soit voisinage des moutons, je suis dans un grand état de bêtise, fainéantise, paresse, incapacité et autres vices qui ne m'ont pas permis de faire grand'chose... Comme bientôt je serai retiré de tout monde, et qu'après avoir pris le costume de la Grande Chartreuse, j'en bâtis la petite cellule, il y a peut-être une intention charitable dans vos

cruautés. Si ma bêtise continue, j'aurai encore celle de vous apporter, en arrivant, les douces expressions de mes sentiments que vous recevez toujours si durement. » — (Vente Kra, 23 mai 1927.)

Barbey d'Aurevilly. — Lettre à M. Mancel. Paris, 1856. — Jolie lettre à un ami de Trébutien. « Vous avez deviné. L'insomnie est une institution... Demain lundi je serai chez moi de midi à cinq heures. Vous me trouverez ramant sur ma galère, mais très disposé à laisser tomber ma rame pour vous. »

On y a joint six pièces de Barbey d'Aurevilly autogr. non s. relatives à M. Mancel : un quatrain, deux réflexions philosophiques, un billet et une pièce de neuf vers avec chapeau. La poésie est fort curieuse : « des vers improvisés dans un souper fort gai, il y a quelques jours :

D'Aurevilly vraiment est un homme étonnant,
A minuit, sur les quais, comme un galant il rôde!
Le jour, c'est un soleil et la nuit un volcan!
L'esprit de Rivarol n'était pas plus charmant, » etc.

(Vente Kra, 2 avril 1928.)

— Lettre adressée à Trébutien relative à l'ouvrage : du Dandysme. — « Parlons, dès l'entrée, du Brummell... Quel crime de stupidité y a-t-il à ne pas se rappeler un mot de Lord Byron. Je suis peut-être le seul en France qui sache, à une virgule près, ce qu'a écrit cet homme... J'aime assez une citation sans nom d'auteur, cela cingle la curiosité du lecteur... Dans ces questions de grammaire, vous êtes mon maître... Correction de trois lignes pour le Dandysme suivie de cette réflexion : « Ma foi, l'Univers religieux a raison, j'écris misérablement, quel coup de pied dans le ventre j'avais donné à l'Euphonie ». Suit 16 lignes d'addenda et quelques recommandations, puis 14 lignes d'additions à faire, quelques corrections et 11 lignes à ajouter. Au sujet de la place de l'épigraphe à trouver : « Nous pouvons nous permettre un peu d'excentricité — un œil de poudre — dans les dehors du petit volume, il faut qu'il soit, aussi, Dandy à sa façon. Montrez-moi ce Straz comme si c'était un Diamant »... j'ai cherché une belle phrase de Guérin, je n'ai rien trouvé de ce grand Panthéiste qui soit applicable à un individu à tête aussi fine que celle de Brummel, etc. A vous, et bien à vous, une petite chose qui vous appartient. Votre J.-B. d'Au. » — (Catalogue Jeanne, n° 23.)

— Lettre à l'encre rouge à l'éditeur Frinzine. — Il lui dit que c'est M. Victor Lolotte, un de ses amis, qui a racheté des *Bas bleus*, faisant partie des cinq volumes vendus à Amyot, et le prie d'unir leurs deux sagesses pour le tirer des conséquences de sa folie. — (Catalogue Charavay, 612.)

— Lettre à l'encre rouge. Lundi matin. — « Je vous cherche depuis quelques soirs, comme une âme en peine, ou plutôt en plaisir, car vous m'en avez fait un bien vif, en parlant de moi comme vous l'avez fait dans l'*Artiste*. La peine, c'était de ne pouvoir assez vite vous dire ma reconnaissance. » — (Catalogue Cornuau, 166.)

— Sonnet autographe. — Pièce intitulée *Sonnet*, bien qu'elle soit en prose ; elle paraît constituer un projet de sonnet par sa division en quatre strophes. « Dans cette fuite du temps qui tombe en poussière derrière nous quand il est passé, il est un jour, il est une heure que Dieu marque au plus pourpré de ses rayons sur le front des femmes qui sont belles. — Vous vous appelez Trente-six ans, heure magnifique de la vie, Orbe fulgurant de la Roue! » — (Vente Kra, 23 mai 1927.)

— Trois lettres à M. Ferragues, Paris, 1874 et s. d. — Lettres relatives aux poursuites exercées contre lui à cause des *Diaboliques*. « Vous m'avez dit que vous aviez joint avec le Procureur général M. Ingarde et Leffimberg. Or, c'est

de lui absolument que dépend mon affaire. Donc par lui nous pouvons l'enterrer. Agissez sur lui immédiatement... J'ai vu hier le Procureur général et je voudrais vous dire mes impressions sur cet homme; mais j'ai encore plus besoin de savoir les siennes sur moi, à cet homme, masqué, avec moi, de sa magistrature. Vous, vous les saurez, il n'a pas de masque avec vous. C'est l'impression que je lui ai faite qui sera décisive. » — (Vente Kra, 24 mai 1927.)

Barrès. — Lettre (à Laurent Tailhade). Jersey, s. d. — « Pouvez-vous déposer, sous un prétexte quelconque, la somme que vous avez (35 fr.) chez Stanislas de Guaita, poète, rue de Tournon; je lui ai légué mes créanciers; le farouche Issauchou, un des aspects de ce gracieux Protée qu'on nomme d'Orfer, s'offre à moi en potet (? *sic*). C'est Guaita qui centralise la nourriture du monstre... Je mange, je bois, je regarde, je respire, j'*oublie* surtout (n'est-ce pas toute la douceur!) »

« Quelques cadences », ms. aut. n. s., fragment contenant : *Arles*, *Aigues-Mortes*, *Une page de la vingtième année*, *Formation de Bérénice*, avec la table des matières et la note de l'éditeur; 28 pages in-4. (Vente Kra, 23 mai 1927.)

— Lettre, dimanche. — Il remercie de lui avoir fait parvenir l'article du *Dictionnaire international*. Paul Bourget lui a consacré un très bel et bienveillant article dans les *Débats*. « Il n'est pas bien aisé de répondre à votre interrogation sur le Boulangisme. C'est-à-dire, ce boulangisme, que je ressens un très vif déplaisir de l'état actuel. » — (Catalogue Charavay, 612.)

— Des opinions de tout repos, s. l. n. d. (1898), manuscrit aut. de 11 pages. — Manuscrit original avec nombreuses ratures, corrections et béquets, d'un article de l'illustre écrivain, qui fut reproduit en 1902 avec quelques modifications dans la *Revue Alsacienne illustrée*. — (Catalogue Degrange, déc. 1927.)

Baudelaire. — T. Varlet. Le catholicisme de Baudelaire. *Figaro*, 1er janvier 1928.

— Lettre (Ch. B.) à « mon cher » (nom effacé), 1855. — « Ma vie errante m'a disloqué. J'en suis actuellement à mon troisième lavement. Renvoyez donc mes épreuves, après avoir lu mon article avec M. Cohen : défiez-vous bien du puissant Guillaume et de l'innocent Pellerin qui aurait plu à Voltaire, car c'est un pèlerin couvert de coquilles. Présentez mes excuses à M. Cohen, dites-lui que c'est le dernier article consacré à un seul homme et qu'il veuille bien ne pas trop user de sa puissance de biffeur », etc. — (Vente Kra, 25 mai 1927.)

Béranger. — Lettre à Mme Cauchois-Lemaire, 12 mars (1837). — Il pense comme elle que la direction de *La Minerve* serait le fait de son mari. Sarrans inonde cette feuille de ses tartines sans beurre. Ce qu'elle lui dit de Mme Sand lui est bien plus crûment écrit par une femme auteur, type d'indépendance, Hortense Allart. On se demande où va la politique. Qu'en pense-t-elle, maintenant que Chaix d'Est-Ange est dans l'opposition? Il parle ensuite de l'affaire de Strasbourg et du prince Louis Bonaparte. — (Catalogue Degrange, décembre 1927.)

— Lettre à Monsieur (Mirat), 1845. — Invité à assister au banquet des typographes, il évoque le souvenir de l'époque où il exerçait son premier métier d'imprimeur. « Je suis heureux que les typographes veulent bien se rappeler que, pauvre apprenti, j'ai tenu les balles et même le composteur. Sans doute ils n'ignorent pas non plus que, depuis cinquante ans, car il y a cinquante ans de cela, il m'est arrivé de regretter souvent d'avoir été forcé d'abandonner votre noble et belle profession. Je vous prie d'assurer les membres de votre association de la reconnaissance que m'inspire la démarche qui a été faite auprès de moi; elle m'a rendu à des souvenirs de jeunesse.

Béranger. — Rapport de police (Boivin). 1821. — « Je vous ai parlé des chansons de M. Béranger condamné dernièrement à la prison et à une amende de 500 francs; il est certain qu'on l'a réimprimé malgré la défense de l'autorité, et qu'on les donne à des commis-voyageurs qui en transportent dans les principales villes du royaume, etc. » (Vente Kra, 2 avril 1928.)

Brizeux. — Lettre (1845). — Lettre relative à l'élection de Vigny à l'Académie française : « Mon cher ami, vous saurez que depuis hier d'atroces souffrances me retiennent au lit : si quelque chose les pouvait diminuer, c'est la bonne nouvelle qui m'arrive à l'instant. De mon matelas je veillais à l'honneur de l'Académie. Que M^me^ de Vigny veuille bien me laisser m'associer à sa joie... » — (Le Vélin d'Or, n° 19.)

Champfleury. — Fanny Minoret. Manuscrit autographe, environ 100 pages, in-4. — Manuscrit portant le titre provisoire de *Le Jardin du Roy*, 2^e^ et 3^e^ copies. Ce titre fut changé, dans l'édition Dentu, 1882, en celui de *Fanny Minoret*, et l'ordre des chapitres fut interverti ; le dernier de notre manuscrit, *Le Journal de M. Minoret*, ne figure pas dans l'imprimé et est resté inédit. — (Vente Kra, 23 mai 1927.)

— Lettre à Richard Wagner. — Richard Wagner ayant demandé à Champfleury, pour sa bibliothèque, un exemplaire du meilleur de ses livres, Champfleury lui adressa un exemplaire des *Chats* qui venait de paraître, mais un article de la *Revue des Deux Mondes* sur les *Maîtres Chanteurs* lui a rappelé le désir de Wagner de posséder un de ses romans. Il va lui adresser *La belle Paule* qui, par endroits, rappelle certaines parties de l'opéra de Wagner. Champfleury demande un article à R. Wagner destiné au journal populaire qu'il va fonder, article destiné à répondre aux niaises attaques dont Wagner est l'objet. — (Catalogue Charavay, 611.)

— Lettre à M. Lavoix ; 6 mars 1864. — Lettre dans laquelle il défend un de ses romans (*Les demoiselles Tourangeau*) ; il a introduit des singularités physiologiques dans un cadre d'observations qui n'avait nullement besoin de préface et qui tiennent deux ou trois pages sur trois cents consacrées à la peinture de caractères. « Mais cela n'empêchera pas de publier au premier jour une farce joyeuse que je ne manquerai pas de vous envoyer. Je suis curieux de toucher à tout. Voilà ma vraie nature, etc. » — (Catalogue Charavay, 616.)

Chateaubriand. — V. Giraud. Chateaubriand après 1830 [Suite des importantes études déjà signalées]. *Revue des Deux Mondes*, 15 avril 1928.

— Les Rois athées [fragment extrait d'une première édition, introuvable, du *Génie du christianisme*]. *Chronique des lettres françaises*, mars-avril 1928.

— G. Chinard. Quelques origines littéraires de *René*. [Le thème de l'amour incestueux dans les œuvres antérieures connues de Ch. Neuf. Intéressant.] *Publications of the Modern Language Association of America*, mars 1928.

— Lettre, Paris, 1821. — « J'ai été très malade et je n'ai pu me souvenir plutôt (*sic*) des papiers de famille que vous avez bien voulu m'envoyer... Nous touchons à une catastrophe ministérielle, et les royalistes sont au moment de se retirer d'une administration où leurs services ne paraissent pas agréables au gouvernement. La chose va bientôt être décidée... ». — (Catalogue Degrange, décembre 1927.)

— Lettre au comte de Doane, 1825. — « Fier d'être Breton et de partager les opinions royalistes de mes compatriotes, je suis profondément touché de leur marque d'intérêt et de bienveillance. Mais, Monsieur le Vicomte, la con-

science du peu que je vaux, la juste sévérité avec laquelle je me juge et un sentiment des convenances que la délicatesse bretonne saura apprécier, doivent me rendre étranger à la réunion dont vous avez bien voulu me faire part », etc. — (Vente Kra, 23 mai 1928.)

Chateaubriand. — Lettre à M. Deville. Paris, 19 décembre 1845. — Lettre relative au cœur de Saint Louis. « Je suis parfaitement de votre opinion et je pense qu'on ne peut douter que le cœur du grand roi n'ait été déposé à la Sainte-Chapelle ; c'est, pour moi, un article de foi historique. — (Catalogue Cornuau, 166.)

Louise Colet. — Six lettres au comte de Saint-Albin, 1842. — Elle viendra chez lui « accompagnée d'un peintre de talent, M. Wintherwalther (*sic*), auteur du délicieux tableau du Décaméron » que M. Victor Cousin lui a fait connaître. — Compliments sur sa collection de tableaux. — « Je vois encore la tête si belle de Charlotte Corday peinte par David, cette tête si pleine de jeunesse et de vie.... Je viens de terminer mon long travail sur Charlotte Corday ; je vous remercie mille fois de l'obligeance que vous avez eue de me laisser copier votre admirable portrait de Charlotte Corday ; vous m'avez laissé toucher son crâne, ce crâne décharné que je tenais dans mes mains avec une profonde émotion... la fille de M^me^ Roland m'a confié le portrait de sa mère... » Curieux post-scriptum : « M. Colet *veut* que je vous offre mes hommages empressés... ». — (Vente Kra, 2 avril 1928.)

B. Constant. — M. Jean Hiestand, attaché au B. I. T. à Genève, a soutenu à l'Université de Lausanne une thèse de doctorat en droit sur *Benjamin Constant et la doctrine parlementaire.* (A. F.).

— Lettre à Salvandy, 13 septembre 1827. — Lettre au sujet de la censure. Il lui demande de dénoncer les retranchemements exigés des journaux par l'absurde censure qui pèse sur eux. « Je viens vous demander si la censure, non seulement a droit d'étouffer tous les sentiments et toutes les pensées de trente-deux millions d'hommes qui habitent la France, mais si elle peut effacer de nos codes ses lois les plus formelles, ou autoriser les journaux qu'elle protège à les fouler aux pieds. »

Il dit que la *Gazette de France* a extrait de la compilation calomnieuse de sir Walter Scott, sur Napoléon, un article fort injurieux pour le général Gourgaud, que le général lui a adressé une réponse, mais qu'il n'a point à la juger, la question qu'il traite étant purement légale sans rapport avec ses individus. — (Catalogue Charavay, 64.)

F. de Curel. — R. Doumic. François de Curel. *Revue des Deux Mondes*, 15 mai 1928.

— A. Lang. François de Curel. *Revue de France*, 15 mai 1928.

A. Daudet. — Lettre : « Je vais passer toutes mes vacances de Pâques à Champrosay. Je ne te dis pas de venir dans la journée, je suis dans un travail fou. Le théâtre m'a fait perdre beaucoup de temps, je ne suis qu'à la moitié de mon roman et je vais en commencer la publication ». — (Catalogue Cornuau, 168.)

M^me^ Desbordes-Valmore. — La jeune mère, poème ; ms. autogr. ; Quatre quatrains d'alexandrins commençant par ces mots :

Quand j'ai grondé mon fils, je me cache et je pleure.
Qui suis-je pour punir, moi, roseau devant Dieu ?

(Vente Kra, 23 mai 1927.)

— Lettre à Salvandy ; 10 octobre 1846. — Elle lui demande son appui pour son fils qui est bachelier et qui est digne d'attirer l'appui d'une âme comme

la sienne. « On dit qu'il n'y en a pas de plus noble, et n'y a pas non plus de plus pauvre et de plus triste femme que sa mère. » — (Catalogue Charavay, 64.)

A. Dumas fils. — Lettre, 7 p. in-8°. — Lettre au sujet de la réception faite à l'Académie française de S. M. l'Empereur du Brésil, Dom Pedro II, en 1877. « Pendant son premier séjour à Paris, l'Académie, par une décision spéciale, l'avait admis à siéger dans son sein et à prendre part à ses travaux, c'est donc moi qui, comme directeur, ai eu l'honneur de recevoir l'Empereur au pied de notre escalier et de le conduire dans la salle de nos séances. La première fois, le 24 avril, Sa Majesté, après avoir serré la main à tous ses confrères que M. Camille Doucet lui nommait les uns après les autres, a pris place au milieu d'eux, comme un simple immortel, M. le comte d'Haussonville lisait justement, ce jour-là, une partie de l'intéressante notice qu'il a publiée depuis sur son père, et l'Empereur l'a applaudie plusieurs fois comme nous tous. » — (Catalogue Charavay, 612.)

Flaubert. — Charensol. 150 lettres de G. Flaubert [à propos de la vente des lettres autographes à Feydeau — publiées, d'ailleurs, en grande partie]. *Nouvelles Littéraires*, 28 mai 1928.

— Lettre à un ami. Croisset. — Lettre d'un contenu quelque peu mystérieux : « Voici le morceau, cher ami! Suis-je héroïque de vous confier un pareil diamant! Car ce sont là de ces choses que l'on refuserait à sa mère, vous en conviendrez! Amusez-vous avec, etc. » — (Vente Kra, 2 avril 1928.)

A. France. — Discours aux instituteurs; manuscrit autographe. — Article sous forme de discours, demandé par le Syndicat des Instituteurs publics de France, et publié dans l'*École Émancipée*, à Saumur, le 29 octobre 1923. Il est reproduit deux fois dans le manuscrit; au brouillon, avec de nombreuses corrections et ratures; puis au net, cette dernière partie porte seule la signature : « Citoyennes institutrices, citoyens instituteurs! Il y a quatre ans, j'ai eu le bonheur de prendre part au Congrès de Tours et de vous voir pénétrés du véritable esprit de votre profession, qui est d'allumer dans le cœur de l'enfant l'étincelle du bien et du beau. Hélas! l'esprit de haine, inspiré par la guerre et qui souffle encore en France, rendit votre tâche plus nécessaire que jamais. Je m'associe de tout cœur à votre action pour obtenir l'amnistie de ceux qui furent frappés par l'administration, etc. » — (Vente Kra, 23 mai 1927.)

— Lettre de 8 pages, adressée à sa secrétaire, M^lle^ Cantel. — Je suis allé avec Suzon dans le prieuré de Saint-Thomas, si chargé de soucis, si las et découragé que je n'ai pas pris avec moi les livres et les papiers qu'il me fallait pour écrire mes malheureux articles. Il m'a fallu inventer une vie littéraire et ne sais trop ce que je dirai la prochaine fois. Vous êtes heureux de vivre en paix avec les filles harmonieuses de votre âme. Je ne suis qu'un scribe auprès de vous et qu'un lourd compilateur... Je travaille toute la journée dans une petite chambre, d'où je vois, sur un mur écroulé, une touffe de saponaires. Je les ai mises dans mon article ; mais je n'ai pas su exprimer qu'elles étaient touchantes par leur pâleur exquise et fatiguée, qui leur donne l'air d'amoureuses,... je vis renfermé dans cet horizon fleuri, que je toucherais presque avec la main. La rôtisserie de la reine Pédauque a fait quelques progrès dans cette solitude. Elle est parvenue au 496^e^ feuillet, ce qui ne fait pas un bien long ouvrage,... etc. L'enveloppe porte la date de Corbeng, 10 août 92. — (Catalogue Jeanne, n° 22.)

Th. Gautier. — Lettre à « ma chère Lili » (Genève). — « Que je sois au dîner chez la Princesse cela suffit ; ainsi à mercredi irrévocablement, comme disent les affiches de théâtre. Ne sois pas étonné (*sic !*) si cette lettre ne

répond pas exactement à la tienne que je n'ai pas encore ; ceci n'est que pour vous rassurer. Nous sommes tous vivants, et bien vivants, n'ayant pas du tout sauté en l'air... J'ai fait un très agréable séjour tu n'en doutes et je reviens avec plaisir. La joyeuse arrivée et le départ joyeux comme dit ce bon canaris qu'on a trop oublié,... etc. » — (Vente Kra, 2 avril 1928.)

Th. Gautier. — Lettre, à M..., s. l. n. d. ; « J'ai lu avec vif intérêt les vers. J'y ai trouvé un talent tout formé, des pensées neuves, des sentiments vrais, des images pittoresques, une science du rythme et une exacte richesse de termes très rare chez un si jeune poète. Je regarde ce recueil comme digne de l'impression, et serais charmé d'en causer plus en détail avec vous. » — (Vente Kra, 2 avril 1928.)

— Lettre à son éditeur Bomaire. — Lettre, qui nous le montre dans les embarras d'argent : « O Bomaire... Il me serait fort agréable de ne pas vous rendre l'argent que je vous dois, en ce mois funèbre de loyers trop échus. Retenez moi cent livres sur la Grenade que je vais vous faire et cent autres livres sur les Alpuxarrar qui suivront, de la sorte je m'acquitterai, et ne serai pas obligé de vaquer à des multitudes de besognes subalternes pour avoir de la monnaie. » — (Le Vélin d'Or, n° 15.)

Ginguené. — Neuf manuscrits autogragraphes : a. *Le Savetier Chanteur*, proverbe, 1773, 18 pages. — b. *Léopold*, poème, 20 p. — c. *Sur la Déclaration des Droits de l'Homme*, 35 pages. — d. *Constitutions Suisses*, 110 p. in-4°. — e. *Vie d'Andrea Serras*, 60 p. — f. *Notes sur les Bardes armoricains*, 1814, 10 p. — g. *Extrait d'un mémoire sur l'état des sciences et des arts chez les Arabes*, 1701, 20 p. — h. *Exemples de l'ignorance où sont en France les gens de lettres à l'égard de la langue italienne*, 4 p. — i. *Éloge de Louis XII, père du Peuple*, 43 p. in-4°. — Tous ces ouvrages, à l'exception de l'*Eloge de Louis XII* et de *Léopold*, sont inédits. — (Vente Kra, 2 avril 1928.)

Ed. de Goncourt. — Lettre, 9 octobre 1868. — « Monsieur, nous recevons de vous un prospectus d'une republication des supercheries littéraires par J. Quérard. Comme dans cet ouvrage bibliographique M. Quérard nous fait naître tous les deux à Goncourt (Vosges), et nous met au rang des écrivains pseudonymes en nous prêtant le ridicule d'avoir pris la particule du nom d'un village natal, nous venons vous prier de vouloir bien rectifier cette assertion erronée. » Cette lettre, signée Edmond et Jules de Goncourt, est écrite par Edmond. — (Catalogue Cornuau, 168.)

V. Guttinguer. — Lettre à Victor Hugo ; Paris, 31 mars 1845. — Il l'invite à venir dîner sans façon avec son vieil ami Ulric. « J'ai à vous offrir un autre de vos amis, M. de Cassaignac, et vous savez quel plaisir c'est de se revoir pour gens qui datent de 1820.

— Voltaire revient. Article autographe. Violent article dirigé contre une Apologie de Voltaire par M. Peyrat, publiée dans la *Presse*, la feuille « aux révolutions » d'Émile de Girardin. Guttinguer ne laisse à Voltaire que le mérite « de ses contes charmants », mais stigmatise son théâtre, « théâtre en carton » que n'a pu animer M^lle^ Rachel, sa *Pucelle* antipatriotique, et ses écrits blasphémateurs. Voltaire ! *la grande trompette de la Révolution, l'ennemi du Dieu des Chrétiens*, Ulric Guttinger le hait. — (Catalogue Degrange, décembre 1927.)

Heredia. — Deux lettres à Pierre Louys, 1903. — « M. Letellier m'a remis votre lettre et, trouvant sans doute qu'il lui était malaisé de répondre à un aussi bon écrivain, il m'a prié de le faire... Si vous allez à Séville, n'oubliez pas de pousser jusqu'à Grenade (pour les Abencerrages) et à Ronda qui,

d'après ce que j'en sais, est un cadre à souhait pour des aventures sanglantes et pittoresques à raconter avec une truculente sobriété. — (Vente Kra, 2 avril, 1928.)

P. Hervieu. — Lettre à Henry Houssaye, 26 février 1903. — « Vous souvenez-vous que, dans « Vingt ans après », Porthos, surprenant avec Artagnan une conversation d'Anne d'Autriche et Mazarin, dit à son compagnon : « Vous avez entendu ce qu'ils exprimaient en italien ? Non, réplique Artagnan, c'était de l'espagnol. Ah ! tant pis, répond le bon Porthos, comme je comprenais, j'étais content, je me disais que ça me faisait une langue de plus que je savais, sans m'en douter ». Mon cher ami, grâce à vous, je sais une langue de plus. » — (Catalogue Cornuau, 169.)

V. Hugo. — P. Dufay. Un ami de M^me^ V. Hugo : Auguste de Châtillon. *Figaro*, 10 mars 1928.

— A. Le Breton. V. Hugo chef de l'École romantique. *Revue des Cours et Conférences*, 15 janvier 1928.

— R. Irving Stone. A propos de l'« enfant sublime » [Discussion du mot attribué à Chateaubriand. Très bien informé. Intéressant]. *Mercure de France*, 1^er^ avril 1928.

— G. Picard. Des pages oubliées de V. Hugo, A. de Musset, H. de Balzac. *Figaro*, 24 décembre 1927.

— R. Lestrange. V. Hugo et la musique. *Ibid.*, 28 janvier 1928.

A. Pouroy. Le second mariage de V. Hugo. *Ibid.* Deux poèmes inédits de V. Hugo, *Ibid.*

— J. Cousin. Le mysticisme esthétique de V. Hugo. [Conception mystique du rôle et de l'inspiration de l'artiste. Intéressant.] *Revue Universitaire*, mai 1928 et suiv.

— D^r^ F. Michaux. A propos de *Napoléon le Petit* [Sur l'édition originale]. *Bulletin du Bibliophile*, 1^er^ mai 1928.

— Lettre à Paul (Foucher), 27 août, 7 heures du matin. — Billet annonçant la mort de sa femme. « Cher Paul, ta sœur est morte ce matin à 6 heures et demie ; cette belle et grande âme s'en est allée. Dieu lui ouvre le monde meilleur. Nous sommes navrés ; je t'écris, anéanti... », etc.

Deux fragments autographes dont le texte, suivant l'habitude du poète, a été biffé de plusieurs traits de plume, après mise au net ; nombreuses ratures et corrections autographes. On y a joint les copies lisibles, d'une autre main.

a. Les Quatre Vents de l'Esprit, 1 p. in-8°. 25 vers depuis : « Je rêve, un clair rayon luit sur le flot sonore », jusqu'à : « Vit un peu côte à côte avec l'homme sur terre ».

b. Les Châtiments ; *La Force des choses*. 1 p. in-4°, 40 lignes environ, écrites au verso d'un prospectus imprimé : *Au peuple*, rédigé en 1852 par Victor Hugo contre Napoléon-Bonaparte. — (Vente Kra, 23 mai 1927.)

— Trois lettres à M. J. Labbé, rédacteur à l'*Opinion Nationale*, à Paris, datées de Hauteville House, 29 nov. 1865, 5 juillet 1867 et 23 mai 1868. — « Votre article sur mon livre me touche et me charme... Aussi quiconque combat avec moi est mon ami. Vous avez admirablement compris et éloquemment expliqué la pensée latente et pourtant bien visible des *Chansons des rues et des bois*... Je sens en vous lisant que mon esprit est près du vôtre et que votre cœur est près du mien. »

« Merci, vaillant confrère. Vous m'avez envoyé des pages excellentes. Vous

m'avez jeté dans mon antre un bon os à ronger plein de moëlle. J'aime votre façon robuste d'être d'honnête, éloquent et vrai. Réfutez les sophismes, affirmez les vérités... Pauvre vérité ! Que de crocs-en-jambes on lui donne à cette femme nue ! Mais elle vaincra, car son sexe est la vie et sa nudité est la lumière... Je suis comme vous un homme de foi. Voici mon credo : *je crois en la Révolution.* Elle a bien commencé, elle finira bien. Rien de misérable comme le doute devant l'évidence en plein éblouissement. Les sceptiques et les défaillants me sont suspects. Qui désespère trahit ». Belles et intéressantes pages signées en toutes lettres (quatre signatures). — (Catalogue Émile Saffrey, n° 10.)

V. Hugo. — Lettre à M. Ducancel ; lundi, 6 heures du soir. — Il prie M. Ducancel de bien vouloir rectifier, s'il en est temps encore, une erreur qui lui est échappée dans son griffonnage de ce matin. « La pièce que je me propose de dire à la société n'est point : *Sur le désastre de Quiberon*, c'est tout simplement *Quiberon.*

— Lettre à M. V. Herbin, 14 juin. — Il lui promet de s'intéresser à son sort et l'invite à venir le voir. Très beau spécimen. — (Catalogue Charavay, 614.)

— Lettre à Salvandy ; 26 octobre. — Il lui envoie une lettre d'une femme écrivain de conscience et de talent, qu'il peut sauver des plus dures extrémités.

« Vous ne regretterez pas de l'avoir lue, car vous verrez, exposée à vif, toute la misère des travailleurs sérieux dans notre littérature si belle, si courageuse et malheureusement si négligée par le pouvoir. »

— Lettre à un confrère ; Hauteville House, 5 mai. — Il autorise le Hanneton à faire sa charge ; elle sera un chef-d'œuvre. Il remercie pour *Hernani.* « Oui, certes, je vous y veux. Voyez votre ami, qui est le mien, Auguste Vacquerie, il me supplée. » — (Catalogue Charavay, n° 611.)

Huysmans. — Manuscrit. Abbaye de N.-D. aux Nonnains de Troyes. — Registre original de l'abbaye contenant : 1° les professions et prises d'habit des sœurs de chœur depuis la Réforme (1626) jusqu'à 1743 ; 2° Celles des sœurs converses (1624-1764) ; 3° Biographie des religieuses de tout ordre (1620-1792) ; 4° Le décès des religieuses de tout ordre. Important manuscrit ayant appartenu à J.-K. Huysmans pendant son séjour à Ligugé. Il porte sur le verso du 1er plat l'ex-libris autographe, signé de J.-K. Huysmans, et en dessous, Ligugé, 30 mars 1900. — Note de sa main dans le volume. — (Catalogue Gaillandre, n° 254.)

Lamartine. — L. Babonneix. En marge de *Raphaël.* Elvire et sa famille [Important. Synthèse des recherches de M. Babonneix et autres sur Elvire]. *Revue des Deux Mondes*, 1er mai 1928.

— E. Henriot. Lamartine et Valentine de Cessiat. *Temps*, 2 janvier 1928.

— Ch. Fournel. Le médecin de Mme de Lamartine (d'après des documents inédits). *Figaro*, 31 mars 1928.

— Pièce en vers inédite, intitulée « Souvenir », adressée à M. de Jussieu, datée de Milly, 10 décembre 1813. — Il rappelle à son ami les charmes du bois de Vincennes, tout en regrettant que ces jardins soient le temple du dieu d'amour.

— Lettre à M. de Jussieu pour lui parler de son entrevue avec Talma et de sa tragédie *Saül*, datée de Paris 13 octobre, sans indication d'année.

— Lettre à M. de Jussieu, datée de Milly, 1er décembre 1818. — Il lui vante

la solitude, la poésie et se plaint de n'avoir pu réussir à rien de ce qu'il avait entrepris. Il engage son ami à vivre dans « l'aurea mediocritas ».

Lamartine. — Lettre à M. Laurent de Jussieu pour le féliciter de sa nouvelle nomination, datée de Mâcon 7 janvier 1831.

— Lettre à M. ou Mme de Jussieu pour demander communication d'un discours sur la guerre de l'Indépendance devant lui servir pour défendre à la Chambre le traité avec l'Amérique, datée de Paris 1835. — Au verso, un mot de Mme de Lamartine à Mme de Jussieu pour inviter ses aimables enfants à venir passer la soirée avec ses petites nièces et pour lui apprendre que Lamartine est souffrant.

— Lettre à M. de Jussieu, sur papier à son chiffre, pour lui demander de l'argent, datée de Mâcon, 29 juillet 1839. — (Vente de Cannes, 6 et 7 avril 1928.)

— Lettre, Paris, 1er février 1862. — Le 29 septembre dernier un journal de Paris bientôt reproduit par les six cents journaux de la capitale et des départements, contenait ces mots : M. de Lamartine est tellement malade qu'il ne peut plus ni écrire, ni même dicter. Cette nouvelle est heureusement fausse, la providence qui m'éprouve de tant de rigueurs au soir de ma vie me conserve au moins la santé et le travail, armes de la lutte avec la mauvaise fortune. Il demande ensuite à chaque abonné la somme de 20 à 40 francs qu'il promet de rembourser soit en espèces, soit en volumes dans le cours de 1864. — (Catalogue Cornuau, 166.)

— Manuscrit, juin 1851. — Important article rédigé pour un journal où il combattait la politique de Louis-Napoléon, qui, répondant au maire de Dijon (1er juin 1851), avait assuré que la France ne périrait pas entre ses mains. — Lamartine lui reproche d'aspirer à la dictature et d'oublier ses devoirs : « Convenait-il au Président de la République du nom de Napoléon de dire à la Nation : Une nouvelle phase de notre vie politique commence ; d'un bout de la France à l'autre des pétitions se signent pour demander la revision de la Constitution ? Cela convenait-il surtout à un chef de pouvoir exécutif !... La France, dites-vous, ne périra pas dans vos mains, nous le croyons ; la France n'a péri ni dans les nôtres, ni dans celles de l'Assemblée constituante, à qui nous l'avons remise, ni dans celles des citoyens qui vous l'ont remise à vous-même ! mais ce n'est ni nous, ni vous, ni eux, qui ont empêché la France de périr. » — (Catalogue Charavay, 616.)

— Trente-quatre lettres de sa femme (Marie Birch) à M. Lejean, s. d. (1852). — Très intéressante correspondance montrant la part importante de collaboration qu'a prise Mme de Lamartine aux œuvres de son mari. On la voit corrigeant les épreuves, pressant les imprimeurs, modifiant les manuscrits du grand écrivain. Cette correspondance est relative aux biographies de Gutenberg et de Cicéron, publiées dans le *Civilisateur*, et aussi au *Voyage en Orient*. « Je viens de lire les 125 pages du *Voyage en Orient* ; il y a peu à corriger, mais il y a à ajouter quelque chose que M. de L. a oublié : c'est la part qu'a eu (*sic*) M. Eynard de Genève dans la guerre par les subsides qu'il a envoyé au grec. Il serait fâcheux qu'il y fut question de Lord Byron et que le nom de M. Eynard fut omis... J'ai écrit un mot à M. Pagnerre, l'autorizant (*sic*) à changer le sens de la phrase sur les républicains qui adhéraient à Louis-Philippe. Mais si je n'avais pas prit (*sic*) cela sur moi je ne l'aurais pas obtenu car M. de L. blâme sévèrement la démarche des républicains allant chez le duc d'Orléans... L'abus de l'énumération est assez fréquent chez M. de L. L'abondance y conduit et en est l'excuse ; c'est à un coup d'œil plus critique à obvier à cet inconvénient d'une trop riche nature. J'ai aussi un peu adouci ce que M. de L. dit de César, et même (le croirait-on), un peu de ce qu'il dit

de Catilina. Je propose de changer le mot fantôme... Quant à Frederick, je l'ai supprimé tout à fait, j'ai eu ce courage ! ». — (Vente Kra, 23 mai 1927.)

Lamartine. — Lettre à M. de Salvandy ; Mâcon, 1er mars (1832). — Lettre au sujet de la candidature de M. de Salvandy à l'Académie française. « Il faut avant tout parler avec franchise aux candidats, la sincérité est la probité des électeurs, elle éclaire l'éligible. Je vous dirai donc que j'étais surpris de ne pas vous voir sur les rangs et que si j'avais su plus tôt que vous vous proposiez de vous y mettre cette fois-ci, vous auriez eu de moi ce que vous avez tant de droit à avoir de tous. Mais je ne suis plus libre... j'ai fait venir et lu et fait lire votre bel ouvrage, il n'y a qu'une voix, et bien que nous différions sur la question purement aristocratique que j'ai toujours envisagée autrement que vous, vous en politique, moi en philosophie, je n'ai trouvé partout qu'à applaudir et à admirer. Ce sont des pages de bronze clouées à un monument de plâtre. Le plâtre tombera et le bronze sera recueilli. Les circonstances ne sont bonnes qu'à faire naître de fortes pensées. La circonstance passe, et les pensées restent. » — (Catalogue Charavay, 612.)

— Lettre, 23 mars 1862. — « Merci, j'avais lu avec l'admiration que je vous porte, la France attendait beaucoup de vous et elle a reçu davantage, j'ai été vivement frappé de cette étude oratoire. » — (Catalogue Cornuau, 168.)

Lamennais. — Lettre (à Louise). Paris, 1828. — « Le changement de ministère était devenu inévitable ; on a fait la faute en le retardant trop. Comment des hommes tels que Mrs. de Martignac, de Caux, Portalis et Roi peuvent-ils avoir de l'assiette ensemble ; quel est le principe ou la pensée qu'ils peuvent avoir en commun ? Ajoutez-leur Mrs. de Vatimesnil, de Neuville, et vous verrez que le ministère ne renferme pas une opposition à sa majorité. Ces réflexions doivent vous montrer combien nos conjectures pour l'avenir sont tristes et découragées... Une grande erreur que nous tenons de nos voisins fût de penser qu'en plaçant dans le ministère les chefs d'opposition tous ceux qui votaient avec eux vont continuer de même ; cela est vrai en Angleterre, etc. » — (Vente Kra, 2 avril 1928.)

— Billet autographe signé, à David d'Angers. — (Le Vélin d'Or, n° 17.)

Leconte de Lisle. — J. Patin. Les premières versions de Leconte de Lisle. *Figaro*, 25 février 1928.

— Lettre, 10 mai. — « J'ai été blessé comme vous par cette singulière décision de n'accorder qu'une seule soirée aux *Erinnyes* tandis que toutes les autres étaient consacrées à l'*Arlésienne* et à la petite histoire de Lemaître. J'ai de mon côté exprimé très nettement le désir qu'on ne me jouât plus. » — (Catalogue Cornuau, 168.)

P. Loti. — S. W. Marmelstein. Les ancêtres de P. Loti en Hollande. *Neophilologus*, 1928, 1.

— Le Roman d'un enfant. Lévy, 1899. — Edit. orig. Exempl. d'Anatole France qui a joint au volume une lettre autographe de l'auteur relative à l'ouvrage : « Vous êtes, vous le savez, un de ceux de qui l'opinion me préoccupe le plus ; et quand je vois votre signature au bas de quelque chose qui me concerne, je commence à lire avec un certain recueillement... Vous m'expliquerez à moi-même comment je suis... Cette fois, pourtant, vous vous êtes trompé, et je crains que vous ne me jugiez plus sensuel et plus pervers que je ne suis. Je vous assure que j'ai à peu près tout dit dans ce livre d'enfance. Dans le milieu austère où j'ai été élevé, je suis resté longtemps un enfant très pur. Je ne mérite pas votre reproche, etc. Lettre adressée à Anatole France. — (Catalogue Jeanne, n° 22.)

P. Loti. — Lettre à une actrice. — Je suis parti sans vous avoir remerciée, comme j'aurais dû, de la joie de vous entendre. Et puis j'étais préoccupé de l'heure, agacé de l'attitude des hautes galeries, etc. Il paraît qu'à Bayonne, c'est toujours ainsi, et l'usage est même de siffler les étoiles... — (Catalogue Cornuau, 167.)

— *a*. Lettre à un confrère. S. d. — *b*. Instruction et écriteau de table, pour le dîner « d'inauguration de son logis d'homme marié »; manuscrit. — Dossier du plus haut intérêt concernant le fameux dîner donné un an après son mariage, pour l'inauguration de sa nouvelle maison. « Ça se passera le 9 avril prochain. Ce sera un dîner comme sous le roi Louis XI. Nous serons là une trentaine, les dames en grand hennin, dans une salle gothique, d'aspect très rude; à la lueur des chandelles de résine, nous mangerons des mets du temps apportés par des pages. Les invités sont priés de se vêtir comme des petits nobles de province, des chevaliers ou des bourgeois; on recevra également les pèlerins et les ménestrels. Ils sont prévenus que les fourchettes n'étaient pas inventées au xv[e] siècle, et qu'il faudra s'en passer. » Au menu : « Chapons au blanc-mangier, galimafrée, paons et hérons, salade et soupe dorée,... etc. ». — (Vente Kra, 23 mai 1927.)

— Lettre à M. Pingard. — « Vous avez deviné juste, ce « petit Polyte » auquel je m'intéressais tant et Madame Adam aussi avait un autre nom plus présentable, c'est ce Lamouroux, au sujet duquel vous avez eu l'obligeance de me répondre télégraphiquement hier, c'est un petit être héroïque et merveilleux. » — (Catalogue Charavay, 616.)

J. de Maistre. — E. Palmieri. « Il papa » di J. de Maistre. *Rassegna di studi francesi* [Bari]. Mars-avril 1928.

Xavier de Maistre. — Lettre à L. Hubert Saladin. Rome, 8 mars. — Il recevra avec plaisir l'excellent ouvrage de M. Diadoti et la nouvelle production de sa plume; il lui parle de leurs plaisirs à Rome. « Nos plaisirs de Rome ont encore fini brusquement comme l'an passé, tous les ministres étrangers ont contremandé les fêtes pour lesquelles ils avaient déjà fait les invitations, celui de France qui tenait bon a contremandé son bal la veille même du jour fixé, prévoyant qu'il aurait été seul avec sa famille. Comment cela finira-t-il », etc. — (Catalogue Cornuau, 168.)

Mallarmé. — Deux lettres à M. Collignon, 1875. — « Le joli sonnet! Voici, je n'ose pas dire *en échange,* les vers que vous m'avez amicalement demandés. Quant au *Corbeau*, je viens d'écrire à l'éditeur qui en a quelques exemplaires. Je ferai mon possible qu'il vous les cède... Je ne sais si j'aurai reçu l'*Athenaeum*, auquel j'ai envoyé, entre autres correspondances littéraires, un paragraphe sur la Vie littéraire, etc. »

— Lettre à Gustave Guiches, 1887. — Lettre de remerciements pour l'envoi de *l'Ennemi*. « Voilà une étude puissante, sans aucune espèce d'excès et de caprice littéraires, et très impersonnelle comme l'existence, bien un des aspects, le plus exact, peut-être, du roman moderne, qu'il serait temps de ne pas confondre simplement avec le poème, etc. — (Vente Kra, 2 avril 1928.)

Maupassant. — Pierre et Jean. Fragment du manuscrit original, neuf pages in-f°, autogr., nombreuses ratures et corrections; deux petits fragments imprimés (25 lignes environ), avec ratures, ont été intercalés et collés dans le texte manuscrit. — Ce fragment paraît être un remaniement introduit par l'auteur dans son roman, en cours d'impression. Il est folioté en lettres, de A à I. Il comprend une partie du chapitre VII depuis les mots : « Non, mon enfant. — Oh! maman, il le faut, tu entends », jusqu'à : « Elle se laissait

faire, brisée et... » Ce chapitre est inachevé, et porte ici les mots, de la main du romancier : « Reprendre sur le placard au mot *soulagée* ». Puis le chapitre VIII, depuis le commencement jusqu'aux mots : « On entendit aussitôt Roland qui criait dans l'escalier... ». — (Vente Kra, 23 mai 1927.)

Maupassant. — Lettre à un ami, sur carte-correspondance. — Il lui demande de dire dans un écho qu'on remarque beaucoup chez un marchand de tableaux du boulevard Malesherbes un remarquable paysage de Louis Le Poittevin, représentant une plaine immense où brûlent des tas d'herbes dans un ciel brumeux d'automne. — (Catalogue Charavay, 616.)

— Lettre. — Réponse du célèbre romancier à une personne paraissant avoir protesté contre un de ses articles : « J'avoue sans hésiter que, dans l'article qui vous a froissé, j'ai exagéré ma pensée avec intention... Je ne conteste nullement l'immense utilité des hôpitaux et le dévouement de beaucoup de médecins. Mais je voudrais que tout homme ayant reçu un privilège, un diplôme, une garantie de l'État, fût responsable de ses actes accomplis en vertu de ce privilège... voilà tout ce que j'ai voulu dire ; et aussi que beaucoup de docteurs en médecine sont d'une ignorance et d'une bêtise flagrantes que je voudrais m'en prendre même aux juges qui leur ont donné leur si dangereux brevet de l'impunité. » — (Vente Kra, 2 avril 1928.)

Mérimée. — Une lettre inédite de Mérimée à Taine (publiée par H. Préor). *Revue de Littérature comparée*, avril-juin 1928.

— Lettre. Paris, 14 mai 1863. — « Si l'Empereur a recommandé votre demande, je ne doute pas du succès. S'il n'y avait que l'envoi pur et simple au Ministre de l'Intérieur, il y aurait peut-être à craindre sa mauvaise volonté, car les ministres n'aiment pas trop qu'on s'adresse à plus puissant qu'eux. Je vois Sa Majesté fort rarement, si rarement, que cette année je n'ai échangé qu'une fois quelques mots avec lui. » — (Catalogue Cornuau, 169.)

— Lettre. Le Mans, 11 août. — « Vous pensez avec raison, Monsieur, que la conservation de nos monuments serait à peu près impossible si le Ministre de l'Intérieur n'était renseigné que par les autorités locales et par l'inspecteur général dont les tournées ne font connaître qu'un petit nombre de localités... Les fonctions des correspondants du Ministère de l'Intérieur sont celles qu'ils veulent bien remplir ; tenir l'administration au courant des découvertes d'antiquités, l'avertir des projets de destruction, etc. » — (Catalogue Charavay, 614.)

— Lettre. Paris, 2 novembre. — Il annonce le retour à une bibliothèque d'un ouvrage qu'il avait emprunté deux ans auparavant et qu'il avait oublié dans une armoire.

— Autre lettre écrite par Mérimée alors qu'il était président de la Commission des Monuments historiques : « Je crois que la publication des peintures murales de Saint-Michel serait du plus grand intérêt ».
Il s'occupe également des églises de Brioude et d'une chapelle des Templiers, voisine de Coulommiers. — (Catalogue Degrange, décembre 1927.)

— Lettre à une dame ; vendredi, 16 mai. — Il n'a été quitte du Sénat qu'à cinq heures et demie et n'a pas osé lui faire visite à cette heure indue. « On dit que c'est au Palais Royal qu'on rit à présent, mais l'annonce de votre prochain départ vous en ôtera l'envie, etc. » — (Catalogue Charavay, 611.)

— Lettre. Paris, 1859. — Lettre archéologique. « Je ne doute pas qu'un jour ou l'autre on ne peigne entièrement la cathédrale du Puy. C'est, à mon avis, le complément indispensable de sa restauration. Mais témoin, comme

je le suis, de la ruine imminente d'un si grand nombre d'églises, je ne puis pas trop insister auprès de l'administration. Je savais déjà qu'il y avait à Saint-Michel deux couches de peintures superposées. J'ai bien peine à croire que les *Arts libéraux* de la cathédrale soient peints à l'huile. » — (Vente Kra, 23 mai 1927.)

Mérimée. — Lettre. Paris, 5 février 1844. — Lettre relative à sa candidature à l'Académie française. S'il avait quelque espoir, il solliciterait le suffrage du destinataire qui, pour lui, est du plus haut prix.

— Lettre à M. Boucher. — Il lui recommande le frère d'un de ses bons amis, M. Buchon, qui vient de s'engager dans la marine, à Cherbourg. — (Catalogue Degrange, décembre 1927.)

— E. Henriot. Les dessous de « Carmen ». *Le Temps*, 6 mars 1928. — (G. Mongrédien.)

Montalembert. — Vingt-neuf lettres à Albert Gigot, avocat. — Correspondance politique. Affaires religieuses d'Allemagne ; critique du professeur Phillips « malheureusement trop absolutiste et beaucoup trop autrichien... » ; affaire de La Roche en Bressy ; excursions à Auxerre, La Roche, Avallon ; discussion avec les journaux allemands, *Constitutionalisme*, etc., sur l'absolutisme, « qui là comme ici est demeuré absolument stérile » ; amende honorable au prince Ladislas Czartoryski, démêlés avec l'*Intermédiaire* et la *Correspondance littéraire*, dont le directeur était Ludovic Lalanne, « que je tiens pour honnête homme, bien que très anti-catholique » ; défense de Gustave Isambert « qui écrit de si bons articles dans le *Courrier du Dimanche*, et que le *Siècle* attaque si justement » ; « c'est toujours une chose singulière que l'écrivain le plus avancé de nos jours, en fait de liberté religieuse, porte le même nom que le gallican le plus encroûté d'avant-hier ! » Introduction pour M. Walpole, « excellent catholique anglais, qui a M. Dufaure pour avocat, et n'en est pas content... ». « Cette France se relèvera-t-elle jamais de l'abaissement moral, social et politique où l'a réduite le second Empire ? On est tenté d'en douter quand on la voit rester insensible à la perte de sa puissance au dehors.... » — (Vente Kra, 2 avril 1928.)

J. Moréas. — J. Patin. Le souvenir de J. Moréas [sur un premier recueil de vers, introuvable, de Moréas ; fragments manuscrits d'un *Philoctète*, lettres, poèmes inédits. Intéressant]. *Figaro*, 31 mars 1928.

A. de Musset. — Lettre à la duchesse de Castries. — Il s'excuse d'avoir tardé à lui répondre, — de peur de répondre trop mal. « Vous n'avez pas idée comme je m'y prends mal pour arranger le compliment le plus simple. A un homme, je ne sais que dire, et à une femme, pas davantage, sinon qu'elle est belle comme un ange (quand c'est vrai, et c'est vrai dans la circonstance présente...). » « Vous me demandez une romance, — oui, — voilà d'abord ma réponse. Qu'ai-je dit un soir là-dessus ? je n'en sais rien. Mais vous ne savez peut-être pas une chose, c'est que j'ai une fort vilaine qualité, c'est d'être intéressé au possible. Oui, Madame, je ne donne rien pour rien, ce n'est pas beau, n'est-ce pas ? et vous allez trouver qu'il n'y a pas d'honnêteté ni à le dire, ni à le faire.... Or, maintenant, que me donnera-t-on ? Il n'est pas probable que cela soit grand'chose. Qu'ai-je à espérer de la générosité d'une personne qui a poussé l'avarice jusqu'à me refuser une épingle qui attachait sa mantille ? J'ai cette épingle en travers du cœur, et je vous déclare que si on ne me l'envoie pas, je ne puis pas faire la moindre romance. Mais je n'entends pas qu'on me donne la première épingle venue, j'en veux une authentique, avec certificat de l'autorité compétente, comme quoi elle a occupé le poste où il m'a été défendu de la toucher.... Vous m'envoyez un

titre de proverbe, je vous répondrai par un autre, c'est qu'*on ne badine pas avec le feu*.... Qu'en pensez-vous? Une femme jeune et belle ressemble un peu à un flambeau, et, si le flambeau ne veut mettre le feu nulle part, n'y aurait-il pas de l'humanité à vous laisser vous brûler les doigts?... Quant à vos châteaux en Espagne, soyez sûre que j'irai vous y voir, et vous me direz vos rêves.... Si on échangeait tout ce qu'on a fait contre tout ce qu'on a rêvé, qui est-ce qui ne serait pas plus heureux? »

A. de Musset. — A M. Régnier, de la Comédie-Française, sur la mort de sa fille; sonnet autographe. — Très beau sonnet, avec quelques ratures autographes.

Quel est donc ce chagrin auquel je m'intéresse ?
Nous nous étions connus par l'esprit seulement ;
Nous n'avions fait que rire et causé qu'un moment
Quand sa vivacité coudoyant ma paresse...
. . . . . .

— Lettre à Turgan, directeur du *Moniteur*, 1854. — Lettre au sujet de son conte : *La Mouche*. « Je vois que *La Mouche* fait six feuilletons au lieu de quatre, et que, par conséquent, en me donnant douze cent (*sic*) francs, on ne me paye que deux cent francs le feuilleton, au lieu de trois, comme il était convenu. Je sais bien que sur ces six feuilletons il y en a un qui n'est que demi. Je sais aussi qu'on a un peu allongé la matière; mais il me semble que cela pourrait, au moins, être évalué à cinq feuilletons. » — (Vente Kra, 23 mai 1927.)

— Contrat passé entre A. de Musset et son éditeur Charpentier, par lequel il cède à celui-ci le droit d'imprimer sa comédie *Lizette* (titre qu'il a remplacé par celui de *Louison*), moyennant la somme de quinze centimes pour chaque exemplaire. La pièce est de la main de Charpentier; la date et l'approuvé, d'Alfred de Musset, avec une très belle signature : Alfd. de Musset. — (Catalogue Degrange, décembre 1927.)

G. de Nerval. — Lettre à de Prémaray. — Il lui recommande « la petite pièce antique de mon ami Eugène de Stadler. La représentation d'*Ulysse* donne un intérêt du moment à ce drame avec chœurs dont Stadler a fait lui-même la musique.... Stadler occupe aux archives une position distinguée et a fait des travaux de paléographie très remarqués. » — (Vente Kra, 2 avril.)

— Lettre à Alexandre Dumas, 1840. — Lettre intime. Il s'étend longuement sur la vie et la société à Vienne, où il a passé l'hiver : « Je pense que vous lirez, ces jours-ci, un article où j'ai parlé des plaisirs populaires avec détail. Cela doit être dans l'*Artiste*. Munich ne m'a pas autant charmé; c'est une ville pour les artistes, qui même en sont moins satisfaits qu'on ne pense, car il y a bien du gachis dans leurs nouvelles peintures, enfin, ce n'est pas écrasant. Du reste aucun plaisir à l'habiter. Pourtant le mouvement artiste et littéraire s'y fait sentir beaucoup plus qu'ici; mais, ici, on ne songe qu'à manger et à danser. »

Il parle ensuite d'un voyage qu'il a fait en Suisse et en Hongrie; il cite Augsbourg, Salzbourg, Lintz et Prague : « On y joue beaucoup vos pièces, notamment l'*Alchimiste*, traduit en vers, sous le titre de : *L'Orfèvre de Florence* (Der Juwelier), qui est même le plus grand succès du moment, etc. » — (Catalogue Degrange, décembre 1927.)

M. Proust. — J. Pérès. Le rêve de la veille dans certaines parties de l'œuvre de M. Proust. *Revue Bleue*, 3 septembre 1927.

Quinet. — Longue lettre à M. Labbé, directeur de l'*Opinion*. Veytaux (canton de Vaux), 13 décembre 1865. — (Catalogue Émile Saffrey, n° 10.)

Mme Récamier. — Album contenant huit épîtres amoureuses adressées à Mme Récamier par ses adorateurs. — Cet album paraît avoir été conservé avec un soin tout particulier par Mme Récamier et caché jalousement aux regards profanes. Son existence a échappé à tous les biographes : le baron de Gérando, Turquan, Herriot, le Dr Potiquet, y compris même Mme Lenormant, nièce de Mme Récamier, qui a défendu si ardemment la vertu de sa tante. Le contenu de cet album nous révèle qu'il existait, outre les familiers bien connus de Mme Récamier, d'autres adorateurs plus mystérieux, qui se sont cachés sous le voile de l'anonymat. Chacune de ses pièces est sous forme de lettre fort tendre ; Mme Récamier y est toujours appelée familièrement Juliette. — La première, de quatre pages, est signée *Camille*. On y reconnaît sans peine un de ses familiers de la première heure, Camille Jordan, traducteur français de Klopstock, plus tard député. « C'est moi, dit-il, qui vous donnai l'idée de ce livre ; c'est moi qui vous invitai à fixer des souvenirs trop volages ; il est juste que je m'y inscrive des premiers, mais, je vous en prie, ne le détournez pas de sa pieuse destination ; qu'un petit nombre d'amis vrais y soit seul admis ; qu'une troupe profane en soit écartée. » Mme Récamier a suivi ce conseil et n'a permis qu'à sept autres personnes d'écrire dans son album. — La deuxième épître, de deux pages, datée du 3 décembre 1802, est signée *Pylade*. Ici encore, l'identification est facile ; il s'agit de Jean-Félicité Mathieu, vicomte de Montmorency. Il était ami inséparable de son cousin, Adrien de Montmorency, d'où la signature *Pylade*, Adrien étant considéré comme *Oreste*. Catholique très ardent, il se flatte d'avoir « rencontré Juliette sur la terre de la bienfaisance et de la religion ». Enfin, la préoccupation constante qu'il avait des périls que pouvait courir la vertu de Mme Récamier se retrouve dans cette phrase : « Heureuse celle qui ferme l'oreille aux hommages de l'adulation ». — La troisième lettre, datée du 31 décembre 1802, est signée *Tancrède*. Nous croyons y reconnaître Christian de Lamoignon, qui fut pour Mme Récamier une sorte de chevalier servant. Il nous révèle tout le prix que Mme Récamier attachait à son album : « Vous m'avez imposé, dit-il, la loi de ne point lire ce que l'on avait écrit avant moi. Votre volonté est sacrée ; mais vous m'en avez montré vous-même les signatures ; la seconde (Pylade) indique le caractère de celui qui a écrit. » — La signature de la quatrième lettre a été effacée avec une telle force qu'on en a percé le papier. Elle est datée : Paris, 5 décembre. Le signataire se qualifie lui-même de « lourd allemand ». Plus loin, il se dit « père de famille », circonstance qui l'a peut-être incité à effacer son nom avec tant de soin. — La cinquième lettre, datée de Plombières, 1816, est signée *Golowkin*. Le comte Fedor Golowkin, ami de Mme de Staël, était le petit-fils du vice-chancelier, sous Catherine II. — La sixième, sans date, est signée *H....* Le signataire se dit étranger et précise qu'il habite sur les bords de la Néva. — La septième lettre, en italien, est signée *Alf. C....* On y reconnaît sans peine le délicieux abbé Alfonso Canova, frère plus jeune du grand sculpteur Canova, et qui adressait chaque jour un sonnet à Mme Récamier pendant le séjour de celle-ci à Rome. — Enfin la huitième lettre est celle d'une adoratrice, qui signe *Constance d'A...*, et date sa lettre de Plombières, 1816, où Juliette avait passé l'été de cette année. Était-ce Constance d'Arlens (cousine de Benjamin Constant ?) « Aujourd'hui, dit-elle, mon âme est saisie par la crainte de ne plus vous revoir. Juliette, partout, vous trouverez des amis, des admirateurs ; mais il n'y a pour moi qu'une Juliette. » Puis elle lui envoie deux fleurs, que Mme Récamier a pieusement montées sur deux feuillets blancs. — Ce curieux album, qui ne contient aucune épître des amis les plus connus de Mme Récamier : Chateaubriand, Ballanche et Mme de Staël, constitue de ce fait une véritable énigme, qu'il appartiendrait à un « récamiste » averti de résoudre. Sur la garde de l'album, on lit ces mots, d'une écriture de la même époque : « Mr. Mai ; Mr. François Ygouff, toulouse, dép. de la Haute garonne,

M. Courtois et Cie, banquier », qui ajoutent encore au côté mystérieux de cette pièce exceptionnelle. — (Vente Kra, 2 avril 1928.)

Mme Récamier. — De Lonzac de Laborie. J.-J. Ampère et Mme Récamier. *Débats*, 6 mars 1928.

Renan. — H. Tronchon. Renan et l'âme celtique. *Revue des Cours et Conférences*, 30 janvier 1928.

— Lettre à un baron, dimanche soir. — Il lui adresse une prière dont Mme Renan l'avait chargé. Elle voudrait lire l'ouvrage de M. de Falloux sur Mme de Swetchine, et le prie de bien vouloir le lui communiquer s'il est en sa possession. — (Catalogue Charavay, 612.)

J. de Rességuier. — J. de Lassus. J. de Rességuier ou la modération romantique. *La Muse française*, 10 décembre 1927.

A. Rimbaud. — Lettre à Mes chers amis. Aden, 1884. — Lettre dans laquelle il annonce qu'il se trouve « rengagé ici à Aden pour six mois, du 1er juillet au 31 décembre 1884, aux mêmes conditions. Les affaires vont reprendre, et, pour le moment, je me retrouve domicilié à la même adresse à Aden. Pour la caisse de livres qui ne m'est pas parvenue l'an passé, elle doit être restée à l'agence des Messageries à Marseille, d'où naturellement on ne me l'a pas expédiée si je n'avais pas de correspondant là pour prendre un connaissement et payer le fret. Je ne comprends pas comment elle a pu être perdue. » — (Vente Kra, 2 avril 1928.)

A. Samain. — Trois lettres, 1898-1899. — « Je viens d'avoir la douleur de perdre ma mère, et, dans le désarroi moral qui s'en est suivi, ma vie intellectuelle s'est trouvée et se trouve pour longtemps suspendue. J'ai lu avec beaucoup d'intérêt et de sympathie le recueil manuscrit que vous m'avez envoyé ; vous vous tournez comme avec une sorte de protestation vers la joie, vers la lumière, vers les formes heureuses de la vie. Peut-être y a-t-il dans vos réalisations quelque hâte ? mais cela c'est l'impatience et la fièvre de la jeunesse qui, chez un Musset, devient divine, et s'appelle le génie. Vos vers ont de la couleur, du nombre, de la chaleur, et un goût naturel du faste et de ce que j'appelle l'atmosphère impériale. Peut-être vous signalerai-je un léger danger : celui de vous laisser entraîner par votre lyrisme ou par la sonorité éclatante du verbe. » — (Vente Kra, 23 mai 1927.)

— *Chanson d'automne*, poème. Manuscrit autographe. — Poème inédit commençant par ces vers :

L'autre soir, passant solitaire,
J'ai voulu, cœur inconsolé,
Revoir la maison de mystère...

et finissant par ceux-ci :

D'où notre amour s'est envolé.
. . . . . .
Dans mon âme où le glas résonne
Pleurent les heures d'autrefois.
Tombez, tombez, feuilles d'automne
Comme des larmes dans les bois.

Ce poème paraît appartenir à la dernière période de Samain, vers 1895.

— *Crépuscule*, poème. Manuscrit autographe.

— *Tsilla*, poème. Manuscrit autographe. — Le premier de ces poèmes a été publié dans la *Revue Savoisienne* et dans le *Mercure de Flandres* ; le second dans le *Chat Noir* et la *Revue Hebdomadaire* ; il figure, avec quelques variantes, dans : *Au Jardin de l'Infante*. — (Vente Kra, 2 avril 1928.)

G. Sand. — A. Mévil. G. Sand et Martine. *Débats*, 21 avril 1928.

— Lettre à Castagnary. Paris, 1867. — Lettre dans laquelle elle se demande si l'effet de son article sera tel qu'elle le souhaite. Elle appuie sur la fausseté des journalistes, toujours si cauteleux. Ulbach et M. Raucourt ont été les arbitres de l'opportunité et de la convenance de sa protestation. Elle atteste qu'elle ne s'est jamais trouvée blessée des critiques de Castagnary, parce que ces critiques étaient parfaitement légitimes, convenables et bienveillantes, et elle qualifie de « sot » l'écrivain qui se fâche d'une discussion de principes philosophiques ou littéraires. Ce qui l'afflige, c'est l'hostilité personnelle. Elle s'attaque surtout à un rédacteur du *Nain Jaune* qui, en rendant compte de *François le Champi*, a affirmé que c'était la théorie de l'inceste, affirmation si odieuse, que ses enfants en ont brûlé le journal avec colère. — (Vente Kra, 2 avril 1928.)

— Lettre. Nohant, 18 avril. — Lettre relative au marquis de Villemer : « A quelle époque comptez-vous reprendre Villemer et quels auteurs aurons-nous avec Berton ? Pour la marquise de Villemer, nul doute que M^me^ Lamequin ne dise à merveille, mais le public regrettera Ramelli qu'il aimait, dont le physique était imposant et doux. Je vois qu'elle est libre ou qu'elle pourrait l'être, Laroche parti, l'est-il ? Qui fera le marquis de Villemer ? et M^lle^ de Saint-Geneix ? c'est là le *hic*. Il faut garder M^lle^ Antonine pour jouer M^lle^ de Saintrailles. M^lle^ Petit y était incolore et insuffisante. M^lle^ Essler n'a pas le type qui convient à M^lle^ de Saint-Geneix, elle n'en a ni la voix, ni le regard, ni la diction. M^lle^ Lia Félix m'a fait offrir de reprendre le rôle. » — (Catalogue Cornuau, 169.)

— Lettre à un ami. Paris, mardi soir. — Elle lui dit qu'il faut envoyer les travaux sur les ambulances au prince ; elle ne peut lui dire comment et par qui, pour qu'il les reçoive exactement et promptement. Elle part pour Palaiseau et revient samedi ; elle sera chez elle, 97, rue des Feuillantines, de trois heures à six heures. — (Catalogue Charavay, 614.)

Sainte-Beuve. — S. Zappi. Sainte-Beuve critico del Medio Evo. *Rassegna di Studi francesi* (de Bari), 1928, I.

— E. Henriot. Sainte-Beuve et la Médecine. *Le Temps*, 10 avril 1928. — (G. Mongredien.).

— Deux lettres aut. au comte de Salvandy, s. d. — « Mon cher confrère (ce titre m'est trop précieux pour ne pas m'en emparer), retenu depuis cinq jours par une inflammation assez grave au pied qui m'interdit tout mouvement, je ne puis qu'entrevoir à peine l'espoir d'être en état de sortir lundi. » Récit d'une visite chez « la malade qui nous intéresse tous; M^me^ de Villars ne quitte pas la malade ; elle passe des jours auprès du lit et du fauteuil de sa cousine. Le mal augmente et s'étend ; enfin espérons que les affreuses crises se feront encore quelque temps attendre... » — (Vente Kra, 2 avril.)

— Lettre, 30 avril. Il dit qu'il s'abstient au *Moniteur* de tout ce qui n'est pas purement et simplement un article littéraire signé. Puis il ajoute ceci, mais la lettre ne contient pas d'autres éclaircissements à ce sujet : « J'ai reconnu, en effet, dans la vie de l'humble prêtre, des traits de ce zèle infatigable du pasteur qui allait secourir les brebis jusqu'au travers des rochers et au milieu des précipices. Je me tiens très honoré d'avoir suggéré, par mes pages, l'idée d'un rapprochement avec Pavillon. » — (Catalogue Cornuau, 168.)

— *a*. Dix lettres à la duchesse de Castries, dont deux contenant des pièces de vers. Paris et Lausanne, 1839 et sans date. — *b*. Sept poésies autog. adressées à la duchesse. Parmi les neuf pièces de vers contenues dans ce numéro,

trois paraissent inédites ; ce sont : l'*Horloge arrêtée*, *D'ici je vous voyais en fauteuil*, *sur la plage* et *Laissez-moi, tout a fui*. Les autres figurent dans les *Poésies complètes*, édition Lévy, 1865 ; ce sont : *Non, je ne suis pas gaie* (Pensées d'août, p. 225), *Vite me quittant pour elles* (p. 217) ; *Un rayon ! un rayon* (p. 216) ; *La jeunesse est passée* (p. 312) ; *Assez d'autres suivront* (p. 223), et *Quand de la jeune amante* (p. 227). — Belles lettres littéraires. « L'autre jour, pour avoir lu chez Mme Récamier, à M. de Chateaubriand, une notice fort longue, il est vrai, que j'ai écrite sur Fontanes, et pour l'avoir lue en deux fois, j'ai failli me faire venir une maladie de larynx... Mme Dudevant (George Sand) part pour l'Espagne, pour les côtes italiennes, du moins ; c'est la santé de son fils qui est délicate et qui la décide au voyage ; mais c'est M. Mendizabal qui l'emmène. » (Juan Alvarez y Mendizabal, homme d'État espagnol, mort en 1853, fut un des nombreux amants de George Sand.) « J'ai peu travaillé à Port-Royal ; je vais le reprendre pourtant ; mais que mon esprit est loin du cloître et de l'étude ! Comme mon cœur est aux amertumes incurables ! » Voici les premiers vers de la pièce : Laissez-moi, tout a fui...

Laissez-moi : tout a fui, le printemps recommence,
L'été s'anime et le désir a lui.
Les sillons et les cœurs agitent leur semence.
Laissez-moi ! tout a fui !

(Vente Kra, 23 mai 1927.)

Sainte-Beuve. — Lettre, 10 mai 1927. Il dit qu'il n'a aucune part à la direction du *Moniteur* ni à la *Revue contemporaine*. — (Catalogue Cornuau, 169.)

— Lettre au sculpteur David, d'Angers. Il lui envoie un Chénier. « J'ai noté quelques vers qui semblent résumer toute sa vie... » Il fait allusion à la sculpture qu'il est en train de modeler : « J'irai voir le demi-Dieu naissant ». — (Le Vélin d'Or, n° 17.)

— Lettre à l'éditeur Didier. Lettre à son éditeur, où il lui envoie le titre de son « Portraits de femmes » et le prie de le mettre en vente de suite, car il croit à son succès. — (Le Vélin d'Or, n° 14.)

— Lettre à Armand Carrel ; ce samedi. Il lui explique, pour qu'il ne soit pas surpris, qu'il trouvera au premier jour, dans le *Journal des Débats*, un article sur Hugo où seront peut-être ses initiales. « C'est un article fait il y a quelques mois à la demande des libraires et par amitié pour l'auteur. » — (Catalogue Charavay, 612.)

— Lettre à Salvandy ; 28 janvier 1848. Il lui envoie une pétition de Mlle Vaudechamp, belle-sœur de Delille, qu'elle a soigné dans sa vieillesse ; elle vit de secours de bons voisins qui ont connu Mme Delille. Il avait pensé y intéresser l'Académie, mais il a trouvé dans le secrétaire perpétuel un manque de bonne volonté que le nom de Delille était peu fait pour mériter. — (Catalogue Charavay, 611.)

— 25 lettres à Mme de Jussieu. — (Vente de Cannes, 6-7 avril 1928.)

Senancour. — Lettre aux Citoyens Directeurs. Senlis, s. d. Véritable autobiographie dans laquelle il fait ses offres de services au Directoire, et demande l'autorisation de rester en France. « Né dans une condition que l'on nommoit très honnête, et avec une fortune qui me facilitoit la retraitte, j'esperois remplir dans le silence ma tâche des obligations sociales... Parvenu au moment décisif, il ne me reste qu'à servir l'État d'une manière plus directe... Je me dois aux miens, à mon pays, je me dois à l'ordre social ; vous, citoyens dépositaires de l'autorité chez un peuple libre, vous ferez entendre le discours mâle et indépendant d'un homme qui connoit bien mieux le devoir de la

reconnoissance que l'art des supplications. Je désire du moins que si, connaissant que le sort le veut ainsi, je cherche un azyle dans les montagnes helvétiques, patrie de ma femme, je ne sois point regardé comme renonçant à la mienne. » — (Vente Kra, 23 mai 1927.)

Mme de Staël-Holstein. — Pièce autographe. Fragment d'une pièce se passant chez Guillaume de Nassau, prince d'Orange. — (Le Vélin d'Or, n° 17.)

— Deux lettres autographes au comte Maurice O'Donnell, s. d. Correspondance intime; lettres de reproches et de tendresse. « Je vais vous dire ce qui est horriblement dur dans ce billet; ce qui me brise le cœur, c'est que vous avez prévu que j'irais vous voir et que, supposant cette horrible douleur, vous m'avez menacée de me quitter si je m'y livrais. Cela est plus mal que de me percer le cœur. Je vous supplie de venir ce soir pour que la nuit ne se passe pas dans cette angoisse; je sais bien que vous ne m'aimez pas assés pour adoucir ce qui nous sépare, mais il est pourtant vrai que j'ai pour vous l'affection la plus tendre; il l'est que cette affection a disposé de ma vie depuis que je suis ici, et qu'elle eût eu plus d'empire encor sur moi si vous m'aviez ménagée; j'ai mal aux nerfs, et je suis prête à donner de mon sang pour réparer si j'ai eu tort, pour oublier si c'est vous qui avez tort. Vous ne savez pas comme vous manquez d'égards dans la dispute; je suis accoutumée à ce qu'on me considère comme une personne distinguée, et parce que je vous aime, vous n'avez pas avec moi les égards que vous auriez pour toute autre femme. Est-ce délicat? Au lieu de jouir simplement d'être aimé par une femme qui a quelques talents il semble que vous voulez humilier cette femme! Maurice! j'irai chez vous; recevez-moi avec bien veillance; je vous donne ma parole de ne pas dire un mot qui vous énerve; je vous amuserai; je serai si heureuse de vous revoir encor! » — (Vente Kra, 2 avril 1928.)

Stendhal. — Lettre à sa sœur, Mme Pauline Périer-Lagrange. Sans date, n° 52 de l'édition des Lettres à Pauline. Quelques phrases en anglais et en italien fantaisiste. « I am wanting of money, my dear sister, ce qui, entre nous soit dit, m'a empêché de suivre M. Gudin. Ce que tu verras dans les lettres que j'ai écrites hier et avant-hier à père et grand-père me rend très inquiet. S'il est vrai que Father aye autant de dettes que thy husband le dit, lo sto fresco. Tout ce que je désire, c'est le moyen de vivre jusqu'à la présente, si, dans ma place, on m'ordonnait quelque chose d'opposé à mes principes. J'ai été très fâché de ne pouvoir remettre à M. Dasi les petites gravures, d'autant plus que la charmante madone grande comme une feuille de rose m'a été enlevée... I believe you must take the gouvernail... »

— Lettre à sa sœur, Mme Pauline Périer. Meudon, 19 septembre 1810. Lettre, dont quelques phrases sont en anglais. N° 47 des Lettres à Pauline. Le nom : « Du Bois » est un des plus connus parmi les 75 ou 80 pseudonymes de Stendhal. « Nous avons ici un mois de septembre charmant; j'ai tâché d'en profiter en allant deux fois de suite en Champagne; j'en ai été rappelé deux fois par les affaires; je suis fixé à Paris. Je me promenais à la campagne avec un homme de beaucoup d'esprit, et nous trouvions qu'il ne manquait à notre bonheur que d'aimer quelque chose. Tu auras peut-être vu dans mon petit Chamfort que la pire des mésalliances est celle du cœur, et cet ami et moi nous sommes mésalliés; nous nous sommes liés à des femmes qui ne comprennent pas la meilleure partie de nous-mêmes, et qui nous estiment pour des vétilles, moi, par exemple, pour l'air de hauteur qu'elle m'a trouvé dans la société. Nos vrais principes sur la chasse au bonheur leur semblent des phrases sonores, que nous disons pour montrer de l'esprit. » Stendhal était, à cette époque, auditeur au Conseil d'État. — (Vente Kra, 23 mai 1927.)

Taine. — V. Giraud. L'Évolution religieuse de Taine. [Information très précise. Important.] *Correspondance*, 25 mars, 10 avril 1928.

— A. Thibaudet. Le Centenaire de Taine. [Intéressant.] *Revue de Paris*, 15 avril 1928.

— R. Isay. Hippolyte Taine : Le Bilan d'une grande pensée. [Étude intéressante, notamment par une étude du milieu intellectuel.] *Revue de France*, 15 avril 1928.

— G. Saint-René Taillandier. Auprès de M. Taine. [Entretiens avec Taine. Souvenirs. Vivant et instructif.] *Revue des Deux Mondes*, 15 avril 1928.

— Numéro consacré au Centenaire de Taine. Articles de P. Bourget, V. Giraud, E. Marsan, J.-L. Vaudoyer,... etc. Quelques lettres retrouvées. *Figaro*, 21 avril 1928.

— A. Lombard. Le Centenaire de Taine. [Bref, mais très juste.] *La Nouvelle Semaine artistique et littéraire* [Neuchâtel, Suisse]. 7 avril 1928.

Verhaeren. — *a*. Toute la Flandre. Les Tendresses premières. Manuscrit original, n. s., 88 p. in-8°. — *b*. Épreuves imprimées secondes, du même ouvrage, de l'édition Deman, 1904; sept titres différents; ensemble 100 p. in-8, dont la moitié environ collées dos à dos; nombreuses corrections autographes. Manuscrit, couvert de ratures, et offrant parfois des différences sensibles avec l'imprimé. La première pièce : *Liminaire*, est de la main de M^me^ Verhaeren; mais on y remarque de nombreuses corrections autographes. Les autres pièces sont entièrement autographes. Le commencement de la dernière poésie : *L'Étrangère*, manque dans le manuscrit. Par contre le poème : *Mon Village*, contient quatre pages manuscrites qui ont été supprimées dans l'édition imprimée, soit 75 vers.

— Toute la Flandre. La Guirlande des dunes. Manuscrit original, en grande partie de la main de M^me^ Verhaeren, avec nombreuses corrections, additions, remaniements et pages entières de la main du poète, n. s. On y a joint la couverture imprimée de l'édition Deman, 1907. Ensemble 52 p. in-f°. Manuscrit comprenant le titre et la table des matières entièrement autographes, et 29 poèmes (sur 30). La poésie manquante est *Vents et Tempêtes*. Plusieurs pages, collées sur le texte primitif, permettent d'apercevoir celui-ci par transparence. — (Vente Kra, 2 avril 1928.)

Verlaine. — J. Patin. Deux articles sur Verlaine [oubliés — de Glatigny dans le *Moniteur du Puy-de-Dôme* et de Moréas dans la *Batte*]. *Figaro*, 26 mai 1928.

A. de Vigny. — J. Talbert. A. de Vigny au Maine-Giraud. *Études locales. Bulletin de la Charente*, mars 1928.

— J. Pignon. A. de Vigny éducateur populaire. *Ibidem.* Une lettre inédite d'A. de Vigny. *Ibidem.*

— Lettre à M. Maine-Hirmal, 1852. Très belle lettre au sujet du titre donné à une de ses œuvres. « Voici, Monsieur, une incroyable erreur dont je suis presque complice moi-même, pour ne l'avoir point aperçue. Vos imprimeurs ont ôté à mes Poèmes leur vrai titre : *Poèmes antiques et modernes*, pour leur donner celui de *Poésies*, qui est un nom vague et universel, que la couverture ne porte pas. Fort heureusement, votre honnête couverture est restée dans la bonne voie et ne s'est pas corrompue au contact du titre. Je ne sais comment je n'y ai pas pris garde sur les épreuves. Je crois que c'est

parce que les caractères étaient trop gros. J'avais pourtant vu bien des pailles dans l'œil de l'imprimeur, mais cette *poutre* est restée dans le mien. Mais vous, n'y regardez-vous jamais? »

Villiers de l'Isle-Adam. — Préface pour *Le Rêve d'Aimer*, d'Émile Pierre; manuscrit s. en forme de lettre. Paris, 1885. Manuscrit avec très nombreuses ratures. *Le Rêve d'Aimer*, d'Émile Pierre, paru en 1885, chez Marpon et Flammarion, ne paraît pas contenir cette préface, probablement inédite. « Quel crédit pourrais-je avoir sur un public dont la presque totalité s'absorbe en des préoccupations qui me semblent d'assez mince importance, et qui dédaigne (sans doute avec raison) les seuls soucis qui me soient chers? Il est doux, je le sais, à la plupart des donneurs d'avis au lecteur, de se poser sur le frontispice d'un livre, et là, se carrant en juges, de considérer leur socle d'un air de si haute négligence que c'est à peine si l'édifice semble désormais assez solide pour supporter leur poids. Non, je ne saurais m'arroger le droit de juger qui que ce soit... ». — (Vente Kra, 23 mai 1927.)

E. Zola. — Un inédit de Zola. *Le Roman dans l'antiquité* (1866) [Paraîtra dans les œuvres complètes en cours de publication]. *Nouvelles Littéraires*, 21 avril 1928.

— *Thérèse Raquin*. Paris, 1868, in-12. Ex. de l'éd. originale. Lettre autographe de l'auteur adressée à J.-K. Huysmans, ajoutée, trois pages in-8°, demandes de détails sur un architecte, sur des timbres. — (Catalogue Gaillandre, n° 254.)

— Notes parisiennes. *Le Grand-Prix de Paris* (1876). Article destiné à un journal, et daté de Paris, 12 juin. Il a été écrit en 1876, car le gagnant du Grand-Prix y est nommé; c'est Kisber, appartenant à M. Baltazzi, monté par Maidment, qui fut vainqueur en 1876. Très curieuse description réaliste des courses, vues de la pelouse, naturellement. « On boit du champagne dans les voitures, pour patienter. Il y a déjà des femmes debout sur les banquettes, un verre à la main, qui rient et saluent d'autres femmes : des voiles flottent, des jupes tombent sur les croupes; c'est une gaieté qui s'étale avec une pointe d'impudeur... Enfin la course commence... une acclamation formidable sort des poitrines... des chapeaux volent, les femmes brandissent leurs ombrelles, un mot se détache : C'est Kisber qui gagne ! »

— Lettre à un confrère, 1888. Zola lui fait part des théories qu'il a voulu soutenir en écrivant *Le Rêve* : « J'avais toujours réservé, dans ma série des Rougon-Macquart, une place pour une étude sur l'au-delà, sur le rêve, dont on m'a souvent reproché de ne pas tenir compte dans l'humanité; et, l'heure venue, j'ai écrit le livre, voilà tout. En le lisant, vous vous rendrez un compte très net de mes idées sur la matière, car je crois avoir été très clair, au point de vue philosophique, tout en restant dans la note que j'ai voulu : une chasteté qui permette de mettre le volume entre toutes les mains. » — (Vente Kra, 23 mai 1927.)

— Lettre. Paris, 12 février 1893. Il lui fait savoir que *Lourdes* ne sera pas publié avant un an. « Mais je vais publier un autre roman : *Le docteur Pascal*. » — (Catalogue Charavay, 612.)

— Lettre à M^me^ Mary Brandès. Médan, 1880. « J'ai cédé la traduction allemande de « La Terre » à M. Ziegler, et pour les journaux et pour la librairie. Je n'ai pas encore signé pour la traduction espagnole, mais je doute que vous trouviez un chiffre supérieur à celui qui m'est offert. De tous mes romans, je n'ai cédé, pour la traduction allemande, que les derniers : *Germinal*, *La Joie de vivre*, *Au Bonheur des Dames*, *L'Œuvre*. Soyez certaine qu'en dehors de

ceux ci, tous ceux qui ont été publiés en allemand l'ont été sans mon autorisation. Je voudrais bien trouver un éditeur allemand qui m'achetât en bloc la propriété de mes anciennes œuvres. »

E. Zola. — Lettre adressée à M Delmichel, employé au chemin de fer à Gilly (Belgique), 1886. Lettre nous initiant à la méthode de travail du grand romancier : « Je profiterai certainement de votre offre plus tard, quand j'aborderai l'étude du petit monde du chemin de fer. En ce moment je suis plongé dans les paysans ; et l'on vous a trompé, je ne mène jamais deux études à la fois, du moins d'une manière sérieuse. Puis, ce qui me contrarie un peu, c'est que vos notes ont rapport à la Belgique, car je tiens essentiellement à rester en France, etc. » — (Vente Kra, 2 avril 1928.)

Histoire du Romantisme. — F. Lachèvre. Bibliographie des Keepsakes [Très précis. Important pour l'étude des écrivains de deuxième et troisième ordre]. *Bulletin du Bibliophile,* 1er mai 1928.

— H. Perrochon. Romantisme et protestantisme, à propos de quelques ouvrages récents [Intéressant]. *Revue de Théologie et de Philosophie* (Lausanne), 1928, n° 66.

— R. de Souza. La Mystique esthétique et le vrai Romantisme. *Mercure de France*, 15 janvier 1928.

— G. Doutrepont. Les Classiques jugés par les Romantiques [Bien informé et pénétrant]. *Bulletin de l'Académie royale de Langue et de Littérature françaises de Belgique*, novembre 1927.

— Henri Perrochon, *Le Romantisme dans le canton de Vaud.* Extrait de la *Revue Historique Vaudoise*, janvier 1928, 16 p. (A. F.).

Histoire du Réalisme. — N. Yastreboff. Ragosine. Le moment d'inspiration essentiel du réalisme français [Étude de psychologie littéraire]. Vestnik Kral us. spolecnosti nauk. Tr. I. Roc. 1927, 1 [Prague].

INFORMATIONS

Paris, 15 février 1928.

Monsieur le Directeur,

Je ne veux pas revenir sur ma lettre du 24 avril 1927, qui a été reproduite dans le numéro d'avril-juin de la *Revue d'Histoire Littéraire de la France*, sur la prétendue insuffisance de ma *Bibliographie des Recueils collectifs de poésies publiés de 1597 à 1700*, sous prétexte que trois pièces insignifiantes de Molière étaient restées noyées dans sept mille autres poésies anonymes, mais aujourd'hui je suis stupéfait de lire, dans la seconde partie de l'étude de M. Mongrédien : *Les Poésies de Molière et celles qui lui ont été attribuées*, la note suivante au sujet de *Mélisse. Tragi-Comédie Pastorale. S. l. n. d.*

« Paul Lacroix attribua, sans se soucier d'apporter la moindre preuve, cette tragi-comédie à Molière (*Bibliographie Moliéresque*, 2e édit., 1875, n° 227) et la réimprima, sous le nom de Molière, en 1880, dans la *Nouvelle Collection Moliéresque.* »

Or, dans mon édition des *Œuvres de Jean Dehénault, Paris, 1922,* j'ai consacré quinze pages à développer les arguments qui rendent cette pièce au maître de Mme Deshoulières. Pourquoi M. Mongrédien n'y fait-il aucune allusion?

Je me fais un plaisir de reproduire à son intention la lettre suivante d'un érudit très au courant de la littérature du XVII[e] siècle. On va d'ailleurs en juger.

Cher Monsieur,

J'ai lu *Mélisse*.

Je l'ai lue avec ravissement.

C'est bien de Dehénault. La marque de fabrique y est.

Elle est dans les beaux vers bien frappés du genre de ceux-ci, et que, en dehors des grands classiques, Dehénault seul, à l'époque, pouvait écrire :

... Ma trame est achevée, et je sens que la Parque
Me fait signe du doigt pour entrer dans la barque.
(A. IV, sc. III, p. 93.)

Elle apparaît aussi par des analogies avec les autres œuvres de Dehénault. Outre les rapprochements que vous avez faits, j'en ai noté quelques-uns :

I. D'abord entre le début du dialogue de *Mélisse* et le début d'*Amarante*. Même procédé, tout virgilien, d'entrée en matière. Du récit des malheurs arrivés aux biens (peste ovine, dans l'un; dispersion du troupeau, dans l'autre), on passe aux confidences amoureuses. Le tout de la même palette.

II. Surtout, même vocabulaire. D'une œuvre à une autre, souvenir d'hémistiches, de rimes, emploi particulier d'un même mot :

... Mais confesse du moins que tout ce qui respire
Reconnaît de l'amour l'inévitable empire.
(*Mélisse*, a. III, sc. III, p. 68.)

..... l'Amour, dont tout ce qui respire
Respecte le pouvoir et redoute l'empire.
(*Mélisse*, a. V, sc. II, p. 103.)

..... et ce charmant empire
Qu'exerce la beauté sur tout ce qui respire.
(*Invocation à Vénus*, Lachèvre, p. 3.)

III. *Deux tyrans opposez.....*
(*Mélisse*, a. II, sc. V, p. 57.)

Deux tyrans opposez.....
(*Sonnet de l'Avorton.*)

IV. Emploi (assez rare) du mot *amorces* dans le vocabulaire amoureux :

De me persuader vainement tu t'efforces
J'apperçoi ton adresse et connois tes « amorces ».
(*Mélisse*, a. IV, sc. II, p. 89.)

Pour un si grand projet, Bergère as-tu des forces?
Si tu ne t'en sens pas, porte ailleurs tes « amorces ».
(*Amarante*, Lachèvre, p. 83.)

V. Emploi fréquent de l'expression *au temple de Mémoire* :

... Et l'éterniseront « au temple de Mémoire ».
(*Mélisse*, a. V, sc. IV, p. 108.)

... Conservera sa place « au temple de Mémoire ».
(*Élégie à Fouquet*, dernier vers.)

... Je vous quitte ma place « au temple de Mémoire ».
(*A Sapho*, Lachèvre, p. 17.)

... De consacrer son nom « au temple de Mémoire ».
(*Discours*, Lachèvre, p. 48.)

... A noter que, dans les quatre exemples, la rime est la même : *gloire*.

VI. Et *surtout*, comme on vient de le voir, emploi tout à fait particulier du verbe *quitter à...*, dans le sens de *céder à, laisser à quelqu'un* :

Je vous la quitte toute.....
(*Mélisse*, a. III, sc. I, p. 61.)

Quittez-moi donc le soin d'en tirer la vengeance,
(*Mélisse*, a. V, sc. III, p. 107.)

Je vous quitte ma place « au temple de Mémoire ».
(*A Sapho*, Lachèvre, p. 17.)

Voilà, cher Monsieur, quelques constatations après une première lecture. Elles sont, à mon avis, convaincantes.

Si j'avais le temps, j'en ferais un article en votre honneur et pour montrer, par un nouvel exemple, la sûreté de votre flair.

Mais je n'ai, hélas ! pas le temps, et je vous les livre simplement en témoignage du grand plaisir que vous m'avez fait.

Veuillez croire, cher Monsieur, à mes sentiments bien sympathiquement dévoués.

LÉON DELAMARCHE.

J'ose espérer maintenant que M. Mongrédien sera convaincu que mon attribution de *Mélisse* à Dehénault n'était pas faite à la légère et qu'il pouvait, sans se compromettre, la mentionner...

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

FRÉDÉRIC LACHÈVRE.

Le Gérant : **Daniel Mornet.**

Saint-Germain-lès-Corbeil. — Imp. Willaume.

Revue
d'Histoire littéraire
de la France

« UNE AMIE DE PASCAL » ?
MARIE PERRIQUET ET SA SŒUR GENEVIÈVE

Il y a plus de deux siècles que, pour la première fois, le nom des demoiselles Perriquet fut imprimé[1]. Elles sont restées ensevelies dans cette publication de 1695. Exhumées en 1862, par le Père Lelasseur[2], qui les y avait découvertes, elles sont aussitôt rentrées dans leur tombe, malgré l'apparition, à leur côté, de la célèbre et remuante marquise de Sablé. Trois ans après, les *Mémoires* jusqu'alors inédits du Père Rapin révélaient, sous le nom de « M^lle de Périquès », une « amie » de Blaise Pascal[3]. Ce devait être, cette fois, la gloire ? Ce fut la plus dédaigneuse indifférence et l'immédiat oubli. Ni la noblesse dont elle se parait, ni l'illustre amitié dont elle se réclamait, ne purent vaincre la fatalité. Et, en 1888, la majestueuse édition des *Œuvres complètes* de Christian Huyghens[4], et, en 1893, les *Mémoires* inédits d'un curé d'Angers, Joseph Grandet, et, en 1897, les Vies inédites d'ecclésiastiques du XVII^e siècle, du même prêtre[5], tout, science, piété, fut impuissant à ressusciter les demoiselles Perriquet.

Ce n'est qu'en 1910 que la diligente méthode de M. Jovy,

1. *Lettres circulaires de la Visitation Ste-Marie de Nevers* : « Abrégé des Vertus de feu nostre très-honorée et chère sœur Marie-Catherine-Agnès Luzy, décédée le 1^er mars de l'année 1694 dans ce monastère de Nevers ». (Pagination particulière.) Extraits publiés pour la première fois par E. Jovy, *Pascal inédit*, II (1910), p. 355-361.

2. Lelasseur : *Marie Perriquet*, dans *Les Etudes religieuses, historiques et politiques* (octobre 1862); billet inédit (fragments) de M^me de Sablé.

3. Rapin, *Mémoires*, éd. Vitte, 1865, t. II, Liv. 13 (1657), p. 457.

4. *Œuvres* de Huyghens, éd. de la Société hollandaise des Sciences, Amsterdam, t. I (1888).

5. Joseph Grandet : 1° *Mémoires* (Histoire du séminaire d'Angers, depuis sa fondation en 1659 jusqu'à son union avec Saint-Sulpice, en 1695), publiés par G. Letourneau, 2 vol. in-8°, 1893; 2° *Les Saints Prêtres français du XVII^e siècle*, publié par G. Letourneau, 3 vol. in-8°, 1897-1898.

aussi heureux que perspicace et infatigable en précieuses découvertes, rassembla les matériaux épars et noyés dans les récits de Rapin, les notes de Lelasseur, le recueil épistolaire de 1695, auxquels il ajoutait la documentation des *Fiches* de La Rochebilière[1]. A cette époque, j'essayais d'appeler l'attention sur les renseignements que procurait la *Correspondance* de Huyghens[2]. Je ne me doutais pas encore — ni personne, semble-t-il, — que Joseph Grandet avait été mis à la disposition des lecteurs par M. Letourneau, curé de Saint-Sulpice.

Mais le signal donné par M. Jovy me mit en quête. Je crois le moment venu de produire les résultats, quelque incomplets qu'ils soient, d'une longue recherche, souvent interrompue, et qui, à mesure que les années s'écoulent, risque davantage d'être définitivement arrêtée. Peu à peu, d'ailleurs, ces inconnues essayent de revivre. En 1922, M. Emile Magne les a saluées au passage, en suivant Tallemant des Réaux[3]; et j'ai bien de la chance qu'il se soit contenté d'une visite. S'il se fût installé, je n'avais plus qu'à jeter au feu mon dossier. Et voici que, dans l'Introduction biographique de son édition des *Œuvres* de Pascal, M. Strowski, à propos du *Discours des Passions de l'Amour* et de la « période mondaine », rappelle[4] qu'on prononce un nom : Marie Perriquet, et le rapproche d'un autre nom, qui apparaît un instant dans le dossier documentaire de l'histoire de Pascal, celui de M. Hobier, qui fut, en effet, l'ami des deux inconnues[5],

J'essaye donc de retrouver, dans les « milieux » où elles ont fréquenté, ou qu'elles ont traversés, deux femmes dont la valeur personnelle justifie, peut-être, l'indifférence ou l'oubli de leurs contemporains eux-mêmes, mais qu'on entrevoit auprès d'illustres et grands personnages, M^me^ de Sablé, Huyghens, Pascal, et d'autres; à qui trois « huguenots » font la cour, tandis qu'elles sont gouvernées par les Confrères du Saint-Sacrement, et Port-Royal, et les Jésuites; en qui se mêlent ou se répartissent, alternent ou se succèdent, se combattent ou se concilient, l'esprit du monde et

1. Bibliothèque Nationale, *n. acq. fr.*, 3621 (n^os^ 7146-7155).

2. Ch.-H. Boudhors, *Notes* sur E. Jovy, *Pascal inédit*, II (*L'Enseignement secondaire*, 1^er^ mai 1911) : signale Huyghens, et aussi une « reconnaissance » probable dans Alf. Rebelliau, *La Compagnie Secrète du Saint-Sacrement* (groupe parisien), 1908; et encore une ligne des *Mémoires* de G. Hermant (éd. Gazier, 1908-1910, t. VI, p. 358), que M. Jovy n'avait pu connaître. Depuis, M. R. Allier (*La Compagnie du Saint-Sacrement de l'Autel à Marseille*, 1912), confirma les documents de M. Rebelliau.

3. E. Magne, *La Fin troublée de Tallemant des Réaux*, p. 193, et 210 *sqq.*, sur les demoiselles « Perriquel », Conrart, Pellisson et Izarn.

4. *Œuvres* de Pascal, Paris, Ollendorff, 1923, t. I.

5. Mais ni docteur de Sorbonne, ni tuteur des demoiselles Perriquet.

l'esprit de Dieu, l'influence des « dévots » et celle des « Augustiniens ».

Sans doute, si le nom et le visage ardent de Blaise Pascal ne se dressaient au-dessus de leur ombre incertaine, on appliquerait, à s'enquérir d'elles, moins d'inquiète curiosité. Et je dois avouer, avec une maladroite loyauté, que, sur ce point culminant de mes recherches, je n'ai pu atteindre à aucune découverte « sensationnelle ». Mais tel qui manque le but instruit un autre, qui visera mieux. N'arrive-t-il pas aussi qu'un voyage dont l'objet principal s'est dérobé, ou a déçu, ne fait pourtant pas regretter le parcours, ni même les écarts[1] ?

I

Les Perriquet.

La Famille.

M. Jovy a fait connaître qu'Étienne Perriquet, conseiller du roi, receveur général des gabelles du pays lyonnais, épousa, le 23 juin 1620, à Paris, dans l'église Saint-Josse[2], Geneviève Garnier, fille de Melchissédec Garnier, qui mourut, en 1637, doyen des avocats au Parlement de Paris, et d'Ambroise de Netz, parente de Nicolas de Netz, évêque d'Orléans de 1631 à 1646 ; qu'il eut deux fils et deux filles, dont l'aînée, Geneviève, mourut le 6 octobre 1639 ; dont la cadette, Marie, baptisée à Saint-Paul le 25 octobre 1624, mourut « probablement à Vieux-Château en Bourgogne » peu de temps après la mort (1668) de Vincent de Meur, supérieur des Missions étrangères, qu'elle avait, avec la marquise d'Aligre, accompagné, pour une « retraite ».

Ces renseignements, exacts, peuvent être complétés[3].

Les enfants d'Étienne Perriquet furent :

1° Étienne, baptisé le 15 novembre 1621, qui eut pour marraine Françoise Remy, seconde femme de Charles Duret de Chevry, président (1610-1637) en la Chambre des Comptes[4]. Il mourut avant 1649.

1. Outre les auteurs et ouvrages ci-dessus nommés, nous aurons, pour nous éclairer, des textes et des documents inédits ; et d'autres, anciennement ou récemment publiés, mais dont l'origine, ou le but, ou le sens, restaient inconnus.

2. Rue Aubry-le-Boucher.

3. Pour tout ce qui suit, voir, sauf références spéciales : Bibliothèque Nationale, *Fiches La Rochebilière*, 3621 (*Perriquet*, 7146-7155) ; *Cabinet des Titres* : *Pièces orig.* 2241 (*Perriquet*) ; 3148 (*Thévenot*) ; *Dossiers Bleus*, 513 (*Pavillon*).

4. Charles Duret de Chevry fut contrôleur général des finances en 1633. Son fils,

2° Geneviève, qui fut inhumée à Saint-Josse, bien que paroissienne de Saint-Merry, le 7 octobre 1659, « âgée de trente-cinq ans », ou plutôt de trente-six.

3° Marie, qui fut baptisée le 25 octobre 1624, à Saint-Paul, et mourut certainement le 9 ou 10 octobre 1668, à Vieil-Châtel, au bailliage de Semur-en-Auxois[1]. Le parrain fut Imbert de Quoey (?), commissaire des guerres ; la marraine s'appelait aussi Marie Perriquet.

4° Augustin (le dernier-né, à en juger par les dates qui précèdent), qui fut conseiller du roi, et, en 1649, commissaire ordinaire des guerres à la conduite et police du régiment de Normandie. Marié à Madeleine Le Pilleur[2], reçu correcteur en la Chambre des Comptes le 31 juin 1675[3], il mourut le 15 janvier 1677.

Il semble que, dès son mariage, Étienne Perriquet avait résigné, ou résigna, ses fonctions. Je vois que le bail des gabelles du Lyonnais est adjugé, en 1622 ou 1623, à Charles de Brussel[4]. Peut-être était-il originaire de la région. Un Père Nicolas Perriquet naquit vers 1571 en Bourgogne, prononça ses vœux au Carmel de Dijon en 1587, fut provincial des Carmes à Narbonne de 1614 à 1618, prieur de Besançon en 1641, et grand pénitencier de la cathédrale[5]. Marie Perriquet est-elle morte dans le pays de ses ancêtres ?

Geneviève Garnier était vraisemblablement sœur de Marie Garnier, qui épousa Jean Thévenot[6], et dont le fils, Melchissédec, né en 1621, garde de la Bibliothèque du Roi en 1684, savant et

Charles-François, d'abord conseiller aux Parlements de Metz et de Paris, succéda à la présidence de son père en 1637. Il mourut en 1699. (Saint-Simon, éd. de Boislisle, t. VII, p. 62-63, *notes*; et *Appendice*, V, p. 465; Constant d'Yanville : *La Cour des Comptes* (Les Présidents).

1. La date et le lieu sont attestés par un « certificat de décès » que nous avons trouvé dans le « Premier répertoire » de Me Gallois, notaire, conservé dans l'étude de Me Blanchet, rue de Beaujolais. Nous remercions MM. Blanchet, père et fils, de la très grande obligeance qu'à deux reprises ils ont prêtée à nos recherches.

2. Madeleine le Pilleur était fille de « Tomas » Le Pilleur et d'Anne Lempereur. La famille Le Pilleur semble avoir habité rue Neuve-Saint-Merry, puis s'être transportée rue Simon-le-Franc. En 1722, une dame Lefèvre les a remplacés dans la première de ces rues, et à la même date, dans la seconde, loge la veuve de Thomas Le Pileur de Grambonne (Lefeuve, *Histoire de Paris*, 1875, t. II, p. 123 *sqq.*, et III, p. 286). Un Lempereur est taxé à deux mille livres pendant le blocus de Paris en 1649 (Dubuisson-Aubenay, *Journal*, éd. Saige, t. II, p. 315).

3. Il fut *nommé* en 1673, en remplacement d'Henry Le Pilleur (D'Yanville, *op. cit.*, p. 705).

4. Inventaire des *Arch. dép.* du Rhône, *Série* C : Bureau des Finances, p. 64 et 67.

5. V. *Œuvres* de saint François de Sales, éd. Vitte, 1912, t. XVIII, p. 153, *note* On voit, entre autres Perriquet, encore un ecclésiastique, vicaire général à Bayonne, en 1640 et 1641, à qui saint Vincent de Paul écrit, le 31 mars 1641 (*Correspondance*, éd. Dumoulin, 1882, t. I, p. 77 et 103; cf. éd. Coste, t. II, *Lettre* 524).

6. Elle était veuve dès le 11 septembre 1633, et Melchissédec est son seul héritier, le 31 décembre 1661. (*Pièces orig., cit.*)

voyageur, est dit, par Chapelain, « cousin » des demoiselles Perriquet. A en croire le Père Rapin, c'est vers 1648 ou 1649 qu'il fut en relations avec Blaise Pascal; et il parut dans les groupes scientifiques que, dès son enfance, Pascal fréquenta.

D'autre part, un frère de Jean Thévenot, Jacques, épousa, le 15 mai 1630, Marthe Pavillon, sœur du célèbre évêque d'Alet. Veuve à la date d'avril 1641, elle se remaria avec l'académicien Nicolas Faret, intendant des maison et finance du comte d'Harcourt qui, on le sait, était le grand-oncle d'Artus Gouffier, duc de Roannez, le « bon ami » de Pascal.

L'évêque janséniste Nicolas Pavillon était petit-fils d'un avocat au Parlement que connut le chroniqueur L'Estoille[1]. Et son père, Étienne Pavillon, qui mourut avant le 23 novembre 1647, fut receveur général des restes des comptes des officiers comptables de France. Il laissa à ses héritiers « plus de deux cent mille écus de bien de son patrimoine[2] ». Un frère de Nicolas, Étienne, est qualifié en 1647 « secrétaire du roi, maison et couronne de France et de ses finances ». Il fut ensuite « contrôleur provincial des guerres ». Il semble que ce soit lui qui demeure au « Marais du Temple » en 1649, et qui, en février, comme « fermier du convoi et de la comptablie de Bordeaux », fut l'objet d'une perquisition décrétée par le Parlement pendant le blocus, et se vit saisir trois cent trente mille livres, « quelque chose qu'il pût alléguer que, de cette somme, il y avait une bonne partie qui lui appartenoit, et l'autre à ses créanciers, et qu'elle n'étoit point provenue de ses fermes[3]. »

« Famille austère », dit M. Étienne Dejean. Assurément. Mais famille riche aussi, appartenant à ce monde de commis, commissaires, contrôleurs, receveurs, trésoriers, fermiers, qui, si sévères que puissent être leurs mœurs domestiques, si notoire leur piété, n'en apportent pas moins une ténacité âpre et affairée à ménager et accroître « le bien[4] ». Leur fortune encourt souvent les soupçons — intéressés, sans nul doute, et téméraires aussi parfois — de l'autorité royale, quand elle a besoin d'argent frais. Aussi bien

1. L'Estoille, *Journal*, édit. Jouaust, 1883, t. IX, p. 109, t. X, p. 268.

2. Et. Dejean, *Nicolas Pavillon*, Paris, Plon, in-8°, p. 1-3. Cf. Vie de M. Pavillon, *Saint-Miel*, 1738, t. I, p. 1-3.

3. *Journal* de Vallier, éd. Courteault et de Vayssière (t. I, p. 187) et *Journal contenant tout ce qui* (etc.) *au Parlement*, Gervais Alliot et Jacques Langlois, 1648 (*sic*), p. 158 et 159, 31 janvier et 1er février 1649. Cf. Guy Patin (éd. Reveillé-Parise, t. I, p. 410-411); Dubuisson-Aubenay, *op. cit.*, t. I, p. 139.

4. Un Pavillon fut condamné, en 1628, pour avoir « falsifié les seings du Roi, de M. le Surintendant, du Secrétaire d'État et du Trésorier de l'Épargne ». V. sur cette affaire, Molé, *Mémoires*, éd. Champollion-Figeac, t. I, p. 505-507. Quel Pavillon ?

n'ai-je ici d'autre intention que de déterminer le rang social des Perriquet. Ce n'est pas petits marchands ou menus bourgeois; c'est « nobles hommes » et « messires », c'est personnes « sages » et considérables, ayant et tenant maison, propriétaires. Le « convoi de Bordeaux » peut rapporter à l'État deux millions trois cent mille livres ; la ferme des gabelles du Lyonnais et du Languedoc, trois millions six cent neuf mille livres[1]. L'office de correcteur des comptes, à la même époque (1649), s'achète quatre-vingt mille livres et plus[2].

Tous les « partisans » n'ont pas des évêques dans leur famille ; et c'est plutôt l'affaire de leurs femmes, que la leur, de s'associer aux œuvres pieuses et charitables. Et bien des évêques ont de singuliers parents ou alliés, et n'en sont pas responsables, comme aussi ils n'en sont pas maîtres : tels l'évêque de Lavaur, Abra de Raconis, dont le frère est le beau-frère du duelliste et luthiste Lanclos, le père de Ninon; et les d'Elbène, oncles de l'aimable libertin. Tout de même, c'est une remarque prévoyante, que de rappeler l'attitude énergique, hautaine, intransigeante, de l'évêque d'Alet, et son éclatante adhésion à la cause de Port-Royal.

Moins connu, Nicolas de Netz doit nous intéresser aussi. Il fut nommé évêque d'Orléans le 24 octobre 1632. Or, à la fin de novembre, une « Compagnie du Saint-Sacrement » se forma dans cette ville. C'était un principe chez les confrères, de ne fonder de filiales dans les provinces qu'avec l'assentiment préalable du chef du diocèse. Au reste, que de Netz ait un jour demandé à Seguier, qui n'ôtait « quasi pas » son chapeau devant lui, « s'il était teigneux[3] », ce n'est qu'un incident, et à peine un trait de caractère, au temps de la « vieille cour », des coups de boutoir, et des vertes ripostes à faire rougir d'autres dames que la reine-mère. Qu'aux funérailles de Richelieu, ce soit de Netz qui « reçut le corps, en chape et en mitre, dans la petite chapelle de la Sorbonne[4] », c'est plus important : c'est un signe de la faveur des maîtres du jour, successeurs du Cardinal dont ils avaient été les ennemis, et se préparaient à renverser la politique. Mais nous savons encore, de l'évêque d'Orléans, des démarches et des démonstrations plus propres à son caractère religieux, et qui révèlent ses tendances.

1. *Observations curieuses sur l'Etat et gouvernement de la France* (Bibl. Sorbonne, H. J. r, 1), 1649, f° 551 et f° 568 (État général du revenu du royaume de France).
2. *Ib.*, f° 29-30.
3. Tallemant, *Historiette de Seguier* (134).
4. G. Hermant, *op. cit.*, t. I, p. 178.

En 1639, avec plusieurs prélats, il condamnait les *Droits et les Libertés de l'Église gallicane*, dont les auteurs, Pierre et Jacques Dupuy, soutenaient la thèse de la suprématie du pouvoir séculier[1]. Le 28 mars 1641, avec l'archevêque de Paris et les évêques de Chartres et de Meaux, il donnait son contre-seing approbatif au livre d'un jésuite qui attaquait Richelieu[2]. Le 6 mai 1642, il bénissait la nouvelle abbesse du monastère de Voisins, Louise de Berre, qui, établie en ce titre en 1637, avait réformé le couvent, confié la direction des novices à une religieuse que lui avait envoyée le monastère de Port-Royal, et reçu, le 24 juillet 1641, la mère Angélique Arnauld, venue pour marquer l'union des deux communautés[3]. Il importe de ne pas négliger cette circonstance, puisque nous retrouverons ici l'abbesse de Port-Royal. D'autant plus qu'en 1643, l'évêque d'Orléans s'unissait à Guillebert, le curé de Rouville, qui paraît avoir guidé la famille Pascal dans les voies du jansénisme, à l'abbé de l'Isle-Marivault, à un de ses chanoines d'Orléans, Ch. Meusnier, à son théologal, Michel Le Fèvre, pour approuver la *Fréquente Communion* d'Antoine Arnauld; avec les évêques approbateurs, il écrivait au pape pour prendre la défense de cet ouvrage[4]. Enfin, après la mort (11 octobre 1643) de Saint-Cyran, il s'indignait d'une calomnie répandue par les jésuites :

J'ai bien du regret, écrivait-il, de la perte de M. l'abbé de Saint-Cyran. Les jésuites l'ont voulu faire mourir en athée. Je vous laisse à penser si messieurs les Prélats eussent assisté à ses funérailles, s'il avait fini de la sorte. Voilà comme l'envie et la rage de ces bons Pères passent jusque dans les sépulcres. Les gens de bien savent tout le contraire, et que l'Église et notre ordre ont souffert en cette mort une perte insupportable et irrémédiable[5].

Ennemi des jésuites, sauf quand ils attaquent Richelieu, aurait-il suivi jusqu'au bout les disciples de Saint-Cyran, et ce Port-Royal qui avait toutes ses sympathies ? Il mourut avant la grande crise, en 1646, en un temps où on pouvait, sans conflit intime, à la fois favoriser l'action des Confrères et s'associer à l'esprit et à l'effort réformistes par où se signalait Port-Royal. C'est plus tard

1. Duchâteau, *Histoire du diocèse d'Orléans*, 1888, Orléans, in-8°, p. 297-304.
2. G. Hermant, *op. cit.*, t. I, p. 151.
3. Duchâteau, *op. cit.*
4. Hermant, t. I, p. 210-211 et 267.
5. Hermant, t. I, p. 220. Les *Mémoires* de l'abbé Arnauld (coll. Petitot, 2e *série*, 34, p. 142) nous font connaître un frère de l'évêque, gouverneur de Vaudrevange, qui fut pris en défendant cette place (1635). « Et, ce qu'il y a de plus étrange, il mourut de misère dans sa prison, sans que M. l'évêque d'Orléans, son frère, ni ceux qui gouvernaient à la cour, se missent en peine de le retirer. »

que la Compagnie du Saint-Sacrement, obligée de prendre parti, repoussa toute connivence avec le jansénisme, et, par réaction, se rapprochant des jésuites, en subit l'influence plus étroite.

Donc, à l'époque même où il se déclarait pour Arnauld et Saint-Cyran, l'évêque d'Orléans pouvait, sans contradiction, favoriser la bienfaisance, et la propagande, de la Compagnie. A plus forte raison les membres de sa famille pouvaient-ils en faire partie. C'est ainsi qu'Étienne Perriquet, ci-devant receveur des gabelles au pays lyonnais, était, en 1644, secrétaire du « groupe parisien ». M. Raoul Allier nous donne son nom, aux dates des 22 juillet et 19 août, au bas des circulaires adressées au « groupe marseillais »[1]; M. Alfred Rebelliau, aux 22 octobre, 20 novembre, 17 décembre[2]. Le Supérieur, cette année-là, est M. de la Benehardière, ami du « Père Vincent Depaul ». Le Directeur, Mazure, curé de Saint-Paul, sera plus tard un des signataires des *Factums* des Curés de Paris, en 1657. D'août 1645 à janvier 1646, le Supérieur est un Barillon, seigneur de Morangis, maître des requêtes de 1625 à 1643, Directeur des Finances avec d'Aligre, en 1648; Morangis, paroissien et marguillier de Saint-Merry, protecteur du curé jansénisant Duhamel en conflit avec son collègue Amyot ; Morangis qui, ainsi que sa femme, accueillit, patronna, présenta à la Reine les jeunes enfants du Président Pascal. M. Rebelliau nous permet encore une reconnaissance d'identité. Une circulaire du 30 mai 1649 annonce le décès du confrère « Perriquier[3] ». Rapin nous a fait voir que le nom peut être déformé. Il n'y a guère de doute ; car un acte notarié du 26 octobre 1649 concerne Augustin Perriquet, « légataire universel de defunct noble homme Étienne Perriquet, son père, vivant conseiller du roy et cy devant recepveur general des gabelles du Lyonnais »[4].

Homme de finances, et « dévot » ; allié à deux évêques qui, avant que la crise de l'Église éclate, sont déjà comme prédestinés à prendre parti contre les jésuites, Étienne Perriquet transmet à ses deux filles, à l'heure de sa mort, une belle fortune, des amitiés de paroisse et de confrérie, des règles et des pratiques de zèle chrétien.

Il nous sera utile, enfin, de voir où demeurèrent les Perriquet. Le receveur des gabelles posséda, dans la rue Barbette, une mai-

1. R. Allier, *op. cit.*, 1912, p. 184 et 187. *Cf.*, du même auteur, sur la Compagnie du Saint-Sacrement, *La Cabale des Dévots*.
2. A. Rebelliau, *op. cit.*, 1908, p. 40, 42, 43.
3. *Id.*, p. 75.
4. Bibliothèque Nationale, *Pièces orig.* 2241 (Perriquet), pièce 2.

son qui devait, plus tard, faire partie de l'hôtel d'Estrées[1]. Je pense que c'est là qu'il s'établit lorsqu'il eut quitté Lyon. D'autre part, son fils, Augustin, habita rue Sainte-Avoye[2]. Mais nous verrons que Geneviève et Marie ont logé rue Simon-le-Franc, et furent propriétaires de maisons « sises rue Saint-Martin » dans la paroisse Saint-Merry[3].

Faut-il interpréter à l'extrême l'état de choses qu'on signale, tout spécialement, pour la rue Beaubourg et la rue Simon-le-Franc, quand on cite des ordonnances de 1619 et de 1644, renouvelant des prescriptions du XIIIe siècle, et qui interdisent aux propriétaires de louer leurs maisons aux femmes de mauvaise vie? Comme, d'autre part, on nous dit que la rue Brisemiche, « de tout temps..., a été affectée[4] » à ce genre féminin, l'étonnement, pour nous, ne serait pas que des ordonnances répétées n'aient obtenu aucun effet, mais plutôt que le Président Pascal ait fourvoyé ses enfants dans un voisinage si peu discret.

On pourrait en savoir davantage sur les notables habitants de la paroisse Saint-Merry sous Louis XIII et la Régence; et je ne doute pas qu'on le sache. Mais il suffit ici de recueillir quelques noms connus, ou que nous allons rencontrer: les Morangis, les Ormesson, les Caumartin, Philippe Galloys, notaire au Châtelet, dont les *Répertoires* attestent la clientèle de Port-Royal, et de ses amis; Pierre de Carcavy, le dépositaire des œuvres mathématiques de Fermat, le correspondant de Descartes et de Huyghens, l'ami, dès 1649, et le secrétaire de Pascal[5]. C'est assez pour entrevoir ou

1. Ch. Sellier, *Le Quartier Barbette*, 1899, *ap.* Bibliothèque de la Société des Études Historiques, *Fascic.* II, p. 105.

2. *Pièces orig., cit.*

3. Abbé Lebeuf, *Histoire de la Ville et de tout le Diocèse de Paris*, 1754, in-12, t. I, p. 252-268 (*Église Saint-Merry*). Cf. Abbé Baloche, *Histoire de Saint-Merry*, 2 vol. in-8°; Lefeuve, *Histoire de Paris rue par rue, etc.*, 5 vol. in-12, 1875 (recueil de notices d'environ 1857 à 1864); Léon Lesage, *Souvenirs du Vieux Paris*, 1909, H. Falque.

4. Lesage, *op. cit.*, p. 32 (Beaubourg) et 49 (Brisemiche).

5. Voici un extrait d'une liste de baptêmes à Saint-Merry : 20 mai 1585, Robert Arnauld (Andilly); 27 janvier 1588, Antoine Arnauld ; 1591, Jacqueline-Marie Arnauld (la mère Angélique); 24 mars 1594, Henry Cinglin ou Singlin ; 5 décembre 1595, Jean Chapelain ; 20 mai 1596, Simon Arnauld ; 7 novembre 1597, Henri Arnauld (l'évêque d'Angers) ; de 1600 à 1607, cinq Arnauld, dont le dernier (jumeau) est le Docteur ; 3 mai 1608, Antoine Le Maistre, fils d'Isaac et de Catherine Arnauld ; etc. ; août 1621, Dreux Hennequin, futur abbé de Bernay et conseiller-clerc au Parlement; 21 septembre 1621, Catherine Quentin, fille de Bonaventure Quentin, sieur de Richebourg, et de Catherine Pavillon (Abbé Baloche, *op. cit.*, t. II, p. 737 *sqq.*). Et parmi les inhumations : octobre 1605, Simon Marion, baron de Druy, contrôleur général des finances; 29 décembre 1619, Antoine Arnauld, avocat au Parlement; 25 juillet 1625, Jean du Verdier, marié en 1623 avec Marie Pavillon; 21 octobre 1634, Nicolas Hennequin, seigneur du Perray et de « Chauvigny », aïeul maternel d'Artus de Roannez ; 23 août 1637, Catherine de la Boderie, femme d'Arnauld d'Andilly ; 9 décembre 1650, Catherine de la Bistrat, veuve d'Étienne Pavillon, mère de l'évêque d'Alet; 13 février

saisir l'origine de liaisons plus ou moins constantes, et la part aussi qu'y prennent les affinités religieuses. C'est dans cette église emprisonnée, à peine ouverte sur la rue Saint-Martin, qu'éclatera l'une des premières batailles de la guerre civile entre les disciples d'Augustin et leurs adversaires, quand les deux curés de Saint-Merry, Amyot et Duhamel, dresseront deux camps ennemis au pied de l'autel indivis.

Geneviève et Marie Perriquet.

Je ne sais rien de leur enfance. Je ne puis prendre à sa source le cours de leur vie. Alors je suivrai l'ordre que le hasard, et un peu de méthode, ont imposé à mon enquête. Ce sera, peut-être, une construction biographique au contre-fil des années. Mais à qui m'adresser, pour commencer, sinon à ceux qui ont marqué l'intention de les faire connaître, qui se sont informés, pour nous les présenter, sous leur nom et dans leur caractère, auprès des témoins, des compagnes, des confidentes?

L'auteur anonyme de la *Vie* de la sœur Luzy[1], les *Mémoires* et les *Vies* de Joseph Grandet seront donc nos premiers guides.

Marie-Catherine-Agnès Luzy, née en 1629, est entrée au service des deux sœurs en 1654. Marie Perriquet l'a gardée auprès d'elle jusqu'à sa mort, en 1668. Alors, la servante s'est retirée à Nevers, et s'est employée aux œuvres habituelles des Dames de Charité. Le jour des Cendres de 1692, à soixante-trois ans, elle entra au couvent, fit profession le lendemain de Pâques, et mourut moins de deux ans après, le 1er mars 1694. Elle n'a donc connu ses maîtresses que depuis leur trente-deuxième et trentième année. Regrettons qu'elle eût assez de dispositions aux vertus chrétiennes pour échapper aux défauts professionnels. Elle n'était pas curieuse, ou resta discrète : elle n'a rien dit de l'adolescence, de la jeunesse, du passé enfin des sœurs célibataires qu'elle a servies dans leur maturité.

Elles vivoient ensemble, quoique d'une manière différente; car l'une étoit dans la grande dévotion, qui passoit les journées éloignée

1653, Marie-Madeleine de la Planche, veuve d'Angran, sieur de Fonpertuis; 28 janvier 1660, Hubert-François Le Gauffre, prêtre, décédé rue de la Verrerie; 4 ou 16 novembre 1661, Hélène Hallé, veuve de Nicolas Camus, seigneur de Pontcarré, décédée rue Neuve-Saint-Merry; 29 octobre 1670, Jean Angran, conseiller à la Cour des Aides, décédé rue de la Verrerie; 25 février 1674, Jean Chapelain, ramené à la paroisse de sa famille; 1er juillet 1686, Pierre de Carcavy, ancien garde de la Bibliothèque du Roi, ramené de Saint-Eustache, etc. (Baloche, t. II, p. 660 *sqq.*)

1. C'est de cet *Abrégé des vertus* (etc.) que M. Jovy, le premier, a produit les passages particulièrement consacrés aux deux sœurs, et surtout à Marie.

du commerce et des conversations séculières (c'est Geneviève, l'aînée) ; l'autre, qui avoit l'esprit fort relevé, n'avoit de plaisir qu'à la lecture des beaux livres et dans les entretiens des gens savants, parlant plusieurs sortes de langues ; elle étoit regardée avec admiration des personnes qui savoient faire un juste discernement du vrai mérite ; elle décidoit comme un docteur ; elle étoit recherchée des plus habiles, non seulement de cette grande ville, mais encore des étrangers.

L'on ne peut que s'étonner que tant de talents n'aient pas valu à Marie Perriquet un article du *Dictionnaire* de Somaise, ou laissé leur trace dans les correspondances des beaux-esprits de ce temps.

Ensuite on nous la montre trop fière pour avoir pu s'astreindre au mariage. Et, quelque précaution que l'on prenne pour nous persuader qu'elle voulait seulement mettre à l'épreuve l'angélique patience de la future « sœur Luzy », on nous donne à comprendre qu'elle avait l'humeur fantasque, qu'elle s'emportait en brusques et fougueuses colères. On nous dit qu'elle chiffonnait et jetait à terre « du point de Gênes » qu'on « avoit bien pris de la peine à ajuster », ou qu'elle maltraitait de paroles sa servante, sous le prétexte d'une commission mal remplie, ou même à dessein inintelligible. A l'aversion philosophique d'Armande pour l'union conjugale, elle joint les foudroyants courroux de Philaminte.

Or, tout d'un coup, l'orgueilleuse s'humilie, la savante se soumet, l'irascible s'apaise.

... « Après la mort de Mademoiselle sa sœur », en 1659, elle se convertit « d'une maniere si entiere et si parfaite qu'elle se laissa autant posséder par l'esprit de Dieu, et par celui de l'humilité, qu'elle l'étoit autrefois d'elle-~~même~~ et de tout ce que Dieu y avoit mis ». Ce fut la fin des édifiantes épreuves de la servante. « Ce fut alors que sa vertu servit d'exercice à celle de nôtre chère Sœur, lorsque se mettant à genoux devant elle, elle la prioit de lui dire ses fautes. » Dès lors, soit dans les retraites qu'elle fait « de tems en tems à une maison de campagne » avec « ses amies », — ce que le biographe appelle des « parties de dévotion », — soit dans les voyages de charité, par « l'Oraison » et par les œuvres, Marie Perriquet, selon la formule usuelle, ne vit plus que pour Dieu seul. Et la mort la surprend, disposée à entrer en religion, pour achever le renoncement, au cours d'une retraite de trois mois où l'avaient emmenée la marquise d'Aligre et le Supérieur des Missions étrangères, Vincent de Meur.

Avec plus d'abondance encore, et d'émotion pieuse, Joseph Grandet exagère à la fois les talents de Marie, son indifférence

religieuse, et le caractère subit et décisif de sa conversion. Dans sa *Vie* de Vincent de Meur (1628-1668), il la rencontre auprès de l'ardent missionnaire.

Fille d'un mérite extraordinaire pour l'esprit et pour les sciences; car elle savait toutes les langues, même les langues orientales, la philosophie, la théologie, et les mathématiques, en perfection. Ses talents étaient infiniment au-dessus des personnes de son sexe; et M. Thévenot, bibliothécaire du Roi, son parent, a mis dans la Bibliothèque du Roi cinq volumes in-folio composés et écrits de la main de M^lle^ Perriquet sur toutes sortes de sciences. Mais, après sa conversion, M. de Meur lui apprit à ensevelir tous ces talens dans le silence et dans l'oubli pour les faire profiter au centuple. Instruite à l'école d'un si pieux et si habile directeur, elle renonça à parler de toutes les sciences spéculatives qu'elle avait autrefois étudiées, et elle se fit gloire de ne savoir plus rien autre chose que Jésus crucifié. Elle se borna à faire les fonctions de maîtresse d'école et à enseigner le catéchisme aux petites filles des villages où elle suivait M. de Meur lorsqu'il allait faire mission[1].

Voilà bien des sujets d'admirer, et de se mettre en quête, — ne fût-ce que du dépôt dont la Bibliothèque Nationale n'a peut-être pas perdu le bénéfice[2]. Mais nous voudrions savoir la date de cette conversion.

Quand Vincent de Meur[3] (ou « de Mœurs ») apparut-il dans la vie de Marie Perriquet? Grandet ne donne presque jamais de dates, mais on peut essayer de les trouver.

« Après avoir fondé les Missions étrangères et en avoir obtenu les Lettres patentes, Vincent de Meur fit une mission à Vieux-Château, terre en Bourgogne, au diocèse de Sens, appartenant à M^me^ d'Aligre, veuve de M. d'Aligre, chancelier de France[4], où il

1. Grandet, *Vies des Saints Prêtres français*, t. I, p. 136-139.

2. M. Léopold Delisle dit que les héritiers de Thévenot ne se sont guère souciés de sa bibliothèque, mais que, pourtant, au XVIII^e^ siècle, la Bibliothèque du Roi leur acheta un certain nombre de volumes et de manuscrits. La *Nationale* possède des recueils manuscrits qui lui viennent de Thévenot lui-même; mais ce sont des documents sur la Lorraine. Il y a, d'autre part, le *ms. fr.* 6132 : *Bibliothecae Thevenotianae manuscripti codices*, qui classe par catégories de langues, et de formats, les manuscrits de cette bibliothèque. Le nombre en est de 585 environ. Peut-être dans ce nombre aurait-on trouvé quelques recueils constitués, non pas, certes, d'œuvres personnelles, mais de copies ou résumés de Marie Perriquet. Je n'ai nulle part reconnu son écriture naturelle et spontanée; mais, pour remplir ces « in-folio », elle s'obligeait peut-être à une calligraphie savante.

3. Fondateur, dès 1652, procureur général en 1660, et en 1664, Supérieur des Missions étrangères, Vincent de Meur est signalé par Hermant (*op. cit.*, t. VI, p. 44, 48-49) non seulement comme un ardent adversaire des Jansénistes, mais encore comme un des membres les plus influents, et, par exception, visibles et avérés, de la Confrérie du Saint-Sacrement. (*Cf. Annales de la Compagnie*, éd. Beauchet-Filleau, p. 234 : Mission en Poitou, 1664).

4. Veuve en 1677 seulement. Où Grandet prend-il pour veuve du chancelier celle

fit beaucoup de fruit. » Puis il entreprit un voyage en Bretagne. « Étant de retour à Paris, Dieu lui adressa plusieurs âmes choisies pour les conduire à une sublime perfection, entre autres Mlle Perriquet, fille d'un mérite extraordinaire (etc.). » Et c'est alors qu'il obtint sa conversion[1].

Les lettres patentes sont de juillet 1663. Les voyages du nouveau Supérieur, dont une mission en Poitou, en 1664, attestée par les *Annales* de la Compagnie du Saint-Sacrement, ajournent à 1665 ou 1666 sa rencontre avec Marie Perriquet. On nous la disait convertie en 1659, après et par la mort de sa sœur. Le récit de Grandet obligerait à reculer cette conversion de six ou sept ans, si ce n'est de neuf (1668). — Mais qui se trompe ?

Grandet lui-même nous jette dans un bien autre embarras. Ses *Mémoires* contredisent sa *Vie* de Vincent de Meur, et sont encore contredits par sa *Vie* de Guy Lasnier.

En 1691, il était allé se reposer à Beauvoir, chez Mme d'Aligre, « femme d'une grande piété », alors plus que sexagénaire; là, il reçut d'elle des « Mémoires » et des « Lettres » dont elle l'invita à se servir pour retracer la vie de Mlle Perriquet. Il commence donc par en faire un portrait analogue à celui que nous avons cité, mais plus ample, et moins clair :

(Elle) étoit une des plus savantes filles de son siècle. Elle savoit six ou sept langues, possédoit en perfection l'histoire et les plus hautes sciences, comme la philosophie, la théologie, et les mathématiques; quelques bacheliers de Sorbonne luy apportoient leurs thèses à corriger ; les académiciens, leurs ouvrages pour en juger; et celuy qu'elle estimoit le plus remportoit toujours le prix. Elle a composé neuf gros volumes de toutes sortes de sciences que M. Thévenot, bibliothécaire du roi, a fait mettre dans la bibliothèque de Sa Majesté. (Quant à son caractère), elle n'avoit aucun goût pour tout ce qui fait l'amusement des femmes et des filles du siècle, comme les habits, les bals, la comédie ; elle jugeoit tout cela indigne d'elle. Elle ne voulut jamais se marier, et elle disoit qu'elle n'auroit pas engagé sa liberté à un prince. Mais, par malheur, cette fille savante n'avoit point de piété ; *la science avoit éclairé son esprit* et desséché son cœur. *Elle n'approchoit qu'une fois, à Pâques, des sacrements, et encore en cachette*, de peur qu'on ne luy fît reproche qu'on ne l'eût vue aux pieds d'un prêtre qui avoit moins d'esprit qu'elle; elle n'alloit au sermon que lorsque les places y valoient une demi-pistole, pour juger des pièces de l'éloquence[2].

que lui-même a vue en 1691 ? Elle était veuve de Michel, mort en 1657, fils du chancelier, et qui, au grand scandale de Saint-Simon, se fit, d'autorité, marquis sans droit.

1. *Vies* .. (etc.), t. I, p. 136-146.
2. *Mémoires*, t. II, p. 365-399.

C'est un certificat. Marie Perriquet est croyante, et elle pratique. On se demande si, au lieu de suggérer une sorte d'incrédulité ou d'abstention indifférente, Grandet n'eût pas mieux fait de dire — ou ne veut pas laisser entendre — qu'elle avait lu la *Fréquente Communion*. On ne peut lire ces lignes sans se rappeler que l'évêque Antoine de Netz était un admirateur de Saint-Cyran, que Pavillon, dans son diocèse, a rudement mené et purifié son clergé; sans se rappeler la doctrine cyranienne du sacerdoce et de la prédication. Elle n'a pas la piété des Confrères, voilà tout.

Cette inquiétude où nous sommes d'une équivoque n'est pas apaisée par l'étrange récit émerveillé d'une conversion brusque, qui se prolonge, ou, pour parler plus exactement, va se renouveler trois ou quatre fois en dix-huit ans.

« Elle avoit une sœur aînée, d'une très grande piété, qui logeoit à la Croix dans le faubourg Saint-Antoine[1]. » Disons tout de suite que ce détail date. Le couvent des Filles de la Croix acquit, le 13 juillet 1656, par échange, au « cul-de-sac Guéménée, rue Saint-Antoine », deux maisons appartenant à Anne Pétau, veuve de feu Regnaud de Traversay[2]. A sa fondation (1640-1641), il s'était installé rue de Charonne.

« Celle-ci attira sa sœur la savante, qui avoit un mépris étrange pour tous les exercices de cette communauté; l'aînée faisoit des prières continuelles pour sa cadette. Enfin un jour que M^lle^ Perriquet l'aînée étoit à l'Hôtel-Dieu, à visiter les pauvres et ensevelir les morts avec les Dames de la Charité qui se distinguoient alors par une infinité de bonnes œuvres, comme M^me^ la duchesse d'Aiguillon, M^lle^ de la Moignon, M^me^ Traversay, M^me^ de Miramion[3],... M^lle^ Perriquet la cadette, revenant sur le soir des conférences académiques où elle se trouvoit plusieurs fois la semaine, fut la demander à l'Hôtel-Dieu pour la ramener à la Croix, dans son carrosse, qu'elles entretenoient pour toutes deux. »

Alors Geneviève improvise, pour ainsi dire, un entretien entre sa sœur et le P. Hayneufve[4], jésuite, en lui disant que « s'il pouvoit la gagner à Dieu, ce seroit un beau coup de filet ».

1. Le couvent des Filles de la Croix, fondé, soit par la fille du maréchal d'Effiat, ou sous les auspices de la duchesse d'Aiguillon et de la maréchale d'Effiat (Saint-Simon, éd. de Boislisle, t. XVI, p. 96-99), soit par M^me^ de Villeneuve, veuve d'un maître des requêtes, et sœur de la mère Hélène-Angélique L'Huillier, religieuse de la Visitation.

2. Lefeuve, *Histoire de Paris*, t. V, p. 104.

3. L'institution des Dames de la Charité est due à saint Vincent de Paul. C'est surtout dans le monde parlementaire qu'elles se recrutèrent. Les noms cités ici, et ceux encore de la Présidente Goussault, de la Présidente de Herse, mère de l'évêque de Châlons, Vialart de Herse, se retrouvent dans toutes les fondations et les œuvres de bienfaisance et de charité, qui cherchent remède à la maladie, à la misère et à la débauche.

4. Julien Hayneufve, ou Hayeneufve (1588-1663), jésuite, est fort maltraité par G. Hermant *(op. cit.*, t. I, p. 19; t. V, p. 237, 248, 253). Il y a lieu de le reconnaître dans ce *P. Enève* ou *Eneuve* qui prêche l'*Avent*, en 1658, aux Hospitalières de la place Royale : « C'étoit là le sermon à la mode, et où tout le beau monde alloit ».

L'expression est biblique. Mais on n'a pas à pêcher une femme qui fait ses Pâques. Il faut donc, puisqu'elle n'est pas infidèle, libertine, athée, qu'elle soit hérétique. La conquête à faire n'est pas sur l'incrédulité, mais sur l'erreur chrétienne. Et si le coup de filet doit être beau, est-ce parce que la conversion de Marie Perriquet, taxée ou suspecte de jansénisme, serait particulièrement ressentie par la secte?

L'entretien a lieu, mais dans des conditions inintelligibles. « Elle (Marie) fut trouver quelques jours après le P. Hayneufve *sans se faire connoistre à luy*, et se confessa à luy. Dieu qui vouloit gagner son cœur la sollicita fortement de quitter la vanité des sciences qui ne font qu'enfler le cœur; mais elle résistoit toujours à la grâce. »

« Conversion » à retardement. En somme, le P. Hayneufve manque son coup... de filet. Mais, ne sachant à qui il parlait, comment aurait-il même songé à lancer l'épervier?

Là-dessus, Geneviève propose à sa sœur un voyage en Anjou. Or, non dans ses *Mémoires*, mais dans la *Vie* de Guy Lasnier, abbé de Vaux[1], Grandet date — pour une fois — ce voyage : 1655. « En 1655, M. l'abbé de Vaux reçut dans sa maison, pendant plus de quinze jours, Messire Louis Abelly, docteur en théologie, curé de Saint-Josse, depuis évêque de Rodez[2], qui, après avoir accompagné Mme de Traversay[3] et les demoiselles Perriquet, dans un pélerinage qu'elles avoient fait à Saumur, les avoit amenées à Angers, pour voir Mlle Renée Landevy du Voisiné, fille d'une grande piété, leur bonne amie[4]. »

(Montpensier, *Mémoires*, éd. Cheruel, t. III, p. 336-337). Voir aussi Lair, *Nicolas Foucquet* (t. II, p. 150) : Hayneufve confesse le surintendant en 1662. On a de lui plusieurs traités de religion et de morale, assez estimés pour que l'évêque Vialart, malgré ses attaches jansénistes, les recommandât. (*Vie de Louis Félix Vialart de Herse*, 1738, Cologne, in-12, p. 99.)

1. *Vies*... (etc.), t. III, p. 183-184. — Guy Lasnier (1602-1681), prieur de Fromentières en 1626, abbé de Saint-Etienne-de-Vaux en Saintonge (1627), vicaire général d'Angers (1628), chanoine de Notre-Dame de Paris, demanda, en 1653, des Filles de la Charité à saint Vincent de Paul et à Mlle Legras (Louise de Marillac). Voir *Correspondance de saint Vincent de Paul*, éd. Coste, *passim*.

2. Louis Abély, ou Abelly, était vicaire général à Bayonne en 1640, en même temps qu'un Perriquet. Il fut nommé curé de Saint-Josse en 1647. Il fut supérieur du couvent de la Croix, succédant à Georges Froger, curé de Saint-Nicolas-du-Chardonnet, mort en 1646. En 1655, il écrivit contre Arnauld une « Lettre d'un docteur catholique à une dame de condition ». Il fut nommé évêque de Rodez en 1663, remplaçant Hardouin de Péréfixe, nommé archevêque de Paris. Très ardent contre les Augustiniens, il était, dit G. Hermant, « soumis aveuglément en toutes choses » aux jésuites. — V. Hermant, *passim*.

3. Gabrielle de la Lande, veuve d'Emeri Regnault, sieur de Traversai, Président en sénéchaussée et siège présidial de Poitiers en 1608? Plutôt sa belle-fille.

4. Voir Th. Courteault et Comte de Lantivy de Trédion : *Histoire généalogique de la maison de Lantivy* (etc.), 1899, Paris, in-4°, p. 16-20. Les Landevi ne sont pas des Lantivy. C'est noblesse d'échevinage. Jean de Landévy ou Landivy, seigneur de Mé-

La *Vie* s'en tient là. Mais les *Mémoires* complètent et poursuivent.

En passant par Saumur, et entrant dans l'église de Notre-Dame des Ardillères[1], M^lle^ Perriquet, la cadette, se sentit si fortement attirée à Dieu, et connut si clairement l'état pitoyable où étoit son âme, qu'elle résolut de le quitter pour embrasser une vie tout opposée.

Donc, le P. Hayneufve? Passons. Cette fois, c'est *la* conversion?

Étant à Angers, elle dit à M. Le Mercier, vertueux prêtre, qui me l'a conté, ce qui s'étoit passé en elle à Saumur et le pria de luy faire faire sa confession générale. Ses péchez n'avoient été que de l'esprit; *car, pour ceux du corps, elle en étoit très éloignée, ayant toujours gardé une chasteté très exacte.* Le même M. Le Mercier m'a dit qu'il auroit mieux aymé entreprendre la conversion d'une compagnie de soldats des gardes, que celle de M^lle^ Perriquet, tant elle avoit d'opposition aux veritez de l'Évangile.

Voilà bien des surprises à la fois pour nous. Communion annuelle à Pâques; confession au P. Hayneufve; confession générale à M. Le Mercier : et, après cela, on la juge plus païenne qu'un garde du roi ! Mais on s'étonne plus encore que Grandet éprouve le besoin d'interdire à nos soupçons une idée qui ne nous serait jamais venue à l'esprit. Veut-il donc nous faire comprendre que Marie Perriquet a dû confesser un honnête commerce avec un galant homme, et que ce n'est pas seulement la science qui a passionné son esprit, mais quelque savant aussi qui a touché son cœur? Et nous, enclins à expliquer les mouvements humains par l'humanité même, devons-nous songer, pouvons-nous imaginer, que la rupture d'une attache, pure mais forte, qu'une déception ou un adieu sont à l'origine, sont la cause, de cet acheminement, lent, entrecoupé d'arrêts ou de reculs, vers les consolations de la Foi?

Car ce n'est pas encore l'arrivée. Quelque temps après, M. Le Mercier la trouve lisant, dans sa chambre, le *Nouveau Testament* en hébreu et en grec. « Après qu'elle fut retournée à Paris, elle avança à grands pas dans toutes les vertus chrétiennes. Elle se

douin, fut maître de la monnaie d'Angers, échevin en 1492, maire en 1507-1508. Son petit-fils, Laurent, se dit sieur du Voisinay. Renée (ou Rene : Reine?), la dernière de dix enfants, épousa Philippe du Pont.

1. Notre-Dame des Ardillères, ou Ardilliers, était un lieu de pèlerinage très vénéré. (Voir *Lettre* de la mère Agnès Arnauld à M^lle^ Perdreau, éd. Faugère, t. I, 166 (27 nov. 1652). Notons que l'évêque d'Angers, alors, est Henri Arnauld, et que l'Oratoire avait établi aux Ardilliers une maison « où étoit, dit le P. Batterel, le fort de nos études ». (*Mémoires*, éd. Ingold et Bonnardet, 1903). C'est de là que, le 29 juin 1656, le P. Bourgoing lança une circulaire qui pressait les membres de la Société — assez agitée et divisée — de signer le formulaire.

mit sous la conduite du P. Hayneufve, et ensuite sous celle de M. de Mœurs. »

En effet, alors seulement le P. Hayneufve intervient. Grandet avait brouillé sa chronologie. C'est seulement après le 13 juillet 1656 qu'a pu être essayée la capture. Sans effet décisif, car Vincent de Meur a été nécessaire plus tard. Et ce ne peut être avant 1665. L'incohérence apparente de ces récits n'est pas douteuse. Rétablissons l'ordre : conversion en 1655, aux Ardillières ; conversion à Angers ; conversion en 1656 ; conversion en 1665 (ou 1668). Le biographe de Marie-Catherine Luzy était plus simple : conversion en 1659. Il est certain que trop de conversions, successives, n'édifient pas assez.

Mais c'est peut-être Grandet qui a raison, — et qui a, pour nous, le tort de recouvrir d'énigmes la vérité. Ces velléités, ces reculs, ces reprises, s'expliquent dans une âme tourmentée, s'expliquent mieux si le tourment est entretenu par un souvenir, par un espoir même, malgré tout persévérant. Elles s'expliquent, — d'autre part, — si Marie Perriquet hésite entre deux tendances contraires, si deux influences contraires se disputent la victoire définitive. Il se peut que Grandet, avec cette habileté, qu'il me semble rencontrer dans plus d'un document biographique d'inspiration pieuse, cette souplesse à dire la vérité sans toutefois la dévoiler, — à concilier deux scrupules opposés, — ait voulu faire comprendre, à qui veut deviner, que son histoire ne tenait debout qu'à la condition d'être complétée. Et comment ? En suppléant à un sous-entendu systématique et perpétuel. Tout s'explique, en effet, si Marie Perriquet, loin d'être une incrédule qui s'ouvre à la lumière de la foi, est tenue par une attache religieuse à laquelle il s'agit de l'arracher. Pourquoi, dira-t-on, tant de discrétion ? Comment Joseph Grandet n'a-t-il pas déclaré la conquête faite sur le jansénisme par l'orthodoxie ? Il peut avoir ses raisons. Comme un autre curé, le P. Beurrier, il a peut-être résolu d'effacer, autant qu'il est possible, les traces de cette crise violente qui a desservi l'unité de l'Église et la paix de la foi. Je ne sais. Mais il termine ainsi son récit :

« Mme d'Aligre procura à M. Grandet un entretien avec Mme Rezé-Besnard[1], femme d'un conseiller d'État, qui avait été la bonne

1. Il y a deux Besnard, frères, un conseiller et un maître des requêtes. (Depping, *Correspondance administrative*, t. II, p. 56.) Tous deux sont appelés de Rezé ou Rezay. (Dubuisson-Aubenay, II, p. 285 ; Guy Patin, t. II, p. 225.) — Celui dont la femme est nommée ici est l'ancien maître des requêtes, qui, dans une circonstance que raconte Hermant (t. VI, p. 326-332), eut lieu d'être mécontent des Jésuites du collège de Clermont, où, toutefois, il faisait élever son fils (juillet 1663). Il mourut,

amie de Mlle Perriquet. *Elle luy en dit des choses très particulières qui pourront quelque jour édifier le public.* » Il réserve donc pour d'autres temps des circonstances importantes ; et c'est pourquoi, peut-être, en attendant, il préfère avoir l'air de se contredire. A moins, encore une fois, qu'il pratique cette règle — en quoi Port-Royal, quand il le veut, excelle — de rester fidèle, par la très attentive délicatesse de l'allusion suggestive, de la dispersion affectée, du décousu surprenant, à deux devoirs également impérieux pour une conscience scrupuleuse : l'un, de ne pas mentir ; l'autre, de ne pas médire.

Les *Vies* édifiantes n'ont plus rien à nous apprendre désormais. Geneviève, dévote, a vécu avec sa sœur jusqu'en 1655 environ, et s'est alors retirée dans un couvent, sans faire profession. Marie est une savante, estimée. Ce n'est pas un « esprit fort » ; mais ce n'est pas un « esprit doux ». Plus ou moins tardivement, plus ou moins décidément, ou elle se convertit, ou, entre les partis qui divisent l'Église catholique en France, elle hésite, va et vient, jusqu'au jour où, enfin, elle rentre dans le bercail des ouailles fidèles. En 1660, elle a élu domicile là où sa sœur est morte, aux Filles de la Croix.

Il reste que, de cette intellectuelle qui eut tant de raisons de s'attacher à la science, — raisons d'amour-propre, raisons de sentiment, — le nom n'a pas été conservé, « tympanisé » non plus, par des témoignages publics. Il reste aussi que Geneviève et Marie ne nous apparaissent qu' « entre deux âges »[1], dans leur trentième année. Ce n'est pas encore des vieilles filles. Mais pourquoi ne sont-elles pas des jeunes femmes ? Et elles ont bien été des jeunes filles. Il serait précieux de connaître leur passé, ces années où elles ont, sans doute, rêvé d'abord, puis regardé, espéré, choisi, peut-être, et — il faut bien le croire — renoncé. Car la direction que chacune a prise a pu être spontanée, mais inspirée aussi, soit par une influence volontiers acceptée, soit par une déception qui cherche un refuge.

Cette enfance, cette adolescence, cette vraie jeunesse virginale,

sous-doyen du Conseil, en 1702. Sa femme était morte en août 1694. (*Lettre* des Coulanges à Mme de Sévigné, éd. Monmerqué, t. X, 27 août 1694.)

1. En 1685, Mme de Sévigné écrit à sa fille, née en 1646 : « Comme vous n'êtes pas encore entre deux âges », faisant allusion à la quarantaine qui approche. Ce n'est qu'une preuve de l'élasticité de l'expression. Mais le sens premier provient de l'antique notion des « âges d'homme », — périodes de trente ans. Nestor, qui a vécu trois âges d'homme, a dépassé quatre-vingt-dix ans. On a trop oublié ce sens — car c'est bien le sens premier de l'expression — quand on a commenté le récit que fait Méré de son voyage avec le « D. D. R. » et « le grand mathématicien » de trente ans exactement.

je n'ai pu les sûrement atteindre. Mais j'ai pu, du moins, parvenir à devancer de quelques années Marie-Catherine-Agnès Luzy dans la demeure des demoiselles Perriquet, grâce à Tallemant des Réaux. Quand on vient des Visitandines, et qu'on sort de chez Grandet, c'est un coup de théâtre : un changement à vue.

II

Alphise et Iris.

Ces lignes, un jour, me sautèrent aux yeux, dans l'Inventaire des deux recueils manuscrits de Tallemant, déposés à la bibliothèque de La Rochelle[1].

« F° 17 : un quatrain à Alphise, avec ce titre : Pour Madame sainte Geneviefve des Ardents.

« F° 18 : une lettre de Pellisson à M^lle^ Perrique... »

La reconnaissance était assurée.

Le manuscrit 672 contient, entre autres poëmes, lettres, etc., un petit cahier de dix folios, consacré aux deux sœurs[2]. J'en transcris ici la plus grande partie, et résumerai le reste, sans porter, par là, préjudice, je pense, à la gloire des auteurs, Pellisson et Izarn, deux favoris de Sapho, deux familiers des *samedis* de M^lle^ de Scudéry[3].

« Monsieur Pellisson ayant perdu... contre Mademoiselle Perriquet l'Aisnée... » (f° 18). C'est la clef. Nous savons que cette aînée s'appelle Geneviève. Au f° 17, nous lisons : « Un bouquet à Alphise le jour de sa fête avec ce tiltre : Pour Madame Sainte Geneviefve des Ardents le jour de sa feste. On l'appelle Sainte Geneviefve des Ardents à cause de son nom et de sa ferveur dévote. » Donc Geneviève, c'est Alphise. Et sa sœur — Marie — c'est Iris. Au f° 21 v°, Conrart et Chapelain sont nommés. Voilà les quatre poètes qui s'intéressent aux deux charmantes sœurs. Nous sommes transportés dans un quartier, négligé par l'histoire, de la société précieuse. A quelle époque? C'est ce que nous essaierons de déterminer.

1. M. Musset, conservateur de la bibliothèque, a dressé cet Inventaire. Je dois à sa très grande obligeance, dont je le remercie bien sincèrement, d'avoir pu lire ce manuscrit dans l'unique journée d'août 1912 que m'accordaient les règlements de la bibliothèque.

2. Je ne sais si M. E. Magne en a pris connaissance avant ou après moi. Mais c'est lui qui, le premier, l'a révélé au public, et en a extrait l'essentiel dans sa *Fin troublée de Tallemant des Réaux*.

3. Aucune ponctuation dans le manuscrit. Je ne me suis pas astreint à cette abstention.

F° 16 LES AMOURS D'ACANTE ET D'ALPHISE

Madrigal d'Iris et d'Alphise

à

ACANTE[1].

Sy d'une ardente amour Il faut estre pressée
Pour exprimer en vers ma secrette pensée,
Pourquoy m'obligez-vous, moy qui ris de l'Amour,
De rimer à mon tour?
Et sy vous nous jurez en presence de tous
Que l'on n'ayma jamais plus ardemment que vous,
Pourquoy refusez-vous, quand chacun vous en prie,
De faire une Elegie?

RESPONSE.

Sy d'une ardente amour il faut estre pressée
Pour exprimer en vers sa secrette pensée,
Vous qui rimez sy bien, cessez à votre tour
De rire de l'Amour ;
Et sy j'ose vous dire en presence de tous :
« Incomparables sœurs, je n'ayme rien que vous »,
Approuvez mon amour, ou que nul ne me prie
De faire une Elegie.

La condition est agréée? Acante, du moins, fait aussitôt l'élégie demandée instamment; — mais aussitôt interminable. Et bien que le madrigal qui l'a provoqué porte le nom des deux sœurs, c'est à l'une d'elles seulement, — Alphise, Geneviève, la dévote — qu'il s'adresse. Car c'est elle qui lui a donné la réponse favorable, — et non pas Iris.

ELEGIE.

Esclattez à la fin, cher secret de mon âme,
Qui sous tant de respect enfermez tant de flame!
Alphise vous approuve, heureuse passion,
Alphise vous permet moins de discrétion.
Mais quel estrange effect de mon cruel martire!
Vous l'escoutez, Alphise, et je ne le puis dire!
Adorable beauté, non, ce n'est point icy
Que vous verrez au vif ma peine et mon soucy.
Hélas! les vers plaintifs et les tendres paroles
Sont d'un cœur bien touché des marques trop frivoles;
Mais vous chercher partout, suivre partout vos pas,
Languir en tous les lieux où l'on ne vous voit pas,

1. Acante, c'est Pellisson, avant qu'il s'appelle Herminius. Et c'est le seul nom sous lequel le présentent ses *Œuvres* imprimées, beaucoup plus tard.

F° 16 v°. Ne vous voir point assez, encor que l'on vous voye,
Prendre de vos regards sa tristesse ou sa joye,
Observer tout en vous, un clin d'œil, un sousris,
A vos moindres bontez ne mettre point de prix,
Sentir vos desplaisirs comme autant de suplices,
En tout ce qui vous plaist trouver mille delices,
A vostre seul bonheur borner tous ses souhaits,
Alphise, c'est aimer, ou l'on n'aima jamais.
Telle qu'est la vertu dans une ame sublime
A qui la moindre faute est un horrible crime,
Telle en Reyne absoluë avec trop de rigueur
Domine vostre image au milieu de mon cœur.
La ne grondent jamais sous des Loix sy severes
Ny desseins insolens ny pensers temeraires,
Du moins dont l'Insolence et la temerité
Des Esprits les plus purs chocque la pureté.
Faire passer mon nom aux nations estranges
Pour meriter un jour l'honneur de vos loüanges,
Par cent actes fameux, par cent nobles travaux,
Me surpasser moy-mesme autant que mes rivaux,
Me voir entre les mains la supreme puissance...
(Etc.).
Voyla, quand de vos feux elle se sent pressée,
Les moins sages desirs de mon âme insensée.
Vous le diray-je enfin (deussent mes sentimens
Ne servir que de fable aux vulgaires amans)
Voicy de mon amour la preuve la plus grande,
Voicy de vos Autels la moins indigne offrande :

F° 17 Je vous connois, Alphise, et me connois trop bien,
Vous ne bruslerez pas d'un feu comme le mien ;
Mais sy mon sort heureux me donnoit en partage
Trasile[1]. De laymable Inconstant[2] la taille et le visage,
Du grand Theodamas[3] les rares qualitez
Et l'Art qui sçait gaigner les belles libertez,
Les Dieux m'en sont tesmoins, je vous dirois moy-mesme :
« Gardez-vous de m'aymer autant que je vous aime ;
Laissez un miserable a qui le Ciel jaloux
Envia le bonheur de vivre aupres de vous ;
Laissez-luy ses tourmens, sa mortelle souffrance,
Il croyoit Et les douleurs sans fin d'une Eternelle absence ;
se retirer Vivez, vivez heureuse, et souffrez seulement

1. Ces indications marginales, ici en *italique*, appartiennent au manuscrit.
2. Izarn.
3. Conrart.

en Languedoc[1].

Qu'en vous aymant il vive, et meure en vous aymant.

La limite extrême que nous ne pouvons dépasser, pour dater ces « amours », c'est 1653. Le « grand » ou le « sage » Théodamas, c'est, depuis le *Grand Cyrus* (1649-1653), Valentin Conrart. Dans le même roman, Trasile, amoureux successivement de quatre princesses, et qui se défend d'être infidèle, mais non d'être « inconstant », c'est Izarn Grezes[2]. Or, dans la *Clélie* (1656), Conrart devient Cléodamas et Izarn, Zénocrate. D'autre part, le *Cyrus* ignore Acante, et, qui plus est, Pellisson ; et de même la *Gazette de Tendre*, organe officiel des samedis de Sapho. Mais c'est Acante qui rédige la relation de la *Journée des Madrigaux* (20 décembre 1653) ; il s'y désigne comme un des familiers d'une grande amie de Madeleine de Scudéry, Mme Arragonnais, veuve, dès 1649, d'un commis du trésorier extraordinaire des guerres, Cornuel, beau-frère de l'illustre Mme Cornuel. Dans son recueil, en face du nom d'Acante, Conrart écrit : « Pellisson ». C'est chez Mme Arragonnais, « la Princesse Philoxène », que se déroule la fameuse *Journée* ; c'est son entremise, sans doute, qui introduisit Pellisson chez Mlle de Scudéry, et lui valut cette amoureuse amitié où ces deux laideurs se consolèrent entre elles, où ces deux sensibilités délicates mirent en commun leur résignation. Notons que la princesse Philoxène est déjà secondée par sa fille, Télamire, qui n'est autre que cette marquise d'Aligre que Marie Perriguet, en 1668, suivit dans son domaine de Vieux-Château, l'inspiratrice de Joseph Grandet.

L'important, c'est que dès son entrée dans le cercle de Sapho, Pellisson reçut le nom d'Herminius[4] que lui donne la *Clélie* ; et c'est aussi, nous le savons par la « Métamorphose d'Acante en oranger », que, « dès qu'il connut la nymphe Sapho, il méprisa toutes les autres[5] ». Ainsi Alphise et Iris, dès 1654, ne comptèrent plus à ses yeux.

1. Pellisson est né à Béziers. C'est à Castres — où naquit Izarn — qu'il fit ses débuts d'avocat.

2. Cyrus, t. VII, *Livre* 3. Cf. *Gazette de Tendre* publiée par Colombey [1856], et à l'Arsenal, *Recueils Conrart* 5414 f°, p. 157 ; 5131 4°, p. 571 : en marge d'une information sur « ce beau paresseux qui est en chemin », on lit : « Yzarn-Trasile ». *Cf.* la narration de l'aventure de « Trasille dans la rivière de Seine », par « Yzar le pensif ».

3. Arsenal, *Rec. Conrart* 5414 f°, *cit.*

4. Il faut noter que, dans ses *Œuvres poétiques*, publiées seulement en 1735, Acante seul paraît (*Œuvres diverses*, etc., 3 vol. in-12, t. I, p. 188 *sqq.*, 127, 130, 206). — Des vers de Pellisson se trouvent dans divers recueils antérieurs, tels que celui de la comtesse de la Suze (V. *Mme de la Suze*, par Em. Magne) ; *cf.* Goujet (*Biblioth. franç.*, t. XVIII, p. 350 *sqq.*) : recueils de 1667 (Cologne), de 1682 (Paris, 3 vol. in-12).

5. *Œuv. div.*, t. I., p. LXXXIII, à la suite des : « Divers éloges de M. Pellisson ».

D'autre part, le soin que prend Acante, dans son *Élégie*, de rendre hommage à Théodamas et à Trasile, la modestie avec laquelle il envie leurs talents nous permettent de penser, sinon qu'il est un nouveau venu dans la société des demoiselles Perriquet, du moins qu'il y a été précédé par les deux beaux esprits. Nous verrons, en effet, que c'est particulièrement à Conrart qu'il doit la connaissance d'Alphise et d'Iris. Dès 1645, à son premier voyage, il avait été reçu par Conrart, à qui l'avaient recommandé des protestants de Castres.

Enfin, la note qui nous avertit qu'il croyait se retirer en Languedoc, — à Castres ou à Toulouse, — explique ainsi le ton désespéré de l'adieu par où il conclut sa première déclaration d'amour. Or, le plus érudit biographe de Pellisson, M. Marcou [1], recueillant et rectifiant des témoignages antérieurs, atteste qu'il vint plusieurs fois à Paris, entre 1645 et 1650, et ne s'y établit définitivement qu'en cette année. Toutefois ce n'est qu'en 1652 qu'il fut assuré d'y vivre, une fois honoré des fonctions de secrétaire du roi. Entre 1650 et 1652, et, sans doute, jusqu'à la veille de sa nomination, on peut imaginer que, soit pressentiment de l'échec de ses ambitions, soit nécessité de famille, ou tout autre motif, il se vit dans le cas de reprendre, sans retour, le chemin du Midi [2].

En conclusion, l'*Élégie* se place environ entre 1650 et 1652.

Est-ce avant ou après l'Élégie que Conrart, Pellisson et Izarn, le 3 janvier d'une année qui semble continuer un commerce déjà habituel, s'unissent pour offrir des fleurs et des vers à Geneviève Perriquet ?

F° 17. — Théodamas, Acante et Trasile envoyèrent ce quatrain avec un bouquet à Alphise le jour de sa feste avec ce tiltre : Pour Madame Sainte-Geneviefve des Ardents le jour de sa feste. On l'appelle Sainte Geneviefve des Ardents à cause de son nom et de sa ferveur dévote.

QUATRAIN

Belle sainte à qui tant de cœurs
Cachent les maux que vous leur faittes,
Si l'on ne vous dit des fleurettes,
Souffrez qu'on vous donne des fleurs.

1. Marcou, *Vie et œuvres de Pellisson*, thèse. *Cf. Œuv. diverses*, t. I. (Extrait du *Journal des Savants*, de l'abbé Bosquillon, 9 mai 1693 ; — Extrait des *Hommes illustres*, de Perrault.)

2. En 1650, Pellisson s'était logé près de Conrart, qui habitait rue Saint-Martin. Il se fit, quelque temps, adresser sa correspondance chez Conrart (Marcou, *op. cit.*, p. 457.)

RESPONSE D'ALPHISE SUR-LE-CHAMP.

La sainte veut vous rendre heureux,
Mais vous résistez à ses vœux
Et suivez toute une autre route.
Trois huguenots Sy vous demeurez endurcis,
Elle vous promet une tourte,
Mais non pas le paradis.

F° 17 (v°) REPLIQUE.

Pour repartir au bon souhait
Que vostre sainteté nous fait
Mal. Il faut dire : court. Nostre muse se trouve courte.
Mais, Belle, pourquoy tant de vœux ?
Vous pourriez bien nous rendre heureux
Et sans paradis et sans tourte.

Les galanteries du trio n'ont rien qui puisse inquiéter la pudeur d'Alphise. Mais il n'en est pas moins remarquable qu'elles s'adressent plus particulièrement, plus assidûment, à la dévote Geneviève. Il ne semble pas que sa piété lui interdise d'écouter les doux propos, ni même d'y répondre en vers... novices. Et, ce qui n'est pas négligeable non plus, c'est que la fille du confrère Perriquet, avec toute sa ferveur religieuse, ne s'effarouche pas d'être entourée, et courtisée, de trois huguenots. C'est là, entre tant d'autres, une preuve que, à Paris comme dans les provinces, la grande crise du XVI^e^ siècle n'avait légué aux Français aucune obligation de fidélité aux souvenirs des guerres civiles. Il semble, au contraire, qu'une réaction de conciliante tolérance avait détendu les consciences et les humeurs. Les provinces — Saintonge, Poitou, en particulier, — en fournissent bien des preuves.

A la suite de ce bouquet viennent deux épigrammes, l'une « De l'Espée », l'autre « Du corps de juppe ». Voici la première :

Ces deux Enigmes sont de Trasile et sont demy burlesques

ÉNIGME DE L'ESPÉE

AUX BELLES.

Il n'est rien que je ne hasarde ;
Je fais et j'abolis les Loys,
Et, tout de mesme que les Roys,
Je ne marche jamais sans garde.

Tantost je suis dessous le daix,
Tantost je baigne dans la fange.
Je rougis des maux que je fais,
Et le plus souvent je les venge.

Partout on me voit chaque jour
Auprès des grands faire ma cour ;
En moy le corps n'est rien que l'ame.

Belles, j'ay beaucoup de beauté ;
Mais, comme vous, chacun me blasme
Pour avoir trop de cruauté.

C'est alors que les noms réels d'Acante et d'Alphise se dévoilent.

F° 18. — Monsieur Pelisson ayant perdu quarante (*cinq*, rayé) vers aux Eschets contre Mademoiselle Perriquet l'Aisnée, luy envoya cecy :

Mademoiselle,

Sy je vous donne quarante cinq vers au lieu de quarante, c'est quaveque vous Il est difficile de n'aller pas au delà de ce qu'on doit, mais n'en soyez pas en peine, vous en trouverez bien dans ce nombre cinq de rebut. Et plust adieu que vous ny en trouvassiez pas davantage, je les ay faits fort petits parce que j'ay toujours ouï dire qu'entre les maux Il fallait choisir les moindres ; j'ay pris aussy une matiere de devotion pour m'accommoder au moins en cela au jubilé [1] et à vostre humeur. Sy avec toutes ces précautions j'ay mal reussy comme je n'en doute point, excusez de grace un pauvre homme qui pour vous obeyr travaille non seulement malgré Phœbus et les Muses, mais aussy malgré son propre esprit, et croyez, mademoiselle, ce qu'il vous proteste icy solennellement, qu'il n'y a rien de sy grand ny de sy estrange ny de sy penible qu'il n'entreprist pour vostre service aussy aisement que quarante vers.

STANCES

Belle sainte, je vous aime,
Mais sy mon amour extreme
A rien qu'on puisse blasmer,
Puisse le Ciel m'abismer,
Et vous ne jamais m'aymer !

Loing de vous une journée
A mon conte est une année,

1. Les jubilés ne sont pas rares. Il y en a un en avril-mai 1653 (*Lettres* d'Agnès Arnauld, éd. Faugère, t. I, p. 261 ; — Loret, *Muse historique*, 15 mars, 5 avril, 3 mai, 10 mai ; Saint Vincent de Paul, *Correspondance*, éd. Coste, t. IV, p. 587, 14 mai 1653). — Il y en a encore un en 1655 (Ed. Fournier, *Variétés historiques et littéraires*, t. X, p. 37). Mais nous n'avons ici à choisir qu'entre 1650 et 1653. La première date déjà nous a paru probable : ce billet ne peut confirmer la présomption. En 1650 est célébré le « grand jubilé de la cinquantième année, après la révolution entière des sept semaines d'années ». Cette année « commence en l'église, à vêpres, la veille du jour de Noël, que le pape Innocent X ouvrit, en l'église de Saint-Jean-de-Latran, mère de toutes les églises, patriarche et capitale de la chrétienté, la porte qui ne s'ouvre jamais qu'au jubilé ». (Dubuisson-Aubenay, *Journal*, éd. Saige, t. I. p. 193.)

Et près de vos yeux charmans
(Que je meure sy je ments !)
Les jours me sont des moments.

Je croy, tant je suis peu sage,
Voir en tous lieux vostre image,
Et rencontrer sur mes pas,
Partout où vous n'estes pas,
Vos graces et vos appas.

Que je dorme ou que je veille,
Cette Image nompareille
Jamais rien. Que nulle autre n'esgala,
M'apparoist, me dit : hola !
Puis rit et me laisse là.

Reviens, belle fugitive,
Dis-je d'une voix plaintive ;
Mais ma voix et mes soupirs
Et l'Image et mes plaisirs,
S'en vont avec les Zéphirs.

F° 19. O plaisir trop peu durable,
Que vous estes agreable !
Quels autres plaisirs des sens
Comme vous sont ravissans, *Voylà les 5 de rebut.*
O plaisirs trop innocents !

Au dela de ces delices
Je ne voys que precipices ;
Arrestons-nous sur le bord,
Et contens de nostre sort
Aymons jusques à la mort.

Sainte, c'est là ma pensée ;
En seriez vous offensée ?
Helas ! ce que je vous dis
Neust pas offensé jadis
Les Saintes de Paradis.

C'est à sainte Geneviève
Qu'un saint Marceau de Genève
Qui vivait durant ses jours,
Las de prophanes amours,
Tenoist ces tendres discours[1].

1. Allusion à la procession de juillet qui, de Notre-Dame, conduisait la châsse de saint Marcel (Marceau) à Sainte-Geneviève, et redescendait jusqu'au Petit-Pont, accompagnant la châsse de la patronne des Parisiens. Là, les deux châsses s'inclinaient l'une devant l'autre, puis se séparaient. (Cf. Sévigné, éd. Monmerqué, t. III, p. 518, et t. IV, p. 13, 1675.) — La fête, toute parisienne, de saint Marceau était célébrée le 3 novembre. (Dubuisson-Aubenay, *cit.*, t. I, p. 336.)

MADRIGAL DE TRASILE POUR LA MESME SAINCTE

Je languis vainement pour l'objet qui m'engage;
Mais malheur, comme on dit, à quelque chose est bon :
Depuis que j'ayme une beauté si sage,
Je ne manque pas un sermon.

MADRIGAL POUR ALPHISE

(*Escrit au devant du nouveau recueil de poésies que M. Pelisson avait perdu contre Elle*[1]).

F° 19 v°. Autrefois[2] quarante cinq vers
Et maintenant cinq ou six mille !
Plus je hasarde, plus je perds !
Mais ce m'est un dommage utile,
Sy vous regardez sans desdain
Et mes pertes et vostre gain.

MADRIGAL A IRIS

Alphise part, aymable Iris,
Et vous pouvez d'un feint souris
Dissimuler vostre tristesse;
Diversement. Hélas ! combien differemment *Ah ! combien*
Supporte-t-on l'esloignement *inégalement.*
D'une sœur et d'une maistresse !
Iris l'avait fait jurer
De ne pas faire semblant de sçavoir le depart d'Alphise[3].
Ouy, je le sçais et je l'ignore,
Et dans l'Ennuy qui me dévore,
On me défend d'en murmurer !
Alphise ! Iris ! Quel tyrannique empire !
Tous jours sçavoir et toujours ignorer,
Tous jours souffrir et jamais ne rien dire.

A Iris.

Iris, l'amour que j'ay pour vous
N'a rien que daymable et de doux ;

1. C'est peut-être ce recueil que préparait Pellisson en 1651 (Marcou, *op. cit.*, p. 474. Lettres à M. de Doneville), et qu'il voulait constituer avec la collaboration de ses amis de Castres et de Toulouse. — « Nouveau », signifie, je pense, « récent », plutôt qu'il n'implique la composition d'un recueil antérieur (qui ne pourrait être que celui de 1651).

2. Cette allusion aux *Stances* qui ont payé une défaite aux échecs les recule-t-elle dans un passé lointain? Ou « autrefois » signifie-t-il « l'autre fois, l'autre jour »? On peut admettre la justesse d'un mot qui, du volume préparé en 1651, renvoie à des *Stances* de 1650. D'ailleurs, il ne faut pas s'interdire de remonter au delà, pour telle ou telle pièce de vers.

3. Ailleurs, nous entendrons parler du « retour d'Alphise ». Il y a dans cette absence ou ce voyage, sur quoi le secret doit être gardé, une énigme que nous n'avons pu résoudre. Le cinquième vers du sixain suivant en superpose une autre : quel est donc ce mystère de la vie d'Alphise, que Pellisson est contraint d'avoir l'air d'ignorer, en 1650 ou 1651 ?

J'en suis content, je benis mon servage ;
Mais vostre sœur a de cruels appas
Dans l'Esprit et sur le visage ;
Je les adore et les outrage ;
En moy ce ne sont que combats ;
Je voudrais et ne l'aymer pas,
Et laymer cent fois davantage.

F° 20. — Sur ce madrigal il y eut une grande dispute entre Iris et Acante, parce qu'il le luy donna en payement d'une partie d'Eschets qu'il avoit perduë où il avoit esté dit que l'on joüoit une Epigramme. Elle soustenoit qu'une Epigr. et un Mad. estoient deux choses différentes. Acante disoit que non, et qu'en tous cas Iris avoit autant de sujet d'estre satisfaite que sy au lieu d'une poule on luy avoit payé un chapon ; tant y a que, dans cette plaisante contestation, elle jetta le mad. au feu [1]. Et après cela somma Acante de luy payer une Epig. Il luy respondit qu'il luy en feroit une sur le champ, pourveu quelle promist de la brusler aussitost et quelle verroit de quoy on se chauffoit le mieux, d'une Epig. ou d'un Mad. Acante pris au mot fit cet impromptu :

EPIGRAMME.

Il faut donc sur le champ vous faire une épigramme,
Puisque mon madrigal n'estoit pas vostre fait ;
Et vous verrez bientost, suivant vostre souhait,
Duquel, divine Iris, il sort le plus de flame.
Mais soyez asseurée, et c'est tout mon regret,
Qu'il en sort beaucoup moins que je n'en ay dans l'ame.

MADRIGAL DE TRASILE A IRIS

Iris, vous avez sceu les malheurs de ma vie ;
On vous a conté le tourment
Que mon cœur souffrit en aymant
Ou la fiere Amarante ou l'ingrate Silvie.

F° 20 v°. Mais afin que vous connoissiez
Et mes travaux passés et ma peine présente,
Il faut qu'en ces vers vous lisiez
Le feu secret qui me tourmente.
J'ayme et jadore une beauté
Dont la rigoureuse fierté
Jusques a maintenant ma forcé de me taire ;
Mais quand je devrois luy deplaire,
Je luy veux en ce jour
Conter l'exces de mon amour.

1. On peut reconnaître à ce geste la maîtresse brusque de Catherine-Marie Luzy.

Enfin, luy diray-je, inhumaine,
Après mille tourments soufferts,
Malgré moy, je fais voir ma peine;
Je languis, je meurs dans vos fers.
Voyla ce que je veux luy dire;
J'ay trouvé le secret de vous le faire lire,
En ne disant qu'au dernier vers
Que c'est pour vous que je souspire[1].

F° 21. Acante mit au bas de ce madrigal :

Il ne seroit pas juste que je me chauffasse[2] pour rien. C'est pourquoy jay adjousté ce petit baston au cotret de Trasile.

A Alphise et a Iris.

Sy vous voulez un madrigal,
Je dis : Mon feu n'a point d'esgal.
Sy vous voulez une Epigramme,
Je dis : Rien n'esgale ma flame;
Et dans l'excez de mon tourment
Je ne puis ny penser ny rimer autrement.

MADRIGAL D'IRIS A THÉODAMAS

Vous me pressez de vous escrire ;
A cela que vous puis-je dire,
Sinon que je voys bien pourquoy
Vous voulez vous chauffer de mesme bois que moy.

ÉPIGRAMME D'IRIS

QUELLE AVOIT PERDUE CONTRE ACANTE.

Cette Epigramme augmente peu ton bien;
En la lisant, tu vois que ce n'est rien.

Acante mit ce billet et ces vers avec un Louys d'or[3] dans un tronc

1. Cette série, où Iris tient la place jusqu'alors réservée à sa sœur, serait pourtant d'une époque antérieure aux vers dont Alphise reçoit l'hommage, si l'on s'en rapporte aux souvenirs qre Pellisson retrace dans l' « Enigme » que nous rencontrerons bientôt.

2. On est en donc en hiver. Le madrigal du 3 janvier, et celui-ci, concourraient à rendre probable — pour une partie au moins de ces pièces — la date de 1650, année où le jubilé s'ouvre en janvier. Voir plus haut, p. 345, et *infra*, les *Couplets*.

3. Izarn a fait une petite nouvelle, intitulée *Le Louys d'or* (1661), à propos de l'interdiction (27 novembre 1660) des passements d'or et d'argent. Il l'a dédiée à Mlle de Scudéry. Elle se trouve, ainsi que la réponse de Sapho, au t. X, p. 253 *sqq.* des *Variétés historiques et littéraires* rassemblées par Ed. Fournier. On n'y voit rien où l'on puisse reconnaître, avec apparence de raison, un souvenir d'Iris et d'Alphise. Il est plus probable qu'à cette date l' « Inconstant » ne pensait plus à elles. On y rencontre une dame qui avait deux galants, « dont l'un était fort riche et fort sot, mais faisant grande dépense », tandis que l'autre « était bien fait, plein d'esprit et de cœur, mais marchant à fort petit train » (p. 249); et une coquette que tout le monde quitta « après qu'elle eut trompé tout le monde » (p. 252-253). Comment la

dont les deux sœurs avoient la clef qui estoit pour les pauvres de Picardie et de Champagne et qu'on exposoit tous les jours à Saint-Julien (des Menetriers)[1] durant le Jubilé sans qu'il s'y trouvast jamais que très peu de chose :

Plaise aux Dames de Miséricorde[2] qui prennent soing des pauvres de Champagne et de Picardie d'avoir pitié de deux pauvres hommes qui sont tous les jours à leur porte, d'autant plus qu'ils sont atteintz de maux incurables et avec cela pauvres honteux, qui n'osent dire leur besoing et qui d'ailleurs ne font point de vœux plus ardents que pour la santé et la prospérité des Dames de Miséricorde[3].

F° 21 v°. COUPLETS

Pres de vous tremblant comme un jonc,
Jay souffert un tourment tres long
Dont je vouloi ne parler onc :
Mais vous feriez parler un tronc.
Je suis un pauvre de Champagne,
Ou pour le moins de la campagne,
Rüyné, non pas par l'Espargne,
Mais par vous et vostre Compagne.
Encore chez moy depuis peu
(Saint Martin le sçait, et saint Leu),
Vos troupes ont mis tout en feu ;
Pensez-vous que ce soit un jeu?
J'en suis réduit à la besace,
Et viens implorer vostre grace :
Mais helas, sy, quoyque je face,
Je suis esconduit, que sera-ce?

M. Conrart, qui loge dans la rue Saint-Martin, et M. Chapelain, derrière Saint-Leu[4].

reconnaître à ce signe? Mais, par contre, doit-on rejeter toute idée de souvenir dénigrant?

1. « Des Ménétriers », surajouté. Le n° 168 de la rue Saint-Martin marque l'emplacement de cette église, d'après Lefeuve. (*Histoire de Paris*, 1875, t. II, p. 474.)

2. L'Association des *Dames de la Charité* fut fondée vers 1634, sous l'inspiration de saint Vincent de Paul. Parmi les plus zélées pour le soulagement de la misère et des maladies, on peut nommer M^mes^ Fouquet (la mère du surintendant), Pollalion, de Lamoignon, de Morangis, d'Argenson; la duchesse d'Aiguillon ; M^mes^ Vialart de Herse, Regnault de Traversé, de Miramion, M^lle^ Viole, qui appartiennent, ainsi qu'une des fondatrices, la présidente Goussault, à de grandes familles parlementaires. Un groupe de Dames de la Charité s'était constitué, en 1645, dans les paroisses de Saint Leu et de Saint-Merry. M^me^ de Traversé habitait rue Saint-Martin. Nous l'avons vue dans la compagnie des D^lles^ Perriquet, en Anjou.

3. En marge, à gauche : « Trasile et Acante loger (*sic*) vis-à-vis des deux sœurs proche Saint-Julien de la rue Saint-Martin ». Or elles sont propriétaires de maisons, dans cette rue. Quant à elles, c'est rue Simon-Lefranc qu'elles habitent.

4. « Mon logis est maintenant proche les Filles Pénitentes, derrière Saint-Leu ». (Chapelain à Balzac, 12 juin 1639 : *Correspondance*, éd. de Larroque, *Lettre*, 289.) — C'est avant cette année qu'il logea près de la rue Saint-Martin, à l'entrée d'une ruelle Saint-Fiacre (Lefeuve, *op. cit.*, t. III, p. 262, *sqq.*) Il fut ramené et inhumé dans l'église Saint-Merry (*Ib.*; et Abbé Baloche, *Histoire de la paroisse Saint-Merry*, t. II, p. 705) le 25 février 1674. — Il avait habité, dit M. l'Abbé Baloche (*Ib.*, t. II, p. 491, *sqq.*) rue des Ménétriers. Cette rue fut supprimée en 1638.

Ces ravages m'ont tout osté,
Force, courage et liberté,
Et nul espoir ne mest resté,
Si non en vostre charité.
Accordez donc à ma demande,
Nostre Seigneur vous le commande,
Quelque faveur petite ou grande ;
Et je diray : Dieu vous la rende !

C'est bien du jubilé de 1650 qu'il est ici question ; je le crois du moins. D'abord Pellisson dit : « Encore chez moy depuis peu » ; et c'est en 1650, nous l'avons vu, qu'il a dessein de ne plus quitter Paris[1]. Ensuite, l'entreprise charitable destinée à soulager les misères de la Picardie et de la Champagne date ses premières démarches de cette même année[2]. Sans doute, ce n'est qu'à partir de 1651 — mais il n'y a pas de jubilé en 1651 — que l'œuvre des quêtes et des aumônes, dont saint Vincent de Paul a l'initiative, prend tout son essor. C'est le 27 janvier 1651 qu'il s'adresse aux pouvoirs publics, et envoie à Léon Le Bouthillier, comte de Chavigny, ministre d'État, « une relation de l'état pitoyable auquel sont réduits les pauvres gens de la frontière de Picardie et de Champagne[3] ». Et c'est seulement le 14 février qu'il obtient du roi une ordonnance en faveur des provinces dévastées et pillées, dans laquelle il est dit que « pour sustenter et nourrir les pauvres et réparer les églises, plusieurs personnes de sa bonne ville de Paris font de grandes et abondantes aumônes ». C'est en 1651 encore que Godeau fait imprimer chez Pierre Le Petit une « Exhortation aux Parisiens pour le secours des pauvres des provinces de Picardie et de Champagne[4] ». Le 20 mai, enfin, le P. Vincent peut exprimer sa joie d'être en mesure d'envoyer dans ces provinces quinze mille livres par mois[5]. C'est le grand succès ; c'est l'heure où le réservoir déborde, et ne cesse de se remplir.

Mais les débuts de l'œuvre sont lents, veulent de la ténacité et de la patience, jusqu'à ce que s'émeuve le zèle et que la contagion s'en répande. Dès 1650, le fondateur de la Mission a fait visiter les régions dévastées ; quelques-uns de ses prêtres, les Filles de Charité de Mlle Legras (Louise de Marillac) ont rapporté des

1. *L'Élégie* où il fait ses adieux en prévision d'un départ, qui n'eut pas lieu, ne contredit pas ce dessein.
2. Voir Feillet, *La misère au temps de la Fronde* ; et Chantelauze, *Saint Vincent de Paul et les Gondi*.
3. *Lettres* de saint Vincent de Paul, éd. Dumoulin, 2 vol., t. I, p. 368.
4. R. Allier, *La Cabale des Dévots*, p. 89.
5. Chantelauze, *op. cit.*, p. 312-317.

raisons d'alerter la pitié. Un « Estat sommaire[1] » des pauvres, nourris par l'Hôpital général, « des frontières de Picardie et des environs de Soissons où les armées ennemies ont campé », est imprimé en novembre. « Ceux qui auront dévotion de donner s'adresseront à MM. les Curez des Parroisses, ou à Mesdames les Presidentes de Lamoignon et de Herse. » Ce « tract » est en projet, sans doute, quand Dubuisson-Aubenay écrit dans son *Journal*, à la date du 2 novembre : « Grandes aumônes se font à Paris pour les pauvres gens de Champagne, ruinés par l'armée de l'Archiduc. Les dames de Lamoignon et de Here (*sic*, pour Herse), présidentes, et autres, et les sieurs de Bernières, Lenain, y opèrent journellement[2]. »

Depuis 1645, des associations de Dames de Charité se sont formées à Saint-Merry, à Saint-Leu. Elles sont certainement les premières à s'employer sous l'impulsion de saint Vincent de Paul. Il n'est pas surprenant que Saint-Julien-des-Ménétriers, resserré entre Saint-Merry, Saint-Josse, Saint-Leu, Saint-Martin-des-Champs, ne soit pas ce qu'on appelle une paroisse riche. Peut-on penser, au choix qu'on a fait, pour cette église, des dames patronnesses, que Marie et Geneviève Perriquet ne tiennent pas une place éminente dans la confrérie où elles sont inscrites? Ce qui nous importe davantage, c'est de pouvoir, sur des raisons probables, dater de 1650 la plus grande partie, sinon la totalité, des pièces recueillies par Tallemant.

Donc Alphise, dans sa vingt-septième année, Iris, dans sa vingt-cinquième, furent courtisées par des galants de leur âge, qui leur furent présentés, alors qu'ils débarquaient de la province pour chercher fortune à Paris, par Valentin Conrart, plus âgé qu'eux de vingt ans, « gouverneur » spirituel des deux « belles ». Depuis quand connaît-il ses voisines? Peut-être depuis que, de la rue des Vieilles-Étuves, dans la paroisse Saint-Eustache, il est venu, vers 1640, loger — pourquoi pas? — dans une des maisons de la rue Saint-Martin dont la famille Perriquet était propriétaire. C'est peut-être aussi à titre de locataires que Pellisson et Izarn firent leur cour; et les malins Méridionaux ont pu avoir des

1. Dans un recueil factice, *Bibl. Sorbonne* (S. M., m. 51, in-4°).

2. *Journal, cit.*, t. I, p. 336. Les Lamoignon seront très nettement hostiles au jansénisme, restent étroitement liés aux disciples de saint Vincent de Paul, peut-être à la confrérie du Saint-Sacrement. Mais la présidente Vialart de Herse est la mère de l'évêque de Châlons. Maignard de Bernières, maître des requêtes, a mis sa terre du Chesnay à la disposition des Petites-Écoles. Il y a deux Lenain au temps de la Fronde : l'un, conseiller au Parlement, possède la terre de Crenan; l'autre, maître des requêtes, est seigneur de Tillemont et de Beaumont; son fils, l'historien, fut élevé à Port-Royal, eut pour maître Nicole, et demeura fidèle.

raisons fort prosaïques de prodiguer les hommages poétiques à la fière savante, à la tendre dévote. Nous n'avons pourtant pas le droit de dire, ni de penser, qu'ils payaient leur terme en monnaie du Parnasse. Nous verrons qu'Alphise et Iris n'étaient pas rêveuses en affaires.

Tout de même, il paraît bien que Joseph Grandet n'a pas tout su, ou tout dit. Et c'est bien une révélation que Tallemant réservait aux rares lecteurs des *Mémoires*. Car, enfin, la « libertine » Marie est quêteuse à Saint-Julien. Et la dévote Geneviève est celle à qui s'adressent les vers les plus ardents, les plus hardis. Et les deux filles du confrère Perriquet accueillent les soupirs et les sourires de deux huguenots. Et leur « directeur », plus grave et plus réservé, mais non pas moins assidu, est aussi de la religion prétendue réformée. Du portrait que traçait Grandet, nous ne retrouvons, ici, que le dédain de l'intellectuelle Marie pour la frivolité de l'amour. Car c'est elle que Pellisson supplia avant de se tourner vers Geneviève[1].

On jugera si la « belle savante » ne se faisait pas illusion sur ses talents, en reprenant la lecture du manuscrit de Tallemant.

(*A suivre.*) CH.-H. BOUDHORS.

1. Ainsi Clitandre a aimé Armande, avant d'être touché du charme d'Henriette ; la savante, avant la sage. Pellisson a-t-il conté à Molière cet épisode de sa jeunesse?

LES « PETITS LIVRES SECRETS » DE Mme DE MAINTENON

Mme de Maintenon découvre le Quiétisme (mai 1694).

Les origines de la querelle quiétiste demeurent assez obscures; aussi tout ce qui peut apporter quelque lumière présente-t-il de l'intérêt.

En 1689, Mme de Maintenon est enthousiasmée de la doctrine de Fénelon; elle écrit à Mme de Fontaines : « Lisez les lettres de M. de Fénelon, je vous prie; elles sont d'une pratique continuelle; on les retrouve mille fois le jour. Mme la Chanoinesse (Mme de La Maisonfort) les a toutes; il faut qu'elle vous montre à les écrire par articles; elles en seront plus intelligibles et plus utiles, et *je n'ai rien trouvé de plus solide : elles inspirent une dévotion libre, douce, paisible, droite, et il est impossible que ce ne soit la véritable* ».

En 1693, Fénelon est élu à l'Académie le 7 mars, et reçu le 31 mars; il prend l'initiative de soumettre à Bossuet les écrits de Mme Guyon en septembre. En 1694, Bossuet conclut défavorablement (janvier), et Mme Guyon se retire; le 24 mars, Mme de Maintenon cite encore avec éloges Fénelon; en mai, il lui devient suspect.

Mme de Glapion rapporte que Mme de Maintenon lui a dit (après le 18 octobre 1717) : « J'ai souvent pensé : *pourquoi je ne pris pas* [pour directeur] M. l'Abbé de Fénelon, dont toutes les manières me plaisaient, dont l'esprit et la vertu m'avaient si fort prévenue en sa faveur ? Je m'adressai pendant quelque temps au père Bourdaloue. *Comment*, au milieu de tout ce qui devait m'attirer, *me jetai-je de l'autre* (côté) ? Je ne puis trop remercier la Providence, qui sembla m'avoir voulu préserver des erreurs de M. de Cambrai, en me livrant à un homme [Godet Des Marais] attaché jusqu'au dernier soupir à la vérité. »

Quant à Mme de Guyon, Mme de Maintenon prend sa défense devant le Roi, en avril 1687; sur la fin de l'année 1691, elle témoigne encore favorablement en sa faveur : « ... Elle m'a paru d'une discrétion admirable... ; tout ce que j'ai vu d'elle m'a édifiée, et je la verrai *toujours* avec plaisir ».

Sur Mme de la Maisonfort : « ... C'est la plus aimable sainte qui soit au monde » (18 janvier 1691); elle charge la Supérieure

(mai 1694) de montrer *L'Esprit de l'Institut*, dans la pensée que ce traité, venant de Fénelon, doit lui agréer.

Comment l'or pur se mua-t-il en un vil métal ? Il y a là une énigme.

Les Dames de Saint-Cyr nous avertissent que, lorsque Mme de Maintenon « eut découvert les semences du quiétisme » (Bibliothèque de Versailles, ms. P 65), elle communiqua à Godet une lettre de Fénelon, *datée de mai 1694*. On en parlera plus loin ; pour le moment, un point important se trouve précisé : c'est en mai 1694 que *Mme de Maintenon*, s'érigeant en docteur de l'Église, *fit la première cette découverte d'une erreur nouvelle*, déjà ancienne chez ses partisans ; on verra que Godet hésitait encore. Les motifs réels d'un revirement aussi soudain ont échappé à la pénétration des biographes ; ils apparaissent pourtant dans cette lettre et dans celles qui la précèdent : il s'agit d'un conflit d'autorité, d'un amour-propre profondément blessé, qui se défend, en inculpant d'hérésie ceux qui le heurtent, sans invoquer aucun fait nouveau. Une grande partie des maîtresses et des filles de Saint-Cyr ne voyaient plus que par Fénelon ; Mme de Maintenon perçut nettement que c'en était fait de son autorité de supérieure et de celle de Godet qui la soutenait ; elle prit un parti extrême, comme souvent. Fénelon, d'ailleurs, l'avait froissée plusieurs fois : par la lettre sur ses défauts (après juin 1691) et par la lettre anonyme au Roi (écrite vers 1693 et communiquée en 1694) ; elle apprécia plus tard ainsi cette dernière lettre, dans sa correspondance avec l'archevêque de Paris : « Voici une lettre qu'on lui a écrite (au Roi) il y a deux ou trois ans ; il faudra me la rendre ; elle est bien faite, mais de telles vérités ne peuvent les ramener, elles l'irritent ou le découragent... ; j'ai dans l'esprit que, *si l'on ne l'avait pas éloigné de moi*, que nous aurions continué comme il commençait il y a cinq ou six ans [1689-1690]... » (21 décembre 1695) ; « je suis bien aise que vous trouviez la lettre que je vous ai confiée trop dure, elle m'a toujours paru ainsi ; ne connaissez-vous point le style ? » (27 décembre 1695.)

Fénelon écrivait donc, en mai 1694, à Mme de Maintenon, au sujet du renoncement à la volonté propre : « ... *Vous, et tous les gens qui vous abordent, sont condamnés, comme incapables d'affaires, par tous les raisonnements...* » Elle bondit d'indignation, et elle déféra cette lettre au jugement de *Godet*.

Le prélat répondit, avec *modération pour Fénelon* : « ... Je suis persuadé, Madame, que nos sentiments sur cela sont les mêmes (je parle de M. l'Abbé de Fénelon), et, quoiqu'il voie plus que moi, je

crois fermement ne pas penser différemment de lui... » ; il ajouta en même temps quelques observations, qui révélaient sa *complaisance pour M^me^ de Maintenon* : « Il y a plusieurs choses, dans la lettre que vous m'avez montrée, que je n'entends pas assez bien... (ainsi à propos du passage : « plus on paraît parfait aux gens sans expérience et qui ne jugent que par les actions, plus on est imparfait, car on est plein de soi-même... ; tant qu'on n'est point encore arrivé là, on sent toujours... des sensibilités »), il met : voici une proposition condamnée par un concile général de Vienne (en 1311, 6^e^ erreur) : « ... c'est une imperfection de s'exercer dans les actes des vertus, et une âme parfaite doit s'éloigner des pratiques de vertu... ; il y a une différence totale entre le sens de M. l'Abbé de Fénelon et celui-ci ; je ne vous l'ai rapporté qu'à l'occasion de cette perfection idéale..., qui bannirait toute sensibilité... ; j'ai néanmoins pris occasion de vous instruire, comme une mère d'une grande communauté, sur certain langage de dévotion mal entendue ; et je crois que *tout ceci peut vous servir, en votre particulier* ». Le 12 mai, il la consola de la séparation qu'elle prévoyait inévitable.

M^me^ de Maintenon comprit que, dans cette querelle personnelle, elle pouvait aiguiller Godet, utilement pour elle, sur le chapitre de l'orthodoxie de Fénelon ; et elle n'y manqua pas. En novembre, elle lui communiqua « quatre petits livres » qui contenaient des lettres de spiritualité adressées à elle par Fénelon de 1689 à 1694. Fénelon dut s'en justifier aux Conférences d'Issy ; nous ne possédons que la fin de son *Explication*, intitulée : *Sur la résistance à l'esprit de Dieu* (*Œuvres*, éd. Gaume, 1851, VIII, p. 500-506). Rien ne faisait prévoir alors l'ampleur du débat, l'opiniâtreté de la défense et l'âpreté de la poursuite ; Fénelon s'attacha à prouver que les quelque trente propositions, relevées par Godet, n'avaient été formulées que pour M^me^ de Maintenon seule, et qu'elles étaient en contradiction avec les maximes quiétistes.

Maurice Masson a établi, dans un article remarquable, sur la *Correspondance spirituelle de Fénelon avec M^me^ de Maintenon* (*Revue d'Histoire Littéraire*, 1906, p. 51-72 ; j'en dois la communication à M. l'Abbé Bremond, de l'Académie française), que, si ces lettres sont perdues, les fragments essentiels figurent dans les *Œuvres* de Fénelon : *Manuel de piété*, *Instructions et Avis*, et que, d'autre part, on n'en trouve pas le texte formel dans les vingt-cinq lettres, de 1689 à 1694, insérées dans les *Œuvres*, VIII ; il y aurait donc eu une série de lettres inoffensives conservée. Il avait retrouvé dans les *Œuvres* les passages suspects des pre-

mières, sans qu'il fût besoin « d'attendre l'heureuse découverte de quelque manuscrit dans quelque bibliothèque ». J'ai mis la main sur des lettres de la seconde catégorie ; elles figurent dans quelques cahiers, que Mme de Maintenon appelait pompeusement, avec un reste de préciosité : « mes petits livres secrets ».

Un mot d'explication sur ces documents : ils sont à la Bibliothèque de Versailles, et proviennent du Grand Séminaire, antérieurement de Saint-Cyr ; ils mesurent 0,122 sur 0,082 millimètres ; quelques divergences dans la reliure (fers, couleur, signet et tranche) montrent qu'ils appartiennent à des séries distinctes ; en voici la description :

P 37 (février) : cinq lettres datées de février 1691, 1er février 1691, 1692, 2 février 1692, 21 février 1692, autres lettres non datées ; reliure veau brun, fer de P 36, 38, 41, 42 ; signet rouge ; épigraphe : « Apprenez de moi que je suis doux et humble de cœur ».

P 36 (janvier) : huit lettres datées de 1690, 3 janvier 1690, 6 janvier, 18 janvier 1690, 22 janvier 1690, janvier 1692, 1er janvier 1693, 5 janvier 1695. — *P 38 (mars)* : quatre lettres datées du 22 mars, 24 mars, 14 mars, 15 mars ; lettres non datées. — *P 41 (novembre)* : sept lettres datées du 1er novembre, du 14 novembre 1692, 30 novembre 1695, 23 novembre 1697, 15 novembre 1703, novembre 1704, 21 novembre 1704. — *P 42 (Noël)* : deux lettres datées du 22 décembre 1696 et de décembre 1708 ; autres lettres non datées, ou datées après coup ; reliure veau fauve, fer de P 37 ; signet bleu ; épigraphe : « Apprenez de moi que je suis doux et humble de cœur ».

P 39 (mars) : deux lettres datées du 6 mars 1708 et du 26 mars 1709 ; autres lettres non datées ; épigraphe : « Dieu résiste aux superbes et fait grâce aux humbles ». — *P 40 (août)* : neuf lettres datées de 1703, 14 août 1704, 16 août 1704, août 1707, 8 août 1707, 17 août 1707, 14 août 1708, 21 août 1708, 12 août 1709 ; sans épigraphe ; reliure veau fauve, signet bleu, autre fer.

Il y a, sous la même reliure, avec un fer différent et avec un fer semblable, des recueils d'*Avis* qui sont évidemment les explications de Ste Chantal sur les Règles de S.-Augustin, transmises par *Mère Priolo*, supérieure de la Visitation de Chaillot, aux religieuses de Saint-Louis à Saint-Cyr (P 43, P 44 et P 45, voir *Du Pérou*, 1846, p. 389) et un recueil de *Lettres de Mme de Maintenon* à des religieuses de Saint-Cyr (P 46) ; ces copies anonymes ont été placées à la suite des sept « petits livres secrets ».

Ceux-là (P 36 à P 42) sont entièrement de la main de Mme de Maintenon, la plupart des mots y figurent en abrégé ; elle a copié, sans distinction d'expéditeur, à la fois des lettres de Godet et des lettres de Fénelon ; à telle enseigne qu'après sa mort, les Dames commirent quelques erreurs en attribuant à chacun son œuvre ; il semble bien qu'elles aient interprété « M. de C... », qui signifiait M. de Cambrai, comme voulant dire M. de Chartres ; il y a pourtant en face : « Tout cela tient de Mme Guyon ».

Le manuscrit communiqué à La Beaumelle et publié par lui en 1755 sous le nom de l'abbé Berthier, impute à Godet des lettres que le recueil Languet donne comme de Fénelon, et qu'on a publiées en 1851, d'après cette source :

La lettre	44	de Fénelon,	VIII,	1851,	est la lettre	44 de Godet.
—	46	—	—	—	20	—
—	49	—	—	—	14	—
—	50	—	—	—	21	—
—	52	—	—	—	2	—
—	54	—	—	—	4	—

Ce n'est pas le lieu pour instituer ici l'examen qui s'imposera pour déterminer l'auteur, la date, l'intégrité du texte ; on peut déjà indiquer que sont de Fénelon les nos 46, 49, 50, et n'est pas de lui le no 44 ; la lettre 50 figure dans le cahier P 38 dans son texte original, et serait de mars 1691 ; la lettre 63 paraît de Godet.

Comment ces documents échappèrent-ils à l'attention des historiens du XVIIe siècle? Plusieurs circonstances expliquent l'oubli. D'abord l'incertitude qui régnait à Saint-Cyr à leur sujet ; quelqu'un inscrivit au XVIIIe siècle, en face de certains passages, au crayon rouge : « M. de C... », « M. Br... » (Brisacier) sur des papillons, des rectifications ou des exclusions prononcées par « M. de Sens » (Languet), puis (sur P 36) : « Ce volume, et les autres, du même format et de la même écriture, paraissent être de Mme Guyon, adressées à la duchesse de Beauvilliers ou à la duchesse de Chevreuse, avec lesquelles Mme Guyon continua sa correspondance, même depuis la conclusion de l'affaire du quiétisme ». Enfin les « petits livres secrets », qui n'avaient pu être identifiés, — la notice actuelle porte simplement : « Méditations et Lettres, d'inspiration quiétiste, provenant de Saint-Cyr, — n'ont pas encore été signalés dans les *Suppléments* au *Catalogue général des Manuscrits des Bibliothèques publiques de France*.

Fénelon directeur (1689-1694).

Avant de signaler qu'on peut tirer des cahiers conservés à Versailles de nouvelles lettres de Fénelon et de Godet, il ne sera peut-être pas inutile de préciser l'histoire des rapports qui s'établirent entre Fénelon et Mme de Maintenon entre 1689 et 1694. Elle l'eut pour directeur, bien qu'elle s'en soit défendue plus tard, et simultanément avec Godet Des Marais; ce fut même sur la présentation formelle de celui-ci, qui avait répondu de Fénelon. Godet lui avait été donné par Jassault et Brisacier. De là l'observation de la lettre de Fénelon sur les défauts : « Vous n'avez jamais agi de suite avec moi, et je compte pour peu ce que les autres m'ont dit de vous... ; j'ai dit, madame, qu'il ne faut se livrer à personne ; je crois pourtant qu'il faut, par principe de christianisme et par sacrifice de sa raison, *se soumettre aux conseils d'une seule personne* qu'on a choisie pour la conduite spirituelle ; si j'ajoute une seule personne, c'est qu'il me semble qu'on ne doit pas multiplier les directeurs ni en changer sans de grandes raisons, car ces changements ou mélanges produisent une incertitude, et souvent une contradiction, dangereuse; tout au moins on est retardé au lieu d'avancer, par ces différents secours; il arrive même d'ordinaire que, quand on a tant de différents conseils, on ne suit que le sien propre, par la nécessité où l'on se trouve de choisir entre tous ceux que l'on a reçus d'autrui. » Ceci fut écrit après juin 1691.

Quelque six mois auparavant, Mme de Maintenon écrivait à Mme de la Maisonfort (25 janvier 1691) : *Je serai toujours soumise à l'opinion de ces deux saints!* Elle croyait sincèrement, alors, qu'elle ne varierait jamais ; elle avait un directeur de cœur, le très compatissant Godet, qu'elle suggestionnait facilement, et un directeur de tête, Fénelon, étincelant d'esprit et de piété lyrique; de leurs lettres à tous deux, elle s'était composée un recueil mensuel, qu'elle aurait pu intituler *Réflexions saintes pour tous les jours du mois ;* Beauvillier procédait ainsi pour ses Méditations, divisées en cahiers mensuels d'après le cycle liturgique; il lui était facile de les relire dans sa chambre, à la chapelle ou en voyage; les abréviations les mettaient à l'abri des regards indiscrets ; il suffisait qu'elle connût elle-même ce qui émanait de l'un ou de l'autre; ces lettres de Fénelon, elle les trouvait si belles, qu'elle en lut des passages à Louis XIV, afin de le porter à la piété, et qu'il faillit alors entreprendre une confession générale; elle fait allusion à l'incident, dix-huit mois après (le 27 décembre 1695).

Comment en vint-elle à se détacher de Fénelon? Progressivement, après divers échecs d'amour-propre qui se produisirent entre mai 1693 et mai 1694. Après la lettre anonyme au Roi, la réception de Fénelon à l'Académie, et les vœux solennels de Mme de la Maisonfort (29 avril 1694); elle n'avait plus besoin de lui, il devenait même un obstacle. Godet, au contraire, toujours indulgent, entrait inconsciemment dans ses intentions et ne la contredisait jamais en rien; plus tard, ce sera presque de l'adulation. Fénelon répétait comme un leit-motiv : « Corrigez-vous d'abord de votre orgueil ». Elle était femme, et un peu reine; un jour elle s'avisa que ce langage, insupportable, devait n'être pas orthodoxe; et elle n'eut pas de repos qu'elle ne fît se battre entre eux « ces deux saints »; elle raconte (18 juillet 1704) que Joly, consulté après cette affaire, lui répondit qu'il fallait crier non seulement contre les nestoriens, mais contre Nestorius.

En mai 1694, les « petits livres secrets » communiqués par Mme de Maintenon à Godet ne s'élevaient qu'au chiffre de « quatre », auquel se réfère Fénelon dans son Explication; est-ce à dire qu'ils n'existaient pas en plus grand nombre? Non certes, on en verra plus loin des indices; quatre seulement furent déférés. Plus tard, le nombre des « petits livres secrets » atteignit presque le quintuple du recueil originel, divisé en douze mois; ceux qui restent furent numérotés à diverses reprises de 3 à 43. Des cahiers existaient alors pour janvier (P 36), février (P 37), novembre (P 41), Noël (P 42); on ne sait si celui de mars (P 38) est de cette époque précise, en tout cas il fut doublé en 1708 par un autre (P 39). On ne trouve pas les textes incriminés dans le cahier de Noël (P 42). Au sujet d'un cahier analogue, Mme de Maintenon écrivait le jour de Noël 1690 à Mme de Vancy : « ... Dieu vous guérit par un miracle, et vous manquez de vous confier en Lui! Voulons-nous vous perdre, et nous perdre avec vous, en vous donnant de mauvais conseils? Vous savez que les miens sont soumis à M. de Brisacier; je ne suis point surprise de la charité qu'il a pour vous, il l'étend bien plus loin; *gardez les belles prières de Noël qu'il vous a envoyées, je les ai dans mes livres secrets...* » (Lavallée, *Lettres historiques et édifiantes*, I, 142; d'après le manuscrit des *Lettres édifiantes*, II, lettre 127.) — Cette imputation des prières de Noël à l'abbé de Brisacier est suspecte, — il y avait vraisemblablement dans l'autographe : « M. de F. », les Dames ont interprété « M. de B. ». — « La charité qu'il étend bien plus loin » s'applique en effet aux soins qu'avait alors Fénelon de la conscience de Mme de Maintenon; on trouve, en effet (P 36), une

lettre de Godet qui prouve qu'en janvier 1690 Fénelon la dirigeait depuis quelque temps, donc avant Noël 1689 :

Je vous renvoie, madame, l'écrit de M. de F...; il est à merveille pour vous servir de pratique pendant ce mois. Vous ne pouviez mieux commencer cette année, son bon esprit et sa piété lui a fait écrire des choses admirables pour vous *sur le renoncement*, que Dieu vous met si fort dans le cœur. Quand il vous connaîtrait aussi bien que moi, il n'aurait pas mieux traité certains endroits, et, quoique je vous connaisse plus à fond que lui, je n'aurais jamais pu vous écrire si bien et si nettement tant de choses utiles. Jugez par là du secours que vous en pouvez tirer, quand il vous connaîtra un peu davantage. Je ne lui ai point dit ce dont nous sommes convenus (révélation du mariage secret) comme vous ne m'en aviez point chargé, faites-le vous-même en toute confiance; il n'y a rien à craindre : *je vous réponds de lui comme de moi.* Voici donc, madame, votre pratique : renoncer, non seulement aux grossiers intérêts de l'amour-propre, mais encore aux plus subtiles adresses de la vanité et de la complaisance dont M. L. de F... vous dépeint si bien les raffinements les plus imperceptibles...

Fénelon avait donc écrit en 1689 à sa dirigée sur le renoncement. Il y a bien, dans les *Petits Livres secrets* (P 42), une « Instruction pour Noël »; elle semble de 1689, et est suivie de prières; le style et les circonstances indiquent qu'elle émane de Fénelon :

Je vous annonce une nouvelle, qui doit remplir de joie tout le peuple fidèle : c'est qu'aujourd'hui il vous est né un Sauveur, qui est le Christ et le Seigneur, c'est-à-dire le roi des rois et le seigneur des seigneurs, dit l'Évangile de ce jour en St Luc, chap. 2 : ... Heureuse mille fois celle qui n'en est plus scandalisée, puisque son scandale était capable d'anéantir pour elle les avantages infinis de l'Incarnation du Fils de Dieu... O vous..., qui vous êtes préparée pendant cet Avent à sa venue, sortez à présent de vous-même avec une foi vive, venez et voyez en Bethléem le roi des fidèles... non pas brillant de gloire et de majesté dans le sein de son Père, mais faible et devenu enfant dans les bras de sa Mère... Deux choses s'opposaient autrefois en vous à la grâce des mystères de J.-C. : votre fausse sagesse qui vous faisait fière, orgueilleuse, grande à vos propres yeux et par vous rendait incapable d'entrer dans ce profond conseil de Dieu touchant le salut de l'homme, votre amour-propre qui vous faisait courir après les consolations de la terre vous rendant ennemie de toute règle, de tout assujétissement, d'aucune exactitude véritable vous fermait aux consolations solides de la grâce qui ne sont que pour ceux qui combattent la nature et l'amour-propre. Mais à présent que vous n'êtes plus ni scandalisée par l'aveuglement de votre ancienne

sagesse prétendue, ni esclave des consolations de votre amour-propre... pensez un peu à vous, le miracle ne s'est-il pas fait en vous-même ; ne m'avez-vous pas écrit que sans peine vous avez trouvé le scandale levé, que vous n'êtes plus blessée du mystère de N.-S. qui offensait autrefois votre raison indocile... Ce sera, madame, le sujet d'une seconde réflexion, si vous voulez ; mais, comme ce discours est déjà trop long, je remettrai à la conclure quand j'aurai reçu de vos nouvelles. Anathème, si vous n'aimez pas le Seigneur Jésus ! Je vous conseille, madame, de communier dimanche, lundi et mardi ; j'espère que ce ne sera pas sans fruit ; je crois que lorsqu'il n'y aura point d'inconvénient de la part du lieu où vous êtes... vous ferez bien de communier les dimanches et les fêtes... Vous ne devez nullement me remercier, madame, de mes soins comme si ils me coûtaient, j'ai tant de consolation du progrès que vous faites que je m'estimerais bien récompensé s'il y avait quelque peine dans mes soins pour votre salut. Je ne crois point que vous vouliez un Évangile différent de celui de J.-C. et je suis bien trompé si vous ne rejettiez bien loin celui qui vous paraîtrait un peu altéré, vous fût-il apporté par un ange du ciel, et vous auriez raison puisqu'il ne peut y en avoir d'autre que celui que vous avez embrassé et que N.-S. J.-C. enseigne.

... Je sais ce que vous ont coûté vos deux confessions, et je comprends par là ce que vous auriez voulu faire si l'on vous avait montré qu'il en fallût davantage... Vous n'avez fait que trois choses purement pour lui, depuis que vous vous connaissez ; j'en sais deux qui sont bien écrites dans le livre de vie. Vous avez reçu au delà de vos espérances ; jugez du futur par le passé... Je vous souhaite, madame, une parfaite enfance, avec Celui qui s'est fait enfant pour nous. Si nous ne devenons semblables à Lui en cet état, nous ne serons point véritablement renouvelés.

« Les belles prières de Noël... (je les ai dans mes livres secrets) » figurent en effet à la suite de cette « Instruction pour Noël » (P 42) ; elles sont tirées d'*Isaïe*, des *Psaumes* et de *saint Augustin*.

Avant juin 1690, Fénelon envoyait des directions ; Godet s'y réfère à cette époque (*Lettres édifiantes*, P 63) : « Je ne savais pas si M. l'abbé de Fénelon n'aurait point écrit quelque chose pour ce mois ; je ne vois rien à changer, jusqu'à son retour, dans les pratiques ».

En février 1691, Fénelon conseille :

Soyez libre comme un enfant avec Dieu, parlez-lui avec une entière confiance... Vous ne devez pas, madame, renoncer à la compagnie des gens de bien qui sont de vos amis (les Beauvillier), parce que l'amour-propre vous fait la guerre en leur compagnie ; élevez-vous à Dieu, priez-le qu'il sanctifie votre commerce avec eux, et ensuite soyez libre,

bannissez-en la vanité, les complaisances qui blessent la charité, à cela près communiquez-vous à eux... (P 37).

Elle a transcrit les avis que Fénelon lui donnait alors en vue du Carême, l'annotateur a mis en face des sixième, septième et huitième : « M. de C. » :

6. Pour l'oraison, dont nous parlions hier, vous savez, madame, combien de fois je vous ai dit que *des choses*, très bonnes en elles-mêmes, *ne doivent point être communiquées à certaines personnes*, qui ont besoin d'un autre aliment. — 7. L'abus de ces derniers temps est d'avoir trop divulgué les dispositions auxquelles Dieu attire quelques âmes et de rendre ces choses communes à toutes celles qui sont dans la piété ; chacun doit se borner à manger sa portion et non celle de son voisin. — 8. Ceux qui lisent certains états, fort éloignés du leur, s'imaginent y être, ou du moins veulent s'y mettre eux-mêmes, au lieu qu'il n'y a que Dieu qui y mette véritablement ; de là naît l'illusion, et ensuite on s'en prend à l'oraison pour tous les maux qu'elle n'a point faits... Ne vous faites point de règle pour le Roi, quoique votre pitié l'éloigne...

Une autre note, sur un papillon, avertit que « M. de Sens (Languet) a retranché les neuf articles... » (P 37). — Un peu plus tard, le 6 février 1692, Mme de Maintenon écrit à Mme de la Maisonfort qu'elle a renoncé à communiquer indistinctement à toutes ces avis particuliers et qu'elle s'est rendue à l'opinion de Fénelon sur la non divulgation : « Mon peu d'expérience dans ces matières me révoltait contre M. l'Abbé de Fénelon quand il ne voulait pas que ses écrits fussent montrés ; cependant, il avait raison : tout le monde n'a pas l'esprit droit ni solide... ». Personne ne doit donc accuser Fénelon d'avoir propagé de lui-même ces directions comme règles générales de spiritualité.

Un cahier de *mai* n'a pas été retrouvé ; il ne faisait pas partie des quatre déférés à Godet, et contenait la dernière lettre de Fénelon transmise à Godet (avant les quatre livres), avec la réponse de ce dernier ; nous avons le texte de ces lettres dans le recueil Languet (*Lettres édifiantes*, P 65). Sœur du Pérou, auteur de la première partie des *Mémoires* de Saint-Cyr continués jusqu'en 1787 (elle mourut en 1748) et publiés partiellement en 1846, chez Olivier Fulgence, dit formellement : « Elle (Mme de Maintenon) consultait Mgr de Chartres sur certaines lettres spirituelles qu'il (Fénelon) lui écrivait, qui sont encore dans les petits livres qui nous sont restés d'elle... ; Mgr de Chartres avouait qu'il y avait dans ces lettres quelque chose qui ressemblait un peu aux maximes quiétistes..., ainsi il répondit à Mme de Maintenon avec beaucoup de

ménagements pour cet abbé..., et cela est fort bien marqué dans les petits livres que nous avons ici... » Ce cahier de mai renfermait peut-être aussi les trois traités, au sujet desquels Mme de Maintenon écrivait plus tard, le 1er avril 1698, en les transmettant à l'archevêque de Paris : « Il y a trois traités dans ce petit livre, tous trois sont de M. de Cambrai : le premier et le dernier ont été faits à ma prière, le second : *De la tristesse et de la dissipation*, a été fait je crois pour Mme de Chevreuse ; au moins c'est d'elle que je le tiens ». Maurice Masson a identifié le second avec le chapitre XIV (et XV, ordre nouveau) des *Instructions et Avis*; les autres sont peut-être les chapitres VI et XXXV (ordre nouveau); en tout cas, nous les possédons par la voie Fénelon, à défaut de la voie Maintenon.

Un autre *cahier* perdu contenait la lettre de Fénelon *sur les défauts* de Mme de Maintenon; je pense qu'il ne fut pas communiqué à Godet, car aucune expression n'est incriminée et il existait encore en 1756 ; le texte nous a été conservé par une copie de cette copie. Après 1719, Mme de Glapion montra ce petit livre au maréchal de Villeroy; après 1753, les Dames de Saint-Cyr le communiquèrent à La Beaumelle ; entre 1719 et 1756 Mlle d'Aumale en fit des extraits (publiés par le comte d'Haussonville, *Mémoire*, p. 92-93); en 1866 Lavallée l'a édité (III, 269-274; bien que le comte d'Haussonville ne s'en soit pas aperçu en 1902). La Beaumelle ajoutait en 1756 : « Ces avis (de Fénelon) sont tirés d'une copie, écrite de la main de Mme de Maintenon et intitulée *Sur mes défauts* ». M. le Maréchal de Villeroi, les ayant lus, écrivit à Mme de Glapion : « Je vous renvoie le petit livre que vous m'avez confié : avouez qu'il y a un petit mouvement de vanité à faire parler de ses défauts » ; la critique de Villeroy, si elle est authentique, paraîtra un peu sévère pour l'amie défunte.

Un cahier d'*octobre-novembre* se trouvait en 1819 chez M. de Châteaugiron, et, semble-t-il, en 1886, chez le marquis de Biencourt. En 1819, Châteaugiron publia la lettre du 4 octobre 1688 (qui est de Fénelon), la lettre du 30 octobre 1688 et celle qu'il data du 15 novembre 1688, d'après une copie de la main de Mme de Maintenon ; il ajoutait : « Tout ce qui est dans ce livre est du père Bourdaloue à Mme de Maintenon » ; il le croyait, La Beaumelle l'avait cru (1756; III, 260), ainsi que les Dames de Saint-Cyr; Mme de Maintenon, si elle l'a dit (quand elle prétendit après 1694 n'avoir jamais eu Fénelon pour directeur), ne l'a pas écrit elle-même, c'est Mme de Glapion qui tient la plume ; personne ne déclare connaître les autographes de Bourdaloue pour ces lettres

et les Dames ont mentionné par ailleurs que Bourdaloue avoua n'avoir pas le temps de diriger Mme de Maintenon. Or ces lettres supposent des entretiens prolongés. Fénelon peut fort bien être aussi l'auteur de ces deux lettres, il dirigeait déjà antérieurement Mme de Maintenon (4 octobre 1688); il peut même être l'auteur des instructions éditées en 1886 par Mgr Blampignon, d'après une copie qui est partiellement de la main de Mme de Maintenon et partiellement de celle de Mlle d'Aumale. Ce cahier faisait partie des livres de M. M..., vendus le 11 novembre 1850 (article 136 du catalogue Techener); il paraît être celui qui se trouvait en 1886 chez le marquis de Biencourt. Il faut noter, pour la lettre du 30 octobre 1688, qu'il y a le pluriel : « Les personnes que vous me marqués », et que le texte est suivi de onze pages de réflexions (inédites) de Mme de Maintenon écrites de sa main.

Feuillet de Conches, en possédait un. (Lavallée, *Corresp.*, I, 229.)

Un autre cahier a été publié en 1863 par H. Bonhomme, sous le titre de « Vade-mecum de Mme de Maintenon » (dans *Madame de Maintenon et sa famille*, p. 239-320); cet in-32, de 180 pp., contenait des copies de lettres de mars, mai, septembre, octobre et novembre, de la main de Mme de Maintenon, de celles de Mlle d'Aumale et de Nanon Balbien; sans spécifier que ce cahier vienne de Mme de Villette, abbesse de Sens, Bonhomme indique comme expéditeurs Bourdaloue, Godet Des Marais, La Chétardie et Valpré; l'Instruction générale du 30 octobre 1688 est de la main de Mme de Maintenon, une Instruction non datée est de la main de Mlle d'Aumale, les extraits de La Chétardie de la même main, les avis de Valpré à la princesse de Savoie (duchesse de Bourgogne), du 28 septembre 1696, de la main de Nanon Balbien, les autres avis de Valpré de la main de Mlle d'Aumale comme le Dialogue de l'impératrice Pulchérie avec un solitaire.

On a de même attribué à Bossuet (*Œuvres*, 1846, IV, 61-72) un sermon de Fénelon : « Entretien sur les avantages et les devoirs de la vie religieuse »; Mme de Maintenon le citait comme de Fénelon en 1692 (*Avis aux maîtresses*); on en avait trouvé une copie chez Bossuet dans le dossier du quiétisme (*Noailles*, III, 140-154; *Œuvres de Fénelon*, 1851, V, 685-686). — Après 1694, il fut de bon ton à Saint-Cyr de renier Fénelon.

Là encore on trouvera peut-être des réserves à faire quant aux attributions d'auteur; ces lettres sont une suite.

Godet Des Marais, directeur (1689-1709).

D'une tonalité plus douce était la voix de Godet. Le 18 janvier 1690 :

Je ne doute pas de la joie du ciel sur vous, et *vous, qui avez peut-être été autrefois la brebis errante*, réjouissez plus le souverain pasteur par votre ferveur et par votre zèle pour sa gloire que 99 justes languissants qui n'ont pas besoin de pénitence... Ne vous découragez pas quoique vous soyiez attaquée souvent par l'estime de vous-même par des *tentations d'hypocrisie*, et enfin par toutes ces autres productions de l'amour-propre ; vous les désavouez cela suffit.

Le 22 janvier 1690 :

... Peut-être *quelques prêtres ou évêques vous verront*, au jour du jugement, revêtue de leurs dépouilles, *presqu'assise avec ceux qui seront avec J.-C.* sur les douze trônes d'Israël pour juger les autres... (P 36.)

Février 1691 :

Je pars, madame, content de votre maison, le bien s'y établit de plus en plus; *je vous donne de nouveau mission en forme pour y conduire*, vos dames ne sont pas encore assez fortes pour le faire seules. (P 37.)

14 novembre 1692 :

... N'usez point votre *crédit* aux affaires des particuliers, réservez-le pour les *affaires générales* de l'Église, pour le bien de l'État et celui du Roi. Hasardez des avis et *faites instances*, sans vous lasser, pour ces grandes affaires générales, sans sortir cependant de la douceur et du profond respect que vous devez. A mesure que vous connaissez certaines *choses utiles à inspirer*, marquez-les, pour vous en servir. (P 41.)

Août 1708 :

La religion du Roi a soulevé les religionnaires ses sujets rebelles, ils ont grossi les troupes ennemies, mais Dieu se souviendra du courage avec lequel le Roi s'est déclaré pour le maintien de la religion en France et en Angleterre... peut-être a-t-il résolu de les faire échouer à Lille...; tant que vous ne voyez rien de certain, *proposez le pour et le contre, ainsi que les sages que vous consultez* ; laissez à celui à qui il appartient de décider, à prendre sa résolution. (P 40.)

12 août 1709 :

... *On vous maudit, mais ce sont les méchants*, vous êtes haïe de ceux qui haïssent Dieu et que Dieu hait, de ceux qui seront couverts de honte et d'une éternelle confusion, de ceux qui n'oseraient paraître

même ici-bas que sous les déguisements des libelles anonymes ; mais *vous êtes chérie de Dieu*... Plus je vous approfondis, madame, dans l'état présent des affaires et de l'humiliation du roi, plus j'admire les voies de Dieu sur vous ; il élève les uns pour les perdre (Chamillart) à cause des maux infinis qu'ils font dans les grandes places où ils ne devaient faire que du bien ; il vous a élevée pour vous sanctifier, par la voie de la souffrance et de la croix et par l'abondance des bonnes œuvres dans le lieu des plaisirs... Si je ne savais que *Dieu est en vous* avec une grande abondance de grâces, je ne pourrais, madame, me résoudre sans peine à vous donner de tels conseils ; car je sais les épreuves par où vous avez à passer pour en venir là. Quel moyen de réjouir les autres, quand on est accablé de tristesse, et comment vivifier un homme sans mouvement ; mais ayez confiance en Dieu qui unit si tendrement deux personnes si différentes dans leurs sentiments. (P 40.)

Les petits livres perdus contenaient d'autres lettres de Godet. *Mlle d'Aumale* en cite treize extraits qui établissent que le lien du *mariage* existait entre Louis XIV et Mme de Maintenon (*Mémoire*, pp. 87-92) ; elle écrit : « Ne pouvant le voir souvent (Godet), elle (Mme de Maintenon) recueillait exactement tout ce qu'il lui mandait, et a tout écrit sur de petits livres, qu'elle fit relier exprès pour cela, et qu'elle a laissés à Mme du Pérou, ancienne supérieure de Saint-Cyr... Mme de Maintenon me faisait lire de temps en temps dans ses *petits livres*, et, quand j'arrivais à quelques endroits qui allaient à parler de ses liens avec le roi, elle mettait la main dessus, et me disait : « Je ne veux pas que vous lisiez cela ». Une autre fois, lisant dans ces mêmes livres, il arriva une personne, je cessai la lecture, et, après que la personne fut sortie, elle me dit, ayant repris le livre : « On vous a interrompue fort à propos, car vous étiez sur un endroit que j'aurais été bien fâchée que vous eussiez lu » ; et, c'est ceux que je viens de citer. — J'ai ouï dire à monsieur de Mérinville, aujourd'hui évêque de Chartres (mort en 1746), qu'il avait trouvé, dans les papiers de son prédécesseur, une *lettre* de Mme de Maintenon ou de l'évêque (cette lettre de Godet, de 1697, existe encore chez M. l'Abbé Crancée), je ne sais lequel des deux, qui marquait bien ses liens avec le roi ; il la peut produire, s'il veut ; je lui ai demandé, il n'a pas voulu me la donner. » Il existe à la Bibliothèque de Versailles (M 55) un « extrait des Lettres » (21) de direction de Monseigneur l'Évêque de Chartres à Mme de Maintenon, qui font voir sur quel pied elle estoit avec le Roy et à la Cour » ; la bande porte : « trois cahiers, une lettre *à part* » (c'est la lettre de 1697 qui manque) ; ces passages tirés de lettres plus récentes ne se trouvent pas dans les lettres plus anciennes, qui

figurent dans les petits livres conservés ; on a pointé en marge un peu plus que les extraits de M^lle^ d'Aumale ; la mention : « Une lettre *à part* » laisse supposer que ce dossier était à Chartres avant 1746. Sur le testament de M^me^ de Maintenon, du 11 décembre 1718, était épinglé un billet ainsi libellé : « Ce 14 décembre 1709. Je désire que *tous mes petits livres secrets* soient mis entre les mains de ma Sœur Du Pérou, et je prie Monseigneur l'Évêque de Chartres de lui permettre de les garder toute sa vie ; il y verra les *Instructions de son prédécesseur*. Maintenon. » Elle n'indiquait pas le nombre des cahiers : son but était, si elle ne survivait guère à son directeur, mort deux mois auparavant, de laisser au jeune neveu et successeur, de Mérinville, une tradition à suivre.

Les quelques lettres retrouvées offrent un attrait particulier, celui d'avoir été copiées par M^me^ de Maintenon.

Marcel Langlois.

CONTRIBUTION A LA BIOGRAPHIE DE LECONTE DE LISLE
LA VIERGE AU MANCHY

« O charme de mes premiers rêves ! »
LECONTE DE LISLE *(Le Manchy)*.

C'est en 1836, à Saint-Paul de l'île Bourbon, un dimanche ; un de ces dimanches de là-bas que Marius et Ary Leblond ont si justement évoqués et fait revivre dans leur cadre magnifique et leur atmosphère originale : dans la calme fraîcheur du matin la nature semble s'être tout entière revêtue de sa première et religieuse candeur ; la mer, au loin, est déserte et bleue comme une fumée d'encens ; le ciel, d'azur léger, est tout proche ; de la terre silencieuse où les hommes se reposent ou prient, monte seulement le chant des oiseaux et la voix des cloches qui plane sur les campagnes qu'elles semblent bénir ; le paysage entier, des monts à l'océan, baigne dans une splendeur lumineuse et tranquille ; et, tandis que le soleil, sous la voûte divine, monte comme un ostensoir d'or, tout, sur la terre, est exalté et magnifié ; tout se parfume et s'épure, la brise qui vient des ravines comme l'amour qui chante au cœur des adolescents[1].

Dans la ville, sous les tamariniers centenaires dont l'ombre aujourd'hui ne tourne et ne s'allonge que sur des ruines, la vie faisait alors étinceler sa richesse et sa gaieté. Le travail des terres avait, pendant six jours, retenu sur les « habitations » des hauts maîtres et esclaves ; le dimanche les ramenait tous au « quartier » pour la grand'messe. Toute la matinée les rues prenaient une animation claire qui s'apaisait ensuite, aux heures chaudes, quand on achevait la journée dominicale à la fraîcheur des vérandahs urbaines.

La chaussée surtout, la magnifique « Chaussée Royale », offrait ce jour-là un curieux spectacle. Nous en trouvons un témoignage précis sous la plume de M. Billiard, un homme d'affaires à l'esprit cultivé et méthodique qui nous a laissé un très intéressant *Voyage aux Colonies orientales* (1829). L'auteur habitait, à

1. Cf. Marius et Ary Leblond, « Anicette et Pierre Desrades », et « Ulysse Cafre », *passim*.

Saint-Paul, une maison séparée de la ville par des rizières, et, de sa varangue, il voyait tout ce qui se passait sur la chaussée.

« C'est, dit-il, le chemin le plus fréquenté du quartier. C'est à la sortie de la messe, où il va d'ordinaire beaucoup de monde, que le coup d'œil est le plus animé : il n'y a pas une femme en souliers (car les esclaves vont pieds nus) qui n'ait une ombrelle pour se garantir le teint... »

« Cette multitude d'ombrelles de diverses couleurs produit un agréable effet. Quelques dames sont en chaises à porteurs ; d'autres, qui sont plus éloignées de leur maison, se font porter en *manchil* et en palanquins ; toutes sont vêtues de blanc, à l'exception de celles qui sont en deuil ; à moins qu'elles n'aient un chapeau de paille, toutes les jeunes femmes sont ordinairement coiffées en cheveux ; celles d'un certain âge se coiffent avec un mouchoir de soie, ou avec un paliacate que nous appelons en France un madras... »

« J'ai fait comme les jeunes gens qui se mettent au bord du chemin pour voir passer les dames au sortir de l'église. »

Imaginons donc un de ces groupes, aux mois d'été de 1836. Ils sont là, près du tronc rugueux d'un vieux tamarin, sans doute à l'extrémité de « la chaussée », près du coin que l'on tourne pour aller à l'église. Parmi eux, brun, les yeux bleus, déjà beau avec ses traits nobles et fiers, Charles Leconte de Lisle est debout, qui a dix-huit ans, l'âme ardente et gonflée de rêves.

C'est un jeune sentimental sauvage et timide; il aime la solitude, les flâneries sur la grève, les longues lectures, — et surtout W. Scott, Lamartine et V. Hugo. Il a même un cahier d'*Essais poétiques* sur lequel il transcrit « les premiers accents que son âme soupire ». Vers un peu gauches, romances puériles et trop langoureuses, — mais ces « balbutiements[1] » ont de la grâce, de la délicatesse, et traduisent parfois une remarquable vivacité de sentiment et de sensation. A coup sûr c'est un passionné.

Tout près passent les dames et les jeunes filles avec, derrière elles, « leurs caméristes noires qui portent leurs livres et leurs éventails de plumes ». Tout « le cortège vert, blanc, rose et bleu ondule[2] » et s'écoule ; mais lui n'y prend pas garde ; car son regard et son âme sont en attente, là-bas, au lointain de la route, vers l'embranchement du chemin qui descend de Bellemène. Quelqu'un par là doit venir dont l'approche illuminera son cœur. Et voici, en effet, que s'avance, dans la clarté ombreuse, le manchy

1. Edmond Estève, *Leconte de Lisle : L'Homme et l'Œuvre*. Paris, Boivin.
2. Leconte de Lisle, *Mon premier amour en prose.*

attendu et de loin reconnu. Il se balance au pas rythmé des télingas au mouchoir jaune ; les rideaux de fine batiste laissent entrevoir la grâce allongée d'un corps de jeune fille ; un pied rose et nonchalant dépasse la natte de manille ; sur l'oreiller les boucles sont d'or et les lèvres de pourpre ; sur les yeux divins une coquetterie innocente abaisse un peu les paupières, mais entre les cils mi-clos filtre un long regard d'améthyste qui, un instant, s'attarde[1]... Au tournant de la route la vision s'est effacée. Sait-elle, l'enfant blonde, que d'une pose et d'un regard elle vient de se faire immortelle ?

Car les vers splendides qui jailliront plus tard du cœur de ce jeune homme qu'elle vient de troubler jusqu'au fond, et délicieusement, sauveront de la mort — qu'elle ne sait pas si proche... — et sa grâce et sa beauté.

Mais nous voudrions que son nom aussi ne fût pas oublié ; qu'aux strophes harmonieuses que parfume encore sa mémoire une note pieuse l'ajoutât.

Ce sera malgré le poète, dont la fière réserve se refusait à toute confidence intime. Ce nom, ce n'est pas sa plume qui nous l'a révélé ; et celles qui, après sa mort, ont voulu le tracer ont hésité... et se sont peut-être trompées.

Si nous consultons, en effet, le plus récent ouvrage consacré à Leconte de Lisle, — le livre de M. Edmond Estève, professeur à la Sorbonne, — nous y lisons que l'inspiratrice du *Manchy* était une jeune cousine germaine du poète : M^lle^ de Lanux, fille d'un frère de M^me^ Leconte de Lisle qui, au grand scandale des siens, avait épousé une quarteronne. Il y a là, à notre avis, mélange de vérité et d'erreur. La vérité, c'est que la jeune fille était une demoiselle de Lanux, cousine du poète ; l'erreur, ou plutôt les erreurs, c'est tout le reste. Mais empressons-nous d'ajouter que M. Estève n'en est pas responsable.

Le premier coupable, croyons-nous, c'est Leconte de Lisle lui-même. Lorsque, au cours du séjour qu'il fit à Rennes, de 1838 à 1843, il débuta dans la vie littéraire par une collaboration à la petite revue provinciale qui s'intitulait *La Variété*, il y publia un conte : *Mon premier amour en prose*. Cela débute comme un conte de fées :

« Il y avait donc une fois un beau pays, tout rempli de fleurs, de lumière et d'azur. Ce n'était pas le paradis terrestre, mais peu s'en fallait, car les anges le visitaient parfois. L'océan l'environnait de ses mille houles murmurantes et de hautes montagnes y

1. Leconte de Lisle, *Poèmes barbares* : *Le Manchy*.

mêlaient la neige éternelle de leurs cimes aux rayons toujours brûlants du ciel... »

Et voici les amours : « Mon premier amour m'avait assailli comme un coup de vent. Car j'étais amoureux, et amoureux de la plus délicieuse peau orangée qui fût sans doute sous la zone torride ! Amoureux de cheveux plus noirs et plus brillants que l'aile du martin de la montagne ! Amoureux de grands yeux plus étincelants que l'étoile de mer qui jette un triple éclair sur la houle du récif, et tellement amoureux, tellement ravi, le cœur tellement gonflé de bonheur..., que je tombai malade dès le soir même, attendu que je ne voulais plus ni boire ni manger, ni parler ni dormir, et que j'étais devenu pâle comme un de ces hommes de mauvaise mine qu'on appelle des poètes ! »

Et cela finit d'une façon fort mélodramatique : « Un jour, au cours d'une promenade à cheval, le jeune homme rencontre le manchy de la belle brune. Le sentier est étroit et, cloué sur place par l'émotion, l'amoureux se trouve barrer le passage avec sa monture ; alors « les noirs prirent le parti de déposer le manchy à terre, et d'avertir leur maîtresse qu'un jeune blanc les empêchait d'avancer ». Mais des paroles sortirent du manchy : « Louis ! cria une voix aigre, fausse, perçante, saccadée, méchante et inintelligente, Louis, si le manchy n'est pas au quartier dans dix minutes, tu recevras vingt-cinq coups de chabouc ce soir ! » Et le jeune homme indigné, se rangeant pour laisser passage, de déclarer solennellement : « Madame, je ne vous aime plus[1] ».

Est-il besoin de faire sentir tout ce que ce récit a de fictif? Ne voit-on pas tout de suite que tout cela a été sinon inventé, du moins transposé pour frapper l'imagination du lecteur européen par des touches exotiques et par le caractère dramatique de la conclusion? Et comment admettre qu'il puisse y avoir quelque rapport entre l'héroïne si brune de ce conte et la blonde inspiratrice du *Manchy* et de tant de chefs-d'œuvre postérieurs? Les « boucles d'or », les « yeux d'améthyste », le « front blanc », le « cou neigeux », la « rose épaule » (tous ces termes sont empruntés à des vers du poète) s'y opposent absolument. Et cette voix ! Ouvrons le cahier d'*Essais* mentionné plus haut ; il contient des vers intitulés : *Sa voix ;* on y lit :

Serait-ce de l'azur une voix descendue ?
Un accord échappé aux lèvres du matin ?
C'est l'odorant parfum tombé de l'aubépine,

1. Cité par Estève, *op. cit.*, page 12, et par Leblond, *Leconte de Lisle*, p. 44.

Vierge blanche qui dort au front de la colline
Sur un lit tout jonché de mousse et de bluets...
Ainsi l'onde au vallon sur le gravier qui crie
Murmure doucement, et chante, et coule, et prie
Sous le feuillage noir...

Sa voix parle à mon cœur, elle est suave et pure
Comme une aile du vent qui joue à la ramure...

ou encore...

Sa voix a des accents
Ruisselants de parfum, de charme et d'harmonie...

Que l'on est loin de la voix « fausse, aigre, perçante, méchante, saccadée et inintelligente » de l'autre !

Concluons : ou bien, avec Henry Houssaye, qu'il y avait à Bourbon beaucoup de manchys et beaucoup de belles créoles, et qu'il y avait beaucoup de tendresse dans le cœur de Leconte de Lisle[1], ou bien, et c'est notre avis, que nous avons là le récit de quelque aventure, personnelle ou non, fortement modifiée et dramatisée. De toute façon, cela n'a rien à voir avec le véritable « premier amour », si profond, du poète.

Mais qu'on prenne garde aux conséquences de tout ceci : bien plus tard, après la mort de Leconte de Lisle, on scrute ses années d'enfance, on voudrait deviner le secret de son adolescence. M^me^ Jean Dornis, à qui il a fait beaucoup de confidences, sans jamais lui dire pourtant le nom qu'il était seul à connaître, interroge la tradition bourbonienne.

« La chronique bourbonienne, écrit-elle, qui a conservé avec tant de fidélité les moindres détails de la première jeunesse et des débuts littéraires du poète[2], ne prononce qu'un nom à propos des émotions sentimentales de son adolescence : celui d'une de ses cousines, M^lle^ de Lanux. La grand-mère maternelle de Leconte de Lisle avait eu un fils qui, rompant avec les préjugés créoles, avait épousé une mulâtresse. De ce mariage, qui avait jeté un froid entre les deux branches de la famille, était née une fille qui réunissait les séductions des deux races... (ici le roman d'amour... opposition des parents [?], scène du manchy.., etc.). Elle passait fière, sinon dédaigneuse ; révoltée dans le fond de son âme virginale contre les préjugés de sang ; doucement flattée par cet amour

1. Discours de réception à l'Académie française.

2. Nous nous étonnons fort, d'ailleurs, d'une pareille affirmation. Rien n'égale, au contraire, l'indifférence et l'oubli presque total dans lesquels la chronique de son île natale a laissé tomber les détails concernant la jeunesse de Leconte de Lisle.

qu'elle sentait si timide et qui lui rapportait comme un hommage rendu à son orgueil, les excuses de toute une race [1]... »

Le malheur, c'est qu'à un si beau roman une seule chose manque : la vérité du point de départ... Mais il y a mieux : un rhétoricien du lycée Leconte de Lisle, à Saint-Denis-de-la-Réunion a lu un extrait de l'ouvrage de Jean Dornis publié par les *Annales politiques et littéraires* (16 mai 1909). Il prend sa plume et écrit à Monsieur (*sic*) Jean Dornis; il lui fait le récit suivant, qu'il tient d'une « vénérable dame de Saint-Paul » : « Leconte de Lisle était très épris de Mlle de Lanux, mais la question de couleur, qui a pu jouer un rôle, en effet, dans la circonstance, n'est pas la seule raison pour laquelle le mariage (?) des jeunes gens ne se réalisa pas. Les gens de couleur n'ont malheureusement pas la délicatesse de sentiments des gens bien nés. C'est ainsi qu'un dimanche matin que les esclaves télingas de Mlle de Lanux déposaient en bas des perrons qui conduisaient à l'église de Saint-Paul le manchy de leur belle maîtresse, celle-ci en sortit précipitamment et frappa d'un violent soufflet le visage noir de son esclave qui baissa la tête... Dès ce jour, Leconte de Lisle pensa certainement toujours à la voluptueuse beauté de son ardente cousine, mais il ne l'aima plus [2]... »

A confronter tous ces textes, on saisit très bien le mélange ou, plutôt, la superposition des trois éléments suivants :

1° Le fait constant et toujours rapporté : Leconte de Lisle aimait une demoiselle de Lanux, sa cousine;

2° L'adjonction : « *de sang mêlé* ». Ceci vient du conte en prose de Leconte de Lisle, rapproché par la chronique de certaines traditions concernant des mélanges qui se sont en effet produits dans la famille de Lanux et dont nous parlerons bientôt;

3° L'élément dramatique (coups de chabouc ou soufflet) provenant du même conte, certainement, et peut-être de quelque fait-divers de la vie mondaine contemporaine.

De cette confusion, des contradictions avec les données des poèmes postérieurs, et de l'impossibilité d'arriver à une certitude en l'absence de documents nouveaux, les critiques n'ont pas pu ne pas s'apercevoir. C'est ce qui fait que l'on s'en tient d'ordinaire aux termes généraux cités tout à l'heure : « une cousine germaine du poète, fille d'un oncle mésallié ».

C'est de là que nous allons repartir, avec, comme instruments

1. Jean Dornis, *Essai sur Leconte de Lisle*, 1909.
2. E. de Morel, *Annales politiques et littéraires*, 9 janvier 1910.

de travail et de contrôle, les registres de l'état-civil de Saint-Paul, et, accessoirement, certains témoignages de famille.

Or, la première chose que ces documents établissent, c'est qu'il est absolument impossible que la vierge au manchy soit une cousine germaine du poète. En effet, des six enfants que M. de Riscourt de Lanux, grand-père du poète, eut de son mariage avec Anne-Marguerite Ringwald, deux sont morts en bas-âge; la fille aînée, Élisée-Anne-Marguerite, fut la mère de Leconte de Lisle; sa sœur, Louise Geneviève, mourut non mariée à trente-et-un ans, en 1837. Restaient deux frères et aucun d'eux ne s'est mésallié : l'*aîné*, Pierre-Auguste de Riscourt, épousa Marie-Gabrielle Lebreton. Son fils aîné vint au monde en 1827 et n'avait donc que dix ans quand Leconte de Lisle quitta Saint-Paul. Ses sœurs, nées plus tard, se sont toutes mariées et sont mortes à un âge avancé (M^mes^ Bosse, Champdemerle, Selsis et Aimé Foucque). L'autre frère de M^me^ Leconte de Lisle, Frédéric de Lanux, épousa en 1836 M^lle^ Gonnefroy, qui avait dix-sept ans, et était donc elle-même moins âgée que notre poète. L'une de ses filles est encore vivante. *Aucune des cousines germaines de Leconte de Lisle* ne pouvait donc, en 1837, date extrême, être en âge d'inspirer les strophes du *Manchy*.

Force nous est donc, pour trouver une autre demoiselle de Lanux, de remonter à la génération précédente, c'est-à-dire aux enfants issus, non des frères, mais des oncles de M^me^ Leconte de Lisle.

Ici, parmi les sept enfants qu'eut Pierre-Évariste Véronge de Lanux, bisaïeul maternel du poète, il est vrai que l'un eut une descendance de sang mêlé; et c'est ce qui nous explique que la chronique locale ait vu dans la brune héroïne du conte *Mon premier amour en prose* une parente du poète. Mais cette descendance était très probablement illégitime, et ne portait pas encore à cette date le nom de de Lanux. De plus, ceux qui ont connu les membres de cette lignée s'accordent à dire qu'ils étaient de teint très brun, à type hindou très prononcé. Enfin, et surtout, les archives de l'état civil saint-paulois ne portent aucune mention, entre 1835 et 1845, du décès d'une demoiselle de Lanux autre que celle que nous nommerons tout à l'heure. Or, sur ce point, le doute n'est pas possible.

Dans chacune des pièces où le poète a parlé du « charme de ses premiers rêves », il fait allusion à sa mort prématurée. Dans l'*Illusion suprême* :

> Et, fleur cueillie avant que le soleil te fane,
> Ne parfumas qu'un jour l'ombre calme des bois !...

Les ans n'ont pas pesé sur ta grâce immortelle,
La tombe bienheureuse a sauvé ta beauté...

Dans *Le frais Matin :*

La Vierge aux pâles mains t'a prise la première,
Chère âme...

Et qui ne sait par cœur la strophe finale du *Manchy :*

Maintenant, dans le sable aride de nos grèves,
Sous les chiendents, au bruit des mers,
Tu reposes parmi les morts qui me sont chers,
O charme de mes premiers rèves!

Et le *Manchy* est publié en 1858.

Mais parmi les oncles de Mme Leconte de Lisle il y en eut un qui resta particulièrement lié avec ses neveux. Sa maison, en ville, n'était séparée que par un mur de celle du Docteur Leconte de Lisle[1] : c'était Anne-Henri Nacième de Lanux, né en 1779, mort en 1836. Il avait épousé Marie-Geneviève Ringwald, la sœur de la grand-mère du poète. De ce mariage naquirent sept enfants : quatre filles (Mesdames Chifoliau, Hipp. Foucque, Victor-René Foucque et Barbot); un fils, qui épousa une demoiselle Martin; un second fils, qui mourut à vingt ans, en 1840; et, enfin, le 9 avril 1821, une cinquième et dernière fille qui reçut les prénoms de Marie-Élixenne. Doux nom au parfum vieillot. On les aimait alors, et particulièrement dans cette famille où les filles s'appelaient Élisée, Céleste, Chonette, Léonide ou Zélonie.

Or, qu'on se souvienne de l'intimité et du voisinage des deux familles; or, qu'on remarque qu'Élixenne avait quinze ans et demi quand Leconte de Lisle en avait dix-huit. Or, Élixenne devait mourir à dix-huit ans, le 3 janvier 1840, « à trois heures du matin, en la maison de sa mère, à Saint-Paul, rue Saint-Louis ». Or, enfin, quand nous avons interrogé, de son vivant, une cousine germaine du poète, fille de M. de Riscourt de Lanux, sur ces vieilles choses, elle nous a répondu : « On m'a dit que c'était Élixenne qu'il aimait ». Nulle autre demoiselle de Lanux n'est morte à Saint-Paul entre 1837, date du départ pour la France de Leconte de Lisle, et 1843, date de son retour dans l'île. Et, à ce retour, il n'est pas question d'amour pour lui : ni dans ses lettres qui respirent un ennui terrible, ni dans les poèmes postérieurs où les souvenirs d'amour sont toujours et uniquement associés aux visions de l'enfance et de l'adolescence. Tout est donc d'accord, chronologie, parenté,

1. Acte de vente de la maison de Mme Leconte de Lisle à Saint-Paul, 23 juin 1842.

vraisemblance (pour la question de couleur), témoignage oral, pour nous permettre de penser que l'immortel « charme des premiers rêves » du poète, c'est sa jeune cousine Marie-Élixenne de Lanux.

*
* *

Quant à imaginer ce qu'a été cet amour, la chose est facile : demandons-le au poète lui-même. C'est un peu trahir Leconte de Lisle que de citer des vers qu'il a délibérément sacrifiés ; mais on peut du moins remarquer, avec M. Estève, qu'ils ont de la fraîcheur, du charme, et que, dans quelques-uns d'entre eux, « la virtuosité déjà remarquable de la forme traduit la sensation toute vive » :

...Sais-tu bien que je tremble en écoutant ta voix?
Que la fièvre me prend lorsque je t'aperçois
Et gracieuse et belle?
Sais-tu qu'en te touchant je ne sens plus ma main,
Que mon cœur palpitant s'échappe de mon sein,
Semblant dire : « C'est elle »?

Le sais-tu? *Non, sans doute. Oh! tu n'y penses pas...*
Et moi je suis contraint, au seul bruit de tes pas,
De m'appuyer bien vite,
Car ma tête est en feu, mon front est enivré,
Mes pieds semblent fléchir et mon regard troublé
Et te cherche et t'évite.

Ce qui ressort nettement de tels vers c'est que la jeune cousine ne devait guère savoir l'intensité et la profondeur du trouble qu'éveillait sa grâce dans le cœur de son cousin; qu'elle n'a probablement même pas lu les vers qu'elle inspirait. En réalité, nous n'avons là que les effusions solitaires d'une riche sensibilité de jeune homme qui s'éveille. De la part de la jeune fille ce dut être, tout au plus, un « flirt » naissant. Nous ne nous étonnons donc pas qu'Élixenne de Lanux ait pu, après le départ de Leconte de Lisle, épouser, le 16 avril 1839, en la mairie de Saint-Paul, M. Pierre Baillif, jeune homme de vingt-trois ans, propriétaire à Saint-Paul, de qui la famille était intimement liée d'amitié avec la sienne.

La jeune femme devait mourir neuf mois après, à dix-huit ans et sept mois.

Le poète n'avait, de son côté, nul reproche d'infidélité à lui faire : rien ne pouvait ternir le souvenir qu'il gardait de la morte.

Et, beaucoup plus tard, il faisait à M^me^ Jean Dornis une confidence précieuse... « Ceci pourrait s'intituler : *Comment la poésie*

s'éveilla dans le cœur d'un enfant de quinze ans. C'est tout d'abord grâce au hasard d'être né dans un pays merveilleusement beau et à moitié sauvage, riche de végétations étranges, sous un ciel éblouissant. *C'est surtout grâce à cet éternel « premier amour »* fait de désirs vagues et de timidités délicieuses : cette sensibilité naissante, d'un cœur et d'une âme vierges, attendrie par le sentiment inné de la nature, *a suffi pour créer le poète que je suis devenu*, si peu qu'il soit. La solitude d'une jeunesse privée de sympathies intellectuelles, l'immensité de la plainte incessante de la mer, le calme splendide de nos nuits, *les rêves d'un cœur gonflé de tendresses, forcément silencieuses,* ont fait croire longtemps que j'étais indifférent, même aux émotions que tous ont plus ou moins ressenties quand, au contraire, j'étouffais du besoin de me répandre en larmes passionnées. J'en ai versé, plus tard, en sachant par moi-même que les femmes nous plaignent volontiers des peines que d'autres nous font endurer et jouissent de celles qu'elles-mêmes nous infligent[1]. »

De ce texte capital nous ne retiendrons que la déclaration formelle concernant l'importance du rôle qu'a joué dans la formation poétique de Leconte de Lisle « cet éternel premier amour ». On eût hésité, sans ce témoignage, à formuler pareille affirmation... Comment, dès lors, ne pas s'expliquer la place de choix qu'occupe dans son œuvre le souvenir de cette idylle ?

Aussitôt, en effet, que la rigide doctrine d'impersonnalité qui s'affirmait dans les *Poèmes Antiques* se fut atténuée ; aussitôt que le poète eut consenti à laisser parfois s'épancher dans ses vers ses sentiments individuels, nous voyons apparaître la blanche image d'Élixenne. On sait que la vie lui fut dure, qu'il « goûta peu de joie », qu'il allait s'enfermant de plus en plus dans un pessimisme hautain, hostile au monde moderne, et aspirant au néant. On sait aussi que le souvenir de l'île natale et des jours heureux de jadis lui était alors un refuge et une consolation ; plus il avançait en âge, plus cette nostalgie du « paradis perdu » lui était habituelle. Et de ces visions du passé était inséparable l'image de celle qui avait illuminé sa jeunesse. Comme la fiole d'or garde impérissable le parfum de rose qu'elle tint un jour enfermé, et que, même brisée, « sa poussière heureuse en reste parfumée », ainsi pouvait-il écrire :

> **Par delà l'heure humaine et le temps infini**
> **Mon cœur est embaumé d'une odeur immortelle [2].**

1. Cité par M. A. Leblond, *Leconte de Lisle*, p. 44.
2. *Poèmes Tragiques* : *Le Parfum impérissable.*

D'autres femmes, nous le savons, ont traversé sa vie, qui, tour à tour, sous le ciel de France, lui ont versé les amertumes passionnées ou les consolations de la tendresse ; mais ici la pudique discrétion du poète a su éviter l'avilissement d'un étalage intime. Rien n'a passé dans son œuvre de ses aventures amoureuses, sinon ce que l'art a revêtu de sa généralité [1], et cette triste philosophie de l'amour qui se dégage des pièces comme *Ekhidna*.

Seule la jeune morte saint-pauloise a trouvé grâce devant ce parti pris ; seul cet amour-là n'a tiré de son cœur que des soupirs de regret ou des hymnes de reconnaissance. Après la pièce du *Manchy*, par laquelle Élixenne de Lanux fait dans l'œuvre de Leconte de Lisle une entrée splendide, c'est pour elle que sont composés les beaux vers du *Frais Matin* (*Poèmes Tragiques*) :

Le frais matin dorait de sa clarté première
La cime des bambous et des gérofliers ;
Oh ! les mille chansons des oiseaux familiers
Palpitant dans l'air rose et buvant la lumière !

Comme lui tu brillais, ô ma douce lumière,
Et tu chantais comme eux vers les cieux familiers !...
A l'ombre des letchis et des gérofliers,
C'était toi que mon cœur contemplait la première.
. . . . . .
Toi vers qui s'envolaient mes songes familiers,
O lys, qui m'as versé mon ivresse première !...
. . . . . .
Des siècles ont passé, dans l'ombre ou la lumière,
Et je revois toujours mes astres familiers,
Les beaux yeux qu'autrefois, sous nos gérofliers,
Le frais matin dorait de sa clarté première !...

Ce sont ces mêmes yeux dont l'évocation met une note grave et mélancolique dans la dernière strophe de la fraîche villanelle intitulée : *Dans l'air léger* (*Derniers Poèmes*) :

Mais les yeux divins que j'aimais
Se sont fermés, et pour jamais,
Dans l'air léger, dans l'azur rose !

Mais, surtout, c'est son souvenir encore qui, dans l'*Illusion suprême*, un des sommets de l'œuvre lislienne, se trouve associé à l'angoisse la plus profonde, à l'humanité la plus large et la plus vibrante qui ait jamais chanté sur une lyre française : le vieillard

1. Il n'y a d'exception à faire que pour deux courtes pièces des *Derniers Poèmes* : *Le Sacrifice* et *Toi par qui j'ai senti...* La publication des *Derniers Poèmes* est d'ailleurs postérieure à la mort du poète.

désabusé, sentant proche la porte d'ombre, jette un regard anxieux sur « son passé perdu ». Quoi donc ! rien décidément ne demeure : désirs, rêves, pleurs, douleurs, l'homme entraîne tout avec lui dans le lugubre gouffre? Tout, jusqu'au souvenir même de ces mirages éphémères qui ont été sa vie et son bonheur? Et, dans l'ascension des images bénies qui montent du fond des années, celle-là vient la dernière qui lui évoque encore une fois la grâce délicate de la morte :

Et tu renais aussi, fantôme diaphane,
Qui fis battre son cœur pour la première fois,
Et, fleur cueillie avant que le soleil te fane,
Ne parfumas qu'un jour l'ombre calme des bois !

O chère Vision, toi qui répands encore,
De la plage lointaine où du dors à jamais,
Comme un mélancolique et doux reflet d'aurore
Au fond d'un cœur obscur et glacé désormais !

Les ans n'ont pas pesé sur ta grâce immortelle,
La tombe bienheureuse a sauvé ta beauté :
Il te revoit, avec tes yeux divins, et telle
Que tu lui souriais en un monde enchanté !

Et son dernier regret, avant le « Soit » dédaigneux qui le rejettera vers l'acceptation de la « paix impassible des morts », ce sera de penser que la douce mémoire ne survivra pas au cœur qui lui fut fidèle :

Mais quand il s'en ira dans le muet mystère
Où tout ce qui vécut demeure enseveli,
Qui saura que ton âme a fleuri sur la terre,
O doux rêve, promis à l'infaillible oubli ?...

Ah ! tout cela, jeunesse, amour, joie et pensée,
Chants de la mer et des forêts, souffles du ciel
Emportant à plein vol l'Espérance insensée,
Qu'est-ce que tout cela qui n'est pas éternel ?

Merveilleuse destinée que celle de cette enfant dont le souvenir « a traîné comme une écharpe odorante sur toute la vie »[1] d'un de nos plus grands poètes, a été associé aux manifestations les plus hautes de son génie, a bercé ses mélancolies, a réchauffé d'un rayon de tendresse l'amertume de sa vieillesse souffrante. A Jules Breton, une des dernières fois qu'il le vit, Leconte de Lisle con-

1. Leblond.

fia : « Voyez-vous, en vieillissant je m'attendris de plus en plus. *Je revis mes émotions premières.* Lorsqu'on dit que les vieillards retournent en enfance, c'est vrai ; je le sens, et c'est bon[1] ? »

Et quelques semaines seulement avant sa mort, il dînait chez Mme Guillaume Beer avec Henri de Régnier. Ils n'étaient que trois. Après le repas, au salon, Leconte de Lisle prend un volume des *Poèmes Tragiques* posé sur un guéridon, l'ouvre aux pages de *Si l'Aurore*, et d'une voix lente et sourde, il lit les strophes magnifiques, chargées d'une si poignante nostalgie :

Si l'Aurore, toujours, de ses perles arrose
Cannes, gérofliers et maïs onduleux....

... J'ai goûté peu de joie et j'ai l'âme assouvie
Des jours nouveaux non moins que des siècles anciens.
Dans le sable stérile où dorment tous les miens
Que ne puis-je finir le songe de ma vie !

Que ne puis-je, couché sous le chiendent amer,
Chair inerte vouée au temps qui la dévore,
M'engloutir dans la nuit qui n'aura point d'aurore,
Au grondement immense et morne de la mer !

Quand il eut fini, il posa le livre, baissa la tête, et, silencieusement, il pleura[2].

Ainsi, après toute une vie de lutte et de gloire, la dernière aspiration du poète, ses dernières larmes allaient vers ce petit cimetière saint-paulois où, depuis cinquante-quatre ans, dormait son premier amour.

C'est donc avec grande raison que le dernier de ses biographes a pu écrire : « Cet amour de son adolescence, cet amour ardent et pur, timide et profond, muet et passionné, il a survécu à tous les autres. Il a été pour Leconte de Lisle — et cela est un trait de son caractère qu'il ne faut pas négliger, car cela est le signe d'une belle âme, candide et fière, — il a été non pas un pressentiment, ou un prélude, ou un présage, mais la forme idéale et parfaite de l'amour[3]. »

HIPPOLYTE FOUCQUE.

1. Jules Breton, « Souvenirs d'un peintre paysan », *Revue bleue*, 1895.
2. Henri de Régnier, *Revue de France*, 1923.
3. Estève, *Leconte de Lisle*, p. 14.

ZOLA ET MICHELET

ESSAI SUR LA GENÈSE DE DEUX ROMANS DE JEUNESSE : « LA CONFESSION DE CLAUDE », « MADELEINE FÉRAT ».

On distingue parfois dans la production de Zola une période romantique qui engloberait les œuvres de jeunesse. Si, au cours de cet article, nous nous élevons contre cette appellation, ce n'est point qu'elle ne contienne une part de vérité. Avec un mot si vague et si vaste, il serait bien difficile qu'il en fût autrement. Mais semblable classification présente le double inconvénient de faire méconnaître les influences immédiates, capitales, seules capables d'expliquer la genèse des deux grandes œuvres de jeunesse : *La Confession de Claude* [1] et *Madeleine Férat* [2], et d'élargir à plaisir le fossé apparent que nous constatons dans l'œuvre de Zola vers l'année 1866 et qui semble délimiter des tendances diamétralement opposées.

Il nous a paru un peu excessif de rattacher à un système romantique les *poèmes*, œuvres impersonnelles et faciles exercices d'écolier, qui sont des plagiats tout autant que des pastiches — ou les *contes*, qui marquent surtout les hésitations d'un jeune talent cherchant fiévreusement sa voie, et mal affranchi de ses admirations d'école ; excessif aussi d'assimiler aux états d'âme romantiques les élans de pessimisme passager que nous retrouvons par ci par là dans les lettres et que justifie amplement la misère matérielle et morale de l'auteur à cette époque.

Sans doute, de tout temps, Zola a parlé de son romantisme, mais jamais ce mot n'a revêtu pour lui un contenu philosophique. Vers 1860, il n'est guère qu'un synonyme de liberté dans l'art ; à l'époque des grandes productions, quand Zola s'accusera d'être encore trop romantique, il voudra tout bonnement dire qu'il n'a pas toujours échappé à la griserie de l'éclat verbal, à une vision

1. Commencée en 1862.
2. Écrite sous forme de drame en 1865.
C'est moins la date de la publication que l'époque où ces œuvres furent élaborées qui nous intéresse.

lyrique du monde qui escamote le réel et dispense de l'observation exacte et scientifique.

Ce qui surprend, au contraire, à la lecture des *Lettres de Jeunesse*, au point d'éclipser de très rares velléités romantiques, c'est une conception très bourgeoise de la vie, un effort de l'esprit pour rationaliser les éléments romanesques légués par le romantisme. Il y a là, on doit le dire, quelque chose d'inattendu (il est si naturel qu'à vingt ans on traverse sa crise romantique), et cette constatation nous a amené à rechercher les motifs de cette réaction prématurée, presque anormale.

Dès 1859 (Zola a donc dix-neuf ans), les *Lettres à Baille et à Cézanne* traduisent, à l'égard de Michelet, une admiration sans réserves. Nous assistons à une adhésion sentimentale complète aux théories de *De l'Amour*[1], laquelle s'explique fort naturellement. Les confessions romantiques, les romans passionnels, tout en exaltant l'amour, n'en aboutissaient pas moins aux dogmes bien connus : impossibilité pour l'amour de persister dans le mariage ; des êtres faits pour s'aimer séparés par les conventions sociales ; et si, parfois, ces héros trouvent dans leur amour la force de braver les préjugés, ce qu'ils lui demandent est tel que la réalité finale ne les peut satisfaire. Conclusions désespérantes, en somme, pour un jeune homme qui aspire non pas à l'Amour, mais au bonheur positif, accessible, bourgeois si l'on veut, qui naîtrait d'un paisible amour partagé.

Or, voici qu'au seuil de son bréviaire de vie heureuse, du « livre consolateur »[2], Michelet pose le postulat suivant :

L'amour n'est pas, comme ils le disent ou le laissent entendre, une crise, un drame en un acte. S'il n'était que cela, un accident si passager vaudrait à peine l'attention. Ce serait une de ces maladies éphémères, superficielles, dont on cherche à être quitte au meilleur marché possible. Mais, fort heureusement, l'amour fidèle et fixé sur un seul objet est une succession souvent fort longue de passions fort différentes qui alimentent la vie et la renouvellent[3].

C'était la réhabilitation littéraire du mariage.

Ce postulat posé, Michelet développe une esthétique raisonnée de l'Amour :

L'amour est une puissance nullement indisciplinable ; il donne comme toute autre force naturelle une prise à la volonté et à l'art qui,

1. Paru en 1858.
2. Lettre à Baille, 14 février 1860.
3. *De l'Amour*, t. I, p. 8.

quoi qu'on dise, le crée très facilement, et facilement le modifie par le milieu, les circonstances extérieures et les habitudes [1] ».

Ce côté — que j'appellerai le côté pratique du livre — devait séduire le Zola de 1859-1860, infiniment moins romantique qu'on ne le veut croire. N'apportait-il pas, à un cœur avide de bonheur, une promesse, une certitude ?

D'autre part, indépendamment de ce côté pratique déjà chaud et réconfortant, on trouve dans le livre de Michelet des éléments mystiques. Et d'abord un véritable culte de la femme (auquel Zola sera d'ailleurs peu sensible), mais encore une religiosité d'alcôve qui fait à la chair la part qui lui revient ; et aussi une méthaphysique pan-érotique, un naturisme dont il n'est peut-être pas nécessaire d'aller chercher les sources dans Rousseau ; et, enfin, cette inquiétude cérébrale, parente de ce que les psychiâtres appellent l'hystérie et de ce que les théologiens appellent la délectation morose. Tout cela, sans doute, dans Michelet, est d'une expression prude, mais n'en est pas moins très sensuel. Zola n'y fut point insensible, et ce n'est ni une question d'âge ni de tempérament physique, mais plutôt déjà la manifestation d'un besoin inconscient de ramener la représentation du monde à quelques symboles, à quelques unités vitales qui ne tarderont pas à créer de véritables hallucinations.

Pour toutes ces raisons, dont toutes ne sont pas avouées dans les Lettres, Michelet fut pour Zola une révélation. La lecture de *De l'Amour* fut le point de départ de méditations, morales et sociales, que nous retrouverons tout au long dans les Lettres et qui aboutissent à la *Confession de Claude*, ce livre singulier, d'une rhétorique inquiétante peut-être, mais d'un dessin ferme, d'une pensée neuve, bien qu'on en fasse assez peu de cas pour n'y voir qu'un pastiche de Musset.

Après avoir écrit à Baille : « Une tâche grande et belle, une tâche que Michelet a entreprise, une tâche que j'ose parfois envisager, est de faire revenir l'homme à la femme [2] », il étudie au cours des lettres les conditions les plus propres à rendre praticable non pas tout l'idéal, mais une partie de l'idéal de Michelet. La maladie du siècle, c'est que les jeunes gens mènent une vie polygamique [3] (ce qu'il appelle aussi le réalisme en amour). L'homme n'apporte plus au mariage la somme d'illusions et de candeurs nécessaires à l'épanouissement de l'amour. L'état social est le coupable.

1. *De l'Amour*, t. I, p. 11.
2. Lettre du 14 janvier 1859.
3. Lettre à Baille du 14 février 1860. Le terme est emprunté à Michelet

Des éducations moins diamétralement opposées, le mariage prenant le caractère d'un fait moral plutôt que d'une affaire, des fiançailles ou tout au moins d'officieuses promesses à longue échéance [1], qui mettraient le jeune homme à l'abri des tentations de la rue, voilà la grande réforme sociale à opérer. Et c'est à la littérature (car Zola croit à la mission de l'écrivain) de travailler à cette transformation des esprits et des mœurs, et de réparer ainsi le mal qu'elle a causé. « L'amour ne sera plus la félicité d'un instant détruite par la désolation de toute une vie ; ce sera, en un mot, un bonheur paisible, ne demandant pas trop pour obtenir beaucoup, une amitié passionnée [2] ». Et il se propose d'écrire ce roman sans crise (que nous voilà loin du romantisme !), « non pas du terrible dans la passion, mais du simple, du terre à terre, du tous les jours [3] ».

En même temps, il reproche aux auteurs, à George Sand en particulier, d'avoir trop insisté sur le côté passionnel, sur la crise. *Paul et Virginie* serait à peu près le roman-type de ceux qu'il voudrait voir écrire, si Virginie n'y mourait, et si le mariage couronnait, prolongeait cette idylle aimable [4]. Par là on arracherait l'homme à son scepticisme (à son réalisme en amour), on lui redonnerait le goût et l'art d'aimer, et « le monde irait beaucoup mieux [5] ».

Ce livre, Zola ne l'a point écrit, à cette époque du moins, car ce serait une question de voir si *Fécondité* ne reprend pas dans une certaine mesure, mais en l'élargissant, ce programme didactique de la vingtième année. Cependant toutes ces préoccupations nous acheminent naturellement à la *Confession de Claude*, qui n'est ni un pastiche de Musset ni même une véritable autobiographie. Cette aventure, ou, plus exactement, ce condensé d'aventures qui se situeraient vers 1860-1861, auxquelles Zola ne fait que deux très discrètes allusions [6], dont Alexis ne parle pas, n'ont fourni tout au plus que des « documents ». Nulle part nous ne voyons que Zola en soit sorti, meurtri comme son héros. Bien plutôt, la *Confession* nous semble être la mise en œuvre, tout idéologique, des méditations dont nous parlions plus haut. Aucune idée morale dont nous n'ayons trouvé le germe soit dans Michelet, soit dans

1. Dans le goût de celle qui figure dans une lettre à Baille du 24 juillet 1860 et qui dépasse en fadeur les pages les plus fades de Michelet.
2. Lettre à Baille du 2 mai 1860.
3. Lettre à Cézanne. 30 décembre 1859.
4. Lettre à Baille du 2 mai 1860.
5. Lettre à Baille du 14 janvier 1859.
6. Lettre à Baille non datée, mais vraisemblement de 1861. — Lettre à Cézanne du 5 février 1861.

les Lettres. Seulement, par l'effet de l'hallucination qui est sans doute le trait spécifique du tempérament de Zola, nous quittons le réel, malgré un réalisme qui croit nous maintenir en contact avec lui ; nous entrons dans un symbole fiévreux, dans un drame essentiellement cérébral qui seul nous aidera à comprendre cette rhétorique échevelée, ce troublant mélange d'idéalisme exacerbé et de réalisme luxuriant qui, ici, du moins, ont deux points communs : leur caractère inquiet et leurs prétentions didactiques. Claude n'est point Zola, mais un type représentatif de la jeunesse de son temps, un jeune homme qui aborde la vie avec le programme amoureux de Michelet, qui a raffiné sur ce programme, puisque (et Michelet était moins exigeant) il considère que la pureté est la condition préalable de l'amour heureux. Le hasard, l'état social, ont fait que Claude est devenu l'amant d'une courtisane. Il pleure son paradis perdu, mystique et sensuel, il fait un réquisitoire violent contre la Société et contre les mensonges littéraires qui ont favorisé sa chute.

Il est rare, dira Claude, que deux cœurs vierges se rencontrent. Aujourd'hui chacun de nous, jeunes gens qui sommes avides d'aimer, ne pouvant briser les grilles des maisons honnêtes, trouve plus simple de s'adresser aux boudoirs de bas étage. Lorsque nous demandons à quelle épaule appuyer nos fronts, les pères cachent les filles dans l'ombre des ruelles. Ils nous crient de respecter leurs filles qui doivent un jour être nos femmes ; ils préfèrent pour elles les caresses apprises dans les mauvais lieux... Laissez-moi déplorer cette méfiance de l'amour qui crée une solitude autour de l'amant, et cette sauvegarde de la vertu par le vice[1].

Et parce que, pour faire revenir l'homme à la femme [honnête], il faut aussi le détacher des illusions mensongères créées par toute une littérature, il s'en prend aux panégyristes, aux rédempteurs de la courtisane, aux romantiques, aux Mürger, aux Alexandre Dumas fils[2]. Claude n'a-t-il pas tenté vainement de relever Laurence? N'a-t-il pas rencontré chez elle et ses compagnes cette absolue inconscience qui interdit toute rédemption? Et toutes ne lui ont-elles pas dit ce « je n'ai pas fait le mal » qui rappelle furieusement le « non sum operata malum » cité par Michelet?

Telles sont les vérités (combien peu romantiques, encore qu'elles soient écrites avec *la chair et le sang* !) que, du haut de son Golgotha, Claude proclame à sa génération.

1. *Confession,* p. 37 et suiv.
2. *Id.*, p. 198.

Question de forme et de présentation mise à part, nous ne sortons pas du programme de 1860.

Mais la *Confession de Claude* laisse apparaître un autre legs de Michelet, cette inquiétude érotique dont elle est tout imprégnée et qui persistera, alors même que Zola aura renoncé à moraliser et ne verra plus dans le livre de Michelet que « le songe suave d'un poète ».

C'est cet érotisme qui donne à la *Confession* sa note étrange et personnelle ; j'en signalerai deux passages qui sont du pur Michelet, et qui auront en outre l'avantage d'éclairer la genèse d'une œuvre conçue vers la même époque et toujours sous l'influence de Michelet : *La Honte ou Madeleine Férat.*

Oui, cette nuit a suffi pour me priver de la paix suprême. Mon premier baiser n'a point éveillé une âme. Je n'ai pas senti la sainte ignorance des étreintes, mes lèvres timides n'ont point trouvé des lèvres timides comme elles. Je ne connaîtrai jamais ce naïf tâtonnement des étreintes, etc.[1] (Arrêtons-nous là.)

Moi, je voudrais que l'épouse me vînt au sortir des mains de Dieu; je la voudrais blanche, épurée, morte encore et je l'éveillerais. Elle vivrait de moi, ne connaîtrait que moi, n'aurait de souvenirs que ceux qui lui viendraient de moi. Elle réaliserait ce rêve divin du mariage de l'âme et du corps, éternel, tirant tout de lui-même. Mais lorsque les lèvres de la femme connaissent d'autres lèvres, etc., l'amour ne peut-être qu'une angoisse de chaque jour, une jalousie de chaque heure. Cette femme ne m'appartient pas, elle appartient à ses souvenirs... elle a toute une vie qui n'a pas été la mienne, elle n'est pas moi.

Et nous voici naturellement au cœur même du drame de Madeleine Férat.

Dans une page de *De l'Amour*, uniquement pour montrer que la femme, toute amour, se donne toute et sans retour, Michelet appuie cette thèse purement morale sur la théorie de l'imprégnation physiologique de Lucas[2]. On sent que cette idée a travaillé sourdement l'esprit de Zola qui, d'ailleurs, on l'a vu dans la citation précédente, transpose le fait physiologique sur le plan moral. Le drame de Madeleine Férat n'est point conduit par une fatalité charnelle, mais par une inquiétude, un scrupule érotique en germe dans Michelet. A propos de ce dernier ouvrage se pose en outre le problème de l'influence proprement scientifique de Michelet sur Zola. Michelet appuie toujours ses assertions sur le témoignage

1. *Confession*, p. 36-37.
2. *De l'Amour*, t. I, p. 17.

de physiologues et de médecins[1]. Il déclare même en substance que ce témoignage est le seul qui compte à ses yeux. Il est intimement persuadé que c'est à la physiologie qu'il faut demander la clé de bien des problèmes moraux, et nous le voyons passer de longues heures à Clamart à étudier des cerveaux de femmes et d'enfants[2] ». Cette préoccupation, explicite ou implicite, d'établir un constant parallélisme entre le physique et le moral a certainement impressionné Zola. Sans doute Taine aura une influence plus décisive, mais l'aurait-elle été à ce point si Zola n'y avait été préparé sentimentalement en quelque sorte? L'on ne saurait par ailleurs trop rappeler que c'est le livre de Michelet qui a suggéré à Zola de lire Lucas, et qu'il a trouvé là la fameuse théorie de l'hérédité, sur laquelle reposera la vaste construction des Rougon-Macquart.

Dès 1866, l'influence de Michelet devient moins nette, mais une certaine impulsion aura été donnée, et nous entrons dans l'ère du roman scientifique, du moins Zola le croyait tel. Mais peut-être la conception même de ce roman, qui prétend ne pas se localiser dans la crise, mais étudier de larges tranches d'existence, se ressent-elle de la théorie de Michelet. Une crise, avait-il écrit, n'est pas tout l'amour; pareillement une crise n'est pas toute une vie. C'était plus que la condamnation d'une certaine conception de l'amour ; c'était, en fait, la condamnation de toute une esthétique qui se confinait dans une étude de « crises ». Je ne prétends pas qu'il faille y voir un germe de naturalisme. Je ne fais que signaler une analogie.

L'influence morale, nous la verrons reparaître en 1898 dans *Fécondité*. Avec ce que Jules Lemaître appellera les « mômeries » en moins, avec un sens plus exact du réel, quelque chose de viril, le ménage Forment paraît bien être le type de l'union heureuse telle que la concevait Michelet. Il y a dans les deux ouvrages tant d'analogies qu'il est difficile de nier une influence non seulement spirituelle, mais très souvent littérale.

Toutefois, des œuvres de jeunesse aux œuvres de la maturité, nous verrons persister cet érotisme cérébral qui aboutira à un panérotisme dont nous avons trouvé des symptômes discrets dans Michelet.

Cette hypothèse d'une triple influence de Michelet — morale et

1. Nous notons ici les faits tels qu'ils se présentaient pour Zola; nous n'avons pas à discuter la valeur de ces autorités, ni l'usage qu'en fait Michelet.

2. Voir *La Femme* et, en particulier, le chapitre : « Combien l'enfant est fragile et sacré ».

sociale d'abord, — scientifique ensuite, — érotique toujours, — permet d'entrevoir dans toute l'œuvre de Zola une continuité encore mal dégagée jusqu'ici. Elle montre par quels glissements, par quelles déviations lentes, mais logiques en somme (et non par à-coups), Zola s'achemine d'aspirations morales à des préoccupations scientifiques. Elle met en valeur un élément permanent du tempérament de Zola : l'obsession érotique. Et, pour terminer par un espoir plus modeste et une conclusion plus immédiate, peut-être cet article convaincra-t-il le lecteur que la *Confession*, manquée ou non (là n'est pas la question), est une œuvre de pensée vigoureuse et personnelle, et que, si ce n'est là du meilleur Zola, du moins elle nous en fait connaître un aspect qui aide à comprendre le Zola des grandes productions.

Marcel Cressot.

MÉLANGES

LETTRES INÉDITES DE JEAN DE SCHELANDRE

Mon article sur Jean de Schelandre dans le numéro d'avril-juin était déjà imprimé lorsque la publication de l'inventaire des *Archives de la Maison de La Trémoïlle*[1], par Charles Samaran (Paris, Ed. Champion, 1928, nos 651, 677, 678), m'a mis sur la trace de dossiers infiniment précieux pour l'histoire des Schelandre, et où j'ai eu l'émotion, après en avoir vainement cherché pendant dix ans, de mettre la main sur deux lettres inédites du poète, sur une de sa femme et sur plusieurs de sa mère, qui fut (je l'ignorais) au service de la duchesse de La Trémoïlle.

Celles d'Agnès de Lisle, mère du poète, à M. de Chandor, secrétaire de la grande dame protestante, éclairent le séjour de celui-ci en Avignon (Cf. *Écrivains*, p. 117), où il avait été sans doute solliciter dans un procès, car elles parlent (10 novembre 1623) de « ceste miserable afaire d'Auignon quy me detient trente mille escus par la mauuaise justice que Monsr le Chancelier m'a rendu au Conseil... » Elle prie M. de Rozemont de voir pour elle le président Scarron, père du satirique, et, dans une missive du 19 janvier 1624, elle regrette que Jean n'ait point été trouver ce parlementaire influent.

Le 20 juillet 1626 elle signe à La Haye (liasse 651) le reçu d'une demi-année de ses gages :

> J'ay ressu de Madame, par les mains de son argentier, la somme de cent sinquante liure pour demye annee escheue a la saint Jehan dernier passé que ditte dame me donna, en foy de quoy j'ai signé la prezente a La Haye en Holande le 20 de juillet 1626.
>
> Agnès de Lisle.

D'où je conclus qu'Agnès de Lisle est la duègne ou *camerera mayor* que blasonne Constantin Huyghens en ces termes, à la même date (*Gedichten*, éd. Worp, t. II, p. 144)[2].

> Qu'il n'y a rièn de so dispos
> Que la Chelandre, nostre Mere,
> Qu'elle se lasse du repos,
> Qu'elle se repose en carrière.

1. Elles sont dans l'hôtel de Mme la duchesse de La Trémoïlle, qui les ouvre très libéralement, 1, boulevard Delessert, Paris (XVIe).

2. Je dois cette indication à l'obligeance de l'historien hollandais P.-J. Blok, qui n'avait pu l'interpréter.

La bonne femme, née en 1557, et qui allait sur ses soixante-dix ans, ne devait, en effet, plus être fort alerte.

En 1619, elle semble avoir placé sa fille Charlotte auprès de Louise de Coligny, belle-mère de la duchesse de La Trémoïlle et qui écrit à celle-ci le 29 juillet (Cf. *Correspondance*, éd. Marchegay, p. 328) :

Je vous supplie, mandez-moi si vous aurez avisé sur le voyage de Chelandre et de cette autre fille que je vous mandois qui pouvoit venir avec elle.

Charlotte, alors âgée déjà de trente-et-un ans, étant née le 10 avril 1588, et qui, sans doute, avait été d'abord avec sa mère au service des La Trémoïlle à Thouars, se rendit assurément à La Haye, puisque la même Louise de Coligny écrit de cette ville à la duchesse, sa belle-fille, le 7 mars 1620 (Cf. *ibid.*, p. 330) :

Madame ma fille, j'ai appris par des lettres que Mme de Chèlandre a écrit à sa fille, que vous étiez à Paris.

La mère est donc alors chez la duchesse de La Trémoïlle, la fille chez Louise de Coligny qui lui laissa en mourant, par testament, 6000 livres. La Hollande avait vu chez elle Agnès de Lisle et trois de ses enfants : Robert, mort au siège d'Ostende, Jean et Charlotte. Les liens de cette famille avec les Pays-Bas sont bien plus étroits encore que je n'avais cru.

Charlotte passe ensuite au service de la Maison de Bouillon, comme en témoigne un jugement du Parlement de Metz (Arch. Moselle, B 943, f° 248), accordant, le 23 janvier 1636, une remise de deux mois.

A ce qu'ayant egard que ladite de Kelandre *estoit a la ville de Mastrich a la suitte de la dame duchesse de Bouillon.*

C'est encore là, à Sedan, que Jean de Schelandre mit son fils aîné, mais il y mourut, jeune encore. Quant au cadet, il le confia à la duchesse de La Trémoïlle, comme en témoigne une lettre inédite sans date, à elle adressée par leur mère, Suzanne de Saint-Delis. J'en respecte l'orthographe (si l'on peut dire), car elle montre ce que pouvait être parfois le degré d'instruction d'une demoiselle noble de province. Une cuisinière d'aujourd'hui lui damerait aisément le pion.

Pas de date, mais les environs de 1626 conviennent assez bien, car le jeune page à qui l'on conseille de donner le fouet, s'il n'est pas sage, ne doit guère avoir plus de dix ans.

Madame,

Encore que ie naie l'honheur daitre connue de uous si ne lairay ie enuoien uoir si le pettis Chelandre se range a son deuoir, de prandre la hardiesse de vous et crire pour uou supplier tres humblemant de luy ferre donner le foy s'il n'est sagge et uou nous obbli ge rez de plus en plus a uou randre tres humble seruisse. Ie uous a surre, Madame, q un de mais plus gran de sir est quil se rande subgay a uous randre le seruisse quil uou doy car de sa muse [s'amuser] a uecque day uallay et lacquay sella ne leur ser que pour luer apprandre day chose quy leur son plus pray iu dix siable [préjudiciables] que pro fi tabble. Nous auon eu et a uon encorre une grande affliction de la mor

de nostre *ay né* lequel estoit a Monsigneur de Buillon uostre frere, car nous esperrion danna uoir de grande consollassion.

Dieu fasse la grasse a nos autre san fan [enfants] daitre ians de bien et de uous randre tres humble seruisse, qui est, Madame, se que je puy dirre sinon que ie pri Dieu quil vous donne toutte sorte de bonheur et quil me fasse la grasse daitre pour ia mais, Madame, vostre plus que tres humble et tres fidelle seruante.

Susanne de Saint-Delis.

Certes, cette mère ressentait vivement la perte de son fils aîné, qui devait être bien dure à celui qui voyait en lui le continuateur de son œuvre et de sa race; mais quelle pauvre compagne pour l'auteur de *Tyr et Sidon* : les vers devaient lui être plus étrangers encore que la prose.

Les Archives de la Trémoïlle renferment, en outre, deux lettres signées Schelandre, qui, rédigées à dix ans de distance l'une de l'autre, sont d'une écriture et d'une orthographe un peu différentes. La première, datée de Mantes (aujourd'hui en Seine-et-Oise), 12 août 1619, me surprend, car elle montre le poète (s'il s'agit bien de lui et non de son cousin et homonyme) au service, comme sa mère, des La Trémoïlle, Pourtant l'in-folio attendu de Sedan et dont parle le post-scriptum le montre sensible à d'autres préoccupations que celles du costume, dont il est surtout question dans le corps de la missive :

De Mante, ce 12e d'aoust 1619.

Monsieur,

Les tesmoigniages que m'auez touiours randus de nostre amitié me lissansient [licencient] de ne crindre de uous importuner puis que l'on ne le peult estre d'un amy. Je uous supplie donc de vouloyr retirer de M. de Pont-Aubré les clefs de mes pagniers et tirer de l'un un ueix [vieux] pourpoint et des chosses [chausses] de mesme de doeuille et les mestre dans celuy qu'il n'y a rien qu'un chapeau de castor et un baston de boy d'Inde et s'yl y a quelq'un qui aye un estuy de chapeau qui me ueuille tant obliger que de me le uouloyr mestre dedans pour le porter en Poytou, uous m'obligeray de l'an suplier de ma part, sinon il le faut lesser dans le dict pagnier où il est et uous prie de faire porter le pagnier où sont touttes mes hardes auec le baguage de Madame et transporter par le moyen d'un crocheteur mes armes et mon autre pagnier chez Mons. Denay ou Madame Lucas et m'anuoyer par la premiere ocasion que uous enuoyeray des hardes à Monsgr le Conte des guamaches que Mr Miguel à mis chez uous. Et m'obligeriez infiniment d'auoir le soing d'auoir soing tout les samedy s'il y a point de lestre au coche de Sedan pour moy et me les enuoyer le dimanche suiuant par le messager d'icy qui ce tient en la rue de Montorgeuille pres saint Ustache à la Boutteille ou la Cuilliere. Il par tous les dimanche au matin et en reconpance de toutes les pennes que Je uous donne, commandés moy tout ce qu'il uous plera pour uostre seruisse et uous trouuerez que je suis sans finte vostre bien humble seruiteur

Schelandre.

De Mante, ce 12e d'aoust 1619.

A M. de Chandon, secretayre de Madame,

S'il s'y trouue quelque harde au choche de Sedan pour moy, comme pouroit estre une montre ou un grand liure infogliô, Je uous prie de me l'anuoyer par le messager[1].

1. Archives de La Trémoïlle, liasse 678, chemise Schelandre.

Mais voici, pour finir et pour couronner, une lettre d'une authenticité et d'une attribution tout à fait indiscutables, parce qu'elle est datée de Sousmazannes, 10 janvier 1634, un an avant la mort du poète, et est adressée à la duchesse de La Trémoïlle; elle parle du même cadet recommandé par sa maman au fouet de la maîtresse :

Madame,

Ayant apris que vous estes a Paris ie ne manqueray pas de m'y porter pour me donner l'honneur de vous baiser les mains et vous continuer les asseurances de mon tres humble seruice et menquerir si mon cadet s'efforce comme il doit a se rendre un peu digne de la faueur qu'il vous a pleu luy faire en le receuant en vostre suite, mais vne affaire ou deux qui me sont suruenues inopinément m'empeschent ce bonheur. Au reste, Madame, ie vous supplie tres humblement me tant obliger, si ce ne vous est point trop d'importunité que d'employer un peu de vostre faueur et credit vers Monseigneur le Garde des Seaux ou autre du Conseil pour me faire obtenir des lettres de respit comme M. de Rosemond vous en parlera de ma part. J'espere en vostre bonté que si vous iugez la chose faisable par vostre assistance, vous ne la refuserez pas a celuy qui apres vous avoir baisé d'humilité les mains veult se faire paroistre toute sa vie, quand il vou plaira de l'honorer de vos commandements, vostre tres humble et tres affectionné serviteur.

SCHELANDRE.

De Sommazannes, ce 10 janvier 1634[1].

Ainsi cette lettre nous apporte une nouvelle preuve des relations étroites des Schelandre, mère, fille, fils et bru avec les La Trémoïlle et témoigne des deux grandes préoccupations de la fin de sa vie : l'avenir de son fils cadet, seul transmetteur de son nom, et le mauvais état de ses propres affaires, qui, malgré leur brouillerie inextricable, nous ont permis d'éclairer sa biographie et de restituer, en partie, sa personnalité.

G. COHEN.

1. Archives de La Trémoïlle, liasse 678, chemise Schelandre. Le 4 en surcharge sur 3, lapsus ordinaire au début de l'année, et qu'on ne corrige pas toujours. Les historiens y doivent prendre garde.

UN ACTE INÉDIT SUR RACAN, DU 25 FÉVRIER 1608

Au commencement de l'année 1608 Racan venait d'atteindre ses dix-neuf ans (le 5 février). Nous avons raconté jadis que le page de la Chambre d'Henri IV avait reçu, vers ce temps, son « hors de page » et était parti comme enseigne pour la garnison frontière de Calais, en vue d'être dirigé de là sur la guerre de Hollande. Nous savions aussi que Mathurin Jamin, conseiller au siège royal de Château-du-Loir, qui était le curateur du jeune orphelin depuis la fin de 1597 environ, grâce aux soins de son tuteur, le comte de Bellegarde, avait rendu à celui-ci son compte de tutelle en cette année 1608 [1].

Nous avons trouvé depuis aux Manuscrits de la Bibliothèque Nationale un acte inédit provenant de la collection Payen (Nouvelles Acquisitions françaises, volume 1472, pièce 1346), qui nous donne quelques détails nouveaux sur la vingtième année du futur poète des *Stances sur la Retraite*.

1° D'abord nous lisons dans l'acte que, non seulement Racan n'est plus page (ce que nous savions) et est appelé « gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roy », mais qu'il est mentionné « à présent émancippé uzant, et jouissant de ses droits » : donc la tutelle de Bellegarde a pris fin également, et le Grand Écuyer, son cousin, n'est plus que son protecteur qui l'assiste à l'occasion du changement qui intervient dans les affaires du jeune homme.

2° Nous constatons pour la première fois que son curateur, Mathurin Jamin, qui est chargé de veiller à ses affaires depuis une dizaine d'années, n'a pas donné toutes satisfactions : il est remplacé par un procureur, Messire Mathurin Durant, bailli à Neuvy-le-Roi, auquel ressortissait la châtellenie de la Motte-Sonzay, appartenant au comte et à la comtesse de Bellegarde. Le nouveau procureur est chargé de toutes les opérations concernant la gestion des biens de Racan, et aussi « de poursuivre par toutes voyes deues et raisonnables et par devant « les Juges qu'il apartiendra Maitre Mathurin Jamyn, Assesseur au « chasteau du loir, naguères curateur dudit seigneur de Racan, de « Randre et faire examiner, clore et acquiter le compte concernant la « gestion et administration qu'il a faicte des biens dudit sieur de « Racan,... etc. »

Nous donnons la copie de l'acte *in extenso*, où nous soulignons les mots relatifs aux détails intéressants que nous venons de signaler [2].

1. *Racan*, thèse, p. 34, 47 n. 3, 52, 74, 629.

2. Nous remercions notre ami, M. Léon Le Grand, Conservateur aux Archives Nationales, de l'aide qu'il a bien voulu nous donner dans la lecture d'un certain nombre de mots de cette pièce.

ACTE DU 25 FÉVRIER 1608

Par devant les Notaires du Roy nostre Sire en son chastelet de Paris soussignés furent présens haut et puissant seigneur Mre Rogier de Bellegarde seigneur baron dudit lieu et de Termes[1] chevalier des ordres du Roy Conseiller en son Conseil d'Estat et privé Cappitaine de Cent hommes d'armes des Ordonnances de sa Majesté premier gentilhomme de sa chambre grand escuyer de france lieutenant général pour sa dite Majesté au gouvernement de Bourgogne bresse et pais adjacens, Au nom et comme curateur honoraire de honnorat de bueil escuyer seigneur de Racan gentilhomme ordinaire de la chambre du Roy et encores Ledit seigneur de Racan a present *emancippé uzant et jouissant de ses droits*, héritier sous bénéfice d'inventaire de feuz Mre Loys de bueil chevalier des ordres du Roy seigneur de Racan et de dame Margueritte de Vandosmois ses père et mère *Lesquels seigneurs ont faict et constitué leur procureur général et special irrévocquable Me Mathurin durant bailli de la Chastellenye de la motte sonzay demeurant à Neufvy en touraine* à ce présent stipullant et acceptant. Pour plaider etc., opposer, appeler, renoncer, Substituer etc. ung ou plusieurs procureurs Revocquer ceux qui pourront par eulx ou l'un d'eulx estre cy-devant constituez Icelles revocquacions faire signiffier à qui il appartiendra eslire domicille etc. par especial pour et au nom soit dudit seigneur de bellegarde oudit nom de Curateur ou dudit seigneur de Racan oudit nom d'héritier beneficiaire de sesdits feuz père et mère. Au choix et option dudit procureur Intanter par devant tous Juges qu'il appartiendra touttes actions et demandes ou il sera jugé par ledit procureur ledit seigneur de Racan oudit nom avoir Interests, poursuivre celles qui sont formées Et autres que ledit procureur Intantera accorder et transiger d'icelles et de payer les sommes de deniers a quoy sera convenu par ledit procureur, bailler afferme tous les biens immeubles de présent appartenant et qui pourront cy après eschoir et appartenir audit seigneur de Racan pour telle somme de denyers et tel temps que ledit procureur verra bon estre Recevoir tant des precedens fermiers que ceux qui seront cy apres et autres tous les denyers et choses qui sont ou pourront estre deubs audit seigneur de Racan soict pour raison desdites fermes ou autres deniers en quelque sorte et manière et pour quelque cause que ce soit et du reçeu desdites sommes de deniers se tenir pour comptant et en bailler telz acquitz que besoing sera Comme aussi *de poursuivre par toutes voyes deues et raisonnables et par devant les Juges qu'il appartiendra Maître Mathurin Jamyn Assesseur au chasteau du loir, nagueres curateur dudit seigneur de Racan de Randre et faire examiner clore et acquiter le compte concernant la gestion et*

1. C'est le titre seigneurial qu'il va passer à son frère si souvent mentionné dans la vie de Racan : le marquis de Termes.

administration qu'il a faicte des biens dudit sieur de Racan, et generallement, etc., promettant, etc., obligeant, renonçant, etc.

fait et passé en l'hostel dudit seigneur le Grand sis à Paris rue des Petits Champs paroisse Saint Eustache le vingt-cinquième jour de fevrier apres midi l'an mil six cent huit.

Signatures

ROGIER (*sic*) DE BELLEGARDE HONORAT DE BUEIL[1] DURANT DE BRIQUET ET RICHER[2].

(Bibl. Nat., Mss., *Nouvelles Acquisitions françaises*, vol. 1472, pièce 1346.)

P.-S. — Les amis de Racan apprendront avec plaisir deux nouvelles, d'abord que nous avons obtenu du Conseil municipal d'Aubigné (Sarthe) qu'il donnât, par délibération du 8 août 1926, le nom de rue Racan à l'importante rue de la petite ville qui mène vers Champmarin, le berceau du poète, et vers Lavernat (une plaque a été récemment posée portant : « Rue Racan, Poète, 1589-1670 ») ; ensuite que le premier volume de l'édition critique des *Œuvres de Racan* paraîtra en 1929 à la « Société des Textes français modernes », contenant sa *Poésie lyrique profane*.

LOUIS ARNOULD.

1. Après la haute signature du Grand Écuyer Racan a signé d'une écriture semi-grande et appliquée : honorat de bueil, ce qui est, à cette époque, sa signature ordinaire. Ce n'est que vers 1628 qu'il commencera à écrire sous ces mots un petit « racan » sans mettre jamais, d'ailleurs, aucune majuscule à aucun de ses noms. (Cf. un fac-similé à la planche 2 dans la fin de *Racan*, thèse.)

2. Ce sont les deux notaires : Pierre de Briquet, qui a exercé de 1575 à 1625, et Charles Richer, qui fut notaire de 1607 à 1658 (ne pas le confondre avec Philippe Richer, qui exerça de 1609 à 1617).

CORNEILLE, BRÉBEUF ET LE ROYER DE PRADE

On a signalé à maintes reprises le fait curieux qu'un même sonnet se trouve à la fois signé Corneille dans la *Vie de damoiselle Élisabeth Ranquet*, parue en 1655, et signé Brébeuf dans les *Poésies diverses* de Brébeuf, parues en 1658. Tout récemment encore M. Lachèvre publiait, à ce sujet, un petit article (*Bulletin du Bibliophile*, 1er juillet 1925) dans lequel il incline à attribuer la paternité de l'ouvrage à Corneille, dont l'œuvre parut la première.

La question fut également étudiée par M. Harmand dans son livre *Vie et Œuvres de G. de Brébeuf*, 1897, aux p. 411-412 ; étudiant les rapports qu'il y avait entre les deux auteurs, il ne manque pas d'en parler, lui aussi attribuant le sonnet à Corneille, mais préférant les variantes qu'apporte Brébeuf.

(Ici, relevons une petite inexactitude du livre. M. Harmand dit que le sonnet en question se trouve à la p. 219 du recueil de Brébeuf, sans indiquer l'édition qu'il cite ; or, dans la première édition que nous possédons, le sonnet se trouve à la p. 216, d'ailleurs faussement paginée 116.)

Non content de mentionner le fait dans ce livre, M. Harmand y revient dans l'édition qu'il donne en 1912 des *Entretiens solitaires* du même auteur et, encore une fois, parlant de ce que Brébeuf doit à Corneille, reprend le même sonnet, ou plutôt un seul vers du sonnet. Voici son texte, p. XLII-III : « ... On ne sait, à vrai dire, si Brébeuf s'imite lui-même ou imite Corneille dans une phrase des *Entretiens* (ch. VII, v. 69-72) relative aux soupirs du pécheur converti ; ces deux vers :

> Et que le dernier de ma vie
> Soit encore un soupir d'amour...

reproduisent presque textuellement le trait final du premier tercet de l'épitaphe de damoiselle Élisabeth Ranquet :

> Et son dernier soupir fut un soupir d'amour.

Or, ce sonnet se trouve à la fois, avec des variantes insignifiantes, chez Corneille et chez Brébeuf. »

C'est ici qu'une remarque devient nécessaire. On a raison de parler de l'influence de Corneille sur Brébeuf tant qu'on considère le sonnet sur la mort d'Élisabeth Ranquet comme un tout. Si l'on ne prend que ce vers seul, le plus beau, d'ailleurs, du poème, ce que prouve Brébeuf en le reprenant une seconde fois, on ne peut plus parler de Corneille, car ce vers n'est pas plus de Corneille qu'il n'est de Brébeuf.

On le trouve tout entier dans la tragédie : *La victime d'estat, ou la Mort de Plautius Silvanus, preteur romain*, publiée par l'Imprimeur ordinaire de l'Archevesché de Paris, Pierre Targa, en 1649, p. 82, acte V, scène 6. La seule différence est que l'action est au présent et le pronom est à la deuxième personne du singulier et non à la troisième :

Et ton dernier soupir est un soupir d'amour.

On le voit, le vers est bien le même, et il serait impossible d'en contester la priorité au sieur Le Royer de Prade, auteur de la tragédie. On a admis la priorité de Corneille sur Brébeuf grâce à une question de dates. Élisabeth Ranquet est morte en avril 1654 et l'approbation du livre contenant le sonnet de Corneille est datée du 19 mars 1655. Il est donc plus que probable que le sonnet fut écrit dans l'intervalle, soit dans la deuxième moitié de l'année 1654.

La pièce de De Prade fut publiée en 1649, et son privilège est daté du 17 mai de cette année. Ceci donne déjà cinq ans de priorité à la tragédie. Mais ce n'est pas encore tout. La tragédie, comme une autre pièce, intitulée : *Annibal* et un *Recueil de vers* du même auteur, sont tous trois publiés sans nom d'auteur, avec la seule mention : « Par le Sieur D. P... », et l'imprimeur en explique la raison dans une préface qui se retrouve en tête des deux tragédies.

Il y est dit : « ... L'auteur, toutefois, n'a pas voulu qu'elles (les pièces) aient porté son nom ; soit par sentiment d'humilité, ou, qu'au contraire, les ayant composées en l'âge de dix-sept à dix-huit ans, comme les lumières d'esprit croissent toujours, il desdaigne aujourd'huy de les advouer à l'âge de vingt-cinq ».

Avec cette affirmation, qui est datée de 1649, non seulement nous pouvons placer avec beaucoup de vraisemblance la naissance du sieur de Prade en 1624, mais encore reporter la composition de ses tragédies à 1641 ou 1642, ce qui les place chronologiquement tout de suite après les grandes tragédies de Corneille. Il ne peut ainsi y avoir le moindre doute que ce vers, composé douze ou treize ans avant la mort d'Élisabeth Ranquet, appartient bien à de Prade et non à Corneille.

Corneille a-t-il connu la tragédie de De Prade ? Cela est très possible, car sa tragédie, qui pourtant ne paraît pas avoir été jouée, a eu quelque succès à la lecture, et que le grand Rotrou, ami de Corneille, lui a consacré des stances fort belles et fort élogieuses. Et, comme il est difficile d'admettre que le hasard ait permis une rencontre aussi scrupuleusement exacte entre deux poètes, il est plus simple de croire qu'une fois de plus, Corneille, comme le disait Molière, « prit son bien où il le trouva ».

Comme les poésies de Rotrou n'ont pas été rééditées ni même recueillies, nous profitons de l'occasion pour reproduire ici ses stances.

A MONSIEUR DE P...

Sur ses Œuvres poétiques et son Trophée d'Armes héraldiques.

STANCES.

J'idolâtre ta Muse, et profane, et Chrestienne,
Jaloux, ou furieux ton style me ravit,
Et si j'en puis juger la Harpe de David
Eut moins de mélodie en sa main qu'en la tienne.

Soit que d'un désespoir tu décrives la rage,
Ou d'un cœur pénitent nous exprimes les vœux,
Tu rends également par l'un et l'autre ouvrage,
Et les amoureux saincts, et les saincts amoureux.

Silvanus que le sort ou propice, ou contraire,
Avoit monté si haut pour le faire perir,
T'est bien plus obligé qu'il ne fut à Tibère
Car tu le fais revivre, et luy le fit mourir.

Ce fameux Annibal qu'un renom équitable
A fait victorieux de cent peuples divers,
Avecque tant de gloire éclatte dans tes Vers,
Qu'aux portes des Romains il fut moins redoutable.

Si tu produis souvent des ouvrages si dignes,
Je ne t'estime pas au poinct que je le doy,
Si je n'ose avancer, que pour n'ouyr que toy
La Scene imposera silence à tous ses Cygnes.

En fin tu scais jetter par l'art dont tu blasonnes,
De si doux aiguillons aux cœurs de nos guerriers,
Que la France est ingratte, ou te doit des couronnes,
Son or est épuisé, mais elle a des lauriers.

Avant d'en finir, disons un mot sur la bibliographie de De Prade et de Brébeuf. M. Lachèvre donne, dans sa *Bibliographie des Recueils collectifs*, t. II, p. 423, une liste des ouvrages de De Prade. Il faut y ajouter l'ouvrage suivant :

Le | Trophée | d'armes | héraldiques. | Ou la science du Blason, avec les figures | en Taille douce. | A Paris, | Chez Pierre Targa, Imprimeur ordinaire | de l'Archevesché de Paris, rue Saint-Victor, | au Soleil d'Or. | M.DC.XXXXX. | Avec privilège du roy.

Bien que cet ouvrage, précédé par une planche en taille douce, signée Fra. Bignon, sculp., 1649, ne porte pas de nom d'auteur sur le titre, il ne saurait y avoir de doutes sur son auteur. En effet, il est précédé de deux poésies liminaires, adressées toutes deux à Monsieur de P... ; l'une est signée : Abel de Sainte-Marthe, fils d'Abel, petit-fils de Scévolle ; la seconde n'est autre que les stances de Rotrou qui se trouvent également en tête des *Œuvres poétiques* de De Prade. Leur titre, d'ailleurs, porte expressément : A Monsieur de P..., *Sur ses Œuvres poétiques et son Trophée d'Armes héraldiques.*

Enfin, s'il était encore besoin d'autres preuves, l'exemplaire que nous possédons contient dans sa reliure originale le *Trophée d'Armes héraldiques*, la *Victime d'Estat*, *Annibal* et les *Œuvres poétiques*, quatre ouvrages réunis en un seul volume, portant sur le dos : Mr. de Prade.

Avant de finir cet article, signalons encore deux éditions de la *Pharsale* de Lucain, traduite par Brébeuf, que ne relève pas M. Harmand, et que le hasard des quais nous permit de découvrir. L'une est une édition de 1670, semblable à celle que décrit M. Harmand, mais portant comme nom d'éditeur Jean-Baptiste Loyson au lieu de Jean Ribou. Ce cas, qui s'est déjà vu pour l'édition désignée comme cinquième, de 1666, est expliqué par l'extrait du privilège fait au nom de Loyson, à la fin duquel on lit : « Et ledit Jean-Baptiste Loyson a associé avec luy Jean Ribou, aussi Marchand Libraire à Paris, pour jouir avec luy du présent Privilège, suivant l'accord fait entre eux ».

Ainsi donc, les deux éditions, de 1666 et de 1670, faites en vertu d'un privilège donné le 6 décembre 1664 à Loyson pour le temps de dix ans, ont été faites en réalité par deux éditeurs, Loyson et Ribou, associés. L'achevé d'imprimer est du dernier novembre 1670.

La seconde édition, toujours in-12, mais cette fois sans figures, est datée de 1665, et porte comme lieu d'impression : A Amsterdam, Chez Louys et Daniel Elzeviel (*sic*). Outre l'épître et l'Advertissement, elle contient un Extraict du Privilège, qui est celui donné à Sommaville, et reproduit même à la fin la mention : Achevé d'imprimer le troisième avril 1662.

Cette édition est-elle une contrefaçon ? Plus encore que l'exécution, assez soignée, son papier médiocre permet de le supposer. Pourtant, l'Advertissement qu'elle donne est bien celui de l'édition des Elzevier. On a là un petit problème bibliographique qu'une étude plus détaillée des éditions diverses de l'ouvrage, une étude aussi des éditions faites par les Elzevier permettrait seule de résoudre.

G. Margoulièѕ.

CORRESPONDANCE INÉDITE ENTRE THOMAS ET BARTHE (1759-1785)

(Suite.)

XCIX. — *Barthe à Thomas.*

Paris, ce jeudi 24 juin [1773].

Le roi n'est pas servi plus promptement que vous, comme disent les bonnes gens. Eux et moi, nous parlons souvent de même, et vous ne l'avez que trop éprouvé, cruel ami que vous êtes, vous qui pourtant voulez passer pour bon, mais qui, entre nous, ne l'êtes guère. Vous pouvez être bon orateur, bon poëte, bon moraliste ; vous seriez, je crois, un très bon historien ; mais un bon homme ! N'ayez plus, croyez-moi, cette prétention à la bonhomie. L'observateur et le peintre du cœur humain, l'admirateur et l'émule de Tacite, le poète à imagination ardente qui, tout en chantant le *Czar*, veut traduire des *Satires de Juvénal*[1], peut-il être un bon homme ? La Fontaine l'était, sans doute, et sûrement Racine ne l'était pas.

Je me suis donc hâté de donner vos ordres à Guillemin. Je l'ai envoyé chez vous, dans la rue Contre-Escarpe, chez vous encore et à la diligence. Le paquet arrivé par la messagerie de Châtellerault avait été remis à votre portière. J'ai adressé ce paquet, un autre en papier roulé, un autre sous enveloppe, la *Pharsale* du chevalier de Laurès, et sept à huit lettres à M. Brilloy qui, pour le tout, remettra douze sols au cocher de la diligence. Vous ne me dites point s'il fallait vous adresser tout cela à Saint-Firmin directement, ou au bureau de la diligence même. J'ai imaginé que la maison de M. Brilloy serait un entrepôt à mi-chemin, commode pour Marianne ou pour la mère Montmidy, si c'est elle que vous envoyez (elle va tous les jours à Chantilly), ou pour vous-même si vous allez samedi vous promener de ce côté-là. Vous avez de plus été inscrit sur la feuille de voiture. Je souhaite qu'il n'y ait point d'oubli ni de méprise, et je ne pouvais, je crois, prendre de meilleures mesures. Mademoiselle votre sœur elle-même n'eût peut-être pas mieux fait.

C'est le *Siège de Calais* et la charmante comédie du *Legs* qu'on a donnés à Madame la Dauphine. Je ne l'ai vue ni à l'Opéra, ni aux Français, et je ne la verrai point aux Italiens, où on lui prépare, dit-on, pour la semaine prochaine, l'*Amoureux de quinze ans*, le *Tableau parlant*[2] et je ne sais quelle pièce encore[3]. On a cru ne pouvoir mieux lui faire les honneurs de ce théâtre-là qu'avec l'esprit de notre ami Laujon et la musique de Grétry.

Quand je vais au spectacle, je ne me fourre jamais dans la foule ; je m'assieds humblement sur un des bancs du parterre adossés au mur et, là, très

1. Thomas a en effet donné une traduction de la *Satire X* de Juvénal *sur les vœux des hommes*.

2. *Le Tableau parlant*, comédie-parade en un acte, en vers, mêlée d'ariettes, paroles d'Anseaume, musique de Grétry, avait été créée le 20 septembre 1769 au Théâtre-Italien. Le sujet de cette farce est emprunté à la *Tête à perruque*, comédie de Collé.

3. C'est le *Déserteur*, de Sedaine. Le parterre répète en chœur le : « Vive le Roi ! » et l'acteur Clerval jette son bonnet en l'air en criant : « Vive le Roi et ses chers enfants ! »

incognito, j'écoute de la musique sans distraction [1] et lorgne de temps en temps quelques ballets ou jambes de danseuses, car je suis à peu près comme l'usurier qui rouvrait des yeux mourants sur un crucifix d'argent ou d'or et qui disait : « Je ne puis prêter que tant sur ce gage-là ».

Les coups de canons que vous avez entendus à dix lieues de Paris dans vos bois de Chantilly, je les entendais à six pas sur la place de Louis XV, et je n'en suis pas plus sourd.

On me disait hier encore que votre ouvrage réussit beaucoup. Vous avez cent admirateurs et autant d'apologistes pour un F [réron] critique.

Je vois au ton de votre lettre que vous faites de beaux vers. La lyre est remontée et résonne sans doute sous vos doigts comme jadis sous les doigts divins d'Homère ou du Tasse. Je ne parle pas de Voltaire.

« Après Homère, après le Tasse, parler de lui serait trop fort. » Le plaisant poète épique à surpasser ! Vous êtes un peu plus ambitieux et vous avez raison.

Pour moi, si cependant j'ose me nommer dans une lettre d'ami après Homère, le Tasse, Voltaire et vous, je n'aspire pas encore à faire des scènes comiques. Ma pauvre santé m'occupe toujours uniquement. Elle est enfin beaucoup meilleure; la cruelle plaie est fermée, la cicatrice faite. Il faut que Pipelet me voie quelque temps encore pour affermir son ouvrage et constater la guérison ; mais je ne désespère pas d'aller à Saint-Firmin avant votre retour et de passer une semaine au moins entre Mademoiselle votre sœur et vous.

Mon ami, souffrez que je vous recommande encore mon bonheur; je vous l'ai confié et peut-être dépend-il plus de vous que de moi-même. Soyons enfin tous trois contents, tous trois heureux; que nos arrangements ne se heurtent plus; que ce qui convient à l'un de nous ne se fasse jamais aux dépens de ce qui peut convenir à l'autre ! Mon ami, je ne conçois pas de société, de liaison, d'amitié sans des égards, des complaisances et même des sacrifices mutuels. Qui ne veut se gêner sur rien est bientôt de toute nécessité gênant sur tout. Ainsi, dînons à l'heure du dîner, soupons à l'heure du souper; à la promenade permettez que je ne m'énerve et ne me fatigue point à vous suivre. Il ne m'est point donné de vous suivre; au physique comme au moral, vous marchez beaucoup plus vite et bien mieux que moi. Mais, dans vos courses, pour l'intérêt même de vos digestions, quelquefois pénibles, ne pouvez-vous régler votre pas sur la faiblesse du mien ? Surtout, quand Mademoiselle votre sœur voudra se promener, plaisir qu'elle peut se donner tous les jours, si bon lui semble, sortons de bonne heure pour rentrer plus tôt et faire encore notre promenade accoutumée. Que je ne sois point privé de ces tête-à-tête si désirés et si nécessaires, et si courts ! Une ou deux heures sont si tôt passées !

Je suis las de me traîner dans la carrière de la littérature. Faut-il, mon ami, voulez-vous que je renonce à ce qu'il y a, dit-on, de plus doux au monde, et ce qui fait depuis quelques années le supplice de ma vie : (Vous le savez, pourquoi le dissimulerais-je ?) les lettres et l'amitié. Adieu.

Suscription. — A Monsieur Monsieur Thomas, de l'Académie française, chez Madame Genty, à Saint-Firmin, par Chantilly.

C. — *Thomas à Barthe.*

[Saint-Firmin], ce vendredi 2 juillet [1773.]

On ne peut, mon cher ami, faire les commissions ni plus rapidement ni plus

1. Grand amateur de musique, habitué de l'Opéra, Barthe est l'auteur d'une critique très amusante des mœurs de l'Opéra, des conflits incessants entre auteurs, compositeurs, chanteurs, danseurs et musiciens de l'orchestre. Cet ouvrage est intitulé : *Statuts pour l'Académie royale de musique.*

exactement que vous. J'ai reçu tout, et tout bien étiqueté, bien empaqueté. J'ai admiré votre nouvel ordre et votre supériorité dans les détails, que je ne vous connaissais point encore. Il est dangereux, cependant, de faire si bien. Les hommes sont si méchants qu'ils sont toujours tentés d'abuser des vertus des autres. Ainsi, je vais vous donner encore une nouvelle commission.

Notre Marianne, qui est une très bonne fille et qui a des parents mal à leur aise, voudrait dans ce moment leur faire tenir un louis de ses gages pour les aider un peu à vivre. Elle s'est adressée à nous pour cette action tout-à-fait honnête. Voudriez-vous bien avoir la bonté de faire remettre samedi, c'est-à-dire demain, ce louis à la portière de notre maison, en lui recommandant de ne donner ce louis qu'à un jeune homme qui viendra avec une lettre. Ce jeune homme, c'est le frère de Marianne, qui fera ensuite passer cet argent à ses parents. Expliquez bien, je vous prie, toutes ces circonstances au bon et judicieux Guillemin, pour qu'il les explique lui-même avec son bon sens ordinaire à notre portière. La lettre qu'on apportera à la portière pour avoir de l'argent, ce sera une lettre de Marianne à son frère. Voilà, mon ami, qui est bien entendu. Je vous remercie d'avance, car je sais que la commission sera faite.

Je vous félicite de votre guérison; il me paraît qu'elle est bien avancée; personne au monde en vérité n'y prend plus de part que moi et ne vous verra avec plus de plaisir vous renfoncer dans le travail et dans les lettres, qui sont toujours une occupation et de temps en temps un plaisir. Vous allez rentrer dans une carrière qui demande de grandes forces, et vous pourrez toujours disposer des miennes quand elles pourront vous être utiles. Il faut simplement que le joug de l'amitié et des lettres soit doux. Vous avez beau me contester la bonté, ce sentiment est profondément gravé dans mon cœur, et ce n'est pas pour un ami de quinze ans qu'il s'effacerait. Ne nous calomnions, mon cher ami, ni l'un ni l'autre, et aidons-nous à supporter le fardeau de la vie qui, lorsqu'on est seul, est trop pesant.

Adieu, je vous embrasse de tout mon cœur.

CI. — *Barthe à Thomas.*

A Saint-Firmin, ce mardi [mai 1774[1]].

Je vous remercie, mon cher ami, de m'avoir donné de vos nouvelles ; mais je suis bien fâché qu'elles ne soient pas meilleures. Vos yeux sont, dites-vous, toujours à peu près de même ; voilà une longue maladie ; sûrement elle n'est pas incurable, mais l'ignorance des gens de l'art l'est sans doute. Mon Dieu ! que tous ces oculistes, ces médecins qui promettent sans cesse et qui presque jamais ne tiennent parole sont de cruelles gens ! Je me souviens de les avoir maudits plus d'une fois pour mon compte, et je les donne au diable de bon cœur pour le vôtre.

Soyez bien persuadé que le bonheur même dont je jouis présentement dans les plus beaux jours de l'année, dans le plus beau lieu du monde, et auprès d'une femme enchanteresse, ne m'empêche pas de sentir combien votre situation est triste. Je crains quelquefois qu'un homme de votre caractère et de votre talent n'y succombe. Ne perdez point courage ; espérez que l'air de la campagne, l'air doux et un peu humide de Chantilly, vous feront plus de bien que tous les remèdes dont vous attendiez merveilles cet hiver. Il ne vous faut point une conformité de plus avec Homère et Milton : vous pouvez être content de celles que vous avez.

Bientôt je vais vous faire place. J'étais venu ici pour dix ou douze jours ; j'y serai au moins trois semaines, et s'il ne fallait vous céder le terrain, si des affaires pressées, une vente et un achat de meubles, ne me rappelaient à

1. La correspondance a encore été interrompue pendant une dizaine de mois. Dans l'intervalle Barthe s'est marié.

Paris, je passerais sur les bords du canal et dans les bois de Sylvie, sans trop y prendre garde, tout le mois de mai.

Ma petite femme ne me trompe encore que sur la mesure du temps. A son âge et dans un tête à tête conjugal, le moins amusant de tous les tête à tête, dit-on, elle aurait pu où ne pas s'amuser à la campagne ou se souvenir du terme que nous avions prescrit à notre séjour. Eh bien ! je puis vous dire sans vanité, ou avec vanité, que je l'ai prolongé pour elle. Plus je la connais et plus je l'aime. Je n'imagine pas un caractère meilleur. Mon bonheur durera[1]. Je n'ai point vu d'humeur plus douce, plus gaie, plus égale surtout. Et puis, l'esprit de la sensibilité, esprit bien au-dessus de tous les autres, j'en demande pardon à tant de merveilleuses dames et même à plusieurs de vos confrères... Mais si je parle de ma femme, je ne serai pas plus court qu'un amant qui commence l'éloge de sa maîtresse, qui le commence, car il ne croit jamais l'avoir fini.

Adieu donc. Je vous embrasse et remercie Mademoiselle votre sœur de la peine qu'elle a prise d'écrire pour vous, si c'est une peine toutefois d'écrire sous votre dictée. La remercierez-vous du soin qu'elle prendra sans doute de vous lire ma réponse ?

CII. — *Thomas*[2] *à Barthe.*

A Saint-Firmin, ce 19 juillet 1774.

Je vous remercie, mon cher ami, de votre souvenir et de l'intérêt que vous prenez à ma santé. Mes yeux sont toujours à peu à près de même ; du moins, je n'y sens pas grande différence. Le climat de Chantilly n'est pas ce qui leur convient le mieux ; mais je fuis les bois et les eaux qui, en d'autres temps, auraient fait mes délices. On a les goûts comme la morale de sa santé. Le chemin aride, pierreux et nu de Saint-Firmin à Senlis est ma promenade ordinaire ; vous voyez que cela n'est ni trop voluptueux ni trop varié. C'est à vous qui vous portez bien à chercher le plaisir ; je me borne à éviter la douleur ; encore je n'y réussis pas toujours.

J'ai l'inquiétude d'un malade qui croit toujours qu'il sera mieux où il n'est pas. En voulant toujours partir, je suis toujours resté, parce qu'il vient quelques beaux jours après des jours de pluie et de vent. Je crois que je pourrai encore demeurer ici jusqu'à la fin de la semaine prochaine. Si vos ouvriers vous permettent d'y venir, j'aurai le plaisir d'y passer six ou sept jours avec vous ; mais je vous préviens d'avance que nous serons un peu gênés pour les lits, parce que les matelas sont rares à Saint-Firmin, et qu'il en faut un de plus qu'à l'ordinaire pour M. Lacrotas qui est avec moi ; mais nous tâcherons de remédier à ce petit inconvénient, en couchant d'une manière un peu plus stoïque que de coutume.

Si vous pouvez me faire tenir ou m'apporter le discours de l'abbé Delille, vous me ferez plaisir. J'aurais été bien aise d'être à sa réception ; j'aurais joint mes applaudissements à ceux du public[3].

1. On n'a aucun détail sur le mariage de Barthe ; la seule chose que nous sachions, c'est que son bonheur ne durera pas, à cause de son caractère emporté et aussi pour une raison d'intérêt. « Il avait, au dire de Grimm, placé la plus grande partie de la dot de sa femme en rente viagère sur sa tête à lui. Ce n'était que par une suite de l'habitude qu'il avait de ne jamais songer qu'à sa propre personne. » (*Correspondance littéraire*, juillet 1785.)

2. Thomas ayant encore mal aux yeux (voir lettre précédente), cette lettre a été écrite sous sa dictée par sa sœur Anne-Rose.

3. Jacques Delille avait été élu à l'Académie le 7 mai 1772 ; mais le roi n'avait pas approuvé ce vote, sous prétexte que l'abbé était trop jeune, et il avait fallu s'incliner. Élu de nouveau le 24 mars 1774, à la place de La Condamine, il fut reçu le 11 juillet par l'abbé de Radonvilliers.

Vous devriez aussi vous occuper de la vôtre ; elle dépend probablement d'un seul ouvrage, et cet ouvrage est bien avancé. Quand on est près d'arriver, il ne faut pas s'arrêter en chemin.

Adieu, mon cher ami, je vous embrasse. Mille tendres hommages à cette épouse caressante et sensible qui fait votre bonheur. Ma sœur joint tous ses sentiments aux miens. Nous avons fait votre commission auprès de ces dames.

CIII. — *Thomas*[1] *à Barthe.*

[Saint-Germain], ce lundi 12 septembre 1774.

Depuis votre départ[2], mon cher ami, j'ai beaucoup souffert de mes yeux, et je me suis trouvé pendant huit à dix jours beaucoup plus malade que je ne l'avais été depuis longtemps. Il m'a fallu avoir recours à un régime plus sévère, me priver presque entièrement de la société, recommencer les bains et d'autres remèdes, dont le moindre inconvénient est l'ennui.

Je vous félicite d'être dans un état plus heureux, et de réunir à la campagne les trois plus grands biens de ce monde : la santé, la poésie et l'amour. Vous avez de plus la fortune, dont les trois à la rigueur pouvaient se passer, mais qui les embellit encore. Vous n'éprouverez de maux que ceux que la sensibilité porte dans votre âme ; mais cette sensibilité même adoucit par un charme secret les maux qu'elle cause.

Je ne suis point étonné que vous partagiez si vivement le malheur de votre frère ; il n'en est peut-être pas de plus grand que de perdre un enfant que l'on aime. D'ailleurs, votre frère, avec son âme brûlante et qui n'a jamais su s'arrêter dans un sentiment, a trouvé l'art de doubler les moyens de souffrir, comme d'être heureux. Je souhaite, mon cher ami, que vous n'éprouviez jamais de pareilles peines. Soyez heureux par l'amour, et qu'il n'empoisonne aucun des moments de votre vie. Soyez comme La Fontaine, et comme lui

A beaucoup de plaisirs mêlez un peu de gloire.

A propos de La Fontaine, *L'Éloge* de La Harpe paraît. Il est écrit avec beaucoup d'éloquence, de simplicité et de goût[3].

Je vous dirai pour nouvelle que Diderot revient incessamment[4]. Il a écrit à Madame Necker une lettre de huit pages, où l'orthographe ne se trouve pas toujours, mais où en revanche il y a infiniment d'esprit et de choses piquantes. Celui-là en vaut bien un autre, quoiqu'en disent tous les satiriques et ceux qui ne le sont pas, ou du moins qui n'en font pas métier.

Continuez à faire vos scènes sous les yeux de Molière et de Flore[5]. L'une vous

1. Cette lettre a été écrite par Anne-Rose Thomas sous la dictée de son frère, comme la précédente.

2. Thomas avait quitté Saint-Firmin le 7 août et était allé passer quelque temps à Saint-Germain-en-Laye, résidence de sa mère. Barthe l'y avait rejoint le 9 août, y restant une huitaine de jours. (Renseignements tirés d'une lettre inédite de Thomas à sa sœur Anne-Rose, en date du 8 août 1774.)

3. L'Académie de Marseille avait mis au concours l'*Éloge de La Fontaine*. Le 25 août 1774, le prix fut décerné à Chamfort ; des accessits récompensèrent Gaillard et Naigeon. La Harpe, qui avait concouru également, ne fut pas couronné. Son *Éloge* a été publié à Paris chez Lacombe.

4. Diderot avait quitté Saint-Pétersbourg le 5 mars 1774 pour La Haye, où il est resté jusqu'au mois d'octobre de la même année. « Diderot est revenu de Hollande, lisons-nous dans un fragment inédit de Suard publié par Maurice Tourneux (*Diderot et Catherine II*, p. 579), ivre d'admiration pour l'impératrice de Russie et exprimant son ivresse d'une manière très aimable et très intéressante. J'ai eu une longue conversation avec lui et il ne m'a parlé que de l'impératrice. »

5. Madame Barthe.

représentera les loges, mais en beau ; l'autre, le parterre et la postérité. Adieu, mon cher ami. Je vous embrasse et j'offre mes plus tendres hommages à l'aimable compagne de votre solitude. Ma sœur joint ses sentiments aux miens.

CIV. — *Thomas à Barthe.*

A Saint-Germain, ce 29 octobre 1774.

J'habite déjà depuis quelques jours, mon cher ami, la ville ou plutôt la solitude de Saint-Germain, car vous savez que j'y mène une vie très solitaire, et que je n'y ai guère d'autre compagnie que les arbres et le silence de la forêt. Encore suis-je obligé dans cette saison de renoncer à la société des bois, à cause de l'humidité et des brouillards qui sont très contraires à mes yeux. Je voudrais bien vous dire que je vais mieux, mais je n'ose pas trop encore m'y hazarder; je crains de trop m'accoutumer à l'idée de ce bonheur, et de ne pas ménager assez un mal qui est toujours prêt à devenir plus grand. Il me semble pourtant que je souffre moins, que la lumière ne me fatigue pas trop, que mes yeux, en parcourant quelques lignes, n'ont pas un certain sentiment de peine et de douleur que j'ai éprouvé pendant un an.

Voilà où j'en suis. Mais le travail, mais des idées un peu suivies, mais surtout les vers qui agitent et font bouillonner le sang, tout cela est loin encore. Il ne faut point m'exposer de longtemps à rien qui donne quelque secousse à la machine; j'en éprouverais bientôt le contre-coup sur un organe faible et à qui tout répond.

Je n'ai reçu votre lettre qu'ici, et elle m'a fait beaucoup de plaisir. J'aime à vous voir reprendre avec une certaine activité cette grande masse qui, pour être remuée, à besoin de force et surtout de courage. On fait ordinairement très bien tout ce qu'on fait avec joie. Une partie du talent est dans les dispositions de l'âme, et il y a eu un fameux peintre en Italie dont les tableaux ont un caractère particulier qui tient surtout à la situation heureuse et calme où il a été pendant toute sa vie; la sérénité de son âme a passé dans ses ouvrages, et la composition comme la couleur de ses tableaux a je ne sais quoi de céleste et d'aérien, qui porte un sentiment doux et, pour ainsi dire, du repos dans l'âme de ceux qui les regardent[1].

J'espère que votre pièce profitera aussi de votre bonheur, et qu'elle contribuera encore à l'augmenter par la suite. Il faut penser que ce troisième acte est le grand pivot de la machine, et qu'il faut séduire le spectateur et le gagner pour les actes suivants. L'exécution, en cet endroit, ne saurait être trop comique et trop forte; tout dépend de là, et il faut vous dire comme Acomat :

Et le sultan triomphe ou fuit en ce moment[2].

Je suis charmé que ce voyage-ci réussisse mieux que l'autre à votre aimable compagne ; elle est digne que tout s'arrange pour son bonheur comme pour son plaisir. Présentez-lui, je vous prie, mes plus tendres hommages, et mille compliments de la part de ma sœur. Adieu, mon ami, je vous embrasse bien tendrement.

J'oubliais de vous dire que Diderot est à Paris. Du moins, la veille de mon départ, Grimm, qui arrive de Hollande, d'Allemagne, de Pologne, de Russie et qui a vu Diderot sans perruque aux pieds de l'Impératrice dans le palais de Pétersbourg, nous dit qu'il devait être de la veille, à six heures du soir, dans la rue Taranne.

1. Raphaël, dont l'affabilité est reconnue de tous.
2. *Bajazet*, acte I, scène II, vers 224.

Suscription. — A Monsieur Monsieur Barthe, de l'Académie de Marseille, à Saint-Firmin, par Chantilly[1].

CV. — *Thomas à Barthe.*

A Paris, samedi 22 juillet [1775][2].

Il y a longtemps, mon cher ami, que je vous dois des remerciements pour l'intérêt que vous avez bien voulu prendre à ma pension. J'ai vu à ce sujet M. le Garde des Sceaux[3], qui m'a très bien reçu et a mis beaucoup de grâce dans ses propos. J'aurais mieux aimé qu'elle fût sur un autre fonds[4]. Je n'aime à affliger personne, et je ne voudrais pas que le bien qu'on me fait fût du mal pour qui que ce soit. J'ai fait une visite à M. Rousseau ; il ne m'a pas dissimulé qu'il aurait beaucoup mieux aimé n'avoir pas cette pension à payer. Du reste, cette entrevue s'est fort bien passée, et nous n'avons pas, je crois, été mécontents l'un de l'autre.

Votre aimable veuve est venue dîner en tête-à-tête avec nous jeudi dernier; elle se plaint beaucoup et de votre abscence et de votre silence. En dix jours, une seule lettre ! En vérité, ce n'est plus là un amant, ce n'est presque pas même un mari, mon cher ami ; vous la négligez un peu, et je me suis chargé de vous en faire des reproches ; il ne faut point accoutumer ceux qui nous

1. C'est pour la dernière fois qu'il est question ici de Saint-Firmin, dont le bail arrive à expiration et n'est pas renouvelé. Dans une lettre inédite de Thomas à sa sœur Anne-Rose, du 8 août 1774, on voit que celle-ci s'occupe du déménagement. « Je vous recommande, ma chère sœur, en faisant les paquets, de veiller sur tous mes livres... M. Barthe n'est pas du tout d'avis de remettre au mois de septembre la maison à Madame Genty ; il en veut jouir jusqu'au bout, et la pouvoir habiter tant que nous paierons. Et c'est pourquoi Barthe s'y trouve encore à la fin d'octobre 1774. »

2. Dans le courant de mars 1775, à une époque où a été suspendue la correspondance des deux amis, a paru l'*Eloge de Marc-Aurèle,* dont l'impression, nous l'avons dit déjà, a été autorisée par Louis XVI. A cette occasion, Thomas a reçu de nombreuses félicitations, et plusieurs insistent sur cette idée qu'il faudrait que le roi eût connaissance de son discours. « Ah ! que cela est beau, que cela est vertueux, que cela est noble ! écrit Mademoiselle Lespinasse. Que je me sens d'admiration pour Marc-Aurèle, et d'estime pour son vertueux panégyriste ! Il faut absolument que le roi le lise ; j'ai déjà agi pour cela ; j'espère que mon vœu sera rempli, et, en vérité, ce n'est pas pour M. Thomas que je le souhaite. L'excellent homme n'a besoin que des jouissances que lui donne sa vertu. » Sébastien Mercier écrit de même : « Chaque phrase fait rêver celui qui se met un moment à la place des rois. Puissent-ils vous lire ; mais puissent-ils vous entendre ! » Et Condorcet, parlant du même *Eloge* : « Il faudrait que le roi le lût ! »

3. M. de Miromesnil.

4. La pension de douze cents livres accordée à Thomas devait être payée sur les produits du *Journal encyclopédique de Bouillon.* La tradition voulait alors que le roi, en accordant le privilège de diriger tel ou tel journal, se réservât le droit de grever les bénéfices résultant de l'exploitation d'un certain nombre de pensions au bénéfice d'hommes de lettres méritants. Ainsi, en 1762, le *Mercure de France* servait 28 000 livres de pensions. — A peu près à la même époque, le comte d'Angivilliers fit obtenir à Thomas le titre d'Historiographe des Bâtiments du roi, sinécure qui lui assurait douze cents livres d'appointements et un appartement au Louvre. Mais la place était occupée depuis longtemps par l'abbé Leblanc (Jean-Bernard), né à Dijon le 3 décembre 1707, littérateur et historien. Thomas n'avait que « la survivance », c'est-à-dire l'assurance d'en toucher les bénéfices à la mort du titulaire. Or l'abbé Leblanc ne mourut qu'en 1781, quatre années seulement avant Thomas.

5. *Le Journal encyclopédique de Bouillon* était alors dirigé par Pierre Rousseau, né à Toulouse en 1727, qui avait créé cet organe à Liége, de 1756 à 1759, et s'était établi à Bouillon en 1760. Ancien rédacteur aux *Affiches de Paris,* auteur dramatique (il fait a représenter, entre autres pièces, *Les Méprises*), Pierre Rousseau était en relations avec Marmontel, Dorat, d'Alembert, l'abbé Raynal, Lemierre,... etc. Il mourut en 1785.

aiment à se passer de nous. Les meilleurs vers sont trop chers à ce prix. Et ces vers, sans doute, ils sont bien avancés; je ne doute point qu'ils ne soient vifs et piquants, faits à la campagne, et à cette campagne. Je gage que le *Personnel* a été lu. Ce n'est pas vous qui avez le courage de braver les charmes

D'une solliciteuse aimable et sous les armes.

Offrez-lui, je vous prie, tous mes hommages, et agréez, mon cher ami, l'attachement éternel que mon cœur vous a voué.

M. HENRIET.

LETTRES FAMILIÈRES DE PARNY.

I

Voici vingt-cinq lettres inédites de Parny que je rapporte du pays de Parny.

On ne connaissait jusqu'ici que cinq épîtres de lui, dont une en vers, de 1777, adressée à M. de P. du S., et quatre en prose mêlée de vers, adressées à son frère le Comte (1773 et 1775) et au poète Bertin (1773 et 1775). Écrites par un Parny jeune encore, pour être lues d'un groupe d'amis, celui de la *Caserne*, remaniées ensuite en vue de la publication, elle ne donnent pas une impression de grande sincérité.

Celles-ci sonnent plus franc. Écrites sans recherche, mais non sans soin, à sa sœur, à son neveu, à un homme d'affaires, elles ne visent pas à l'effet. C'est le Parny de tous les jours et le Parny créole, assez différent de celui que nous connaissions. Peu d'allusions à la carrière poétique de l'auteur. Les préoccupations sont d'un autre ordre : soucis de famille, soucis de fortune, soucis d'avancement, car Parny fut tout de même officier ; pressentiment de grands événements, témoignage direct et sincère sur l'état d'esprit de la période révolutionnaire.

Elles vont de la fin de l'Ancien Régime à la fin du Consulat.

Les dix-neuf premières (y compris la huitième qui est la copie d'une lettre à leur frère aîné) sont adressées à sa sœur, M^me^ Panon-Du Portail, née Marie-Barbe-Geneviève Parny, issue comme lui de Paul Parny et de sa seconde femme, Marie-Genvièvе de Lanux. Cette sœur, qu'il appelle familièrement Javotte, est sa préférée. Il habita chez elle pendant son séjour à Saint-Denis. Il l'a désignée, avec son mari, pour être son exécuteur testamentaire par son testament du 12 avril 1786 ; il lui a laissé sa procuration pour toutes ses affaires des îles en revenant de son second séjour là-bas. Il surveille à Paris l'éducation de son jeune fils, qui est le principal objet de ces lettres. Il lui écrit, en pleine Terreur, le 15 juin 1793 (lettre XIX) et c'est sur cette parole de tendresse et de mélancolie voilée que se termine ce que nous avons de cette correspondance : « Adieu, ma chère Javotte ; embrasse pour moi ton mari et tes enfans ; je suis préparé à tout ; sois de même. S'il est écrit là-haut que je ferai un voyage plus long que celui des îles, tu seras ce que je regretterai le plus au monde. »

M^me^ Du Portail qui, de l'île Bourbon, était allée, en 1789, consolider à l'île de France une fortune très ébranlée, y perdit son mari et revint

s'établir à l'île Bourbon, à peu près ruinée, avec un de ses fils aliéné Nous n'avons pas de lettres de cette dernière période.

Le second correspondant (lettre XX) est M. de Romainville, devenu, vu l'époque (7 février 1794), le citoyen Romainville, qui s'occupait à l'île Bourbon, devenue l'île de la Réunion, de certaines affaires du poète.

Le troisième groupe comprend, après neuf ans d'intervalle, cinq lettres (XXI à XXV), adressées à son neveu Henry Parny, le second des quatre fils de son frère Jean-Pierre (l'aîné de la famille) et d'Adélaïde Desblottières. Jean-Pierre Parny était le demi-frère du poète, étant issu du premier mariage de son père avec M^lle^ Baillif. Destiné aux armes, premier page du comte d'Artois qu'il accompagna dans son émigration, Henry Parny retourna vers 1800 à l'île de la Réunion, y eut la direction ou la ferme de la douane de Saint-Paul, s'y maria et y termina dans un bien-être sans gloire une vie que son oncle croyait promise à de plus hautes destinées.

Toutes ces lettres, sauf la cinquième, qui est une copie, sont de l'écriture fine et régulière du poète et signées de son parafe. A l'exception de la vingtième, elles furent données par M^me^ Béranger, parente de M^me^ Du Portail, à l'historien réunionnais Élie Pajot et par le neveu de celui-ci, Léonce Ozoux, mort en 1924, au Musée Léon Dierx, à Saint-Denis de la Réunion. La vingtième, également donnée par Léonce Ozoux, provenait des papiers de son grand-père Ozoux.

Je les ai transcrites littéralement, jusqu'à la ponctuation où l'absence de certaines majuscules choque un peu nos usages, jusqu'aux fautes d'orthographe ou d'accentuation, très rares chez cet excellent écrivain, sauf dans une ou deux lettres que, pressé par le temps ou troublé par la Terreur, il n'a pas recopiées comme il en avait l'habitude. On ne saurait, bien entendu, considérer comme des fautes l'usage, courant à cette époque, des imparfaits et des conditionnels terminés en *ois*, de pluriels entraînant la chute du *t* final, de l'orthographe *tems* et *longtems*. Sa syntaxe est d'une régularité parfaite : dans ces vingt-cinq lettres il n'omet qu'une fois l'accord d'un participe.

Pour l'éclaircissement des détails historiques, j'ai eu recours aux almanachs du temps, à la *Biographie universelle* de Michaud, au livre d'Adrien d'Épinay (*Renseignements pour servir à l'histoire de l'île de France jusqu'en l'année 1810*, Dupuy, éditeur, île Maurice, 1890), à une étude d'Élie Pajot sur Parny, parue dans le *Bulletin de la Société des Sciences et Arts de l'île de la Réunion* en 1870, et surtout aux documents des Archives de la Réunion, des Archives nationales et de celles du ministère de la Guerre et du ministère des Colonies. Je me suis, d'ailleurs, efforcé de réduire au minimum l'usage de ces documents qui auront leur place dans une étude plus complète destinée à paraître quelque jour.

[I]

Paris, le 28 août 1786.

Me voilà encore une fois dans ce vieux Paris, ma chère Javotte[1]. Nous avons essuyé sous le Cap des tems affreux, et tels que des marins qui ont fait toutes les campagnes de Cook n'en ont jamais vu de pareils. nous l'avons cependant doublé le 12 juin. nous avons relâché quatre jours à S^te^ Hélène, et je suis arrivé à Plymouth le 13 de ce mois[2]. le 18 j'étois à Versailles. le Comte[3] et Du Portail[4] sont revenus de la campagne pour me voir ; et tu peux t'imaginer leur étonnement. ton fils est bien portant et gras comme un larron ; mais le Comte relève d'une maladie qui a pensé l'emporter[5]. ils t'écrivent tous deux et moi je n'ai que le tems de te dire un mot. je suis content de la réception de M. de Castries[6], et je m'attends à quelque chose. mais nous sommes dans un siècle de fer, on réforme de tous côtés, et l'on ne donne plus de brevets. mon sort ne sera décidé que dans deux mois.

Tu m'as promis mes draps de lit par la première occasion ; quant au reste de mon linge, envoye-moi seulement 36 chemises[7], car le Comte n'en a plus. tu garderas le reste, ainsi que les 4 petites pièces de toile, jusqu'à nouvel ordre. il se pourroit bien que j'allasse le chercher.

Adieu, ma bonne amie, je t'embrasse de tout mon cœur, toi, ton mari, tes enfans, M. Dioré[8] et toute la famille.

(*Paraphe.*)

[II]

Paris, ce 6 avril 1787.

J'ai reçu de tes nouvelles du 8 9^bre^[9] ; ma chère Javotte, par Montchéri[10] qui étoit alors à S^t^ Denis. je lui réponds et je ne mets point d'enveloppe à ma

1. M^me^ Du Portail (voir l'Introduction).

2. Il avait pris passage, le 6 mai, à Port-Louis, sur le paquebot anglais le *Fox*, en vertu d'un ordre de service du gouverneur général, le vicomte de Souillac, dont il était aide de camp. Cet ordre de service, dont j'ai le texte inédit, porte qu'il doit se rendre « en droiture » en Angleterre, y remettre une lettre à l'ambassadeur de France et se rendre le plus promptement possible en France pour y remplir la mission qui lui est confiée. Le voyage « en droiture » a donc duré un peu plus de trois mois.

3. Le comte de Parny (Jean-Baptiste-Paul), dit Dessalines, né à Saint-Paul (île Bourbon), le 5 mars 1750, du second mariage de Paul Parny ; gendarme de la Garde du Roi depuis le 5 juin 1772 ; écuyer de la Reine depuis 1775 ; capitaine, à la suite, du régiment de la Reine, cavalerie, depuis le 6 novembre 1779 ; mort dans la nuit du 15 au 16 août 1787 (voir lettre III). C'est le frère le plus aimé du poète et le vrai chef de la famille.

4. Fils aîné de M. et M^me^ Du Portail (voir l'Introduction et la plupart des lettres qui suivent).

5. Il se ressentira de cette « grande maladie, continuera de souffrir, se plaindra des nerfs », et mourra juste un an après d'une fièvre « maligne-nerveuse ».

6. Le maréchal de Castries (Charles-Eugène-Gabriel de la Croix), né en 1727, mort en 1801, ministre de la Marine depuis 1780 jusqu'au 24 août 1787, maréchal de France depuis 1783.

7. Chiffre normal pour l'époque si l'on s'en rapporte à l'inventaire que j'ai cité dans *L'Ile de la Réunion* (Paris, Larose, 1925). Cet inventaire, fait à l'île Bourbon à la mort de Paul Sicre de Fontbrune, lieutenant-colonel réformé, comprenait entre autres choses 21 habits, 23 vestes, 40 culottes, 72 paires de bas, 133 chemises, 21 caleçons, 100 mouchoirs, 18 cols, 12 paires de gants et 7 perruques.

8. Dioré de Périgny, commandant les milices du quartier de Sainte-Suzanne (île Bourbon), reçu chevalier de Saint-Louis en avril 1771, en même temps que le père de Parny. Cette famille existe encore à La Réunion.

9. La lettre en question a mis cinq mois à lui parvenir.

10. Louis-Joseph-Blaise-Cheriseuil Parny, dit Parny-Montchéri (sans doute à cause du prénom Cheriseuil, dont on trouve un autre exemple dans les recensements de

lettre, afin que tu la lises avant de la lui envoyer. lis aussi celle que j'écris à M. Duvau[1], et recommande-lui de la lire, car il pourroit bien l'oublier. d'après la petite note écrite de sa main, je vois que je ne me tromperai pas en mettant les choses au pis. or le pis aller, c'est qu'on saisisse la moitié de la terre que j'ai vendue à le Breton[2], que le Breton revienne sur moi, et que je sois obligé de lui rendre le prix de cette moitié. son billet de 18 000 liv. que tu as entre les mains, et qu'il n'aura pas sans doute acquitté, fera juste son affaire. mais ne le lâche que par un acte pardevant notaire, où il sera stipulé que cette somme est le prix de cette moitié de terre que j'avois achetée du Comte de Parny et que j'ai vendue à lui le Breton. tu m'enverras copie de cet acte.

Tâche donc de vendre le fameux Auguste[3] ; car Parny[4] seroit homme à le

l'époque), dernier des trois fils du second mariage de Paul Parny, propre frère du comte, d'Evariste et de Mme Du Portail, né à Saint-Paul en 1757, gendarme de la Garde du Roi en même temps que le comte et qu'Evariste, retourne à l'île Bourbon et se fixe définitivement à Saint-Paul, où il se marie, a deux filles, et perd sa femme en 1791. Il est question de lui dans les lettres XIV, XVI, XXII, XXIII et XXIV.

1. Rien de bien sûr sur ce M. Duvau, si distrait, et qui s'occupe des affaires de notre poète. Un recensement de 1719 signale à Saint-Paul la présence d'un certain Simon Devaux, natif de Picardie, âgé de quarante et un ans, dont il ne peut être question, mais qui a cinq fils. Un Desveaux signe en 1767, comme notable, un mémoire au roi contre les ex-directeurs et agents de la Compagnie des Indes. Un Desvaux est, en 1784, sous-lieutenant au régiment de Pondichéry, en garnison à l'Ile de France.

2. Ce Le Breton, dont le prénom n'est indiqué nulle part, est soit Henry Le Breton, soit un de ses fils : Henry, André, Jean, Prudent, Marius, Ovide, Crescent ou Patient. Le père est mentionné dans un acte de 1771, comme défendeur en même temps que Paul Parny et ses enfants (dont le poète) dans un procès relatif à d'autres terrains, que leur intentaient les sieurs de Palmaroux et autres. La seconde affaire Le Breton, celle dont il est ici question, sera plusieurs fois mentionnée dans ces lettres de famille. Elle sera un véritable cauchemar pour le poète. Voici comment il l'explique dans une lettre inédite adressée à son avoué à Paris, sur la fin de sa vie : « ... Je me trouvais à l'île de Bourbon en 1783. A cette époque, j'ai vendu une petite habitation pour un de mes frères [le comte], qui est mort depuis, et qui n'a pas laissé de quoi se faire enterrer. Probablement [*sic*] je me suis porté caution ; probablement encore il avait des créanciers ; et je l'ignorais. Je suis revenu en France. Deux ans après, mon acquéreur [Le Breton] s'est laissé exproprier tranquillement, sans faire même signifier cette expropriation ni à moi ni à qui que ce fût. Je ne me doutais de rien. Mais voilà qu'au bout de vingt ans [1783-1804] les héritiers de mon acquéreur me demandent le capital et les intérêts, c'est-à-dire 35 000 liv. [72 000 liv. d'après la lettre XXV]. Je suis tombé des nues. L'affaire se poursuit là-bas, et elle viendra ici. Vous pouvez vous préparer d'avance ; je vous préviens que je ne veux pas payer, 1° parce que j'ai remis à mon frère le prix de la vente [voir lettre III], 2° parce que l'expropriateur [de Mantort] était mon débiteur, et que je me trouvais en procès avec lui pour une somme de 60 à 80 000 liv. : si mon acquéreur eût fait signifier les poursuites intentées contre lui à moi ou à mon fondé de pouvoir aux îles, on aurait facilement empêché l'expropriation. Le poursuivant agissait comme procureur des créanciers de mon frère, mais je le poursuivais, lui, personnellement. Il existe encore, il a fait faillite [voir lettre XXV], et, quoique insolvable, il vit dans l'abondance... »

3. Il s'agit d'un esclave qu'il avait laissé chez son frère Parny.

4. Paul Parny, dit Parny de Terraincourt, né à Saint-Paul (île Bourbon), le 22 février 1741, second fils du premier mariage de Paul Parny, donc demi-frère du poète, entra le 12 mai 1757, à seize ans, dans les Gardes du Corps, compagnie de Villeroy, et fit avec son frère aîné, Jean-Pierre, la campagne d'Allemagne de 1761. Il entra ensuite au service de la Compagnie des Indes comme lieutenant du bataillon de l'Ile de France, épousa dans cette île, en 1766, Mlle de la Roche du Ronzet, devint capitaine, et prit, le 1er septembre 1783, un congé de trois ans, qu'il passa en France, « où l'état désespéré de sa santé et des affaires importantes lui faisaient un devoir de se rendre ». Il était apparemment déjà de retour à l'île Bourbon, où il mourut à la fin de l'année 1788. (Voir lettres VIII et XI.)

garder jusqu'à la vie éternelle ; je t'autorise à t'en emparer partout où il sera.

Ton fils se porte bien, mais il est maigre parce qu'il grandit. c'est un charmant sujet ; il ne lui manque qu'un peu de mémoire, et d'être passé plutôt en France. il étudie de bon cœur, et fait tout ce qu'il peut pour retenir ce qu'il étudie. tu ne lui destines que 1 400 liv. par an ; mais tu n'as pas calculé juste. dans ce moment-ci il a pour plus de 1 200 liv. de maîtres par an, et tous ces maîtres sont indispensables ; ajoute à cela la pension et l'entretien, et tu auras une idée de l'éducation à Paris. cependant ce n'est qu'à Paris qu'on peut en recevoir une bonne. décide-toi donc à faire bien les choses, ou à ne rien faire du tout. car il n'y a rien de si détestable et de si nuisible qu'une demie [*sic*] éducation.

Le plus grand défaut que je trouve à ton fils, c'est d'avoir l'esprit créole, et ce défaut ne se corrige jamais. il me disoit dernièrement : j'aime mieux Bourbon que Paris ; j'étois heureux à Bourbon, mais je ne connaissois pas mon bonheur. ce mot m'a effrayé. je ne lui ai rien répondu, parce qu'il paraissoit affecté ; mais j'ai fait de tristes réflexions.

Je voudrois bien savoir si Charles Gonneau[1] a fait consommer son décret ; s'il ne l'a pas fait, il s'en mordra les pouces ; je lui ai vendu comme procureur du Comte, et il n'a point de recours sur moi.

Envoye-moi donc mes draps et les trois douzaines de chemises que je t'ai demandées. ces toiles de l'Inde sont ici d'un prix exorbitant. la vie est augmentée d'un tiers pendant mon absence[2]. aussi je n'attends pour prendre un parti que la rentrée des fonds que je t'ai laissés. je ne prévoyois pas cela quand je t'ai quittée ; et je me repends [*sic*] bien sincèrement d'être revenu sans avoir terminé nos affaires ; mais je ne pouvois pas faire autrement, et pourtant j'ai mal fait.

Adieu, ma chère Javotte. embrasse pour moi mon frère[3] et tes enfans. ma tante Le Tort[4] se porte bien ; elle aime beaucoup ton fils.

(*Paraphe.*)

Je t'envoie un paquet contenant 12 exemplaires d'un petit volume[5] que je viens de publier : tu les distribueras suivant la note que j'y ai jointe.

[III]

Paris, le 22 août 1787.

Ton fils se porte bien, et ce que j'ai à écrire ne le regarde pas. mais pleure, ma chère Javotte, pleure des larmes de sang. notre malheureux frère[6] a ter-

1. Acquéreur d'un terrain vendu par le poète agissant par procuration de son frère le comte, vraisemblablement la moitié du terrain de la Ravine, dont le reste avait été vendu par le poète à Le Breton. Un Gonneau de Montbrun, officier de bourgeoisie, est co-héritier en 1762, avec les enfants du premier mariage de Paul Parny, des terres laissées à Saint-Paul par Anne Bellon, veuve Ricquebourg.

2. Cette absence avait duré près de trois ans, de septembre 1783 au 18 août 1786. La première date est donnée par une lettre inédite du maréchal de Castries, ministre de la Marine ; la seconde par lui-même (voir lettre I).

3. Son beau-frère, Panon Duportail. C'est lui qu'il désignera de ce nom à la fin de presque toutes les lettres suivantes.

4. Sa grand-tante du côté maternel : Catherine Léger, épouse du sieur Le Tort, ancien garde-magasin général (c'était un des plus importants fonctionnaires de la Compagnie dans l'Île), intervient dans une requête de 1754, à propos d'un procès-verbal de bornage. Elle meurt très âgée en mai 1789 (voir lettre X) ; elle habitait Paris.

5. Sans doute l'édition de ses *Œuvres*, contenant les *Opuscules poétiques* et les *Poésies érotiques*, publiées à Londres et à Paris (Veuve Duchesne), petit in-12, en 1787.

6. Sur le comte de Parny, qui était le propre frère du poète, de Mme Du Portail et de Parny-Montchéri, voir lettre I, note 3.

miné une vie tissue de chagrins et de souffrances, et qui n'a été profitable qu'à sa famille. les affaires où on l'avoit engagé, la perte de sa fortune causée par de prétendus amis qu'il avoit cautionnés, d'autres chagrins encore, avoient ruiné sa constitution naturellement faible. depuis la grande maladie qu'il eut il y a un an, il souffroit toujours, et se plaignoit des nerfs. cependant il avoit passé l'été assez bien ; et lorsque j'ai reçu ton gros paquet[1], la facilité de se débarrasser de quelques créanciers pressans lui avoit rendu sa bonne humeur et sa gaîté. quelques jours après nous sommes partis pour la campagne ; il y est tombé malade d'une fièvre maligne-nerveuse ; et malgré tous les secours, il a expiré dans la nuit du 15 au 16 août. je suis revenu à Paris sur le champ mais seul. sens-tu combien ce mot est affreux, ma bonne amie? je me suis mis tout de suite en règle, et j'ai fait faire l'inventaire. je renoncerai à la succession. il faut que ma belle-mère[2] et vous tous, vous en fassiez autant. la vente des effets suffira à peine à payer les frais privilégiés, tels que ceux de domestiques, de maladie et d'enterrement. Tancarville[3] est le seul de ses créanciers avec lequel il n'avoit pu s'arranger. je crois qu'il est dû à cet homme par le Comte, Mad[e] Le Tort[4] et le V[te] de Vaux[5] solidairement, plus de 150 000 liv. il poursuivoit toujours mon pauvre frère, et il auroit obtenu le par-corps[6] contre lui. pour mon compte, je perds 30 000 liv., que j'avois sacrifiées de bon cœur à l'arrangement de ses affaires et à sa tranquillité. je reste en outre exposé pour 18 000 liv., car Tancarville saisira certainement la moitié de la Ravine[7] que j'ai achetée du Comte et vendue à M[r] le Breton ; et celui-ci aura nécessairement son recours sur moi. voilà ma position ; tu sentiras de reste combien elle est amère. si j'étois auprès de toi, nous pleurerions ensemble, et cela me soulageroit. je ne sais ni ce que je ferai, ni ce que je deviendrai. je veux essayer d'éteindre les petites dettes criardes que la famille ne peut pas laisser subsister, telles que celles du médecin, chirurgien, apothicaire, tailleur, bonnetier, cordonnier, etc. je prévois qu'elles monteront à un millier d'écus ; cette dépense me gênera singulièrement ; mais, ma chère amie, l'honneur doit passer avant tout; et je laisse à la famille à voir ce qu'elle doit faire en cette occasion. rappelle-lui que si elle tient un rang honorable, elle le doit à notre frère[8]. fais-lui part de cette triste nouvelle et de tous les détails que je te donne.

Adieu, je t'embrasse de tout mon cœur ; mais je suis plus mort que vivant.

Le Ch[er] de Parny.

[Au verso et d'une autre écriture :] reçue ce 7 juin 1788[9].

1. L'épithète s'explique à la fois par le volume de la lettre en question et par le chiffre des lettres de change qu'elle contenait.

2. Françoise Bonardo de Roburent, troisième femme de Paul Parny et sa veuve depuis 1782. Pas un mot de sympathie ni d'antipathie pour elle dans ces lettres.

3. Pas de renseignements sur ce créancier du comte.

4. Sur M[me] Le Tort, voir lettre II, note 10.

5. Est-ce le Duvau de la lettre II ou l'un des Desvaux de la note? Celui-ci est vicomte, et ne semble guère pouvoir être le descendant de Simon Devaux, qui est qualifié de « ci-devant flibustier », dans le recensement de 1711. Il est vrai que les Parny...

6. Contrainte par corps à défaut de paiment.

7. Sur ce terrain de la Ravine, voir les lettres I et II, ainsi que les notes.

8. Allusion au rôle si important joué par le comte de Parny, écuyer de la reine Marie-Antoinette, tant dans l'affaire du rétablissement du nom et des armes de la famille Deforges-Parny que dans la carrière de ses frères et de ses neveux.

9. Cette lettre a donc mis près de dix mois à parvenir à sa destinataire, à cause des erreurs indiquées dans la suivante. C'est ce qui explique que Parny n'ait pas eu de réponse avant juin 1789 à cette lettre d'août 1787.

[IV]

Mad^e Du Portail (n° 1).

Paris, le 22 septembre 1787.

En t'écrivant le 22 août dernier, j'étois si pénétré de l'affreuse nouvelle que je te mandois, que je ne t'ai pas parlé de ton fils, j'ai même oublié de mettre ton adresse sur la lettre ; je l'ai envoyée en blanc à M^r de Kerbalanec[1], et il m'a écrit que la croyant pour Parny il la lui adressoit. ne manque pas de la retirer, ainsi que l'extrait mortuaire qui y étoit joint. comme vous aurez besoin de cet extrait dans les partages[2] qui pourront avoir lieu dans la suite, je t'en envoye (*sic*) un second. ne manquez pas non plus de m'adresser sur le champ une procuration signée de tous les héritiers, à l'effet de renoncer à la succession. il faut qu'elle soit en blanc et sous le couvert de *M^r Aleaume*[3] *notaire rue Croix-des-petits-champs, à Paris.* ma rénonciation (*sic*) est faite, et je m'occupe maintenant à éteindre les billets d'honneur[4] et les petites dettes criardes ; cela montera à plus de mille écus. j'espère que la famille se ressouviendra dans cette occasion de ce qu'elle doit au Comte de Parny et à moi.

Je numéroterai désormais mes lettres, pour que tu puisses voir celles qui seront retardées. Fais en autant ; autrement notre correspance (*sic*) n'auroit ni ordre ni clarté. j'ai reçu à la fin de juillet ton paquet venu par le Consolateur[5] ; et je n'ai reçu que six semaines après tes lettres du mois de décembre et de février[6]. ces retards embrouillent la correspondance. les numéros remédient à tout. mes (*sic*) toutes mes lettres sous le couvert de *M^r de Campan*[7] *secrétaire du Cabinet de la Reine,* à Versailles. recommande à tous ceux qui voudront m'écrire d'en faire autant. mais surtout point de gros cachets en dessous ; les paquets seroient ouverts à la poste, et je ne les recevrois pas. comme il n'y a plus de ports-francs, et que les frais de poste sont très-chers, il ne faut pas grossir inutilement les paquets[8]. quand tu m'enverras des lettres de change, n'y joins pas les ampliations[9] ; car on ne veut pas même les lire au Trésor de la Marine.

1. Ce M. de Kerbalanec, au nom si breton, est le correspondant de Parny à Lorient. Il n'est plus question de lui dans ses lettres après le 6 juin 1789. Était-il des îles ? Y est-il retourné aux approches de la Révolution ? Je trouve un Kerbalanec parmi les membres de l'Assemblée coloniale de l'île de France en 1790.

2. Partages de biens où le comte eût pu intervenir comme partie prenante et où il était nécessaire de prouver son décès. Il ne peut être question de se partager sa succession, puisque tous les ayants-droit y renoncent, et pour cause.

3. Parny a eu, soit par goût, soit par nécessité, plus d'un notaire. En 1784, il dépose son testament chez M^e Touraille, notaire à Port-Louis, île de France. En 1788, il reçoit des lettres de change sous le couvert du notaire Bonnomet, mais il prie sa sœur de ne plus user de cette adresse. En 1794, Aleaume étant mort, il le remplace par Bonnomet. Son notaire à La Réunion semble avoir été M. de Romainville. Son avoué à Paris, vers 1805, est M. Heseque.

4. Reconnaissances de dettes contractées sur parole : dettes de jeu ?

5. Nom de navire.

6. Avec neuf et sept mois de retard.

7. C'est le beau-père de la lectrice de Marie-Antoinette, dont nous avons les mémoires Il devint, en 1789, administrateur général des loteries de France, et Parny s'empressa d'utiliser pour son compte la franchise postale attachée à ce nouveau titre. Il mourut en 1791, laissant une faillite considérable, où Parny perdit 30 000 livres (voir lettres XVI et XIX).

8. Cette question de la franchise postale a toujours beaucoup préoccupé Parny. On en verra la plus curieuse manifestation dans la lettre XXIV, où lui qui se plaint sans cesse de ne pas recevoir de lettres, se plaint d'en recevoir trop coup sur coup, et craint d'être ruiné si le zèle épistolaire de son correspondant ne se limite à des manifestations trimestrielles.

9. Duplicata des lettres de change, tirées des colonies sur le Trésor central.

Venons à ton fils. je n'ai pas besoin de te dire que je me charge de son entretien ; c'est ce que je ne fais pour aucun de mes autres neveux ; un détail aussi minutieux ne me convient en aucune manière. j'ai ouvert mon compte de dépenses pour lui le 28 août ; et mes avances datent de ce jour. il s'écoulera une année avant que je recoive tes réponses[1], et alors je serai en avance de quinze ou seize cents livres. je te réponds bien de ne lui donner que le pur nécessaire. tu ne regretterois surement (*sic*) pas l'argent que son éducation te coûte, si elle lui facilitoit les moyens de prendre un état solide. mais, ma chère amie, il ne faut pas s'abuser. en perdant notre pauvre frère[2], nous perdons tout. je ne connois qui que ce soit dans les bureaux ; je n'ai pas même pas eu assez de crédit pour faire récompenser mes services. d'ailleurs la france est dans un état de crise ; on réforme, on supprime, on casse bras et jambes dans tous les départemens[3] ; le militaire est le plus maltraité, et je serai compris dans la proscription générale. plus de trente mille serviteurs du Roi vont se trouver sur le pavé. on ne rencontre que des gens qui perdent leur état et leur pain. juge d'après cela s'il y a quelque espérance pour ton fils ! je ferai cependant une tentative cet hyver (*sic*), mais je suis convaincu d'avance qu'elle sera inutile. s'il n'est pas placé au commencement de 89, il faudra bien qu'il fasse ce que font tous les créoles, ce que vient de faire Mr de Launay[4] quoique fils unique ; il retournera à Bourbon. fais attention que, placé ou non, son équipement et son voyage seront un objet de mille écus. je te préviens d'avance, parce que malgré tout ce que je t'ai dit, tu ne peux te faire une idée de ce pays-ci : je n'ai été absent que 3 ans, et à mon retour j'ai retrouvé tout renchéri d'un tiers, et même de moitié. tu donnes à ton fils 1400 liv. et cela ne suffira pas, quoiqu'il ne paye pas de pension[5]. tu as beau dire que tu ne peux faire davantage ; puisque tu l'as envoyé à Paris, il faut bien qu'il profite du tems qu'il y passe ; il faut bien qu'il se vêtisse (*sic*), et qu'il aît (*sic*) des maîtres. autrement il auroit droit de te répondre : pourquoi m'avez-vous envoyé ici ? je le dirige dans ses études. cet hyver, il n'aura que les maîtres de mathématiques, d'armes et de danse. je lui donnerai peut-être aussi le maître de harpe, car il annonce de grandes dispositions pour cet instrument. il profite des leçons qu'il voit donner au fils de Made de l'Isle, et il en profite mieux que celui qui les reçoit. il n'a d'autre défaut qu'un peu de paresse, et d'autre désavantage que le manque de mémoire. mais tout cela disparoît, quand il est question de la harpe. c'est une passion chez lui. voilà des détails, ma chère Javotte ; et c'est de cette façon que je t'écrirai toujours. le marquis[6] est à son régiment où il ne se conduit pas très bien ; Henry sera

1. Il admet donc comme normal un voyage de six mois entre la métropole et l'île Bourbon.

2. Le comte de Parny.

3. C'est-à-dire les ministères et les administrations qui en dépendent. Les difficultés du ministère de Brienne avaient succédé aux prodigalités du ministère de Calonne (avril 1787).

4. En 1743, un Pierre de Launay est employé de la Compagnie des Indes à Saint-Denis (île Bourbon), et sert de témoin à Paul Parny. En 1770, un sieur Launay (est-ce le même ?) est assesseur au Conseil supérieur de l'île de France et reçoit de l'intendant Poivre le monopole des vins et des eaux-de-vie, ainsi que de leur débit dans toute la colonie, ce qui excite beaucoup de mécontentements. En 1774, il est rapporteur au même lieu, dans un procès criminel. En 1782, un M. de Launay apporte à Suffren, dans l'Inde, une lettre de Bussy et le portrait du roi pour Hyder-Ali.

5. Il est, en effet, comme on le verra plus loin, logé chez Mme de l'Isle, qui l'élève avec son fils. Aucun renseignement précis sur cette excellente dame, aussi généreuse que prévoyante, dont on appréciera par la suite les excellents procédés pour le jeune créole. Tout ce que l'on sait d'elle, c'est l'amitié qui la liait au comte de Parny et qui la lie au poète. Elle était sans doute veuve ; il n'est point question de son mari.

6. Paul-Marie-Claude Deforges-Parny, né en 1764, fils aîné de l'aîné de la famille,

bientôt 1er Page d'Artois ; Amédée est au collège de Vendôme ; le Cher Deforges, Eugénie et Tisi, sont en Provence. Made Le Tort se porte bien.

Je t'ai demandé l'hyver dernier les pièces en règle qui constatent les sommes que Mantore[1] à (*sic*) touchées pour Made Le Tort et pour ma tante[2].

Jean-Pierre Parny, et d'Adélaïde Desblottières. Voici quelques renseignements, difficilement établis, et d'ailleurs incomplets, sur cette branche de la famille. Jean-Pierre Parny, né à Saint-Paul (île Bourbon) le 25 juillet 1739, envoyé à Paris pour son éducation, entre, le 12 mai 1757, à dix-huit ans, dans les Gardes du Corps, compagnie de Villeroy, brigade de Saint-Jal, fait dans ce corps la campagne de La Rochelle et celle de 1761 sur le Rhin. Au retour de la campagne, il passe au service de la Compagnie des Indes, obtient en janvier 1762 le brevet de lieutenant en pied dans le bataillon de l'île de France, et y sert jusqu'en 1767, date où ce corps est réformé. En 1768, à la formation des milices nationales, il est fait major de celles du quartier Saint-Denis, à l'île Bourbon. Le 11 mars 1767, il y est reçu commandant, et obtient le même jour son brevet de major dans les troupes des colonies. Le 16 juillet 1784, il reçoit la croix de Saint-Louis. La date exacte de sa mort m'échappe. Une lettre de Cossigny, du 27 octobre 1788, parle incidemment de cette mort comme d'une chose relativement récente. Notre poète écrit, le 2 avril 1789 : « J'ai perdu en dix-huit mois mes trois frères aînés ». Or, le comte étant mort le 16 août 1787, Parny-Terraincourt avait dû mourir à la fin de 1788, ce qui ferait remonter la mort de Jean-Pierre au milieu de 1787, peut-être quelques mois plus tôt. Ce n'est que dans sa lettre du 16 février 1788 que le poète parle et agit en tuteur des enfants de Jean-Pierre. Aucune allusion n'est faite par lui à cette mort dans les lettres précédentes. Il est vrai qu'il nous manque les nos 2 et 3 de sa correspondance avec Mme Du Portail. Nulle part Jean-Pierre n'est appelé le marquis. De qui son fils aîné tenait-il donc ce titre? Sans doute du marquis de Châteaubrun, chef du nom et des armes de la famille Deforges, dont il sera question à la dernière note de cette lettre. Quoi qu'il en soit, le marquis Paul-Marie-Claude, pupille du poète, eut une jeunesse orageuse. En 1782, nous le voyons « étudiant dans une pension académique et se destinant au corps de la Marine ». En 1785, il est premier page du comte d'Artois. En 1786, il est « à son régiment », et y fait des frasques. En 1789, il sort de prison, où il a passé six mois, son tuteur ayant payé ses dettes, et il est fait capitaine de cavalerie au régiment de Royal-Guyenne. En 1791, il est émigré, et auprès du Prince, à Coblence, sans doute. En mars 1792, il revient à Paris, très aise d'avoir vingt-cinq ans et de toucher son héritage, qui se monte à 8 600 liv. Une lettre de 1802 le montre à Paris, gros, gras et heureux. Parny le croit marié depuis longtemps ; il a un fils qui est gentil (lettre XXI). Il épousa, en effet, la célèbre actrice Louise Contat, mais seulement vers 1810. Il l'accompagnait dans ses tournées (lettre XXIV). Elle mourut le 9 mars 1813. La Restauration le trouve à l'île Bourbon. Il est commandant d'armes à Saint-Paul et reçoit, par ordonnance du 5 septembre 1814, la croix de chevalier de Saint-Louis. Pendant les Cent Jours, le gouverneur de l'île Bourbon l'envoie au gouverneur anglais de l'île Maurice pour lui faire savoir que tous les partis politiques sont réunis pour repousser l'attaque des Anglais. Il vécut à l'île Bourbon très calme, très rangé, bon comptable et bon ménager, au dire de Pajot. — Le second fils de Jean-Pierre Parny est cet Henry dont le nom reviendra plus d'une fois dans ces lettres, et à qui sont adressées les quatre dernières (voir l'Introduction). — Le troisième porte le nom de chevalier Deforges. Evariste Parny, qui est son tuteur comme celui de ses autres frères, le renvoie à l'île Bourbon avec le quatrième, Amédée, en février 1788 (lettre VIII). Ils arrivent pour voir mourir leur oncle Paul, qui devait devenir leur tuteur. Leur tante, Mme de Palmaroux, les reçoit chez elle, mais les traite assez mal (lettre XIV). Leur oncle Montchéri devient leur tuteur pour l'île Bourbon. Evariste continue, bien malgré lui, la gestion de leurs fonds en France. Il ne déclare pas ces fonds pendant la Terreur, au péril de sa vie et dans l'intérêt de ses pupilles. Il achève de solder ses comptes de tutelle en 1804 (lettre XXV). — Eugénie et Tisi (quelque diminutif assez ridicule) semblent être deux autres enfants de Jean-Pierre Parny. Eugénie meurt le mois suivant (octobre 1787).

1. Voir lettre II, note 4.

2. Cette tante est une des sœurs aînées de son père, Marie Parny, épouse de Pierre de Guigné, ou Barbe Parny, épouse de Jean de Saint-Lambert de la Bergery.

je te réitère la même demande. ces pièces sont absolument nécessaires. Kerbalanec a reçu la caisse de miel[1]. j'aimerois bien mieux que ce fût mon linge, et surtout mes draps. je t'avois dit en partant de me les envoyer sur le champ, étourdie que tu es. envoye-moi tout ce que tu as à moi et adresse le à Mr de Kerbalanec. l'occasion de Mr Larabit[2] étoit unique.

Le Cher de Fayolles[3] sera bientôt notre neveu, car la permission est expédiée. il m'a écrit et il me donne pour cinq à six mille francs de commission ; mais il a oublié une bagatelle, l'argent. j'embrasse Du Portail et tes enfants, ainsi que toute la famille. je n'écris à personne parce que je n'ai pas un moment à moi.

Tache donc de te défaire d'Auguste[4]. adieu, ma chère Javotte ; je t'aime de tout mon cœur, mais ce pauvre cœur est bien triste ! je ressemble à un homme prêt à tomber, et qui ne trouve plus où s'appuyer.

(Paraphe.)

P. S. — Je viens d'apprendre par le correspondant de M. Desforges[5] qu'il a eu la petite vérole, et qu'il s'en est bien tiré. cela n'est pas malheureux à son âge et avec son tempérament.

[V]

Copie d'une lettre d'Évariste de Parny

(Original donné au Docteur Fayard[6].)

a Mme Duportail, sa soeur[7].

Paris, le 27 octobre 1787.

Ton fils se porte bien, ma chère Javotte ; il est encore à la campagne et il fera dans peu de jours sa première communion. vaut mieux tard que jamais.

Lis la lettre que j'écris à Parny ; elle t'apprendra la mort d'Eugénie[8] et la situation actuelle de notre famille en france.

Le Comte était chargé de la procuration des héritiers De Lanux[9] pour toucher les rentes qu'ils ont ici ; sa mort vous oblige à nommer un autre procureur. Mr Amat[10] est tombé en enfance et n'est plus capable d'affaires ; d'ailleurs, quand même il auroit toute sa raison, ce seroit un mauvais choix.

1. Le miel de l'île Bourbon est renommé, surtout la variété appelée *miel vert*, que les abeilles butinent sur les fleurs du Tan rouge (*Weinmannia tinctoria*).

2. Les Larabit étaient des voisins des Parny à Saint-Paul. En 1772, Jean-Baptiste Larabit est notaire du roi au Conseil supérieur de l'île Bourbon et réside au quartier de Saint-Paul.

3. Le chevalier de Fayolles avait été, dans les guerres de l'Inde, major du bataillon des Volontaires de Bourbon, qui rentra en 1783, et fut licencié en 1789. Il fut arrêté par surprise, en même temps que le général Duplessis, gouverneur de l'île de la Réunion, le 11 avril 1794, et déporté à l'île de France par les sans-culottes.

4. Sur cet esclave, voir la lettre II.

5. S'agit-il de Pierre Deforges, marquis de Châteaubrun, capitaine d'infanterie, chef de la branche aînée des Deforges, et, dans ce cas, comment le fils aîné de Jean-Pierre Parny porte-t-il déjà le titre de marquis ? Ou, puisqu'il est question d'un correspondant, d'Antoine-Marie Desforges (et non Deforges)-Boucher, ancien gouverneur des îles de France et de Bourbon, ami de la famille de Parny, retiré sur sa propriété du Gol à l'île Bourbon ?

6. La famille de Fayard, établie à l'île Bourbon au xviiie siècle, y a encore des représentants, dont un médecin. En 1794, on relève sur la liste des dons patriotiques un Fayard qui fait abandon d'un quart de sa pension.

7. Les lignes 2 et 3 sont de la main de Mme Du Portail. Cette lettre devait porter le no 2 ou le no 3. L'une ou l'autre manque.

8. Sur Eugénie, voir la lettre IV, note 15.

9. Il s'agit de la succession de son grand-père maternel, Hilarion-Marie-Luc de Lanux, ancien conseiller au Conseil supérieur de l'île Bourbon.

10. Famille établie à l'île Bourbon au xviiie siècle et encore représentée dans l'île.

quant à moi, je ne veux point de la procuration, à moins que ce soit pour vendre le tout ; mais s'il y a encore des mineurs on ne peut pas vendre : alors les majeurs vendront leur quart, s'ils le jugent à propos. je t'envoie deux modèles de procuration, le n° 1 pour autoriser à toucher simplement, le n° 2 pour autoriser à vendre.

Tous les papiers concernant ces rentes sont entre mes mains. le Comte avoit chargé par procuration un homme d'affaires de toucher les arrérages ; il se nomme Gentil. il continuera à toucher, mais il ne peut remettre les fonds à moi ni à personne, parce que personne n'a les pouvoirs nécessaires. il les gardera jusqu'à ce que la nouvelle procuration arrive.

Ces rentes sont en quatre parties comme tu le verras par le n° 2, l'une de 144 liv., une de 124 liv., une de 300 liv., une enfin de 80. elles sont toutes à 5 pour cent, excepté la 3e sur le clergé à 4 pour cent ; le capital est donc de 13580 liv.

Je te recommande d'engager les héritiers à vendre ou du moins à faire le partage. quant à notre solde de partage avec Mrs de Lanux et Véronge[1], je ne vous en parle plus, car je vois que cela est tout à fait inutile. j'ai pourtant besoin d'argent pour moi, pour mes neveux, pour ton fils, qui n'a que moi en france ; et tous tant que vous êtes, le cul collé sur votre canapé, vous oubliez que Dieu a dit à l'homme : aide-toi, je t'aiderai, on ne me croit pas ici lorsque je dis que mes affaires des îles ne sont pas terminées ; on ne me croit pas, parce qu'on sait que j'y suis abondamment pourvu de parents. on ne s'imagine pas que de tous les parents fondus ensemble on ne retirerait pas une once d'activité.

Ce n'est pas à toi seule que je dis cela, ma chère Javotte ; c'est à toute ma famille. tu mérites moins que les autres reproche, mais tu le mérites un peu.

Je viens d'apprendre qu'on ne laissait point entrer à l'Orient[2] (*sic*) les toiles en pièce, et qu'on les confisquait. il faut donc mettre en chemises tout ce que tu as de toile à moi, et me l'envoyer. mes draps ! mes chers draps ! je vous attends comme le Messie. je vais être obligé de coucher dans des draps de toile de france, et j'y gèlerai de froid. je m'y enrhumerai par consequent ; j'aurai un cathare (*sic*), je crèverai ensuite ; que deviendra ton fils ?

Adieu, je vous aime et vous embrasse tous.

(Pas de paraphe, car c'est une copie.)

[VI]

Mad[e] Du Portail.

Paris, le 16 janvier 1788.

J'ai reçu, ma chère Javotte, les duplicata (*sic*)[3] de mes lettres de change que tu m'as adressés sous le couvert de Mr Bonnomet[4]. ne te sers plus de cette adresse. écris-moi toujours sous le couvert de Mr Campan. Mr Kerbalanec a reçu la malle, et je vais lui écrire à ce sujet. je n'ai pas encore entendu parler du miel.

1. Ce sont deux des frères de sa mère. De Lanux est évidemment l'aîné. Notre poète doit peut-être son prénom au second, Pierre-Evariste de Lanux-Véronge, né à l'île Bourbon en 1739, et qui habitait en 1779 au Repos de Laleu, à l'est de Saint-Paul, avec sa femme, cinq enfants et cinquante-sept esclaves. Un autre frère, De Riscourt, était mort en 1774. Il sera question de sa succession un peu plus loin.

2. C'est le port créé par la Compagnie de l'Orient, à laquelle succéda la Compagnie des Indes orientales. Parny et ceux de son temps écrivent tantôt *l'Orient*, tantôt *L'orient*, tantôt *Lorient*, orthographe qui a prédominé par la suite.

3. Cette lettre devrait porter le n° 4. Voir la suivante.

4. Voir lettre IV, note 3.

Lis la lettre que j'écris à Parny[1]. tu verras que le malheur me poursuit, et que je suis accablé de toutes parts.

Le Paquet que je t'avois annoncé[2], contenant quelques exemplaires d'un petit ouvrage que j'ai publié il y a un an, est apparemment resté parmi les effets de Mr le Brasseur[3] qui s'en étoit chargé. s'il ne te parvient pas, tu ne perdras rien. je viens de donner une édition complète de tous mes ouvrages, c'est la seule bonne et la seule que j'avoue. j'en ai fait mettre un à ton adresse dans une malle que Made de Sonville[4] envoye à Made Routier[5]. Tu auras soin de le retirer, et de faire la distribution conformément à l'adresse écrite sur chaque exemplaire.

Venons à ton fils. j'en suis toujours très content, et Made de l'Isle l'aime comme son fils. mais il a seize ans passés ; il est temps de songer à le placer ; et malheureusement je n'y vois aucun moyen. il ne faut plus penser à la finance. 1° parce que les places vacantes ne sont données qu'à des enfants du corps, et qu'il y a beaucoup plus de sujets que de places. 2° parce que les sept ou huit premières années seroient infiniment trop chères pour toi. 3° parce que le règne des financiers va finir. on leur coupe déjà les ongles. au renouvellement des Baux, c'est-à-dire dans quatre ans, époque à laquelle s'assembleront les États Généraux, il y aura des réformes et des changements considérables[6]. l'administration des finances du royaume prendra alors une forme toute différence (*sic*), et les financiers cesseront enfin de sucer le sang du peuple. c'est le vœu général, et il sera certainement accompli. ton fils se trouveroit donc sans état, après avoir fait des dépenses considérables pour s'en procurer un ? l'administration de la marine lui conviendroit ; mais c'est encore une chose impossible. on réforme une infinité d'enployés qui ont travaillé quinze et vingt ans dans les bureaux. avant même qu'on songeât aux réformes, on ne donnoit les places d'Écrivain principal qu'à des gens d'un certain âge qui étoient accoutumés à ce travail. il seroit donc absurde de demander une pareille place pour un enfant de seize ans qui ne peut avoir aucune connoissance dans cette partie. Mr de Crémont n'a pu l'obtenir pour son neveu qui a déjà quelques années de service. juge de quelle façon ma demande seroit reçue ! reste donc une place de cadet dans le dépôt de L'orient[7]. ce pis-aller est encore très difficile. il est sollicité par un grand nombre de gentils-hommes qui ont de fortes protections. je n'en ai aucune, je ne connois ni le ministre actuel[8] ni les bureaux ; et la preuve c'est que je n'ai rien obtenu pour moi. je reviens à la charge, mais je m'attends à être refusé comme la première fois. cependant Bouton[9], qui vient d'arriver, s'en retourne déjà colonel avec 4000 liv. d'appointemens.

1. Paul Parny, dit Parny de Terraincourt, chef de la branche des Desforges-Parny depuis la mort de Jean-Pierre Parny. (Voir lettre II, note 6.)

2. Voir lettre II, note 11.

3. Joseph-Alexandre Le Brasseur, né en 1740, nommé par le roi, le 28 août 1784 commissaire général des colonies, spécialement chargé de l'inspection des îles de France et de Bourbon.

4. Femme du gouverneur de l'île Bourbon.

5. La famille Routier de Granval, établie à l'île Bourbon au XVIIIe siècle, y a été représentée jusqu'au début du XXe siècle.

6. Allusion aux édits présentés au Parlement de Paris, en séance royale, le 19 novembre 1787, créant des emprunts successifs pour la somme totale de 420 000 000 liv. pendant cinq ans, et promettant la convocation des États généraux avant 1792.

7. École militaire de cadets gentilshommes.

8. Le maréchal de Castries avait été remplacé au ministère de la Marine depuis le 24 août 1787.

9. Est-ce Broutin, qui fut avec Cossigny de Palma, délégué de novembre 1789 à 1793 par les colons de l'île de France auprès de la métropole, pour défendre les intérêts de la colonie ?

Voilà, ma chère amie, ma position, mes inquiétudes et mes embarras. plût à Dieu que je n'eusse jamais quitté Bourbon ? je serois tranquille et heureux.

Ci-joint le mémoire de mes avances pour Du Portail.

Embrasse pour moi ton mari et tes enfants. mille amitiés à Mr Dioré et à toute la famille.

(Paraphe.)

P. S. — Tu m'as envoyé un reçu de Mantord donné à Mr Duranger (ou Beranger[1]) ; mais il a touché deux fois, et tu as oublié le premier reçu qu'il doit avoir donné à Mr Demars.

S'il faut payer le Breton, sers-toi de l'argent que tu as entre les mains. je ferai passer le reste en piastres. pour Gonneau, je ne peux qu'y faire ; il en sera le dindon, mais je le serai pour le moins autant.

(Paraphe.)

[VII]

Made Du Portail (no 5)

Paris, ce 16 février 1788.

J'ai oublié, ma chère Javotte, de numéroter ma dernière lettre. elle doit porter le no 4. prends connaissance de celle que j'écris à Parny et dont j'envoie une copie à Made de Palmaroux[2]. tu y verras la nécessité où je suis de faire passer à Bourbon les deux derniers de mes neveux.

Venons à ton fils. j'ai voulu sonder ses dispositions, et je lui ai proposé de partir avec ses cousins. il n'a pas goûté cette proposition. il m'a dit que s'il étoit nécessaire qu'il retournât aux îles, il me prioit de différer au moins son départ d'un an, pour qu'il pût achever ses exercices. il sent déjà que l'instruction et les talens contribuent à l'agrément de la vie. tu sens bien que je ne me suis pas fait tirer l'oreille, et que je lui ai accordé sa demande avec plaisir. mais Made de L'Isle a eu vent de cela. elle m'a tancé d'importance. elle m'a dit que l'intention du Comte étoit de faire courir à Du Portail la même carrière à laquelle elle destine son fils. que puisque la finance étoit fermée et devenoit moins sure de jour en jour, il failloit se retourner du côté de la banque, qu'il y auroit toujours des banquiers, et que cet état seroit toujours très avantageux. je suis convenu de tout cela, mais j'ai objecté l'incertitude où je suis de rester en France. elle m'a répondu qu'elle pouvoit veiller sur lui aussi bien que moi, et encore mieux puisqu'il demeuroit chez elle. que dans un an elle le feroit travailler avec son fils chez un Banquier de ses amis; qu'il falloit au moins essayer, avant de se décourager. qu'une année de plus ou de moins n'étoit rien, s'il falloit qu'il retournât à Bourbon ; qu'enfin elle ne le rendroit pas avant deux ans. je suis revenu à Du Portail et je lui ai demandé nettement sa façon de penser. elle se rapporte à celle de Made de L'Isle. il m'a dit que si sa présence n'étoit pas nécessaire à Bourbon, il aimoit mieux essayer de se faire un état en france. voilà où nous en sommes ; c'est à mon frère et à toi à prononcer.

1. Les deux noms peuvent se lire sur l'original. Tous deux existent à l'île Bourbon à cette époque. Le second est celui de la parente de Mme Du Portail, qui a transmis une partie de ces lettres à Ch. Féry d'Esclands.

2. Marie-Anne-Françoise Parny, troisième enfant de Paul Parny et de Mlle Baillif, est la propre sœur de Jean-Pierre et de Paul Parny. C'est pourquoi Evariste lui adresse en même temps qu'à celui-ci les deux derniers garçons de Jean-Pierre. Elle avait épousé Andoche-Henry Volnay de Palmaroux, écuyer, capitaine aide-major des troupes nationales (c'est-à-dire des milices) du quartier Saint-Paul, qui paraît pour l'autoriser dans un acte de 1768. Sans doute était-elle veuve, car il n'est point question de son mari dans ces lettres. Elle y apparaît égoïste, dure, avare. Elle à l'île de passe France en 1803.

J'attends Mr de Souillac[1] pour faire une nouvelle tentative; et je dois espérer de réussir. Adresse donc tes lettres directement à ton fils *chez Made de L'Isle, rue et île Saint-Louis, n° 4.* lorsque tu enverras des lettres de change, endosse-les à l'ordre de Made de L'Isle, et envoye-les à cette dame, en y joignant une lettre. si tu lui parles de pension, que ce soit avec beaucoup de délicatesse, car je crains que cela ne l'humilie et ne l'afflige. je suis sûr qu'elle n'acceptera pas. quand j'aurai reçu le miel, je lui en donnerai 12 bouteilles de ta part. tu peux lui envoyer une couple de balles de caffé (*sic*). adresse tes envois à Mr de Kerbalanec, avec prière de les faire passer directement à Made de L'Isle. quant à mes lettres, n'y insère rien qui ne puisse être lu de tout le monde, et mets-les toujours sous le couvert de Mr Campan.

Ma malle de linge est à L'orient.

Il faut aussi 3 balles d'excellent caffé. ma tante Saint-Lambert[2] devroit bien me faire ce cadeau. au reste, je les payerai. avertis Mr de Kerbalanec qu'elles sont pour moi ; si je pars, je lui laisserai des instructions à ce sujet.

Adieu, je vous embrasse tous.

(Paraphe.)

P. S. — Tu dois bien sentir qu'il ne faut pas mettre Made de l'Isle dans le cas d'être en avance pour la depense (*sic*) de ton fils.

[VIII]

Copie de ma lettre a Parny.

Paris, ce (*sic*) février 1788[3].

Depuis ma dernière lettre, mon cher Parny, j'ai consulté des amis et des gens éclairés. c'est d'après leur conseil que je me détermine à renvoyer aux îles les deux plus jeunes de mes neveux. je les envoye à vous et Made de Palmaroux[4]. n'oubliez pas l'une et l'autre que leur père étoit votre propre frère, et qu'ainsi ces pauvres enfants vous appartiennent de plus près qu'à qui que ce soit. vous êtes d'ailleurs bien en état de leur donner du pain. l'aîné s'appelle Deforges, et le cadet le chevr Amédée Deforges. je vous prie instamment de ne point les débaptiser, et de ne pas les affubler de surnoms qui ne signifient rien[5].

1. Le vicomte François de Souillac, lieutenant de vaisseau, est nommé le 23 décembre 1775 gouverneur particulier de l'île Bourbon. Il s'était distingué dans la guerre de 1755. Le 1er mai 1779, capitaine de vaisseau et chevalier de Saint-Louis, il devient gouverneur général des deux îles. Il avait organisé le corps des Volontaires de Bourbon et envoyé près de 3 000 combattants à Suffren, dans l'Inde. En 1783, il est nommé gouverneur général des établissements français au delà du cap de Bonne-Espérance. C'est alors que Parny vient le rejoindre comme aide de camp. Il l'emmène, le 4 avril 1785, sur la frégate la *Subtile*, dans sa visite à Pondichéry et à la côte de Coromandel. Il revient à l'île de France le 9 novembre de la même année, envoie une expédition à Madagascar contre Beniowsky, rentre en France sur sa demande en décembre 1787, arrive à Brest en mars 1788, est nommé commandeur de l'ordre de Saint-Louis avec une pension de 6 000 livres, et meurt pauvre.

2. Barbe Parny, née à Saint-Paul le 24 février 1710, fille de Pierre Parny et de Barbe Mussard, épousa Jean de Saint-Lambert de la Bergery, ancien procureur général du Conseil supérieur de l'île Bourbon, qui fut le tuteur de son jeune beau-frère Paul Parny (acte du 23 juin 1733). Au recensement de 1779, âgée de soixante-dix ans (c'est la coquetterie des vieillards de se vieillir), elle était « habitante » au quartier Saint-Paul, où elle avait quarante-neuf esclaves.

3. Parny n'a pas daté. La date est de l'écriture de Mme Du Portail.

4. Il restera en France le marquis et Henry.

5. Exemples : le destinataire est surnommé : de Terraincourt. Le comte était appelé : Dessaline ; le poète : Sansterre ; leur jeune frère : Monchéry. Cette manie a subsisté à La Réunion.

il faut qu'ils portent le nom de famille[1]. voici les raisons qui m'obligent à les renvoyer :

1° Je n'ai pas assez de fortune pour vivre à Paris, et je suis très-décidé à demander de l'emploi dans l'Inde, ou à me retirer en Province. 2° Quand même je pourrais rester à Paris et veiller à leur éducation, vous sentez bien qu'il est impossible que je sois seul chargé de quatre neveux ; cela ne seroit même pas prudent, car je peux mourir d'un moment à l'autre, et alors ils se trouveroient exactement sur le pavé.

3° Quand même tous ces inconvénients ne subsisteroient pas, leur éducation consommeroit le peu de bien qu'ils ont et il ne leur resteroit pas un sou.

4° Quand même il leur resteroit quelque chose, supposé encore qu'ils puissent être placés ici, ce qui devient plus que douteux, et qu'ils puissent se soutenir au service, ce qui est physiquement[2] impossible, il ne seroit pas sage de les laisser en france. une fois au régiment, ils seroient leurs maîtres, feroient des dettes, ne pourroient pas les payer, seroient chassés, deviendroient de mauvais sujets, et finiroient peut-être par déshonorer leur famille. je connois les Créoles, et la conduite de l'aîné n'est pas propre à me rassurer sur celle des cadets[3].

On pourroit, me direz-vous, les placer dans les régimens coloniaux. à cela je réponds qu'avant d'atteindre l'âge qu'on exige pour être inscrits, avant qu'ils soient admis cadets-gentilshommes, avant qu'ils aient passé au dépôt de L'orient le tems nécessaire, ils auront déjà mangé leur petit avoir, et même davantage. il faut donc qu'ils partent sur le champ, parce que plutôt ils partiront moins ils dépenseront. d'ailleurs, mon cher Parny, quel métier que celui d'aller dans l'Inde végéter, s'ennuyer et obéir pendant trante ans, et de se retirer ensuite avec la croix et une pension qui n'est pas même suffisante pour avoir du pain bis! qu'il travaillent et qu'ils fassent le commerce; le commerce seul procure de l'argent, et c'est l'argent seul qui fait vivre. ils sont gentilshommes, leurs titres son enrégistrés aux Conseils supérieurs des deux îles; on ne peut donc les forcer à servir dans la milice. qu'ils travaillent et qu'ils fassent le commerce[4]. s'ils réussissent, ils seront un jour bien plus heureux que leurs aînés. car ceux-ci n'acquèreront (*sic*) jamais plus de fortune qu'ils n'en ont, et Dieu sait ce qu'ils deviendront. Le marquis est toujours à son régiment, et en prison depuis cinq mois. je vais enfin lui envoyer de quoi acquiter (*sic*) ses dettes qui se montent à 6 000 liv. il ne lui restera ma foi pas de quoi payer sa Compagnie, si jamais il l'obtient. Henry va être p^er^ page; j'en suis plus content. le pauvre diable est tout résigné à s'enterrer dans un régiment d'infanterie, et à ne pas bouger de la garnison. en effet, où iroit-il passer ses semestres[5]? voilà le malheur des Créoles ; ils n'ont point d'asile, et sont obligés de vivre éternellement à l'auberge, aussi ne peuvent-ils pas se soutenir au service en france.

En qualité de tuteur, j'adresse ma procuration à M^r^ de Romainville[6], ou

1. D'autant que ce nom, perdu depuis un siècle, n'avait été récupéré qu'après une longue procédure judiciaire.

2. Au sens de : matériellement.

3. Il a, en outre, l'exemple du premier Parny, qui n'était pas créole.

4. Par ordonnance royale, à la suite du procès mentionné à la note 4.

5. On sait que le commerce de mer ne faisait point déroger les gentilshommes. D'autre part, le décret de l'Assemblée nationale constituante du 3 avril 1790, sanctionné par proclamation royale du 2 mai, portant suppression du privilège de la Compagnie des Indes Orientales, et rendant le commerce libre à tout sujet français à l'est du cap de Bonne-Espérance, ne fit que consacrer un état de choses existant depuis un certain temps.

6. Son notaire à l'île Bourbon (voir lettre XX). Je ne sais ce qu'il avait de commun avec l'ingénieur Romainville, laissé à l'île de France par l'expédition Bougainville, le 8 janvier 1769.

plutôt je ratifie celle que le père lui avoit adressée. je le prie de recueillir et de m'envoyer le plutôt qu'il pourra le reste des fonds qui peuvent appartenir à mes quatre neveux; mais j'espère que ce sera une chose faite quand ma lettre arrivera.

Je vous conseille, mon cher Parny, de vous faire nommer tuteur de Deforges et du Ch^er^ Amédée Deforges. vous enverrez ensuite ici votre procuration à quelque personne sure (*sic*), et je lui remetterai leurs fonds. ces fonds placés aux îles leur rendront trois fois plus qu'en france; et lorsqu'ils auront quelques années de plus, ils les feront valoir eux-mêmes.

(Paraphe.)

[IX]

(N° 7.) Paris, le 7 juin 1788.

(Répondue le 1^er^ mars 89 [1].)

Je viens de recevoir, ma chère Javotte, tes lettres du 28 janvier [2], et les deux lettres de change, l'une de 2 410 liv. pour ton fils, et l'autre de 1 500 liv. pour moi. tu es à battre avec tes plaintes sur notre prétendue négligence. mets-toi donc dans la tête une fois pour toutes, qu'à Paris on ne se doute seulement pas des vaisseaux en partance dans les différents ports de France. je n'ai de correspondant qu'à L'orient. ce n'est donc qu'à L'orient que je peux adresser mes lettres, je les y envoye même au hazard, et elles ne partent que lorsque les occasions se présentent. Du Portail met quelquefois ses lettres dans les miennes; d'autres fois il me dit qu'il t'écrit directement par Lorient (*sic*). voici mon 7^e^ numéro depuis le 22 août dernier, assurément je n'ai jamais autant écrit.

Tu me crois toujours en route pour Bourbon; mais ma lettre du 22 août dernier t'aura bien cruellement désabusé (*sic*). ma chère amie, il est impossible que je m'accoutume à cette perte-là. je me trouve seul, absolument seul; plus de sœur, plus de frère à qui je puisse parler du cœur, il faut que cela change ou que je périsse de chagrin. j'ai toujours le projet d'aller te réjoindre (*sic*). mais que d'obstacles! Dabord (*sic*) mes deux neveux placés en france, qui n'ont que moi, et qui ne peuvent se passer ni de mes conseils, ni même de ma bourse qui est bien souvent vide. ensuite les affaires de cette tutelle qui ne sont point encore arrangées. d'ailleurs je voudrois retourner avec quelque avancement; et par les nouvelles ordonnances cela devient impossible. je suis toujours Capitaine employé dans l'Inde avec 2 400 liv. d'appointemens à compter du jour que je partirai. c'est même une grâce car la loi ne reconnoît plus d'officiers que ceux employés activement. j'ai vu souvent M. de Souillac; je l'ai fait revenir de quelques idées fausses et étranges que lui avoit laissées la lecture de mon nouvel ouvrage [3]. cependant il n'a pu m'aider en rien. il n'a pas assez de crédit pour lui-même; et son traitement sera bien moindre que celui qu'il demande. voilà où j'en suis, cependant prends toujours la précaution d'adresser toutes mes lettres sans exception sous le couvert de M. de Campan, et celles de Du Portail à lui-même sous le couvert de Mad^e^ de L'Isle, en son hôtel, rue et isle St-Louis, n° 4, à Paris.

Je t'avois parlé du projet de cette dame de placer son fils et le tien dans la Banque. mais les renseignemens que nous avons pris nous ont désabusés.

1. De l'écriture de M^me^ Du Portail.

2. Avec un retard de plus de quatre mois.

3. Trouvait-il à l'auteur des *Poésies érotiques* un tour d'esprit bien peu militaire et indigne d'un aide de camp de gouverneur général, ou à l'auteur de l'*Épître aux Insurgents* un ton trop révolutionnaire?

il faudroit d'abord que ces jeunes gens allassent voyager et travailler dans les pays étrangers, pendant 6 ans, à leurs frais. il faudroit ensuite qu'ils trouvassent une maison de Banque qui voulût se les associer, et qu'ils débutassent avec de gros fonds. tu vois bien qu'il n'y a pas moyen d'y penser. Mad^e de L'Isle a quelques connaissances dans la finance, et elle espère réussir de ce côté. quant à moi, je n'espère rien. cependant elle persiste, et cet hyver les jeunes gens travailleront chez un notaire pour prendre une teinture des affaires. cette connoissance ne peut qu'être infiniment utile à ton fils par la suite. si j'avois un peu connu les affaires, les miennes seroient meilleures. mais je prévois qu'il aura de la peine à mordre sur cette espèce d'étude. le voilà dans l'âge où les passions se développent. il aime la chasse, les armes, la danse et la harpe. il réussit beaucoup dans ces deux derniers talents; aussi n'apprend-il guère autre chose. je crains qu'il ne se joigne enfin à ces goûts un autre goût bien impérieux, et qu'il ne s'avise de devenir amoureux. jusqu'à présent il préfère à tout un fusil et un entrechat. d'ailleurs il est d'un caractère droit et raisonnable; j'ai de l'empire sur lui, et il a de la confiance en moi; de sorte que je suis tranquille. je m'apperçois (*sic*) que la maladie du pays commence à le gagner. il me dit souvent qu'il voudroit savoir décidément à quoi s'en tenir sur la probabilité d'avoir un état dans la finance. mais c'est ce que personne ne peut savoir, vu le bouleversement total qu'essuyent et qu'essuyeront tous les états. je t'ai déjà dit que j'avois peu d'espoir. je restreins sa dépense le plus qu'il m'est possible, aussi n'est-elle pas trop forte. nous avons souvent des querelles pour le mémoire du Cordonnier. tu sais qu'il aime à être bien chaussé. comme il danse souvent, il use beaucoup de souliers, et je le tance. il est un peu farot (*sic*) comme les créoles et tous les françois de son âge, mais je ne lui donne que les habits nécessaires. je veux pourtant qu'il soit propre, car il est chez les Dames qui reçoivent du monde. je veux aussi qu'il aille de tems en tems au spectacle; c'est un plaisir honnête, utile et dont il ne sera pas toujours à même de jouir. je t'ai envoyé le mémoire de ses dépenses de l'année dernière, depuis le 28 août jusqu'au 31 X^bre. Il monte à 695 liv. à cause du maître de mathématiques qui n'avoit pas encore été payé. j'ai reçu depuis pour son entretien...

d'une part.....	2 458 liv.	10 s.
de l'autre part.....	2 410	3
en tout.....	4 868 liv.	13
à déduire.....	695	»
reste.....	4 173 liv.	13 s.

je ferai en sorte que les dépenses de cette année, à commencer du 1^er janvier, n'excèdent pas 1 500 liv. je ne comprends point dans cette somme de 4 173 liv. 13 s. l'argent qui est à lui en propre et dont je lui tiens compte.

J'ai reçu la boîte de tamarin[1]. j'en ai donné et j'en donnerai encore à Mad^e de Lisle. je l'ai trouvé diablement aigre. — Adieu, ma chère Javotte. j'ai quelque chose dans le cœur qui me dit que je t'embrasserai encore. en attendant je t'embrasse en idée ainsi que Du Portail et tes enfans. parle de moi à Parny et à sa femme. des amitiés à toute la famille.

(*Paraphe.*)

La débacle (*sic*) des Parlemens[2] a suspendu toutes les affaires et tous

1. Le fruit acidulé du Tamarinier ou Tamarin, confit dans du sucre, donne une pâte agréable au goût et de vertu laxative.

2. L'archevêque-ministre Loménie de Brienne venait de renvoyer tous les Parlements de France en vacances indéfinies à la suite de leur opposition à l'enregistrement des édits de finances (mai 1788).

les jugemens. sans cela notre éternel procès[1] seroit terminé, et je t'en enverrois les pièces.

[X]

(N° 8). Paris le 15 septembre 1788. (Reçue le 24 juin 89[2].)

Il y a longtems, et bien longtems, ma chère Javotte, que je n'ai reçu de vos nouvelles. je t'ai annoncé la mort du Comte le 22 août 1787, et depuis quinze mois j'attends encore une réponse. en vérité cela est rebutant, sur-tout lorsqu'il s'agit d'affaires. je ne t'accuse pas, j'accuse la lenteur des vaisseaux et la difficulté d'une pareille correspondance. ton fils t'écrit, et t'annonce son prochain retour pour (raturé et remplacé par *à*) Bourbon. je n'ai jamais cru possible, vu l'état actuel des choses, de le placer ici. la finance tire à sa fin, et la chûte (*sic*) de cette hydre dévorante réjouira tout la nation. quant à la Banque, il faudrait d'abord qu'il voyageât à ses frais et travaillât pendant six mois dans les pays étrangers, seulement pour se mettre au fait ; il faudroit aussi qu'il trouvât une maison de banque qui voulût le prendre pour associé, et qu'il y portât de gros fonds, c'est à dire deux ou trois cents mille livres. ton fils d'ailleurs n'a pas le moindre goût pour un pareil état, ni pour aucun état qui exige du travail. car enfin il est Créole[3], et tu sais que le caractère créole est incompatible avec le travail. il a, de plus que les créoles, assez de raison pour ne pas se soucier du militaire. il ne veut point que j'essaye de le faire recevoir Cadet au dépôt de L'orient, il pense que ce n'est pas vivre que de vivre pendant trente ans dans la dépendance et l'ennui du service militaire, loin de ses parens, et sans autre perspective qu'un petit ruban rouge[4] et une pension de six cents livres. il a dessein de travailler efficacement à sa fortune, et il va faire ce que je ferois si j'étois à recommencer. plût à Dieu que je n'eusse jamais quitté mon rocher de Bourbon ! j'en serois plus tranquille et plus heureux, et le point important en ce monde c'est d'être heureux. je me trouve jetté (*sic*) à cinq mille lieues de ma famille, loin de mes parents et de mes amis, car les amis de Paris ne méritent guère ce nom. je vis dans la gène et dans les privations. cette existence me pèse au-delà de toute expression. aussi je sollicite toujours de l'emploi aux îles. mais les circonstances sont moins favorables que jamais. on projette encore de nouvelles réformes et de nouvelles réductions.

Ton fils partira en mars ou avril prochain ; j'espère recevoir avant cette époque quelques lettres de change ; ce que j'ai ne suffiroit pas. je t'ai aussi demandé tout le reste de mon linge, et quelques balles d'excellent caffé. tu les payeras sur l'argent que tu as à moi. à propos de cet argent, pourquoi ne l'as-tu pas placé ? il rapporteroit du moins quelque intérêt. à l'arrivée du papier monnoye (*sic*), les piastres baisseront de prix, et j'éprouverai une perte. c'est ce qu'il faudroit prévenir en plaçant les piastres. l'éternel procès[5] sera probablement jugé ici au commencement de l'année

1. Le procès Le Breton (voir la lettre suivante).
2. De l'écriture de M^me^ Du Portail. Cela fait un retard de plus de sept mois.
3. A rapprocher du tableau qu'il trace des créoles dans sa lettre à Bertin du 19 janvier 1775.
4. L'ordre royal et militaire de Saint-Louis fut créé en 1693 par Louis XIV et aboli le 25 octobre 1793. La croix en était attachée à un ruban d'un rouge vif. Cette décoration comportait une pension de 300 à 6000 livres. Il fallut d'abord dix ans, puis jusqu'à vingt-huit ans de service militaire, comme officier, pour l'obtenir.
5. Le procès Le Breton. Voir lettre II, note 4.

prochaine. quelque (*sic*) soit ce jugement, il m'en coûtera toujours dix huit mille livres pour rembourser M. le Breton, sans compter ce que j'avois prêté de la main à la main à mon pauvre frère. tu as une partie de cette somme entre tes mains. lorsqu'il faudra payer, je te ferai passer le surplu si je puis. je dis *si je puis*, car je réponds de ma bonne volonté et non pas de mes moyens. M. Lemeure t'apprendra ce qu'il en coûte ici pour vivre, même en se refusant tout. Charles Gonneau se trompe fort, s'il compte que je lui rembourserai aussi ses seize mille livres. pour y parvenir, il faudroit battre de la fausse monnoye, et c'est un talent que je n'ai pas. c'est bien assez de rendre à le Breton dix huit mille livres qui ne sont point tombées dans ma poche.

Tu sais que nous avons perdu notre tante le Tort[1] il y a un mois. elle a fini sans douleurs et sans même prévoir la mort. elle étoit habillée comme à son ordinaire, et venoit de dîner à table. elle s'est éteinte.

Je suis très content de ton fils sur l'article de la dépense. il est aussi raisonnable que le Marquis est extravagant. si je reçois seulement mille francs[2] avant son départ, j'espère qu'il me restera quelque chose à toi, après avoir payé toutes ses dépenses et son passage. en ce cas, il te porteroit ce reste en piastres ; c'est, je crois, la meilleure manière.

J'ai sacrifié environ trois mille francs pour éteindre les petites dettes criardes que le Comte avoit laissées. je n'ai pas voulu que le nom d'un frère que j'aimois et auquel la famille à tant d'obligations fût prononcé d'une manière défavorable. j'ignore si ceux qui portent le nom de Parny et qui ont de la fortune jugeront à propos de contribuer à cette dépense ; la reconnoissance est rare, même chez des parens. n'importe, j'ai satisfait à ce qu'exigeoient de moi l'honneur et l'amitié, et mon cœur est content. Mad[e] Fortin[3] te renverra la harpe que je lui avois laissée, et qui est actuellement à L'orient. tires-en le plus que tu pourras, et garde cet argent. ce sera toujours quelque chose de plus pour le Breton. ton fils commence à être fort sur cet instrument ; il travaille beaucoup, et c'est à présent sa seule occupation. il ne donnera guères (*sic*) dans l'accompagnement, car il n'a pas de voix. il a conservé cette voix basse et sourde que nous lui avons vu prendre et qui nous étonnoit si fort. tu le verras arriver probablement avec ses cousins Monjolle et Delanux cadet[4]. ceux-ci repassent à Bourbon par une excellente raison, c'est qu'ils n'ont pas de quoi subsister ici. leur père ne leur assigne à chacun que 1 500 liv. par an. il faut n'avoir aucune connaissance de ce pays-ci, pour vouloir qu'un garçon puisse vivre avec cela.

Adieu, ma chère amie. j'embrasse ton mari, tes enfans, toute la famille et toi pardessus tout.

(*Paraphe.*)

[XI]

(N° 9.) Paris, ce 2 avril 1789.

J'ai appris, ma chère Javotte, par une lettre de M[r] Motais de Narbonne[5], la

1. Sur M[me] Le Fort, voir lettre II, note 10.

2. C'est la seule lettre où Parny emploie le mot *franc* avant la Révolution. Les deux termes *franc* et *livre* existaient et avaient la même valeur, mais le second était beaucoup plus répandu avant l'adoption du système métrique.

3. Marie-Françoise-Grâce Vally, née à l'île Bourbon, épouse Fortin. Elle épousera en secondes noces notre poète. (Voir lettre XXIII.)

4. Monjolle doit être un surnom. Il s'agit, sans doute, des deux enfants d'un des frères de la mère de Parny et de M[me] Du Portail. Les jeunes gens sont cousins issus de germains. Le second seul partira avec le jeune Du Portail. (Voir la lettre suivante.)

5. Augustin-François Motais de Narbonne, né à Brest le 22 septembre 1747 (six ans

mort de Parny. c'est un surcroît de chagrin et d'affliction dont je n'avois pas besoin. J'ai perdu en dixhuit [*sic*] mois mes trois frères aînés[1]. selon l'ordre naturel des choses, c'est maintenant mon tour, et je l'attends sans crainte. je sais trop que ceux qui meurent ne sont pas les plus à plaindre. je plains surtout mes deux neveux qui sont arrivés pour voir mourir leur oncle à qui je les adressois. Que sont-ils devenus ? leur a-t-on nommé un tuteur pour procéder à la succession de leur oncle? suivant la loi, ils doivent avoir un tuteur dans le lieu qu'ils habitent. je suis trop éloigné pour conserver la tutelle. tout le monde reçoit des lettres, excepté moi. il est inconcevable que je n'aye pas encore reçu une seule lettre de ma famille. j'en ai deux de Mr de Romainville[2], l'une du 15 8bre, et l'autre du 19 9bre. tu m'auras sans doute écrit ; et je n'attribue ce retard qu'à la manie des mains-propres[3] que tu conserves toujours.

Du Portail part ce soir pour L'orient avec Delanux cadet[4]. je le recommande à Mr de Kerbalanec. il est très-content de retourner à Bourbon. tu le trouveras formé, et tu seras satisfaite de son caractère et de sa tournure. son extrême timidité l'empêche de paraître ce qu'il (*sic*), et tu dois mettre tous tes soins à l'en corriger. il danse très bien ; il est assez avancé sur la harpe pour devenir très fort, s'il veut étudier; mais il faut que tu combattes sa malheureuse timidité. fais-le jouer devant le monde, et souvent. il refusera d'abord ; il dira qu'il ne sait rien par cœur, qu'il n'est pas en train, que son habit le gêne, etc. ne l'écoute pas, et fais-le jouer. lorsqu'on a acquis un talent, qui coûte cher, il faut au moins en tirer parti. il pourra bien te porter la harpe que je t'ai déjà annoncée, et qui est encore à L'orient. vends-la, tires-en le meilleur parti possible, et gardes (*sic*) l'argent ; ce sera autant de plus pour le Breton.

J'ai reçu tes deux lettres nos 1 et 2. Made de Parny mère[5] et Made de Palmaroux ne veulent donc contribuer en rien aux dépenses que j'ai faites pour éteindre les petites dettes criardes de notre pauvre frère ? à la bonne heure ; mais j'ai bonne mémoire, et je ne l'oublierai pas. parles-en cependant au Cher Antoine[6]. je serai bien aise de savoir s'il pense comme sa mère.

avant Parny), fils du receveur général des fermes de Bretagne, commis de la marine depuis 1763, est envoyé à l'île Bourbon en 1771, et fait sous-commissaire en 1775. Il a mis à jour toute la comptabilité de l'île Bourbon de 1767 à 1777. En 1779, il est commissaire de la marine et des colonies pour l'île de France. De 1781 à 1784, commissaire ordonnateur de l'armée et des possessions françaises dans l'Inde. En 1784, ordonnateur à l'île Bourbon. De 1785 au 17 août 1789, commissaire général ordonnateur des deux îles. Nommé à la Guyane, il ne s'y rend pas, prend un congé illimité et retourne à Bourbon en 1791. Admis à la retraite en 1817, avec une pension de 1297 livres, chevalier de la Légion d'honneur en 1819, il meurt le 14 janvier 1827 à l'île Bourbon où il a fait souche. Ce fut un des correspondants assidus de Parny.

1. Jean-Pierre, vers le milieu de 1787; le comte, le 16 août 1787; Paul, vers la fin de 1788.

2. Son notaire à l'île Bourbon. (Voir lettres VIII et XX.)

3. Recommandation de remettre une lettre dans les propres mains du destinataire, au lieu d'utiliser la poste. A cette manie de méfiance chez la sœur correspondait une manie de parcimonie chez le frère, qui cherchait toujours à éluder le paiement des ports. (Voir lettre IV, note 7, et lettre XXIV.)

4. Voir la lettre précédente, note 7.

5. Françoise Bonardo de Roburent, troisième femme de Paul Parny, veuve depuis 1782.

6. Antoine-Pierre-Paul Parny, issu du troisième mariage de Paul Parny avec Françoise Bonardo de Roburent, étudiant dans une pension académique, à Paris, en 1787, garde de la Marine de 1783 à 1792, puis juge du tribunal spécial, épouse en premières noces Geneviève Volnay de Palmaroux (sa nièce ?) et, en secondes noces, à Saint-Denis, le 23 pluviôse an XIII, Louise-Henriette-Françoise Azéma, dont il eut quatre enfants. D'après un journal inédit, « Antoine Parny s'est brûlé la cervelle le 20 juin (1814) à cinq heures du matin ; sans approfondir les causes d'un acte de

J'envoye cette lettre par Mr Dupuis[1], votre nouvel Intendant, qui partira de L'orient avant Du Portail. je t'écrirai aussi par ce dernier.

Voilà le mémoire des dépenses de ton fils jusqu'à ce jour. je n'ai pas porté sur ce mémoire un assez bon nombre d'articles que j'ai cru devoir payer sur son argent propre, ainsi que ses menus plaisirs. j'avois avec lui un compte particulier que j'ai réglé. tu vois qu'au moment où je t'écris, il me reste à toi 900 liv. le prix de son passage sera d'environ 1200 liv. il faut y ajouter les frais de son séjour à L'orient, et ce qui lui sera nécessaire pour la traversée. j'envoye donc à Mr de Kerbalanec 1600 liv. ; ce qui me met en avance de 700 liv. si cette somme n'est pas suffisante, je payerai l'excédent. comme tu m'annonces une lettre de change, et qu'elle sera probablement de 1000 liv., je serai remboursé, et au delà.

Adieu, ma bonne amie. embrasse pour moi mon frère et les enfans. mille compliments à Mr Dioré. peut-être te reverrai-je. ce n'est qu'un peut-être, mais j'aime à m'en occuper.

(*Paraphe.*)

[XII]

Made du Portail.

Paris, le 6 juin 1789[2].

Du Portail va partir, ma chère Javotte, et je voudrois bien partir avec lui ; mais je n'ai plus d'espoir ; je m'abandonne à la providence, et je vis au jour la journée. je te réponds que ton fils sera plus heureux à Bourbon qu'il ne pourroit l'être en france. Mr de Kerbalanec est très content de lui. il m'écrit qu'après son départ il m'enverra le compte de ses dépenses ; et qu'il croit que l'argent que je lui ai envoyé suffira. si cela est, je ne serai en avance que de 700 liv., comme tu le verras par le mémoire que je t'ai adressé par Mr Dupuys (*sic*).

Les quatre balles de caffé que tu as mises sur le Pacificateur seront probablement avariées. ce vaisseau a fait une voie d'eau, et il a été obligé de relâcher deux fois. je les ferai remplacer à L'orient, sur-tout les deux destinées à Made de L'Isle, car il ne faut pas lui donner de mauvais caffé. si elles se trouvent tout-à-fait gâtées, j'en ferai acheter deux balles, que je remettrai à Made de l'Isle de ta part.

J'écris à Made de Parny[3], et je lui parle de Deforges[4]. j'insiste sur la néces-

désespoir aussi affreux, je me contenterai de dire qu'il a emporté les regrets les plus vifs de tous ceux qui le connaissaient. Pauvre Parny ! Il était si bon, si honnête, si bon ami. »

1. Dupuy (André-Julien), né en 1753 à Brioude (Haute-Loire), mort à Paris en 1832. Conseiller au Châtelet depuis 1775, il fut, à la recommandation d'Angran d'Alleray, appelé en 1789 à l'intendance générale de l'Ile de France sur le rapport du ministre de la Marine La Luzerne. Il conserva cet emploi dix ans, et s'y maintint pendant la guerre de la révolution, malgré les attaques multipliées des Anglais, et quoique privé de tout secours de la métropole. Rappelé en 1808 par le gouvernement consulaire, conseiller d'État, sénateur et comte de l'Empire, pair à la Restauration, il fut gouverneur civil des établissements français dans l'Inde de 1816 à 1826, date où le ministre De Villèle le remplaça par son propre neveu Des Bassins.

2. Cette lettre devrait porter le n° 10. Aucune allusion n'y est faite à la réunion des États généraux (5 mai 1789).

3. Mme Paul Parny de Terraincourt, née de La Roche du Ronzet, mariée en 1766, veuve depuis la fin de 1788. C'est à son mari que le poète avait renvoyé Deforges et Amédée.

4. Deforges et Amédée sont les plus jeunes fils de Jean-Pierre Parny (voir lettre VIII). Le marquis et Henry sont leurs deux frères aînés.

sité de faire nommer un tuteur pour lui et pour Amédée. la Loi est formelle sur ce point-là. ce nouveau tuteur me fera rendre compte : je remettrai à son fondé de procuration le peu de bien qu'ils ont ici, et on le placera plus avantageusement aux îles qu'en france.

Le Marquis vient d'être fait Cap[e] de cavalerie au rég[t] de Royal-Guyenne. je crains bien que ce ne soit monter pour tomber de plus haut. à peine sorti de prison, où il est resté pendant six mois pour dettes, il a recommencé comme de plus belle ; quoiqu'il sût parfaitement qu'il n'avoit rien au monde, qu'il ne pouvoit rien espérer, et qu'il ne vivoit qu'avec le pain que je me tirois de la bouche. c'est ce qui s'appelle manquer totalement de jugement, d'esprit, de délicatesse, et même de probité. Henry est plus raisonnable. il va finir son tems de P[r] Page ; et je ne sais qu'en faire.

Quand tu m'écriras, que ce soit toujours sous le couvert de M[r] Campan, avec cette nouvelle adresse-ci :

Loterie royale de france
A Monsieur,
Monsieur de Campan, administrateur-général
des loteries de france, à l'hôtel de la loterie
à Paris.

N'oublie pas de mettre en tête de l'adresse *Loterie royale de france.* donne cette nouvelle adresse à M[r] de Romainville.

Tu fais bien de songer à marier Valère[1] ; il faut se presser, de peur qu'elle ne s'ennuye d'attendre.

Quand le Breton sera payé, que tu auras fini avec les Delanux pour la succession De Riscourt[2], que je saurai ce qui peut me revenir de celle de Parny, je ferai un sacrifice quelconque pour Valère.

Penses-tu à faire vendre mon terrain de la plaine des Caffres[3] (*sic*) ? tu devrois bien aussi nous débarasser (*sic*) des petites rentes que notre grand-père[4] nous a laissées ici, et qu'on ne touche même plus depuis la mort du Comte.

Mad[e] de Parny la mère m'avoit aussi parlé d'une moitié d'emplacement dont elle a la jouissance, et qu'elle désiroit acheter. pourquoi ne pas terminer avec elle ? en vérité l'indolence et l'inertie des créoles sont toujours un nouveau sujet d'étonnement pour moi. si je leur avois ressemblé de ce côté-là, où en seroient mes neveux et même mes frères !

Adieu. je t'aime et t'embrasse de tout mon cœur, même en te grondant. mes amitiés à toute la famille.

(*Paraphe.*)

[XIII]

Mad[e] du Portail. (N° 12.)

Paris, ce 1[er] X[bre] 1789[5].

Dans ma dernière lettre, ma chère Javotte, je t'ai promis l'histoire de ton

1. Probablement sa fille naturelle. A rapprocher de ce passage de son testament du 12 avril 1786 : « ... J'en excepte une somme de cinq mille livres tournois que je lègue à la négresse libre, nommée Valère, actuellement demeurant chez M[me] Du Portail ; laquelle somme sera remise pour cet effet à M[me] Du Portail elle-même ».
2. L'un des frères de sa mère, De Lanux de Riscourt, mort en 1774. (Voir lettres V, note 6, XXII et XXIII.)
3. Sur ce terrain, voir lettres XXII et XXIII. Il en tenait une partie de M[me] Le Tort ; il en avait acquis une autre de son frère, le Comte. D'après les indications qu'il donne, il s'agit plutôt de la plaine des Palmistes que de la plaine des Cafres, ainsi appelée des Cafres marrons qui l'avaient habitée.
4. Sur les rentes laissées par son grand-père De Lanux, voir lettre V.
5. La lettre n° 11 manque. C'est là qu'il promettait l'histoire du café.

caffé. la voici. j'ai fait vendre les 4 balles qui étoient avariées, et j'en ai fait acheter de bon. il y en a deux balles pour Mad[e] de L'Isle.

Voici ce que coûtent 2 balles de café, à compter du moment où le vaisseau mouille à L'orient, jusqu'à leur arrivée à Paris :

fret et déchargement de 2 balles	22	liv.
magasinage	1	
commission à 2 °/₀	8	
droits à L'orient	32	10 s.
plombs, corde et port	2	10 s.
droits et port de L'orient à Paris	64	
	130	liv.

Cela est exorbitant et capable de faire renoncer au caffé. je t'en ai demandé pour faire des présens. mais si la commission n'est pas faite, ne m'en envoye pas. Mad[e] de L'Isle est absente depuis trois mois et ne sera de retour que dans six semaines. j'ai fait déposer chez elle les 2 balles de caffé, et ce cadeau lui fera plaisir, car elle m'en a souvent parlé. j'espère que Du Portail lui écrira de tems en tems.

Il faut ajouter 130 liv. aux 900 liv. dont j'étois en avance pour toi ce qui fait 1030 liv. il te reste donc 2170 liv. sur les 3200 liv. que tu m'as envoyées. dis-moi ce que tu veux faire de cet argent-là.

Au nom de Dieu, presse donc Montchéri[1] d'envoyer ici une procuration pour me faire rendre compte, et pour retirer les fonds qui appartiennent à Deforges et à Amédée. ces fonds ne rendent presque rien ici, et ils rapporteroient aux îles dix et douze pour cent. c'est faire tort à ces pauvres petits diables que de négliger cette affaire.

Je suis affublé d'un gros rhume accompagné de fièvre[2], et j'ai à peine la force d'écrire seul dans ma chambre, j'ai tout le tems de rêver tristement, et de réfléchir sur ma situation. le sort d'un garçon est quelquefois agréable, mais il a aussi ses désavantages. s'il est malade, il se trouve abandonné. je serois mort avant que personne en sût rien. plains-moi, ma chère et bonne amie, et sois sûre que malade ou bien portant je pense à toi avec toute la tendresse dont mon cœur est capable.

Je vous embrasse tous.

(*Paraphe.*)

1. Son frère cadet; il avait dû être désigné comme tuteur de Deforges et d'Amédée.
2. C'est la première fois qu'il parle de sa santé. Par la suite nous le verrons souvent sous les traits du valétudinaire.

(*A suivre.*) RAPHAËL BARQUISSEAU.

SITES BALZACIENS

AU PAYS DE LA GRENADIÈRE

Sous des nuées claires, dont la translucidité tamise à peine l'éclat d'un soleil de juillet, nous suivons, le pont de Tours franchi, cette levée qu'est la route poudreuse de Saint-Cyr qui se prolonge jusqu'à Angers. Elle suit l'eau, ce matin-là glauque ; cette eau la borde à gauche tandis qu'à droite l'enserrent, dès après le Portillon, ces terrasses dont parle Balzac dans sa nouvelle de La Grenadière et dont l'aspect n'a guère changé. Leurs parois presque verticales se garnissent, comme en son temps, de pariétaires, de graminées aux corolles blanches, de mousses jaunes, et de ci, de là, si quelque étroit palier vient les interrompre, s'agrippent des pousses de figuier grêles, avides des sucs que leur servent chichement quelques centimètres de terre. Cette route, à peine ombrée, se poursuit pendant près de deux kilomètres avant qu'on arrive à Saint-Cyr.

Toujours des murs, des murs ! Enfin, au-dessus d'une petite porte, à côté d'une grille, le mot cherché : La Grenadière. Et l'on voit monter en biais, à flanc de coteau, un étroit chemin dallé.

Qu'allons-nous trouver là du passé balzacien? On nous a parlé d'un château, d'un parc, de luxe, de modernisme. C'est vrai. Mais les propriétaires successifs ont aussi gardé le culte du passé, et la Grenadière d'autrefois demeure, un peu modifiée, un peu mutilée, surtout dans ses entours : la porte en haut de la montée et l'ogive gothique couverte de giroflées sauvages qu'annonce Balzac, hélas ! ne sont plus.

Mais ne nous lamentons pas trop : la vieille maison, elle, a subsisté : elle semble un peu dépaysée, perdue qu'elle est dans un immense parc, presque une forêt ; mais les derniers propriétaires du domaine, qui ont fait bâtir en haut de la crête un somptueux château, ont eu pitié de cette vieille parente pauvre, dont les quartiers de noblesse ont trouvé grâce auprès de sa richissime rivale.

La maison est hermétiquement close, peut-être par de tristes raisons. Cependant l'ancienne distribution intérieure n'a pas été modifiée ; seules les boiseries de la salle à manger dont parle Balzac ont été détruites. Mais, voici bien le perron, comme jadis garni de chèvrefeuilles et, au-dessous, la porte du caveau creusé dans le roc ; les fenêtres, la porte bâtarde, le toit d'une élévation non pas « prodigieuse », mais évidemment exagérée si on la compare à celle des murs ; les mansardes et les vieilles ardoises. Quant au petit jardin alentour, ce n'est, hélas ! qu'un souvenir, envahi qu'il est par la futaie

voisine ; il se réduit devant la maison à une toute petite pelouse. A côté, un jardin potager, découvert, et qui a fait disparaître l'ancienne maisonnette du closier, dégage l'un des pignons, et permet d'apercevoir dans son ensemble, bien qu'un peu de guingois, l'ermitage vétuste et sommeillant.

De l'autre côté, l'appentis qui servait de cuisine a été remplacé par un autre, plus étendu, qui se subordonne assez harmonieusement aux lignes du bâtiment principal.

Quant à l'entourage, nous avons dit qu'il avait changé : sauf du côté du potager, les arbres ont tout envahi, aussi bien les abords de la maison que le clos de vigne garni d'arbres fruitiers qui, autrefois, la surplombait. Enfin, cette maison n'est plus entourée de treilles et de grenadiers ; par contre, très heureusement, on n'a pas conservé la peinture jaune annoncée par Balzac ; le revêtement a pris une coloration d'un gris fin, agrémenté sobrement de quelques passages de mousse dorée. C'est ainsi infiniment mieux. Mais pourquoi les volets ne sont-ils plus peints en vert ?

La vue sur la Touraine, évoquée par le lyrisme balzacien, ne se découvre pas de la terrasse dont le roman fait mention. Cette terrasse existe bien ; on y a élevé une tonnelle, voisinant avec une vieille table carrée en ardoise, qui nous est présentée comme contemporaine de l'écrivain. C'est là, sans doute, que, dans ses derniers jours, l'héroïne du roman de Balzac venait rêver entre ses deux enfants. Mais, pour contempler le célèbre panorama, il faut monter beaucoup plus haut, et nous ne croyons pas qu'il en ait jamais été autrement, car il n'y a pas là une question d'obstruction par la végétation, mais d'altitude et d'angle visuel.

Parvenu en bonne place, quelle merveille ! on a disposé là un petit belvédère d'où toute la plaine tourangelle s'offre à la vue, la mer de pierres qu'est Tours, les tours de Saint-Gatien qui la surmontent ; à gauche, la Loire à perte de vue, dont les lignes flexueuses et molles symbolisent, semble-t-il bien, la douceur et la paresse de l'âme tourangelle. Si l'on baisse la tête, c'est une cascatelle de verdure et d'arbres qui s'écoule, pour appuyer les plans plus lointains et ménager à souhait les plans intermédiaires. Tout cela est doux, nonchalant, aussi bien les silhouettes des collines, à l'horizon, qu'à nos pieds les courbes lentes — c'est bien là notre impression — de la longue île Simon. Comme couleur, du vert sombre au second plan, du bleuté au loin, et, sur la Loire, le jaune clair des larges bancs de sable.

Et l'on se remémore la description de Balzac : « La Loire est à vos pieds... ».

Ce passage, qui est d'un poète, est aussi d'un poète précis, ce qui ne se trouve pas toujours dans les descriptions balzaciennes. Tout y est exact, et si la vision est un peu allongée, parce qu'il est dit que de la Grenadière on découvre la Loire jusqu'à Amboise, il n'y a là que très peu d'exagération....

Pour déterminer la position de la Grenadière dans l'ensemble des coteaux de Saint-Cyr, il faut traverser la Loire sur le pont suspendu (qui ne date que 1853) et gagner l'autre rive à la hauteur du quartier de la Riche. On découvre, au bas du paquet de verdure que font les bois, la petite maison balzacienne, située au tiers environ de la hauteur totale. Elle paraît écrasée par la masse verte qui la surmonte, et qui ne s'interrompt que pour laisser voir l'orgueilleux château blanc et rose, placé presque sur la crête. Elle prend alors son vrai caractère : petite maison, maison de repos, maison de silence, maison d'amour : amour secret, timide, auquel il faut un abri caché sous les feuilles.

Balzac y habita pendant quelques mois de l'été et de l'automne de 1830. On n'a, d'ailleurs, au sujet de son séjour, que peu de renseignements, car aucun document n'a été trouvé indiquant la date précise de la location, non plus que son prix. Seule une lettre de Balzac à Victor Ratier, directeur de la *Silhouette*, datée du 21 juillet 1830, donne à cet égard quelques détails. Il résulte de ses termes que l'écrivain avait loué le petit domaine, alors d'une étendue de trois arpents, pour une période d'environ six mois, prenant fin en novembre 1830. Mais, dès les premiers jours, il était allé faire en Bretagne une randonnée, « menant une vie de Mohican, courant sur les rochers, nageant en mer, concevant le sauvage, comprenant les corsaires, les aventuriers, les vies d'opposition ». Il s'y était rendu par eau, suivant la Loire jusqu'à son embouchure, « pas cher, trois ou quatre sous par lieue ». Et il était revenu à la Grenadière, peut-être avec les éléments de sa nouvelle « Un drame au bord de la mer », qu'il ne devait cependant dater que de 1834, et ne publier qu'en 1835. Il avait alors retrouvé cette Touraine qui lui faisait l'effet « d'un pâté de foie gras où l'on est jusqu'au menton, et son vin délicieux, qui, au lieu de griser, vous bétifie et vous béatifie », non pas seul, mais avec une compagne qu'il ne nomme pas, mais qui semble bien avoir été M^me^ de Berny. En effet, dans une lettre que celle-ci écrivait à son ami, et dont un fragment a été recueilli par M. de Lovenjoul, se trouve le passage suivant : « Oui, deux ans en arrière, huit jours à la Grenadière, et la mort me vaudrait mieux que toutes les idées d'un avenir froid ». Malheureusement la lettre (plutôt le fragment de lettre) qui contient cette phrase n'est pas datée. D'autre part, la lettre à Victor Ratier indique que la « compagne » quitta la Grenadière vers le 25 juillet.

Dans cette solitude, Balzac travaillait.

La même lettre fait connaître qu'il y avait écrit « un article en conscience » : « La Vie de Château », et qu'il se plaignait que Girardin eût commis « un véritable assassinat » en insérant dans la *Mode*, non pas cet article, mais une première épreuve « brochée sur le bout de la table » ; cet assassinat avait été perpétré le 26 juin 1830. En outre, il préparait l'impression en volume du « Traité de la vie élégante » ; cet

ouvrage devait faire la matière de cinq articles de la *Mode*, en décembre 1830. Quant au volume, il ne fut publié qu'en 1853, deux ans après la mort de son auteur. Mais, sans doute, d'autres œuvres furent ou conçues ou ébauchées pendant ce séjour en Touraine, car, pour Balzac, six mois de solitude, c'étaient six mois de création.

Il invitait Ratier à venir le visiter pendant trois jours; il s'agissait, pour le directeur de la *Silhouette*, non seulement de voir avec lui « des paysages mille fois plus beaux que tous ceux dont ces gredins de voyageurs embêtent leurs lecteurs », mais aussi d'approuver sa rédaction. S'agissait-il de la « Physiologie gastronomique », adéquate au « pâté de foie gras » dans lequel il se disait plongé, et qui devait paraître dans la *Silhouette* les 15 août et 14 octobre? On pourrait l'affirmer en se référant à ces dates, s'il ne s'agissait pas de Balzac; mais, en présence de ce cerveau, où les projets se superposaient et se modifiaient sans cesse, c'est à peine si on ose aller jusqu'à l'hypothèse.

Balzac ne put prolonger son séjour à la Grenadière jusqu'à la fin de novembre, ainsi qu'il l'avait projeté. En effet, une lettre fut adressée par lui, de Paris, à Mme Carraud, à la date du 15 octobre. Ainsi, dès cette époque, il avait quitté son ermitage. Il n'y revint jamais. Mais il y pensait toujours, et pendant plusieurs années, projeta de l'acquérir; divers passages de ses lettres à l'Étrangère en font foi.

Ce sont d'abord, les 22 novembre et 1er décembre 1834, les phrases suivantes : « Depuis quelques jours il m'est arrivé un petit bonheur; après mille instances et après avoir essuyé un « non » pendant trois ans, on consent à me vendre la Grenadière. Ainsi j'aurai une studieuse retraite, et les meubles, les livres, l'arrangement que je ferai me resteront. Je pourrai demeurer là six mois incognito, sans voir personne. Me voilà très heureux, autant qu'une chose matérielle peut rendre heureux. »

L'affaire ne se réalisa pas; la cause en fut très certainement « faulte d'argent », mais l'écrivain n'avait pas abandonné son dessein; quinze jours plus tard (15 décembre), il y revient : « Vous ai-je dit que j'aurai la Grenadière? » Puis il n'est plus question de rien pendant plusieurs mois; le 11 mars 1835, Balzac écrit à sa « Cara diva » : « Non, je ne puis acheter la Grenadière encore; il faut 7 à 8 000 francs que je n'ai pas ». Faulte d'argent encore. Même indication le 30 mars 1835.

Enfin, le 23 novembre 1836, au cours de difficultés presque inextricables qui ont obligé Balzac à fuir Paris et à se cacher à Tours, ne fût-ce que pour échapper à la prison de la Garde nationale, à la veille de se terrer rue des Batailles, il fait encore allusion à la Grenadière; cette fois, c'est le renoncement. « Oui, la Grenadière m'a échappé; mais le cruel événement qui a pesé sur moi cette année (il s'agissait de la mort de Mme de Berny) m'a désintéressé de cette pauvre chaumière, je ne saurais l'habiter... ».

Telle fut la fin de la période balzacienne de la Grenadière.

A cette période en succéda bientôt une autre, qu'il convient de retenir : c'est la période « bérangère ». Et l'histoire de la Grenadière doit être complétée par quelques indications sur le séjour qu'y fit le chansonnier.

A cet égard, nous sommes beaucoup mieux renseignés : en effet, toute une correspondance qu'échangea Béranger, notamment en 1836, 1837 et 1838, avec le poète Pierre Lebrun et Mme Lebrun a été insérée en 1913 dans la *Revue Bleue*, par les soins du regretté M. Paul Bonnefon, et on y trouve sur la matière les détails les plus complets. En outre, une note et une lettre inédites du même écrivain, celle-ci adressée à Mme Gévaudan le 3 décembre 1836, ont été recueillies par M. de Lovenjoul, et conservées à Chantilly. Examinons d'abord ces deux documents (Lov., A, 363) :

La note fait connaître qu'en 1836, la Grenadière appartenait à « l'excellent » M. de Longpré, que nous retrouverons tout à l'heure.

Quant à la lettre, elle indique que le prix de location fut de 400 francs ; son auteur ajoute ceci, qui le dispense de toute description : « Si vous en voulez voir la description fort exacte, vous n'avez qu'à lire les *Scènes de la vie de province* de Balzac ; vous aurez l'idée des agréments qui ont déterminé mon choix, bien que, d'abord, l'illustration que Balzac a donnée à cette maisonnette m'ait fait hésiter à y loger. J'ai affaire à des propriétaires excellents, qui font force dépenses pour mettre le logis en état, car il était bien dégradé.... »

Dans ses lettres à Pierre Lebrun, Béranger se félicite de son choix, bien qu'il reproche encore à sa demeure « la réputation que le plus fécond de nos romanciers lui a faite ». Il la traite, d'ailleurs, de vieille bicoque et il a hésité à la louer ; ce qui l'a décidé, c'est son exposition merveilleuse et aussi la promesse que lui ont faite les propriétaires d'y exécuter les réparations qu'il leur a demandées. Mais il se trouve heureux de pouvoir y travailler, et aussi « y dormir tout son saoul. Dans ce pays, dormir et manger sont les principales occupations. » Il se rencontre ici avec Balzac. Comme lui, il avait amené une compagne ; mais celle-ci est parfaitement connue : c'était sa vieille amie Mlle Judith Frère, dont il ne devait être séparé que par la mort, bien des années plus tard. Judith éprouvait du bien-être à sentir « un air moins froid, moins âpre que celui de Fontainebleau », que le couple venait de quitter.

Que faisait Béranger à la Grenadière ? Assurément il y travaillait beaucoup moins que Balzac. « Si vous me demandez ce que je fais, écrit-il le 18 avril 1837, je vous dirai que, d'abord, j'ai eu de la peine à m'acclimater, et que l'air et l'eau de la Loire, dont je buvais trop, m'ont rendu languissant pendant près de deux mois. Mais la santé est revenue... Je jardine, mon ami, je jardine, j'ai une bêche et un râteau... je jardine et je guette les bourgeons sans me connaître à rien... Figurez-vous que je ne sors pas de la Grenadière. Les trois arpents de mon enclos suffisent à mes promenades, et comme je ne vois personne, je

n'ai pas de visite à rendre. Il faut vous dire que je travaille *quelque peu.* »

Béranger ne vivait pas cependant tout à fait en solitaire. Une autre de ses lettres indique qu'au printemps de 1837 il reçut dans son ermitage Dupont de l'Eure, et, la même année, il attendait la visite de son médecin, le docteur Blanc, et celle de son ami Pierre Lebrun.

Enfin, en 1838, Béranger annonce qu'il va quitter la Grenadière. Il semble bien qu'il y renonça, comme Balzac, pour des motifs d'ordre financier, quoiqu'il s'en défendît. Il pensait à abandonner la maison depuis quelque temps « parce qu'il y était trop bien ! Rien ne m'y manquait. Cela ne me va pas. Quand nous manquons de quelque chose, nous nous faisons moins de reproches en pensant à ceux qui manquent de tout, gens à qui, par nature, je pense toujours. »

Cet argument, un peu subtil, est bien de l'auteur de Dieu des bonnes gens. Quoiqu'il en soit, le déménagement eut lieu le 28 mai 1838 et le vieux ménage alla se fixer à Tours, « dans un petit coin bien seul, entre deux jolies promenades, fenêtres donnant sur des arbres, et de l'air et du soleil ». Il s'agissait, sans doute aucun, du Tourneguide, situé sur le cours qui aujourd'hui porte son nom, à l'angle de la rue des Acacias (actuellement rue Léon-Boyen) et en face de Saint-Eloi. Béranger annonce son intention de s'y faire servir par une domestique, malgré l'avis de Judith qui ne voulait qu'une femme de ménage. « Nous sommes vieux tous les deux et nous pouvons être indisposés ensemble. Il faut avoir sous le même toit quelqu'un pour aller chercher le médecin. » Béranger était alors âgé de cinquante-huit ans.

Depuis ce printemps de 1838, la Grenadière n'a plus eu d'histoire. Vendu en 1860 aux grands-parents du propriétaire actuel, le petit domaine qu'elle constituait a été joint aux domaines voisins. Les vignes elles-mêmes ont fait place à un parc boisé, et la petite maison d'autrefois, qui disparaît sous les feuilles, n'est plus qu'une humble relique, précieuse seulement par le souvenir.

Relevons à ce point une légère erreur commise par Balzac : celui-ci déclare, dans son roman, que la Grenadière fut achetée en 1690 par la famille de son propriétaire de 1830 ; c'est 1731 qu'il faut lire : c'est, en effet, le 29 janvier 1731 que cette famille l'acquit d'un nommé Claude Frémont : l'acquéreur fut M. Vincent Barbet, arrière-grand-père de M^me^ de Longpré ; en 1830, le domaine appartenait encore à la mère de celle-ci, M^me^ Coudreux. En outre, Balzac est mauvais prophète quand il déclare que la Grenadière ne sera jamais à vendre ; elle sortit, en effet, de la famille de Longpré le 31 juillet 1860 pour passer dans la famille Blot, qui la possède encore aujourd'hui [1].

Quant à la touchante histoire dont Balzac fit se dérouler à la Grenadière les péripéties, qui en découvrira l'origine ? Il nous dit que le

1. Ces renseignements nous ont été donnés par M. J. Blot, propriétaire actuel de la Grenadière, à qui nous exprimons tous nos remerciements.

petit domaine de Saint-Cyr avait été, avant lui, loué à des familles anglaises. Lui fut-il parlé de l'une d'elles? Quelle belle et noble femme vint mourir dans cette maison? Nous avons eu la curiosité de consulter les anciens registres des actes de décès de la commune de Saint-Cyr, qui sont fort complets pour toute la période de 1791 à 1840. Aucun nom à désinence anglaise n'y figure. Puis, montant la côte, nous sommes allé jusqu'au cimetière, jardin fleuri d'où l'on domine toute la vallée. Aucune indication non plus de ce côté : mais, dans les angles, des tertres herbus, qu'aucune plaque ne surmonte, sont protégés par un vieil écriteau dont la suscription fait frémir : « Ne rien jeter sur les tombes abandonnées! » Ainsi donc, pendant des années peut-être, le corps de l'héroïne balzacienne, s'il a été déposé là, a été recouvert par les déchets des autres morts, et c'est ce sacrilège qui a rendu l'écriteau nécessaire! Mieux vaut croire, n'est-ce pas, que tout cela ne fut qu'une fiction. Peut-être Balzac, en créant lady Brandon, a-t-il pensé à une noble anglaise, lady Ellenborough, qui, précisément à l'époque de 1830, avait quitté sa patrie pour suivre celui qu'elle aimait, le prince de Schwarzenberg, à qui elle donna un enfant. Mais, différente du personnage de Balzac, ce fut elle qui quitta son amant : elle ne mourut que bien des années plus tard, et à Damas. Aussi n'émettons-nous à cet égard que la plus timide des hypothèses. Mais l'imagination balzacienne n'a-t-elle pas, en d'autres circonstances, opéré de plus complètes transformations?

En somme, du drame balzacien, seules les localités subsistent ; ce sont des murs et des plantes, sauvés de l'oubli par le séjour qu'y firent deux illustres écrivains.

Rappelons que la nouvelle « La Grenadière » fut rédigée, ou tout au moins terminée, à Angoulême, deux ans après que Balzac eut quitté Saint-Cyr. Dix ans plus tard, elle dut être précédée d'une dédicace à cette Caroline Marbouty qui accompagna Balzac en Italie. Pour des raisons aujourd'hui connues, cette dédicace fut remplacée par celle qui figure dans la *Comédie humaine* : D... W..., c'est-à-dire Denise Wilezynska, parente de M^me^ Hanska.

MAURICE SERVAL.

ALFRED DE VIGNY, VICTOR HUGO ET « MARION DE LORME »

Vigny craignait que la représentation de *Marion de Lorme* fît tort à la gloire dramatique du traducteur d'*Othello*. Peut-être pensait-il que Victor Hugo triompherait non seulement à sa place, mais à son compte. *Marion de Lorme*, en effet, porte la marque d'Alfred de Vigny.

D'abord le sujet est un duel sous Louis XIII, c'est-à-dire un épisode de la lutte de Richelieu contre la noblesse dont *Cinq-Mars* nous avait donné le dernier acte. L'idée politique du roman de *Cinq-Mars* et du drame de *Marion de Lorme* est la même : Richelieu, en abattant la noblesse, abattait la monarchie. « Il n'y a que Dieu qui puisse subsister par lui seul. » (Retz, *Mémoires*. Collection des Grands Écrivains, tome I, p. 278.) Ce mot de Retz domine à la fois le roman et le drame. Comme le Bassompierre de Vigny, le marquis de Nangis rappelle sans cesse avec attendrissement le règne de Henri IV : « Ce temps était le bon... Un peu de seigneurie y palpitait encore. » Henri IV ne frappait point la noblesse. « Et bien gardé par elle il la savait garder. » Aussi aurait-elle su le défendre en cas de révolution. (Cf. *Cinq-Mars*, *L'Émeute*.) Et de même que le duc de Bouillon disait au futur Louis XIV : « Vos ancêtres avaient leurs *pairs*, et vous n'aurez pas les vôtres. *Que Dieu vous soutienne alors*, car les hommes ne le pourront pas. » (*Cinq-Mars*, *La Toilette*), le marquis de Nangis, après avoir pieusement raconté la mort de Henri IV, dit au Roi, lui aussi : « Sire, *Dieu vous conserve* ». (Acte IV, scène 7. Hetzel, p. 136 et 141.)

Chez Vigny et chez Victor Hugo Louis XIII apparaît lassé, désœuvré, vertueux et mélancolique, impatient du despotisme de Richelieu, ne pouvant vivre sans lui ni avec lui, ne lui pardonnant pas d'avoir maltraité sa mère, et provoquant par ses plaintes les accusations qu'il sera le premier à dénoncer. Les confidences de Cinq-Mars sont répétées au Père Joseph (*Cinq-Mars*, *La Partie de Chasse*) et Louis XIII avertit lui-même le duc de Bellegarde qu'il redira le soir leur conversation au Cardinal-duc (Acte IV, 7, p. 141). Dévot, il a peur de pécher en combattant Richelieu, qui est prêtre et cardinal (*Cinq-Mars*, *La Partie de Chasse*, *Marion de Lorme*, IV, 8, p. 145). Pudibond, il reproche à Cinq-Mars de fréquenter Marion de Lorme (*Ib.*, *La Partie de Chasse*) ; et il n'ose reprendre à Marion de Lorme l'ordre de grâce qu'elle a mis dans son sein : « Le roi ne met pas ses mains là » (IV, 8, 153). Il s'intéresse à Cinq-Mars parce qu'il sait conduire des chiens et des oiseaux ; et L'Angely l'intéresse à Didier et à Saverny en les supposant fauconniers.

L'action se déroule identique. Dans les deux ouvrages, des deux victimes l'une est innocente, ici de Thou, là Saverny ; et, au moment de

mourir, le coupable s'en excuse. D'ailleurs les deux coupables, Cinq Mars et Didier, auraient pu échapper à la vigilance de Richelieu, s'ils ne se livraient eux-mêmes, par désespoir d'amour. Avant l'exécution, pendant que Cinq-Mars et Didier se débattent l'un avec le Père Joseph, l'autre avec Marion, de Thou et Saverny dorment profondément et il faut les réveiller pour écouter la sentence (*Cinq-Mars*, *Les Prisonniers*, *Marion de Lorme*, V, 7, p. 185). De plus, comme dans le *Déluge* d'Alfred de Vigny, des deux victimes chacune aurait pu être délivrée isolément. De même qu'Emmanuel aurait pu être sauvé par l'Ange, son père, et Sara par Japhet, son amant ; de même Saverny aurait pu être sauvé par Nangis son oncle, et Didier par Marion, son amante.

Le personnage de Marion de Lorme a un rôle important dans *Cinq-Mars*. C'est elle qui dénonce à Richelieu la conjuration, et cependant Vigny laisse entrevoir qu'elle pourrait être régénérée par l'amour. Elle pleure en écoutant Milton tracer le portrait d'Ève avant le péché : « L'idée de l'amour dans la vertu lui apparut pour la première fois avec toute sa beauté » (*La Lecture*). La régénération qu'elle entrevoit, Victor Hugo nous la montre accomplie par Didier.

Dans tout le cours du roman Vigny n'omet pas une occasion de soutenir sa thèse des grands hommes méconnus. Richelieu, Louis XIII, les hôtes de Marion de Lorme, au « petit Corneille » préfèrent le célèbre Mairet (*Le Cabinet*), Colletet, Desmarets, Faret, Doujat, Charpentier, Giry, Bessons et Baro, « tous académiciens » (*La Partie de Chasse*), de Montéruel, de Sirmond, de Malleville, Baro, Gombauld, des Barreaux (*La Lecture*). Tout de même, dans *Marion de Lorme*, Rochebaron préfère au Cid « *Le grand et dernier Soliman* de Monsieur Mairet » (II, 1). Villac met avant Corneille, Boisrobert, Chapelain, Serisay, Mairet, Gombault, Habert, Bautry, Giry, Faret, Desmarets, Malleville, Duryer, Chérisy, Colletet, Gomberville, « toute l'Académie, enfin ! » (*Id.*, p. 43). Bien plus, après la lecture du *Paradis Perdu*, tous les beaux esprits que représente Vigny déclarent Milton inférieur à « notre immortel d'Urfé » (*La Lecture*) ; ainsi, après que Marion de Lorme eut récité la tirade de Chimène, Laffemas, qui joue d'ailleurs dans *Marion de Lorme* le rôle de Laubardemont dans *Cinq-Mars*, ne manque pas de dire : « Le Corneille, après tout, ne vaut pas le Garnier » (III, 10, p. 102). Il y a là bien des coïncidences pour qu'il n'y ait pas eu, de la part de Victor Hugo, souvenir ou réminiscence. De là l'irritation de Vigny écrivant dans son *Journal* : « Victor Hugo vient de faire dans *Marion de Lorme* un excellent ouvrage de style.... Personne n'a jamais eu autant de forme et moins de fond, et il n'a pas une idée qui lui soit propre, pas une conviction, pas une observation sur la vie ou une rêverie au delà des temps. » (*Fragments inédits* publiés par Fernand Gregh, *Revue des Deux Mondes*, 15 décembre 1920, p. 690.)

Marc Citoleux.

SAINTE-BEUVE ET CHATEAUBRIAND

On a beaucoup reproché à Sainte-Beuve, — et non sans quelque raison, — après avoir été très aimablement accueilli, encouragé, et même patronné, par Chateaubriand, d'avoir, une fois mort le grand écrivain, repris allègrement une liberté qu'il avait, à plus d'une reprise, aliénée de son vivant, et de n'avoir négligé aucune occasion d' « éreinter » l'auteur d'*Atala*. A ce juste reproche Sainte-Beuve a répondu comme il a pu, — et plutôt mal que bien, — notamment dans une longue note de la dernière édition de ses *Portraits contemporains*[1]. Quoi qu'il ait pu dire ou faire, il n'a jamais pu se justifier, aux yeux d'un honnête homme, d'avoir, en 1844, par exemple, de la même plume et de la même encre qui lui avaient servi à écrire, dans la *Revue des Deux Mondes*, un très élogieux article *signé* sur la *Vie de Rancé*, perpétré, pour la *Revue Suisse*[2], une « chronique parisienne » *anonyme*, où il s'exprimait sans le moindre ménagement sur le compte de Chateaubriand et de son livre. Quand on songe à ce gracieux procédé, on ne peut s'empêcher de sourire en lisant dans *Mes Poisons* les lignes que voici : « Au fond, je ne suis pas un littérateur, je ne suis même pas un artiste; mais, tout en chantant les femmes que j'aime, mon vœu eût été de pouvoir dire : Nous sommes des gentilshommes qui vivons de notre mieux. » Et encore : « L'idéal s'affaiblissant, ma destinée (quoi que je sois au fond) est de paraître homme du monde »[3].

Dans la longue note des *Portraits contemporains* à laquelle je viens de faire allusion, Sainte-Beuve ne serait pas fâché de nous faire croire que, même du vivant de Chateaubriand, et au temps de ses plus grandes faiblesses pour le vieil écrivain et pour le monde de M^me^ Récamier, il avait gardé une farouche indépendance de pensée, d'attitude et de langage.

Ce n'est peut-être pas tout à fait exact.

« La Révolution de 1830, écrit Sainte-Beuve, interrompit mes relations avec M. de Chateaubriand. Ses amis ne furent point très contents d'un petit article de moi qui parut dans le *Globe* du 19 août 1830, et dans lequel, en félicitant Victor Hugo de se rallier à la nouvelle France, j'acceptais, au contraire, comme un fait accompli et légitime, l'abdication politique de M. de Chateaubriand... Je fus deux ou trois ans sans le revoir. Dans l'intervalle, je m'émancipai un peu sur son compte

1. *Portraits contemporains*, t. I, p. 75-82.
2. *Revue Suisse*, juin 1844. — L'article a été recueilli dans les *Chroniques Parisiennes*, p. 221-222.
3. *Mes Poisons*, p. 12-13 ; 18.

dans mon article de *l'Abbé Prévost*. Je m'en fis même une objection quand mon ami Ampère voulut me présenter à l'Abbaye-aux-Bois ; mais je finis par céder à ses instances... »

Sainte-Beuve était bien scrupuleux ! Il était moins coupable qu'il n'a bien voulu le dire. Si, le 19 août 1830, il s'échappait un peu, — très peu[1], — sur le compte de Chateaubriand, cinq jours après, le 24 août, dans un article intitulé *l'Angleterre en 1688 et la France en 1830*, il venait à résipiscence, et glissait quelques lignes qui n'étaient point pour déplaire au « Sachem » du romantisme : « Ainsi, écrivait-il, la réaction catholique, sous Bonaparte et M. de Chateaubriand, par le Concordat et le *Génie du Christianisme*, a puissamment servi à mitiger et à éteindre dans les jeunes générations d'alors cette haine farouche que portaient au catholicisme la plupart des premiers révolutionnaires et qui était une manière de fanatisme philosophique[2] ». Et quant à l'« émancipation » dont il est si glorieux, dans son article sur *l'Abbé Prévost*, voici ce à quoi elle se réduit. Développant cette idée que les œuvres les plus admirées des contemporains vieillissent bien vite, il écrit : « Une bien forte part de la gloire de Walter Scott et de Chateaubriand plonge déjà dans l'ombre... On commence à croire que, sans cette tour solitaire de René, qui s'en détache et monte dans la nue, l'édifice entier de Chateaubriand se discernerait confusément à distance[3]. » Il n'y a vraiment pas de quoi s'écrier fièrement en note : « J'écrivais cela en 1831. Ceux qui m'accusent, comme ce léger M. de Loménie (qui n'est qu'un écho de son monde), d'avoir attendu la mort de M. de Chateaubriand pour laisser voir ma pensée à son sujet, ne m'ont pas bien lu. Béranger, au contraire, avait fort remarqué ce passage, et il s'amusait quelquefois à taquiner M. de Chateaubriand sur ce que ses petits-neveux les romantiques pensaient de lui. » Tout cela n'est vraiment pas bien méchant, et Chateaubriand n'avait pas besoin d'une grandeur d'âme extraordinaire pour pardonner ces menus propos au jeune critique.

Le fait est qu'il les lui pardonna aisément, et quand, en 1833 ou 1834, Sainte-Beuve, présenté par Ampère, devint un des habitués de l'Abbaye-aux-Bois, où il allait « deux ou trois fois par semaine », les relations entre les deux écrivains devinrent bien vite tout à fait cordiales : les lettres de Chateaubriand à Sainte-Beuve le prouvent de

1. Cet article du *Globe* n'a pas été recueilli dans les *Premiers Lundis*. Mais Sainte-Beuve l'a cité tout entier dans les *Notes et Pensées* qu'il a publiées en appendice au tome XI de ses *Causeries du Lundi* (3e édition, 1868), et que j'ai recueillies à mon tour dans *Mes Poisons* (p. 238-239). En voici le passage essentiel : « Tandis que Chateaubriand, vieillard, abdique noblement la carrière publique, sacrifiant son reste d'avenir à l'unité d'une belle vie, il est bien que le jeune homme qui a commencé sous la même bannière continue d'aller, en dépit de certains souvenirs, et subisse sans se lasser les destinées diverses de son pays. Chacun fait ainsi ce qu'il doit, et la France, en honorant le sacrifice de l'un, agréera les travaux de l'autre. » — Ce n'est pas très féroce, avouons-le.

2. *Premiers Lundis*, tome I, p. 342.

3. *Portraits Littéraires*, éditions actuelles, tome I, p. 266, 268.

reste. Ce que Sainte-Beuve n'a d'ailleurs pas assez dit, c'est qu'il fut « au fond très fier », — M. Gustave Michaut l'a fort bien vu[1], — d'avoir été distingué, comme il l'a été, par « l'illustre et glorieux vieillard ».

Faut-il maintenant l'en croire entièrement sur parole, quand il ajoute :

« J'avais, d'ailleurs, mes restes de fantaisie et de résistance, et, par exemple, je me refusai tout net un jour, quoique j'en fusse très sollicité, à parler de l'*Essai de la Littérature anglaise*, qui est en tête de la traduction de Milton de Chateaubriand. Cet *Essai* me semblait incomplet, trop classique, ne rendant pas justice aux derniers grands poètes de l'Angleterre que M. de Chateaubriand ne semblait pas connaître. Le livre passa donc sans que je le saluasse d'un article. J'en écrivis mes raisons détaillées à Ampère, et M. de Chateaubriand eut le bon goût de ne point m'en vouloir. »

Or, le 1er janvier 1836, la *Revue des Deux Mondes* publiait, en tête de sa livraison, une quinzaine de pages de Chateaubriand, intitulées *Shakespeare*. Elle les faisait précéder de la note anonyme que voici :

Le morceau suivant, que M. de Chateaubriand a bien voulu détacher, à notre prière, des épreuves de son *Essai sur la Littérature anglaise* qu'il corrige en ce moment, fait partie d'une appréciation complète de Shakespeare; nous aurions désiré la pouvoir obtenir tout entière; mais M. de Chateaubriand revoyait encore les chapitres qui se rapportent aux drames. On s'apercevra assez, en lisant ces pages, de la grandeur du dessein, et combien une telle critique si neuve, si créatrice, s'égale doublement à l'immensité du modèle et à la majesté du peintre. M. de Chateaubriand, en nous montrant Milton qui jugeait en son temps Shakespeare, Michel-Ange qui exalte et envie le destin de Dante, le Tasse qui célèbre Camoëns, nous fait saluer *cette Société d'illustres égaux* [c'est la *Revue* qui souligne], se révélant les uns aux autres dans une langue d'eux seuls connue. Lui aussi, il est de cette société ; il est l'*un des sept* [également souligné par la *Revue*]; il parle cette langue. *René et Hamlet, face à face, ont reconnu de bonne heure les éclairs fraternels de leurs fronts.* Jeune et au début, M. de Chateaubriand avait déjà écrit de la poésie anglaise et de Shakespeare ; il reprend aujourd'hui, il renouvelle et agrandit son discours. Il fait ici pour sa critique ce qu'il fait pour toute sa vie et pour toutes ses œuvres dans ses admirables Mémoires ; il recommence et il achève. Il ressaisit le tout dans un cadre élargi ; *il enserre et referme sa marche harmonieuse dans un cercle d'or.*

Je crois que tous ceux qui sont familiers avec le style et la manière de Sainte-Beuve n'hésiteront pas à lui attribuer cette jolie page, où l'éloge et la flatterie même savent si bien se parer de poésie. Il collaborait alors très activement à la *Revue des Deux Mondes* ; il fréquentait assidûment à l'Abbaye-aux-Bois; il avait, à plus d'une reprise, servi d'intermédiaire entre Buloz et Chateaubriand, et c'est lui, sans doute, qui avait obtenu, pour la *Revue*, communication des fragments qu'elle avait publiés des *Mémoires d'Outre-Tombe* en mars et avril 1834. Qu'il ait refusé en 1836 d'écrire un article sur l'*Essai sur la Litté-*

1. Gustave Michaut, *Sainte-Beuve avant les Lundis*, p. 296.

rature anglaise, nous voulons bien le croire. Mais sa « résistance » n'a pas été jusqu'à s'abstenir d'écrire sur le livre la jolie page qu'on vient de lire, — laquelle page, d'ailleurs, a été probablement pour lui un ingénieux moyen de se dégager, de se dérober sans se compromettre. Et je ne m'étonne pas que Chateaubriand « ait eu le bon goût de ne point lui en vouloir » de n'avoir pas écrit d'article. L'article qu'on lui demandait, il l'avait écrit, sous l'anonyme, il est vrai. On dut lui en savoir beaucoup de gré à l'Abbaye-aux-Bois. Et nous, de notre côté, sans être plus jansénistes qu'il ne convient, nous pouvons trouver que l'homme qui avait pris pour devise : « Le vrai, le vrai seul » ne nous a pas dit, cette fois, toute la vérité.

Victor Giraud.

COMPTES RENDUS

JEAN PLATTARD, **État présent des études rabelaisiennes**. Société d'édition *Les Belles-Lettres*. Paris, 1927, 91 pages.

M. Plattard nous donne un spécimen d'un genre de travaux qu'il y aurait grand profit à multiplier... un spécimen, et en même temps un modèle. Il ne prétend rien apporter de nouveau, mais seulement mettre un peu d'ordre et de clarté dans notre savoir. J'ai déjà tiré profit de ce petit volume. Je puis assurer qu'il rendra service non pas seulement aux étudiants, mais aux maîtres et aux travailleurs.

Nos connaissances sur Rabelais et son œuvre ont été profondément renouvelées dans ce dernier quart de siècle, depuis que M. Lefranc fonda en 1903 la *Société des Études rabelaisiennes*. Il n'est pas aisé de se retrouver dans l'énorme littérature que cette Société a suscitée : ouvrages parfois considérables, surtout masse d'articles parus dans les dix années de la *Revue des Études rabelaisiennes* et dans les quinze années de la *Revue du XVI^e^ siècle*. La table de la Revue constituait déjà un précieux instrument de travail. Combien le sera davantage cette bibliographie que M. Plattard nous dresse dans les notes, au cours de son étude, et qui n'est pas seulement une bibliographie méthodique, mais encore une bibliographie critique : les articles inutiles ou périmés disparaissent d'eux-mêmes ; ceux qui présentent le dernier état de nos connaissances surnagent, et leur contenu est résumé, soumis à un examen critique, confronté avec les notions qu'ils infirment ou modifient. Que de temps nous allions perdre !

M. P... fait mieux : sur chaque question il s'efforce de nous faire la part des solutions acquises, et celle des points douteux, celle aussi des résultats probables. Tâche essentiellement délicate. Mais quel meilleur guide pourrions-nous souhaiter que celui qui lui-même chasse depuis vingt-cinq ans dans le domaine rabelaisien avec un rare bonheur, et qui fournit une collaboration si capitale à l'édition monumentale de Rabelais, l'un des chefs-d'œuvre de la critique moderne?

De temps à autre, il arrête son exposé pour nous signaler un sujet d'étude ou de recherches. « Il y aurait une enquête à faire sur ce que le naturalisme de Rabelais doit, d'une part, à la tradition gauloise, d'autre part, à l'enseignement médical. » Ou encore : « La question serait à reprendre. Ce serait un sujet d'étude fort intéressant que l'évolution religieuse des humanistes et des poètes néo-latins groupés autour d'Etienne Dolet au lendemain de l'entrevue d'Aigues-Mortes. » Ces suggestions, bien propres à « aiguillonner la curiosité de nouveaux chercheurs », ne seront pas la moindre utilité de ce petit livre.

La matière est divisée en six chapitres : le texte, la vie, le caractère particulier de chacun des livres, la pensée, l'art, la réputation. Je signale tout particulièrement le second chapitre, qui traite de la vie de Rabelais, et le troisième, qui étudie l'œuvre livre par livre. Nulle part la méthode de M. P... n'apparaît plus judicieuse, plus prudente, que dans cette biographie précise,

qui côtoie sans cesse les documents, les serre de près, n'admet qu'avec une extrême circonspection les interventions de l'imagination dans la trame des faits attestés, et jamais sans marquer la part d'hypothèse qu'elle y introduit. L'étude des différents livres, d'autre part, met parfaitement en évidence l'évolution de l'œuvre. Sur la question si controversée de l'authenticité du cinquième livre, il semble bien que M. P..., en dépit de la quasi-unanimité de son entourage, s'en tient à un doute prudent, et qu'il estime que la démonstration n'est pas faite. Il est vrai que, depuis la publication de M. P..., la question a été reprise par M. Sainéan et par M. Tilley, dans des études qu'il n'est pas inutile de signaler au lecteur[1]. MM. Sainéan et Tilley ont répliqué aux doutes que j'avais émis en 1923 sur cette question dans mon *Marot et Rabelais*. C'est un plaisir que de rendre hommage à la remarquable sagacité dont ils font preuve dans cette discussion ; c'est un devoir aussi d'ajouter qu'ils ne m'ont point convaincu.

Mais, pour quelques points qui demeurent douteux, ou discutables, que de problèmes élucidés, de légendes définitivement balayées, de notions vagues assises désormais sur des bases inébranlables, et combien d'autres toutes nouvelles qui ne seront plus contestées. Magnifique récolte d'un labeur de vingt-cinq années, dû presque entièrement à la collaboration de M. Lefranc et de ses élèves. Je vous avertis — c'est le seul point où son impartialité est en défaut — que M. Plattard y a contribué pour sa part beaucoup plus que la lecture de son petit livre ne donne à l'entendre. Et tandis que je repassais avec lui toute l'histoire de ces fructueuses recherches, savez-vous ce qui me frappait surtout? C'est que tout ce renouveau de notre connaissance de Rabelais ne repose point, ou bien rarement, sur la découverte de documents inconnus ; il est le fruit non d'accidents heureux, mais d'une critique pénétrante.

Avec la connaissance de Rabelais, celle de tout notre XVI^e^ siècle s'est renouvelée dans le même temps. D'autres écrivains de cette époque mériteraient peut-être une étude analogue à celle que M. Plattard vient de nous donner. Et le travailleur qui écrirait un « État présent des études sur la littérature du XVI^e^ siècle » rendrait incontestablement bien des services.

P. Villey.

Roger-H. Soltau, **Pascal, the man and the message**. Un volume in-8°. 216 pages, Londres, Blackie, 1927.

Il faut savoir gré au professeur Soltau d'avoir recueilli, en cinq livres (*La France de Pascal*, *L'Homme de science*, *Le Défenseur de Port-Royal*, *Le Défenseur du Christianisme*, *Le Saint*), les leçons qu'il a professées à Leeds, et d'y ajouter, en appendice, une étude sur *Pascal et Port-Royal*, une bibliographie des éditions anglaises des *Provinciales*, des *Pensées*, une liste des études anglaises consacrées à Pascal (il en énumère, en dehors d'une traduction de la monographie de Boutroux, une douzaine).

Que demanderons-nous d'abord à un livre anglais sur Pascal ? L'écho des *Provinciales*, des *Pensées*, dans une conscience anglaise. Il serait vain d'exiger de ces pages ce que nous pourrions attendre d'une étude française sur le même sujet, de leur reprocher, par exemple, d'omettre, à côté des auteurs qu'elles citent avec prédilection, — un Vinet et un Sainte-Beuve, un Victor Giraud, un Strowski, un Brémond, un Jacques Chevalier, — d'autres auteurs, comme Gustave Michaut, Léon Brunschwicg (quoiqu'elles citent les *Pensées*

1. L. Sainéan, *Problèmes Littéraires du XVI^e^ siècle*. Paris, 1927, pp. 15-98. — A. Tilley, *The fifth book of Rabelais*, article extrait de *Modern Language Review*, octobre 1927.

d'après l'édition Brunschwicg, ou d'après la traduction anglaise de cette édition par M. Trotter ; Dent, 1904). De même, si l'on peut s'étonner qu'elles ne prennent pas leur citation de Newman chez Newman, mais chez M. Chevalier (p. 142), on ne saurait leur faire un grief de citer Descartes d'après M. Strowski, et non d'après Descartes lui même (p. 18). Ou encore, pourquoi relever tel lapsus, comme « Victor Faguet » (p. 199) ?

Relevons plutôt, à deux reprises, dès la première page, ce mot qui semble placer la pensée de Pascal sous le signe de William James : *Religious Experience*. La vie de Pascal a été pour M. Soltau une *expérience religieuse*, — ce qui veut dire, pour une âme du pays de Wesley et de Newman, une expérience morale. Quand un écrivain slave comme Léon Chestov lit Pascal, il voit des steppes à l'infini, d'immenses déserts désolés. Un Italien comme Paolo Arcari (*Pascal*, édit. Alpes, Milan, 1927) ou comme Federico Gentile (*Pascal*, Laterza, Bari, 1927), songe à Dante, à Manzoni, devant les *Pensées*, ou donne à Pascal, pour cortège, les clairs génies de la Renaissance : au fond, dit M. Gentile (*loc. cit.*, p. 67, 331, 338), ce Pascal « si individualiste, si passionnément personnel, » a pris le mouvement « de la Renaissance, et, même dans sa fin, au cœur du mysticisme, Pascal ne se renie jamais » ; son dessein est « celui des Jésuites mêmes : réconcilier la religion et la Renaissance ». Au contraire, le professeur de Leeds aime dans le génie du jansénisme l'ennemi-né de la Renaissance ; elle est pour lui « le plus bas degré où pût tomber la civilisation chrétienne » ; elle est l'Art pour l'Art ; et en Pascal, c'est le tourment moral qui attire M. Soltau. Tandis que l'Italie a exploré curieusement le *Discours sur les Passions de l'Amour* (Neri : *Un ritratto imaginario di B. Pascal*, 1921 ; — Benedetto : *Il discorso di Pascal sulle amorose passioni*, 1923), M. Soltau, qui semble admettre l'authenticité du *Discours* (p. 49, 61), ne s'attarde pas à le fouiller. C'est le Pascal de « l'ordre de la charité » qui l'appelle, qui le retient ; et, dans la patrie de Pascal, il demande, pour éclairer les *Pensées*, des commentaires ou des lueurs aux philosophes de l'intuition, aux apologistes de la religion du cœur, aux amis des mystiques ; c'est Bergson ou Suarès, Brémond ou Jacques Chevalier, Archambault, Péguy, Ernest Psichari, qui sont ses « pascalins », comme aurait dit le XVIIe siècle. Religion du cœur, religion individuelle, — où l'âme anglaise reconnaît son propre accent. L'âme française est aisément *gregarious* ; sa religion est un *mental and philosophical conformism* ; elle préfère souvent *the social and collective aspect of the religious problem* à son aspect *strictly individual and spiritual*. C'est pour s'être passionnément attaché à ce dernier aspect (v. le chapitre intitulé *Personal Religion*) que Pascal a ému profondément son historien anglais.

Non pas que celui-ci cède à la facile tentation de dessiner un Pascal protestant : il sait tout ce qui sépare Pascal d'un Luther, d'un Calvin (p. 186), et que les efforts « pour *protestantiser* Pascal ont échoué » (p. 189). Seulement, à ouvrir les *Pensées* au sortir d'une page de Calvin, ou d'un entretien avec son beau-père le Rév. G. Whelpton, M. Soltau a vu le janséniste anxieux, avec une imagination protestante : devant Pascal lutteur infatigable, il songe à Calvin infatigable lutteur (p. 79) ; il songe à Wesley ; il cherche *the Puritan in Pascal* (p. 188). Et ce ne sont pas seulement les commentateurs protestants qui éveillent en lui ces intimes résonances, — un Vinet, un Stapfer ; car il semble charmé de trouver, chez maints « pascalins » catholiques, l'image d'un jansénisme ami de Wesley, d'un Pascal qui n'est pas exempt d'idées luthériennes et calvinistes : il appelle en témoignage l'abbé Henri Brémond (p. 34, 142) ; il cite M. Strowski en rappelant volontiers que « le professeur Strowski est catholique romain » (p. 9) ; il y insiste : « Un écrivain catholique a pu dire... » (p. 20) ; et il lui emprunte, non sans un sourire, des hommages au protestantisme. Ce sourire, d'ailleurs, est sans perfidie et sans orgueil : l'esprit de secte ne dépare pas ce livre. Car je ne pense pas qu'il

faille attribuer à l'esprit de secte certaines formules un peu sommaires, qui faussent peut-être la juste nuance de l'histoire, comme celle dont il désigne l'Église sous Richelieu et sous Louis XIV : *the servile Church in the autocratic State* ; et si, dans le grand débat qui met aux prises les « pascalins » sur le jansénisme final de Pascal, M. Soltau semble tenir pour le jansénisme en dépit du témoignage de l'abbé Beurrier, c'est sans doute, à son insu, qu'il s'est plu à deviner, sur le masque tragique et mystérieux, une lueur d'hérésie.

Mais chacun traduit Pascal, chacun l'aime avec sa propre âme, avec sa sensibilité particulière ; et il n'est guère qu'un jugement sur lequel tous s'accordent, une définition à laquelle tous souscrivent : *the most profound thinker, the greatest prosewriter and perhaps the greatest scientist that France has produced.* Il existe un Pascal encyclopédiste, un Pascal romantique, un Pascal protestant ; je ne suis pas sûr que, grâce à M. Henri Massis, nous n'ayons pas un Pascal thomiste ; grâce à M. Benedetto, à M. Arcari, à M. Gentile, nous avons un Pascal italien ; grâce à Léon Chestov, un Pascal slave. Voici un Pascal anglais ; et Newman, le théologien des *assumptions* inconscientes ou du « *pure heart* », accueille, sur les pelouses d'Oxford, le philosophe du *Pari* et de « l'Ordre du Cœur ».

PIERRE MOREAU.

La première rédaction des « Maximes » de La Rochefoucauld, d'après un manuscrit inédit, avec une Préface de GABRIEL DE LA ROCHEFOUCAULD. Un vol. in-12. Paris, Société des Écrivains amis des livres, 1927.

Remercions d'abord M. de La Rochefoucauld et la Société des Amis des livres (par l'intermédiaire de M. Ed. Champion) d'avoir envoyé à la Société d'Histoire littéraire cet ouvrage tiré à 300 exemplaires seulement. Espérons qu'il sera mis un jour dans le commerce, car il peut rendre les plus grands services pour l'étude de La Rochefoucauld. Le manuscrit inédit est une copie du XVIII^e^ siècle, en la possession de M. G. Hanotaux, copie faite, nous dit une note, « sur l'original de l'auteur des *Maximes* ». La comparaison avec le manuscrit autographe dit « de Liancourt » prouve que cette copie a une valeur d'authenticité. Toutefois la Préface, d'ailleurs fort intéressante, de M. de La Rochefoucauld, me paraît laisser dans l'obscurité certains problèmes. « C'est une copie datant du XVIII^e^ siècle, exacte jusqu'à un certain point, mais dans un ordre différent et avec quelques variantes du manuscrit autographe, appelé manuscrit de Liancourt. » Dès lors pourquoi ne pas avoir publié le texte de ce manuscrit incontestablement authentique, et non pas la copie Hanotaux ? Est-ce parce que les possesseurs du ms. Liancourt n'ont pas voulu le confier pour une publication ? D'autre part, d'où viennent ces quelques variantes et cet ordre différent ? Quelles raisons permettent de croire que le texte de cette copie soit vraiment la première rédaction, antérieure à celle du manuscrit Liancourt ? Sans doute parce que, pour la plupart de ces quelques variantes, la première édition est conforme au m. Liancourt et diffère de la copie Hanotaux. Il fallait le dire. La solution de ces problèmes n'est pas, si l'on veut, capitale puisque l'ordre des *Maximes*, du premier au dernier état, est toujours arbitraire et que les variantes sont sans importance. Mais quelques mots d'explication auraient été les bienvenus.

La Préface de M. de La Rochefoucauld est fort judicieuse et très exactement informée. Elle précise excellemment l'intérêt de cette première rédaction. Elle s'appuie sur un très exact et très précieux relevé des variantes depuis cette première rédaction jusqu'à l'édition de 1678, en passant par le ms. Liancourt et les différentes éditions données du vivant de l'auteur, et en ajoutant l'édition des Grands Écrivains, où D.-L. Gilbert semble avoir eu con-

naissance d'un manuscrit inconnu. Cette collation, faite avec la collaboration de MM. J. du Pavillon et R. Bloch, est établie avec beaucoup de soin ; les résultats statistiques donnés en tête, avec précision, sont, par eux-mêmes, fort curieux. Un tableau de concordance du numérotage des Maximes dans ces diverses éditions termine l'ouvrage.

M. G. de La Rochefoucauld examine brièvement, mais d'une façon fort intéressante, les divers problèmes posés par les *Maximes*. Dans quelle mesure La Rochefoucauld en est-il l'auteur ? Quel est leur sens ?... etc. Je n'ai pas à discuter ses points de vue. Je note pourtant (il ne me semble pas qu'on l'ait signalé) qu'il n'y a rien à tirer pour ou contre la valeur systématique du livre du désordre absolu des *Maximes*. La Bruyère choisit lui aussi le désordre, au moins relatif; et il en insinue la raisonqu'on trouverait aussi bien chez Nicole : un grand nombre de moralistes contemporains avaient abusé de l'ordre. Ils publiaient leurs livres de morale avec un prodigieux abus de classements, divisions et subdivisions, avec un appareil de logique méticuleux et pédant. Nicole lui-même, qui n'était pas frivole, a dû reconnaître que les gens du monde trouvaient cette morale méthodique insupportable et qu'il fallait, pour leur plaire, éviter toute apparence de pédantisme. Il est très probable que, sur ce point comme sur tant d'autres, La Rochefoucauld a voulu être homme du monde et non auteur.

DANIEL MORNET.

STENDHAL, **Lucien Leuwen**, texte établi et annoté, avec un avant-propos par HENRY DEBRAYE; préface de PAUL VALÉRY. In-8°. Tome I (1927) : CXXXIV-396 pages, avec 3 fac-similés hors texte ; — tome II (1926) : 462 pages, avec 3 fac-similés ; — tome III (1927) : 438 pages, avec 3 fac-similés ; — tome IV (1927) ; 501 pages, avec 3 fac-similés. Paris, Champion.

Stendhal écrivit entre mai 1834 et septembre 1835 un long roman ; il revint à s'en occuper en 1836, mais il l'abandonna bientôt tout à fait et l'œuvre resta inachevée. Il avait dicté des premiers chapitres une rédaction qui pouvait paraître définitive ; c'est cette rédaction partielle que Romain Colomb publia en 1855 dans les *Nouvelles inédites*, sous le titre *Le Chasseur vert*, — un des nombreux titres auxquels l'auteur avait songé. Jusqu'en 1894 on ne connut pas autrement cette œuvre, que son état d'inachèvement avait fait dédaigner par les éditeurs posthumes ; cette année-là, Jean de Mitty, stendhalien présomptueux et pressé, publia un *Lucien Leuwen*, « roman reconstitué sur les manuscrits originaux », que l'on a réédité en 1901 et 1923. Il fallut quelques années[1] et l'exaspération sans cesse grandissante de la curiosité stendhalienne pour qu'on s'avisât des grands défauts de cette édition. M. H. Debraye, qui pouvait alors se considérer comme l'unique déchiffreur des manuscrits de Stendhal, s'attela à la très grosse besogne que représentait l'édition complète du manuscrit. Il parut un moment qu'il serait gagné de vitesse par un autre éditeur, M. H. Rambaud, qui annonça en 1926 un *Lucien Leuwen* chez Bossard[2]. Les quatre gros volumes de l'édition Champion se firent encore un peu attendre ; si le tome II parut en 1926, les trois autres ne furent distribués aux souscripteurs qu'en 1928.

Le tome I de l'édition de M. Debraye reproduit *Le Chasseur vert*, texte de l'édition de 1855, c'est-à-dire celui d'une rédaction revisée, aujourd'hui presque complètement perdue. Il fait, par conséquent, double emploi avec les

1. Dans le *Mercure de France* du 16 décembre 1913, M. H. Debraye disait déjà que l'édition de Mitty était plutôt une adaptation qu'une édition.

2. M. H. Debraye ne signale point cette édition, qui d'ailleurs n'a pas encore paru ; on l'annonce pour la fin de 1928.

236 premières pages du tome II, qui reproduisent le texte du manuscrit original de *Lucien Leuwen*; sauf un épisode (l'histoire du lancier Ménuel), les deux rédactions ne se distinguent que par des variantes de style, très nombreuses d'ailleurs. Peut-être bien aurait-on pu se dispenser d'alourdir l'édition par cette double publication; l'appendice critique aurait suffi à avertir des différences, et pourquoi donner comme texte définitif précisément celui qui n'a pas été revisé? Mais les stendhaliens sont d'une telle piété et d'une telle exigence dans leur dévotion qu'ils ne songeront point à faire grief à M. Debraye de son trop de scrupule; ils le remercieront.

Les tomes II, III et IV reproduisent l'énorme manuscrit de la Bibliothèque de Grenoble : 2139 feuillets en cinq gros volumes; mais on ne pouvait songer à une reproduction exacte du manuscrit. La seconde partie est moins une rédaction qu'une ébauche de rédaction, quelquefois incorrecte, partout chargée d'additions et de renvois. La lecture est toujours rendue difficile par l'abondance des anagrammes et des interversions de syllabes dont Stendhal croyait devoir user, dans le cas où son manuscrit serait tombé entre les mains des gendarmes pontificaux ou des policiers de Paris. M. Debraye a dû traduire tous ces cryptogrammes; il a dû rectifier l'orthographe extrêmement changeante des noms propres et des noms de lieux, quelquefois choisir entre différents noms successivement essayés pour les villes et les héros[1]. Il a dû même se décider, pour le titre de *Lucien Leuwen*, entre les sept titres auxquels Stendhal avait songé; il était difficile de ne pas se conformer à un titre devenu traditionnel; mais rien ne prouve que Stendhal ait eu une préférence très décidée.

Le texte, résultat de ce gros travail, est incomparablement le meilleur des textes de *Lucien Leuwen.* Veut-on voir en un exemple choisi la qualité de cette édition? Tous les lecteurs du *Chasseur vert* avaient ouvert de grands yeux devant cette phrase (t. I, p. 269) : « Cette femme méchante lui fit l'effet d'une *pierre de Prusse* que l'on trouve dans un mauvais chemin de montagne ». Stendhal avait écrit (t. II, p. 213) : « une pierre *de plus* », et le copiste distrait avait entendu, à la dictée : *de Prusse* au lieu de : *de plus.*

Peut-être bien que M. Debraye a été entraîné quelquefois à prendre des libertés avec le manuscrit. Passe encore qu'il ait rétabli la division en chapitres partout où Stendhal ne l'avait pas marquée, ou bien l'avait insuffisamment marquée; mais pourquoi introduire (t. III, p. 231) dans le texte deux vers de Corneille : « Albe vous a nommé... » en s'autorisant de cette simple indication du manuscrit : « Ici deux vers »?

Le manuscrit contient de très abondantes annotations marginales, qui renseignent avec une étonnante précision sur la composition de l'œuvre et sur la vie de l'auteur à cette époque. M. Debraye, qui en a tiré grand parti, les a soigneusement reproduites dans ses notes. Pourquoi n'a-t-il pas déféré à l'invitation reproduite tome III, p. 340 : « Let suflu besveu méfr. 21 mi 1834. *Note à print* »? Cette note énigmatique aurait fait aussi bien au bas d'une page de *Lucien Leuwen* que celles qu'offre la *Chartreuse*, et qu'on n'a pu, d'ailleurs, déchiffrer que partiellement. Ne faut-il pas lire, t. II, p. 436 : « Manque M^me^ Grandet et son bal *masqué* », au lieu de *bal manqué*? — t. I, p. 380 : *plague* au lieu de *plaque*, ce qui donnerait un sens à la phrase : « The plan a été ma *plague* (mon tourment) pendant tout le temps de ce roman »? — t. II, p. 324 : « *Thoug(h)ts* au lieu de *Thoagts*? Les mots « qui n'ont aucune signification », t. II, p. 358 : Λοφι δολπω ne seraient-ils pas un essai d'anagramme en mauvaise transcription grecque de LOuis-PHIlIPPE D'OrLéans? La machine « kikop » (*sic*), t. II, p. 357, est certainement une désignation amusante du

1. Même pour le nom de Lucien Leuwen, Stendhal a beaucoup hésité. — On se souvient qu'un lieutenant Liéven avait paru dans le *Philtre* (1830).

secrétaire *qui copie*. Entraîné par l'habitude, Stendhal se sert d'abréviations énigmatiques, même quand il n'y a pas danger.

Ce sont là de bien petites réserves et de bien menues corrections. De toutes façons, le texte que M. Debraye nous a donné est le seul qui soit complet, le seul qui puisse être considéré comme vraiment sûr. Son introduction apporte les plus précieux renseignements[1] sur la composition de l'œuvre et sa signification. Il a trouvé dans les papiers de Stendhal plusieurs plans, ébauchés en cours de route et généralement peu suivis, mais fort instructifs ; d'innombrables notes, auxquelles Stendhal donne le nom de *pilotis* et qui nous expliquent très bien, dit M. Debraye, « pourquoi un roman d'Henri Beyle est une construction si solidement fondée ». Les appendices reproduisent très utilement ces plans et ces *pilotis*. Enfin M. Debraye a éclairé définitivement une question qui embarrassait beaucoup les stendhaliens. La *Correspondance* nous apprenait que Stendhal avait eu en mains le manuscrit d'un roman écrit par son amie Mme Jules Gaultier, avec pour titre *Le Lieutenant*, dont la donnée semblait avoir de grandes ressemblances avec celle de *Lucien Leuwen*. S'agissait-il d'une précaution pour dépister la police ou les libraires, d'une des roueries habituelles de la diplomatie stendhalienne ? Ou bien Stendhal avait-il utilisé et refait le livre de son amie ? Les notes du manuscrit permettent de répondre hardiment *oui* à la seconde de ces questions. Stendhal reçut le manuscrit de Mme Gaultier en 1833 ; en mai 1834, il décida de ne pas le renvoyer à son auteur, « mais d'en faire un livre ». Témoignage nouveau et considérable à ajouter à tous ceux qui nous renseignent sur le dédain absolu de Stendhal pour l'invention et la propriété du sujet ; il savait que sa vraie originalité était ailleurs.

Tous ces renseignements et d'autres, qui sont clairement ordonnés dans le riche avant-propos de M. Debraye, permettent qu'on se fasse une très exacte idée de l'œuvre. Elle est, avant tout, autobiographique. A Civitavecchia et à Rome, Stendhal, qui vient d'avoir cinquante ans, et qui sent la mort prochaine, dirige tout son effort d'écrivain vers le passé ; il veut le revoir, tantôt tel qu'il fut, tantôt, et le plus souvent, comme il voudrait maintenant qu'il eût été. Dans *Lucien Leuwen* il cherche surtout à se retrouver tel qu'il a été et tel qu'il aurait été bien qu'il se montrât en face des figures de femme qu'il a le plus aimées ; il revit et refait sa vie sentimentale. C'est Métilde, sous le nom de Mme de Chasteller, qui tient la plus grande place dans cette galerie des belles images de la jeunesse. « Tu n'es qu'un naturaliste, se dit-il à lui-même dans une note marginale ; tu ne choisis pas tes modèles, mais prends pour *love* toujours Métilde et Dominique (13 juillet 1834) ». Rien d'étonnant à ce que *Lucien Leuwen* annonce en maint endroit la *Chartreuse* ; il en a été souvent comme une première ébauche inconsciente ; mais l'affabulation, trop peu héroïque, trop proche du souvenir, n'a pas réussi à déclencher les puissances de l'imagination et du rêve, la passion d'écrire et de créer.

L'introduction et les notes de M. Debraye nous éclairent beaucoup aussi sur les allusions contemporaines, sur le caractère politique du livre. Pour son compte, Stendhal, qui a adhéré au régime de juillet, et qui en tire de substantiels profits, veut se rendre compte de ce qu'est vraiment ce régime, de ses chances de durée ; il fait une sorte d'inventaire des raisons d'espérer et de se défier. Cet inventaire est nettement négatif. La violence de l'attaque contre Louis-Philippe et ceux qui l'entourent est telle, souvent, qu'elle explique les précautions prises par l'auteur pour que son manuscrit fût à peu près illisible, si jamais il tombait aux mains de lecteurs ayant des attaches officielles. Les annotations marginales donnent presque partout les *clefs* très exactes ; et l'on trouvera, pages LXXXIII et LXXXIV de l'avant-propos, des renseignements très utiles sur les principales affaires et les principaux

1. Une revue de la presse sur l'édition Mitty, en 1894, eût intéressé.

scandales auxquels Stendhal fait allusion. Il me semble que l'annotation eût pu facilement être plus abondante sur ce point. La lecture de journaux comme *le National* ou *le Corsaire* permettrait probablement d'apporter des précisions qui nous manquent : par exemple, sur les affaires Frotté (t. III, p. 153), Kortis (t. III, p. 223). Stendhal n'a pu connaître toutes ces menues histoires de politique et d'administration que par la presse d'opposition et aussi, au cours d'une permission, par des conversations avec les jeunes maîtres des requêtes, genre Mérimée, que la Révolution de 1830 avait poussés dans les antichambres du pouvoir.

Tout est-il contemporain dans ces histoires? J'en doute fort; il y a des souvenirs du monde impérial, que Stendhal avait bien connu en 1810; il y a aussi des souvenirs de l'époque de la Restauration. Par exemple, le récit de l'élection de M. Mairobert, si vivant, qui emplit une grande partie du tome IV, me paraît reproduire assez exactement les péripéties de l'élection de l'abbé Grégoire en septembre 1819. Stendhal était revenu tout exprès d'Italie pour donner son vote à Grégoire. (Voir H. Dumolard, *Pages stendhaliennes*, 1928, p. 28 et suiv.). Grégoire n'avait passé qu'au second tour, contre le candidat du préfet, grâce à une manœuvre des ultras, qui lui avaient donné finalement une centaine de voix supplémentaires. C'est la même manœuvre qu'essaie de recommencer Lucien Leuwen : pour écarter à tout prix M. Mairobert, dont le ministre ne veut pas, il essaie de faire passer le candidat de l'opposition royaliste; mais il s'y est pris trop tard et ne réussit qu'à déplacer une quarantaine de voix. L'élection de Grégoire a été, je crois, l'unique circonstance où Stendhal ait bien connu les jeux de l'urne électorale et s'y soit passionné; il serait naturel qu'il s'en soit souvenu quinze ans après. Par ailleurs, *Lucien Leuwen* est un pot-pourri de souvenirs qu'on pourrait échelonner de 1800 à 1835[1].

PIERRE MARTINO.

M^lle^ MYSIE-E.-I. ROBERSTON, **L'épithète dans les œuvres lyriques de Victor Hugo publiées avant l'exil**. Paris, Champion, 1927.

C'est une étude fort intéressante que celle de M^lle^ Robertson, et l'on ne saurait trop louer la patience, la méthode intelligente et la scrupuleuse conscience que révèlent un dépouillement aussi vaste et minutieux. Cette étude dépasse les limites que semblait lui assigner son titre. S'élevant au-dessus des traditions grammaticales (en quoi elle a bien raison), renonçant à étudier les procédés stylistiques autrement que comme les modalités de la pensée, l'auteur veut considérer l'épithète dans son acception la plus large, à savoir tout ce qui s'ajoute au mot pour en nuancer la signification. C'est proprement la caractérisation, aux aspects multiples : « L'épithète, par la variété infinie de ses formes, se prête mieux qu'aucun élément aux effets du style » (29). Axiome d'autant plus vrai que l'épithète, c'est exactement tout, et, pour peu que la définition soit étendue aux groupes de mots formant propositions (principe très moderne et très légitime), c'est le style lui-même de Victor Hugo que l'auteur se propose d'analyser.

Ce sera même plus encore : Que le style soit envisagé dans ses rapports avec la personnalité de l'écrivain, qu'il devienne l'occasion d'une enquête sur son imagination, sa sensibilité, ses dons de peintre et d'observateur, son esprit critique, son sens du rythme et de l'harmonie, l'étude de l'épithète s'élargira en étude de la poésie en général, et ce sera moins de la grammaire

1. T. II, p. 404 : Est-ce bien *Menin* Gaster qu'il faut lire? Ne serait-ce pas *Messer* Gaster? L'allusion à Rabelais (IV^e^ partie, ch. 57) serait directe. — T. IV, p. 478 : *Grandnez* ne désigne-t-il pas d'Argout? La caricature de Daumier a rendu célèbre ce grand nez.

que de l'esthétique. Mlle Robertson a prouvé de fortes qualités dans l'accomplissement d'une tâche aussi vaste, d'inépuisable documentation. Il y aurait quelques réserves à formuler non sur la méthode, qui est excellente, mais sur les applications qu'en fait quelquefois l'auteur. Il semble assez naturel de classer les épithètes d'après ce qu'elles expriment, et non d'après leur forme, mais à la condition de procéder prudemment: Si quelques catégories d'épithètes (c'est-à-dire d'expressions caractérisantes) restent faciles à isoler — ce sera le cas des mots traduisant une impression sensorielle (p. 343-345), — on comprend moins le désir d'assigner une place spéciale aux épithètes exprimant « l'indignation contre la tyrannie, ou l'oubli des morts, ou le culte de Paris » !

Car alors l'étude des « épithètes » devient un exposé des émotions, des amours et des haines du poète. Par une illusion (excusable, d'ailleurs), on en arrive à perdre de vue l'étude de la forme, pour esquisser l'étude des idées. Je ne dis pas que le lecteur y perde. Bien au contraire. Je dis seulement que la préoccupation technique annoncée par l'auteur risque de passer à l'arrière-plan, sinon dans l'oubli. Quiconque voudra connaître le tempérament de Victor Hugo y trouvera une mine de documents précieux à exploiter, tout autant — et même un peu plus — que le linguiste curieux seulement des formes d'art et du « métier ».

Au point de vue historique, il y a quelque hardiesse à affirmer que « jusqu'à Victor Hugo les formes de l'épithète autres que l'adjectif, avec ou sans compléments, sont relativement rares, de sorte que l'auteur d'un traité sur l'épithète avant Victor Hugo n'aurait pas tout à fait tort s'il avait traité adjectif et épithète comme synonymes » (p. 77). Ce serait réduire l'art du style avant Victor Hugo à des proportions rudimentaires, et méconnaître les procédés les plus instinctifs de la langue, oublier d'Aubigné, La Fontaine, Rousseau, Chénier, Voltaire, Chateaubriand, et combien d'autres ?

Il semble que l'auteur ait, ici, pensé surtout au procédé typique de l'épithète-apposition, dont, en effet, Victor Hugo se fit une marotte, mais qu'au surplus il n'a pas inventé. — C'est encore une illusion de recourir systématiquement à la réminiscence et au souvenir littéraire. Pour ma part je me méfie volontiers des réminiscences lorsqu'elles ne s'affirment pas comme une reproduction voulue et indiscrète d'une idée. A-t-on le droit d'appeler plagiats ou réminiscences certaines rencontres fortuites, ou même des reprises d'un thème devenu suffisamment connu et banal? Doit-on recourir au « profanum vulgus » d'Horace pour expliquer « la foule impie » ou à Dante pour préciser la portée d'expressions comme « un faible bruit » ou « un poète inspiré » (101-102)? Pour la même raison Victor Hugo a pu écrire « les heures fugitives » sans qu'on soit fondé à lui reprocher d'avoir copié « l'heure fugitive » de Lamartine. Ce n'est sans doute qu'une question de détail, et un léger abus de la méthode : le désir de généralisation amène presque fatalement à des statistiques dont la nécessité n'apparaît pas. C'est ainsi qu'on trouvera notés les usages que le poète fait du mot *vert*, quand ce mot n'ajoute aucune nuance vraiment intéressante ou ne traduit pas une impression particulièrement originale (343-345 : le vert buisson, et les buissons verts, la pelouse verte, les chênes verts, le pré vert, l'herbe verte, le vert gazon,... etc.).

La même circonspection s'impose dans l'interprétation des procédés stylistiques. Je n'en apporterai qu'un exemple : que le *gazon de satin*, le *ruisseau de moire et de soie* d'une part, les *lèvres de miel*, l'*éponge de fiel* d'autre part (82-83) soient au même titre des adaptations d'un procédé biblique traditionnel, sans nul doute; encore le complément prépositionnel n'a-t-il pas la même valeur dans les deux groupes, et l'on souhaiterait une discrimination plus précise. — De même on se demande si c'est bien sous la rubrique de néologismes qu'il convenait de ranger « astre-roi, prêtre-monarque » et même *oblique* dans l'expression « les hiboux obliques ».

Tant que l'écrivain se contente d'adapter le mot à des réalités imprévues ou de l'interpréter comme le signe d'une association d'idées plus ou moins complexe, en lui gardant toutefois son sens original, on peut voir là le résultat d'une vision hardie ou d'un symbolisme ingénieux, mais il n'y a pas proprement néologisme.

Ces quelques réserves, qui ne portent que sur des points de détail, ne sauraient enlever à Mlle Robertson le grand mérite d'avoir montré une fois de plus qu'à toute étude solide d'un écrivain, l'analyse serrée de sa technique apporte non seulement une collaboration appréciable mais encore une garantie indispensable. Il est bien dommage que Mlle Robertson s'en soit tenue aux œuvres d'avant l'exil. Elle s'est interdit un champ d'exploration singulièrement riche, en rejetant les *Contemplations* et la *Légende*, c'est-à-dire les œuvres où le poète a donné véritablement toute sa mesure, comme visionnaire et comme styliste.

Lucien Refort.

Victor Hugo, La légende des Siècles, dernière série, publiée par Paul Berret. Un vol. in-8° de xxii-413 pages. Paris, Hachette (Collection des *Grands Écrivains de la France*), 1926. [Prix : 40 fr.]

Paul Berret, **Victor Hugo**. Un vol. in-16 colombier de 476 pages. Paris, Garnier frères, 1927. [Prix : 20 fr.]

La dernière série de la *Légende des Siècles*, qui fut publiée en 1883, ne provoqua, lors de son apparition, ni la même curiosité ni la même admiration que la première et la seconde. Ce n'est pas que le poète s'y montre inférieur à lui-même : aucun des poèmes qui composent le recueil et qui semblent se répartir, par la date de la composition, sur une période d'une vingtaine d'années, ne paraît postérieur à 1876 ; ils sont donc tous d'une époque où la faculté créatrice de Victor Hugo — M. Berret le montre fort justement dans l'*Introduction* de sa nouvelle édition — demeurait entière. On ne s'aperçoit point, d'ailleurs, que, ni par la fécondité des développements, ni par la richesse de la versification, ni par la grâce aisée — et quelquefois osée — de certaines pièces, ou dans d'autres par la vigueur des anathèmes, l'œuvre trahisse la lassitude chez le poète. C'est plutôt chez les lecteurs qu'elle se fit sentir : le recueil, en effet, ne leur apportait guère rien qui, après les *Châtiments*, les *Contemplations* et la première *Légende*, fût pour eux tout à fait nouveau ; ajoutons qu'en dépit du titre du recueil ils n'y retrouvaient plus ces merveilleux récits colorés et dramatiques qui avaient fait surtout le succès de la première et même de la deuxième série. Les deux plus longs poèmes de la troisième, les *Quatre jours d'Eleüs* et la *Vision de Dante*, qui comptent, celui-ci près de sept cent cinquante vers, celui-là, un peu plus de mille, n'ont d'épique que le cadre et rappellent l'inspiration des *Châtiments* plus que celle d'*Eviradnus* ou de l'*Aigle du Casque*. L'attitude de la presse, lors de l'apparition du livre, traduisit assez bien l'indifférence du public : des quarante-neuf articles signalés ou reproduits par le journal de Victor Hugo, *Le Rappel*, il n'en est que trois que M. Berret ait jugé, cette fois, qu'il y eût quelque intérêt à reproduire : « Les autres, dit-il, sont des panégyriques hâtifs, des témoignages dithyrambiques d'admiration superficielle, qui ont dispensé les auteurs de réflexion, parfois même, semble-t-il, de lecture ».

On se tromperait pourtant beaucoup si du peu d'empressement du public de 1883 on concluait que ce dernier volume de l'édition complète de la *Légende* entreprise par M. Berret est d'un moindre intérêt que ceux qui l'ont précédé. Établie suivant la même méthode, avec le même souci d'être exact, précis et complet, cette édition de la dernière série replace les pièces qui la composent dans la vie de l'auteur, les rattachent aux circonstances qui ont dû l'inspirer,

en restituant le lien avec d'autres poèmes qui n'appartiennent pas au même recueil. Comme dans les volumes précédents, l'éditeur s'interdit toute notation de critique littéraire, tout rapprochement arbitraire, écartant de l'énumération des sources jusqu'à celles qui ont pu sembler à de bons juges les plus probables, mais qu'on ne saurait pourtant démontrer qu'Hugo ait connues[1]; mais avec le même soin qu'auparavant il s'attache à déterminer les sources positives et certaines ou de l'inspiration ou de l'information de son auteur. Le commentaire de pièces telles que *Voix basses dans les Ténèbres*, *Mansuétude des anciens juges* et de certaines parties des *Quatre jours d'Eleüs*, où se retrouvent ces accumulations de noms propres pittoresques mais qui inquiètent la curiosité des lecteurs, est remarquable par la variété et la science des enquêtes; les notices d'*Inferi*, des *Quatre jours* encore, de *La Vision de Dante*, des petits poèmes réunis sous le titre de *L'Amour*, par l'effort heureux dont elles témoignent pour en reconstituer en quelque sorte la généalogie et la parenté soit avec des œuvres contemporaines, soit avec telle pièce d'Hugo lui-même insérée dans un autre recueil[2]. — Il est superflu de noter le soin avec lequel, dans ce volume comme dans les précédents, les leçons diverses du manuscrit sont relevées et distinguées entre elles de manière que le lecteur puisse suivre les essais successifs et le travail du poète.

Voilà donc achevée cette édition vraiment « définitive », car on n'ajoutera plus sans doute à ce qu'elle nous apporte de lumières pour l'intelligence de l'œuvre et dont le premier volume remonte à sept années déjà. Pour l'ampleur de la tâche, la conscience avec laquelle elle a été poursuivie, la fermeté et l'heureux succès de la méthode, elle s'égale aux meilleurs travaux qui sont l'honneur de la collection des *Grands Écrivains de la France*. Puisse l'accueil qui lui a été fait par tous les lettrés encourager M. Berret et la librairie Hachette à poursuivre leur œuvre : à l'exception des *Contemplations*, dont M. Vianey nous a donné une édition, elle aussi excellente, toutes les autres œuvres d'Hugo, et particulièrement les autres recueils poétiques, et le *Théâtre*, dès longtemps classiques au même titre que les tragédies de Corneille et de Racine, les comédies de Molière et les fables de La Fontaine, attendent encore le commentaire historique et critique, dont, à mesure que s'éloigne l'époque de leur apparition, elles peuvent de moins en moins se passer : le temps est venu sans doute de l'entreprendre.

En attendant, M. Berret fait profiter le grand public des études assidues qu'il a poursuivies durant plus de vingt-cinq années et qui, quoique l'objet essentiel en fût plus spécial, ont dû nécessairement s'étendre à toute l'œuvre de Victor Hugo. Le *Victor Hugo* qu'il vient de publier dans la *Bibliothèque d'Histoire littéraire et de critique* de la librairie Garnier frappera par un premier mérite : l'étendue et la sûreté de l'information. Ce volume ne contient ni notes, ni références, ni apparat scientifique; mais il tient compte de tout ce qu'on peut aujourd'hui, par tant de documents publiés, par tant d'études biographiques intégrales ou partielles, par tant de confidences plus claires ou plus voilées du poète lui-même, savoir sur sa vie ou sur ses œuvres.

Le livre est d'ailleurs composé suivant un plan très simple : l'homme et sa vie, les œuvres du *poète*, des *Odes et Ballades* aux dernières publications, celles de l'auteur dramatique de *Cromwell* au *Théâtre en liberté*, celles du *romancier*, de *Bug-Jargal* à *Quatrevingt-Treize*, le *philosophe*, enfin, et le *politique*. Peut-être eût-on pu concevoir les choses autrement quand il s'agit d'un de ces génies

1. Voir, par exemple, les notes des pages 323-324.

2. Page 220, note 1, ligne 1, au lieu de *V, 10* et de *tome II, 73*, lire : *III, 10* et *tome II, 173*. — Sur le fond des choses, l'argument que présente M. Vianey au début de ses *Notices* sur III, 10 des *Contemplations*, pour rapporter la pièce non pas uniquement, mais principalement au souvenir de l'aventure de juillet 1845, nous paraît avoir plus de force que ne le laisse entendre M. Berret.

exceptionnellement féconds et puissants, qui, non seulement, ne se sont pas enfermés dans les limites d'un genre ou d'une seule espèce de travaux, mais dont les œuvres bien souvent ont été des actes, de telle sorte qu'elles n'ont tout leur sens que replacées dans la vie, à leur date, au milieu des circonstances qui les éclairent et dont peut-être elles procèdent ; je ne sais si la division usuelle, celle qui est ici suivie, est la plus favorable à la pleine intelligence de cette production et de cette évolution prodigieuse. Comment isoler de la philosophie et de la politique d'Hugo soit des aventures de sa vie, soit de ses œuvres littéraires, des derniers livres des *Contemplations*, de certaines parties de la *Légende des Siècles*, de son théâtre même ou de romans comme les *Misérables* ou *Quatrevingt-Treize* ? C'est pour de tels hommes qu'on souhaiterait de pouvoir tenter la « résurrection intégrale » de chacun des moments de leur carrière. Avouons pourtant que le récit n'y gagnerait sans doute pas en clarté et que, tout compte fait, le lecteur trouvera quelque avantage à des divisions moins touffues et plus nettes. Aussi bien toute la vie est-elle ici racontée, et presque toute l'œuvre analysée sans qu'aucun détail utile en soit omis[1], et l'on remarquera certainement plus d'une fois, dans le récit, l'exactitude méritoire et la sincérité scrupuleuse ou la prudence nuancée du narrateur ; dans l'étude des œuvres, la précision d'une critique à la fois respectueuse et libre, qui, sans se refuser à aucune réserve légitime, est en garde contre toutes les préventions. — Livre personnel en résumé, où revivent, avec le héros, les lieux et les milieux, livre que tous liront avec autant de plaisir que de profit et auquel, après l'avoir lu, on reviendra souvent comme à un répertoire abondant et sûr de noms, de faits et d'idées.

ALBERT CAHEN.

J.-W. HOVENKAMP. **Mérimée et la Couleur locale** (*Contribution à l'étude de la Couleur locale*). Nimègue, 1928.

M. J.-W. Hovenkamp vient de soutenir à l'Université de Groningue une thèse de doctorat sur *Mérimée et la Couleur locale* (Nimègue, 1928, in-8). C'est un travail consciencieux ; l'auteur a adopté et appliqué avec succès nos méthodes d'investigation patiente, de recherches minutieuses, d'analyse appuyée sur une documentation solide. Rien n'est livré au hasard et chaque affirmation repose sur un texte ; l'appareil critique et la méthode ne sauraient donc être trop loués. Aussi je me bornerai à souligner les points où l'opinion de M. Hovenkamp me paraît contestable : ce seront moins des critiques que des divergences d'opinion, inévitables en matière littéraire.

Le livre est intitulé : *Mérimée et la Couleur locale*. Or, on est surpris de constater que, dans les cinq premiers chapitres, il n'est nullement question de la couleur locale de Mérimée. L'auteur étudie, non seulement le caractère et la sensibilité de l'écrivain, mais la couleur locale des romantiques en général, la couleur locale au XVIII^e^ siècle, au XVII^e^ siècle, au XVI^e^ siècle, et même au Moyen Age !.. En vérité, c'est remonter trop loin ; sans doute ces préliminaires étaient nécessaires ; mais leur consacrer 137 pages d'une thèse qui en comprend 200, n'est-ce pas dépasser la mesure et renverser les proportions ? Ce manque d'équilibre choque.

L'étude proprement dite de la couleur locale (Ch. VI, VII et VIII) me paraît conduire M. Hovenkamp, un peu hypnotisé sans doute par son titre, à des

1. On notera peut-être l'omission volontaire d'*Amy Robsart* et des *Jumeaux*. La première ne tire guère à conséquence. Il y avait peut-être plus d'intérêt à parler quelque peu des *Jumeaux* ; en laissant là son travail inachevé, quelles qu'aient été les causes immédiates de cet abandon, ce n'est pas aux *Jumeaux*, c'est au drame tel qu'il l'a conçu jusque-là que le poète renonce pour jamais.

exagérations. Pour lui, *la couleur locale est un des éléments essentiels de l'art* de Mérimée (p. 147)[1] ; elle est *l'essence même de son œuvre littéraire et historique, la principale, sinon la seule fin de ses efforts d'auteur* (p. 216-7), *l'essence même de son esthétique* (p. 221) ; bien plus, Mérimée la regarde *comme une des conditions essentielles de l'art moderne* (p. 188). Bref, le rôle de la couleur locale est *si capital que la littérature du XIX^e^ siècle* [pourrait un jour être] *caractérisée par cette recherche de la couleur locale.* L'œuvre même d'un Lyautey aurait-elle été possible sans le sentiment de la couleur locale ? (p. 219). M. Hovenkamp hésite un peu sur le dernier point (et on le comprend !), mais il adopte tous les autres avec enthousiasme[2]. Or il est difficile de souscrire à de pareilles affirmations. M. Hovenkamp reconnaît lui-même que Mérimée s'est moqué de la couleur locale et n'a pas cru en son efficacité ; toutefois il ne veut voir là que des boutades (Ch. I et ch. VIII). Est-ce bien sûr ? Et pourquoi ne pas croire Mérimée ? La vérité, semble-t-il, est que la couleur locale ne fut pourlui qu'un moyen et qu'elle ne constitua pas plus le *fond* de son art qu'elle ne constitua le fond du romantisme qui a, Dieu merci ! mieux à nous offrir.

Même exagération en ce qui concerne le romantisme. Pour M. Hovenkamp, Mérimée est *bel et bien un Romantique*, mais un romantique qui se gouverne (p. 136). Alors, est-ce un *pur* romantique ? A en croire M. Hovenkamp, oui, sans aucun doute ; et il le fut du premier au dernier jour. Il n'a pas *cessé de l'être* : *romantique il est né, romantique il est resté jusqu'à son dernier souffle* (p. 212) ; le *mal du siècle* a été le sien (p. 213) ; il a embrassé à ses débuts la cause romantique et il n'a pas évolué. *Mérimée est resté romantique tel qu'il s'est montré dès le début* (p. 215) ; *il a été jusqu'au dernier moment un romantique* (p. 131),... etc. Voilà qui semble contraire à la réalité. M. Hovenkamp me reproche d'avoir vu en Mérimée un romantique *à froid*, un romantique *à demi sincère*, et il juge qu'il y a là une contradiction (p. 130 et n. 6). Il y a là, au contraire, relation de cause à effet ; c'est *parce que* Mérimée est *à demi sincère* qu'il est *romantique à froid*, la logique le veut. Je persiste à penser que Mérimée n'a été romantique qu'à demi, et qu'il a évolué, comme tous les grands artistes ; je le démontrerai bientôt. Mais est-il besoin d'une nouvelle démonstration pour se rendre compte que *la veine et l'imagination lyriques* (c'est-à-dire l'essence même du romantisme) ont manqué à Mérimée [M. Hovenkamp dit : *peut-être* (p. 130) ; je dirais : *sûrement* !], et pour affirmer qu'à partir de 1850 Mérimée n'a presque plus rien d'un romantique ?

Je ne serai pas d'accord non plus avec M. Hovenkamp quand il prétend que la *Chronique du temps de Charles IX* est une *hallucination copiée* (p. 78). J'avais préféré dire, reprenant le mot de Mérimée, que c'était un travail de *résurrection*. Sur ce point deux explications s'affrontent : celle de Mérimée et celle de M. P. Bourget. J'ai adopté le première ; M. Hovenkamp adopte la seconde, sous le prétexte que l'explication de Mérimée est une *boutade*. Or, ici, Mérimée parle sérieusement, et c'est une fâcheuse manie de croire les critiques plutôt que les écrivains eux-mêmes. En quoi M. Bourget a-t-il plus d'autorité que Mérimée ? Quant à moi, je ne comprends pas cette alliance de mots bizarre : *hallucination copiée*, et je persiste à croire qu'elle s'applique très mal à un écrivain dont M. Hovenkamp souligne l'inflexible volonté de se gou-

1. M. Hovenkamp rapproche Mérimée, sur ce point, des romantiques *les plus frénétiques* (p. 158). C'est beaucoup dire. Ailleurs il parle de son ironie *recuite* (p. 220), du *camouflage* de sa pensée (p. 222) : ces expressions surprennent.

2. Il me soupçonne de *désapprouver la couleur locale de Mérimée seulement dans les œuvres où se révèle son scepticisme religieux* (p. 180, n. 1). C'est bien à tort : je n'approuve ni ne désapprouve ; j'ai simplement essayé de montrer que, dans la *Chronique*, « la couleur locale » n'était pas toujours exacte.

verner (p. 84, 87, 89...). Le mot *résurrection*, cher à Michelet, lui fait la part assez belle.

Les contradictions ne manquent d'ailleurs pas dans le livre de M. Hovenkamp. Je viens de relever celle qui consiste à faire de Mérimée tantôt une sorte d'écrivain *halluciné* (p. 78), tantôt un écrivain très maître de lui, obéissant toujours à *une force de discipline réfléchie et lucide*, pratiquant à l'avance *la maîtrise de soi par l'autosuggestion consciente et incessante* du Dr Coué [?] (p. 89 et 84). En voici une autre. P. 79, M. Hovenkamp s'écrie à propos de Mérimée : *Quelle imagination originale et féconde!* et il affirme, p. 86, qu'*il serait ridicule de vouloir prétendre que Mérimée est un imaginatif*. Comment concilier ces deux opinions? De même, M. Hovenkamp soutient, tantôt que Mérimée usa constamment de la couleur locale, tantôt qu'il l'*abandonna pour un temps*... (p. 211).

Sur *Colomba*, M. Hovenkamp semble mal renseigné ; croit-il vraiment que le manuscrit a été recopié seize fois? (p. 83, n. 5). Il ignore les causes du voyage en Corse (p. 155, n. 2) et surtout il accepte à la légère les assertions contestables de P. Thibault et de Lorenzi de Bradi, dont il sera bientôt fait justice : c'est là pure fantaisie (p. 192). Enfin la page où M. Hovenkamp s'efforce de démontrer que *Carmen* est plus vivante que *Colomba*, et où il discute la phrase de Mérimée sur la couleur locale (p. 211, 2e paragr.), me paraît bien subtile : Mérimée met-il tant d'intentions, avouées ou secrètes, dans une phrase que M. Hovenkamp considère d'ailleurs comme une boutade?

Pourquoi M. Hovenkamp désigne-t-il Mme Delessert par une initiale? (p. 84 et 135). Cette liaison est assez connue pour qu'on n'en parle plus à mots couverts. Pourquoi dit-il que les causes de la brouille de Mérimée et de Hugo ne sont pas éclaircies (p. 215, n.), alors qu'on les connaît ?

J'aurai l'occasion, dans un nouveau livre sur Mérimée, de discuter beaucoup d'autres points de cette thèse qui, encore une fois, mérite qu'on s'y arrête; je n'ai voulu aujourd'hui qu'attirer l'attention sur elle.

PIERRE TRAHARD.

MAURICE SOURIAU, professeur à la Faculté des Lettres de Caen, **Histoire du Romantisme en France**, tome I. Deux vol. in-8°. Première partie : *Le Romantisme sous l'Ancien Régime. La Révolution. Le Consulat et l'Empire*, LIV-310 pages ; deuxième partie : *La Restauration*, 280 pages.

Vous avez regardé la couverture qui porte la date de 1927, et vous avez cru à l'un de ces livres que les centenaires font pousser comme des champignons, vite flétris au soleil de la critique. Détrompez-vous. Cette *Histoire du Romantisme* est l'œuvre, sinon d'une existence, car l'activité de M. M. Souriau nous promet encore de beaux fruits, du moins d'une carrière entière de professeur, et d'une carrière exceptionnellement longue et brillante : l'Université de Caen a la fierté d'avoir possédé M. Maurice Souriau pendant quarante-quatre années, presque sans interruption. Sa thèse de doctorat, *De la convention dans la tragédie classique et le drame romantique*, thèse fort remarquée qui date de 1885, l'a conduit à son excellente édition de la Préface de Cromwell, œuvre pénétrante autant qu'érudite, devenue classique, et à nombre d'études et d'articles qu'il a posés comme des pierres d'attente. Sa grande œuvre, pendant les quarante années qu'en a duré la construction, a été le régal spirituel des plus délicats lettrés de la ville de Caen qui se pressaient au cours public de M. Souriau, fort inquiets, lorsqu'ils n'avaient pas une demi-heure d'avance, de ne plus trouver de place dans le grand amphithéâtre de la Faculté de droit. Ils l'ont vue se bâtir sous leurs yeux. Dans le monument achevé maintenant

ils admirent l'impartialité, la solidité, la vie qui ont été peut-être les qualités dominantes de cet enseignement si fécond.

L'impression de sécurité qu'on éprouve en lisant ces deux volumes vient d'abord de ce que l'auteur a su s'abstraire pleinement des querelles déchaînées autour du romantisme. « Sine ira et studio. » Ce n'est pas une des parties les moins attachantes, que l'introduction, où il a retracé l'histoire de cette polémique, depuis Thiers qui déclarait : « Le romantisme, c'est la commune », jusqu'à Charles Maurras et M. Lasserre, qui rendent le romantisme tout simplement responsable de la révolution, et qui s'évertuent à nous guérir de cette « maladie de l'esprit », en même temps que des idées déposées par la révolution dans la pensée moderne. Vous trouverez là de bien amusantes citations du « Stupide XIXe siècle » ; vous en trouverez aussi de suggestives de M. Seillière, de péremptoires de M. Bourget : « L'idéal romantique, non seulement conduit l'homme à être en disproportion avec son milieu, mais il le met en disproportion forcée avec lui-même. Voilà l'explication de la banqueroute que le romantisme a faite à tous ses fidèles. » Il n'est pas peu curieux de voir les critiques catholiques emboîter le pas, comme si le romantisme ne leur avait point donné le *Génie du Christianisme*, sans parler du reste, et M. l'Abbé Lecigne, par exemple, affirmer sans sourciller : « Le romantisme a corrompu jusqu'aux moelles la génération d'hier ; il est en train de gangrener les esprits et les cœurs qui sont la réserve de demain ».

M. Souriau n'est pas bien loin de penser qu'une bonne partie au moins de ces colères pourraient procéder d'une erreur singulière de méthode. On se bâtit du romantisme, pour le combattre plus aisément, un concept abstrait, arbitraire, où, d'une réalité très complexe, on fait entrer tout juste les éléments que, en vertu de tendances personnelles confuses, on proclame être les éléments essentiels. On oublie que le romantisme est une chose vivante, mobile, qui s'est transformée jusqu'à se contredire. Letourneur, qui, en 1776, propose de substituer le mot anglais *romantic* au mot *romanesque*, s'efforce d'en préciser le sens. Il l'estime plus « heureux et plus énergique.... Si ce vallon n'est que pittoresque, c'est un point de l'étendue qui prête au peintre et qui mérite d'être distingué et saisi par l'art. Mais, s'il est romantique, on désire s'y reposer, et bientôt l'imagination attendrie le peuple de scènes intéressantes. Elle oublie le vallon pour se complaire dans les idées qu'il lui a inspirées. » L'abus qu'on fait du terme à la fin du XVIIIe siècle l'énerve, lui donne une acception vague, qui le rend apte peut-être aux transformations ultérieures. Sénancour le charge de nuages noirs. Avec Chateaubriand, le romantisme, en 1802, se fait catholique et s'oppose à la pensée du XVIIIe siècle, puis royaliste en 1815. En 1830, suivant Hugo dans son évolution, il renonce au catholicisme pour une religiosité vague, se fait libéral, et bientôt s'engoue de l'épopée napoléonienne. Isoler un principe commun qui commande toutes ces métamorphoses est une entreprise périlleuse. Les anti-classiques partent en guerre contre la raison, les anti-romantiques contre le sentiment. Mais quoi, si les grands classiques ont toujours su imprégner leur raison de sensibilité, et les grands romantiques leur sentiment de réflexion ? Si, bien mieux, on ne peut distinguer ces facultés que par une abstraction, et en revenant à la doctrine périmée du cloisonnement de l'esprit? Après quarante ans d'intimité avec les romantiques. M. Souriau pouvait, sans rien abandonner de son impartialité, être tenté de donner un ragoût d'actualité à son livre en présentant une discrète apologie. Il a pensé que la seule réplique opportune était un exposé objectif qui éclaire au fil de l'histoire toutes les faces diverses du phénomène romantique. On colporte dans la bataille des concepts apauvris, étriqués. Un philosophe dirait peut-être qu'à ces concepts du romantisme M. Souriau s'efforce d'opposer l'idée du romantisme.

Au reste, quelque quatre mille notes et références, qui se pressent au rez-de-chaussée des pages, disent assez aux auditeurs d'hier combien le professeur

avait le scrupule d'appuyer sur des textes tout ce qu'il avançait. Ce qui m'a frappé, toutefois, c'est moins cette abondance de l'information de M. Souriau que l'excellent parti qu'il en tire. A la lumière d'une immense lecture, qui l'aide surtout à poser les problèmes, M. Souriau reprend ces problèmes pour son compte, et la solution qu'il leur donne, personnelle toujours, a subi le contrôle des jugements de ses devanciers, et s'éclaire de leurs observations. Vous vous rappelez le petit problème chronologique de la *Dryade*, de *Symetha* et du *Bain d'une dame romaine*? Sainte-Beuve a contesté brutalement les dates 1815 et 1817, que Vigny a inscrites au bas de ces pièces. L'affaire est d'importance : il s'agit de savoir si Vigny a voulu nous tromper en insinuant qu'il a composé des poèmes antiques à la manière de Chénier avant que Latouche ait publié Chénier en 1819. Un beau débat s'en est suivi. M. E. Dupuy lutte pied à pied contre Sainte-Beuve dans sa *Jeunesse des Romantiques*. Mais le regretté Pierre-Maurice Masson, dans un brillant article de la *Revue d'Histoire Littéraire de la France* (1909), a pensé rendre à Sainte-Beuve tout le terrain enlevé par Ernest Dupuy. « Ces dates rajoutées sont menteuses », conclut-il. M. Estève passe l'éponge : « Coquetterie littéraire », selon lui. M. Marsan est du même avis. — « Point, réplique M. Souriau : la coquetterie en pareil cas est une forme de la supercherie, et cela jure avec le caractère de Vigny.... On doit l'en croire quand il affirme quelque chose, étant donnés la noblesse de son caractère, sa religion de l'honneur. » Mais cette première réaction, spontanée, celle de l'honnête homme qui s'y connaît en matière de probité littéraire, ne dispense pas le critique d'aller jusqu'au bout de l'information. Que retient-il des interminables discussions de ses devanciers? Deux faits seulement, incontestables l'un et l'autre. D'abord que, chaque fois, sans aucune exception, que nous pouvons contrôler les dates inscrites par Vigny, nous constatons qu'elles sont sincères : ainsi pour *Dolorida*, qui date effectivement de 1823, comme on peut le vérifier par sa première publication dans la troisième livraison de la *Muse Française* (septembre 1823). A vrai dire, cet argument-là n'est point décisif — et M. Souriau le sait fort bien, — car, enfin, pour *Dolorida* et pour la plupart des autres pièces datées, Vigny n'avait point d'intérêt à nous tromper. Voici mieux : plusieurs fragments de Chénier étaient connus déjà, et notamment *La Jeune Tarentine* avait paru dès 1801 dans le *Mercure*. Vigny a pu la lire avant 1815. S'il vous arrivait de reconnaître, ou de croire reconnaître, dans *Symetha* quelque réminiscence de *La Jeune Tarentine*, si vous y retrouvez un air de Chénier, ne tirez de là aucune conclusion contre le témoignage de Vigny, vous n'en avez pas le droit. Comme M. Souriau est sage de ne point s'immiscer dans les subtiles discussions des critiques sur les sources de *Symetha*! Masson assure que *Symetha* suppose la connaissance de *Néère*; M. Citoleux, que l'origine doit en être cherchée dans *La Jeune Tarentine*, et Ernest Dupuy déclare : « C'est avec l'article *Hamadryade* du *Dictionnaire de la Fable* de Chompré et avec des emprunts audacieux à la traduction des *Idylles* du bon Gessner que la *Dryade* a été composée. Quant à *Symetha*... ce n'est pas à Chénier qu'il la faut rattacher, mais à Théocrite, étudié superficiellement dans la traduction et le commentaire de Julien Geoffroy, qui datait de l'an VIII. » Les intrépides affirmations de nos sourciers n'en imposent point à M. Souriau, non plus que l'ingéniosité des rapprochements qu'ils instituent. Je le loue de bien voir qu'en définitive, l'argument moral demeure le plus fort, de n'alléguer pour l'appuyer que des faits bien établis, de présenter ces faits non comme des preuves de la véracité de Vigny, mais comme des présomptions seulement, des présomptions d'un grand prix, d'ailleurs.

Et si M. Souriau se défend si bien contre les subtilités d'autrui, il se défend également contre ses propres idées, même les meilleures. N'y a-t-il point à cela plus de mérite encore? On se rappelle la thèse jadis posée par lui dans son étude sur la tragédie et le drame, reprise et développée dans son

édition de la *Préface de Cromwell* : avant de savoir ce qu'ils voulaient être, les Romantiques, disait-il, ont su ce qu'ils ne voulaient pas être ; ils se sont posés en s'opposant aux classiques. Idée féconde, qui est un peu l'apport personnel de M. Souriau, et qui, formulée à propos du drame, a depuis été étendue à d'autres genres romantiques. Je me demandais avec curiosité, en ouvrant le livre, quelles applications en ferait M. Souriau. Elle éclaire bien des pages de ces deux volumes, et principalement la dernière partie du second, et elle éclairera davantage encore, j'imagine, le troisième. Ce que je me plais à observer c'est que l'auteur en a usé avec une remarquable discrétion. Elle ne lui cache aucunement, en particulier, tout ce qu'il y a de classique dans les *Méditations*. Il sait que si elle explique beaucoup de choses chez Hugo, par exemple, elle est à peu près sans vertu lorsqu'il s'agit de comprendre Lamartine. « L'élégie de Lamartine, écrit-il, c'est la plus belle fleur d'un arbre qui a poussé lentement pendant le XVIII^e^ siècle et l'Empire. »

Mais si la préparation du livre a conféré au cours public une solidité qui manque souvent à ce genre, le cours public n'est point en reste avec le livre. Je gage que c'est à lui en bonne partie que le livre doit cette vie, ce mouvement, qui attirent et retiennent le lecteur, cette aisance allègre avec laquelle il porte une si lourde matière. Nul n'est moins que M. Souriau l'esclave de ses innombrables fiches. Il est, au contraire, perpétuellement en contact direct avec les textes, et écarte d'un geste décidé les critiques qui voudraient s'interposer entre eux et lui. Voyez, par exemple, une bien pénétrante étude psychologique dans son chapitre sur *Les Lettres à la Fiancée*. Visiblement ces lettres ont été une révélation pour M. Souriau, et nous avons là l'écho d'une lecture avide. Non qu'elles aient dressé devant les yeux du critique un Hugo inconnu : au contraire, elles ont apporté à l'image qu'il s'en faisait des compléments, des précisions, qui étaient en quelque sorte attendues. Il n'était pas facile, après tant d'autres, surtout après l'admirable édition de M. Lanson, d'écrire un chapitre personnel sur les *Méditations*. M. Souriau a su, après avoir refermé ses guides, partir seul en exploration, aller aux sources, dégager à sa manière les éléments de la formation intellectuelle et morale de Lamartine, choisir dans l'énorme quantité des lectures que nous fait connaître la *Correspondance* celles qui ont laissé leur marque dans l'esprit du poète. Je vous recommande en particulier le dernier paragraphe, sur l'inspiration de Lamartine, où, reprenant un problème vieux comme la poésie, M. Souriau utilise avec un grand bonheur maintes réflexions de son auteur, des confidences de sa correspondance, des déclarations de ses préfaces. D'ailleurs, si j'ai dit que M. Souriau se défend d'écrire l'apologie du romantisme autant que d'en faire le procès, je n'ai pas dit qu'il fût indifférent à son sujet. Il juge les auteurs et les œuvres. Visiblement M^me^ de Staël l'agace un peu ; et je crois bien qu'il déteste franchement Stendhal. Parce qu'il réagit en leur présence, ses bonshommes vivent et nous intéressent.

Gardons-nous, au demeurant, de sous-estimer les mérites de la forme dans une synthèse de ce genre, qui est d'abord, sans doute, un travail d'érudition, mais qui veut tout de même atteindre le grand public, qui fera connaître et comprendre le romantisme dans la mesure où il atteindra le grand public. J'ai lu avec beaucoup de plaisir, notamment, un bien joli chapitre sur la jeunesse de M^me^ de Staël, ou encore le tableau des soirées de l'Arsenal chez Nodier ; le récit de la première d'*Hernani*. Tout cela est enlevé d'un style bien alerte. Les formules heureuses abondent, j'entends celles qui relèvent une pensée juste ou profonde d'une expression inattendue. A propos du jugement de Sainte-Beuve sur *Atala*, M. Souriau écrit : « On dirait que Sainte-Beuve lutte contre son propre goût presque infaillible ». Il apprécie le style de Lamennais : « Une citation de Jean-Jacques ou de Pascal se soude au texte de Lamennais comme étant du même métal ». Au sujet de l'influence de *Graziella* : « Pour Lamartine, une femme qu'il aime est un état de son

âme, très momentané quand il s'agit de la Carmen d'Italie. Son génie n'a pas reçu un choc, il n'a été qu'effleuré. Tout de même son âme de cristal a vibré. » De Nodier : « Sa biographie, telle qu'il la compose avec ingéniosité, est la plus romanesque de ses œuvres ». Et ceci encore n'est-il pas piquant : « Cromwell et Napoléon sont, pour l'auteur des *Feuilles d'Automne,* de vagues synonymes ». Le drame de Dumas est « comme un drame de cinéma quand on accélère la vitesse du film ». La première qualité d'un exposé de ce genre, c'est le mouvement. La division en courts chapitres, très denses, est à cet égard d'un très heureux effet. Une logique intérieure, très discrète, rend partout sensible le progrès de la pensée.

Il va sans dire que je ne suis pas sur tous les points d'accord avec M. Souriau. Je n'aurais pas donné tout un livre à la littérature de la révolution, dans laquelle, au bout du compte, M. Souriau ne trouve rien de romantique en dehors des *Mémoires* de Mme Roland. Est-ce préjugé traditionnel? J'aurais fait une place plus grande à Bernardin de Saint-Pierre, et une petite à Sénancour. Sous la Restauration, les historiens, de Barante, Augustin Thierry, me paraissent mériter beaucoup plus que ne leur accorde M. Souriau; j'aurais aimé même à parler davantage de Fauriel. Mais à quoi bon poursuivre ces remarques qui n'ont pas même l'intérêt d'être des critiques, et révèlent seulement des différences de points de vue, nécessairement nombreuses dans un sujet aussi vaste? J'aime mieux dire en terminant le plaisir d'ordre presque dramatique que m'a donné ce tableau d'une des révolutions les plus profondes qui ait secoué la pensée humaine. L'esprit s'était laissé ligoter par des règles, des usages, un goût traditionnels. Il étouffait dans sa prison. A la faveur d'une poussée de sensibilité et d'imagination, il se ressaisit, rompt ses liens, brise les murailles et s'évade. Il s'échappe dans l'espace : et c'est l'exotisme; il s'échappe dans le temps : et c'est la curiosité passionnée pour le Moyen Age et la couleur historique; il s'échappe dans l'espérance : et c'est le réveil du sentiment religieux; il s'échappe surtout dans le rêve : et voilà le romanesque. Réfugié dans l'art, il se grise de liberté, ne s'arrêtera que dans la théorie de l'art pour l'art. Est-il donc besoin d'introduire de force dans cette histoire un drame factice? Le drame y palpite. Le mérite de M. Souriau est de l'avoir rendu sensible par son talent d'exposition, tout en condensant très fidèlement tout ce qu'un demi-siècle d'étude nous a enseigné sur le romantisme.

P.-S. — Nous devons remercier M. Souriau de ne pas nous avoir fait attendre longtemps la suite de son ouvrage. Le dernier volume a paru tandis que ce compte-rendu était à l'impression. Si je ne puis, faute d'espace, en rendre compte, je tiens du moins à en signaler la publication et à dire qu'il tient toutes les promesses des volumes précédents.

P. Villey.

Ernest Seillière, membre de l'Institut, **Pour le centenaire du Romantisme. Un Examen de Conscience**. Grand in-8° de 311 pages. Paris, Champion, 1927.

M. le baron Seillière a posé et développé ailleurs sa conception du Romantisme. Il la rappelle ici nettement à plusieurs reprises (voir surtout pp. 115 et 133 sqq.). Pour lui, le Romantisme n'est pas une école nouvelle qui s'annonce avec J.-J. Rousseau, naît avec Chateaubriand, s'organise à partir de 1820; il y faut voir un des deux grands aspects de l'esprit humain. Car il est deux tendances éternelles : l'une, — prédominance de l'individualisme et de la passion, — se marque dans le platonisme, la courtoisie chevaleresque, le protestantisme, le quiétisme, et s'incarne essentiellement en Rousseau; l'autre, — ordre et raison, — triomphe dans le catholicisme traditionnel, dans la lit-

térature classique du XVII^e siècle, et se définit en Bossuet. Toutes deux ont lutté sans trêve à travers les âges : l'on assiste présentement à la victoire temporaire de la première dans les mœurs, la politique, l'esthétique.

Nous n'avons pas à apprécier l'ensemble de la doctrine; celle-ci a fait l'objet de travaux multiples, auxquels il est abondamment renvoyé. Mais une application nouvelle en est tentée ici. Pour le *Centenaire*, M. Seillière revise, à la lumière de ses idées, quantité de livres généralement récents. Depuis les « Grands Initiés », d'Edouard Schuré, jusqu'aux conférences de « Foi et Vie », il passe en revue des critiques robustes ou ingénieuses comme celles de MM. Chevrillon, Maritain, Goyau, Brémond, Gillet, Lasserre, les idées de maîtres inégaux mais significatifs tels que Flaubert, France, Bourget, Maeterlinck. Ainsi se lèvent de belles pages et de grandes époques; et l'on refait connaissance avec des livres de littérature, d'art et d'histoire dont la plupart sont extrêmement dignes d'attention.

Mais il ne s'agit pas de spéculation pure. L'on avance à travers un monde vaste mais ordonné de faits et de jugements. Tel est le choix des ouvrages, tels en sont les commentaires, que progressivement se développe toute une histoire intellectuelle et morale de l'humanité ; le passé se lie au présent, les contrastes éternels mènent à l'« énigme du siècle nouveau ». Si le « matérialisme naturiste » et l'« idéalisme mystique » se sont de tout temps opposés, pourquoi ne pas travailler à une conciliation finale? Voilà comment cet « examen de conscience » aboutit à de larges conclusions sur l'âme et le monde. M. le baron Seillière croit à l'avenir du genre humain; mais il estime que celui-ci doit être le fruit d'un « mysticisme modéré », docile aux leçons de l'expérience, rationnel autant que possible, « un Dieu allié y étant supposé guider, par la voie de la connaissance agrandie, l'espèce humaine vers des destinées moins rudes » (p. 281). L'idée est belle, et cette perspective d'espoir éclaire tout entier ce livre grave mais généreux, où les sévérités sans doute ne manquent pas contre la tendance « rousseauiste » et d'une façon générale contre les défenseurs de la passion ou du subconscient, mais où toutes les opinions, même les plus opposées, peuvent trouver des suggestions heureuses, — et un exemple.

René Jasinski.

Charles Beaulieux, bibliothécaire en chef à l'Université de Paris, **Histoire de l'Orthographe française**, tome I : *Formation de l'orthographe, des origines au milieu du XVI^e siècle*, in-8° de XVIII-366 pages. Tome II : *Les accents et autres signes auxiliaires*, in-8° de IX-134 pages. (Les pages 103-132 contiennent une réédidition de la *Briefve doctrine pour deuement escripre selon la propriete du langage francoys*, de Monflory, et *des Accents* d'Etienne Dolet.) Paris, Champion, 1927.

Beaucoup d'ouvrages importants ont déjà été consacrés à notre orthographe en vue de l'améliorer en la simplifiant : l'intention de M. B[eaulieux] est la même ; mais, dans son premier volume au moins, il s'est proposé uniquement de montrer comment s'était formée notre orthographe si compliquée et de répondre aux deux questions suivantes : étant donné que la graphie du Moyen Age, notamment dans certains romans du XII^e siècle, est simple et logique, comment se fait-il que les phonéticiens du XVI^e siècle se soient trouvés en présence d'une graphie extrêmement compliquée? Pourquoi cette graphie a-t-elle été maintenue en usage de préférence à la leur?

Pour répondre à la première question, M. B. a eu l'idée heureuse, mais dont la réalisation était pénible, de suivre de très près l'évolution, non seulement du français parlé, mais encore du latin parlé pendant le Moyen Age. C'est, en effet, avec les signes employés pour noter les sons du latin que les

sons du français ont été notés par des scribes auxquels les deux langues étaient familières ; qu'ils aient utilisé les mêmes signes pour noter deux langues dont ils connaissaient certainement les différences, c'est conforme à la démarche habituelle de l'esprit humain, qui va du connu à l'inconnu, et ne peut guère utiliser des faits nouveaux qu'en les rangeant dans des cadres anciens. Il est plus surprenant que ces scribes, dont plusieurs étaient certainement intelligents et cultivés, n'aient pas songé à imaginer des signes nouveaux pour des sons qui n'existaient pas en latin classique. La surprise cesse lorsqu'on a vu, dans le livre de M. B., que, pendant le Moyen Age, sauf la courte période de la renaissance carolingienne, la prononciation du latin en France a été très éloignée de la prononciation antique : le latin était prononcé à la française ; Érasme le constate encore au milieu du XVI^e^ siècle. Les signes employés pour noter le latin ainsi prononcé semblaient donc tout à fait convenables pour noter le français, et la graphie du latin, très incorrecte à cette époque, devint naturellement avec ses défauts la graphie du français.

Pourtant, certains manuscrits du XII^e^ siècle, et tout particulièrement ceux des œuvres de Crestien de Troyes, écrits au début du XIII^e^ siècle par le scribe Guiot, dont l'écriture est extrêmement nette et claire, présentent également une orthographe nette et claire qui, de l'avis de G. Paris, en fait des modèles. M. B. donne de ce fait une explication intéressante : « c'est que l'orthographe des chansons de geste a été créée par les jongleurs et pour leur usage. Elle est faite pour laisser dans leur oreille des sons, car elle est faite en vue du chant. De même que la langue parlée, cette orthographe n'a pas besoin de points de repère pour distinguer les homonymes.... Sauf dans de rares cas, on écrit de même ce qui se prononce de même » (p. 45).

Cette orthographe s'est gâtée rapidement parce que le français a été de bonne heure employé dans les actes de chancellerie et de procédure, dont le nombre a été très grand, et dont les scribes n'avaient plus les mêmes préoccupations ni la même science que ceux qui copiaient les chansons de geste. Dans ces actes, destinés à être lus, il parut nécessaire de distinguer les homonymes ; les scribes appliquèrent largement le principe de « distinction » enseigné dès le X^e^ siècle par des manuels concernant le latin ; ils introduisirent en abondance des consonnes qui ne se prononçaient pas, comme ils le faisaient couramment en écrivant le latin. Ces lettres superflues avaient un autre avantage qui contribua à en répandre l'usage : les copies d'actes judiciaires étaient payées au rôle. Pour combattre ces abus, plusieurs ordonnances ont réglé le nombre de lignes à la page, de mots et même de syllabes à la ligne ; les clercs de procureurs, souvent besogneux, ont cherché à augmenter leur gain en garnissant les syllabes prescrites de lettres superflues, prises à la graphie du latin, lettres de remplage, ou d'ornement, comme l'*y*, en particulier, qu'il était possible d'écrire sans lever la main et qui tenait plus de place que l'*i* surmonté d'un point. M. B. voit dans ces usages des clercs de basoche, ou praticiens, la cause principale de la complication de notre orthographe, que l'on attribuait ordinairement aux érudits et aux traducteurs du XV^e^ et du XVI^e^ siècles : sa démonstration est convaincante.

Il admet, du reste, aussi l'influence des humanistes, qui a agi sur le français par l'intermédiaire du latin. Au XV^e^ et surtout au XVI^e^ siècle les érudits se sont efforcés d'améliorer la prononciation du latin, notamment en y rétablissant des consonnes abandonnées depuis longtemps, surtout dans les groupes. Ces consonnes furent rétablies dans la graphie du latin, et par suite dans celle des mots français empruntés en grand nombre à cette époque. Ces consonnes furent ensuite, en vertu du principe de « rapprochement » aussi familier aux scribes que celui de « distinction », introduites dans les mots qui étaient ou paraissaient apparentés aux mots d'emprunt. Les clercs du palais s'empressèrent naturellement d'adopter toutes ces lettres supplémentaires.

Ainsi s'est constituée l'orthographe compliquée que les clercs ont transmise

aux premiers imprimeurs. Au cours de sa démonstration, M. B. donne des renseignements précieux sur la prononciation et la graphie du latin et du français du xe au xvie siècle, et sur les caractères et la graphie des premières impressions en latin et en français. Il explique enfin pourquoi les protestations justifiées, et les utiles réformes d'un Meigret, d'un Ronsard, d'un Baïf n'ont eu aucun succès : c'est parce que Robert Estienne a adopté l'orthographe de la chancellerie et du palais dans son dictionnaire latin-français d'abord, puis dans son dictionnaire français-latin, qui a été le premier inventaire méthodique du vocabulaire français. A la fois auteur, imprimeur, éditeur et libraire, Estienne a pu librement employer son orthographe préférée dans ce dictionnaire qui eut un grand succès et qui a, pratiquement, fixé notre orthographe. Dépassant un peu la date qu'il a choisie, M. B. montre que les académiciens du xviie siècle, ceux du moins qui travaillèrent activement au dictionnaire, étaient imbus des principes d'Estienne, avec lesquels ils s'étaient familiarisés dès qu'ils avaient commencé à étudier le latin.

L'emploi des signes auxiliaires (*tréma*, *cédille* et surtout *accents*) aurait pu remédier en partie au défaut de cette orthographe. Mais M. B. montre dans son second volume comment ils ont été employés, au hasard d'abord, pour distinguer des homonymes, puis pour noter des sons différents, en concurrence avec d'autres procédés (*s amui*, par exemple) qu'ils n'ont pas complètement remplacés. Il étudie minutieusement à ce point de vue les différentes éditions du dictionnaire de l'Académie, et formule enfin le vœu que l'Académie, reprenant la réforme entreprise en 1740, régularise l'emploi des accents. A notre avis, ce vœu se trompe d'adresse : l'Académie a répété souvent que son rôle n'est ni de faire ni de modifier l'usage, mais seulement de le constater; en 1740, elle s'est déclarée contrainte de modifier l'orthographe de l'édition précédente. Or, pour l'emploi des accents, il existe actuellement un usage fermement établi; il est déterminé en fait par les commissions d'examen de l'enseignement secondaire et surtout primaire qui se règlent sur la dernière édition du dictionnaire de l'Académie. Il appartient à tous ceux qui écrivent ou qui impriment d'instaurer un usage meilleur, suivant l'exemple de plusieurs réformateurs, notamment celui de la *Revue de Philologie française*. Il dépend surtout du ministère de l'Instruction publique de reprendre pour l'orthographe la réforme tentée timidement en 1901 pour la syntaxe, et de décréter qu'il ne sera pas tenu compte de fautes aux candidats qui auront employé logiquement les accents : ainsi s'établira, peut-être, un usage nouveau que l'Académie sera contrainte de constater dans une édition future de son dictionnaire, aux environs de 1978.

H. Yvon.

John Grand-Carteret, **La vie, les mœurs et la curiosité, par l'image, le pamphlet et le document (1450-1900)**. T. I et II. Deux vol. in-4°. Paris, 1927-1928.

C'est une vaste entreprise, fort intéressante, et il est à souhaiter que la mort de l'infatigable et ingénieux érudit qu'était J. Grand-Carteret ne vienne pas l'interrompre. Il en a précisé la portée et la méthode dans une Préface en grande partie justifiée. L'ouvrage sera « la petite histoire », surtout par l'image, mais aussi par les documents « curieux » de la vie, des mœurs et de la pensée européennes et particulièrement françaises. On sait ce qu'est cette « petite histoire ». Elle s'efforce de recueillir tout ce qui n'a pas été étudié par la grande histoire des grandes guerres, grands traités, grands salons, grandes œuvres littéraires, sous le prétexte que de très importants courants d'idées, des mouvements politiques graves, des mœurs caractéristiques et agissantes ne se sont pas toujours exprimés ni même reflétés dans cette grande histoire politique et littéraire. Le prétexte est souvent vrai. Je trouve,

par exemple, dans le tome I, un chapitre sur « la découverte du Nouveau-Monde ». Il prouve, ne fût-ce que par ses gravures, l'extraordinaire retentissement de cette découverte ; ce retentissement n'est guère sensible, en apparence, dans la littérature française du XVI^e^ siècle : des allégories de Rabelais, des sauvages de Montaigne, etc., ne semblent guère que des accidents littéraires. Or nous savons, depuis les travaux de M. G. Chinard et de M. Atkinson, qu'en réalité c'est, en grande partie, l'idée du sauvage américain qui crée en France l'idée d'un « état de nature » plus heureux que l'état de civilisation. Cette idée ne deviendra de la grande histoire littéraire qu'avec J.-J. Rousseau. Mais cette grande histoire ne se comprend que si on connaît la petite ; et cette petite se comprendra mieux quand on aura lu le chapitre et regardé les gravures de l'ouvrage dirigé par Grand-Carteret.

Assurément il ne faut pas abuser de cette petite histoire. On a eu trop souvent tendance à confondre le document « curieux » et le document significatif, en généralisant la portée de ce qui n'était justement qu'une curiosité, un accident. Un « petit fait » ignoré de la grande histoire ne doit être retenu que si l'on peut prouver qu'il est entouré d'un grand nombre de petits faits semblables ou analogues. Peut-être l'ouvrage de Grand-Carteret n'échappe-t-il pas toujours à ce reproche. C'est un leurre que d'intituler un chapitre : *Les Encyclopédistes d'avant l'Encyclopédie*. Car il est bien vrai que le Moyen Age et le XVI^e^ siècle ont eu le goût des « sommes », histoires universelles,... etc. Mais il ne s'agissait que de compilations, d'érudition. L'*Encyclopédie* du XVIII^e^ siècle est une tentative « raisonnée », et c'est tout autre chose. Mais ce défaut n'est qu'accidentel. J. Grand-Carteret s'est assuré comme collaborateurs, non des compilateurs, mais des gens de science, compétents et judicieux qui sont une garantie de méthode, de prudence, d'information. Les chapitres de ces deux premiers tomes sont signés en effet : V.-L. Bourrilly, — Ch. Chassé, — A. Counson, — P. Dufay, — D^r^ Ghislain, — Houzel, — E. Laut, — J.-F.-Louis Merlet, — H. Lyonnet, — Valmy-Baisse.

La plus grande partie de l'ouvrage intéressera surtout les historiens. Mais Grand-Carteret a très bien compris que l'histoire, l'histoire de l'opinion, l'histoire de la pensée, l'histoire littéraire proprement dite sont beaucoup plus intimement liées que ne le laissent croire à l'ordinaire les historiens d'un côté et les historiens de la littérature de l'autre. On trouvera donc dans ces deux volumes bien des chapitres dont aucun n'est absolument neuf, mais qui renferment beaucoup de documents intéressants pour l'histoire littéraire, par exemple sur l'Imprimerie, — l'Humanisme, — l'Idée républicaine, — le Livre et l'Image au pinacle, — la Naissance de l'individualisme, — la Naissance de l'idée politique moderne, — les Influences étrangères, — Comment se manifesta la passion de l'antiquité, — Comment furent présentés et illustrés les ouvrages anciens,... etc.

Il convient de signaler que ces deux volumes font une très large place à l'étude de cette littérature et de cet art qui s'occupent des choses de l'amour et de la vie sexuelle. On pourra s'en offusquer en constatant que les lecteurs du XVI^e^ siècle n'avaient pas le même besoin d'être respectés que les lecteurs modernes et qu'ils goûtaient des obscénités toutes pures — ou tout impures. Est-ce un appât pour l'hypocrisie de ce lecteur moderne, même savant ? (« Et à ce propos, disait Brunetière, du goût des érudits pour les obscénités. ») Constatons simplement que toute cette grossièreté est vraiment de l'histoire. On fausserait constamment l'histoire du XVI^e^ et même celle du XVII^e^ siècle si si l'on ne se souvenait pas que nos ancêtres y avaient des mœurs et même un langage de corps de garde. Le XVIII^e^ siècle les remplacera par de la débauche élégante. Cela ne vaut pas mieux, sans doute ; mais c'est autre chose.

DANIEL MORNET.

CHRONIQUE[1]

M. H. Carrington Lancaster a donné, dans les Publications of Modern Languages Association of America *(mai 1928), une excellente bibliographie des travaux publiés aux États-Unis en 1927 sur la littérature française. Nous renvoyons à cette bibliographie en signalant au cours de cette chronique les auteurs intéressés par ces travaux.*

XVI^e SIÈCLE

Du Bartas. — H. Vaganay. Pour la bibliographie des éditions françaises de Du Bartas. *Bulletin du Bibliophile*, 1^er^ juillet 1928.

Rabelais. — H. Jacoubet. L'énigme de Rabelais. [Discute les points de vue de M. A. Lefranc. Intéressant.] *Grande Revue*, décembre 1927.

— Voir en tête de cette chronique.

XVII^e SIÈCLE

Bayle (Pierre). — Lettre à M. Minutoli, à La Haye, datée de Rotterdam, mars 1705, 2 p. in-4°.

— Lettre de Bayle au fils de son grand ami Vincent Minutoli. — (Vente H. de Backer, 29 février 1928.)

Boileau. — Voir Racine.

Bossuet. — Lettre, 1 p. in-8°, 1695. A M. Tronson, supérieur de la Congrégation de Saint-Sulpice, pour prier deux de ses religieux à dîner. (Au verso, timbre de la Bibliothèque de Saint-Sulpice.) — (Vente H. de Backer, 29 février 1928.)

Bussy-Rabutin. — Deux lettres : — 1^re^ datée de Bussy, 8 octobre 1677. Spirituelle lettre à un religieux (probablement au Père Jésuite) ami du Père Rapin ; — 2^e^ datée de 1685. Très curieuse et remarquable lettre, écho des discussions passionnées que la révocation de l'Édit de Nantes soulevait dans les familles. — (Vente H. de Backer, 29 février 1928.)

1. Cette chronique est moins un compte rendu critique qu'un bulletin de renseignements. L'étendue de l'analyse des articles ne mesure pas leur intérêt. Les notes envoyées par les correspondants de la Revue sont signées de leurs initiales. Les noms des collaborateurs qui nous communiquent des renseignements sont entre parenthèses. La *Revue de Littérature comparée* et la *Revue d'Histoire Littéraire* collaborant et ne se copiant pas, il ne sera, en principe, donné aucune indication ou compte rendu des articles ou livres concernant la littérature comparée. Les indications d'autographes ne sont que des adaptations des catalogues ; aucune recherche n'est faite pour savoir s'ils sont inédits, s'ils n'ont pas déjà été signalés, etc. *Toutes les indications d'autographes nous sont communiquées par M. Edouard Champion.*

Corneille. — Andromède, tragédie. Représentée avec les machines sur le Théâtre Royal de Bourbon. A Rouen, chez Laurens Maurry, et se vendent à Paris, chez Charles de Sercy, 1651. Première édition de ce format, parue exactement un an après l'originale in-12; elle est ornée d'un frontispice de F. Chauveau et de six grandes figures repliées, gravées par F. Chauveau d'après les décors de Giacomo Torelli. L'épître et les arguments ne se trouvent que dans les éditions antérieures à 1660. Très précieux exemplaire sur lequel Molière a inscrit, en face des noms des personnages de la pièce, les noms des acteurs de sa troupe qui devaient les jouer. (Voir reprod. h.-t.) Cet exemplaire fit partie de la fameuse bibliothèque théâtrale de M. de Soleinne; Paul Lacroix, qui en dirigea le catalogue de vente, attribua le premier ces notes à Molière. Ce catalogue est joint à l'exemplaire d'*Andromède*. Dans sa *Bibliographie Cornélienne* [n° 56], Émile Picot, sans contredire Paul Lacroix, n'est pas aussi affirmatif. Il a figuré également, comme autographe de Molière, à l'Exposition du tri-centenaire en 1922. L'importance de ce document résulte, d'ailleurs, de toutes les circonstances ambiantes. Il éclaircit plusieurs points obscurs de la vie de Molière à cette époque; il révèle des noms d'acteurs appartenant à la troupe de Molière et dont l'existence a été depuis établie, et surtout, il précise les relations de Corneille avec Molière. La pièce a été jouée à Lyon par la troupe de Molière en 1652. Or, Mesnard fait observer avec raison que Corneille était, à cette époque, très amoureux de la célèbre Marquise, qui n'était autre que Marquise-Thérèse, la fille de saltimbanque devenue la Du Parc : elle jouait dans cette pièce à qui, sans doute, elle est dédiée dans la superbe épître de Corneille : à M.M.M.M., énigme que je ne vois nulle part résolue jusqu'ici. Le volume est donc capital pour l'histoire de la troupe de Molière et pour les relations de Corneille avec Molière, la Du Parc, Béjart et les acteurs qui accompagnaient, au début, le grand comique dans cette fameuse tournée. — (Vente G. Hanotaux, 12-14 décembre 1927. Note du catalogue.)

Fénelon. — Lettre datée de Cambrai, 8 février 1702, 2 p. 1/2 in-8°.

— Lettre à un haut personnage ecclésiastique en mission à Rome pour le féliciter des marques d'estime et de confiance qu'il a reçues du pape. — (Vente H. de Backer, 29 février 1928.)

La Calprenède. — Voir en tête de cette chronique.

La Fontaine. — Voir M^me^ de la Sablière.

M^me^ de la Sablière. — X. Notice sur M^me^ de la Sablière. [Précis. Quelques indications neuves.] *Chronique des Lettres françaises*, juillet-août 1928.

E. Le Noble. — Voir en tête de cette chronique.

Maynard. — H. Vaganay. Maynard et l'Ode à Flote. [Variantes.] *Bulletin du Bibliophile*, 1^er^ août 1928.

Molière. — Voir en tête de cette chronique.

Racine. — Racine à Uzès. Résumé d'une communication et d'un article locaux sur ce sujet. *Chronique des Lettres françaises*, mai-juin 1928.

— J. Demeure. Racine et son ennemi Boileau. [Essai de revision précis et neuf des relations de R. et de B. Très important.] *Mercure de France*, 1^er^ juillet 1928.

Saint-Amant. — Voir en tête de cette chronique.

Saint-Évremond. — Lettre, 1 p. 1/2 in-4°. Relative à diverses questions d'intérêt; il demande à son correspondant de l'informer de la santé de

Mme de Gourville et de celle de Mlle de Lenclos. — (Vente H. de Backer, 29 février 1928.)

Saint-Simon. — M. Langlois. Saint-Simon historien. [Très précis et neuf. Important.] *Revue Historique*, mai-juin 1928.

Histoire de la Tragédie au XVIIe siècle. — Voir en tête de cette chronique.

Théorie du Classicisme. — Voir en tête de cette chronique.

Histoire du Roman au XVIIe siècle. — Voir en tête de cette chronique.

Histoire du Théâtre. — G. Mongrédien. Bibliographie tabarinique. *Bulletin du Bibliophile*, 1er août 1928.

XVIIIe SIÈCLE

D'Alembert. — Huit lettres. — 4 novembre 1761. D'Alembert demande à l'Académie des Sciences qu'il lui soit fait retour des mémoires qu'il lui avait adressés en 1746 ou 1747 sur l'orbite de la lune.

3 avril 1782. D'Alembert remercie avec les compliments d'usage l'Académie des Sciences de Padoue, qui lui a fait parvenir sa nomination de membre de cette compagnie.

Lettres à M. Gadbled, professeur de mathématiques à Caen, pour le remercier de l'envoi de sa thèse; à l'éditeur Panckoucke pour lui demander avec instances que soient rendues à Saint-Lambert ses lettres à Voltaire, etc. — (Vente H. de Backer, 29 février 1928.)

Beaumarchais. — Émile Henriot. *Le Mariage de Figaro et la Censure. Le Temps*, 28 août 1928. — (G. Mongrédien.)

— Important dossier de trente-trois pièces. — Huit lettres autographes : Au maréchal de Duras sur le nouveau règlement des droits d'auteurs à la Comédie-Française. — Aux Comédiens-Français, pour faire retirer le *Mariage de Figaro* de l'affiche : Il a été réglé entre nous que l'on retirerait le *Mariage* lorsqu'il tomberait à mille écus... je vous supplie de vouloir bien fermer notre boutique après un tel succès... — A Raymond (de Verninac), très belle lettre relative à la rupture du mariage de sa fille. — A Ramel, ministre des Finances, an V, 2, I. — Au citoyen Scott, sur la mise au point de l'invention des ballons, etc.

Une spirituelle pièce de vers : Fable adressée à ceux qui murmurent de payer les impôts. Avec ratures et surcharges. — Le bon d'une place pour le *Barbier de Séville*, 1784, deux lignes aut. s. — Le bon de souscription imprimé avec quelques mots et signature aut. pour le Voltaire de Kelh. — Un brevet sur peau de vélin signé de Louis XVI et du duc de La Vrillière, autorisant Beaumarchais à prolonger de six mois son séjour en Espagne. — Le billet de faire-part du convoi et enterrement de Beaumarchais. — Le plan de la maison qu'il avait fait construire sur l'actuel boulevard Beaumarchais.

Théâtre. — Un important et curieux mémoire, rédigé et écrit par Préville, signé de lui et des comédiens du Théâtre-Français : Fleury, Courville, Mme Molé, Brizard, Bellemont, Larive, Desessarts, Bellecourt, Mlle d'Oligny, Dorival, Molé, Augé, Vanhove, Mme Préville, Florence, Rose Vestris, Mme Thénard, Dugazon, Mme Dugazon, Dazincourt, Mlle Raucourt, etc., pour sommer Beaumarchais, au nom du règlement et malgré les recettes en baisse, d'autoriser la reprise du *Barbier de Séville*, et pour lui signifier le désir de la Comédie d'acquérir la propriété de cette pièce.

(Ce précieux document a fait partie des collections de Loménie et Alfred Bovet.)

Un très curieux mémoire de fournitures livrées à Dazincourt pour son habit de Figaro. — Deux belles lettres de Dazincourt, l'une datée du jour de la centième du *Mariage de Figaro,* l'autre à M. Des Entelles, par laquelle Dazincourt expose qu'il est retenu à Choisy pour une fête en l'honneur de Mme Élisabeth, etc. — Une lettre de Préville à Beaumarchais, mai 1781, sur une visite retardée.

Mme de Beaumarchais. — Curieuse et fort jolie correspondance de la veuve de Beaumarchais à l'éditeur Ruault; neuf lettres. Elle y défend en toutes occasions la mémoire de son mari, parle longuement de plusieurs hommes de lettres de l'époque, de Mme Récamier, de Bonaparte, etc. — (Vente de Backer, 29 février 1928.)

Chamford. — Lettre à la Marquise de Créqui, deux pages in-4° (1774). — Chamford apprend à la marquise de Créqui que son *Éloge de La Fontaine* a remporté le prix de l'Académie, et lui représente les intrigues de ses concurrents, surtout La Harpe. — (Vente H. de Backer, 29 février 1928.)

Diderot. — P. Ledieu. Le voyage de Saint-Pétersbourg. [Lettres inédites durant ce voyage, intéressantes.] *Revue des Vivants,* 1er mai 1928.

— L. Marcel. Une lettre du père de Diderot à son fils détenu à Vincennes, 3 septembre 1749. [Importante. Très intéressant commentaire historique.] *Revue des Questions historiques,* 1er juillet 1928.

— Quatre lettres relatives à l'*Encyclopédie*, aux épreuves, aux imprimeurs, aux graveurs des planches, etc. — Diderot regrette fort la saisie des premiers volumes de l'*Encyclopédie,* mais il avait prévenu M. Panckoucke de cette éventualité. Il se plaint qu'on néglige de lui envoyer les articles que d'Alembert fait passer à l'imprimerie; il réclame une meilleure méthode, « sans quoi tout ira de travers, et nous ferons un livre mal bâti, ce qui n'est ni votre dessein, ni le mien ». — (Vente H. de Backer, 29 février 1928.)

Duclos. — Lettre. Paris, 25 janvier 1768. Conseils à un de ses compatriotes qui va publier un ouvrage sur les sciences et les lettres. — (Catalogue Andrieux, 14 mai 1928.)

Fréron. — Lettre à M. de Saint-André, 1775, deux pages in-4°. — Fréron s'excuse : il y a longtemps, en effet, qu'il aurait dû rendre compte dans ses feuilles (*L'Année Littéraire*) du recueil (*Les Chansons*) de son ami, M. de Laborde, mais voilà : il a prêté les volumes à une dame qui, non seulement ne les a pas rendus, mais les a emportés à la campagne. — (Vente H. de Backer, 29 février 1928.)

Marmontel. — Lettre, avril 1787, une page in-4°. — Marmontel prépare la première édition collective de ses œuvres. Il écrit à l'abbé Desaunays, censeur à la Bibliothèque Royale, pour lui demander s'il serait possible d'y retrouver ses premiers essais. — (Vente H. de Backer, 29 février 1928.)

Montesquieu. — Lettre à l'abbé Venouty, de l'Académie de Bordeaux, une page in-8°. — Au sujet d'un poème composé par l'abbé.

J.-J. Rousseau. — T. I. Cook. The influence of the Protestant atmosphère of Geneva on the Character and Writing of Rousseau. *Economica* (Londres), juin 1928.

— E. Henriot. Un nouveau manuscrit de *La Nouvelle Héloïse* [celui qui vient d'être vendu à Londres. Croit que ce serait le manuscrit qui servit pour l'impression. Hypothèse très discutable à moins que ce manuscrit n'ait les souillures, maculatures, signes d'imprimeur presque inévitables]. *Temps,* 17 avril 1928.

J.-J. Rousseau. — Deux lettres datées de Motiers (Suisse), 25 août 1762, 29 septembre 1763, deux pages in-4° et une page in-8°. — Ces lettres sont relatives à l'*Émile*.

La première, toute pleine de rancœurs et de défiance, est adressée au libraire Duchesne, qui avait publié l'*Émile* quelques mois auparavant sous le nom de Neaulme. Rousseau ne plaint qu'à moitié son libraire victime de contrefaçon. Il parle de M^lle^ Le Vasseur qui ne paraît pas s'être montrée très gracieuse pour Duchesne.

La seconde lettre, dont nous ne connaissons pas le destinataire, est relative à la Profession de foi du Vicaire savoyard. Rousseau, excédé de tout le bruit fait autour de l'*Émile*, abandonne très curieusement la cause de son porte-parole. « Je croyais vous avoir dit que je n'entendais me mêler en aucune sorte des querelles du Prêtre savoyard. Chacun peut l'attaquer,... le critiquer tout à son aise sans que je m'en fâche. »

C'est à Motiers, il faut se le rappeler, que Rousseau endura de très réelles persécutions qui l'obligèrent à quitter la Suisse.

Précieuses lettres. — Les lettres de Rousseau sont rares dans les collections particulières. — (Vente H. de Backer, 29 février 1928.)

Voltaire. — H. de Régnier. Voltaire et Casanova. [Anecdote « romancée » mais avec scrupule et talent.] *Revue des Deux Mondes*, 15 septembre 1928.

— Voir en tête de cette chronique.

— Pièce de vers autographe, 4 p. in-4°. — Pièce de vers qui date de la jeunesse de Voltaire, alors qu'il se donnait avec passion à la vie mondaine, écrite du château de Vaux, devenu la propriété du maréchal de Villars ; Voltaire l'adresse à une grande dame au nom de la maréchale de Villars, son hôtesse, dont il était amoureux. Citons ces quelques vers :

A l'égard du paure Voltaire
On ne vous en écrira rien.
Il est comme à son ordinaire
Passant un peu pour un vaurien.
. . . . . .

Cette pièce autographe a figuré au catalogue Bovet sous le n° 722, avec fac-similé du dernier vers.

Signé, Villars; plus bas, Voltaire.

Depuis on a gratté le début du vers n'en laissant subsister que le nom de Voltaire. — (Vente H. de Backer, 29 février 1928.)

— Lettre au comte d'Argental, ministre du duc de Parme en France, septembre 1760, 4 p. in-4°. — Le comte d'Argental, grand ami de Voltaire, passe pour l'avoir souvent conseillé au sujet de son théâtre. Cette lettre est relative à la représentation de *Tancrède*. Il porte aux nues le triomphe de M^lle^ Clairon qui rencontra, en effet, son meilleur rôle dans le personnage d'Aménaïde. Il parle de la dédicace de la pièce promise à la marquise (de Pompadour), mais ne le fera que selon ses idées.

Et, naturellement, Fréron est pris à partie; c'était l'époque des luttes sans merci. « On dit que Satan était dans l'amphithéâtre sous la figure de Fréron, et qu'une larme d'une dame étant tombée sur le nez du malheureux fit psh, psh, comme si ç'avait été de l'eau bénite. — (Vente H. de Backer, 29 février 1928.)

— Une lettre à M. de Candolle, auditeur à Genève, et une longue lettre à Lekain, datée de Fernay, 24 novembre 1772, paraphée par lui. — 1° Lettre écrite de Ferney, relative à une opération commerciale.

2° Voltaire écrit à Lekain pour l'entretenir de sa pièce *Les Lois de Minos*, et lui donner quelques variantes de textes propres à améliorer le dialogue. — (Vente H. de Backer, 29 février 1928.)

XIXe SIÈCLE

E. Augier. — L'Habit vert, manuscrit autographe, 21 pages in-4°. — Manuscrit de la main d'Émile Augier. — (Vente Charles Folëy, 16-18 février 1928.)

Balzac. — Voir en tête de cette chronique.

— Le Cabinet des Antiques, scènes de la vie de province, préface, 9 p. in-4°. — Manuscrit autographe de cette importante préface qui a paru en tête de l'édition de 1839 et qui ne semble pas avoir été reprise dans les éditions collectives. Elle est d'un grand intérêt pour la genèse des « Scènes de la vie de province ». Nombreuses surcharges et notes marginales. — (Vente Charles Folëy, 16-18 février 1928.)

Banville. — Quatre lettres. — Théodore de Banville et le poète anglais John Payne ont accoutumé de faire l'échange de leurs œuvres. Banville a oublié d'envoyer ses *Contes Héroïques* et presse son correspondant de faire cet envoi. Remerciement à un critique pour son article sur *Les Cariatides*, etc. — (Vente H. de Backer, 29 février 1928.)

Barbey d'Aurevilly. — Aux héros des Thermopyles, élégie, 5 p. en un volume in-4°. — Manuscrit autographe de la première œuvre de Barbey d'Aurevilly, qui signait alors Jules Barbey. On a relié à la suite le manuscrit « Les Historiographes et les Historiens », 6 p., écrit à l'encre rouge et noire et signé. — (Vente Charles Folëy, 16-18 février 1928.)

— Deux lettres de sept et de onze lignes, à l'encre rouge (à M. Escudier.) — Toutes deux relatives à son labeur littéraire. — (Vente H. de Backer, 28 février 1928.)

Baudelaire. — Voir en tête de cette chronique.

— Lettre datée du 22 janvier 1858 (à Mme Sabatier, la « Présidente »), 1 p. et demie in-16. — « Il y a des jours et des heures de mélancolie où toutes choses humaines vont mal..., je me suis fourré dans la tête de n'aller vous voir que quand je serais joyeux et quand j'aurais fait d'importantes choses », etc. — (Vente H. de Backer, 29 février 1928.)

— Lettre, 16 décembre 1859, à Poulet-Malassis, 1 p, in-8°. — Dispositions prises pour se rencontrer avec son éditeur et ami : « C'est une Odyssée pour moi que de traverser Paris ». Baudelaire préfère donner rendez-vous à son hôtel.

Un paragraphe de cette lettre est relatif à Constantin Guys. — (Vente H. de Backer, 29 février 1928.)

— Lettre à Noël Parfait, correcteur en chef de la librairie Michel Lévy frères, datée de Bruxelles, hôtel du Grand Miroir, 31 mai 1864, 4 p. pet. in-4°. — Baudelaire supplie Noël Parfait de lui renvoyer une épreuve, non partielle, mais complète, de *Marie Roget*, une des *Histoires grotesques et sérieuses*, en cours d'impression. Il est torturé par la crainte d'une confusion de mots dans un passage de sa traduction. Baudelaire prévoit qu'il lui faudra faire le voyage de Paris pour relire toute la nouvelle avant le tirage. — (Vente H. de Backer, 29 février 1928.)

Chateaubriand. — E. Henriot. Chateaubriand et *la Vie de Rancé*. *Temps*, 30 août 1927.

— Lettre autographe signée, Paris, 22 août 1821, 2 p. in-8°. — Catalogue Andrieux, 4 mai 1928.)

Chateaubriand. — Trois lettres. — Trois lettres dont une à Mme Joubert (qu'il appelle « mon cher loup ») est particulièrement curieuse.

La lettre à Mme de Chateaubriand est une intervention en faveur d'une protégée. — (Vente H. de Backer, 29 février 1928.)

B. Constant. — Deux lettres (2 p. in-8° et 1 p. in-4°). — L'une à M. Béné, secrétaire à l'Athénée Royal, pour lui dire que sa santé ne lui permettra pas de continuer son cours à la date annoncée ; l'autre, de ton vif, à un entrepreneur, au sujet d'un devis de réparation. — (Vente H. de Backer, 29 fév. 1928.)

Coppée. — Premiers vers, manuscrit autographe, 8 p. — Manuscrit portant sur la première page : « A mon cher maître Leconte de Lisle, je dédie mes premiers vers. François Coppée ». — (Vente Charles Folëy, 16-18 fév. 1928.)

Daudet. — La Petite Paroisse, manuscrit autographe de l'auteur, 19 p. — Manuscrit du plan, très détaillé, de la pièce de théâtre que Daudet a tirée de son roman. — (Vente Charles Folëy, 16-18 février 1928.)

Mme Desbordes-Valmore (Marceline). — Cinq lettres. — A son frère Félix, vieux soldat de l'Empire, retraité à Douai, pour le réconforter et l'aider de toutes façons ; 3 p. in-4°. — A Paul Foucher, émouvante lettre en faveur d'un jeune homme qui s'était rendu coupable d'une indélicatesse ; 3 p. in-8°. — A M. Bayard, pour lui recommander le jeune comédien Charlet ; 2 p. in-8°. — A Mme Pierquin, à Grenoble, chez qui son jeune fils Hippolyte faisait ses études ; 3 p. petit in-4°, etc. — (Vente H. de Backer, 29 février 1928.)

— Deux pièces de vers autographes. — 1° Romance :

Ce n'est pas une vague et trompeuse espérance
Que je dois au sommeil...

(Trois strophes de quatre vers.)

2° Le Trèfle aux quatre feuilles :

Porte-moi bonheur
Et sauve mon cœur...

(Dix strophes de trois vers.)

On a joint une longue poésie de Mme Desbordes-Valmore : *La Vie*, sans doute transcrite par ses enfants et corrigée de sa main. — (Vente H. de Backer, 29 février 1928.)

— Avant le Collège, pièce de vers autographe, 3 p. et demie gr. in-4°.

Un soir l'âtre éclairait notre maison fermée,
Par le travail et toi doucement animée.
. . . . . .

Flaubert. — Jean Maurienne. La maladie et la mort de G. Flaubert. *Mercure de France*, 15 août 1928.

— M. de Unamuno (adapté par A. Francastel). En lisant Flaubert. *Revue Bleue*, 7 janvier 1928.

— Voir G. de Maupassant.

— Voir en tête de cette chronique.

— Lettre à Mme Sabatier, 2 p. in-8°. — Cette lettre « à l'adorable Présidente » est curieuse mais très libre. — (Vente de H. Backer, 29 février 1928.)

A. France. — L. Heringuez. A. France à Saint-Valéry-sur-Somme [La première version de *Pierre Nozière*, dans le *Littoral de la Somme*, 1886.] *Le Nord Littéraire*.

— G. Huard. Une source d'A. France. *Les prisons de Paris sous la Révolu-*

tion [de Ch.-A. Dauban. Source certaine. Judicieux]. *Mercure de France*, 15 juin 1928.

A. France. — Abeille, un vol. in-4° de 200 p. — Manuscrit autographe signé du Comte Abeille, qui a paru d'abord en édition illustrée chez Charavay frères en 1883, puis dans le Livre de mon Ami chez Calmann-Lévy en 1885. C'est la première version d'Abeille. Ce manuscrit offre donc de grandes différences avec le texte imprimé. — (Vente Charles Folëy, 16-18 février 1928.)

— Lettre autographe où il fait la critique du *Harem*. — (Catalogue Andrieux, 14 mai 1928.)

— P.-P. Prud'hon, 13 p. in-4°. — Manuscrit autographe signé, auquel on a joint le texte imprimé, publié dans l'*Illustration-Noël*, 1911, avec des reproductions de tableaux et de dessins de Prud'hon qui l'accompagnent. — (Vente Charles Folëy, 16-18 février 1928.)

E. Fromentin. — Ed. Pilon. *Dominique* ou la Jeunesse de Fromentin. *Revue Bleue*, 19 mai 1928.

Th. Gautier. — Ghazel, pièce de vers autog. — Cette pièce compte trois strophes de quatre vers, voici la première :

Sur le coteau là-bas où sont les tombes
Un grand palmier comme un panache vert
Dresse sa tête, où le soir les colombes
Viennent nicher et se mettre à couvert.

(Vente H. de Backer, 29 février 1928.)

— Lettre à Apollonie (Mme Sabatier), 1 p. in-12. — Lettre intime à la « Présidente » pour lui raconter comment Ernesta (Grisi) et Monstre vert (sa fille Estelle) sont tombées malades et se soignent ensemble. La lettre est spirituelle et de ton vif. — (Vente H. de Backer, 29 février 1928.)

U. Guttinguer. — Lettre et manuscrit autographes. — Lettre de félicitations à un poète et promesse de parler de ses vers dans *La Mode*, si cette revue (à laquelle Guttinguer collabore) vit encore au mois d'octobre; 2 p. in-8° sur papier à son chiffre.

Manuscrit de l'Introduction pour quatre Matinées à Paris dans le grand monde, 1778, 1787, 1818, 1859. Par M. le comte du La*, 4 p. in-8°. — (Vente H. de Backer, 29 février 1928.)

V. Hugo. — M. Wolff. La genèse des *Burgraves* et *Le Rhin* de V. Hugo. (*Figaro*, 11 août 1927.)

— J. Cousin. Le mysticisme esthétique de V. Hugo. *Revue Universitaire*. Mai et juin 1928.

— Dr F. Michaux. Remarques nouvelles sur certaines véritables originales de V. Hugo. [Intéressant]. *Bulletin du Bibliophile*, 1er août 1928.

— J. Couët. Quatre lettres de V. Hugo [Inédites, 1830, à la Comédie française, à propos des représentations d'Hernani]. *Revue des Bibliothèques*, janvier-mars 1928.

— Voir en tête de cette chronique.

— Lettre à Paul Lacroix, mars 1830, 1 p. in-12. — A propos d'un article « excellent » paru dans le *Mercure* du XIXe siècle dont Paul Lacroix était le directeur. — (Vente H. de Backer, 29 février 1928.)

Huysmans. — A Rebours, 236 p. surchargées de ratures, un vol. in-4°. — Manuscrit autographe de premier jet. Très intéressant; on y a ajouté

30 pages de variantes et de doubles. Provient de la collection Léon Hennique, dont il porte l'ex-libris; une note autographe de ce dernier signale que 2 pages ayant été égarées ont été recopiées par lui-même. — (Vente Charles Folëy, 16-18 février 1928.)

Huysmans. — Les Grünewald du Musée de Colmar, Francfort-sur-le-Mein, notes, épreuves et manuscrit de l'auteur, reliés en un vol. grand in-4°. — Exemplaire composé des épreuves de l'article Grünewald, avec corrections autographes et addenda de l'auteur, et du manuscrit autographe (19 pages de l'importante étude qui fut publiée sous le titre : « Le Maître de Flernalle et de la Florentine du Musée de Francfort-sur-le-Mein », dans le livre : *Trois Primitifs*, Paris, Vanier, 1905. — (Vente Charles Folëy, 16-18 février 1928.)

Lamartine. — G. Roth. Sur le *Toast aux Gallois et aux Bretons* de Lamartine. *The French Quarterly*, mars 1928.

— A. Cahuet et Testot-Ferry. La vérité sur *Jocelyn* [l'histoire de l'abbé Dumont et de sa maîtresse J.-M. Michon de Pierreclau. Intéressant.] *Revue Bleue*, 21 avril 1928.

— L. Babonneix. Le docteur Alin [médecin de Lamartine et d'Elvire. Discussion de ce qu'en dit Lamartine. Précis. Intéressant.] La Revue *Apollon*, juin 1928.

— Le même. Une lettre inédite du docteur Alin [à Lamartine. Importante.] La Revue l'*Umfia*, n° 27, mai 1928.

— Dix-huitième conseil au peuple. De la nomination des Maires, manuscrit autographe, signé de l'auteur. — (Vente Charles Folëy, 16-18 février 1928.)

— Cinq lettres datées de 1835 à 1854. — Lettre à MM. Havard, Texier, au préfet de la Seine, pour des rendez-vous ou pour recommander un de ses compatriotes; lettre à un ami, M. Guichard de Biénassis, dans une circonstance douloureuse [cachet intact]. — (Vente H. de Backer, 29 février 1928.)

Lamennais. — Trois lettres dont deux avec souscription à M. J. Reynaud et à M. J.-M. Le Cudennec. — (Vente H. de Backer, 29 février 1928.)

P. Loti. — J.-W. Marmelsten. Les ancêtres de P. Loti en Hollande. [Intéressant]. *Neophilologus*, 1928.

— Voir en tête de cette chronique.

— Un Vieux, manuscrit autographe signé, de 43 p. en un vol. petit in-4°. — (Vente Charles Folëy, 16-18 février 1928.)

— Dix-huit lettres autographes signées à Georges Hartmann, écrites de 1891 à 1993, relatives au livret de *Madame Chrysanthème*, établi par Georges Hartmann et André Alexandre, avec musique d'André Messager. L'intérêt de ce dossier est d'autant plus grand que Loti avait, dès 1888, déjà autorisé MM. Henri Bocage et de Courcy à tirer un livret de ce même roman, d'où discussion, menaces de procès. Voici quelques extraits de ces lettres. Il avait d'abord été question de Massenet pour la musique, et Loti écrit :

« Vous pensez si je serais heureux de faire quelque chose avec Massenet... Puisque vous êtes sur les lieux, soyez assez bon pour vous en occuper. » Dans une autre lettre, Loti rappelle le projet qu'avait eu Porel de tirer de *Madame Chrysanthème* un scénario pour l'Odéon, mais il refusa « le livret idiot présenté par M. Liorat... » Loti préfère s'en remettre à un spécialiste, car il n'entend rien aux choses du théâtre. « Il faut qu'un homme du métier se charge de construire le scénario, ce que je ferais moi-même serait sans doute contraire à toutes les règles admises. »

Mais Loti a manqué de mémoire, et comme le bruit de son projet s'est répandu, voici que surgit un empêcheur... « L'autre jour m'est arrivé comme un coup de foudre la lettre d'un M. Bocage me disant que j'avais signé avec lui pour *Chrysanthème*... » Et Loti se désole car il ne se rappelle rien, et le traité signé de lui, daté de 1888, qu'on lui remet sous les yeux ne lui rappelle rien non plus.

Importante lettre relative aux décors : « Bianchini serait, à mon avis, non seulement inutile mais très nuisible. C'est du vrai Japon qu'il s'agit de faire et non du Japon de convention et de paravent. Alors Bianchini est moins fort que moi qui ai vécu là-bas et qui ai dessiné, rapporté des costumes. » — « Je vous conjure encore, comme je l'avais fait déjà, de supprimer ce *frère* dit par un matelot à son officier et à bord d'un navire ! C'est renversant, je vous assure, et il y a de quoi faire hurler toute la salle étant donné surtout les inepties qui ont eu cours à ce sujet dans un certain milieu de boulevard. Pour les mêmes raisons, je crois dangereuse la réflexion sur les femmes qui termine la pièce et qui, pour pas mal de gens mal intentionnés (fort nombreux) prêtera à d'odieuses facéties... — La première de *Chrysanthème* va avoir lieu sans que j'aie pu, malgré mes prières instantes et vos promesses formelles, changer les quelques mots qui me préoccupent tant. Permettez-moi de vous en exprimer mon étonnement et mon vif regret... je vous conjure donc, au moins dans l'intérêt de la pièce, d'atténuer ces passages dangereux. Je reçois tant d'avanies, d'injures de toutes sortes, que je suis un peu excusable, je vous assure, d'être nerveux et méfiant même vis-à-vis de mes amis... ». — (Catalogue Andrieux, 14 mai 1928.)

X. de Maistre. — Deux lettres. — Une lettre à M^me^ Eulalie Oudinot, duchesse de Reggio, relative aux affaires politiques en Russie, à la famille de la duchesse et enfin à sa propre famille, à sa santé et celle de sa femme. « Nous avons... ma femme et moi, cent trente-six ans dont quatre-ving-cinq m'appartiennent » (l'enveloppe timbrée de Saint-Pétersbourg à la date de 1849 accompagne cette lettre).

L'autre lettre, à un ami de France, est de même écrite de Saint-Pétersbourg. — (Vente H. de Backer, 29 février 1928.)

G. de Maupassant. — Lettres inédites à G. Flaubert [avec commentaire, par P. Borel]. *Revue de France*, 15 juillet 1928 et suiv.

— Deux lettres de chacune une page in-12 et in-16. — La plus longue de ces lettres est datée d'avril 1888 et relative à la publication de la maison Tellier, et à l'intervention de Zola qui va soulever dans le *Figaro*, à cette occasion, la question du colportage et de la maison Hachette. — (Vente H. de Backer, 29 février 1928.)

— Une répétition, comédie en un acte, en vers, un volume in-4°. — Manuscrit autographe de 23 pages. — (Vente Charles Folëy, 16-18 février 1928.)

Mérimée. — Trois lettres. — Mérimée recommande M. Mathieu, professeur au collège de Clermont, à un de ses collègues de l'Académie.

Dans les deux autres lettres, il s'excuse de ne pouvoir se rendre à une séance de commission et à une invitation. — (Vente H. de Backer, 29 février 1928.)

Michelet. — A. Aulard. Michelet, historien de la Révolution française. [Réelle valeur historique de cette histoire.] *La Révolution française*, avril-juin 1928.

— V. Giraud. L'évolution spirituelle de Michelet. [Biographie morale. Important.] *Revue des Deux Mondes*, 1^er^ septembre 1927.

— Sept lettres et pièces. — Demande de renseignements ; invitation ; com-

pliments de congé au baron de Reiffenberg, etc., et trois hommages à S. M., la reine des Belges, dont un sur la couverture d'un de ses ouvrages : Fragment d'un Mémoire sur l'éducation des femmes au Moyen Age. — (Vente H. de Backer, 29 février 1928.)

Moréas. — Ériphyle, poème suivi de Quatre Sylves nouvelles, manuscrit autographe de l'auteur, 31 pages montées. — Manuscrit autographe composé entièrement de la main du poète, y compris le titre, les faux-titres et la table des matières. Ces poèmes furent publiés en 1894, à la Bibliothèque artistique et littéraire, à Paris. — (Vente Charles Folëy, 16-18 février 1928.)

Murger. — Scènes de la vie d'artiste, fragments d'une comédie inédite, manuscrit autographe de l'auteur, 27 pages. — (Vente Charles Folëy, 16-18 février 1928.)

— Une lettre et deux pièces de vers autographes. — *Pygmalion*, sonnet, signé.

Le Vin Bleu, 16 vers datés de 1849.

Une lettre signée, pour demander des places au théâtre. — (Vente H. de Backer, 29 février 1928.)

A. de Musset. — Pièce de vers autographe, deux strophes de six vers.

Quand on perd, par triste occurrence,
Son espérance
Et sa gaîté.
. . . . . .

(Vente H. de Backer, 29 février 1928.)

— Trois lettres (3 p. in-8°). — Alfred de Musset prévient son éditeur, Charpentier, que le titre de *Louison* remplacera celui de *Licétie*, selon la latitude que lui laisse le traité signé entre eux.

Les deux autres lettres, de quelques lignes chacune, sont adressées à M. Verteuil et à M. Pingard. — (Vente H. de Backer, 29 février 1928.)

G. de Nerval. — Lettre datée du 25 décembre 1854, une page in-8°. — Gérard de Nerval parle du *Mercure Galant*; « les derniers volumes, sous le titre de *Mercure de France*, portent les premières de mes élucubrations poétiques et littéraires ».

On lit cette annotation au bas de la lettre : Écrit au Salon littéraire, rue Sainte-Anne, 67, par Gérard de Nerval, un mois avant sa mort. — (Vente H. de Backer, 29 février 1928.)

Charles Louis-Philippe. — Note d'A. Monglond. Discours prononcé à l'inauguration de son buste le 25 septembre 1911, par J. Chevalier. Témoignages sur Ch. Louis-Philippe. (*Chronique des Lettres françaises*, mai-juin 1928.)

S. Prudhomme. — V. Giraud. La Personne et l'Art de S. Prudhomme [à propos de l'ouvrage d'E. Estève. Intéressant]. *Revue des Deux Mondes.* 15 septembre 1928.

Renan. — P. Lasserre. Renan à Issy. Premier pas hors de la foi. *Mercure de France*, 15 mars 1926.

G. Sand. — Voir en tête de cette chronique.

Sainte-Beuve. — Voir en tête de cette chronique.

— Quatre lettres. — 1° Au baron de Reiffenberg, pour le remercier des vers que ce dernier lui avait dédiés et lui dire son regret de n'avoir pu aller le voir lors de son voyage en Belgique.

2° Sainte-Beuve refuse d'écrire une étude sur La Fontaine, ayant déjà tout dit sur ce sujet.

3° et 4° Ces lettres, dont une à Xavier Aubryet, sont relatives à des rendez-vous. — (Vente H. de Backer, 29 février 1928.)

Mme de Staël. — Th. Joran. Réflexions sur *Delphine*. *Revue Bleue*, 2 juin 1928 et suiv.

— E. Rodocanachi. Mme Récamier et Mme de Staël. [Quelques souvenirs inédits du baron de Trémont.] *Revue Bleue*, 15 septembre 1928.

— Traité sur papier timbré passé entre Mme de Staël et le libraire Maradan pour la publication de son roman *Delphine*. Deux pages in-fol., signature autographe au bas de l'acte. — Pièce fixant les conditions d'achat du roman, le nombre d'exemplaires réservés à l'auteur et les garanties de priorité que prend le libraire français Maradan sur le libraire suisse Paschoud, de Genève.

L'acte est daté du 15 floréal an X, et signé Necker Staël de Holstein. — (Vente H. de Backer, 29 février 1928.)

— Trois lettres. — Lettre à Camille Jordan (3 p. in-12); elle n'est pas datée, mais a été probablement écrite en Allemagne vers 1803. Son père songe à vendre la propriété de Saint-Ouen ; elle regrette ce projet pour M. de Gerando, son ami, qui habite la propriété. « Ce que je pleure dans Saint-Ouen, ce n'est pas mon enfance dont je ne me soucie guère, mais un lieu où je l'ai vu. Si vous saviez quel homme il est? » Il s'agit vraisemblablement de Benjamin Constant.

Les deux autres lettres sont deux gracieux billets d'amitié au préfet Lamarque et à une dame. — (Vente H. de Backer, 29 février 1928.)

Stendhal. — Lettre de trois pages; notes autogr. sur la quatrième page. — Stendhal s'adresse à un critique et le remercie de ses éloges, peut-être à propos de son *Histoire de la Peinture en Italie*. Il parle longuement du Corrège.

La lettre est signée Chaudron-Rousseau, un des innombrables pseudonymes de Stendhal.

La quatrième page de la lettre est couverte de notes littéraires de Stendhal, extrêmement curieuses. — (Vente H. de Backer, 29 février 1928.)

E. Süe. — G. Jarbinet. Une page de l'histoire du romantisme : E. Süe et les *Mystères de Paris* [Intéressant.] *Revue Franco-Belge*, juillet 1928.

Taine. — Résumé d'articles parus sur Taine à propos de son centenaire [Thibaudet : *Revue de Paris*. — P. Bourget : *Revue des Deux Mondes*. — P. Lasserre : *Nouvelles Littéraires*. — Artigny : *Le Figaro*]. *Chronique des Lettres françaises*, avril-juin 1928.

P. Verlaine. — G. Le Rouge. Verlainiens et décadents. Souvenirs inédits de G. Le Rouge. *Nouvelles Littéraires*, 11 août 1928 et suiv.

— Chanson I. Pièce de vers de vingt-cinq lignes autographes.

Tu n'es pas du tout vertueuse,
Je ne suis pas du tout jaloux.
. . . . . .

Cette pièce porte des ratures. Elle a pris place dans le recueil *Chansons pour Elle*. — (Vente de H. de Backer, 29 février 1928.)

— D'Auculnes « Femmes », manuscrit autographe de l'auteur, quarante et une pages. — Important manuscrit de « Femmes », qui devait d'abord paraître sous le titre d' « Auculnes ». On a ici les pièces en deux « états » : d'abord, en premier jet, avec des nombreuses corrections sur le papier coutumier à Verlaine vers la fin de sa vie, le papier administratif des hôpitaux de

Paris, puis la copie de la main du poète sur papier blanc (quelques poésies sont dans un seul état). Au total dix-huit poésies. A la fin on a joint deux lettres autographes adressées de l'hôpital par Verlaine à R. Darzens (demandes d'argent et de renseignements pour l'édition de « Femmes »), deux lettres de Kistemaekers également au sujet de cette édition, et une attestation d'authenticité de ce manuscrit par l'éditeur Messein, successeur de Vanier. — (Vente Charles Folëy, 16-18 février 1928.)

P. Verlaine. — Croquis de Belgique, treize pages autographes de l'auteur, in-8° en feuilles. — Manuscrit autographe signé de l'auteur, écrit en partie au verso du papier de service des hôpitaux de Paris. — (Vente Charles Folëy, 16-18 février 1928.)

A. de Vigny. — Trois lettres. Ensemble 7 pages in-8°. — A Aimé-Martin, 1828. A propos d'un album sur lequel Vigny a fait signer quelques-uns de ses amis, entre autres Victor Hugo.

A M. M.-H. de La Garde, à Chambéry, pour le renseigner sur les conditions d'un concours poétique, 1859.

A l'acteur Emmanuel, à qui il réserve le rôle de Yago dans sa pièce du *More de Venise*. — (Vente H. de Backer, 29 février 1928.)

Villiers de l'Isle-Adam. — M. Prinet. Les ancêtres parisiens de Villiers de l'Isle-Adam. *Mercure de France*, 1er avril 1928.

— Une lettre au Directeur du « Gil Blas », janvier 1887, un page in-8°. — Relative aux nouvelles qu'il publie dans le « Gil Blas ». — (Vente H. de Backer, 29 février 1928.)

Zola (Emile). — Le Dr Pascal, un plan et 156 pages petit in-4°. — Manuscrit autographe du premier jet de cet ouvrage ; il est signé par l'auteur qui a également dessiné le plan de la maison du Dr Pascal, rez-de-chaussée et premier étage, avec le nom de chaque pièce. — (Vente Charles Folëy, 16-18 février 1928.)

Histoire de la Culture française en Belgique. — M. Paquot. Pierre Lachambeaudie en Belgique. [Intéressant.] *Revue Franco-Belge*, juillet 1928.

Histoire de la Poésie au XIXe siècle. — Voir en tête de cette chronique.

Histoire de la Poésie décadente. — Voir Verlaine.

Histoire des Méthodes. — A. Lombard. La Crise de l'histoire littéraire. Discours prononcé par A. Lombard à la Faculté des Lettres de Neuchâtel, le 26 octobre 1925 (Neuchâtel, Secrétariat de l'Université, 1928). [Judicieux et vigoureux.]

Histoire du Parnasse. — Antoine-Orliac. Essai sur le Pessimisme chez les Parnassiens. *Mercure de France*, 15 août 1928.

Histoire du Réalisme. — Duranty. Voir en tête de cette chronique.

Histoire du Romantisme. — Voir en tête de cette chronique.

INFORMATIONS

La *Revue d'Histoire Littéraire* a reçu la lettre suivante :

Paris, le 4 septembre 1928.

« Monsieur le Directeur :

« Nous sommes surpris de lire dans votre Revue un compte rendu sur notre édition de Mérimée, lequel est signé seulement T., alors que tous les autres sont signés en toutes lettres.

« Ce T dissimule assurément la personnalité d'un homme qui fait en ce moment une édition de Mérimée concurrente à la nôtre.

« Ce commerçant commet une indélicatesse et un acte déloyal qu'il n'a même pas le courage de signer, et je vous prie en tout cas de bien vouloir, à l'endroit même où son article a été publié, publier une protestation contre son procédé même, et contre ses affirmations qui sont ridicules.

« Il est parfaitement exact, en effet, que le mot « inédit » s'applique à toute œuvre qui n'a pas paru en librairie, et l'on ne peut donc nous faire grief d'intituler ainsi des articles de journaux ou de périodiques. Je ne m'attarde pas à éplucher les autres informations de notre critique trop anonyme, je tenais seulement à vous faire connaître que c'était là la plus caractérisée des concurrences déloyales, et j'espère que vous ne ferez pas de difficultés pour publier notre réponse.

« Croyez, Monsieur le Directeur, à mes sentiments empressés. »

M. Diamant-Berger.

Je dois faire à cette lettre la réponse que voici :

Le compte rendu des œuvres de Mérimée auquel M. Diamant-Berger répond a été demandé et accepté par moi. Je suis seul responsable de sa publication.

Je n'ai aucun intérêt dans l'édition des œuvres de Mérimée publiée par la librairie Champion et dirigée par M. Trahard. Je ne suis même lié par aucune obligation matérielle ou morale ni à M. Trahard, ni à la librairie Champion, ni à aucune librairie. Je n'ai fait que suivre les traditions et la raison d'être de la Revue. Traditions et raison d'être sont de confier le compte rendu d'un ouvrage publié avec des intentions de science ou, si l'on veut, de précision historique, à un homme compétent. M. Trahard est sans doute l'homme qui connaît le mieux l'œuvre de Mérimée ou, pour le moins, l'un de ceux qui la connaissent le mieux. Il était tout désigné pour faire le compte rendu de l'édition Bernouard. Dès lors, ou bien ses critiques sont justes, et nous n'avons pas à savoir si elles servent ou desservent des intérêts commerciaux ; ou bien elles sont fausses, et les colonnes de cette Revue sont ouvertes à M. Diamant-Berger ou à tout autre, non pour dire mais pour prouver qu'elles sont « ridicules ». Nos colonnes leur sont même ouvertes pour signaler les erreurs ou les ignorances de l'édition dirigée par M. Trahard. Ainsi seront servis les intérêts de la vérité historique, seule en cause dans une Revue qui ne rapporte rien ni à son éditeur ni à son secrétaire et à peu près rien à ses collaborateurs.

Quant au fait que le compte rendu n'est signé que d'une initiale, M. Diamant-Berger n'a qu'à feuilleter la collection de la Revue pour voir qu'il n'est pas exceptionnel. Notre tradition est de laisser à cet égard toute liberté.

D. Mornet.

Le Gérant : Daniel Mornet.

Saint-Germain-lès-Corbeil. — Imp. Willaume.

Revue
d'Histoire littéraire
de la France

« UNE AMIE DE PASCAL » ?
MARIE PERRIQUET ET SA SŒUR GENEVIÈVE

(*Suite*[1].)

F° 22. ÉNIGME DU PAPIER[2].

Jaurois honte de vous nommer ceux de quy je tire mon origine ; je ne suy point unique, jay des millions de sœurs. Pendant que les unes courent la campagne, les autres font l'amour dans les villes. Jay servy à damner et à sauver les hommes. On ma veue quelquefois toute environnée d'or ; et souvent je porte les plus vives couleurs qu'on remarque dans l'Iris[3]. De tout temps mille grands hommes ont fait tout ce qu'ils ont pû pour me rendre moins belle ; mais plus ils ont travaillé à m'enlaidir, plus on ma trouvée adorable. Enfin, tout habile que vous estes, vous auriez de la peine à vous passer de moy.

Cette Énigme est de M^lle^ Perriquet la cadette ; c'est pour ne lavoir deviner (*sic*) sur le champ que M. Pelisson fut condamné à faire une autre énigme qui est celle qui suyt :

ÉNIGME.

F° 23. — Deux sœurs incomparables sont l'objet de mon amour ; on en parle avec estime en mille lieux. Mais on ne les connoist entièrement qu'à Paris. L'aisnée est d'une taille un peu plus haute ; elle est plus gaye et plus riante ; la sainteté et la galanterie luy appartiennent proprement ; l'autre est plus grave et plus serieuse ; le sçavoir est son partage, elle parle dignement de toutes choses, et il ny a rien à quoy elle ne touche quand il luy plaist. De vous

1. Voir *Revue d'Histoire Littéraire*, n° de juillet-septembre 1928.
2. Il est visible qu'il fallait dire : Enigme de la *feuille* de papier.
3. « Iris » est l'auteur de l'énigme, et n'est pas modeste : la fantaisie s'explique assez par là. Mais elle est peut-être suggérée par le souvenir d'une lecture récente. C'est en 1650 que Marin Cureau de la Chambre publie *Les nouvelles observations et conjectures sur l'Iris*, dont la seconde partie est intitulée : « Des couleurs de l'Iris ».

dire laquelle des deux est la plus parfaite, la plus aymable, ou la plus aymée, et de laquelle des deux il seroit plus difficile d'acquérir les bonnes graces, ce sont des questions qui ne se decideront jamais. Quant à moy, je commençay de parler d'amour à la cadette ; et les escrits d'un fameux Romain m'obligerent à luy dire : Je brusle[1]. Depuis je m'adressay à l'aisnée et j'eus bien la hardiesse de luy dire ouvertement : Je vous ayme. Je n'oserois advoüer que je n'eus jamais de passion plus ardente. Mais j'advoüe que je n'en eus jamais

F° 24. — ... de plus agréable ni de plus douce. Ma passion toutes fois n'obtint jamais d'autre recompense quune fleur ou l'Image d'une fleur, de celles qui durent le moins ; encore n'estoit-elle pas achevée. Le sage Theodamas se dit mon Rival. Mais son sort, comme son merite, est bien different du mien. Il est le favory des deux sœurs. Il est leur oracle ; a peine font-elles rien d'important sans le consulter, et pas un de leurs secrets ne luy est caché. Je serois Ingrat, si je luy en portois envie, puisque c'est par luy seulement que je les connois. Elles me font mille maux. Mais je ne puis m'empescher de les aymer, ni me repentir de les avoir trop aimées. Et, ce qui vous surprendra d'abord, j'aime et j'aimeray tousjours leurs figures, Infiniment plus quelles mesmes.

En commentaire de l'allusion à la fleur dont Pellisson fut récompensé, on lit, à la marge de gauche :

Une rose de miniature qu'elles luy donnerent, qui n'estoit pas achevée ; elles sçavoient peindre et faire toutes sortes d'ouvrages[2] ; la cadette est savante, a traduit du latin de Ciceron une Epistre, puis les Mathématiques (*sic*).

Ce renseignement sur Marie Perriquet doit être retenu dès à

1. Du recueil Conrart 5132, 4°, f° 53, M. Marcou (p. 151) a extrait ces lignes d'une lettre à une familière des Samedis : « Oui, mademoiselle, je brusle. Ce terme vous choque-t-il ? Je vous le ferai voir dans Cicéron, d'où j'ai tiré tout le reste. » Allusion à la lettre *Ad famil.*, V, 12, *ad Lucceium* : *Ardeo cupiditate incredibili.* Cette expression semble chère à Pellisson, et moins à Marie Perriquet. On lira dans un poème en l'honneur de deux sœurs, qui semblent être Geneviève et Marie (bien que le nom poétique soit ici : Philis) :

> Quand pour l'une de vous je sens brusler mon ame,
> Je parle à toutes deux pour vous cacher ma flame ;

(*Rec.* Conrart 5131, 4°, f° 349) ; et dans une autre pièce, que nous citons aussi plus loin, nous relevons :

> Mais vous vous en faschez, et dès qu'on dit : Je brusle,
> Vous croyez qu'on est fou, malade, ridicule.

On pourrait conclure que l'*Énigme* fait allusion à ces pièces, antérieures.

2. Dans les *Bibliothecae Thevenotianae manuscripti codices* (Bib. Nat., *ms. fr.* 6132), sont mentionnés : n° 351 : l'Art d'enluminer, du sieur Aumont, Peintre enlumineur à Paris. L'Art de peinture à l'huile (in-4°) ; n° 128 : De l'art d'enluminer, deux cahiers cousus ensemble (in-4°) ; n° 347 : De la manière de faire toutes sortes de couleurs, de les broier et de les appliquer (in-f°). Est-ce de sa cousine que Thévenot a reçu ces recueils ?

présent; et cette note, signalée. C'est pourquoi nous avons interrompu l'énigme, dont reste à venir l'explication.

F° 24. Mes Dames,

Un homme qui fait des *Vers en prose*[1] pourroit bien aussi faire des Enigmes sans Enigme. Je men vay vous dire toutesfois, comment vous deschiffreres sans peine tous ces misteres. En premier lieu, sur la parolle que je vous en donne, vous poserez, s'il vous plaist, pour un fondement certain qu'il n'y a rien que de vray en tout ce discours. Car autrement en vain, vous iriés vous travailler apres des chimeres. Ensuitte comme si c'estoit quelque bonne piece, vous le lires, et le relires plusieurs fois, et tascheres d'en Imprimer tous les mots dans vostre Esprit. Mais de telle sorte qu'ils ne s'en puissent effacer, et qu'ils vous soient tousjours prêts. Enfin vous prendres la peine de faire un peu de reflection sur la personne de celuy qui parle, et sur ce que vous luy voies faire tous les jours, pour juger si ses actions s'accordent avec ses parolles; par ce moyen, mes Dames, vous trouveres infailliblement vostre conte, et moy le mien, et il y aura bien du malheur si ce peu que ie vous dis ne vous découvre mille choses, que ie ne vous ay

F° 24 v°. — ... jamais dittes. Mais ie m'abuse, et vous n'aves pas besoin de tant d'artifice. Desja sans doute, vous voiés dans ma pensée jusqu'au fond et desia peut estre vous ries dune si grossiere finesse. Tout vous est permis, mes Dames, ie scavois bien aussi que ie ne vous ferois jamais passer de nuit sans dormir ; ries pourtant de mon Enigme tant qu'il vous plaira. Ie ne scay si cest presomption ou autre chose; ie vous iure, et cest icy un nouvel Enigme, que si vous men avies donné un semblable, i'en serois mille fois plus content que ie ne le suis du vostre, tout parfait, tout admirable et tout inimitable quil est.

F° 24*bis*. — Les deux sœurs sont la poësie et l'éloquence, qu'on estime dans les provinces, mais qu'on ne connoist parfaitement qu'Icy. La poesie est laisnée, non seulement à cause de sa dignité, mais encore parce qu'on n'a point d'orateur si antien que le sont les premieres (*sic*) poëtes, dont les ouvrages nous sont demeures. Elle a plus delevation que leloquence, elle est aussi sans doute plus gaye et plus riante; les matieres qui luy sont les plus propres, sont les choses saintes auxquelles on dit qu'elle fut employée en son origine, et les choses de la galanterie et d'amour, qu'elle traitte avec plus de succes qu'elle ne fait toutes les autres. L'Eloquence, au contraire, est plus

1. En marge, au crayon, puis à la plume : « de la prose eslevée c. la poésie, ou plutost c. des vers mis en prose ». Ce genre hybride se retrouve plusieurs fois énoncé, et essayé, dans les recueils Conrart 5131-(4°), p. 379 ; 5132 (4°), p. 223 ; c'est une invention de Pellisson ou d'Izarn. (Cf. Marcou, *op. cit.*, p. 101.) Et ces « vers en prose » seraient donc antérieurs aussi à l'énigme. Nous les rencontrerons.

grave, et plus serieuse, et traitte toutes sortes de sujets. On ne decidera jamais, s'il vaut mieux, et s'il est plus difficile, d'estre grand orateur, ou grand poëte. Les escrits de Ciceron commencerent a membraser d'amour pour l'Eloquence. Depuis ie me suis mis a aymer la poësie et a faire des vers sans m'en cacher. Je n'oserois advoüer pourtant que je n'eus jamais de passion plus ardente, de peur de passer dans le monde pour un poëte de profession. Mais iadvoüe que ie n'eus iamais de passion ny plus douce ny plus agréable. Le seul

F° 24*bis* v°. — ... avantage que ien ay retiré sont le peu de vers que iay faits. Ils sont veritablement l'Image d'une de ces fleurs, qui ne durent qu'un matin, excepté que ces fleurs sont achevees en leur espece, et quils ne le sont pas. Monsieur Conrard, encore quil soit mon Maistre, auroit peut-estre la modestie de se dire mon Rival. Mais personne n'ignore les avantages quil a sur moy. Tous les secrets de la poësie et de l'eloquence luy sont ouverts. A peine se fait-il rien de considerable en lun ou en lautre genre, quon ne le luy communique avant que de le publier, et sur quoy on ne le consulte c. un oracle. Je luy dois tout le peu de connoissance que j'en ay. Il est certain que sy je n'eusse jamais fait vers ni prose, ie m'en porterois beaucoup mieux. Je ne cesseray jamais d'aimer ces deux beaux arts : ny ne me repentiray point de les avoir trop aimés. Jayme et jaimeray toutesfois infiniment d'avantage les deux merveilleuses personnes, sous la figure desquelles jay bien osé les representer.

La même énigme se retrouve dans un des recueils de Conrart[1]. M. Marcou l'y avait découverte, et en a extrait et commenté quelques phrases[2]. Mais il a cru à un jeu d'esprit purement allégorique ; il n'avait aucun indice à voir dans le couple féminin autre chose que des « figures » poétiques.

Il faut noter que le texte conservé par Conrart est suivi d'un *appendice* qui manque dans le recueil de Tallemant :

Imitez si vous voulez le grand Alexandre, et coupez le nœud si vous ne le pouvez denouer. Mais sçachez qu'en cette occasion deux coups de ciseau cousteront un autre Enigme, et que de la destruction de celuy-cy, si elle arrive de cette sorte, il en doit renaistre un meilleur[3].

C'en est bien une de plus pour nous[4].

L'éloge énigmatique ingénieusement composé par Pellisson ne

1. Arsenal 5131, f°, p. 273-280.
2. Marcou, *op. cit.*, p. 67 et 122.
3. 5131, f°, p. 280.
4. Ce « nœud », je pense, c'est le commentaire et l'avis qui font la transition entre l'énigme même et son interprétation. Le dénouer, c'est affaire d'intelligence. Le couper, c'est affaire de ciseaux. Peut-être la disposition du manuscrit même de Pellisson éclaircissait-elle cette énigme supplémentaire ? Mais, séparée du portrait explicatif, la distinction de la poésie et de l'éloquence peut, à son tour, sous le sens apparent d'une dissertation littéraire, cacher le portrait des sœurs Perriquet.

fait certes pas prévoir la pièce qui le suit aussitôt. Brusquement, en effet, le cours des propos et des cadeaux flatteurs se brise en un adieu railleur et burlesque.

DIALOGUE BOUFFON. L'AMOUR, ACANTE

ACANTE.

Seigneur Amour, je quitte vostre Empire;
Sy jay pleuré, je ne m'en fais que rire.
A quelque fat! Quoy! Souffrir le martyre?
Se laisser frire?
Ah! bernez-moy, sy jamais j'en souspire!

L'AMOUR.

Ce sont reprises de vaudevilles.

Tire lire.

ACANTE.

N'en riez point, car je lay resolu,
Monsieur le Turc, Monsieur le Mammelü[1] :
Je ne veux plus tout ce que jay voulu
Durant un an entier et revolu.

L'AMOUR.

Je suis pourtant un Dieu bien absolû!

ACANTE.

Lanturlu.

L'AMOUR.

Attends, attends qu'encore un coup jessaye
D'un de mes traits sy la chanson est vraye :
« Alphise est belle, est sage, est douce, est gaye... »
L'as-tu senty? Sçay-je faire une playe?

ACANTE.

Daye dondaye[2].

L'AMOUR.

Ah! l'Insensible!

ACANTE.

Ah! Monsieur le fripon!

L'AMOUR.

Quoy! Ce grand trait sy fort, sy droit, sy bon,
A peine, helas! te perse le juppon?
O cœur plus dur que celui d'un Lappon!

1. Le Mamelouck.
2. Ou : *dandaye*. Cf. Tallemant (*Historiette du maréchal de Brezé*, 76); couplets sur l'air de *Daye dandaye*.

ACANTE.

Lampon.

L'AMOUR.

Rends moy les vers que je t'avois fait faire !

ACANTE.

Ne fumetis[1], Amour : point de colère !
Pourquoy les rendre ? Ils sont à moy, compere ;
Je t'ay payé d'une douleur amere,
Dennuys, de pleurs, ta monnaye ordinaire.
Ils coustent bon, et sy ne valent guère !

L'AMOUR.

Je vais m'en plaindre, et le dire à ma mere.

ACANTE.

Lon lan lere.

Cy finit l'Histoire lamentable des Amours d'Acante et d'Alphise.

Ou bien Pellisson s'est aperçu de quelque inquiétant mystère, dont le voyage d'Alphise serait le signe ; et il se venge par une pirouette. Ou bien, d'un commun accord, tous deux ont jugé que le jeu galant avait donné tout ce qu'il pouvait, et qu'à le poursuivre l'esprit ni l'agrément ne gagneraient rien. Je ne pense pas qu'elle ait fini par s'inquiéter, ni lui par s'offenser, d'une vaine cour.

*
* *

Du moins cette intrigue poétique, qui se déroule en 1651, nous permet de reconnaître l'origine, et la destination, de quelques anonymes productions, ou allusions, inédites encore, ou publiées déjà, soit dès le XVII[e] siècle, soit de notre temps.

On ne retrouve aucune trace d'Alphise dans les *Œuvres* publiées de Pellisson ; et pas une fois, d'ailleurs, M. Lachèvre ne l'a rencontrée[2] dans son admirable *Bibliographie* des *Recueils* de poésie du XVII[e] siècle. On ne saurait en dire autant d'Iris : et je ne parle pas des innombrables vers qui chantent ce nom, plus rituel encore

1. Cf. Loret, *Muze historique*, éd. Livet, t. I, p. 90, 4 février 1651 : « Quelqu'un des siens alla luy dire : — Eh ! quoy ! Vous vous fâchez, beau sire ! — Apaisez-vous, *ne fumetis.* » — Dans le recueil des poésies de Claude de Chaulnes, dont M. Fr. Lachèvre a publié la plus grande partie (*Les Derniers Libertins*. Paris, Champion, 1924), une lettre en vers de M. de Nord ou Nort met aussi à profit ce dicton à la mode : (Quel rimailleur) « Ce diras-tu. me vient rompre la teste ? — Ces Gascons-là se font toujours de feste ! — *Ne fumetis*, car nous ne sommes pas, — Grâces à Dieu, tant mangez par les rats » (p. 317). Il est difficile de dater cette lettre versifiée. Et je ne sais d'où provient ce latin.

2. Je veux dire : dans aucun titre ni premier vers. — Nous retrouverons Alphise ; la même ? Je ne sais. Voir E. Magne. *Tallemant*, II, p. 215, n. 2, ligne 7 (1922).

dans la poésie galante que les Philis ou les Sylvies ! Mais je crois qu'on peut songer à Iris-Marie, en lisant, par exemple :

AUTRES VERS ENVOYÉS AVEC DES FLEURS

A vos yeux, belle Iris, nous venons nous offrir,
Non pour briller le jour de votre fête,
Pour orner ce beau sein ou cette belle tête :
Nous venons seulement vous parler et mourir.
. . . . . .
Toutes ces graces si touchantes,
Ces appas engageans et ces beautés charmantes,
Comme nous, orgueilleuse Iris,
Perdront bientôt leur éclat et leur prix[1].

ou encore :

STANCES.

Iris, on fait courir le bruit
Que chés vous je fais mon réduit
Et que nous sommes bien ensemble.
S'il est vrai, vous le sçavez bien.
Chacun le croit, mais il me semble
Que tous deux nous n'en croyons rien.
. . . . . .
Pour avoir voulu façonner,
Vous nous avez fait soupçonner
D'une secrette intelligence.
Il ne pouvait arriver pis
Que ce qu'a fait la medisance,
Pour complaire à nos ennemis.
Votre jaloux[2] s'en est douté :
Le mensonge et la vanité
Donnent les mêmes défiances.
. . . . . .
Qui ne vous verroit qu'une fois
En six semaines ou deux mois
Vous trouveroit assés commode ;
Mais qui vous verroit plus souvent
Ne sçauroit vivre à votre mode
Sans enrager en vous servant.
. . . . . .

1. *Œuvres cit.*, t. I, p. 100.
2. Conrart (?). Ou y a-t-il autre chose que « littérature » ?

Vous êtes prude, je le croi ;
Mais pour votre bien, croyez-moi,
Piquez-vous moins de le paraître[1].

Il paraît bien que Pellisson et Izarn ont dit adieu à leurs héroïnes, au bout de quelques années de cour assidue. Pourquoi? Parce qu'une occasion s'est offerte à eux de s'introduire dans le cercle de Sapho, et que leur goût s'est trouvé d'accord avec leur ambition de jeunes provinciaux, pour discerner ce qui manquait aux bourgeoises de la rue Saint-Martin, et qu'ils trouvaient dans la rue de Beauce : une société experte aux choses de l'esprit, ouverte aux honnêtes gens, qui lui communiquaient quelque chose de l'air de la Cour? Parce que le jaloux patronage de Conrart les a lassés? Parce qu'enfin ils méritaient les reproches d'inconstance dont l'un d'eux, Izarn, devait allègrement se faire un caractère?

Ce n'est pas s'écarter en une trop visible digression que de transcrire une ou deux pages qui sont bien propres à prouver qu'en 1653, la séparation était faite entre les jeunes huguenots de Languedoc et les précieuses de Saint-Merry, comme aussi elles laissent deviner qu'entre eux et Conrart des refroidissements étaient possibles. Il s'agit d'un sonnet d'Izarn, suivi d'une lettre de sa main.

SONNET SUR DES BOUTS RIMÉS

J'ay faict ce que j'ay peu pour me vaincre | moy-mesme,
Conrart je n'aime plus cette jeune | beauté
Qu'on n'accusa jamais de trop de | sainteté
Et de qui la douceur rendoit mon mal | extreme.
Maintenant mes amis sont les objets que | j'aime ;
Contre l'amour enfin justement | irrité,
Apres de longues nuicts je revoy la | clarté,
Je reprens l'embonpoint et je ne suis plus | blesme.
Si j'invoque a presant le secours des neuf | sœurs,
L'amour ne me faict pas implorer leurs | douceurs :
C'est pour vous faire icy des légitimes | plaintes.
Ouy dans vostre amitié j'apperçois des | glaçons
Et je dois en souffrir de mortelles | ateintes
Si vous ne maimes bien pour guerir mes | soupçons.

Monsieur,

Monsieur de Pellisson ma faict la reprimande sur le peu de soin que je prenois a vous rendre mes devoirs et ma faict aprehender justement que je perdrois le peu destime que vous faisiez de moy. Cela ma obligé à vous supplier de me conserver vostre amitié. Je vous

1. *Œuvres*, t. I, p. 110. Les *Chansons à Iris* (p. 158 et 164) sont peut-être aussi faites pour Marie Perriquet.

demande par ce sonet que je vous envoie la continuation de lhonneur que vous m'avez faict jusques icy ; je vous suplie de croire quil ny a rien au monde que je desire plus ardament et que je suis avec toute sorte de respect,

Monsieur,

A Paris. Vostre tres humble et tres obeissant serviteur.
je baise tres humblement S. Ysarn Greses.
les mains à mademoiselle Conrart. De Paris ce 13 août 1653[1].

C'est une déclaration faite pour rassurer la « jalousie » de Conrart. Trasile ne pense plus à Alphise. Mais ces « amours » et ceux d'Acante n'étaient déjà plus pour eux qu'un souvenir de leur noviciat parisien, que le bénéfice leur en restait encore dans la pensée de leurs amis absents. Et c'est pourquoi nous en retrouvons l'écho, survivant, dans un badinage qui vient apporter à Pellisson des nouvelles d'Angleterre.

« Nouvelle historique de Don Pantaleon de Saa, frere du comte Peneguyen de Saa, Amb^r Extr. de Portugal en Angleterre en l'an 1653. A monsieur de Pellisson sous le nom d'Herminius[2]. »

M. Marcou, en signalant cette *Nouvelle*, en a nommé l'auteur[3] ; il ne se désigne lui-même que par la déclaration de son amitié, et par l'allusion modeste qui réclame l'indulgence « pour un jeune ignorant, qui est né loin de la Cour, et qui devient Insulaire ». C'est La Bastide, camarade d'études et ami d'enfance de Pellisson, secrétaire de M. de Bordeaux, ambassadeur de France en Angleterre depuis 1652[4]. Il est visible que le récit de La Bastide ne peut être antérieur à l'an 1653, puisqu'il donne à son ami son nouveau nom, « Herminius ».

Racontant les amours de Pantaleon de Saa et de Philippe de Mohun, appelée aussi Filmon, puis parlant d'une Anglaise de beaucoup d'esprit, qu'il nomme Cléopâtre, il poursuit ainsi : « Servez-vous de l'exemple de Filmon, et, s'il en faut deux, de celuy de Cléopâtre, pour reprocher aux Alphises et aux Iris qu'en quelques endroits, les Beautés ne sont pas si fières, ni si sévères, que dans la rue Saint-Martin[5] ».

1. Autographe Arsenal, *Rec.* Conrart 5131 4°, f° 353. Voir Ed. de Barthélemy, *Sapho, le Mage de Sidon, Zénocrate, 1880.*

2. Arsenal, *Rec.* Conrart 5426 f°, p. 1 et suivantes. De cette longue histoire, qui pourrait donner occasion à d'autres découvertes, nous ne recueillons que ce qui intéresse notre sujet.

3. Marcou, *op. cit.*, p. 101.

4. Sur La Bastide, cf. Tallemant (*Historiette* de Chapelain).

5. La Bastide est certainement en correspondance avec Pellisson, pendant ce séjour. Et s'il connaît Izarn personnellement, il est probable que Conrart ne lui est connu que par son ami. « De sa mine (Pantaleon de Saa) à celle du beau Zénocrate (*en marge* : M. Yzarn) il y a, pour le moins, deux ou trois cens lieües. Quant à son esprit... ce qu'il en a, est de cet esprit latin, qui sort fraischement de l'Escole, qui

Ainsi nous est certifié le caractère tout spirituel des galanteries que recherchent, et que permettent, les demoiselles Perriquet, et dont, nous le voyons, Pellisson a fait confidence à La Bastide avec une sincérité d'honnête homme qui ne se pare pas de succès imaginaires aux dépens de la réputation des femmes. Dans la suite de la *Nouvelle*, qui, après une interruption de six mois, est continuée, nous reconnaissons la sécurité impassible des sœurs, qui nient la puissance de l'amour : « Pour moi,... qui tiens pour certain, contre vos Alphises et vos Iris, que l'amour tuë les gens, à plus forte raison qu'il les rend malades[1] !... »

*
* *

Mais une autre pièce encore, et de Pellisson encore, doit être ajoutée à la collection de Tallemant. Elle est précédée de quelques vers enjoués, dans le genre d'Izarn, dédiés « à Iris »; c'est une querelle entre l'Amour et « sa maman », provoquée par l'insensibilité de la fière Marie Perriquet :

Je vous parle encor d'une affaire
Qui peut-estre ne vous plaît guere,
Vous rendant conte chaque jour
De ce que faict un jeune Amour
Que vos doux regards ont faict naistre[2].

Etc. Les adieux à Alphise paraissant de 1653 ou 1652, le naissant amour pour Iris est sans doute d'un temps plus lointain. Et c'est, en effet, par les mêmes phases qu'a passé le cœur — poétique — de Pellisson. Lui aussi a soupiré pour Iris, avant de confondre en un seul amour les deux sœurs, pour finir par se consacrer à la seule Alphise.

C'est Iris seule que Pellisson invoque et adore, dans le jeu d'esprit intitulé :

VERS EN PROSE[3]

Quelle de vous, Doctes Filles de Jupiter, descendra du Haut Hélicon en ma faveur? Qui m'inspirera un chant immortel? un chant tel

ne parle que par cœur, et par lieux communs » (p. 2). — « Il faudrait un stile aussi pur et aussi poly que celuy du sage Theodamas dont vous me parlez, ou ce beau tour, et ces ornements si naturels qui brillent partout chez l'incomparable Sapho » (p. 1).

1. Il faut donc supposer que Pellisson et Izarn, — Herminius et Zénocrate, — sont déjà admis, et rebaptisés, chez Sapho, et sont, tout au moins, en train de se détacher de Geneviève et de Marie, si ce n'est déjà fait. L'ami absent, et lointain, ne le sait sans doute pas encore.

2. *Rec.* Conrart 5131 4°, f° 281.

3. *Ibid.*, f°s 379-384. — C'est eux que rappelle l'*Enigme* du recueil Tallemant.

que vous l'inspiriez autrefois au grand Horace pour flatter l'amitié de Mecenas ou l'amour d'une maistresse, encore plus tendrement aymée que Mecenas mesme? La Nymphe que je célèbre n'a rien de vulgaire. Ce que vous savez toutes, elle le fait. Que la Grèce, féconde Mère des Arts et des Sciences, que l'ancienne Rome, Reyne du Monde; que la nouvelle qui la suit, mais d'un pas trop inégal, paroissent icy; elles demeureront et charmées et confuses de l'entendre parler chacune son propre langage. Quelle force et quelle grâce accompagnent ses parolles, soitqu'elles marchent d'un pied libre, soit qu'elles souffrent la dure contrainte des vers? Qui peut assez l'admirer, ou lors que foulant les traces du fameux Mégarien, elle mesure de l'Esprit le Ciel et la Terre, ou quand d'une main laborieuse elle ordonne à l'yvoire et à l'ébeine de changer de forme sous le fer, ou quand, sans interrompre de plus hautes pensées, elle désigne d'un hardy trait de crayon tout ce qui se présente à ses yeux; tel voit-on un fleuve paisible et tranquille, qui, sans retarder sa course, fait en passant la peinture de son voisinage. Le jonc et l'herbage fleury s'étonnent de se voir sous les ondes; mais le palmier amoureux y croit voir celle qu'il ayme, et courbe ses larges branches vers les flots pour l'embrasser. Vous oubliray-je maintenant, ô Eschets! ô jeu divin! Première cause de l'offrande que je luy presente, et qui faites une partie de ses triomphes! Calliope ne sçait pas mieux toutes vos ruses, et tous vos détours, bien qu'elle vous ayt inventez la première, come on nous raconte, pour divertir l'infortuné Apollon. Ce Dieu, devenu Pasteur, languissoit auprès de son troupeau, accablé d'amour, et de tristesse; ni son char céleste et rayonnant, ni sa Lyre charmante ne le touchoit plus; il se consumoit comme une fleur, lorsque, piquée en sa tige, elle tombe feüille à feüille. Le Parnasse en eut pitié, et la Déesse, par le conseil de ses sœurs, cachant sa Divinité sous l'habit d'une bergere, vint presenter ce léger amusement à sa douleur. Deux branches d'Olivier, coupées en deux fois seize pièces, les unes blanches et escorchées, les autres avec toute l'escorce, composèrent les deux nouvelles armées; la prairie fut le champ de bataille, et la terre, partie couverte, partie dépouillée de gasons, par un art industrieux, marqua la différence des carreaux. Combien de fois, parmy ses inquiétudes, et ses resveries amoureuses, le Dieu se laissa-t-il donner le mat du berger, qui prit ce nom de sa condition presente! Combien de fois le vit-on exposer sa Dame aux embusches d'un traistre Chevalier? Helas, une autre Dame occupoit sa pensée, et le jeu n'estoit pas son véritable soucy! Puissiez-vous n'en avoir jamais de plus grand! Puissiez-vous ne regretter jamais que de telles pertes! Fille incomparable, qui joignez les grâces du corps et de l'esprit, les arts et les sciences ensemble. Puisse surtout Minerve vous défendre de la blessure d'amour, le plus cruel de tous les supplices, soit pour les Dieux, et pour les Déesses, soit pour les misérables mortels comme moy!

Je vous soustiens, mademoiselle, que voilà une ode de soixante vers

pour le moins au lieu de quarante que vous demandiez ; et pour dire franchement ce que j'en pense (car il est permis quelquefois aux Poëtes de se vanter), cela ne ressemble pas mal à une traduction de l'abbé de Villeloin. Que si, par hazard, vous alliez vous imaginer que ce n'est que de la prose, jen appelle à Mr Chapelain, encore qu'il soit sujet à me condamner et que le Marest en ayt de la jalousie. Il vous le dira, mademoiselle, la mesure et la ryme sont moins que rien. Mais l'invention, la noble disposition, les mouvements, les transports, le choix et l'heureuse hardiesse des expressions et des figures, sont les parties essentielles du poëte. Qu'ainssi ne soit, oseriez-vous appeller *Poësie* ce qui suit, encore que les pieds en soyent contez, et qu'il y ayt une ryme, bonne ou mauvaise, au bout de la ligne ?

PROSE EN VERS

Vous m'avez ordonné de vous faire des vers ;
En voicy quelques-uns ; mais s'ils sont de travers,
Excusez-moy de grace ; hélas ! ma foible veine,
Depuis trois ans ou plus languit stérile et vaine ;
Si vous vouliez souffrir qu'on osât vous aymer,
Je pourrois bien encore espérer de rymer ;
Mais vous vous en faschez, et dès qu'on dit : je brusle,
Vous croyez qu'on est fou, malade, ridicule.
Hé bien, hé bien, gardez votre sévérité :
On sçaura bien aussi garder sa liberté.
Peut-être j'en dis trop ; mais c'est une bravade ;
Nous sommes du Païs de la Rodomontade.
Cependant j'ay donné la gesne à mon cerveau,
J'ay rongé tous mes doigs, j'ai sué sang et eau,
Sans pouvoir jamais faire une chétive stance ;
Ah ! si vous eussiez vû quelle estoit ma souffrance !
J'en enrageois tout vif, je pestois comme un fat,
J'en estois plus maté que d'un eschec et mat !
J'ay pris cent fois un vers par les pieds, par la teste,
Mettant le feste au bas et puis le bas au feste ;
Tantost manquoit la ryme et tantost la raison :
Ce mot (disois-je) icy seroit hors de saison ;
Cet autre est dangereux de passer pour cheville ;
Celuy-cy, trop hardy, surtout pour une fille ;
Je dirois bien ainsy : mais monsieur Thevenot
S'en moqueroit, sans doute, et me prendroit pour sot ;
Elles ont trop d'esprit ! La Sainte, encore, est bonne ;
Mais l'autre ! Rarement voit-on qu'elle pardonne !
Elle en fait le semblant ; mais dans son cabinet,
Gare ! Point de quartier ! Elle tranche tout net !
Rien ne s'en peut défendre ; et d'un fort long ouvrage

Vous n'en sauveriez pas la moitié d'une page !
Encore si j'estois un Monsieur de Gombaud,
Un Monsieur Chapelain, qui vont toûjours par haut,
Baste ! Mais Pellisson, qui n'ayme pas Ovide,
Ah ! qu'on le berneroit ! — Là, je tire la bride
A mon foible cheval qui ne va que le pas.
Vous demandez pourquoi ? Ne le voyez-vous pas ?
Contez : vous trouverez, sans y mettre autre chose,
Quarante mauvais vers, qu'on peut appeller Prose !

Payez-vous, s'il vous plaist, Mademoiselle, d'un façon ou d'une autre, et trouvez bon que, ne pouvant faire ce que je voudrois, je ne face mesme pas tout ce que je puis ; ma qualité de *Presomptueux*[1] y seroit trop interessée ; celle d'*opiniastre*[1] pour le moins autant, et celle de *Paresseux*[1] peut-estre encore davantage. Or, comme je les possede de tout temps, et à juste titre, je desire, s'il se peut, de ne déroger à pas une, et de les conserver toutes trois, avec l'honneur que j'ay d'estre,

Mademoiselle,
Vostre très humble et très obeissant serviteur[2].

On a reconnu la « sainte » et la « savante ». C'est à Marie seule que Pellisson s'adresse : avant, par conséquent, qu'il se consacre, durant plus d' « un an entier », à aimer Alphise ; dans le temps que rappelle l'*Énigme* de la poésie et de l'éloquence, et l'allusion aux « vers en prose », que voilà, précisément : avant 1650.

Bien avant, peut-être. Le respect craintif qu'il marque pour le jugement du cousin, « monsieur » Thévenot, est une déférente attitude de nouveau venu, introduit dans une compagnie où il se sent examiné, observé par des familiers d'Iris. Lorsqu'il dit, en son nom et en celui d'Izarn :

Nous sommes du pays de la rodomontade,

il se présente, avec une ironique modestie ; il avoue ses origines ; il aurait mauvaise grâce à revendiquer ce travers aimable, une fois bien connu et reçu. Enfin, il fait honneur à Iris d'avoir réveillé le démon poétique, endormi depuis plus de trois ans, ou plutôt languissant dans les arides disputes de la chicane. Et il demande à Iris la permission de l'aimer. C'est en 1645 qu'il a publié le premier Livre des *Institutes* de Justinien. Depuis, il n'est venu à Paris qu'en passant ; il a même pensé se faire une place

1. *Sic.*
2. Dans le même recueil, au f° 389, on retrouve la partie versifiée de la lettre, avec ces indications (en tête) : « Lettre de prose en vers et de vers en prose » ; (en marge) : « Cette Lettre est un exemple de Prose poétique, et de vers plats et prosaïques ».

au barreau de Castres. Cette petite vérole qui l'a éprouvé si gravement, et dont il est resté défiguré, l'a écarté de la carrière d'avocat. Et il est reparti pour Paris, avec d'autres projets en tête[1]. La lettre à Iris est de 1648 ou 1649. L'allusion à l'abbé de Villeloin ne combat pas cette conjecture. Après une traduction en prose de Lucain (1623) rééditée en 1647, il traduit Virgile, en 1649[2]. Mais on sait que les ouvrages, avant d'être imprimés, étaient souvent, par leurs auteurs, soumis au jugement de leurs amis ou de maîtres autorisés. Il est certain que Michel de Marolles a demandé à Conrart, ainsi qu'à quelques Académiciens, leur opinion[3].

Le mythe des échecs enveloppe-t-il une allusion à une mésaventure dont Iris eût gardé quelque mélancolique ressentiment? La légende d'Apollon et de ses souffrances, et « le traître Chevalier », paraissent bien rappeler un incident. Il est regrettable que Thévenot n'ait pas laissé de *Mémoires*....

(*A suivre*[4].) CH.-H. BOUDHORS.

1. V. Goujet, *Bibliothèque française*, t. XVIII, p. 350 *sqq.* (Pellisson.)

2. Il a encore traduit Lucrèce en 1650, Horace en 1652, Perse, Juvénal, Tibulle, Catulle, en 1653. Sur Michel de Marolles, abbé de Villeloin (en Touraine), 1600-1681, voir Goujet (t. V, VI et XVIII, p. 92 *sqq.*); et André Hallays, *Débats*, 8 et 22 juillet 1928.

3. Michel de Marolles, *Mémoires*, éd. abbé Goujet, t. I, p. 325. Il montra des fragments de sa traduction de Virgile à l'abbé Cotin, à « Conrad » (Conrart), à Chapelain. « On travailla donc à son Édition dès l'année 1648. » *Cf.* p. 339 : « Ma version de Virgile parut au commencement de l'année 1649. »

4. *Additions et corrections au premier article.* — Grâce aux très obligeants avis de M. Demeure, je prie : 1° qu'on lise, p. 343, ligne 16 : *en novembre* de cette année ; 2° qu'on ne suive pas le contre-sens que j'ai fait sur les vers 9-11 des *Couplets* (p. 350 et 351). Le sens évident est : *vos troupes ont mis tout en feu depuis peu.* — D'autre part, je dois m'excuser auprès de M. Chatelain, qui, en 1905, a cité le nom : Perriquet (*Le surintendant Fouquet*, p. 98-99, n. 1), et de M. Pierre Brun, qui, en 1901, a transcrit, au milieu de nombreux extraits du manuscrit Tallemant 672, onze pièces, et le début d'une douzième, qu'on a pu lire dans les deux articles parus de mon étude. (Voir Brun, *Autour du XVII^e siècle* : *Un Anecdotier*.) Au reste, je dois dire que je maintiens mes propres lectures des textes de Tallemant. On me permettra d'ajouter que cette étude sur M^lles Perriquet a été entreprise il y a longtemps ; qu'elle est terminée (autant qu'on peut jamais terminer !) depuis longtemps ; et que, — à tort ou à raison, — je suis allé, dans mes recherches, *directement* aux textes originaux : sans prétendre, pour autant, qu'ils fussent jusqu'alors inconnus à d'autres qu'à moi. — Cela dit, je remercie M. Demeure de m'avoir aimablement permis de réparer des omissions : et je souhaite qu'il fasse part au public de tout ce qu'il sait de Pellisson, qu'il a fort habilement reconnu dans les *Amours de Psyché*, de La Fontaine. Enfin, je renverrai le lecteur, pour Isarn, à l'étude précise et pleine, — comme toujours, — que M. Frédéric Lachèvre a donnée à la *Revue des Livres anciens*, t. II, 1917, p. 255 *sqq.* ; les *Couplets du Tronc* y sont signalés.

« AMY ROBSART » DE VICTOR HUGO

Le manuscrit pour la représentation

(1828).

Le manuscrit d'*Amy Robsart* « pour la représentation » est retrouvé.

Mais, d'abord, établissons les données de la question, dont plusieurs points étaient et resteront, sans doute, insolubles, et montrons pourquoi cette trouvaille est intéressante.

Amy Robsart, drame en cinq actes, en prose, joué sur la scène de l'Odéon, le 13 février 1828, sous le nom de Paul Foucher, et toujours plus ou moins désavoué par Victor Hugo, n'a été publié qu'après la mort de celui-ci, par M. Paul Meurice, sous deux aspects et en deux textes sensiblement différents : le premier, en 1889, avec l'édition « Ne varietur » (Quentin-Hetzel), à la fois dans les *Œuvres complètes* (tome 47) et dans les *Œuvres inédites* (avec *Les Jumeaux*). Il était donné comme la première version de l'œuvre, telle que Victor Hugo l'aurait écrite dès 1822, et telle qu'elle aurait été retrouvée dans ses papiers. Plusieurs éditions en furent publiées depuis ; la seconde, en 1902, à l'époque des fêtes du centenaire du poète, dans l'édition « définitive » des *Œuvres inédites* (Hetzel). Cette fois, un avant-propos en expliquait l'origine, et comment il y fallait voir la version remaniée en vue de la représentation, telle qu'on l'entendit dans cette unique soirée. C'est ce dernier texte qui, dès lors, a été reproduit dans toutes les éditions des *Œuvres*.

Il n'y avait pas de raison, *a priori*, de douter de l'authenticité de l'une et de l'autre, et la comparaison en était curieuse. Cependant, les quelques érudits qui se donnèrent la peine de la faire, furent aussitôt amenés à conclure qu'aucun ne pouvait être considéré comme réellement authentique et que tous deux demeuraient suspects : — le plus ancien, parce que M. Paul Meurice s'est toujours refusé à montrer le manuscrit, et, pressé de questions, soit par M. Gustave Allais (qui faisait une étude spéciale du drame en question)[1], soit par M. Paul Glachant (qui s'est consacré, avec son

1. *Les débuts dramatiques de Victor Hugo : Amy Robsart.* Paris, 1903, in-8°.

frère, à un examen général des manuscrits et des textes de toute l'œuvre théâtrale de Victor Hugo[1]), a avoué s'être livré à un travail *personnel* sur le manuscrit original : « Ce n'est pas au point (écrivit-il); c'est un fouillis; il y a des parties démesurément développées, d'autres seulement indiquées. *J'ai essayé de rétablir* ce que Victor Hugo avait prétendu faire » ; — le plus récent, parce que M. Paul Meurice, en le publiant, a prévenu, cette fois, expressément, qu'il ne s'agissait que d'un à peu près : « Le manuscrit de la pièce jouée n'a pu être retrouvé, ni chez l'auteur, ni au théâtre, ni dans les archives de la Censure. Mais il a été possible, moyennant des coupures et certains raccords, de reconstituer l'ensemble et les proportions scéniques du drame, à peu près tel qu'il a été représenté en 1828. » Il n'est, d'ailleurs, pas excessif de supposer que son arrière-pensée, dans ce travail inattendu, était l'éventuelle reprise de l'ouvrage.

Pour en finir avec ces deux « reconstitutions » du texte original perdu, rappelons :

— Que le roman de Walter Scott, *Kenilworth*, parut en 1821, et que trois traductions françaises en furent publiées la même année, par Defaucompret, M^me^ Collet et Parisot.

— Qu'une des lettres de Victor Hugo « à la fiancée », du 16 février 1822, nous renseigne sur la date approximative du premier travail : « Au 1^er^ janvier (1822), le même ami (Soumet) est venu me proposer de tirer une comédie de l'admirable roman de *Kenilworth* ».

— Mais que l'idée de porter celui-ci sur la scène dut venir à plusieurs auteurs à la fois. Car les premiers en date sont, très probablement, Borie et Lemaire, avec leur « mélodrame en trois actes », *Le Château de Kenilworth*, « tiré du roman de Walter Scott », représenté à la Porte-Saint-Martin, le 3 novembre 1822. M^me^ Dorval y jouait le rôle de la reine Élisabeth, et c'est même le premier où cette émouvante artiste commença d'être remarquée. — Dans cette pièce, Amélie (Amy) meurt, mais doucement et entre les bras de Leicester.

— Que la collaboration proposée entre Soumet et le jeune Hugo (qui n'avait alors que vingt ans) n'aboutit pas, chacun ayant repris son bien; et que, tandis que Victor Hugo s'en tenait à son premier jet (il aurait, dit-on[2], écrit les trois premiers actes, et

1. P. et V. Glachant : *Essai critique sur le théâtre de Victor Hugo*. Paris, Hachette, 1902, 2 vol. in-12.

2. Edmond Biré (*Victor Hugo avant 1830*, Paris, 1883, ch. XIV) dit que « toujours le premier prêt, Victor Hugo lut ses trois actes à son collaborateur ». Le texte d'*Émilia* n'est pas pour démentir cette lecture.

Soumet, les deux derniers; mais à quel moment aurait-il complété son travail?), Soumet poursuivait son idée, et la réalisait avec son drame *Émilia* joué à la Comédie-Française le 1er septembre 1827[1].

— Que, non pas, comme l'a dit M. Edmond Biré, devant le succès, relatif, de cette *Émilia* (jouée dix-neuf fois, et par Mlle Mars), mais dès sa réception (c'est la veille de la première représentation, le 1er septembre, que le *Journal des Débats* annonce la lecture d'*Amy Robsart* à l'Odéon), Victor Hugo se décida à son tour, mais trop tard, à tenter sa chance, — sans songer que son drame avait déjà, à cette heure, *trois* devanciers sur la scène parisienne, et qu'on ne manquerait pas de les lui opposer : l'œuvre de Soumet, celle de Borie et Lemaire, et l'opéra-comique de Scribe et Auber, *Leicester*, donné en 1823. — Cette fois, l'action finit bien et Amy, sous l'œil bienveillant de la Reine, a lieu d'être à peu près satisfaite de son ambitieux époux. Les dernières répliques sont amusantes :

AMY. — Mais, mon ami, vous ne m'écoutez pas!
LEICESTER, pensif, à part. — Être roi d'Angleterre!

— Que, pour faire plaisir à son jeune beau-frère (de dix-sept ans), ou parce qu'il ne voulait pas considérer comme un début digne de lui une œuvre presque entièrement empruntée au roman anglais, il fit annoncer la pièce sous le nom de Paul Foucher.

— Que cette histoire de paternité de l'œuvre n'est pas sans quelques contradictions, mais qu'il n'y a pas lieu d'en tenir compte. — Paul Foucher s'est bien donné officiellement comme l'auteur dans une lettre au *Journal des Débats*, publiée le 5 septembre 1827[2]; mais ceci ne prouve que le traité passé entre Victor Hugo et lui. Il a, sans doute, dans trois lettres écrites à son ami Victor Pavie (de janvier et mars 1828[3]), parlé d'*Amy Robsart* comme de *son* drame, de *son* ouvrage, et l'échec qu'elle venait de subir comme un dommage personnel : termes qui s'expliquent assez facilement chez ce tout jeune homme, lequel ne rêvait que d'une carrière théâtrale, par sa grande joie d'abord, sa grande déception ensuite et la pensée du tort possible fait à son avenir. (Il débuta, à son tour, dès ses vingt ans, en 1830, avec un drame en vers : *Yseult et Raimbaud.*)

— Mais il n'en a pas moins fait, plus tard, dans son livre *Les*

1. Je l'analyserai plus loin.

2. « C'est moi qui en suis l'auteur. A la vérité, M. Victor Hugo, mon beau-frère, s'est chargé de la lire au Comité et d'en suivre les répétitions, ce qui explique naturellement votre erreur. »

3. Citées par M. Paul Pavie, son fils, dans un article de la *Revue Hebdomadaire* du 14 mars 1903.

Coulisses du passé (1873), la déclaration suivante : « *Amy Robsart* fut accueillie par des tempêtes dans son unique représentation à l'Odéon. *On sait que le véritable auteur me fit l'honneur* (je sortais à peine du collège) *de m'attribuer ce drame.* » Victor Hugo, d'autre part, s'il a parfois assuré que l'œuvre n'était pas de lui (notamment dans sa lettre *indirecte* à M. Auguste Dorchain, du 24 mai 1882), n'en a pas moins avoué aussi, et d'une façon plus authentique, qu'il n'y était pas étranger..., et rappelé plus d'une fois, à M. Paul Meurice, le souvenir de ses deux versions successives et de ses remaniements. Au surplus, s'il avait été convenu, *pour les journaux*, que Victor Hugo s'effacerait devant Paul Foucher, sa paternité ne faisait de doute pour personne *au théâtre* : témoin ce passage d'une lettre *inédite*, d'un rapport officiel du directeur de l'Odéon, Th. Sauvage, au vicomte de La Rochefoucauld, son supérieur, en date du 15 octobre 1827[1] : « L'empressement des écrivains les plus distingués à apporter leurs ouvrages garantit un avenir plus rassurant. Trois grands ouvrages en cinq actes, de MM. Ancelot, Merville, Victor Hugo, sont à l'étude et seront représentés très prochainement[2] ».

*
* *

Non, s'il faut parler de collaboration, il n'en est d'autre, incontestable, avérée, que celle de M. Paul Meurice. Mais elle est postérieure à la mort de l'auteur et ne s'applique qu'aux textes que nous connaissons, qui ne sont pas *le texte* de la représentation de 1828.

Ce texte, donc, où est-il? Cette question est la conclusion uniforme de tous les chercheurs qui ont essayé d'éclaircir l'histoire du drame. Paul Foucher terminait ainsi (en 1873) la phrase que je citais plus haut : « ... Le manuscrit a été égaré et n'a jamais pu se retrouver ni à l'Odéon ni au ministère. On dit pourtant qu'il est quelque part. Dans ce cas, j'adjure le détenteur de se déclarer. Qui sait? Il y aurait peut-être quelque intérêt à remonter l'ouvrage aujourd'hui... » M. Paul Meurice, à son tour, je l'ai dit, s'est excusé (en 1902) de son travail, sur ce que : « le manuscrit de la pièce *jouée* n'a pu être retrouvé ni chez l'auteur, ni au théâtre, ni dans la censure ». Enfin, il n'est pas interdit de supposer que

1. Archives Nationales : *Maison du Roi*, O^3, 1793.

2. Il s'agit de *L'Homme du Monde*, comédie-drame, en prose, jouée le 25 octobre, avec grand succès; de *La Sœur*, comédie en vers, jouée le 15 décembre, sans succès; enfin d'*Amy Robsart*.

Victor Hugo lui-même, à un moment donné, n'aurait pas hésité à publier son œuvre s'il avait eu entre les mains le manuscrit perdu, et donc, qu'il y tenait.

Eh bien! le voici... Où était-il? Dans le fonds de la Censure théâtrale, comme il y devait être, mais aux Archives Nationales. Car c'est là que se retrouve, actuellement, tout ce fonds, qui a suivi la fortune des autres papiers du ministère de l'Intérieur, régulièrement versés, chaque année (sans aucun classement préalable) depuis 1811 jusqu'en 1830.

Est-ce à dire qu'il tranche toutes les difficultés, et surtout qu'il annihile les deux textes publiés ou démente les assertions de leur éditeur? Non, sans doute. Car non seulement le texte de 1827 n'infirme pas l'authenticité d'un premier texte de 1822, et au contraire en confirme les parties demeurées identiques; mais il ne prouve pas, par lui-même, d'une façon absolue, que l'auteur ne lui ait pas fait subir de nouveaux changements à la dernière heure et au cours des répétitions : il me serait facile de donner, pour d'autres pièces, des preuves d'un travail de ce genre, dont il n'est resté aucune trace sur le manuscrit *reçu* au théâtre et *visé* par la Censure.

Il ne faudrait donc pas conclure trop vite à l'inexactitude des souvenirs de Paul Meurice, — par exemple à l'égard du dénouement, qui est si complètement différent dans son second texte de 1902...

Mais, enfin, nous sommes ici en présence d'un document absolument authentique, et même en partie autographe.

Décrivons-le.

C'est une belle copie, — exceptionnellement belle, même, quand on la compare aux autres manuscrits des pièces soumises à la Censure. — Le poète en avait demandé l'exécution suivant l'usage de ses propres manuscrits, c'est-à-dire la moitié de la page laissée en marge. Elle est sur papier de Hollande et comprend cinq cahiers distincts, petit in-4° (27 c. × 21 c.), formant un total de 358 pages.

Mais toutes les corrections essentielles, toutes les additions en marge, les coupures, et la liste des rôles, sont *de la main* de Victor Hugo. Il n'est, pour s'en assurer, que de les comparer au manuscrit de *Cromwell* (déposé à la Bibliothèque Nationale), qui est de la même époque. Même écriture très fine, — Victor Hugo écrivait ainsi, alors, et même tout droit, quand la place lui était mesurée, comme ici, — même façon de biffer, même encre enfin, une encre tirant sur le brun. — Le nouveau texte, écrit par lui en

marge de la copie, comporte lui-même des corrections, souvent immédiates, au cours de l'écriture.

On reconnaît, dans le texte, trois revisions, au moins : une première, qui corrige les erreurs du copiste et ajoute des noms laissés en blanc pour n'avoir pu être lus; une autre, celle des censeurs, sans aucun doute, qui, au crayon, entoure certains passages, souligne certains mots, ou les note d'une croix en marge, en vue de coupures; enfin une autre, celle de Victor Hugo, qui rature, remplace, ajoute... sans toujours s'inquiéter des indications au crayon.

Il est évident qu'une édition critique devrait ne tenir compte que de cette dernière revision, mais en indiquant les premières versions des mots modifiés et l'ensemble des passages coupés ou refait. Elle devrait, au surplus, laisser absolument de côté les textes publiés, qui, même s'ils étaient authentiques, constitueraient des *états* distincts, avec lesquels elle ne pourrait se fondre.

A n'établir de comparaison qu'avec le premier, celui de 1822, donné comme l'esquisse originale, on constate, en effet, que, si l'enchaînement des scènes reste le même, ou peu s'en faut, pour les 1er, 2e, 3e et 5e actes, le 4e a été entièrement repris, puisque les trois premières scènes de l'esquisse sont remplacées par quatre différentes et que les deux suivantes, sur lesquelles concluait cet acte, sont suivies de cinq nouvelles. D'ailleurs, des scènes entières et plus d'un passage (surtout au 1er acte) ont été refaits en marge du manuscrit et s'écartent d'autant plus du texte de 1822. Enfin, le tour des phrases, et même les mots, sont presque constamment modifiés.

Analysons de plus près le texte inédit. Au lecteur de le confronter avec celui, dit de 1822, qui a été publié en 1889.

ACTE I

(*Chambre gothique. Nuit.*)

Même enchaînement des scènes dans les deux textes; mais les différences de style sont nombreuses et, surtout, les corrections, les changements apportés au texte par la main même de Victor Hugo sont essentiels. — 8 scènes, au total, au lieu de 9.

C'est ainsi qu'il a récrit en marge toute la première scène (Leicester et Varney, quittant Amy, qui dort) et coupé le monologue de Leicester demeuré seul : dans la copie, ces pages sont barrées de sa main. Il en a fait de même du début de la scène III (Leicester et l'alchimiste Alasco), abrégeant ainsi fortement tout le début du

drame. D'autres coupures sont encore notables dans la scène IV (entre les deux complices, Alasco et Varney) et dans la scène VI (entre Leicester et Amy). A celle-ci, en revanche, quelques répliques ont été ajoutées à la fin, avant le mouvement qui fait découvrir Fribbertigibbet sous le fauteuil.

Au surplus, nous allons suivre tout le drame, scène par scène, donnant *in extenso* le texte des passages inédits. (Ceux du premier acte sont seuls *autographes*.)

SCÈNE I

Le comte de Leicester, Richard Warney, portant un panier de provisions et une cassette d'acier.
Le comte s'avance lentement et semble indiquer du geste et du regard les appartements d'Amy.

LEICESTER

Elle dort : laissons-la dormir. — Le jour et les inquiétudes viendront assez tôt. — (A Varney.) Mets sur cette table ma cassette d'acier.

Varney obéit. Leicester tire de sa ceinture une petite clef d'or, ouvre la cassette et en extrait une grosse clef de fer et un parchemin marqué de signes cabalistiques. Montrant du doigt à Varney une porte basse et masquée, au fond de la salle :

Est-il toujours là ?

VARNEY

Comment pourrait-il en être sorti ? La tourelle où il est renfermé n'a que cette issue et vous en avez gardé vous-même la clef.

LEICESTER

Il n'a parlé à qui que ce soit, depuis son arrivée ?

VARNEY

A qui aurait-il pu parler dans cette inaccessible retraite, si ce n'est aux chouettes et aux hiboux, dont il doit, du reste, entendre à merveille la langue ?

LEICESTER

Il n'a vu personne ?

VARNEY

Seul, captif dans un étroit observatoire à deux cents pieds de hauteur, qui d'autre aurait-il pu voir, autre que les nuages et les astres ?

LEICESTER

Bien. Ainsi, il n'a vu âme qui vive, il n'a parlé à personne ici ?

VARNEY

Vous le savez mieux que moi, mon honoré maître. C'est vous-même qui, déguisé et masqué, avez enlevé cet homme de sa retraite ignorée ; c'est vous qui, dans le plus profond silence, l'avez fait jeter

de vive force dans une voiture fermée à tous les yeux ; vous avez vous-même empêché qu'il ne communiquât avec personne durant la route ; et lorsqu'hier soir, à la nuit tombante, il est débarqué, escorté par vous-même, à cette partie déserte du château, vous lui avez fait bander les yeux ; et on l'a conduit, en votre présence et sans répondre à ses pressantes questions, dans cette tourelle, dont vous-même avez fermé la porte et emporté la clef. Certes, il était impossible d'employer plus de précautions pour l'isoler de tout commerce humain. Vous avez même, en cette circonstance, dérogé à la confiance dont vous m'honorez ; vous n'avez pas voulu me charger de cette expédition. Vous avez pris mon rôle.

LEICESTER

J'avais ma raison. Je n'eus jamais plus besoin qu'en ce moment de conseils de mon étoile. Ma route sur la terre se couvre de tant de ténèbres que je crains de m'y perdre si les constellations ne l'éclairent. La renommée de cet astrologue est venue jusqu'à moi. J'ai désiré le consulter. Mais, afin d'éviter des déceptions, si ce n'est qu'un charlatan, j'ai dû prendre mes précautions, et j'ai voulu éprouver sa science avant de m'y confier. — Maintenant, laisse-moi, et tiens-toi dans la galerie voisine.

(Varney s'incline et sort.)

(Dès qu'il a disparu, le Comte s'approche vivement de la porte masquée et l'ouvre avec la clef de fer. Cette porte entr'ouverte laisse apercevoir les premières marches d'un escalier en spirale. Leicester, à demi penché sous la voûte, appelle d'une voix sourde.)

Alasco ! Démétrius Alasco !

ALASCO, de l'intérieur de la tourelle :

Que me veut-on ?

LEICESTER

Sors !

(On entend des pas dans l'escalier. Un petit vieillard hideux paraît, une lampe à la main, sur le seuil de la porte basse. Barbe blanche, front et tête absolument chauves, simarre de bure grise, tiare chargée de lettres hébraïques.)

SCÈNE II

LEICESTER. — ALASCO

ALASCO, à Leicester :

Que me voulez-vous?

LEICESTER

Écoute. — Hier, à minuit, six hommes armés, masqués et muets, t'ont arraché de ta cellule isolée ; une voiture fermée t'a reçu ; elle a roulé tout le jour sans approcher d'aucune habitation humaine ; le soir, elle s'est arrêtée ; on t'a bandé les yeux, et l'on t'a jeté sans

proférer une parole dans cette tourelle dont la porte s'est refermée sur toi. — Où es-tu ?

ALASCO

Dans le château de Kenilworth.

LEICESTER, à part :

Dieu ! Qui a pu lui apprendre ?... Bah ! quelque blason sculpté dans la voûte, quelque inscription gravée sur le mur de la tourelle ! (Se tournant vers le vieillard.) Et à qui parles-tu ?

ALASCO, prenant la main du comte, qu'il examine :

A Dudley, comte de Leicester.

LEICESTER, à part :

Juste Dieu !... — Mais du nom du château au nom du seigneur il n'y a pas bien loin, et l'un donne l'autre... — (Haut.) Qui t'a dit tout cela ?

(Alasco se détourne en silence et lui montre du geste les étoiles, qu'on voit à travers la croisée du fond scintiller sur un ciel noir. En ce moment l'œil du comte rencontre le sourire sardonique de l'astrologue fixé sur lui.)

Tu me trompes, misérable ! Tu te ris[1] de moi ! Il n'y a ici ni puissant comte ni savant astrologue ; mais une dupe et un charlatan.

ALASCO

Je ne suis qu'un vieillard débile. Ce que dit ma bouche n'a point été conçu dans mon esprit.

LEICESTER

Ah ! ta candeur affectée ne m'abuse pas. Sais-tu bien à qui tu parles ?

ALASCO

Oui, au roi d'Angleterre.

LEICESTER, vivement agité :

Au roi d'Angleterre ! — Ah ! c'en est trop, vieillard. Tu te railles de moi ! (Mettant la main sur son poignard.) Sais-tu que ta raillerie pourrait bien n'être amère que pour toi ?

ALASCO

Je suis vieux, faible et sans défense. Vous êtes jeune, fort et armé. Ce qu'il plaît à Dieu se fera.

LEICESTER, lui présentant la lame de sa dague :

Oui, de par les anges, il se fera ! Et il plaît à Dieu que tu meures !...

ALASCO

Parlez moins haut, mon fils, vous pourriez éveiller quelqu'un.

1. Tu te joues (barré et remplacé).

LEICESTER

Quelqu'un ! Que veux-tu dire ? Ta science, qui te révèle tout, ne t'a donc pas appris que cette partie du château est ruinée, inhabitée, déserte ?...

ALASCO, hochant la tête :

Déserte ! pas absolument, mon fils.

LEICESTER, comme pétrifié :

(A part) Saurait-il ?... (Haut.) Déserte ! te dis-je.

ALASCO

Oui, le monde le croit. Mais, moi, ne sais-je pas que cette ruine dérobe à tous les yeux un être...

LEICESTER, à part :

Dieu ! Comment a-t-il découvert ?... — Ah ! il aura vu de sa tourelle la lumière des croisées[1]. Mettons sa perspicacité à l'épreuve. (Haut.) Et quel est[2] cet être mystérieux ?

ALASCO

C'est une femme.

LEICESTER, de plus en plus agité :

Une femme ! Une femme ! (A part.) Le hasard l'aura bien servi. Embarrassons le devin. (Haut.) Et le nom de cette femme ?

ALASCO

Amy Robsart.

LEICESTER, avec un cri d'effroi :

Il sait tout ! Cette fois, je ne puis douter de sa science. Encore un mot. Le nom d'Amy Robsart est-il le seul que cette femme ait droit de porter ?

ALASCO

Quelques-uns lui donnent aussi, mais bien bas, le nom de comtesse de Leicester.

LEICESTER

Tais-toi ! tais-toi ! Je suis confondu d'étonnement et d'épouvante. Quelle science que celle qui lui a dévoilé ce redoutable secret !

ALASCO, méditant sur un parchemin couvert de lignes symboliques, qu'il a tiré de sa ceinture :

Oui, le croisement des lignes stellaires annonce légitime mariage, lequel est tenu secret, comme l'indique cette tache au centre de l'étoile de la jeune lady. Mais ce mariage ne peut manquer de se dissoudre.

1. Fenêtres (barré et remplacé).
2. De quel sexe est (corrigé).

Un astre flamboyant dévorera[1] cette pâle constellation... — Mon fils, vous semblez agité...

LEICESTER

Achève, achève, malheureux !

ALASCO

Oui, comte de Leicester, votre ambition est grande, mais votre fortune sera plus grande que votre ambition. L'astre victorieux[2] représente une haute et puissante dame qui viendra du Sud.

LEICESTER

Juste Dieu ! Que dit-il? Vieillard, sais-tu quel formidable sens cachent tes paroles? Dis-moi, quelle est... quand arrive cette... princesse?...

Etc.

Ici finit le remaniement, en marge, des premières scènes, barrées, ou même coupées, de la copie. Dans la suite, on ne voit guère que des changements de mots ou de petites coupures, telle celle de quatre répliques vers la fin de la scène, après ces mots d'Alasco : « Votre seigneurie doute encore, peut-être... »

SCÈNE III

Leicester confie Alasco à Varney qui entre. — En marge, Victor Hugo a ajouté la réplique suivante :

LEICESTER, à Alasco :

Un dernier mot. (Il lui présente le parchemin cabalistique qu'il a tiré de la cassette d'acier.) Ceci est mon horoscope, tiré par mon défunt astrologue Malatesta. Confrontez ses calculs avec les vôtres. Vous m'en direz le résultat. C'était un savant homme, mais je crois qu'il me trompait.

SCÈNE IV

Varney et Alasco se révèlent complices et, non sans disputes s'entretiennent de leurs projets pour exploiter la crédulité de Leicester. La scène est beaucoup plus développée que dans la version de Soumet.

L'une des premières répliques de Varney contient la correction suivante en marge :

... As-tu, dis-moi, eu besoin de savoir le chaldéen et le syriaque pour comprendre les instructions que je t'ai données cette nuit en bon anglais, grâce au couloir secret, et connu de moi seul, qui conduit de la prison du château à ton laboratoire?...

1. Viendra du Sud (barré et remplacé).
2. Tout puissant (barré et remplacé).

Les passages suivants sont barrés dans la copie : Réplique d'Alasco : ... « Encore un pas et j'aurai pénétré... », etc. — Autre réplique d'Alasco : « [Il ose rire, cet aveugle insensé] qui est fait pour rester toujours... », etc. — Autre réplique d'Alasco : ... « Crois-tu que je dépenserais... », etc.

Enfin quelques changements de mots seraient encore à noter.

SCÈNE V

Alasco a avoué à Varney les terreurs que lui causent les apparitions de certain ancien serviteur qu'il a voulu assassiner naguère et qu'il croit mort. C'est le petit Flibbertigibbet. Celui-ci revient encore, d'abord sans se montrer. — Victor Hugo a barré tout le passage où Alasco prononçait une formule d'adjuration, mais il a ajouté en marge, un peu plus loin, ces deux répliques : Alasco : C'est bien toi! Comme tu as grandi! — Flibbertigibbet : Oui, le nain a disparu, mais le lutin est resté. — A la fin de la scène, l'enfant se cache sous le fauteuil, tandis qu'Alasco remonte la tourelle.

SCÈNE VI

Leicester entre avec Amy. Il se montre contraint et s'efforce de lui faire admettre la nécessité du mystère..., etc. Huit répliques sont barrées, à l'endroit où il parle de l'Ordre de la Jarretière : — « Précisément. C'est avec le duc de Norfolk... » jusqu'à : « Dites-moi seulement [à quel souverain appartient ce beau joyau]. »

En revanche, les sept répliques suivantes ont été ajoutées en marge, vers la fin de la scène :

LEICESTER

[Malheureuse enfant, que dites-vous? Cette déclaration nous perdrait tous deux.]

AMY

Nous perdrait? Et pourquoi?

LEICESTER

Vous le saurez, et vous le comprendrez plus tard, Amy. En attendant, écoutez-moi. Il faut que vous m'accordiez précisément le contraire de ce que vous me demandiez.

AMY

Quoi?

LEICESTER

Promettez-moi, pour aujourd'hui surtout, de garder plus que

jamais renfermé au fond de votre cœur le secret de notre union. Quoi qu'il arrive, quelle que soit la personne qui puisse vous interroger, promettez-moi que le nom de votre mari ne sortira pas de votre bouche. Me le promettez-vous?

AMY

Encore! Et moi qui me croyais à la veille d'être avouée et reconnue! Ah! quand finiront ces contraintes? Qui peut vous forcer...?

LEICESTER

Ne m'interrogez plus. Tout ce que je fais, vous le savez, chère ange, est pour votre bien. Ma fortune est la vôtre; votre vie et la mienne dépendent de la promesse que j'attends de vous. Me la faites-vous?

AMY

Oui, mon Dudley. Hélas! je te promets tout, comme je t'ai tout donné : aveuglément.

LEICESTER

Bien. [Confie-toi à moi, ma bien-aimée Amy. Merci, et n'empoisonne plus nos adieux...] Etc.

Finalement, Flibbertigibbet est découvert sous le fauteuil et ne doit la vie qu'à l'intercession d'Amy. Mais...

SCÈNE VII

Leicester le fait conduire par Foster, le concierge, à la tour des oubliettes, puis sort avec Varney.

SCÈNE VIII

Restée avec sa suivante Jeannette, Amy apprend d'elle qu'un vieillard cherche à la voir.

ACTE II

(*Salle de réception.*)

Peu de différences, sauf dans le style, et peu de corrections sur le manuscrit. — Neuf scènes marquées au lieu de sept.

SCÈNE I

La reine Élisabeth entre avec Leicester. Conversation intime, pleine de sous-entendus d'amour et d'ambition.

SCÈNE II

Un huissier annonce qu'un vieillard insiste pour présenter une plainte à la Reine.

SCÈNE III

Élisabeth, laissée seule, songe à l'amour qui la pousse à épouser Leicester.

SCÈNE IV

Hugh Robsart se précipite à ses genoux et réclame sa justice contre Richard Varney, qu'il croit le ravisseur d'Amy.

SCÈNE V

Toute la Cour fait son entrée. La Reine force Leicester et Sussex à une réconciliation officielle; puis elle interpelle Varney, qui demande une audience secrète pour tout expliquer,

SCÈNE VI

et déclare qu'il a secrètement épousé Amy, que Leicester ignore tout, etc.

SCÈNE VII

La Cour étant rentrée, Élisabeth arme Varney chevalier et l'invite à lui présenter Amy devant tous.

SCÈNE VIII

Leicester, demeuré seul avec Varney, lui adresse d'abord des reproches, puis convient qu'il a bien fait; mais il faut qu'Amy soit malade, que la Reine ne la voie pas.

SCÈNE IX

Varney se félicite d'avoir dupé tout le monde et espère que le mariage secret de Leicester sera cassé et qu'il en profitera pour lui-même.

ACTE III

(*La chambre du premier acte.*)

Même observation générale que pour l'acte II. Cependant, il y a quelques remaniements vers le milieu. La scène VI a mis aux prises Hugh Robsart avec sa fille et Varney, dont il la croit l'épouse. Amy doit se taire pour ne pas dénoncer Leicester. Mais elle reprend toute son indignation, une fois son père sorti, et insulte de tout son mépris Varney, qui jure de se venger.

C'est la scène VII, qui ne figure que dans le manuscrit.

SCÈNE I

Longue scène entre Varney et Alasco. Celui-ci reçoit l'ordre de préparer une potion léthargique pour Amy.

SCÈNE II

Amy s'habille avec l'aide de Jeannette, en attendant Leicester. Foster apporte un sauf-conduit de la Reine, qui permet au vieillard inconnu de pénétrer jusqu'à elle.

SCÈNE III

C'est Hugh Robsart. Amy tente en vain de se justifier et le cache pour lui permettre d'entendre l'entretien qu'elle va avoir avec « son mari ».

SCÈNE IV

Elle s'étonne que Leicester tarde tant.

SCÈNE V

Et c'est Varney qui arrive, porteur d'une lettre où le comte demande à Amy le sacrifice de le quitter encore. Varney profite de la situation pour faire allusion à la Reine, à la faveur de Leicester, et déclare enfin qu'elle est, officiellement, Lady Varney. Amy l'insulte et, comme il veut la prendre en ses bras, appelle son père.

SCÈNE VI

Robsart accourt, mais prend le change, n'ayant rien entendu, et abandonne Amy, qui ne peut dénoncer Leicester et, par conséquent, dire la vérité.

SCÈNE VII

Amy voyant que Varney est resté, le chasse avec de nouveaux mépris. Voici le texte du manuscrit :

VARNEY

(A part.) Allons! Voilà déjà la chose arrangée pour le père, et, vraiment, cela a été tout seul. (Il s'approche d'Amy et lui parle à voix basse.) Vous le voyez, madame, en dépit de vous-même, ou de votre plein gré, vous êtes Lady Varney, vous ne pouvez désormais vous soustraire à ce nom...

AMY, l'interrompant d'une voix haute :

C'est encore toi, infâme? — Retire-toi! — Foster, Jeannette, venez

ici et sachez que ce hardi misérable a osé lever les yeux, porter la main sur la femme de votre maître, sur moi! Vous ne pouvez croire à ce que je vous dis? Cela est, pourtant. Oui, c'est bien de lui que je vous parle, de cet homme qui ose m'appeler sa femme, de ce valet!

VARNEY, furieux :

Madame!... devant vos gens!

AMY

Va-t'en, Varney!... Aussi bien, voici l'heure où Lord Leicester rentre de la chasse. Va, les bottes de ton maître ont besoin de ton service, et la plume de ta toque de chevalier n'est pas trop noble pour en essuyer la poussière. — Va-t'en!

VARNEY, grinçant des dents :

(A part.) Comme elle me traite! Quel raffinement de mépris! Elle me le paiera cher. Adieu donc, belle dame; vous boirez la potion de l'alchimiste et vous irez cuver votre orgueil à Cumnor. — Allons sur-le-champ trouver Alasco. (Haut.) Venez, Foster; venez, Jeannette.

(Tous trois sortent.)

SCÈNE VIII

Amy, seule, demeure prostrée dans son désespoir.

SCÈNE IX

Jeannette lui apporte une potion calmante.

SCÈNE X

Au moment où elle porte le gobelet à ses lèvres, Flibbertigibbet surgit et l'empêche de boire. Il croit que c'est un poison, et envoyé par Leicester lui-même, en sorte qu'Amy s'imagine aussi que celui-ci veut sa mort. Flibbertigibbet la fait fuir avec lui par la fenêtre.

ACTE IV

(Le parc de Kenilworth.)

Complètement remanié, sauf les scènes v et vi, demeurées à peu près telles que les scènes iv et v du texte dit de 1822. A part les habituelles variantes de style et de phrases, tout est nouveau, et l'ensemble de l'acte comprend onze scènes au lieu de cinq. Dans l'imprimé, la scène i est entre Amy et Flibbertigibbet, la scène ii entre Leicester et Varney, la scène iii entre Flibbertigibbet et Amy, puis Varney, et les scènes iv et v : rencontres d'Amy et de

la Reine, révélations, démentis, arrestation d'Amy devant la Cour, terminent l'acte.

SCÈNE I

VARNEY (Il paraît chercher avec attention.)

Qu'est-elle devenue?. . Je ne sais, en vérité, où la retrouver. Voilà bien un de ces retours de fortune !... Ce qui devait nous perdre, tantôt nous a sauvés, et ce qui devait nous sauver, à présent nous perd. — Qui peut prévoir les suites de cette disparition de la comtesse? On a trouvé la fenêtre ouverte ; elle aura fui par là, dans le parc. Aussi, quelle idée de femme folle! Aller s'imaginer que l'innocent breuvage préparé par cet honnête Alasco est du poison, au moyen duquel le Comte veut se débarrasser d'elle et épouser la Reine ! Si mon pauvre maître savait quelle bonne opinion a maintenant de lui son Amy! — D'un autre côté, si vos affaires s'arrangeaient, mon cher Varney, si vous pouviez ressaisir sans bruit la belle fugitive, il est probable que l'horreur dont elle doit voir à présent un époux qui a voulu (du moins elle le croit) l'empoisonner, il est probable, dis je, que cette horreur, ce mépris et tous les autres sentiments favoris des honnêtes gens en colère empêcheraient la jeune lady de s'opposer à la cassation du mariage, faciliteraient vos vues sur elle et celles de la Reine sur le noble Comte... — Holà ! si ce nouvel incident fâcheux allait tourner à bien ! Richard Varney, vous êtes encore plus heureux qu'adroit, et ce n'est pas peu dire. — Mais suis-je fou? Ne voilà-t-il pas un beau moment pour me féliciter, que celui où la fuite de la comtesse va peut-être dérouler et déchirer toute la trame? Mon esprit s'est-il envolé comme ma proie? Je suis bien maladroit et bien malheureux... — Voici ce vieux Alasco qui s'est mis comme moi à la recherche de l'oiseau échappé, et qui, si j'en juge par sa mine, ne paraît pas avoir été plus habile que moi.

SCÈNE II

VARNEY, ALASCO

VARNEY

Hé bien?

ALASCO

Hé bien?

VARNEY

Ainsi, mon cher docteur en magie noire, la brebis a dupé deux loups?

ALASCO

J'ai cherché dans tout le parc et je n'ai rien trouvé qui ressemblât à une robe blanche et à des cheveux épars.

VARNEY

Aussi, monsieur Alasco, quelle idée d'aller présenter un philtre soporifique à une jeune fille évaporée qui aurait peur d'un verre d'eau.

ALASCO

Allons! va-t-il maintenant s'en prendre à moi de ce que j'ai travaillé d'après ses instructions?

VARNEY

Je vous demande un peu si ce n'était pas la plus insigne folie que de s'imaginer qu'elle boirait cela quand sa fenêtre sans barreaux donne presque de plain-pied sur le parc et que la fille dont nous nous servions pour lui offrir le breuvage est bien plus dans les intérêts de la Comtesse que dans les nôtres?

ALASCO

Hé! mais... c'était à vous de penser à tout cela. Pouvais-je, moi, prévoir ce qui arriverait?

VARNEY

Et pourquoi donc es-tu ici, vieux sorcier? N'es-tu pas payé pour prévoir et prédire?

ALASCO

En vérité, les intérêts de trois ou quatre vers de terre, voilà de dignes sujets d'études pour une âme absorbée dans les calculs célestes!...

VARNEY

Tant pis pour les calculs célestes, s'ils vous rendent incapable des combinaisons terrestres. En ce cas, demandez aux astres un domaine de Cumnor, un laboratoire d'abbé...

ALASCO

Vous n'avez pas compris ce que je voulais dire, sir Richard...

VARNEY

Allons, allons! Tu veux nous réconcilier; rien de plus aisé : nous n'étions pas brouillés et jamais nous ne le serons. Nous nous connaissons tous deux trop à fond pour pouvoir nous dire de ces vérités qui surprennent désagréablement et rompent brusquement une vieille liaison.

ALASCO

Cela est vrai.

VARNEY

Ne perdons pas de temps. Lady Amy est certainement encore dans le parc; les murs de clôture sont élevés; cherchons-la bien. Je crois la Reine, le Comte et toute la Cour prêts à partir pour la chasse; hâtons-nous et séparons-nous pour mieux chercher.

(Ils sortent chacun d'un côté du théâtre.)

SCÈNE III

AMY, FLIBBERTIGIBBET

(Au moment ou Varney et Alasco sortent, Flibbertigibbet se glisse sur le théâtre à travers les branches d'un massif de verdure et fait signe à Amy de le suivre.)

FLIBBERTIGIBBET

Les chats-huants sont envolés, madame; vous pouvez sortir en toute sûreté de votre citadelle de houx et de broussailles. Mais prenez garde à vos beaux yeux, car je n'ai jamais vu branches plus disposées à vous caresser les paupières de leurs épines.

(Amy paraît.)

AMY

Voilà donc les serviteurs du Comte de Leicester!

FLIBBERTIGIBBET

Dignes de leur maître, madame, je vous le répète, et ce sont mes deux oreilles qui l'ont entendu : ce breuvage, ce poison était commandé par lui, pour vous.

AMY

Par lui! pour moi! je ne sais où j'en suis. Ce matin, il me serrait tendrement dans ses bras; quelques heures après, il m'envoie un breuvage empoisonné! — Oui, ma vie l'importune; il est si près du trône! Une barrière l'en sépare; il ne peut la franchir, il veut la briser. Leicester, si tu m'avais demandé ma vie pour prix d'un peu d'amour, Dieu sait avec quelle joie je te l'aurais donnée; mais l'immoler lâchement à l'ambition!... Qui m'eût dit cela de mon généreux Leicester?

FLIBBERTIGIBBET

Pardon si je vous interromps, noble dame. Ce que vous dites là est fort bien dit; vous n'avez que trop de raisons pour parler ainsi, et peut-être plus lamentablement encore; mais moi, qui n'ai rien à dire, à quoi vous suis-je bon ici, si vous ne me donnez rien à faire? Je suis là devant vous comme la lanterne qui écoute si patiemment la glose de Sosie dans l'*Amphytrion* de Plaute, ou, mieux encore, comme la tête sans cervelle à laquelle Hamlet adresse ses terribles soliloques.

AMY

Que désirez-vous de moi, mon ami?

FLIBBERTIGIBBET

Que vous m'employiez, milady! Vous n'êtes pas en si belle position que je puisse rester près de vous les bras croisés, vous faisant de temps en temps un signe de tête, comme un confident de tragédie. J'ai des talents faits exprès pour vous aider dans l'embarras où vous vous trouvez : mettez-les à profit. Voyons! Vous plaît-il que je vous pratique une issue à travers les grands murs de ce maudit parc, ou que je vous aille chercher votre père?

AMY

Mon père? Oh! oui, mon père? Si tu pouvais le trouver et me l'amener, je serais sauvée.

FLIBBERTIGIBBET

Il suffit, gracieuse dame. Attendez-moi ici. Vous pouvez y continuer paisiblement votre monologue. Ceux qui vous cherchent en sortent et ne s'aviseront pas d'y revenir. Adieu, je suis de retour dans peu, et comptez que votre père me suivra de près.

(Il fait un signe de la main à la comtesse, franchit les taillis d'un saut et disparaît.)

SCÈNE IV

AMY seule.

Mon père! Oui, je veux vous demander pardon avant de mourir. Car je mourrai, Leicester le veut. — Ah! malheureuse!... Il est capable de tout, celui qui a osé proposer à sa légitime épouse de passer pour la femme d'un de ses valets, d'un vil écuyer! Il a pu une lâcheté, il peut un crime. — Que faire? Où fuir! Comment trouver mon père? Où est-il? Mon père, venez, vous que j'ai abandonné, me protéger contre l'époux que j'ai suivi! Ses infâmes serviteurs me cherchent : comment leur échapper? Ce parc est fermé. A qui m'adresser? Le sauveur que le hasard m'a donné, cette espèce de bon génie qui a favorisé mon évasion, m'abandonnerait-il aussi? Ou lui serait-il arrivé quelque malheur? Quoi! tout, jusqu'à ce roseau se romprait sous moi? A quoi suis-je réduite, grand Dieu! La fille du chevalier Robsart, la Comtesse de Leicester protégée par un bateleur! Voilà ce que m'a fait le grand Comte, le noble Dudley! Tout est fini, maintenant; il n'y a plus dans mon âme une étincelle d'amour et de dévouement pour lui. Le mépris a tout éteint. Je ne le hais même pas.

(Elle s'assied, pâle et immobile, sur un piédestal placé près d'une fontaine, à l'un des côtés du théâtre, et semble rêver profondément, tandis que la Reine apparaît au fond du théâtre et s'avance lentement.)

SCÈNE V

Après un double aparté, Amy se jette aux pieds de la Reine et lui dit tout ce qu'elle a sur le cœur.

SCÈNE VI

Leicester et Varney, avec la Cour, rejoignant la Reine; celle-ci fait arrêter son favori. Ce que voyant, Amy se déclare l'épouse de Varney. La Reine donne alors l'ordre de l'emmener et de la garder à vue.

SCÈNE VII

LES MÊMES, excepté AMY

ÉLISABETH

Lord Leicester, c'est avec franchise que nous vous adressons la première des paroles de réconciliation.

LEICESTER

Madame....

ÉLISABETH

Peut-être vous semble-t-il que les impostures de vos ennemis ont un facile accès près de nous? Peut-être craignez-vous de voir s'ébranler encore une faveur qui vous est pourtant plus assurée que jamais? Peut-être même doutez-vous que cette femme, l'instrument de leur basse envie, soit punie comme elle le mérite ?

LEICESTER

Ah ! madame, si j'ai une grâce à demander à Votre Majesté....

ÉLISABETH

Soyez tranquille. Je vous promets que son châtiment sera exemplaire. Nous apprendrons à vos adversaieas qu'Élisabeth d'Angleterre venge les injures d'un fidèle sujet comme les siennes propres. D'ailleurs, où l'on ne voit encore que de méprisables menées, il se trouvera peut-être une vaste conspiration. Voici les affaires de l'État : l'instant des divertissements est passé. Je repars ce soir pour Londres. Le procès de cette femme s'y instruira. — Messieurs mes gentilshommes pensionnaires, en selle ! Nous partons dans deux heures. — Adieu, mylord de Leicester, nous vous attendons pour nous tenir l'étrier, et votre reste de ressentiment aura sans doute eu le temps de s'évanouir. C'est par la punition éclatante d'Amy Robsart que je vous prouverai mon inaltérable affection. — Voici notre main.

(Elle lui tend sa main, que Leicester baise en s'inclinant profondément.)

SCÈNE VIII

LEICESTER, VARNEY

(Pendant cette scène, des troupes de masques en désordre passent de temps en temps au fond du théâtre.)

LEICESTER, se croyant seul.

C'en est fait ! me voilà décidé, et cette résolution me soulage. — Un moment de plus et j'éclatais. Oui, mon Amy, ton mari sera digne de toi. Je dévoilerai tout. J'exposerai tout pour te sauver. Qu'ai-je à ménager maintenant, maintenant qu'elle est en péril ?

VARNEY

Mylord....

LEICESTER, se détournant brusquement.

Que fais-tu là ?

VARNEY

Mylord, au moment où Votre Seigneurie va peut-être tout perdre, je venais lui offrir....

LEICESTER, l'interrompant.

Quoi ?

VARNEY

Mylord, si, au lieu de prendre un parti extrême et périlleux, Votre Seigneurie daignait se servir de l'idée que j'ai déjà fait pressentir à la Reine ?...

LEICESTER

Que veux-tu dire ?

VARNEY

Si l'on persuadait à la Reine que la raison de sa prisonnière est dérangée ?...

LEICESTER

Ah ! je te retrouve donc, odieux serpent ! Varney ! mon aveuglement a cessé ! Je te connais maintenant. Oui, voilà un abominable conseil, digne de toi.

VARNEY

J'ai lieu de m'étonner, après les services que j'ai rendus à Votre Seigneurie....

LEICESTER

Tes services, scélérat ![1] Va, tu me fais horreur ! va ! (Il le repousse violemment.)

VARNEY, tranquillement.

(A part.) Que serait-ce donc s'il savait tout ! (Haut.) Je vous quitte, mylord ; la douleur vous rend injuste, et c'est en vous servant encore malgré vous que ma fidélité répondra à vos reproches. (A part.) Pourquoi ma fortune est-elle liée à celle de cet insensé ?

(Il salue profondément le Comte et sort.)

1. Oui, parle de tes services ! C'est à toi que je dois mon malheur, ce malheur bien affreux depuis qu'Amy le partage. C'est d'après ton avis que j'ai laissé croire à la Reine que je répondais à son fatal penchant ; c'est toi qui as nourri dans mon cœur toutes mes funestes ambitions ; c'est toi qui n'entretenais du trône, et qui me faisais oublier que j'étais chevalier et homme d'honneur, pour me faire sentir que je pourrais être Roi ; c'est toi qui m'as fait cacher mon mariage, pour des raisons où il se mêlait trop de motifs ambitieux ; c'est par toi, misérable, que j'ai été amené à proposer à ma noble épouse de porter ton odieux nom ; c'est toi qui as voulu m'avilir et me dégrader en elle, et c'est toi qui oses encore me conseiller maintenant de faire passer cette généreuse victime pour folle et privée de sa raison ? (Entouré d'un trait, par Victor Hugo, et barré.)

SCÈNE IX

LEICESTER, puis FLIBBERTIGIBBET.

LEICESTER, seul.

Va-t'en, Richard Varney ! J'ignore ce que tu as dans le cœur, mais c'est toi qui as mêlé un mauvais sort à ma destinée. Amy était mon ange ; tu as été mon démon.

(Le Comte s'assied rêveur sur le piédestal en ruine. Entre Flibbertigibbet.)

FLIBBERTIGIBBET, accourant vers Leicester que lui cache une touffe de verdure.

Madame ! Milady ! Voici votre sauveur ! Il me suit : je vous l'annonce... (Il s'arrête brusquement à l'aspect du Comte.) Ce n'est pas Mylady, c'est Mylord !

LEICESTER, se retournant.

Qui me parle ? — Oh !... encore toi, drôle ! Qui viens-tu espionner ici ? Qui t'a mis dehors ?... (Amèrement.) Ha ! je devine. Tu embarrassais la prison ; il n'y avait point place pour deux. — O mon Amy !...

FLIBBERTIGIBBET

Foi de lutin, Mylord Comte, vous n'avez sans doute pas compris grand chose à mes paroles, et moi je ne comprends rien aux vôtres. Vous me parlez de prison et moi, je ne m'occupe que de liberté. Depuis que je vous ai vu, j'ai déjà pratiqué deux évasions, la mienne, et celle de... d'une autre. Ah ! c'est que, vous voyez, noble seigneur, je suis un peu sylphe de ma nature ; il n'y a pas de prison close pour moi.

LEICESTER, vivement.

Dis-tu vrai ? Es-tu aussi habile que tu le prétends à ouvrir une prison ?

FLIBBERTIGIBBET

Ma présence ici, beau sire, vous le prouve assez, ce me semble.

LEICESTER.

Hé bien, écoute ; tu connais le cachot de Mervyn ?

FLIBBERTIGIBBET

La tour des oubliettes ? Sans doute, et c'est même à Votre Seigneurie que je dois cette agréable connaissance. Un bel intérieur de tourelle normande, pardieu ! et où l'on pourrait jouer au naturel la scène du comte Ugolin.

LEICESTER, lui prenant la main.

Si tu parviens à faire évader de cette prison quelqu'un..., une femme qu'on vient d'y renfermer, mille souverains d'or pour toi ! Entends-tu, mon ami ?

FLIBBERTIGIBBET

Mon ami ! et le mot drôle était trop doux tout à l'heure ? On voit bien que l'épervier a besoin du moineau franc.

LEICESTER

Mille souverains d'or, acceptes-tu ?

FLIBBERTIGIBBET

Mille souverains ! Ce serait gagner plus d'or en un jour que tous les Alasco du globe n'en feraient en vingt siècles. Et dites-moi, mon roi des souverains d'or, faudrait-il se mettre bientôt à l'œuvre ?

LEICESTER

Tout de suite, ce soir, à l'instant même !

FLIBBERTIGIBBET, faisant une pirouette et une révérence.

En ce cas, je suis bien votre serviteur, Mylord, mais je ne puis vous servir.

LEICESTER

Quoi ?

FLIBBERTIGIBBET

J'ai quelque chose de plus pressé à faire. Je suis, pour le moment, au service d'une noble dame, d'une chevalière errante, à laquelle je sers d'écuyer, de page et de bouffon, dont je suis le guide et le défenseur.

LEICESTER.

Plaisant guide et plaisant défenseur ! Te ris-tu de moi?

FLIBBERTIGIBBET

Non, bon Mylord ; je n'ai point envie de rire, car je suis fort inquiet. Ce n'est pas vous que je cherchais ici, et il faut que je vous quitte pour me mettre en quête de ma dame.

LEICESTER

Que veut dire cela ? Et que te donne donc cette dame pour te faire dédaigner mille souverains ?

FLIBBERTIGIBBET

Elle me donne de temps en temps un sourire triste, et je suis payé.

LEICESTER

Quelque comédienne comme toi ! Quelque aventurière de ta sorte !

FLIBBERTIGIBBET

Plût à Dieu, pour son bonheur, qu'il en fût ainsi !

LEICESTER

Cessons cet entretien ridicule. Une dernière fois, acceptes-tu mes propositions ?

FLIBBERTIGIBBET

Une dernière fois, non, glorieux Comte ! Mais adieu : car ma maîtresse me réclame, sans doute, et elle a besoin de mon secours,

dans le labyrinthe où tout est pour elle dragon, griffon et salamandre.

(Au moment où il se dispose à sortir, entre Sir Hugh Robsart.)

SCÈNE X

LES MÊMES, Sir HUGH ROBSART

(Sir Hugh arrive, pâle et hors de lui. En apercevant le Comte, il s'arrête brusquement, puis fait vivement quelques pas vers lui et met la main sur la garde de son épée. Flibbertigibbet, qui se disposait à sortir, reste en observation dans le fond du théâtre.)

SIR HUGH, à Leicester.

Quoique je ne vous aie vu qu'une fois, au milieu de la foule, je vous reconnais. Vous êtes Lord Leicester?

LEICESTER

Oui, monsieur. Que voulez-vous de moi ?

SIR HUGH

Votre vie, Mylord. (Il tire son épée.) Défendez-vous !

LEICESTER, étonné.

Monsieur, vous vous méprenez. Je ne vous connais pas.

SIR HUGH, sombre et sévère.

Et moi, je vous connais trop ! — Défendez-vous, vous dis-je !

LEICESTER, haussant les épaules.

Passez votre chemin. Adressez-vous ailleurs. Je n'ai pas de temps, pauvre insensé, à perdre à vos folies.

SIR HUGH

Très haut Comte de Leicester, seriez-vous aussi lâche avec les hommes qu'avec les femmes ?

LEICESTER

Lâche? Des injures ! Eh ! que veut donc ce furieux ?

SIR HUGH

Moins de paroles, Mylord, et plus de promptitude à saisir l'épée.

LEICESTER

Vous voulez vous battre avec moi? Et pourquoi ?

SIR HUGH

Votre Seigneurie a mis une tache sur mon nom, et si je ne puis la laver, je veux, du moins, l'ensanglanter.

LEICESTER

Voilà qui est étrange ! Mais ce nom, quel est-il du moins ?

SIR HUGH

Je te le dirai, Mylord, quand je te[1] tiendrai le pied sur la gorge et l'épée sur le cœur. (Il secoue son épée.) Allons !

LEICESTER, amèrement.

Sur ma foi de chevalier, Monsieur, je me soucie de votre vie comme le vent se soucie de la girouette, mais je ne suis pas assez heureux, à l'heure qu'il est, pour être patient. Je vous prends seulement à témoin que c'est vous qui vous heurtez à moi; et puisque cela vous fait plaisir, je vous tuerai pour que vous me laissiez tranquille. (Il tire son épée et se met en garde.)

SIR HUGH

A la bonne heure ! Enfin !

(Ils croisent le fer et luttent quelque temps, Sir Hugh avec plus d'emportement, Leicester avec plus d'adresse. Enfin Leicester désarme Sir Hugh, le renverse sur un banc de mousse et lui met le genou sur la poitrine.)

LEICESTER, l'épée haute.

Vous n'êtes plus assez jeune pour hasarder de ces folies, monsieur. Maintenant, que voulez-vous que je fasse de vous ?

SIR HUGH

Frappez, Mylord !

LEICESTER

Vous frapper ! Je ne le ferai pas, certes, sans savoir votre nom.

SIR HUGH

Que vous importe ? Vous l'avez assez souillé pour que je le cache. Frappez donc !

LEICESTER

Mais, malheureux, vous ne m'avez point fait de mal !

SIR HUGH

Et vous m'en avez trop fait, vous, pour m'épargner. Frappez, vous dis-je ! Ce sera le seul service que vous m'ayez jamais rendu. Vous vouliez empoisonner la fille; à présent, égorgez le père.

LEICESTER

Empoisonner la fille, égorger le père !... C'est décidément un fou.

SIR HUGH

Pas plus fou, mylord, que vous n'êtes loyal.

LEICESTER

Ah ! trêve d'insultes, si vous tenez à la vie. Je sens que mon sang-froid s'en va.

1. Il y avait, les deux fois, *vous* sur la copie ; mais le mot a été barré et remplacé ainsi.

SIR HUGH

Mylord, mylord, tu es[1] un traître, un misérable et un félon !

LEICESTER, furieux.

Ah ! c'est toi qui le veux ? Hé bien, meurs donc et ferme ta bouche de malheur !

(Au moment où il va le frapper, Flibbertigibbet lui retient le bras.)

FLIBBERTIGIBBET

Arrêtez, beau seigneur ! C'est sir Hugh Robsart, de Lidcote Hall.

LEICESTER, pétrifié, laissant tomber son épée.

Sir Hugh Robsart !

(Il se précipite sur le vieux chevalier et le serre dans ses bras.)

Mon père !

SIR HUGH, se relevant.

(A part.) Son père ?... Que dit-il ? (Haut.) Mylord, n'ajoutez pas une dérision à vos perfidies !

LEICESTER, l'interrompant.

Je suis votre gendre, sir Hugh : votre fille est ma femme.

SIR HUGH

Votre femme !

FLIBBERTIGIBBET, à sir Hugh.

A propos, c'est ce que j'avais oublié de vous dire : je suis si habitué aux mariages bohémiens que je ne prends pas garde à ces choses-là. D'ailleurs, vous venez d'apprendre cela d'une manière plus dramatique, ce qui vaut mieux.

SIR HUGH

Ma fille, votre femme ? Mon Amy, comtesse légitime de Leicester !

LEICESTER

Oui, sir Hugh, comme Élisabeth est reine d'Angleterre. — Mais quoi ? Ne me pardonnerez-vous pas, maintenant ; n'embrasserez-vous pas votre gendre ?

SIR HUGH

Dieu m'en garde, mylord ! Votre crime n'en est que plus horrible à mes yeux. Vous autres, grands seigneurs, vous avez coutume de trouver tout moyen bon pour vous débarrasser d'une maîtresse ; mais en user de la sorte avec une épouse légitime !

LEICESTER

Que voulez-vous dire ?

1. D'abord *vous êtes*.

SIR HUGH, d'une voix de tonnerre.

Hé quoi? N'avez-vous pas, aujourd'hui même, tenté de l'empoisonner?

LEICESTER

L'empoisonner, mon Amy? Tout autre que vous, chevalier Robsart...

SIR HUGH, lui présentant une lettre.

Ne vous hâtez pas de nier, mylord Comte. — Lisez cette lettre.

FLIBBERTIGIBBET, pendant qu'il la déploie.

Aussi bien, mon cher seigneur, c'est à vous qu'elle est adressée. J'en étais porteur, et si je l'ai remise d'abord à Monsieur, c'est que j'ai cru devoir courir au plus pressé.

LEICESTER

Une lettre de mon Amy, à moi?

(Il la baise, et lit) « Adieu, mon Dudley. Tu as voulu me livrer à l'infâme amour de ton Varney, tu as voulu m'empoisonner, et tout cela pour être Roi! Mais je te pardonne. Pardonne-moi aussi de n'être pas encore morte. Je le serai bientôt. Ce n'est pas moi qui ai jeté le poison que tu m'envoyais. Ton Amy ». — Dieu! que d'horreurs! Mon Amy, mon Amy? Et elle a pu croire!... Exécrable Varney! (Mettant la main sur son épée.) Où est-il, ce misérable?

FLIBBERTIGIBBET

Allons! le Varney avait travaillé sans ordre. Cela n'est pas beau, pour un confident.

SIR HUGH, à Leicester.

Ce n'est donc pas vous...

LEICESTER

Ne revenez plus sur cette idée, sir Hugh : elle me brise. Dieu! Varney amoureux de ma femme! Varney empoisonneur de mon Amy!

SIR HUGH

Ce n'est donc pas par vos ordres que je l'ai vue entraîner, tout à l'heure?

LEICESTER

Ah! ne m'imputez pas aussi les colères de la Reine! Je vous dirai cela. Mais le temps presse, mon père. Mon Amy languit sans espoir dans un cachot! Joignez vos amis aux miens, sir Hugh. Venez, mon père, venez aviser avec moi aux moyens de la sauver. C'est en la délivrant au prix de ma tête et de mon sang que j'achèverai de me justifier à vos yeux et aux siens.

(Il sort avec sir Hugh.)

SCÈNE XI

FLIBBERTIGIBBET, seul.

A votre aise, Messieurs ! — Pauvre dame ! Entre quels ennemis te voilà : la Reine, qui peut tout, et le Varney, qui ose tout ! Il est vrai que ton père et ton mari s'entendent maintenant pour ton salut ; mais que vont-ils faire de bon ? Ils ne m'ont pas jugé digne d'assister à leur conférence. Là, pendant qu'ils arrangent les grands moyens, combinons les petits. Il serait curieux que deux seigneurs pussent moins qu'un baladin de la foire. Allons ! Courage ! La dent du rat vaut quelquefois mieux que l'ongle du lion.

(Il sort.)

ACTE V

(Intérieur de la tour des oubliettes qui sert de prison à Amy.)

Aucune différence entre le texte imprimé et le texte du manuscrit, sinon dans les mots, et même dénouement.

*
* *

Examinons, maintenant, les variantes qu'apporte le texte dit de 1828 au texte dit de 1822. Elles sont peu nombreuses dans les premiers actes, mais le dernier fait apparaître un véritable remaniement.

ACTE II

Scène VI : l'apostrophe de la Reine à l'épée est une *addition* (la note préliminaire de l'édition dit que ce passage provoqua « les applaudissements de la jeunesse »). Plus loin, lorsqu'elle dit à Varney : « Levez-vous ! » la réponse « Oh ! madame, que de grâces ! » remplace tout un couplet, coupé. La fin de la scène, après l'ordre que donne Élisabeth pour la présentation d'Amy, est également coupée. — Quant à la scène VIII de cet acte (entre Leicester et Varney), elle passe en tête de l'acte III.

ACTE IV

Cinq scènes seulement, comme dans le premier texte. Assez nombreuses retouches, surtout à la scène V, où le rôle de Leicester est réduit.

ACTE V

Scène III : coupure du mot d'Amy à Leicester : « Qui sait? à un trône, peut-être! » et addition d'une réplique d'elle : « Merci! et au premier son du cor... ». — Scène V, toute remaniée au début, et réduite. — Enfin, dans la scène VIII, il n'est plus question d'incendie. Leicester revient, en vengeur, avec Hugh Robsart, se précipite sur Varney, en criant : « Je vais te punir! » et le pousse jusqu'à la trappe des oubliettes. — « Justice est faite! » prononce le père d'Amy. Cependant, Leicester veut se jeter à son tour dans l'abîme; Robsart et Flibbertigibbet l'en empêchent; et la toile tombe sur son cri : « Je ne me pardonnerai jamais! »

*
* *

Voici, enfin, par curiosité, l'analyse sommaire de l'*Emilia* de Soumet. Elle montrera combien, pendant les quatre premiers actes, au point de vue de la marche générale de l'action, les rapprochements sont fréquents entre elle et *Amy Robsart*. Le cinquième seul est tout à fait différent.

ACTE I

SCÈNE I

Leicester, seul, songe à la découverte que la Reine pourait faire de son mariage.

SCÈNE II

Il ouvre la porte de la chambre d'Alasco, qu'il a fait saisir et enfermer, la veille.

SCÈNE III

Et le remet entre les mains de Varney, avant de partir.

SCÈNE IV

Varney et Alasco sont d'ailleurs complices. Ils sortent.

SCÈNE V

Émilia conte à sa suivante Betty ses amours, son mariage, et la crainte que lui inspire Varney.

SCÈNE VI

Celui-ci revient et annonce Leicester, puis sort avec Betty.

SCÈNE VII

Leicester persuade Émilia de la nécessité pour elle de la retraite et du silence.

SCÈNE VIII

Varney apparaît avec une lettre de la Reine, qui annonce à Leicester sa visite en compagnie de Sussex.

ACTE II

SCÈNE I

Varney pousse Leicester au mariage.

SCÈNE II

Et, resté seul, exhale sa rancune contre Émlia qui le méprise.

SCÈNE III

Foster, le majordome, lui annonce l'arrivée d'un vieillard inconnu, qui a voulu, à toute force, pénétrer dans les appartements d'Émilia.

SCÈNE IV

La Reine fait son entrée, avec la Cour. Leicester et Sussex sont, par elle, réconciliés en apparence.

SCÈNE V

Robsart, à ce moment, se jette aux pieds de la Reine et crie vengence. Mais, comme il ignore le nom du ravisseur de sa fille, Varney prend la chose pour lui, se déclare l'époux d'Émilia, et se fait pardonner par la Reine à l'aide d'adroites allusions à l'amour de Leicester pour elle.

ACTE II

SCÈNES I-III

Robsart, conduit par Bloumet, l'officier de la Reine, et malgré la résistance de Foster, pénètre chez sa fille.

SCÈNE III

Celle-ci apprend de lui le mariage déclaré par Varney et le nie, mais sans révéler celui de Leicester. Son père la maudit.

SCÈNE IV

Demeurée seule, Émilia se désole. Leicester la rejoint.... Cependant Bloumet revient, de la part de la Reine, réclamer la présence de Leicester et d' « Émilia Varney ». — Indignation de celle-ci.

SCÈNE VIII

Leicester s'en remet à Varney du soin de cacher Émilia.

SCÈNES IX-X

Varney demande à Alasco un breuvage qui endorme Émilia, afin de l'enlever pour son compte.

ACTE IV

SCÈNE I

Émilia s'est évadée, croyant que Varney voulait l'empoisonner, et erre dans les jardins. C'est ce que nous apprennent Varney et Foster.

SCÈNES II-III

Sussex passe.

SCÈNE IV

Puis Émilia, qui se cache lorsqu'elle l'aperçoit.

SCÈNE V

Leicester et la Reine arrivent à leur tour.

SCÈNE VI

Mais celle-ci, restée seule, découvre la malheureuse Émilia, qui implore justice contre Varney.

SCÈNE VII

La Reine appelle... Leicester, Sussex... accourent. Comme la Reine veut faire arrêter son favori, Émilia jure qu'il n'est rien pour elle; mais Leicester se déclare son époux, et l'on se saisit de lui.

ACTE V (*prison.*)

SCÈNES I-III

La Reine prend Lord Chesbury pour confident de ses peines et témoin de ses larmes. Elle s'enquiert cependant de Leicester et d'Émilia, de Varney....

SCÈNE IV

Lord Chesbury, qui est sorti un instant, laissant le geôlier avec la Reine, revient annoncer que Varney est mourant et désire parler.

SCÈNES V-VI

Le geôlier a été payé pour sauver Émilia : il nous le révèle et l'arrivée de Betty le confirme.

SCÈNE VII

Mais Émilia est devenue folle.

SCÈNES VIII-IX

Et, après avoir revu Leicester, d'abord, puis la Reine, avec Chesbury et Robsart, elle meurt.

Henri de Curzon.

SAINTE-BEUVE COLLABORATEUR AU « MERCURE DE FRANCE AU XIXe SIÈCLE »

Dans les Notes et Remarques qui précèdent la *Table générale et analytique* des *Causeries du Lundi*, on trouve, rédigée par Sainte-Beuve lui-même, une liste d'articles de lui, parus sous d'autres noms ou sans nom d'auteur, dans différents journaux ou revues [1]. Sainte-Beuve n'y mentionne pas le *Mercure de France au XIXe siècle*. Il y a pourtant donné, à l'époque de sa ferveur romantique, deux articles au moins. C'est cette collaboration jusqu'aujourd'hui ignorée que nous avons étudiée.

I

Le 1er mars 1828, Émile Deschamps consacrait dans le *Mercure* un article aux *Tableaux poétiques* de Jules de Rességuier. Après avoir analysé quelques poèmes et fait des citations, Deschamps louait la facture des vers, la beauté des rimes; il glissait à ce propos un délicat compliment à Sainte-Beuve :

La rime, écrivait-il, qui vient d'être si poétiquement chantée par M. Sainte-Beuve dans des strophes d'une grâce, d'une vigueur et d'un caractère très remarquables, insérées aux *Annales Romantiques* de cette année [2].

Sainte-Beuve aussitôt remercia :

Mon bien cher monsieur et ami, je lis dans le *Mercure* mon nom que vous y mentionnez avec tant de bienveillance; c'est la première fois que cet honneur-là m'arrive; il m'est doux de vous le devoir... J'ai moi-même envoyé au *Mercure* un petit article sur les *Annales Romantiques*, il y a trois ou quatre jours; vous y êtes nommé aussi; mais, de ma part, il n'y a que stricte justice, et c'est encore un remerciement que je vous dois, de m'avoir donné l'occasion de parler de vos vers comme j'en pense [3]...

Deschamps à son tour remercia Sainte-Beuve [4] :

Monsieur et excellent ami, combien je vous remercie de vos remer-

1. *Causeries du Lundi*. Table générale et analytique, p. 40.
2. *Mercure de France au XIXe siècle*, t. XX, p. 413.
3. Cité par J. Marsan, dans la *Bataille Romantique*, t. I, p. 100, et par H. Girard, dans son *Émile Deschamps*, p. 274.
4. Cette lettre, qui se trouve dans la Collection Lovenjoul (D. 600, fol. 384-5), est

ciements!... Quand je trouve une occasion d'exprimer mon admiration, je la saisis. C'est donc moi qui suis reconnaissant que vous ayez tant de talent!

Dites-moi, vous avez fait un article sur les *Annales Romantiques* où vous parlez de moi, j'en suis fier et confus. Mais il me semble que vous parlez aussi de M de Rességuier. Comme j'en ai beaucoup parlé dans le dernier numéro, ne pensez-vous pas qu'il serait de bon goût de le nommer seulement dans votre article, sans vous étendre, d'autant plus que ce que vous en[1] dites pourra trouver place dans un autre journal que je sais bien. Si, par une adroite substitution, vous mettiez quelques vers de M. de Latouche à la place de ce que vous dites de Rességuier? Latouche est une puissance au *Mercure* et ses vers sont charmants, qu'en dites-vous? Un mot de vous sur lui nous serait utile à tous. Voyez et changez comme vous l'entendrez. Je confie cela à votre prudence et à votre discrétion.

Mille nouvelles amitiés et dévouement.

E. D.

Dans quelle mesure Sainte-Beuve tint-il compte du conseil que lui donnait Deschamps? Il est impossible de le déterminer, puisque nous n'avons pas le manuscrit de l'article envoyé par le critique au *Mercure*. Mais à lire l'article imprimé, tel qu'il parut le 22 mars[2], on s'aperçoit que Sainte-Beuve ne fait que rappeler en passant « plusieurs tableaux riants et gracieux de M. de Rességuier », de même que « les jolis vers où M. de Latouche rajeunit un vieux sujet ».

Cet article, oublié jusqu'aujourd'hui dans un des volumes poussiéreux du *Mercure de France au XIX^e^ siècle*, mérite, me semble-t-il, d'être reproduit ici. C'est un texte de plus à verser au dossier du Sainte-Beuve romantique, et, sur un point important, les relations de Vigny et de Sainte-Beuve, il apporte quelques précisions.

ANNALES ROMANTIQUES

Recueil de morceaux choisis de littérature contemporaine[3].

S'il ne s'agissait ici que de quatrains et de madrigaux, de bouquets

datée par M. Girard (*Émile Deschamps*, p. 120) de 1825. Le texte même infirme cette date. J'ai lu, moi-même, sur le timbre que porte cette lettre : « 3 mars 1828 ». Je vois dans cette lettre la réponse à la lettre de S.-B. citée plus haut, tandis que M. Girard (*op. cit.*, p. 275) considère comme réponse à la lettre de S.-B. la lettre de Deschamps que je donnerai un peu plus loin.

1. M. Girard a lu « *me* dites ». C'est *en* qu'il faut lire.

2. *Mercure*, volume XX, p. 564-568. L'article n'est pas signé.

3. [En note au bas de la page 564 du *Mercure* :] « 1827-1828. Chez Urbain Canel, rue Saint-Germain-des-Prés, n° 9, et à la librairie de l'Industrie, rue Saint-Marc-Feydeau, n° 10. » Il n'est pas sans intérêt de rappeler que le volume est sorti de l'« imprimerie de H. Balzac, rue des Marais-S.-G., n° 17 ».

à Iris et de billets doux à Chloë, il serait un peu tard, après plus de deux mois[1], pour venir parler à nos lecteurs de ces vieilleries fanées en naissant et pour rendre l'à-propos de la veille à un almanach presque émérite. Heureusement, parmi les morceaux recueillis dans les *Annales Romantiques*, il en est un bon nombre qui n'ont que faire de la circonstance, et dont le succès doit s'accroître avec le temps. Quelques-unes de ces pièces remarquables, le croirait-on? ont été récemment signalées par un critique retardataire, dans un journal d'ailleurs fort estimable, comme des modèles de ridicule[2]; de nos jours, plus d'un grand poète a passé par le ridicule avant d'arriver à la gloire, et depuis vingt-cinq ans, osons le dire, il eût été difficile d'y arriver autrement. Il serait grand temps, toutefois, que cette mauvaise plaisanterie prît fin, et que, dans l'intérêt de son honneur, la critique évitât ces fâcheux quiproquos. A une époque où l'on comprend tant de choses, pourquoi ne comprendrait-on pas aussi la poésie?

Nous ne ferons qu'indiquer l'*Harmonie* de M. de Lamartine qui a pour titre *La Perte de l'Anio*. Le *Mercure*, dans un de ses derniers numéros[3], l'a mise tout entière sous les yeux de ses lecteurs. L'amour de l'Italie y respire, et jamais ce beau et malheureux pays ne reçut de plus magnifiques ni de plus harmonieuses consolations. Pour M. de Lamartine, l'Italie est décidément une terre d'adoption et une autre patrie. Puisse-t-elle ne pas lui faire tout à fait oublier cette France où tant d'amitiés sincères, tant d'admirations profondes sont une compensation plus que suffisante de quelques jalousies mesquines et de quelques froids dédains!

A côté de *La Perte de l'Anio*, il faut mettre le poème de *Moïse* par M. Alfred de Vigny. Entre les jeunes poètes de l'école moderne, placé par son talent au premier rang et sur la ligne des Lamartine et des Victor Hugo, M. de Vigny, moins heureux que ses amis, n'a pu encore triompher de la rigueur d'une critique railleuse, et jusqu'ici c'est comme romancier presque uniquement qu'il s'est acquis de la célébrité. Son premier recueil n'a laissé de traces que dans la mémoire d'un petit nombre d'hommes fidèles à la pure et haute poésie, le reste n'a pas lu ou s'est moqué. Pourtant, ce talent jeune et fort a grandi et s'est mûri dans l'ombre; et comme s'il se sentait étranger sur cette

1. Les *Annales Romantiques* sont signalées dans la *Bibliographie de la France* du 5 janvier 1828.

2. Sainte-Beuve fait, je crois, allusion à un article sur les *Annales Romantiques* paru dans la *Revue Encyclopédique* de janvier 1828 (p. 216-218). Après avoir parlé de pièces de Lamartine et Nodier, l'auteur de l'article note : « A côté de ces pièces, dont le moindre inconvénient est de fatiguer l'imagination, on en rencontre qui ne sont que ridicules ; tels sont quelques passages de celle de M. Alfred de Vigny où *Moïse* demande à Dieu : « Ne finirai-je pas? »... telle est encore une invocation de M. S.-B. à la *Rime*, véritable logogriphe, où l'auteur, trop occupé de son sujet, semble avoir oublié la Raison, qui doit être inséparable de la Rime. » L'auteur de l'article est Héreau (Edme-Joachim), né à Paris en 1791, mort en 1836. Dès 1820, il est attaché à la *Revue Encyclopédique*.

3. T. XX, p. 97.

terre de tribulations et d'exil, il a cherché plus haut refuge et inspiration ; il a enfanté *Éloa* et *Moïse*. *Éloa*, dans laquelle on n'a voulu voir qu'une copie des vierges de Thomas Moore, est une création bien supérieure aux *Amours des Anges* ; si l'on cherchait des rivaux à opposer à M. de Vigny, pour ses éblouissantes descriptions où il dévoile ce qu'aucun œil humain n'a pu voir, c'est à Dante, c'est à Milton et à Klopstock qu'il faudrait remonter. *Moïse*, plus court qu'*Éloa*, est une œuvre de même force et d'égale portée. Le soleil se couche à l'horizon du désert: depuis le matin Moïse est parti pour trouver le Seigneur, et il gravit péniblement la montagne de Nébo. Toute la plaine est couverte d'autels de pierre, et six cent mille Hébreux à genoux attendent, dans une pieuse angoisse, l'instant de la sublime entrevue. Enfin Moïse a percé le nuage de Dieu; la foudre éclate ; aussitôt l'encens fume sur les autels et le cantique sacré commence :

Et debout devant Dieu Moïse ayant pris place
Dans le nuage obscur lui parlait face à face.

Tout ce discours de Moïse à Dieu, ces plaintes familières de la créature au Créateur, cette prise à partie vigoureuse et poignante, ce sentiment amer et triste de l'isolement au sein du sacerdoce, et ce violent dégoût de la vie dans le prophète centenaire qui a rempli sa tâche, tout cela est simple, grand, plein d'éloquence et d'onction : tout cela est hébraïque. Enfin l'orage a cessé; le haut du mont reparaît, mais sans Moïse; le peuple alors continue sa marche sous Josué, qui s'avance à son tour, pensif et pâlissant :

Car il était déjà l'élu du Tout-Puissant.

Le *Bain d'une Romaine* est une fantaisie brillante de fraîcheur et d'originalité, qui contraste vivement avec la sublimité de *Moïse*, et prouve chez M. de Vigny une rare souplesse de ton. Parmi les pièces de M. Émile Deschamps, on relit toujours avec un nouveau charme *La Lampe* et cette sémillante *Romance à M^me^ Anna D****, où le sentiment et l'esprit se jouent si librement dans les difficultés du rythme. D'abord ces petits chefs-d'œuvre font sourire de plaisir; et puis, à une seconde lecture, on s'étonne d'être tout attendri; c'est que, chez M. Deschamps, une sensibilité exquise et profonde se cache sous les jeux de l'esprit et sous la perfection de la forme.

Oublierons-nous le *Cor* et l'*Invocation à la Poésie* de Madame Tastu, toujours si vraie, si discrète et si recueillie; le *Retour chez Délie*, où Mme Desbordes-Valmore laisse éclater le cri déchirant de la passion; les *Souvenirs de la Suisse*, la *Gelée d'Avril*, qui nous montrent chez M. Chênedollé un talent bien supérieur à l'école de Delille; plusieurs tableaux rians et gracieux de Rességuier; les jolis vers où M. de Latouche rajeunit un vieux sujet[1] ; la *Maria* de M. Jules Lefebvre, dont on regrette le long silence; la *Petite fille mourante* de M. Cavé, la

1. Ils s'intitulent : *Sur un vieux sujet.*

Résurrection, poétiquement traduite de Manzoni, par M. Antoni Deschamps?

En prose, parmi les morceaux inédits, on remarque surtout les *Bosquets de Maglan*, dont la plume pittoresque de M. Nodier a saisi et rendu les traits les plus fugitifs, les accidents les plus indéfinissables avec la fidélité d'un pinceau.

Quelques regrets se mêlent à ces éloges; on peut reprocher à l'éditeur des *Annales Romantiques* d'en avoir trop négligé la partie matérielle, et d'avoir laissé échapper dans les pièces les plus distinguées des fautes qui les déparent. Une seule petite ode de M. Victor Hugo[1] contient deux altérations qui la rendent inintelligible pour ceux qui ne veulent pas entendre. L'éditeur a de plus réimprimé plusieurs fragments de prose de MM. Hugo, Villemain, Montlosier[2], etc., sans avertir de leur date et sans indiquer les ouvrages d'où ils sont tirés. Les *Annales Romantiques* sont assez riches pour se passer de ces combinaisons, et en même temps elles méritent toute la perfection typographique que nos voisins les Anglais ont su donner à tant de charmants recueils annuels de prose et de poésie.

La collection Lovenjoul possède la lettre par laquelle E. Deschamps remercia Sainte-Beuve pour son article[3] :

Monsieur et trop excellent ami, je reçois le *Mercure* et je n'ose pas vous dire, tant j'y suis intéressé, à quel point est charmant votre article sur les *Annales Romantiques*. Ma reconnaissance et mon goût sont tellement d'accord que cela me fait peur; cependant je vous envoie l'hommage de l'un et de l'autre et, si vous pensiez un peu ce que vous écrivez si bien, l'orgueil perdrait le monde une seconde fois; je ne sais pas ce dont je serais capable. Je fais dans ces [4] ... éloges la part de votre amitié, et tout cela m'enchante. Antoni vous remercie comme moi et vous apprécie de même. Quand on voit le talent véritable si indulgent, cela fait croire que la mauvaise humeur littéraire est toujours médiocre.

Alfred de Vigny va être ravi. Je vais lui envoyer le *Mercure*. Je sais qu'il doit vous convoquer, vous invoquer bientôt, pour entendre notre *Roméo* tout complet. Que de patience il va vous falloir! N'importe, nous tenons tant à vous qu'il n'y a pas moyen de nous échapper.

1. Il s'agit de la petite ode de deux strophes : *La Demoiselle* (*Odes et Ballades*, édition Hetzel, p. 193) ; dans les *Annales Romantiques*, en effet, deux fautes rendent la pièce inintelligible : ainsi, dans la première strophe : « Parfois son aile déchirée » au lieu de « Parfois son aile *est* déchirée »; dans la seconde strophe : « Souvent on déchire ton aile » alors que seul « Souvent on déchire *son* aile » est compréhensible.

2. Fragments de Hugo sur *Byron*, de Villemain sur *Saint-Paul* ; « fragment historique » de Montlosier.

3. Coll. Lovenjoul, D. 600, fol. 386. Lettre publiée déjà par M. Girard (*op. cit.*, p. 275) mais donnée par lui, à tort, me semble-t-il, comme réponse à la lettre de S.-B. citée plus haut.

4. Un mot illisible.

Mille amitiés reconnaissantes à vous, poète artiste, s'il en fut jamais.

EMILE D...

Quant à Vigny, nous n'avons pas sa lettre de remerciements à Sainte-Beuve. Peut-être même n'y eut-il pas de lettre, mais rencontre amicale. En effet, le 14 mars, donc une semaine avant que parût l'article de Sainte-Beuve, Vigny écrivait au critique ces lignes souvent citées[1], mais qu'il faut relire en les mettant en relation avec l'article du 22 :

Eh bien! Monsieur, puisque vous êtes de ceux qui se rappellent les *Poèmes* que le public oublie si parfaitement, je veux faire un grand acte d'humilité en vous les offrant. Les voici tels qu'ils sont venus au monde, avec toutes les souillures baptismales : leur date de naissance est leur unique mérite et ma seule excuse. Il me restait encore un de ces livres, je ne pouvais le mieux placer que dans vos mains; j'aurais voulu y joindre *Éloa*, mais elle n'existe plus, même chez moi.

Serez-vous assez bon pour dire à mon cher Victor, votre voisin, je crois, qu'il invite Monsieur de Sainte-Beuve à l'accompagner lorsqu'il pourra passer un quart d'heure chez moi à parler de tout et de rien comme nous faisons? J'irai vous en prier chez vous encore, comme je fais ici, en vous assurant de ma haute estime.

ALFRED DE VIGNY.

M. L. Gillet[2] et M. E. Dupuy[3], dans les études si approfondies qu'ils ont consacrées aux rapports de Vigny et de Sainte-Beuve, ont l'un et l'autre supposé que Sainte-Beuve avait dit ou fait savoir à Vigny son intention de parler avec éloge de ses *Poèmes* dans les *Pensées* qui devaient suivre *La Vie et les Poésies de Joseph Delorme*. C'est alors que Vigny aurait envoyé au critique la première édition de ses *Poèmes*. La découverte de cet article du 22 mars 1828 sur les *Annales Romantiques* me suggère une autre explication. Plutôt que de supposer Sainte-Beuve occupé des *Pensées* de *Joseph Delorme* (il a le temps encore, l'ouvrage ne devant paraître qu'en mars 1829), n'est-il pas naturel d'imaginer que Vigny, par l'intermédiaire d'Émile Deschamps probablement[4], ait eu connaissance de l'envoi d'un article de Sainte-Beuve au *Mercure*, et ait su que le critique lui faisait dans ces pages large

1. *Correspondance* de Vigny, publiée par Séché, t. I, p. 28-29. — Sainte-Beuve a cité cette lettre à deux reprises, en appendice à ses articles sur Vigny : *Portraits Contemporains*, II, et *Nouveaux Lundis*, VI.

2. Lettres de S.-B. à Vigny, publiées par L. Gillet, *Revue de Paris*, 15 août 1906.

3. E. Dupuy, *Alfred de Vigny*, ses amitiés, son rôle littéraire, t. I.

4. La fin de la lettre de Deschamps à S.-B. : « A. de Vigny va être ravi... » etc., me semble bien indiquer que c'est Deschamps qui renseigne Vigny sur cet article du *Mercure*.

mesure d'éloges. Sans attendre l'apparition de l'article, Vigny envoie ses *Poèmes* à Sainte-Beuve et l'invite à venir, avec Hugo, chez lui. C'est du Mans, le 17 mars, que Sainte-Beuve remercie Vigny. La première phrase de la lettre semble bien indiquer qu'il n'avait rien demandé à Vigny : « Que vous êtes bon, Monsieur, de vous être souvenu de moi et d'avoir pensé que le présent de vos premiers poèmes me serait agréable ». Aucune allusion n'est faite aux « notes » de *Joseph Delorme*. Quant à l'invitation de Vigny, le critique l'accepte : « Il me sera bien doux, écrit-il, de faire avec Victor le pèlerinage poétique de la rue de la Ville-vêque[1]... ». Il est probable, en tout cas, que Sainte-Beuve assistait à la lecture de *Roméo et Juliette* faite chez Vigny dans la soirée du lundi 31 mars[2]. L'amitié était complète. L'article sur les *Annales Romantiques* avait été l'occasion du rapprochement. Ainsi se préciserait un peu le sens des notes mises par Sainte-Beuve en appendice à son étude sur Vigny, dans le deuxième volume des *Portraits Contemporains* : « J'avais d'assez bonne heure étudié le talent de M. de Vigny. En 1826, j'avais écrit sur *Cinq-Mars* un article inséré dans le *Globe* du 8 juillet... ; mais ce fut Victor Hugo qui, le premier, me fit distinguer et sentir les parties élevées du poète, négligées par moi jusqu'alors : à ne consulter que mon goût naturel, il m'avait toujours paru trop superfin et trop séraphique. Je regagnai vite le temps perdu, et j'avais hâte de réparer envers un homme de ce talent sinon l'injustice, du moins l'excessive sévérité de ma première critique[3]... » L'article que nous publions aujourd'hui est le premier signe de cette « réparation », le premier témoignage aussi, bien significatif, de l'admiration de Sainte-Beuve pour une œuvre poétique, qu'il devait plus tard juger avec une excessive sévérité.

II

Le 15 juin 1837, quatre jours après la mort de Fontaney, le malheureux jeune poète dont M. Jasinski a publié il y a quatre ans

1. *Sic* pour Ville-l'Évêque. M. Dupuy, *op. cit.*, p. 193, fait remarquer que Vigny, dès le commencement de 1828, n'est plus rue de la Ville-l'Évêque, mais rue de Miromesnil. M. Gillet, d'ailleurs (*loc. cit.*, p. 677), l'avait aussi noté, en ajoutant : « Hugo probablement aura donné une adresse ancienne à Sainte-Beuve. C'est dire que Hugo et Vigny ne se voyaient pas très souvent. »

2. La fin de la lettre de Deschamps le fait prévoir. Sainte-Beuve lui-même, dans les *Portraits Contemporains* (II, p 86), a noté : « A chaque ouvrage nouveau, qu'il s'agît de *Romeo*, d'*Othello*, de *Mme de Soubise* ou de la *Frégate la Sérieuse*, de Vigny me conviait à ses lectures ».

3. Cf. *Nouveaux Lundis*, VI, p. 418. : « Je n'eus l'honneur de connaître M. de Vigny

le *Journal Intime*[1], Sainte-Beuve consacrait un bref article nécrologique à cet ancien frère d'armes, dans la *Revue des Deux Mondes*[2]. Il y regrettait la perte de ce jeune homme discret, aimable, fin, « un de ces hommes avec qui l'on sent, avec qui l'on est d'accord même sans se revoir... ». Il rappelait que Fontaney avait fait partie du groupe romantique dès 1827, qu'il avait publié un recueil de vers, mais qu' « il jouissait surtout de comprendre, et ne s'exerçait lui-même que rarement, bien qu'avec distinction et sentiment toujours ».

Sainte-Beuve aurait pu rappeler aussi qu'il avait, en 1829, salué d'un petit article l'apparition des *Ballades*, *Mélodies et Poésies* de Fontaney. C'est dans le *Mercure* aussi que nous avons retrouvé ces pages oubliées. Une lettre de Sainte-Beuve à Gentil[3], directeur du *Mercure*, lettre conservée dans la collection Lovenjoul[4], nous a mis sur la piste : « J'ai l'honneur, écrivait le critique, de remercier M. Gentil de son empressement à insérer l'article sur M. de Fontaney... » L'article est dans le numéro du *Mercure* du 3 janvier 1829[5]. C'est un simple compte-rendu, avec une ou deux citations, mais Sainte-Beuve réussit à y glisser quelques remarques intéressantes sur le style poétique et surtout sur la manière dont lui-même, grand admirateur des lakistes, comprend l'adaptation en français des inspirations touchantes, intimes, naïves, du génie anglais.

BALLADES, MÉLODIES ET POÉSIES DIVERSES
par M. A. Fontaney.

C'est la première fois que le nom de M. de Fontaney paraît à la tête d'un recueil. Pourtant les lecteurs du *Mercure* se rappelleront peut-être avoir remarqué ce nom au bas d'une pièce charmante, pleine à la fois d'élévation et de sensibilité, *La Mort d'un enfant*, qui fut insérée dans ce journal il y a quelques mois[6]. (Suit une analyse de la pièce) M. de Fontaney, dans le recueil qu'il publie aujourd'hui, nous

qu'en 1828 ; je m'étais fait pardonner, par l'admiration bien sincère que j'avais pour sa poésie, mon jugement antérieur sur *Cinq-Mars*. »

1. A. Fontaney, *Journal Intime*, dans la *Bibliothèque Romantique*, Paris, Presses Françaises, 1925.

2. *R. D. M.*, 15 juin 1837; l'article est reproduit dans les *Premiers Lundis*, t. II, 318 et suiv.

3. Sur Gentil, voir Véron, *Mémoires d'un Bourgeois de Paris*, I, p. 14.

4. Coll. Lovenjoul, D. 592, fol. 2. — M. Michaud déjà, dans la précieuse Chronologie des œuvres de Sainte-Beuve qu'il a mise en appendice au *Sainte-Beuve avant les Lundis*, citait cette lettre inédite. Mais il la datait, non sans un point d'interrogation, de 1827. Elle est de 1829 (après le 3 janvier).

5. Tome XXIV, p. 35 et suivantes. L'article n'est pas signé.

6. *Mercure*... du 19 juillet 1828 (non signée).

offre des pièces de deux sortes, des inspirations originales, rêveuses pour la plupart, et des traductions ou imitations de Walter Scott, de Thomas Moore, de Wordsworth, de Burger, de Manzoni. Lorsqu'on aime et qu'on cultive, comme M. de Fontaney, les langues et les littératures étrangères, il est bien difficile de ne pas se laisser aller à ces imitations, à ces reproductions plus ou moins fidèles de ce qui nous plaît et nous émeut dans les poètes. Un tel travail, quand on s'y livre avec choix et discrétion, fortifie et assouplit en nos mains l'instrument poétique, et permet au talent de réussir avec lenteur pour les compositions originales. Une des plus jolies traductions de M. de Fontaney est la pièce de Wordsworth, intitulée *Nous sommes sept.* (Sainte-Beuve cite l'essentiel du poème.) Un seul reproche à M. de Fontaney à propos de cette charmante traduction : dans Wordsworth, la petite fille raconte que, sur les tombes vertes de Jeanne et de Jean, elle va souvent s'asseoir avec son ouvrage, qu'elle y *tricote ses bas* et y *ourle ses mouchoirs*[1]. Il est évident que ces détails naïfs sont tout à fait selon le langage de l'enfant et dans le ton de la pièce ; c'est presque un point d'honneur pour la nouvelle école de ne pas les éluder, quand ils se présentent naturellement et presque forcément. Le temps n'est plus où la *poule au pot* se noyait et disparaissait en quatre vers.

Les pièces originales de M. de Fontaney se distinguent par une sensibilité vraie, une rêverie tendre et gracieuse. (Citation de quelques vers.) On peut parfois reprocher au jeune poète trop de vague et d'incertitude dans le sentiment général qui doit présider à toute composition ; ses pièces ne sont pas toujours assez animées d'un seul et même souffle, le mouvement y semble un peu trop abandonné au hasard. Le style, qui est d'ordinaire pur, facile, coloré et qui atteint souvent à l'énergie, n'a pas acquis encore cette entière solidité, cette parfaite continuité de tissu qui, ainsi qu'en une bonne cotte de mailles, ne laisse aucun point faible et vulnérable. Le mécanisme du vers est entendu par M. de Fontaney à la façon moderne ; mais il a des progrès à faire encore dans le choix et le maniement des différents rythmes. Au reste, nous n'insistons aujourd'hui sur ces critiques que par estime pour le talent distingué du jeune poète, dont ce début fait concevoir et réalise déjà de légitimes espérances. En attendant et en désirant le prochain recueil de M. de Fontaney, nous relirons plus d'une fois celui-ci.

III

La lettre à Gentil, directeur du *Mercure*, dont nous avons cité plus haut les premiers mots, mérite d'être lue tout entière :

1. Cf. Wordsworth : *Wie are seven*, 11e strophe : « My stockings there I often knit. — My kerchief there I hem. — And there upon the ground I sit. — I sit and sing to them. »

J'ai l'honneur de remercier M. Gentil de son empressement à insérer l'article sur M. de Fontaney, et d'avoir bien voulu penser à moi pour les articles sur M. V. Hugo. Je lui envoie un article ci-joint qui, *sans être de moi*[1], est tel que tout le monde serait très heureux et très fier de l'avoir fait. J'espère qu'il remplira l'objet du *Mercure*. Que si pourtant Monsieur Gentil ne pouvait, pour une raison ou pour une autre, le faire insérer au journal, je lui serais très obligé de me renvoyer cet article excellent.

J'ai l'honneur de le saluer avec considération

SAINTE-BEUVE.

Voilà donc Sainte-Beuve occupé à recommander — avec quelle chaleur ! — l'article d'un ami. Nous avons longuement cherché à découvrir l'auteur de cet article, mais en vain. Nous nous sommes même demandé si cette étude ne serait pas de Sainte-Beuve lui-même. Il faudrait, dans ce cas, donner les raisons pour lesquelles le critique ne voulait ou ne pouvait assumer la paternité de cet article. Ces raisons, ne seraient-elles pas les mêmes, qui lui faisaient, en ce mois de janvier 1829, signer des mystérieuses initiales E. T. le *Prospectus* aux *Œuvres complètes de Victor Hugo*[2]. En outre, dans la collection Lovenjoul[3], nous avons retrouvé la lettre de Gentil envoyée en même temps qu'une première épreuve de l'article. Il semble bien que Sainte-Beuve ait tenu à corriger lui-même les épreuves et, dans sa lettre, Gentil s'exprime comme s'il ne doutait pas le moins du monde que Sainte-Beuve seul fût responsable de l'article. Nulle part, en effet, il ne dit : « Dites à l'auteur de corriger.... Conseillez à l'auteur la suppression... ». C'est Sainte-Beuve lui-même qu'il invite à faire quelques modifications au texte de l'étude. Voici cette lettre :

Je vous envoie une première épreuve selon vos désirs, mais elle vous donnera bien du mal à corriger. Veuillez ne pas invoquer encore Saint Lamenais (*sic*) avant la canonisation. Son nom deux fois cité dans une page de l'article est malencontreux. Nous avons de plus que le *Globe*, qui a l'effronterie de dire nettement sa pensée sur les hommes et les choses, un public de café élevé dans l'horreur de certains noms comme ceux des de Maistre et des Lamenais. Ne les prononçons pas encore comme des autorités si nous voulons qu'on nous lise et qu'on se plaise aux succès de la jeune école poétique. Rayez-nous sept à huit lignes ; je me serais permis la suppression d'une ou

1. C'est nous qui soulignons.
2. Voir Vte de Spoelberch de Lovenjoul, *Sainte-Beuve inconnu*, p. 143 et suiv.
3. Coll. Lovenjoul (D. 602, fol. 309 [sans date]).

deux comparaisons sur les trois qui ont trait aux femmes [1] et peut-être aussi sur le vin du pressoir qui termine cet article. Je trouve mal amené ou du moins pas assez expliqué le paragraphe où l'on dit qu'André Chénier a pris l'art des mains de Molière et l'a légué à V. Hugo. M. Deschamps comme écolier figure mal dans l'article. Rien ne me paraît aussi maladroit que la partie où il est dit que si Talma vivait, Victor Hugo aurait commencé sa gloire drammatique (*sic*). C'est empêcher tout autre acteur vivant d'adopter les œuvres de l'auteur de *Cromwell*, de s'y passionner, en un mot de croire à la parole de ses amis. Il ne faut pas faire entrer M. Hugo de vive force dans l'estime publique et tout d'un coup. Il faut en parler souvent, le mettre en regard et apprendre peu à peu les grandes et neuves beautés de ses écrits, et ne pas toujours lui accoler deux amis qui ne le quittent jamais.

Que si M. de Ste-Beuve n'est pas de mon avis, je n'en suis pas moins disposé à publier l'article tel qu'il est. Je suis tout à lui.

GENTIL.

Voici maintenant une analyse et quelques citations de cet article, intitulé *Victor Hugo*, et paru dans le *Mercure* du 7 mars 1829 [2]. Ce résumé et ces extraits nous permettront, d'une part, de constater jusqu'à quel point l'auteur a tenu compte des conseils de Gentil, d'autre part, de tenter quelques rapprochements entre les idées de Sainte-Beuve à cette époque et celles de l'auteur de l'article.

L'auteur commence par constater que :

Victor Hugo est venu consoler la critique des monotonies de sa besogne.... Depuis longtemps nous en avions assez de marcher en plaine ; mais, grâces à Dieu, le paysage s'est enfin animé, les mouvements du terrain ont réveillé notre curiosité assoupie, et notre zèle est revenu tout entier....

On prétendait que la science allait réduire à rien le domaine de l'art, mais Hugo, après Lamartine et Vigny, « qui s'était mis à l'œuvre en même temps que lui », est venu confirmer cette vérité : « l'art ne périt jamais ». « Et, tout récemment, cette école brillante a pu compter un nouvel ornement dans Émile Deschamps [3]. » Si l'art ne périt jamais, « il se plie et se métamorphose ;... il se

1. Il y a, en effet, dans l'article, trois comparaisons ayant trait aux femmes. L'auteur de l'article n'a donc pas accepté la critique de Gentil ; sur un seul point, l'auteur écoute Gentil : Lamennais n'est nommé nulle part et l'on ne trouve, dans tout l'article, aucune allusion à son œuvre.

2. Tome XXIV, p. 462 (non signé).

3. Le « tout récemment » fait allusion à la publication des *Études Françaises et Étrangères*, en novembre 1828. — On remarquera que l'auteur de l'article n'a pas tenu compte de la critique — bizarrement exprimée — de Gentil : « M. Deschamps, comme écolier, figure mal dans l'article ».

fait, selon les besoins et les passions des peuples, musique, peinture, statuaire, architecture ou poésie ». Les lettres en France ont connu bien des vicissitudes :

Les premiers essais n'ont pas été heureux, et jusqu'à Rabelais, si mal compris de son temps et du nôtre, on ne voit rien qui puisse vivre ni éveiller une forte sympathie.

Puis ce fut

une folle manie d'imitation, et cette maladie commencée au quinzième siècle n'est pas encore complètement guérie. Tandis que l'Espagne et l'Italie formaient leurs langues et leurs littératures avec les débris de la langue d'oc, nous en étions encore à commenter Homère et Virgile. Shakespeare étonnait et amusait l'Angleterre, ne suivant d'autre loi que son génie, et Corneille était encore à naître. Molière n'était pas encore venu. Le XVII^e^ siècle, si l'on excepte ces deux grands artistes, a parodié l'antiquité sans la comprendre ; il a fait de la Grèce une dame de cour, fardée et minaudière ; il l'a faite à son image. André Chénier a pris l'art des mains de Molière. Avec André Chénier commence une ère nouvelle pour la poésie française ; c'est lui qui le premier a compris ce que Ronsard ne paraît pas avoir soupçonné, que l'on peut bien aller de la pensée à la parole, mais jamais de la parole à la pensée. Il a laissé à Victor Hugo le soin de compléter son œuvre. Et c'est Victor Hugo qui, aujourd'hui, réalise pour l'ode, pour l'épopée et pour le drame, ce qu'il avait rêvé avant de mourir.

L'auteur de l'article décrit ensuite les procédés de composition de Hugo. Suivent des réflexions — et c'est là l'essentiel de l'article — sur l'œuvre du maître : œuvre lyrique d'abord, œuvre dramatique ensuite, œuvre romanesque pour finir.

Ses premières odes portent l'empreinte de son enfance livrée aux rêves de gloire et de génie, mais encore inhabile à revêtir ses conceptions d'une forme pure et sévère. Mais l'enfant s'est fait homme, et il a bien fallu que ses vers, agrandis et renouvelés avec lui, atteignissent aussi leur virilité. *Moïse sur le Nil*, le *Chant de Néron*, le *Feu du Ciel*, marquent dignement la carrière qu'il a parcourue. On lui a reproché de ne ressembler à personne. Mais le reproche, qui d'abord n'est que ridicule, vaut mieux que les louanges les plus amples. Ses strophes ne rappellent ni Malherbe, ni Lebrun. Je le crois bien. Mais il ne s'est jamais proposé de les imiter, et il a bien fait.

Après une assez vive sortie contre l'imitation en art, le critique aborde les *Orientales*.

Les *Orientales*, le plus beau recueil lyrique de Victor Hugo, l'ont placé près de Byron ; on y retrouve plusieurs sujets traités par le

poète anglais, mais traités autrement, avec d'autres idées et d'autres vues d'art. Nous voulons parler de *Mazeppa* et du *Clair de lune*.

Développement sur l'importance de l'Orient dans la poésie de Byron.

Il a fait avec l'Asie ce que Walter Scott a fait avec le Moyen Age. On ne doit pas compter au nombre des poètes qui se sont pris à l'Orient, Thomas Moore, malgré le titre de *Lalla Rookh*[1]. Lord Byron, qui était dans sa confidence, nous apprend que les *Guèbres* sont des patriotes irlandais déguisés. Ainsi Moore n'a pas pris l'Orient au sérieux.

L'auteur note qu'à la suite de Victor Hugo il importe d'étudier l'Orient et le Moyen Age :

L'Orient et le Moyen Age, voilà les deux âges de l'humanité qui vont renouveler les études historiques et poétiques. A ces deux sources fécondes l'art puisera des inspirations inattendues, et se rajeunira. « L'art marchera, progressera aux côtés de la science[2] » ; et bientôt l'art et la science s'apercevront que leurs études, bien que différentes dans la forme, se réunissent et se confondent dans l'amour et la recherche de la vérité.

Quant au théâtre,

il attend encore une régénération définitive... Le moment de la régénération n'est pas éloigné ; nous osons l'espérer.

L'auteur souhaite l'ouverture d'un

théâtre nouveau, libre, affranchi de la tutelle jalouse et tyrannique des comités de lecture académiques.

Alors, une fois proclamé

le libre accès de tous les talents jeunes et indépendans, Victor Hugo recommencera Shakespeare, sans le rappeler ni le suivre... *Si Talma eût vécu plus longtemps*[3], Victor Hugo aurait déjà commencé sa gloire dramatique ; il aurait déjà retracé et ranimé le Moyen Age de la France. Mais en attendant que s'ouvre un nouveau théâtre, comme il faut bien qu'il se débarrasse de sa pensée, il achève un roman historique, *Notre-Dame de Paris*.

1. Dans la marge de la lettre de Gentil, citée plus haut, on peut lire, à deux reprises, et d'une écriture qui semble bien être celle de Sainte-Beuve à cette date, le mot *Rookh*. Serait-ce l'amorce de ces quelques lignes sur l'Orient dans l'œuvre de Thomas Moore ?

2. Par « science », il semble que l'auteur désigne ici la science historique.

3. Le passage est en italique dans l'article du *Mercure* : c'est dire que l'auteur accorde une importance particulière à cette idée et que, bien loin d'accepter le conseil de Gentil, trouvant « maladroit » ce passage, l'auteur a tenu à affirmer, à mettre en vue sa pensée.

L'auteur aborde enfin les romans, rappelle « les pages gracieuses et sanglantes » de *Han d'Islande* et de *Bug-Jargal*. Le *Dernier Jour d'un condamné* a paru ridicule à certains :

Pour nous, écrit l'auteur, qui trouvons le livre fortement pensé et fortement écrit, et qui nous sommes souvenus, en le lisant, de l'*Ugolin* de Dante, nous déclarons gravement que le livre est beau et admirable.

On a voulu y voir un pamphlet contre la peine de mort; mais, dit l'auteur,

M. Hugo ne se mêle pas de jurisprudence; il a fait une œuvre d'artiste... L'art n'est que l'art; son domaine est grand, illimité... Il faut laisser l'art avancer sans que rien vienne le troubler... Qu'il aille donc sa route; regardons-le marcher, suivons-le de l'œil, et ne perdons pas un seul de ses pas; qu'il s'ébatte et s'éjouisse à son caprice; qu'il se détourne comme il lui plaît; qu'il prenne le sentier qui lui convient, ne lui demandons pas pourquoi. Il le sait, c'est assez. Nous avons en nous-mêmes, si nous y songeons, de quoi le savoir, et nous le saurons assez vite; et puis, s'il nous disait lui-même son secret, s'il nous apprenait maladroitement d'où il vient et où il va, il nous gâterait notre joie comme une femme qui lèverait son voile et arrêterait nos regards en allant au-devant d'eux. Buvons la liqueur qu'on nous verse sans demander le raisin qu'on a foulé dans le pressoir[1], et qui a disparu, et qui n'est plus rien que nous puissions toucher.

Encore une fois, cet article est-il de Sainte-Beuve? En l'absence de toute preuve décisive, nous n'oserions l'affirmer. Mais il nous semble que quelques-unes de ses idées y sont développées, et nous avons peine à nous empêcher de penser que le maître est pour quelque chose dans cette étude. On trouvera peut-être que cet éloge si absolu de Hugo s'accorde mal avec les critiques assez vives faites par Sainte-Beuve, en janvier 1827, dans ses articles du *Globe* sur les *Odes et Ballades*[2] ou dans sa fameuse lettre sur *Cromwell*[3], du 13 février 1827. Mais, ne l'oublions pas, l'admiration de Sainte-Beuve pour Hugo s'est affirmée à mesure que l'amitié entre les deux hommes se faisait plus étroite. La conclusion du *Tableau* et la *Lettre au Journal des Débats*[4] en 1828 ne marquent aucune réserve dans l'admiration. Le *Prospectus*[5] de janvier 1829, surtout, fait de l'œuvre de Hugo un éloge sans restrictions. De même, dans *Joseph Delorme*, les stances *A mon ami V. H.*, celles du *Cénacle*, et quelques-unes des *Pensées*.

1. Voilà ce « vin du pressoir » dont parlait Gentil.
2. *Premiers Lundis*, I, p. 164 et suiv.
3. *Revue de Paris*, décembre 1904, p. 738 et suiv.
4. Publiée par M. Michaut, *Sainte-Beuve avant les Lundis*, p. 604.
5. Publié par Lovenjoul dans son *Sainte-Beuve inconnu*.

Nous voudrions faire encore quelques rapprochements de textes et nous efforcer de montrer ce qui, dans cet article du *Mercure*, nous semble s'accorder avec certains jugements de Sainte-Beuve à l'époque de son plus grand zèle romantique.

Il faut noter d'abord que l'article du *Mercure*, comme le *Prospectus* de Sainte-Beuve, sert à annoncer une édition d'*Œuvres complètes de Victor Hugo*. Cette édition devait comprendre dix volumes : 1 et 2, *Les Odes et Ballades*; 3, *Les Orientales*; 4 et 5, *Han d'Islande*; 6 et 7, *Bug-Jargal*, *Le Dernier Jour d'un condamné*; 8, *Cromwell*; 9 et 10, *Notre-Dame de Paris*[1]. Les deux études parlent plus ou moins longuement de tous ces ouvrages; mais, tandis que le *Prospectus* traite d'abord des œuvres lyriques puis des romans, « véritable forme épique de notre époque », enfin du drame, l'étude du *Mercure* met en second rang le drame et termine par les romans.

A propos des *Odes*, le *Prospectus*, comme l'étude du *Mercure*, note le progrès de la forme artistique chez Hugo :

> L'art même, écrit Sainte-Beuve, n'y semble pour rien d'abord, tant la conviction envahit tout; mais à mesure que le jeune homme mûrit, la conviction, sans se refroidir, laisse place à l'art....

Le *Mercure* note : « *Moïse sur le Nil*, le *Chant de Néron*, le *Feu du Ciel*, marquent dignement la carrière qu'il a parcourue ». Et le *Prospectus* avait dit : « Victor Hugo a parcouru plusieurs degrés, dont *Moïse sur le Nil* et le *Chant de Fête de Néron* peuvent être considérés comme deux échelons principaux ». Le *Prospectus* remarquait que Hugo avait véritablement créé l'Ode en France, et, après avoir rappelé les essais malheureux ou froids en ce genre de Ronsard, Malherbe, J.-B. Rousseau, Le Brun, il constatait que « Victor Hugo, le premier peut-être depuis Pindare, parce qu'il n'avait songé nullement à l'imiter, avait conçu l'*Ode* dans toute sa naïveté et dans toute sa splendeur ». De même, le *Mercure*, on l'a vu, défend Hugo du reproche « de ne ressembler à personne. Ses strophes ne rappellent ni Malherbe, ni Le Brun. Je le crois bien. Mais il ne s'est jamais proposé de les imiter et il a bien fait. » Quant aux *Orientales*, le *Prospectus* s'accorde avec le *Mercure* pour les juger « le plus beau recueil lyrique de Victor Hugo ». « Sa spécialité la plus propre et la plus glorieuse, dit le *Prospectus*, est l'ode pittoresque ou d'imagina-

1. On sait que seules les *Odes et Ballades* et les *Orientales* ont paru dans l'édition projetée. (Voir Lovenjoul, *op. cit.*, p. 158.)

tion, dont les *Orientales* lui assurent le sceptre parmi les contemporains. »

Les jugements de l'œuvre romanesque offrent aussi quelques ressemblances. Le *Prospectus*, comme le *Mercure*, note, à propos de *Han d'Islande*, le contraste entre les tableaux délicatement romanesques et les scènes dramatiques. Le *Prospectus* parle « des admirables contrastes de fraîche pudeur et d'atroces cruautés »; l'article du *Mercure* rappelle « les pages gracieuses et sanglantes de *Han d'Islande* », note que « la figure du brigand... d'abord était uniquement destinée à servir de repoussoir aux scènes pudiques et rêveuses ». *Bug-Jargal* amène dans les deux études une allusion à Walter Scott; dans le *Prospectus*, c'est pour dire que Hugo, grâce à « une diversité de manière incontestable », ne peut être soupçonné d'avoir imité le romancier anglais. Dans le *Mercure*, une allusion aux *Puritains d'Écosse* sert à affirmer que Hugo atteint à des effets aussi beaux et aussi terribles que le maître étranger.

Les deux jugements portés sur *Cromwell* ne nous permettent pas de rapprocher le détail des textes. Notons seulement que l'un et l'autre mettent la pièce « au-dessus des essais jusqu'ici tentés dans la nouvelle voie ». L'un et l'autre aussi expriment l'espoir de voir bientôt triompher le drame romantique à la scène : « Nul doute, dit le *Prospectus*, que, si elle s'ouvre prochainement aux œuvres nouvelles, comme tout le fait espérer, Victor Hugo ne soit pour la scène moderne un de ces solides ornements et de ces astres splendides auxquels il est donné de briller longtemps et de s'éclipser eux-mêmes bien des fois ».

Nous avons jusqu'ici borné la comparaison au *Prospectus* et à l'article du *Mercure*. Mais quelques-unes des idées générales de cet article s'accordent avec des vues critiques développées par Sainte-Beuve soit dans le *Tableau de la Poésie française au XVI^e^ siècle* (juillet 1828), soit dans les *Pensées de Joseph Delorme* (avril 1829), soit encore dans les articles publiés par Sainte-Beuve dans la *Revue de Paris* entre avril 1829 et janvier 1830. Ainsi, la phrase sur « Rabelais, si mal compris de son temps et du nôtre », ne fait-elle pas écho aux passages du *Tableau* où Sainte-Beuve parlait de cette œuvre « dont on peut, après s'y être beaucoup plu et l'avoir beaucoup admirée, se demander sérieusement si on l'a comprise [1] »? De même, tout le développement que nous avons cité sur l'imitation de l'antiquité à l'époque classique, on en

1. *Tableau*, Du roman au XVI^e^ siècle et de Rabelais. Édition Charpentier, 1843, p. 266.

trouve les éléments dans la *Conclusion*[1] du *Tableau*. Sainte-Beuve y montre l'antiquité faisant irruption et « inondant » la littérature française. « Jusqu'à Malherbe ce ne fut que débordement et ravage. » Il nous fait voir dans le siècle de Louis XIV « une monarchie brillante, éphémère, artificielle et superficielle, sans liaison profonde avec le passé et l'avenir de la France; c'est un pont élégant et fragile jeté sur l'abîme ». Les deux articles sur *Racine*[2], en décembre 1829 et janvier 1830, développent d'une manière plus nuancée ce que l'article du *Mercure* affirme sommairement, à savoir que si l'on excepte Corneille et Molière, « le XVIIe siècle... a parodié l'antiquité sans la comprendre,... fait de la Grèce une dame de Cour fardée et minaudière ». De même, la théorie selon laquelle Chénier, au point de vue de la technique poétique, renouerait la chaîne brisée par les Malherbe, les Racine et les Boileau et aurait « repris l'art des mains de Molière » pour le transmettre à Victor Hugo, cette théorie, ne la trouve-t-on pas exposée à la fin du *Tableau*, dans une des *Pensées de Joseph Delorme* et dans le *Prospectus*?

André Chénier, lit-on dans le *Tableau*[3], paraît avoir lu quelques-uns de nos anciens poètes et avoir compris du premier coup que ce qu'il y avait d'original en eux, c'était l'instrument. En le reprenant sans façon, par droit d'héritage, il l'a dérouillé, retrempé et assoupli. Dès lors une nouvelle forme de vers a été créée, et ses successeurs ont été affranchis du moule étroit et symétrique de Malherbe et de Boileau. Depuis André Chénier, un autre perfectionnement a eu lieu... L'honneur de recommencer ce savant travail de mécanisme était réservé à Victor Hugo.

Une *Pensée*[4] de 1829 est formulée ainsi :

Un des premiers soins de l'école d'André Chénier a été de retremper le vers flasque du XVIIIe siècle et d'assouplir le vers un peu roide et symétrique du XVIIe.

Ceci, pourtant, demande quelques restrictions ou plutôt quelques explications :

Le vers de la comédie, en particulier, sous la plume de Molière, avait été tout ce qu'il pouvait être: la comédie des *Plaideurs* ne laisse rien non plus à désirer sur ce point.

1. *Tableau*, Édition Charpentier, 1843, p. 281 et suiv.
2. *Portraits Littéraires*, t. I. Voir surtout les comparaisons faites par S.-B. entre le Néron ou la Phèdre antiques et le Néron ou la Phèdre de Racine. Voir aussi les remarques sur le style de Racine.
3. *Tableau*, Édition de 1843, p. 286-7.
4. *Poésies complètes de S.-B.* Bibliothèque Charpentier, p. 136. C'est la quatrième pensée.

On lit, en outre, dans le *Prospectus*[1] :

Hugo s'est créé un admirable instrument dramatique... On voit que je veux parler du style et du vers de *Cromwell*, véritable style et véritable vers du drame moderne, qu'on ne retrouve précédemment en France que chez Molière.

Enfin, ces mots de l'article du *Mercure* :

André Chénier, le premier, a compris... que l'on peut bien aller de la pensée à la parole, mais jamais de la parole à la pensée...

mots qui, d'une manière abstraite et un peu obscure, impliquent la condamnation de tous les pseudo-classiques, fabricants de métaphores, imitateurs serviles et superficiels des modèles antiques, ne trouvent-ils pas un écho dans cette phrase de l'article de Sainte-Beuve sur *J.-B. Rousseau*[2] (juin 1829) :

Pour écrire avec génie, il faut penser avec génie.

Nous pardonnera-t-on tous ces rapprochements de détail? Il nous a paru intéressant de les faire, mais nous nous garderons bien d'en tirer une conclusion trop catégorique. Ils ne suffisent pas à prouver que l'article du *Mercure* soit de Sainte-Beuve.

Tout au plus nous permettent-ils de supposer que Sainte-Beuve a inspiré, en partie, cette étude, et qu'il en a aidé et surveillé la publication. Ils viennent ainsi renforcer quelque peu les présomptions que nous avions tirées de la lettre de Sainte-Beuve à Gentil et de la réponse de ce dernier.

Charly Guyot.

1. Lovenjoul, *op. cit.*, p. 175-176.
2. *Portraits Littéraires*, I, p. 142.

LE POÈTE BELGE ANDRÉ VAN HASSELT ET SES MODÈLES FRANÇAIS

Il y a cent ans, à l'heure même où Victor Hugo lançait sa retentissante Préface de *Cromwell*, un jeune collaborateur de la *Sentinelle des Pays-Bas*, revue éphémère aujourd'hui bien oubliée[1], faisait vibrer timidement les premiers accords de sa lyre. C'était André Van Hasselt, à ce moment presque ignoré encore, mais qui, quarante ans plus tard, allait donner au monde des lettres ses *Quatre Incarnations du Christ*, sorte de pendant belge, peut-on dire, de la *Légende des Siècles*[2]. S'il était loin, à cette heure, d'un sujet de pareille envergure, sa source d'inspiration ne manquait pourtant ni de pureté ni de richesse : c'était le vaste mouvement d'insurrection en faveur de l'indépendance grecque, mouvement qui tendait à substituer au despotisme désuet des sultans un régime de liberté, une ère de paix, de calme et d'affranchissement. C'était ce même mouvement, si noble et si généreux dans son principe, qui, peu auparavant, avait fait échanger à Byron la lyre contre l'épée ; ce superbe contempteur de l'humanité, qui jusqu'alors n'avait promené à travers l'Europe que sa misanthropie farouche et son pessimisme désabusé, venait, dans un bel élan d'enthousiasme, de gagner les lointaines régions de la Morée pour y combattre et y mourir...

Les *Chants helléniques* répondent dans la carrière littéraire de Van Hasselt à la période d'initiation ; ils forment avec les *Primevères*, publiées quelques années plus tard (1834) et déjà marquées au coin d'un talent plus sûr de lui-même, ce qu'on peut appeler ses œuvres de jeunesse[3]. Ce sont ces premières productions de l'aède belge que nous allons surtout étudier, en les mettant en rapport avec les écrivains français qui lui ont servi d'éclaireurs.

1. C'était, d'ailleurs, un organe à tendances radicales et sectaires, prodiguant ses sarcasmes à tous ceux qui se permettaient de ne point partager ses opinions. Toutefois ce sectarisme ne dépassait point le domaine de la politique ; les deux directeurs, Louis Barré et Charles Froment (ce dernier surtout, Français de naissance, originaire de Douriers, près d'Abbeville), gardaient en matière littéraire un louable esprit d'équité. On peut en voir la preuve dans ce fait qu'ils firent immédiatement bon accueil aux essais de Van Hasselt ; car celui-ci, catholique convaincu, professait des opinions tout à fait aux antipodes des leurs. (Voir sur ce point G. Charlier, « Le Mouvement romantique en Belgique », *Bulletins de l'Académie royale de Langue et de Littérature françaises*, mars 1927, p 133.)

2. Si la comparaison peut paraître ambitieuse à première vue, elle se justifierait cependant par un examen détaillé des deux œuvres. Ajoutons, toutefois, que Van Hasselt doit aussi une part de son inspiration à l'*Ahasvérus* d'Edgar Quinet.

3. Nous comprenons parmi ces œuvres de jeunesse toutes celles (sonnets, odes, ballades) qu'il composa entre 1826 et 1836, donc avant l'âge de trente ans. C'est à cet

*
* *

Après avoir brillamment terminé ses humanités, André Van Hasselt (né en 1806) poursuivit ses études à l'Université de Liége. La belle cité mosane, avec sa situation pittoresque, sa prospérité industrielle, son activité aussi variée que féconde, inspira bientôt au jeune poète des strophes enthousiastes où l'on sent à la fois une émotion attendrie et l'attachement le plus cordial pour cette ville hospitalière. Les années d'université, ces années pendant lesquelles bien des jeunes gens mènent une vie de bohème, furent pour notre candidat en droit et disciple des Muses une période de labeur intense et opiniâtre. C'est avec une fiévreuse ardeur qu'il se mit à étudier les langues modernes (celles du Nord comme celles du Midi) afin de pouvoir lire dans leurs idiomes respectifs les grands écrivains des diverses nations de l'Europe. Il gagna bientôt à ce genre d'exercice une facilité et en même temps une acuité d'esprit qu'eût pu lui envier un philologue de métier. Personne ne pénétrait avec plus d'aisance que lui dans les arcanes de la pensée d'un Schiller, d'un Shakespeare, d'un Cervantès ou d'un Dante; il n'oublia pas, d'ailleurs, les littératures scandinaves. Ce vaste effort d'érudition, sans jamais éteindre l'étincelle sacrée, donne pourtant à certains de ses poèmes quelque chose de factice et d'apprêté ; l'impression est alors plus livresque que vécue[1].

Encore qu'on ait pu parfois traiter Van Hasselt de germanisant, la poésie française (et j'entends ici la pensée aussi bien que la langue) restait sa préférée. Il suivit de près le mouvement romantique, et on le vit, dès ses débuts, s'y associer avec une juvénile ardeur. Tout en goûtant comme il convient Alfred de Vigny, Lamartine et, un peu plus tard, Musset, il se sentait tout particulièrement attiré vers Victor Hugo. En 1830, lors d'un premier séjour qu'il fit à Paris, il eut le bonheur d'y rencontrer ces grands artistes de la pensée qui, depuis des années, hantaient ses nuits ; il fit la connaissance notamment de Victor Hugo, de Sainte-Beuve et d'Émile Deschamps, qui l'introduisirent dans leur Cénacle et devisèrent avec lui le plus courtoisement et le plus aimablement du monde[2].

Les heures exquises passées avec ces illustres confrères laissèrent à

âge, en effet, qu'un écrivain acquiert généralement toute sa maturité et que son talent se révèle dans sa plénitude. Nous bornons nos recherches à ces premières productions; car un examen détaillé de tous les poèmes de Van Hasselt dépasserait (et de loin !) les proportions d'un article de revue. Au reste, Louis Alvin, dans un ouvrage intitulé : « André Van Hasselt, sa vie et ses travaux » (Bruxelles, 1877), a bien fait ressortir les mérites de ses *Quatre Incarnations*. Voir aussi G. Rency dans la préface de l'édition qu'il a donnée de ce poème. Bruxelles, 1910.

1. Ce n'est donc pas à tort que MM. Paul Hazard et J. Bédier (*Hist. ill. de la Littér. franç.*, t. II, p. 318) parlent, à propos de Van Hasselt, de *grandiloquence*.

2. Voir Louis Alvin, ouvrage cité, p. 126 et suiv. Cf. aussi Jules Feller, *Discours sur Van Hasselt*, prononcé à l'Académie royale de Langue et de Littérature françaises, février 1925, p. 211.

Van Hasselt le plus délicieux des souvenirs. Vingt ans plus tard, il fut heureux de rendre à Victor Hugo politesse pour politesse. C'était en janvier 1852, au moment où le coup d'État de décembre 1851 avait forcé l'auteur des *Châtiments* à quitter Paris et la France pour se réfugier à Bruxelles. On vit en cette circonstance tous les trésors de dévouement qu'un ami généreux sait prodiguer à son ami aux heures de détresse et de souffrance; Van Hasselt et sa femme se multiplièrent pour assurer à Victor Hugo un gîte confortable [1]; ils s'occupèrent de son installation avec un empressement, un zèle que le poète français, dans une lettre restée célèbre, s'est plu à mettre en plein relief [2].

Comme on vient de s'en apercevoir, les relations de l'auteur des *Quatre Incarnations* et du poète de la *Légende des Siècles* ne furent pas exclusivement littéraires. Mais bien que les contingences de la vie humaine les eussent rendues à certains moments cordiales et amicales, il n'en est pas moins vrai que le seul amour des lettres les avait fait naître.

Qu'est-ce, au fond, qui charme si vivement Van Hasselt chez Victor

1. Voici, d'ailleurs, un sonnet que le poète des *Primevères* dédie, à cette occasion, à l'auteur des *Orientales*:

A VICTOR HUGO

En Espagne, autrefois, terre des mœurs antiques,
Quand un roi, visitant ses villes poétiques,
D'un vassal, quel qu'il fût, bourgeois ou chevalier,
Avait touché des pieds le seuil hospitalier,
Pour orner désormais ses lares historiques,
Son hôte, se forgeant des fers allégoriques,
Signe d'un nœud que rien ne pouvait délier,
Appendait une chaîne à son toit familier.
Roi de la poésie et de l'art, à cette heure
Où tu franchis le seuil de mon humble demeure,
Ta présence consacre à jamais tout ici.
Mais je ne me suis pas forgé ma chaîne aussi;
Car tu le sais, ô toi que j'admire et que j'aime,
Depuis plus de vingt ans je la porte en moi-même.

28 janvier 1852.

2. Reproduisons, ici, d'après L. Alvin, la lettre qu'à cette occasion Victor Hugo adressa à Van Hasselt (L. Alvin, ouv. cité, p. 116) :

16 janvier 1852.

Vous me comblez, monsieur et cher confrère, je devrais même dire, vous me meublez. Vous m'envoyez un canapé à Bruxelles, à moi qui ne pourrais même pas vous donner un fauteuil à Paris. Je le regrette pour nous autres infortunés quarante. L'Académie française serait un peu moins velche si elle prenait quelques belges comme vous. Pour le moment, plaignons-la. Cette pauvre académie est toute penaude là-bas : trois proscrits ! Depuis 1815, elle ne s'était pas vue à pareille fête. Dans ce temps-là, c'était Louis XVIII qui chassait l'autre Napoléon, — le grand, — de l'Académie des sciences. Quant à moi, je m'étends voluptueusement sur votre excellent canapé et j'y lis vos beaux et bons livres. O ingratitude humaine ! je commence à regarder avec dédain ma malle que j'avais élevée à la dignité de sopha et que vous avez destituée.

C'est fini; de Spartiate, je me fais Sybarite. Bientôt j'irai me remettre aux pieds de M^me^ Van Hasselt et vous serrer la main.

VICTOR HUGO.

Remarquons ici, en passant, qu'au moment où notre poète belge eut l'honneur d'héberger son illustre confrère français, il s'était vu, enfin, après bien des douloureux mécomptes, récompensé officiellement d'un labeur poétique prolongé. Son *Essai sur l'Histoire de la Poésie française en Belgique* l'avait fait entrer à l'Académie (classe des Lettres) à titre de correspondant, en attendant qu'il fût désigné comme membre effectif de la classe des Beaux-Arts. Il allait être également nommé chevalier de la Légion d'honneur.

Hugo? Y a-t-il chez eux certaines affinités de caractère et de tendances de nature à provoquer la sympathie et l'admiration de l'un pour l'autre?

Oui. Tout d'abord ils semblent avoir eu tous les deux une certaine attirance vers ce qui est mystérieux et terrifiant, vers les êtres et les choses qui fuient la lumière, ou qui, victimes de quelque disgrâce physique ou sociale, se cantonnent dans les solitudes et les bois. Un vagabond condamné à une vie errante (voyez Hernani, voyez Ahasvérus), un lépreux isolé du reste des humains ou, dans le monde animal, un hideux crapaud, voilà ce qui excite leur attention et leur sympathie.

De ce sentiment même résulte chez les deux poètes une ardente pitié pour l'infortune et la misère sous toutes ses formes, sous tous ses aspects. Tous deux savent compatir aux souffrances, aux privations, aux deuils et, en des strophes émues, faire vibrer nos âmes à l'unisson de la leur.

Si aucun malheur ne les laisse indifférents, ne nous étonnons pas de les voir s'attendrir au spectacle des victimes d'un despotisme oppressif. La Grèce tyrannisée par les Turcs, la Pologne qui se débat douloureusement sous les étreintes de l'aigle russe leur donnent à tous deux l'occasion, plus d'une fois, de faire entendre leurs vibrantes clameurs d'indignation.

Joignons à cela des convictions religieuses aussi sincères au début chez l'un que chez l'autre; si elles se refroidissent chez Victor Hugo à l'époque de sa maturité, elles se maintiennent vivaces et profondes jusqu'à l'heure ultime (1874) chez l'auteur des *Quatre Incarnations du Christ* [1].

Bref, nous découvrons chez nos deux auteurs un fonds appréciable d'idées communes Mais, à part ces analogies d'ordre assez général et qu'il serait aisé de trouver chez la plupart des romantiques, y a-t-il vraiment des traces visibles d'imitation de l'un chez l'autre?

Oui; l'auteur des *Primevères* et des *Chants helléniques* a imité le poète des *Feuilles d'Automne* et des *Orientales*. Mais l'imitation reste discrète; elle ne se trahit jamais par des hémistiches, des membres de phrase textuellement reproduits d'après Victor Hugo (ce serait, d'ailleurs, du plagiat); elle se manifeste plutôt dans les procédés techniques,

1. Il convient de ne pas oublier, en notant ces divers points de contact, la chaude et inaltérable sympathie (je dirais volontiers la tendresse) que Victor Hugo éprouve pour l'enfance, sentiment qui lui a inspiré tant de vers d'un magnifique lyrisme. La belle ode : *Lorsque l'enfant paraît* est dans toutes les mémoires. Van Hasselt ressent pour le premier âge une affection tout analogue; mais elle paraît se porter autant vers l'adolescence que vers le premier âge; on connaît le sonnet d'une émotion si vraie, si communicative, qui a pour titre : *Seize ans!* Il n'y a pas lieu d'être surpris si, avec cette affection pour l'enfance et la jeunesse marche de pair chez les deux auteurs une admiration instinctive pour le Moyen Age qui représente, on le sait, la jeunesse de l'art moderne et du christianisme. Nous n'en voulons comme preuve chez Victor Hugo que *Notre-Dame de Paris* ou les *Burgraves* et chez Van Hasselt l'espèce d'épopée en prose qu'il a laissée sous le titre de : *Les Belges aux Croisades* (1846).

dans la structure du vers, dans la cadence ou le rythme ; parfois aussi vous la démêlez au choix d'une épithète, d'un mot qui fait image. Nous aurons à l'instant l'occasion de nous en convaincre.

N'ayons pas l'air, pourtant, de trop atténuer le caractère de ces imitations et n'allons pas croire que Victor Hugo n'ait prêté à notre poète qu'un peu des plis de son manteau. Avec cette partie du vêtement de la pensée que le poète belge emprunte à son modèle français, un fragment de l'idée même se glisse parfois furtivement dans l'œuvre de l'imitateur.

En veut-on une preuve ? Tout le monde connaît la pièce des *Feuilles d'Automne* : *Pour les Pauvres*, n° XXXII, et particulièrement la première strophe :

> Dans vos fêtes d'hiver, riches, heureux du monde,
> Quand le *bal tournoyant* de ses feux vous inonde,
> Quand partout à l'entour de vos pas vous voyez
> Briller et rayonner cristaux, miroirs, balustres,
> Candélabres ardents, cercle étoilé des lustres,
> Et la danse, et la joie au front des conviés....

Van Hasselt songe à cette strophe quand il dit :

> Dites-moi quand le *bal tourbillonne et tournoie*
> Au bruit de la musique où votre âme se noie,
> Quand le flot des danseurs passe devant vos yeux[1] ?
> (« Dans un Bal », *Sonnets*, livre I, IX.)

De part et d'autre on évoque devant nous (mais la puissance d'évocation est plus grande chez Victor Hugo et se révèle par des touches plus fortes) le spectacle d'un bal avec le resplendissement magique de ses lumières, le ruissellement de ses étoffes chatoyantes, l'harmonie de ses mouvements qui se rythment aux sons d'une musique berceuse. L'expression offre, elle aussi, des analogies dont il est aisé de s'apercevoir.

Mais poursuivons la lecture parallèle des deux pièces. Dans la strophe suivante, Victor Hugo dit :

> Oh ! songez-vous parfois que de faim dévoré,
> Peut-être un indigent, dans les carrefours sombres
> S'arrête et voit danser vos lumineuses ombres
> Aux vitres du salon doré ?
>
> Songez-vous qu'il est là, sous le givre et la neige
> Ce père sans travail que la famine assiège ?

Van Hasselt, lui, met sous nos yeux une antithèse d'un tout autre genre :

> Lisez-vous quelquefois sur mon front soucieux
> Et vous demandez-vous s'il entre un peu de joie
> En mon cœur, à l'aspect de ces femmes de soie,

1. La pièce de Victor Hugo date de janvier 1830 ; celle de Van Hasselt, de mars 1836.

De la valse qui tord ses cercles gracieux
Et de tous ces bonheurs qu'on rêve dans les cieux ?

On le voit : cette fois, l'écart est grand. Le poète français veut nous frapper par le navrant contraste entre l'opulence et la misère ; Van Hasselt ne songe qu'à l'amère déception que doit éprouver le pauvre amoureux, témoin de l'indifférence d'une coquette dont il est épris.

Le regret s'accentue dans les derniers vers de ce sonnet :

Car à quoi bon troubler votre fête un moment
Vous pour qui le plaisir, hélas ! a tant de charmes,
Vous qui ne pourriez pas comprendre seulement
Qu'on puisse avoir au bal un cœur gonflé de larmes [1] ?

Il arrive parfois aux deux poètes de déplorer les années d'adolescence, ces heureuses années où tout est bleu, bleu d'azur, où tout resplendit et s'irradie d'espoirs enchanteurs.

Victor Hugo dit (*Feuilles d'Automne*, mai 1830) :

O temps de rêverie et de force et de grâce !
Attendre tous les soirs une robe qui passe !
Baiser un gant jeté !
Vouloir tout de la vie, amour, puissance et gloire !
Être pur, être fier, être sublime et croire
A toute pureté !

Van Hasselt exprime une idée tout analogue dans ce quatrain et ce tercet :

D'un ange au soir, dans l'aube, on va suivant les pas
Et le printemps au front et des fleurs sur la tête ;
On croit à l'océan sans croire à la tempête.
Oh ! comme on est heureux à seize ans, n'est-ce pas ?

Liberté, gloire, amour, on poursuit toute chose,
La belle liberté, ce grand rêve d'un jour
Et la gloire qui tient aussi peu que l'amour.

(*Sonnets*, mars 1836.)

L'épique et gigantesque fantôme de Napoléon paraît aussi les avoir

1. Ce n'est, d'ailleurs, pas le seul passage où Van Hasselt, trahi dans son premier amour, fasse entendre une note de mélancolie plaintive ; on peut en citer un autre où semble avoir passé, cette fois, comme un souffle racinien ; mais la mélancolie, dans ces strophes, est atténuée par une sorte de résignation toute chrétienne qui a quelque chose de touchant :

Ainsi de mon bonheur éteignant le flambeau,
De mes jours gracieux faisant des jours moroses,
Vous avez, pièce à pièce et lambeau par lambeau,
Déchiré de vos doigts un avenir si beau,
Riant tissu de roses.

Pourtant soyez heureuse aux bras d'un autre époux,
Sans connaître jamais, comme moi, la souffrance,
Sans voir à votre ciel un nuage jaloux ;
Car le temps n'a changé rien dans mon cœur pour vous,
Excepté l'espérance.

C'est la finale d'une ode intitulée : *Premier Amour* et datant de juin 1829 ; le poète avait donc alors vingt-cinq ans. La pièce renferme, à côté d'hémistiches un peu faibles, des vers d'une belle frappe, et, ajoutons-le, d'une aimable et charmante sincérité.

hantés tous deux et leur avoir inspiré parfois des vers assez semblables. Nous trouvons chez l'auteur des *Feuilles d'Automne* :

> Dans une grande fête, un jour, au Panthéon,
> — J'avais sept ans — *je vis passer Napoléon.*

Van Hasselt dit dans ses *Odes* (6 mai 1831) :

> Si le sceptre des rois a perdu notre culte,
> Comme un hochet usé qu'on brise et qu'on insulte,
> C'est que ce siècle *a vu passer Napoléon.*

C'est ce génie prodigieux, ne rêvant que guerre et victoires, qui fournit au poète comme au philosophe de continuels et féconds sujets de méditation. Victor Hugo poursuit en disant :

> Ainsi travaille, enfant, l'âme active et féconde
> Du poète qui crée et du soldat qui fonde.

Van Hasselt présente la même pensée sous forme d'une image gracieuse :

> Et la Muse nouait en bandeau sur ma tête
> Deux lauriers à la fois,
> Le laurier du soldat et celui du poète !
> (*Rêves*, février 1833.)

Les *Feuilles d'Automne* n'ont pas, seules, inspiré notre poète. Les *Orientales* aussi, composées en 1828, publiées en 1829, paraissent avoir, dès leur première apparition, impressionné fortement l'auteur des *Primevères*[1]. On se rappelle la pièce célèbre : *L'Enfant grec*, et notamment ce passage :

> ... Mais non ; seul, près des murs noircis,
> Un enfant aux yeux bleus, un enfant grec, assis,
> Courbait sa tête humiliée.

Van Hasselt reproduit, de ce vers, le rythme et la répétition, assez caractéristiques, dans ce sonnet adressé à Madame M... (1829) :

> Jeune femme aux grands yeux, aux yeux noyés de pleurs
> Oh ! que vous manque-t-il ?

Et le dernier tercet dit :

> Jeune femme aux grands yeux, aux yeux noyés de larmes,
> Écartez ces cheveux qu'embaume le jasmin
> Pour que, dans vos regards, nous lisions vos alarmes.

1. Dès septembre 1829, il dédie à Victor Hugo l'ode qu'il vient de composer sur Vasco de Gama, et la termine par ces vers enthousiastes à l'adresse du poète :

> Poète, las enfin, avec tes chants de flamme,
> De chercher dans l'Europe un écho pour ton âme,
> Tu ne t'endormis point dans un lâche sommeil ;
> Mais, ainsi que Goma, quittant nos grèves nues,
> Tu cherchas loin de nous des routes inconnues
> Vers les rivages du soleil.
> . . . . . .
> Bravant l'éclair d'un œil riant ;
> Et, Vasco de la poésie,
> Tu conquis le ciel de l'Asie
> Et les trésors de l'Orient !

Ces emprunts et ces imitations, de forme plutôt que de fond, ne détruisent pas l'originalité de notre poète; nous essayerons de le montrer tout à l'heure. Mais, au préalable, jetons un rapide coup d'œil sur les *Chants helléniques* dont nous n'avons guère parlé jusqu'ici, et voyons si, dans cette œuvre de jeunesse, Van Hasselt s'est encore inspiré d'un modèle.

*
* *

Oui, le modèle est, cette fois, Casimir Delavigne. L'auteur des *Messéniennes* eut, certes, son heure de vogue, mais son prestige est aujourd'hui bien affaibli. On a de mieux en mieux reconnu tout ce qu'il y a chez lui d'artificiel, de faux, de guindé. Toutefois, n'exagérons pas. Si Delavigne manque de sincérité, si son émotion n'est trop souvent que factice, si son verbe n'a pas la puissance des classiques ni la richesse pittoresque des romantiques[1], il possède cependant une qualité d'ordre plutôt extérieur, capable d'éblouir et d'entraîner les jeunes gens : il a de l'éclat et du mouvement; il sait assez habilement choisir des sujets qui sont, comme on dit, à la mode du jour ou qui, même en ayant vieilli, ont gardé sur les âmes juvéniles un certain pouvoir de fascination ; et si l'auteur exécute ces sujets d'une façon défectueuse, on lui sait tout au moins gré de les avoir traités. Bref, c'est par l'éclat et le mouvement qu'il semble avoir influencé Van Hasselt, tout comme les autres jeunes lecteurs.

Au reste, malgré ce que les *Messéniennes* contiennent d'artificiel et de déclamatoire, il passe dans certaines strophes un souffle de patriotisme sincère et généreux : notre poète belge, dont la délicatesse de goût s'affirme dès ses jeunes années, n'a pas manqué de distinguer, dans l'œuvre de son guide, ces perles authentiques de tout le faux clinquant qui les entourait.

Les *Chants helléniques* ne furent pas réunis en brochure; sans doute l'auteur, toujours modeste, ne leur attribuait-il pas une originalité suffisante. Enterrés dans l'obscure revue : *La Sentinelle des Pays-Bas*, qui dura quelques années à peine, ils ne furent connus que de quelques lettrés.

On peut regretter cet excès d'humilité du jeune poète : car si les *Chants helléniques* manquent souvent de fermeté dans la pensée, de précision et d'originalité dans la forme, ils renferment aussi un assez bon nombre de beaux vers, pleins et sonores, dans lesquels l'expression est noble et puissante, tout comme le fond lui-même.

Les pièces les plus remarquables sont, si je ne me trompe, *La Veuve*

1. Gustave Planche (cité par Alphonse Séché, *Notice biographique et bibliographique sur Casimir Delavigne* ; Édition Louis Michaud, Paris, p. III) paraît avoir la note juste quand il dit : « Toutes les œuvres de M. Delavigne répondent parfaitement à l'opinion générale de la bourgeoisie. Elles participent à la fois des maîtres pour la forme extérieure, pour les lignes du plan, et des essais contemporains pour quelques traits détachés fort étonnés du cadre où ils sont placés ».

de Missolonghi (*Sentinelle*, 1826), *Canaris* (*ibid.*), *Le Chant de la Pargoniote* (1827) et surtout *Le Palicare* (1826).

Comme ce dernier morceau se prête, au point de vue du fond, à un parallèle avec la célèbre pièce : *Mort de Jeanne d'Arc* qui, jadis, figurait dans toutes nos anthologies, il ne sera pas sans intérêt, pensons-nous plutôt que de faire des rapprochements de détail entre certains passages cueillis au hasard), d'accorder quelques minutes d'attention spéciale à ces deux poèmes. Aussi bien la façon d'imiter, chez Van Hasselt, ressortira-t-elle mieux d'un examen compris de la sorte.

De même qu'on voit, dès le début du morceau de Delavigne, Jeanne d'Arc entre les mains des Anglais triomphants et pleins d'une joie féroce[1], de même l'exposition du poème belge nous fait voir le jeune Palicare conduit par les Ottomans vers le bûcher qui doit le dévorer. Seulement les Turcs offrent à leur victime une suprême chance de salut : s'il veut renier son passé et son culte, on lui fera grâce. Ils lui crient donc :

Chrétien ! tu dois mourir ou renier ton Dieu !

Pour Jeanne, plus un rayon d'espoir ! Elle s'est compromise à jamais aux yeux de ses ennemis implacables qui feignent de voir en elle une sorcière et une scélérate. On les entend clamer, farouches, inexorables :

Qu'elle meure ! elle a contre nous
Des esprits infernaux suscité la magie.

Le Palicare, lui, mis en demeure de choisir entre Jésus-Christ et Mahomet, répond d'une voix ferme à l'injonction de ses bourreaux.

Je meurs ! dit le chrétien, et, sans ployer la tête,
Sans pâlir, il contemple et le glaive et le feu
Et le bûcher fatal qu'un vil esclave apprête.

Jeanne d'Arc, du moins au premier moment, montre le même calme, la même fermeté.

Du Christ avec ardeur Jeanne baisait l'image ;
Ses longs cheveux épars flottaient au gré des vents.
Au pied de l'échafaud, sans changer de visage
Elle s'avançait à pas lents.

Mais, malgré tout, elle est femme ; et son énergie, jusque-là indomptable, chancelle un instant à la vue du bûcher fatal.

Quand, debout, sur le faîte,
Elle vit ce bûcher qui l'allait dévorer,
Ses bourreaux en suspens, la flamme déjà prête,
Sentant son cœur faillir, elle baissa la tête
Et se prit à pleurer.

1. Delavigne gâte malheureusement, dès le début, la grandeur pathétique de la scène par des allusions désobligeantes à l'attitude du clergé français d'alors ; cette attitude, certes, fut odieuse, mais le lecteur ne demande pas à la voir évoquée à cette heure solennelle où toute idée de haine et de ressentiment, toute idée de contingence terrestre doit s'effacer devant l'imposante image de l'éternité.

Le mâle courage du Palicare, lui, ne faiblit pas même en cette minute angoissante :

Déjà la flamme glisse autour des noirs brandons,
Et ses plis, déroulés en larges tourbillons,
Comme un voile de feu couvrent le Palicare ;
Calme, fier et debout, regardant le Barbare
Ou poussant vers le Ciel un suprême soupir,
Il murmure en tombant : Mourir n'est pas mourir!

Non, pour lui mourir n'est pas mourir ; car son ardent esprit de foi lui représente, en cette vertigineuse et cruelle agonie, l'image consolante d'une éternité bienheureuse. Quand son corps aura péri, son âme s'envolera vers son Créateur.

Cependant voici que devant les yeux des deux condamnés flottent des visions tout analogues ; celle de Jeanne d'Arc plus vaguement estompée ; celle du Palicare plus claire et plus nette ; la première vision rappelant plutôt les détails matériels ; la seconde parlant plus à l'âme. Tous deux, à cette heure suprême, revoient leur foyer natal, les membres de leur famille, tous ceux qu'ils ont chéris.

Delavigne, rappelant les dernières pensées de son héroïne, dit :

Tu ne reverras plus tes riantes campagnes,
Le temple, le hameau, les champs de Vaucouleurs,
Et ta chaumière, et tes compagnes,
Et ton père expirant sous le poids des douleurs.

Malheureusement le poète, au lieu de continuer à dérouler devant nous les tableaux idylliques de l'enfance de Jeanne, s'interrompt soudain et demande aux cieux de s'obscurcir de nuages épais, d'éteindre sous leurs flots les feux du sacrifice et, puisque aucun chevalier français n'ose intervenir, d'en saisir un pour l'immoler à la place de la vierge héroïque.

Plus inopportune encore est l'évocation de la cour efféminée de Charles VII « plongé dans la mollesse » au moment où Jeanne, mourant pour lui, prononce ces touchantes paroles d'adieu : O France ! ô mon roi bien-aimé ! Ces fâcheuses allusions ne font que distraire le lecteur et détourner son attention de ce qui devrait le préoccuper exclusivement : les derniers instants de la glorieuse héroïne que nous voyons expirer.

La pensée du Palicare se reporte, elle aussi, vers son foyer, vers sa femme et ses enfants qui, sans doute, attendent, inquiets, angoissés, le retour du cher absent.

Tandis que sur son front la flamme se déploie
Et qu'au loin l'Ottoman, dans de longs cris de joie,
A travers la fumée, insultant à son sort,
Jouit de sa souffrance et sourit à sa mort ;
Ramassant la vigueur de son âme brisée,
Aux foyers paternels il porte sa pensée.
Là, sur le seuil natal, sa femme et ses enfants
Courbés, dans la prière, attendent gémissants.

Il voit leur désespoir et voit couler leurs larmes,
Il voit son jeune fils, encor neuf aux alarmes,
Aux baisers maternels attacher son amour
Et de son père absent demander le retour ;
Ils pleurent, et loin d'eux, lui cependant expire
Dans l'atroce tourment d'un triste et long martyre.
Il meurt et voit déjà poindre dans l'avenir
L'aube du jour où tout commence... ou doit finir.

L'alexandrin de Van Hasselt, avec sa régularité un peu monotone, avec sa coupe immuable et trop rigoureusement classique, n'a certes pas, au point de vue du rythme et de la cadence, la variété ou la souplesse que présentent les strophes de Delavigne[1] ; mais certains vers, concis et vigoureux, nous frappent déjà, dans leur simplicité un peu nue, par une sorte de noblesse majestueuse. L'auteur des *Messéniennes*, disposant de plus de moyens, a plus de relief que le poète belge ; mais on sent trop chez lui l'effort ; et trop de digressions déplacées font languir l'intérêt et refroidissent l'émotion.

S'il nous est permis de tirer de cette sommaire enquête certaines conclusions générales, nous pouvons dire que, tout en étant tributaire, au point de vue de la forme et parfois de la pensée, des poètes français de son époque ou de ceux des générations précédentes, Van Hasselt montre pourtant, même dans ses essais de jeunesse, une originalité que l'on verra s'affirmer de plus en plus avec les années.

Cette originalité réside d'abord dans la délicatesse des sentiments de l'homme autant que de l'artiste, délicatesse qui permet à Van Hasselt de discerner, par exemple, dans les affections du cœur, ce qu'il y a de plus intime, de plus discret, de plus fraîchement exquis. Telles sont notamment ces strophes, plaintives et résignées à la fois, qu'il a intitulées : *Premier Amour*. Il y a là une note toute personnelle, fine et tendre, une atmosphère comme imprégnée de parfums printaniers. On voit s'y refléter comme dans un miroir l'âme généreuse de Van Hasselt, âme faite pour le pardon et la pitié. Il ne connaît pas, lui, les basses jalousies, les rancunes, les haines souvent farouches d'un amoureux éconduit ou trahi.

Avec cette délicatesse marche tout naturellement de pair une certaine aristocratie de pensée et de sentiments qui, cette fois, le distingue de Victor Hugo. L'auteur des *Châtiments* n'a pas peur du mot cru, parfois du mot trivial ; son tempérament robuste s'accommode, de temps à autre, de certaines vulgarités[2]. Van Hasselt, en dépit de son

1. Van Hasselt ne tardera pas, d'ailleurs, à s'affranchir de cette dépendance trop complète vis-à-vis des préceptes de Boileau. Il suffit, pour s'en convaincre, de jeter un coup d'œil sur ses curieuses *Études rythmiques*, que nous aurions tort de ne pas mentionner ici, parce qu'elles constituent, pour notre auteur, un titre de plus à l'honneur de survivre. Si, dans leur ensemble, elles n'ont pas eu le succès qu'on pouvait d'abord en attendre, elles ont eu, tout au moins, le mérite de nous révéler ce que le vers français de neuf et de onze syllabes, parfois déprécié, renfermait de grâce et d'harmonie ; de plus, elles ont contribué à mieux nous familiariser avec certaines combinaisons de vers inégaux. (Voyez Jules Feller, article cité, p. 225.)

2. Émile Faguet (*Le XIX^e^ Siècle*, *Études littéraires*, p. 178, édition Lecène, 1888) le

amour pour le pauvre et le miséreux, conserve dans ses poèmes quelque chose de cette dignité noble et fière qui, toute proportion gardée, le rapproche de Lamartine. C'est cette aristocratie de pensée qui lui permet, quand il imite ou qu'il emprunte, de distinguer avec tant de subtile adresse les vraies beautés de tout ce qui n'en offre que l'apparence (nous venons, à l'instant, de le constater pour le *Palicare*). Il y a là certainement l'indice d'un goût esthétique extraordinairement affiné.

Enfin, ses premiers essais révèlent — et c'est là encore un des traits distinctifs de son originalité — des convictions religieuses profondément enracinées dans son âme, des convictions que n'altérèrent ni les cruelles épreuves subies par le père de famille (il perdit successivement plusieurs de ses enfants) ni les humiliations douloureuses infligées à l'artiste. Sa foi garda, au milieu des contrariétés et des revers, toute sa force et sa sérénité, et s'affirma, triomphante, dans les *Quatre Incarnations*.

HENRI GLAESENER.

trouve « un peu peuple ». Mais il a soin d'ajouter que, dans ses relations mondaines, il fut toujours d'une parfaite courtoisie.

MÉLANGES

REMARQUES SUR UN ARTICLE CONCERNANT L'ÉDITION ORIGINALE DE LA PREMIÈRE PARTIE DES « CONFESSIONS » DE J.-J. ROUSSEAU.

Monsieur le Dr Michaux vient de publier, dans la *Revue d'Histoire Littéraire de la France*, un article de cent trente-cinq lignes cherchant à infirmer les conclusions des cent pages parues sous ma signature, en 1927, dans le *Bulletin du Bibliophile*[1], au sujet des premières éditions générales des œuvres de Rousseau et de l'édition originale des *Confessions*. Dans cet article, le seul à ma connaissance qui ait présenté jusqu'ici des objections à mon étude, M. le Dr Michaux ne vise que la première partie des *Confessions* (livres I à VI) parue en 1782.

Je voudrais que la présente note fût aussi brève que l'article auquel elle répond, compte tenu des citations que je suis obligé d'en faire ; je ne m'arrêterai donc pas aux observations non pertinentes que tout lecteur de mon étude laisserait tomber de lui-même, soit parce que leur inexactitude est évidente, soit parce que M. le Dr. Michaux se voit contraint d'employer les expressions « a paru, *vraisemblablement*, » ou « *ont pu* paraître le même jour »... etc., toutes formules dont le caractère hypothétique ne comporte pas la discussion.

Je ne retiendrai que les deux seuls faits précis et essentiels que m'oppose M. le Dr Michaux et qui sont les suivants :

1° « La troisième livraison des *Œuvres complètes*, écrit-il, contenant la première partie des *Confessions*, a paru le 1er mars 1782[2]. »

2° « Les tomes VII et VIII des *Œuvres posthumes* ont paru entre le 1er janvier 1782 et le 25 février de la même année[3]. »

Pour prouver le premier point, M. le Dr Michaux utilise exclusivement la circulaire de la Société Typographique de Genève à ses souscripteurs dont j'ai donné, pour la première fois, le texte et la date.

1. Et qui viennent de paraître en tirage séparé chez M. Giraud Badin avec quelques compléments et tous les fac-simile nécessaires.
2. Au lieu de fin juin 1782, comme je l'ai démontré.
3. Au lieu de la première quinzaine de mai, comme je l'ai établi.

Se basant sur des déclarations du *Journal Helvétique*, écrit-il, M. Calemard dit que la dernière livraison des *Œuvres complètes*, contenant la première partie des *Confessions*, a paru en juin 1782. Mais, dans son étude même, on peut lire un document qui va à l'encontre de cette assertion. C'est un avis de la Société Typographique aux souscripteurs ainsi conçu : « En donnant *aujourd'hui* la troisième livraison des œuvres de Rousseau, nous achevons de remplir les engagements que nous avons pris avec le public, par notre prospectus du 1er mars 1782.

La circulaire est datée du 1er *mars 1782*. C'est donc à cette date qu'a paru la troisième livraison des *Œuvres complètes* comprenant, aux tomes XIX et XX, la première partie des *Confessions*. On aurait peine, en effet, à admettre qu'une circulaire de deux pages, datée du 1er mars 1782, déclarant en termes absolument précis (*aujourd'hui*) la parution de la dernière livraison, ait pu être imprimée trois mois avant la mise en vente de l'ouvrage quand il était si facile, en cas de retard, de ne pas faire figurer de date erronée.

Je n'avais pas cru nécessaire de donner à mes lecteurs l'explication de ce fait, car elle est simple, et il m'avait semblé que personne ne pouvait s'y tromper. La voici :

En février 1782, la Société Typographique de Genève décide de publier, en supplément aux trois livraisons de la collection, un certain nombre de volumes contenant des écrits de jeunesse et des pièces diverses relatives aux œuvres de Rousseau, que du Peyrou, fidèle aux instructions de son ami, n'avait pas voulu retenir dans l'édition complète de ses œuvres. La Société imprimait donc, le 1er mars 1782, aussitôt sa décision prise, une circulaire destinée à en informer les souscripteurs des *Œuvres complètes*. Si elle a mis dans cette circulaire le mot *aujourd'hui*, c'est qu'elle a pensé que le moyen le plus simple et le plus économique[1] de la faire parvenir à son adresse était de l'encarter — et elle a été encartée, en effet : l'exemplaire de M. Chrétien où je l'ai trouvée en fait foi — dans le vingt-quatrième volume, le dernier de la troisième livraison des *Œuvres complètes*, si bien que tout souscripteur, recevant cette livraison, à n'importe quelle date, pouvait y lire : « En donnant *aujourd'hui* la troisième livraison de l'édition des œuvres de Rousseau,... » etc., ce qui était exact. « Aujourd'hui » s'applique donc au jour où paraît cette troisième livraison, quel qu'il soit, et non pas à la date de l'impression de la circulaire qui, pour les souscripteurs comme pour les éditeurs, n'avait aucune importance.

Mais pourquoi M. le Dr Michaux préfère-t-il sa déduction, si subtile qu'elle puisse lui apparaître, à la courte et lumineuse constatation du *Journal Helvétique* de *juin* 1782 que tous les bibliographes ont retenue, lorsque, annonçant l'apparition des *Confessions*, ce journal ajoute « que les souscripteurs de l'édition générale des œuvres de 1782 *n'ont pas encore cet ouvrage* » ?

Donc, et bien antérieurement à mon étude, un point au moins de la bibliographie des *Confessions* était *certain* — et l'est encore, — c'est

1. J'ai démontré — et non déclaré — que ce second point avait pour elle de l'importance.

qu'en mars 1782, la troisième livraison des Œuvres complètes n'avait pas paru.

La seconde affirmation de M. le Dr Michaux est la suivante :

Les tomes VIII et IX des *Œuvres posthumes* ont paru entre le 1er janvier 1782 et le 25 février de la même année.

J'ai établi, notamment au moyen de la fameuse lettre de John Gillies, que tout le monde connaît, et je maintiens, comme date d'apparition de ces deux tomes : la première quinzaine de mai.

Mais, déclare M. le Dr Michaux,

M. Calemard s'est trompé également (c'est-à-dire : comme pour la troisième livraison des *Œuvres complètes*, ainsi que nous venons de le voir) sur la date de parution des tomes VIII et IX des *Œuvres posthumes*. Ce n'est pas en mai 1782, mais avant le 25 février qu'ils ont été livrés au public, par conséquent avant la troisième livraison des *Œuvres complètes* (que M. le Dr Michaux croit avoir paru le 1er mars).

Et, de ce fait nouveau et capital, il donne deux preuves successives :

Première preuve. — Les *Mémoires secrets*, dit de Métra, racontent, *le 20 février 1782*, que Voisenon représente Diderot « comme un charlatan... comme un fourbe ; en un mot : l'abbé Voisenon (*sic*) semblait à cet égard s'accorder avec ce qu'en dit *Rousseau dans ses Confessions* ».

Et M. le Dr Michaux d'en conclure évidemment : les *Confessions* avaient donc paru avant le 20 février.

Je me suis, cependant, donné la peine de rappeler que Rousseau, qui avait d'ailleurs prêté son manuscrit à pas mal de gens, a fait aussi trois lectures *intégrales* de ses *Confessions* pendant l'hiver de 1770-1771 : chez Mme d'Egmont, chez le Marquis du Pezay et chez Mme Necker. Ces lectures permettaient de prendre des notes, puisque Rousseau alla un jour chez Dusaulx voir ce que celui-ci avait rédigé pendant la deuxième. D'ailleurs, avec ou sans notes, et dès le lendemain de la première lecture, le tout Paris lettré, et à coup sûr l'abbé de Voisenon, savait parfaitement à quoi s'en tenir sur « ce que Rousseau, dans ses *Confessions*, disait de Diderot », *onze ans avant le 20 février 1782*.

Mais il y a mieux, beaucoup mieux. Si ignorant qu'on puisse être, en effet, de la bibliographie des œuvres de Rousseau, il suffit d'avoir ouvert une seule fois les *Confessions* pour savoir que la première partie (livres I à VI), seule parue en 1782, s'arrête au départ définitif des Charmettes, donc antérieurement à l'arrivée à Paris de Rousseau, qui ne fait connaissance avec Diderot que dans la deuxième partie (livre VII, p. 17 de l'édition originale) parue en 1789... M. le Dr Michaux n'aurait-il pas lu les *Confessions* ?

Il serait cruel d'insister ; mais M. le Dr Michaux, s'il est conséquent avec lui-même, ne manquera pas d'utiliser ce « vague renseignement », cette « assertion gratuite » que je lui abandonne pour démontrer, dans un prochain article, que les six derniers livres des *Confes-*

sions — ceux qui parlent de Diderot — ont paru avant le 20 février 1782, et cela, véritablement, fera sensation.

Deuxième preuve. — Enfin, continue le Dr Michaux[1], dans le tome XII des *Œuvres posthumes,* j'en ai trouvé[2] la preuve décisive : c'est une lettre d'un certain Villar, médecin et professeur de botanique à Grenoble, relative à une critique lancée par Rousseau contre M. Bouvier (*sic*) dans la VIIe Rêverie du *Promeneur Solitaire.* Cette lettre rectificative, adressée aux éditeurs du Supplément des *Œuvres*, est du 25 février 1782. Le tome IX contenant la fin de la première partie des *Confessions* et les *Rêveries* avait donc paru avant cette date. Comme ce volume est daté de 1782, il a par conséquent été mis en vente le 1er janvier et le 25 février 1782.

Je m'excuse de reproduire ici la lettre de Villar à la Société Typographique de Genève, qui est connue depuis cent quarante-six ans, mais tout le monde ne l'a pas sous la main et puisque M. le Dr Michaux y voit la « preuve décisive »...

Messieurs,

Vous serez sans doute surpris de recevoir des lettres et des mémoires de la part d'un homme qui n'a pas l'honneur d'être connu de vous : mais la réputation d'un Savant que l'Europe regrette, et que vous faites revivre, y est intéressée. Il s'agit d'accorder J.-J. Rousseau avec lui-même, de sauver le ridicule à un citoyen de Grenoble, homme de lettres, père de famille, ancien ami de Jean-Jacques, et de ne pas laisser ignorer au public la raison de l'incohérence de certains écrits que vous avez *sans doute*[3] jugé à propos de conserver comme formant un ensemble dont les moindres détails peuvent l'intéresser. Voici le fait :

Le R. P. Ducros, bibliothécaire et directeur du Cabinet d'histoire naturelle de Grenoble, m'a prié de répondre à une anecdote des *Rêveries* de Jean-Jacques qui intéresse M. Bovier et *qui lui a été communiquée de Genève.* Elle regarde les botanistes et c'est en cette qualité, ayant professé cette science pendant dix ans, que je suis invité et intéressé à résoudre toute équivoque qui peut la concerner.

La réputation de Jean-Jacques, le zèle que vous montrez à l'étendre en publiant ses derniers écrits, mes devoirs de citoyen honnête sont les motifs qui conduisent ma plume. *Ils sont détaillés dans le mémoire ci-joint que je vous prie de vouloir bien insérer à la suite de l'imputation faite à M. Bovier.* Il est fait dans le dessein de le ménager, ainsi que Jean-Jacques, sans rien soustraire au public de ce que *vous lui destinez.*

(Suivent quinze lignes de références sur ses qualités à lui, Villar, qui n'ont aucun rapport avec la question.)

Le 25 février 1782.

Signé : Villar D. M.,
Professeur de botanique,
chez M. Berthelot, près du collège, à Grenoble.

Pour tout homme qui comprend le français, en langage courant, ce fatras de botaniste veut dire :

Un ami de Genève, qui a connu d'une façon quelconque (par l'indiscrétion d'un typo, ou la vue d'une des copies des manuscrits faites

1. Ici, comme pour les objections précédentes, je rapporte *intégralement* et *textuellement* tout ce qu'il dit sur le sujet.

2. M. le Dr Michaux aurait également pu « trouver » cette lettre dans le tome VI du Supplément des *Œuvres complètes,* p. 449, où elle avait paru quelques mois avant le tome XII des *Œuvres posthumes.*

3. C'est nous qui soulignons certains mots de cette lettre, bien entendu.

pour l'édition, ou de toute autre manière) une anecdote concernant M. Bovier, de Grenoble, qui doit figurer dans les *Rêveries*, a raconté cette anecdote au R. P. Ducros.

A la requête de celui-ci, Villar *prie les éditeurs*, qui ont *sans doute* jugé à propos de conserver cette anecdote dans leur publication, *de bien vouloir insérer son Mémoire* explicatif *à la suite de cette anecdote dans* le volume que ces éditeurs *destinent au public*; d'où l'on ne peut conclure qu'une chose, le contraire, bien entendu, de ce qu'y a découvert le Dr Michaux : c'est que, le 25 février 1782, les *Rêveries* et le tome IX qui les contient *étaient en cours d'impression*[1].

Cette dernière constatation nous met donc, encore une fois, devant l'alternative : M. le Dr Michaux a-t-il lu ou n'a-t-il pas lu la lettre de Villar ?

Il a le choix.

J. Calemard.

1. Du Peyrou, cela va sans dire, laissa tomber le factum de Villar : il ne publiait rien, nous l'avons dit, qui ne fût de la main de Rousseau ; les éditeurs du Supplément l'ont recueilli.

UN RÉQUISITOIRE CONTRE VOLTAIRE (1746).

Les Archives du Vatican[1] ont conservé[2] une longue lettre dont l'auteur proteste contre les grandes faveurs accordées à Voltaire par Benoît XIV en 1745 ; non seulement le poète avait fait accepter au pape la dédicace de son *Mahomet*[3], mais il reçut un « petit bref » avec la « bénédiction apostolique » et deux « grosses médailles » d'or qui portaient l'image du Souverain-Pontife. L'auteur de la lettre, en post-scriptum, sollicite, lui aussi, des médailles,... mais il ne les veut que d'argent. On ne doit pas supposer qu'il ait écrit son réquisitoire avec le seul désir de recevoir, à titre de consolation, les très précieuses médailles.

PIERRE MARTINO.

Tres Saint Pere,

Tous les bons catholiques de France ont apris avec une extrême douleur, que Votre Sainteté avoit envoyé à l'infame Athée Arrouët de Voltaire deux medailles d'or, comme une marque de la protection, et de la bienveillance dont Votre Sainteté daigne l'honnorer. Sans doutte que Votre Sainteté ne connoît point tous les ouvrages du Monstre qu'elle a daigné recompenser, car dans plusieurs, avec la plus grande hardiesse, il a attaqué ce qu'il y a de plus respectable, et de plus sacré dans Notre Sainte Religion. Et rien ne seroit plus propre à authoriser l'impieté et le libertinage, que de croire serieusement que Votre Sainteté ait voulu luy accorder sa bienveillance apres touttes les infamies et les sotises qui sont sorties de son cerveau timbré, et j'oserois meme bien dire que ce seroit la plus grande derision qui pourroit estre faitte de la Religion. Et, pour en donner à votre Sainteté quelques echantillons marqués, qui serviront de preuves bien convainquantes de ce que j'ay l'honneur de luy avancer :

Dans une lettre ecrite au duc de Sully, au sujet de la mort de l'abbé de Chaulieu qui étoit un Poëte et un bel Esprit du dernier Siecle, mais qui étoit Deïste declaré il luy marque entre autres choses :

L'Éternel Abbé de Chaulieu[4]
Paroîtra bientôt devant Dieu
Et si d'une muse feconde
Les vers aimables et polis
Sauvent une ame en l'autre monde

1. Un document du même genre, relatif à la *Pucelle*, est conservé à la Bibliothèque universitaire de Bologne (Coll. 270, n° 9 du vol. XVI). Il a été publié par P. Toldo sous le titre : *Un rapporto à Benedetto XIV contro* la Pucelle *del Voltaire* dans *Rendiconto delle sessioni della R. Accademia delle scienze dell' Istituto di Bologna : classe di scienze morali*, série II, vol. V (1920-1921), p. 19-32.

2. Instr. Miscell. 5370. Je reproduis la lettre d'après une photographie qu'a bien voulu faire prendre à mon intention Mr Eug. Tisserant.

3. Voir P. Martino, *L'Interdiction du* Mahomet *de Voltaire et la Dédicace au pape* (Mémorial Henri Basset, 1928).

4. Je n'ai noté les différences de texte que dans les cas où il y a eu erreur manifeste de copie.

Il ira droit en Paradis.
L'autre jour, à son agonie,
Son curé vint de grand matin
Luy donner en ceremonie
Avec son huile et son latin
Un passeport pour l'autre vie.
Il vit tous ses pechez lavez
D'un petit mot de penitence
« Et receut ce que vous scavez
« Avec beaucoup de bienseance[1] ».

Votre Sainteté voit par ces deux derniers vers la façon de penser de l'infame Athée à qui elle a daigné accorder sa protection, et l'air avec lequel il attaque la réalité du Tres Saint Sacrement de l'Autel qu'on doit louer à jamais.

Dans une Epitre aussy en vers adressée à la marquise du Chatelet sous le nom d'Uranie, Sur la Religion, il debutte ainsy :

Tu veux donc, belle Uranie,
Qu'erigé par ton ordre en Lucrece nouveau
Devant toy d'une main hardie
A la Religion j'arrache le bandeau.
Que j'expose à tes yeux le dangereux Tableau
Des mensonges sacrés dont la terre est remplie
Et que ma Philosophie,
T'apprenne à mépriser les horreurs du Tombeau
Et les terreurs d'une autre vie.

Ensuitte et sur le meme ton, il attaque les plus grandes Veritez de la Religion, la venue de Notre Seigneur Jesus Christ et le mistere de la croix, et debite mil horreurs effroyables, il dit entre autres choses :

Son Sang du moins, ce Sang d'un Dieu mourant pour nous,
N'étoit-il pas d'un prix assez noble, assez rare
Pour suffire à parer les coups
Que l'Enfer jaloux nous prépare.
Quoy! Dieu voulut mourir, pour le Salut de tous,
Et son trepas est inutile.
Quoy! l'on me vantera sa clemence facile
Quand remontant au ciel, il reprend son courroux.
Quand Sa main nous replonge aux eternelles abimes
Et que par ses fureurs, il efface ses bienfaits[2],
Ayant versé son Sang pour expier nos crimes
Il nous punit de ceux que nous n'avons pas faits;
Ce Dieu poursuit encore aveugle en Sa colere
Sur les derniers enfants l'erreur d'un premier Pere.
Il redemande compte à cent peuples divers,
Assis dans la Nuit du mensonge
De Ses obscuritez ou luy mesme il les plonge,
Luy qui vint, nous dit-on, eclairer l'Univers.
Ameriques, vastes contrées,
Peuples que Dieu fit naitre aux portes du Soleil,
Vous vastes Nations hyperbolées[3]
Vous que l'erreur nourrit dans un profond Sommeil
Vous serez donc un jour à sa fureur livrées
Pour n'avoir pas seu qu'autrefois
Dans une autre hemisphère aux plaines Idumenées[4]
Le Fils d'un Charpentier expira sous la croix.

1. Épître à M. le duc de Sully (1720), éd. Moland, t. 10, p. 249.
2. Et que par sa fureur effaçant ses bienfaits.
3. Hyperborées(!).
4. Dans un autre hemisphère, au fond de la Syrie.

Non, je ne connois point à cette indigne image
Le Dieu que je dois adorer,
Je croirois le deshonnorer
Par un si criminel hommage.
Entends, Dieu que j'implore, entends du haut des cieux
Ma voix pitoyable et sincere.
Mon incredulité ne doit point te deplaire
Mon cœur est ouvert à tes yeux.
On te fait un tiran, je cherche en toy mon pere.
Je ne suis point chrestien, c'est pour t'aimer mieux.

Et il finit cette infame piece qui meriteroit sans doutte le feu avec son auteur, en disant à sa chere Uranie :

Crois qu'en tous temps, et en tous lieux[1]
Le cœur du juste est pieux.
Crois qu'un Bonze modeste, qu'un dervis charitable[2]
Trouve plutost grace à ses yeux
Qu'un Jenseniste impitoyable
Ou qu'un Jesuiste ambitieux.
Et qu'importe en effet sous quel titre on l'implore
Tout hommage est receu, mais aucun ne l'honnore.
Ce Dieu n'a pas besoin de vos vœux assidus
Si l'on peut l'offenser, c'est par des injustices.
Il nous juge sur nos Vertus
Et non pas sur nos Sacrifices[3].

Vous voyez Tres Saint Pere si un Monstre qui a ecrit des choses aussy horribles merite la bienveillance du Vicaire de Jesus Christ en terre et d'un Souverain Pontife qui par sa Science et sa Pieté fait l'admiration de tout le monde chrestien.

Il a fait imprimer ces pieces en France et en Hollande differentes fois, et rien n'est plus commun ny plus dangereux; il a meme eu la hardiesse de faire imprimer ses lettres Philosophiques sur differens sujets malgré la deffence expresse de Monsieur Daguesseau chancellier de France, ouvrage dans lequel il fait les plus grands efforts pour authoriser les oppinions les plus criminelles, et les plus absurdes, où il sappe le fondement de toutte vertu, et où par une incertitude affectée il place touttes les Religions presqu'au meme rang pour finir enfin par n'en reconnoitre aucune.

Dans la Vingtieme lettre sur les Seigneurs qui cultivent les lettres il a traduit en vers François une description de l'Italie faitte, dit-il, par un Seigneur Anglois fort jeune, mais que je croy qu'elle pourroit bien estre de son bon amy le duc de Richelieu[4], que l'on meprise assez souverainement icy, par bien des raisons qui ne luy font point du tout d'honneur, la voicy :

Qu'ai je donc vû dans l'Italie
Orgueil astuce et pauvreté,
Grands complimens, peu de bonté
Et beaucoup de ceremonie,
L'extravagante comedie
Que souvent l'Inquisition
Veut qu'on nomme Religion,
Mais qu'icy nous nommons folie,

1. Crois que devant son trône, en tout temps, en tous lieux.
2. ... Modeste, un dervis...
3. *Le Pour et le Contre,* connu alors sous le nom d'Épître à Uranie (d'abord à Julie), 1722 (impr. 1732), t. 9, p. 358.
4. L'auteur est lord Hervey : *Lettres philos.*, éd. Lanson, t. II, p. 123.

La nature en vain bienfaisante
Veut enrichir ces lieux charmans
Des Prêtres la main desolante
Etouffe les plus beaux presens.
Les Monsignors soi-disant grands,
Seuls dans leurs palais magnifiques,
Y sont d'illustres fainéants
Sans argent et sans domestiques,
Pour les petits sans liberté,
Martirs du joug qui les domine
Ils ont fait vœu de pauvreté
Priant Dieu par oisiveté
Et toujours jeunant par famine.
Ces beaux lieux du Pape benis
Semblent habités par les diables
Et les habitans miserables
Sont damnés dans le Paradis[1].

Dans sa Tragedie d'Œlipe qu'on regarde comme la meilleure de ces pieces de Theatre, il dit encore en parlant des Prêtres, et on ne doit point estre etonné qu'il en parle mal, pensant comme il fait :

Les pretres ne sont point ce qu'un vain Peuple pense
Notre credulité fait toute leur science[2].

Je pourrois Tres Saint Pere vous citer bien d'autres endroits de ses ouvrages les plus fameux que sans doutte vous ne condamneriez pas moins que ceux que je cite exactement à Votre Sainteté mais je ne finirois point si je vous vous (*sic*) faire connoitre toutes ses extravagances.

Et j'avoueray cependant à Votre Sainteté que depuis que j'ay apris (non pas sans surprise) la faveur qu'elle luy avoit faitte, et qu'il a été en outre receu à l'accademie francoise[3], et qu'il se trouve par là associé avec des Eveques de France, dont il y a quelques uns egallement distingués par leur scavoir et par leurs mœurs et entre autres Monsieur Mongin[4] Eveque de Bazas qui a ecrit fortement contre les erreurs du Pere le Courayer[5] Chanoine Regulier de Ste-Genevieve, et a dit entr'autres que tant qu'on se borneroit à condamner une mauvaise doctrine sans toucher à la personne, l'auteur impuny n'en deviendroit que plus sur et plus temeraire par la celebrité qu'il acquiert à son nom, comme fait en effet Voltaire par la protection que Votre Sainteté luy accorde et par l'honneur qu'on luy a fait de l'admettre à l'accademie Francoise avec des Eveques respectables et d'autres j'avoueray dis-je à Votre Sainteté que je suis souvent tres embarassé quand je vais à la messe et que je ne suis pas maitre des douttes qui s'elevent souvent malgré moy secrettement dans mon Esprit sur la réalité du Sacrifice qui s'offre continuellement parce que je pense que si naturellement quelqu'un doit se porter avec zele, à confondre l'ateisme declaré et le libertinage, c'est au chef de la Religion, au lieu de le proteger, et apres luy aux Eveques, au lieu de rester comme font ceux de l'accademie Francoise, en societé avec un Monstre qui l'a deshonnorée tant de fois, dans ses Mysteres les plus saints et les plus respectables, ce qui ne peut qu'authoriser de plus en plus le libertinage et l'impieté, si Votre Sainteté, Tres Saint Pere daignoit me faire scavoir ce qu'on doit penser sur tout ce que j'ay l'honneur de luy marquer cela me tireroit d'un fort grand embaras, et dans lequel je me trouve souvent ; d'autant mieux que Nous avons en

1. *Lettres philos.*, éd. Lanson, t. 2, p. 120-121.
2. Acte 4, sc. 1, t. 2, p. 93.
3. Le 8 mai 1746.
4. Edme Mongin (1668-1746), évêque de Bazas en 1724.
5. P.-F. Le Courayer (1681-1776), censuré le 22 août 1727.

France un Poëte aussy estimable par son Esprit que par ses ouvrages qui a fait un Poëme admirable sur la grace et un autre sur la Religion qui n'est pas moins beau, Et qui a juste titre meritoit la bienveillance de Sa Sainteté c'est M. Racine de l'accademie des inscriptions.

J'ay L'honneur d'estre avec le plus profond Respect de Votre Sainteté
Tres Saint Père

Le Tres humble tres obeissant serviteur Et tres fidel fils en Jesus Christ
François Philibert Louzeau.

De Paris ce Vendredy 7 octobre 1746.

J'ay deja Pris la liberté d'écrire à Votre Sainteté et d'adresser ma lettre à M. l'abbé de Canillac[1] ambassadeur de France, mais comme aparament, il est amy de Voltaire il l'aura gardée sans la remettre à Votre Sainteté, ce qui fait que je prends la liberté de luy ecrire directement, comme j'ay une extreme envie d'avoir un portrait ressemblant de Votre Sainteté, et que je n'en ay qu'une petitte Estampe, qui n'est pas meme ressemblante au portrait que j'en ay vu à Sainte-Genevieve dans la salle des Papes, je vous auray une tres grande obligation si votre Sainteté veut bien m'envoyer deux medailles d'argent seulement, mais des meilleures et des mieux gravées, j'en donneray volontiers la valeur aux pauvres, je demeure à Paris rue de la tixerandrie proche le cimetiere Saint-Jean.

1. Sur la prière du marquis d'Argenson, ministre des Affaires étrangères, il s'était entremis auprès de Benoit XIV pour faire obtenir à Voltaire deux médailles d'or avec l'effigie du pape.

LETTRES FAMILIÈRES DE PARNY

(*Suite.*)

[XIV]

Mad^e du Portail. (N° 13.)

Paris, le 25 mars 1790.

J'ai reçu, ma chère Javotte, ta lettre du 18 9^bre n° 6[1]. elle m'a fait grand plaisir, parce que tu m'y annonces trois bonnes nouvelles. 1° le rétablissement de la santé de Du Portail. 2° L'arrivée de ton fils, dont tu seras certainement content [*sic*]. 3° ton émigration à l'île de France. je n'aurois jamais cru que ton mari et toi eussiez assez de courage pour prendre ce parti. vous me paroissiez tenir à votre sol natal, et à vos habitations qui ne vous donnoient aucun revenu. Dieu soit loué: tu vivras maintenant plus agréablement, et ta fortune s'arrondira. il ne reste plus qu'à déterminer Montchéri[2] à t'imiter. j'ai toujours eu dans l'idée que j'irois te rejoindre; mais je dépends plus que personne des événemens. le peu que j'ai est placé ici; dans l'embarras actuel des affaires, il n'y a pas moyen de dégager ses fonds; je l'ai tenté et j'ai vu que je tentois l'impossible. d'ailleurs il faut que je m'arrange de manière à ne pas perdre mon service et l'espérance de la croix de Saint-Louis. le militaire de France va prendre une autre forme; les Colonies auront ensuite leur tour. je verrai si je puis me tirer de presse dans cette bagarre. je sais que je n'ai nul besoin de cette croix, qui va perdre plus que jamais de son prix[3]. mais j'ai besoin d'une pension de retraite, quelque mince qu'elle fût [*sic*]; et on ne donne point de retraite aux officiers de mon âge.

Je te remercie, ma chère amie, de ne pas ressembler au reste de la famille. je croyois qu'elle me dédommageroit en partie des dépenses que j'ai faites pour éteindre les dettes criardes du C^te de Parny. mais elle a bien vîte [*sic*] oublié notre pauvre frère, et elle m'oublie tout aussi honnêtement, quoique je sois encore vivant. ta contribution est forte; il semble que tu veuilles réparer le tort des autres parens. je vais faire (*sic*) pour ton fils un excellent fusil à deux coups. les canons sont de Leclerc et c'est lui-même qui se charge de les faire monter. j'enverrai ce fusil, bien emballé dans une caisse à M^r de Kerbalanec.

Mad^e de L'Isle est très contente du caffé que je lui ai donné de ta part; ma commission a été bien faite à L'orient. tu feras bien de lui en envoyer l'année prochaine deux balles de choix, elle est très attachée à ton fils. il manqueroit à la reconnaissance, s'il ne lui écrivoit pas de tems en tems.

1. Avec cinq mois de retard.

2. Montchéri ne l'imita pas, et vécut par la suite assez malheureux, ainsi que ses filles, à l'île Bourbon. (Voir lettres XXIII et XXIV.)

3. Sur la croix de Saint-Louis, voir lettre X, note 3. Il l'obtint le 3 avril 1791, avec des états de service portant sur un total de vingt-quatre ans dix mois, dont un an de service d'outre-mer, comptant double. Il n'en parle pas, dans ses lettres, de cette époque (il est vrai qu'il en manque trois entre le 25 mars 1790 et le 10 mars 1791 et une entre cette dernière et le 1^er avril 1792. Dans celle qui précède immédiatement la lettre du 1^er avril 1792 et dont la date est brûlée, il donne comme adresse : *A M. de Parny, chevalier de Saint-Louis,* mais c'est une adresse intérieure sous seconde enveloppe. Le titre devait être déjà dangereux.

Donne-moi, je t'en prie, des nouvelles d'Amédée. quelqu'un de Saint-Paul m'a dit ici qu'il étoit mal, et, même très mal, chez Mad[e] de Palmaroux; qu'elle le traitoit durement, et sembloit regretter le peu de pain quelle lui donne.

Justes dieux! quels parens avons-nous donc, ma chère Javotte ? le sang me bout dans les veines. sa tante a envie de me le renvoyer, si j'en crois le Ch[er] Antoine[1], et de lui faire une pension de 1200 liv. je la connois assez pour être sûr qu'une fois débarassée [*sic*] de cet enfant, elle n'enverroit pas un sou. dis-moi, ma chère amie, est-il vrai que cette femme-là soit notre sœur? non, de par tous les diables, non.

J'espère que tu me donneras de grands détails sur son nouvel établissement. je veux m'orienter d'ici et savoir où te prendre sur ton habitation[2].

Adieu, ma chère Javotte, je vous embrasse tous avec la tendresse d'un frère et d'un ami.

[*Paraphe.*]

[XV]

Mad[e] du portail. (N° 17.)

Paris, ce 10 mars 1791[3].

Il faut bien, ma chère Javotte, que je te donne de mes nouvelles. il faut bien te dire que je t'aime, et que toutes les révolutions du monde ne m'empêcheroient pas de penser à toi; sois sure [*sic*] de cette vérité-là. nous en sommes encore au même point; toujours le trouble et l'anarchie[4]; et le pire de la chose, c'est que le diable, tout fin qu'il est, ne pourroit pas prévoir comment elle finira. cette situation est en vérité trop cruelle et trop fatiguante [*sic*]. vous vous plaignez des coups de vent là-bas; celui qui nous balotte [*sic*] maintenant dure depuis deux ans et durera peut-être encore plus long-tems. cela est tout-à-fait gracieux [*sic*]. mais il me semble que vous avez aussi votre petite révolutionette (*sic*), vous autres qui ne devriez penser qu'à faire du caffé et des revenus. vous chassez votre Gouverneur, et vous vous emparez lestement de l'administration des Finances[5]. courage, mes amis, à merveille; il ne convient pas que vous soyez plus sages que nous.

Quand donc verrai-je de ton écriture ? il y en avoit peut-être pour moi sur l'Amphytrite (*sic*). mais tu sais ce qui est arrivé à ce pauvre vaisseau. il s'est perdu corps et biens sur les côtes de Bretagne, à l'exception de trois hommes et de quelque lettres. vos deux députés[6] ont été noyés inhumainement. cela est

1. Son jeune frère du troisième lit. (Voir lettre XI, note 7.)

2. Cette « habitation » (propriété rurale aux colonies, avec maison d'habitation) se trouvait sur le plateau intérieur de l'île de France, au quartier des plaines Willems. Aux Mascareignes, ce sont les plateaux qu'on qualifie de plaines. (Voir lettres XVIII et XIX.)

3. Il manque les lettres n[os] 14, 15 et 16 embrassant un espace d'un an.

4. Débats relatifs à la Constitution de 1791, au droit de *veto*, à la constitution civile du clergé, troubles dans le Midi et dans l'Ouest, affaire du régiment de Château-vieux. Mirabeau mourra le 2 avril. Le roi s'enfuira le 20 juin.

5. A la suite d'une série de manifestations tumultueuses, où la populace alla jusqu'à dresser une potence devant le palais du gouverneur à Port-Louis, celui-ci, le vicomte Thomas de Conway, remit entre les mains de son subordonné, David Charpentier Cossigny, gouverneur de l'île Bourbon, le 29 juillet 1790, sa démission de gouverneur général des îles de France et de Bourbon. Je ne vois pas à quelle confiscation des finances il est fait allusion.

6. Le 1[er] juillet 1790, MM. Collin et Codère, ayant pour suppléants MM. Pierre Monneron et de Missy, sont élus députés à l'Assemblée nationale constituante par l'Assemblée coloniale de l'île de France. Le 11 juillet 1791, l'Assemblée coloniale apprit que ses députés avaient péri dans un naufrage sur les côtes de Bretagne, et nomma un nouveau député, M. d'Adhémar, qui partit sur la frégate la *Méduse*, qui devait à son tour, mais vingt-cinq ans plus tard, le 2 juillet 1816, faire un célèbre naufrage.

infâme ; et l'on devroit bien rendre un bon décret contre la mer et contre le vent du Sud-Ouest.

M. de Souville[1], qui traînoit depuis long-tems, vient de mourir. il avoit la goute [*sic*] sur la vessie, et une bile recuite que les médecins appellent la maladie noire. trois heures avant sa mort, celui qui le traitoit assuroit qu'il n'y avoit pas de danger. pour moi, si je meurs, ce ne sera que d'ennui; car tout ceci n'est pas gai; peut-être aussi sera-ce de faim.

Je t'embrasse, ma chère Javotte, toi et tout ce qui t'entoure.

[*Paraphe.*]

A Madame, Madame Du Portail, chez Mad^e^ Frichaut, au Port-Louis, à l'Ile de France.

Recommandé à M. Sainte-Croix, lieut. de v^au^.

[XVI]

Mad^e^ Du Portail. (N° 19.)

Paris[2].

Il y a quinze grands mois, ma chère Javotte, que je n'ai reçu un seul mot de toi. il semble que je sois devenu bâtard, et que je n'aye plus de parens au monde. c'est par des étrangers que j'ai appris les désagrémens de ton passage à l'île de france; c'est par des étrangers que j'ai appris le mariage du Ch^er^ Antoine; c'est par des étrangers que j'ai appris la mort de Mad^e^ Montchéri[3]; et c'est par des étrangers que j'apprends la maladie grave de Mad^e^ Ant^e^ de Parny. ce ne sont pourtant pas les occasions qui manquent; il arrive des vaisseaux presque tous les mois. ce n'est pas le tems non plus. car certainement vous en avez de reste; d'ailleurs il n'en faut pas beaucoup pour écrire à un pauvre diable de frère : je me porte bien et je t'aime. quant aux affaires, je n'en parle pas. n'est-il pas pourtant un peu étonnant que je ne sache rien, absolument rien sur la succession de notre frère[4] ? si je n'avois pas ici quelques amis, il y a longtems que je serois mort de faim sans même que mes parens daignassent s'informer de mon sort. ce n'est pas sans raison qu'on dit que des amis valent mieux que des parens. il y a au moins des devoirs essentiels qu'il faudroit remplir. M^r^ de Romainville a remis depuis 15 mois à Montchéri des fonds qui appartiennent à nos neveux[5]. pourquoi [... lacune] part de ceux qui sont en [... lacune] extrême besoin? c'est négligence, je le sais, [... lacune] conviendras qu'il n'est pas permis de la pousser aussi loin. comme tuteur, il aura des comptes à rendre à ses pupilles, et je ne vois pas quelle réponse valable il pourra faire à un pareil reproche. je n'en crains pas de leur part. mes comptes sont rendus et signés par eux; les fonds sont placés avec toute sureté [*sic*]; les deux aînés en touchent les intérêts ; je

1. L'ancien gouverneur de l'île Bourbon.

2. Une brûlure du papier a détruit la date de la lettre. De là aussi les cinq lacunes qu'on trouvera plus loin. Cette date se place entre le 3 avril 1791, où Parny obtint la croix de Saint-Louis, et le 1^er^ avril 1792, date de la lettre suivante. La lettre n° 18 manque; il y parlait sans doute de cette décoration.

3. Antoine Parny avait épousé Geneviève Volnay de Palmaroux. (Voir lettre XI, note 7.) Sur Parny-Montchéri, autre frère du poète, mais de la même mère, voir lettre II, note 2.

4. Paul Parny, dit Parny de Terraincourt, mort en 1788. (Voir lettre II, note 6.)

5. Les quatre fils de Jean-Pierre Parny, l'aîné de la famille. Montchéri est le tuteur des deux derniers, le poète celui des deux aînés, c'est-à-dire le marquis et Henry. On pourrait compléter comme ceci la phrase qui contient trois lacunes : « Pourquoi *n'envoie-t-il pas la* part de ceux qui sont en *France et qui se trouvent dans un* extrême besoin? C'est négligence, je le sais, *mais tu* conviendras qu'il n'est pas permis de la pousser aussi loin. »

touche pour les deux autres, et je place à mesure. j'ai déjà écrit dix fois que l'argent rapportant plus aux îles qu'ici, il falloit que Montchéri retirât celui qui appartient à ceux qui sont là-bas; mais il n'y songe même pas, et par là il fait un tort réel à ses neveux qui pourtant n'ont rien à perdre. tu vois ma chère amie, ce que produit la paresse. je la pardonne, tant qu'elle ne nuit qu'à nous; mais dès qu'elle commence à nuire aux autres, elle prend un autre nom et on ne la pardonne plus.

J'ai fait faire mon portait exprès pour toi, et tout le monde le trouve frappant. mais comme j'ignore si tu existes encore, du moins pour moi, je n'ose l'envoyer. j'attendrai que tu m'ayes donné signe de vie. ne m'écris plus sous l'enveloppe de Mr Campan. il vient de mourir et cet évènement m'écrâse [*sic*]. j'avois placé sur lui 30000 liv. au grand étonnement de tout le monde, il laisse des affaires très dérangées et ses cré... [... lacune] écris-moi le couvert [... lacune] *Choiseuil* [*sic*] à Paris ; et adresse tes lettres à [... lacune] à Lorient. si Frétin change de logement, il en [... lacune] ...iendra Mr Lauchon, et les lettres ne se perdront pas[1].

Motais[2] est maintenant à Rennes auprès de sa mère. il partira au mois de mars pour aller rejoindre sa femme, et compte la ramener dans 3 ans. c'est compter sans son hôtesse.

Desbassaing[3] se porte assez bien, mais il s'ennuye à périr. je crois qu'il repartira dans peu avec tous ses enfans.

Adieu, ma chère Javotte. je t'embrasse comme si tu m'aimais encore et j'embrasse tout ce qui est auprès de toi.

[*Paraphe.*]

P. S. — Toutes réflexions faites, quand tu voudras me parler d'affaires, adresse ta lettre à *Mr de Parny, chevalier de Saint-Louis*, — le reste en blanc. mets ensuite une seconde enveloppe et écrit dessus : *A Mr Aleaume notaire, pour remettre a Mr de Parny, Rue Croix des Petits-Champs,* à Paris.

[*Paraphe.*]

[XVII]

Mad[e] du Portail. (N° 20.)

Paris, ce 1er avril 1792.

Tu n'es donc pas morte, ma chère Javotte? je reçois ta lettre n° 11 du 7 Xbre dernier[4]. c'est en vérité la première depuis ton passage à l'île de france[5]. mets-toi à ma place, et imagine-toi toutes les réflexions que j'ai dû faire. aussi ai-je laissé partir Motais pour Bordeaux où il va s'embarquer, sans lui donner une seule ligne pour toi. il m'a demandé mes lettres ; mais je lui ai répondu que n'entendant plus parler d'aucun de vous depuis deux

1. On pourrait compléter comme ceci la phrase : « Ses *créanciers perdront les deux tiers*. écris-moi sous le couvert *de M. Fortin rue de* Choiseuil, à Paris, et adresse tes lettres à *M. Lauchon,* à Lorient. Si Fortin change de logement, il en *préviendra* M. Lauchon. » C'est la veuve de Fortin qu'il épousera. (Voir lettre XXIII.)

2. Sur Motais de Narbonne, voir la lettre XI.

3. Panon-Desbassayns, fils ou petit-fils, comme Panon-Du Portail, d'Augustin Panon, né à Toulon en 1670, établi à l'île Bourbon en 1689, et de Françoise Châtelain, établie dans l'île après le massacre de Fort-Dauphin (1674). La veuve de Panon-Desbassayns, avant ou après la mort de celui-ci, repassa à l'île Bourbon avec ses enfants. Elle y administra remarquablement les biens de son mari et maria ses deux filles aux deux frères de Villèle, dont l'un fut le célèbre ministre de Louis XVIII et dont l'autre a fait souche à l'île Bourbon.

4. Avec quatre mois de retard.

5. Elle lui avait annoncé la nouvelle (ou le projet) de cette émigration le 18 novembre 1789. (Voir lettre XIV.)

ans, que n'ayant appris que par le public le mariage de mon frère et la mort de ma belle-sœur[1], je devois en conclure que mes parens étoient morts ou qu'ils ne [*sic*] se soucioient bien de moi; et que, dans l'un et l'autre cas, il étoit parfaitement inutile d'écrire. par la même raison je ne lui ai pas remis mon portrait que j'ai fait faire exprès pour toi. j'en suis d'autant plus fâché qu'il ne se présentera peut-être pas de sitôt une occcasion aussi sure [*sic*].

D'après ce que tu me mandes de mes affaires, je vois que les absens ont tort à Bourbon. voilà donc les Lebreton et Mad^e^ Dachery[2] qui mettent opposition sur ce qui me revient de la succession de mon frère? j'espère que Romainville mettra fin à toutes ces chicanes. vends, ma chère amie, vends ma part de ce terrein [*sic*] du Grand Port dont M. de la Roche a eu soin d'exploiter les bois[3]; vends la Plaine des Caffres[4] [*sic*], lorsque tu pourras le faire avec sureté [*sic*]. puisque Mont chéri a su accrocher des De Lanux[5] quelques bariques [*sic*] de vin, tâches [*sic*] d'en faire autant pour moi. quant aux rentes, elles ne valent que quelques bouteilles seulement, mais prends les toujours. ce sera un commencement de cave, et je crois que je boirai quelque jour de ce vin-là. aussi garde toi bien de m'envoyer ce que tu as à moi; j'éprouverois une perte trop considérable[6]. place plutôt là-bas, mais d'une manière sure, afin que je retire au moins quelque intérêt de mon argent; et attends que le cahos [*sic*] où nous sommes plongés se débrouille un peu. ne va pas placer sur les Monneron. Pierre et Augustin, associés pour l'établissement de l'île de France, ont fait banqueroute hier. Pierre a disparu; on croit qu'il s'est tué[7]

Nous aurons probablement une guerre extérieure, outre les discordes intérieures qui nous tuent. il paroît que plusieurs puissances vont nous tomber sur le corp [*sic*]. Dieu seul sait comment tout cela finira. mais la banqueroute est à peu près certaine dans touts [*sic*] les cas. lorsqu'elle arrivera, ton pauvre frère sera sur la paille: pis encore que sur la paille, car il faudroit la payer. le cadet de mes neveux est auprès du Prince dont il étoit premier Page[8]. l'ainé [*sic*] qui étoit dans le même pays est revenu depuis un mois, très aise d'avoir 25 ans[9], et de palper son bien qui consiste en 8 600 liv. dans un mois cela sera peut-être mangé. quant à moi, je voudrois être ailleurs, même au bout du monde; mais avant tout il faut vivre, et l'on ne vit pas de l'air du tems; si du moins Romainville pouvoit réaliser mes créances sur Mad^e^ Le Tort et sur mon frère! elles se montent à plus

1. Le mariage d'Antoine et la mort de M^me^ Parny-Montchéri.

2. Sur le procès Le Breton, voir lettre II, note 4. Les Lebreton doivent être les fils d'Henry Le Breton et M^me^ Dachery, leur sœur (ou plutôt d'Achery, mais nous sommes dans la période révolutionnaire, et l'on voit aussi Motais de Narbonne devenu Motais, M. de Romainville devenu Romainville et les Le Breton devenus Lebreton).

3. Le Grand Port est le port Sud-Est de l'île de France, près de la ville de Mahébourg. Il est célèbre par la victoire navale qu'y remporta l'amiral Pierre Bouvet sur les Anglais.

4. C'est le terrain dont il a été question lettre XII, note 6.

5. Il s'agit de l'héritage de son oncle Deriscourt de Lanux, mort depuis 1774. Bien entendu il ne s'agit pas de vin des îles. Elles n'en produisaient pas.

6. A cause de la dépréciation du papier-monnaie.

7. Pierre Monneron avait été, le 1^er^ juillet 1790, élu par l'Assemblée coloniale de l'île de France, député-suppléant à l'Assemblée coloniale. Un M. de Monneron, capitaine au corps de génie, faisait partie de l'expédition de La Pérouse en 1785. En février 1789, un M. Ange Monneron avait refusé le poste d'intendant général des îles de France et de Bourbon. Les banqueroutes avaient été fréquentes à l'île de France dans les années qui précédèrent la Révolution.

8. Henri Deforges-Parny était premier page du comte d'Artois, comme l'avait été son frère aîné, le marquis. Il s'agit probablement de la cour de Coblence.

9. Age de la majorité à cette époque.

de 80 000 liv. je me contenterois bien de la moitié ; ce seroit une ressource pour mes vieux jours. j'irois les manger auprès de toi, et je me trouverois plus heureux qu'ici.

Je reste sur cette idée, et je t'embrasse de tout mon cœur, ainsi que mon frère et vos enfans. je suis pourtant fâché que ton fils aîné ne m'écrive pas ; j'aurois voulu le croire sensible et reconnoissant.

[*Paraphe.*]

[XVIII]

(N° 22.) Paris, le 15 janvier 1793[1].

J'ai reçu, ma chère Javotte, ta lettre du 10 mai de l'année dernière[2] ; la caisse de miel m'est aussi parvenue ; mais sur dix bouteilles, il y en a eu sept cassées. elles étoient mal emballées. il vaudroit beaucoup mieux mettre le miel en potiches, si les potiches n'étoient pas si rares. je t'en remercie ni plus ni moins.

Je suis bien inquiet, ma chère amie. je sais que la petite vérole s'est introduite dans votre île par le défaut de précautions, et qu'elle fait des ravages au Port[3]. tu es à l'habitation, et très éloignée du Port. cependant mon inquiétude est extrême, et je grille d'impatience d'avoir de vos nouvelles à tous.

Je n'ai pas reçu la lettre dans laquelle tu entres dans quelques détails sur nos parens de Saint-Paul. de tous les miens, tu es la seule qui m'écrive. l'aîné[4] de mes neveux est ici, et se porte bien. je n'entends point parler du cadet.

Nous venons de passer une rude année. mais selon toutes les apparences celle-ci sera pire. il ne tient pas à moi que je n'aille te rejoindre. mais je ne peux pas retirer les misérables fonds que j'ai ici ; et pour peu que cela dure, je serai obligé de tendre la main. que la volonté de Dieu soit faite, puisque je ne peux pas m'y opposer, je prends patience, mais c'est en enrageant.

Ne me fais point passer mes fonds. place-les solidement, jusqu'à ce qu'il soit possible de prendre un parti.

Je t'embrasse de tout mon cœur, ainsi que mon frère et vos enfants. écris-moi donc ; je meurs d'inquiétude. les chagrins me viennent de tous côtés.

[*Paraphe.*]

1. La lettre n° 21 manque.

2. Avec huit mois de retard.

3. L'épidémie de petite vérole de 1792 fut introduite à l'île de France par le capitaine Ollier Grand-Pré qui y menait un convoi d'esclaves. Elle enleva 8 p. 100 de la population de l'île, surtout des esclaves, mais aussi des blancs, notamment M. Rudelle, directeur des hôpitaux du Port-Nort-Ouest, c'est-à-dire de Port-Louis, dont il est ici question. Elle sembla disparaître à la fin de l'année, mais recommença en 1793.

4. Le marquis. Il se garde de l'appeler par son titre, non plus que de dire où est Henry, lequel a émigré auprès du comte d'Artois. Nous sommes en pleine effervescence révolutionnaire. La République a été proclamée par la Convention le 21 septembre 1792. Le roi est en jugement et sera exécuté six jours après la date de cette lettre (21 janvier 1793). Parny doit craindre d'être suspect. Pas un nom propre dans cette lettre.

[XIX]

MADe DUPORTAIL (*sic*). (N° [*sic*].)

Paris, ce 15 juin 1793.

Je t'écris de la campagne, ma chère Javotte. comme j'ai laissé à Paris mon agenda, et que je ne me rappelle pas à quel numéro j'en suis resté avec toi, cette lettre n'en portera point.

Il vient d'arriver un vaisseau de l'île de france. on m'a dit, car les ouidire [*sic*] sont désormais ma seule ressource, que la petite vérole étoit tout-à-fait éteinte ; j'avois appris précédemment qu'elle n'avoit pas pénétré dans le quartier des plaines de Willems ; je suis donc à peu près sûr que tu n'as pas essuyé de pertes, et jai besoin de cette assurance pour ma tranquillité.

Nous sommes toujours ici dans les convulsions politiques. pour nous achever, toutes les puissances étrangères se coalisent contre nous[1]. il est impossible dans cet état de prévoir ce qui arrivera le lendemain. aussi on se dit chaque soir : voilà encore un jour de passé ; mais ou se garde bien de compter sur le suivant. je n'ai pas recu [*sic*] de lettres de M. Romainville [*sic*], et j'ignore parfaitement ce qu'il a fait ou ce qu'il n'a pas fait avec Demantort[2] [*sic*]. s'il a pu retirer quelques fonds, recommande lui bien de les placer là-bas. me les envoyer dans ce moment-ci, ce seroit m'ôter mon dernier morceau de pain. tu sais que ce malheureux Campan m'a emporté 30 000 liv., lorsqu'il s'en est allé à tous les diables[3]. il laisse beaucoup de créanciers. on perdra deux tiers, et l'autre tiers est entre les mains de la nation. aussi je n'y compte pas plus que sur l'exactitude des correspondances des îles. tu me demandes comment je fais pour vivre. les revenus étant trop modiques, malgré la plus grande économie, il faut bien que je prenne sur le fonds. aussi mon avoir s'écoule petit à petit. je serois très-inquiet sur l'avenir, si je croyois à un avenir, et si je n'étois pas sûr que la fin du monde approche. d'ailleurs, n'as-tu pas soin de me conserver des ressources. n'aurai-je pas éternellement la bienheureuse plaine des Caffres qui est une terre de promission, l'immense sucession De Riscourt qui sera bien payée, les rentes parisiennes du grand-père Delanux, et je ne sais quel terrain au Grand-port que tu as découvert[4].

Mais parlons sérieusement. il y a cent à parier contre un qu'avant peu je serai sur la paille. tu sais que j'ai de la philosophie, et alors j'en aurai besoin. mon plan est déjà fait ; je repasserai aux îles ; je m'y établirai maître d'école ; j'enseignerai l'arithmétique, la géographie, l'histoire et la littérature ; je me soumettrai même, s'il le faut, à montrer à lire et à écrire. crois-tu que je trouve assez d'écoliers pour me procurer de quoi vivre ? ne regarde pas ce projet comme une plaisanterie ; rien n'est plus sérieux. je ne parle pas du latin, car je m'imagine qu'on s'en soucie peu là-bas ; mais on ne peut guère, se dispenser d'apprendre à parler sa propre langue et à mettre l'ortographe [*sic*] ; et en ce cas, j'aurai certainement, la préférence sur les autres maîtres. je peux encore enseigner l'Anglais

1. L'exécution de Louis XVI avait été le signal de la Première Coalition ; la Russie l'Angleterre, la Hollande et l'Espagne se joignant à l'Autriche, à l'Allemagne, à la Prusse, à Naples et au Piémont déjà en guerre contre la France. Dumouriez a passé à l'ennemi le 5 avril. La Vendée est insurgée. La Commune de Paris a forcé la Convention à voter l'arrestation des Girondins, le 2 juin. Le Comité de Salut public fonctionne depuis le 6 avril. On remarquera que Parny a écrit Duportail et Demantort en un seul mot et supprimé la particule de M. Romainville.

2. Sur Demantort, voir lettres II et III.

3. Sur la faillite Campan, voir lettre XVI.

4. Tout cela est ironique. Voir les lettres précédentes.

et l'Italien. voilà tout mon savoir-faire. je ne parle ni de la musique [1] ni de la harpe, car je les ai abandonnées depuis longtems comme nuisibles à ma santé. quant à la danse et aux armes, cela m'ennuye et me fatigue.

Adieu, ma chère Javotte ; embrasse pour moi ton mari et tes enfans ; je suis préparé à tout ; sois de même. s'il est écrit là-haut que je ferai un voyage plus long que celui des îles, tu seras ce que je regretterai la plus au monde.

[*Paraphe.*]

[XX]

Au Cn Romainville a l'ile de la Réunion [2]. (N° 11).

Paris, ce 20 pluviôse l'an 2 (7 février 1794) [3].

Je saisis une occasion telle quelle, Citoyen, pour me rappeler à votre souvenir. votre lettre du 5 juin 1792, n'a été suivie d'aucune autre. mes affaires sont-elles finies, et l'issue en est-elle heureuse pour moi ?

M'avez-vous ménagé une poire pour la soif ? il me faudroit aussi une patate [4] pour la faim, car je commence ici à tirer la langue. vous concevrez facilement mon inquiétude, et j'espère en être délivré avant que cette lettre vous parvienne, si toutefois vous avez eu quelque occasion pour écrire.

Le notaire [5] auquel vous adressiez vos lettres pour moi vient de mourir. je l'ai remplacé par *le Citoyen Bonnomet notaire, rue de Chabanois.* c'est sous son couvert que vous voudrez bien m'écrire désormais.

Salut et amitié.

Évariste Parny (*et paraphe*).

Au citoyen Romainville au quartier Saint-Denis à L'île de la Réunion [en surcharge :] à Saint-Louis [6].

[XXI]

Mr Henry Parny.

Paris, le 10 Nivôse an 10.

Où diable courez-vous donc, mon cher Henry [7], avec ce grand caleçon, ce

1. Il l'avait trop bien enseignée à Éléonore. Voir *Poésies érotiques,* livre I, VIII.

2. M. de Romainville est devenu le citoyen Romainville, de même que M Bonnomet. C'est que nous sommes en pleine Terreur, au milieu de la lutte entre Danton, Hébert et Robespierre. L'île Bourbon a pris le nom d'île de la Réunion, en commémoration de la réunion des gardes nationaux avec les fédérés de Brest et de Marseille pour la prise des Tuileries (10 août 1792). Le décret de la Convention du 19 mars 1793 porte que : « La Convention nationale, sur la proposition du ministre de la Marine, convertie en motion par un membre, décrète que le nom de l'isle de Bourbon sera changé en celui de l'isle de la Réunion ». Mais, à la suite de difficultés soulevées par une partie de la population de l'île, l'Assemblée coloniale n'enregistra le décret que le 20 février 1794, et le gouvernement local ne l'homologua que le 8 avril de la même année. Parny anticipe donc sur la décision locale, mais non sur la décision métropolitaine.

3. Les deux dates sont de la main de Parny. Il ménage ainsi la transition.

4. Tubercule farineux et doux, consommé par la population pauvre de l'île de la Réunion et fort apprécié même des enfants riches.

5. Le notaire Aleaume. Voir lettre IV, note 3.

6. Localité du sud de l'île de la Réunion, entre Saint-Leu (alors appelé le Repos de Laleu) et Saint-Pierre. C'est là que se trouvaient l'habitation du Gol et le château de Desforges-Boucher. La surcharge est d'une autre écriture. Romainville avait dû se retirer sur une terre à lui, à Saint-Louis, et Parny l'ignorait.

7. Sur Henry Parny, voir l'introduction et la lettre IV, note 5. Cette lettre est

petit cheval vicieux qui ne va que le traquenard[1], et ce large chapeau qui n'a fait qu'un saut de la manufacture sur votre tête? le plaisir vous emporte, le plaisir vous attend, le plaisir vous ramènera. ô le plus heureux des neveux!!! si j'en crois d'Albo[2], qui vous a vu à Saint-Denis, vous avez oublié comme on raille, et le rocher natal est pour vous le meilleur coin du meilleur des mondes possibles. j'ai dit quelque part :

La peine est aux lieux qu'on habite,
Et le bonheur où l'on n'est pas.

Je vous félicite de donner un démenti à cette vérité éternelle, et de faire exception à la règle générale. moi, je la confirme. depuis trois mois notre ciel ne s'est pas éclairci pendant trois heures ; des torrens de pluie ont inondé des pays entiers ; tout Paris tousse, crache et crève ; ajoutez à cela une petite chambre humide dans laquelle je fais peu de feu, parce que le bois est cher ; de très mauvais dinés [*sic*], malgré mon goût décidé pour les bons ; des crottes jusqu'au menton, quoique j'aie cinq pieds six pouces ; au milieu de toutes ces gentillesses, je regrette le climat natal, où les besoins sont moins nombreux et plus faciles à satisfaire ; je regrette la vie monotone mais douce des colonies. d'ailleurs, vivre parmi les siens est une jouissance à laquelle aucune autre ne supplée. mais qu'irais-je faire là-bas. à mon âge on ne travaille plus ; ma sœur Duportail [*sic*] est ruinée ; mes autres parens sont pauvres ; je ne veux point peser sur leurs épaules. voilà comment nous sommes maîtrisés par la destinée, qui n'est autre chose que l'enchaînement des circonstances.

Où est Mad^e^ Duportail? comment subsiste-t-elle? a-t-elle reçu ma lettre du 22 pluviôse et celle du 15 messidor? j'y ai joint les certificats de résidence que vous demandiez. ces paperasses là deviennent complètement inutiles. et vous-même, où êtes-vous? que faites-vous? vous devriez bien me donner des détails sur toute la famille. le tems ne doit pas vous manquer. vous auriez du [*sic*] aussi écrire deux mots d'amitié à M^r^ de Manceau. Cet oubli n'est en vérité pas excusable.

Votre frère[3] est tel que vous l'avez laissé, gros, gras et heureux. je le crois marié depuis longtems. il me mène quelquefois son fils qui est gentil. on m'a dit qu'Amédée[4] avoit épousé une demoiselle aimable et riche. d'après cela je lui trouve plus d'esprit qu'à vous tous. il oublie ses vieux 14000 liv. qui sont placés ici et qui ne rapportent rien. puisqu'il peut s'en passer, qu'il me les abandonne. j'en remettrai une partie à son frère[5], s'il le veut ; et je vous achèterai une petite pacotille de racines de patience[6]. la ptisane [*sic*] qu'on en tire est très fade mais très saine. elle ne me passe pas ; je la vomis sur le champ, et puis je jure. il faudra bien cependant que mon estomac s'y accoutume ; je suis sans place, sans espoir de place, et par conséquent à la diète ; or la diète dompte l'estomac le plus récalcitrant.

Adieu, je vous embrasse tous.

[*Paraphe.*]

Raphaël Barquisseau.

séparée de la précédente par un intervalle de neuf ans, et de la dernière lettre à M^me^ du Portail par un intervalle de dix ans.

1. Allure traître.

2. Ce d'Albo ne m'est pas autrement connu.

3. Le marquis. Son mariage avec M^lle^ Contat régularisa plus tard une union déjà ancienne.

4. Amédée Deforges, frère du marquis et d'Henry.

5. Le marquis, puisque c'est le seul des frères qui reste en France.

6. Cette plante est aujourd'hui commune à la Réunion, où elle pousse à l'état sauvage ; on en fait une salade qui a le goût de l'oseille. Est-ce Henry Parny, qui l'a introduite aux îles, sur le conseil du poète? D'Épinay note qu'un Parny, qu'il ne désigne pas autrement, a enrichi l'île de France d'un grand nombre de plantes précieuses.

AUTOUR DE GAVROCHE

S'il est un type populaire dont la création semble appartenir en propre à Victor Hugo, c'est bien celui de Gavroche. La diffusion de sa popularité peut se mesurer à ce fait, indice qui ne trompe jamais, que le nom propre est devenu nom commun : on dit un gavroche, comme on dit un tartufe ou un harpagon.

Cependant, sans parler des gamins de Paris que Victor Hugo avait pu observer sur le fait, ce type du gamin n'avait-il jamais fait aucune apparition dans la littérature avant les *Misérables*? Quiconque se posera cette question se rappellera sans doute aussitôt les vers bien connus d'Auguste Barbier, où nous trouvons déjà tous les traits essentiels du caractère de Gavroche :

La race de Paris, c'est le pâle voyou
Au corps chétif, au teint jaune comme un vieux sou;
C'est cet enfant criard que l'on voit à toute heure
Paresseux et flânant, et loin de sa demeure
Battant les maigres chiens, ou le long des grands murs
Charbonnant en sifflant mille croquis impurs;
Cet enfant ne croit pas, il crache sur sa mère,
Le nom du ciel pour lui n'est qu'une farce amère;
C'est le libertinage enfin, en raccourci;
Sur un front de quinze ans, c'est le vice endurci.

Et pourtant il est brave, il affronte la foudre,
Comme un vieux grenadier il mange de la poudre,
Il se jette au canon en criant liberté!
Sous la balle et le fer il tombe avec beauté.
Mais que l'émeute aussi passe devant sa porte,
Soudain l'instinct du mal le saisit et l'emporte,
Le voilà grossissant les bandes de vauriens,
Molestant le repos des tremblants citoyens,
Et hurlant, et le front barbouillé de poussière,
Prêt à jeter à Dieu le blasphème et la pierre.

(*Iambes et Poèmes*, La Cuve, 1831.)

Voilà bien Gavroche tel que nous le connaissons, avec ses bons et ses mauvais côtés, son scepticisme précoce, son insolence, son amour des mauvaises farces, toujours quelque refrain gouailleur à la bouche, mais aussi sa bravoure et son désintéressement. Victor Hugo, lui aussi, le fera finir en beauté sous la balle et le fer.

Victor Hugo avait certainement lu ces vers, et il en avait fait son profit. Mais, entre 1831, époque à laquelle ils furent écrits, et 1862, date où parurent les *Misérables*, le gamin de Paris n'a-t-il jamais occupé l'attention d'aucun autre écrivain? N'existe-t-il aucun intermé-

diaire entre cette esquisse aux traits fortement accusés, mais sommaire et impersonnelle, et le personnage inoubliable de Gavroche?

*
* *

Il y a déjà longtemps qu'on a fait remarquer l'influence que le succès considérable de certains feuilletons, et notamment des *Mystères de Paris*, avait pu avoir sur la détermination prise par Hugo de publier un roman du même genre[1]. Or, dans ce roman d'Eugène Sue, publié d'abord, on le sait, dans le *Journal des Débats* du 19 juin 1842 au 15 octobre 1843, on trouve un gamin de Paris, dont le portrait, il est vrai, est poussé bien plus au noir que celui du Gavroche, Tortillard.

Lorsque le prince Rodolphe, déguisé en ouvrier, se rend au cabaret de Bras-Rouge avec la terrible Chouette et le Maître d'école, pour essayer, sous couleur de leur indiquer un bon coup à faire, d'attirer dans une souricière ces dangereux personnages, ils y trouvent non seulement Bras-Rouge, mais encore son fils, qui nous est dépeint de la manière suivante :

> Nos trois personnages avaient à peine descendu la dernière marche de l'escalier, qu'un enfant de dix ans au plus, rachitique, boiteux et contrefait, vint rejoindre Bras-Rouge, auquel il ressemblait d'une manière si frappante, qu'on ne pouvait le méconnaître pour son fils. C'était le même regard pénétrant et astucieux, joint à cet air insolent, gouailleur et narquois. Le front de l'enfant disparaissait à demi sous une forêt de cheveux jaunâtres, durs et roides comme des crins. Un pantalon marron et une blouse grise, sanglée d'une ceinture de cuir, complétaient le costume de Tortillard, ainsi nommé à cause de son infirmité; il se tenait à côté de son père, debout sur sa bonne jambe, comme un héron au bord d'un marais.
>
> (*Les Mystères de Paris*, I, VII).

Tortillard pourrait être appelé aujourd'hui un gavroche, mais il est nettement distinct de Gavroche : le côté séduisant du personnage est complètement absent. Non seulement Tortillard est laid, sournois et voleur, mais il est foncièrement méchant. Lorsque le Maître d'école, sur l'ordre de Rodolphe, a été rendu aveugle en châtiment de ses crimes, Tortillard est chargé de lui servir de guide. Il est bien vrai qu'il s'acquitte d'abord de sa tâche en conscience, se mettant dans la peau du rôle au point de cabrioler et de japper comme un véritable chien d'aveugle. Mais il abuse aussi de l'infirmité du Maître d'école pour lui jouer toutes sortes de mauvais tours, lui décochant des coups de pied dans les jambes, le pinçant jusqu'au sang, etc. Pour la Chouette, malgré l'espèce d'horrible tendresse qui semble l'unir à cette mégère, il n'est guère meilleur. Elle l'appelle « amour de petit momacque à sa maman » et déclare avec fierté : « Je ne connais pas un moutard pour avoir plus de vice que ce gueux-là » (*Op. cit.*, *id.*, *ibid.*,

1. Cf. *Victor Hugo*, leçons faites à l'École normale en 1900-1901, sous la direction de F. Brunetière. Voir surtout, au tome II, l'étude de M. P. Martino sur le *roman social avant les Misérables*.

XXXIX). Mais, rendue furieuse par une mauvaise farce du gamin, elle le mord jusqu'au sang. Tortillard, pour se venger, la fait tomber dans la cave où ils ont relégué le Maître d'école, pendant qu'elle est en train de le défier, et le bandit aveugle, furieux, fracasse le crâne de la Chouette contre les parois de son cachot.

Sans doute, Tortillard n'avait pas prévu ce dénouement : il croyait seulement faire une bonne farce. Le personnage n'en garde pas moins quelque chose de sinistre et de repoussant, qui le rend, en soi, très différent de Gavroche.

*
* *

On sait quel succès considérable eut le feuilleton de Sue, succès dont témoignent les attaques mêmes dirigées contre lui[1]. Mais il est un autre témoignage rarement invoqué jusqu'ici, d'autant plus digne d'intérêt, pourtant, qu'il émane d'un imitateur. Ponson du Terrail, dans *La Vérité sur Rocambole*, se trouve amené à parler des sources de son roman. Il ne le fait certes pas par souci de renseigner les historiens de la littérature, mais bien plutôt pour remplir quelques pages de plus, car c'était un terrible tireur à la ligne. Cela nous vaut, une fois par hasard, quelques détails intéressants :

> J'étais au collège lors de l'apparition première des *Mystères de Paris*.
>
> Ce n'était pas un succès, c'était un triomphe.
>
> La curiosité publique n'avait peut-être jamais été excitée à un plus haut point, et nos jeunes imaginations étaient chauffées à blanc par le récit des malheurs de la Goualeuse et des exploits du Chourineur.
>
> Mais ce n'est pas l'œuvre seulement qui intéressait alors, c'était l'auteur aussi.
>
> Eugène Sue vivait *en dehors*, comme on dit. Homme du monde, membre fondateur du Jokey (*sic*) club, il avait eu jusque-là une réputation de dandysme tellement établie qu'on se demandait comment ce même homme, aristocrate avant tout, avait pu creuser, étudier, fouiller des types comme ceux du *Maître d'école*, de la *Chouette*, décrire l'*île des Ravageurs* et le *Tapis-franc* de l'ogresse.
>
> Je ne sais pas ce qu'on disait dans le monde, mais je puis vous raconter ce qu'on disait dans notre lycée où le *Journal des Débats* nous arrivait clandestinement chaque jour.
>
> (*La Vérité sur Rocambole*, ch. III.)

Suivent d'assez fades histoires sur les expéditions nocturnes d'Eugène Sue, qui serait allé visiter les quartiers pouilleux déguisé en chiffonnier. L'essentiel, pour nous, est le tableau de ces collégiens dévorant le feuilleton des *Débats* derrière leur pupitre à un âge où l'esprit enregistre les impressions et les lectures d'une manière si forte et si durable. Se trouvait-il alors, en dehors de Ponson, d'autres futurs écrivains parmi ceux qui se passionnaient ainsi pour les aventures de Rodolphe et du Chourineur ? Devaient-ils se rappeler plus

1. Cf. Alf. Nettement, *Études critiques sur le feuilleton-roman*. Paris, Perrodil, 1845, deux volumes de 430 et 510 pages, consacrés en majeure partie à la critique des *Mystères de Paris* et du *Juif-Errant*.

tard leurs lectures juvéniles en prenant la plume pour leur propre compte ? En tout cas, Ponson du Terrail s'en est souvenu. Mis en veine de confidences dans l'ouvrage que nous avons déjà cité, il énumère avec une bonne humeur désinvolte les divers ingrédients dont il a composé sa sauce rocambolesque :

J'inventai, au pied levé, un prologue qui se passait dans la neige, au retour de la campagne de Russie ; je créai des types plus ou moins originaux, je combinai des situations, je m'armai de tout mon arsenal ordinaire, le vieux manoir breton, le soldat héroïque, la femme du monde persécutée, l'ouvrière veilleuse, l'échelle de corde qu'on tend par les nuits noires et le poison qui endort au lieu de tuer. J'empruntai aux riches, séance tenante, je fis de la mère Fipart une Chouette, et Eugène Sue n'a jamais réclamé....

(*Op. cit.*, ch. v.)

Arrêtons ici la citation, bien que les confidences se prolongent encore pendant deux ou trois pages Ce qui nous intéresse, c'est de voir que, de son propre aveu, Ponson du Terrail a imité Eugène Sue : « Je fis de la mère Fipart une Chouette ». Cette mère Fipart fait son apparition dans la deuxième partie des *Drames de Paris*, et l'on va voir qu'elle nous ramène droit à notre propos, c'est-à-dire à Gavroche :

Le cabaret indiqué par Colar était une maison isolée, la dernière du pays, bâtie au bord de l'eau, à cent mètres en aval de la machine. Rien de chétif et de sinistre à la fois comme son aspect extérieur ; bâtie en pisé, en vieux matériaux provenant de démolitions, elle était couverte d'une couche de peinture rougeâtre, sur laquelle se détachait en blanc, au-dessus de la porte, l'inscription suivante :

Au rendez-vous des Ussards de la garde, on sert à boire et à manger.
Tenu par le débardeur.

On se demandait tout de suite quel était ce débardeur. Le débardeur était une vieille femme, une vieille grondeuse acariâtre, à moitié homme, ayant une grosse voix enrouée, portant des sabots et un manteau de caoutchouc en tout temps. Elle était seule avec un bambin de douze ans, malicieux et insolent, déjà corrompu, et qu'on surnommait Rocambole.

Rocambole était un enfant trouvé ; un soir il était entré dans le cabaret, s'était fait servir à boire et à manger, puis avait voulu s'en aller sans payer. La vieille l'avait pris au collet, une lutte s'était engagée, et, s'armant d'un couteau, Rocambole allait tuer la cabaretière sans plus de façon, lorsqu'il se ravisa.

« La mère, dit-il, tu vois que je suis une pratique finie, et que je pourrais te refroidir et emporter ton magot. D'ici demain, personne n'en saurait rien. Mais tu n'as peut-être pas vingt francs dans ton comptoir, et je préfère m'associer avec toi. »

Et il s'explique : « J'ai déjà eu des affaires avec la rousse, la correctionnelle m'a pincé. Tel que tu me vois, je sors de la colonie pénitentiaire, ou plutôt j'ai filé. » L'association est conclue, la cabaretière s'avouant domptée « par ce langage d'une cynique franchise ». (*Les Drames de Paris*, 2e partie, ch. XIV.)

Rocambole apparaît évidemment ici comme une réplique de Tortillard. On pourrait en trouver la preuve, s'il en était besoin, dans une circonstance assez plaisante : Rocambole, qui nous est présenté

d'abord, on vient de le voir, comme *un bambin de douze ans*, se trouve avoir subitement *seize ans* dans le chapitre suivant, qui se passe quelques heures après. On vieillit vite dans les romans de Ponson du Terrail ! Sans doute, il n'y a peut-être là qu'une négligence de cet auteur, qui en a commis bien d'autres. Mais ne peut-on expliquer cette discordance de la manière suivante : Ponson du Terrail s'est aperçu que le rôle qu'il faisait jouer à son personnage était un rôle au moins d'adolescent : traverser la Seine à la nage, lutter d'astuce et de force avec de dangereux bandits, etc., ce n'est pas le fait d'un bambin de douze ans. — Mais, dans ce cas, pourquoi ne pas lui avoir donné seize ans tout de suite ? — Évidemment parce qu'en prenant la plume pour écrire cette partie de son feuilleton, l'auteur avait présents à l'esprit la Chouette d'Eugène Sue et son « amour de momacque » Tortillard, qui n'a pas plus de dix ou douze ans.

Voilà donc notre personnage du gamin de Paris qui se transforme pour ainsi dire mécaniquement, indépendamment de la volonté de l'auteur ; par le seul fait qu'il est transporté dans le cadre d'une action différente, on voit s'altérer certains traits de sa physionomie, et notamment son âge [1].

Cependant, dans les *Drames de Paris*, du moins, les ressemblances avec Tortillard sont encore nombreuses : Rocambole, lui aussi, est cynique et vicieux, parle argot comme pas un, et manifeste pour la mère Fipart une sorte de tendresse égrillarde. Chez lui aussi c'est la ruse qui domine. Le nom même que l'auteur a choisi pour son héros semble indiquer cette tendance. La rocambole, on le sait, c'est une variété d'ail *allium scorodoprasum*), et ce mot s'employait autrefois dans le sens général d'assaisonnement, épices [2]. Rocambole est donc une épice vivante, c'est le sel de la pègre.

*
* *

Mais s'il est facile de retrouver les influences qui ont agi sur Ponson du Terrail, et qu'il n'a d'ailleurs pas cherché à dissimuler, on sent aussi dans son livre qu'on approche des *Misérables*. Ce cabaret de la mère Fipart, c'est encore le cabaret de Bras-Rouge, si l'on veut, mais c'est déjà aussi l'auberge de Thénardier. L'enseigne *Au rendez-vous des Ussards de la garde* vaut bien celle du *Sergent de Waterloo*, et la mère Fipart, ce débardeur femelle, « à moitié homme », « à la grosse voix enrouée », ne présage-t-elle pas la Thénardier ? On se rappelle avec quelle insistance Victor Hugo revient sur l'apparence

1. Remarquons qu'un auteur plus soigneux que Ponson du Terrail aurait sans doute fait disparaître la discordance en attribuant seize ans à Rocambole dès le début, mais aurait peut-être obéi exactement aux mêmes nécessités.

2. « (Les poètes nouveaux) fiers d'avoir sçu inventer et assembler quelques termes obscurs, nouveaux ou inusités, qu'ils appellent la Rocambole de la nouvelle poésie, se croient de grands docteurs dans cet état. » (*L'Avanturier Hollandois*, Amsterdam, 1729, tome I, chap. IV, page 174.)

masculine de la virago : « Elle tenait de la race de ces sauvagesses colosses qui se cambrent dans les foires avec des pavés à leur chevelure.... Elle avait de la barbe. C'était un fort de la halle habillé en fille. Elle jurait splendidement ; elle se vantait de casser une noix d'un coup de poing. » Elle parle comme un gendarme et boit comme un charretier, etc. (*Les Misérables*, II, III, II.)

L'intérieur même des deux cabarets n'est pas sans offrir quelque ressemblance, encore que, chose curieuse, Ponson du Terrail se montre sur ce point plus prodigue de détails que Victor Hugo :

Lorsque Colar et Léon Rolland arrivèrent, le cabaret était désert, du moins la salle principale, celle où l'on voyait des bancs entourant des tables carrées couvertes d'une toile cirée graisseuse, un comptoir en étain surchargé de pots, une sorte d'étagère au-dessus du comptoir, où l'on voyait rangées en ordre symétrique bon nombre de bouteilles entamées et portant diverses étiquettes, telles que « parfaitamour, crème des amants heureux, ratafia des braves, élixir de la Chartreuse verte » et quelques autres dénominations non moins pompeuses. Au comptoir trônait Rocambole, qui lisait une pièce de comédie [1], tandis que la mère Fipart sommeillait sur une chaise, au coin du feu. Une chandelle placée dans un bougeoir de fer battu éclairait à elle seule ce bouge aux murs noircis, sur lesquels se détachaient çà et là une bataille d'Austerlitz d'un rouge vif, un Poniatowski violet et un Juif errant bleu de ciel coiffé d'un chapeau jaune.

(Ponson du Terrail, *op. cit.*, *id.*, *ibid.*)

Le tableau ne manque pas de couleur, encore que les couleurs en soient un peu crues. Le tableau de Victor Hugo est beaucoup plus sobre, sans doute parce qu'il a préféré concentrer notre attention sur les personnages :

Cette salle ressemblait à toutes les salles de cabaret ; des tables, des brocs d'étain, des bouteilles, des buveurs, des fumeurs, peu de lumière, beaucoup de bruit. La date de l'année 1823 était pourtant marquée par deux objets, à la mode alors dans la classe bourgeoise, qui étaient sur une table, savoir un kaléidoscope et une lampe de fer-blanc moiré.

(*Les Misérables*, II, III, I.)

Rocambole, d'autre part, malgré son âge incertain et sa moralité encore plus incertaine, devient bien vite le personnage intéressant et même sympathique. Probablement sous la pression du public, qui devait, comme toujours, manifester son opinion aux directeurs des journaux où le feuilletoniste opérait [2], sa personnalité allait passer au premier plan du drame où il ne jouait qu'un rôle épisodique.

Or, ces exploits de Rocambole, qui furent lus en leur temps avec presque autant d'enthousiasme que les *Mystères de Paris*, il ne faudrait pas croire qu'ils fussent uniquement les délices de la canaille. Ils furent aussi le régal au moins de quelques délicats. On lit dans le

1. Dans Victor Hugo c'est la Thénardier qui lit, non pas « une pièce de comédie », mais des romans sentimentaux.

2. « C'est lui (Ponson du Terrail) qui dit aux directeurs des journaux où il a un immense roman en train : « Prévenez-moi trois feuilletons à l'avance, si ça ennuie votre public, et en un feuilleton, je finirai. » (*Journal des Goncourt*, 19 juin 1861.)

Journal des Goncourt, à la date du 22 mai 1859 : « About... nous parle des qualités de Ponson du Terrail et du cas qu'il en fait avec Mérimée ». Ainsi, en 1859, Edmond About et Prosper Mérimée lisaient Ponson du Terrail. C'est précisément en 1859 que parurent, chez de Potter, en 22 volumes in-8°, les *Exploits de Rocambole*[1].

Si About et Mérimée s'intéressaient au personnage, Victor Hugo, qui n'était pas toujours très exigeant dans le choix de ses lectures, pouvait bien aussi avoir entendu parler de la mère Fipart et de son protégé. En tout cas, c'est trois ans après seulement, en 1862, que les *Misérables*, annoncés par une publicité remarquablement organisée pour l'époque, paraissaient chez Pagnerre.

C'est au livre III de la deuxième partie, à la fin du chapitre consacré à la description du cabaret des Thénardier, qu'il est fait mention, pour la première fois, mention indirecte, il est vrai, de Gavroche :

> Par intervalles, le cri d'un très jeune enfant, qui était quelque part dans la maison, perçait au milieu du bruit du cabaret. C'était un petit garçon que la Thénardier avait eu un des hivers précédents — « sans savoir pourquoi, disait-elle ; effet du froid », — et qui était âgé d'un peu plus de trois ans.

Ces lignes suivent d'assez près les lignes consacrées à la description du cabaret, que nous avons mises en parallèle avec la description du cabaret de la mère Fipart. On voit que la situation de Gavroche vis-à-vis de la Thénardier n'est pas exactement la même que celle de Rocambole vis-à-vis de sa cabaretière. Gavroche n'est pas orphelin (il est vrai que la Thénardier est si peu maternelle pour lui !). De plus, il quittera le cabaret plus jeune, bien que la date à laquelle il le quitte ne soit pas nettement précisée. Enfin, son âge est nettement celui d'un gamin et non celui d'un adolescent : s'il avait « un peu plus de trois ans » en 1823, l'année de la vogue du kaléidoscope, il est donc né vers 1819, et il aura au plus treize ans en 1832, l'année de sa mort. Ces calculs concordent à peu près avec les indications précises données par Hugo (III, I, XIII) au moment où Gavroche apparaît sur le boulevard du Temple, affublé d'un pantalon d'homme et d'une camisole de femme. A ce moment, il est âgé, nous dit-on, « de onze à douze ans ».

A ce point de vue, Gavroche représente donc un retour vers le type de Tortillard, que Hugo n'ignorait certainement pas. De même les treize chapitres du livre premier (III[e] partie) : *Paris considéré dans*

1. Indication donnée par Lorenz. Ce même Lorenz donne les *Drames de Paris* comme parus en 1865 seulement, chez Dentu, mais il y a évidemment là une erreur, puisque les *Drames de Paris* ne sont que le prologue de *Rocambole*. Peut-être a-t-il existé avant l'édition Dentu une des ces éditions de cabinet de lecture si vite disparues. En tout cas, pour Ponson, le texte le plus ancien est évidemment celui du feuilleton. Dans quel journal ont paru d'abord les *Drames* et *Rocambole* ? On trouve là-dessus, dans la *Vérité sur Rocambole*, des indications qui paraissent avoir été faussées à dessein. Seul un dépouillement méthodique de toute la presse quotidienne entre 1850 et 1860 permettrait de donner une réponse à cette question. Nous accueillerons avec reconnaissance tous les renseignements susceptibles de la résoudre, ou tout au moins d'en faciliter la solution.

son atome, pourraient bien être envisagés comme une simple amplification du fameux passage de Barbier. Cela est sensible dès le premier de ces chapitres, *Parvulus* :

> Ce petit être... a de sept à treize ans, vit par bandes, bat le pavé, loge en plein air, porte un vieux pantalon de son père qui lui descend plus bas que les talons, un vieux chapeau de quelque autre père qui lui descend plus bas que les oreilles, une seule bretelle en lisière jaune, court, guette, quête, perd le temps, culotte des pipes, jure comme un damné, hante le cabaret, connaît des voleurs, tutoie des filles, parle argot, chante des chansons obscènes, *et n'a rien de mauvais dans le cœur.*

Mais le dernier trait est à retenir, parce qu'il est ce qui sépare radicalement Gavroche du « pâle voyou » de l'auteur des *Iambes*, et qu'il nous explique peut-être pourquoi le type du gamin de Paris est désormais tout à fait fixé. Il est fixé peut-être parce qu'il est délibérément idéalisé. Gavroche n'est plus le repoussant petit gueux qu'était Tortillard, le précoce vaurien qu'est Rocambole. Il n'a pas attendu, comme ce dernier, l'âge d'homme, pour rentrer dans le droit chemin. S'il est resté gouailleur et cynique, du moins en son langage, il n'hésitera pas à donner sa vie pour la liberté. S'il vole le portemonnaie de Montparnasse (qui, d'ailleurs, appartient en réalité à Jean Valjean), c'est pour le jeter d'un geste noble aux pieds du père Mabœuf. S'il lui arrive de voler des pommes et de chaparder à l'occasion, il fait la charité d'une manière grandiose et recueille deux enfants abandonnés : son vol n'est plus du vol, c'est de la reprise individuelle.

Ce parti pris d'idéalisation, qui nous échappe le plus souvent aujourd'hui, parce que l'image de Gavroche nous cache toutes les autres images du gamin de Paris, avait, au contraire, frappé les contemporains. Le pamphlétaire Jacquot, plus connu sous le nom d'Eugène de Mirecourt, et qui consacra deux volumes entiers à critiquer les *Misérables*[1], n'emploie guère d'autre argument quand il s'agit de Gavroche. Ce qu'il reproche à Hugo, c'est d'avoir voulu « faire de la démagogie », de chercher à flatter le peuple et même la lie du peuple, en lui présentant son portrait revu et embelli.

Il y a bien un peu de vrai dans ces remarques ; mais tandis que Jacquot-Mirecourt attribue exclusivement l'attitude du poète aux préoccupations matérielles les plus sordides, nous pouvons croire que Victor Hugo était surtout poussé par un besoin inné chez lui de voir grand et de voir beau. Il ne pouvait rester dans la médiocrité. S'il peint un gamin de Paris, il faudra que ce gamin soit sublime, et c'est pourquoi, après Tortillard et Rocambole, nous avons eu Gavroche.

*
* *

La preuve que le poète s'était montré vraiment créateur, malgré tous ceux qui avaient pu frayer la route avant lui, c'est qu'il devait

1. *Les Vrais Misérables*, par Eugène de Mirecourt, Paris, Humbert, 1862, 2 vol. in-12.

donner un regain de vie et de popularité à des thèmes qui semblaient épuisés, c'est qu'il allait être imité par ses propres devanciers, à commencer par Ponson du Terrail.

Celui-ci, au moment où parurent les *Misérables*, paraissait avoir épuisé le succès de son Rocambole avec *Les Chevaliers du Clair de Lune*, ouvrage extrêmement médiocre, qui n'a été recueilli dans aucune des réimpressions modernes de ses œuvres. Après cette espèce d'échec, le noble vicomte s'était rejeté dans le roman historique. Or, quelques années après, l'on vit reparaître Rocambole, métamorphosé et rajeuni, dans une série d'aventures entièrement nouvelles : *La Résurrection de Rocambole* (1886), qui, de l'aveu même de son auteur (*La Vérité sur Rocambole*, ch. v *sqq.*), obtint plus de succès que la première. Que s'était-il donc passé ? S'il faut en croire Ponson du Terrail, il aurait reçu la visite d'un mystérieux visiteur, qui lui aurait apporté un manuscrit où il aurait trouvé de quoi rajeunir son inspiration. Mais il est beaucoup plus simple de se rappeler que, dans l'intervalle, les *Misérables* avaient paru, et d'admettre que le feuilletoniste avait retrempé son imagination appauvrie aux sources hugoliennes. Les premiers chapitres de *La Résurrection de Rocambole* sont visiblement un démarquage des *Misérables* : l'atmosphère opprimante du bagne, la déchéance tragique des condamnés, et ce forçat mystérieusement puissant, doué d'une force herculéenne, qu'est devenu Rocambole, bien différent désormais du vulgaire gredin des *Chevaliers du Clair de Lune*, tout cela vient en droite ligne des *Misérables* et de Jean Valjean.

De Jean Valjean, et non pas de Gavroche. Car Ponson ne paraît pas du tout s'être rendu compte de la parenté de celui-ci avec sa réplique de Tortillard Il appartenait, sans doute, à cette catégorie d'écrivains qui oublient totalement tout ce qu'ils ont écrit dès qu'ils ont posé la plume. Cependant, il ne pouvait manquer d'être frappé par un personnage dont les traits étaient aussi fortement accusés que ceux de Gavroche. Aussi voyons-nous apparaître dans la *Résurrection* une sorte de gavroche, qui, d'ailleurs, étant donné le milieu où il évolue, ne pourra manquer de ressembler en même temps à Racambole. Ce personnage s'appelle Marmouset :

> C'était un enfant de Paris dans la mauvaise et pernicieuse acception du mot. Il était né quelque part, entre le faubourg et le port de Bercy. Son père était ravageur, sa mère vivait mal et de tous les métiers.
>
> Que voulez-vous que devienne le fils d'un voleur et d'une femme sans mœurs ?
>
> (*Op. cit.*, *Les Ravageurs*, ch. LVIII.)

Il deviendrait un bandit bien rapidement, sans doute, si Hugo n'avait passé par là. Rocambole ressuscité s'est converti au bien ; il est devenu une espèce de don Quichotte, de redresseur de torts ; au lieu d'aider les malfaiteurs, il les poursuit, et Marmouset, qui l'admire, suit les traces de son maître. Dans le *Dernier Mot de Rocambole* (1870)

nous trouvons un Marmouset repenti, attendri, moralisateur et, d'ailleurs, parfaitement terne. A part le témoignage qu'elle nous donne de l'influence de Hugo, cette silhouette manque totalement d'intérêt. Elle est de plus assez indécise. Là aussi Ponson du Terrail a hésité sur l'âge. On lit dans *Le Dernier Mot de Rocambole* (1re partie, ch. 1) :

— Tu es jeune, toi, Marmouset, quéqu't'as ?
— Dix-neuf ans....

et plus loin (*id.*, LVIII), alors que l'action a progressé de plusieurs mois :

Rocambole le regardait et, sous le regard du maître, Marmouset tressaillait d'orgueil.
Il avait dix-huit ans, ce gamin-là !

En quelques mois, Marmouset a donc rajeuni d'un an. Heureux Marmouset !

* * *

Peu importent, au reste, ces inadvertances d'un écrivain qui ne se relisait guère. Le fait à noter est qu'à partir de 1862 les frères de Gavroche deviennent de plus en plus nombreux dans la production romanesque[1]. Il faudra nous contenter d'en signaler quelques-uns. Naturellement, ils apparaissent surtout dans les romans populaires, à tendances plus ou moins policières, ou tout au moins consacrés à l'étude des couches inférieures de la population parisienne.

En 1867, Gustave Aimard et Henry Crisafulli publiaient chez l'éditeur Amyot, 8, rue de la Paix, en cinq volumes, un de ces interminables romans qui devait, d'ailleurs, rester inachevé, bien qu'une autre édition en ait été donnée peu après chez Dentu. Analyser ici *Les Invisibles de Paris* serait une entreprise impossible. Mais, dès le premier volume intitulé *Les Compagnons de la Lune* (les auteurs de ces sortes d'histoires ont toujours beaucoup de sympathie pour la lune), on voit apparaître un gamin de Paris surnommé Mouchette. Le nom est significatif : il indique les dimensions réduites du personnage. La comparaison avec un insecte se trouvait d'ailleurs déjà dans Hugo : « Ce *moucheron*, c'est ainsi qu'il se qualifie lui-même... ». (*Misérables*, III, 1, VIII.) Les créateurs de Mouchette étaient remontés aux sources, car, dès les premières lignes, ils font allusion aux vers de Barbier :

Le plus jeune, véritable produit du pavé de Paris, né entre la pose de la première pierre d'une barricade et le dernier coup de poing d'une batterie de

1. Avant de passer aux épigones, on pourrait encore noter parmi les ancêtres de Gavroche un personnage de Dumas père, Babolin, qui apparaît dans *Les Mohicans de Paris* (1854), flanqué d'une vieille tireuse de cartes nommée la Brocante. Mais c'est une figure bien pâle et tout à fait épisodique.

barrière, type du pâle voyou de Barbier, avait l'air de dire à quiconque l'examinait : Regardez-moi bien ; où finit l'enfant ? où commence l'homme ?...

... Il venait de fumer un cigare, et il en allumait un autre. Sa casquette de cuir bouilli à la visière cassée, crânement penchée sur son oreille gauche, tenait par un miracle d'équilibre, et complétait un ensemble qui n'aurait point été méprisé par le peintre des gueux.

(*Les Comp. de la Lune*, ch. VIII.)

Mouchette fait preuve d'un cynisme effronté ; l'argot est sa langue maternelle, et il déploie une astuce précoce ; mais, au rebours de Tortillard, il a bon cœur tout de même, comme Gavroche. Comme Gavroche encore, il improvise des chansons gouailleuses, se mêle de redresser les torts, et prend part à des intrigues politico-sociales. Comme Gavroche, enfin, il finira par montrer surtout les côtés séduisants de son caractère :

Cette nature essentiellement primesautière, cette intelligence inculte qui végétait, champignon malsain, sur le pavé boueux de Paris, éparpillant ses saillies, fusées inutiles, aux angles de tous les carrefours, avait enfin trouvé sa voie...

Théories humanitaires, rêves sociaux qui, à une heure donnée, font du pâle voyou parisien, tant décrié, de cet être multiple, hâve, cynique, produit autochtone de la grande capitale européenne, le héros échevelé, insouciant, convaincu et barricadeur de nos révolutions.

(*Les Invisibles de Paris*, *La Cigale*, ch. XV.)

C'est dans l'avant-dernier volume que Mouchette, ce champignon boueux, éparpille ainsi ses fusées sur le pavé[1]. Dans le dernier volume, notre champignon, ayant trouvé sa voie, se distingue aux côtés du comte de Warrens dans sa lutte contre la comtesse Hermosa, qui joue le rôle de traître dans l'histoire. Hermosa, nous disent les auteurs dans un style quelque peu emphatique, était « une de ces sirènes » qui, « tout en étendant leur sceptre sur la stupide humanité masculine, ne jettent le mouchoir qu'à bon escient, et ne descendent qu'une fois de leur piédestal » (*Op. cit.*, II, IX). Or, le comte de Warrens ayant imprudemment refusé le mouchoir que lui tendait cette sirène descendue tout exprès, pour lui, de son piédestal, Hermosa estime que ce n'est que dans le sang qu'on lave un tel outrage. Mais au moment où, dans le cinquième volume, son fer assassin menace la poitrine du chaste Warrens, quelqu'un s'interpose, et c'est Mouchette. C'est Mouchette qui détourne avec sa poitrine le poignard destiné à son protecteur, et on nous dit qu'il en meurt, bien qu'il réapparaisse quelques pages plus loin. En tout cas, cette attitude héroïque le rapproche beaucoup plus de Gavroche que de Tortillard ou du pâle voyou de Barbier, et il est permis de trouver là une nouvelle trace de l'influence hugolienne.

On peut en découvrir encore une autre, beaucoup moins apparente,

1. Les cinq volumes sont écrits d'un bout à l'autre dans ce style. Les amateurs de monstruosités grammaticales y feront beaucoup plus ample récolte que dans Ponson du Terrail, qui, malgré ses étourderies, écrit mieux qu'on ne le dit généralement.

il est vrai, dans un autre roman paru la même année (1867) et dû à la plume d'un spécialiste du roman criminel, Émile Gaboriau. Dans les *Esclaves de Paris* nous voyons encore apparaître un enfant du ruisseau, Toto Chupin. Mais c'est surtout sur la ruse et l'intelligence du personnage que Gaboriau insiste d'abord :

> C'est un profond observateur que ce précoce gredin. Depuis des années qu'il vit en écumant le ruisseau de Paris, la nécessité a aiguisé sa pénétration naturelle.
>
> A trier de l'œil, dans la foule, ses dupes quotidiennes, il est devenu physionomiste, comme tous les gens dont l'existence est à la merci du caprice de ceux qu'ils exploitent.
>
> (*Esclaves de Paris*, I, xv.)

> C'est que la naïveté ne comptait pas au nombre des défauts de cet enfant de Paris. Sans cesse aiguisée aux meules de la nécessité, son intelligence était au-dessus de son âge.
>
> (*Id., ibid,* xxvi.)

Toto Chupin, à l'école de la nécessité, a appris qu'une seule chose comptait en ce bas monde : l'argent. Aussi le voyons-nous accepter, moyennant finance, de scier un balcon sur lequel doit s'appuyer le jeune peintre qui est le héros sympathique. Le balcon truqué s'écroule, le peintre tombe dans la rue, et Toto Chupin s'enfuit, saisi par le remords. Ce sera pour lui une crise salutaire, car on le verra reparaître dans d'autres romans du même auteur, notamment *La Vie infernale* (Dentu, 1870), complètement amendé et s'employant à combattre des gredins pareils à ceux qui l'avaient soudoyé d'abord. Hugo avait déjà marqué le type d'une si forte empreinte qu'il n'était plus guère possible de concevoir un gamin de Paris qui fût complètement dépravé.

Mais Toto Chupin n'est qu'une figure épisodique. Il n'offre un certain intérêt que parce que nous le voyons apparaître, comme Marmouset et Mouchette, peu de temps après la publication et la diffusion des *Misérables*. Ces figures de gamin, bien pâles et bien falotes, ne sont que l'avant-garde d'une horde de gavroches, quelquefois sinistres, le plus souvent sympathiques, qui vont à la fin du siècle envahir le théâtre et le roman, principalement le théâtre et le roman populaires. S'il est vrai que le génie consiste à créer un poncif, Hugo eut à coup sûr du génie le jour où il fixa les traits définitifs du gamin de Paris. Un refrain gouailleur aux lèvres, un air d'insolence répandu sur toute sa personne, mais toujours un petit coin de générosité dans le cœur, il va traverser le siècle où il est né, et, sans doute, bien d'autres. Le gamin de Paris, ce sera toujours Gavroche, mais ce sera aussi, à l'occasion, Rocambole, et aussi Arsène Lupin, et encore Rouletabille ; il a déjà fait le tour du monde sous le nom de Passe-Partout avec Jules Verne, et il le refera sous le nom de Totor avec Louis Boussenard.

Sans méconnaître la part d'individualité propre que des auteurs dont il ne faut pas trop rabaisser le mérite ont pu donner à ces diverses

figures, ni la part d'invention qui doit revenir à quelques précurseurs, et que nous avons essayé de déterminer, il n'est pourtant pas douteux qu'à Victor Hugo, et à lui seul, ne revienne l'honneur d'avoir trouvé la formule qui s'imposera à la postérité : les Tortillard, les Marmouset, les Mouchette sont déjà tombés dans le gouffre de l'oubli. D'autres les y suivront, sans doute, mais tant qu'on s'occupera d'une littérature française, le gamin de Paris s'appellera Gavroche.

Régis Messac.

COMPTES RENDUS

PH.-AUG. BECKER, **Aus Frankreichs Frührenaissance. Kritische Skizzen.** München, Max Kellerer's Verlag, 1927, in-8°, 208 p.

L'histoire littéraire de la Renaissance française doit beaucoup à M. Ph.-A. Becker. Il s'est cantonné surtout dans l'étude de la première moitié du XVI^e siècle ; mais, de cette période, il n'a rien négligé : il a successivement étudié tous les poètes qui, autour de Marot et de la Reine de Navarre, préludent discrètement au réveil poétique que marquera l'œuvre de Ronsard. Sur plus d'un point ses recherches ont abouti à de vraies découvertes. Il nous a révélé la correspondance de Marguerite d'Angoulême avec Briçonnet, très mal analysée par Génin ; son étude sur Saint-Gelais, nerveuse et serrée, renouvelle entièrement la thèse de l'abbé Molinier ; son Des Périers et sa vie de Marot surtout sont des modèles d'érudition critique. Ce dernier ouvrage est indispensable pour bien connaître le père de Fripelipes, même après les beaux livres de M. Villey et de M. Guy.

Et voici que M. Becker, après avoir parlé des maîtres du chœur, consacre un volume nouveau à un certain nombre de « minores ». Nous connaissons très mal, — et c'est un tort, — toute cette première moitié du XVI^e siècle : mis à part Rabelais, Calvin ou Marot, nos érudits ont laissé à d'autres le soin de tracer le portrait de ces humbles artisans de lettres, poètes, érudits, humanistes, qui furent si nombreux à la cour de François I^er. Il y a là, — il y avait là, — pourtant, un champ magnifique à défricher, et de quoi permettre à qui veut ne pas donner seulement dans l'érudition de faire preuve de goût. M. Guy l'a prouvé, qui a su tracer de la vie de Marot une fresque si vivante. Mais nous avons, malgré de rares exceptions, laissé aux Anglo-Saxons le soin de retracer l'existence de tant de personnages de second ordre, de moindre valeur que les Rabelais ou les Ronsard, mais si représentatifs de leur époque, de ses préoccupations et de ses habitudes. Parcilles monographies, — qui, prises une à une, paraissent n'avoir l'intérêt que de probes, mais secs ouvrages d'érudition, — permettront un jour de tracer, d'ensemble, en de vastes tableaux, la vraie physionomie de cette époque ardente qui va de 1515 à 1549, de l'avènement de François I^er à la *Deffence et Illustration de la langue françoyse.*

C'est donc à ces personnages de second plan que s'est intéressé M. Becker. Il ne s'agit pas ici, à vrai dire, de travaux qu'il a personnellement entrepris : l'érudit seizièmiste s'est borné à utiliser, contrôler et compléter les ouvrages récents de M. Guy, de l'abbé Cl. Jugé, de miss C. Rutz-Reess, de R.-L. Hawkins, auxquels nous faisions allusion plus haut. Il reprend donc leurs travaux, mais il les reprend pour son compte personnel, car ils touchent à la période où vivait Marot : s'occupant de Marot, de Saint-Gelais, de Des Périers, M. Becker devait nécessairement rencontrer E. Dolet, Sainte-Marthe, et tous les petits poètes ou humanistes leurs contemporains et leurs amis[1]. Il a donc utilisé les travaux de ses devanciers ; mais, les résumant ou les développant,

1. C'est ainsi qu'il a rencontré N. Denisot et Peletier du Mans en s'occupant de Des Périers.

il les complète et trace ainsi, selon sa formule, des « esquisses critiques » qui sont de véritables et d'excellentes biographies.

Les deux premières études, celles-ci absolument personnelles, se rattachent plus étroitement encore aux travaux de M. Becker. Il publie d'abord une curieuse lettre de Christophe de Longueil[1] à Pierre Brisson, témoignage bien suggestif sur les voyages des humanistes au XVI^e siècle, où l'on voit l'érudit cicéronien, — qui visite la Suisse dans l'intention d'utiliser plus tard ses observations en vue d'un ouvrage sur la Gaule, — passer par mille avatars, courir toute sorte de dangers, être même emprisonné et subir toutes les avanies possibles avant d'échapper à la colère des Suisses et de revenir en France. Ce texte méritait d'être imprimé : il ouvre un jour bien curieux sur les relations internationales au XVI^e siècle, — et sur les périls auxquels on s'exposait en voyageant.

A cette réimpression fait suite une étude sur un genre poétique fort à la mode au XVI^e siècle, l'épître en vers, réelle ou romancée. Travail d'érudition pure provoqué par l'étude des épîtres de Marot, mais qui prouve une fois de plus la grande science et la probe méthode de l'auteur puisqu'il montre comment, de Catulle et Horace jusqu'au XVI^e siècle, par Ausone, Claudien, Eustache Deschamps et G. de Machaut, l'épître a fourni aux poètes, disons plutôt trop souvent à des versificateurs, un cadre commode pour montrer à peu de frais leur talent ou leur facilité ; — il ne reste rien, à vrai dire, entre Horace et Marot de cette masse de vers où les épîtres de Lemaire de Belges, seules, témoignent de quelque originalité.

La partie la plus intéressante du livre de M. Becker est constituée par les études sur Dolet, Charles de Sainte-Marthe, Eustorg de Beaulieu, Charles Fontaine, Nicolas Denisot et Peletier du Mans. Utilisant les travaux récents sur ces amis de Marot et de Ronsard, M. Becker trace d'eux de substantielles et précises biographies : ce sont là des études purement critiques. Il n'y faut pas chercher un tableau nuancé ou coloré de la société polie vers 1550 : l'auteur se borne à présenter sous une forme sobre, — et, peut-être, un peu trop dénuée de tout appareil critique, — un résumé de nos connaissances sur ces divers humanistes. Il est aidé par sa vaste connaissance des textes littéraires ou historiques, des pièces d'archives, de recueils de documents : correspondances latines ou françaises, œuvre des néo-latins, — N. Bourbon, G. Ducher, S. Macrin, Voulté (qu'il nous soit permis de signaler ici une fois de plus combien une étude sérieuse sur la poésie néo-latine et des biographies de ces poètes seraient chose utile[2]), — mémoires contemporains, catalogue des actes de François I^er. Tout est mis en œuvre avec les ouvrages dont nous parlions pour préciser ce que nous savons de l'œuvre et de la vie d'érudits comme Sainte-Marthe, de polémistes comme Dolet[3], d'esprits universels comme ce comte d'Alsinois qui participait à la bacchanale d'Arcueil ou comme le premier conseiller de Ronsard et Du Bellay, l'incarnation, avec Daurat, de l'humanisme, cet étrange personnage que fut J. Peletier, auteur d'un *Art poétique*, réformateur de l'orthographe, médecin et géomètre de valeur. On peut, en ces pages précises, suivre leurs pérégrinations à Toulouse, à Lyon où ils trouvent le cercle cultivé des Scève et des L. Labbé, en Suisse, en Angleterre ; nous apprenons comment ils se formèrent, comment certains hésitèrent entre l'orthodoxie et les idées nouvelles, comment, vers le milieu du siècle, les questions religieuses perdent, pour les humanistes, de

1. Rappelons ici que M. Becker a consacré récemment une très érudite étude à cet humaniste de la première heure qui eut l'honneur d'être le précepteur de François I^er et, peut-être, de donner ses leçons à Marguerite de Navarre : *Ch. von Longueil, Sein Leben und sein Briefwechsel*, Leipzig, 1924, 8.

2. M. Murarasu vient de publier une étude sur la poésie néo-latine au XVI^e siècle dont il sera rendu compte ici même.

3. Signalons à ce propos l'utile répertoire dressé par M. Becker de la correspondance de Dolet durant son séjour à Toulouse.

leur importance, et comment un Denisot est préoccupé de peinture, ou un Peletier de sciences plus que de théologie.

Ce sont là d'excellents travaux d'approche, et l'on en souhaiterait nombre de pareils touchant non seulement les hommes de lettres ou les femmes cultivées (un Chappuys, par exemple, une Helisenne de Crenne, les poètes et poétesses du groupe lyonnais[1] ou les poètes néo-latins), mais tous les personnages dont les noms reviennent sans cesse dans l'histoire politique, militaire, religieuse, littéraire ou artistique de cette première moitié du siècle de la Renaissance. Il y a là pour les chercheurs une mine à exploiter. Travail aride, sans doute, mais qui permettrait plus tard une lumineuse synthèse, et combien précise! des débuts de notre XVI^e siècle. On ne pourra reprocher à M. Becker de n'avoir pas déblayé le terrain : comme son Marot, qui est mieux qu'un travail d'approche, qu'une pierre d'attente, ces récentes études serviront à tous nos historiens.

P. JOURDA.

PHILIPPE BERTAULT : **Bossuet intime**, Paris, Desclée, 1927. Un vol. in-8°, 163 pages. — LEDIEU, **Les dernières années de Bossuet, Journal de Ledieu**, nouvelle édition annotée par Th. Urbain et Levesque, t. I, Paris, Desclée, 1928. Un vol. in-8°, 427 pages.

Le Sourire de Bossuet, — on se plaît à donner ce titre commun à ces deux livres qui nous font entrer dans l'intimité de M. de Meaux.

Bossuet sourit donc? Il y a donc une intimité de M. de Meaux? Si le lecteur de M. Bertault n'en était pas encore convaincu en rencontrant ses aimables peintures dans le *Correspondant* (25 février 1925), il devra se rendre en les retrouvant ici, éclairées par d'autres esquisses, en un triptyque spirituel : Bossuet à table, Bossuet à la campagne, Bossuet et l'amitié. Pour entrer jusqu'au fond de son intimité, on rêverait quelques autres études encore : non pas Bossuet et sa famille (sujet que M. Bertault rattache au chapitre de l'*Amitié*), non pas Bossuet directeur de conscience (qu'il étudie dans ses relations avec M^me^ d'Albert), — mais Bossuet parmi ses livres, Bossuet et la mort (sujet que M. Bertault esquisse, p. 99); et surtout, si l'on osait aborder de tels sujets, Bossuet dans son oratoire (nous savons comment il priait, comment il préparait ses sermons), Bossuet à l'autel (les *Mémoires* de Ledieu nous le montrent disant la messe : édition Guettée, t. I, p. 29. Cf. son *Journal*, édition Guettée, II, p. 344, édition Urbain et Levesque, p. 359).

M. Bertault cherche dans l'œuvre même de Bossuet les « éléments de réalité » (p. IX; p. 62) qui permettent de retrouver l'homme; il proteste contre ceux qui ne voient que souvenirs livresques dans cette œuvre. Heureuse méthode, mais qui réclame toute la prudence de M. Bertault; car si l'on admet avec lui (p. 64) que Bossuet, en comparant le monde éphémère aux nuages, pense au ciel de Meaux plutôt qu'à Job, on pourrait déduire de tel texte cité p. 116 que Bossuet a vécu dans le Midi, ou, de la page fameuse sur « le cèdre du Liban », qu'il était Asiatique. Quand Bossuet (p. 65) dit : « Je me suis levé pendant la nuit... », c'est sans doute un « élément de réalité »; seulement, remarquons qu'il ajoute aussitôt lui-même : « ... avec David ».

M. Bertault n'a pas cherché Bossuet dans son œuvre seule : il s'est promené à Meaux, à Germigny. Ne souhaiterait-on pas qu'il se fût attardé aussi à Dijon? Bossuet est bourguignon, et ce volume n'y fait allusion qu'une fois (p. 36); peut-être M. Bertault aurait-il pu se rappeler cette origine, en parlant de la place qu'occupent, dans la poésie de Bossuet, les eaux courantes et vives

1. Seuls M. Scève et L. Labbé ont fait l'objet d'études récentes. Il reste P. du Guillet, d'autres encore; il reste surtout, malgré le livre d'A. Bauve, à décrire d'ensemble ce groupe.

(p. 56), de la place qu'occupe, dans son imagination et son goût, le vin généreux et dru, le vin de Bourgogne (p. 18). En vérité, l'idée de Taine peut bien être désuète, elle reste séduisante ; et je ne sais pourquoi je songe au chaud bourgogne devant Bossuet, au champagne pétillant devant La Fontaine... Mais M. Bertault n'a pas cherché Bossuet à Dijon ou à Metz (voir cependant p. 58) ; c'est devant M. de Meaux qu'il s'est arrêté ; et le Bossuet de la jeunesse n'apparaît que de profil (p. 15, 63, 64, 72, 77, 128). On voudrait parfois le regarder plus à loisir, ou le retrouver dans M. de Meaux ; par exemple, au milieu de la nature où le montre M. Bertault, ne pourrait-on l'entendre, cet ancien élève des Jésuites, cet humaniste, réciter ces vers des *Géorgiques* qui avaient frappé Ledieu (*Mémoires*, I, p. 228) ? Ou bien devant le paysage de Germigny, qui inspira des vers latins à Boutard (p. 51), voir le bon évêque composer à son tour son hymne latine :

Te canunt agri, nemus omne, colles :
Pronus inclinat tibi verticosos
Matrona fluctus.

Car on aime tout, on voudrait tout se rappeler de ce qui rend à ce visage majestueux son sourire humain ; et c'est pourquoi, après avoir lu l'aimable livre de M. Bertault, on relira Ledieu, non plus avec les commentaires gallicans de Guettée, mais dans l'édition dont deux grands maîtres en Bossuet viennent de commencer la publication, revue sur le manuscrit original, allégée de tout le fatras du Ledieu rabâcheur aigri des dernières années, enrichie enfin d'une annotation sobre et savante. Et l'on se prend à répéter les vers ingénus que le candide Boutard adressait au grand-duc de Toscane, et que Charles Perrault traduisit en français :

Ah ! que tu l'aimerais cet aimable Bénigne
Si tu le connaissais à fond.

PIERRE MOREAU.

LE CHANOINE L.-A. BOSSEBŒUF, **Pascal et ses étapes scientifiques sous le rapport de la pesanteur de l'air.** *Revision d'un débat historique du XVIII^e siècle à nos jours.* In-8° de 82 pages. Paris, Letouzey, 1926.

Pascal a revendiqué comme entièrement sienne l'expérience faite sur la cime du Puy de Dôme en 1648 pour prouver la pression atmosphérique. Ce faisant, s'est-il paré d'une gloire en partie usurpée, ou la découverte est-elle vraiment à lui ? Voilà ce qu'après beaucoup d'autres, mais plus impartialement, prétend-il, M. Bossebœuf a voulu étudier.

Il part des idées de Galilée, passe en revue le mouvement scientifique qui, sur cette question, va de l'expérience de Torricelli à Florence à celle de Petit à Rouen, et met aux prises autour du P. Mersenne les meilleurs savants de l'époque, montre comment Pascal entre dans le débat, reconstitue ses entretiens avec Descartes en 1647, et, enfin, raconte l'expérience du Puy de Dôme. De cet exposé se dégage nettement cette conclusion : c'est Descartes qui a suggéré à son jeune interlocuteur l'idée de l'expérience, cette expérience est la vérification même des thèses de Descartes et la condamnation de celles que Pascal avait d'abord soutenues avant d'adopter, par une évolution inavouée, celles du grand philosophe.

Mais l'auteur va plus loin. A travers les faits il dessine les personnes. Un Descartes expérimentateur et non « aprioriste », un Pascal toujours porté aux extrêmes aussi bien dans le désir de la gloire que dans son mépris, voilà les portraits que nous fait M. Bossebœuf des deux grands adversaires de ce débat. Autour d'eux de vivants crayons du P. Mersenne,

du P. Noël, de Fermat, etc. L'ouvrage est clair et agréable. Je laisse à de mieux informés le soin de dire si ses conclusions sont définitives.

René Bray.

Pierre Brunet, **Les physiciens hollandais et la méthode expérimentale en France au XVIII^e siècle** (Gd in-8°, 153 pages). Librairie scientifique Albert Blanchard, Paris, 1926.

Cet intéressant petit livre — qui, pour le dire en passant, manque de table des matières et d'index bibliographique — est composé de trois parties d'importance sensiblement égale.

Une longue introduction d'abord, intitulée *Les Sciences et la Pensée scientifique*, dans laquelle l'auteur, débordant largement l'objet même de ses travaux, cherche, non sans hésitation ou embarras, à définir sa propre conception de l'histoire des sciences ; cette histoire doit être étudiée pour elle-même, c'est-à-dire que, contrairement à ce qui a lieu trop souvent, elle ne doit pas uniquement être destinée à illustrer une théorie de la connaissance entièrement construite *a priori* avant tout contact avec les faits ; mais, réciproquement, elle doit également éviter de se réduire à une collection de faits divers sans liens les uns avec les autres. A l'exemple de M. Mornet (*Les Sciences de la Nature en France au XVIII^e siècle*), M. Brunet s'intéresse spécialement aux conditions de la diffusion du savoir dans un public apte à le recevoir et à le répandre ; le point de vue social est au centre de son effort ; il cherche « surtout à ne pas isoler la pensée scientifique de l'ambiance, c'est-à-dire de la vie sous toutes ses formes, même celles qui apparaissent les moins susceptibles de répercussion immédiate sur l'œuvre des savants » (p. 35).

L'auteur consacre ensuite un chapitre au *développement de la méthode expérimentale en Hollande au début du XVIII^e siècle* ; ce pays, dont l'activité intellectuelle était alors si intense et qui avait pour ainsi dire servi de berceau au cartésianisme scientifique, se laissa peu à peu conquérir par la méthode newtonienne dont le prestige grandissait de jour en jour ; mais les savants d'Amsterdam où de Leyde ne subirent jamais servilement l'influence des grands maîtres. Avec un sens critique avisé, raisonnant et expérimentant par eux-mêmes, ils furent des professeurs remarquables attirant un grand nombre d'étudiants dans les universités ; les livres signés Nieuwentit, s'Gravesande, Musschenbroek,... etc., furent alors lus dans toute l'Europe, de même que les ouvrages de médecine ou de chimie de Boerhaave jouirent de l'admiration universelle.

Un chapitre consacré à l'*influence en France de la physique expérimentale hollandaise au XVIII^e siècle* donne un exemple de la diffusion des travaux que nous venons de citer ; bien que la physique nouvelle gagnait d'elle-même notre pays, aussi bien par les travaux de quelques chercheurs que par la connaissance directe de l'œuvre de Newton, les ouvrages des savants hollandais formèrent à la science expérimentale une grande partie de la jeunesse et des amateurs intelligents : ils furent traduits en notre langue et eurent de nombreuses éditions. Le célèbre matérialiste Lamettrie ne s'est-il pas d'abord humblement proclamé un disciple, un simple commentateur de Boerhaave ?

Nous ne pouvons insister davantage sur le travail de M. Brunet sans entrer dans des discussions de détails qui vite deviendraient fastidieuses. Contentons-nous de signaler l'intérêt que peut présenter l'histoire des sciences quand on veut bien l'étudier avec la méthode et le sérieux qui jusqu'à présent étaient réservés à l'histoire de la littérature ou à l'histoire politique.

Hélène Metzger.

Annales de la Société Jean-Jacques Rousseau. Tome dix-septième. Genève, chez A. Jullien, 1926.

Le tome XVII des *Annales J.-J. Rousseau* réunit des contributions aussi nombreuses que variées. Plusieurs offrent un intérêt surtout biographique : M. L.-J. Courtois complète son excellente *Chronologie* de Rousseau par une carte des voyages où cet éternel errant essaya en vain de se fuir lui-même ; il l'accompagne d'un commentaire dont le lyrisme n'étonnera que les lecteurs superficiels. M. Schinz étudie une lettre de Hume à la présidente Durey de Meinières (ex-M^me^ Belot, née Guichard), tirée de la Bibliothèque Pierpont-Morgan, à New-York : c'est un premier récit apologétique de la fameuse querelle, qui, s'il ne nous apprend rien d'essentiellement nouveau, montre tout le prix qu'attachait l'auteur à l'opinion parisienne. Les travaux de M. Gallas sur Marc-Michel Rey, de M. Dubosq sur François Coindet remettent en lumière la touchante physionomie de ces amis fidèles, que la défiance de Rousseau finit par écarter. En revanche, les relations, en partie inédites, de visiteurs genevois à Montmorency et à Motiers, publiées par M. L.-J. Courtois, nous rendent le Rousseau des meilleurs jours : souriant, alerte, familier, à peine gâté par quelque affectation de simplicité spartiate, toujours prêt, d'ailleurs, à passer de la bonhomie affectueuse à la déclamation exaltée.

Particulièrement nombreuses dans ce volume sont les études sur la fortune littéraire de Rousseau à l'étranger. M. Gallas, racontant la condamnation de l'*Émile* par les États de Hollande en 1762, montre que l'influence du ministère français ne fut pour rien dans cette mesure. C'est l'époque où, en bien des pays d'Europe, s'affirme un mouvement de défense des partis dévots contre la « philosophie » menaçante. Rousseau a souffert dans sa personne de cette réaction qui s'est brisée contre son œuvre. Signalons toute une série d'articles sur son influence en Europe orientale : M. Racz énumère quelques admirateurs et adversaires hongrois de Rousseau, et analyse notamment une « Dissertation antirousseauiste » qu'un étudiant magyar, Michaël Paksi, présenta en 1770 comme thèse à l'Université d'Utrecht. (Pour le dire en passant, les arguments de Paksi sur l'utilité sociale de la religion rappellent un peu l'*Esprit des lois* : est-ce coïncidence ou influence ?) M. Iorga, de son côté, cherche les souvenirs de Jean-Jacques chez les gentilshommes campagnards de Moldavie. J'avoue ne pas discerner, dans ses indications un peu rapides, la preuve d'une action précise de Rousseau : M. Iorga nous l'apportera peut-être dans un ouvrage développé, qu'on serait heureux d'accueillir. Que l'influence de la *Nouvelle Héloïse* se soit mêlée, dans les rêveries d'un boïar moldave-phanariote, aux effluves de l'Orient, la rencontre serait curieuse, et nullement invraisemblable. Parmi les penseurs de son temps, si épris d'exotisme, Rousseau, qui ne s'en souciait guère, est peut-être le plus voisin du tempérament oriental.

Avec la Hongrie et la Roumanie, la Pologne : M. Otto Forst de Battaglia nous renseigne, en un fort intéressant article, sur l'origine, les rédactions successives et la publication des *Considérations* polonaises de Rousseau. L'on voudrait y voir l'annonce d'une édition critique de cette œuvre plutôt célèbre que connue. Ajouterai-je que M. Forst de Battaglia me paraît un peu bien sévère pour les conceptions de Rousseau législateur ? Sans doute, ces projets sont livresques, et une préoccupation trop constante de la Grèce et de Rome les travestit fâcheusement ; mais, sous cette couleur artificielle, le fond des idées n'est pas si utopique. Rousseau sacrifie largement ses théories égalitaires aux nécessités de temps et de lieu. Loin d'imposer aux Polonais les décrets de la raison pure, il ne songe qu'à tendre à l'extrême le ressort du génie national. Il semble que, désespérant d'un succès prochain de la Pologne, il veuille au moins préserver son âme, pour une revanche à venir. « Si vous faites en sorte qu'un Polonois ne puisse jamais devenir un Russe,

je vous réponds que la Russie ne subjuguera pas la Pologne. » Sa chimère est peut-être de croire qu'il suffise de se raidir dans un nationalisme exclusif. Et encore que d'ingéniosité dans certains détails ! Quelles vues pénétrantes, par exemple, sur le rôle des exercices physiques dans la formation d'un esprit collectif ! Si l'on veut entreprendre un jour l'étude impartiale de la politique de Rousseau, les *Considérations sur la Pologne* ménagent plus d'une surprise.

Il y a encore beaucoup à glaner dans ce volume des *Annales*, parmi tant de travaux de détail dont nous ne pouvons que signaler en bloc l'intérêt. La « bibliographie » est abondante et savante comme à l'ordinaire, et une *Table générale* des tomes I à XV, rendant plus aisé le maniement de cette collection précieuse, en augmente encore l'utilité.

E. Carcassonne.

Paul Hazard, **La Vie de Stendhal.** Un vol. in-12 de 254 pages. Paris, Gallimard, 1927.

Il n'est pas généralement question dans cette revue des innombrables *Vies* qui pullulent ici et là, et n'ajoutent pour la plupart à ce que l'on savait déjà sur le sujet que les inutiles mensonges de leurs auteurs. Cette histoire littéraire travestie en romans-feuilletons ne nous appartient pas. Mais M. Paul Hazard, en compagnie de quelques autres (je veux du moins nommer ici la *Vie d'Alexandre Dumas*, par Lucas-Dubreton), a compris que la vie d'un grand écrivain n'a besoin que de rester elle-même pour nous émouvoir. Il n'a donc pas essayé de faire un Stendhal plus vrai en l'inventant de toutes pièces [1]. — N'est-ce point la prétention assez bouffonne de quelques-uns parmi nos auteurs de vies dites *romancées* ? — Connaissant fort bien ce que l'on a écrit sur Stendhal, et, avant tout, ce que Stendhal a écrit lui-même, il s'est fait scrupule de rien avancer qu'il ne puisse prouver par des textes [2].

Mérite rare, mais purement négatif, et dont je ne voudrais pas plus louer M. Hazard que d'écrire dans un français correct. Cette *Vie de Stendhal* est, par bonheur, beaucoup mieux qu'une compilation honnête et sûre.

Sans essayer de découvrir aucun fait nouveau, M. Hazard a voulu peindre dans ses phases diverses, au cours d'une existence fantasque et désordonnée, l'âme complexe d'Henri Beyle. Son livre est, avant tout, une étude de vivante psychologie.

C'est par tableaux successifs que procède l'auteur. En ces tableaux vivement brossés, nous voyons défiler sous nos yeux, avec la vie de Stendhal et ses couleurs diverses, les aspects successifs d'un caractère qui reste immuable dans ses traits essentiels, mais n'en subit pas moins, comme un visage que marquent les jours, la lente morsure de l'expérience et des passions. Et quand nous avons fini ce livre, de tous ces tableaux diversifiés avec beaucoup d'art résulte enfin une image d'ensemble, où l'homme apparaît dans son unité profonde et vraie.

Quant aux œuvres, M. Hazard a bien fait, quoi qu'on en ait dit, de n'en parler que dans la mesure où elles s'entremêlent à la vie de son héros. Le plus curieux roman de Stendhal, n'est-ce pas son existence ? Et son livre le

1. A peine les puristes de l'érudition pourraient-ils reprocher à M. Hazard d'avoir trop souvent mis en style direct les sentiments de Stendhal. Légère concession faite au genre. Mais ces paroles que l'auteur prête à son héros, du moins correspondent-elles à des idées que nous lui connaissons, à des propos dont nous savions l'esprit sinon les termes. C'est donc une traduction un peu libre d'un texte sûr.

2. Ces textes, d'ailleurs, M. Hazard s'est piqué de n'en citer aucun, pas même, comme ont fait d'autres auteurs de la même collection, dans une note liminaire ou finale.

plus émouvant et le plus fin, *Henri Brulard*, où il la raconte ? Ses œuvres, même les plus célèbres, le *Rouge* et la *Chartreuse*, n'apparaissent sous un certain angle que comme un embellissement de lui-même, visions héroïques et mensongères où il se plaisait à prolonger la vie médiocre d'Henri Beyle. En nous parlant de l'homme, M. Hazard a donc pu nous apprendre sur l'œuvre l'essentiel[1].

Est-ce à dire qu'en lisant ce livre plein du talent le plus ingénieux et le plus alerte, je sois partout d'accord avec son auteur ? M. Hazard a donné de Stendhal une interprétation personnelle, et il l'en faut louer. Il est donc naturel que je ne voie pas toujours Stendhal comme il le voit. De ces quelques divergences, ne retenons ici que les principales.

— Dans le gracieux et gentil portrait d'un enfant contrariant, que dessine M. Hazard aux premières pages de son livre, il manque, à mon gré, quelques traits plus rudes, où se marquerait l'âpreté d'une âme ardente et forte. Et comment expliquer cette âpreté même, si l'on n'a point montré d'abord en cet enfant la sensibilité avide de tendresse, qui, refoulée, devient aigreur et révolte ?

— A ce jeune homme dégoûté de sa famille et de son pays, la destinée réserve une merveilleuse aventure : il fait, à dix-sept ans, la conquête de l'Italie, sa vraie patrie. Mais intervient ici une thèse particulièrement chère à M. Hazard, et qu'il a brillamment développée naguère dans la *Revue des Deux Mondes*. Beyle n'aurait découvert qu'après coup, et loin d'elles, le charme de Milan et de l'Italie. « Comme il l'aimera plus tard, son Italie ! » (P. 31.)

Est-ce vraisemblable ? M. Hazard donne comme argument cette phrase bien connue de Stendhal : « Les deux années de soupirs, de larmes, d'élans d'amour et de mélancolie que j'ai passées en Italie... ». Mais qui ne sait qu'à dix-sept ans l'on trouve un goût délicieux à ces larmes ; que cette mélancolie, où le regret se confond avec l'espérance, suffit pour remplir le cœur d'un jouvenceau ? L'Italie n'en pouvait sembler que plus belle à ce jeune contemporain de René.

Pour le comprendre à cette époque de sa vie, il faut moins simplifier le problème. Qu'en descendant la vallée d'Aoste, en découvrant à Ivrée la musique, à Milan l'architecture, sur les lacs la beauté parfaite, et partout la joie d'être libre et d'espérer tout conquérir, les femmes avec la gloire, que dans toutes ces premières semaines illuminées le jeune Beyle ait éprouvé d'inoubliables plaisirs, comme il l'a plus tard affirmé, comment ne le croirions-nous pas ?

Mais vint le temps où la mélancolie fit place au malheur. Après tant de nobles et poétiques rêveries, cet élégiaque ne connut de l'amour qu'une honteuse blessure, de la gloire militaire que les vils tracas d'une petite garnison. Alors, mais alors seulement, le dégoût le prit, et de son existence, et du pays même qui lui avait ménagé d'aussi répugnants déboires.

— La vie de Stendhal a passé. Il est vieux, il « est las, désabusé ». Et c'est ici peut-être, pour peindre les tristesses du vieil épicurien sous la mélancolie du ciel de Rome, que l'auteur a réussi les pages les plus émouvantes et les plus vraies de son livre. Mais comment, dans ce dernier portrait qu'il dessine de son héros, M. Hazard peut-il écrire : « Henri Brulard, qui ne s'est jamais jugé, qui ne se juge pas... » (p. 233) ? C'est oublier tout ce qui distingue si curieusement Stendhal de l'épicurien ou du sceptique vulgaire. Il y a dans son caractère un magnifique illogisme. Ce voluptueux rejette les règles communes d'une morale bourgeoise, mais il a sa morale aussi, et qui peut être ardue. Il se mépriserait d'être une âme vile ou un cœur lâche. Les gestes

1. Ce qui ne l'a point empêché, à l'occasion, d'écrire sur tel livre de Stendhal des pages brillantes et perspicaces, qui sont parmi ses meilleures (par exemple, sur le *Rouge* et Julien Sorel, les pages 172 à 175).

nobles qu'il rêve, il se les impose au besoin. Il vit, comme Julien Sorel, tendu vers l'héroïque et vers le sublime. On ne peut dire qu'un pareil homme « ne se préoccupe pas de savoir s'il a bien ou mal agi ».

C'est le privilège, c'est le danger aussi d'une œuvre de moraliste et de psychologue, comme celle qu'a tentée M. Paul Hazard, que de prêter aux objections. Un érudit minutieux peut croire qu'il s'est d'avance prémuni contre toute critique [1]. Mais quand il s'agit d'expliquer une âme réelle, il n'est point méthode qui vaille. Aucune ici ne peut donner la certitude. Derrière les faits qui se prouvent, s'étend toute une région plus mystérieuse, où l'hypothèse s'ébat librement, où vaut la finesse de l'esprit, l'expérience de la vie, une imagination divinatrice. Ces dons, M. Hazard en a donné dans son livre bien des preuves. Est-ce à dire que son analyse psychologique paraîtra toujours, et à tous les stendhaliens, ne disons point la seule vraie, mais la plus probable ? Non, sans doute, et il n'en saurait être autrement. L'intérêt d'une telle analyse, c'est justement qu'on en puisse toujours discuter.

Paul Arbelet.

Henry Lyonnet, **Les Premières d'Alfred de Musset**. 1 volume de VIII-202 p. Paris, Delagrave, 1927.

Les *Premières d'Alfred de Musset* continuent, — à la place du Marivaux annoncé, — la série des études que M. Lyonnet consacre à notre théâtre avec l'autorité et la compétence que l'on sait. On retrouve, dans ce nouvel ouvrage, les mêmes qualités que dans les *Premières* de Molière, de Corneille ou de Racine; et le propos poursuivi, très exactement défini par le titre du volume, reste identique malgré la différence des époques.

Il s'agit toujours de donner, sur les premières représentations de l'auteur choisi, les détails les plus complets et les mieux établis, et aussi d'évoquer autour d'elles la vie du théâtre et le goût du public qui les virent paraître. Ainsi se définit toute une série de chapitres, dont chacun portera, — suivant l'ordre chronologique de la mise en scène, — le nom d'une pièce nouvelle, et qui tous seront construits des mêmes matériaux ; M. Lyonnet y étudie successivement: la pièce en elle-même (analyses brossées à traits larges et fidèles ; et, s'il y a lieu, historique du sujet), puis la mise à la scène (remaniements indiqués dans leur sens général ; étude très précise et riche en

1. C'est, d'ailleurs, une illusion, que ni M. Hazard ni moi n'avons plus. Dans le travail le plus serré, on peut toujours découvrir quelques failles. Voici une demi-douzaine de ces « découvertes ». Elles sont minimes.

— P. 34 : « Il eut le temps de prendre part à un combat, en avant de Castel-Franco... ». Je crois avoir prouvé jadis, par quelques arguments convergents, que Beyle ne put assister aux combats de Castel-Franco. Si des faits nouveaux ne viennent pas démentir ceux que nous connaissons, ces arguments continuent de me paraître probants. Et M. Hazard me l'accordera peut-être d'autant mieux qu'il écrit avec un sage scepticisme : « Au moins, c'est ce que dit un beau certificat... ». Les certificats peuvent mentir.

— P. 48. Ce n'est point après 1802, mais en 1800, que Beyle achète l'*Art de la comédie* de Cailhava.

— P. 49. *Les deux hommes* et *Letellier* ne sont point le double titre d'une même pièce, mais deux comédies auxquelles travaille successivement Stendhal.

— P. 64. « Madame Lestrange.... » Cette petite actrice, qui s'appelait sans doute Mme Mortier, n'était que la protégée ou la maîtresse du vieux général de Beaudiné de Romanet de Lestranges.

— P. 68. Ces Hindous, ces Turcs et ce Chinois si pittoresque, sont-ils probables à Marseille au temps du blocus anglais ?

— P. 122 et 130. Parmi les causes qui ont chassé Beyle de Milan, en 1821, faut-il compter la pauvreté ? C'est elle bien plutôt, si la chose eût été possible, qui l'aurait retenu dans ce séjour économique, où jadis elle l'avait amené.

détails sur les interprètes et les répétitions), cette deuxième partie formant le centre du chapitre ; enfin les réactions du public et de la critique en face de l'œuvre à son début.

L'érudit trouve là, groupés très commodément, tous les détails qu'il veut connaître ; à condition, — et M. Lyonnet l'en a prévenu —, qu'il n'y cherche ni large vue d'ensemble sur le théâtre étudié ni étude comparée des diverses pièces. Il serait d'ailleurs injuste d'en faire un grief à l'auteur, puisque tel n'était pas son but ; tout au plus pourrait-on regretter que, dans son nouveau volume, les circonstances lui aient rendu la tâche encore plus difficile que dans les précédents ; pour Corneille ou pour Racine, en effet, lire la suite des chapitres consacrés à leurs pièces, c'était suivre en même temps et le développement de leur génie et les étapes de leur succès à la scène. Rien de pareil pour Musset : à étudier ses pièces dans l'ordre où la scène les adopta, on perd complètement de vue dans quelles circonstances, à quel âge, dans quel esprit il les écrivit ; elles n'ont plus entre elles ni lien direct ni parenté réelle ; il arrive qu'on se demande si leur auteur a existé et ce qu'il était.

Les circonstances encore ont amené M. Lyonnet à remplacer les petits récits qui faisaient vivre aux yeux du lecteur le public théâtral du XVIIe siècle, par un choix de feuilletons de la critique dramatique, dont souvent les appréciations se heurtent et se détruisent. L'ouvrage peut y gagner en solidité, il y perd en vivacité et en netteté ; et le profane s'y égarerait facilement, si M. Lyonnet ne l'avait senti et n'avait surtout cité l'opinion de Théophile Gautier et fait, entre les critiques, un tri que les érudits lui reprocheront peut-être comme une lacune.

Pourtant, deux grandes idées, justes toutes deux, se dégagent de l'ouvrage, et qui nous montrent, la première, en Musset un auteur dramatique d'autant plus heureux au théâtre qu'il s'était, en écrivant, moins préoccupé de la scène ; et la seconde, en Gautier, un critique dramatique de vision sûre et qui sut, poète lui-même, apprécier à leur valeur les œuvres d'un autre poète, en réclamer sans cesse la représentation et en annoncer presque seul l'éclatant et constant succès.

Dans un pareil ouvrage d'érudition volontairement fragmentaire, d'ailleurs fort consciencieux, et que seul M. Lyonnet pouvait mener vite à bien, le risque serait de sembler monotone : mais les faits apportent leur diversité que l'auteur sait exploiter avec beaucoup de goût et d'habileté.

P. Gastinel.

Italo Siciliano, **Dal Romanticismo al Simbolismo. Théodore de Banville (1823-1901)**. 1 vol. in-16, 471 p. Turin, Bocca, 1927.

Voici une étude fine, nourrie, extrêmement documentée de l'œuvre de Théodore de Banville. Elle nous vient d'un professeur italien détaché à l'Université de Budapest, et constitue le tome XIV de l'excellente collection des « *Letteratture moderne* » dirigée par l'éminent comparatiste qu'est Arturo Farinelli. M. Siciliano est certainement l'homme de notre temps qui connaît le plus et le mieux Banville et son œuvre, et le volume qu'il nous présente semble bien devoir être l'ouvrage définitif qu'on pouvait écrire. On y trouvera, outre l'analyse subtilement conduite des divers moments de la conception banvillienne, une « revision générale de l'œuvre » du poète « et du jugement que la critique a porté sur elle ». M. S. s'élève avec vigueur contre l'idée trop souvent admise d'un Banville poète « statique et unilatéral », et démontre qu'au contraire sa poésie a été extrêmement variée « dans ses formes et dans ses éléments ». Il distingue deux grandes périodes dans cette poésie : la poésie de *l'art pour l'art* et la poésie de *l'art pour la vie*. A la première se rattachent successivement la poésie de l'adolescence (*Les Cariatides*), la poésie funambu-

lesque et la « poésie sans idées » (des *Funambulesques* à *Sonnailles et Clochettes*), la poésie précieuse (des *Stalactites* aux *Rondels*), la poésie parnassienne (des *Stalactites* aux *Princesses*) ; à la seconde, la poésie humanitaire (*Les Exilés*), la poésie militante (des *Occidentales* aux *Idylles prussiennes*), la poésie de la douleur (de *Nous tous* à *Dans la Fournaise*). A travers Banville poète, dont la production est ininterrompue de 1839 à 1891, l'auteur nous fait saisir toute une évolution artistique qui part du Romantisme (dont Banville est à la fois, dit M. S., le continuateur et la victime) pour aboutir, à travers le Parnasse, au Symbolisme. Ceci pour la poésie lyrique banvillienne à laquelle M. S. consacre plus de 200 pages riches de substance. L'étude sur le théâtre de Banville, qui suit, ainsi que celle qui est consacrée à la technique de sa versification, sont pleines d'aperçus brillants et ingénieux, qui pourraient donner çà et là, au sujet de la versification et des césures en particulier, matière à discussion.

La seconde partie de l'ouvrage de M. S. traite de Banville prosateur. Il y a là une centaine de pages où, pour la première fois, croyons-nous, Banville est étudié sous cet aspect et mis à son rang, qui n'est pas négligeable.

Le contenu de l'ouvrage de M. S. ne pourra désormais être ignoré de ceux qui auront à s'occuper de Banville. On aurait pu craindre que le poète des *Odes funambulesques*, tel qu'on est trop habitué à le considérer, ne valût pas l'effort d'un gros volume de près de 500 pages. Qu'on se détrompe. M. S. a fait voir qu'il n'est pas uniquement, qu'il n'est pas surtout ce poète. Son livre, où, à côté des analyses subtiles et des aperçus ingénieux, se manifeste une connaissance approfondie des divers milieux littéraires parisiens d'une moitié du XIX^e^ siècle, se lit avec un intérêt croissant du commencement à la fin. Nous sera-t-il permis, précisément pour cela, de regretter que son auteur ait cru devoir l'écrire en italien, et n'ait pas imité M. Farinelli, qui, dans la même collection des « *Letterature straniere* », a publié en français son « *Guillaume de Humboldt et l'Espagne* » ? Le livre n'y eût pas perdu, et le nombre des lecteurs qu'il y eût gagnés, en France et ailleurs, de par la nature même de son sujet, en eût été plus grand.

P. RONZY.

PROSPER MÉRIMÉE, **Théâtre de Clara Gazul (1825-1830)**. Texte établi et annoté par P. Trahard, avec 6 fac-simile hors texte. In-8° de XLVIII-550 pages. Paris, Champion, 1927. — **Lettres à Viollet-le-Duc (1839-1870)**. Texte établi et annoté par P. Trahard, avec 5 fac-simile hors texte. In-8° de XVI-367 pages. Paris, Champion, 1927. — **Carmen, Arsène Guillot, l'abbé Aubain.** Texte établi et annoté par A. Dupouy, préface de Gérard d'Houville, avec 5 fac-simile hors texte. In-8° de XI-XLIII-267 pages. Paris, Champion, 1927.

Cette édition des œuvres complètes de Prosper Mérimée est établie sur le modèle des grandes éditions Champion. M. Pierre Trahard, qui la dirige, de concert avec M. Édouard Champion, était plus qualifié que personne pour conduire ce travail. Je n'ai pas besoin de rappeler les deux volumes qu'il a consacrés d'abord à la *Jeunesse de P. Mérimée* ; un troisième volume vient de paraître, qui poursuit cette biographie de 1834 à 1853.

On sait l'importance et le rôle, dans la préparation du drame romantique, du cénacle stendhalien qui tient ses assises dans le salon d'E. Delécluze. Aux précieux renseignements que nous devions aux *Souvenirs de soixante années*, M. Trahard ajoute le témoignage d'un *Journal* connu déjà de M. Tourneux, mais inédit encore, à part quelques fragments. Delécluze note, avec une précision méticuleuse, les lectures que donne Mérimée de ses essais dramatiques : le 14 et le 27 mars 1825, le 8 et le 10 avril et, à la veille même de la publication, le 29 mai. Classique de goûts, lui-même est évidemment surpris

de la brutalité et de la violence de leur coloris. Il se demande, avec inquiétude, s'il se trouvera un public pour accepter ces audaces et si le premier devoir de l'auteur dramatique n'est pas de ménager ses auditeurs : « Il faudrait faire un choix d'assistants pour les entendre et éloigner presque toutes les femmes et les jeunes gens des deux sexes jusqu'à l'âge de seize ou dix-sept ans ». Il proteste contre ces « enragés romantiques », contre leurs affectations de cynisme, leur amour des monstruosités. A la lecture même, il redoute la réprobation des gens de goût : « On m'a demandé quel effet je pense que fera la publication de ces ouvrages. J'ai répondu que je m'attendais à ce que la *laideur* qui y règne serait fort désagréable, malgré le talent de l'écrivain; que les femmes en particulier seraient fort choquées des peintures qu'on y trouve; que les journaux sérieux ne sauraient comment s'y prendre pour en parler sans blâme et qu'en somme totale la peinture du *laid*, du vice et le mépris pour l'espèce humaine y était présentée avec une affectation et un cynisme qui devait repousser toutes les classes de lecteurs. » Ces scrupules, pourtant, ne l'empêchent pas de prendre la défense de son ami et, à l'occasion, de plaider pour les franchises de l'art. Sa longue discussion avec Mme Pomaret est intéressante à cet égard. La malheureuse Sophie Gay y est assez durement malmenée; sans doute Delécluze partage-t-il l'antipathie violente que lui témoignait Stendhal. Dans ses *Souvenirs*, déjà, il s'est moqué de sa sollicitude maternelle et de son cabotinage ingénu; mais ici, la touche est d'une autre brutalité. « Vous savez comme moi que Mme G... n'a pas un sou vaillant, qu'elle vit en faisant des dettes, qu'elle jette de la poudre aux yeux des gens de la société en affichant un luxe insolent... ; qu'au moyen de tous les prestiges et aidée par le talent et, j'ose le croire, par la candeur de sa fille, elle fait jouer à cette pauvre Delphine un rôle qui la perdra aux yeux des honnêtes gens, si elle n'a pas une tournure d'esprit aussi heureuse que celui de madame sa mère, laquelle a joué à la fois le rôle d'une muse et d'une courtisane... Cette Mme G... ne *promène*-t-elle pas sa fille dans les salons de Paris pour tenter quelque richard qui... » Delécluze néglige de finir sa phrase, assez claire en effet. Ce n'est pas tout à fait ainsi que l'on jugeait la mère et la fille dans le clan des jeunes poètes : sur ce point encore, les deux romantismes ne s'accordent pas.

Si Delécluze n'attendait pas sans inquiétude la publication de Clara Gazul, la lecture des journaux dut le rassurer. M. Trahard reproduit les comptes rendus du *Globe*, du *Mercure*, des *Débats*, de la *Revue encyclopédique*, du *National*... « Journaux sérieux », certes, mais, dans l'ensemble, favorables à la nouvelle esthétique théâtrale. Mérimée, il est vrai, ne s'en tient pas à la formule chère à Stendhal. Son imagination est trop vive pour se plier à cette discipline et à ce réalisme historique. Passionné pour l'Espagne, il cherche les contrastes, les oppositions violentes, les couleurs. Il puise à toutes les sources, et les notes de M. Trahard nous renseignent abondamment à cet égard. Mais les critiques du jeune cénacle ne peuvent se tromper sur la portée de cette tentative : « Le premier essai dans le genre romantique qui ait été fait à Paris », écrit le baron de Mareste. Et le *Mercure du XIXe siècle* : « Pendant longtemps on a cru que le romantique n'était autre chose que ce genre mystique et vaporeux né dans les brouillards de la Germanie et importé en France par M. de Chateaubriand et Mme de Staël... Il y a assez longtemps que la tragédie *idéale* règne seule en France et quelques tragédies *réelles* pourraient diversifier agréablement nos plaisirs... »

M. G. Viollet-le-Duc a ouvert très libéralement ses archives familiales aux nouveaux éditeurs. Ils lui doivent, avec le journal d'E. Delécluze, la précieuse correspondance que Mérimée entretint avec son grand-père pendant une trentaine d'années. En attendant que vienne le temps de mettre en ordre la Correspondance générale, ce dossier, comme les lettres à Jenny Daquin ou à Panizzi, méritait une publication distincte. Il a sa physionomie propre et son

unité ; des notes très précises établissent, d'ailleurs, la liaison avec ce que l'on connaissait déjà.

Mérimée avait rencontré le futur architecte tout enfant dans le salon de sa mère et chez son oncle Delécluze. En 1839, il le fait entrer au service des Monuments historiques. Dès lors, il ne cessera de lui témoigner une amitié toujours attentive : il le soutient de son autorité et de ses conseils, l'accompagne dans ses voyages, s'associe à ses entreprises. D'abord des notes de service, des instructions ; mais en 1844 le ton est devenu tout à fait familier. Cette intimité, dont témoigne chacune de ces lettres et qui durera jusqu'au dernier jour est vraiment d'un bel exemple. Une parfaite communauté de goûts ; les mêmes soucis, une égale ferveur à défendre les merveilles de notre passé. Mérimée en parle avec une émotion véritable : « Partout, je ne vois que ruines. Saint-Maurice de Vienne, où l'on a dépensé 150000 francs, menace de se casser en deux... La façade de Saint-André-le-Bas est en train de dégringoler. Le théâtre d'Orange me donne aussi de l'inquiétude, et Saint-Trophime aussi, Montmajour encore davantage... » Quoi que l'on puisse penser de certaines erreurs, il faut rendre hommage au généreux effort de ces artistes voués sans défaillance à leur œuvre de salut.

La grande majorité de ces lettres est postérieure à 1852. Par la faveur de la jeune impératrice, Mérimée va devenir une manière de personnage, un familier de la cour. De là, une foule d'indications et de remarques sur la société des Tuileries, les divertissements de Compiègne et les remous de la politique. On ne peut dire que les lettres, à cet égard, nous donnent une haute idée de son ouverture d'esprit. Son anticléricalisme bourgeois, ses plaisanteries sur la *prêtraille*, les *ratichons*, les *pointus* et les *archipointus*, tout cela est d'une qualité douteuse ; il est vrai que, trop souvent, il s'est heurté, dans son apostolat, à l'indifférence artistique, à la médiocrité intellectuelle du clergé. Mais voici tout ce qu'il trouve à dire de la question romaine : « Un jour, la postérité apprendra avec stupéfaction qu'en plein XIX^e^ siècle, après M. de Voltaire, l'Europe a été agitée parce qu'on insistait pour que les sujets d'un pauvre bon prêtre, très borné, fussent mal gouvernés par lui,... etc. » Et cette prédiction : « Je suis tenté de croire que le christianisme est sur ses fins et qu'il a trop présumé de la bêtise de notre temps. Je cherche ce qu'on peut mettre à sa place. Augmenter la gendarmerie et les sergents de ville... »

Sur les insuffisances du régime impérial, sur les progrès de l'idée démocratique, la même étroitesse de vues : « Que faire d'un pays où l'on discute pendant trois mois s'il faut supprimer le capital ? où un des avocats les plus éminents, carliste patenté en outre [Gambetta], souscrit pour faire une statue à un goujat [Baudin] à qui personne n'aurait voulu parler... » L'avenir lui paraît inquiétant ; il prévoit des bouleversements qui l'épouvantent : « Il est évident qu'une grande révolution se brasse ». Mais que sera-t-elle ? « A vous dire vrai, je n'en devine nullement le caractère. » Et il se rassure de son mieux : « Ou l'histoire ne sait ce qu'elle dit, ou le triomphe du populaire ne sera jamais qu'un accident transitoire ». Quant à la guerre menaçante, rien n'a pu la lui faire prévoir ; au printemps de 1870 son état s'est aggravé et ne laisse plus d'illusions : il ne survivra qu'une vingtaine de jours au désastre de Sedan.

Aidé de M. Viollet-le-Duc, M. Trahard est arrivé à déchiffrer tout ce dossier ; il a distribué et daté les lettres avec une sûreté à peu près impeccable. Quelques erreurs cependant, qu'il a reconnues lui-même — trop tard pour pouvoir rectifier et qu'il me demande de signaler ici :

P. 13. — Au lieu de *23 mai 1852*, lisez : *1853*.

P. 33. — Au lieu de *février 1848*, lisez : *1858*.

P. 37. — Au lieu de *21 avril 1858*, lisez : *28 août 1858*.

Et voici Mérimée conteur. Le même volume réunit trois récits d'inégale

valeur : *Carmen, Arsène Guillot* et *L'Abbé Aubain*. C'est l'auteur lui-même qui a voulu ce groupement. Je ne crois pas qu'il faille chercher à cela des raisons mystérieuses. Les trois nouvelles avaient paru, à la *Revue des Deux Mondes* et au *Constitutionnel*, en 1844, 1845 et 1846 : il est tout naturel que, formant la matière d'un volume, elles se rejoignent en 1847. D'autant plus que Mérimée, à cette date, s'oriente dans une voie différente et renonce, pour vingt ans, à la littérature d'imagination : c'est une façon de liquider le passé.

Dans son introduction historique M. A. Dupouy rappelle les circonstances dans lesquelles fut publiée *Arsène Guillot* et les dangers qu'elle fit courir à la candidature académique de l'auteur. Il s'attache surtout au problème, souvent débattu, des origines de *Carmen*. Qu'une anecdote vraie en ait donné le sujet, la chose est assez douteuse ; la lettre du 16 mai 1845 manque au moins de précision. Mais il est certain que Mérimée a tiré parti de ses souvenirs et de ses impressions de voyage. Il suffit de se rappeler les lettres publiées par la *Revue de Paris* de 1831 à 1833 et aussi ses recherches sur les mœurs et le langage des Bohémiens. L'artiste et l'érudit y prennent un plaisir égal. « Comme j'étudie les Bohémiens depuis quelque temps avec beaucoup de soin, écrit-il à la comtesse de Montijo, j'ai fait de mon héroïne une Bohémienne... » Une anecdote violente et brutale dans un cadre pittoresque : il n'a pas voulu donner autre chose ; mais il y a mis tout son art, cette vigueur de traits, cette plénitude, cette puissance d'expression sans artifices, et cet air de détachement. En tête du volume, quelques pages de Mme Gérard d'Houville, un petit chef-d'œuvre de grâce et de finesse pénétrante.

JULES MARSAN.

Bibliographie méthodique et critique des Œuvres d'Alfred Montégut, avec des documents inédits, par PIERRE-ALEXIS MUENIER (Thèse complémentaire présentée à la Faculté des Lettres de Paris). Paris, Garnier frères, 1925.

M. André Bellessort a pu définir ainsi Émile Montégut : « Un homme en qui il ne faut pas hésiter à voir un des plus grands critiques du XIXe siècle et dont, je ne dis pas l'obscurité, mais la pénombre où on semble l'avoir pour toujours relégué est une des plus patentes injustices de la vie littéraire ».

Cela tient en partie, note M. P.-A. Muenier dans son introduction, « à deux circonstances déplorables. La première est que les deux tiers à peine de cette œuvre ont été recueillis en volumes. La seconde est que ces volumes eux-mêmes — vingt au total sans compter les traductions — ont cessé pour le plus grand nombre d'être mis en vente et ne se rencontrent à peu près jamais tous dans nos bibliothèques publiques. »

Le critique, selon un mot célèbre, « embarque de la poudre d'or dans des coquilles de noix », et bien des esquisses, bien des essais semblent sombrer, peut-être pour toujours, quand ils ne sont pas recueillis en volumes par l'auteur lui-même.

D'où la nécessité de telles bibliographies méthodiques et critiques, qui permettent aux étudiants et aux lettrés d'aller d'emblée aux pages qui les intéressent et qu'il y aurait dommage à ignorer.

M. Muenier a cru devoir classer les articles de Montégut sous les rubriques suivantes :

I. *Critique littéraire.* (1. Littératures étrangères. — 2. Littérature française.)
II. *Critique sociale et politique.* (Ethnographie.)
III. *Philosophie et Morale.* (Esthétique. Beaux-Arts. Musique.)
IV. *Impressions de voyage et d'art.*
V. *Biographie historique.*

Un second chapitre présente la liste des recueils d'articles et des divers ouvrages publiés par Montégut, classés d'après les sujets traités dans ces volumes.

Une seconde partie donne la bibliographie des ouvrages et articles consacrés au critique de la *Revue des Deux Mondes* et du *Moniteur universel*. Le tout constitue un répertoire clair et commode, un utile instrument de travail.

Quant aux documents inédits, qui forment la moitié du présent volume, ils comprennent des manuscrits d'intérêt d'ailleurs fort inégal, et une quarantaine de lettres adressées à Montégut ou écrites par lui.

Parmi celles-ci on lira avec plaisir de belles pages de Charles Gounod s'intéressant à l'individualisme religieux de Montégut (p. 120), et quelques protestations de Michelet contre les critiques qui lui étaient faites, à côté d'éloges, par l'auteur :

« ... Je vous dirai que, parmi tant d'éloges, vous accordez à mes ennemis tout ce qu'ils demandent : *imagination, pure imagination*. J'ai créé ou refait l'histoire de France par une foule de textes inconnus, inédits — imaginations. J'ai posé la thèse de l'amour sur la base des sciences naturelles, la seule solide : imagination. » (P. 128.)

Dans un billet daté du 6 février 1861 et dans un autre encore du 13 mars 1868, l'auteur de *La Mer* et de *La Montagne* s'élève contre le pessimisme du critique et le rappelle à l'optimisme et à l'espérance.

Baudelaire, Prévost-Paradol, Carlyle, G. Sand, Taine et plusieurs écrivains illustres ou notables figurent parmi les correspondants de Montégut. C'est dire que cette Bibliographie apporte une contribution appréciable à l'histoire littéraire [1] et un complément nécessaire à la thèse principale de M. Muenier.

JEAN GIRAUD.

ÉMILE VERHAEREN, **Impressions**, t. 1. Paris, Société du *Mercure de France*, 1 vol. in-18° de 252 p. (Avril 1926).

Publié par les soins de M. A. Fontaine, qui vient de donner au *Mercure*, reproduit en fac-simile, le manuscrit des *Débâcles*, ce volume comprend : des notes personnelles, les unes de l'époque de la crise, les autres de la période ouverte par les *Visages de la Vie* (1898-1916), des poèmes en prose, nombreux — ils tiennent les deux tiers du livre —; des impressions de voyage, écrites pour la plus grande part entre 1888 et 1891 : tout cela, soit inédit, soit dispersé en des revues à présent introuvables.

On pouvait craindre qu'il ne s'agît d'une liquidation après décès, de fonds de tiroir vidés. En réalité, ce volume (les fragments cités par M. L. Charles-Baudouin le laissaient pressentir) présente un très vif intérêt, psychologique et artistique.

D'abord, voici des documents nouveaux sur l'état d'âme du poète pendant ses années de maladie : toujours, comme dans ses vers, cette manie furieuse d'analyser souffrances physiques, angoisses morales : « J'aime l'ab-« surde, l'inutile, l'affolé, l'excessif, l'intense, parce qu'ils me provoquent, « parce que je les sens comme des épines en moi, et parce que je veux n'avoir « pas peur de leurs pointes. La maladie, qui n'est que physique, je l'ai pres-« que cultivée, parce qu'elle me jetait en des situations morales que je recher-« chais pour ma bataille » (p. 12).

« ... Se ronger et s'émietter en pratiques idiotes..., se diminuer le cœur et « la pensée..., se serrer en un étau de contraintes et de ponctualités mes-« quines... » (p. 171). Nulle part cette analyse n'est poussée d'aussi saisissante façon que dans *Un Réveil* (1888; p. 17 et suiv.).

1. Parmi les fautes d'impression non signalées en *errata*, p. 130, au lieu de *uc ! uc !* lire *ue ! ue !* (*Pleus !* en grec); p. 152, au lieu de « Je viens de recevoir de *Bertin...* » lire de *Berlin*. Il s'agit du livre consacré par le critique allemand Paul Lindau à Alfred de Musset, et dont Paul de Musset venait de recevoir la seconde édition.

Les pages sur l'Espagne et sur Londres montrent combien l'avaient frappé les paysages, l'atmosphère, les mœurs de la Biscaye (qu'il parcourut en 1888 avec Dario de Regoyos) et de la capitale anglaise dont le souvenir le hanta des *Soirs* aux *Villes Tentaculaires*. S'éclairent ainsi pour nous les sources et les descriptions d'assez nombreux poèmes écrits de 1884 à 1895. Et, dans ces relations de voyage, toujours les cloches obsédantes des *Campagnes Hallucinées* : « Oh ! ces cloches ! toujours ces mêmes martelants marteaux de cloches, « nous ont-ils tapé au travers de la tête toute cette matinée de dimanche... » (p. 202) ; « Les capitales !... par au-dessus des têtes tanguent les cloches, « bondissent les cloches, clament les cloches vers les cloches... » (p. 242-243) ; toujours aussi les tours (« Éprouvez-vous la peur des tours, des « tours énormes, de mille ans ?... On les sent sur sa tête, sur son cœur, sur « sa vie..., » p. 65-66) ; toujours les crucifix, les mares, les moulins, les ornières geignantes ; toujours les lunes et les yeux. Et même, pour cette dernière image, dont M. Baudouin a tenté de pénétrer l'origine et le sens, une page du poème *Un Réveil* semble en donner la clef : elle « tient du cauchemar », dit M. Baudouin ; et, en effet, elle semble bien d'origine onirique : « Il se souvint de son cauchemar... Un chat, tout à coup, sauta hors d'une « fosse fraîche... Et ce chat se mit à grandir, à grandir, à monter, à monter... « A certain instant, un des yeux du chat avait dardé si haut dans le ciel, oui, « c'était bien cela, l'œil du chat avait été l'œil unique de la lune. Il l'avait « senti sur lui, regard vert... là, comme une goutte d'acide, entre ses omo- « plates... Huit heures sonnèrent, nettes. Se retournant — et dans le vieux « cadran de cuivre vert de l'horloge — ne voilà-t-il pas qu'il reconnut, indu- « bitalement, à ne pas s'y méprendre une minute, l'œil du chat, l'œil unique « entrevu dans son rêve ! La goutte d'acide, à la même place... lui rebrûla le « dos » (p. 17-18 et 24-25).

L'intérêt littéraire du livre n'est pas mince non plus : ces poèmes, qui d'ailleurs datent de la grande époque de l'art verhaerenien, écrits d'une prose originale, colorée, expressive, tantôt sont bariolés de teintes éclatantes, tantôt noyés dans une ombre redoutable ; les images neuves, frappantes, n'y manquent pas, certaines sinistres, d'autres claires et même humoristiques : « ... de vieilles demoiselles maigres, pincées, sèches, espèces d'échalas pour les rosiers de la prière (p. 170) ». Et l'on aimerait à citer quelques pages de tableaux violents ou de notations subtiles et curieuses : pages où triomphe un extraordinaire visionnaire, et un observateur aigu. Mais, sans doute, les extraits donnés suffiront à montrer l'importance de cette publication.

Roger Delbiausse.

CHRONIQUE[1]

XVI[e] SIÈCLE

Du Bartas. — H. Vaganay. Pour la bibliographie des œuvres de Du Bartas [Corrections et additions à la bibliographie d'Ashlon, etc.]. *Bulletin du Bibliophile et du Bibliothécaire*, septembre-octobre 1928.

Mellin de Saint-Gelais. — Œuvres poétiques de Mellin de Saint-Gelais. Manuscrit du XVI[e] siècle, petit in-folio de 200 feuillets. — Ce précieux manuscrit contient, sous forme de dédicace, le huitain suivant :

Je connois bien que c'est trop entrepris
Davoir si haut dressé l'œil et le cueur
Et suis certain destre la toujours pris
Sans espérer jamais destre vainqueur.
Mais quoi, j'estime a moy trop plus grand heur
Davoir loge mon cueur en prison telle
Que si javois du monde la rondeur
Car ce nest rien au pris destre serf delle.

On y trouve, outre les poésies de Saint-Gelais qui composent l'édition définitive donnée par P. Blanchemain (Daffis, 1873), de nombreuses pièces de vers inédites et d'importantes variantes.

Nous indiquerons les pièces nouvelles et les changements de texte que renferme notre manuscrit selon l'ordre de la pagination, en les rapprochant chaque fois de l'édition Blanchemain.

1. Deux strophes inédites sur Maistre Jehan Thibault, astrologue du roi François I[er], dont voici les premiers vers :

a. Jehan Thibault entre ses amis
Se lamente en toute saison
Du Roy. . . . . .
. . . . . .
b. Vous faites bien maistre Thibault
De garder ce que vous avez. (f° 38 verso.)

L'édition Blanchemain ne contient qu'une strophe, la première de notre manuscrit, commençant ainsi :

Maistre Jehan Thibault va jurant. (Bl., II, 94.)

1. Cette chronique est moins un compte rendu critique qu'un bulletin de renseignements. L'étendue de l'analyse des articles ne mesure pas leur intérêt. Les notes envoyées par les correspondants de la Revue sont signées de leurs initiales. Les noms des collaborateurs qui nous communiquent des renseignements sont entre parenthèses. La *Revue de Littérature comparée* et la *Revue d'Histoire Littéraire* collaborant et ne se copiant pas, il ne sera, en principe, donné aucune indication ou compte rendu des articles ou livres concernant la littérature comparée. Les indications d'autographes ne sont que des adaptations des catalogues ; aucune recherche n'est faite pour savoir s'ils sont inédits, s'ils n'ont pas déjà été signalés, etc. *Toutes les indications d'autographes nous sont communiquées par M. Edouard Champion.*

2. Une chanson inédite pour guiterne (guitare) intitulée :

Sur la chanson des neiges (20 vers, f° 51.)
Et que grand dyable est cecy
Veult-on que je couche icy
Seray-je encor longtemps
En ce maigre passe-temps.

(Signalons en passant, au f° 68 verso, un huitain de François Ier, « pour deux dames dont l'une estant en bon poinct, lui semble variable, et l'autre trop constante ». Ce huitain est suivi d'un huitain, en réponse, de Mellin de Saint-Gelais.) [Bl. I, 111-112.]

3. Une charmante pièce de vers inédite :

O bienheureux qui a passé son âge
Dedans le clos de son propre héritage. (50 vers, 82-83 verso.)
. . . . . .

4. Une chanson dont le rythme et l'harmonie rappellent celles de Ronsard :

Quand j'entends
Le perdu temps
De plusieurs qui sont à moy
Je me rys
Des biens marris
Et me baigne en leur emoy. (84 vers, feuillets 107-108.)

Signalons encore, en suivant, au f° 110 verso, un sonnet de Joachim du Bellay que nous retrouvons dans l'édition de ses *Œuvres* (Houzé, 1584). Il est intitulé, dans notre manuscrit : *Le Courtisan françoys romanisé.*

En voici le début :

Marcher d'un grave pas et d'un grave soucy
Et d'un grave soubris à chacun faire faiste...

et la fin :

Voilà de ceste court la plus grande vertu
Dont sonnant mal monté, mal sain, et mal vestu
Sans barbe et sans argent on s'en revient en France.

5. Une note intéressante qui paraît due à un familier de Mellin de Saint-Gelais, ou transcrite du manuscrit même du poète, f° 137, au bas de trois pièces de vers, dont deux dizains à « Madame d'Aumale » (Louise de Brézé) et à Diane de Poitiers, duchesse de Valentinois, et d'un huitain « à plusieurs dames » ; « les dits épigrammes furent faits en un matin bien hâtivement ».

6. Quatorze quatrains dont sept pour tirer à l'avanture du côté des hommes et sont tout de mal (138) et sept autres pour femmes (138 verso).

7. Des « étrennes envoyées à six demoiselles » :

N'ayant pu recouvrer aux champs
Merciers, orfèvres ou marchands
Ne rien en ces prochaines villes
Que choses trop lourdes et villes
Pour estre si bien fortunées
Que de vous envoyer estrennes. (90 vers, feuillets 143-144.)

8. Une odelette de quarante-huit vers (feuillet 147, verso 148) :

J'ai cherché la science
De prendre patience
Mais cette expérience
N'a guery ma blessure.

Entre chaque strophe, revient ce leit-motif :

Quelle peine est plus dure
Que celle que j'endure.

9. Les quatre derniers vers de Genèvre, nouvelle imitée d'Arioste, attribuée

jusqu'ici à Baïf [cette pièce, dit Blanchemain (II, 339, dernière note), étant restée inachevée par la mort de Saint-Gelais], sont tout différents, dans notre manuscrit, des vers imprimés :

Mais j'étais tant aveuglée et si prise (Manuscrit, f° 160.)
Quoncques de moy ne peut être comprise
L'art par laquelle il savait m'enflammer
Et beaucoup feindre et si petit aymer.

Toujours croissant mon amoureuse flamme (Blanchemain, II, 338.)
Je me sentis toute en feu dedans l'âme
Et ne congnu, m'aveuglant de mon jeu,
Qu'il feignit prou, et qu'il aimait bien peu.

10. Une délicieuse églogue intitulée : *La Bergerie des Saules* (20 pages, feuillet 161, verso 171), où dialoguent des bergers, des nymphes et des satyres. Le prologue débute ainsi :

Pomona, Nymphe.
S'il vous advint oncques de plaisir prendre
A veoir les fruicts dessus les arbres pendre.
. . . . . .
De ces biens là vous estes tous tenuz
A Pomona dont ils vous sont venuz.

On y remarque ces vers, à l'adresse de la reine Marguerite de Navarre, qui fut l'inspiratrice de cette pastorale, ainsi qu'on va juger :

Et si plaisir y prenez ou proffit
Vous en debvez la grâce et le mérite
A la trois fois illustre Marguerite
Dont la splendeur et les valeurs suprêmes
Ont de deux rois orné les diadèmes
Et dont l'esprit jusqu'au ciel élevé
Des dons du ciel si fécond s'est trouvé
Qu'arbres de fruicts je n'ay si revestus
Que la France est de ses plus nobles vertuz,
Et ne l'a pas peuplé seulement
Des biens divins de son entendement
Elle y a mis tous ceux du corps ensemble
En y mettant celle qui luy ressemble
Fruict honorant l'arbre qui l'a produyt
Arbre eslevant le désirable fruict
Qui de Navarre est l'heur et la princesse.
. . . . . .

11. Le texte de la tragédie de *Sophonisbe* (feuillets 172-198) contient d'importantes additions et changements avec le texte imprimé.

a. Une introduction inédite (172 verso), offrant le plus grand intérêt sur la composition de cette tragédie. Nous y apprenons l'importante part qu'y prit Amyot. La reine Catherine de Médicis ayant commandé à Saint-Gelais de lui « translater » la « Sophonisbe de Trissino », je la supplyay de partir la charge et en bailler la moisson au sieur Amyot, abbé de Bellosane. Ce qu'elle fit. Ma part qui est depuis le commencement jusques au milieu fut faite en quatre jours et fusmes le dit Amyot et moy d'accord de ne nous obliger au texte italien, tant pour ce que plusieurs choses nous y semblèrent faillies et contre l'histoire et contre les lois de la tragédie que pour ce aussi qu'il y avait beaucoup de longueurs qui eussent charmé la mémoire des Princesses.... Je fis parler les femmes des chœurs ensemble. Amyot n'observa cela. Sinon quand elles parlent toutes ensemble.

b. Des clefs en tête et tout au cours de la pièce, où nous relevons entre autres les noms des personnages suivants qui figurèrent à la représentation : la reine d'Écosse, M^me^ Élizabeth, M^me^ Claude, M^me^ de Castres, M^lle^ de Rohan,

maréchale de Saint-André, Mlle de Chantelou, comte de La Rochefoucauld, comtesse de Tonnerre,... etc.

c. Tous les jeux de scène sont indiqués.

d. Un long monologue de Mégère (l'une des trois Furies de la mythologie, rôle joué par le seigneur de Boucart). Cette pièce de cinquante-deux vers alexandrins est placée après le dialogue de Scipion et Masinissa (feuillet 189, verso 190). [Blanch., III, 215.]

En voici les premiers vers :

Or ay-je bien raison d'avoir le cœur en joye
Moi qui me ris des malheurs qu'aux hommes on envoye
De nos hideux manoirs, sur serpents sur ce chef
Sus sur flambeau fumeux en signe de liesse
Ta flamme noire épands pour la grande tristesse
Qui tient toute l'Afrique et surtout pour les roys
Ausquels j'oste l'empire et leurs braves aux roys.
Ceci me meine icy, moy hideuse mégère
Qui suis des infernaux sargente et messagère
Car aux tristes enfers le plus de leurs ébats
C'est quand quelque malheur je reporte là-bas.

e. Des couplets inédits et d'importantes variantes au début et à la fin du quatrième et dernier intermède de *Sophonisbe* :

Amour bien sont tes efforts (Manuscrit, feuillet 190, verso 191.)
Après violents et forts.

Amour qui est des plus haultains (Blanchemain, III, 215-218.)
Voluntiers les cueurs attains.

(Catalogue Théophile Belin, n° 370.)

Montaigne. — A. Machabey. Montaigne et la musique. *Revue Musicale*, juillet et août 1928.

— Le même. La musique au temps de Montaigne. *Revue Musicale,* 1er octobre.

XVIIe SIÈCLE

Bossuet. — C. de Courten. Le varianti del *Discours sur l'Histoire universelle* di J.-B. Bossuet [dans les éditions publiées du vivant de Bossuet. Intéressant]. *Rassegna di studi francesi* (Bari, Italie), octobre 1928.

Corneille. — G. Mongrédien. Le Mécène de Corneille : M. de Montauron, d'après des documents inédits [Intéressant, comme histoire d'un financier]. *Revue de France,* 15 novembre 1928.

— A. Lefranc. La dédicace de l'*Andromède* de Corneille. [La pièce serait une allusion au mariage de Mme de Motteville qui épousa, à vingt ans, un mari de quatre-vingt-cinq. Intéressant.] Séance de l'Académie des Inscriptions, 11 juillet.

Deschartres. — Frédéric Lachèvre. Éloges et louanges des plus excellents personnages de nostre temps en France (1622). — Éloges en sonnets des poètes, historiens, etc., de l'époque. *Bulletin du Bibliophile*, janvier 1928.

Desportes. — H. Vaganay. Du nouveau sur Desportes et Malherbe [à quelle édition se réfèrent les remarques de Malherbe ?]. *Bulletin du Bibliophile*, 1er novembre 1928.

Saint François de Sales. — Hubert Morand. Un portrait inédit de saint François de Sales. — Portrait identifié par le commandant E. Revel, membre de l'Académie de Besançon, et découvert par lui dans l'église de Thuellin, canton de Morestel (Isère) : il fut fait pour Mme de Granieu, l'une

des plus zélées correspondantes de l'évêque. *Débats*, 13 octobre 1928. — (Ch.-H. Boudhors.)

Huet. — Pellisson. Relation contenant l'Histoire de l'Académie française. A Paris, chez Augustin Courbé, 1653. — Édition originale de cet ouvrage dont Sainte-Beuve dit qu'il « est un des morceaux les plus achevés et les plus agréables de notre langue ».

Exemplaire provenant de Daniel Huet, évêque d'Avranches, enrichi de nombreuses notes autographes de ce prélat, écrites dans les marges. — (Catalogue Giraud-Badin, n° 9.)

La Fontaine. — Catalogue de la vente de la Bibliothèque de M. le docteur Armand Desprès, auteur de la *Bibliographie des Éditions illustrées des Fables de La Fontaine*. Deux cents numéros consacrés aux œuvres de La Fontaine, 14-15 novembre 1928.

Le Petit (Claude). — Frédéric Lachèvre. Le *Paris ridicule* de Claude Le Petit transformé en pamphlet contre Louis XIV, la France et les Jésuites (1702). Ce pamphlet traduit une haine aussi violente contre la France que contre Louis XIV et les Jésuites. *Bulletin du Bibliophile*, avril-mai 1928.

Malherbe. — M. Allem. Le troisième centenaire de la mort de Malherbe. *Revue de l'Alliance française*, octobre 1928.

— J. Soulairol. F. de Malherbe, poète royal. *Correspondant*, 10 octobre 1928.

Michel de Marolles. — André Hallays : En Flânant. — Michel de Marolles, abbé de Villeloin. — Charmante histoire d'un abbé de bonne foi sans austérité, d'un auteur déplorablement fécond, d'un traducteur aussi incompétent qu'infatigable, mais auquel il faut tout pardonner, parce qu'il aima sa gracieuse et nonchalante Touraine, et aussi parce que, patient collectionneur de gravures, il a formé le premier fonds du Cabinet des Estampes. *Débats*, 8 et 22 juillet 1928. — (Ch.-H. Boudhors.)

Molière. — P. Ensard. Les logis de Molière à Paris après 1658 et l'*Amour médecin*. [Très précis. Très intéressant. *L'Amour médecin* ne serait qu'une vengeance contre un médecin expulsant Molière de son logis.] *Revue de France*, 1er octobre 1928.

Perrault. — Jeanne Roche-Mazon. De qui est *Riquet à la Houppe !* [L'idée première est de Catherine Bernard. Démonstration très précise. Intéressant.] *Revue des Deux Mondes*, 15 juillet 1928.

Racine. — M.... Racine à Uzès. — Une communication de M. Fabre à l'Académie de Nîmes met fin, non pas, certes, à la légende, mais à l'authenticité de la tradition qui fit de la Tour Martine le logis du jeune neveu du chanoine Sconin lors de son séjour à Uzès (1661-1663). C'est le baron de Castille qui, après 1819, propriétaire de la Tour, pensa honorer la mémoire de Racine en l'y enfermant. *Débats*, 9 avril 1928. — (Ch.-H. Boudhors.)

— Signoria (Laur.). Mensa isiaca, qua sacrorum apud Ægyptios ratio et simulacra, subjectis tabulis aeneis simul exhibentur et explicantur. Amst., 1670. — Ejusdem auctoris magnae deum matris Idalæ et Attidis initia, etc., 1669.

Exemplaire de Racine avec sa signature autographe sur le frontispice. — (Catalogue Lardanchet, n° 29.)

XVIIIe SIÈCLE

Beaumarchais. — Une lettre inédite à A. Lindet, 21 août 1798. *Figaro*, 11 août 1928.

Beaumarchais. — E. Henriot. *Le Mariage de Figaro* et la censure. *Temps*, 28 août 1928.

— Pièce signée par Élie Lacoste, Lavicomterie, Dubarran et Louis, membres du Comité de Sûreté générale de la Convention, 24 ventôse an II ; une page in-folio. — Le Comité de Sûreté générale considérant que, le 28 novembre 1792, Beaumarchais a été mis en état d'accusation ; que, le 10 février 1793, la Convention a décrété qu'il serait accordé un sursis de deux mois au décret du 28 novembre rendu contre le dit Beaumarchais ; considérant que, depuis cette époque, cet individu n'a pas reparu sur le territoire français, dit qu'il doit être réputé émigré, « arrête que les biens appartenant au dit Beaumarchais seront mis en séquestre sous la responsabilité de l'administrateur des domaines nationaux ». — (Vente Lemasle, 24 avril 1928.)

Destouches. — Lettre autographe à Titon du Tillet ; Fortoiseau, 27 juillet 1740. Quatre pages in-4°. — Il le remercie des trois portraits qu'il lui a envoyés ; celui de Mlle Sallé lui a été particulièrement agréable. « Je l'ai toujours regardée comme la plus parfaite danseuse que la France eût produite, et je mettais les grâces, la noblesse et la modestie de sa danse bien au-dessus des sauts et des pirouettes de Mlle Camargo, toute prodigieuse qu'elle était. » Quant à la place qu'il lui promet dans son Parnasse, il ne se croit nullement digne de cet honneur, quoi qu'en pensent MM. Crébillon et Voltaire, qu'il laisse volontiers jouir de cette gloire sans être assez présomptueux pour y aspirer. Il est très flatté d'apprendre qu'il approuve son jugement sur les comédies de M. Maillard (Desforges-Maillard). « J'ai été très mortifié d'être forcé de lui mander ce que j'en pensais, et s'il est si prévenu en sa faveur, je l'aurai vivement mortifié. Mais assurément ce n'a pas été mon intention, et il sait que je ne lui ai pas épargné les louanges dans le temps qu'il étoit Mlle Malcrais. » — (Catalogue Charavay, 618.)

Diderot. — C. C.... (Charly Clerc, sans doute.) Une Première à Genève. — Bref et complet résumé des obstacles qui ont empêché la représentation de la comédie : *Est-il bon ? Est-il méchant ?* jusqu'au 22 mars 1928, jour où le directeur de la « Comédie » de Genève, M. E. Fournier, a osé produire à la scène ce portrait vivant de Diderot lui-même ; — et appel au Théâtre-Français, qui ne voulut ou n'osa ni en 1834 ni en 1856. *Débats*, 25 mars 1928. — (Ch.-H. Boudhors.)

Florian. — Billet autographe, signé. 8 lignes. — C'est un billet adressé à un ami, alors que le célèbre fabuliste était emprisonné à la Bastille. Il le remercie des provisions que cet ami lui a fait parvenir et le prie de lui apporter du linge tous les deux jours.

C'est à la Bastille que Florian composa *Guillaume Tell* ; il apprend à son ami qu'il travaille à ce poème.

Près de la signature de Florian on voit celle d'un nommé Meunier, vraisemblablement un gardien de la prison. — (Vente Andrieux, 30-31 mai 1928.)

— Lettre au citoyen Mercier ; Port-Libre, 27 messidor an II (15 juillet 1794). Une page in-8°. — Lettre écrite de prison. Il demande des objets de literie et de toilette, des savates, une écritoire, des bouteilles de vin, etc. Il le charge de voir ses amis et de les prier de ne faire aucune démarche en sa faveur. « La République a des affaires plus pressantes que celles d'un particulier à qui son innocence suffit. » [Florian ne retrouva la liberté que quelques semaines plus tard, après le 9 thermidor, et mourut peu après, le 13 septembre 1794.] — (Catalogue Charavay, 619.)

Marmontel. — Lettre signée de d'Abadie, un des officiers de la Bastille ; à la Bastille, 28 décembre 1759. Une page in-4°. — Il annonce qu'il a reçu à la Bastille le sieur Marmontel, conduit par le sieur d'Hemery, officier de

police, sur un ordre du roi daté du 27 décembre. « J'ai donné à ce prisonnier les meilleures chambres du château, avec des livres et des plumes et du papier, conformément aux intentions de Mgr le comte de Saint-Florentin et je recevrez le domestique du sieur Marmontel qui va revenir tout à l'heure suivant vos intentions. » [Marmontel fut incarcéré pour avoir lu chez Mme Geoffrin une satire contre le duc d'Aumont ; sa détention dura onze jours.] — (Vente Lemasle, 24 avril 1928.)

Restif de La Bretonne. — Minute autographe d'une lettre ; 16 octobre 1775. Une page in-4°. — Lettre relative au règlement d'une créance. A l'intérieur du feuillet se trouvent des notes autographes de Rétif, la plupart relatives à l'histoire naturelle.

Relevé des principales vérités contenues dans l'ouvrage intitulé : *Vénus la populaire*, manuscrit autographe. Deux pages in-folio. — Analyse de la *Vénus populaire*, traduction d'un livre anglais sur la prostitution. Il établit que son *Pornographe* a plus de mérites, puisqu'il entre dans tous les détails et qu'il fut choisi par Joseph II comme le seul plan qu'on pût réaliser. — On a joint une lettre d'une nièce de Rétif, épouse Boiron. Elle prétend avoir servi dans les armées impériales et qu'elle a reçu treize blessures en diverses occasions ; elle a tout perdu à Waterloo et demande une pension. — (Vente Lemasle, 24 avril 1928.)

J.-J. Rousseau. — M. Levaillant. La Querelle des Charmettes [Date du séjour de J.-J. Rousseau]. *Figaro*, 20 août 1928.

— Une lettre inédite de J.-J. Rousseau. Publiée par M. Paul Chaponnière dans le *Journal de Genève*, elle est datée : 20 septembre 1770, et adressée à Dovin de Rosière, son témoin, en 1769, lors de son mariage avec Thérèse. *Débats*, 4 juillet 1928. — (Ch.-H. Boudhors.)

— P.-P. Plan. Un nouveau manuscrit de la *Nouvelle Héloïse*. — Au sujet du manuscrit autographe (dont parle la *Chronique* d'avril-juin 1928, p. 292) vendu à Londres au début d'avril ; la date 1810 ou 1811, inscrite dans la note de H. Seymour de Knoyle, ne peut être acceptée, Thérèse Levasseur étant morte en 1801. Ce manuscrit, qui n'est, en effet, ni celui de la maréchale de Luxembourg, ni celui de Mme d'Houdetot, est donc un quatrième exemplaire autographe du roman, puisque M. Louis Barthou possède des fragments d'un troisième, dont d'autres morceaux se trouvent, comme celui de Mme de Luxembourg, à la bibliothèque du Palais-Bourbon. *Débats*, 7 avril 1928. — (Ch.-H. Boudhors.)

B. de Saint-Pierre. — Lettre inédite sur ses opinions religieuses (1797). *Intermédiaire des Chercheurs et Curieux*, 10-30 septembre 1928.

— Fragment autographe de huit pages in-folio. — Manuscrit qui constitue un fragment important des *Harmonies de la Nature*.

Trois pages sur *Harmonies générales* : « De la science, il n'y a qu'un seul savant, c'est Dieu ; lui seul voit, veut, crée, peut.... »

Deux pages sur l'*Opinion* : « La solitude calme nos opinions, le sauvage n'a presque point d'idées.... »

Quatre pages sur *Harmonies morales* : « Elles sont au nombre de trois : la spécifiante, la générique et la sphérique ». — (Vente Milhau, 15 juin 1928.)

Voltaire. — G.-R. Havens. Voltaire's marginal comments upon Pope's *Essay on Man* [exemplaire à la Bibliothèque de Leningrad. Dix-neuf remarques]. *Modern Language Notes*, novembre 1928.

— Lettre avec quelques mots autographes ; 12 février 1763. Une page in-4.

Voltaire. — Lettre qui commence ainsi : « Du courage, Madame, cette vie est pleine de malheurs ; c'est le partage de l'humanité. Mme Denis est malade; je deviens aveugle, c'est ce qui fait que je ne peux avoir l'honneur de vous écrire de ma main. » La lettre est signée : Voltaire, gentilhomme ord. de la chambre du roy. — (Vente Lemasle, 24 avril 1928.)

XIXe SIÈCLE

Balzac. — M. Bouteron. La véritable duchesse de Langeais. [D'après des documents inédits. Très précis. Important.] *Revue des Deux Mondes*, 1er juillet 1928.

— H. Gillot. Le secret de l'Étrangère. [Étude des publications récentes sur Mme Hanska.] *Revue Bleue*, 8 octobre 1928.

— Lettre autographe, 1 page in-8°. — Lettre adressée à « M. Picard, négociant en curiosités, quai de Bergny, à Genève ». Balzac lui commande « un chat vert en porcelaine et monté en cuivre, de 30 ou 35 francs ».

— Lettre autographe, 2 pages in-8°. — Lettre à un compositeur qui avait écrit une romance sur « Le Chant d'une jeune fille ». « Vous ne pouvez pas douter du plaisir que m'a fait éprouver cette fleur de l'art... »

— Deux lettres autographes, 2 pages chacune. — Lettres qui ont été publiées par le vicomte Spoelberch de Lovenjoul dans « Une page perdue de H. de Balzac » (pages 67 et 90). — (Catalogue Blaizot, 243 et 246.)

Banville. — Article sur Charles Baudelaire, publié dans la *Galerie contemporaine*, 6 feuillets in-4°. — Exemplaire de mise en pages avec corrections et additions autographes de la main de Th. de Banville. — (Vente Andrieux, 25 juin.)

Barbey d'Aurevilly. — Lettre à un ami, 8 septembre 1880, 1 page in-8°. — Lettre écrite à l'encre rouge : il le remercie d'un article où tout est pénétrant et gravé. « Vous avez aussi la plume qui grave... Merci, ce n'est pas pour nous autres raffinés, la flatterie qui fait plaisir, c'est la manière dont on flatte. » — (Catalogue Charavay, 616.)

— Le Chevalier des Touches. Paris, Jouaust, 1886, 1 vol. in-8°. — Exemplaire d'épreuves corrigées par Barbey d'Aurevilly, et ne contenant pas les illustrations; il porte cette note autographe de Mlle Louise Read, la dévouée exécutrice testamentaire de Barbey : « Épreuves corrigées par lui : du moins les premières feuilles, car M. Jouaust s'étant refusé (!) à exécuter la plupart de ses corrections, il y renonça fort dégoûté et furieux. L. R. » ; cet exemplaire est enrichi en outre de cet envoi autographe écrit à l'encre rouge avec parafes et flèches : « A Gaëtano Braga, dit Giulo. Les héros du Cotentin à l'artiste des Abruzzes offerts par Jules Barbey d'Aurevilly dit Gaëtano. »

— Sensations d'art. Paris, Frinzine, 1886, 1 vol. in-8°. — Exemplaire d'épreuves portant de nombreuses corrections autographes de Barbey d'Aurevilly et contenant le manuscrit écrit à l'encre noire et rouge de la dédicace du livre à Armand Royer; très raturée, cette page manuscrite a été recopiée par Mlle Louise Read pour l'imprimeur et signée par Barbey d'Aurevilly. — (Catalogue Blaizot, 244.)

— Memorandum. Paris, 13 juin 1838-22 janvier 1839, 1 vol. in-8°. — Manuscrit autographe de l'auteur comprenant plus de 221 pages d'une très belle écriture. Cette partie du Journal de l'auteur, écrite à la demande de Maurice de Guérin, dont le nom est très souvent cité, est très intéressante par les faits

et les personnages contemporains mis en cause. Sur les feuilles de gardes au commencement du manuscrit, Barbey d'Aurevilly a pris des notes sur les papes et la papauté, et à la fin 7 pages de pensées dont 3 sur Shakespeare et Cromwell. — (Catalogue Blaizot, 246.)

Barbey d'Aurevilly. — Une Histoire sans Nom. Manuscrit autographe de l'auteur, 54 pages in-folio.

— Le Roi des Bohèmes ou Edgar Poë, manuscrit autographe signé de l'auteur, 5 pages in-4° en feuilles. — (Catalogue Blaizot, 242.)

— Réunion d'épreuves avec corrections autographes des Diaboliques, in-16. — Ensemble de 34 feuilles d'épreuves avec corrections autographes de Barbey d'Aurevilly pour l'édition Lemerre. Épreuves pour « Le plus bel amour de Don Juan » (1 f.), « Le Dessous de cartes d'une partie de Whist » (20 f.), « Le Rideau cramoisi » (12 f.). — (Catalogue Blaizot, 250.)

— A Clara, pièce de vers autog., 1 page et demie in-folio. — Manuscrit écrit à l'encre rouge et noire. Ce poème se compose de 8 strophes de 8 vers chacune. — (Catalogue Blaizot, 243.)

— Du principe de l'art et de sa destination sociale, par Proudhon. In-folio. — Manuscrit autographe, composé de cinq grandes pages, entièrement écrit de la main de Barbey d'Aurevilly, en encres noire, rouge, verte, bleue. — (Catalogue Camille Bloch, juin 1928.)

M. Barrès. — J. Dietz. Les débuts de M. Barrès. *Revue de Paris*, 1er octobre 1928.

— F. Duhoureau. Les Voix intérieures de Barrès d'après ses cahiers. *Revue des Deux Mondes*, 15 septembre 1928.

— L. Dugas. La première manière de Barrès. *Revue Bleue*, 15 décembre 1928.

— Inédits de M. Barrès [qui paraîtront dans La Voix intérieure de M. Barrès, par F. Duhourcau]. *Nouvelles Littéraires*, 22 décembre 1928.

Becque (Henri). — Le Véritable Hamlet, 37 pages in-12. — Manuscrit autographe complet de cette étude sur la pièce de Shakespeare et le caractère particulier d'Hamlet. — (Catalogue Blaizot, 246.)

Aloysius Bertrand. — K.-R. Gallas. Autour d'Aloysius Bertrand [à propos du livre de M. Cargill Sprietsma. Personnel. Intéressant]. *Neophilologus*, 1928, I.

Brizeux. — Lettre autographe (1845), 1 page in-12. — Lettre relative à l'élection de Vigny à l'Académie française : « Mon cher ami, vous saurez que depuis hier d'atroces souffrances me retiennent au lit : si quelque chose les pouvait diminuer, c'est la bonne nouvelle qui m'arrive à l'instant. De mon matelas je veillais à l'honneur de l'Académie. Que Mme de Vigny veuille bien me laisser m'associer à sa joie... » — (« Au Vélin d'Or », catalogue n° 19.)

Champfleury. — Lettre ; 17 juin 1867, 2 pages et demie in-12. — Lettre dans laquelle il lui reproche de ne pas avoir compris les termes de son rapport. Au surplus il accepte facilement l'épithète de réactionnaire, mais ce n'est pas lui qui mettra sur le même rang un vaudevilliste insupportable comme Cham et un artiste tel que Daumier pour plaire à la sottise bourgeoise. Jamais Champfleury n'a fait chorus avec le troupeau et toute personnalité qui lutte peut venir lui demander aide et encouragement. « Il m'est impossible de m'enthousiasmer par une comédie de M. Legouvé, fût-elle jouée à

Vichy, et la fortune de Flaubert ne peut me faire trouver *Salammbô* un livre intéressant. » — (Catalogue Charavay, 617.)

Chateaubriand. — M. Hubert Morand : Chateaubriand et le rhétoricien de Tulle. — Histoire d'un poème, composé et envoyé en hommage à Chateaubriand par un jeune rhétoricien de Tulle, Émile Fage, auquel le grand homme répondit par une lettre du 26 septembre 1839. (Extraits d'une notice sur E. Fage par son fils, René Fage, correspondant de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.) *Débats*, 6 mai 1928. — (Ch.-H. Boudhors.)

— M. Albert Déchelette : Au lit de mort du vicomte de Chateaubriand. — Souvenirs d'un élève de Vignon, professeur de Rhétorique au Lycée de Lyon, normalien de la promotion de 1848, qui fut au nombre des élèves des Grandes Écoles qu'on appela à veiller autour de « la dépouille mortelle » de Chateaubriand, dans la nuit du 4 au 5 juillet 1848. *Débats*, 5 juillet 1928. — (Ch.-H. Boudhors.)

— Voir Lamennais.

— Lettre à M. Dentu ; Paris, 10 mars 1846, une demi-page in-8°. — Curieuse lettre écrite au futur éditeur, alors élève au collège Louis-le-Grand, qui lui avait demandé un autographe pour sa collection. Chateaubriand déclare qu'il ne peut plus écrire. « Je ne puis plus rien et je m'en vais en vous priant de recommander ma mémoire à vos jeunes amis. » — (Catalogue Charavay, 619.)

— Lettre. Paris ; 10 février 1837, 2 pages in-8°. — Il le remercie de l'article si bienveillant de la *Gazette du Limousin* et de la lettre qu'il a reçue. « Dans ma longue carrière, j'ai vu souvent se renouveler ces attaques ; que ne m'a-t-on point dit dans le cours de ma vie ! Il y a quarante ans qu'on m'assure que je suis mort, que je ne vivrai pas et j'ai fini par prendre mon tombeau en patience. A force de me reprocher mes défauts, on est parvenu à tuer mon amour-propre et je suis toujours prêt à donner raison aux critiques. »

— Lettre. Paris ; 10 août 1830, 1 page in-8°. — Lettre dans laquelle il remercie le destinataire de son suffrage, dont Chateaubriand se trouve honoré, mais sa conduite ne mérite aucun éloge ; il a rempli son devoir et n'a pas fait de sacrifice. (Chateaubriand fait allusion à son discours en faveur du duc de Bordeaux et à sa démission de pair de France par suite de son refus de prêter serment au gouvernement de Louis-Philippe.) — (Catalogue Charavay, 616.)

— Lettre aut. de l'abbé Serret au marquis de Pastoret. Paris, 17 octobre 1842, 3 pages in-4°. — Lettre concernant Chateaubriand.

« ... J'ai vu tous ces jours-ci M. le Vicomte ; il est dans les meilleures dispositions ; prêt à partir et à aller partout où on le demandera. Il ne demande rien, il ne demande qu'à se rendre utile et à consacrer au service de son roi ce qui lui reste de force et de zèle. Je ne vois pas pourquoi on le laisse mourir ainsi à petit feu sans tirer aucun parti de la puissance et de la popularité de son génie. Ah ! s'il voulait servir l'usurpateur, on le ferait traîner dans un char d'or... »

Le marquis de Pastoret, à qui la lettre était adressée, était administrateur des biens du comte de Chambord. — (Catalogue Jeanjean, Carcassonne.)

— Lettre autographe de M^me^ Sophie d'Hoops à M^me^ de Chateaubriand. Gand, 16 mai 1841, 3 pages petit in-4°. — « Madame et très honorée Amie... ce jeune homme se rend à Paris pour y achever ses études, il a fini son cours de droit, il aimerait se former à Paris par d'autres cours. « Ah ! nous dit-il, si seulement une minute je pouvais voir le grand M. de Chateaubriand et en obtenir bon accueil, combien je bénirais la Providence... »

Cette lettre porte la mention suivante : « Publié par G. Pailhès : M^me^ de

Chateaubriand, d'après ses Mémoires et sa Correspondance. Introduction, p. XXVII ».

Chateaubriand. — Note autographe signée avec parafe par Desrenaudes, censeur, à M. Villenave, 27 septembre 1816. Au sujet de la « Monarchie selon la Charte » de Chateaubriand, où il attaquait l'ordonnance du 5 septembre 1816 qui dissolvait la Chambre introuvable, ouvrage qui valut à son auteur la disgrâce et la perte de son poste de ministre d'État. 1 page in-12. — « Je vous préviens qu'on s'est plaint vivement à moi de ce que les « Annales » d'aujourd'hui contiennent une annonce d'une réponse à l'ouvrage de M. de Chateaubriand. Cet ouvrage ayant été saisi et l'auteur même étant dénoncé aux tribunaux, on regarde comme très inconvenant d'annoncer publiquement qu'on vend sa réfutation... »

— Lettre autographe écrite à un ami par Achille de Jouffroi, l'un des rédacteurs de la *Gazette de France*. Vérone, 26 novembre 1822, 4 pages in-4°. — Lettre politique d'un grand intérêt adressée à un haut magistrat de la Cour de cassation.

« ... Le résultat des élections, que nous avons su hier, a fait ici un effet admirable. On comprend enfin que l'opinion royaliste est la plus forte en France et finira par triompher...

« Votre jugement sur M. de Montmorency est parfaitement juste. Rien ne pouvait lui faire tort ici, que son entourage. Il est heureusement remplacé par M. de Chateaubriand au sujet duquel je ne puis me dispenser de m'ouvrir à vous sans réserve ; il est fort essentiel que vous détruisiez dans l'esprit de nos amis les fausses idées qui circulent sur cet homme d'État. Ceci importe surtout aux intérêts de la cause royaliste.

« Beaucoup de préventions contre M. de Chateaubriand existaient ici avant son arrivée. Vous savez que j'en ai moi-même partagé quelques-unes ; mais la justice veut que je me blâme moi-même d'avoir ainsi préjugé. M. de Chateaubriand a pris ici (seul) l'attitude noble et franche qui convient au chef des royalistes... Déjà la confiance la plus parfaite règne entre lui et les principaux Cabinets... »

— Lettre autographe non signée d'une femme, adressée à Chateaubriand : « M. Chateaubriand à Paris. Pressée », 11 mars 1831, 3 pages in-12. — « ... Adieu, monsieur, adieu, génie sublime et touchant, soyez heureux dans le nouveau pays où vous allez... Si avant votre départ vous étiez assez indulgent, assez bon pour m'honorer d'une réponse, ne fût-ce que deux lignes, vous me feriez un plaisir qu'il me serait impossible de vous peindre. Je n'ose l'espérer. Cependant j'irai pendant huit jours au bureau. Si vous me faites cet honneur, adressez votre lettre à Madame A..., bureau restant, rue des Tournelles.

« Adieu, noble vicomte, soyez heureux et recevez l'assurance de ma vive et tendre admiration.

« Une de vos plus sincères admiratrices. »

— Minute autog. d'une lettre adressée de Naples, 30 avril 1834, par M. A. Billin à Jules Janin. — Lettre écrite par un ami de Chateaubriand et concernant ce dernier, 7 pages in-4°. — « Vous avez donné dans la *Revue de Paris* un admirable article sur M. de Chateaubriand; vous nous en promettez un second et c'est à cette occasion, Monsieur, que je vous adresse la présente. Ce n'est pas dans la patrie de Tasse, à quelques pas du tombeau de Virgile, que l'on peut manquer au culte du Génie ; et puis, vous l'avouerai-je? du jour où la Providence a daigné me rapprocher, même momentanément, de cet homme illustre, j'ai été pénétré de ce quelque chose, peut-être indéfinissable, dont il parle comme l'ayant éprouvé lui-même, lors de son entrevue avec Washing-

ton... » L'auteur de la lettre raconte dans quelles circonstances il apprit l'acte de générosité de Chateaubriand lorsque, en exil et pauvre, il sacrifia le produit de son premier ouvrage, l'*Essai sur les Révolutions*, pour secourir une famille anglaise en détresse.

Cette minute est suivie d'une autre minute autographe signée d'une lettre adressée de Naples, le 12 mai 1834, au général comte Guilleminot, Pair de France, où il est question du général Sébastiani, nommé à l'ambassade de Naples. — (Catalogue Jeanjean, Carcassonne.)

Chateaubriand. — Lettre à M. de Salvandy; Paris, 6 septembre 1824, deux pages et demie in-4°. — Il le remercie de la brochure qu'il lui a envoyée (Le nouveau règne et l'ancien ministère). Il ne voit que deux choses à y reprendre : le bien qu'il a la bonté de dire de lui et ce qu'il écrit sur le sentiment religieux que M. de Salvandy ne croyait pas favorable à l'établissement de la Liberté. Chateaubriand combat cette opinion : « En tout temps et en tous pays les peuples les plus religieux ont été les plus libres : Sparte, Athènes, Rome et aujourd'hui la Suisse et l'Angleterre déposeraient contre votre système ». Au surplus la brochure de M. de Salvandy est pleine de verve et de talent; elle se fera jour malgré l'oppression de la censure et contribuera « à nous arracher aux médiocrités qui nous étouffent. Cette grande France n'a jamais été mise à pareil supplice. » (Chateaubriand venait d'être renvoyé du ministère des Affaires étrangères et remplacé par M. de Villèle.)

— Lettre à M. de Salvandy ; Paris, 22 novembre, 2 pages in-8°. — « Hélas! monsieur, je ne dîne plus! Mais, si je vous suis bon à quelque chose dans votre malheur, disposez de moi, etc. » — (Catalogue Charavay, 615.)

B. Constant. — M. Martin du Gard. L'actualité de B. Constant. [Intéressant.] *Nouvelles Littéraires*, 17 novembre 1928.

— B. Constant, député de Strasbourg. *Intermédiaire des Chercheurs*, 10 octobre 1928.

— Édition originale, avec lettre autographe ajoutée. Le *Cahier rouge* de Benjamin Constant, publié par L. Constant de Rebecque. Paris, Calmann-Lévy, s. d., in-8°. — La lettre encartée dans cet ouvrage est fort curieuse. Datée du 26 juillet 1815, elle est adressée sans doute au frère du roi, le futur Charles X... avec lequel il semble dans les meilleurs termes. Il y magnifie la bonté et l'équité du roi qui l'a rayé de la liste de proscription, après avoir reçu un mémoire, où lui, Benjamin Constant, expose ses idées. Et le plus étrange de l'affaire, c'est que ses idées sont audacieusement révolutionnaires, si l'on en juge par cette lettre point faite pour plaire à un monarque aussi imbu de ses prérogatives :

« Si votre Altesse lit mon mémoire, Elle verra que j'avais, après le retour de Bonaparte, une idée dominante, celle de rendre à la France des représentants quelconques qui missent un terme à la Dictature. J'ai aussi aujourd'hui une idée dominante, celle qu'il faut délivrer la France de l'inondation des étrangers, et pour cela, donner par l'Union la plus complète idée que nous sommes une Nation. Et je vous réponds que nous en sommes une. Le roi, en donnant le mouvement de l'Indépendance nationale, réunira toutes les opinions et fera disparaître tous les partis. »

Il propose, du reste, ses services à la royauté :

« Puis-je être bon à quelque chose ? » — (Catalogue « A La Licorne », n° 1.)

— Lettre autographe signée, 1 page, mars 1828, adressée à M. Armand, épicier. — « Je suppose, Monsieur, que vous avez renoncé à l'idée de présenter une pétition, puisque depuis ma dernière lettre vous ne m'avez rien fait dire. La foule d'affaires dont on me charge me met dans l'impossibilité de

donner mon avis dans chacune d'elles. J'exposerais ceux qui me consultent à se tromper en suivant des conseils donnés à la hâte... » — (Vente Milhau, 15 juin 1928.)

Ch. de Coster. — Le centenaire de Ch. de Coster. Discours de MM. H. Krains et M. Wilmotte. *Bulletin de l'Académie de langue et de littérature françaises de Belgique*, avril 1928.

— B.-M. Woodbridge. Some new sources for Ch. de Coster. [Intéressant]. *Leuwensche Bijdragen*, octobre 1927.

A. Daudet. — H. Dhumez. P. Arène a collaboré avec A. Daudet pour les *Lettres de mon moulin. Nouvelles Littéraires*, 20 octobre 1928.

Mme Desbordes-Valmore. — Romance. Poésie autographe, 2 pages petit in-8°. — Poème de trente-deux vers, dont nous citons le début:

O menteur, qui disait sa vie
Nouée au fuseau de mon sort,
Criant au ciel que son envie
Était de mourir de ma mort.

— Lettre autographe signée Marceline Valmore, adressée à Émile Souvestre, Lyon, 3 janvier 1832, 4 pages in-8°. — Longue lettre, dans laquelle il est fait allusion aux troubles de Lyon : « J'ai vu cette émeute étouffée aujourd'hui sous le canon et le bon ordre, comme ils disent. La faim et le désespoir sont dessous... Le peuple, qu'ils appellent tourbe et lie, dans le triomphe de son désespoir, dans son règne de cinq jours, a été sublime de clémence, d'ordre et de générosité, à part deux ou trois forcenés, qui ont tué plusieurs de nos chers soldats déjà tombés par terre ». — (Catalogue Camille Bloch, juin 1928.)

— Lettre autographe à Henry Berthoud; Lyon, 2 novembre 1834, 3 pages et demie in-8°. — Elle le prie de lui écrire deux lignes sur *La maison de ma mère* qu'elle lui a envoyée pour son journal; il est nécessaire qu'elle sache s'il l'accepte ou non pour voir ailleurs. « Songez, Henry, que depuis quatre mois et demi nous vivons sept sur ma petite pension et la vente de ce qui me reste à vendre. » Le théâtre est fermé ; les artistes ne mangent pas, c'est à la lettre. Elle demande s'il connaît un éditeur pour une réédition de Boulland, avec des pièces inédites : ce serait providentiel. — (Vente Lemasle, 24 avril 1928.)

— Lettre à M. de Salvandy; janvier 1850, 2 pages et demie in-8°. — Elle l'assure de sa reconnaissance et lui demande s'il se ressouvient d'elle. « Madame Récamier n'est plus ici pour vous le demander, mais vous savez trop d'où elle vous en prie et vous l'accorderez à la grâce de son intercession qui veille toujours sur les désolés qu'elle aimait. » — (Catalogue Charavay, 615.)

A. Dumas (fils). — Lettre autographe, 4 pages in-8°. — Il donne à son correspondant une succincte biographie et une longue bibliographie de ses livres et pièces de théâtre (3 pages); et il conclut : « J'en passe et des moins bons. » — (Catalogue Blaizot, 248.)

— Manuscrit autographe signé, 60 pages petit in-8° — Manuscrit d'un roman qui serait inédit ; composé selon le procédé épistolaire, il est écrit sur des feuilles de papier à lettre bleu pâle. — (Catalogue Blaizot, 250.)

— Affaire Clémenceau. Mémoire de l'accusé. Paris. M.-Lévy, 1866. Exemplaire offert par l'auteur à Victor Hugo avec envoi signé : « A notre grand et

cher maître Victor Hugo, son tout dévoué A. Dumas. » — Précieux exemplaire dans lequel il a été ajouté une lettre autographe intéressante de sept pages de la grandeur du livre, signée A. Dumas fils, relative au procès d'adultère contre M. Deacon, jugé à Nice. En voici quelques passages :

« Cher monsieur,

« A propos du procès qui va commencer à Nice, vous me demandez ce que je pense des faits qui le motivent et du dénouement qu'il peut avoir. Vous voudriez savoir si celui qui a dit « tue-la » aurait dit à M. Deacon « tue-le ». Ce « tue-la » a fait beaucoup de bruit jadis et quelques-uns m'ont presque rendu responsable des meurtres accomplis depuis lors pour cause d'adultère. »

Cette lettre se poursuit pendant sept pages traitant du droit qu'a le mari outragé de se faire justice.

« Et alors les maris à qui l'avenir réserve des mécomptes seront prévenus officiellement qu'ils n'ont pas le droit de répudier, que s'ils versent le sang, ils seront assimilables aux assassins ordinaires, et moi, avec mon « tue-la », je pourrai paraître devant le Président des Assises éternelles les mains « encore mieux lavées que celles de Pilate... », etc. — (Catalogue Gaillandre, 258).

Feydeau (Ernest). — Le Secret du Bonheur (juin 1863-mai 1864). Un vol. in-4°. — Manuscrit autographe signé, 315 pages des deux volumes publiés en 1864 chez Lévy frères. Sur le titre se trouve la dédicace suivante : « Ce manuscrit a été offert par l'auteur à M^lle^ Henriette Sanson comme un faible témoignage de sa respectueuse sympathie. Paris, 19 novembre 1867. » — (Catalogue Blaizot, 243 et 246.)

Flaubert. — Lettres à Ernest Feydeau. — Ces lettres n'ayant pas été publiées complètement ni intégralement ont été dispersées, adjugées à des collectionneurs français ou étrangers. A ce titre, il a cru bon d'en conserver l'inventaire exact donné par le catalogue de vente. — (Vente Andrieux 30, 31 mai, 1^er^ et 2 juin 1928.)

— S. d. (Août? 1857); 4 pages in-8° continuées dans la marge. — Lettre qui mérite de prendre place dans un exemplaire de *Madame Bovary*, écrite au moment où ce roman soulève l'opinion. « As-tu lu mon éreintement dans l'*Univers*? J'attise la haine du Parti prêtre. C'est trop juste. Les mânes d'Homais se vengent. » Il traite d'ailleurs d'imbéciles les critiques de l'*Univers*, de la *Revue des Deux Mondes*, des *Débats*, et pense qu'ils ne savent pas leur métier. « Il y avait à dire contre mon livre bien mieux et plus... Un jour que nous serons seuls, je te coulerai dans le tuyau de l'oreille mes opinions secrètes sur la Bovary. J'en connais mieux que personne les défauts et les vraies fautes. » Flaubert signale à l'appui une certaine « monstruosité grammaticale » dans le début de sa *Bovary* que, bien entendu, aucun critique n'a relevée.

Déjà Salammbô est sur le chantier et demande un gros travail de documentation. « Ce qui m'embête dans mon roman, c'est l'élément psychologique, à savoir la façon de sentir. Quant à la couleur, personne ne pourra me prouver qu'elle est fausse. »

— (Croisset, 1859); 3 pages et demie in-8°. — Elle est pour la plus grande partie relative à Alfred de Musset. Flaubert exprime son jugement sur Musset en toute liberté de pensée et de paroles. Ce jugement est sévère dans l'ensemble. Il accorde à Musset d'avoir écrit « de petites choses ravissantes », mais lui dénie d'avoir fait une œuvre. Il juge avec dédain sa vie privée et sa vie mondaine. « En voilà un qui a été peu critique! il me paraît avoir eu sur l'humanité le coup d'œil d'un coiffeur sentimental. »

Tout ceci à propos de *Lui*, qu'a publié M^me^ Louise Colet. Flaubert développe dans une thèse osée ses idées sur la traîtrise, « l'immoralité profonde » de la femme.

Le dernier paragraphe est relatif à Salammbô : « A propos de Carthage, j'entre maintenant à la séance de nuit des Cent dans le temple de Moloch où on eng. Mr Hamilcar Barca ».

Superbe lettre.

Flaubert. — (Croisset, août 1857); 4 pages in-8°. — Lettre écrite par Flaubert en août 1857, dans la toute première période de gestation de Salammbô : « Depuis six semaines, je recule, comme un lâche, devant Carthage ». Il tourne sans repos autour de ses personnages, leur insufflant peu à peu la vie : « Pour qu'un livre *sue* la vérité, il faut être bourré de son sujet jusque par-dessus les oreilles; alors la couleur vient naturellement comme une floraison de l'idée même ».

Flaubert est possédé par la littérature, « abruti d'art et d'esthétique », il lui est impossible de vivre un jour sans « gratter cette incurable plaie ». Quel tourment n'endure-t-il pas en comparant les pages qu'il écrit à la perfection qu'il rêve ? « J'ai en moi un idéal de style dont la poursuite me fait haleter sans trêve, aussi le désespoir est mon état normal. »

(On sait que les incertitudes de Flaubert furent telles qu'il ajourna d'écrire son roman et partit pour Carthage au printemps de 1858.)

Dans un endroit de cette lettre, Flaubert dit en confidence que l'*Artiste* est bien long à insérer l'article que Baudelaire a écrit sur lui.

— (Croisset, 1857); 4 pages in-8°. — Flaubert doit se rendre à Rouen pour y assister à la première de *Mme de Montarcy*, la pièce de Louis Bouilhet. La ville est dans l'effervescence de ses préparatifs pour la réception de l'Empereur : « C'est énorme de bêtise! O les bourgeois ! » Flaubert est plus que jamais décidé à les scandaliser, et pour cela il écrira « des horreurs ». Ces idées excessives cèdent d'ailleurs la place à de nobles projets : « D'ici à deux ou trois ans peut-être, rien de ce qui passe ici-bas en littérature ne va m'atteindre. Je vais écrire pour *moi seul*... Je suis sûr que ce que je fais n'aurait aucun succès. » — Et voilà reparue la bête noire : « Il faut pour en obtenir peindre des bourgeois ; j'aime mieux m'en passer, car je trouve cette besogne ignoble et dégoûtante ».

— (Croisset, fin 1857) ; 2 pages in-8°. — Flaubert demande à Feydeau, qu'il appelle son vieux Naboukoudounoussor, de lui procurer deux articles de la *Revue archéologique* : « J'ai bien du mal avec Carthage ! » — Une forte contention d'esprit est nécessaire à Flaubert pour enfin sentir son sujet, pour que Salammbô se mette à vivre. « J'ai besoin de me recueillir profondément dans le silence du cabinet. » Et puis l'énorme lecture commence ; la Politique d'Aristote, du Procope ; enfin un poème latin en six chants sur la guerre de Numidie, « lequel m'embête fort ».

— (Croisset, juin 1858) ; 2 pages et demie in-8°. — Flaubert a eu la visite, à Croisset, de Paul de Saint-Victor, Théophile Gautier, Ernest Feydeau ; il dépeint à ce dernier l'état d'em... profond dans lequel l'a laissé le départ de ses amis ; il accole à chacun de leurs noms une épithète amusante.

Le plan de Salammbô est fait, mais les détails ne sont pas au point. « Il me manque encore bien des choses sur lesquelles je veux avoir des idées nettes ». Et puis il est anxieux : « Je deviens si timide », et n'arrive pas à se mettre « aux phrases ».

La *Revue des Deux Mondes* ne lui a pas été favorable, mais cela le laisse indifférent. « Ce ne sont pas les critiques des autres qui m'embêtent, mais les miennes. »

— (Croisset, 1858) ; 2 pages in-8°. — Flaubert n'écrit pas à Feydeau parce qu'il est pris d'idées noires : « Je finirai enragé d'ennui. L'existence me pèse démesurément. » Carthage (Salammbô) s'élabore péniblement au prix de lec-

tures assez ingrates : Onosander, l'empereur Léon, Végèce, Juste-Lipse. « La littérature commence à m'être désagréable fortement... et comme, avec l'âge, le goût augmente et que l'imagination décroît, c'est atroce. »

Flaubert.— (Croisset, 1858) ; 4 pages in-8° continuées dans les marges. — Lettre sur les femmes. Flaubert évalue leur intelligence, leurs aptitudes, leurs qualités morales, et les juge inférieures à l'homme, inaptes à comprendre les belles choses ; il ne faut faire état de leur jugement « que pour les choses de délicatesse et de nervosité, mais tout ce qui est vraiment élevé et haut leur échappe ». Pour Flaubert, le plus beau mot proféré dans le monde est celui du Christ à sa Mère : « Femme, qu'y a-t-il de commun entre vous et moi ?... C'est le cri de la Pensée pure, et il a cela pour lui qu'il a toujours révolté les idiots ». Il en vient à dire que le *culte de la Mère* ira rejoindre le *respect pour l'Amour* dans le lot des choses qui feront « pouffer de rire les générations futures ».

Cette lettre amère et si curieuse contient encore un passage relatif à Théophile Gautier et à Ernesta Grisi, plus un paragraphe essentiel pour la compréhension du caractère de Flaubert, où il dénonce son horreur du livre imprimé, « selon lui une des plus sales inventions de l'humanité ».

— (Croisset, 1858) ; 3 pages in-8°. — Lettre critique sur *Daniel*, un des beaux romans d'Ernest Feydeau ; Flaubert l'écrit après vingt heures de lecture du manuscrit ; et si Feydeau met en doute quelques-unes de ses observations, il lui conseille d'aller trouver le père Sainte-Beuve, qui dira ce qu'il en pense.

Rudes et superbes conseils littéraires : « Il ne faut jamais donner raison aux imbéciles quand on est dans le vrai ; et comme toi, tu es dans le Vrai et dans le Beau, prends la peine d'y entrer complètement, ne laisse pas une tache sur ton manteau de pourpre. »

Flaubert tombe de fatigue : « J'ai travaillé raide depuis trois jours ; il est six heures du matin, je suis à ma table depuis hier midi ».

— (Croisset, 1858) ; une page et demie in-8°. — Il décrit à son ami Feydeau la pénible crise de découragement qu'il traverse, restant inerte devant son feu sans pouvoir écrire une ligne : « Je suis puni de m'être mis comme un imbécile à vouloir tout de suite faire un livre (*Salammbô*) avant de l'avoir suffisamment porté dans le ventre ».

— (Croisset, 1858) ; 4 pages in-8° continuées dans les marges. — Au cours de ces lettres, nous voyons se construire lentement *Salammbô*. Dans celle-ci Flaubert raconte comment il cherche à créer l'atmosphère, l'âme de son œuvre : « La difficulté est de trouver la note juste. Cela s'obtient par une condensation excessive de l'idée... Il n'est pas aisé de s'imaginer une vérité constante... dans un milieu qui est à deux mille ans d'ici... quel abîme entre l'absolu et l'œuvre ! »

Dès à présent, il mesure les difficultés du sujet : « Je passe alternativement de l'emphase la plus extravagante à la platitude la plus académique. Cela sent, tour à tour, le Petrus Borel et le Jacques Delille... c'est à se casser la g..... »

— (Croisset, 1858) ; 2 pages in-8°. — « Karth-Adda (*Salammbô*) commence à marcher », mais Flaubert entrevoit les proportions de l'œuvre qu'il entreprend et se demande s'il aura les forces pour la mener à bien. Il prévoit les « engueulades et critiques » dont on l'accablera, mais, bah ! ! il exprime en termes péremptoires son dédain de ces criailleries.

— (Croisset, 1858) ; 4 grandes pages in-8°. — Lettre de la période préparatoire de *Salammbô*. Flaubert, qui a tant lu, qui prévoit encore tant de lectures pour arriver à situer *Salammbô* dans son vrai cadre, architecture, faune et

flore y comprises, sans compter la difficile et incertaine psychologie d'être appartenant à cette époque lointaine, Flaubert se demande tout à coup si tout cela n'est pas le côté secondaire : « Un livre peut être plein d'énormités et de bévues, et n'en être pas moins fort beau... L'étude de l'habit nous fait oublier l'âme... Je donnerais la demi-rame de notes que j'ai écrites depuis cinq mois et les 98 volumes que j'ai lus pour être pendant trois secondes seulement réellement émotionné par la passion de mes héros. »

Flaubert développe dans ces belles pages une théorie littéraire sur l'impartialité de l'homme de lettres qui ne doit rien aimer pour pouvoir planer au-dessus de tous les objectifs. Ensuite il s'emporte comiquement contre son ami Feydeau qui lui a dit qu'un carré de choux est plus beau que le désert. « Dans cette préférence donnée au légume bourgeois, je ne puis voir que le désir de me faire enrager. »

Flaubert. — Carthage, 1er mai (1858); 3 pages in-8°. — On sait que Flaubert se rendit à Carthage pour y recueillir de visu la documentation topographique de *Salammbô*. Sa santé durant ce voyage est excellente, son humeur rabelaisienne, et son labeur tout à fait satisfaisant : « Tu n'as jamais vu ton oncle en voyage, c'est là qu'il est beau. La table d'hôte où je mange est bouleversée depuis ma venue, et les gens me prennent certainement pour un commis-voyageur. »

La lettre se termine sur une admirable profession de foi littéraire : « Non ! s. n. de D..., non ! il ne faut *jamais* écrire de phrases toutes faites. On m'écorchera vif plutôt que de me faire admettre une pareille théorie. Il faut que les endroits faibles d'un livre soient mieux écrits que les autres ». Etc.

— Tunis, 8 [mai 1858]; 4 pages in-8°. — Impressions du voyage au cours duquel Flaubert amasse les visions des paysages et contrôle la documentation de *Salammbô*. L'excursion se poursuit par Utique, Carthage, Bizerte, Tunis dont le lac se couvre matin et soir de « bandes de flamants qui, lorsqu'ils s'envolent, ressemblent à quantité de petits nuages roses et noirs ». Flaubert voyage à cheval, le plus souvent avec une escorte, et les circonstances de cette randonnée sont extrêmement pittoresques.

— Tunis, 20 mai 1858; 2 pages in-8°. — Flaubert quitte Tunis et annonce son retour à Paris pour le 5 juin : « Je pars d'ici armé jusqu'à la gueule et escorté de trois solides gaillards ». Il lui en coûte de quitter Tunis « étant de la nature des dromadaires qu'on ne peut ni mettre en route ni arrêter ».

— *S. d.* (Croisset, juillet 1858); 3 pages in-8°. — Lettre à peu près toute relative à la mise en train de *Salammbô*. Flaubert est à pied d'œuvre avec ses souvenirs de voyages, ses lectures érudites, et tout en se jurant d'aller jusqu'au bout, il est effrayé par la tâche entreprise : « Il y a de quoi se casser la g..., mais pense un peu : vouloir ressusciter toute une civilisation sur laquelle on n'a rien ! »

— *S. d.* (Croisset, juillet 1858); 4 pages in-8°. — Impressions du retour après le voyage de Carthage : d'abord, apaiser sa fatigue par quatre jours de sommeil, puis repasser à l'encre les hâtives notes de voyage; enfin, avec l'ami Bouilhet, examiner les premières assises de *Salammbô*, construites avant le départ : « Je t'apprendrai que Carthage est complètement à refaire ou plutôt à faire. Je démolis tout. C'était absurde, impossible ! faux ! » Son œuvre mûrit dans son esprit : « Je commence à comprendre mes personnages et à m'y intéresser ». Il ne prévoit que trop le temps que demandera ce colossal travail : « D'ici là je supplie tous les gens qui m'aborderont de ne pas m'en ouvrir la bouche ».

La lettre est encore relative à *Fanny* de Feydeau, à la *Montarcy* de Bouilhet,... etc.

Flaubert. — Deux lettres. Ens. 4 pages. — 1° Flaubert « bûche comme un nègre, entasse bouquins sur bouquins, notes sur notes » pour *Salammbô*. Il juge qu'il faut envoyer promener les conseils qui ne sont propres qu'à plonger un auteur dans l'incertitude. Quand Ernest Feydeau viendra le voir à Croisset, Flaubert lira une tragédie : « De moi, oui, Monsieur, une tragédie que je croyais perdue et que j'ai retrouvée ».

2° Flaubert est de passage à Paris, il revient de Nohant.

— *S. d.* (Croisset, automne de 1858); 3 pages in-8°. — Flaubert traverse une période de sécheresse cérébrale, et ne fait rien : « Je me suis arrêté parce que je sentais que j'étais dans le faux; la psychologie de mes bonshommes me manque, j'attends! » Et ses appréhensions, ses plaintes commencent devant la grandeur de son entreprise : « Quelle sacrée idée j'ai eue de vouloir écrire un livre sur Carthage! les descriptions passent encore, mais le dialogue! ». Il attend Bouilhet, qui résoudra ses incertitudes : « Nous allons passablement gueuler pendant huit jours, ça me remontera ».

— *S. d.* (Croisset, hiver 1858-1859); 2 pages in-8°. — Les critiques essuyées par l'*Hélène Peyron* de Louis Bouilhet donnent à Flaubert « une idée nette de l'abaissement esthétique de l'époque. Le jugement définitif de tous les abrutis du lundi (*Revue des Deux Mondes?*) est : 1° que les vers sont trop beaux et 2° qu'il ne faut plus faire de vers ». Flaubert conclut selon sa manière bien connue : « Je trouve cela énorme ».

L'hiver est rude et Flaubert se plaint du froid tout en songeant à *Salammbô* : « Il y a loin du paysage qui m'entoure et de la température où je grelotte à ce qui se passait dans la plaine du Rieff, 247 ans avant N.-S. ! »

— Deux lettres in-8° de 1 et 2 pages. — Les notes sont prises, les méditations préparatoires ont porté leurs fruits, il est temps de se mettre à écrire « Je suis bougrement inquiet... Je n'ose plus (et tout est là : oser!), ce qui n'empêche pas que le susdit roman ne soit la preuve d'un toupet exorbitant ».

Flaubert déclare tenir en Carthage (*Salammbô*) un très beau sujet. Raison de plus de se méfier « vu que l'on rate généralement les beaux sujets ».

Dans la seconde lettre, Flaubert se dit éreinté : « Voilà une nuit et un jour que nous travaillons sans relâche ». Ce *nous* désigne Louis Bouilhet et Flaubert lisant à tue-tête les pages de *Salammbô*.

— Trois lettres de chacune une page in-8°. — Flaubert se plaint des éreintements qui pleuvent sur lui (après *Madame Bovary*). — Il prie Feydeau de passer à la *Revue Contemporaine* pour lui faire adresser le n° où seront publiés des vers de Bouilhet. Etc.

— (Croisset, fin 1858); 3 pages in-8°. — Flaubert a Bouilhet auprès de lui qui le charge de remercier Feydeau de ses bons offices à la *Revue Contemporaine* pour la publication de ses vers. Bouilhet ne veut pas lire *Daniel*, le roman d'Ernest Feydeau, dans une revue; il attendra qu'il paraisse en volume, « parce que tout journal échigne un livre », et Flaubert appuie cette opinion.

Flaubert demande des renseignements sur une certaine demoiselle qui serait l'auteur d'un roman dirigé contre lui, ou Feydeau, ou bien Bouilhet.

— Croisset, 1858, une page in-8°, plus une page de Louis Bouilhet. — Flaubert ne lit-il pas dans le journal de Rouen que le conseil de rédaction se retire de la *Revue Contemporaine* parce que Feydeau a dédié *Daniel* à l'auteur de *Madame Bovary*? Vite, des détails !

Louis Bouilhet écrit à Feydeau sur le second feuillet de cette même lettre et sur le même sujet : « Je vous présente un homme abasourdi devant le spectacle de la bêtise humaine... Donnez-nous de grands détails. »

Flaubert. — *S. d.* (Croisset, fin 1858) ; 3 pages in-8°. — « Vieux vésicatoire, distillateur d'impureté. » C'est en ces termes que Flaubert aborde Feydeau et le déclare grandi aux yeux du public par les critiques qu'a essuyées *Fanny* ; il tient la critique pour ignorante et l'accuse de se mettre toujours « le doigt dans l'œil » en blâmant justement ce qu'il y a de meilleur dans un livre. Il encourage Feydeau à continuer de piocher *Daniel*. « Et serre, serre, sois concis : ficelons nos phrases, serrons-les comme des andouilles. »

Flaubert se trouve seul à Croisset depuis huit jours et se grise de solitude ; il travaille une grande partie de la nuit. « Ça commence à marcher (*Salammbô*), c'est-à-dire à m'amuser, ce qui est bon signe..., je gueule tout seul de par les appartements de mon logis à me casser la poitrine. »

— *S. d.* (Croisset, début de 1859) ; 4 pages in-8°. — Flaubert donne l'emploi de son temps ; il se lève à midi, se couche entre trois et quatre heures du matin, « à peine si je vois la lumière des cieux, chose odieuse en hiver. Je vis d'une façon farouche et extravagante qui me plaît fort. »

C'est le terrible labeur de *Salammbô* qui commence. Flaubert reviendra cent fois dans sa correspondance sur cette tâche au-dessus de ses forces, sur cette lutte de géant à géant entre lui et son sujet... et puis il y a les énormes lectures nécessaires à sa documentation ; Xénophon, Plutarque y passent en entier. Le chapitre I^er^ l'a occupé deux mois de l'été 1858, le chapitre II et le III, se disjoignent, se heurtent. « Les malins emploieraient des ficelles pour escamoter la difficulté. Je vais lourdement m'épater tout au milieu, comme un bœuf. » Quelles angoisses dans le travail ! « J'y creverai, mon vieux, j'y creverai... je crois que jamais on n'a entrepris un sujet aussi difficile... à chaque mot, la langue me manque — et l'insuffisance du vocabulaire est telle que je suis forcé à changer les détails très souvent. »

— *S. d.* (Croisset, début de 1859) ; 4 pages in-8°. — Lettre critique sur *Daniel* que Feydeau publiait au cours de l'année 1859 et qu'il a communiquée en manuscrit à son ami. Flaubert sait ce qu'il faut de courage à un homme de lettres pour retrancher, couper dans son œuvre. « Ne pleure pas sur tes suppressions... indispensables, je m'y connais, n'aie pas peur. Si je voyais aussi bien dans mon œuvre que dans celle des autres, je serais un fier grand homme ! mais, hélas ! »

Et tout le ramène à ce fardeau de Carthage, à sa *Salammbô* épuisante. « J'aurai fait dans mon hiver à peu près deux chapitres ! ! ! »

— *S. d.* (Croisset, 1859) ; 2 pages et demie in-4°. — Lettre critique, entièrement consacrée à *Daniel*, un des beaux romans d'Ernest Feydeau. Flaubert a consigné ses observations plume en main au cours de la lecture. Une partie est applicable à *Daniel*, mais le plus grand nombre relève de l'art d'écrire, tel que l'entend Flaubert dans son acharnée poursuite de la perfection, dénonçant jusqu'à l'ombre d'un lieu commun, extirpant les phrases toutes faites, condamnant les mollesses, les longueurs, le manque de vie... Et puis l'auteur doit s'effacer. « Tu me feras le plaisir, désormais, d'écrire des livres impersonnels, de mettre ton objectif plus loin, et tu verras comme tes personnages parleront bien du moment que tu ne parleras plus par leur bouche. »

— *S. d.* (Croisset, printemps de 1859) ; 3 pages et demie in-8°. — Flaubert traverse une période de doute sur lui-même aggravée par son mauvais état de santé : des douleurs au cervelet, une tristesse accablante : « j'ai la maladie noire, je l'ai déjà eue au plus fort de ma jeunesse pendant dix-huit mois ».

Carthage, c'est-à-dire *Salammbô*, en est à son troisième chapitre : « Ça peut être beau, mais ça peut être aussi très bête ; depuis que la littérature existe, on n'a pas entrepris quelque chose d'aussi insensé. Donner aux gens un langage dans lequel ils n'ont pas pensé » ! ! ! Flaubert reste convaincu « que les

bons livres ne se font pas de cette façon », mais il se déclare consolé si ce livre fait au moins rêver à de grandes choses.

Ce hautain caractère répugne à la publicité. Que n'a-t-il gardé le silence sur ses projets ! « L'idée de la publicité me paralyse, et il est certain que mon livre serait maintenant fini si je n'avais eu la bêtise d'en parler. »

Flaubert. — *S. d.* (Croisset, été de 1859) ; 4 pages in-8°, continuées dans les marges. — « Je travaille comme quinze bœufs. » Flaubert sacre et tempête contre son écrasante *Salammbô* : « Me saura-t-on gré de tout ce que je mets là-dedans. — J'en doute. — Il faudra que le lecteur ait un fier tempérament pour subir 400 pages (au moins) d'une pareille architecture. » Il est triste, mécontent de lui-même : « Mon âme quand je me penche dessus m'envoie des bouffées nauséabondes ».

Selon son habitude, à mesure qu'il compose, il se chante les phrases à sa manière, « hurlant du matin au soir à se lasser la poitrine » ; le juge est sévère : « Le lendemain, quand je relis ma besogne, souvent j'efface tout, et je recommence ! et ainsi de suite ! »

Il s'ennuie de son vieil ami Théo et prie Feydeau de le féliciter sur sa croix d'officier. Il voudrait aussi savoir ce que la Présidente (M^me^ Sabatier) a dit sur son compte.

Il continue le cycle de lectures sur lequel se bâtit *Salammbô*, et craint malgré cela qu'on raille son ignorance. « Et encore se f...-t-on de moi. N'importe, je crois que ce sera une tentative élevée... nous valons plus par nos aspirations que par nos œuvres, et par nos désirs que par nos actions. »

— *S. l.* (Croisset, 1859) ; 2 pages in-8°. — Devant la grande épreuve d'Ernest Feydeau qui assiste aux derniers moments d'une personne chère, Flaubert conseille, malgré le chagrin, la vigilance de l'esprit et l'observation sans faiblesse. « Tu vas avoir de bons tableaux et tu pourras faire de bonnes études, les bourgeois ne se doutent guère que nous leur servons notre cœur. »

Dans cette étonnante lettre, Flaubert compare l'homme de lettres à un gladiateur. « Tout artiste en est un, il amuse le public avec ses agonies. »

— (Croisset, 1859) ; 4 pages in-8°. — Lettre par laquelle Flaubert exhorte au courage Ernest Feydeau qu'un grand deuil vient d'atteindre. Cette lettre ne touche qu'un moment à l'épreuve de son ami pour remonter aussitôt dans les hautes régions de l'art. Flaubert se montre inhumain, ou plutôt surhumain ; la douleur à son sens élargit le champ de l'observation, enrichit la sensibilité. Il ne craint pas de dire que « la douleur est un plaisir et qu'on jouit de pleurer ». Loin de se révolter devant l'oubli, il pense qu'il faut l'appeler; l'homme de lettres doit se montrer impassible comme le destin lui-même.

Un paragraphe est relatif à Théophile Gautier.

La dernière page contient un très beau passage sur l'éminente dignité de l'écrivain. « L'Art est un luxe, il veut des mains blanches et calmes. » Flaubert supplie son ami de résister à la tentation de la littérature commerciale : « On fait d'abord une petite concession... on s'illusionne sur sa moralité pendant longtemps, puis on s'en fout complètement, et puis on devient imbécile. Tu n'est pas né journaliste. Dieu merci. »

— (Croisset) ; 3 pages in-8°. — Vigoureuse critique de *Daniel*, roman d'Ernest Feydeau que celui-ci a communiqué en manuscrit à Flaubert. Il demande la permission de consigner par le menu ses observations dans les marges. Flaubert loue sans restriction les beautés de l'ouvrage, mais il est impitoyable pour les passages diffus, lâches, les expressions banales, il pourchasse tout laisser-aller, toute vulgarité, toute licence envers la langue.

— (Croisset, printemps de 1859) ; 4 pages in-8°. — Flaubert juge sévèrement les mœurs littéraires de son époque. On veut réussir à cause du profit; l'au-

teur, devenu stupide de timidité, tremble dans la peur d'une critique. Sans doute, en le voyant lui, Flaubert, travailler pour le seul amour des lettres, les gens diront : « Cela vous est bien commode à dire parce que vous avez des rentes », mais alors la moralité sera-t-elle reléguée parmi les choses de luxe ?

L' « interminable » IV^e^ chapitre de *Salammbô* est enfin fini, et le plan du V^e^ est fait. « Quel bouquin ! nom d'un pétard ! est-ce difficile ? »

Flaubert. — (Croisset, 1859) ; 3 grandes pages in-8°. — Lettre dans laquelle Flaubert expose la sage organisation de sa vie. Un peu las de s'entendre toujours dire par ses amis qu'il lui est loisible de prendre son temps pour travailler grâce à ses rentes, il objecte que si ses confrères savaient comme lui se contenter d'une vie simple, ils pourraient aussi travailler plus librement. Il expose donc le programme de sa vie : à la campagne la plus grande partie de l'année, sans femme, sans cheval, sans chien, « bref, sans aucun des attributs de la vie humaine ». Une fois de plus, il exprime son dédain de l'argent, du temps, de la réalisation matérielle d'une œuvre : « L'impatience qu'ont les gens célèbres à se voir imprimés, joués, connus, vantés, m'émerveille comme une folie ». Cette lettre renferme de vigoureux axiomes sur l'accord du style avec la pensée. « Il y a des idées impossibles (celles qui sont usées, par exemple, ou foncièrement mauvaises), et comme le style n'est qu'une manière de penser, si votre conception est faible, jamais vous n'écrirez d'une façon forte... » Flaubert cite en exemple le IV^e^ chapitre de *Salammbô*, s'en fait le propre critique, découvre ses qualités et ses points faibles, avec une lucidité tout à fait admirable.

La première page spéciale, et tout à fait en dehors des autres sujets traités dans la lettre, a été rendue illisible.

— *S. d.* (Croisset, été de 1859) ; 3 pages in-8°. — Flaubert a reçu Bouilhet pendant dix jours ; ils ont fortement travaillé, et le système nerveux s'en ressent quelque peu, « sans compter que j'ai été malade pendant deux jours par suite d'un accès de rage littéraire contre ma propre personne ». Le chapitre VI de *Salammbô* lui coûte bien des peines.

Un passage de cette lettre est relatif au *Figaro* qui a attaqué Louis Bouilhet, et à Villemessant.

— *S. d.* (Croisset, fin de l'année 1859) ; 4 pages in-4°. — Flaubert raconte à Feydeau une anecdote fort amusante qui, bien entendu, conclut à l'extermination du Bourgeois. Il s'agit d'un jeune homme de Rouen, lequel ayant trouvé *Fanny*, le roman de Feydeau, dans la corbeille à ouvrage de sa fiancée, rompit le mariage sans miséricorde.

Salammbô peu à peu se lève de son argile et prend vie avec les autres personnages. « Je crois qu'ils ne sont plus maintenant à l'état de mannequin, décorés d'un nom quelconque. Pour qu'on dise d'un personnage antique : « C'est vrai », il faut qu'il soit doué d'une triple vie. » Flaubert partira pour Paris seulement après avoir fini le chapitre VII ; il a eu le courage d'alléger le chapitre VI de « deux morceaux excellents, mais qui ralentissaient le mouvement ».

— (Croisset, 1859) ; 4 pages in-8°. — Une des plus curieuses lettres de Flaubert, qui nous le montre aux prises avec ses contemporains et surtout avec une Muse déchaînée. Il conseille à Feydeau de lire le nouveau livre de M^me^ Louise Colet, *Lui* : « tu y reconnaîtras ton ami arrangé de belle façon ». Flaubert cite encore deux autres ouvrages de cette dame, l'un un poème, où le « gars Musset est aussi éreinté qu'il est exalté dans *Lui* » ; l'autre, un roman où c'est son tour d'être peint sous le plus odieux aspect.

Il y a dans cette lettre des passages vifs concernant Musset, des lignes ven-

geresses sur le compte de la blonde Muse. Flaubert confie même qu'un certain journal payerait cher ce qu'il garde dans ses cartons.

Mais un Flaubert méprise tout cela, et c'est en haine de ces « turpitudes » qu'il se réfugie en désespéré dans les choses anciennes. « Je me f... une bosse d'antiquité comme d'autres se gorgent de vin... Carthage ne va pas trop mal... Je vois maintenant ; il me semble que je vais atteindre à la réalité. »

Et malgré qu'il en ait, le voilà revenu à la fin de la lettre aux propos de Mme L. C..., qualifiant ses inventions d'atroces ; ne cherche-t-elle pas à le brouiller avec Sainte-Beuve ?

Un petit mot affectueux sur la présidente (Mme Sabatier) qu'il met facilement en opposition avec la femme de lettres ulcérée qui le poursuit de ses fureurs.

Flaubert. — (Croisset, fin 1859) ; 2 pages et demie, in-8°. — Flaubert a failli passer sous une locomotive : « c'eût été une perte pour la littérature, je le sais, mais, à cette heure, j'en saurais long sur la philosophie ». Il se plaint de sa santé, et s'em... comme trente mille hommes », ce jour-là surtout où, par complaisance, il a été obligé de fouiller ses notes d'Orient ; cela l'attriste toujours.

Et puis, il a auprès de lui des hôtes ennuyeux : « Il m'est impossible maintenant de supporter pendant cinq minutes un bourgeois ».

— (Croisset, début de l'année 1860) ; 6 pages in-8°. — Lettre contenant un long passage sur Mme L. C... qui a décerné des éloges à *Fanny* et invité Ernest Feydeau à venir la voir. Flaubert prévient son ami : « Sois sur tes gardes, c'est une créature pernicieuse » ; il raconte que cette dame l'a dépeint « avec des couleurs odieuses » dans un de ses romans. Un autre passage de cette lettre est relatif à George Sand.

Un biographe improvisé a demandé à Feydeau des détails sur Flaubert. Le grand homme part en charge contre ces indiscrets : « On ne peut plus vivre maintenant du moment qu'on est artiste ; il faut que MM. les épiciers, bottiers en chambre s'amusent sur votre compte ». Il se lance alors dans une improvisation bouffonne codifiée en douze articles, se présentant d'abord semblable à Gargantua, moutard prodigieux par ses appétits, prononçant à mesure qu'il grandit la plupart des mots historiques ; il a sauvé de l'incendie des gens sans nombre, les dames s'arrêtent sur son passage, les cours d'Europe se l'arrachent, etc.

— (Croisset, s. d., printemps de 1860) ; 2 pages in-8°. — Flaubert traverse une période d'exaltation littéraire qui est venue, selon sa pittoresque expression, « d'une indigestion de bourgeois ». C'est à Rouen qu'il l'a prise, en trois déjeuners et un dîner de noce ; il rejette encore « les rues de sa ville natale et vomit des cravates blanches ».

Feydeau est prié de lui dire si sa *Sylvie* avance, et puis de parler à Sainte-Beuve, à Théo, à la Présidente, etc.

— (Croisset, 4 juillet 1860) ; 4 pages in-8°. — Lettre semée de toutes sortes de conseils à Feydeau qui, deux ans après Flaubert, visite le pays de *Salammbô*. Il faut ménager l'argent en cours de route, reculer le moment où la bourse vide marque l'heure du retour, il faut regarder « et crève-toi les yeux à force de regarder » sans songer à écrire ; c'est une fois à Paris que les souvenirs se regrouperont d'eux-mêmes. Écrire une relation de voyage ? Œuvre trop facile ! C'est un roman qu'il faut tirer des éblouissantes visions de la Méditerranée et de la terre d'Afrique.

Il porte toujours le poids de sa *Salammbô*. « Ce n'est pas une petite besogne que la narration et description d'une bataille antique, car on retombe dans l'éternelle bataille épique qu'ont faite, d'après des traductions d'Homère, tous les écrivains nobles. »

Flaubert. — (Paris, 1860); 2 pages in-8°. — Ce n'est pas assez de lire quantité d'ouvrages pour la préparation de *Salammbô*, Flaubert passe encore de longues heures au Jardin des Plantes et s'y documente ; ensuite, il se rend au Cabinet des Médailles, etc. Il explique tout cela dans cette lettre, et avoue que son livre lui tourne sur le cœur. « Je suis exténué. Ce que j'écris est ignoble. »

— (Croiset, 8 mai 1860); 2 pages et demie in-8°. — Flaubert termine le chapitre VII de *Salammbô* « qui ne sera pas venu sans peine », et prépare le VIII^e^. Il énumère ses lectures : Michelet, des articles d'exégèse dans la *Revue Germanique* : « Je me bourre des objections anti-catholiques du Père Larroque ». Il demande à Feydeau s'il s'est enfin procuré les œuvres de Petrus Borel et les *Jeunes-France*. Il cite, en terminant, une plaisante boutade d'Humboldt qui doit faire réfléchir les gens de lettres : « Notre renommée s'accroît à mesure que s'étend notre imbécilité. »

— (5 août 1860) ; 4 pages in-8°. — Ernest Feydeau accomplit un voyage en Algérie et en Tunisie, visitant à peu près les mêmes lieux qu'a visités Flaubert en 1858: aussi Flaubert lui demande, s'il découvre « quelque facétie idoine à être intercalée dans *Salammbô* », de lui en faire part. Il en achève le chapitre VIII. « Ma bataille du Macar est terminée, provisoirement du moins. Car je n'en suis pas satisfait. C'est à reprendre ; cela peut être mieux. »

Il annonce à son ami en termes vengeurs l'échec de l'académique Ponsard ; mais son mépris du bourgeois lui fait dire que la pièce *Ce qui plaît aux Femmes* ayant été sifflée à outrance, vaut peut-être mieux que les précédentes.

Relative en outre aux événements de Syrie, aux travaux du docteur Pouchet sur l'Hétérogénie qui l'éblouissent, « quelle quantité de splendides bougreries il y a dans la nature », aux projets littéraires de Feydeau, à ceux de l'ami Louis Bouilhet ; et des conseils et souvenirs de voyage, de ceux qu'on raconte au fumoir ; et au tournant d'une page, le vigoureux précepte littéraire, le pur Flaubert. « Non ! mon vieux ! ne pas croire que les beaux sujets font les bons livres. J'ai peur, après la confection de *Salammbô*, d'être plus que jamais convaincu de cette vanité. »

— *S. d.* (Croisset, octobre 1860) ; 4 pages in-8°. — Lettre qui rejoindra Feydeau au cours de son voyage dans l'Afrique du Nord. Flaubert attaque le Saint-Père et son mandement concernant les lieux de perdition. « Depuis longtemps je ne m'étais repassé par le bec un morceau de si haut goût. » Il dépeint ses journées de solitaire. « Je reste à retourner mes phrases, je fume pipes sur pipes, je gueule comme un énergumène ; je me désole tous les matins et je m'enthousiasme tous les soirs. »

— *S. d.* (Croisset, fin de l'été 1860); 4 pages in-8°. — Lettre sur des histoires intimes de la Présidente (M^me^ Sabatier) ; sur le voyage de Feydeau ; il insiste, il le supplie de poursuivre ce voyage jusqu'à Touggourt, et aussi d'aller visiter Constantine ; c'est en vain qu'on se propose de revenir une autre fois. « Veux-tu que je te fasse une petite prédiction ? Tu ne retourneras pas en Afrique, un voyage raté ne se recommence pas. »

Viennent les nouvelles accoutumées de la croissance de *Salammbô*. Flaubert, durant un séjour à Paris de trois semaines, a passé ce temps dans les bibliothèques, compulsant des traités de médecine arabe, lisant Cedrenus, Socrate, Sozomène, Eusèbe, etc. Depuis la fin de juin il a écrit les chapitres VIII et IX.

Flaubert conseille à Feydeau (« Pourquoi écoutes-tu le père Sainte-Beuve ? ») de continuer *Sylvie*, qui est une œuvre très bien commencée, et d'écrire ensuite « un grandissime roman sur l'Algérie. Il y a plus à faire sur ce pays que Walter Scott n'a fait sur l'Écosse. »

— (Paris) ; 2 pages in-8°. — Flaubert traverse des ennuis domestiques, son

valet de chambre est à ses frais dans une maison de santé, et sa cuisinière l'agace... Il est à Paris et passe ses jours à la Bibliothèque de l'Institut; « celle de l'Arsenal me prête des livres... et je me dépêche de prendre toutes mes notes, afin de m'en retourner à Croisset ».

N'ayant plus le temps d'aller chez la Présidente, il n'a pas revu Théo.

Flaubert. — *S. d.* (Croisset, 1861); 3 pages in-8°. — Flaubert, en proie à la misanthropie, s'indigne des nouvelles qui lui viennent de Paris. « J'ai un tel dégoût de ce qu'on y applaudit et de toutes les turpitudes qu'on y imprime, que le cœur m'en soulève. » Il a des mots durs pour Lacordaire et pour Guizot.

Il avance tout doucement « dans Carthage » : un chapitre depuis six semaines. Les après-midi, il lit du Virgile. « *Je me pâme* devant le style et la précision des mots. »

Ernest Feydeau lui a annoncé son second mariage; les vœux de bonheur de Flaubert sont empreints de tristesse. « Tu crois à la vie, moi je m'en méfie...; c'est plus lâche, mais plus prudent. »

Il explique comiquement qu'il est éreinté à ne pouvoir tenir une plume parce qu'il a vu dans la journée un bourgeois. « Le Bourgeois me devient physiquement intolérable. J'en pousserais des cris. »

— (Croisset, 1861); 4 pages in-8°. — Lettre sur *Salammbô*, dans laquelle Flaubert confesse ses appréhensions sur la difficulté d'écrire ce livre, la difficulté de bien écrire : « J'ai peur de retomber dans des répétitions d'effets continuelles..., il me semble que mes phrases sont toutes coupées de la même façon... ». Pourtant le chapitre IX est fini; les chapitres X et XI se préparent. « Je me livre maintenant à quantité de lectures que j'expédie voracement. Voilà trois jours que je ne fais qu'avaler du latin. » Il croit avoir épuisé tout ce qu'il est possible de lire sur Carthage. « Il me serait facile de faire derrière mon roman un très gros volume de critique avec force citations. » Enfin Flaubert constate qu'il devient savant et triste.

— (Croisset, janvier 1861); 2 pages in-8°. — Vœux de bonne année. Flaubert souhaite beaucoup de patience à Feydeau qui va faire représenter une pièce de théâtre. « Tu entendras sur la moindre de tes scènes bien plus de bêtises qu'il n'en fut imprimé sur tous tes livres. »

Il travaille énergiquement. « Je ne vois personne, je ne lis rien, je barbouille de midi à trois heures du matin, et je me rôtis horriblement les tibias, voilà tout. » *Salammbô* en est à son X^e^ chapitre; le XI^e^ va venir; Flaubert donne de brillantes nouvelles de son héroïne.

— *S. d.* (Croisset, hiver de 1861); 4 pages in-8°. — Lettre d'amitié et de causerie. Flaubert félicite son ami de son mariage, sans songer à le suivre dans cette destinée. Il parle des pertes que vient de faire la littérature : E. Guinot, Scribe. Il met Scribe au-dessus de Feuillet : « plus d'esprit et tout autant de style ».

Nous retrouvons dans cette lettre un témoignage de l'aversion de Flaubert pour Fénelon, exprimée sans ambages. Il annote le *Télémaque*. « Et dire que ça passe encore pour bien écrit! est-ce bête et faux à tous les points de vue! » La lecture de l'*Enéide* le console. « Quel monde que celui-là et comme cet art antique fait du bien. »

Sa magnifique probité littéraire lui fait blâmer dans un ouvrage de Feydeau même une allusion bienveillante à un vivant : « Il faut toujours monter des personnages à la hauteur d'un type, peindre ce qui ne passe pas, tâcher d'écrire pour l'éternité ».

— *S. d.* (Croisset, été de 1861); 3 pages in-8°. — Flaubert n'a pas écrit à son ami parce qu'il est trop fatigué; douze heures de sommeil par jour n'ont pas encore eu raison de son épuisement : « Carthage aura ma fin si cela se pro-

longe... je suis comme un crapaud écrasé par un pavé ». Et toute cette documentation qu'il lui faut assimiler. « L'art militaire des anciens m'étourdit, m'emplit, je vomis les catapultes. » Et que dira-t-on de *Salammbô*? « Pourvu qu'on ne m'en parle pas en face, c'est tout ce que je demande. » Et plus loin : « Tu n'imagines pas quel fardeau c'est à porter que toute cette masse de charogneries et d'horreurs. J'en ai des fatigues réelles dans les muscles. »

Flaubert. — (Été de 1861, Croisset) ; 4 pages in-8°. — Lettre faite d'idées générales sur la littérature, de jugements particuliers sur des hommes de lettres et de considérations du plus haut intérêt sur *Salammbô*. Flaubert travaille le XIII[e] chapitre, il ne lui restera plus ensuite que deux chapitres, qui le conduiront à la fin de l'année. A mesure qu'il avance, il aperçoit des répétitions. « Ce qui fait que je récris à neuf des passages situés cent ou deux cents pages plus haut.... Je bûche comme un nègre... j'ai une tristesse de curé, monotone, piètre et décolorée. »

Flaubert énumère les classes de lecteurs à qui déplaira *Salammbô* : d'abord et avant tout, les bourgeois, puis les personnes sensibles, puis les archéologues, etc. Sans oublier les monstrueux défauts qu'on prêtera à l'auteur.

L'œuvre se poursuit à travers des scènes de plus en plus terrifiantes. « On commence à marcher dans les tripes et à brûler les moutards. » Alors Flaubert pense à la sombre imagination des *Fleurs du Mal*. « Baudelaire sera content », et content aussi sera Petrus Borel.

Le succès de *Sylvie* a valu à Feydeau des attaques envieuses ; Flaubert balaie tout cela, de son dédain superbe : « Cite-moi l'œuvre et l'écrivain de quelque valeur qui n'ait pas été déchiré?... La recherche de l'Art en soi demande trop de temps pour qu'on en perde à repousser les roquets qui nous mordent les jambes. »

Suit un passage fort acerbe sur un roman qu'il vient de lire et sur son auteur.

— *S. d.* (Croisset, été de 1861) ; 3 pages et demie, in-8°. — « Soyons féroces, versons de l'eau-de-vie sur ce siècle d'eau sucrée. Noyons le bourgeois dans un grog à XI mille degrés et que la gueule lui en brûle, qu'il en rugisse de douleur ! » Il a pour principe que ce qui choque le public dans une œuvre « est précisément ce qu'il y a de bon et de particulier en elle : tous les angles sont blessants. Fais des boules de suif ou des tartines de beurre fondu et on les gobera en s'écriant : Quelle douceur ! »

Flaubert a fait le serment de ne rentrer à Paris qu'une fois sa *Salammbô* terminée, dût-elle durer encore dix ans... et puis, « l'existence n'est tolérable que dans le délire littéraire ».

— *S. d.* (Croisset, 1861) ; 3 pages in-8°. — Flaubert, à propos de Victor Hugo, entre dans un délire poétique sans limite, il rugit, il appelle le monde entier à partager son admiration : « Quel homme que ce père Hugo, quel poète ! Je viens d'un trait d'avaler ses deux volumes (*La Légende des siècles*). Tu me manques ! Bouilhet me manque... J'ai besoin de gueuler trois mille vers... non hurler ! Je ne me connais plus. »

Dans ces vers fulgurants, n'a-t-il pas trouvé « trois détails superbes, nullement historiques, qui se trouvent dans *Salammbô* ? » Alors, courageusement, il va les sacrifier dans son œuvre, « car on ne manquerait pas de crier au plagiat ».

Flaubert travaille la bataille d'éléphants de sa *Salammbô* : « Je te prie de croire que je tue les hommes comme des mouches. Je verse le sang à flots. »

— *S. d.* (Croisset, fin de l'hiver 1861) ; 4 pages in-8°. — Lettres ici croyante, là résignée, ou anéantie de doutes sur son œuvre, de fatigue, de découragement. Le siège de Carthage (un des derniers chapitres de *Salammbô*) lui

demande de rudes efforts ; il lui a fallu étudier Juste-Lipse : « Je suis perdu dans les machines de guerre, les Balistes et les Scorpions, et je n'y comprends rien, moi ni personne... Il faut être né enragé pour faire de la littérature ! Comme on est soutenu ! comme on est récompensé ! » Il penche ensuite vers l'indulgence : « Nous gueulons contre notre époque. Mais Rabelais, ni Molière, ni Voltaire même ne nous ont fait leurs confidences ? On préférait à Shakespeare je ne sais plus quel baladin... » Non, il faut poursuivre, se griser en buvant l'encre, laisser le père Sainte-Beuve et ses conseils de modéré ; « tu sais qu'il me prêche, de mon côté, pour faire du moderne ».

Flaubert. — Deux lettres, soit 2 pages et demie in-8°. — Flaubert, venu pour voir Ernest Feydeau absent lui rapporte une amusante réponse de son domestique. Il demande à Feydeau de lui procurer le *Voyage à Constantinople* de Théo, dont il a besoin pour une description de derviches hurleurs.

— *S. d.* (Croisset, fin 1861) ; 2 pages et demie in-8°. — Cette lettre montre un autre aspect du caractère de Flaubert : son détachement de grand artiste, ses hésitations à publier, la sorte de déplaisir que lui cause la vue de son texte imprimé. Une si dédaigneuse insouciance s'oppose aux méthodes de Victor Hugo, dont il parle en ajoutant : « Le père Hugo prendra, pendant longtemps, toute la place pour lui seul ».

Il est ainsi fait que son œuvre, une fois finie, lui devient indifférente : « si je la fais voir au public, c'est par bêtise et en vertu d'une idée reçue ». Il donne à ce point de vue d'intéressants détails sur la publication de « la Bovary ».

— (Croisset, 1862) ; 2 pages in-8°. — Flaubert complimente Feydeau sur *Sylvie*, le dernier roman qu'il a publié. Pour lui, il a repris *Salammbô* à « l'assommant chapitre XII plein d'explications politiques et de petites choses au troisième plan ». Et puis vient la saison des déplacements, il doit partir pour Trouville, mais ensuite, il reviendra à Croisset pour n'en plus bouger : « *Salammbô* devient une scie, et le séjour de Paris m'est intolérable à cause de cela ».

— *S. d.* (Croisset, automne de 1861) ; 4 pages in-8°. — Une des lettres les plus significatives sur *Salammbô*, qui touche à sa dernière partie. Flaubert prépare les « horreurs finales du chapitre XIII qui seront dépassées par celles du chapitre XIV ». Devant l'œuvre terminée ou presque, l'artiste doute douloureusement de lui-même : « Je m'aperçois des défauts de l'œuvre, défauts irrémédiables et que je n'enlèverai point, une verrue valant mieux qu'une cicatrice ». Par le compte qu'il fait dans cette lettre du temps nécessaire pour achever son livre, « relire, faire copier, re-recorriger la copie et faire imprimer », ensuite attendre l'automne ou l'hiver pour paraître, on conçoit qu'il n'ait pas fallu à Flaubert moins de cinq ans d'un énorme travail pour édifier son œuvre.

— Trois lettres, soit 4 pages in-8°. — Une de ces lettres est écrite de Nogent-sur-Seine, berceau de la famille paternelle de Flaubert. Il prévoit qu'il ira passer un mois à Toulon chez son ami Jules Cloquet. Sur la dernière lettre, Flaubert, qui attend à Croisset le ménage Feydeau, a collé l'horaire des trains de Paris à Rouen.

— *S. d.* ; 3 pages in-8°. — Flaubert attaque volontiers les partis religieux : « Sais-tu que « la Jeunesse des Écoles » s'apprête à aller siffler Renan comme impérialiste ». Le naufrage d'About l'exalte. « Les soi-disant libéraux menés par MM. les ecclésiastiques me paraissent d'un joli tonneau comme stupidité. » Il résume son dégoût de la chose publique dans une image : « On ne peut faire un pas sans marcher sur de la m.... ».

Catholique est pour Flaubert synonyme de jésuite, et c'est ainsi qu'il

explique les disgrâces de Feydeau au Théâtre-Français : « Quant au Thierry (A. Thierry, l'administrateur), qu'il t'ait joué quelque mauvais tour, ça ne m'étonne pas. C'est un catholique dont il faut, dit-on, se défier. » Il suggère à Feydeau de s'adresser ailleurs qu'aux Français : « Et n'y a-t-il que Bressant dans le monde ? pourquoi fais-tu des pièces pour des acteurs ? »

Flaubert termine sur un long paragraphe relatif à son labeur littéraire. « L'exécution est de plus en plus difficile à mesure que j'avance, parce que j'ai vidé mon sac et qu'il doit avoir l'air encore plein. »

Flaubert. — Trois lettres de chacune une page in-8°. — Flaubert a fait intervenir un ami auprès de M. Thiers, en faveur de Feydeau ; une autre lettre est relative à un ouvrage de ce dernier : *Le Mari de la Danseuse*. Etc.

— (Croisset, 1863) ; 2 pages in-8°. — Lettre amicale pour demander à Feydeau où en est son roman (*Le Mari de la Danseuse*).

Très curieux jugement de Flaubert sur Thiers et sur son *Histoire du Consulat* : « Quel épicier, quel bourgeois ! »

— (Vichy, 1863) ; 2 pages in-8° continuées dans les marges. — Lettre critique sur : *Le Mari de la Danseuse* et *M. de Saint-Bertrand*, brillants ouvrages d'Ernest Feydeau. Flaubert parle de quelques personnalités littéraires qui se trouvent à Vichy.

On a joint une note de Flaubert sur M. Octave Commanville, son neveu par alliance, pour le présenter en vue d'un poste de vice-consul de Turquie.

— (Vichy, 2 juillet 1863) ; importante lettre de 8 pages in-4°. — Cette lettre de Flaubert est une étude critique de la trilogie d'Ernest Feydeau : *Un début à l'Opéra, M. de Saint-Bertrand, Le Mari de la danseuse*, publiés en 1863 et que Flaubert attendit d'avoir lu une seule fois et au complet avant d'en dresser une analyse détaillée. Flaubert ne laisse rien passer ; il loue et il blâme avec la même énergie, sa critique pourchasse sans merci les fadeurs, les drôleries postiches, les épisodes conventionnels, tout ce qui est concession au goût du moyen public.

Flaubert étudie les personnages l'un après l'autre, il croît reconnaître dans certains d'entre eux tantôt lui-même, ou bien un ami de son père.

— (Croisset, *s. d.*) ; deux lettres. Ens. 3 pages in-8°. — Flaubert demande à Feydeau des renseignements sur une dame dont il décline le nom et l'adresse : position, fortune, honorabilité,... etc. ; cette dame connaît Feydeau et fait son éloge.

Il a terminé *le Château des Cœurs* : « On m'a dit que tu étais indigné de ce que je quitte les genres nobles. C'est comme ça, pourtant. Mais je vais bientôt y revenir, rassure-toi. »

— (Croisset, 1863) et *s. d.* ; deux lettres de chacune 2 pages in-8°. — 1° En partie relative à Mlle Bosquet, de Rouen, qui a déposé à la *Revue de Paris* le manuscrit d'un roman et en attend anxieusement des nouvelles.

Flaubert s'abstient de tout jugement sur *Le Secret du bonheur* de Feydeau en attendant qu'il soit terminé : « Quel sacré mode de publication qu'une revue ! et comme ça nuit aux livres ! ».

2° La mère de Flaubert s'est décidée au voyage de Vichy et ils vont partir. Flaubert ne fait rien et s'ennuie : « Je lis et je rêvasse sans oser rien entreprendre ». — Il demande si Théo est toujours en Albion.

— (Paris, 1864) ; 2 pages in-8°. — Flaubert se plaint avec une gaieté toute gauloise d'un clou fort mal placé. Cette lettre se continue par des félicitations à Ernest Feydeau sur son nouveau roman (*Le Secret du bonheur*), un peu trop vertueux : « Tu auras le prix Montyon, voilà ce qui me chagrine. Mais tâche

d'être un peu gredin dans ta vie privée. Ça servira à ta considération littéraire. »

Flaubert. — Quatre lettres d'une page in-8° chacune. — Flaubert a décidé de se soigner, il en est temps. — Il ira chez la présidente (Mme Sabatier), mais fort tard dans la soirée. — Invitation à dîner : « Il y aura de quoi ! » Et en avant la littérature. « Quelle nuit nous allons passer ! Quelles gueulades. »

— (Croisset, *s. d.*, vers 1865) ; 2 pages in-8°. — Depuis six mois, Flaubert a été dérangé par toutes sortes de choses, et il s'aperçoit qu'il est très mauvais de rester longtemps sans écrire. « J'éprouve, dans mon nouveau roman (*L'Éducation sentimentale*), des difficultés inouïes... Quand aurai-je fini cette lourde besogne... et que vaudra-t-elle ? »

Il raconte plaisamment le méfait de son domestique qui lui a volé une partie des œuvres d'Ernest Feydeau. « Voilà où l'amour des bons auteurs pousse mes gens. Je te redemanderai les dits ouvrages. »

Décidément, Flaubert est triste. « T'amuses-tu dans la vie ? Moi je m'em... effroyablement. »

— Deux lettres de chacune une page in-8° : l'une relative à un fauteuil au Vaudeville pour la représentation d'une pièce de Feydeau. « Mais je te supplie de me donner des voisins sympathiques, autrement je les étrangle ; » — l'autre sur son travail ; il appuie d'une citation en vers la nécessité d'un labeur forcené.

— (Paris, *s. d.*, vers 1867) ; une page in-8°. — Lettre pour remercier Feydeau de la bonne soirée passée au milieu des siens : les mets exquis, la maîtresse de maison charmante, l'enfant si beau, et Feydeau... « ici nous renonçons à peindre ». Flaubert indique malicieusement le passage de *Notre-Dame de Paris* auquel il emprunte cette phrase qui le dispense d'en dire plus long.

— Cinq lettres de chacune quelques lignes. — Une de ces lettres est amusante. Flaubert appelle Feydeau « infect impérialiste » ; dès qu'il sera rétabli de sa grippe, il se rendra chez lui pour l'assassiner : « Tremble ! ! ! Vive Marat ! »

— (Croisset, été 1868) ; 4 pages in-8°. — Relative à l'*Éducation sentimentale*. Flaubert demande à Ernest Feydeau, très versé dans les affaires de bourse, de lui donner les renseignements nécessaires pour Frédéric, le héros de l'*Éducation*, qui se présente chez un agent de change, joue à la bourse d'après ses conseils, gagne, puis perd tout.

Il faut donc que l'auteur, qui ne s'entend pas plus aux affaires que son héros quand il arrive à Paris, « jeune bourgeois complètement ignare en ces matières », soit mis au fait. « Explique-moi cela clairement et véridiquement. » L'action se passe dans l'été de 1847. « De mai à fin août, quelles ont été les valeurs sur lesquelles la spéculation s'est portée de préférence ? »

— (Croisset, hiver 1865-1866, et *s. d.*) ; deux lettres in-8° de chacune une page et demie. — Flaubert se souvient des difficultés qu'il a eues avec l'éditeur Michel Lévy pendant l'impression de *Salammbô* ; il en parle encore avec humeur.

Flaubert sait que Feydeau publie *Un coup de bourse* dans le *Figaro* avec une préface ; il sait aussi que Sainte-Beuve lui a envoyé une lettre.

La mort de sa petite nièce, fille de son frère, a beaucoup affecté Flaubert. Il travaille furieusement pour finir la seconde partie (de l'*Éducation sentimentale*).

— Croisset, 1859, 1866 ; deux lettres in-8° de 2 pages chacune. — 1° Flau-

bert parle de ses lectures : *Elle et Lui*; *Nicolas Nickleby*, et dit ce qu'il en pense. Il lit aussi *Daniel*, le sait d'ailleurs par cœur.

2° Relative à l'*Éducation sentimentale*. Il faudrait que Feydeau, auteur d'*Un coup de bourse*, lui fasse le plan d'une grosse opération de bourse, « très habile, très sensée », mais qui se trouverait « ruinée par un événement imprévu ou par un canard », cela se passerait vers la fin de 1851, un peu avant le coup d'État.

En post-scriptum, un bref jugement sur un familier des Goncourt.

Flaubert. — (Croisset, 1er septembre 1866); 2 pages in-8°. — Flaubert énumère ses nombreux déplacements de l'été. Le voici de retour à Croisset, « en train de confectionner le chapitre II de la seconde partie de son interminable roman » (*L'Éducation sentimentale*).

Et puis il lui a fallu répondre aux nombreuses lettres de félicitations que lui a values son ruban rouge, « honneur partagé avec Ponson du Terrail ».

Il a vu à Paris George Sand et rend compte à Feydeau de la conversation.

— Trois lettres de chacune une page in-8°. — Lettres sur diverses personnes et divers sujets : Bouilhet, d'Osmoy, sur une « superbe dame » rencontrée à un dîner. Etc.

— Trois lettres d'une page in-8° chacune. — Flaubert se plaint du froid à Croisset; « depuis un mois j'ai brûlé pour XL fr. de bois! ». Il a invité ses amis. « Si samedi, je n'ai pas chez moi M. et Mme Feydeau, je prends un pseudonyme et je déblatère contre *Fanny* et son auteur dans les feuilles. » Vifs éloges à Feydeau sur sa pièce *Un coup de bourse*.

— Quatre lettres de chacune une page in-8° et in-16. — Relative aux œuvres que Feydeau veut porter au théâtre. Flaubert a lu *Un coup de bourse* et déclare que *c'est une œuvre*.

— *S. d.* (Croisset, septembre 1868); 2 pages in-8° et deux grands post-scriptum. — Lettre égayée de quelques fortes plaisanteries dans la manière du maître. Il travaille sans relâche, espérant publier son nouvel ouvrage (*L'Éducation sentimentale*) à la fin de 1869.

Flaubert recopie en post-scriptum un « fragment poétique » qu'il a retrouvé dans ses notes.

— (Croisset, fin 1868); 2 pages in-8°. — Cette lettre nous donne l'emploi du temps de Flaubert; il écrit une partie de l'après-midi, mais surtout la nuit, et jusqu'au petit matin. Ensuite, il essaye de s'endormir « après avoir lu un chapitre du sacro-saint immense et extra-beau Rabelais ».

Présentement, il écrit l'*Éducation sentimentale*, et pense finir dans l'été de 1869, « ce qui ne me promet point, jusque là, poires molles ».

Il y a quelques mots durs pour M. Thiers à la fin de la lettre.

— Deux lettres de chacune une page in-8°. — Flaubert parle de la visite qu'il a faite à la Desgranges, qu'il a fini par trouver à la répétition de la *Tour de Nesle*. Il a vu aussi d'Ennery pour lui parler de Feydeau.

— (Croisset, été de 1869); 3 pages in-8°. — Flaubert souffre d'insomnies, de douleurs à l'occiput et se déclare « fourbu comme une vieille rosse ». Il est assailli d'inquiétudes sur la conception de son roman (*L'Éducation sentimentale*), mais c'est d'ailleurs trop tard pour y rien changer; il jure de ne plus recommencer à peindre des bourgeois : « Ah! non! il est temps que je m'amuse ». Ce disant, son souci de documentation le reprend; il lui faut fixer l'emplacement des postes de la Garde Nationale dans certains quartiers de Paris en juin 1848 : personne jusqu'ici n'a pu le renseigner avec exactitude : « Je reste le bec dans l'eau avec trois pages blanches ».

Flaubert. — *S. d.* (Croisset, 1869); 2 pages in-8° à Mme Ernest Feydeau. — Lettre de Flaubert qui tâche de redonner du courage à la femme de son ami gravement atteint, en lui disant que lui aussi a subi jadis des crises; que Bouilhet présentement souffre d'un état nerveux si déplorable qu'il va partir pour le Midi de la France. Il recommande un excellent docteur, élève du professeur Robin, en qui il a toute confiance.

— Trois lettres d'une page in-8 chacune. — Flaubert se plaint de sa santé : « un eczéma en plein visage, avec des douleurs violentes aux épaules ». Deux fois par jour il se rend chez Jules Duplan, qui touche à sa fin. « Il est enfoncé dans une copie féroce » (*L'Éducation sentimentale*).

— 1869 ; 1 page in-8°. — Flaubert vient d'enterrer Jules Duplan : « C'est te dire l'état moral dans lequel je suis ». La santé de Flaubert est mauvaise, miné qu'il est par une fièvre qui ne le quitte pas. Son frère a une fluxion de poitrine ; enfin son domestique est à l'hôpital : « C'est complet ».

— (Croisset, 1869), 2 pages et demie in-8°. — Lettre sur la mort de Louis Bouilhet que Flaubert n'a pas fini de pleurer : « Sa perte au point de vue littéraire est pour moi irréparable, et je ne parle pas du reste ! » Il met Feydeau au fait d'événements intimes qui ont accompagné la mort de Bouilhet.

Flaubert trouve de bonnes paroles pour redonner de l'espoir à Feydeau immobilisé par la maladie et lui cite le cas d'un brave homme qui passe tous les jours devant sa porte après avoir été pendant six mois complètement paralysé.

— Quatre lettres de chacune une page, adressées à Mme Ernest Feydeau. — Ernest Feydeau est tombé gravement atteint ; Flaubert donne quelques avis à Mme Feydeau sur les meilleurs médecins à consulter, sur les traitements qu'on pourrait essayer,... etc.

— Deux lettres in-8° et in-16 de chacune une page. — Flaubert s'entremet pour son ami Feydeau, malade et inquiet de l'avenir ; il lui rend compte d'une conversation avec Jules Simon et des promesses de ce dernier.

Sur le second feuillet de la lettre in-8°, M. Alphonse Cordier, qui agit en faveur de Feydeau dans le même sens que Flaubert, lui écrit le résultat de ses démarches (1 page in-8° datée de Versailles, 1872).

— S. l. n. d., 2 pages et demie in-8°. — Relative à une pièce de théâtre, *Le Sexe faible*, trouvée par Flaubert dans les papiers posthumes de Bouilhet, complétée et en partie refaite par lui et portée à Carvalho, directeur du Vaudeville.

Flaubert raconte comment il dut attendre des mois une entrevue avec Carvalho et comment ce dernier, aussitôt que Flaubert lui eût lu la pièce, s'enthousiasma et la reçut immédiatement.

La seconde partie de la lettre contient des anecdotes sur certains membres du clergé d'Harfleur et autres lieux, Flaubert s'en faisant volontiers l'écho.

— (Croisset, octobre 1870-avril 1872) ; deux lettres de chacune une page in-8°. — Lettres concentrées et douloureuses ; la première, au sujet de la guerre, de l'avance des Prussiens qui menacent Rouen. Flaubert écrit la seconde lettre après la mort de sa mère, désemparé, ne sachant ce qu'il va devenir.

— *S. d.* (1871), 3 pages in-8°. — L'attente des Prussiens, des pauvres qui sonnent sans relâche à la grille et finissent par menacer, quatorze parents de Champagne qui sont venus se réfugier auprès de Flaubert, et qu'il faut nourrir, « après avoir failli devenir fou, je suis devenu enragé, — et, quoi qu'il advienne, je demeurerai idiot ». Néanmoins, le patriote ne désespère pas ; même Paris brûlé, la France peut résister encore : « ce qu'il y a de sûr, c'est que l'armée de la Loire n'est pas une blague ».

Flaubert a cent francs devant lui, il en prendra cinquante pour s'acheter un revolver.

Flaubert. — 1871 et *s. d.* Deux lettres de chacune une page in-8°. — Première : La Commune a éclaté, Flaubert raille amèrement : « J'allais m'en retourner à Paris quand a éclos, comme une fleur, la charmante insurrection qui l'ombrage. N. de D..., quelle année ! »

De retour à Croisset depuis un mois, il refait la *Tentation de saint Antoine.*

Deuxième : Flaubert se réjouit : « Me voilà revenu. Dans huit jours, je fais gémir les presses, et je donne un dernier coup de pouce à mon bouquin. »

— (Croisset, 30 avril 1871) ; 1 page in-8°. — Lettre désemparée de lendemain de guerre ; désir de retrouver les amis. « Ah ! cher vieux, comme j'ai envie de te revoir et de causer avec toi. Mais où nous revoir ?... Le Paris que nous aimions est fini ! ! !... Au paganisme a succédé le christianisme. Nous entrons maintenant dans le muflisme. »

— (Croisset, juin 1871) ; 3 pages et demie in-8°. — Lettre où s'exprime fortement le grand cœur patriote de Flaubert et aussi son bon sens d'homme de la province qui a vu l'invasion. Il revient de Paris, il en a visité les ruines, « mais les ruines ne sont rien près de la fantastique bêtise des Parisiens ; la démence, le gâtisme, l'abjection mentale du peuple le plus spirituel de l'univers dépasse tous les rêves ». Les Parisiens excusent, admirent les Prussiens, ne se disent pas que ces vols, ces incendies, ces morts des otages que leur vaut la Commune, la province les subit depuis huit mois de la part de l'envahisseur ; Rochefort les occupe plus que Bismarck.

Flaubert n'a vu que deux hommes ayant gardé leur raison : Renan, Maury. Il ne trouvera pas d'excuses à l'envahisseur : « J'ai gardé contre ces messieurs une rancune si profonde que jamais tu ne me verras dans la compagnie d'un allemand, quel qu'il soit ».

Nouvelles de Théo, de Paul de Saint-Victor, de Dumas.

— (Paris, 8 août 1871) ; 2 pages et demie in-8°. — Politique et littéraire. La France d'après la guerre de 1870 déçoit Flaubert. « Les bons bourgeois ne vont plus voter et semblent, par leur conduite, vouloir faire revenir la Commune. » Les uns prédisent une conspiration militaire que d'autres déclarent impossible ; pour lui, il craint que le parti patriote ne pousse trop promptement la France à la revanche. « MM. les Allemands nous prendront la Bourgogne et feront un petit royaume d'Austrasie. »

Mauvaise période pour la littérature. C'est le règne de Magnard, de Villemessant, de Clairville ; lui, Flaubert, travaille à son *Saint Antoine*, mais tranquillement, car il ne le publiera pas. Il va aller à Versailles voir travailler le conseil de guerre, puis il se rendra pour quelques jours à Saint-Gratien (chez la princesse Mathilde).

— Deux lettres de chacune une page in-8°. — Première : Relative à la représentation d'une pièce de Bouilhet.

Deuxième : M^me^ Flaubert est malade, et sa santé (« à soixante-treize ans, d'ailleurs, tout est grave ») donne des inquiétudes à son fils.

— (Croisset, automne de 1872) ; 3 pages in-8°. — Lettre sur la mort de Théophile Gautier ; Feydeau, ayant projeté de publier ses *Souvenirs intimes* sur Gautier, s'en était ouvert à Flaubert ; celui-ci, dans cette lettre, trace à grands traits puissants ce que doit être cette biographie. Rien n'est plus émouvant que la douleur d'amitié de Flaubert et sa réclamation vengeresse contre la rapacité des directeurs de journaux, de revues, qui ont exploité et tyrannisé le grand Théo.

— Trois lettres. — Flaubert se dévoue tout entier à la mémoire de son ami

Louis Bouilhet ; il édite ses *Dernières Chansons* ; en même temps, il publie lui-même la *Lettre à la municipalité de Rouen* concernant Bouilhet,... etc.

Flaubert. — Trois lettres de chacune une page in-8°. — Flaubert raconte à Feydeau qu'il a eu une violente discussion avec l'éditeur Michel Lévy à propos de la publication des *Dernières Chansons* de Bouilhet ; il est entré dans une telle colère qu'il en a été malade pendant plusieurs jours,... etc.

— (Croisset, fin décembre 1872) ; 2 pages in-8°. — Flaubert commence de songer à *Bouvard et Pécuchet*, qu'il ne verra d'ailleurs pas paraître. « Je prends des notes pour un bouquin où je tâcherai de vomir ma bile sur mes contemporains, mais ce dégueulage me demandera plusieurs années. »

Cette lettre contient un beau témoignage de l'amitié à toute épreuve de Flaubert pour ses amis. Il se dépense en soucis et en argent pour éditer *Dernières Chansons*, le recueil de vers posthumes de Louis Bouilhet, et se plaint en termes amers de ses difficultés avec l'éditeur Michel Lévy.

— *S. d.* (Croisset, 1873), 2 pages in-8°. — Flaubert fustige la bêtise universelle, les superstitions dévotieuses, mais reconnaît que tout cela n'est pas surprenant et qu'ainsi va le monde. « Puisque les gens d'ordre croient qu'il faut les amulettes pour préserver des incendies, et que la droite considère le bonhomme Thiers comme un rouge, ainsi qu'elle a fait pour Lamartine et pour Cavaignac.... »

Flaubert abandonne la *Tentation de saint Antoine*. « Ce livre, maintenant, n'existe plus pour moi. » Il s'adonne à des lectures édifiantes en vue du livre qu'il commencera enfin l'été prochain (*Saint Julien l'Hospitalier ?*) ; il compose une grande comédie politique (*Le Candidat*), « mais aucun gouvernement ne la laissera jouer, parce que j'y roule tous les partis dans la m..., étant un homme juste ».

A. France. — Un article ignoré [*Pourquoi sommes-nous tristes ?* Article du *Temps* non recueilli dans la *Vie littéraire*, signalé par M. L. Barthou]. *Bulletin du Bibliophile*, septembre-octobre 1928.

— Thaïs, 3 pages in-8°. — Pièce autographe ; c'est le dialogue entre Nicias et Paphnuce emmenant Thaïs au désert. Manuscrit du premier jet dont le texte est très sensiblement différent de la version imprimée.

— Appel au pape, note autographe, 1 page in-8°. — Cette note se rapporte à une question de préséance entre deux abbés du xv[e] siècle ; France a noté les faits, puis a conclu : « Un appel au pape et au concile pour une question de préséance... ».

— Trois pages de notes autographes, in-8° en feuilles. — Curieuses notes d'érudition historique (1430-1432). — (Catalogue Blaizot, 243.)

— Lettre autographe, 1 page un quart in-8°. — Lettre où il fait la critique du *Harem* : « Mille grâces pour le *Harem*, ô poète exotique et fin. Vous êtes le citoyen de beaucoup de mondes charmants, le familier de beaucoup de formes délicieuses. Vous souffrirez que j'aime votre miss Tilda Jefferson, et votre Athénienne, la femme du marin, et bien d'autres, s'il vous plaît. Votre pianiste aux gants flasques, assimilé au boa qui quitte sa vieille peau, est un symbole auguste, sacré et désormais immortel et nécessaire. »

Il blâme ensuite une bonne douzaine de vers qui grincent sur des charnières un peu inattendues. — (Vente Andrieux, 14 mai 1928.)

— Notes autographes sur l'*Idée de Patrie*. 68 pages sur divers papiers : papiers d'hôtel de Brême, de Marseille, de Taormina, de Syracuse, de Venise. — Notes recueillies par l'écrivain dans Aristophane, Voltaire, J.-J. Rousseau,

Hervé, Jaurès. Outre l'intérêt déjà grand d'être écrites de la main d'Anatole France, ces notes constituent de précieux renseignements sur la manière dont il travaillait, sur les auteurs anciens et modernes dans lesquels il cherchait le plus volontiers la confirmation de ses propres opinions. — (Vente Milhau, 15 juin 1928.)

Th. Gautier. — Lettre à sa chère Alphonsine, 3 pages in-12. — Lettre écrite pendant la Commune. Il lui écrit, au hasard, ne sachant si la lettre lui parviendra à travers le bouleversement général de toutes choses. « La France est vraiment folle, le siège de Paris va recommencer, mais, cette fois, ce ne seront pas les Prussiens qui le feront. Comment cela finira t-il ? Par un effondrement complet, une misère absolue et un massacre général.... »

« ... La bataille s'est, dit-on, engagée cette nuit ; le canon a tonné dans la direction de Paris ; si les rouges triomphent, la France est perdue et sera dans un mois une principauté prussienne ; joli résultat ! » — (Catalogue Charavay, 615.)

Glatigny. — Lettre autographe de 2 pages. — Lettre littéraire et d'un ton assez badin : « J'espère faire une heureuse ce soir, une très grande dame, que j'ai connue il y a quatre ans à Bullier. Je vous serre la main dans cet espoir. Priez pour nous. » — (Catalogue Blaizot, 250.)

E. et J. de Goncourt. — Voir Maupassant.

— *La Patrie en Danger*, 1 vol. in-8°, Paris, Dentu, *s. d.* (1875). — Édition originale. Sur le faux-titre, envoi autographe signé d'Ed. de Goncourt. On a joint également au volume une lettre, signée du même, entièrement relative à son œuvre, et adressée à son historiographe, Alidor Delzant, dans laquelle il dicte à son correspondant ce qu'il doit penser et dire de sa pièce, ce qui n'est pas banal et donne à rêver sur la compétence et l'impartialité de ce critique ! « Dans *Germinie Lacerteux*, dit-il, en parlant de lui-même à la troisième personne, Ed. de Goncourt a cherché à faire du théâtre tout à fait neuf, mais dans *La Patrie en Danger*, les deux frères, bien au contraire, avaient eu l'intention de faire la pièce la plus poncive du monde... avec le général républicain, la jeune aristocrate, le coupe-tête révolutionnaire, etc. Mais, ajoute-t-il, il n'y a pas une reconstitution historique, d'une épigramme quelconque, pareille à celle de *La Patrie en Danger*. » — (Catalogue J. Leroy, n° 6.)

Ch. Guérin. — Poème autographe, 3 pages, petit in-folio. — Poème de quatre-vingts vers publié dans *Le Cœur Solitaire* (édition augmentée 1904, poème XI, page 37).

— Poème autographe, 2 pages, petit in-folio. — Poème publié dans *Le Cœur Solitaire* (édition augmentée 1904, page 78) composé de neuf quatrains et deux distiques. Il comporte de nombreuses variantes avec le texte imprimé, particulièrement le premier quatrain, intégralement retranché de l'édition précitée. En voici le texte :

La maison serait blanche et fraîche et, dans les roses,
Notre amour déjà vieillissant
Y revivrait, nourri par l'amitié des choses
De parfums, d'air pur et de sang.

— Poème autographe, 4 pages, petit in-folio. — Poème de cent six vers alexandrins. Nous ne l'avons pas trouvé dans les œuvres imprimées du poète, à l'exception d'un fragment de dix vers qui, corrigés et modifiés, constituent la version première de l'avant-dernier poème du *Semeur de Cendres*. — (Catalogue Camille Bloch, juin 1928.)

J.-M. de Hérédia. — F. Chapouthier. Où se déroule la scène de *La Magi-*

cienne de Hérédia [Tout à fait judicieux et précis]. *Revue des Études grecques*, 1927, nos 184-188.

V. Hugo. — Dr F. Michaux. Remarques nouvelles sur certaines véritables originales de V. Hugo : *Œuvres de l'exil* (suite). *Bulletin du Bibliophile*, septembre-octobre 1928 et suiv.

— Lettre à M. Souverain ; 8 août, 1 page in-8°. — Il lui dit qu'il est presque aveugle et le prie de l'excuser du retard de sa réponse. Il ne connaît malheureusement, en fait de compositeurs, que MM. Rossini et Meyerbeer qui ne sont à Paris ni l'un ni l'autre ; dès qu'ils y seront, il s'empressera de le servir auprès d'eux. — (Catalogue Charavay, 616.)

— Lettre à M. de Salvandy, 1 page un quart in-8°. — « Vous êtes un homme charmant, un causeur plein d'idées et de grâce ; si vous n'étiez pas ministre, on courrait après vous, mais, vous êtes ministre, on se tient à l'écart. » Il se reproche d'avoir été si fier et si bête avec son plaisir, il n'aura plus la simplicité qu'il a eue avant-hier de s'être tenu sottement à l'abri d'une conversation spirituelle. C'est assez d'une fois. Il lui serre la main comme à un écrivain de beau style et de noble pensée dont il serait fier d'être le confrère,... etc. — (Catalogue Charavay, 615.)

— Lettre de Léopold Hugo, père du poète. Lettre autographe à Victor Hugo ; Blois, 31 mars 1824, 3 pages in-8°. — Il se plaint de n'avoir pas reçu le dernier ouvrage de son fils. Tout le monde lui en parle et il ne sait quoi répondre. « Je ne dois pas acheter tes œuvres et je dois les connaître. » Le général Hugo se plaint que le libraire Ladvocat ne lui ait pas envoyé une douzaine d'exemplaires de ses *Mémoires*. Il voudrait en offrir un au maréchal Jourdan qui lui a donné sa médaille. Il remercie son fils de l'aimable communication que M. de Clermont-Tonnerre (le ministre de la Guerre) l'a chargé de lui faire. Il est inconcevable que les bureaux du ministère ne s'occupent pas de son système d'attaque. « Nous n'osons te donner de conseils pour ta femme, mais je t'assure qu'on trouve étrange l'espèce d'immobilité dans laquelle on te la fait tenir. » — (Vente Lemasle, 24 avril 1928.)

— Lettre dictée par le poète et signée par lui de la main gauche. Adressée à M. Soulié, père du célèbre romancier Frédéric Soulié, 1 page in-8°. — « Vous ne me devez rien, monsieur, vous devez tout à votre fils. C'est sa mémoire qui a tout fait et non les quelques paroles que j'ai pu dire ou les quelques mots que j'ai pu écrire. Je n'ai fait que mon devoir comme le ministre n'a fait que le sien en payant au père de Frédéric Soulié la dette de la littérature et du pays. J'aimais profondément votre fils et c'est moi qui vous remercie de m'avoir donné le bonheur et procuré l'honneur de servir son père en cette occasion. »

Recevez, Monsieur, etc.

22 novembre 1847.

P.-S. — « M'étant blessé au bras droit, je suis obligé de dicter cette lettre. Veuillez m'excuser.... » — (Catalogue Jeanjean, Carcassonne.)

— Lettre autographe, 2 pages in-8°. — Lettre autographe écrite de l'exil à Hauteville-House à une Française qui partait pour l'Amérique : « Je suis en ce monde un méconnu et, par conséquent, un solitaire.... En Amérique, je connaissais deux hommes : Brown, qu'on a pendu, et Lincoln, qu'on a poignardé. En Italie, je connais Garibaldi, vaincu. En Grèce, Tiroubrakalli, traqué ; tel est mon bilan.... »

— Contrat entre Victor Hugo, Hetzel et A. Houssiaux, concernant l'édition *Ne varietur* de ses œuvres, 2 pages in-8°. — On lit, entre autres, dans ce pré-

cieux contrat : « Le prix de la présente cession est fixé à soixante centimes par volume, soit quarante-cinq mille francs pour les soixante-quinze mille volumes que M. Houssiaux acquiert le droit de tirer ; laquelle somme de quarante mille francs vient d'être remise par le ledit sieur Houssiaux, en des billets à l'ordre de MM. Hugo, Hetzel et Pelvey dans la proportion des deux tiers pour M. Hugo, d'un sixième pour M. Hetzel et d'un sixième pour M. Pelvey.... »

V. Hugo. — A un poète aveugle, poésie, 1 page in-12. — Poésie autographe de huit vers, signée et datée du 30 mai 1842. Elle se termine par ce vers :

Quand l'œil du corps s'éteint, l'œil de l'esprit s'allume.

Le poète avait d'abord écrit *l'œil de chair*. A été publié dans *Les Contemplations*.

— Vers autographes, 1 page in-8°. — Pièce autographe de deux vers jetés en note sur le papier. Ces vers, qui se rapportent à plusieurs poèmes, sont de l'époque de la *Légende des Siècles*.

— Lettre autographe, 5 pages in-4°. — Lettre à son éditeur (Charles Gosselin) au sujet du *Dernier jour d'un condamné*. Il répond à certaines réserves faites par Gosselin, il explique et défend longuement son livre, et il termine : « Je vous dirai, en terminant, monsieur, et sans du reste vous en faire un reproche, que la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire est la première de ce genre que je reçois.... Si cette lettre m'était venue de tout autre, je ne vous cache pas que je n'y aurais point répondu, mais j'ai voulu vous donner une explication, à vous, monsieur, comme une marque spéciale d'estime et de cordial attachement. »

V. Hugo.

— Littérature et philosophie mêlées. Journal des idées, des opinions et des lectures d'un jeune jacobiste en 1819. Fragments de critique sur André Chénier. Introduction historique. Ensemble, 100 pages environ, in-4°. — Ces manuscrits, dont plusieurs parties semblent inédites, sont de mains différentes : Juliette Drouet, M^me^ V. Hugo, Victor Hugo,... etc. — Avec corrections autographes de Victor Hugo. Certains chapitres sont inachevés. Quelques pages sont formées de coupures de revues, fortement chargées de corrections. — (Catalogue Blaizot, 243.)

— Q. Horatii Poemata ex castigationibus observationibusque Bentleii buningarnii et Sanadonis emendata, Hamburgii, typis A. Vandenoheck, 1733, in-24. — Volume ayant appartenu à Victor Hugo alors âgé de treize ans, et porte sur ses gardes, maintes fois répétée à la manière des écoliers, la signature : Victor, Victor, Victor Hugo, et des dates, d'abord celle du 19 mai 1815. Victor Hugo faisait alors ses études à la pension Cordier. Nous lisons aussi une chanson sur les gardes de ce petit livre ; elle devait être chantée sur l'air des vêpres ; Horace y est traité fort irrévérencieusement :

V'là l'recueil des episto
D'Horace le salot (*sic*)
Oh !
C'est pas moi qui le lira,
Et jamais ça m'ennuiyera
Ah !

Un patient déchiffrage peut encore faire faire plus d'une découverte dans les gribouillages de ce petit livre. — (Catalogue Blaizot, 250.)

Huysmans. — Carnet de notes autographes de 96 pages. — Carnet dans lequel l'auteur de *La Cathédrale* a noté toutes ses impressions lors du voyage

qu'il fit à Strasbourg, Colmar, Bâle, Fribourg, Mayence, Francfort, Cologne ; toutes ces notes ont été utilisées dans son livre *Trois primitifs* ; parmi des remarques de critiques d'art et d'archéologie, Huysmans a noté ses frais de voyage et d'hôtel et de savoureuses et piquantes réflexions sur les menus, le confort moderne, la vie commerciale,... etc. — (Catalogue Blaizot, 242.)

Huysmans. — Vie de la bienheureuse Lidwine, vierge, écrite par le vénérable P. Jean Bruchman, ouvrage traduit des actes des saints. Paris, s. d., un vol. in-12. — Exemplaire ayant appartenu à J.-K. Huysmans et lui ayant servi à composer son livre sur la sainte ; nombreuses et intéressantes annotations dans les marges de la main de Huysmans. On y a joint une lettre signée de Géo X. Aubault de La Hault-Chambre, sur laquelle celui-ci confirme pour Huysmans une date de la vie de sainte Lydwine. — (Catalogue Blaizot, 249.)

— Lettre autographe, à Th. Hannon, 3 pages petit in-8°. — Compliments pour la conférence prononcée par son correspondant : « Merci d'avoir percé la flatueuse bedaine de ce parfait imbécile qui a nom Sarcey... Comment ont été prises les assertions de ce gros père sur le naturalisme et ses théories sur la pudeur... » — Suivent des doléances sur ses rapports avec les éditeurs Derveaux et Charpentier. Il annonce aussi la publication prochaine de *En Ménage* : « J'ai donné là-dedans tout ce que je puis faire ». Il s'attriste de la décadence de l'*Artiste*. — Quelques passages très libres sur ses relations féminines.

— Lettre autographe ; 2 pages petit in-16. — Billet adressé à un ami pour lui annoncer la publication d'un livre. « L'abbé Mugnier fait la conférence aujourd'hui au noble faubourg... N'empêche que le moment est affreux pour lancer un bouquin. L'affaire Dreyfus a tout tiré... » — « Pour remédier à cela je pars à Chartres pour m'arranger avec Elle... C'est à elle d'empêcher que le malheureux bouquin ne sombre... » Il songe à la retraite, et désire quitter Paris. — (Catalogue Camille Bloch, juin 1928.)

— Lettre autographe à un ami, 4 pages in-16. — Il donne des nouvelles de ses amis, l'abbé Mugnier est sérieusement balafré, les autres influenzés. Pour lui, il travaille à son prochain livre ; il est harcelé par Stock qui le voudrait au plus tôt et par les bénédictins qui le réclament. Le P. abbé lui a écrit qu'il adressait sa lettre comme à un moine en obédience au ministère de l'Intérieur. La nouvelle édition d'*En route* avec préface a paru. « J'ai fait tirer de ce vestibule quelques tirés à part dont je garde un soigneusement pour vous. » — (Vente Lemasle, 24 avril 1928.)

Lamartine. — Pièce autographe signée, de 11 pages in-4°. — 1° Lecture pour tous par Lamartine, deux pages. Minute du prospectus des *Lectures pour tous*. Lamartine y expose l'objet de l'ouvrage qui est d'offrir, sous un petit volume, ce qui peut être mis avec profit sous les yeux de tous les lecteurs dans ses divers ouvrages. — 2° A tous les libraires de la France et de l'étranger, cabinets de lecture et à tous les dépositaires des *Lectures pour tous* (une page). — Note écrite pour l'administrateur des *Lectures pour tous*, afin d'appeler l'attention des destinataires sur les explications de Lamartine. — 3° Explication, manuscrit autographe signé, 6 pages in-4°. — Lamartine donne avec beaucoup de détails ce qu'il a voulu faire dans les *Lectures pour tous*. On y a joint deux notes autographes de Lamartine qui devaient servir à présenter la préface dans des journaux différents.

— Vingt-septième conseil au Peuple : la République est en danger. Manuscrit autographe signé : « Lamartine, représentant du peuple ». 38 pages. — (Vente Milhau, 15 juin 1928.)

— Lettre à M. Laforêt, Milly ; 2 décembre 1831, 3 pages in-8°. — Il le

remercie de la lettre si flatteuse et spirituelle qu'il a insérée dans le journal de Saône-et-Loire, sous le nom d'une femme, à l'occasion de sa candidature dans le département du Nord et à Mâcon ; le hasard lui a fait découvrir que l'article était de lui et lui envoie l'assurance de toute sa reconnaissance. — (Catalogue Charavay, 616.)

Lamartine. — Lettre (à M. de Salvandy); 17 juin 1846, 3 pages un quart in-8°. — Il recommande M. Dargaud pour la croix de la Légion d'honneur, car ses titres littéraires, ses laborieuses études qu'il continue sur la Bible et bientôt une traduction des livres sacrés plus complète et plus imprégnée de véritable antiquité que les monuments que l'on possède en ce genre sont dignes de cet honneur. — (Catalogue Charavay, 615.)

Lamennais. — Lettre à M. Gautrin ; Paris, 22 juillet 1849, une page in-8°. — Il croit qu'en ce moment il n'y a rien de mieux à faire que de laisser la réaction s'user elle-même par ses propres violences, « il n'y a plus de presse libre ; où mettriez-vous donc votre protestation ? aucun journal ne se hasarderait à l'insérer. — (Catalogue Charavay, 615.)

— Lettre à M. Comte, Paris ; 22 juillet 1840, une page in-4°. — Il fait en ce moment à Troyes un ouvrage philosophique en plusieurs volumes et demande la permission de renvoyer sous bande les épreuves avec les corrections marginales. — (Catalogue Charavay, 616.)

— Lettres à Lamennais, Sainte-Beuve, F. Liszt, Buloz..., etc. [Important]. *Revue des Deux Mondes*, 15 novembre 1928.

Leconte de Lisle. — « Paris, 22 septembre 1846. En es-tu donc encore, mon vieux camarade, à cette sainte ignorance des plaies morales de notre temps et t'imagines-tu qu'il y ait ici une conscience littéraire ? Le National ne s'occupe que de politique... or, ton drame est l'œuvre d'un poète et pas le moins du monde d'un homme positif, comme il est de mode d'appeler toute tête creuse. »

. . . . . .

Après avoir fait l'éloge du lieutenant de vaisseau de Flotte, qui devait, vingt-cinq ans après, trouver la mort en commandant la flotille de Garibaldi pendant l'expédition de Sicile, il termine ainsi sa lettre par ce P.-S. : « Je n'ai pas à ma disposition le numéro de la Phalange où se trouvent mes vers. Tu les liras ici. Je te réserve une grande surprise, car je ne me ressemble plus... » — Les lettres de Leconte de Lisle de cette époque sont d'une extrême rareté, surtout celles où sont discutées des questions littéraires. — (Catalogue Jeanjean, Carcassonne.)

H. de Latouche. — A. Chaboseau. Latouche réhabilité [d'après des travaux récents et notamment ceux de P. Ségu]. *Mercure de France*, 1er octobre 1928.

Loti. — Une page autographe signée sur papier écolier. — Impressions rapides et très évocatrices du Portugal. Page qui a d'autant plus de valeur que le Portugal est un des rares pays sur lequel Loti n'ait pas écrit ses impressions.

« Pour mes yeux qui n'avaient eu le temps de s'habituer encore aux grandes magies du monde, le spectacle du matin sur ce rivage était un enchantement nouveau. Dans un ciel d'une limpidité inconnue, des séries de petites nuées roses demeuraient en suspens, et là-dessous, aussi roses que les petites nuées fines et longues, mais avec des contours plus nets, des arêtes plus vives, se déployait le pays de Portugal qui, de si loin, nous envoyait déjà sur la mer la senteur de ses orangers... » — (Vente Milhau, 15 juin 1928.)

Louys (P.). — La Femme et le Pantin. Manuscrit autographe de l'auteur, 76 pages in-4°. — Manuscrit autographe des deux premiers actes de la pièce que Pierre Louys voulait tirer de son roman et qu'il n'a pas terminée. On sait que Pierre Frondaie est l'auteur de la pièce jouée avec grand succès au théâtre Antoine. Cette version de Pierre Louys lui-même est donc inédite, n'ayant connu ni la publication en librairie, ni les feux de la rampe. A la fin de notre manuscrit on trouve en double les cinq premières scènes du deuxième acte copiées par Mme Pierre Louys. — (Catalogue Blaizot, 244.)

Mallarmé. — Sonnet autographe. — Sonnet écrit au crayon et intitulé « Sonnet » : « Quelle soie aux baumes de temps »... — (Catalogue Blaizot, 250.)

— Lettre autographe. — « Je ne serai pas samedi chez Lemerre. Voici donc ce que j'ajoute afin que vous puissiez me représenter... Commençant par O toi qui... et finissant par un vers masculin, je veux chanter en rimes plates une des qualités glorieuses de Gautier : le don mystérieux de voir avec les yeux (Otez mystérieux). Je chanterai le voyant, qui, placé dans ce monde, l'a regardé, ce que l'on ne fait pas... » Il s'agit sans doute du « Toast funèbre », pièce de vers de Mallarmé qui parut dans le « Tombeau de Théophile Gautier », paru chez Lemerre :

O de notre bonheur, toi, le fatal emblème !..., etc.

— (Catalogue Blaizot, 246.)

Maupassant. — A. Guérinot. Maupassant et les Goncourt. [Relations de Maupassant avec les Goncourt. Ses opinions sur eux. Très bien informé. Intéressant.] *Mercure de France,* 15 décembre 1928.

— Pièce autog. sig. en tête, 1 page in-4°. — Pièce dans laquelle il donne des détails sur son adresse au tir. A huit mètres, avec un grain de plomb, six fois sur dix, il coupe un fil. Il accomplit des prouesses analogues sur les tuyaux de pipe dans les tirs des fêtes, mais il ne fréquente jamais le monde des sports ni les grands tirs. Il ne tire que pour son seul plaisir ; il tire mieux au pistolet qu'à la carabine. Il termine en annonçant qu'il est né le 5 août 1850 au château de Miromesnil. — (Vente Lemasle, 24 avril 1928.)

— Mont-Oriol, manuscrit de 238 pages in-4°. — Copie manuscrite par le secrétaire de l'auteur qui a fait de nombreuses et intéressantes corrections autographes. — (Catalogue Blaizot, 250.)

A. Mérat. — Il y a eu vingt ans, le 16 janvier, que succomba de mort violente le poète Albert Mérat, l'auteur des *Poèmes de Paris*, des *Chimères*, des *Villes de Marbre*. Pour commémorer ce vingtième anniversaire, M. Ernest Prévost, qui fut l'ami des dernières années et l'un des exécuteurs testamentaires d'Albert Mérat, a publié dans le *Figaro* du 12 janvier une importante étude dans laquelle il recrée le milieu où évolua le poète, et fixe, pour l'histoire littéraire, les causes et les incidents de sa fin tragique.

Mérimée. — R. Roche. Un rêve de Mérimée *Djoumâne*. [Interprétation freudienne.] *Grande Revue*, octobre 1928.

— Lettre, Reims ; 9 octobre, 1 page et demie in-8°. — Il lui demande un service ; M. Béthune lui a écrit pour lui proposer de faire deux volumes de ce qu'il sait bien, de tirer à cinq cents avec main de passe, ce qu'il ne comprend pas trop, et il lui donne pour paiement cent exemplaires tirés en trop représentant 1500 francs. Il trouve que vendre 15 francs deux volumes très plats et d'histoire romaine est un peu abusif ; à la fin : Comment se porte Rachel (la première syllabe Ra est exprimée par un rat dessiné). — (Catalogue Charavay, 616.)

Michelet. — Marie-Louise Pailleron. A propos de Michelet [à propos de l'ouvrage de D. Halévy : *J. Michelet.* Des lettres inédites]. *Revue des Deux Mondes*, 1er décembre 1928.

— S. Rocheblave : Michelet et le Collège de France. — Publication partielle, d'après une copie, et commentaire, d'une lettre inédite, réponse (2 janvier 1848) à l'avis que lui donnait l'administrateur, Letroune, de la suspension de son cours. *Débats*, 7 mars 1928. — (Ch.-H. Boudhors.)

Moréas. — Rabelais, manuscrit autographe signé de l'auteur, 12 pages in-8°,

— De propos en propos, manuscrit autographe, signé de l'auteur, 12 pages n-8°. — Chronique, consacrée à Victor Hugo, poète et penseur.

— De propos en propos, manuscrit autographe. — Chronique au cours de laquelle le poète chante la Seine, l'Ilissus, évoque Socrate, médite avec Nietzsche, etc.

— Croquis, manuscrit autog., 11 pages in-8°. — Évocations de la Côte d'Azur de Luchon, vieux souvenirs et rêveries. — (Catalogue Blaizot, 250.)

Murger. — Lettre autog. à Léon Noël ; 18 mai 1842, 4 pages in-8°. — Il l'entretient de leurs amis Christ, Gothique et Gilbert ; ces deux derniers se sont mis au travail et lui ont fait, l'un un paysage, l'autre une scène de jardin à la mine de plomb. De son côté Chintreuil a peint une aquarelle, qui est un essai assez heureux ; c'est une scène de bain. Murger parle de la dissolution de leur société, de son désir de se mettre au travail et lui envoie une pièce de vers faite depuis le départ de Noël. « C'est ma pièce à la dame danoise qui est celle de mon cœur. Tu ne croirais pas que cela m'a coûté douze nuits de travail. C'est effrayant et désolant à la fois. Je suis découragé. Je vais essayer de me foutre en colère et de gueuler contre n'importe quoi pour voir si j'ai encore une idée dans le ventre. » Ses amours avec la dame susdite sont très jolies comme forme, mais le fond, du moins pour lui, est triste. — (Vente Lemasle, 24 avril 1928.

Musset. — Lettre autog., 1 page in-8°. — Lettre relative à une représentation des *Caprices de Marianne*. Sauf le voile noir qui n'est bon à rien, il indique que la coiffure de Marianne doit être de velours rose couvert et brodé de perles. Pour la robe on mettra ce qui plaira. « Si votre caprice ne change pas nous aurons pour patronesse tout ce qu'il faut, et nous enverrons 10 000 francs à ces braves pauvres diables. » — (Vente Lemasle, 24 avril 1928.)

G. de Nerval. — J. Patin. G. de Nerval inédit : poésies et poèmes (1824). *Figaro*, 8 septembre 1928.

Nodier (Charles). — Le Dernier Chapitre de mon roman, histoire véritable. Manuscrit autographe de l'auteur, 182 pages. — Manuscrit autographe de la Préface : « Dialogue entre l'auteur et le libraire », et du Roman. Ce petit livre de Nodier parut sans nom d'auteur en 1803, mais ce dernier lui donna place dans l'édition de ses œuvres entreprise par Renduel, en ayant soin, toutefois (il guettait un fauteuil à l'Académie), d'écarter l'impertinente préface de l'épigraphe : « Enumeravi noctes laboriosas ». Cette épigraphe ne figure d'ailleurs pas sur le manuscrit. — (Catalogue Blaizot, 246.)

Sully Prudhomme. — V. Giraud. La personne et l'art de S. Prudhomme. *Revue des Deux Mondes*, 15 septembre 1928.

— Le Bonheur, poème en douze chants, avril 1887. — Édition non mise dans le commerce et imprimée sur papier de Hollande à quelques exemplaires,

ainsi que le précise cette note autographe signée du poète sur la page de titre : « Cette impression de mon poème *Le Bonheur* n'a pas été éditée. Elle a été faite à quelques exemplaires aux frais de mon vieil et cher ami Jules Guiffrey (actuellement administrateur de la Manufacture des Gobelins). Le texte est très différent, à la fin, de celui qu'a édité pour la première fois Alphonse Lemerre. Châtenay (Seine), 9 mars 1905. » Au milieu de la même page cet envoi autog. signé du poète : « A ma Blanche, 8 juin 1906 ».

La page de titre de la « 1re partie » est en outre couverte de vers autographes signés de Sully Prudhomme :

Tout aimer suffit pour éteindre
La soif de tout savoir : Aimons !
. . . . . .
Le seul bien qui nous intéresse,
Crois m'en, car je l'ai médité,
C'est le trésor de la tendresse
Plus humain que la vérité.
Par une âme, indigne étrangère,
Plus d'un beau corps fut habité.
Mais la forme chez toi n'était pas mensongère
Elle m'a dit la vérité.
. . . . . .
Comme se fondent deux liqueurs
Dans la coupe qui les mélange,
Ne formons dans l'amour, par leur intime échange,
Qu'une essence de nos deux cœurs !

Sully Prudhomme.

(Catalogue Blaizot, 246.)

Renan. — Souvenirs d'enfance et de jeunesse. Paris, Calmann-Lévy, 1883; — Édition originale. En outre on a joint à l'exemplaire :

1° Une lettre autographe et signée de Renan adressée à Mme Michelet, dans laquelle il renouvelle et définit son admiration pour la mémoire de l'historien. « J'ai voulu dire que la pâte de M. Michelet était trop fine pour fournir ce gros pain de ménage, qui est nécessaire aussi et que confectionnait si bien notre ami Martin. »

2° Une lettre autographe signée de M. Lucien Simon adressée à M. Arthur Meyer dans laquelle l'artiste expose au destinataire le sens de la composition placée en frontispice : « elle ne fait pas allusion à un passage précis du texte, mais me paraît résumer assez bien le culte catholique breton qui domine les premières années de Renan. » — (Catalogue Camille Bloch, juin 1928.)

J. Renard. — Lettre autog. 2 pages in-8°. — Lettre à un éditeur ; elle se termine par ce post-scriptum : « Notre vache va faire veau. Grande émotion. » On y joint une page des livres déjà parus « du même auteur », liste dressée par Jules Renard et annoncée dans la lettre. — (Catalogue Blaizot, 262.)

A. Rimbaud. — A. Provost. Sur les traces africaines de Rimbaud. *Revue de France*, 1er novembre 1928.

— Voir Verlaine.

Sainte-Beuve. — J. Bonnerot. Bibliographie de l'œuvre de Sainte-Beuve. [Très important. Toute l'histoire extérieure des œuvres dans le plus grand détail, toutes les variantes,... etc.]. *Bulletin du Bibliophile*, 1er novembre 1928 et suiv.

— Voir Lamennais.

— Rédaction d'histoire. Manuscrit entièrement autographe de 12 pages petit in-4°. — Document de la jeunesse de Sainte-Beuve. On se souvient que Sainte-Beuve, né en décembre 1804, après avoir passé son enfance à

Boulogne-sur-Mer, entra dans la pension Landry, à Paris, qui conduisait ses élèves au lycée Charlemagne. C'est donc vers 1820 que fut composée cette rédaction. Elle porte dans le haut : « Maison Landry » et se développe sur les règnes des fils de Philippe le Bel et sur celui de Philippe de Valois. L'écriture menue, nette, à peu près sans rature, serrée et sûre d'elle-même, est déjà celle du critique annotateur de tant de livres, et la signature, sauf le paragraphe compliqué à la mode du temps, est ce qu'elle sera toute sa vie. — (Vente Andrieu, 30-31 mai 1928.)

Sainte-Beuve. — 1° Lettre autog. à Villemin; 1847, 1 page et demie in-8°. — Il lui reproche d'affecter une bienveillance personnelle qu'il n'a jamais eue; il lui rappelle sa résistance ancienne à la bonne œuvre à laquelle il aurait voulu le ramener. Sainte-Beuve renonce à le convaincre comme à le convertir et va s'adresser au ministre.

— 2° Lettre autog. à un ministre; 23 mars 1855, 1 page in-4°. — Il se refuse à continuer son cours malgré les encouragements qu'il a reçus. Sa nature n'est pas trempée pour la vie militante. Le charme que lui promettait cet enseignement est par avance flétri. Il donne sa démission.

— 3° Pièce autog. de Troubat, 1 page in-4°. — Copie de la main du secrétaire de Sainte-Beuve de l'article de Juste Olivier, paru dans la *Revue suisse* d'avril 1855, pour exposer les raisons qui ont conduit Sainte-Beuve à cesser ses leçons de poésie latine au Collège de France. — (Vente Lemasle, 24 avril 1928.)

— Causeries du lundi, 3e édition. Paris, Garnier, s. d. — Cet exemplaire contient une lettre autographe de l'auteur :

« J'ai compris bien des choses, mais je ne me suis élevé à la religion d'aucune. J'ai rarement écrit en mon nom; j'ai été le secrétaire des idées des autres ». — (Catalogue Landry Brisard, n° 2.)

G. Sand. — Lettre à M. Conte, directeur général des Postes à Paris, Nohant, 3 pages in-4°. — Lettre de réclamation au sujet de l'envoi de ses épreuves corrigées. « Le directeur de la poste de La Châtre refuse d'envoyer sous bande mes épreuves d'imprimerie corrigées à Paris. Il prétend que la loi de 1827 s'oppose à ce que ces épreuves portent d'autres caractères manuscrits que ma signature et la date, ce qui prouve qu'il n'y comprend goutte, car des épreuves n'ont que faire de date et de signature, mais elles sont nécessairement chargées en marge d'un certain nombre de lettres oubliées ou transportées par le prote, d'apostrophes, de virgules,... etc. Or, mon honnête directeur de poste, qui est du reste le plus mal appris du monde, me chicane sur le moindre point d'exclamation et sa conscience est selon lui si pure et si délicate que le plus petit guillemet, le plus léger accent circonflexe le bourle de remords,... etc. — (Catalogue Charavay, 616.)

— André Mévil : George Sand et Martine. — D'une correspondance échangée de 1866 à 1876 entre G. Sand et Martine, la femme de charge qui, en son absence, gardait son logement à Paris (faisant partie du fonds Paul Mariéton de la bibliothèque du musée Calvet, à Avignon), M. A. M. extrait quelques billets ou fragments où s'atteste surtout la sollicitude de la grand-mère pour ses petites-filles... et leurs poupées, mais qui intéressent aussi les manuscrits de la romancière. *Débats*, 21 mars 1928. — (Ch.-H. Boudhors.)

Sénancour. — Testament philosophique de Sénancour. — Manuscrit de 2 pages in-8° avec des corrections autog. de Sénancour. Le texte ne paraît pas être de sa main. — On savait que Sénancour, comme Renan, avait pris ses précautions contre les surprises de la dernière heure. En voici la preuve :

Nous donnons ici le dernier paragraphe de ce curieux document authentique intitulé « Déclaration essentielle » :

« ... Je n'ai jamais approuvé l'opinion de ceux qu'on appelle athées. Je suis fortement attaché par moi-même aux idées religieuses. Je ne puis appartenir à aucune secte et je n'ai le dessein d'en établir aucune.

« S'il arrive qu'un ministre d'un culte quelconque se présente, je demande, j'exige qu'il soit évincé honnêtement mais sans aucun délai.

« Sénancour. »

A ce document se trouve joint un manuscrit autographe de Sénancour de dix-huit lignes avec la mention suivante : « Copie d'une lettre d'A... à Madame... fin août 1837 », et au coin gauche : « Sortes de Mémoires ».

Sénancour. — Lettre de la direction des Beaux-Arts à M. de Sénancour. Paris, 6 avril 1833, 1 page in-4°. — Le ministre lui annonce qu'une indemnité annuelle de douze cents francs lui est accordée sur les fonds de son ministère.

— Lettre de la direction des Beaux-Arts à M. de Sénancour. Paris, 10 avril 1841, 1 page et demie in-4°. — L'indemnité qui lui avait été accordée jusqu'à ce jour ayant fait l'objet d'observations de la part de la Commission du budget de 1841, il a le regret de l'informer qu'une réduction de quatre cents francs a été opérée sur celle de douze cents francs qu'il avait touchée. Il espère néanmoins pouvoir faire revenir sur cette décision et récompenser ainsi plus dignement ses services. — (Catalogue Jeanjean, Carcassonne.)

Mme de Staël. — Lettre à un général, 1 page in-8°. — Elle lui demande la permission de lui envoyer une lettre qui la recommande à lui et pendant le peu d'instants qu'elle passe ici, elle aura l'avantage de se présenter chez lui, elle le prie de lui dire l'heure à laquelle elle pourra venir sans l'importuner. — (Catalogue Charavay, 616.)

Stendhal. — H. Martineau. Stendhal conteur. *Figaro,* 11 août 1928.

— Trois lettres au signor Lisimaco à Civita-Vecchia (1833), 3 pages in-4°. — Lettres écrites pendant qu'il était consul de France à Civita-Vecchia au sujet des bâtiments français qui viennent de Gênes. Il demande aussi l'envoi de fournitures diverses et quatre volumes de Shakespeare bleu in-8° et de cacher les volumes intitulés *Histoire de la peinture.* Il prie d'avertir M. L... que Mme Malibran donnera des représentations de la *Cenerentola* et d'*Othello* après la fête de Saint-Pierre. — (Catalogue Charavay, 616.)

— Lettre à sa sœur; Florence, 28 septembre (1811), 1 page in-4°. — Il va monter en voiture ; il a passé trois jours à Florence. — « Une âme sensible doit venir en Italie, je me félicite d'y être seul, personne ne trouble ma manière de sentir. Une sibylle de Volterra dans l'église Santa-Croce et un tableau des Limbes dans la même église m'ont donné des sensations inconnues, c'est là qu'est le beau tombeau d'Alfiéri par Canova. J'ai eu le bonheur de voir jouer l'*Oreste* de ce grand tragique. » — (Calogue Charavay, 617.)

— Bibliothèque stendhalienne de M. Adolphe Paupe, « Bibliothécaire du Stendhal-Club », auteur de l'*Histoire des œuvres de Stendhal,* de la *Vie littéraire de Stendhal,* etc. — (Catalogue Émile Nourry, n° 218 [occupe n° 780 à 915].)

Presque tous les volumes comprennent des notes manuscrites, lettres autographes ou découpures de journaux. A signaler spécialement n° 873 : Collignon, *L'Art et la Vie de Stendhal,* t. II, en manuscrit, 382 pages [n'a jamais paru].

901. *Histoire des œuvres de Stendhal* d'A. Paupe. Exemplaire de l'auteur « copieusement corrigé et augmenté en vue d'une seconde édition ».

902. A. Paupe. — Autour de Stendhal (suite de l'*Histoire des œuvres de Stendhal*), « Manuscrit inédit prêt pour l'impression ».

903. Documents stendhaliens, 4 vol. gr. in-4°, lettres autographes, décou-

pures de journaux, « véritable histoire du mouvement stendhalien de 1905 à 1911 », dit le catalogue.

Contient deux lettres de Stendhal, 3 pages gr. in-4°, à Sutton Sharpe et à M. de Mareste [datée de Rome, 12 juin 1820, consacrée à l'impression de l'*Amour*], une lettre autographe de R. Colomb.

Taine. — M. Mascou : Taine et Marcelin. — Intéressantes notes sur Marcelin (Emile Planat), avec une lettre inédite de Taine à son ami, datée de Pau, 29 décembre 1870 ; elle contient quelques lignes concernant ses lectures et ses travaux (*Histoire de la Littérature Anglaise*). *Débats*, 15 août 1928. — (Ch.-H. Boudhors.)

— Le Centenaire d'Hippolyte Taine. Pierre de Quirielle : l'homme, les idées, l'influence — André Bellessort : Taine voyageur ; — Victor Giraud : le Romantisme de Taine ; — Henry Bidou : Thomas Graindorge ; — S. Rocheblave : Taine historien d'art ; — Joseph Aynard : Taine et l'Angleterre ; — Raoul Narsy : H. Taine et le *Journal des Débats* ; — H. Taine : Lettre (inédite) à Nefftzer, directeur du *Temps*, sur le livre « l'Intelligence » (fasc-simile) ; et note de S. R. (Rocheblave). *Débats*, 21 avril 1928.

— Paul Gautier : Taine à l'École des Beaux-Arts ; quelques documents inédits. — Le titulaire actuel de la chaire à laquelle Taine fut nommé en 1864, en racontant les divers succès d'une candidature posée dès la fin de 1862, publie deux lettres inédites de Taine, et la lettre du maréchal Vaillant, surintendant des Beaux-Arts, qui annonce au directeur Robert-Fleury la nomination en octobre 1864. Il exprime, en terminant, le vœu qu'au moins une plaque commémorative rappelle le souvenir de Taine, dans l'École des Beaux-Arts. *Débats*, 22 mai 1928. — (Ch.-H. Boudhors.)

— Albert-Émile Sorel : Souvenirs de M. Taine. — Récit des relations, nouées à Tours en 1870, et maintenues depuis, entre Taine et Albert Sorel. (Au passage, une boutade de Flaubert). *Écho de Paris*, 10 mars 1928. — (Ch.-H. Boudhors.)

— Un inédit : La Forêt [court fragment, intéressant]. *La Grève*, revue ardennaise, octobre 1928.

— M. Mascou. Taine et Marcelin. *Débats*, 16 août 1918. P. de Quérielle. Taine et M. Barrès à Sainte-Odile. *Ibid.*, 21 septembre.

— Le Centenaire de Taine [Un inédit : notes pour *les Origines*. Articles, poèmes, opinions de A. Chevrillon, E. Raynaud, Ed. Herriot, P. Bourget, H. de Régnier, etc. *Taine et son pays*, par H. Dacremont, G. Gobron, L.-L. Hubert, J.-P. Vaillant, Hommage de l'étranger ; Hommage des Ardennes. Recueil intéressant.] Numéro des *Cahiers Ardennais* [Charleville], 1928.

— Lettre autog. à un confrère ; 11 février, 2 pages in-8°. — Il vante la vérité historique de Corneille et parle de ses *Origines de la France contemporaine*, où il a voulu montrer les vices de l'ancien régime et ceux des révolutionnaires. Il a besoin de sympathie pour continuer tant la tâche est lourde « Rien de plus fatal que la Révolution ; la France s'y enfonce dans un couloir qui va se rétrécissant, et ce qui surnage en moi de 89 jusqu'au 9 thermidor ce n'est pas l'horreur, c'est le sentiment de la bêtise toujours croissante. Vous ririez d'un rire étrange, celui de Flaubert dans *Madame Bovary*, si vous passiez quelques mois aux Archives. » — (Vente Lemasle, 24 avril 1928.)

Amédée Thierry. — A. Augustin-Thierry. Histoire d'un historien : Amédée Thierry. *Revue des Deux Mondes*, 15 octobre 1928.

Verlaine. — L. Le Febve de Vivy. La race des Verlaine. *La Grève*, revue

ardennaise, octobre 1928. — E. Delahaye. Rimbaud et Verlaine à Bouillon. *Ibid.*

Verlaine. — L'Abbé Anne (nouvelle), manuscr. autog. signé de l'auteur, 8 pages in-8°. — Manuscrit de 1er jet, présentant de nombreuses et intéressantes corrections autographes. — (Catalogue Blaizot, 250.)

— Vingt-sept lettres autographes. — Correspondance écrite à un ami, elle est toute sur un ton familier, voire gavroche : treize lettres sont copieusement illustrées de dessins humoristiques à la plume avec des légendes fort amusantes. — (Catalogue Blaizot, 246.)

— Lettre autographe signée, 2 pages, du 21 janvier 1884. — « J'avais écrit à M. Rivière dès la réception du numéro de la *Libre Revue* où a paru *La Grâce* pour le remercier de sa charmante illustration, le chargeant de tous bons compliments et gratitudes de l'excellente typographie et du très consciencieux respect de mes moindres corrections. Je renouvelle ici l'expression de ces sentiments et réponds à votre bonne invitation par l'envoi ci-joint d'un poème du même ordre que le précédent... ». — (Vente Milhau, 15 juin 1928.)

Vigny (Alfred de). — Eloa, 21 vers autographes. — Fragment du chant II, de :

Je suis celui qu'on aime et qu'on ne connaît pas.

à

Chacun d'eux en chantant à s'y rendre s'apprête...

Il y a une coupure marquée par des points de suspension.

— Lettre autographe, 6 pages in-8°. — Lettre autographe. Il s'agit d'une affaire de location : le poète parle de la santé de sa femme : « la santé de Madame de Vigny ne me permettant ni de la ramener à Paris ni de la quitter ». Lettre datée du 26 mai 1853.

— Chatterton, une page autographe in-4°. — Page autographe d'un texte primitif qui est resté inédit.

— Page autographe in-4° de Daphné. — Cette page, qui porte de la main du poète le n° 118, commence par ces mots : « Julien se lève, et, s'appuyant sur Paul, il nous dit adieu avec le c alme et la douceur d'un frère qui ne quitte sa famille que pour un jour... ». — (Catalogue Blaizot, 243.)

Vigny. — Lettre autog., 6 juin 1847, 1 page in-8°. — Il dit que chaque mercredi, de midi à sept heures, il lui est permis de recevoir les personnes qui lui font l'honneur de lui confier leurs travaux et leurs projets. On a joint la circulaire envoyée par Alfred de Vigny aux électeurs de la Charente pour poser sa candidature à la députation. Curieuse pièce. — (Vente Lemasle, 24 avril 1928.)

Villiers de l'Isle-Adam. — Lettre à Lemerre, s. d., 1 page in-8°. — Il lui demande douze exemplaires de *La Révolte* [jouée au Vaudeville en février 1870] et lui annonce qu'il va lire *Tribulat Bonhomet* au grand-duc de Saxe-Weimar avec l'aide de Catulle [Mendès]. Il n'attend que l'arrivée d'un exemplaire pour traduire et jouer à Weimar, Saint-Pétersbourg et Vienne. « Sacristi, je ne plaisante pas, vous dis-je, le czar est ici, la cour. Le roi de Saxe va venir. » — Dans un post-scriptum aut. sig., C. Mendès certifie la véracité des faits annoncés par Villiers de l'Isle-Adam. Le grand-duc a exigé que *Bonhomet* fût lu par Villiers. — (Vente Lemasle, 25 avril 1928.)

Zola. — Le Carnet de danse. Conte à Ninette. Manuscrit autographe de 24 pages. — Manuscrit d'une œuvre de jeunesse de Zola. Il est précédé d'une longue lettre de 4 pages autographes, signée et datée du 19 janvier 1865, sur

papier de la librairie Hachette et importante pour l'histoire des débuts de Zola dans les lettres.

Librairie de L. Hachette et Cie, boulevard Saint-Germain, 79. — (Paris, le 19 janvier 1865.) — Cher monsieur, je vous remercie d'avoir bien voulu accepter ma proposition, et je m'empresse de vous adresser le premier article que vous me demandez. Comme vous paraissez me laisser toute liberté, je me permets de vous dire de quelle façon j'entends m'acquitter de la tâche qui m'est confiée. Je compte vous envoyer tous les quinze jours un grand feuilleton, — 500 à 600 lignes, — consacré à l'étude d'une ou plusieurs œuvres. Je désire... — (Vente Milhau, 15 juin 1928.)

INFORMATIONS

« *L'Université Columbia* » *de New-York nous prie d'insérer l'avis suivant :*

« The Committee in Charge of the publication of the Todd Memorial Volumes kindly requests that you insert the follow ing announcement in the next issue of your review. In this way it is hoped that these Volumes, appearing in honor of a well-known scholar, and covering a wide field of investigation, will be brought to the attention of the scholarly world.

« The Todd Memorial Volumes (Publishers : « The Columbia University Press ») to appear in 1929, will contain some forty articles and tributes by friends, colleagues and students of the late Professor Henry Alfred Todd of Columbia University. These contributions by R. Menéndez-Pidal, Pio Rajna, J. Anglade, G. Cirot, C.-H. Grandgent, F. Boas, F.-M. Warren, L.-H. Gray, H.-C. Lancaster, F. de Onis, etc., cover not only the field of Romance, but also of General, Linguistics and Literatures. The two Volumes will cost $10.00. A list of subscribers' names will appear in the Volumes, the final date for including such names in the list being April 15, 1929. Please send all orders to Dr. P. Taylor, 400 West, 119 St., New York City, U. S. A. »

We are enclosing a list of contributors' names with titles of articles. To make this work available to the greatest number of students possible, could we ask that you mention this announcement to your University Librarian.

Committee in Charge of the Todd Memorial Volumes :

D.-S. Blondheim, J.-D. Fitz-Gerald, J.-L. Gerig, H.-F. Muller, G.-L. van Roosbroeck, C. Ruutz-Rees, P. Taylor.

Nous recevons la lettre suivante :

« Dans son très aimable compte rendu de mon « Pascal, the man and the message » (Revue de juillet-septembre), Monsieur Pierre Moreau signale ce qui lui semble devoir être un lapsus, l'attribution d'un rapprochement entre Pascal et Homère à « Victor Faguet ». Je me permets donc de faire remarquer qu'il n'y a pas de lapsus. La citation, empruntée, comme le dit la note au bas de la page 199, au livre de M. Chamaillard, « La poésie et les poètes devant Pascal », est bien de Victor Faguet, professeur de M. Chamaillard au lycée de Poitiers, auteur d'une traduction en vers du théâtre de Sophocle, et père d'Émile Faguet. Peut-être aurais-je dû signaler ce détail dans la note, afin d'éviter une confusion qui s'explique sans peine.

Roger Soltau.

Par suite d'une erreur matérielle, M. A. Cahen n'a pas reçu et n'a pas pu revoir les épreuves de son compte rendu des ouvrages de M. Berret. Il s'y est donc glissé les graves fautes d'impression que voici :

Page 455, ligne 11, on imprime *science* au lieu de *sûreté* ; lignes 20 et 22 ; il faut, de toute nécessité, une parenthèse s'ouvrant devant : « car on n'ajoutera... » et se fermant après « ... de l'œuvre » ; ligne 3 de la note 2, il faut lire

« La Notice » et non « Ces Notices ». Enfin, page 456, la phrase des lignes 7 et 11 est tout à fait dénuée de sens et de forme si on ne rétablit pas : « Comment isoler la philosophie et la politique d'Hugo... » au lieu de : « Comment isoler *de* la philosophie et *de* la politique d'Hugo... ».

Assemblée générale du 22 novembre 1928.

L'Assemblée procède au renouvellement des membres du Conseil dont le mandat vient à expiration.

MM. Ferdinand Brunet, Jules Marsan, Gustave Servois, sont réélus par 47 voix.

MM. Gustave Lanson et Max Leclerc, par 46 voix.

Rapport du Trésorier.

DÉPENSES DE L'EXERCICE 1927

Travaux divers, frais accessoires, etc.	915 90
Papeterie	520 25
Publicité	58 70
Affranchissements	2640 53
Papiers	2846 70
Impression et brochure	20052 35
Collaboration payée	2457 »
Frais de recouvrement de 295 cotisations	147 50
Impôt sur le chiffre d'affaires	733 80
Provision pour travaux en cours	4000 »
Total des Dépenses	34372 73

RECETTES DE L'EXERCICE 1927

Coupons encaissés en 1927	847 »
295 cotisations	11 10 »
86 abonnements réservés sur le compte de 1926	3182 »
310 abonnements	12585 »
325 numéros	4528 45
24 années	1152 »
10 tables	125 55
Don de M. Jaubernat	500 »
Don de M. Nitzé	154 »
Total des Recettes	34784 »
Report des Dépenses	34372 73
Excédent des Recettes au 31 décembre 1927...	411 27

Rapport du Secrétaire.

Situation matérielle de la Société. — La situation est bonne. Le nombre des membres de la Société et des abonnés à la Revue (707) est en légère augmentation. D'autre part, le rapport du Trésorier montre que nos recettes présentent un excédent de 4411 fr., 27 ramené à 411 fr., 27 par l'affectation d'une somme de 4000 francs à la préparation et impression d'une Table (la seule table imprimée jusqu'ici s'arrêtant à 1908). D'autre part nous possédons une réserve d'environ 32000 francs.

Ces résultats relativement favorables ont décidé le Conseil à voter une élévation des honoraires aux collaborateurs de la Revue, honoraires actuellement

dérisoires. Il sera payé désormais 10 francs par page (au lieu de 4) pour les articles de fond, 8 francs (au lieu de 2) pour les mélanges, 6 francs (au lieu de 2) pour les comptes rendus.

Il n'est pas douteux que cette augmentation de dépenses, devenue absolument nécessaire, obligera la Société à compter pour vivre sur la subvention que l'État lui accorde, mais qui peut, un jour ou l'autre, se trouver supprimée. Nous faisons donc appel à la bonne volonté de tous nos membres pour nous assurer de nouvelles adhésions.

Séances de conférences et causeries. — La première de ces séances avait fort bien réussi. La seconde, malgré la collaboration de MM. R. de Flers et A. Mockel, avait attiré un public beaucoup plus clairsemé. Les tentatives faites avec beaucoup de dévouement par MM. Ed. Champion, A. de Luppé et P. Gastinel pour en organiser une troisième n'ont pas réussi, les conférenciers sollicités n'ayant pas pu accepter. D'autre part, ces conférences entraînaient certains frais et ne semblent pas nous avoir valu de membres ou abonnés nouveaux. Il a paru à l'Assemblée que, sans renoncer au principe, on attendrait une occasion plus favorable.

Organisation et vie de la « Revue ». — La Revue continue à paraître avec des retards. Ils ne sont pas imputables au Secrétaire ; et il n'a pas été matériellement possible jusqu'ici de les éviter.

La *Chronique* a une qualité : c'est qu'elle existe, et qu'elle est préférable à rien. Mais elle est assurément imparfaite et il n'a pas été possible au secrétaire (et à M. Ed. Champion pour les autographes) de faire mieux. M. Caron, l'archiviste et bibliographe bien connu, a bien voulu nous promettre, pour toutes les publications périodiques de la province, une collaboration très précieuse qui corrigera sur un point important ces imperfections.

TABLE DES MATIÈRES

Pages

J. Milon. Deux opinions sur Pascal (L'abbé Bremond. — Paul Valéry)..... 1

P. Barrière. Le lyrisme dans la tragédie de Corneille 23

G. Charlier et L. Hermann. Diderot, annotateur de Perse..... 39

F. Vermale. Les origines du *Pape* de J. de Maistre..... 64

Etienne Gros. Les origines de la tragédie lyrique et la place des tragédies en machines dans l'évolution du théâtre vers l'opéra..... 161

C.-A. Fusil. Lucrèce et les Philosophes du XVIII^e^ siècle..... 194

Marcel Cressot. Le sens de *Dominique*..... 211

Ch.-H. Boudhors. « Une amie de Pascal » ? Marie Perriquet et sa sœur Geneviève..... 321-481

Marcel Langlois. Les « petits livres secrets » de M^me^ de Maintenon. M^me^ de Maintenon découvre le Quiétisme (mai 1694)..... 354

Hippolyte Foucque. Contribution à la bibliographie de Leconte de Lisle; *la Vierge au Manchy*..... 369

Marcel Cressot. Zola et Michelet. Essai sur la genèse de deux romans de jeunesse..... 382

Henri de Curzon. « *Amy Robsart* » de Victor Hugo. Le manuscrit pour la représentation, 1828..... 495

Charly Guyot. Sainte-Beuve collaborateur au *Mercure de France au XIX^e^ siècle*. 528

Henri Glaesener. Le poète belge André Van Hasselt et ses modèles français.... 546

Mélanges.

Henri Jacoubet. A propos de *Je-ne-sais-quoi*..... 73

Paul Chaponnière. Marivaux vu par l'abbé Trublet..... 78

A. Schinz et I. Lawrence. Le problème de la date du premier séjour de Madame de Warens aux Charmettes..... 85

Ph. van Tieghem. Un « monsieur » mystérieux : André Chénier..... 92

Léon Lafoscade. De George Sand à Musset. En marge de Varchi avec Giomo le Hongrois..... 99

M. Henriet. Correspondance inédite entre Thomas et Barthe (1759-1785), *suite*..... 102-401

Gustave Cohen. Nouvelles notes biographiques sur Jean de Schelandre..... 219

P.-M. B. Documentation sur Racine, P. de Saint-Victor, Cherbuliez..... 233

G. van Roosbroeck. Une parodie inédite du *Mahomet* de Voltaire : *L'Empirique*. 235

E. de Clermont-Tonnerre. Une bibliophile au temps de Louis XV..... 241

Dr F. Michaux. L'Édition originale de la première partie des *Confessions* de J.-J. Rousseau..... 250
Victor Giraud. Une lettre inédite de Chateaubriand..... 254
A. Haggerty Krappe. Notes sur les sources de Mérimée..... 256
G. Cohen. Lettres inédites de Jean de Schelandre..... 390
Louis Arnould. Un acte inédit sur Racan du 25 février 1608..... 394
G. Margouliès. Corneille, Brébœuf et Le Royer de Prade..... 397
R. Barquissеau. Lettres familières de Parny..... 409-568
Maurice Serval. Sites balzaciens. Au pays de la Grenadière..... 432
Marc Citoleux. Alfred de Vigny, Victor Hugo et *Marion de Lorme*..... 439
Victor Giraud. Sainte-Beuve et Chateaubriand..... 441
J. Calemard. Remarques sur un article concernant l'édition originale de la première partie des *Confessions* de J.-J. Rousseau..... 558
Pierre Martino. Un réquisitoire contre Voltaire (1746)..... 563
Régis Messac. Autour de Gavroche..... 577

Comptes rendus.

Pierre Champion. *Ronsard et son temps* (Paul Laumonier)..... 111
M. A. Thiel. *La figure de Saül et sa représentation dans la littérature dramatique française* (R. Lebègue)..... 118
P. Martinon. *Les poésies de Malherbe* (R. Lebègue)..... 119
L.-R. Lefèvre. *Œuvres poétiques de Théophile* (Daniel Mornet)..... 121
Bernard Mandeville : *The Fable of the Bees : or Private Vices. Publick Benefits* (A. Schinz)..... 121
Jean Jacquart. *L'Abbé Trublet, critique et moraliste. — Un journal de la vie littéraire au XVIIIe siècle. La correspondance de l'Abbé Trublet* (D. Mornet). 124
A. Monglond. *Ramond, Voyage dans les Pyrénées. — La jeunesse de Ramond* (G. Lanson)..... 126
Cornélis Kramer. *André Chénier et la Poésie parnassienne. Leconte de Lisle* (Ed. Estève)..... 128
Jean Vic. *La Littérature de Guerre* (Daniel Mornet)..... 130
H.-F. Amiel. *Philine.* Fragment inédit du *Journal intime*, publié par Bernard Bouvier (Daniel Mornet)..... 131
Henri Bremond. *La Poésie pure* ; — Un débat sur la poésie, par Robert de Souza ; — *Prière et Poésie* (Daniel Mornet)..... 132
Marcel Bouteron. *H. de Balzac, Contes bruns* (D. Mornet)..... 134
Gustave Cohen. *Histoire de la mise en scène dans le théâtre religieux français du Moyen Age* (R. Lebègue)..... 261
Maurice Magendie. *Du nouveau sur l'*Astrée. — L'Astrée, *analyse et extraits* (Albert Cahen)..... 262
Etienne Gros. *Philippe Quinault, sa vie et son œuvre* (Albert Cahen)..... 264
Philippe Quinault. *La Mère coquette ou les Amants brouillés* (Albert Cahen).. 264
Marcel Langlois. *Louis XIV et la Cour d'après trois témoins nouveaux* : Bélise, Beauvillier, Chamillart (G. Michel Druker)..... 266
René Bray. *La formation de la doctrine classique en France* ; — *La tragédie cornélienne devant la critique classique*, d'après la querelle de *Sophonisbe*, 1663 (Albert Cahen)..... 276

L. Melville Riddle. *The genesis and sources of Pierre Corneille's tragedies* from Médée to Pertharite (René Bray)..... 269
Maurice Muller. *Essai sur la philosophie de Jean d'Alembert* (D. Mornet).... 272
Prosper Mérimée. *Mémoires historiques* (Inédits)..... 274
Pierre Flottes. *La pensée politique et sociale d'Alfred de Vigny* (Edm. Estève). 276
F. Baldensperger. *Orientations étrangères chez Honoré de Balzac* (P. Van Tieghem)..... 278
A. Séché et J. Bertaut. *La passion romantique. Antony, Marion de Lorme, Chatterton* (Jean Giraud)..... 281
B. Combes de Patris. *Une muse romantique : Pauline de Flaugergues et son œuvre* (J. Giraud)..... 282
Gabriel des Hons. *Anatole France et Jean Racine ou la clé de l'art francien* (D. Mornet)..... 283
Jean Bonnerot. *La Sorbonne. Sa vie, son rôle, son œuvre à travers les siècles* (D. Mornet)..... 285
S. Viktor Johansson. *Études sur Denis Diderot* (D. Mornet)..... 286
Jean Plattard. *État présent des études rabelaisiennes* (P. Villey)..... 445
Roger-H. Soltau. *Pascal, the man and the message* (Pierre Moreau)..... 446
G. de la Rochefoucauld. *La première rédaction des* Maximes *de La Rochefoucauld*, d'après un manuscrit inédit (D. Mornet)..... 448
Henry Debraye. Stendhal. *Lucien Leuwen.* Préface de Paul Valéry (Pierre Martino)..... 449
Mysie-E.-I. Robertson. *L'Épithète dans les œuvres lyriques de Victor Hugo publiées avant l'exil* (Lucien Refort)..... 452
Paul Berret. *Victor Hugo, La Légende des Siècles*, dernière série (Albert Cahen). 454
Paul Berret. *Victor Hugo* (Albert Cahen)..... 445
J.-W. Hovenkamp. *Mérimée et la couleur locale.* Contribution à l'étude de la couleur locale (Pierre Trahard)..... 456
Maurice Souriau. *Histoire du Romantisme en France.* T. I (2 vol.). 1re partie : « Le Romantisme sous l'Ancien régime ; La Révolution ; Le Consulat et l'Empire ». — 2e partie : « La Restauration » (P. Villey)..... 458
Ernest Seillière. *Pour le centenaire du Romantisme. — Un examen de conscience* (R. Jasinski)..... 462
Charles Beaulieux. *Histoire de l'Orthographe française* (H. Yvon)..... 463
John Grand-Carteret. *La vie, les mœurs et la curiosité par l'image, le pamphlet et le document* (1450-1900). Tomes I et II (D. Mornet)..... 465
Ph.-Aug. Becker. *Aus Frankreichs Frührenaissance. Kritische Skizzen* (P. Jourda)..... 590
Philippe Bertault. *Bossuet intime ; les dernières années de Bossuet ; Journal de Ledieu,* nouvelle édition, par Th. Urbain et Levesque (Pierre Moreau)..... 592
Chanoine L.-A. Bosseboeuf. *Pascal et ses étapes scientifiques sous le rapport de la pesanteur de l'air* (René Bray)..... 593
Pierre Brunet. *Les Physiciens hollandais et la méthode expérimentale en France au XVIIIe siècle* (Hélène Metzger)..... 594
Annales de la Société Jean-Jacques Rousseau (E. Carcassonne)..... 595
Paul Hazard. *La Vie de Stendhal* (Paul Arbelet)..... 596
Henry Lyonnet. *Les Premières d'Alfred de Musset* (P. Gastinel)..... 598
Italo Siciliano. *Dal Romanticismo al Simbolismo. Théodore de Banville, 1823-1901* (P. Ronzy)..... 599

PROSPER MÉRIMÉE. *Théâtre de Clara Gazul, 1825-1830*, annoté par P. TRAHARD (JULES MARSAN)..... 600
— *Lettres à Viollet-le-Duc, 1839-1870*, annotées par P. TRAHARD (JULES MARSAN)..... 600
— *Carmen, Arsène Guillot. l'abbé Aubain*, texte annoté par A. DUPOUY (JULES MARSAN)..... 600
BIBLIOGRAPHIE *méthodique et critique des œuvres d'Alfred Montégut*, avec des documents inédits par PIERRE-ALEXIS MUENIER (JEAN GIRAUD)..... 603
EMILE VERHAEREN. *Impressions*. Tome I (ROGER DELBIAUSSE)..... 604
Chronique..... 136, 288, 467, 606

Le Gérant : **Daniel Mornet.**

Saint-Germain-lès-Corbeil. — Imp. Willaume.

BIBL. LONDIN. UNIV. SHL WITHDRAWN

35e année. N° 1. Janvier-Mars 1928.

Revue d'Histoire littéraire de la France

SOMMAIRE

I. **J. Milon.** — Deux opinions sur Pascal (L'abbé Bremond. — Paul Valéry).
P. Barrière. — Le Lyrisme dans la tragédie de Corneille.
Gustave Charlier et **Léon Herrmann.** — Diderot, annotateur de Perse.
F. Vermale. — Les origines du « Pape » de J. de Maistre.

II. *Mélanges.* — A propos de « Je-ne-sais-quoi » (Henri Jacoubet). — Marivaux vu par l'abbé Trublet (Paul Chaponnière). — Le problème de la date du premier séjour de Madame de Warens aux Charmettes (Albert Schinz et Isabel Lawrence). — Un « monsieur » mystérieux : André Chénier (Philippe Van Tieghem). — De George Sand à Musset. En marge de Varchi avec Giomo le Hongrois (Léon Lafoscade). — Correspondance inédite entre Thomas et Barthe (1759-1785), *suite* (M. Henriet).

III. *Comptes rendus.* — Pierre Champion : Ronsard et son temps (Paul Laumonier). — M.-A. Thiel : La figure de Saül et sa représentation dans la littérature dramatique française (R. Lebègue). — Ph. Martinon : Les poésies de Malherbe (R. Lebègue). — L.-R. Lefèvre : Œuvres poétiques de Théophile (Daniel Mornet). — Bernard Mandeville : The Fable of the Bees : or Private Vices. Publick Benefits (Albert Schinz). — Jean Jacquart : L'Abbé Trublet, critique et moraliste. — Un journal de la vie littéraire au XVIIIe siècle. La correspondance de l'abbé Trublet (D. Mornet). — A. Monglond : Ramond, Voyage dans les Pyrénées ; — La Jeunesse de Ramond (G. Lanson). — Cornelis Kramer : André Chénier et la Poésie parnassienne. Leconte de Lisle (Edmond Estève). — Jean Vic : La Littérature de Guerre (Daniel Mornet). — H.-F. Amiel : Philine (Daniel Mornet). — Henri Bremond : La Poésie pure ; — Un débat sur la poésie ; — Prière et poésie (D. Mornet). — Marcel Bouteron : H. de Balzac, Contes bruns (D. Mornet).

IV. *Chronique.*

Librairie Armand Colin
103, Boulevard Saint-Michel, Paris (Ve)

Publication trimestrielle de la Société d'Histoire littéraire de la France

Société d'Histoire littéraire de la France

18, rue de l'Abbé-de-l'Épée, Paris, 5e.

BUREAU :

Président..... M. Gustave LANSON, Directeur de l'Ecole Normale supérieure, à Paris.

Vice-Présidents..... M. J.-J. JUSSERAND, ancien Ambassadeur de France à Washington.
M. Albert CAHEN, Inspecteur général de l'Instruction publique à Paris.

Secrétaire..... M. Daniel MORNET, Professeur à la Sorbonne.

Trésorier..... M. Max LECLERC, Éditeur à Paris.

Secrétaire honoraire. M. F. BRUNOT, Membre de l'Institut, Doyen de la Faculté des lettres de l'Université de Paris.

Secrétaires adjoints. M. Albert de LUPPÉ, Docteur ès lettres.
M. Pierre GASTINEL, Agrégé des lettres.

Conseil d'Administration :

MM.

Arnould (Louis), Professeur à la Faculté des lettres de l'Université de Poitiers.
Barante (Baron de).
Baldensperger (Fernand), Professeur à la Sorbonne.
Bédier (Joseph), Membre de l'Académie française, Professeur au Collège de France, à Paris.
Bernès (Henri), Professeur au lycée Lakanal, Membre du Conseil supérieur de l'Instruction publique.
Champion (Édouard), Éditeur à Paris.
Clédat, Doyen de la Faculté des lettres de l'Université de Lyon.
Doumic (René), Membre de l'Académie française, à Paris.
Eichthal (Eugène d'), Membre de l'Institut, à Paris.
Hallays (André), Homme de lettres, à Paris.
Huguet (Edmond), Professeur à la Faculté des lettres de l'Université de Paris.
Lachèvre (Frédéric).
Marsan (Jules), Professeur à la Faculté des lettres de l'Université de Toulouse.

MM.

Nolhac (Pierre de), Membre de l'Académie française, Directeur à l'Ecole des Hautes-Études, Conservateur du Musée Jacquemart-André, à Paris.
Omont (Henri), Membre de l'Institut, Conservateur au département des manuscrits de la Bibliothèque nationale, à Paris.
Potez (Henri), Professeur à la Faculté des lettres de l'Université de Lille.
Rébelliau (Alfred), Membre de l'Institut, à Paris.
Reynier (Gustave), Professeur à la Faculté des lettres de l'Université de Paris.
Roy (Émile), Professeur à la Faculté des lettres de l'Université de Dijon.
Rudler (Gustave), Professeur à l'Université d'Oxford.
Servois, Directeur honoraire des Archives nationales, à Paris.
Vianey (Joseph), Doyen de la Faculté des lettres de l'Université de Montpellier.
Zyromski (Ernest), Professeur à la Faculté des lettres de l'Université d'Aix-Marseille.

Commission des Publications :

Le Bureau et

MM. H. BERNÈS.
E. ZYROMSKI.
P. DE NOLHAC.

MM. H. OMONT.
A. RÉBELLIAU.
G. REYNIER.

CORRESPONDANTS DE LA REVUE A L'ÉTRANGER :

Angleterre.... M. G. Rudler, professeur à l'Université d'Oxford.
Belgique ..... M. G. Charlier, professeur à l'Université de Bruxelles.
Canada..... M. Gaillard de Champris, professeur à l'École normale de l'Université Laval, Québec.
Danemark.... M. U.-A. Paludan, conservateur à la Bibliothèque royale de Copenhague.
Espagne..... M. H. Mérimée, directeur de l'Institut français, Madrid.
États-Unis... Mr. Carrington Lancaster, professeur à l'Université John Hopkins, Baltimore.
M. H.-P. Thieme, professeur à l'Université de Ann Arbor, Michigan.
Italie..... M. P. Hazard, chargé de Cours de littérature comparée à la Sorbonne.
M. Carlo Pellegrini, professeur à l'Académie Navale, à Ferrare.
Hollande..... M. K.-R. Gallas, professeur à l'Université d'Amsterdam.
Portugal..... M. J. Carvalho, professeur à l'Université de Coïmbre.
Suisse..... M. A. François, professeur à l'Université de Genève.

(*Voir la suite, page 3 de la couverture.*)

CORRESPONDANTS DE LA REVUE
DANS LES UNIVERSITÉS FRANÇAISES :

Aix-Marseille....	M. E. Gros, maître de conférences à la Faculté des Lettres.
Alger.....	M. P. Martino, doyen de la Faculté des Lettres.
Besançon.....	M. Ch. Charrot, maître de conférences à la Faculté des Lettres.
Bordeaux.....	M. P. Laumonier, professeur à la Faculté des Lettres.
Caen.....	M. Sauvage, archiviste du Calvados.
Clermont.....	N.
Dijon.....	N.
Grenoble.....	M. A. Monglond, maître de conférences à la Faculté des Lettres.
Lille.....	M. G. Ascoli, maître de conférences à la Faculté des Lettres.
Lyon.....	M. J. Buche, professeur au lycée.
Montpellier.....	M. E. Bouvier, maître de conférences à la Faculté des Lettres.
Nancy.....	N.
Poitiers.....	M. J. Plattard, professeur à la Faculté des Lettres.
Rennes.....	M. R. Lebègue, maître de conférences à la Faculté des Lettres.
Strasbourg.....	M. G. Cohen, professeur à la Faculté des Lettres.
Toulouse.....	M. J. Marsan, professeur à la Faculté des Lettres.

La **Revue d'Histoire littéraire de la France,** publiée par la *Société d'Histoire littéraire de la France,* paraît tous les trois mois. **Le numéro**..... **14** fr.

Abonnement annuel :

France et Colonies . . . . . **50** fr.
Étranger : *Pays à tarif postal réduit* (1). **55** fr. ; — *Pays à plein tarif postal* (2). **60** fr.

1. **Pays à tarif postal réduit**. — (*Albanie, Allemagne, République Argentine, Autriche, Belgique, Brésil, Bulgarie, Canada, Chili, Colombie, Congo belge, Cuba, Égypte, Équateur, Espagne, Esthonie, Éthiopie Finlande, Grèce, Guatemala, Haïti, Hongrie, Lettonie, Liberia, Lithuanie (Latvie), Luxembourg, Maroc (zone espagnole), Mexique, Paraguay, Pays-Bas, Perse, Pologne, Portugal et Colonies, Roumanie, Salvador, Serbie-Croatie-Slovénie, Tchécoslovaquie, Terre-Neuve, Turquie, U. R. S. S., Union Sud-Africaine, Uruguay, Vénézuéla.*)
2. — *Pays à plein tarif postal* : les pays non compris dans l'énumération ci-dessus.

Il reste quelques exemplaires des années 1894 à 1926 de la *Revue d'Histoire littéraire de la France.* Chaque année forme un volume in-8°, broché.

Les membres anciens ou nouveaux de la *Société d'Histoire littéraire de la France* peuvent acquérir un exemplaire de chacun de ces volumes à un prix réduit.

Les **Tables générales** de la *Revue d'Histoire littéraire de la France* : 1894-1898 et 1899-1908, par M. Maurice Tourneux, sont en vente.

Pour tout ce qui concerne l'Administration de la Revue (Abonnements, commandes de numéros, d'années parues, changements d'adresse, etc.), s'adresser à la LIBRAIRIE ARMAND COLIN, 103, Boulevard Saint-Michel, Paris, 5e.

LIBRAIRIE ARMAND COLIN, 103, Boulevard Saint-Michel, PARIS (Ve)

Publication de la Société d'Histoire littéraire de la France.

LES DERNIÈRES POÉSIES
de
MARGUERITE DE NAVARRE

publiées pour la première fois avec une *Introduction* et des *Notes*
par ABEL LEFRANC, professeur au Collège de France.

Un volume in-8° carré, avec *portrait*, broché..... **28** fr.

LIBRAIRIE ARMAND COLIN, 103, Boulev. St-Michel, PARIS

CORRESPONDANCE GÉNÉRALE DE J.-J. ROUSSEAU

Collationnée sur les originaux, annotée et commentée
par **THÉOPHILE DUFOUR**
et publiée par **PIERRE-PAUL PLAN**

Dernier volume paru :

TOME NEUVIÈME

Rousseau à Môtiers

(Janvier-Juin 1763)

Un volume in-8° carré (14 × 23) sur beau papier d'alfa, 400 pages, avec *6 planches hors texte*, broché..... **40** fr.

Précédemment parus :

TOME PREMIER

Rousseau et Mme de Warens.
Rousseau à Venise, à Paris (1728-1751).

TOME DEUXIÈME

Rousseau à Genève.
Le discours sur l'inégalité. — De Luc.
Le Nieps. — Voltaire.
Mme d'Épinay (1731-1750).

TOME TROISIÈME

Rousseau à l'Ermitage et à Mont-Louis (1757-1758).

TOME QUATRIÈME

La Lettre à d'Alembert sur les spectacles (1758-1759).

TOME CINQUIÈME

Autour de la « Nouvelle Héloïse » (1759-1761).

TOME SIXIÈME

Publication de la « Nouvelle Héloïse ».
Impression d'« Émile ».
(Février — Décembre 1761).

TOME SEPTIÈME

Le « Contrat social » et l' « Émile »
(Décembre 1761 — Juin 1762).

TOME HUITIÈME

Rousseau à Môtiers
(Juillet 1762 — Janvier 1763).

Chaque volume in-8° (14 × 22), sur beau papier d'alfa, *planches hors texte*, broché. **40** fr.

EXTRAITS DE LA PRESSE

« Ce qui s'inscrit dans cette monumentale *Correspondance*, c'est l'histoire de la pensée, de la vie de Jean-Jacques et l'histoire aussi du XVIIIe siècle. »

(Revue des Deux Mondes.)

« La *Correspondance générale*, qui, mieux que les *Confessions*, montre Rousseau au jour le jour, tel qu'il fut, est le plus dramatique et le plus pathétique des romans. »

(Le Temps.)

Saint-Germain-lès-Corbeil. — Imp. Willaume.

B

1979-1

1980-1

81-1

1984-1

1985 1

86 1

95 1